

# LE TEXTE PROPHETIQUE EN FRANCE

*Formation et fortune*

Jacques Halbronn

Tome I

Thèse d'Etat

*sous la direction de M. Jean Céard*  
Professeur à l'Université de Paris X-Nanterre

UEFR de Littérature Française

1999

## RESUME DE LA THESE EN FRANÇAIS

2 000 caractères maximum espaces compris. En cas de dépassement la coupure sera automatique

### *Résumé de la thèse en français*

Recherche, dans la longue durée, sur le rapport du texte prophétique en France et par contre coup en Europe avec son contexte politique depuis la fin du Moyen Age jusqu'au lendemain de la Première Guerre Mondiale. On s'est notamment intéressé aux conditions qui ont permis à certains textes de perdurer, au prix de retouches, de contrefaçons, d'une exégèse habile. Nous avons été ainsi amené à préciser divers problèmes de datation. Un postulat de départ: l'homme ne peut pas prévoir mais il s'efforce, par divers subterfuges, de le laisser croire. Nous avons abordé notamment l'instrumentalisation du prophétisme contre la papauté, notamment en milieu protestant, l'apport du prophétisme à la monarchie française et nous avons consacré aux *Centuries* de Nostradamus de longs développements critiques.

PROPOSITION DE MOTS-CLES : ces termes décrivant le contenu de la thèse ne seront pas saisis, mais utilisés par la bibliothèque pour l'indexation.

PROPHÉTIES

ANTISEMITISME

SIONISME

PROTESTANTISME

DAUPHIN

REVOLUTION

ASTROLOGIE

PAPAUTÉ

CONTREFAÇON

TITRE DE LA THESE EN ANGLAIS 400 caractères maximum

The prophetic text in France.  
*Genesis and destiny.*

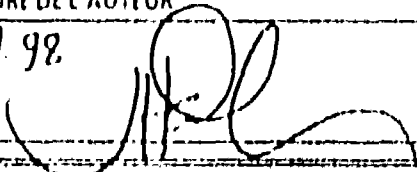
RESUME DE LA THESE EN ANGLAIS : Facultatif en Santé

2 000 caractères maximum espaces compris. En cas de dépassement la coupure sera automatique

Résumé de la thèse en anglais

Research, in the long term, about the relationship between the prophetic text in France and consequently in Europe, and the political context since the end of the Middle Ages until after the First World War. In particular, we have been concerned by the conditions which have afforded certain texts to survive throughout the ages, at the price of forgeries, interpolations and subtle exegesis. Thus have we been in position to clarify certain questions of datation. One major axioma we used was paradoxically that man cannot foresee but tries to give the impression that he does, through various tricks. We have been specially interested by the use of propheticism in the protestant controversy with papacy, by the support to French monarchy and we have dedicated critical studies to Nostradamus' Centuries.

DATE ET SIGNATURE DE L'AUTEUR

1e.15.11.98  


A REMPLIR PAR LE SERVICE DE DOCTORAT

UNIVERSITE ou ETABLISSEMENT Université Paris 2 Nanterre CODE 032-12021191

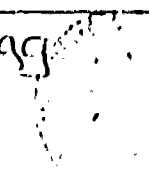
N° D'ENREGISTREMENT 1713181081111

(OBLIGATOIRE pour les Lettres, Sciences humaines et sociales Attribué par le Fichier Central des Thèses)

AUTORISATION DE REPRODUCTION PAR LE JURY

- OUI
- NON
- NON thèse non reproduite car non corrigée dans les 3 mois réglementaires
- NON thèse confidentielle JUSQU'EN [ ][ ][ ][ ][ ]

APRES VERIFICATION DATE et CACHET DU SERVICE DE DOCTORAT

12.01.99  


A REMPLIR PAR LA BIBLIOTHEQUE

CATALOGAGE DE LA THESE ASSURE PAR LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE OU DE L'ETABLISSEMENT

LOCALISATION DE L'EXEMPLAIRE ORIGINAL

RBCCH 9210502102

NUMERO D'IDENTIFICATION 99PA100086

A reporter sur la page 1. Composé de 10 caractères : les 2 premiers indiquent le millésime de l'année de soutenance, les 4 suivants définissent l'université ou l'établissement, les 4 derniers correspondent à un numéro séquentiel d'enregistrement

DOMAINE LETTRES HISTOIRE

CODE DISCIPLINE 113

CODE SECTION 52 60

INDEXATION RAMEAU OBLIGATOIRE. La ponctuation entre descripteurs est / 4 vedettes maximum

1 ESOTERISME / FRANCIE

2 OCCULTISME

3 ASTROLOGIE

4 PROPHETIES

MOTS CLES : FACULTATIF - DEUX MAXIMUM EN COMPLEMENT DES 4 VEDETTES RAMEAU

DOMAINE SCIENCES ET DOMAINE SANTE

CODE DISCIPLINE

INDEXATION La ponctuation entre descripteurs est /

Grid for indexing in Sciences and Health domain.

RAPPEL LES FORMULAIRES DOIVENT ETRE TRANSMIS SIMULTANEMENT AU POLE DE SIGNALLEMENT ET A L'ATELIER NATIONAL DE REPRODUCTION DES THESES CORRESPONDANT AU DOMAINE

DATE ET CACHET DE L'ETABLISSEMENT
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE
Service des Thèses
2, allée de l'université BP 105
92001 NANTERRE CEDEX
Tél. 40 97 72 45

*Remerciements et hommages pour leurs encouragements, enseignements, entretiens, suggestions et/ou supports techniques à R. Alleau, G. Allouche, R. et C. Amadou, P. Aquillon, R. Ayoun, P. Barrucand, G. Beaujouran, J. Benaudis, R. Benazra, C. Besset-Lamoine, S. Bokdam, L. Boudal, J. P. Boudet, J. P. Brach, P. Brindamour, Ch. Burnet, L. J. Calvet, J. Céard, B. Chevignard, M. Chomarat, A. Coron, P. Curry, G. Dean, A. Derezensky, A. Faivre, R. Faloci, P. Fenton, M. M. Fragonard, M. Fumaroli, M. et F. Gauquelin, T. Gladkova, R. Goetschel, F. Greiner, H. et P. Guinard, M. R. et L. Halbronn, J. Halperin, A. Y. Harran, D. Jacquard, M. Janecek, B. Jaulin, Z. Jeridi, J. Jollyet, A. Kieser, A. Kitson, N. Klein, E. Lacour, J. P. Laurant, C. Lavigne, Y. Lecert, A. Leboycei, M. Lebowicz, J. Cl. Margolin, M. Masson, S. Matton, J. Merleau-Ponty, G. Nahon, J. P. Nicola, A. Phillimore, J. Ch. Pichon, R. Pillorget, B. Renaud de la Faverie, P. Roland, H. Rondeau, J. Rousse-Lacordaire, C. de Ruzo, C. R. Samama, H. Sayon, F. Schwarz, F. Secret, L. Toth, G. Trédaniel, G. Vajda, J. Vernet, F. Vulleumier, H. Walter, G. Weil, G. Wurmser.*

## TABLE DU TOME PREMIER

Introduction générale .....	6
<b>LIVRE I LE PROPHÉTISME GALLICAN. LE PROGRAMME.....</b>	<b>31</b>
Chapitre I Naissance d'un nouveau prophète, Merlin.....	36
I Merlin à la Cour d'Angleterre .....	39
II Merlin en prose et en vers .....	43
Chapitre II Les échéances prophétiques et leur report .....	47
I Le système danélien et le millénarisme .....	57
II La <i>Conjecture</i> de Nicolas de Cuse .....	60
III Le cycle zithémien .....	62
IV Fortune des Grandes Conjonctions .....	66
V Pierre d'Ailly et 1789 .....	78
A Un autre système saturnien.....	79
B Les sources de la <i>Concordia</i> .....	83
C Les héritiers de Pierre d'Ailly.....	87
VI Les rendez-vous des années Quatre-vingt .....	96
A L' <i>annus mirabilis</i> de 1588 .....	96
B De 1689 à l'An 2000 .....	114
Chapitre III Les prophéties pontificales .....	123
I Les <i>vaticinia</i> pseudo-joachimites .....	125
A La production joachimite au XVIe siècle .....	126
B Une renaissance joachimite pro-Française.....	128
C La réception des <i>vaticinia</i> en France.....	131
II La prophétie du pseudo-Malachie .....	135
A Les commentaires, de Chacon à Carrières.....	138
B La constitution des devises, de P. Masino à Wion.....	153
C Antécédents de la prophétie pseudo-malachienne au XVIe siècle .....	168
D La réception du texte en France.....	175
Chapitre IV Les Juifs dans la représentation antéchristique aux XVIe-XVIIe siècles.....	191
I L'Antéchrist en France au début du XVIe siècle.....	197
A L'iconographie antéchristique au début du XVIe siècle.....	197
B L'Antéchrist dans le <i>Mirabilis Liber</i> .....	199
C Les Sibylles.....	205
D Crespin et Montluc.....	209
II Les Protestants et l'Empire antichrétien .....	213
A Le pape comme Antéchrist après 1598.....	214
B L' <i>Accomplissement des prophéties</i> de Pierre Du Moulin .....	218
III Le débat millénariste réformé au milieu du XVIIe siècle.....	225
IV Sabatai Zevi et l'échéance de 1666.....	228
V Le dilemme prophétique des réformés.....	232
A La lettre du 1er juillet 1689.....	233
B Le clivage entre Amsterdam et Rotterdam.....	236
C La fausse <i>Lettre des Rabbins d'Amsterdam</i> .....	240
D L' <i>Aviv</i> et les retombées de l'échec de 1689 .....	244
E Paracelse et l'édit de Nantes .....	251
Chapitre V L'exaltation prophétique au XVIIIe siècle .....	256
I L'influence de Cuse et les années 1700.....	260
II Les <i>French prophets</i> .....	265
III La place des Juifs dans l'eschatologie figuriste .....	272
A La Bulle <i>Unigenitus</i> et le prophétisme.....	272
B Vers la "régénération" des Juifs de France.....	276
1 Les pseudo-lettres juives de l'abbé Guénéée.....	277
2 Le sionisme de l'abbé Deschamps.....	278

C La polémique autour de Rondéi .....	279
D Le débat sur l'avènement intermédiaire .....	282
<b>Chapitre VI Le prophétisme et les juifs sous le Second Empire .....</b>	<b>287</b>
I Espérances liées à la Guerre de Crimée .....	289
A L'attente de la conversion .....	289
B Le retour en Palestine .....	290
II Précurseurs des <i>Protocoles</i> .....	292
A L'antiprotestantisme de Mgr de Ségur.....	292
B La fortune du <i>Dialogue</i> de Maurice Joly.....	294
<b>Chapitre VII Le thème du complot juif .....</b>	<b>299</b>
I Les pseudo-juifs du XVIIe siècle français.....	301
II La Prophétie antiprotestante d'Hermann de Lehmin .....	306
III Les juifs comme cause de la Révolution.....	313
IV Des discours juifs forgés de toutes pièces .....	318
A Le discours du cimetière de Prague.....	319
B Le rôle de la presse catholique dans la diffusion de faux .....	328
V Herzl et les antisémites .....	332
<b>Chapitre VIII Les <i>Protocoles des Sages de Sion</i> .....</b>	<b>339</b>
I Historiété des <i>Protocoles des Sages de Sion</i> .....	341
A La genèse des <i>Protocoles</i> jusqu'aux événements de 1905.....	342
B Les commentateurs russes à partir de 1905 .....	349
II Un contexte ésotérique .....	362
III La prophétie du serpent .....	365
IV Avatars du titre <i>Protocoles des Sages de Sion</i> et des chapeaux .....	371
<b>Chapitre IX La réception des Protocoles hors de Russie .....</b>	<b>379</b>
L'écho européen des <i>Protocoles</i> avant la Révolution d'Octobre .....	381
II Les <i>Protocoles</i> à partir de 1917 .....	391
<b>Chapitre X Aspects du processus de traduction des <i>Protocoles</i>.....</b>	<b>398</b>
I La question des <i>Protocols</i> .....	401
II Influence des traductions françaises .....	408
<b>Chapitre XI Le prophétisme et la Grande Guerre .....</b>	<b>416</b>
I La prophétie de Johannes en 1914 .....	418
II La réception de l'adventisme en France .....	429
<b>Chapitre XII L'attente de l'âge du Verseau.....</b>	<b>436</b>
I L'École française.....	441
II Le Zodiaque de Denderah.....	450
III Les ères : le relais allemand.....	457



# INTRODUCTION



"Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, à notre ressemblance" (Genèse, I, 26, trad. Zadoc Kahn)

Dupin - "A peine eus-je jeté un coup d'oeil sur cette lettre, que je conclus que c'était celle dont j'étais en quête. Evidemment elle était, par son aspect, absolument différente de celle dont le préfet nous avait lu une description si minutieuse. Ici, le sceau était large et noir, avec le chiffre de D... dans l'autre, il était petit et rouge (...) Les deux lettres ne se ressemblaient qu'en un point, la dimension etc".

Edgar Allan Poe, "La lettre volée", *Le Pays*, mars 1855 (Trad. Charles Baudelaire).

Le texte prophétique a beau se situer dans un passé qui traite de l'avenir, il ne campe pas moins dans le présent. Cet ancrage peut tenir à quelques mots, à un nom, à une date. Et chaque fois qu'un texte doit être utilisé, dans un nouveau contexte, il importe de renouveler le procédé.

Le passé du texte prophétique, c'est sa patine, c'est l'impression qu'il doit donner d'avoir été élaboré avant le temps présent tout en faisant sens pour celui-ci. L'avenir du texte, c'est ce qui est annoncé pour un avenir plus ou moins lointain mais dont la perspective ne peut qu'exercer un impact tel et maintenant: chaque époque se construit sa représentation du futur, perçu comme une menace, comme un risque de discontinuité, assimilé en quelque sorte à la mort.

On pourrait ainsi comparer le texte (prophétique) à quelque embarcation naviguant de port en port et qui, à chaque escale, devrait se conformer aux pratiques en cours. Parfois, les traces des ancrages successifs sont préservées - que ce soit dans la matière même du texte ou dans telle bibliothèque - parfois, il y a substitution, évacuation des états antérieurs, comme lorsque l'on renouvelle un passeport.

Pour nous le texte obéit à deux exigences antagonistes: maintenir sa forme générale et s'adapter à des modernités successives. Il en est de même pour une langue, sinon elle serait considérée comme "morte". Mais un état antérieur d'une langue nous est-il perceptible autrement qu'à travers de textes? Si l'on peut, comme Champollion, passer d'un texte à une langue spécifique, l'inverse n'est guère possible, une langue pouvant engendrer un nombre illimité de textes.

Le texte qui nous occupe tel est avant tout celui qui passe par l'écrit, celui qui peut "hiberner" pendant des générations et refaire une nouvelle apparition, celui qui peut être lu et réécrit, par exemple à la veillée ou dans les médias, par les personnes les plus diverses. Texte cristallisé donc par l'écriture qui relativise sensiblement le rôle filtrant de la mémoire, inclinant certes à la répétition mais susceptible d'infinites variations de surface, notamment dans le passage à l'oral (intonation, prononciation etc), dans l'appréhension de sa polysémie mais aussi du fait de retouches dues aux circonstances, à la nouvelle *conjoncture* ou simplement corrigeant des "erreurs" de divers ordres perçues rétroactivement. Autrement dit, notre acception du terme "texte" est restrictive, elle est fondée sur l'existence de *corpus*, il ne s'agit pas d'un simple discours conjoncturel mais d'un ensemble plus ou moins cristallisé comme l'est, sur un autre plan, une langue, dont les variations resteraient éphémères quantitatifs mais déterminantes qualitativement. Si la langue est virtuellement un moyen de produire du discours, nous dirons que le texte est du *discours préfabriqué*, quasiment prêt à l'emploi, exigeant une compétence différente. Contrairement à l'image que l'on s'est souvent fait du texte, il ne s'agit pas là d'un achèvement mais d'un support de la pensée, se prêtant aux inspirations les plus diverses, passant d'une langue dans une autre, changeant d'aspect et de sens - comme la langue - au prix d'infimes retouches...

Il nous semblerait naïf, en effet, de croire qu'un texte reparait sans raison ni sans intervention permettant un rajeunissement, que ce soit par le biais d'un nouveau commentaire,

qui va compléter voire restituer dans son intégrité un texte élagué et devenu incompréhensible, de quelque raccord voire du fait d'une coïncidence heureuse entre un passage et un événement, par exemple, un ancien prénom lié à toute une tradition prophétique comme celle du *Karolus*, qui serait réutilisé par un souverain. Encore faut-il que les lecteurs en soient avertis, qu'ils perçoivent l'allusion, le signal au sein d'un véritable labyrinthe, où tradition et modernité se conjuguent et se croisent<sup>2</sup>. Il y a là un *logos* prophétique qui est un commentaire venant prolonger par ses perspectives tant passées que futures l'aventure humaine<sup>3</sup>.

Tous ces aménagements peuvent s'apparenter à la confection de faux<sup>4</sup> - véritable travail de maquignonnage - mais qui est vraiment dupe quand le nom d'un ministre est supposé avoir été énoncé longtemps à l'avance? Le prophétisme s'apparente volontiers à un instrument de propagande; en fait il appartient largement au domaine de la littérature polémique, il est marqué par une époque mais aussi par un camp. Il est supposé faire jouer un effet d'annonce plutôt que de prévoir véritablement. Décalage en tout cas entre celui qui produit et diffuse le texte et celui qui le consomme, avec plus ou moins de crédulité. Il y a le *dealer* et le drogué.

### *De la proxémique*

Nous avons introduit un certain jargon que l'on voudra bien nous pardonner, il s'agit notamment des termes de *chorématique* et *chronématique*, que nous regroupons au sein d'une discipline que nous appellerons *proxémique* parce qu'il s'agit de reconstituer des rapports de proximité immédiate - comme les poupées gigognes qui se ressemblent, qui sont toutes différentes par la taille et dont il faut respecter l'ordre pour qu'elles puissent s'emboîter les unes dans les autres - entre textes, entre texte et contexte, mais aussi dans l'agencement interne. Le déroulement, d'un texte, dès lors qu'on a pu établir quelques postulats logiques. Epistémologiquement, il n'est pas de démarche dite scientifique sans proposition de *rapprochement*<sup>5</sup>. Face à ce qui paraît semblable, ou presque semblable, ce qui se présente comme d'un seul tenant, il convient, en effet, d'introduire une hiérarchie, une gradation, une progression, il importe d'essayer de comprendre tant ce qui a pu rapprocher ce qui initialement devait différer - par exemple lorsque les cultures, par ailleurs, ne sont pas les mêmes - que ce qui a fini par séparer, aussi peu que ce soit - par exemple les plus infimes variantes qui ne sont pas *a priori* innocentes - ce qui aurait dû rester identique. Faute de se fier aveuglément à ce qui est affirmé par les uns ou les autres, avons-nous les moyens cognitifs de déterminer ce qui a eu lieu juste avant ou après, ce qui parvient jusqu'ici ou jusque là? La recherche bibliographique, que nous avons menée pour l'élaboration d'un *corpus* des textes astrologiques français (Halbronn, CATAP, 1993, 10), nous aura notamment familiarisé avec les changements plus ou moins déterminants de désignation d'un texte ou son insertion au sein d'un recueil portant un tout autre intitulé<sup>6</sup>. Le fait de ne pas prendre en considération ces avatars<sup>7</sup> conduit à une approche discontinue ou interrompue prématurément de la vie d'un texte. Sans faire de mauvais jeu de mots, nous dirons que c'est une question de *bon sens*, en prenant le terme sens comme signifiant une succession d'événements textuels repérables. En outre, la constitution d'un catalogue systématique fait apparaître des lignes de force qui ne relèvent pas d'un choix *a priori*<sup>8</sup>. Entendons par là que l'importance que nous accorderons à un texte tiendra à sa fortune, à sa récence dans la longue durée. Un texte qui n'aura d'impact que très ponctuellement nous arrêtera plus rarement, au seul point de vue contextuel.

Quelles raisons pour une proximité observée en des lieux éloignés - dans tous les sens du terme - quels mobiles pour des décalages, si ceux-ci ne révèlent pas des ajustements que l'on aurait voulu imperceptibles? En poussant à l'extrême pour faire image, pourquoi deux personnes tiennent-elles les mêmes *propos*, ce faisant entendent-elles vraiment la même chose, quelles

1 Voir Halbronn 1985. La suppression de références à l'astrologie dans certains textes bibliques est rétablie par tel ou tel exégète médiéval.

2 Voir Lerner 1983, pp. 183 et seq.

3 Notre thèse de troisième cycle étant déjà largement consacrée à des questions exégétiques en rapport notamment avec le commentaire médiéval de l'Ancien Testament.

4 Voir M.-M. Fragonard "conclusions" in *Prophètes et prophéties au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1998, pp. 240-241.

5 Sur la question de la génération spontanée, voir H. Verdon, *Introd. biologique aux sciences de l'homme*, Paris, Hachette, 1989, pp. 11 et seq.

6 Mais notre enquête se réduisait à recenser, sur la longue durée, le nombre d'impressions qui comportaient en leurs titres, sous-titres ou table des matières, les mots "astrologie" ou "zodiaque", tous genres confondus, y compris les attaques, entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et celle du XX<sup>e</sup> siècle. On pouvait ainsi faire apparaître des variations significatives. Voir à ce propos Halbronn 1991, 2.

7 Les manuscrits des auteurs font *a priori* également partie d'un tel corpus constitué essentiellement d'imprimés.

8 Voir G. R. Elton, "La fonction de l'historien dans la société (1976)" in Carbonnell, 1994, pp. 497 et seq.

nuances, quelles réserves, introduisent-elles, déridère un accord de surface, qui imite qui, quel mimétisme est à l'oeuvre? Les mots ne sont-ils pas un rideau de fumée, entretenant à plaisir le *quiproquo*, à qui cela profite-t-il?

On pourra parler de coordonnées *proxémiques* (espace - temps), la question de proximité et d'éloignement, de décalage ou de frontière se situant aussi bien dans le temps que dans l'espace. Un *proxème* est un critère permettant de définir *a priori* un certain ordre des choses, de placer un *axe* autour duquel un certain nombre de données pourront s'organiser. Mais nous dirons que toute démarche structurante implique de faire jouer un certain nombre de proxèmes et que la démarche structuraliste serait donc censée, selon nous, non seulement observer les effets d'un tel processus mais également en cerner les moyens.

L'approche chorématique consisterait à rechercher les facteurs d'intégration, d'harmonisation pouvant s'exercer sur un texte pour préserver l'illusion que l'ensemble est d'un seul tenant, la différenciation pouvant n'impliquer que quelques ajouts quantitativement minimes<sup>1</sup>. Nous avons ainsi montré que le texte prophétique français, au delà des années 1520 tendait à se dépouiller de tout appareil lexicographique, même lorsque ses sources en comportaient (voir Halbronn 1993,7). Cela équivaut en linguistique aux problèmes de morphologie/phonologie, de flexion (déclinaison, conjugaison), de dérivation, de marqueurs. Autrement dit, la chorématique s'intéresse aux processus de défense du texte contre les influences extérieures qui menacent son intégrité. Dès lors, la chorématique devra précisément signaler l'ampleur de tels efforts en mettant en évidence les failles du processus. La question de la traduction d'une langue vers une autre avec le maintien d'un certain nombre de signifiants invariants ou subissant des modifications de faible ampleur, fait également partie du champ chorématique. Au prix à payer pour accéder à la modernité - dans une sorte de voyage à travers le temps - fait pendant l'effort à fournir pour toute tentative de migration socio-culturelle. Encore nous appartient-il de préciser qu'il n'y a pas cloisonnement des langues; un texte rédigé en français ne défend pas forcément des intérêts français et le titre de notre travail, "le texte prophétique en France", se propose de faire la différence, le critère linguistique - pour ne pas parler du latin - n'ayant qu'une valeur chorématique relative, sous réserve d'inventaire<sup>2</sup>.

L'approche - l'axe - chronématique, à l'inverse, aurait pour objet de déterminer les tentatives d'ajustement, d'*aggiornamento*, opérées sur un texte pour le mettre en phase avec les particularités d'une époque donnée, d'un *kairos*. Il s'agira de faire ressortir les mises à jour, les retouches, les interpolations, les contrefaçons, les évolutions sémantiques - par opposition aux ajustements morphologiques - les exégèses, susceptibles de rendre ce texte intéressant ou en tout cas lisible pour les lecteurs du temps, soit en réutilisant un texte sous une autre forme, soit, au contraire, en n'en conservant que le titre. Traductions et translations, passage de la prose aux vers et *vice versa*<sup>3</sup>, contribuent à brouiller les pistes. On ne peut s'empêcher parfois d'évoquer les tours de passe-passe d'un prestidigitateur et dans le domaine de l'ésotérisme qui est le nôtre, ce n'est peut-être pas par hasard si "magicien", voire "mage", ont fini par désigner une sorte d'illusionniste comme si le merveilleux - le *mirabilis* - n'existait pas sans quelque truquage, qui épouse volontiers les technologies les plus récentes, comme, en son temps, le cinéma d'un Méliès.

D'une certaine façon, un ajustement chasse le précédent. La chronématique consistera à faire ressortir les marques successives qu'un texte a pu subir, ce qui permet de ce fait de dater les étapes vécues par le dit texte.

Il y a deux types de *proxèmes*: le *chronème* qui pose un critère de temps, un *terminus ante et post*, qui caractérise une appartenance à une époque précise et le *chorème*, autre *terminus* qui dessine des contours spatiaux, encadrant un certain ensemble. Le *chronème* serait le dénominateur commun entre plusieurs textes contemporains par ailleurs fort différents, par delà les ellipses synchroniques tandis que le *chorème* serait le dénominateur commun entre toutes les pièces constitutives d'un texte donné, par delà la dimension diachronique.

Nous dirons qu'à certaines époques, la priorité est d'abord à la dimension chorématique, avec une médiocre adéquation chronématique, chaque structure tendant à affirmer sa lisibilité; à d'autres, c'est l'axe chronématique - mettant en avant des slogans, des idéologies, des superstructures - qui prédomine, avec une faible prise en compte des particularismes. Un Fernand

---

<sup>1</sup> On pense à cette addition que fut le *filioque* - et par le fil - qui fut longtemps une pomme de discorde et en tout cas un mode distinctif entre Orient et Occident chrétiens.

<sup>2</sup> On pourrait préférer un titre plus précis: *Le texte néo-prophétique en France. Formation et fortune de l'imprimé*.

<sup>3</sup> On songe au "travail" d'Antoine Crepin sur les quatrains de Nostradamus (voir notre Livre III) ou à la fortune du *Roman de Merlin* (voir notre Livre II)

Braudel<sup>1</sup> plaide pour une "géohistoire", pour une histoire monde, à partir de laquelle l'on pourrait cerner tout un jeu de modulations, dans le temps et dans l'espace.

Est *chorématique* tout ce qui désigne une appartenance à un certain espace intellectuel, politique, est *chronématique* ce qui concerne la détermination d'un temps. Tout comme il existe un *terminus* temporel (pas avant ou pas après telle date), il existerait un *terminus* spatial, lié à des frontières politiques ou culturelles: tel texte ne peut avoir été conçu par delà de telle limite géographique, tel autre ne peut être raisonnablement paru avant telle date. Dialectique du où? et du quand? étant entendu que toute tentative de localisation d'un texte implique de déterminer une certaine époque du fait des changements géo-politiques.

Il convient de préciser que toute approche proxémique implique la fixation de critères, de normes qui déterminent possibilités et impossibilités pour tel type de texte de paraître en tel temps et en tel lieu. De même qu'il y a une contrainte de par la récurrence du texte, il en est une en ce qui concerne ses conditions d'émergence. La marge de manoeuvre de celui qui prend le relais d'un texte est relativement faible: on pense au discours astrologique bien codifié et lié le plus souvent à des données astronomiques vérifiables et rectifiables, à des siècles de distance: au delà d'un certain seuil, il y a présomption de contrefaçon ou de corruption du texte. Il y a en effet en astrologie des configurations qui, en tout état de cause, ne peuvent avoir eu lieu à telle date et dont on sait, en outre, quand elles se sont vraiment produites.

En définitive, l'auteur de texte prophétique, au sens large, a une liberté de manoeuvre doublement limitée: d'une part, il se contente le plus souvent de reprendre, tel un palimpseste, la matière de textes antérieurs, prophétiques ou non, d'autre part, il ne peut qu'orienter le texte qu'en l'actualisant mais aussi en respectant les orientations du parti auquel il appartient, de la ville où il demeure ou désire publier. On ne publie pas n'importe quoi n'importe où; il importe que l'historien prenne conscience de toutes ces contraintes, les identifie.

Pourquoi un texte paraît à telle date plutôt qu'à telle autre? Dans le champ de l'astrologie, l'on peut ainsi déterminer des concentrations de textes, favorables ou hostiles, liées à l'apparition d'une comète<sup>2</sup>, d'une éclipse ou de quelque conjonction planétaire. Dans le champ du prophétisme, lorsque celui-ci tente de s'émanciper du référentiel astrologique, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle, les raisons d'une publication sont à chercher plutôt du côté des enjeux politiques: nous employons volontairement le terme enjeu, parce qu'il recouvre un grand nombre de cas de figure. Mais l'on peut toujours parler, au figuré, de l'éclipse d'un personnage ou du passage météorique d'un autre.

### *Les acteurs de l'ajustement.*

Est-ce qu'un chercheur comme l'américain Lynn Thorndike<sup>3</sup>, dans notre domaine, avait véritablement pris la mesure de ces *piéges*, qui obligent un texte à montrer patte blanche, à subir des censures diverses pour accéder à une autre aire politique à moins qu'il n'ait été victime au défaut inverse, celui d'un cloisonnement par siècle et par pays? Et si les deux carences allaient de pair...

Quels sont les acteurs du texte prophétique et d'une façon générale quel personnel se charge de tous ces ajustements tant chronématiques que chorématiques? La question est d'ailleurs la même concernant les processus linguistiques: qui emprunte, qui acculture<sup>4</sup>, qui néologise<sup>5</sup>, qui tente d'évacuer les mots étrangers d'un texte<sup>6</sup>?

Quelles sont les raisons de l'emprunt? Un souci constant d'économie, semble-t-il. Quel en est le processus? Un emprunt entraîne souvent d'autres jusqu'à ce que parfois il l'emporte sur l'état antérieur, s'y substitue et c'en est là la rançon. Ainsi pourrait-on soutenir, pour passer au niveau psychologique, que certains se constituent une personnalité de substitution ou du moins complémentaire par un processus d'identification qui finit par devenir identitaire; se penser comme juif ou comme sagittaire redonnerait en quelque sorte de l'emprunt. Une telle consigne d'économie aboutirait, en une sorte de déjà-vu, tant au niveau individuel que collectif, à reproduire et à transposer les mêmes schémas situationnels, parfois dans le plus menu détail<sup>7</sup>. La tâche du psychanalyste consisterait à faire ressortir une telle filiation tant au niveau du signifié que du signifiant. L'humanité vivrait sur des valeurs obsessionnelles.

1 "L'Histoire, mesure du monde". *Les ambitions de l'Histoire*, t. II, Paris, De Fallois, 1997, p. 73

2 Halbronn (1991: 2)

3 *History of Magic and Experimental Science*, 8 vol.

4 La similitude des préfixes d'une langue à l'autre est significative de ce double jeu de conservation/transformation.

5 Sur la transmission de la terminologie astrologique, voir Halbronn 1977, Halbronn, 1987, Halbronn, 1994.1.

6 Nous pensons, par exemple, à la politique de rejet des mots français au sein des textes allemands, conduite sous Hitler

7 Voir U. Eco, "A toutes fins utiles". *Entretiens sur la fin des temps*, Paris, Fayard, 1998, pp. 269-270.

Nous avons montré ailleurs<sup>1</sup> que les emprunts linguistiques se produisaient à la suite d'une première greffe, créant ainsi un précédent. Ainsi, la présence de signifiants comportant un même suffixe et plus généralement une même terminaison, montrerait que le rapprochement peut se réduire à la seule partie morphologique (ex, en français, les mots en *ing*) du signifiant<sup>2</sup>, ce que l'on retrouve d'ailleurs dans l'activité poétique. Les raisons qui ont conduit, par exemple, un Nostradamus à employer tel ou tel mot, dans un quatrain, sont souvent, tout bêtement, liées aux nécessités de la rime.

Il y a quelque chose de faustien dans cette richesse ainsi offerte, appropriée. Et au bout du compte, il arrive que les dettes soient renflées, les traces de l'apport maquillées, et une culture retouille alors, atteinte par quelque amnésie, une partie de sa propre histoire pour se satisfaire de quelque mythe obscur, faisant bon marché des proximités les plus immédiates - qui sont la seule garantie de l'être ensemble - servant d'écran avec les filiations. L'emprunt est-il le stigmate du vainqueur ou du vaincu? Question essentielle car si l'emprunt est une marque de vassalité, il faut parler d'expansion, d'empire, qui englobe toutes les ramifications de l'emprunt; en revanche, si l'emprunt est une marque de conquête de celui qui s'empare, il passe dans l'orbite d'un autre sphère...Celui qui pénètre est aussi celui qui est absorbé.

De tels questionnements ne seront pas nécessairement les bienvenus chez ceux qui ne voient dans les processus linguistiques qu'un phénomène "naturel", qui échapperait, dans son organisation, à la décision de la cité, ce qui exclurait, *ipso facto*, toute idée de contrefaçon ou d'artifice. Pour nous, bien au contraire, toute production liée au texte ou à la langue, passe régulièrement par une certaine concertation et relève en quelque sorte de l'activité *juridique*, si on définit celle-ci comme la mise en ordre et à jour, la restructuration plus ou moins systématique de tout mode de discours en vigueur, tant sur le fond que dans la forme, sans exclure nullement les effets rétroactifs de *réarrangement* des données antérieures, faussant ainsi sensiblement les pistes pour l'historien.

Si l'on prend le cas des grammairiens, il est pour le moins étrange que l'on présente leur oeuvre comme étant purement de codification d'un état existant et non comme un travail en quelque sorte de législation. Selon nous, à la fin d'un siècle qui a mis en avant le rôle de l'arbitraire du signe, il importe de réévaluer singulièrement le jeu de l'*arbitre*, de celui qui distribue les rôles, qui donne sens aux différences, bien au delà de ce que celles-ci impliqueraient en elles-mêmes. L'acte structurant ou déstructurant<sup>3</sup> se déroule dans une autre temporalité, infiniment plus brève - marquée par des rites de passage (mariage, mort) - dans son élaboration sinon dans sa durée, que celle du matériau ainsi disposé : nous dirons que le signifiant est l'aboutissement d'un long processus de formation, qu'il relève en quelque sorte de la nature, tandis que, paradoxalement, le signifié, ce à quoi il est supposé renvoyer - quand bien même serait-ce à un autre signifiant - peut évoluer très rapidement, notamment en passant d'une culture à une autre. Un troisième terme pourrait être introduit, qui est celui de l'erreur, de la *corruption* qui dispose à la fois d'une vertu créatrice et à la fois est susceptible de dénaturer le texte.

De nos jours, au nom de la science, l'on tend à refuser à la société le droit de distinguer ou de rapprocher comme bon lui semble, ce qui aboutit soit à un égarrisme qui refuse de trancher, soit à une réduction à des fonctions biologiques telles que la différence entre homme et femme; ce faisant, on évacue toute la créativité culturelle accumulée depuis des millénaires à moins que l'on ne se persuade un peu vite que l'on puisse en faire table rase. Le moyen terme est évidemment de procéder à des ajustements en respectant une certaine continuité.

Les agents de tels procédés, qui sont-ils, par qui sont-ils stipendiés? Il s'agit là d'une population assez obscure et encore assez mal connue qui s'inscrit fréquemment dans un processus collectif: celle des compilateurs, des traducteurs, des adaptateurs, des *rewriters*, des commentateurs, des grammairiens, des bibliographes, des imprimeurs, des éditeurs - dans tous les sens du terme - des directeurs de revue, de collectifs et autres guides, des historiens, des critiques d'art etc., qui assurent, dans le cadre d'*ateliers*, de *réseaux*, le suivi, l'*expansion* du texte et de la langue, en une sorte de sacerdoce<sup>4</sup>. On rencontre aussi la notion de complot, de conspiration<sup>5</sup> - songeons aux *Protocoles des Sages de Sion* - de société secrète pour expliquer comment les choses ont en arriver là, comme une révolution.

1 Voir la partie linguistique de Halbronn, 1995 I, vol. 1

2 On connaît le jeu: "Dans mon corbillon, qu'y met-on?"

3 En cela l'acte structurant ne diffère guère de l'acte de destruction qui peut aussi être très bref, voir J. Delumeau, "L'Apocalypse revisitée", *Entretiens sur la fin du monde*, op. cit., p. 85.

4 Cela explique en partie pourquoi notre travail rassemble tant de noms peu connus.

5 Voir les *Enfants du Verseau*, de M. A. Ferguson, dont le titre anglais est *conspiration*.

Car pour nous, la continuité<sup>1</sup>, l'ajustement, ne vont pas de soi, le monde des hommes ne tourne pas tout seul et une fois pour toutes, comme celui des astres, quand bien même ceux-ci auraient-ils servi de modèle de quelque mouvement perpétuel; s'il y a des héros de l'événementiel, il est aussi des hommes qui agissent plutôt dans l'ombre, dans l'anonymat et sans lesquels la machine aurait des ratés. Une telle prise de conscience a d'ailleurs abouti à l'idée de conspiration, de synarchie, propre aux sociétés secrètes. Il convient aussi de souligner à quel point existent des forces s'opposant à l'idéologie, sinon à la mystique, de la longue durée: chaque époque, chaque culture, chaque individu, affirment leur unicité, non parfois sans quelque cruauté et ingratitude, et c'est donc, presque clandestinement, par quelque stratagème, quelque chirurgie esthétique, que l'"on" parvient à faire du neuf avec du vieux, que l'on repasse les restes, que l'on raccommode, que l'on économise, que l'on s'efface; il y a bien sûr dans ce manège quelque schizophrénie. Il ne s'agit donc pas de renoncer à l'humanisme au nom des sciences de l'homme mais de redéfinir les véritables acteurs<sup>2</sup> et peut-être la crise de certaines sociétés est-elle due à leur coérence? Il ne faudrait pas que la longue durée aboutisse à une sorte de passivité assimilant les facteurs humains à des planètes, toute astrologie mise à part<sup>3</sup>, un monde qui tournerait tout seul; au fond, nous nous demandons si une "nouvelle" idée de la longue durée ne mettrait pas fin à un optimisme fondé sur une croyance en des forces dites transcendantes, qui, paradoxalement, passerait pour une démarche scientifique<sup>4</sup>.

En contrepartie, l'auteur cher aux biographes devient un personnage de plus en plus flou. Que de chausse-trappes pour présenter son travail en train de s'accomplir et non son oeuvre *a posteriori*, plaquée un peu n'importe comment sur sa vie, à partir de dates fantaisistes de parution qui, de toute façon, sont décalées par rapport au temps réel d'un travail dont on définit mal l'apport spécifique! Mais aussi qu'est-ce qu'une oeuvre si celle-ci se transforme tout au long de sa carrière? Il y aurait comme un arbitraire du couple auteur/oeuvre, constituant une sorte de matière première qui serait par la suite raffinée, remodelée, à l'infini, par d'autres. Ce qui a "sauvé" les premières centurles d'un rapide oubli, n'était-ce pas qu'elles étaient facilement imitables et que l'on apprit très vite à faire du Nostradamus? Quant à l'auteur lui-même, n'a-t-il pas récupéré des pans entiers de textes antérieurs, pas nécessairement d'ordre prophétique patent, comme ce sera le cas du compilateur des *Protocoles des Sages de Sion*? Il n'empêche qu'il y a, chaque fois, valeur ajoutée, c'est d'ailleurs celle-ci qui sous-tend les flux économiques et permet à un même produit de circuler et de s'accommoder dans les contextes les plus divers. En ce sens, la science économique fournirait à l'histoire des textes son paradigme "mercurien"<sup>5</sup>.

Ce qui vient compliquer le cas du texte prophétique, c'est que tout n'y revêt pas la même importance; dans l'urgence, l'auteur est contraint de produire une forme assez lourde pour y installer un message très bref mais percutant. On pourrait parler de remplissage et dans ce cas le plus économique n'est-il pas de recycler des pièces déjà existantes<sup>6</sup>? Notre travail vise, en effet, à mettre en évidence des processus répétitifs<sup>7</sup> tant sur le plan des textes que des hommes - le retour des mêmes prénoms, des mêmes titres et qualités - voire des situations - naissances, morts, révolutions. N'est-ce pas d'ailleurs une telle récurrence tant des signifiants que des signifiés qui permet au prophétisme de trouver sa place, cette répétition des signifiants sinon des signifiés qui sous-tend le recyclage?

On pourrait parler de l'écorce et du noyau ou de la gangue et du minerai sans qu'ici les éléments qui font obstacles ont leur nécessité en quelque sorte chorématique. Un discours purement actuel, totalement chronématique, ne convient pas à la rhétorique prophétique, il lui faut une assise, un cadre qui couvre une période beaucoup plus ample tant pour le passé que pour l'avenir. Il y a une chorématique proprement prophétique qui a ses normes d'identification. Il suffit que le passé ait été prétendument annoncé avant l'heure ou que le futur soit parfaitement aberrant du moment que les contingences immédiates soient prises en compte. On pense à la prophétie des papes du pseudo-saint Malachie, archevêque irlandais, qui a probablement été conçue dans un but très précis et ponctuel mais qui survivra grâce à un commentaire de ce qui au départ ne servait que d'alibi.

1 Voir H. M. Baumgarten, "Continuité et histoire (1972)", in Carboneil, 1991, pp. 408 et seq.

2 Il est assez symptomatique qu'un Braudel parle de "personnages" pour désigner diverses forces.

3 Il n'est peut-être pas fortuit que F. Braudel ait élaboré, en partie, sa pensée historique, en captivité, en un temps de désespoir, de démission.

4 Braudel caractérise ainsi la "nouvelle histoire" comme un refus de "s'attarder aux individus ou alors en les présentant par rangs épaïs, par groupes. Y titre de délégués d'ensembles sociaux ou culturels", *Écrits sur l'Histoire*, I, 1969, Les ambitions de l'Histoire, II, op. cit., pp. 244-245.

5 Nous faisons allusion aux diverses acceptions du mot "commerce".

6 On observera le passage sémantique de composer vers se composer de.

7 Sur la "sagesse conservatrice" des primates, voir J. C. Eccles, *Évolution du cerveau et création de la conscience*, trad. de l'anglais, Paris, Fayard, 1992, p. 9.



Il semble qu'il y ait deux approches possibles:

• soit l'on étudie comment un texte donné évolue, se transforme sur la longue durée, comment il se cristallise puis retrouve un nouveau dynamisme; Il faut pour cela rassembler un maximum de manifestations du dit texte, de réactions à celui-ci, de commentaires etc. On se contente dans ce cas de figure pour l'essentiel de prendre acte de certains changements, on établit une *chronologie* des documents assez rassemblés, c'est à dire que l'on propose un certain ordre de succession.

• soit l'on considère une période de temps assez courte et l'on examine comment divers textes ont vécu, intégré des éléments caractéristiques. Dans ce cas, on rassemble en quelque sorte toute la production propre à un domaine assez large, par exemple, le discours religieux, ou philosophique ou prophétique etc et l'on montre comment ils ont chacun à leur façon reflété cette époque.

En ce qui nous concerne, il importe à un certain stade de faire la synthèse des deux approches. Il faut ancrer les étapes d'un texte dans l'histoire, examiner quels sont les signifiés auxquels renvoient - mais jamais de façon exclusive - les signifiants et leurs variations<sup>1</sup>. Il convient par ailleurs de montrer comment un moment donné de l'histoire agit sur un certain nombre de structures et les amène à des ajustements qui leur sont propres, avec plus ou moins de réussite et d'ingéniosité. Dans notre thèse de troisième cycle<sup>2</sup>, nous avons tenté de montrer comment le judaïsme, dans sa diversité même, avait réagi à l'emprise de l'astrologie, au Moyen Age, en Espagne.

Nous dirons que la chorématique est plutôt du côté du signifiant, de la synchronie, de la structure, du symbolique et que la chronématique est plutôt du côté du signifié, de la diachronie, de l'accident, de la pesanteur historique. Mais les termes que nous introduisons nous paraissent avoir une valeur heuristique, en ce qu'ils introduisent l'idée d'un travail, d'un effort, d'un rééquilibrage. Il y aurait en quelque sorte des *gardiens* des structures et il y aurait des gardiens des époques et le passage des un(e)s aux autres ne va pas sans peine. Nous pensons que rien ne s'accomplit en vain, c'est à dire que si un texte reparait à un certain moment, ce n'est pas sans raisons, que cela tient à un certain processus d'intégration - intégrer et s'intégrer à - et ce n'est pas sans un certain ajustement structurel, tout en respectant un principe d'économie: on perpétue les textes et on les corrige de façon minimale, en ce qui concerne les signifiants - par des retouches souvent imperceptibles - pour obtenir un effet maximal au niveau des signifiés: frapper l'opinion. Et le prophétisme nous apparaît comme exemplaire pour une telle application.

En fait, une telle économie n'est-elle pas liée à une centralité, comme celle du zodiaque, zone étroite dans laquelle les sept astres traditionnels (soit les deux luminaires et les cinq planètes jusqu'à Saturne inclusivement) évoluent au lieu de se disperser sur toute l'étendue du ciel? La permanence relative, la récurrence sur la longue durée, du texte et de la langue relèveraient-elle d'une sorte de *gravitation* capable de satelliser toute production intellectuelle à venir? En effet, l'économie lutte contre les forces centrifuges, contre le gaspillage des énergies et des efforts: le recyclage est le contraire d'un éternel recommencement, qui ferait table rase du passé; il y a à l'évidence un certain flou sémantique dans le terme de révolution, - terme emprunté à l'astronomie comme celui de cycle - à la fois renversement et retour...

Pour l'historien des textes, les facteurs chorématiques tendent à dissimuler toute innovation, toute actualisation. Ainsi, en règle générale, les ajouts et les retouches ne sont pas mis en évidence, une même typographie unifie l'ensemble. Le lecteur sera donc ainsi doublement conforté par l'ancienneté du document et son incidence sur les préoccupations présentes. Il aura le beurre et l'argent du beurre. Le texte prophétique ne prétend-il pas avoir déjà pris en compte ce qui va advenir, n'est-il pas précisément celui qui, par définition, échappe à cette dialectique? Mais n'est-il pas justement, pour assumer une telle prétention, celui qui y est le plus soumis?

Il est clair, en tout cas, que notre travail ne saurait se limiter à constater la présence de pièces au sein d'un même ouvrage ou l'évolution d'un texte sur une période plus ou moins longue. Il importe, autant que faire se peut, de montrer comment ces pièces ont été intégrées (approche chorématique) dans un ensemble et sous quelle pression des changements sont intervenus (approche chronématique) tout comme il ne suffit pas de noter que tel mot est employé à telle époque par les locuteurs d'une langue donnée mais depuis quand, pourquoi et comment il l'est<sup>3</sup>. Déconstruction du texte et reconstitution des chaînons manquants nous conduisent à décrire une réalité, un signifié, nécessairement virtuels, synthétiques, nouméniaux, par delà les signifiants qui ne sont que des apparences, des phénomènes, les seuls qui, paradoxalement, nous soient

<sup>1</sup> Notons que l'enfant, à quelques éléments près, se familiarise d'abord avec les sonorités de la langue, donc avec les signifiants, voir J. C. Eccles, *Evolution du cerveau et création de la conscience*, op. cit., pp 101 et seq

<sup>2</sup> Voir Halbroza, 1979. Thèse publiée, Halbronn 1985.

<sup>3</sup> Voir Halbronn 1991 5

accessibles, objectivables au niveau sensoriel et nous savons désormais, en une époque d'effets spéciaux et de trucages, jusqu'où peut aller le trompe-l'œil. Le langage se prête à cette confusion dans la mesure où les mêmes signifiants, au prix d'infimes nuances phonologiques ou sémantiques, d'une valeur ajoutée presque imperceptible, permettent d'exprimer les états les plus divers<sup>1</sup>. Cet ajustement est le prix à payer pour qu'il y ait poursuite du processus déjà existant, ce qui constitue un enjeu capital pour le processus de transmission, avec les économies ainsi permises quantitativement.

Cette diversité dans la similitude a ainsi fait les choux gras de l'astrologie, où tout le monde se retrouve nécessairement dans tout discours, pourvu que chacun se prête au jeu des représentations et des corrélations. Le verbe astrologique serait en quelque sorte artificiel, synthétique, combinatoire de mots et de formules abstraites qui sont comme un *ersatz* de discours, tandis que la parole prophétique serait faite de chair et de sang. En fait, le discours astrologico-astronomique se serait effacé, au cours de son histoire, de *vampiriser* toute une série de savoirs mythologiques, divinatoires, psychanalytiques - au XXe siècle - et bien sûr prophético-politiques<sup>2</sup>; mais est-ce l'astrologie qui a récupéré l'astronomie ou l'inverse, est-ce l'astrologie qui est devenue médicale ou la médecine astrologique<sup>3</sup>, le prophétisme n'aurait-il pas plutôt annexé l'astrologie ? Nous dirons que ces deux discours se rejoignent à partir de problématiques opposées: l'auteur de prophéties cherche souvent à dissimuler des intentions qu'il a tout à fait présentes à l'esprit, tandis que l'astrologue tente de faire passer ses abstractions pour des descriptions circonstanciées.

En d'autres termes, nous sommes en faveur d'une recherche qui complète, aille au delà du *corpus* mais qui y prenne appui pour parvenir à une résultante, toujours en question, et nous prenons de ce fait quelque distance avec une approche plus analytique qui assimilerait la carte et le territoire. L'idée d'un travail qui s'effectuerait à partir d'un corpus donné et arbitrairement délimité nous semble réservé au mieux à quelque exercice d'école. Paradoxalement, il est essentiel pour nous d'élargir au maximum et en permanence notre corpus, de recenser le plus d'éditions, de variantes qui permettront de mieux forger une synthèse toujours provisoire et précaire<sup>4</sup>. Notre objectif est en effet d'éviter les chaînons manquants, de déterminer l'état *immédiatement* antérieur, qui n'est pas forcément ni le plus flatteur, ni le plus attendu, de façon à mieux cerner les changements apportés à l'état considéré. Point donc de rapprochements à distance qui, malgré leur apparente scientificité - la permanence de la nature humaine - ne sont souvent que de vaines suppositions, peu significatives sur le plan du suivi historique. Il s'agit de reconstituer le *puzzle* spatio-temporel.

### *Une approche littérale*

Notre politique consiste à rapprocher des textes qui soient *littéralement* - c'est à dire mot à mot - quasi identiques voire tout à fait semblables. Dans le champ prophétiques, on imagine bien que si l'on reste dans le flou, la plupart des textes obéissent à un même genre, à un même style. Il convient certes de recenser un grand nombre de ces textes et de les situer dans le temps où ils paraissent. Parfois, rien ne manque, la date, le titre, désignent immédiatement la période concernée, parfois, en revanche, il s'agit de déceler dans le texte des éléments qui reflètent, non sans quelque réfraction, l'actualité d'une époque. Il s'agit, dans ce second cas de figure, d'asseoir la démonstration sur des convergences littérales suffisamment flagrantes.

Il importe, en outre, de mettre l'accent sur des filiations de signifiants, d'un texte à l'autre, et non pas seulement de signifiés, quitte, pour cela, à sortir du domaine texte dit prophétique. A la recherche des ascendants, nous préférons parfois celle des voisins. En d'autres termes, et nous pensons au plan linguistique, les influences ne viennent pas nécessairement de la même famille de langues mais peuvent être issues de territoires, de structures, de systèmes, perçus comme étrangers. Approche littérale plus intéressée donc par les homonymes, par les ressemblances formelles, que par les synonymes, proches sémantiquement. Et ce même en ce qui concerne les traductions.

Double ressourcement du texte: dans une contextualité événementielle et dans une textualité littérale. Notre propos est chaque fois qu'il est possible de passer de la contextualité à

<sup>1</sup> Voir E. Rouhessou, *Jacques Lacan, enquête d'une vie, histoire d'un système de pensée*, Paris, Fayard, 1993, pp. 357 et 359.

<sup>2</sup> Halbronn 1997 A.

<sup>3</sup> La médecine a continué à utiliser le terme *prognostic*, qui fait pendant au *diagnostic*. Quand on fait une recherche sur ce mot dans le catalogue informatisé BN Opale plus, la plupart des références sont médicales et non pas astrologiques. A moins que le terme vienne de la médecine comme semble le laisser entendre Marie-Luce Dizonet, "Pronostications", *Mélanges E. Brunet*, Paris, Champion, 1998.

<sup>4</sup> Voir Halbronn 1995 A.

la textualité, c'est à dire de rapprochements liés à une même période, de textes par ailleurs distincts dans leur forme à des mises en rapport fondées sur des recoupements de signifiants entre des textes apparus à des moments plus ou moins espacés. Encore convient-il d'ajouter, selon nous, un troisième terme: outre la recherche des sources qui ont servi à produire le texte dans sa substance - usage de réminiscences plus ou moins déclarées - outre la mise en évidence des éléments qui marquent l'appartenance de l'auteur à un temps et à un lieu, il importe, en effet, de signaler la volonté de substitution, de contrefaçon d'un document antérieur. Autant les premiers facteurs tendent-ils à maintenir un certain flou qu'il faut éclaircir, autant le dernier se caractérise-t-il, bien au contraire, par des affirmations quant à l'auteur, à son époque, qu'il importe de contrôler; on proposera de nommer une telle investigation, à côté de la textualité et de la contextualité, recherche de *pseudotextualité*. Ce ternaire fait ainsi pendant à celui déjà signalé, construction, destruction, corruption. On notera que dans les deux cas, le dernier vecteur - pseudotextualité - corruption - correspond à l'idée d'une déviation.

### *Le proche et le premier*

Il convient donc de comparer ce qui est le plus semblable possible, c'est à dire ce qui n'exige qu'un minimum de retouches et ce du fait du principe d'économie qui, selon nous, régit les activités humaines mais il importe également une fois cette proximité maximale établie de déterminer ce qui vient en premier, ce qui précède au sein d'un tel ensemble. Pour faire image, si je vois deux hommes ayant un air de famille, quel est le plus vieux? La proximité serait de l'ordre du synchronique et l'antériorité de celui du diachronique.

L'avantage de cette approche, dans tous les sens du terme, tient à ce que le contexte historique de la *transmission* pourra être plus clairement appréhendé, selon un nouveau discours de la méthode. Il ne suffit pas de supposer que tel texte paru en telle année s'inscrit *ipso facto* dans le contexte des événements survenus alors, il importe de démontrer l'existence d'une corrélation du fait d'allusions significatives, ce qui permet de cerner quel élément du texte a pu être ajouté par rapport à des états antérieurs. Mais la démarche de proche en proche qui seule garantit l'enchaînement chronologique rencontre des obstacles psychologiques qui font préférer le lointain au voisin, dont la présence même peut être source de souvenirs plus ou moins traumatisants, tant il est vrai que la recherche historique en tant qu'anamnèse s'avère souvent douloureuse, dès lors précisément que l'on rejoint la diachronie sous-jacente. Nous avons conduit une recherche sur l'immigration juive en France (Halbronn, 1996.1) qui a révélé l'évacuation de l'interface des juifs déjà installés au profit de l'attirance pour la France, et notamment des juifs de souche française ancienne. Autrement dit, dans ce refus ou cette amnésie proxémiques, selon le discours des personnes interrogées, de deuxième ou troisième génération, la présence antérieure - constituant un *précédent* - de juifs n'aurait pas joué, ce qui ne les empêche pas de célébrer le bi-centenaire de l'émancipation de 1791.

### *Le politique et le prophétique*

Il est essentiel en effet de relier histoire des textes et histoire événementielle et de mettre en évidence une certaine interaction. Tantôt l'événement politique rejaille à plus ou moins long terme sur le texte prophétique, tantôt les spéculations prophétiques exercent quelque influence sur le déroulement de certaines situations. On pourra dire que ce qui se passe sur un plan est susceptible d'annoncer ce qui se déroule sur un autre: le politique déteint sur le prophétique et *vice versa*. Mais il est un plan où la démonstration est quasiment mathématique puisqu'elle passe par l'examen des dates de parution et de réimpression des textes prophétiques: la chronologie du texte conjecturel est largement calquée, avec un décalage dans le temps relativement faible, sur la conjoncture politique.

Comment mettre en évidence l'existence d'une (inter)dépendance d'un paramètre par rapport à un autre? Il importe de montrer qu'il y a continuité; en effet, une telle situation se déploie dans le temps et il importe de montrer que les changements éventuellement intervenus en A se répercutent en B.

Pour prendre le cas de l'histoire de l'astrologie, ce qui empêche, selon nous, cette discipline d'atteindre à sa maturité, tient probablement - ce qui est un comble pour un savoir attaché aux causes - au fait que l'on ne soit pas encore parvenu à relier la production astrologique à des paramètres extérieurs, hormis le cas de quelques phénomènes célestes comme les comètes qui ponctuent la chronologie des textes astrologiques, sans pour autant l'épuiser. En fait, l'histoire de l'astrologie souffrirait paradoxalement d'un processus d'enclavement, d'une carence contextuelle dont l'histoire du prophétisme nous semble désormais guérie tant le prophète était apparu comme hors de son temps. En revanche, il serait plus aisé d'élaborer une histoire de l'anti-astrologie.

dans la mesure où celle-ci nous apparaît comme liée par réaction à celle de l'astrologie. Le débat autour de l'astrologie serait donc plus facile à appréhender, épistémologiquement, que ne le serait le corpus astrologique dans son ensemble. Une discipline peut en effet se constituer autour d'un savoir qui lui-même n'aurait pas trouvé ses assises... De proche en proche, pourrait-on ainsi relier les domaines les uns par rapport aux autres: le plan politico-religieux dont dépend largement le texte prophétique relève, à son tour, d'autres paramètres plus ou moins bien identifiés, liés probablement, jusqu'à un certain point, à des facteurs socio-économiques et ainsi de suite.

En d'autres termes, l'histoire de l'astrologie souffrirait des mêmes maux que l'astrologie elle-même. De la même façon que l'astrologie ne serait parvenue que de façon très ponctuelle à relier au mouvement des astres une quelconque chronologie événementielle attestée en dehors de son propre champ, l'histoire de l'astrologie, pour sa part, la plupart du temps, n'existerait qu'en circuit fermé. En dehors du fait que la production astrologique passe par le truchement de libraires généralement connus par ailleurs - relevant ainsi évidemment de l'histoire du livre - on voit mal à l'heure actuelle comment assoler le texte astrologique sur une assise interdisciplinaire. Nous avons voulu que l'histoire du prophétisme échappât à un tel état de choses en montrant, dans un grand nombre de cas, que la corrélation entre prophétique et politique, pour une période où l'information est à la fois riche et datée - celle qui concerne en gros cinq siècles depuis les incunables jusqu'à l'Entre-deux-guerres, laissant de côté les cinquante dernières années - pouvait être mise en évidence à la fois par des rapprochements de dates et par des convergences de signifiants. Parfois la tâche se révéla simple car le texte prophétique était suffisamment explicite et désignait des événements facilement sinon immédiatement identifiables, parfois, du fait même d'un genre qui procède de façon allusive et détournée, convenait-il de souligner des corrélations dont chaque lecteur appréciera, comme il l'entendra, la pertinence, l'important étant, du fait même de la quantité de données ainsi brassées, l'impression d'ensemble, étant entendu que, pour diverses raisons, la démonstration n'a pas toujours la même rigueur. Elle ne se fonde pas sur le même type d'argument. Le fait même que le texte prophétique n'est fixé pas nécessairement sur son environnement nous aura permis de considérer le contexte politique comme une constante peu ou prou indépendante et dont il dépendrait largement. Telle est donc le principal objet de notre thèse, ce qui explique qu'à certains moments, notre propos pourrait se réduire à un recensement quelque peu fastidieux de textes qui se situent dans une certaine difficulté dans le temps où ils paraissent tandis qu'à d'autres, nous avons été conduits à élaborer des raisonnements plus ou moins longs complexes et qui pourront d'ailleurs être jugés parfois assez laborieux.

### *L'importance du chiffre*

Si les mots relient - avec quelle ambiguïté! - les hommes - dans une intercompréhension molle - les chiffres, en revanche, appartiennent, selon nous, au monde de l'action. La mise en place de calendriers, la fixation des heures, des numéros d'accès, l'existence de poids et de mesures, l'argent, tout système alpha-numérique...telles sont les conditions nécessaires pour qu'une société puisse gérer les différences individuelles et indexables de ses membres. Les mots entrent dans le champ scientifique, dès lors qu'il s'agit de compter, par exemple, le nombre d'unités identiques, de signifiants superposables, au sein d'un corpus de textes. Le plan géographique, également, introduit des éléments "objectifs" à condition de constituer des cartes où les lieux sont fixés de manière non univoque: que? Varennes Nostradamus visait-il dans son fameux quatrain? Un rendez-vous en un endroit et en un jour et à une heure donnés - on ne peut pas être en plusieurs lieux du même nom en même temps - un rassemblement, politique ou sportif, mondain ou guerrier, académique ou festif, n'est-ce pas là - aussi dérisoire et arbitraire cela puisse sembler pour la Nouvelle Histoire - l'expression et la preuve des plus indiscutables d'un consensus minimal? Et en même temps, comme il est facile métahistoriquement, après coup, de créer de faux événements - notamment dans l'édition - qui ne se sont pas déroulés, à la date et au lieu indiqués! L'historien n'a pas à être tel un huissier de justice, trop souvent manipulé par son client, qui ne constaterait que ce qu'on veut bien lui montrer.

Cependant, dès que le prophète - et plus généralement tout discours qui serait perçu comme *annonciateur* - favorable ou non, trouve une certaine validation, il importe de mettre en évidence que ce qui est arrivé était "écrit" (*mektonb*), que cela n'a pas eu lieu par hasard, d'un coup de dé, même et surtout quand cela semble avoir été le cas.

### *Histoire du prophétisme, le prophétisme dans l'Histoire.*

Le prophétisme n'est pas un simple discours en boucle comme pourrait l'être l'alchimie, il est en dialectique avec une certaine réalité politique tout comme l'astrologie est liée à l'astronomie, comme le franc le fut à l'étalon-or. De même qu'on ne peut changer le fait que telle

configuration planétaire a lieu à telle époque et non pas à telle autre, de même, l'événement politique est-il daté. Et si on peut faire dire aux mots ce que l'on veut, ou plutôt ce que l'autre veut entendre - dans tous les sens du terme - en revanche, on ne peut changer un chiffre qu'en modifiant le texte matériellement. C'est pourquoi, notre travail accordera une importance centrale à toute fixation d'échéance, qui relève évidemment de la chronématique. De la même façon, tout texte, lui aussi, est souvent porteur de dates inscrites en son sein, notamment en ce qui concerne l'imprimé; celui-ci nous retiendra davantage que les manuscrits du fait même de la reproduction ponctuelle à l'identique qui diminue la marge de manœuvre de la retouche, par comparaison avec le manuscrit: il n'est guère aisé de prélever quand un manuscrit a été définitivement achevé, et le critère de l'écriture du scribe est très relatif puisque le même scribe peut compléter son propre travail ultérieurement, de façon artisanale. Il y a dans le processus de l'imprimé quelque chose qui relève de l'accouchement irréversible. L'existence de faux ne saurait pour autant disqualifier le texte imprimé dans sa globalité, dès lors que l'on travaille sur le quantitatif, dans la multiplicité des documents; c'est leur pénurie, c'est la prise en compte d'un corpus trop maigre, qui accroît, pour le chercheur, le risque de manipulation dont il pourrait être victime de la part d'un auteur ou d'un éditeur.

Le prophétisme partage également le chiffre avec l'arithmologie, laquelle, sans nécessairement de préoccupation divinatoire, introduit dans un discours des articulations numériques - par exemple la Trinité chez les chrétiens - qui lui confèrent une nouvelle dimension. Dumézil a axé une partie de ses travaux sur le nombre trois.

Comment constituer un tel corpus? En partant des outils modernes de recherche, nous dirons qu'il s'agit de déterminer un certain nombre de mots et de servir à explorer systématiquement les collections générales conservées dans un certain nombre de bibliothèques, pourvu que leurs catalogues aient été numérisés, avec des titres aussi complets que possible. Le temps n'est plus où l'on pouvait se fier aux fichiers "matière" consciencieusement établis par les bibliothécaires. C'est ainsi que nous dirons que notre corpus pourrait être circonscrit pour une grande part par les mots, noms propres susceptibles de figurer dans le titre, et expressions suivantes figurant au titre d'un ouvrage<sup>1</sup>: prophète(s), prophétie(s), prophétique(s), prophétisé(e)(s), prophétisme, prédiction(s), prédit(e)(s), révélation(s), fin du monde, derniers temps, accomplissement (s), astrologie(s), astrologique(s), événement, avenir, naissance, natalité, progностication(s), prévision(s), prévu(e)(s), conjecture, révolution(s) des empires, comète(s), éclipse(s), planète(s), Jupiter, Saturne, astre(s), horoscope(s), zodiaque, bélier, taureau, Satan\*, Malachie, Cagliostro, Orval, Nostradamus, Livre de Daniel, Apocalypse, antéchrist et antichrist, (sainte) Brigitte, Henri V, Merlin, mirabillis, conjuration, le rappel (retour) des juifs (d'Israël), protocole\*, Paray le Monial etc. Bien entendu, nombre d'ouvrages relevant de ces mots ne seront pas pertinents pour notre recherche et il est d'ailleurs intéressant d'étudier les autres usages ne relevant pas du prophétisme dans le champ religieux, politique, médical, pictural, poétique etc.

Face à un vaste corpus prophétique - que seule une très grande bibliothèque ou une ville-bibliothèque comme Paris permettrait de constituer au quotidien<sup>2</sup>, accumulant les textes pour l'avenir, à toutes fins utiles - s'étendant du XIII<sup>e</sup> siècle, annoncé par Joachim de Flore comme le temps du Saint Esprit jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, marqué par l'Ère du Verseau, il convenait de mettre en place un *métatexte* adéquat, offrant sa propre organisation. En fait, il n'existe pas de plan idéal car notre travail exigeait de constants renvois, des aller-retours et des répétitions, le support convenable pour gérer l'hypertexte serait probablement le CDROM, le "multimédia", permettant de produire un document, une page de texte, de comparer les pièces du dossier, de sérier les arguments, à partir de chaque entrée, bref de réorganiser, de redistribuer l'ensemble du travail par rapport à chaque investigation du lecteur.

### *Le prophétisme français*

Comment apprécier la place du texte prophétique en France? Certes, le corpus que nous avons réuni est vaste mais n'est-ce que cela représente exactement? Il y a une certaine permanence du discours prophétique, sur la longue durée, il y a une forme d'interaction entre le politique et le prophétique mais de quelle ampleur? En réalité, nous importe avant tout la valeur heuristique de cette recherche.

1 Sur ordinateur, on peut procéder par troncature en complétant par un astérisque.

2 Il convient cependant de rappeler les graves lacunes des bibliothèques parisiennes, notamment en ce qui concerne le corpus nostradamique, comme on peut l'observer en lisant le *Répertoire Chronologique Nostradamique* de R. Benarra (1990). En revanche, dans le nouveau site Tolbiac, la base BN Opale plus qui inclut depuis septembre 98 le fichier dit des anonymes, permet de constituer un tissu bibliographique de plus en plus serré.

Selon l'historienne américaine Marjorie Reeves (1969, p. 320), le joachimisme et ses avatars n'accorderont une place importante à la France qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle. Le royaume aurait été le principal bénéficiaire du Grand Schisme. En effet, si deux papes s'affrontent, l'un à Rome, l'autre à Avignon, ne convient-il pas que ce soit également le cas pour les Empereurs? Se met ainsi en place une dualité opposant Rome et l'Allemagne à Avignon et la France. Un courant prophétique illustré par un Jean de Roquetaillade, militera en faveur de la victoire du pape angélique d'Avignon et du roi des lys et annoncera la déconfiture antéchristique du pape de Rome et de son complice, l'Aquila germanique. Il y a eu *translatio imperii*, passage de relais, ce qui est également une forme de recyclage des textes qu'il suffit parfois de placer dans une autre perspective. On verra, bien plus tard, avec la dynastie Bonaparte, à quel point l'Aigle serva, au XIX<sup>e</sup> siècle, identifié à l'empire français, ce qui provoquera des problèmes de relecture des textes.

De la sorte, notre étude débutera au XIV<sup>e</sup> siècle, qui correspond à l'émergence d'une nouvelle dynastie, celle des Valois. C'est ainsi que le *Mirabilis Liber* reprendra, non sans quelques retouches de dates, au XVI<sup>e</sup> siècle une pièce de Jean de Bassigny qui fait référence à la captivité du deuxième Valois, Jean le Bon, à la suite de la défaite de Poitiers (1356). Cette pièce sera encore reprise à la Révolution de 1789 sans parler des lendemains de Pavie.

### *Un genre littéraire*

La littérature prophétique obéit à un certain nombre de règles. Elle est à l'évidence une transposition du champ politique dont elle se nourrit tout comme l'oeuvre reflète peu ou prou le vécu, à un niveau ou à un autre, d'un écrivain. Pour faire image, nous dirons que l'événement politique accompli ou envisagé constitue la musique sur laquelle le discours prophétique s'articule, à la façon, toutes proportions gardées, dont l'astrologie s'agence par rapport à l'astronomie. On dira que la transformation, souvent minime, ainsi apportée relève avant tout des temps grammaticaux: le passé, le présent et le futur s'en trouvent bousculés. Ce qui est déjà accompli historiquement y est présenté comme à venir, ce qui n'est pas encore accompli et ne le sera peut-être jamais relève souvent du présent. En fait, ce qui nous semble caractériser ce genre littéraire, c'est le mélange de ce qui est connu et de ce qui ne l'est pas, on pourrait parler de *politique-fiction*. Le rapport au temps est également marquant lorsque l'on aborde la date affichée de publication: pour mettre au futur ce qui est déjà passé, la seule solution est d'antidater le texte.

À un certain stade de mûrissement du texte - qui l'éloigne de sa "pureté" originelle - lorsque les décennies voire les siècles auront passé, le texte prophétique acquiert une patine qui relativise ses conditions d'émergence première pour ne plus se situer que dans un futur supposé rééditer des événements ou des attentes déjà révolus. On conçoit ainsi que le rapport signifiant-signifié se manifeste ici d'une façon singulière.

D'une certaine façon, le texte prophétique s'apparente au texte juridique: l'un comme l'autre, dans le cadre d'une formalisation spécifique, sont solidaires des évolutions politiques et sociales, notamment pour ce qui est des traités internationaux, susceptibles de diverses interprétations et se projetant vers l'avenir, avec plus ou moins de bonheur. On notera que l'on parle par ailleurs du *jugement*, du verdict, des astres mais aussi du Jugement Dernier. De même qu'une Charte doit être périodiquement amendée - un contrat peut s'enrichir d'avenants - de même un texte prophétique, de façon plus subreptice, sera insensiblement retouché. On pourrait également soutenir, sans trop d'exagération, que l'astrologie sous-tend le prophétisme comme le droit constitutionnel encadre l'activité politique.

### *Incidence du prophétisme*

Trop de travaux consacrés au prophétisme n'appréhendent celui-ci que dans une volonté de se perpétuer. L'histoire de l'astrologie est certes celle de la survie d'une certaine littérature. Mais de telles approches sont quelque peu réductrices. Ce qui nous a intéressé dans le texte prophétique, c'est son instrumentalisation à des fins politiques et non pour lui-même; ceux qui participent à sa production et à sa reproduction - l'un ne va pas sans l'autre - ne visent pas seulement à défendre les intérêts pérennes d'un ne sait quel prophétisme; il existe bel et bien des enjeux politiques à mettre en évidence. Il convenait donc de désenclaver ce domaine à la fois par son incidence sur un champ social plus ample et à la fois par sa contribution à une réflexion concernant l'histoire des textes en général. Il ne s'agit pas tant pour des générations d'exégètes de prouver que "Nostradamus avait raison" mais de tirer avantage de cela pour agir sur les événements à venir.

Il n'est pas certain que nombre d'historiens n'aient pas un préjugé défavorable à l'encontre du prophétisme, dont ils tendraient à minimiser le rôle. Mais ce faisant, ne risquent-ils

pas de fragiliser certains de leurs travaux? Il en serait de même pour l'astrologie qui fait partie de ces domaines que l'on voudrait marginaliser<sup>1</sup>, alors qu'elle a joué, en son temps, un rôle déterminant tant dans l'histoire des religions que des sciences. Non seulement le passé ne s'évacue pas si aisément mais en outre les moyens d'appréhender le monde sont eux aussi récurrents, s'inscrivent, en dépit des contingences, dans une tradition.

### Annexe du plan

Il conviendra de distinguer entre texte prophétique et prophétisme, notamment en ce que nous accordons la plus grande importance à la récurrence des mêmes textes, à la description d'une certaine tradition. Nous pensons que Jean Delumeau (1993), pour sa part, aura davantage traité la question du prophétisme, ce qui le conduit à s'intéresser, pour l'époque moderne, à des auteurs que nous avons parfois laissés de côté bien qu'ils puissent user des mots "prophétie" ou "prophétisme" quand ce ne sont pas des utopistes sans véritable culture prophétique. Ce n'est pas un mot ou une attente qu'il nous intéresse de suivre, dans la longue durée, mais bel et bien un assez lourd *corpus* de textes, une littérature fortement codifiée.

Il ne s'agit pas moins d'un ensemble d'un seul tenant qui s'est développé de proche en proche, en ménageant le maximum de passerelles au sein de l'ensemble. La période que nous couvrons s'étend ainsi  *grosso modo*  sur cinq siècles et demi du Grand Schisme d'Occident à la Grande Guerre.

Nous avons organisé notre travail en trois Livres, chacun comporte notamment une étude assez approfondie de deux sommes astro-prophétiques: le Livre I avec la prophétie des papes de saint Malachie et les *Protocoles des Sages de Sion*, le Livre II avec le *Mirabilis Liber* et la prophétie d'Orval, le Livre III avec le *Kalendrier et Compost des Bergers* et les *Centuries de Nostradamus*. Six ensembles sans véritablement d'auteur clairement défini - même dans le cas de Nostradamus, on le verra - et qu'il faudrait qualifier de collectifs, à la fois dans le temps et dans l'espace. Nous couvrons avec ces textes une période qui s'étend au minimum de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (le *Kalendrier*) au début du XX<sup>e</sup> (les *Protocoles*) mais autour de ceux-ci aboutissent ou dérivent tant d'autres documents que nous aborderons également d'une façon ou d'une autre 2.

### Textualité, contextualité.

En ce qui concerne les deux premiers Livres, nous avons privilégié la continuité religieuse et politique en France, selon deux approches à la fois parallèles et convergentes sur la longue durée. En revanche, dans le troisième livre, nous avons avant tout voulu étudier un texte - les *Centuries* - dans sa période de formation, soit pour l'essentiel autour des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles alors que sa "fortune" est déjà largement abordée au cours des deux premiers Livres.

On dira que les deux premiers volets sont plus axés sur la contextualité, c'est à dire sur la production de texte prophétique à l'occasion d'enjeux politico-religieux successifs et dans ce cas l'accent n'est pas mis sur un texte prophétique en particulier mais plutôt sur la tendance d'une époque à se refléter dans la littérature prophétique. Précisons qu'il ne s'agit pas de se contenter d'affirmer vaguement que le prophétisme se développe en périodes de troubles mais de montrer comment il s'inscrit dans une certaine historiographie.

Dans le troisième volet, il s'agit davantage de textualité, c'est à dire de la vie d'un seul et même texte se nourrissant de situations contextuelles pour les transmuter en quatrains oraculaires hermétiques. Déconstruction des sources et des signifiés pour permettre à l'interprète, idéalement, de se plonger dans un monde à venir. Tel était le pari d'un Michel de Nostredame. Le mot *Prophéties* qui est celui de son oeuvre avant qu'on ne la désigne par sa présentation sous forme de centuries, du fait même de son pluriel, indique son éclectisme. Il n'est pas question ici d'une prophétie et encore moins de la prophétie. Il n'y a pas nécessairement à y chercher, comme dans le recueil, de foyer central. Ce sont plutôt des textes à méditer en se mettant dans un certain état décrit dans les premiers quatrains:

"Estant assis de nuit secret estude  
Seul reposé sur la selle d'aerain  
Flamme exigue sortant de solitude  
Fait prospérer qui n'est à croître vain" (I, 1)

Il nous semble que l'astrophile de Salon n'est pas ici en train de nous expliquer comment il a produit ses quatrains mais plutôt comment il convient de s'en imprégner...

<sup>1</sup> Voir Halbreann 1985.

<sup>2</sup> On compensera l'inconvénient d'une certaine dispersion des données grâce à notre index et notre bibliographie chronologique des sources.

## *Les vaticinia novorum prophetarum*<sup>1</sup>.

Période de clivages, de ruptures, d'éclatements tant dans l'espace que dans le temps politico religieux - la Réforme, la Révolution - que le prophétisme scripturaire met en évidence, lui-même bouleversé par un néoprophétisme. Ce nouveau prophétisme cohabite avec l'ancien, lui conférant ses lettres de noblesse - tout homme marqué par la civilisation judéo-chrétienne se fait une certaine idée de ce qu'est une prophétie, ce qui suffit à engager la relation avec tout texte qui se veut - par son style - ou qui est dit - par son titre - prophétique; quant à l'astrologie, son statut évolue au cours des siècles dans son rapport avec l'astronomie et avec la science officielle et reconnue.

Le prophétisme n'est-il pas au service d'un camp contre un autre? La victoire de l'un - problème classique en astrologie - est la défaite de l'autre. Inévitable diabolisation qui peut faire que 1000 ans de bonheur puissent être vécu par l'adversaire comme 1000 ans de malheur. Pour l'historien, il conviendra de mettre en évidence la façon dont ces lignes de démarcation méditent certains aspects des textes, lorsque les mêmes sources sont revendiquées de part et d'autre, des ennemis de la papauté romaine jusqu'à ceux de la Révolution française.

Précisons que l'histoire du *texte prophétique* s'intéresse à des documents qui ne retiendraient pas normalement l'attention de l'historien du prophétisme, tant il est vrai qu'un texte peut se construire à partir de données appartenant à une toute autre sphère: les sources peuvent être *a priori* étrangères au prophétisme proprement dit. De même, l'intérêt pour des corpus prophétiques étrangers est plus important pour l'historien des textes prophétiques que pour l'historien du prophétisme lié à une région donnée: même si nous nous concentrons sur le domaine français, nous n'en sommes pas moins contraints d'examiner les tenants et les aboutissants des textes qui marquent le prophétisme français.

Nous avons donc jugé bon d'organiser la présentation de nos travaux autour de trois pôles: le prophétisme dynastique dont la vocation est d'assurer, avec plus ou moins de bonheur, la continuité de la royauté en France, avec la montée d'un antimonarchisme, le prophétisme antéchristique qui ne cesse d'introduire une tension plus ou moins déstabilisatrice au sein de la société française, conduisant à un antiprotestantisme se muant en antisémitisme, et le prophétisme centurique, enfin, qui fournit un nouveau corpus spécifiquement français, face à l'exégèse des Ecritures.

Iconographiquement, trois arcanes majeurs du tarot symboliseront ces volets: le pape, le chariot et l'hermite. Le pape qui est en ligne de mire de toutes les hérésies, souvent assimilé à l'Antéchrist, le roi très chrétien qui tente d'exister entre le pape et l'empereur, l'hermite, le mage (de Salon) qui incarne la naissance d'une nouvelle "tradition" prophétique qui perdure jusqu'à nos jours.

### *Les deux âges d'or.*

Deux périodes nous apparaissent comme des scènes relativement privilégiées pour ces trois personnages. Le XVII<sup>e</sup> siècle - depuis la Ligue jusqu'à la Révocation de l'édit de Nantes - parce qu'il est secoué par une très grave crise dynastique liée au demeurant à l'émergence de la Réforme et aux guerres de religion, parce qu'il est marqué par le prophétisme réformé autour de l'an 1689, parce qu'il met en place le canon nostradamique. Le XIX<sup>e</sup> siècle - de la Révolution de 1789 à la Grande Guerre - parce qu'il est celui des révolutions qui affectent l'institution delphinienne, qu'il est la proie de conflits aigés que l'on avait voulu refouler au nom de la laïcité - on pense à l'Affaire Dreyfus - et parce qu'il correspond à une effervescence prophétique liée en partie au sort de la papauté, menacée par l'unité italienne.

### *Programme, recueil, oracle.*

Nous avons décidé d'articuler la présentation de notre travail autour de trois expressions: le programme, le recueil et le canon.

Le programme, c'est le plan, celui prévu par Dieu, le scénario qui doit s'accomplir mais aussi le programme de subversion tel qu'il est censé apparaître dans les *Protocoles des Sages de Sion*. C'est enfin le plan de la Création, celui des astres, des grandes conjonctions, des révolutions: l'humanité serait ainsi programmée.

Le recueil, c'est l'utilisation de divers textes aux origines diverses, tous marqués en l'occurrence par le prophétisme, au service d'une cause, à laquelle il conviendra de les soumettre en les réorientant en conséquence. C'est notamment le cas du *Mirabilis Liber*.

---

<sup>1</sup> *Liber de magna tribulationibus in proximo futuris. Completus a C. Theolophoto ex vaticinis novorum prophetarum Beati Cirilli etc.*



L'oracle, c'est une patole souvent obscure, inspirée, exigeant des interprètes pour en tirer des présages. Nous pensons évidemment aux Centuries de Nostradamus.

#### *Livre I Le prophétisme gallican. Le programme.*

Dans ce premier volet, nous suivons pas à pas un certain enseignement de la haine et du mépris qui se constitue autour du mythe de l'Antéchrist, volontiers associé à la papauté et qui aboutit en quelque sorte aux *Protocoles des Sages de Sion*<sup>1</sup>, passage de l'antijudaïsme à l'antisémitisme.

Le véritable enjeu nous semble en effet, en instrumentalisant le prophétisme, celui d'évacuer de France les influences étrangères, tant ultramontaines - qui aboutissent à la révocation de l'édit de Nantes - que juives. Le protestantisme, qui prône l'usage du français contre celui du latin, se servira du prophétisme pour préserver le champ clos du Royaume. Le jansénisme poursuivra cette tendance gallicane.

#### *Livre II Le prophétisme delphinien. Le recueil.*

Dans ce deuxième volet, nous aborderons la façon dont le pouvoir royal en France, à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, a été sous-tendu par un courant prophétique, comment les différentes crises de succession dynastique, les révolutions, l'ont alimenté.

Notre propos s'organisera autour du recueil prophétique, depuis le *Mirabilis Liber* jusqu'à la *Fin des temps* d'un Collin de Plancy, trois siècles plus tard.

Quête impériale des rois de France qui n'aboutira qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, et ce paradoxalement au lendemain d'une Révolution qui met quelque temps hors jeu les héritiers des Capétiens.

Dans quelle mesure le prophétisme se mit-il au service des intérêts de la monarchie française avant et après la Révolution, c'est ce dont il sera ici débattu.

Le recueil se veut constitué de textes dont les sources restent mystérieuses mais dont la signification, du fait d'un décodage préalable, est supposée immédiatement accessible pour le lecteur averti.

#### *Livre III Le prophétisme centurien. L'oracle.*

Dans ce troisième volet, nous serons en présence de la grande somme du prophétisme français, dont nous décrivons la genèse et les avatars, la formation du canon et l'exégèse. C'est la dimension littéraire qui ressortira au premier chef. Genèse d'une somme prophétique majeure dont nous suivons les étapes jusqu'à la cristallisation du canon. Il n'en reste pas moins que Nostradamus, au prix d'un encodage, a moins voulu proposer un texte en lui-même explicite qu'un oracle invitant à la divination celui qui s'y sent apte.

Trois "livres", donc, qui, en gros, abordent chacun, tour à tour, les mêmes périodes sous des angles différents, religieux, politique, littéraire.

#### *Le critère linguistique*

Notre travail est certes centré sur la France mais il prend en compte les textes parus en langue française en dehors des frontières du royaume: le texte rédigé en langue française n'est pas pour autant nécessairement français sur un plan politique, il peut aussi émaner ou du moins concerner les maisons d'Anjou - on pense à Charles d'Anjou dans les années 1270 - ou de Bourgogne - dont est issu un Charles Quint - aux intérêts ne convergeant pas nécessairement avec ceux de la France, *stricto sensu*. Mais cette ambiguïté même, cette incertitude, résument assez bien le climat général du présent travail, fondé sur une mise en cause de repères par trop obscurs et univoques: emploi d'une langue, mention d'une date, d'un lieu d'édition, d'un auteur, notamment.

Dans bien des cas, les sources sont allemandes ou italiennes voire d'expression française "externe" et nous nous interrogerons sur les aléas des traductions et autres équivalences<sup>2</sup> qui doivent se conformer aux intérêts du Royaume alors que les textes d'origine lui sont parfois hostiles. Il nous a donc paru essentiel de décrire par le menu certaines sources étrangères tout comme il nous importait de suivre un texte français au sein d'autres cultures, autant d'enjeux chorématiques passant tôt ou tard par des changements d'époque. Il est clair que les aménagements politiques croisent ceux qui sont liés à une époque donnée: c'est ainsi qu'un

1 Voir Norman Cohn (1992). *Histoire d'un mythe. La "conspiration" juive et les protocoles des Sages de Sion*

2 On peut chercher des équivalents au sein d'une même langue, par le biais des synonymes

texte hostile et défavorable à la France ne saurait *a priori* être accepté dans le Royaume qu'au prix de quelque ajustement, on pense notamment à la prophétie attribuée à Sainte Brigitte; il est plus facile de changer en positive une phrase négative que d'en concevoir une toute nouvelle et la retouche passera plus inaperçue qu'une greffe.

La part de l'erreur involontaire, repérable en étudiant les sources du texte ou ses états antérieurs<sup>1</sup>, s'avère ici singulièrement limitée par rapport à celle de la retouche délibérée. L'erreur fait certes du copiste, ou du typographe, un des agents de la transmission du texte. Nous avons rencontré des erreurs de dates de publication qui n'étaient pas nécessairement volontaires.

Cela dit, quand erreur il y a, dans les cas qui nous intéressent dans le présent travail, elle serait d'appréciation et serait plutôt à rechercher chez les bibliographes ou chez les historiens des textes. Mais ce sont là surtout erreurs de méthode.

D'où une ambiguïté plus ou moins entretenue entre ce qui a été voulu et ce qui ne l'a pas été: ligne sautée, contre-sens lié à certaines similitudes etc, d'une part et passage gênant, susceptible de troubler la communication avec un public donné, supprimé, interpolation permettant de faciliter certains rapprochements etc, de l'autre. Mais les contrefaçons sont plus ou moins adroites et c'est par leurs imperfections, notamment quand les ajustements ne sont pas systématiques, qu'on peut les repérer. Il reste qu'il est très facile de corriger une "erreur", il suffit généralement d'un remaniement minimal: or, une prévision qui ne s'accomplit pas ne peut-elle être considérée, à tout prendre, comme relevant d'une erreur d'appréciation?

Dans tous les cas de figure, à la racine de l'erreur, il y a interférence entre l'équation de l'agent de transmission et le texte, qu'elle soit erreur de traduction liée à un rapprochement douteux, occasionnant une déperdition de sens, ou qu'elle soit une volonté de conférer à un texte un surcroît de sens, un *sursens*, ayant pour objet de forcer l'attention d'un certain public. Mais parfois, les rôles ne peuvent-ils, d'ailleurs, s'intervertir, le prétendu sursens, vieillissant mal, aboutissant au non sens et le faux sens, en revanche, finissant par avoir valeur heuristique?

Il y aurait donc une *arborescence* du texte avec ce que cela implique à la fois de diversité et d'unité. Tant il est vrai, en effet, qu'on peut assez aisément remanier un texte en lui faisant dire tout autre chose, notre *corpus* s'en trouvera, en fin de parcours, singulièrement rétréci dans la mesure où l'on use et abuse du recyclage, se contentant d'appliquer quelque vernis. Mais cette réduction ne sera pas due à une insuffisance, à une pénurie, du *corpus* mais au contraire à sa richesse qui permet de faire apparaître des passerelles et ainsi d'unifier l'ensemble. Il importe en tout cas de ne pas tomber dans une économie malthusienne qui conduirait à considérer les textes qu'on a sous la main comme constituant un ensemble qui se suffit à lui-même, ce qui a encouragé le développement d'un certain structuralisme, associant curieusement approche étroite du document et comparaisons approximatives et lointaines. Il semble que dans nombre de cas, l'on tente de remédier à la carence, plus ou moins objective, de documents historiques, par des observations d'ordre général et intemporel.

Trop souvent, un *corpus* insuffisamment constitué aboutit à des appréciations erronées: on attribue alors à un texte donné, paru dans un certain cadre, une valeur ajoutée qui était propre à une version plus ancienne, et dès lors on ne peut déterminer l'élément textuel nouveau à mettre en rapport avec le contexte de l'époque, ce qui aboutit à des réflexions infondées<sup>2</sup> et donc à un piètre ancrage.

Le texte, dès lors que l'on admet qu'il s'agit d'un *continuum* plus ou moins protéiforme, au même titre qu'une langue ou un État, ne saurait être circonscrit dans une quelconque ponctualité; autrement dit, son rapport avec une période donnée est sous réserve d'inventaire; il ne s'agit pas de voir dans un texte le reflet d'une époque où il serait attesté mais de rechercher ce qui dans le texte en question pourrait se trouver en relation, en intersection, avec la dite époque, faute de quoi l'on tomberait dans l'anachronisme. Une telle rencontre ne pourrait d'ailleurs concerner qu'une *frange* du texte, si l'on fait la part des pesanteurs linguistiques, stylistiques, structurels et autres.

Notre approche du texte prophétique se situe notamment dans une mise en évidence des éléments du texte qui sont censés avoir interpellé le lecteur à un moment donné. Le genre prophétique relève largement de la communication et en cela il convient de prendre en compte une certaine *disproportion* entre un espace textuel (chorématique) plus ou moins ample et un message ponctuel (chronématique), souvent très succinct mais chargé de sens, au moment où il se fait connaître. On trouve le même décalage entre une langue, prise dans toute sa complexité et diversité, et l'impact d'un propos dans une situation spécifique.

1 Voir Halbronn 1994 I et Halbronn 1990

2 Voir plus loin notre critique de la thèse de Veenstra (1997) à propos de la pronostication d'Alfred Sant

La culture européenne semble beaucoup moins diversifiée en profondeur qu'il n'y paraît. Même les langues sont souvent très proches, quand on a fait la part des systèmes chorématiques permettant à chacune de préserver sa spécificité.

Selon nous, toute étude doit avoir des enjeux tant chronématiques que chorématiques, la mobilisation des informations s'articulant par rapport à un tel objectif. Autrement dit, l'analyse du texte ne prend son sens que dans une réflexion sur la mise en œuvre d'une structure structurante<sup>1</sup> face aux défis de la modernité et aux exigences de l'identité, c'est à dire de ce qui tend à se maintenir comme identique, par delà les avatars existentiels. Comme dans la théorie quantique, on ne peut au même instant décrire l'espace et le temps; ou bien l'on montre que le texte se veut actuel (chronématique), lié à un *Zeitgeist* ou bien l'on montre qu'il est repérable, qu'il perdure (chorématique). Paradoxalement, mettre en évidence une actualité, c'est situer le texte dans un espace et insister sur la pérennité de sa structure, c'est le saisir dans le temps.

Pour illustrer notre propos, prenons le cas de l'histoire de l'astrologie. D'une part, l'astrologie a été présente au Moyen Âge et à la Renaissance dans un ensemble très large de textes dont la vocation n'était pas spécialement astrologique, on pense aux traités médicaux, elle a joué, pendant une longue période, le rôle de dénominateur commun entre des disciplines fort diverses. D'autre part, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, elle a intégré de nouvelles découvertes astronomiques liées au système solaire -Uranus découvert en 1781, Neptune en 1846 etc, et ce faisant elle a dû modifier son système de relations planètes/signes pour pouvoir y accueillir ces nouvelles données<sup>2</sup>.

La recherche nous apparaît comme tributaire de six paramètres: la connaissance des langues qui accueillent le texte ou s'y réfèrent d'une façon ou d'une autre, la compréhension des doctrines sous-jacentes, l'exploration des éditions existantes, la maîtrise des événements contemporains de l'histoire des textes étudiés, la cohérence du métatexte élaboré par le chercheur de façon à mieux coordonner ses résultats, mais aussi la mise en place d'une certaine anthropologie: il est clair qu'une histoire du prophétisme ne s'écrit pas de la même façon, selon l'idée que l'on se fait de la faculté qu'a l'homme de prévoir, des moyens dont il dispose pour renouveler un discours, selon que l'on pense que l'on peut ou non valétiner contre son propre camp. Or, le prophétisme tend à brouiller la distinction entre passé et futur, celle-ci restant pourtant une clef essentielle de la datation d'un document, c'est probablement ce facteur qui aura sensiblement entravé voire hypothéqué épistémologiquement, la recherche historique en ce domaine. Nous avons choisi en quelque sorte une option zéro en ce qui concerne la capacité de l'homme à prévoir et en revanche, nous avons admis une très grande aptitude à la manipulation et au recyclage des textes<sup>3</sup>.

Toute progression dans l'un de ces registres - accès plus facile aux traductions ou aux originaux, prise en compte plus rigoureuse des systèmes utilisés (astrologie, calculs chronologiques), découverte de nouvelles éditions soit en explorant de nouveaux fonds de bibliothèque, soit en différenciant des exemplaires que l'on croyait identiques, plus grande capacité de recoupements des allusions à des personnages ou à des situations, décloisonnement des champs de recherche - tout cela est susceptible de faire avancer la quête textologique et de remettre en cause les reconstitutions et descriptions proposées.

Il ne suffit pas pour l'historien des textes de noter que telle œuvre réapparaît à telle époque mais il se doit de comprendre les raisons qui ont contribué à ce phénomène: raisons internes - le texte a-t-il été un tant soit peu modifié pour ce faire? - et externes - quels événements ont conduit à cette réactualisation, les deux points de vue étant intimement liés.

Il importe de s'interroger sur les rapports du texte avec un certain nombre de signifiés précis par de là la virtualité des signifiants: signifiés temporels d'un côté - telle situation politique à laquelle il est fait allusion de façon plus ou moins transparente - et signifiés structurels de l'autre - iogique d'un système sous-jacent, plus ou moins esquissé. Il convient aussi de faire la part des éléments déformants: propagande partisane ou corruption des données doctrinales. Autrement dit, qu'est-ce qui a changé dans le texte pour qu'il soit à nouveau accueilli et qu'est-ce qui a changé dans le monde pour que cela ait exigé quelque retouche ou du moins

<sup>1</sup> P. Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Ed. de Minuit, 1980, J. Duvignaud, *La genèse des passions dans la vie sociale*, Paris, PUF, 1990, Dubuisson *Mythologies du XX<sup>e</sup> siècle (Daménil, Lévi- Strauss, Eliade)*, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993. C. Lévi-Strauss, "L'avenir de l'ethnologie" in *Parcours donnés*, Paris, Plon, 1984, pp. 19 et seq. C. Ginzburg, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et Histoire*, Paris, Flammarion, 1989, pp. 139 et seq. U. Eco, *La lettre du faucon*, tr. J. Paris, Grasset, 1985.

<sup>2</sup> Voir J. Halbronn, "L'évolution de la pensée astrologique face aux découvertes des nouvelles planètes du système solaire (1781-1930). Actes du 10<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes, Nancy, 1978, sciences, fasc. V, pp. 145-156; Halbronn 1976, 1981 2, 1992 1, 1993 2, 1995 2.

<sup>3</sup> D'autres recherches souffriraient, au contraire, d'une trop étroite limitation de leurs présupposés anthropologiques.

quelque gloire? Si le texte prophétique était trop obvie, il ne pourrait être recyclé. Il n'y a pas tant, en vérité, d'anti-prophétisme qu'un contre-prophétisme: on rejette un texte pour les idées qu'il défend plus que pour les moyens dont il use.

La nécessité du travail sur la longue durée s'impose à l'historien des textes. Il doit être en mesure de remonter plusieurs siècles en amont du texte étudié mais aussi largement en aval, de façon à vérifier si le dit texte ne serait pas par trop marqué par une période postérieure et en cela suspect d'avoir été antidaté. Or, il nous semble que la *Nouvelle Histoire* n'a peut-être pas accordé assez d'importance au caractère pilote du linguistique et du textologique et s'en soit surtout remis à l'économique, à la climatologie etc. Non pas que Braudel n'ait pas désiré englober notre domaine<sup>1</sup> mais sans peut-être prendre vraiment conscience que celui-ci offrait un niveau de démonstration supérieur à celui de la plupart des disciplines des sciences humaines. Disons que pour lui, le salut venait d'ailleurs. Or, pour parler de "longue durée", encore faut-il être en mesure de prouver qu'il y a bien continuité d'un même processus...à moins de se contenter de dire que l'on étudie l'histoire des nations, des régions et que forcément celles-ci poursuivent leur existence. Pour nous, la longue durée ne saurait se réduire à oeuvrer au sein de la permanence des cadres - on serait presque dans le domaine du sophisme - mais à vérifier ce qui demeure, avec des outils adéquats<sup>2</sup>. Ce qui importe n'est-il pas avant tout de montrer qu'il y a bien continuité et sur quel plan et à quel prix? Autrement dit, la condition, de la continuité ne serait-elle pas ce que d'aucuns nomment l'événementiel au moins autant que l'inverse<sup>3</sup>? La poule et l'oeuf...Pour nous, la permanence, le maintien, apparaissent comme un combat qui n'est jamais gagné d'avance et dont il convient à l'historien de désigner les enjeux pour chaque génération. Si l'on prend l'histoire de l'astrologie, on observe certes une présence à travers les siècles mais s'agit-il d'une constante de longue durée dont il suffirait de signaler la récurrence ou bien convient-il de relever les solutions de continuité, le changement de statut, les artisans de son renouveau ou de sa décadence, d'une époque à l'autre? Faut-il rappeler que la continuité peut aussi, spatialement, passer par l'expansion ou au contraire la réduction d'un champ?

De même pour le texte prophétique - quand bien même se limiterait-on à la France - pour "faire" de la longue durée; il importe avant tout qu'il y ait mise en évidence de répétitions, de recyclages, de filiations et qu'il ne s'agisse pas non plus - du moins pour fonder ce type de recherche - de catégories vagues comme celle de "famille d'événements"<sup>4</sup>. L'histoire des textes - surtout s'il s'agit de textes à caractère politique - aurait vocation exemplaire à saisir, une fois enclenchés, les rouages d'un accouchement qui n'obéit pas nécessairement à des automatismes. La permanence se situerait en fait dans les exigences et les stratagèmes d'un ajustement incessant.

Il importe de se situer dans le champ du signifiant qui seul permet la superposition:

- A un premier niveau, on observe que tel mot est passé d'une langue dans une autre - ou tout simplement s'est maintenu dans une langue donnée alors que par ailleurs le monde se transformait sensiblement - et que le phénomène s'est répété, a été plus ou moins massif - on peut suivre le mot ou le groupe de mots à la trace, sans qu'il y soit question d'appréciation.

- A un second niveau, on observe que tel texte a été réutilisé, d'une époque à une autre, d'une culture vers une autre, sans qu'il y ait non plus matière à grand débat - par delà les nécessaires hypothèses sur certains chaînons manquants - sur l'ampleur du phénomène. D'où l'importance du concept d'*indexicalité* qui permet justement d'appréhender la continuité formelle dans la diversité des acceptions mais ce terme d'ethnologie<sup>5</sup> appartient-il au discours de la Nouvelle Histoire<sup>6</sup>?

1 Sur l'étude d'un système culturel, voir E. R. Curtius, *La littérature européenne et le Moyen Âge latin*, trad. de l'allemand, Paris, PUF, 1956; E. Braudel, "La longue durée", *Essais sur l'histoire*, 1969, repris in *Les ambitions de l'histoire*, op. cit., pp. 156-157.

2 Voir sur les limites de l'opposition structure conjoncture, J. Le Goff, "L'historien et l'homme quotidien", *Mélanges en l'honneur de E. Braudel*, II, Toulouse, 1972, repris in Carbonell, 1994, pp. 288 et seq.

3 Le contexte politique de l'Occupation, qui marque Braudel, rédigeant sa *Méditerranée*, peut certes être perçu comme l'espoir d'une continuité par delà les malheurs du temps mais l'on peut aussi y voir à quel point des acquis anciens sont à la merci de quelques échecs ponctuels.

4 E. Braudel, "Histoire et sociologie", Ch. IV de l'Int. du *Traité de Sociologie* de G. Gurwitsch, Paris, PUF, 1958, repris in

*Essais sur l'histoire*, 1969, et in *Ambitions de l'histoire*, op. cit., p. 182.

5 Voir notre DESS en Ethno-methodologie, Halbronn 1995-1

6 Braudel se plaît certes à noter que différentes disciplines, de nos jours, utilisent les mêmes mots, comme *structure*. "Histoire et sociologie", op. cit., p. 187.

### *La marge d'indexicalité*

*A priori*, le processus d'indexicalité pourrait fort bien être indécelable, puisque tout ne serait qu' affaire de sémantique, de morpho-phonologie ou d'alphabet, sans porter atteinte à un signifiant virtuel ou à un ensemble de signifiants<sup>2</sup> dont la structure se maintiendrait face à la conjoncture, pour employer une dialectique qui fut chère à la Nouvelle Histoire.

En réalité, il y a, selon nous, nécessité d'une certaine marge de manoeuvre, d'un certain ajustement, laissant quelques traces et modifiant aussi peu que ce fût le dispositif antérieur. A l'historien de repérer de tels aménagements qui permettent de faire passer un élément dans un autre champ, spatial ou temporel.

Le fait est qu'une telle modernisation du texte s'effectue souvent de façon assez sournoise. Il est hors de question pour celui qui a la tâche de remanier le document de le faire ouvertement: il faut que le texte interpelle le nouveau lecteur sans qu'il apparaisse comme de circonstance. Au détour d'une page, le lecteur qui feuillette l'ouvrage, doit se dire que tel passage est vraiment frappant: c'est le procédé de la carte biseautée; le paquet de cartes est comparable à un livre. Il importe que le lecteur s'arrête sur la "bonne" page, qui est souvent la dernière du livre ou d'un chapitre à moins que ce ne soit la première.

Pour notre part, nous estimons que la recherche doit conduire à formuler des hypothèses falsifiables - avec pour garde-fou une connaissance optimale des ouvrages conservés dans un maximum de bibliothèques - à s'engager dans une certaine virtualité du texte en s'émancipant, dans une mesure raisonnable, des documents disponibles qui sont plus un moyen qu'une fin pour atteindre une représentation globale. De même, l'Histoire événementielle reflétée par les textes - et singulièrement dans le champ du prophétisme - est également en partie virtuelle, en ce qu'elle relève souvent d'attentes chimériques, de tentatives qui ont fait long feu ou qui rétrospectivement apparaissent comme insignifiantes, avortées ou prématurées. C'est ainsi que le texte étudié peut être désenclavé. Mais est-ce le texte prophétique qui provoque l'attente, à un moment donné vers un autre moment donné? Mais alors qu'est ce qui donne son impulsion au texte prophétique? Est-ce le contexte politique? Et comment calmer et satisfaire une telle attente? Suffit-il de quelque signal qui fait retomber la tension?

### *Les frontières du texte*

Qu'est-ce au demeurant qu'un texte? On pourrait poser la même question pour une langue voire pour une nation, pour un homme. Il semble que l'on ne puisse saisir un texte que dans un *continuum*. Y-a-t-il un centre de gravité du texte? Il semble bien que l'essence du texte se situerait à l'intersection de son espace-temps existentiel, dans le va-et-vient, en quelque sorte quantique, entre les approches chronématique et chorématique. Si un texte ne peut être défini par son message mais par son médium, son support, celui-ci pouvant être modifié avec très peu de moyens - et on peut lui faire dire le contraire de ce pour quoi il a été conçu - de même une langue ne saurait être liée à un pays, à un groupe, tant les emprunts sont multiples, une langue pouvant fort bien servir des camps opposés. Selon nous, un texte ou une langue laissent ouvert la question du oui ou du non, du pour ou du contre, du pounce pointé vers le haut ou vers le bas: ce qui est essentiel - le positif (bien) ou le négatif (mal) - à un moment donné, sur le plan oraculaire, judiciaire - au sens des *Jugements* d'astrologie<sup>3</sup> - est un élément marginal pour l'histoire de ces *corpus* mais évidemment essentiel sur le plan existentiel et moral au sein d'une pratique donnée, pour tout ce qui concerne l'action par opposition à la connaissance. C'est ainsi que l'on passe insensiblement du positif au négatif, du passé au futur, du singulier au pluriel, du masculin au féminin, souvent par le plus infime changement morpho-phonologique - quasi-homonymie - alors que des mots aux significations à peu près équivalentes - synonymie - n'offrent aucun caractère de ressemblance.

La démarche biographique nous apparaît dès lors comme singulièrement périlleuse, lorsqu'elle se risque à décrire l'activité d'écriture d'un auteur. Que l'on songe aux biographes de Nostradamus (Brind'amour 199?) qui n'hésitent pas à insérer au coeur de leur propos une bibliographie très controversée, pour en constituer leur fil directeur. Cela dit, contester ou préciser la date d'un texte n'a rien à voir avec sa véracité: une contrefaçon peut rétablir une vérité, un document authentique peut se révéler un tissu d'erreurs. En revanche, en ce qu'il a d'événementiel, de contextuel, le propos biographique constitue un tissu aussi essentiel pour l'historien des textes que le bibliographique. En fait, le textologue ne saurait se désintéresser ni de l'identification des documents, ni du fil des événements.

1 Pour faire image, on pourrait penser à un aliment que l'on agrémenterait avec diverses viucets, assaisonnements ou garnitures.

2 Le texte serait une sorte de "bloc" signifiant.

3 L'astrologie divinatorie est le plus souvent dite judiciaire à la Renaissance.

### *Priorité au signifiant*

Les sciences humaines sont dans leur ensemble fortement liées à la *sécrétion* de texte. Il est souvent préférable de recueillir celle-ci, de la classer, de la répertorier plutôt que de projeter sur l'événement, l'individu, une méthodologie empruntée aux sciences de la nature, qui sont *a priori* muettes, conduisant ainsi l'observateur à plaquer ses propres catégories sans respecter le relief textuel qui s'est spontanément exprimé. Autant, il peut sembler dérisoire de faire *parler* la nature, d'y rechercher des signatures, des correspondances, autant le champ de l'humain exige-t-il un doigté sans lequel tout se dissout: le *respect* du niveau textuel - on pourrait parler d'une phénoménologie du texte - devrait permettre de réaliser de nouveaux rapprochements des plus féconds, dans des domaines où l'on restait dans une impasse, du fait même de la trop grande facilité à vérifier un modèle; l'histoire des textes - et ceux-ci ne se réduisent pas à des chiffres, chers à la Nouvelle Histoire - nous informe sur un *vécu* à restituer tel quel et qui doit primer sur le discours distancié et *a posteriori* de l'historien. Rien ne saurait être plus fâcheux qu'un chaînon manquant dont on n'aurait pas pris conscience et qui conduit à présenter une reconstitution, à une histoire fictive, avec des événements qui n'ont pas eu lieu car ceux-ci ne sont pas *donnés*, ils sont le résultat d'une recherche, voire d'une démonstration, d'où l'importance de l'étude, quand faire se peut, de la bibliothèque d'un auteur, pour éviter de lui attribuer des sources qui ne sont pas proprement les siennes, auxquelles il n'a pas, en tout cas, eu accès directement mais cette formule a ses limites. Nous incluons, dans la proxémique, le phénomène qui aboutit à ce que la source immédiate d'un texte ne soit pas nécessairement celle que l'on aurait pu supposer en bonne logique alors que c'est par un biais, parfois insolite, mais plus lié à l'univers culturel d'un auteur, que des éléments d'un texte lui sont parvenus.

Il importe de revaloriser le signifiant par rapport au signifié: l'élément aléatoire ne serait pas, selon nous, le signifiant, que l'on veut réduire à un simple moyen pour faire passer un message mais le signifié, accommodement permettant une communication jamais parfaitement maîtrisée: on sait ce qui est "dit", les mots qui sont employés, on ne sait jamais exactement ce qui est "pensé", ce à quoi il est fait référence. Tout au plus, peut-on signaler que le mot ne revêt pas tout à fait le même sens dans telle ou telle circonstance, pour tel ou tel locuteur. Mais, pour autant, faut-il passer outre le fait que c'est le même mot, la même formule qui reviennent? En fait, il nous semble que le signifié se glisse dans les interstices du signifiant par le jeu de commentaires, de retouches, d'interpolations: la valeur ajoutée au signifiant pour atteindre au plan du signifié ne serait pas uniquement mentale, elle serait manifeste dans le champ même du verbe. Pour faire image, nous dirons que le signifié constituerait comme une *ponctuation* du signifiant qui n'aurait plus le monopole du signe et inversement, le signifiant préserverait une certaine identité dans son rapport au réel. En d'autres termes, nous refuserions une topographie artificielle qui placerait tel le signifiant au niveau de la forme et là le signifié à celui du sens.

### *Le texte oraculaire*

La production d'un texte oraculaire - tant astrologique que prophétique ou tarologique - passe par une tradition, c'est à dire, en fait, par un ensemble bien défini de signifiants - mots, images - qui se prêteront à une infinité de combinaisons. L'astrologue redistribue infatigablement les mêmes mots mais au sein des discours les plus divers, une certaine terminologie d'origine astronomique-cosmographique (signes, planètes, maisons, aspects avec leur signification de base) pour accéder à une perception qui se voudrait ponctuelle (d'un événement, d'un individu). Celui qui s'exprime sur le plan prophétique recourt également à des textes qui empruntent à une certaine description du réel (récits historiques, données géographiques, autant d'accumulation de noms propres) et qu'il déconstruit et reconstruit pour accéder à une projection sur l'avenir, faite d'un passé transfiguré. Autrement dit, il y aurait - dans la parole sibylline - comme la transmutation d'un bagage connu - celui que l'enfant apprend à l'école et qui se trouve dans les manuels (grammaire, histoire-géographie - astronomie etc) - vers un savoir nouveau, qui n'est jamais que l'ancien éclaté, renversé. Autrement dit, notre propre travail de déconstruction n'aura d'égal que celui opéré par le mage. On pourrait inclure tous ces savoirs sous le nom de *philosophie*, au sens très large de la Renaissance, ce qui implique une certaine généralisation qui favorise l'accès au plan du signifiant, de la géométrie chère à Platon, et en revertant l'ordre du philosophe pour le réduire à du verbe aux possibilités démultipliées - ce qui ne veut plus rien dire peut tout dire - le texte oraculaire deviendrait *miroir* reflétant un réel qui lui est extérieur. Et le tour est joué, la boucle est bouclée.

## L'interprète

Il y a assurément un double processus interprétatif: interprétation du texte, certes, au regard de l'événement mais tout autant appréhension de ce dernier à partir d'une certaine grille de lecture.

Il importe de distinguer deux activités prophétiques: celle du faiseur de textes qui réalise ce processus kaléidoscopique à partir d'éléments empruntés au réel - à du signifié - et à l'autre bout de la chaîne, l'interprète qui associe cet entrelacs de signifiants à d'autres signifiés dont il a à rendre compte. Dans le cas de l'horoscope, précisons, tout de même, que l'interprète c'est le client et non l'astrologue. Pour nous est interprète celui qui a accès au réel, c'est à dire à un vécu - par opposition à un imaginaire n'échappant pas par ailleurs aux projections - et qui le relie à une certaine quantité de signifiants. L'astrologue n'est dans cette position que s'il se place en tant que citoyen du monde - comme en astrologie "mondiale" - mais dès lors qu'il prétend explorer la vie d'un individu "privé", il ne peut que lui passer le relais du sens. Or, l'astrologie ne rejoint le prophétisme que dans le premier cas de figure. On comprend la coupure épistémologique du passage d'une astrologie politique liée à une réalité connue de tous à une astrologie personnelle, dont l'information est confidentielle et par définition à deviner. Hiatus entre un réel vu de tous, et un individu secret, prétendant seul se connaître. Il y a là un certain dévoiement de la vocation de l'astrologie en tant que référence sociale.

Nous ne croyons guère aux prédictions à long terme: un texte qui paraîtrait et qui n'annoncerait que la fin du monde pour dans 500 ans serait *a priori* suspect; en fait, il ne s'agirait ni plus ni moins que d'antiprophétisme: "quand les poules auront des dents". A y regarder de plus près, on pourrait y trouver un pronostic à très court terme qui serait la véritable raison de la publication. Mais que se passe-t-il quand ce pronostic a "fait son temps" - réussite ou échec, peu importe? Un jour ou l'autre, les années passant, on découvrirait que ce texte annonçait une époque qui n'est plus si éloignée désormais. Ce qui semblait hors de portée - 1789 - l'An 2000 - et l'était tout à fait sciemment - est en train de devenir demain. Pour notre part, cette prophétie lointaine n'avait initialement qu'une vertu dilatoire et il convient de rétablir son statut au sein du texte dans lequel elle est apparue. La tentation est alors forte de rajeunir le dit texte, de le postdater, pour éviter que l'on se pose ce type de questions...

On serait ainsi passé de l'acte de baliser le futur à celui de rendre compte du passé. Quelle importance pouvait avoir pour l'astrologue de parler de l'Histoire révolue et archivée, seul le futur et les attentes collectives elles-mêmes offrant un créneau à occuper?. En passant à l'étude du sort de chacun, un nouveau champ d'exploration s'ouvrait certes pour l'astrologue mais qu'il aborderait avec des outils inadéquats tant qu'il ne pulserait pas - courant propre à l'astrologie contemporaine - dans le réel de son client pour décrypter le thème et non l'inverse, le cas extrême étant l'auto-horoscopie, où l'on devient son "propre astrologue", selon la formule de nombreux manuels du genre<sup>1</sup>. En fait, l'astrologue professionnel fait souvent obstacle au rapport du client au thème astral et à son interprétation composite - notamment par ordinateur: seul le lecteur qui se sent concerné par le texte proposé peut être qualifié d'interprète. L'astrologue se comporte ici souvent comme celui qui déchiffrerait un texte adressé à une personne qui ne saurait point lire ou qui serait non-voyante. Ou encore l'astrologue de cabinet serait celui qui traduirait d'une langue dans une autre. Le véritable astrologue serait au bout du compte l'auteur de traités, de programmes, de systèmes de tirages - tous les grands noms de l'Histoire de l'astrologie - à l'intention d'une population qui se rattacherait à un certain discours, supposé s'adresser à chacun de ses membres en particulier<sup>2</sup>. Il ne s'agit jamais que de mettre bout à bout les mêmes expressions figurant dans les manuels d'astrologie, l'astrologue devant inévitablement apporter quelque valeur ajoutée tout comme son client à l'autre bout de la chaîne, le malentendu étant précisément ce qui fait sens puisqu'il s'agit de projection. Mais ce qui est vrai pour l'astrologue ne l'est-il pas également pour tout locuteur qui ne parvient à communiquer que si l'autre veut bien conférer quelque sens à son propos?

Qu'en est-il en musique ou au théâtre? Nous dirons que l'interprète se donne en spectacle, il exprime son ressenti, non celui du public. Dans la consultation astrologique, en revanche, le ressenti est du côté du client, non de l'astrologue à moins que celui-ci ne s'identifie au thème qu'il lit et se l'approprie et laisse son client en position de spectateur.

On est parti d'un vécu et en fin de parcours on retrouve un autre vécu mais entre les deux, on a traversé une sorte de zone virtuelle à la façon dont les auteurs de science-fiction

<sup>1</sup> Don la différence radicale entre faire le thème d'un personnage célèbre ou d'une catastrophe maintes fois racontée - ce qui s'apparente au prophétisme - et le thème d'un *quidam*, qui relève de la magie.

<sup>2</sup> A moins d'admettre que le travail de l'astrologue de terrain implique une prise en compte du vécu du client pour parvenir à l'interprétation. Voir J. Halbronn, *Guide astrologique. Associations, astrologues, librairies, conférences*, Paris, O. Laurens, 1997, p. 15 et pp. 277 et seq.

imaginent les déplacements dans le temps et dans l'espace. Le texte prophétique offre ces deux visages: si l'on considère les *Centuries* ou les devises du pseudo-Malachie, à l'état brut, il s'agit d'un texte illisible ou, si l'on prétend, qui n'est fait que de mots mis bout à bout, à mi-chemin entre deux historicités - passé et futur; en revanche, si l'on aborde l'exégèse qui s'est construite, à un moment donné, autour d'un tel texte, celle-ci se nourrit d'une mémoire à retrouver, d'attentes à susciter: le squelette à nouveau se fait chair. Le problème, c'est que les astrologues ou les prophètes refusent une telle analyse de type lacanien: ils prétendent être maîtres de leur science et ne confessent pas ce lâcher-prise, cette complicité du récepteur qui, providentiellement, donne sens à l'encodage aveugle, onirique, de l'émetteur<sup>1</sup>. Nombre d'historiens de la question épousent ce point de vue. Mais une telle démarche ne se rattache-t-elle pas, plus généralement, à l'Art qui d'une déformation du monde (visuel, sonore) prétend atteindre à l'âme, grâce à l'alchimie de celui qui s'en imprégnera<sup>2</sup>? La communication la plus simple, la plus directe, n'est pas nécessairement la plus recherchée; il peut y avoir préférence pour des modes d'expression particulièrement alambiqués mais qui ne provoquent pas un phénomène de rejet en ce qu'ils préservent une certaine liberté, qu'ils entretiennent un certain doute sur ce qui a été dit et compris. Le langage est écran, à la fois communication et bouclier, filtre. Nostradamus est poète et prophète. On pourrait, en quelque sorte, parler d'une *invitation* du texte à accéder à un certain champ de conscience. L'homme est ainsi fait, semble-t-il, qu'il peut jouer sur plusieurs registres, de la transe à la transcendance, en quelque sorte; il réagirait constamment à des *stimuli* le conduisant à passer d'un plan à un autre. Les *Centuries* de Nostradamus seraient en fait virtuelles, elles seraient capables de réveiller en leur lecteur une certaine fibre prophétique. On pourrait, au vrai, parler d'une dialectique du masculin et du féminin, de l'*animus* et de l'*anima*. L'*animus* serait d'abord verbe, projet, émission, orientation, compulsion, premier jet c'est le pain sans levain et l'*anima* entendement, maturation, accouchement, *praxis*, travail, menée à terme et avant tout valeur ajoutée. Le point de vue de celui qui émet est de préserver la conscience de l'origine, du plan initial celui de celui qui reçoit, de transformer jusqu'à l'ultime instant. L'*anima* aurait vocation à *filtrer* les sollicitations exprimées par l'*animus*, en les confrontant à la situation réelle; c'est au demeurant la première tâche de l'historien des textes de ne pas s'en faire accroire. Deux modes complémentaires de pouvoir et de savoir qui rivalisent et alternent.

Pour en revenir au discours prophétique, quel décalage entre un oracle émis ici et maintenant et l'usage qui en sera fait par ceux qui l'interpréteront des décennies voire des siècles plus tard et le (re)formuleront ou le traduiront dans la langue de tous les jours!

Prenons le cas de l'astrologie: nous dirons qu'elle pose implicitement comme identique *animus* et *anima*, elle confond la base astronomique avec son interprétation symbolique qui ne feraient qu'un, de même qu'elle veut ignorer - au nom de l'univocité du propos - le décalage entre le discours de l'astrologue et le cheminement du dit discours dans l'esprit de son consultant. Le monde fantasmatique de l'astrologue serait en quelque sorte privé d'une *anima* autre que biologique, celui de la procréation, de la naissance.

Le texte prophétique semble avoir pour objet de fixer - de mettre - un terme à un processus a priori déjà engagé. Il peut aussi bien s'agir de limiter une attente que de la prolonger, c'est ce qu'il importe de préciser, dans la mesure du possible, dans chaque cas de figure. Il y a ceux qui instrumentalisent la *fin* des choses comme celle d'un calvaire qui s'achève, qui ne saurait durer au-delà de la date annoncée - et ceux qui veulent s'assurer que rien ne viendra perturber le processus engagé avant l'échéance. Ne conviendrait-il pas d'observer que la détermination d'une date limite peut conduire à une meilleure polarisation des énergies?

### *Sur les traces de la critique biblique*

Notre travail se situe dans la continuité de la critique biblique, appliquée à un corpus néo-prophétique mais dans un contexte historico-littéraire beaucoup mieux balisé et daté. Entendons par là qu'à terme, ce devrait être à la critique scripturaire de prendre modèle sur la critique néo-prophétique.

Désormais, les parallèles qui s'établissent entre Ancien et Nouveau Testaments sont légion, ils se situent désormais au niveau des signifiants: on retrouve des formules reprises d'un ensemble à un autre. Et la question qui se pose, pour nous, est la suivante: ces récurrences sont-elles avant tout dues à une volonté de recréer un certain style, de conférer un sentiment de

1 Voir Halbronn, 1995.3, "Th. Zeldin, Ch. XIX " Comment même les astrologues résistent à leur destin", *Les Françaises et l'histoire intime de l'humanité*, trad. de l'anglais, Paris, Fayard, 1994.

2 Pour prendre une image plus triviale, on songe aux flocons de pommes de terre, apparemment immangeables, qui ne sont plus légume et pas encore purée.



continuité d'un Testament à l'autre - recherche qui serait avant tout d'ordre formel - ou bien convient-il d'y trouver un enchevêtrement pour l'exégèse?

Si l'homme est limité dans sa faculté de prévoir, nous pensons qu'il l'est également, la plupart du temps, lorsqu'il doit confronter ou comparer des objets appartenant à des espaces différents - on pourrait parler de *transvision*<sup>1</sup> - les deux limitations étant d'ailleurs en partie liées; c'est en effet dans la mesure où nous percevons mal notre environnement que nous cernons difficilement l'interaction des paramètres, ouvrant sur une certaine prospective. C'est par la prise en compte de ces deux carences, prévisionnelles et transvisionnelles, que nous avons fondé notre méthodologie.

En ce qui concerne la *transvision*, nous considérons que la capacité de l'esprit humain à reproduire, par un procédé autre que celui de la copie pure et simple - un texte quasiment identique à un autre, est très limitée. La transmission orale reste fort approximative et se distingue d'une reproduction servile d'un écrit. Si l'on trouve deux textes pratiquement semblables, dans des cadres différents, c'est qu'il y a eu emprunt - plus encore qu'influence, terme ambigu; il n'existe pas, selon nous, un fonds textuel commun à tous que nous percevrions par un processus télépathique, et dans lequel nous puiserions sans passer par un intermédiaire matériel.

Que l'on imagine un historien qui envisagerait *a priori* la possibilité de l'acte prophétique et qui imaginerait un lecteur *a priori* capable de percevoir les similitudes entre champs chorématiques différents, il est probable que le traitement qu'il ferait de notre *corpus* serait tout autre<sup>2</sup>. En ce qui nous concerne, à l'examen d'un texte, tout dépassement d'un seuil prévisionnel ou transvisionnel et qui veut se faire passer, explicitement ou implicitement pour tel, remettant ainsi en cause une certaine anthropologie, doit faire l'objet d'une procédure de contrôle *proxémique*. Nous dirons que tout apparence d'*antécontextualité* sera *a priori* perçue comme masquant une *post-contextualité*; entendons par là d'un côté une écriture qui antécéderait ou qui ferait suite à l'événement auquel il semblerait qu'il soit référencé dans le texte.

En fait, l'historien considère qu'une telle aptitude à suivre le cours des choses et à percevoir les convergences et les passages, relève de son ministère et il n'est pas disposé à accorder ce privilège à ceux qui ne s'en sont pas donné les moyens. Il importe enfin que l'historien préserve les mêmes exigences face aux textes que celles qui sont les siennes, dans la vie quotidienne, en tant que membre de la Cité. Nous ne croyons pas à la vanité des activités humaines, on ne (re)produit pas du texte pour rien, il y faut des enjeux politiques, des ambitions, des hommes qui jouent leur destin et au service desquels ou contre lesquels le prophétisme mobilise les ressources qui sont les siennes; il n'est jamais le simple reflet d'une époque, il ne trouve sa dynamique qu'en interagissant avec elle, au nom de ceux qui *font* l'histoire. Il n'en reste pas moins que les hommes ont une aptitude remarquable à faire, en très peu de temps, du neuf avec du vieux, sans nécessairement d'autre apport qu'un changement structurel, une redistribution, un réagencement, un replâtrage de façade.

Dans notre approche des textes, nous suivons les trois principes suivants: rechercher, reconstituer les modèles sous-jacents, apprécier l'opportunité d'une (re)publication à un moment donné et mettre en évidence les manipulations opérées sur des états antérieurs du texte, ce qui implique la recherche de ses sources, bref cerner les diverses contraintes qui pèsent sur un certain état textuel.

Le texte prophétique relève de ce que l'on pourrait qualifier de littérature de l'urgence. Qu'il annonce un événement à venir dans un futur proche ou qu'au contraire il insiste sur son éloignement, l'enjeu est le même, il s'agit d'exciter les esprits ou de les calmer. Maintenant. Tout se passe comme si un prophétisme ne pouvait être mis en échec que par un autre prophétisme de polarité inverse. On ne lutte pas contre ce type de texte par un simple rejet. A la différence de l'astrologie, qui n'existe en quelque sorte, que sous certaines conditions qu'il est loisible de rejeter, le prophétisme, en tant que phénomène de société, ne peut être nié, il est en prise sur les esprits, quel que soit le caractère discutabile de ses fondements. C'est précisément dans un sentiment d'urgence que l'homme ne recule pas devant les moyens qui justifient la fin....

### *Formation et fortune*

Au cours de notre exploration, nous suivons de nombreuses pistes avec plus ou moins de bonheur. Tantôt, nous rentrerons bredouille, tantôt nous rebrousserons chemin, tantôt enfin, nous parviendrons à quelque trésor enfoui. Ce ne seront pas nécessairement les quêtes les plus fructueuses qui seront les plus excitantes. Nous serons souvent contraints face à un texte de

1 La numérisation accélérée des documents devrait en pallier les carences

2 Sur prophétie et histoire, voir F. Braudel, "Les responsabilités de l'histoire", Leçon inaugurale au Collège de France, décembre 1950, *Les ambitions de l'histoire*, op. cit., p. 101.

remonter dans le passé ou au contraire de prendre en compte son devenir, ce qui influera inévitablement sur le suivi de notre exposé.

En amont, nous aborderons les sources et les conditions d'émergence d'un texte, en aval, nous étudierons ses avatars, ses commentaires, ses traductions, susceptibles d'en modifier sensiblement la physionomie.

Le texte se situerait en équilibre entre ces deux infinis que sont ses origines qui de fil en aiguille peuvent remonter à la nuit des temps et ses prolongements qui perpétuent celui-ci au point d'en oublier le point de départ, de cristallisation...

Dans le dossier d'un texte prophétique, il nous semble qu'idéalement, il serait bon d'essayer de répondre à sept questions. En ce qui concerne la formation, il importerait de cerner le contexte dans lequel un texte a été d'abord conçu et en ce qui concerne la fortune, il conviendrait de noter à quelle occasion le texte aura acquis, pour la première fois, une certaine autorité, du fait de quelque concours de circonstance. Si l'on passe au stade des contrefaçons, il faudra distinguer la date des documents utilisés, celle que les faussaires ont convenu d'affecter à l'ouvrage ainsi produit et enfin, celle à laquelle le travail a été effectué. En outre, l'étude des dates de la première traduction du texte vers la langue considérée ou à partir de celle-ci sera certainement profitable pour éventuellement combler certaines carences du texte appréhendé.

Nous voudrions d'entrée de jeu insister sur deux aspects de notre recherche: d'une part, en ce qui concerne la question des sources, il convient de souligner à quel point un emprunt peut s'effectuer dans une toute autre sphère que celle du document visé, ce qui aboutit à une sorte de solution de continuité. C'est ainsi que l'astrologie a pu se constituer en puisant dans divers savoirs sans qu'il faille pour autant affirmer qu'elle était dès l'origine partie prenante des dits savoirs, nous pensons à l'astronomie, à la divination, à la mythologie<sup>1</sup>, elle les a probablement intégrés à un stade plus ou moins tardif de leurs histoires respectives. D'autre part, il nous faut admettre que la chronologie matérielle des documents ne correspond pas nécessairement à celle des textes: une version ancienne peut ne nous être accessible, pour quelque raison, que par le truchement d'une traduction dont nous ne disposons que sur un support matériel relativement récent.

### *Une histoire du texte prophétique*

Nous ne proposons pas ici, à proprement parler, une histoire du prophétisme français mais la mise en évidence d'un corpus de textes prophétiques qui s'articule, de près ou de loin, sur l'Histoire de France. Nous n'épargnons nullement au lecteur les questions de datation, d'attribution. Notre intérêt principal se porte sur la formation, la fortune, des textes français à caractère prophétique, leur réapparition, leur survivance mais aussi leur origine. Enfin, notre recherche elle-même est susceptible en cours d'exposé de rebondissements qui tiennent à la présentation de nouveaux éléments, au fur et à mesure que notre corpus s'organise.

Il y a plusieurs façons d'aborder notre travail: en tant qu'histoire du texte prophétique, en tant qu'histoire du prophétisme, en tant qu'histoire du prophétisme français, en tant qu'histoire de la France, vue à travers le prisme prophétique, ou encore en tant simplement qu'une recherche herméneutique s'appliquant au domaine du prophétique.

---

<sup>1</sup> Voir Halbronn 1986

# **LIVRE I**

**LE PROPHE'TISME GALLICAN.**

*LE PROGRAMME.*



« (Pierre d'Ailly) pense faire beaucoup de vouloir accommoder les histoires aux grandes conjonctions qui se font au signe d'Arles présupposant cela advenir au bout de 960 ans qui est faux Il n'y faut que 800 ans ou environ. De quoi Il faut que vous soyez averti (s'adressant à Bodin) pour effacer cette erreur de votre livre car vous avez suivi presque les mêmes d'Alliac et des astrologues pour le renouvellement des dites conjonctions. Cela se fait de 800 ans en 800 ans, un peu plus ou moins, sans passer outre » (Auger Ferrier) 1.

De quelle façon le prophétisme a-t-il affecté et marqué les diverses sensibilités du christianisme - ainsi pour le protestantisme exacerbé par la Révocation de l'Édit de Nantes - mais aussi quelles répercussions une certaine eschatologie a-t-elle entraînée dans les milieux juifs? On pense bien entendu aux *Protocoles des Sages de Sion*, parus, selon nous, en réaction à la tenue des premiers congrès sionistes de la fin du XIXe siècle. Mais le prophétisme biblique n'est-il pas au demeurant une des sources de l'antijudaïsme, lorsque les prophètes juifs mettent en cause, avec virulence, les pratiques de leur propre peuple? Pratique répandue, pour l'exégèse chrétienne, de retourner leurs débats internes contre les Hébreux.

Le pape joue, dans cette affaire - et malgré lui - un rôle essentiel et avant tout en tant que repoussoir. Les spéculations sont souvent liées à la fin de la papauté et cela bien avant l'émergence du protestantisme qui, dans ses expressions eschatologiques, sera l'héritier d'une hostilité de certains milieux ecclésiastiques médiévaux connus sous le nom de spirituels. Pour les uns, la fin d'une papauté antéchristique est attendue avec espoir tandis que pour les autres, elle est le dernier rempart avant l'avènement redouté. Les enjeux politiques inversés impliquent, chorématiquement, certaines gesticulations, ce qui est bon pour l'un est mauvais pour l'autre, ce qui est "millénariste" - c'est à dire ère de bonheur - devient "antéchristique", temps de souffrance: l'un est le revers de l'autre: c'est pourquoi aux 1000 ans de l'Apocalypse font pendant les 1290 jours/ans (selon l'exégèse joachimite) du Livre de Daniel. Et ce, éventuellement, pour rendre compte de la même époque historique. Ajoutons que chaque grille de lecture implique une interprétation plus ou moins forcée et simplifiée des événements révolus, notamment en ce qui concerne la vision daniéllienne de la *succession* des empires.

En réalité, dans tous les cas de figure, le pape est en ligne de mire car s'il n'est pas, synchroniquement, l'Antéchrist, tôt ou tard il s'en fera diachroniquement le complice - annoncent les *Vaticinia* en se servant d'une iconographie saisissante et se retrouvera quelque temps sous sa coupe, tant et si bien que toute eschatologie, d'où qu'elle vienne, apparaîtra comme fâcheuse pour la papauté sinon pour la Chrétienté.

L'Expulsion des Juifs d'Espagne, à la fin du XVe siècle, pourrait correspondre à une (ré)émergence du juif sur la scène de l'Histoire. Il ne saurait en effet se réduire à un mythe, il ne peut rester enfermer dans des ghettos. Dès lors, le juif devient un protagoniste des échéances prophétiques. On attend sa conversion, ou/et son retour, souvent en rapport ambigu avec l'avènement d'un Antéchrist, manifestation ou créature de Satan.

Une littérature antijuive se développe qui présente le juif non plus comme celui qui subit son destin au sein d'une multiplicité de terres d'accueil mais qui vise à une domination mondiale. Et en cela, il menace l'idée d'une France qui ne se veut ni ultramontaine - c'est surtout le cas des protestants antipapistes - ni à la merci du cosmopolitisme.

La déconfiture de la royauté en France et l'enracinement d'une IIIe République, renforcée par la difficile victoire de 1918, marque à peu près le terme de la période que nous avions choisie d'étudier. La Révolution française qui fut le théâtre en 1793 de l'exécution d'un roi de France, du fait d'un vote des représentants de la nation, constitua un tournant pour les juifs, "émancipés" en 1791. Mais un siècle plus tard, une autre solution leur sera proposée - notamment avec le congrès de Bâle de 1897 - celle d'un sionisme dont la dimension prophétique déboucherait sur une *praxis* politique. On entrerait au XXe siècle dans une ère où le prophétisme, défini comme la réalisation d'un fantasme, parviendrait à s'incarner, où il y aurait passage à l'acte, tant pour les juifs que pour les antisémites...

De même que la fin du XVIe siècle correspond à une certaine crise de la succession dynastique en France, de même faudrait-il situer à cette époque, une remise en question du statut

1 Avertissement à M. Jean Bodin sur le quatrième livre de sa *République*, Toulouse, 1580, BNF, • F 2063 (3).

séculaire du juif. Nous avons montré qu'il n'était plus possible désormais qu'il reste en marge de la société moderne; la question de sa conversion, de son retour, est d'ailleurs posée dès 1492 en Espagne. La question juive envahit le champ prophétique mais au moment même où les chrétiens portent un nouveau regard sur les juifs, émerge une société laïque que les juifs seront de plus en plus enclins à intégrer, ce qui fera basculer l'antijudaïsme vers un antisémitisme; nous définirons l'antisémitisme comme postérieur à la conversion : le cas de l'Espagne et de ses *conversos* et autres marranes, est le prototype d'une hostilité au juif alors même qu'il s'est converti, du moins en apparence, aux valeurs de la société ambiante.

En tout état de cause, un retournement a eu lieu concernant les juifs qui a probablement pesé sur le courant sioniste herzien<sup>1</sup> relayant, non sans ambiguïté, les spéculations des abbés français des années 1870.

Quel est le poids, au vrai, de ces curés français, irlandais de prophéties apocalyptiques? On peut se demander s'il ne s'agit pas, en partie du moins, d'un mouvement protestataire émanant du bas clergé provincial, ce qui nous renverrait à la situation telle qu'elle prévalait à la fin du Moyen Âge chez le clergé régulier. En évoquant à outrance la mission du pape, ne passait-on pas ainsi par dessus la hiérarchie?

Force est de constater que les tenants de l'Avènement Intermédiaire, favorables au retour des juifs à Sion (cf *infra*) ont vu leur "prophétie" confirmée par la création du Foyer National Juif en Palestine (1917) et un certain retour des juifs vers cette région. Mais il ne faudrait pas se leurrer, un tel prophétisme est d'abord et avant tout, sous le masque d'un sionisme de bon aloi, marqué par l'attente, vite déçue, de leur départ de France.

Nous étudierons la littérature liée aux *Protocoles des Sages de Sion* qui prend en partie son origine en France; il conviendra d'aborder les conditions de leur réception en France au lendemain de la Première Guerre Mondiale. Ce dernier *corpus* nous intéressera d'autant plus qu'il se place de lui-même au coeur d'un débat textologique, que ses protagonistes s'efforcent d'y appliquer des méthodes chronématiques: sources des *Protocoles*, emprunts, plagats, date d'apparition, seront abordés par les différents camps, quant à leur authenticité, notamment en 1935, lors du procès de Berne. Mais la question posée par les *Protocoles* rejoint également une certaine idée de l'Histoire, qui serait le fait de groupes plus ou moins occultes: il s'agit, selon nous, d'une troisième voie, entre une histoire totalement incontrôlable, et une histoire conduite par quelques héros. Par delà les excès qu'a pu revêtir une telle approche, il serait quand même regrettable qu'au nom d'un refus de l'antisémitisme<sup>2</sup> - l'on s'interdit de réfléchir sur le rôle de certains acteurs laissés dans l'ombre.

### *Une convergence messianique*

Longtemps, les juifs furent séparés des chrétiens en raison de leur attente d'un Messie (de l'hébreu *mashiah*) à venir. Les rois d'Israël étaient tous des "messies", des oints (*christos*) mais lorsque la royauté s'interrompit, l'on passa à une attente du retour du roi-messie, ce qui finit par revêtir une dimension eschatologique<sup>3</sup>. En fait, le messie, au départ, semble avoir eu la même dignité que celle dont jouiront les rois de France, sacrés à Reims.

Mais dans les milieux chrétiens, l'idée d'un second Avènement du Christ faisait son chemin et rendait possible un rapprochement avec le judaïsme<sup>4</sup>. Mais un La Peyrère qui prône, dans les années 1640, le *Rappel des Juifs*, justifie l'importance qu'il leur accorde au nom d'une théorie *préadamite*, selon laquelle, Adam ne serait pas l'ancêtre commun des juifs ou adamites et des Gentils, ou préadamites<sup>5</sup>.

Le juif symbolise, aux yeux du plus grand nombre, le prototype de l'"étranger parmi nous"<sup>6</sup>. Mais n'est-ce pas aussi le cas de l'astrologue voire du prophète ou encore du philosophe dont le regard sur le monde est censé être extérieur sinon transcendantal? Est-ce que le Roi de droit divin n'est pas également d'une nature autre? Est-ce que le protestant n'assume pas quelque

1 Voir J Halbronn, 1985.

2 Rappelons ce que la Nouvelle Histoire doit à un certain rejet radical du nazisme.

3 Observation communiquée par Philippe Lefebvre, dominicain. Jésus, selon l'Evangile, ne se déclare-t-il pas de la lignée de David, le deuxième roi-messie, après Saül?

4 A. J. Saraiva, "Antonio Vieira, Menasseh ben Israel et le cinquième empire", *Studia Rosenthaliana*, pp. 46 et seq.

5 Voir A. Haran, "L'idée de *translatio electionis* des juifs aux français au XVII<sup>e</sup> siècle" in *XVII<sup>e</sup> siècle*, janvier 1997, pp. 121 et seq. A. J. Saraiva, "Antonio Vieira, Menasseh ben Israel et le cinquième empire", *op. cit.*, p. 54. Voir art "Préadamites" in *Encyclopédie de Diderot*, Neuchâtel, 1765, p. 266, où il est longuement question de La Peyrère. Menasseh ben Israel, *Justice pour les juifs*. Trad. L. Ifrah. Paris, Cerf, 1995. Ifrah est l'auteur d'une thèse *La Restauration d'Israël dans la pensée anglaise (1596-1665)* Paris III, 1991. Voir A. Hertzberg, *The French Enlightenment and the Jews The origins of modern anti-semitism*, New York, Schocken, 1968, p. 32.

6 Il est aussi sinon l'Antechrist, du moins l'anti-Christ, celui qui a refusé le Christ.

peu ce rôle qui n'est plus dévolu au juif banni? Il est remarquable que le protestantisme ne se soit pas développé en Espagne, pays d'où certes les juifs furent expulsés mais dont beaucoup, les *conversos*, restèrent en devenant "nouveaux chrétiens", c'est à dire en restant distincts<sup>1</sup>. Comme si le marranisme avait évité la Réforme à l'Espagne. Les protestants, adversaires de l'Espagne notamment, du temps de la Ligue, ne manquèrent pas de rappeler son enjuivement.

Le rapport au juif nous apparaît comme incarnant une certaine forme d'économie: passage d'un Testament (Alliance) à l'autre, en reprenant un grand nombre de signifiants pour leur conférer de nouvelles correspondances. nous aborderons certains aspects de ces récurrences textuelles d'une Bible à l'autre, ainsi du Livre de Daniel, type même de l'ouvrage antitadé, à celui de l'Apocalypse de Jean<sup>2</sup>.

A la fin du XVIIe siècle, les protestants Français, chassés par Louis XIV, émigrèrent eux aussi en masse vers Amsterdam et la Hollande, rejoignant ainsi nombre d'exilés juifs; entre temps, cette région s'était libérée de l'empire espagnole, prenant le nom de Provinces Unies. Ceux qui se convertissent, dans un esprit de nicodémisme, ne le font que de façade. Réformés et juifs se retrouvent autour de l'importance accordée à l'Ancien Testament - dont la traduction française est prohibée pour les Catholiques de l'époque - et celui-ci accorde une place de choix aux prophètes, met en scène le rapport du *Vates* au Prince.

Est-ce vraiment une coïncidence<sup>3</sup> si le rôle que les gens de la religion impartirent aux juifs, notamment chez un Juif auquel seront adressés, avec une certaine ironie, des textes prétendument issus des rabbins des synagogues d'Amsterdam, fut assez considérable? Le millénarisme pourrait constituer une "synthèse de la vérité dont les juifs et les chrétiens détiennent chacun une partie", note Ernestine Van der Wall<sup>4</sup> notamment chez un Pierre Serrurier (Serrarius). En Europe Occidentale, la cohabitation entre juifs et chrétiens trouve avec la Hollande un terrain d'élection qui influera sur le statut que la Révolution Française accordera aux fils d'Israël. Par ailleurs, le thème du *Rappel des Juifs* ne restera pas longtemps le privilège des Réformés, il sera notamment relayé, en France même, par le figurisme janséniste<sup>5</sup> à la fin du règne de Louis XIV<sup>6</sup>. Au XIXe siècle, il sera l'apanage du clergé catholique français. Le XVIIIe siècle est ici à l'honneur surtout si on le fait commencer en France avec l'édit de Fontainebleau de 1685 portant sur "ceux de la religion" et qu'on le fait s'achever sur 1791 et l'*Emancipation* des Juifs en France, votée, sur le rapport de l'Abbé Grégoire<sup>7</sup>, par l'Assemblée Nationale, à la fin du règne de Louis XVI.

Il y a dans l'ésotérisme chrétien et singulièrement dès qu'il s'agit de la venue de l'Antéchrist, un discours anti juif. Pour que l'Antéchrist, après une trêve de 1000 ans, puisse être reconnu massivement par les juifs, il importe que ceux-ci constituent à nouveau un peuple regroupé comme à l'époque où le concept d'Antéchrist fut élaboré. Une telle attente n'est pas sans évoquer les rois Mages (Evangile selon Matthieu, Ch. II) apprenant la naissance du Roi des juifs, en observant la ciel, pour connaître l'échéance, sans que cela impliquât de leur part une volonté de conversion à la loi juive: "Des mages vinrent de l'Orient à Jérusalem. Et ils demandèrent : où est le roi des Juifs qui vient de naître? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer"<sup>8</sup>.

D'où l'idée d'un sionisme chrétien<sup>9</sup>, d'origine ésotérique qui prône le rassemblement des juifs pour que l'Antéchrist puisse venir et qu'après son court règne arrive le Jugement Dernier<sup>10</sup>. Encore faut-il préciser que l'Antéchrist est supposé faire deux apparitions: avant les 1000 ans où il sera séquestré mais aussi au bout de cette peine et ce n'est qu'après avoir été vaincu à nouveau que le jugement dernier pourra se tenir<sup>11</sup>. Or, par certains aspects, on perçoit

1 Voir R. Popkin, "The marrano theology of Isaac La Peyrère", *Studi Internazionali di Filosofia*, V, 1973.

2 Ch. F. Dupuis (1978) consacre le dernier chapitre (XII) de son *Abrégé de l'Origine des Cultes* à l'Apocalypse.

3 Voir E. Van der Wall, 1989, p. 156.

4 E. Van der Wall, 1989, p. 160.

5 Qui met l'accent sur le petit nombre d'élus parmi les fidèles.

6 Voir H. Savon, 1989.

7 Sur l'*Essai sur la régénération physique, morale et politique des juifs*, 1789 (BNF, 8° Ld 184 25) voir R. Popkin, "La Peyrère, the Abbé Grégoire and the Jewish Question in the eighteenth century", *Studies in XVIIIth century culture*, Vol 4, dir. H. E. Pagliano, Université du Wisconsin, 1975, p. 209. On trouve dans ce mémoire présenté devant la Société Royale des Sciences et des Arts de Metz (23 août 1788) quelques notes sur les faux messies juifs, p. 200. L'Abbé mentionne un "concile des juifs en Hongrie" en 1650.

8 Passage figurant dans le *Livre des Prophéties* de C. Colomb (1501), Lequenno, 1992, p. 163.

9 Voir Nicolas Weil art in *Nouveaux Cahiers*, décembre 91, sur le "sionisme dans la presse du Directoire"; voir au milieu du XIXe P. Lachèze avec un *Retour des Juifs ou l'accomplissement de tout les anciens Prophètes*, Paris, 1846, BNF, A 9503.

10 Voir J. Halbronn, 1993.9 et 1993.8.

11 Voir Bigou, *Justification des nouveaux millénaires*, Paris et Aude (chez l'auteur), pp. 10 et seq.

un parallélisme avec l'histoire des Juifs, qui subissent des siècles durant leur châtiement de déicide puis vont, eux aussi, réapparaître, regagner du pouvoir.

Il est prévu que le siège de la papauté passera de Rome à Jérusalem, son lieu primitif, ce qui converge peut-être avec les premières croisades (fin XIe-fin XIIIe siècles), qui avaient été en leur temps l'expression d'une aspiration chrétienne vers Jérusalem<sup>1</sup>. Par la suite, de telles positions trouveront un allié objectif chez les milieux sionistes juifs de la seconde partie du XIXe siècle<sup>2</sup>. Au demeurant, l'État d'Israël selon le partage qui s'imposa en 1947-1949 - avec la fin du mandat britannique en Palestine - ne reconstruit-il pas, peu ou prou, le territoire conquis par les Croisés, sud-Liban compris, plutôt qu'il ne recouvre celui des Hébreux?

Précisons enfin, comme nous l'avons montré dans notre thèse de troisième cycle, que l'appartenance à une même religion n'implique pas nécessairement une seule et même position face à l'astrologie ou face au prophétisme. Tous les protestants ne suivent pas un Juif, tous les Juifs un Herzl, tous les catholiques ne sont pas figuristes... Inversement, il nous importe de déterminer quels intérêts sert tel ou tel prophétisme.

Pourquoi ce terme de programme que nous mettons en exergue de ce Livre I? Le prophétisme biblique, au premier chef, n'est-il pas supposé révéler le *plan* divin, nous annoncer vers où va l'Humanité? Il est question, dans certains textes qui nous occupent, de fixer des temps et non pas seulement une fin des temps, ce qui serait par trop simple. Un menu se compose de plusieurs plats (sucré/salé par exemple), un programme de concert annonce une succession de morceaux. Le programme est diachronique tandis que le recueil (voir Livre II) serait synchronique. C'est ainsi que le millénarisme qui est au cœur de ce premier Livre, est tout le contraire d'une temporalité brève, ponctuelle. Il n'est pas tant axé sur une date, l'An Mil ou l'An 2000, que sur une période de plusieurs siècles. Ceux qui voudront appliquer la grille des 1000 ans - voire des 1260 ans - seront conduits le plus souvent à revenir sur le passé, à qualifier l'histoire révélée soit comme un paradis perdu soit comme un purgatoire qui s'achève. Ce programme qui prétendait nous entretenir de l'avenir, au fur et à mesure que le temps s'écoule, nous qualifie d'abord le passé... Si bien que cette millénarité tendra à trouver sa justification dans ce qui a déjà eu lieu. Paradoxalement, le prophétisme reconvertera ainsi ses échecs, ses vaines attentes en une démonstration, *a posteriori*, de la pertinence de son regard sur l'Histoire.

Le prophétisme se distingue mal du *programme* ("programme de la Juiverie", "programme vrai des Juifs", écrira Bournant<sup>3</sup>). Tout se passe comme si le prophétisme se révélait interactif, il y a un effet d'annonce qui contribue à la réalisation du propos ou qui va provoquer une réaction pour éviter ce qui est prévu, à la façon d'un Jonas, face à Ninive. Laisser entendre que les Juifs trament ceci ou cela peut amener à vouloir tout faire pour les en empêcher. Ce qui caractérise le prophétisme tient aussi à cette ambiguïté: il est, si on le souhaite, révélation de ce qui nous attend mais il peut aussi n'être qu'une menace que l'on peut, que l'on doit détourner, ce qui permet tous les abus, les procès d'intention, les entreprises préventives. Nous dirons que l'antijudaïsme/antisémitisme est une manifestation perverse du prophétisme à la Jonas. Combien de fois, au nom d'un péril annoncé, n'a-t-on pas pris les devants en coupant le mal à la racine - c'est ce qui expliquerait l'extermination des enfants en bas âge? Combien de catastrophes n'a-t-on pas provoquées sous prétexte d'éviter l'Apocalypse? Est ce que les grands drames de l'Histoire ne seraient pas liés, d'une façon ou d'une autre à des enjeux prophétiques, à un choc entre représentations de l'avenir?

<sup>1</sup> Sur le rôle du prophétisme au temps des premières croisades, voir R. Lerner 1983. Information signalée par Colette Beaune.

<sup>2</sup> En 1856, E. Guers publie *Israël aux derniers jours de l'économie actuelle ou Essai sur la restauration prochaine de ce peuple. suivi d'un fragment sur le millénarisme*, Paris, BNF, A 9023. Reed. 1964 (Vaud, Suisse) sous le titre *Le destin d'Israël ou Israël aux derniers jours de l'économie actuelle. Essai sur la restauration prochaine de ce peuple etc.*

<sup>3</sup> Voir E. Bournant, *Les Juifs nos contemporains, l'antisémitisme et la question juive*, Paris, A. Piret, 1896



# **CHAPITRE PREMIER**



## NAISSANCE D'UN PROPHÈTE, MERLIN.

Si Nostradamus va devenir le prototype du prophète moderne, il se situe, quelque part, dans la succession de Merlin. Si l'on consulte une *Vie* de Nostradamus (voir Livre III), la naissance du Mage de Salon ne semble cependant pas avoir été narrée comme ayant été miraculeuse. Outre néanmoins ses prophéties qui auraient marqué les esprits de son temps, Nostradamus partage avec l'Antéchrist, une ascendance juive: de famille convertie, il descendait des Juifs du Pape.

Est-ce que sans le précédent merlinien, Nostradamus aurait pu trouver une telle place en France? Nous ouvrirons donc notre travail par une étude consacrée à l'"enchanteur" Merlin.

Vers 1199, le bourguignon Robert de Boron développe la partie merlinienne de l'*Historia Regum Britanniae*<sup>1</sup>, axée autour de la *Prophetia Merlini*; l'ouvrage se fera connaître sous le nom de *Roman des Prophéties Merlin*, puis *Roman de Merlin*; on y trouve quelques pages de type prophétique mais le personnage de Merlin confère à l'ensemble une dimension qui n'est pas sans évoquer un Samuel, face à Saül et à David, qu'il a fait rois. Il s'agit en fait d'une trilogie, *Merlin* se situant entre un *Joseph d'Armathie* et un *Perceval*<sup>2</sup>

C'est donc bien par le truchement du français que Merlin va accéder aux langues vernaculaires et à la littérature populaire<sup>3</sup>. *Roman* dont le texte original français aurait été en vers puis "translaté" en prose<sup>4</sup> - nous verrons plus loin ce qu'il faut en penser - et dont il ne se serait conservé qu'un peu plus de 500 vers (BNF, MS Fr 20047)

En fait, qu'est-ce que l'Angleterre normande aurait connu des prophéties du "devin" Merlin, au delà du XIIe siècle et en dehors de leur enlèvement au sein d'Histoires des rois bretons? Probablement le Merlin du *Noble and joyous booke entytled Le Morte Darthur* de Thomas Malory - ouvrage rédigé en anglais, en dépit de son nom et qui accorde une certaine place à un Merlin prophète<sup>5</sup>. Il sera édité par William Caxton (1485), précédant de peu un Antoine Vérard qui publie, à Paris, de pseudo *Prophéties Merlin*<sup>6</sup>. Il faudrait citer le cas du *Brut* de Lawamon, toujours marqué par la présence de Merlin, au sein du discours historique anglais; il s'agirait de la traduction anglaise du *Roman de Brut* français et versifié de Wace, lui-même issu de l'*Historia Regum Britanniae*, ouvrage en prose latine de Geoffroy de Monmouth.

Merlin est un prophète dont la naissance comporte des aspects qui s'apparentent à celle de Jésus. En cela, Merlin n'est pas sans évoquer l'Antéchrist, également né d'une vierge. La thèse généralement répandue est celle d'un Antéchrist qui serait une sorte de réplique du Christ, sur un mode diabolique. Mais l'on peut aussi inverser la proposition et se demander si la naissance de Jésus n'a pas été inspirée par un mythe démoniaque qui aurait été retourné et récupéré.

Ce type de questionnement se justifie dans la mesure où un emprunt peut fort bien se faire à l'ennemi, la filiation entre les textes relevant au moins autant du signifiant que du signifié. Entendons par là que tout texte se situe dans une double histoire: celle du parti qu'il défend, dont il relève idéologiquement - c'est le champ du signifié - mais aussi celle des motifs textuels utilisés et qui peuvent à la limite concerner l'ensemble des textes produits antérieurement, tous domaines confondus pourvu que matériellement il y ait des superpositions - c'est le champ du

<sup>1</sup> Geoffrey of Monmouth, *The History of the Kings of Britain*, Intr. L. Thorpe, Londres, Penguin, 1966, pp. 10 et seq.; A propos de R. de Boron: G. Paris & G. Ulrich, *Merlin. roman en prose du XIIIe siècle*, Paris, Didot, 1896. A partir du MS A. Huth, BL 38117. Mais Boron a pu utiliser un texte plus populaire, comme celui de Wace, voir R. Sherman Loomis, *The development of Arthurian romance*, Londres, 1962, p. 127 et Zumthor.

<sup>2</sup> Voir Micha, 1979, pp. 76, 101, 290.

<sup>3</sup> Galfridi de Monemuta *Vita Merlini*. Vie de Merlin attribuée à Geoffrey de Monmouth suivie des prophéties de ce poète tirées du IVe livre de l'*Histoire des Bretons*. Etudes de Francisque Michel et Th. Wright, Paris, 1837.

<sup>4</sup> A. Micha, 1979, p. 43.

<sup>5</sup> Voir Ed. O. Somner, *Le Morte Darthur*, Londres, 1891, p. 14. Ouvrage qui commence en réalité à la naissance du roi. Le *Roman de Merlin* aurait inspiré les premiers chapitres de cet ouvrage.

<sup>6</sup> On verra, au livre III, que Vérard publia la première traduction anglaise du *Kalendrier des Bergers*.

signifiant. Le cas est fréquent de cultures qui se disputent l'usage des mêmes formules, des langues qui se sont accaparé les mêmes termes, comme si l'important était la touche finale et non les éléments constitutifs.

Avec Merlin, le prophète apparaît comme né d'une autre essence, et c'est ce qui rendrait compte de ses pouvoirs. C'est un être prédestiné, marqué dès sa naissance, tel Jésus annoncé par l'Étoile des Mages. Plus tard, il semble que l'on ait évolué vers l'idée d'une *grâce prophétique* accordée à tel personnage, à un moment de sa vie à l'instar d'un Michel de Nostredame (voir Livre III) qui d'astrologue point trop sourceilleux<sup>1</sup> se mit à produire rien de moins que des *prophéties*, selon ses propres termes.

---

<sup>1</sup> Sur la qualité de ses calculs, voir Brind'amour, 1993.

## L. Merlin à la Cour d'Angleterre

Du *Merlin* français on connaît des traductions anglaises manuscrites, tant en vers qu'en prose, éditées par la *Early English Texts Society*<sup>1</sup> :

- *Merlin or the early history of King Arthur. A prose roman (1450-1480)*, Ed. H. B. Wheatley, Intr. D. W. Nash, Londres, *Early English texts society*, 1865<sup>2</sup>.

Manuscrit de l'*University of Cambridge Library*, identifié comme traduction du *Roman de Merlin*, par H. O. Sommer<sup>3</sup> alors que le titre de cette étude de Wheatley ne mentionne pas qu'il s'agit d'une traduction du français.

- *Merlin, A middle english metrical version of a French roman*, Intr. E. Kock, Londres, Oxford, 3 vol., 1904-1932; *Early English texts society, extra series*, n° XCIII et al.

Il s'agit là de l'édition (à partir du manuscrit du *Corpus Christi College*, Cambridge, MS 80) d'une traduction anglaise versifiée de la prose française, issue du poème de Robert de Boron; elle est due à un certain Henry Lovelich ou Lonelich, dit "le Skinner", connu pour sa traduction anglaise de l'*Histoire du Graal* - c'est à dire du premier volet en vers, le *Joseph* - de Robert de Boron<sup>4</sup>, mais sans que l'on indique un travail effectué à partir du français; il daterait d'environ 1450<sup>5</sup>. Le titre de l'étude de Kock ne précise pas qu'il s'agit d'un ouvrage de Robert de Boron mais indique cependant que l'original est français.

### *Le prologue du Roman*

Nous qualifierons de *Prologue* la partie du *Roman de Merlin* qui précède le récit proprement historique de la succession des rois bretons. La présence de ce prologue suivie de l'élection du roi Constantin est le signe caractéristique du *Roman de Merlin* et de ses traductions anglaises<sup>6</sup>.

C'est ainsi que le récit de la naissance de Merlin ne figure pas dans l'*Historia Regum Britaniae*. Dans le *Roman*, même juxtaposition du privé, du surnaturel et du royal.

L'ouvrage de Robert de Boron est ainsi facilement identifiable - comme le note Sommer - et le rapprochement des textes anglais et français est en tout cas tout à fait frappant, tous débutent, tant manuscrits qu'imprimés, par un "parlement" - pour employer un terme d'une version anglaise<sup>7</sup> - des "deables", des "ennemis" - "courclez" (courroucés) par la visite de Jésus en enfer<sup>8</sup>, venant libérer Adam et Eve, avec une nouvelle scène de la tentation du péché de chair. C'est dans ce contexte qu'aura lieu la naissance merveilleuse de Merlin (Mellin), lui aussi né d'une vierge<sup>9</sup> dont la grossesse fait scandale, ce qui reprend peu ou prou la structure du récit de l'Évangile selon Luc, en son premier chapitre. Or, on trouve cette scène - ce que Sommer ne semble pas avoir remarqué - dans la traduction de Lonelich<sup>10</sup> qui n'a pu l'emprunter à Geoffrey de Monmouth, chez qui elle ne figure pas.

Est-ce qu'au delà du passage d'une langue vers une autre, certains détails furent modifiés? On remarquera simplement que pour Robert de Boron, dans le *Roman de Merlin*, la

1 *Étude sur le Merlin de Robert de Boron, roman du XIIIe siècle*, Genève, Droz, 1980, pp. 60 et seq.

2 Voir l'étude de W. E. Mead, dans le vol. IV, 1899.

3 Intr. *Le Roman de Merlin, or the early History of King Arthur, faithfully edited from the French Manuscript, Add 10292, of the British Museum, about AD 1316*, Londres, 1894, p. XXIX.

4 Il est désigné, dans la même collection (n°s 20 et seq. et 93), et pour des manuscrits tous deux conservés dans la même bibliothèque, comme *Lovelich* dans la traduction versifiée du *Roman de Merlin* et comme *Lonelich* pour sa traduction du *Graal* du même Robert de Boron, au point que l'on se demande si le directeur de cette société savante, F. J. Furnivall, considéra jamais qu'il s'agissait d'une seule et même personne. Or celui-ci avait précisément édité *The History of the Holy Graal, partly in English verse by H. Lonelich, skinner (1422-1461) and wholly in French prose by R. de Boron*, Londres, 1861, avant de l'introduire, vingt ans plus tard, dans la dite collection des *Early English texts*.

5 Voir E. Kölbig, *Arthur and Merlin nach der Auchinleck Handschrift, nebst zwei Beilagen*, Leipzig, 1890.

6 Dans les versions italiennes, ce prologue est sensiblement plus bref.

7 Trad. versifiée de Lovelich. *La Prophetia Anglicana* éditée à Francfort, au début du XVIIe siècle, avec les commentaires d'Alain de Lille, est un commentaire de la vision des dragons.

8 Voir B. Gillebauld, *La Prognostication du siecle avenir*, Lyon, O. Arnoulet, 1533, BNF, Res. D 80054.

9 Voir M. Milner, *Le diable, dans la littérature française*, t. II, Paris, J. Corti, 1960, pp. 269 et seq.

10 Dans la partie qui se situe au delà de la partie versifiée française qui a été conservée.

"senefiance" des dragons rouge (rous) et blanc correspond non plus respectivement, comme chez Geoffroy de Monmouth, aux Bretons et aux Saxons<sup>1</sup> mais au roi Vertigiers et aux enfants de celui qu'il aurait fait assassiner, le roi Constant, en 443<sup>2</sup>. En fait, le blanc est ici la couleur de l'ennemi, de celui qui incarne une menace; il n'y a d'ailleurs pas de contradiction, le texte de G. de Monmouth se poursuivant quelques pages plus loin ainsi, Merlin déclarant: "Fuis la coldre des fils de Constantin, tu as trahi leur père et accueilli les Saxons sur l'île" (Trad. Mathey-Maille, p. 173). En fait, Merlin rappelle au roi breton Wortiger la double menace "blanche" - de la couleur du dragon qui leur correspond - celle extérieure des Saxons d'une part qui menacent les positions celtes, celle intérieure des fils de l'ancien roi, d'autre part.

Les deux fils survivants porteront l'un et l'autre, à tour de rôle, se succédant sur le trône, le nom de *Pandragon*, du fait de la prophétie des dragons. "Ce nom lui était venu - lit-on à propos de Uitiers<sup>3</sup> - de ce que Merlin avait prédit son accession à la royauté par le dragon" (HRB, trad. Mathey-Maille, p. 192). En effet, Merlin avait annoncé: "Aurèle Ambroise sera couronné. Il pacifiera les nations, restaurera les églises mais mourra empoisonné. Son frère Uther lui succédera mais ses jours seront également abrégés par le poison" (HRB, trad. Mathey-Maille, p. 174). Cette prophétie de la succession des deux frères ne figure pas dans le *Roman de Merlin* et seul le second passage est repris: "Lors dist Merlin (...) la senefiance dou dragon. Il dist que li dragons estoit venus senefier la mort le roi et l'essaucement de Uitier et que il fust mais toz jorz por honor de son frere et por la senefiance dou mostre dou dragon qui pendoit en l'air. Einsi se fist apeler Uitierpandragons" (Micha, 1979, pp. 177-178). Il y a là un certain appauvrissement de la tension prophétique par rapport à HRB. Cela dit, il semble peu concevable que Robert de Boron n'ait pas eu une copie du manuscrit de Geoffroy de Monmouth, ou d'un texte qui le suit de près, sous les yeux; la thèse d'une reconstruction de mémoire nous semble très discutable - tant parfois les textes se superposent - on opterait plutôt pour des omissions, des maladresses et des coupures, qui ne sont pas nécessairement le fait de Robert de Boron mais de ceux qui, par exemple, convertirent les vers en prose.

L'usage de ce nom produit quelque confusion dans les textes car tantôt par *Pandragon*, on désigne l'un, Aurelius Ambrosius, tantôt l'autre, Uitiers, père d'Arthur, Uterpandragon. Quant à l'aîné, il est qualifié, dans le *Roman de Merlin*, de Moyne<sup>4</sup>, et dans l'HRB, il se prénomme Constant, comme son père<sup>5</sup>. Mais en ce qui concerne les éditions et les manuscrits que nous avons pu consulter, le texte du *Roman de Merlin* évacue le prénom Constant du moine mais aussi le nom d'Aurelius Ambrosius, le deuxième frère, désigné uniquement sous son surnom de *Pandragon*. Seul le dernier des frères - d'ailleurs oublié par Sommer dans son commentaire en marge - est désigné par son prénom d'origine et non sous celui d'Uterpandragon qui lui sera attribué ultérieurement.

Qu'est-ce que ce premier fils de Constant qui ne serait connu à en croire la traduction anglaise en prose, éditée par Wheatley, prénommé *Moyne*, (MS University of Cambridge Library), que sous le nom de *Moynes* (Wheatley, op. cit. p. 24), mais aussi dans le MS BL Add 10292 sous la forme *Maines*, ed. Sommer, p. 18)<sup>6</sup> qui ne permet plus guère, même pour un lecteur d'expression française, d'y retrouver la trace du premier état monacal du roi?. Toujours est-il que le traducteur anglais du *Roman de Merlin* (voir ed. Wheatley), sous sa forme en prose, a cru que "Moine" désignait un nom propre qu'il n'a donc pas jugé bon de rendre par *monk*<sup>7</sup>. C'est aussi "Moine" - et non *monaco* - qui figure dans la traduction italienne, notamment dans les impressions vénitiennes, comme celle de 1480, la *Historia di Merlino* (BNF, Res. Y<sup>2</sup> 355): "il re Moines" (fol. XIIr)<sup>8</sup>. Que ce nom de Moine(s) ait pu être attribué à un prince breton du Ve siècle

1 G. de Monmouth, *Histoire des Rois de Bretagne*, trad. du latin par L. Mathey-Maille, Paris, Belles Lettres, 1992

2 Voir Micha, 1979, p. 118.

3 "Pandragon [le roi que li Anglois apeloient par son droit nom de batesme Aurelius Ambrosius]". *Merlin, roman en prose du XIIIe siècle*, ed. de G. Paris, 1886, p. 85.

4 A noter ce nom qui comporte le mot dragon.

5 Selon une traduction galloise de l'HRB, conservée au Jesus College, Oxford, MS LXI, les trois fils de Kystennin (Constantin) se seraient appelés Konstant Vynach (Constant le moine), Emrys (Ambroise) et Ythyr (Uther), voir *Historia Regum Britanniae*, Londres 1929, Reed, Slatkine, 1977, p. 360

6 Voir aussi le "roi Moines" in édition Vêlard, 1498, vol 3, fol. XVIIr et XXXIr, reprint 1977.

7 Sur la question des traductions, voir Halbronn, 1994.1.

8 L' *Historia de Merlino, divina en V libri nel quali si discrive prima la nativita di esso Merlino & la vita sua & poi molte prophetie* se déclare traduite d'un texte français de 1379, BL, 169 i 4. Or aucune des dates indiquées dans le corps du texte n'est postérieure à cette année. Voir aussi *la vita de Merlino & de le sue prophetie, historia de le cose che hanno averte*, Venise, 1516, BNF, Res Y<sup>2</sup> 558: "il primo fu chiamato Moines". Voir en 1507 à Venise, une *Vita de Merlino & de le sue prophetie*, BL, G 10430. Ces textes se présentent comme traduits du français mais aucune édition française imprimée du *Roman de Merlin*, qui constitue le premier livre, n'est connue. Voir I. Sanesi, intr. *La storia di Merlino*, di Paolo Pieri, Bergamo, Bib. Storica dell' Letteratura Italiana, vol. 3, 1898, sur le nom de Pietro Delfino associé à ce

par un traducteur du XV<sup>e</sup> siècle, est assez significatif d'un certain rapport à l'histoire de l'Angleterre, que ce point n'ait pas été relevé par les éditeurs successifs tant du *Roman de Merlin* que de l'HRB, à propos de déviances toujours intéressantes à relever, également.

Or, en lisant le texte de Geoffroy de Monmouth, nous apprenons que l'aîné du roi Constant ou Constantin - également prénommé Constant - se vit orienter, pour quelque raison<sup>1</sup>, vers la vie monastique. A la mort de son père, Wortiger aurait conclu un pacte avec ce moine pour que celui-ci renonce à son état et lui succède en échange du gouvernement.

Roman de Wace<sup>2</sup>:

"Fist le rois apeler Costant  
A Guineestre le fist norir  
Là le fist moine devenir  
Après, fu nés Aurelius  
Ses sornons<sup>3</sup> fu Ambrosius  
Darainement Uter nasqui  
Et ce fu cil qui plus vesqui"

Mais, pour devenir roi lui-même - *meditabatur (...)* *Constantem monachum deponere* - il fera, par la suite, également assassiner ce nouveau Constant dont les frères se réfugieront en Bretagne et c'est d'eux que Merlin, selon la version Boron, annonce le retour proche, incarné par le dragon blanc.

En fait, si l'on considère le débat "jobien" entre les diables et les tentations qu'ils déclenchent aboutissant à la naissance merveilleuse de Merlin, l'*Historia Regum Britanniae* n'est mise à contribution qu'ensuite, à propos du grand-père d'Arthur, Constantin:

"Un roi ot en Engleterre qui avoit non Costanz/ Icist Costanz reigna grant piece et avoit III filz; s'en i ot I qui avoit non Moynes et II autres avoit non Pandragon et II tiers avoit non Uitiers".

*Roman de Merlin* (prose): "Icist Costanz reigna grant piece et avoit III filz; s'en i ot I qui avoit non Moines et II autres avoit non Pandragon (*initialement Aurelius Ambrosius*) et II tiers avoit non Uitiers" (Micha, 1979, p. 76) Micha note sans autre explication: "ils trouvèrent le roi Moine", à aucun moment, il ne rappelle que ce Moine se prénomme Constant et ne fait référence à la traduction de Lovelich qui aurait pu le conduire à le faire, dès lors qu'il n'exploitait pas une source probable du *Roman de Merlin*, accessible en français, comme le *Brut* de Wace<sup>4</sup>.

Or, le texte en vers de Lovelich (Notes de Kock, op. cit., p. 79) ne comporte nullement, à cet endroit, cette mention de Moine pour l'aîné: les fils de Constant sont tous mentionnés selon leur prénom d'origine: Constans, Ambrosius et Uter. Autrement dit, la version en vers de Lovelich ne comporte pas ou plus les erreurs de la "translation" en prose, tant en français qu'en anglais<sup>5</sup>.

Tout se passe comme si l'auteur du texte versifié, traduit par Lovelich avait "relu" l'œuvre de Geoffroy de Monmouth ou celle de Wace.

HRB: "genuit (...) tres filios quorum nomina fuerunt Constans, Aurelius Ambrosius, Uterpendragon (*initialement Uter*): Constantem vero primogenitum, tradidit in ecclesia (...) ut monachilem ordinem suscipere" (*Historia Regum Britanniae*<sup>6</sup>). Dans le *Brut* anglais de Lawamon<sup>7</sup>, tiré du *Brut* français de Wace, le récit se présente ainsi: "L'aîné avait presque le même nom que son père: le roi s'appelait Constantin et l'enfant Constance. Son père en fit un

---

texte, voir Sanesi, pp. LIII et seq. La version fournie par Sanesi, à partir d'un Ms de Florence, ne fournit pas le nom des fils de Constantin. R. Bossuat, *Manuel bibliographique de la littérature française du Moyen Âge*, Melun, 1951.

1 La différence d'âge de Constant avec ses frères pourrait laisser supposer qu'ils n'avaient pas la même mère et que la nouvelle reine ait pu obtenir la disgrâce du premier fils du roi.

2 Ed. de Le Roux de Lincy, Paris, 1836, p. 304.

3 Le surnom d'Aurelius serait Ambrosius.

4 La lecture d'E. Kölbig, *Arthur und Merlin nach der Auchinleck Handschrift, nebst zwei Beilagen*, Leipzig, 1890, pp. CXXII-CXXIII, pouvait également conduire à un tel rapprochement.

5 On trouve même chez ce traducteur Constantin qui semble plus pertinent que Constant pour désigner le père des trois fils. En revanche, on y trouve Fortagere au lieu de Wortiger, Vestigier, dans le texte français. On notera qu'il existe une version italienne - la *Storia di Merlino* de Paolino Pieri (MS Laurenziana, Pl. 89, inf. 65) - qui ne mentionne même pas Constant et n'attribue que deux fils au roi Gostanzo (comme le remarque Sinesi, op. cit., note infrapaginale, pp. 54-57).

6 Ed. crit. et trad. de R. Ellis Jones, Londres, 1929, Reed. Genève, Slatkine, 1977, pp. 360-361. Voir aussi ed. de N. Wright.

*The Historia Regum Britanniae of Geoffrey of Monmouth*, Cambridge, D. S. Brewer; d'après le MS 56 de la Burgerbibliothek de Berne, vol. 1, p. 51.

7 F. W. Madden, *Lawamon's Brut or Chronicle of Brittain, a poetical semi-saxon paraphrase of the Brute of Wace*, Londres, 1847. *Le Roman de Brut*, intr. I. Arnold, Paris, Société des Anciens Textes Français, 1938-1940, vol. 1., p. 343.

moine suivant le conseil de mauvais hommes. L'enfant devint moine à Winchester" (trad. Alamichel<sup>1</sup>)

Chez Lovelich, Constant/Constance n'est pas ou plus appelé Moine, Aurelius Ambrosius est pleinement nommé et on précise qu'il se nomme Pandragon, enfin Uter est nommé comme dans le *Roman de Merlin*, comme si le texte était antérieur à l'avènement du dernier fils:

"Eldest Sone Costantyn Hyghte<sup>2</sup>

The secund Awrely Ambros

Owther Pendragon<sup>3</sup>

The thrydde hyghte uter"

En fait, non seulement il n'est pas précisé à cet endroit que le fils aîné est moine mais cela ne l'est pas davantage dans la suite de l'histoire. En fait, si l'on compare le *Merlin* en prose et le *Brut* rimé, il est assez clair qu'il y a un refus de rappeler, dans le *Merlin*, ce que souligne amplement l'ouvrage de Wace, qu'un moine quitta son abbaye pour devenir roi et laisser tout le pouvoir à un sénéchal<sup>4</sup>. Pourtant des traces du texte d'origine subsistent: "quant li Moines fu rois" (p. 77), l'article défini étant ici significatif, plus que dans l'expression, le "roi Moyne", qui n'est pas nécessairement un *Rex monachus*.

Micha, 1979, parle de la "translation" en prose d'un poème en vers mais il existe entre autres hypothèses, celle d'une nouvelle traduction partielle du latin vers le français et pas nécessairement à partir de la même version. On objectera certes que le *Roman de Merlin* ne se réduit pas à une simple traduction, qu'il comporte notamment un prologue - jusqu'à preuve du contraire - qui lui est propre<sup>5</sup>. Mais l'affaire ne nous semble pas pour autant entendue et l'on a peut-être exagéré ou mal apprécié la valeur ajoutée du *Roman de Merlin*. C'est ainsi que le texte en vers de Lovelich, qui se présente, rappelons-le, comme traduit du français diffère parfois sensiblement sur le fond de la version française en prose: à aucun moment, il n'est précisé dans le manuscrit du *Corpus Christi College* que Constant(in) était moine (Lovelich, pp. 46 et seq.). Or, dans l'hypothèse où le dit manuscrit correspondrait à la version versifiée du *Roman de Merlin*, on voit mal comment la "translation" en prose aurait pu rétablir le fait que Constant était moine, sans repasser par certaines sources comme l'HRB latin ou le *Roman de Brut*, compilation en français de 1155, de Wace, ouvrage adressé à Aliénor d'Aquitaine, épouse d'Henri II Plantagenet, devenu roi d'Angleterre, l'année précédente. Or, c'est bien à partir de la version "moine" que les traductions italienne ou anglaise - celle de Lovelich exceptée - se sont établies.

---

1 M. F. Alamichel, *De Wace à Lawman*, Paris, 2 vol., Public. Ass. des Médiév. anglicistes de l'Enseign. Sup., 1995, pp. 229 et seq.

2 Hyghte: se nomme.

3 Il est ainsi précisé qu'Aurelius Ambrosius porte aussi le nom de Pandragon.

4 On notera l'importance politique en France de l'abbé Suger, mort en 1151.

5 Sur la fortune du prologue en Italie, voir Sanesi, op. cit., pp. LXXII et seq.



## II Merlin en prose et en vers

Est-ce que l'historien des textes est totalement démuné au regard de la question de la filiation d'un texte par rapport à un autre, doit-il se résoudre à avaliser les affirmations des uns ou des autres? Quand peut-on affirmer qu'un texte est traduit d'un autre ou qu'une version en prose dérive de telle version versifiée? Dans le cas de passage au sein de la même langue ou entre langues ayant de nombreux mots en commun, du fait des emprunts de l'une à l'autre comme l'anglais et le français, on devrait normalement s'attendre à un grand nombre de signifiants très proches, dans les mêmes conditions<sup>1</sup>.

La lecture de la prose et des vers du Roman de Merlin ne produit certes pas à chaque ligne un sentiment absolu de similitude. Toutefois, dans certains cas, le rapprochement est frappant et nous permet de conclure à une filiation mais dans quel sens?

C'est le cas d'un passage relatif aux prophètes, où force est de constater que les mots sont largement les mêmes mais dans un ordre différent voulu par le genre poétique:

"Membre vos que li prophète pallèrent et disoient que le filz Dieu viendroit en terre pour sauver le pechié, d'Eve et d'Adan et des autres pecheors cels qui li plairoit" (Micha, 1979, p. 19)

"Membre vous de ce que palloient

Li bon prophete et qu'ils disoient

Que le filz Dieu venroit en terre

Et que il osteoit la guerre

Qu'Adans et Eve fait avoient

Et pecheeur sauvé seroient" (Micha, 1979, p. 2)

Hormis un vers sur la guerre qui n'aurait pas été retenu dans la version en prose, et qui semble avoir été inséré pour rimer avec terre, on retrouve: membre, palloient/pallèrent, filz Dieu, venroit/viendroit en terre, sauvé/sauver, pecheors/pecheeur.

On est quand même surpris de voir la suppression dans la version en prose du passage sur la guerre car si la poésie a ses contraintes, l'inverse ne nous semble pas ici patent. Le poème peut chercher à s'enrichir par rapport à la prose mais pourquoi celle-ci renoncerait-elle à une idée forte? Au demeurant, ne pourrait-on envisager que le texte en prose ait précédé le texte, en partie perdu, en vers? Dans ce cas, l'on comprendrait que la version en vers -telle que nous la déduisons de la traduction de Lovelich - ait pu éliminer la mention de l'état de moine de Constant. Et dans ce cas, c'est à partir de la version en prose, qui comporte "Moine" que la plupart des traductions auraient eu lieu. Qui serait l'auteur de cet original en prose? Pas nécessairement Robert de Boron qui l'aurait simplement versifié et dont ne nous resteraient qu'un fragment du *Merlin* car, nous le verrons, la traduction de Lovelich ne serait pas issue de la version en vers.

Comparons d'abord le début du texte du *Roman de Merlin*<sup>2</sup>, en vers et avec sa contrepartie en prose ( voir Micha, 1979, pp. 1 et 18) en plaçant désormais la prose en premier:

"Mout fu iriez li ennemis quant Nostre Sire ot esté en enfer et il en ot gité *Adan et Eve* et des autres tant comme il plot"

"Mout fu li *ennemis*<sup>3</sup> courciez

Quant enfer fut ainsi brislez

Car Jhésus de mort suscita

En enfer vint et le brisa

*Adam et Eve en ha gité*

Ki la furent een grant vinté

O lui emmena ses amis"

1 Voir notre étude, in Livre I, à propos des *Protocoles des Sages de Sion*

2 Voir Micha, 1969, pp. 1-2, voir aussi pour le texte en prose, pp. 18-19

3 "Ennemis" équivalent de diables.

On observe cette symétrie ennemis/amis qui ne figure pas dans le texte en prose et qui s'y serait probablement trouvée si la prose était venue après le vers. On a gardé dans le poème, le passage "il en ot gité Adan et Eve".

A présent, il est vrai, quand on passe à la traduction anglaise en vers, le rapprochement n'est pas vraiment saisissant mais il faut faire la part, répétons-le de certaines contraintes qui conduisent ainsi Lovelich à opter pour le mot "Entente" pour rimer avec le verbe anglais "went":

"Now gyveth the devel to wrath him sore (...)  
When that our lord to hell went  
And took out Adam with good *Entente*  
And also Eve and other more."

Mais si l'on considère un autre passage, les similitudes sont singulièrement plus évidentes tant entre les textes français, en prose comme en vers qu'avec la version Lovelich et il nous apparaît que nous pourrions fort bien avoir affaire à deux "translations" en vers, l'une en français de Robert de Boron (XIII<sup>e</sup> siècle), l'autre en anglais de H. Lovelich (XV<sup>e</sup> siècle), à partir d'un même texte en prose: il s'agit, au sein du "prologue", de la présentation des futurs parents de Merlin - en un mélange de l'Évangile de Luc et du Livre de Job - qui figure aussi dans le fragment en vers:

"Einsi se departent de cest conseil et sont a ceste euvre acordé. Et cil qui dist qu'il avoit *peoir* [pouvoir] de la fame ne s'atarda pas.(...) Et celle meismes (femme) estoit moilliers a un riche home. Cil riches hom avoit *molt grant planté de bestes et d'autres granz richesces*; et si avoit I fill [fils] et III filles de celle femme ou dyables avoit si grant part." (*Le Roman de Merlin*. Ed. Micha, pp. 23 et seq)

"De ce conseil sunt departi  
Leur uevre unt acordée ainsi  
Et cil qui avoit *seignourie*  
*Seur la femme* ne targe mie (...)  
A un riche homme femme estoit  
Qui granz possessions avoit  
Vaches, brebiz eut a plenté  
Chevaus et autre richeté  
Trois filles avoit et un fil  
Bel et courtois et mout gentil  
Si estoient les trois puceles  
Gentius et avenanz et beles  
Li ennemis [diable] pas ne s'oublie"  
(R. de Boron, *Merlin*, fragment en vers. Ed. Micha, pp. 7-8)

"Thus *departyd* they [les diables] from here *conseylle*  
This werk to begynne, with owten faille  
Thanne he, that seide, that he hadde *powere*  
*On women* in erthe to engendren there  
He *taryed* there non lengere thanne  
But cam into erthe to this wommanne

.....  
And hir [her] lord was a worthy man  
& moche more good hadde, thanne I tell kan  
This rich man hadde moche of worldly good  
More thanne ony man tho undistood  
*Of bestes and of other richesse*  
Of kameilies, of jewels & of othr worthyness  
This worthy man hadde dowhtren [daughters] thre [three]  
The fayrest wommen that myhte be  
And a sone, that scholde ben his eyr  
Both a gentilmanly child and a fayr  
And alle he hadde be this womman  
That the devel [devil] so mochel part hadde of than"  
(Lovelich, vers 119 et seq., in Koelbig, p. 375)

Il convient de remarquer non seulement les convergences flagrantes sur le fond, notamment pour le nombre de fils et de filles du couple, mais aussi le recours aux mêmes signifiants, au prix de variantes assez superficielles<sup>1</sup>. Le fait qu'il s'agisse de formes archaïques ne nuit nullement au rapprochement entre français et anglais<sup>2</sup>. Nous ne pensons pas que la traduction anglaise de Lovelich se soit bâtie sur le texte versifié français car dans plusieurs cas, elle se rapproche davantage du texte en prose. C'est ainsi que l'on trouve *power* pour "pouvoir" <sup>3</sup> alors que le texte français versifié préfère, pour la rime, "seigneurie".

prose du Roman de Merlin:

"de bestes et d'autres granz richesses"

translation versifiée anglaise:

"Of bestes and of other richesse"

Lovelich se sera donc exercé à rendre en vers le texte français en prose du "Roman de Merlin" - si tant est qu'on puisse l'appeler ainsi - non sans rétablir le nom du "roi Meune". Constant, ce qui n'implique dès lors nullement que Lovelich ait traduit du latin son poème: il se sera simplement documenté pour opérer certaines retouches, afin de rétablir - sans grand succès d'ailleurs puisque son texte semble avoir eu peu de retentissement - une certaine rigueur historique dans le *Merlin*. Ce passage de la prose française vers des vers français n'est-il pas le pendant de ce qui s'est produit lorsque Wace a repris en vers français, dans son *Brit* de 1155, un texte latin en prose d'origine anglaise, le HRB? Robert de Boron pourrait d'ailleurs fort bien avoir produit une première version en prose de son *Roman de Merlin* <sup>4</sup> même si son *Joseph d'Arimathe* nous est connu en vers. Ce passage de la prose au vers ou l'inverse est bel et bien, en tout cas, un enjeu proxémique<sup>5</sup>.

### *Les dragons et les roses*

Les traductions de e 1450 qui nous sont parvenues tiennent visiblement à un climat de guerre civile, souvent aussi favorable sinon plus, que les conflits entre royaumes<sup>6</sup>. C'est ainsi qu'une invasion à partir du continent par des prétendants, bretons ou non, au trône d'Angleterre est bel et bien véhiculée par le *Roman de Merlin*, en un temps où la Guerre des Deux Roses, la rouge de Lancastre et la blanche d'York, aux couleurs des deux dragons, déchire l'île<sup>7</sup>. Les parallèles ne manquent pas, en tout cas et Vortiger n'est pas sans évoquer Warwick, le "faisé ur de rois". La bataille de Bosworth en 1485 fut remportée par le futur Henri VII<sup>8</sup>, un Tudor, ayant débarqué; il s'était réfugié en Bretagne, après avoir été d'abord battu par Richard III, accusé d'avoir fait assassiner, en 1483, à la Tour de Londres, les enfants d'Edouard IV<sup>9</sup>, un York, à la rose blanche: Edouard V et son frère Richard. *A priori*, le *Roman de Merlin*, pour le lecteur de la seconde moitié du XVe siècle, annonce la victoire finale de la maison d'York. En fait, Henri Tudor n'est pas de cette maison mais il épousera la fille aînée d'Edouard IV. Un imposteur, Perkin Warbeck<sup>10</sup>, se fera passer, quelque temps, pour le jeune Richard d'York, qui aurait survécu, ce qui annonce les faux dauphins français du XIXe siècle (voir Livre II).

La question qui se pose à nous est la suivante: si l'on a réactualisé un texte du début du XIIIe siècle qui correspondait à la situation politique de l'Angleterre de la seconde moitié du XVe siècle et favorisait un parti plutôt qu'un autre, est-ce que cela s'est fait au prix de retouches plus ou moins substantielles du *Roman de Merlin*? Nous avons signalé des différences appréciables entre HRB et le texte en prose du Merlin bretonien: certes, dans un cas, il est question des Saxons contre les Bretons, dans l'autre, des enfants d'un roi assassiné contre celui qui a conduit au meurtre de leur frère, mais à en croire les spécialistes de Merlin<sup>11</sup>, certains

1 Voir aussi la variante du texte italien de la *Storia di Merlino*, Inti. Simeon. Bergame, 1898, p. 5. Dans les éditions italiennes imprimées (Venise, 1480), la femme porte un nom, ce qui n'est pas le cas des versions françaises ou anglaises.

2 Voir au Livre III, notre étude sur le *Kalendrier des Bergers*.

3 Nous n'entrons pas ici dans des questions d'étymologie mais de rapprochement formel conduisant le traducteur à opter pour un mot ressemblant.

4 Notons, dans l'Éd. de Micha 1979 (p. 76), sur la base du MS BNF 747, que le "prologue" de la version en prose s'achève ainsi "Ensi dit mes sires Robertz de Boron qui cest conte retrait que il se redouble et ainsi le dita Mellins que il ne pot savoir le conte dou Graal".

5 Il serait utile de mieux caractériser les modes de passage dans les deux sens.

6 Voir notamment le cas de la Ligue en France, Livre III Halbronn 1998 I.

7 Sur la récupération de Merlin en Angleterre, Voir Zambor, 1943, pp. 74-76.

8 Voir notre Livre III en ce qui concerne le père d'Henri VIII.

9 Voir R. Marx, *Histoire de l'Angleterre*, Paris, Fayard, 1993, pp. 149-151, Ph. Chassaigne, *Histoire de l'Angleterre*, Paris, Aubier, 1996, pp. 83-84.

10 Voir Chassaigne, *Histoire de l'Angleterre*, op. cit.

11 Voir Micha, 1979, pp. XIV et seq.

manuscrits conservés du *Roman de Merlin* dateraient bel et bien du XIII<sup>e</sup> siècle et d'ailleurs l'archaïsme de langue n'en témoigne-t-il pas et *quid* du poème traduit par Lovelich? En tout cas, nous comprenons désormais ce qui a pu conduire à un regain d'intérêt pour cet ouvrage, des deux côtés de la Manche<sup>1</sup>. Le *Roman* relate, en son début, l'arrivée en provenance du continent des deux princes et la mort de Wortiger<sup>2</sup>. Et c'est ainsi qu'à la mort du premier Pandragon qu'Uter fut roi sous le nom d'Uterpandragon; il est le père du roi Arthur. L'on peut se demander si à ce jeu généalogique, ce n'est pas Henri VIII, succédant à Henri VII/Pandragon II en 1509, qui se trouverait correspondre au Gallors légendaire<sup>3</sup>. Nous avons signalé une impression vénitienne de 1480. À partir du français, ce qui nous situe à la fin du règne de Richard III.

---

<sup>1</sup> Deux siècles plus tard, les prophéties de Nostradamus (voir notre Livre III) bénéficieraient également de la conjoncture anglaise

<sup>2</sup> Voir ed. Micha, 1979, pp. 121 et seq.

<sup>3</sup> Voir Sh. L. Jansen, "Prophecy, propaganda and Henry VIII. Arthurian tradition in the XVIIth Century", in *King Arthur through the Ages*, Dir. V. M. Lagorio et M. Leaje Day, New York, Garland Publishing, 1990, pp. 275 et seq.

## CHAPITRE II



## LES ECHEANCES PROPHETIQUES ET LEUR REPORT

Avec le recul, force est de constater que depuis des siècles, l'on n'a pas cessé de repousser les échéances comme le montre caricaturalement le passage de 3 ans et demi<sup>1</sup> pour le règne de l'Antéchrist à 1260 ans, par un simple jeu d'écritures. Le néo-prophétisme, c'est aussi ce réajustement des chiffres.

Face à un prophétisme articulé autour des cycles astronomiques, il en est justement un autre qui tient sa place à la Renaissance et qui fonde ses calculs sur un certain nombre de données chiffrées issues de la Bible, telles qu'on les trouve notamment dans le *Livre de Daniel*, dans les *Evangelies* et dans l'*Apocalypse*. Mais ce prophétisme là aura imposé une thématique centrale, celle de l'Antéchrist comme étant associée à toute échéance.

On observera que certains livres bibliques comportent des chiffres<sup>2</sup>, quelque forme de chronologie, peut-être d'inspiration astrologique ou du moins hémérologique. Qu'à cela ne tienne, il s'agit là de textes dont il est loisible d'extraire des éléments prévisionnels à condition toutefois de déterminer un point de départ et c'est la fixation de celui-ci qui donnera lieu à un nombre quasi illimité de spéculations, depuis la date de la mort de Jésus jusqu'à celle près de treize siècles plus tard, de la fondation, en 1299, par Osman de l'Empire Ottoman, portant son nom, en passant par Constantin ou la prise de Jérusalem. L'Histoire n'est évidemment pas chiche en matériel sur lequel adapter tel ou tel chiffre à condition toutefois de lui conférer une dimension à long terme: là où le texte biblique parle de jours, mieux vaudra comprendre années, tous les moyens sont bons pour couvrir plusieurs siècles passés et déboucher ainsi sur un avenir plus ou moins proche.

Il conviendra d'aborder un certain nombre de modèles nourrissant le texte prophétique de nature non plus *astrologique* mais *exégétique*<sup>3</sup>. Il s'agit, pour les auteurs qui suivront, d'articuler quelques thèmes, par exemple l'Antéchrist, sur quelques chiffres, tels les 1260 jours *prophétiques* de l'*Apocalypse*. Mais, ces chiffres prophétiques ne sont-ils pas issus, à leur tour, du calendrier voire de quelque cycle planétaire<sup>4</sup>?

Quelle est, au vrai, la nature des liens existant entre astrologie et prophétisme? Il conviendrait de préciser qu'il s'agit du "prophétisme moderne" face à une astrologie antique à laquelle il convient parfois de se référer sans nécessairement en assumer les contraintes. Pierre Brind'Amour, en privilégiant parfois la dimension astronomique proprement dite, n'a-t-il pas exagéré une dépendance plus formelle que réelle? L'astrologie n'est-elle pas devenue à la Renaissance un langage relativement peu contraignant avec lequel on trouve des arrangements et qui, par sa complexité même, autorise tous les montages souhaités par le politique? Que l'on songe que Chavigny fait accepter, dans le *Janus Gallicus* de 1594 (voir Livre III) la thèse selon laquelle les "présages" tant en prose qu'en vers parus pour telle année, donc *a priori* sur une certaine base astronomique, peuvent valoir pour une autre année. N'est-ce pas la preuve que ces quatrains n'ont en fait aucune assise temporelle, qu'ils peuvent en tout cas être recyclés? C'est d'ailleurs une des causes de son déclin au XVIII<sup>e</sup> siècle - et de sa survie dans la marginalité socio-culturelle - qu'un certain désir d'autonomie face au politique, d'exister en tant que science, d'où ce pseudo-débat sur la place de l'astrologie à l'Académie Royale des Sciences dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. Un tel besoin d'émancipation aura brisé l'écosystème permettant à l'astrologie de s'épanouir à l'ombre du pouvoir. Autrement dit, l'astrologie aurait depuis longtemps perdu sa virginité, elle a du apprendre, pour qu'on continue à la tolérer dans les hautes sphères, à

1 Dans l'*Apocalypse*, on trouve d'ailleurs aussi 3 jours et demi.

2 Lorsque Joseph interpréta le songe de Pharaon relatif aux 7 vaches grasses et aux 7 vaches maigres, il annonça qu'à sept années d'abondance seraient suite sept années de disette. Le 7 correspond à une subdivision en 4 "semaines" du cycle de la Lune ou de celui de Saturne.

3 Voir la présentation en tête du *Dictionnaire des Messianismes* de Desroches, 1969, et dans les *Lucaniana* d'Alfred Vaucher, 1949.

4 Voir M. Inzevigne, 1996, pp 88-89, qui signale également un passage du *Deutéronome* (Ch 4), au sujet d'un rêve de Nabuchodonosor interprété comme signifiant 2520 ans (7 x 360).

5 Voir Halbhorn 1993 b.

servir certains intérêts parfois aux dépens de sa rigueur doctrinale<sup>1</sup>. Il se pourrait que l'homme ait un besoin de transcendance - culte des astres, des animaux, des dieux, des prêtres(ses), des rois, des femmes etc - et qu'il confère à certains objets, à certains êtres, un pouvoir dont ceux-ci risquent d'abuser par une sorte de contre-transfert et c'est alors le temps des révolutions qui remettent chacun à sa place. On y brûle ce qu'on a adoré.

Encore convient-il de distinguer les cas où une date avancée est proprement astronomique - mais ne peut-on aisément trouver un substrat astral à toute date - et le fait que telle année soit associée à tel événement politique que l'on cherche en fait à expliquer après coup, quitte, au prix d'une interpolation ou d'un faux, à faire croire que telle prophétie avait fourni à l'avance la date du dit événement.

Ne serait-il pas plus pertinent de parler d'un lien entre prophétisme et *astronomie*? Nostradamus annonce des "quatrains astronomiques" dans la Préface à César. Certes, en ce temps, l'on tend à confondre les termes: *astronomia* et *astrologia*<sup>2</sup>, certes, à la façon de Kepler<sup>3</sup>, tel astronome fut également astrologue. Il n'en reste pas moins que les deux disciplines, unes au sein des Arts libéraux<sup>4</sup>, se distinguent nettement, comme déjà le notait Ptolémée, dans le *Tetrabiblos*, au II<sup>e</sup> siècle de notre ère<sup>5</sup>: "Nous allons parler de la seconde partie qui n'est ni si assurée, ni si parfaite, selon une méthode convenable à la philosophie, et de telle sorte que toute personne qui aimera la vérité ne comparera pas les arguments avec la certitude de l'autre immuable doctrine, lorsqu'il pensera combien grande est la faiblesse commune et la difficulté de conjecturer etc"(E.ard. Beurdm, Paris, 1640, BNF)

À quel moment passe-t-on de l'astronomie à l'astrologie? Tant que l'on se contente de décrire des configurations planétaires, que l'on publie un *Ephemeridum* ou un *Eclipsium*, organisés année par année, à la façon de Leovitius, on reste dans le champ astronomique, on décrit des faits célestes avec plus ou moins de précision mais on ne "mord" pas sur l'astrologie. Encore que, comme le note Isabelle Pantin<sup>6</sup>, que de tels ouvrages soient surtout utiles pour les astrologues auxquels ils évitent de lourds calculs. Quand on signale une comète ou une *stella nova*, on ne se situe pas davantage *ipso facto* dans ce domaine.

En revanche, est-ce que tout discours sur ces phénomènes ne devient pas d'emblée d'ordre astrologique? Mais faut-il nécessairement un discours en bonne et due forme lorsque le lecteur a vaguement une idée de ce que présagent de tels événements cosmiques? Que signifient en effet de telles données pour le lecteur averti? Les comètes frappent les esprits même non avertis, le nom des astres est suffisamment parlant même pour le non initié. C'est la base d'une certaine astrologie populaire, qui ignore la sophistication d'une lecture plus savante.

L'astrologie est constituée par un corps de doctrines, qui se retrouve en partie dans le *Tetrabiblos* mais qui englobe toute une littérature traitant de la signification des planètes, des signes, des maisons (terrestres), des aspects. Lorsque le discours dépasse les possibilités de l'astrologie - comme c'est notamment le cas chez Nostradamus - l'on bascule dans le prophétisme qui lui-même, réduit à un ornement, ferait la jonction avec le champ politique, selon les enjeux réels du moment. Mais l'on peut se demander si le dit prophétisme ne peut pas directement *traiter* avec l'astronomie et laisser à l'astrologie, devenue quelque peu encombrante, la portion congrue. L'astrologie, en effet, ne serait véritablement en prise ni avec le réel *naturel* ni avec le réel *politique*, elle apparaîtrait de plus en plus comme un fantasme de science et un rêve d'humanité.

Mais même les références astronomiques seront bientôt flétries, on y a annoncé, dans la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle des conjonctions qui n'existent pas ou plutôt on recyclera, sans scrupules, des textes ayant servi pour d'autres époques en traitant l'astrologique comme déconnecté du réel astronomique. Or, si l'on peut changer une date dans un texte sans référentiel astronomique, en revanche, un texte qui s'appuie sur le mouvement réel des astres est *a priori* difficilement récupérable, à moins de retrouver une configuration comparable à venir.

Nous assistons en effet à un double mouvement: d'une part divers savoirs s'émanent de l'astrologie, de l'autre, l'astrologie prétend prendre le relais: le médecin ne s'intéresse plus à

1 Voir M. A. Screech, "Some aspects of Rabelais's almanachs and of the Pantagrueline Prognostication (Astrology and politics)", *Études Rabelaisiennes*, XI, Genève, 1974, pp. 6-7.

2 Les explications étymologiques ne servent guère car l'astronomie a souvent été désignée au Moyen Âge comme *astrologia* et il a fallu introduire la distinction "judiciaire".

3 Voir G. Simon, 1979

4 Voir les travaux de Max Lebowicz sur les classifications médiévale du savoir.

5 Voir Halbronn 1993.1

6 Communication sur les *Ephemerides*, Colloque Pontus de Tyard, Université de Paris XII Créteil, 1998 et sur les comètes, *La poésie du ciel en France dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 1995, pp. 457 et seq



L'astrologie, qu'à cela ne tienne, l'astrologie, elle, continuera à se vouloir médicale mais il s'agira dès lors de médecine dans un ouvrage d'astrologie et non plus d'astrologie dans un livre de médecine. Le prophétisme ne recourt plus à l'astrologie que de façon de plus en plus symbolique, ce qui n'empêchera pas l'astrologie de se vouloir prophétique, en introduisant des éléments vaticinatoires au sein de ses pronostications, à la façon d'un Lichtenberger (voir Livre II). La tentation d'avancer des dates, même en dehors de tout substrat astronomique, ne relève-t-elle pas *ipso facto* d'une allégeance imitative à la démarche astrologique? C'est, au vrai, ce passage à l'acte dans la fixation d'une date bien définie dans un calendrier préétabli, qui a le plus souvent retenu notre attention. Il reste qu'astrologie et prophétisme, s'ils font un "bout de chemin ensemble" poursuivent des enjeux différents sinon opposés: l'astrologie se demande - et cette question est clairement posée par Jean Bodin, dans la *République* - si elle pourra constituer un jour une structure objective au sein de laquelle s'inscriront les activités humaines tandis que le prophétisme s'efforce de peser sur ceux qui exercent le pouvoir - et qui au fond incarnent Dieu, situé au dessus des astres. Fonction ancillaire que celle de l'astrologie au service des dieux<sup>1</sup> et des rois, par le truchement du prophétisme ou clef pour comprendre le monde dans ses cycles cosmiques en se plaçant au service de la parole prophétique? Dans un cas comme dans l'autre, le prophétisme se situerait, selon nous, à l'interface entre savoir et vouloir.

Dans le cas de Nostradamus, si nous lisons dans la préface à César (voir Livre III), il est dit "j'ay composé Livres de prophéties contenant chacun cent quatrains astronomiques de prophéties", force est de constater que le résultat ne correspond pas à l'annonce. Un grand nombre de quatrains n'ont pas de rapport, ni de près ni de loin, avec les calculs astronomiques et ceux qui offrent ce lien sont à l'évidence ceux qui frappent le moins le lecteur du fait même de leur jargon mais leur présence est, apparemment, rassurante, elle fournit un gage.

#### *Anthropologie de l'astrologie*

En ce qui concerne l'astrologie, la définition anthropologique des limites est peut-être plus délicate que pour le prophétisme et notamment en ce qui concerne la fixation de dates à venir. Entendons par là qu'il n'existe pas de *consensus* absolu à ce propos sur ce qui peut ou non être *calculé*. Point de doute, cependant, que l'*astronomie* soit en mesure de prévoir le mouvement d'une planète, très longtemps à l'avance. Mais est-ce qu'un tel *rendez-vous* a des incidences sur le destin des hommes et des sociétés? Que penser d'un prophétisme qui serait sous-tendu par une base *astronomique* rigoureuse, qu'il faudrait parfois reconstituer? Est-il absolument exclu qu'il n'y ait pas de dimension cyclique aux mutations des Républiques, comme s'interrogeait un Jean Bodin? Il est clair que l'astrologie ne peut que s'inscrire au sein de problématiques anthropologiques, il lui est demandé de répondre aux questions que se posent les hommes, à un moment donné, sur l'ordre du monde, non pas seulement pour prévoir passivement mais pour éventuellement mieux conduire les affaires de la Cité. Tout changement de questionnement nécessite un autre modèle astrologique.

Nous souhaitons simplement souligner le fait que l'argumentation chronématique ne saurait avoir la même assurance lorsque l'on a affaire à une échéance, fixée par quelque calcul astronomico-astrologique plusieurs siècles à l'avance - 1789 - et lorsqu'il s'agit de la mention à peine transposée du nom d'un ministre, comme c'est apparemment le cas, on le verra, dans les *Centuries*, pour Mazarin? En effet, l'astrologie ne prétend pas tant annoncer des événements ponctuels - une exécution par exemple - que des "révolutions" qui reviennent régulièrement<sup>3</sup>. On ne peut, anthropologiquement parlant, affirmer avec certitude que la vie des sociétés humaines ne tient pas en partie à de tels processus récurrents qui pourraient être retrouvés ou recouverts empiriquement...

Autrement dit, la "prophétie" allatienne nous apparaît comme fondamentalement d'ordre astrologique, elle est à long terme, se projetant vers l'inconnu, alors que tant d'autres prophéties sont à court terme - pas celle du pseudo-Malachie cependant - même si elles sont ensuite, en quelque sorte, reconduites. Et d'une certaine façon, dans le cadre de notre thèse, c'est la seule prophétie qui ait connu un certain succès, non entaché de subterfuge, non point tant par les effets politiques à terme que par l'impact psychologique sur les esprits qu'elle semblait annoncer.

Après avoir rappelé certaines pratiques de calcul qui ne sont pas toujours explicitement astronomiques, nous axerons notre exposé sur les notions de base de l'astronomie: les signes du zodiaque et les planètes et ce dans la longue durée sans prétendre aucunement proposer une

<sup>1</sup> Voir Halbroten 1985

<sup>2</sup> Ce n'est pas l'objet du présent travail que de réfléchir au statut scientifique de l'astrologie.

<sup>3</sup> Voir M. Monneron, "Le XVII<sup>e</sup> siècle", *Histoire Universelle*, Paris, Larousse de poche, 1968, pp. 349 et seq.

"histoire de l'astrologie"<sup>1</sup>. Notons que la généalogie des dieux - Saturne-Jupiter-Hercule - nous ramène à l'astrologie dans la mesure où Saturne et Jupiter se cherchent, se combattent, se trouvent - tant comme dieux que comme astres - sur la piste du zodiaque, en rapport avec les douze travaux d'Hercule, imposés par Junon, rapprochement proposé par un Charles-François Dupuis à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

L'astrologie liée à l'astronomie comporte une teneur chronologique précieuse pour l'historien. Au XIX<sup>e</sup> siècle, notamment à propos des documents égyptiens, des savants, tel un Champollion<sup>3</sup>, s'essaieront à dater certaines pièces à partir des références astronomiques qu'elles comportaient, ce qui servit à établir la succession des dynasties.

Nous avons préféré la formule de prophétisme "zodiacal" à celui de planétaire, parce que le zodiaque nous apparaît comme le vecteur principal, lié au calendrier d'une part, englobant saisons et constellations, mais balisant également la succession des grandes conjonctions, passant d'un Élément à un autre, selon la qualité des signes accueillant la rencontre Jupiter-Saturne. Ce système conjonctionnel, articulé sur des faits astronomiques apparemment clairement définis, avait acquis un prestige certain à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance et chaque nouvelle échéance astronomique alimentait nécessairement des spéculations qui n'étaient pas sans implication politique<sup>4</sup>.

Nous aborderons le système *conjonctionnel* qui a pour axe le Bélier, premier signe, celui du point vernal. Le calendrier ne s'accorde pas nécessairement avec ce point et la coutume voulait de commencer l'année au 1<sup>er</sup> janvier (Janus), la France n'en resta pas moins jusqu'au milieu des années 1560 fidèle au "style de Pâques", ce qui n'est pas sans créer quelque risque de confusion dans la datation des textes, l'année changeant alors de millésime au Printemps.

Il importe de poser au départ quelques définitions concernant le Zodiaque. C'est le lieu de passage des planètes du système solaire - à commencer par le soleil et la lune - dans le ciel, vu de la Terre. En fait, le nombre douze, pour les signes comme pour les mois, est lié au nombre de conjonctions ou nouvelles lunes se produisant au cours d'une année, définie par le retour des saisons et des travaux agricoles. En ce sens, le zodiaque est lunaire et l'on trouve d'ailleurs une division de cet espace en 28 sections, sur la base des 28 jours environ que couvre un mois lunaire<sup>5</sup>. C'est son découpage qui pose problème: où fixer son commencement? L'on s'accorde certes à nommer *bélieraires* le degré zéro mais il existe divers critères pour situer ce point. Le zodiaque tropique est établi à partir des équinoxes et des solstices tandis que le zodiaque sidéral l'est conventionnellement à partir d'une certaine étoile n'offrant pas ou plus de caractère spécifique. Telle étoile est conventionnellement le début de la "constellation" du Bélier, qui ne coïncide pas avec l'axe équinoxial. À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le zodiaque sidéral va jouer un certain rôle en parallèle avec le zodiaque tropique: question des ères précessionnelles, datation du zodiaque de Dendérah. En outre, ce zodiaque sidéral est celui qui est généralement en usage chez les astronomes et chez les astrologues indiens pour situer les planètes alors que le zodiaque tropique est la référence pour l'astrologie occidentale.

En ce qui concerne le symbolisme du zodiaque, il y eut un certain nombre de transformations, d'inversions<sup>6</sup>, notamment pour les Gémeaux et la Vierge qui perdirent leur dimension sexuelle, *vénusienne* pour devenir *mercuriens*. C'est ainsi que dans l'iconographie du *Kalendrier des Bergers*, les Gémeaux sont représentés plutôt comme un couple et la "Vierge" n'est dite mercurienne probablement que sous l'influence alchimique<sup>7</sup>.

En ce qui concerne les Quatre Éléments, entre lesquels se répartissent les douze signes, selon quatre triangles équilatéraux, ce placage daterait des Grecs<sup>8</sup> et ne coïncide pas nécessairement avec les caractéristiques du signe: ainsi le Verseau est-il un signe d'air et le Scorpion un signe d'eau etc. Cette répartition entre *triplicités* n'en est pas moins le fondement de la théorie des Grandes Conjonctions. Bien plus, cette dernière ne fonctionne que dans le cadre d'un référentiel tropicaliste où les 12 signes sont égaux<sup>9</sup>.

1 Voir Minois, *Histoire de l'avenir*, Paris, 1996, pour un projet plus vaste, englobant prophétisme et astrologie.

2 Voir Halbronn 1986.

3 Voir Hütten, *Champollion*, 1983, p. 556.

4 Dans sa thèse, F. Guérin, 1996, pp. 229, commet une erreur à la fois de traduction et terminologique, en traduisant l'italien "congiunzione massima" par "grande conjonction" alors que cela correspond à *coniunctio maximam*, soit la "très grande conjonction" qui se produit tous les 800 ans environ!

5 Les prophéties perpétuelles de Moult (cf infra) sont fondées sur ce nombre lunaire, sur la base d'un jour pour un an.

6 Voir Halbronn 1993 J.

7 Voir Halbronn 1993 J.

8 Renseignement fourni par E. Latou.

9 Il y a un sidéralisme qui s'appuie sur le découpage des constellations inégales et un autre, l'indien, qui répartit des signes égaux mais à partir d'un point de départ qui évolue (*ayanamsa*, en sanscrit).

Le principe de ce qu'on nomme, au Moyen-Age et à la Renaissance, "grandes conjonctions" semble avoir d'abord été une observation d'ordre astronomique et géométrique sur laquelle des réflexions de type astrologique se sont greffées<sup>1</sup>. Cette théorie est fondée sur les aspects planétaires, technique astronomique de localisation des astres les uns par rapport aux autres, avant de servir aux spéculations astrologiques<sup>2</sup>. Albumasar, lorsqu'il étend ce système à l'astrologie ne fera donc que s'appuyer sur des travaux astronomiques antérieurs, lesquels font remarquer qu'en règle générale, deux conjonctions successives de Jupiter et de Saturne se produisent avec un intervalle de 120° environ, ce qu'on nomme *trigone* (soit un angle d'un tiers de cercle). Puis, au bout d'un certain temps, le rythme en question est temporairement rompu, lors d'une conjonction qui ne suit pas cet agencement, pour reprendre à la conjonction suivante selon les mêmes écarts et ainsi de suite. Or, l'on peut traduire ces "sauts" périodiques en langage astrologique en parlant de passage d'un *Elément* à un autre, étant donné que les Quatre Éléments (feu, terre, air, eau) se répartissent conventionnellement entre les signes du zodiaque selon un dispositif triangulaire qui recoupe exactement celui des aspects de trigone, de tiers de cercle (120°).

Mais cette théorie des grandes conjonctions ne fera que se survivre au XVIIe siècle - l'Eclipse de 1654 aura plus d'écho - on ne connaît rien de commun, nous semble-t-il, avec les alertes de 1524, de 1564 ou de 1584. En revanche, les comètes maintiendront-elles plus facilement leur fascination, elles qui sont à l'abri des contrefaçons - mais point des erreurs de calcul - et qui n'exigent pas d'intermédiaire pour frapper les esprits.

### *Les échéances astrologiques*

Trois siècles avant Pierre d'Ailly, Abraham Bar Hiyya Juif catalan<sup>3</sup>, mort vers 1136, dans un ouvrage rédigé en hébreu, le *Meguilat Hamegalé*<sup>4</sup>, avait désigné comme échéance la fin du XVe siècle, à plus de trois cent ans de distance<sup>5</sup>. Son raisonnement, malgré les apparences, ne repose nullement sur les seules configurations astronomiques mais fait appel à une exégèse scripturaire autour du Livre de Daniel. Les auteurs chrétiens, en quête de datation, commenteront également l'Apocalypse, ouvrage qui reprend en partie les schémas daniéliens.

Cet Abraham de Barcelone appuie en effet ses calculs sur le livre de Daniel<sup>6</sup>: il prend le chiffre de 1290 jours qu'il convertit en années<sup>7</sup>, il l'ajoute à la date de la destruction du Second Temple, soit l'An 68, selon sa chronologie. On obtient ainsi 1358. Le calcul final donne 1448 ou 1468, selon les versions.

Il ne s'agit nullement d'Abraham Ibn Ezra contrairement<sup>8</sup> à ce qu'écrivit en 1580 Jean Bodin, dans la *Démonomanie des Sorciers* (Livre I, Chap 5): "Comme aussi a fait Abenesra (abréviation d'Abraham Ibn Ezra) qui avait prédit qu'il naîtrait un grand Capitaine pour affranchir les Juifs qu'il appelle Messie, en MCCCCLXIII, ce qui n'est point advenu" (p. 34)

En 1464, se forma une conjonction Jupiter-Saturne mais c'est en réalité l'an 1468 qui intéresse Bar Hiyya; c'est alors qu'aurait dû selon les dires de cet astrologue catalan apparaître le Messie Juif. Prophétie au demeurant à trois siècles de distance comme le sera celle de Pierre d'Ailly en 1414<sup>9</sup>. Nous verrons que ce décalage de 4 années entre la conjonction et ses effets se retrouvera à propos de la prophétie dite régiomontanienne pour 1588, ancree sur la conjonction de 1584

<sup>1</sup> Kepler, dans son *Mysterium Cosmographicum* (1596), aborde encore le système de Grandes Conjonctions dans un exposé proprement astronomique. (à propos notamment de la conjonction Jupiter-Saturne du 19 juillet 1595)

<sup>2</sup> Voir Halbronn, 1986.

<sup>3</sup> Voir J. Halbronn, 1985, p. 142

<sup>4</sup> Voir J. Guttman (1903), O. Scholem "Reste neuplatonischer Spekulation in der Mystik der deutsche Chassidim und ihre Vermittlung durch Abraham bar Chija" *Monatschrift für die Geschichte der Wissenschaft des Judentums*, 1931, pp 172 et seq. C. Sirat, 1988. On pourrait rapprocher le titre de celui de Jean de Roquetaillade, le *Liber revelator*.

<sup>5</sup> Voir *Livre Revelator, Meguilat Hamegalé* à partir du texte révisé par J. Guttman trad. de l'hébreu par Millas Vallierosa, Barcelone, 1929, p. 252. E. Garin. (1946) Livre V Chap XII, Voir sur Bar Hiyya: E. Garin, *L'Eta Nuova*, Morano, 1969, pp. 92-93). Garin signale que Pierre d'Ailly a confondu Abraham Bar Hiyya et Abraham Ibn Ezra. Il affirme que le *Meguilat Hamegalé* de Bar Hiyya, du moins son chapitre V, a été traduit en français avant d'être rendu en latin. Voir aussi B. Goldstein et David Pingree (1990), p. 3.

<sup>6</sup> Voir art. in *Revue des Etudes Juives*, Paris, 1906, sur le Livre de Daniel, signalé par A. Phillimore.

<sup>7</sup> Il s'appuie aussi sur celui de 1335 jours qui suit celui de 1290 dans le "Livre de Daniel". Tous ces calculs seront très en vogue aux XVIIe et XVIIIe siècles mais on les trouve déjà au XIIIe siècle autour de 1260 ans, chiffre qui lui figure dans l'Apocalypse.

<sup>8</sup> En revanche Claude Comiers, dans *Nature et Présage des Comètes* (1665, p.441) attribue la prophétie à Abraham Le Prince, nom sous lequel est connu Abraham Bar Hiyya; . Voir J. Halbronn, 1985, p. 152. Voir Halbronn 1997.2

<sup>9</sup> Le cardinal aurait en effet été un lecteur du cinquième chapitre du *meguilat hamegalé* de Bar Hiyya selon F. Vescovini, "Abramo Savastorda and Pierre d'Ailly's astrological eschatology" *Actes du IXe Congrès de la SIEPM*, Ottawa, août 1992. Résumés, p. 121.

Du côté chrétien, l'on attendrait plutôt l'avènement à la fois redouté et espéré de l'Antéchrist, mais qui serait suivi du second avènement du Christ. Au XIXe siècle, l'influence du jésuite chilien en rupture de ban Manuel Lacunza y Diaz (1731-1801) confirmera cette influence du monde hispanique.

### *Relativité de l'argument conjonctionnel*

Il importe de préciser d'emblée le caractère quelque peu factice du recours aux grandes conjonctions. En principe, il existe certes des échéances distantes de plusieurs siècles, en pratique, les conjonctions Jupiter-Saturne ont lieu tous les 20 ans et ne manquent pas de focaliser les attentes et quand une conjonction est passée, on s'intéresse à la suivante. Ces conjonctions ordinaires sont les "petites conjonctions". Les conjonctions qui se tiennent au début d'un nouveau trigone élémentaire seraient "moyennes" et ont lieu tous les 200 ans et enfin la "grande" conjonction serait le retour, tous les 800 ans environ, dans le trigone igné<sup>1</sup>.

Le succès de cette théorie résiderait plus dans son rythme somme toute rapide que dans les perspectives à long terme. Ainsi, la conjonction de 1524 qui eut un tel retentissement est *a priori* assez peu significative du point de vue du cycle des grandes conjonctions (et infra) à tel point que le phénomène, par son caractère plus visuel que structurel nous semble plus relever de l'astronomie que de l'astrologie mais il nous semble que les astrologues, pour ne pas être en reste, emboîtèrent le pas à ceux qui avalent amenté l'opinion, sur des bases plus spécifiquement symboliques (le poisson) et prophétiques (le Déluge). Mal leur en prit. On aurait tort de croire en effet que les relations entre astronomie et astrologie sont nécessairement fructueuses.

Nous verrons que Leovitius, dans son traité des conjonctions, n'hésite pas à considérer abusivement chaque conjonction comme rarissime puisque dans l'absolu, chacune n'a lieu qu'à de longs intervalles mais qu'est ce à dire qu'une succession de telles configurations? On pourrait parler d'une perversion du système.

Il y a véritablement une rhétorique astronomique fondée sur une prétendue rareté de la configuration attendue, argument récurrent et qui finit par se vider de sa substance. Il n'en reste pas moins que l'on observe deux attitudes: l'une quantitative qui s'intéresse au fait qu'un maximum de planètes se trouve rassemblé dans le même signe du zodiaque (c'est le cas de février 1524), l'autre qualitative qui étudie le cycle des deux planètes les plus lentes, à l'époque, à savoir Jupiter et Saturne.

Avant d'aborder les principales pièces de notre corpus, il importe, dans ce chapitre, de décrire les outils disponibles au XVIe siècle. En effet, celui qui fait appel aux planètes - qu'il s'appuie sur des éphémérides ou sur des systèmes plus proches de la numérologie - a le choix entre plusieurs techniques qu'il comblera d'une façon ou d'une autre. L'erreur consisterait à réduire le raisonnement d'un auteur donné à un seul critère. En effet, nous sommes le plus souvent en face de systèmes récurrents, comportant des échéances renouvelées: c'est typiquement le cas des grandes conjonctions - lorsque Jupiter (12 ans de révolution, à travers le zodiaque<sup>2</sup>) rejoint Saturne (29 ans de révolution à travers le zodiaque) qui se reproduisent tous les vingt ans<sup>3</sup>. Pourquoi insister sur telle conjonction plus que sur une autre? Il existe certes une hiérarchie de ces cas de figure mais d'autres paramètres rendront compte en définitive du choix d'une certaine date<sup>4</sup>.

Entre Pierre d'Ally et Nicolas de Cuse, entre Daniel et Trithème, l'auteur de prophéties ou de commentaires sur les prophéties, devra faire son choix, ce qui induira des échéances différentes mais qui parfois convergeront. Or, pour comprendre un texte, en saisir les éventuelles corruptions, les retouches, les interpolations tardives, on ne peut faire l'économie de leur description d'autant que les auteurs n'explicitent pas toujours tous les tenants et aboutissants.

### *Le prophétisme d'après le Déluge*

Il ne faudrait pas croire que l'échec prévisionnel relatif du Déluge de 1524 n'aura pas laissé de traces et que le prophétisme n'en ait pas longtemps porté les stigmates, notamment, cinquante ans plus tard, dans la *République* de Bodin, aux multiples éditions et traductions. Le non-événement du Déluge renvoie au demeurant à la Bible. Il se veut répétition, révolution. Il est, à l'instar de 1689, le contraire de l'échéance réussie de 1789.

1 Sur cet exposé, voir J. Chenel, *Les révolutions du monde*, par l'hermite solitaire, Paris, Giffart, c 1614, pp. 39 et seq. BNF, Z.8° 1027 Inv 3238 Res.

2 Le zodiaque est un cadre fictif permettant, depuis la Terre, de baliser le mouvement des planètes.

3 Si on additionne 12 et 29 et que l'on divise par deux, l'on obtient approximativement 20.

4 Encore de nos jours, les astrologues tendent à "croiser" leurs techniques prédictives pour faire ressortir des résultantes

L'attente de l'an 1524<sup>1</sup> n'avait pas véritablement respecté la théorie des grandes conjonctions, elle s'appuyait sur une observation plus frustre mais peut être plus efficace dans l'esprit du public: le fait tout simple de la présence des sept astres entourant le soleil - du point de vue géocentrique - dans une même région du ciel comme une armée qui se serait regroupée<sup>2</sup>. En revanche, pour l'orthodoxie albanasarienne, 1524 était tout au plus le lieu d'une de ces conjonctions Jupiter - Saturne qui revenaient tous les vingt ans, le véritable rendez-vous était pour la fin du siècle, soixante ans plus tard. Mais le prophétisme avait ses impatiences et pouvait accommoder l'astrologie à sa guise.

1524 aura donc été pour nous l'occasion d'un divorce: pour la doctrine astrologique médiévale, tout un système s'était élaboré autour d'une cyclicité qui exigeait de ne s'intéresser qu'aux deux astres les plus lents, Jupiter et Saturne, en laissant peu ou prou de côté les astres plus rapides, placés à un rang subalterne. En revanche, pour une école qui se serait voulue plus astronomique qu'astrologique, 1524 avait une dimension remarquable, au niveau visuel mais il s'agissait là d'une approche qui voulait ignorer le modèle de l'astrologie arabe. 1524 fit appel aux lecteurs de l'Ancien Testament qui, selon un raisonnement assez simpliste du point de vue astrologique, rellèrèrent le fait que ce rassemblement astral avait lieu en signe d'eau avec le Déluge biblique. Bodin, quand il ironisera sur l'échec de 1524, n'en restera pas moins fidèle à la théorie des grandes conjonctions pour laquelle la seule défaite fut qu'on n'en ait pas tenu compte. 1584-1588 devait être, espérait-on, pour l'astrologie orthodoxe, la revanche de 1524 mais elle sera le fait des réformés qui y verront la fin de Rome. Mais justement, pour Bodin, 1524 n'était pas réellement concluant. Encore, lorsque nous examinerons le corpus Hechtenbergien, conviendra-t-il de s'arrêter sur l'an 1567 qui semble correspondre également à un *annus mirabilis*.

Mais pour le public profane, le Déluge qui ne vint pas n'en fut pas moins mis au passif de l'astrologie. Quarante ans après 1524, l'antiprophétisme rappelait cette déconfiture d'autant plus cuisante que l'annonce du Déluge avait dû être prise au sérieux<sup>3</sup>.

Boastuaueu 1560 (chez Vincent Serenas), dans ses *Histoires Prodigieuses*, véhiculera, au fil des éditions, cette infamie au cours de sa dix-neuvième histoire<sup>4</sup>:

" Cherchons donc désormais en nature les causes & essences des choses sans nous arrêter aux traperles, prestiges & mensonges des Astrologues Judiciaires, lesquels nous ont tant de fois déçus & trompez qu'ils devraient être bannis & exilés de toutes Républiques bien constituées; mais quel trouble, perplexité & terreur engendrent ils en une infinité de consciences de pauvres créatures? L'an 1524, lorsqu'ils publièrent partout avec obstination qu'il y aurait au mois de Février un Déluge presque universel par la conjonction de toutes les planètes au signe de *Pisces* & néanmoins le jour auquel se devalent produire ces eaux fut l'un des plus beaux & plus tempérés de l'année. Combien que plusieurs grands personnages intimidés de leurs prophéties ont fait provision de biscuits, farines, navires, propres pour la marine, craignant estre surpris et submergez de cette grande Inondation d'eaux qu'ils avalent prédite" <sup>5</sup>.

Dans la polémique entre Bodin <sup>6</sup> et Auger Ferrier <sup>7</sup>, le Déluge occupera encore vers 1580 (date des *Avertissemens* de Ferrier, op. cit.) une certaine place notamment à propos du comportement d'un juge toulousain qui avait fait bâtir une arche. On est assez surpris de lire que selon Paola Zambelli <sup>8</sup>, aucun texte n'aurait été publié en France sur ce sujet hormis un manuscrit qu'Anne-Marie Lecoq attribue à Jean Thénau <sup>9</sup>. Or, nous avons retrouvé, à la

1 Le passage dans l'Age de la Lune (en 1525, selon Trithème) coïncide avec l'annonce du Déluge.

2 Le "premier" déluge eut lieu en 1656 depuis la Création du monde.

3 Paola Zambelli, 1989, et Ottavia Nicoli, 1990, sur le Déluge, p. 140.

4 Voir J. Halbronn, 1993, 7.

5 Bodin, dans sa *République*, reprendra cet argument en 1576.

6 Bodin répliquera à Ferrier, dans une *Apologie*, sous le nom de Herpla.

7 Voir Zambelli, 1982, p. 292.

8 Zambelli, 1986, p. 6. Il conviendrait également de citer les publications en langue espagnole à propos du Déluge de 1524. On pense notamment à Alvaro Guilliers de Torres, auteur d'un *Summario de las maravillosas y espantables cosas que en el mundo han aortecido*, Tolède, 1524, Bib. de Catalogne, Barcelone, Res. 1273 -12. Zambelli signale toutefois dans un texte antérieur (1982, p 283) une allusion dans la *Pantagrueline prognostication* (Screech, 1974, pp. 6 et 19): "Toutefois ne yont pas de lireslofies à Saint - Hiaccho (Jacques) comme seient l'an MDXXIII", 1524, année du "Déluge".

9 "D'après Pigghe, Nifo et Lucien, le théoricien Jean Thénau et le délugé à la cour de France" in Zambelli, 1986, p. 215, texte précédemment paru in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1981, à propos d'un manuscrit de l'*Oesterreichische Bibliothek* de Vienne (Cod. 2645) "Trois resolutions et sentences cestasavoir de l'astrologie, du poète et du théologue sur les grandes conjonctions moyennes et petites qui se font au signe de pisces L'an mil Vc XXIII (1524)". L'auteur ignore également l'existence de ce traité en français début des années Vingt. Rappelons en tout état de cause le texte hostile de Pighius dédié à Nifo, paru à Paris en 1518: *Adversus prognosticatorum vulgus qui annuar predictiones edunt & se astrologos mentiuntur, astrologie defensio ad Augustinum Nyphum Suesanum*

Bibliothèque Mazarine la traduction d'un traité allemand, parue en 1521 à Paris et qui expose les arguments pour et contre le Déluge<sup>1</sup>. Il s'agit du *Traicté composé par ung grand Astrologue d'Allemagne: pour adviser le monde du Dyluge Deaulx: qui est à doubter de venir lan MDXXIII selon la nature et constellations des Planettes. Ensemble l'interprétation des grandes et merveilleuses impressions qui furent veus en Allemagne au Ciel Lan passé.*

On peut y lire:

"Vray est que beaucoup de gens présomptueusement (non pas mieux entendant) mesprisent les loyaux advisemens des gens doctes & littérés; faict des espouventables pugnations que doivent venir par dyluge. Lan Mil cinq cens XXIII. Ensemble des espouventables menasemens des grans & merveilleux signes: lesquels ont esté veus en Allemagne. Lan Mil cinq cens vingt et tels tols despassemens me ont esmeu (pour advertir les bons) de faire de ceuy & des aultres constellations du ciel un petit traicté par lequel advisement aucuns cueurs aveugles se pourroient convertir à la crainte de Dieu & faire pénitence pour avoir la grace & miséricorde de nostre Seigneur Jésus Christ dieu tout puissant. Ainsi comme firent ceulx de Ninive<sup>2</sup>.

Dieu a dit qu'il n'y aurait point de Déluge"

ou encore:

"L'Hermite appelé Nollart digne de grande fol disalt que Saturne et Mars par les guerres du grand et puissant Hon qui sont les Vénitiens lesquels ont assez effusé le sang humain se tournent vers la nation d'Allemagne auprès de la grande rivière Tunnau (Danube). Et dit Sainte Brigitte que en ce temps rompra la halle sur le Rhin & sera fait un grand Infrage par lequel entrera un grand prince puissamment avec l'aide des scorpionistes et persécutera grandement les trois évêchés: Trêves, Cologne & Mayence de telle façon que ce sera une grande chose de ouïr parler"

En fait, il semblerait que cette date de 1524 serait apparue bien avant 1499 comme année météorologique déterminante. Nous avons retrouvé cette date ou plutôt 1523, ce qui permet d'exclure l'hypothèse d'une interpolation tardive, dans un manuscrit daté de 1466 de la Bibliothèque Municipale de Nîmes au fonds J. F. Séguier<sup>3</sup>. Une seconde date figurait 1676, ce qui montrait bien que ce type d'annonce pouvait s'effectuer longtemps à l'avance.

Il conviendrait aussi, pour ce qui concerne le domaine français qui est d'abord le nôtre de signaler la satire genevoise<sup>4</sup> des *Merveilles advenir en cestuy an Vingt et sis*<sup>5</sup> qui pourrait viser une oeuvre latine au titre comparable de Jean Albertin ou Albertini *De mirabili temporis mutatione ac terrene potestatis a loco in locum translatione*. Il est remarquable que les deux textes soient parus chez le même Wygand Köln. De fait, après 1524, les astrologues ne se résigneront pas à abandonner une rhétorique fondée sur une sorte de rassemblement général des astres dans

---

*philosophorum nostrae aetatis principem & Astrologiae sincerioris restauratorem*, Paris, Henri Estienne, 1518, BNF, Res V 1095. Le Livre II est consacré à la conjonction des planètes dans le signe des Poissons (signe d'eau)

<sup>1</sup> Voir Bull. Bibliophile, 1889, pp. 304-308, sur le *Traicté composé par un grant astrologue d'Allemagne pour 1524*. Il ne s'agit pas de l'édition correspondant à l'exemplaire de la Mazarine, lequel indique Paris. L'auteur de la notice du *Bulletin* opine, quant à lui, pour Troyes, chez Jehan Lecoq. En outre, il décrit une gravure qui ne figure pas dans l'exemplaire parisien. Selon cette même notice, la mauvaise qualité du français fait douter que l'auteur soit français; il aurait rédigé son traité dans les deux langues.

<sup>2</sup> Concernant la littérature propre au Déluge, signalons dans les éditions de la *Pronosticatio* des années Vingt, en appendice, à la suite de la prophétie du "lilium" un *Pronosticum ex intimis Astrologiae depromptum* annonçant la Conjonction en Poissons (lat. *pisces*). Ce qui montre que cet appendice fut rédigé avant 1524.

<sup>3</sup> BM Nîmes, MS n° 72 (13768) recueil 4 du fonds Séguier 1523 (sic) au folio 353 "De conjunctione ponderosorum". La date de 1466 figure à deux reprises aux fol. 371 et 372: *Nihilominus semp. deo auspice ad annum salutis completum 1466*

<sup>4</sup> Voir *Annales de la cité de Genève attribuées à Jean Savion*, présentation d'E. Fick, Genève, 1878, p. 113.

<sup>5</sup> Introduction de Théophile Dufour aux *Merveilles advenir en cestuy an vingt et sis*, paru chez Wigand Koeln (Reed. Genève, 1893). L'original se trouve à la BPU, Genève (BNF, Res. pZ. 1742(1) Dufour nous justement (p. 8) que, pour la rime, il faudrait lire "vingt et quatre" et non "vingt & six".

"De factz savoir que au moys de mars

De cest an courant vingt & sis

Plouront nobles, doubles ducas

Escus royaulx, quatre à quatre"

(versets 57-60)

On y trouve après la "révélation du judice" une "Injective de l'acteur à l'encontre aucuns légiers judices". Nous avons trouvé, dans cette même bibliothèque une autre édition pour 1529, inconnue de Dufour, où *vingt et sis* est remplacé par *vingt & neuf*. Il est possible qu'initialement - si l'on se fie à la rime (deux fois quatre) - le texte soit paru pour 1524 et qu'on ait cru bon de l'actualiser à plusieurs reprises. Cet exemplaire aurait été acquis de la Bib. Colombine (Séville) en raison de sa publication genevoise. *Pronostication fatidique pour l'année 1526*, Genève, Wigand Koeln. On notera qu'un tel texte qui paraît pour 1526 et 1529 annonce la *Pantagrueline Pronostication* de Rabelais. Il comporte une diatribe contre les "judices", c'est à dire les astrologues judiciaires. Ce courant d'origine allemande se poursuivra au delà de l'alerte de 1524: "La terrible et espouventable comète, laquelle apparut le VI Octobre lan MCCCCXXIV en Westrie région Dallemagne", 1527, Bibliothèque de l'École Nationale des Beaux Arts, Fonds Maxson 682.

un signe et même si celui-ci n'a plus lieu, on ne se privera pas pour autant de l'annoncer à nouveau pour 1588...L'astrologie tend à s'émanciper de l'astronomie ou bien elle tend à échapper aux astrologues pour n'être plus qu'un argument prophétique ayant l'inconvénient de ne pas être assez malléable. Mais bientôt qui va aller vérifier si les calculs mathématiques sont justes? Seul importe l'impact.

## 1. Le système daniélien et le millénarisme

Il nous semble que le principe d'une ère de paix de 1000 ans trouve son origine dans le recours à la Semaine. En effet, comme l'affirme Saint Hippolyte, si le monde doit d'abord couvrir une période de 6000 ans, correspondant aux Six Jours de la Création<sup>1</sup>, le septième jour, qui est aussi le Sabbat, jour du repos, correspondra à 1000 ans, ce qui serait le fondement du *Millénium*, le millénarisme étant lié à la croyance en une période de 1000 ans et non à l'approche d'une fin de millénaire, comme le précise J. Delumeau, encore que le calendrier et le décompte des années apparaissent volontiers comme une référence sur laquelle le prophétisme est susceptible de bâtir ses spéculations. Toutefois, il semblerait qu'une autre lecture ait attribué à chacun des jours non pas 1000 ans (système décimal) mais 360 ans (système sexagésimal). Mais plus concrètement, ces mille ans de paix renvoient à l'Apocalypse (Halbronn 1998.2) où il est annoncé que Satan sera mis hors d'état de nuire pendant 1000 ans. Toute la question est de savoir quand ce temps a commencé ou va débiter et quand il prendra fin étant entendu que le règne de Satan est hypothéqué par la perspective de ces 1000 ans d'immobilisation et qu'à l'issue de cette période, il ne pourra se manifester que pour peu de temps, soit 3 ans 1/2, en règle générale. Ce temps de 3 jours 1/2 figure dans l'Apocalypse (Ch. XI, 12): "Après trois jours et demi, un souffle de vie, venu de Dieu, entra en eux et ils se dressèrent"<sup>2</sup>. Il s'agit des deux témoins mis à mort par la Bête, ce qui signifie bien que Satan eut raison d'eux pendant une demi-semaine. On serait donc passé de 3 jours et demi à 3 ans et demi ou 1260 jours et finalement à 1260 ans...

C'est au demeurant, selon nous, dans le Livre de Daniel, qui reflète des enjeux du début du IIe siècle avant l'ère chrétienne, qu'il faut rechercher la marque la plus forte du rapport de l'homme à l'Antéchrist<sup>3</sup>. En effet, c'est l'arrêt du sacrifice au Temple qui semble avoir provoqué une certaine panique dans la population de Judée. Chez les juifs, toute pratique semble trouver sa justification en ce qu'elle parvient à éloigner ou à neutraliser les forces du mal<sup>4</sup>. Ainsi la suspension de l'holocauste perpétuel, sous Antiochus IV Epiphane, ne pouvait qu'attirer Satan ou ses créatures et favoriser leur règne sur terre...L'on réalise ainsi les répercussions de toute destruction de lieu de rite ou de tout empêchement liturgique pour une religion qui est marquée par un certain manichéisme qui sera transposé du Livre de Daniel dans celui de l'Apocalypse (Révélation) johannique.

Encore importe-t-il de mettre en évidence des contradictions: dans le Livre de Daniel, le temps durant lequel l'holocauste fut interrompu correspond à celui de l'abomination et les exégètes ont transposé 1290 jours en 1290 ans pour déterminer le règne de Satan. En revanche, dans l'Apocalypse, ce qui est indiqué c'est la durée de l'exil de Satan, le temps de sa mise hors d'état de nuire, qui est de 1000 ans. Deux millénarismes en quelque sorte: un millénarisme des ténèbres chez Daniel, un millénarisme de lumière dans l'Apocalypse. Dans un cas, une fois passé ce temps où Satan n'est plus dominé, la paix revient, dans l'autre cas, il faut espérer entrer dans un temps où Satan sera exclus. Dans un cas, le millénariste devra annoncer la fin du règne de Satan/ Antéchrist - ainsi, chez les Réformés qui spéculent sur la fin de l'Église de Rome, se situant dans la ligne d'un joachimisme daniélien, et dans l'autre cas, comme chez un Pierre d'Ailly, après mille ans de paix, viendra l'Antéchrist - à la fin du XVIIIe siècle - pour quelque temps, à savoir 3 ans 1/2 qui correspondent à 1260 jours, presque immédiatement suivis de la fin du monde. Dans un cas, l'échéance est à espérer, dans l'autre, elle est à redouter... Dans un cas, il faut espérer qu'elle se rapproche, dans l'autre, qu'elle soit reportée... Ceux qui sont favorables au maintien des choses, opteront pour une lecture de l'Histoire où Satan est lié et il faut craindre le moment où il sera délié; ceux qui souffrent de l'état en vigueur, ne pourront qu'annoncer qu'il s'achèvera bientôt. Opposition entre conservateurs catholiques dominants et réformistes dominés, du moins dans le contexte français car dans d'autres pays, la situation est inversée. C'est également dans le cadre d'une politique traditionnelle d'alliance avec les Turcs qu'il faut probablement situer les auteurs réformés, tel Pierre Du Moulin, qui annoncent la victoire ottomane sur les armées chrétiennes, surtout catholiques.

1 Rappelons que le récit de la Création s'articule autour du nombre 7, équivalent à la semaine et que la durée du monde fut calculée en passant de 7 jours à 7000 ans, voir J. Delumeau, 1995, pp. 24 et 27. Hippolyte (mort en 235) calculait que le Christ était né en 5500 et qu'il restait 300 ans pour parvenir à 6000.

2 Cité par J. Delumeau, "Apocalypse revisitée", *Entretiens sur la fin des temps*, Paris, Fayard, 1998, p. 100.

3 Voir H. Kubnick, *La grande peur de l'an 2000*, Paris, A. Michel, 1974, p. 92.

4 Voir Halbronn 1985.



Si l'on considère les spéculations sur les papes, force est de constater qu'à la fin de la série viendra l'Antéchrist. Dès lors, il nous apparaît que les lectures des catholiques et des protestants sont littéralement inverses.

### *Les demi-semaines*

L'unité de mesure choisie apparaît être la demi-semaine, soit 3 jours et demi et plus généralement 3 1/2. Or les 1260 jours de l'Apocalypse obéissent au même principe puisque 1260 jours égalent à 1080 jours soit 3x 12 mois de 30 jours plus six mois de 30 jours (180 jours). Mais ces calculs ne reposent pas sur une année lunaire mais sur un système sexagésimal comportant 12 mois répartis sur 360 jours<sup>1</sup>.

En fait, le passage de la demi-semaine de 3 jours 1/2 à 1260 jours, implique déjà le rapport 1 jour = 1 an. Par conséquent, passer de 1260 jours à 1260 ans constitue un deuxième niveau de transposition. De même le nombre 42 correspond à 3 ans et demi puisque cela correspond à 42 mois. (36+ 6)<sup>2</sup>. Ce nombre est à rapprocher des 45 jours du Livre de Daniel car cette durée correspond à un huitième d'année (360 jours) ou à la moitié d'une saison, introduisant ainsi un parallèle entre la semaine et la saison<sup>3</sup>.

Il semble donc que le texte de l'Apocalypse soit plus correct sur ce point que celui du Livre de Daniel et l'on peut raisonnablement supposer que le rédacteur de l'Apocalypse a pu utiliser une version du Livre de Daniel comportant un tel nombre: 1260 plutôt que 1290<sup>4</sup>. On ne peut d'ailleurs exclure que l'on soit passé dans Daniel de 1260 à 1290 par besoin d'ajustement à une situation donnée.

Daniel XII, 11:

"Et depuis le moment où sera supprimé l'holocauste perpétuel et établie l'abomination horrible, il se passera mille deux cent quatre vingt dix jours".

(Saint) Irénée (mort vers 208 de l'ère chrétienne), évêque de Lyon, un des Pères de l'Eglise, dans "Contre les Hérésies, situe l'Antéchrist par rapport aux chiffres de l'Apocalypse: "Or, après que l'Antéchrist aura réduit le monde à l'état de désert, qu'il aura régné trois ans et six mois et qu'il aura siégé dans le temple de Jérusalem, le Seigneur viendra du haut du ciel, sur les nuées dans la gloire de son Père, et il enverra dans l'étang de feu l'Antéchrist avec ses fidèles, il inaugurerà en même temps pour les justes le temps du royaume, c'est à dire le repos, le septième jour"<sup>5</sup>.

Ezéchiel, Ch. IV

Et moi je te compte en jours les années de leur iniquité, trois cent quatre vingt dix jours.

"pendant 40 jours; c'est jour pour année; jour pour année que je te l'impose"<sup>6</sup>

Le parallèle entre le Livre de Daniel et celui de l'Apocalypse concernant les périodes de temps est tout aussi instructif.

Un an pour un jour ou l'inverse

chez Ezéchiel: un jour égal un an

Ch 4 Je te compte en jours les années de leur iniquité, trois cent quatre vingt dix jours

Ch XI

trois jours et demi! une demi-semaine.

verset 11 Après les trois jours et demi, un esprit de vie

Cela deviendra 3 ans et demi, soit une demi semaine d'années.

Daniel: IX, 25 "Il y a sept semaines et durant soixante-deux semaines"

Daniel: XII

"Et depuis le moment où sera supprimé l'holocauste perpétuel et établie l'abomination horrible, il se passera mille deux cent quatre vingt dix jours"

Apoc. XI et XII

XI

1 Vaucher: (1949) étudie dans ses *Lacuziana* les auteurs juifs qui utilisent cette donnée dans leurs supputations. G. Paard, *Description de l'Antéchrist et de son royaume*, op. cit., p. 315, signale l'identité entre 1260 jours, 42 mois et 3 ans 1/2

2 A noter que 3 jours 1/2 correspondent à un huitième de mois et qu'il existe notamment en astrologie une division octogonale, l'*octotopos* attestée chez Firmicus Maternus.

3 Sur le statut de certains chiffres voir Robert Lerner, 1976, pp. 102 et seq

4 En hébreu: *Tishim* (90) au lieu de *Shishim* (60) Il faudrait lire 1305 jours au lieu de 1335 jours. (Ch: XII verset 12).

5 Cité par Delumeau, *Mille ans de bonheur*, op. cit., p. 24

6 Voir aussi les 40 jours qui deviennent 40 ans, dans l'Exode.

Je donnerai à mes deux témoins le pouvoir de prophétiser revêtus de sac pendant 1260 jours (voir Jutieu)

XII Et la femme s'enfuit dans le désert où elle avait un lieu préparé par Dieu afin qu'elle y fût nourrie pendant mille deux cent soixante jours"

*1260, nombre apocalyptique.*

L'an 1260 fut bel et bien considéré comme "apocalyptique" mais il semblerait que Joachim de Flore (1145-1202) ait espéré un changement dès 1200<sup>1</sup>. On peut expliquer, selon nous, l'importance accordée à l'An 1200 au regard de sa théorie des sept âges<sup>2</sup> qu'il faut compter depuis la naissance de Jésus. Or, 1200 correspond à six périodes de 200 ans. En 1200, par conséquent, aurait commencé la septième période. Il n'est pas rare que plusieurs paramètres convergent ainsi autour d'une période et que l'on passe successivement de l'un à l'autre.

C'est vers 1240, bien après sa mort, qu'une telle spéculation se mit en place, se référant à Joachim de Flore, dans l'attente du début d'un Troisième Etat, celui du Saint-Esprit, après ceux du Père et du Fils, autour de la date daniélique de 1260<sup>3</sup>.

Étrange situation que celle de Joachim de Flore spéculant sur le passage de 1260 jours à 1260 ans et ne souhaitant apparemment pas accorder de l'importance aux approches de l'An 1260. Alfred Vaucher note (Lacunziana) que c'est en 1200 que devaient aboutir les 1260 ans<sup>4</sup>. Est-ce que le Calabrais souhaitait à tout prix être témoin de ce changement d'être: en 1260, il aurait été plus que centenaire? Toujours est-il que par la suite, le problème se posera à l'inverse comme le note Jean "Quidort" de Paris<sup>5</sup>, élève de l'anglais Roger Bacon: on commencera par ajouter aux 1260 ans les 34 ans de la Résurrection - ce qui donnait 1294 puis les 96 ans de la date de rédaction supposée de l'Apocalypse de Jean qui comporte ce chiffre, ce qui permettait d'atteindre 1356. Et plus le temps passera, plus il faudra ajouter des coefficients importants: temps d'Hadrien<sup>6</sup>, temps de Constantin, temps de Mahomet, temps du démembrement de l'Empire Romain, temps de la tyrannie de la Papauté etc ce qui permettra d'atteindre allègrement et successivement, les dix-huitième, dix-neuvième siècles.

---

1 Fr. Foberti, 1942.

2 Voir R. Lerner, 1976, p. 123.

3 Voir N. Cohn, 1983, pp. 114-119 et 135-137. Il serait intéressant de vérifier à partir de quelle date l'on s'est servi pour marquer les années du début de l'ère chrétienne mais il y eut déjà la peur de l'An 1000. Cohn ne semble pas faire le rapprochement entre l'an 1260 et les 1260 jours de Daniel.

4 Selon Tomielli, 1944, p. 20.

5 Sur Jean de Paris et son *De Antichristo*, Voir Lerner 1983, pp. 63 et seq. Ce Parisien réagit à la publication de l'ouvrage d'Arnaud de Villeneuve sur le même sujet qui avait fixé l'échéance pour le XIV<sup>e</sup> siècle. A la différence de Pierre d'Ailly, il considérait que l'avènement de l'Antéchrist était pour un assez proche avenir.

6 Au lendemain de la Révolution, on ajoutera aux années figurant dans le *Mirabilis Liber* un coefficient censé tenir compte de l'ère des martyrs, sous l'empereur Dioclétien (III<sup>e</sup> siècle), ce qui permettra de gagner 2 siècles sur des données correspondant au XV<sup>e</sup> siècle.

## II La Conjecture de Nicolas de Cuse

Un de ceux qui confèrent aux chiffres scripturaires une nouvelle dimension prophétique susceptible de rivaliser avec les constructions plus "scientifiques" d'un Pierre d'Alilly, fut, en effet, le cardinal Nicolas Khryppfs de Cuse.

Nicolas de Cuse aurait rédigé sa *Conjectura de ultimis diebus* en 1452<sup>1</sup> - année du couronnement de l'empereur Frédéric III à Rome - laquelle sera imprimée à Nuremberg moins de vingt ans plus tard<sup>2</sup>. On peut cependant se demander si la prise de Constantinople par les Turcs et son impact sur les esprits au printemps 1453 n'aurait pas poussé le cardinal de Cusa à repousser les échéances et si le document n'aurait pas été antidaté de quelques mois. En effet, certains avaient pu voir dans cette catastrophe le signe de l'avènement de l'Antéchrist et il convenait de calmer le jeu en mettant en place un système de rechange.

La *conjectura* pose comme point de départ que l'unité de temps est le jubilé de 50 ans. Dès lors, la vie de Jésus est de 33 ans ou plutôt sa Résurrection se produisit à 34 ans. Or 34 ans x 50 donnent 1700. Cuse va ajouter en fait encore une période de 34 ans pour parvenir à 1734. "Cecy s'accomplira après l'année de la naissance du Fils de Dieu au moment de mil sept cents (sic), avant l'année mil sept cens trente & quatre"(p.31)-

Par ailleurs, Nicolas de Cuse note que les épreuves de Jésus débutèrent quand il atteignit l'âge de 29 ans, ce qui coïncide, selon le même raisonnement, avec l'an 1450:

"Seulement le diray comme Chrestien sans jugement opinâtre & téméraire que si considérons les choses faites par nostre Seigneur & celles qu'il a endurées après la vingt & neuvième année de son eage jusqu'au jour de sa puissance & divine résurrection, estendant une de ses années en jubilé, nous pourrons par conjectures probables deviner les derniers temps." (trad. Bohier<sup>3</sup>, p. 30)

Or, Cuse indique (trad. Bohier, page 24) qu'il écrit en 1452. "Et aussi véritablement depuis l'Ascension de nostre Salvateur ont jusques à maintenant la passé MCCCCLII ans. Voyla l'espace & la plus grande duree de l'Eglise militante, laquelle, comme dyrons cy apres sera de beaucoup abregée".

Si l'on ajoute 250 (soit 5 ans (34-29) x 250) à 1452, l'on obtient 1702. En tout état de cause, Cuse laisse entendre qu'à compter de la parution de sa *Conjectura*, l'humanité serait rentrée dans une période analogue à la période finale du Christ, soit dans sa vingt-neuvième année. Il conviendra, selon le cardinal, de rechercher, pour décrypter la période qui s'étendra jusqu'au début du XVIIIe siècle, des clefs dans le récit des Evangiles pour les dernières années de Jésus.

Mais Cuse introduit d'autres raisonnements qui n'ont rien à voir avec l'astronomie, ni de près ni de loin.

"Vu que la révélation a esté faite au prophète Daniel, la troisième année de Balthazar, la première du Roi Cyrus qui, selon les témoignages de Saint-Hierosime (...) et de Josèphe, a précédé Nostre Seigneur environ 559 ans. Il apper assez manifeste que les derniers temps de l'Eglise Chrestienne selon le nombre prédit, transcrivant un jour en un an (...) l'an de grâce 1700 & avant l'an 1750, l'Eglise sera transférée de ce monde corruptible au Ciel, ce qui accorde aux choses devant dites"<sup>4</sup>. En fait, on obtient plus précisément 1741 si l'on soustrait 559 de 2300.

Ce nombre 2300 - qui figure dans les éditions latines - se trouve au Ch VIII de Daniel (13-14): "Puis j'entendis un saint prendre la parole et un (autre) saint demander à celui qui parlait "Jusqu'à quand (les indications de ) cette vision: l'holocauste (le sacrifice rituel) perpétuel (supprimé), le crime abominable, le sanctuaire et l'armée piétnés? Et il me dit "Jusqu'à deux mille trois cents soirs et matins; alors le sanctuaire sera réhabilité" (Trad. Z. Kahn).

1 Une première impression date de 1471 en appendice d'un traité d'Hugues de Newcastle sur l'Antéchrist, ce qui révèle une volonté de situer l'avènement de celui-ci dans un temps dépassant le champ immédiat du politique: *Tractatus de Victoria Christi contra Antichristum*, suivie de *Coniectura de ultimis diebus mundi Nicolai de Cusa*, BNF, Res D 1806 et 1807 Voir E. Vansteenberghe, "Le cardinal Nicolas de Cues (1401-1464)" *L'Action, la pensée*, Lille, 1920, pp 248 et seq., pp 465 et seq. Voir J. Rohr, 1898, pp. 37 et seq.

2 Une édition en langue allemande paraîtra en 1745 à Francfort à partir de l'édition latine parisienne de 1514, *Muthmassung von den letzten Zeiten*, BNF.

3 *La conjecture des derniers jours du très docte cardinal de Cusa* traduite par François Bohier, Paris, Vascosan, 1562, BNF, D 65138

4 Cette traduction ne sera pas rééditée en 1733 (BNF, L.d.<sup>41</sup> 5914) sous le titre de *Conjectures des derniers temps, extraits (sic) fidèlement de ses ouvrages, traduits autrefois par M. Bohier et imprimés en 1562*, contrairement au titre utilisé. L'éditeur s'est contenté de rappeler qu'il avait existé une première traduction au XVIe siècle. Il s'agirait donc d'une traduction à nouveaux frais.

La traduction de 1562 est défectueuse (p. 35) car au lieu de soustraire 559 de 2300, elle propose, ce qui n'est pas dans le texte latin, ni dans la traduction de 1733, de soustraire de 1290, autre chiffre daniéllen. Si nous rappelons que le Livre de Daniel date des années 160 du IIe siècle avant notre ère, tout calcul effectué à partir du temps de Balthazar semble singulièrement vain et en fait en rupture avec l'Histoire.

## II. Le cycle trithémien

Dans la Préface à César, en tête de ses Prophéties/centuries, en date de 1555, Michel Nostradamus se réfère à des périodes de 354 ans attribuées successivement à l'un des astres du septénaire. L'origine de ce nombre tient à ce que l'on nomme l'année lunaire de 354 jours et qui est en fait la somme de douze lunaisons, c'est à dire de rencontre soleil-lune. C'est donc une notion essentiellement hémérologique<sup>1</sup>. La lune se conjoint chaque fois avec le soleil dans un signe zodiacal différent puisque celui-ci avance d'un signe d'un mois sur l'autre. Ce rapport jour/an est d'ailleurs celui qui rapproche la Lune et Saturne, cette planète franchissant le zodiaque en autant d'années que la lune traverse de mois, soit en un peu moins de 30 ans/jours.

On trouve ce système chez Trithème mais il est signalé chez un Turrel ou un Roussat, au *Liber rationibus* attribué à Abraham Ibn Ezra<sup>2</sup> à savoir des périodes non plus de 300 ans comme chez Albumasar mais de 354 ans<sup>3</sup>. Dans la Préface à César (exemplaire de la BM. Albi, fol B III-r.v.), Nostradamus ne fait qu'esquisser partiellement le dispositif en question. (cf infra). Ces périodes de 354 ans semblent ne comporter aucun fondement astronomique sinon celui d'être une transposition de l'année lunaire (354 jours), de jours en années. En réalité, cette durée revêt également une dimension saturnienne dans la mesure où 354 ans correspond à douze révolutions de Saturne, Saturne ayant une périodicité correspondant à ce rapport un jour pour un an: une révolution de 28 ans pour 28 jours à la Lune notamment. On ne peut exclure que ce système de périodes de 354 ans - l'attribution à chaque période du nom d'une des sept planètes étant indifférent ici puisque le système se poursuit indéfiniment - ait été constitué initialement sur une base astronomique, encore faudrait il déterminer laquelle. Or, comme le rappelle P. Brind'amour (1993, p.188), Trithème, dans la *Chronologia mystica* (1508)<sup>4</sup>, traduite en allemand en 1522 (*Von den syben Planeten*) juste avant l'échéance de 1525<sup>5</sup>: "l'auteur comptait vingt périodes, chacune dirigée par un ange et décrivait les événements historiques (...). La vingtième sous la direction de Gabriel allait commencer selon lui le 4 juin 1525 et se terminer en octobre novembre 1879<sup>6</sup>. Or, Brind'amour ne remarque pas, malgré son vif intérêt pour les équations astronomiques, que dans les deux cas Saturne se trouve au début du signe du Bélier<sup>7</sup>. Le système des périodes de 354 ans s'appuierait donc en fait sur le passage de Saturne dans le premier signe du zodiaque, le Bélier<sup>8</sup>. Les autres systèmes s'en trouveraient disqualifiés.

L'on peut ainsi retrouver approximativement les dates précédant 1525: 112 (en fait début 113), 466, 819/820, 1172/1173, 1525/1526 toutes espacées d'environ 354 ans et correspondant à la présence de Saturne en Bélier, condition nécessaire mais non suffisante puisque Saturne y passe tous les 30 ans environ. Ces années diffèrent toutefois légèrement de celles avancées dans le traité des *Causes Secondes*: 109, 463, 817, 1171, 1525<sup>9</sup> qui ne correspondent pas tout à fait avec le passage de Saturne en bélier, le cycle étant légèrement supérieur à 354 ans.

Quant à Michel de Nostredamedans sa Préface à César, il fait référence à des âges planétaires, notamment à un Age de la Lune, système que l'on trouve chez Trithème<sup>10</sup> selon l'ordre de succession, inverse de celui des jours de la semaine -eux-mêmes rattachés à un astre:

1 C'est à dire le retour du soleil sur un même point du ciel. Voir S. Jay Gould, "L'an 2000 et les échelles du temps", *Entretiens sur la fin des temps*, Paris, Fayard, 1998, p. 20.

2 Voir Halbronn, 1977,1.

3 "De gubernatoribus mundi" in *Liber Rationum* (ou *de rationibus*) fol XLIII v. trad. in *Opera Omnia*, Trad. P. d'Abano, BNF: L'ordre de succession des planètes est celui de la semaine, à l'envers: Saturne, Vénus, Jupiter, Mercure, Mars, Lune, Soleil. Les dates signalées, dans ce traité, en relation avec des événements marquants de l'histoire juive ne tiennent pas compte de l'ère chrétienne. Trithème aura transposé.

4 Signalé par Brind'amour 1993, p. 188. Voir aussi son *libellus*, *le de septem secundis id est intelligentiis sive spiritibus moventibus orbis*, Nuremberg, 1522, Bl. 8630 e 33.

5 Voir A. Phillimore, mémoire inédit sur Pierre d'Ailly (Bib. Astrologica)

6 A noter cette curiosité: 1879 et 1789 comportent les mêmes chiffres.

7 Voir Gabriel, *Grandes Ephémérides*, Paris, Trédaniel, 1990, Tome 1 p. 51 et Tome 2 p. 159.

8 Il couvrirait un temps de 2480 ans nécessaire à sept périodes de 354 ans et quelques mois.

9 La date de 1171 - Saturne entre en Bélier en 1172 - pour Trithème, commençant le règne de Samael - Mars correspond pour Trithème à la fondation des Ordres Mendicants, ce qui coïncide presque avec 1189 (Saturne en Balance) qui, pour Pierre d'Ailly, se caractérisait, entre autres, par un tel mouvement spirituel.

10 L'ordre de succession des planètes est le suivant: Saturne, Vénus, Jupiter, Mercure, Mars, Lune et le Soleil, puis c'est le retour de Saturne au bout 354 ans et quelques mois. C'est l'ordre des jours de la semaine à l'envers à savoir Samedi, Vendredi

Jupiter (Jeudi), Mercure (Mercredi), Mars (Mardi), Lune (Lundi), soleil (Dimanche)<sup>1</sup> et ainsi de suite; et qui est exposé dans les *Opera Omnia* d'Abraham Ibn Ezra. Chaque planète - mais Saturne se trouve au début et à la fin - y domine une période de 354 ans et quelques mois, le nombre 354 étant inspiré de l'année lunaire de 354 jours et quelques heures<sup>2</sup>. L'absence de fondement connu de ce cycle explique probablement son abandon dans la période moderne au sein de la littérature astrologique (XIXe-XXe siècles) sauf chez certains nostradamistes.

On en trouve l'exposé<sup>3</sup> dans le *Liber Rationum* - la version de ce nom faussement attribuée<sup>4</sup> à l'astrologue juif espagnol - au chapitre *De gubernatoribus Mundi* (Venise, 1507, chez Peter Liechtenstein, BNF) qui établit un rapport entre les 353 ans du cycle et les 353 jours de l'année lunaire.

La *Préface à César* se réfère au retour de Saturne:

« Car selon les signes célestes le règne de Saturne sera de retour, que le tout calculé le monde s'approche d'une anaragonique révolution

En effet, Saturne est à la tête de la série des sept âges planétaires:

« Saturnus autem precessit sol & luna fuerunt creati in principio hore Saturni. » ("De gubernatoribus mundi", *Liber Rationum*, Venise, 1485);

Ce qui, considérant que le règne de la lune a commencé, selon les calculs de Trithème<sup>5</sup>, en 1525 et qu'il reste encore le règne du Soleil pour rejoindre l'âge de Saturne, donne l'an 2233.

« Et maintenant que sommes conduits par la lune (...) que avant qu'elle aye parachevé son total circuit, le soleil viendra & puis Saturne »

L'ordre de base est celui-ci: Saturne-Vénus: « Saturnus precessit... Deinde Venus & postea alii », c'est-à-dire selon la succession « Saturne, Vénus, Jupiter, Mercure, Mars, Lune, Soleil » puis à nouveau Saturne.

C'est l'ordre des jours de la semaine à l'envers, que l'on retrouve avec la théorie des heures planétaires. D'ailleurs, dans le *pseudoLiber Rationum*, on explique la prééminence de Saturne par le fait que le Soleil et la Lune furent créés à l'heure de Saturne.

#### La date de 1525.

On peut en fait se demander si l'importance accordée à la conjonction de 1524 ne tient pas au fait qu'elle coïncidait avec l'an 1525 qui correspond à un changement de règne planétaire.

La difficulté de manement de ces cycles tient à la fixation des dates de passage d'une domination planétaire vers une autre, étant entendu que le système s'appuie sur un point de départ lié à la chronologie biblique. Le XVIe siècle sera marqué par une « rénovation de siècle » qui ne se produit donc que tous les 354 ans. On serait alors passé de Mars à la Lune. Si l'on s'appuie sur le témoignage d'un des contradicteurs de Nostradamus, Laurent Videl le cycle de Mars se serait achevé en 1525. En effet, écrivant en 1557, il affirme que voilà 32 ans que Mars a fini son cycle (*Déclaration des abus, ignorances et séditions*, Avignon, Pierre Roux & Jan Trambly, BNF).

Nostradamus avance, dans la Préface, un délai de 177 ans qui sont évidemment la moitié d'un cycle de 354 ans, ce qui montre que les computations de Nostradamus sont reliées à cette théorie. Mais pour que l'on puisse manier un tel nombre - 177 - il importe que la date de départ coïncide avec le dit cycle. Il ne peut s'agir, selon nous, que de l'année de changement de cycle ou de celle d'une moitié de cycle. Or, la date la plus proche pour disposer de cette situation est celle de la fin du cycle de Mars et non d'une autre année quelque peu postérieure mais qui ne serait pas pertinente dans cette perspective, comme 1555. Si nous prenons la date de Videl comme base de travail, soit 1525<sup>6</sup> et que nous ajoutons 177, nous obtenons justement

1 Voir J. Halbronn, 1983, pp. 105 et seq.

2 Boudet, 1992, p. 23, suivant Brind'amour, 1993, voit dans Ailly une source de Nostradamus mais il serait plus juste d'y voir une source de l'Épître remaniée à Henri II.

3 Voir Halbronn, 1997, 2.

4 Voir Halbronn, 1996, 2 où nous montrons que le texte comportant ce système n'est probablement pas à attribuer à cet auteur juif espagnol. En effet, Abraham Ibn Ezra est l'auteur d'un ouvrage du même nom (*Liber Rationum*) également traduit en latin au XIIIe siècle (Manuscrit à la Bib. Mun. de Limoges) que nous avons traduit en 1977, Voir Halbronn, 1977, lequel ne figure pas dans les *Opera Omnia*, établies par Pietro d'Abano; il lui a été substitué le texte auquel emprunte Trithème et à sa suite Michel de Nostredame. P. Brind'amour (1993, p. 188) signale que Trithème publia en 1508 une *Chronologia mystica* (en 1522, trad. allemande sous le nom de *Von den syben Geysten oder Engeln*) qui distingue 20 périodes de 354 ans. La vingtième était censée débiter en 1525 et durer donc jusqu'en 1879. Voir tableau in *Testament* (op. cit.) de D. Ruzo, 1982, p. 116.

5 Voir P. Brind'amour, 1992, p. 188 "Partant de la Création à l'équinoxe de printemps le 15 mars 5208 av J.C. (...) la vingtième (période) sous la direction de Gabriel, allait commencer selon lui (Trithème), le 4 juin 1525 et se terminer en octobre-novembre 1879". Sur la chronologie de l'Ancien Testament, voir Brind'amour, 1993, pp. 171 et seq.

6 Voir Brind'amour, 1993, qui confirme p. 188 cette date chez Trithème.

l'année 1702: « le monde s'approche d'une anaragonique révolution & que de présent que ceci j'écris avant cent & septante ans trois mois, onze jours... » (*Préface à César*). C'est en 1702 que l'anaragonique révolution aurait lieu selon Nostradamus, date qui coïncide par ailleurs avec une grande conjonction de Jupiter et de Saturne en bélier<sup>1</sup>. Or, 1702 est une date cusanienne.

Nous avons montré que chaque nouvelle période correspondait au passage de Saturne au bélier<sup>2</sup>. En 1702, Saturne se trouvera également en bélier, ayant parcouru, à mi-parcours, six de ses douze révolutions. On comprend mieux dès lors une telle précision au niveau des mois qui n'aurait pas de sens s'il s'agissait d'une simple base numérique.

Mais à l'évidence, Nostradamus n'a pas rédigé un tel texte en 1525, et il semble l'avoir recopié sans chercher à l'actualiser à l'instar de ce que fit un Roussat par rapport à Turrel<sup>3</sup>. Celui qui rédigeait ce texte devait se situer en janvier 1525 et visant 1702, et notant que Saturne entrait au bélier au Printemps, il a pu ainsi préciser son propos. L'emprunt de Nostradamus est donc particulièrement maladroit.

Il semble qu'à plusieurs reprises, l'on assiste à une combinatoire de plusieurs paramètres qui permettent, lorsqu'ils se recourent, de déterminer des dates particulièrement importantes, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque l'on se sert de cycles réguliers et en quelque sorte perpétuels<sup>4</sup>.

### *Spéculations astronomiques et cycliques*

La prophétie, lorsqu'elle se met à fournir des dates, ne dépend pas nécessairement de l'astronomie/astrologie. Elle fait volontiers appel à des spéculations numériques qui, scientifiquement parlant, ne sont pas d'un meilleur aloi.

Que penser de ce nombre de 1260<sup>5</sup>, que l'on voudrait issu du *Livre de Daniel*, que les eschatologues - notamment les Réformés Français - ajouteront aux dates les plus diverses, que penser de ces 300 ans que Pierre d'Alilly<sup>6</sup>

additionne à partir d'une année nécessairement terminée en 89?

### *Les enfants de l'An Mil*

En réalité, le premier nombre qui servit, au Moyen Age, à calculer la fin des temps semble avoir été les 1000 ans qui sont annoncés dans l'*Apocalypse* de Jean (Ch XX) pour la durée de la mise hors de nuire de Satan<sup>7</sup>. La première grande échéance prophétique semble avoir été la mise en relation de la chronologie liée à l'ère chrétienne et les 1000 ans durant lesquels une paix relative régnerait sur le monde. Passé ce cap, les malheurs devraient abonder avec le règne de Satan à qui il serait donné, comme dans Job, libre cours, pour quelque temps. Certes, ces 1000 ans seront par la suite calculés non plus après la naissance de Jésus mais celle de sa passion; on pourra prolonger l'échéance en choisissant des dates plus tardives comme le renforcement de l'Eglise et ce non pas pour accorder un délai supplémentaire à l'humanité mais pour tenir compte du retard pris par rapport aux prévisions: il ne se passe rien qui corresponde vraiment aux attentes.

Mais une autre approche consista à se servir d'un autre nombre - 1260 - qui figure dans le même Livre de l'*Apocalypse* mais avec une valeur inverse. Ne s'agit-il pas tout au contraire de la durée du règne de l'Antéchrist, ce qui est confirmé, avec la variante 1290, dans le Livre de Daniel? On passerait ainsi, pour les besoins de la cause, des jours aux ans, de l'échelle individuelle à celle de l'humanité.

On nous objectera que l'on ne saurait confondre les 1000 ans durant lesquels Satan est mis hors d'état de nuire, suite à l'avènement de Jésus, et les 1260 ans que l'on attribue au temps antéchristique. On fera d'abord observer que ce passage des jours aux ans n'est pas fortuit, il correspond, à partir des XIIe-XIIIe siècles, à un désir de disposer d'un long terme comparable aux Mille ans qui ne font plus tout à fait l'affaire.

1 Centurie VI, 2 "En l'an cinq cens octante plus & moins/On attendra le siecle bien estrange/En l'an Sept Cens & trois cieus en temoings/Que plusieurs regnes un à cinq feront change". Lien établi entre la conjonction en poissons/bélier de 1583 et la suivante de 1702.

2 A noter que 1702 + 177 donne 1879.

3 Crouzet (1990) ne signale pas le plagiat de Roussat par rapport au *Période* de Turrel (HSC), dont il aborde d'autres oeuvres, conservées, elles, à la BNF.

4 Au quatrain 48 de la Centurie I, Nostradamus, au premier verset, annonce « Vingt ans du règne de la Lune passés ». Or, si le cycle de Mars s'est terminé en 1525, nous serions en 1545 et non en 1555.

5 On trouve 1290 dans le texte de Daniel. Ce nombre est moins satisfaisant que 1260, puisqu'il ne correspond pas à  $360 \times 3 + 360/2$ .

6 Bernard Guéné, 1987, pp. 155 - 157

7 Voir J. Favrod et J. D. Moretrod, "Les terreurs de l'An Mil: une angoisse d'intellectuels devenue mythe historique", *La fin du monde*, Cahiers de psychologie analytique, vol. 8, 1998, Georg. La Vouivre, pp. 73 et seq.

Par ailleurs, l'utilisation d'un texte conçu dans un esprit différent n'a jamais été rédhitoire, même et surtout s'il est emprunté à l'adversaire. On le verra, à de nombreuses reprises, au cours de notre travail.

Mais ce n'est pas tout: le changement de référence dénote également une autre attitude face à la situation historique. Tout se passe comme si, pour de nouvelles générations, le jugement sur le passé n'était plus celui de 1000 ans de bonheur, pour reprendre l'expression de J. Delumeau. Un regard critique et rétrospectif se porte notamment sur la papauté qui conduit à préférer attendre que le temps de l'antéchrist s'achève plutôt qu'il ne débute. C'est cela que signifierait le passage de 1000 à 1260, au delà de la simple commodité des nombres.

Nous verrons que pour les réformés (voir Halbronn, 1998.4), mais ce fut le cas avant eux pour les communautés dites spirituelles qui les précédèrent, l'important est moins d'espérer que de dénoncer. Il ne s'agit plus d'être euphorique mais lucide, le temps n'est plus à l'autosatisfaction mais plutôt à l'autoflagellation. Une telle évolution conduit d'ailleurs insensiblement vers l'idée d'un Avènement intermédiaire, suivi à nouveau d'une période antéchristique, comme si, en quelque sorte, tout était à refaire. Peut-être les 1000 ans n'ont-ils pas encore débuté, après tout, Satan n'est pas encore été refoulé: rien d'essentiel n'aurait encore changé depuis le temps de Jésus. Bien pis, Satan règne là où précisément on attendrait le salut, à la tête de l'Eglise, tant la duplicité de l'Antéchrist est grande: c'est la "Synagogue de Satan", où l'on ne sait plus qui est qui.

Fixer une échéance, même à court terme, c'est de toute façon fixer un délai: on ne prophétise pour annoncer un événement immédiat. Il vaut mieux dans ce cas avancer une date lointaine que de laisser le champ libre à des dates trop proches. C'est semble-t-il l'avis de saint Augustin<sup>1</sup> qui souhaitait, nous semble-t-il, faire un usage raisonnable du discours prophétique, en ayant les avantages - la structuration du temps - sans les inconvénients - l'attente fébrile. Cela dit, pour Augustin, les 1000 ans avaient déjà débuté avec le Christ, il n'était pas nécessaire de spéculer sur leur commencement. Mais cette solution ne pouvait être satisfaisante que jusque vers l'An Mil. A l'approche de cette date, la question du règne de l'Antéchrist était incontournable. Pour un homme des IV-Ve siècles, la position d'Augustin était acceptable mais à la longue, elle se révéla angoissante puisque tout a une fin.

#### *Les échéances nostradamiques*

A propos des éditions nostradamiques, nous avons pu constater qu'un des critères permettant, selon nous, de distinguer ce qui était de Michel de Nostredame et ce qui ne l'était pas, concernait les échéances fixées par les uns et par les autres. C'est ainsi que nous faisons remarquer qu'à une exception près, celle de la « deuxième » *Épître à Henri II*, Nostradamus, n'avait pas manifesté d'intérêt pour les années 80<sup>2</sup> de son siècle, restant ainsi en dehors d'un courant que l'on pourrait appeler « des Années Quatre-Vingt » qui remonte au moins, pour la France, à Pierre d'Ailly: .

<sup>1</sup> Voir J. Delumeau, "Apocalypse revisitée", *Entretiens sur la fin des temps*, Paris, Fayard, 1998, p. 127.

<sup>2</sup> Voir J. Halbronn, 1998.1



## IV. Fortune des Grandes Conjonctions

La théorie des Grandes Conjonctions pesa fortement au XIV<sup>e</sup> siècle, notamment à propos de la Grande Peste de 1348 que l'on expliquera après coup par une grande conjonction dans le signe du verseau<sup>1</sup> survenue trois ans plus tôt<sup>2</sup>. De nombreux textes d'époque seront consacrés à l'*Epidemia*<sup>3</sup> et notamment le *Compendium* de la Faculté de Médecine de Paris qui aborde la dimension astrologique. E. Littré<sup>4</sup> signala en son temps le *Libellus de iudicio Solis in convivio Saturni*<sup>5</sup> de Simon de Coyvino, ou de Couvyn, daté de 1350, auquel Symon de Pharès, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, dans son *Elucidaire*<sup>6</sup>, attribue également le mérite d'avoir prédit le sort de la bataille de Poitiers. Coyvino combine dans son *Libellus* astronomie et mythologie et campe une discussion qui n'est pas sans évoquer le Livre de Job. L'auteur imagine un débat entre Saturne et Jupiter, lors d'un banquet. Saturne (Satan?) demande au Soleil (Dieu?) la destruction du genre humain que défend Jupiter. Mercure s'efforce de démontrer que les hommes ont péché davantage que lors du Déluge, ce qui conduit Jupiter à changer d'avis, il fait alors la paix avec Saturne sur le dos de l'humanité: tous les astres/dieux sont d'accord pour un châtement exemplaire: rappelons que Job fut aussi puni dans sa chair, par une lèpre (II, 7). Deux siècles plus tard, un quatrain de la première centurie nostradamienne -le seizième- nous semble évoquer cette conjonction en verseau<sup>7</sup>:

Faulx à l'estang joinct vers le Sagittaire  
En son hault auge de l'exaltation  
Peste, famine, mort de main militaire  
Le siècle approche de renovation

"Estang" comporte une valeur "Eau", par exemple le Verseau, un des domiciles de Saturne. Dès lors le Sagittaire renverrait à Jupiter, maître du signe. On aurait ainsi une grande conjonction en verseau, encore que ce signe soit catalogué comme signe d'air, mais il n'en reste pas moins, comme le fera remarquer Paul Le Cour, en 1937, que le verseau est Ganymède, l'échanson des dieux. (Voir dans notre Livre III, l'explication du *Janus Gallicus*)

Or, si l'on consulte des Ephémérides<sup>8</sup> pour retrouver à quelle date la dernière grande conjonction en Verseau<sup>9</sup> eut lieu, l'on trouve que ce fut le cas justement en 1345<sup>10</sup>, c'est un des *topoi* de l'astrologie, illustré notamment par Jean de Murs et Jean d'Eschenden<sup>11</sup>.

Or que lisons-nous dans le quatrain des Centuries ? "Peste, famine, mort de main militaire", la Peste figure en premier à la suite de la description astrologico-astronomique.

Ne se pourrait-il que le terme auge (du latin *alveus*), plutôt que de relever de la cosmographie ou de la théorie astrologique des Dignités planétaires, signifie simplement verseau - le verseur d'eau, l'échanson Ganymède, souvent représenté par une amphore (on l'appelle aussi *amphora*)? Après tout, nous dit le dictionnaire, une auge, c'est une manière de récipient, de nos

1 Dans les premiers mois de 1345, Saturne, Jupiter et Mars furent conjoints en Verseau, à 18', voir J. P. Boudet, "La papauté d'Avignon et l'astrologie" in *Fin du monde et signes des temps*, op. cit. pp. 263 et seq.; Favier, *La Guerre de Cent Ans*, Paris, Fayard, 1980, p. 169, qui signale aussi l'importance accordée alors à la rencontre dans le signe du Lion de Mars et de la tête du Dragon (noeud ascendant de la Lune), au 6 octobre 1347.

2 Les traités de médecine n'hésitent pas à se référer à la Grande Conjonction de 1345 comme chez Guy de Chauliac (c 1363); voir infra. Sur Gersonide, voir Halbronn 1985.

3 Voir A. Corville, "Ecrits contemporains sur la peste de 1348 à 1350", *Histoire Littéraire de la France*, Tome XXXVII, 1938, pp. 336 et seq. Sudhoff, "Pestschriften", *Archiv für die Geschichte der Medizin*, tomes XVI-XVII.

4 "Opuscule relatif à la peste de 1348", *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. II, 1840-1841.

5 BNF, MS Lat 8369.

6 Il nomme l'ouvrage *De convivio Solis in domo Saturni*, Wickersheimer, 1929, p. 220.

7 Voir Brind'amour 1996, p. 70, qui préfère y voir une conjonction en sagittaire, comme celle de 1641.

8 B. Tuckerm. *Planetary Lunar and Solar positions A.D. 2 to A.D. 1649*, 1964, Vol. 2, p. 690.

9 Vingt ans plus tard, le cycle des grandes conjonctions passait en signe d'eau et ce pour deux siècles.

10 Thorndike 1934, III, pp. 316-317, signale l'intérêt que Trithème exprima pour cette configuration. Le Juif provençal Gersonide s'intéressa avant la venue de la Peste à cette conjonction puisqu'il mourut en 1344, voir Goldstein et Pingree, 1990.

11 Sur cette conjonction de 1345, voir M. Aurell, "Prophétie et Messianisme politique. La péninsule ibérique au miroir du Liber Ostensor de Jean de Roquetaillade" p. 321, in Vauchez, 1990, qui qualifie 1345 d'"année du verseau". Voir également J.P. Boudet (1990) p. 633 et seq. Voir J. Lee Lehmann, *Classical Astrology for modern living. From Ptolemy to Psychology & back again*, Atglen (Pennsylvanie), Whitford Press, 1996, pp. 55 et seq.

jours une mangeoire pour bestiaux. D'autant que Saturne dans le signe du verseau est dans un des "trônes", et il est possible que l'auteur ait confondu avec l'exaltation, autre position forte de Saturne, dans le signe de la Balance. Dans ce cas, il y aurait redondance puisque le verseau figurerait à deux reprises, dans le même quatrain avec estang et avec auge. En tout état de cause, si l'on interprétait auge comme signifiant augmentation, on aurait aussi un double emploi avec exaltation au sein du même vers.

Mais il en est de même chez Turrel "pourquoy pestilence, famine & toutes sortes de corruption en ce siècle redonderont" et chez Roussat " Par quoy pestilence, famine & toutes sortes de corruptions tant aux corps que biens en ce siècle redonderont". Association donc du passage de Saturne en son "auge" et du déclenchement de la peste. Il faut lire selon nous, pour "en son auge", Saturne en verseau<sup>1</sup>.

Cependant, il nous apparaît que la source de Nostradamus ne peut avoir été ici Roussat ou Turrel du moins dans les éditions que nous connaissons. J. P. Boudet a signalé qu'il avait existé d'autres éditions qui n'ont pas été conservées et nous pensons que c'est l'une d'entre elles que Nostradamus a eu en main, plus correcte, où il était fait d'une part allusion à une conjonction en Bélier en 1643 et en Sagittaire en 1603 et d'autre part à une conjonction en Verseau en 1345.

On pourrait certes soutenir que Nostradamus aurait pu se contenter de recopier la phrase de Roussat " lors se conjoindront Saturne & Jupiter au Sagittaire" mais la présence de l'estang nous conduit à repousser une telle lecture. Le quatrain de Nostradamus nous apparaît finalement parfaitement correct sur le plan du savoir astrologique de l'époque et l'on pourrait le confirmer par la citation de traités, dans leur chapitre concernant Saturne. Ainsi, l'importance que Nostradamus était supposé avoir accordée au début du XVIIe siècle, sur la base de ce quatrain, nous apparaît comme improbable (cf infra).

Saturne est bel et bien puissant - exalté - en Verseau (*Aquarius*)<sup>2</sup>, et Jupiter s'y trouve par comparaison en position de faiblesse, lui qui a son exil dans un autre signe d'air, les Gémeaux. Dans la dialectique Jupiter Saturne, Jupiter est puissant dans les triplicités de feu et d'eau de par ses domiciles dans des signes de ces éléments et Saturne dans les triplicités d'air et de terre de par ses domiciles dans des signes de ces autres éléments.

On ajoutera que les deux planètes se répartissent chacune un demi-cycle de plus de 400 ans. En effet, Saturne va régner d'abord sur les grandes conjonctions en signe d'air puis, juste après, sur celles en signe de terre avant de céder la place à Jupiter qui dominera deux siècles d'eau suivis de deux siècles de feu. Le retour vers les fiefs de Saturne s'opérera à une date assez significative: 1782, sept ans avant la Révolution Française, lorsque Jupiter rejoindra Saturne dans les derniers degrés du Sagittaire, c'est à dire presque en Capricorne, signe de Terre et son autre domicile avec le Verseau, la conjonction ayant lieu en 1802 au début de la Vierge, autre signe de terre. Le cycle de Saturne se sera achevé en 1345 avec la Grande Peste et aura repris avec la Révolution Française. Il est à noter que les Juifs seront tenus pour responsables de l'épidémie et qu'ils seront exclus du Royaume<sup>3</sup> pour n'être réintégrés, officiellement du moins, qu'au lendemain de la Révolution Française (1791).

Vingt ans après, la conjonction de 1365, marquera un changement de triplicité, d'un signe d'air (verseau) vers un signe d'eau, le scorpion, phénomène qui n'a lieu que quatre fois au cours d'un cycle complet allant d'une conjonction Jupiter-Saturne en Bélier à la suivante<sup>4</sup>, soit tous les deux siècles environ. C'est en quelque sorte l'acte de naissance de l'Astrologie Mondiale en Occident Chrétien<sup>5</sup>, étant entendu que pour le monde Juif espagnol, par exemple, l'attente, à partir de 1179, de la conjonction de 1186 en Balance, deux siècles plus tôt, avait défrayé la chronique<sup>6</sup> sous le nom de Lettre des astrologues arabes<sup>7</sup>. Précisons cependant que la Lettre de Tolède qui traite de cette conjonction aurait été envoyée au pape Clément III qui ne régna qu'à partir de 1187<sup>8</sup>. Ce texte, comme l'a montré Grauert (1901), connut une fortune remarquable

1 Encore faudrait-il que l'expression soit attestée dans les traités d'astrologie car chez Turrel, il n'est pas question de poésie.

2 Son autre domicile est le signe du capricorne.

3 Leur bannissement définitif date de 1394 mais il fut précédé de plusieurs décisions dans le même sens dans les décennies qui précédèrent.

4 Ce cycle complet était considéré au XIVe siècle comme devant durer environ 960 ans. Il sera ensuite réduit à 800 ans comme l'atteste la polémique Ferrier - Bodin, dans les années 1580.

5 Voir Hubert Pruckner, 1933, p. 78, J.P. Boudet 1992 et 1990, pp. 333-335) notamment sur la conjonction suivante de 1365 et sur celle de 1304.

6 Voir J. Halbronn, 1985, pp. 148-149. Voir Emmerson 1981 sur la fortune de la Lettre, sur plusieurs siècles. (XII-XVe siècles)

7 Voir P. Alphanbéry, "Notes sur le messianisme médiéval latin (XIe-XIIIe siècles)". *Annuaire de l'EPHE. Ve section*, Paris, 1912, p. 24

8 Voir M. Gaster, "The Letter of Toledo", *Folklore*, 13 1902.

jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle; il fut notamment rapproché de la troisième croisade <sup>1</sup>, qui fit suite à la prise de Jérusalem en octobre 1187, par les armées de Saladin.

Les historiens, tel Gaston, dans son article de 1902, ont relevé que le texte de la prophétie élaborée autour de la configuration dans le signe de la balance aurait été réemployé à diverses reprises, des siècles durant, sous des identités successives. Or, la question qui se pose dans le rapport astrologie-prophétie est double: certes, l'on peut souligner qu'en dépit de la caducité de la dimension astronomique, un texte puisse être reconduit mais il conviendrait de ne pas oublier l'hypothèse suivante: peut-être les astrologues avaient-ils plaqué sur les données planétaires un discours prophétique, sans lien directe avec la science astrologique...? L'étude des commentaires successifs des conjonctions Jupiter-Saturne montre assez à quel point un même discours peut revenir alors que les signes zodiacaux changent.

Mais ce sont probablement les conjonctions attendues pour la seconde partie du XV<sup>e</sup> siècle qui marquèrent le plus les esprits comme en témoigne Pic de la Mirandole dans ses *Disputationes*, relayé par Bodin; . Un des textes les plus remarquables sur le sujet reste le *Megilat Hamegale*, rédigé en hébreu au XII<sup>e</sup> siècle, à la veille de la conjonction de 1186 <sup>2</sup>

par le Juif barcelonais Abraham Bar Hiyya <sup>3</sup>, qui annonce 1464 pour la naissance du Messie <sup>4</sup>.

Le recours à un cycle de 795/800 ans est relativement récent et permet de dater certains textes qui se prétendraient plus anciens qu'ils ne le sont. En effet, durant tout le Moyen Age, le chiffre en vigueur fut longtemps 953/960 ans <sup>5</sup>. Encore au XVI<sup>e</sup> siècle, les deux données cohabitent <sup>6</sup>. C'est ainsi que certaines dates fournies par Pierre d'Ailly sont astronomiquement fausses, ce que ne relève pas Carl Jung (1983, pp. 110-111) qui indique 1693 comme année de grande conjonction en Bélier alors qu'en cette année là Jupiter et Saturne ne se rencontrent même pas et qu'aucune des deux planètes ne passe dans ce signe. Toutefois, en 1702, une telle conjonction aura lieu mais la véritable *maxima conjunctio* eut lieu, selon nous, dès 1583, ce qui correspond à peu près au décalage signalé (cf supra). En réalité, les erreurs qui pèsent sur l'oeuvre de Pierre d'Ailly ne compromettent nullement la fixation de la date de 1789 qui relève d'une autre dimension de l'astrologie "saturnienne".

Une des victimes les plus célèbres de cet imbroglio est Jean Bodinauteur de la *République* <sup>7</sup>, qui consacra le chapitre II du quatrième Livre à l'astrologie <sup>8</sup>. Il fut contraint lors d'une édition ultérieure de corriger ses calculs, notamment à la demande du médecin toulousain Auger Ferrier <sup>9</sup>, qui lui avait reproché de s'attarder sur des données dépassées, chères à un Pierre d'Ailly <sup>10</sup>.

C'est ainsi que l'on découvrit, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, semble-t-il, que la célèbre théorie des Grandes Conjonctions <sup>11</sup>, grâce à laquelle l'Histoire de l'Humanité s'expliquait toute entière, s'appuyait sur un écart beaucoup trop important (environ 20 %). Cette prise de conscience fut aussi importante, épistémologiquement, que la découverte de nouvelles planètes, voire de nouveaux satellites, depuis la lunette de Galilée. Comment dès lors attribuer à Regiomontanus cette connaissance du cycle de 800 ans grâce auquel l'année 1588 pouvait avoir été étayée? On fera remarquer que cet intérêt pour les années quatre-vingt n'est nullement le fait

1 F. Baer, "Eine jüdische Messiasprophetie auf das Jahr 1186 und der dritte Kreuzzug", *Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums*, 70, 1926.

2 D'ailleurs le manuscrit traduit par Millas Vallicrosa est daté de 1186, p. 252.

3 Voir la traduction catalane de Millas Vallicrosa, Barcelone, 1929, Halbronn 1985, ch. sur Bar Hiyya et l'astrologie.

4 Bodin confond Abraham Ibn Ezra avec Abraham Bar Hiyya quand il lui reproche (*Démonomanie des sorciers*) ses prophéties pour la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Voir Gutmann (1903) sur la confusion entre les deux Abrahams. Toute une série d'auteurs se seront fait l'écho des grandes conjonctions du XIV<sup>e</sup> siècle, de Guy de Chauliac à Arnould de Villeneuve. Sur ce dernier, catalan à l'instar d'Abraham Bar Hiyya, et son influence, voir J. Delumeau, (1925) "Le millénarisme espagnol", pp. 219-220. Voir J. P. Boudet (1992)

5 Voir Halbronn, 1985. Chez Abraham Ibn Ezra, Ch X de son *Principium Sapientiae*, voir Halbronn, 1977, pp. 218 et 302, voir *Le Sefer Haolam* de cet auteur. René Alleau (1970) fait remarquer que le nombre de 960 pourrait être une combinaison arithmétique.

6 Le fait que Pierre d'Ailly ait connu une certaine défaveur pourrait être dû à l'invalidation de ses méthodes de calcul du cycle des grandes conjonctions.

7 J. Céard nous signale l'*Oratio de Monarchia Quarta romano germanica* de Mattheus Dresser, Leipzig, J. Beyer, 1581, BNF, G 7709. Ce texte s'en prend à Jean Bodin quam Ioannes Bodinus cum Iudaeis convellere nondum desistit.

8 Chavigny s'y réfère dans les *Pléiades*, au Livre II, (1603): Je scay bien que Jean Bodin en sa *République* donne telles conversions des Empires & royaumes à la force & vertu des nombres

9 Kenneth Douglas Mac Rae, Introduction et notes, *Six Books of Republic*, Cambridge, Harvard University Press, 1961, (pp. 131 et seq.). Voir Halbronn (1997.2).

10 On comprend mal comment Ideler et Humboldt purent "vérifier" les calculs de d'Ailly. Voir K. Pomian, 1986, pp. 41-42.

11 Voir Ron Barkai, 1987. L'auteur y utilise le terme « trigon » (sic) au lieu de « trigone », de triangle ou de triplicité, pp. 345-346.

de Michel de Nostredame (cf infra) mais de ceux qui se dirent ses enfants ou ses disciples et qui avaient d'autres échéances devant eux.

Ce type de problème montre à quel point l'Astrologie fut longtemps tributaire des progrès de l'Astronomie, mais il semble bien que très vite une estimation astronomique d'une longue cyclicité devint un nombre accepté comme base de travail pour les recherches en Astrologie Mondiale, celle-ci devenant par certains traits une sorte de numérologie que l'on légitimait de par les recouplements historiques ainsi obtenus.

#### *L'approche de Loys Leroy*

Citons aussi un auteur dont les réflexions précèdent de peu la *République* de Bodin, il s'agit de Loys le Roy <sup>1</sup>, auteur de *Considération sur l'Histoire Française et l'universelle de ce temps dont les merveilles sont succinctement récitées* (Paris, Fred. Morel), A la Roynne Mère du Roy (Catherine de Médicis), juin 1567, BNF, Lb<sup>33</sup> 185 C. pp. 9-10:

« Tellement que selon les aspects, oppositions, conjonctions, distances, apparences, cachemens des astres descendent ça bas diverses influences rendant les hommes plus disposez en l'une saison qu'en l'autre à la vertu, aux lettres & aux armes puis sortans de la mesme cause céleste grands & espouventables evenemens de guerres, famines, pestes, inondations, tremblemens de terre, seicheresses & bruslemens altérer tous cas humains par certaines révolutions de l'univers selon que les parties du ciel & de la terre correspondent & que la matière y est disposée" (p 10)

L'Argument- Lesquelles mutations adviennent en certaines saisons par la providence divine & la loi fatale du monde, tant selon le mouvement du premier ciel dont les autres mouvemens inférieurs dépendent & toute nature que par les conjonctions & séparations des planètes auxquelles les choses qui en sont composées obéissent. Aussi plusieurs passans outre, se sont efforcez déterminer par telles révolutions les aages & fortunes non seulement des hommes mais aussi des citez et des estats comme Platon en l'huittième de la République & au Politique, Ptolémée au Quadripartite & les ancens Chaldées & Egyptiens. D'avantage, les Arabes et plusieurs savants Chrétiens y ont adjouté les sectes des religions & entrepris juger de leur durée comme Pierre Dally Theologien & Cardinal de Cambray au traité qu'il a faict de la Concorde - *Concordia*, concordance, terme que l'on retrouve chez Joachim de Flore - de l'astrologie et de théologie auquel s'est opposé le Comte Jean de la Mirandole au cinquième contre les Astrologiens & Vives au deuxième de la vérité de la foy Chrétienne."

Or ce texte figurait également au Livre XI de la *Vicissitude des changemens, ruines et conservations des Estats publics avec les causes des émotions civiles, leurs maux et remèdes*, (Paris, F. Morel, 1566, BNF, \*E 1362) du même L. Leroy, le traité étant une traduction par Regius du Livre V de la *Politique* d'Aristote.

#### *Bodin et les grandes conjonctions*

Le personnage de Jean Bodin<sup>2</sup> est complexe. Considéré comme un des plus grands juristes de son temps (connu en Angleterre notamment à travers l'oeuvre de Loys Le Roy <sup>3</sup>, publié en latin à Francfort), il fut aussi l'auteur d'une *Démonomanie des Sorciers* dans laquelle, avant Kepler<sup>4</sup>: qu'il influença peut-être, il prône une voie intermédiaire entre le rejet et l'adhésion <sup>5</sup>

. A tort ou à raison, on lui attribue (voir Chavigny *Lettre à Mgr d'Ornano*) une *Lettre de Mr Bodin* parue en 1590, en faveur de la Ligue hostile à Henri IV; . Bodin est rarement cité pourtant dans listes de sectateurs de l'astrologie <sup>6</sup>

. Ce texte fait partie d'un arsenal prophétique qui incluait, on l'a vu, en ce temps, les *Centuries* de Nostradamus; <sup>7</sup>

: "S'il y a moyen de savoir les changemens & ruines des Républiques à l'advenir, *République*, première édition non corrigée, 1576 <sup>8</sup>;

<sup>1</sup> Voir W.L. Grundesheimer. *The life and works of Loys Le Roy*. Genève, Droz, 1966, signalé par J. Céard.

<sup>2</sup> Voir Denis Cuznet, 1990, pp. 362 et seq

<sup>3</sup> Voir Laplanche, *op. cit.*

<sup>4</sup> *Fertius Interveniens*, notamment.

<sup>5</sup> Voir Halbiann (1987) et N. Campion, 1994, p. 401.

<sup>6</sup> Signalons une attaque contre le prophétisme de Bodin par Andréas Franckenberg (s.d., fin XVIe) dans le *De amplitudine et excellenti historie prophetice dignitate* avec une « refutatio sententiae viri clarissimi Johannis Bodini de quatuor Monarchiis » (BSG, Réserve)

<sup>7</sup> Un siècle plus tard, ce sont les protestants, au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, en 1685, qui s'appuieront sur Nostradamus, notamment avec Jacques Massard et avec l'indulgence d'un Jurieu.

<sup>8</sup> Seule l'édition latine sera amendée

« Je toucherais seulement ceux qui ont été en réputation d'avoir mieux entendu les jugements du ciel, pour les changements des Républiques lesquels a esté Pierre d'Arlliac (c.a.d. d'Ailly en latin Alliacus) Chancelier de Paris & depuis Cardinal l'an 1516 (sic) qui a rapporté les naissances, changements & ruines des Républiques & des régions aux conjonctions des hautes planètes & duquel Jean Pic, Prince de la Mirande (c.a.d. de la Mirandole) <sup>1</sup>...

"Et ne se faut pas arrêter à la grande conjonction des deux plus hautes planètes au premier point (degré) du Bélier, ce qui n'est jamais advenu ni par le calcul d'Alphonse ni aux conjonctions rapportées par le Cardinal d'Arlliac (...). Et l'an mil cinq cents octante quatre Saturne & Mars se joindront au premier point & 46 minutes du Bélier & Jupiter au même signe, mais toutefois éloigné de douze degrés avec le Soleil et Mercure. Et ne retourneront au même point sinon en 953 ans & 91 jours lequel nombre si on tire, en rétrogradant des ans du monde, quand une grande conjonction est advenue, on trouvera quasi semblables effets et changements"

Bodin signale donc les rencontres planétaires de 1584 -à peu de distance de la date de publication de son ouvrage, Certes, Mars, Jupiter et Saturne seront en Bélier mais il n'y aura pas de conjonction exacte dans ce signe de Jupiter et de Saturne. Celle-ci aura eu lieu au signe précédent des Poissons.

"...Ce que j'ai dit des grandes conjonctions se peut aussi dire des moyennes qui adviennent en deux cents quarante ans & des moindres qui adviennent de vingt en vingt ans, qui ont les effets plus grands si les regards (aspects) des autres planètes, éclipses ou conjonctions y sont mêlés

...Car de dire que les étoiles fixes ayant changé leurs signes ont changé les triplicités des régions, c'est abuser de la science & faudrait aussi ruiner les principes & maximes d'astrologie <sup>2</sup> qu'on voit être semblables es horoscopes humains & tels qu'ils étaient il y a deux mille ans.

... Aussi voit-on quatre ou cinq ans devant le changement de la République Romaine en Monarchie sous la puissance de César & alors que toute l'Europe était en armes, que la grande conjonction se fit au Scorpion. La même conjonction se fit l'an 630... Et la même conjonction se fit au même signe l'an 1464... Mais la conjonction des hautes planètes... Nous voyons aussi la grande conjonction au signe de l'Archer (Sagittaire) l'an 74 après J.C. que toute la Palestine fut saccagée. (...). Bref, s'il y a quelque science des choses célestes pour le changement des Républiques, il faut voir les rencontres (aspects) des hautes planètes depuis 1570, les conjonctions, éclipses et regards des basses planètes & des étoiles fixes lorsque se sont faites les grandes conjonctions & les rapporter à la vérité de l'Histoire & des temps & aux conjonctions précédentes, & ne s'arrêter du tout à l'opinion de ceux qui ont déterminé les triplicités aux régions, que j'ai vérifié ci dessus par exemples évidents n'estre pas assurées mais bien à la nature des signes & des planètes. Et toutefois rapporter les causes & les effets d'icelle au grand Dieu de nature & non pas l'asservir à ses créatures comme Cyprian Leovice qui assure par ses écrits que la fin du monde viendra en 1583/ 1584. Puisqu'il assure si fort qu'on n'en doit aucunement douter, pourquoi a-t-il taillé des éphémérides pour 30 ans après la fin du monde?

"Albumazar, Alcabice & Leopold (d'Autriche) appellent grande conjonction des deux hautes planètes qui se fait de 20 en 20 ans environ (*conjunctio magna*)... et la plus grande est de Saturne & Jupiter au changement de triplicité qui se fait en 240 ans environ (*conjunctio major*) & la très grande qui se fait de Saturne & Jupiter au signe d'Aries (Bélier) en 960 ans environ (*conjunctio maxima*)<sup>3</sup>. Mais Messahala appelle très grande conjonction des trois hautes planètes qui ne se fait pas (comme dit Leovillus Leovice) l'an 1583 mais seulement de Mars & Saturne au second degré du Bélier & Jupiter en est éloigné de douze degrés (...). Ces grands changements se voient plus évidents avec la conjonction des trois hautes planètes aux signes du Soleil et de Mars comme il advint l'an 1564 que les hautes planètes se trouvèrent conjointes au Lion avec le Soleil et Mercure. »<sup>4</sup>. En réalité, nous le savons, le rythme est de 200 ans environ et non de 240 ans, tant il est vrai que l'astrologie est tributaire de l'astronomie et de son évolution. Une telle échéance pour les années 1560 était déjà familière à la fin du XV<sup>e</sup> siècle chez un Lichtenberger (cf infra)

<sup>1</sup> Ces discussions sur la chronologie du monde prendront une autre dimension au début du XIX<sup>e</sup> siècle avec le débat autour du Zodiaque de Dendérah (cf. infra).

<sup>2</sup> Bodin se fait l'écho du problème de la précession des équinoxes et de ses éventuels effets sur l'évolution de l'astrologie. Précisément, la question de la conjonction en bélier décalée en poissons interpelle également l'astrologue.

<sup>3</sup> Bowdet, 1992, p. 29, fournit des chiffres plus précis, respectivement: 19.859 ans, 238, 308 ans et 953, 231 ans. Voir Veenstra, 1997, p. 110

<sup>4</sup> On rapprochera ce texte de celui d'un Florimond de Raemond, violemment anti-« hérétique », c'est à dire, dans le contexte de l'époque, anti « formé: *Histoire de la Naissance, progrès et décadence de l'Hérésie de ce siècle*, Dédié au Pape Paul V, Paris, 1605, Livre I Ch II 4 "Les changements de religion", Bl., 860 l. 8, voir Ochman, 1975, pp. 43-44

### *Les difficultés d'application*

Il importe de rappeler que la théorie des grandes conjonctions comporte une part d'imprécision<sup>1</sup>. Ce modèle d'origine arabe est fondé sur l'observation selon laquelle la conjonction Jupiter-Saturne, qui a lieu tous les vingt ans, se déplace d'une fois sur l'autre d'environ un tiers du Zodiaque. Or la tradition astrologique avait introduit une division des signes également selon le principe de triangulation du Zodiaque. (triangle (ou *triplicité*) de feu: bélier (1er signe), lion (5e signe), sagittaire (9e signe), triangle de terre: taureau (2), vierge (6) et capricorne (10), triangle d'air: gémeaux (3), Balance (7), Verseau (11), triangle d'eau cancer (4), scorpion (8), Poissons (12). Il était donc tentant de rapprocher ces deux notions.

Mais quand la conjonction a-t-elle lieu ? Il semble que les critères astronomiques aient quelque peu varié<sup>2</sup>. Nous en resterons à la méthode consistant à déclarer qu'il y a conjonction lorsque Jupiter (révolution en 12 ans environ) et Saturne (révolution en 29 ans environ) se retrouvent sur un même degré de longitude céleste, à tel degré de tel signe zodiacal. Or, dans certains cas, il s'en faut de peu que cette rencontre ait lieu dans un signe plutôt que dans un autre lorsque la conjonction se tient en fin de signe ou en début de signe - notamment en raison des rétrogradations - et cela est d'autant plus important quand cette conjonction est censée déterminer un changement de triangle dans la mesure où ces passages qui ont lieu à plusieurs siècles de distance sont alors plus importants que ceux qui se tiennent tous les 20 ans. Et l'enjeu est encore plus grave lorsqu'il s'agit du retour de la conjonction Jupiter Saturne dans le premier signe du Zodiaque, correspondant au début du Printemps, marqueur du début de l'année, le bélier car il s'agit là du début d'un nouveau cycle complet des quatre triplicités, ce qui ne se produit que tous les 800 ans ou quasiment tous les mille ans selon l'approche choisie. Les astrologues sont à la merci de ces imprécisions, ce qui d'ailleurs est bien commode lorsque l'événement attendu n'a pas lieu, permettant ainsi de fixer une nouvelle échéance 20 ans plus tard<sup>3</sup>. On ne sait pas toujours à l'avance si la prochaine conjonction est la première d'une nouvelle triplicité ou la dernière de la triplicité en cours.

Il nous semble plus raisonnable de ne pas faire preuve de trop de minutie en ce qui concerne le changement de triplicité: il est clair que si le laps de temps correspondant à une triplicité s'est écoulé, l'on doit passer à la triplicité suivante même si, à quelques degrés près - ce qu'on appelle "orbe" en astrologie - la conjonction n'a pas vraiment eu lieu dans le signe souhaité. En ne procédant pas ainsi, c'est tout le système d'Alhumasar qui se trouve inapplicable<sup>4</sup>.

### *Le calendrier des grandes conjonctions*

Rappelons la succession des quatre triplicités depuis l'émergence de l'Islam jusqu'à la Révolution Française: on précisera que l'ordre des éléments est celui que l'on trouve dans le zodiaque: feu-terre-air-eau, à savoir bélier (feu), taureau (terre), gémeaux (air), cancer (eau), lion (feu) et ainsi de suite.

EAU 590, tout début Cancer (signe d'eau)

FEU 789, fin Poissons (signe d'eau) presque en Bélier (signe de feu)

TERRE 988, fin Sagittaire (signe de feu), presque en Capricorne (signe de terre). On est aux approches de l'An Mille.

AIR 1186, début Balance (signe d'air), cette échéance a été très fortement vécue par le milieu astrologique, comme nous l'avons rappelé<sup>5</sup>

EAU 1384, début Cancer (signe d'eau), presque fin Gémeaux.

FEU 1583, début Bélier (signe de feu) mais en fait fin Poissons (signe d'eau) ce qui reporte le changement de triplicité à 1603 en Sagittaire (signe de feu)<sup>6</sup>. Rappelons que le signe des poissons (longitude 330-359° 59'59") précède immédiatement celui du Bélier. (0°-29°59'59"). Toutefois, nous pensons que les signes de feu ne sont pas interchangeable et que le passage au

<sup>1</sup> De même que la théorie des Eres fondée sur l'entrée du point vernal dans une nouvelle constellation se heurte à des questions de définition et de délimitation des constellations. (cf infra)

<sup>2</sup> Voir Smoller, 1994.

<sup>3</sup> Voir Halbronn, 1985.

<sup>4</sup> A propos de l'influence indienne sur l'astrologie arabe, voir *Alberani's India, an account of the religion, philosophy, literature, geography, chronology, astronomy, customs, laws and Astrology, about A.D. 1039*, Dir E. Sachau, Vol. 2, Ch. 40 et p. 225, Londres, 1888.

<sup>5</sup> B. Tuckerman, *Planetary, lunar and solar positions A.D. 2 to A.D. 1649*, The American Philosophical Society, 1964, et Gabriel, *Les Grandes Ephémérides 1500-1699 et 1700-1799*, 2 vol., Paris, Trédaniel, 1990. Voir Halbronn, 1985.

<sup>6</sup> Voir Guinard, 1993, p. 338.

Bélier, lorsqu'il coïncide avec un changement de triplicité, correspond à une *conjunctio maxima*, même si elle a lieu, selon nous, en fait à la fin des Poissons<sup>1</sup>.

Une grande conjonction au bélier comme celle de 1702 en plein milieu de la période lignée de 200 ans n'a pas le même impact sur le plan de la théorie<sup>2</sup>.

TERRE 1782 fin Sagittaire (signe de feu), presque Capricorne (signe de terre) ce qui reporte le changement à 1802, en Vierge (signe de terre)<sup>3</sup>. Cette conjonction, proche de 1789, est la réédition de la conjonction de 988, près de huit siècles plus tôt. Mais il faut bien comprendre que la fixation de la date de 1789 est indépendante du calcul des grandes conjonctions et que la mention de l'écart est purement informative.

Pour nous résumer<sup>4</sup>, en 590, on achève un grand cycle conjonctionnel, s'achevant toujours par l'élément eau, et c'est en 789 qu'on est entré dans une conjonction en Bélier, donc une *maxima conjunctio*, puis vers 988, (ou 20 ans plus tard) on est entré dans une triplicité de Terre, puis en 1186, on est entré dans une triplicité d'Air, puis en 1384, on est entré dans une triplicité d'Eau et en 1583 ou en 1603 dans une triplicité de Feu pour revenir en 1782 dans une triplicité de Terre. Si l'on affirme que le cycle des conjonctions Jupiter-Saturne ne dépasse pas 800 ans, il importe de se satisfaire de l'approximation des conjonctions en Bélier ... à la fin des Poissons, ce qui fut le cas de 789 et de 1583, années séparées par un écart de 795 ans. En étant par trop formaliste, l'écart séparant deux premières conjonctions, au sein de deux cycles successifs, en Bélier *stricto sensu*, l'on augmente considérablement la durée du cycle. Le décalage entre les deux écoles n'est probablement pas tant une question de précision astronomique qu'un problème de définition.

Or, dans la perspective millénariste où se situe Pierre d'Ailly et qui conduit à l'avènement de l'Antéchrist, l'orée est bien, en principe, au cardinal, à supposer la fin d'une période de 1000 ans comme le veut l'Apocalypse de Jean. Dès lors, il n'est peut être pas indifférent qu'il y ait cet espace de temps entre 789 et 1789. Notons cependant qu'à la différence d'un Téléphore/ Télésphote de Cosenze, le millénaire ne s'achève pas au XIV<sup>e</sup> siècle mais au XVIII<sup>e</sup>.

#### *Le problème de la Coniunctio Maxima*

La simplicité du système des grandes conjonctions n'est en effet qu'apparente<sup>5</sup>. En tout cas, dans le cours du XV<sup>e</sup> siècle va régner une certaine confusion aboutissant à deux dates, ayant chacune leurs partisans, à l'instar des papes et des antipapes.

Or, l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de fixer le début de la *Coniunctio Maxima*, qui commence un nouveau cycle de plusieurs siècles! *A priori*, le problème se réduit à rechercher à quelle date a lieu la première conjonction dans le signe du Bélier<sup>6</sup>.

Il y aura donc les astrologues qui ont fixé ce changement à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et ceux qui attendront le début du XVIII<sup>e</sup>, l'an 1702, soit un écart de 120 ans, correspondant à plus de la moitié du temps que passe une grande conjonction à travers les signes d'une même triplicité. Une troisième approche consiste à prendre en compte l'année de la première conjonction en signe de feu, que ce soit ou non le signe du Bélier. Ainsi en 1603, la rencontre de Jupiter et de Saturne en Sagittaire sera-t-elle déterminante.

Chaque camp a ses arguments: ceux qui tiennent compte de la durée de 200 ans propre à chaque passage au sein d'une triplicité, peuvent arguer de ce que la précédente entrée, en signe d'eau, eut lieu en 1384 et qu'il convient de fixer le changement en 1584 mais en cette année là, la conjonction eut encore lieu en signe d'eau, dans le signe qui précède le bélier, à savoir les poissons. Mais pour Leovitius, la conjonction en bélier fait immédiatement suite, dans l'année qui vient, à celle en poissons. Il y a donc ceux qui repoussent de vingt ans en 1603 mais alors la conjonction n'aura pas lieu en bélier. Ceux qui prônent 1702, appliquent littéralement le

<sup>1</sup> Nous ne suivons pas F. Guérin (1995) qui semble (pp 228 et p. 231) ne pas avoir compris que c'est le premier changement de triplicité qui compte et qu'une nouvelle conjonction dans le même signe, au sein du même cycle, n'aura pas le même impact.

<sup>2</sup> P. Boulet, 1992, p. 35, écrit "La conjonction de 1702 appartient en effet à la catégorie des *conjunctioes maxime* de Saturne et Jupiter au début du Bélier". Il s'agit là en fait de l'opinion de certains auteurs du XV<sup>e</sup> siècle mais il nous semble qu'elle est quelque peu déviante car la conjonction en Bélier a lieu normalement au moment où la conjonction Jupiter-Saturne quitte la Triplicité d'Eau pour celle de Feu.

<sup>3</sup> Il importe de souligner que la conjonction de 1782 est moins importante, pour la théorie des Grandes Conjonctions que celle de 1583 ou de 1603 qui correspond à un retour à la première triplicité, celle de Feu. Elle est une conjonction parmi d'autres.

<sup>4</sup> Voir Halbronn, 1993 3

<sup>5</sup> Voir Halbronn, 1993 8

<sup>6</sup> De même qu'il n'est nullement évident de déterminer le passage du point vernal dans une nouvelle constellation. Voir Halbronn, 1979

principe selon lequel la *coniunctio maxima* correspond à la première présence de la grande conjonction en bélier. Mais en 1643, aurait du se produire une conjonction au bélier, or, elle se tint à la fin des Poissons, à quelques degrés de l'entrée au bélier.

#### *Les trois échéances de Leovitiuſ*

Il convient de ne pas affirmer que la seule échéance annoncée par Leovitiuſ concerne les années Quatre-Vingt. Une telle lecture est tardive et relève - on le verra pour la prophétie d'Orval au XIXe siècle - d'une réactualisation, une fois une première échéance franchie.

Dans le *Pronosticon*, qui est la partie prévisionnelle de son oeuvre, il doit, à trois reprises, discourir sur une grande conjonction Jupiter-Saturne: dans les années soixante, dans les années Quatre-vingt et dans la première décennie du XVIIe siècle.

Reprenons les trois textes correspondants:

1564

"Je pense de vray que depuis huit cens ans n'y a eu telle, ne sy grande confunction de planetes au signe de L.ſo et qu'il n'y en aura de semblable d'icy à huit cens ans à l'advenir. Il s'en fait une pareille l'an 769 etc"

(*Prédications des choses mémorables*, 1565 p.26 <sup>1</sup>)

1583 "Depuis lequel temps n'en a esté une semblable (...) et celle qui adviendra l'an 1583, laquelle indubitablement nous sera significative du second advenement du Fils de Dieu.

(*Prédications des choses mémorables*, op. cit. p. 56)

1606 Cette fois-ci, il s'agit d'une éclipse qui se manifesta en 1605: "C'est chose toute certaine que plusieurs siècles auparavant n'en a esté une plus grande & n'en sera possible une telle pour l'advenir.

En fait, Leovitiuſ reste extrêmement vague, après une échéance grave, on passe à l'attente de la suivante comme si la vie allait se poursuivre normalement. La conclusion du recueil est révélatrice:

"J'ay discoursu cette présente prognostication jusqu'à l'an 1607 (...). Ce falsant attendront le second advenement du Fils de Dieu qui semble estre fort prochain" (*Prédications mémorables*, op. cit. p. 70) et d'entrer dans des considérations extra-astrologiques: fin du règne de Mahomet qui pourrait avoir lieu au bout de 1000 ans, donc dans le cours du XVIIe siècle, fin du monde au bout de 6000 ans mais qui peut être abrégée!... Au fond à la façon d'un astronome consultant d'observer telle éclipse puis telle autre, Leovitiuſ signale des moments importants et si ce n'est pas l'un, ce sera le suivant. Or, Nostradamus avancera à plusieurs reprises la date de 1607 <sup>2</sup>.

Le fait que Leovitiuſ ait publié son diptyque -- *De coniunctionibus* et *Pronosticon* - en 1563 nous conduit à penser que les lecteurs s'intéressèrent au premier chef à la première grande conjonction annoncée, celle de 1564. Leovitiuſ ne précise-t-il pas: "Toutes lesquelles choses conviennent de point en point avec la prognostication astrologique que j'ai faicte Il y a bien huit ans en mon livre des éclipses pour les années 1564, 1565 & pour le premier semestre de l'an 1566"

Au vrai, si Nostradamus a lu Leovitiuſ dans les années Cinquante, au travers de l'*Eclipsium* et de l'*Ephemeridum* on peut raisonnablement penser que la première échéance importante qui lui fut proposée concernait les années Soixante et non les années Quatre-Vingt. En fait, le propre de l'astrologue n'est-il pas de piler les lois du cosmos aux impératifs de la politique et de savoir mobiliser régulièrement l'opinion en laissant de côté les prédictions pour les années passées. Cela dit, ce genre d'ouvrages qui couvre une quarantaine d'années nous permet de mieux cerner les procédés employés. C'est là que la différence entre astrologie et astronomie s'avère frappante: l'astronomie qui annonce une succession de configurations, étalées sur des décennies, reste dans un processus cyclique tandis que l'astrologue qui est préoccupé de la fin du monde a une approche plus linéaire et est contraint à des acrobaties pour laisser entendre qu'on se rapproche de l'issue mais sans savoir exactement quand elle aura lieu. Il convient donc de lire Leovitiuſ comme quelqu'un qui fournit des données, en considère les implications possibles mais reste finalement dans l'expectative. Il est évident que plus le temps passe, plus l'échéance, *a priori*, se rapproche....

Par la suite, les *Prévisions des choses mémorables* paraîtront dans les années soixante-dix, à l'initiative de Nostradamus le Jeune, avec quelques variantes, sans les paragraphes consacrés aux années Soixante. Et après avoir insisté sur le caractère crucial de la conjonction

1 Roussel, *Mutation*, op. cit. p. 163, note: "Après la secte de Magn.ſd (sic) n'en viendra point d'autre que celle du permicieux, maudit & venimeux Antechrist". Ce qui signifie que l'échéance suivante ne sera pas celle d'un nouveau fondateur de religion.

2 Voir Chomarat, "De quelques dates dans les prophéties de Nostradamus", in *Prophètes et prophéties au XVIIe siècle*, Paris, 1998.



de 1583/84, cette nouvelle version s'arrête à 1585 mais ce qui est dit sur cette année n'a plus rien de dramatique, comme si l'orage était passé.

Nous avons l'impression d'un certain mélange des genres. Visiblement, cette étude année par année s'apparente aux prophéties agricoles de type Moulit. Telle année, la récolte est bonne, telle autre elle sera médiocre et ainsi de suite. Mais qu'en est-il dès lors que l'on applique un tel schéma aux affaires des hommes? On ne peut écrire en telle année, aura lieu le second avènement du Christ puis poursuivre pour l'année suivante comme si de rien n'était, c'est ce que Jean Bodin avait remarqué. La vision eschatologique convient finalement mal à un processus récurrent régulier, elle parasite le discours de l'astrologue et l'amène à produire une cote mal taillée.

### La date de 1583

Le problème pour les astrologues du XVI<sup>e</sup> siècle, tient au fait que la première vraie conjonction en signe de feu ne se fit pas en bélier, premier signe mais en sagittaire, neuvième signe, ce qui posait un problème supplémentaire. D'où la tentation de considérer 1583 comme, à quelques degrés près, la *Très Grande Conjonction* du bélier, bouclant tout un cycle<sup>1</sup>. La difficulté tient ici qu'en cas de non rencontre dans la triplicité prévue, il y a un report de 20 ans et qu'en cas de non-rencontre dans le signe prévu, dans l'ordre prévu, le bélier notamment, il n'y a pas de report possible sinon sur plusieurs siècles! Certes, il y aura des conjonctions en Bélier durant les deux siècles liés à la Triplicité de Feu mais non pas lors de la conjonction suivante puisque la progression est triangulaire, mais une telle conjonction n'aura pas eu lieu lors du changement de Triplicité. En 1643, au lieu du bélier, c'est à nouveau le signe des Poissons qui sera le lieu de la Conjonction, on retourne en Triplicité d'Eau, ce qui est contraire au système. Il convient donc, nous semble-t-il, d'accorder, comme en astrologie généthliaque, une certaine "orbe" et privilégier la structure géométrique sur le seul symbolisme zodiacal.

La lecture des textes de l'époque montre bien que la conjonction de 1583 est présentée comme une sorte d'*outroboros*, c'est à dire comme la conjonction entre le dernier signe (la queue) et le premier signe (la tête). Dans ce sens, la conjonction de 1583 apparaissait comme singulièrement cruciale, comme un événement rarissime dès lors qu'il était précédé vingt ans plus tôt d'une conjonction en signe d'Eau. Il fallait remonter pour cela au VIII<sup>e</sup> siècle, au début de l'an 789 où là encore la conjonction se fit en Poissons mais faillit, à quelques jours près, avoir lieu en bélier.

Dans les *Pléiades* de 1603, Chavignycite Leovitiuset Liberati<sup>2</sup>

et l'année 1782 apparaît à chaque reprise (p. 216 et 283), ce qui n'est certes guère éloigné de 1789<sup>3</sup>.

« Pourtant depuis l'an 1583 jusques à l'an 1782 que règne ce trigone igné, avant le mi-temps, dit icelui Liberati, commencera une haute & sublime monarchie & toutes choses seront réduites & gouvernées par un seul Monarque. (...) et je tiens par nos présages que sera plustost qu'on ne pense »

Il semblerait que pour Liberati, le début de la série ignée des conjonctions Jupiter-Saturne ne soit pas 1603 mais 1583. Or lorsque Saturne parvint en 1584 à O° du Bélier, Jupiter était passé sur ce même point moins d'un mois auparavant. Les deux planètes se sont rencontrées quelques mois plus tôt en 1583 à 20° des poissons, à dix degrés donc du début du bélier.

Guillaume Postel a pour échéance cette période de 1583-1584, comme l'indique un élément du titre d'un recueil resté manuscrit, le *Trésor ou recueil des prophéties de l'univers*<sup>4</sup>: bien tost en adviendra par la conjonction maxime qui sera l'an de grâce 1584 et monstre ja son préparatif depuis l'an 1500 et s'estendra jusques à 800 ans ou 795 après comme toutes les passées ont fait et principalement celle qui meut Auguste et celle qui excita Charlemagne, là où creut la sacrée autorité des saintes Escripures et celle de la Glosse ordinaire et ses dependences avec la sanction des romaines lois" (BNF, MS Fr 2113 fol 27)

En fait, si l'on étudie (cf infra) l'histoire d'un recueil prophétique comme le *Livre Merveilleux*, il reparait au milieu des années 1560, sous Charles IX, puis dans les années 1580,

<sup>1</sup> Voir J. Bodin, Livre IV, Ch. II de la *République*, Paris, 1576, contestant la conjonction de 1584 annoncée par Leovitiuset Liberati dans le *De conjunctionibus*, en sus de celle de 1583.

<sup>2</sup> *Ducoat sur la Comète de 1582*, Paris, Jean de l'Astre, Bib. Observatoire, Paris.

<sup>3</sup> André Bosard cite un texte intitulé *Antichristum*, 1789, se référant à Pierre d'Ailly et qui serait paru à Venise en 1575 à l'initiative d'un certain Jérôme Vieillot in *Le prophétisme et les temps nouveaux*, Paris, Perrin, 1935, p. 109. S'agit-il d'une pièce du *Recueil des révelations et prophéties de Ste Brigide* par Nostradamus le Jeune, (Venise, 1575), lequel recueil avait été mis en vente peu auparavant lors de la Vente de la Succession de l'Abbé Rigaux n°51.

<sup>4</sup> Voir Secret, 1969 I, p. 39

lors de la crise dynastique, du fait des échéances qu'il avait fixées bien à l'avance, en rapport avec cette exceptionnelle conjonction en Bélier.

#### *La compilation d'Estienne Tabourot*

On est toujours étonné de relever qu'un texte annonçant une échéance pour une date précise puisse poursuivre sa carrière en conservant les données initiales<sup>1</sup>. La *Pronosticatio* de Lichtenberger reparaitra en 1620 (BNF, M 3605) en précisant, en son titre, que la première édition date de 136 ans. En ce qui concerne l'*Almanach et Pronostication des Laboureurs* de Tabourot, la mention de 1588 survivra à l'entrée dans le XVII<sup>e</sup> siècle (Ed. de Troyes, BNF, Res pV 594). Scheler s'est intéressé à cette édition de 1610<sup>2</sup>: « Dans la Préface - que l'éditeur et ses successeurs supprimeront par la suite - l'auteur se réfère au sieur Arbeau (« dont le Compost, dit-il plus loin, n'ayant été imprimé qu'au lieu de Langres n'a pas encore été vu ny leu de beaucoup de gens ». Jean Tabourot ayant sous le nom de Thoinot Arbeau; publié en 1582 à Langres un *Compost et manuel Calendrier*, cette remarque montre que la préface de Magnus a été écrite avant 1610 et que l'almanach donné à cette date par Nicolas Oudot n'est lui-même qu'une réimpression ». Il est surprenant que Scheler n'ait pas remarqué que ce Jean Tabourot était, du moins dans le catalogue de la BNF, crédité d'un *Almanach et Pronostication des Laboureurs*, comportant notamment ladite Préface. Bien plus, l'exemplaire de la BNF est relié avec le *Compost et Manuel Calendrier* et porte la même cote !

La *Grande Pronostication du Seigneur des Accords de Jean Vostet Breton* - pseudonyme ici d'Estienne Tabourot - accorde une certaine importance aux grandes conjonctions et notamment à Leoviltus. Mais à la même époque le libraire Parisien Jehan Bonfons publie une édition du *Kalendrier des Bergers* comportant des extraits d'Alcabitius sur les conjonctions<sup>3</sup>. Il y est notamment dit que la conjonction Jupiter-Saturne en Bélier annonce « quelque nouvelle secte advenir ».

En fait, il conviendrait de dater la production - attribuée à l'Hermitte Solitaire du tout début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>; en 1618, paraît un texte, sous le même nom de l'Hermitte Solitaire, qui s'appuie sur la conjonction de 1603: *Discours excellent sur la grande conjonction des deux hautes et supérieures planètes Saturne et Jupiter*, Paris, Cl. Percheron, BNF, V 21106.

#### *D'une conjonction l'autre*

En 1484, la conjonction de Jupiter et de Saturne dans le signe du scorpion (et non dans la constellation du même nom) se produisit donc dans un signe d'Eau<sup>5</sup>. Le XVI<sup>e</sup> siècle sera traversé par des grandes conjonctions en Eau, réputées favorables aux Musulmans - l'Islam est né au VII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de conjonctions Jupiter-Saturne en signes d'eau - ce qui expliquerait, selon l'auteur des *Prédictions de la décadence des Empires*, l'échec de Charles Quint en ce domaine et de l'Empire en général. Cette conjonction est au coeur de la *Pronosticatio* de Lichtenberger et donc figure en bonne place dans le *Mirabilis Liber*. Un de ceux qui ont attiré l'attention sur cette configuration serait Jean de Bruges et ce dès 1446.

---

<sup>1</sup> Cela pourrait expliquer la mention du nom de J. A. de Baif au début du XVII<sup>e</sup> siècle (cf infra). J. Vignes (*Mots Dorés pour un siècle de fer*, Paris, Champion, 1997) appelle à tort (p. 447) simplement "grande conjonction" cette très rare configuration qu'il conviendrait plutôt de qualifier de conjonction *maxime* (voir Secret, *Bibliographie des manuscrits de G. Postel*, Genève, Droz, 1970, p. 88); Le biographe de Baif note (pp. 449 et seq.) que la comète de 1577 apparaît pour Vigèndre, dès 1578, dans son *Traité des Comètes*, Paris, N. Chesneau, BNF, V2 1636 Res., comme liée à la très grande conjonction de 1583/84, qui survient à la fin d'un grand cycle zodiacal. Il semble bien que ce soit à partir de 1565 que l'on commence à s'intéresser à la prochaine conjonction, c'est la date d'ailleurs à laquelle s'achève le *Treisor ou Recueil des Prophéties de l'Univers* de Postel.

<sup>2</sup> Voir François Rabelais pronostiqueur et son succès jusqu'en 1769" in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 1956, pp. 388-89.

<sup>3</sup> Texte paru avec les *Canons* d'Oronce Finé.

<sup>4</sup> Rappelons que la conjonction de 1603 prend le relais de celle de 1583/84, voir notre Livre I. Ce texte comporte (p. 11) un développement sur l'Antéchrist, en s'appuyant sur Albumatar qui aurait annoncé l'émergence de "nouvelles sectes" avec un nouveau cycle conjonctionnel de 800 ans dont le point de départ pose astronomiquement quelque problème.

<sup>5</sup>  
<sup>6</sup> Jean de Bruges, dès 1444, sur la conjonction de 1484, voir J. Boucher, *Couronne mystique ou Armes de Piété contre toute sorte d'Impiété, Héretie, Athéisme, Schisme et Mahométisme* (1624) Livre III, Ch XXII, p. 712.

En 1503, une conjonction a lieu en Cancer, autre signe d'eau. Nous avons retrouvé un écho de cette rencontre dans la *Nef des Fous* de Sébastien Brandt, sous la forme d'une illustration reprise dans Rabelais<sup>1</sup>

Cette conjonction sera mentionnée par Carion à la fin du troisième livre de ses *Chroniques* trente ans plus tard, à partir des propos d'un Laurent Minlat, napolitain, qui auraient été tenus en 1473, "en son tiers livre de la conjonction de Jupiter et Saturne au signe de l'écrevisse" (Ed. 1548, Paris, fol. 271 v. BSG). On y cite une présentation latine versifiée de la conjonction ainsi restituée en français: "Celle conjonction qui viendra en nostre aage/ Plus bénigne sera, ne contenant l'oultrage/ Que celles de devant (...) Un roy exempt de vice en ce temps régnera (...) Il sera Empereur etc". Du fait de la fortune des *Chroniques*, cette conjonction sera signalée pendant tout le XVI<sup>e</sup> siècle.

En 1524, nous trouvons celle qui fut la plus célèbre, en poissons. Elle était réputée annoncer un nouveau Déluge et provoqua une polémique, notamment autour de Nifo<sup>2</sup>.

Si la conjonction suivante, en scorpion, n'a pas retenu notre attention<sup>3</sup>, en revanche, en 1563, Leovittuson l'a noté, s'intéressa vivement à cette conjonction en cancer qu'il relie à la conjonction suivante en 1583 en poissons<sup>4</sup>. Cette dernière est rapprochée, sans trop d'explication, de l'*Annus Mirabilis* de 1588. Florimond de Raemond, en 1597, dans son *Antichrist* (Lyon, Pillehotte, BNF, D 49420) fera remarquer au chapitre VII que Jupiter étant dans un de ses domiciles, il ne pouvait avoir des effets négatifs. Il cite un poème à ce propos dont nous retranscrivons le début:

"Que vous êtes hélas de honte et de foy vuides  
Escrivaits qui couchez dans vos Ephémérides  
L'an, le mois et le jour qui clorront pour toujours  
La porte de Saturne aux mois, aux ans, aux jours etc"

#### La date de 1603

La première conjonction en signe de feu, liée au nom de Laurent de Naples eut en fait lieu en signe du sagittaire et elle est rapprochée de la naissance de Louis XIII en 1601<sup>5</sup>. Jean Belot (cf. supra) s'intéressera à la conjonction en sagittaire et réutilisant notamment le quatrain de Nostradamus déjà affecté par certains à 1603, "Faux à l'estang jolnet vers le sagittaire" du seizième quatrain de la première centurie (cf. infra) qu'il faudrait lire, selon Brind'amour (1993) que nous ne suivons pas faux à l'estaing, la faux représentant traditionnellement au niveau iconographique Saturne et l'*Estain* étant le métal (alchimique) de Jupiter. (cf. infra)<sup>6</sup>. Notons ainsi que le *Janus Gallicus* (art. 298) voit dans l'estang, le signe du verseau.

En 1615, dans son *Amphitheatrum Providentiae Aeternae*, paru en latin à Lyon<sup>7</sup>

, l'italien Jules César Vanini, qui allait être exécuté (brûlé) en 1619, à Toulouse, pour ses idées, s'insurgera contre la théorie des Grandes Conjonctions dans son rapport avec l'histoire des religions, telle que l'a exposée Jérôme Cardan<sup>8</sup> auteur, comme Pierre d'Ailly d'un Horoscope de Jésus Christ. Cardan relie la Tripléité d'Eau à la suprématie des Musulmans comme ce fut le cas au VII<sup>e</sup> siècle, après la conjonction en scorpion (Exercice VIII de l'*Amphitheatrum*). Il ne semble pas que le système des grandes conjonctions ait marqué le dix-septième siècle prophétique comme cela avait été le cas pour les siècles précédents mais Claude Comiers s'intéressera encore à la conjonction de 1683 qui fera également sens pour Juriou. On ne cessera pas pour autant au delà du XVI<sup>e</sup> siècle de faire des prévisions eschatologiques mais sans nécessairement le secours de la logistique planétaire, ce qui correspondra à un regain des computations scripturaires.

Après la conjonction de 1623 en lion, l'Alsacien Eberhard Welper célébrera aussi la conjonction de 1643<sup>9</sup> en poissons (en bélier) puis celle de 1663<sup>10</sup> en Sagittaire, qui inspirera

<sup>1</sup> Voir Boudet, 1990, p. 314

<sup>2</sup> Voir Zumbelli, 1986

<sup>3</sup> Voir Ceard et Neveu, 1987, p. 250

<sup>4</sup> Dans son *Antichrist*, il met aussi en cause Leovittus et sa prophétie selon laquelle le monde périrait en 1583, Ch. VII, pp. 36 et seq.

<sup>5</sup> Voir Germany Ernst, 1986. Cet article est consacré à Campanella et à son « Prognosticum » (in *Attuali prophetales*) pour 1603

<sup>6</sup> Le cuivre, métal de Vénus et l'étain jupitérien (les deux planètes fortunées) se combinent pour donner du bronze. Voir Halbherr 1993

<sup>7</sup> BNF, D<sup>2</sup> 5161, traduction Rousselot, Paris, 1842.

<sup>8</sup> Voir Jerry Oshman, 1975

<sup>9</sup> *Anatomia Conjunctionis Magnae oder Beschreibung der grossen (...) Zusammenkunft (...) Saturni und Jupiters*, Strasbourg, 1643, Mar., 19116 (1)

<sup>10</sup> *Coniunctio Saturni et Jovis magna dicitur (...) Beschreibung (...) Saturni und Jupiter*... Strasbourg, 1663.

également un Samuel Desmarets et un Pierre Serrurier les réflexions de ce dernier<sup>1</sup> seront traduites en anglais (cf *infra*). Enfin, en 1682, en Lion, la conjonction ignée coïncidera avec la défaite des Turcs, car le Feu est favorable aux Chrétiens<sup>2</sup> à la différence de l'Eau.

L'on trouve chez Turrel et chez Roussat la référence suivante:

« Car cette présente tripléité aquatique terminée (de quoi nous reste seulement, du calcul de cette présente année 1548, quatre vingt quatorze ans) viendra la tripléité de feu » (*Livre de l'estat*, Lyon, 1550, p. 131), ce qui conduit à 1642.

Le total donne  $1548 + 94 = 1644$ , année où la conjonction en bélier a failli en effet avoir lieu. Le système se détraque ou du moins son formalisme aboutit à divers étiages, tous les paramètres ne convergeant pas.

La conjonction de 1643, coïncidera avec la mort coup sur coup de Louis XIII et de Richelieu. Il semble qu'Yves de Paris dès 1640, avait annoncé, sur la base de cette rencontre planétaire, de tels événements<sup>3</sup>. Jacques Mengau, en 1652, s'appuie curieusement sur cette conjonction déjà ancienne, du 26 février 1643, qui, selon lui, agira dix ans après, soit jusqu'en 1653<sup>4</sup>.

### *La date de 1702*

Il convient également de signaler l'importance accordée aux premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle par les hommes du XVI<sup>e</sup> siècle. On citera les travaux du bourguignon Pierre Turrel<sup>5</sup> (qui influencent Roussat et Nostradamus). Il désigne, dès 1531, notamment l'an 1702 comme déterminant.

« L'autre fameuse approximation de Saturne & Jupiter que se fera par la tête de *Aries*, l'an... 1702, montrera en la terre universelle & plus que grandes altercations et & mutations ainsi que Léopold d'Autriche en son introductoire au sixième traité nous a laissé par écrit » Notons toutefois que cette conjonction en bélier ne saurait être une *conjunctio maxima* car elle n'inaugure pas le passage de la conjonction Jupiter-Saturne en signe de feu.

Il faudrait ainsi attendre 1702, qui correspond d'ailleurs peu ou prou aux calculs du Cardinal de Nicolas de Cuse, fondés apparemment sur des critères non astronomiques mais que Michel de Nostredame reprit, nous semble-t-il, à son compte.

---

<sup>1</sup> Ernestine G. E. Van der Wall, "Peter Serrarius (1600- 1669) et le millénarisme mystique" in *Le Grand Siècle et la Bible*, Dir. Armogathe, Paris, Beauchesne, 1989.

<sup>2</sup> *Prédictions de la décadence de l'Empire Ottoman*, Vienne (Autriche), 1697, BNF, J 6527.

<sup>3</sup> Voir Boulanvilliers (*Apozzée du Soleil*) cité par R. Simon, 1941, p. 649 note 25.

<sup>4</sup> *Avertissement à MM le notablez Bourgeois de Paris, contenant l'explication des prodiges qui doivent arriver en France.*

*L'année prochaine 1653*, 12<sup>e</sup> partie, Paris, J. Papillon, BNF Lb<sup>37</sup> 3184.

<sup>5</sup> Voir Vulliaud, 1352, pp. 119-121.

Tous les prophètes se réfèrent peu ou prou à l'Antéchrist de l'Apocalypse ou à la Prophétie de Daniel. Il importe de distinguer ceux qui utilisent le matériau scripturaire comme thématique et ceux qui s'en servent pour fixer un calendrier.

On ne saurait cependant qualifier les calculs du cardinal de Cuse<sup>1</sup> d'astrologiques, ils se fondent sur des passages de l'Écriture: Daniel, les Évangiles. Il est cependant intéressant de comparer les prophéties des deux cardinaux, Pierre d'Ailly et Nicolas de Cuse, ce dernier écrivait sa *Conjectura de ultimis diebus*, un demi-siècle environ après la *Concordantia astronomie et theologie* etc (Mar MS 992(1045))

En tout cas, au cours des XVI- XVIII siècles, le texte prophétique de Nicolas de Cuse fut publié en français à plusieurs reprises tandis que les textes prophétiques d'Ailly ne furent pas traduits, à notre connaissance, durant cette même période, ce qui ne les empêcha pas de marquer certains auteurs français du XVIe siècle.

Les méthodes et les échéances divergent: Pierre d'Ailly recourt à une astrologie saturnienne - grandes conjonctions, cycle de dix révolutions de Saturne - Cuse, lui, s'appuie sur les étapes de la vie de Jésus. Si le cardinal français vise 1789, le cardinal allemand est plutôt enclin à fixer pour échéance les premières décennies du même XVIIIe siècle. Certes, l'un comme l'autre recourent à l'imagerie antéchristique mais au lieu de voir l'Antéchrist oeuvrer de leur temps - en ces temps de schisme, le terme est alors souvent employé contre les papes - il s'agit d'en reporter l'avènement aux calendes grecques. Ce n'est peut-être pas par hasard si, en 1414, le nouveau cardinal de Cambrai, alors que s'ouvre le Concile de Constance auquel il va participer - convoqué, en terre allemande, par l'Empereur Sigismond de Luxembourg pour régler la question de la pluralité des papes - met la dernière main à un texte qui vise à calmer les effets d'une certaine rhétorique. Pour d'Ailly, partisan de l'autorité prévalante des conciles, la fin des temps n'a pas à être calculée à partir d'une succession des papes mais selon les lois de l'astronomie/astrologie et en s'appuyant sur une certaine numérologie. En cela, le contraste est complet avec les hommes du XIVe siècle, comme Jean de Roquetaillade et Théolofre de Cosenze, chez qui les implications politiques (élections de l'Empereur, du Pape) immédiates sont très fortes.

Cela dit, nous restons assez perplexes: d'une part, nous ne disposons évidemment pas d'imprimé d'époque mais pas davantage de témoignage de contemporains; il faut attendre, apparemment, la fin du siècle, pour que le texte relatif à 1789 soit disponible au sein d'un ensemble d'œuvres de Pierre d'Ailly. Car, il nous est difficile d'envisager qu'un texte soit paru, en l'état, daté de Constance même, en cette année 1414, qui exigeait au contraire une mobilisation des esprits, une certaine pression que le prophétisme - il n'était question de rien de moins que de la démission de trois papes<sup>2</sup>! - a en quelque sorte pour fonction d'exercer et non des développements généraux ne visant nullement l'époque de leur parution. Faut-il parler d'un prophétisme conciliaire<sup>3</sup> visant à empêcher qu'un pape, tel Jean XXII, un siècle plus tôt, puisse être traité d'Antéchrist, par certains Français de Provence - les "spirituels" - annonçant, selon le découpage joachimite, l'ère du saint-esprit?

Le fait que le texte reparaisse à la fin du XVe siècle, à Louvain (c 1480), à Augsbourg (1490), ne serait-il pas lié à l'importance accordée à l'année 1489<sup>4</sup>, soit un cycle saturnien de 300 ans avant 1789? Ailly est d'ailleurs associé, dans ces recueils, à Jean de Gerson qui fit également partie de la délégation française à Constance, avec Guillaume de Fillastre.

Dans une de ses *Concordantiae*, Pierre d'Ailly a certes annoncé en toutes lettres 1789. Mais ce faisant, il ne s'est pas appuyé sur les seules grandes conjonctions, il a recouru à un cycle de 300 ans qui croise le cycle de 800 ans. Il convient de débrouiller, avec autant de précision que possible, les arcanes du raisonnement qu'il développe et qu'il adopte, dans la ligne de l'astrologie arabe qu'il ne connaît pas nécessairement de première main.

<sup>1</sup> Voir Rohr 1898, p. 37.

<sup>2</sup> Voir P. Pietrucci, *Les papes et la France*, Paris, Fayard, 1981, p. 86.

<sup>3</sup> Nicolas de Cuse sera également actif au niveau conciliaire, en 1437, P. Pietrucci *Histoire de l'Église Catholique*, Paris, Desclée, 1978, voir pp. 145 et 156.

<sup>4</sup> Colbach avait noté cette date en marge du traité d'Ailly.

### A. Un autre système saturnien

Il convient de mettre mieux en évidence l'idée qui sous-tend un tel dispositif jumeau de celui des grandes conjonctions et que Jung n'a pas vraiment explicité.

En soi le passage de Saturne dans les signes cardinaux est d'une grande banalité puisqu'il se produit tous les sept ans environ tout comme la conjonction Jupiter Saturne dont la périodicité est de 20 ans. Tout l'art d'Albumasar est de faire apparaître des superstructures sans que ni lui, ni Pierre d'Ailly ne s'expliquent clairement en ce qui concerne le concept de cycle de dix révolutions de Saturne<sup>1</sup>.

Tout comme la théorie des grandes conjonctions des deux planètes les plus lointaines (jusqu'à la découverte d'Uranus à la veille de la Révolution Française) met en avant (et infra) la division du zodiaque en quatre groupes de trois signes (feu, terre, air, eau), celle des "dix révolutions" s'appuie sur une autre division, ternaire cette fois, entre signes cardinaux, fixes et mutables.

De même qu'Albumasar avait remarqué pour le passé que ces conjonctions restaient un certain nombre de fois dans des signes de même élément, puis changeaient de "triplicité", de même il semble qu'il ait observé que toutes les dix révolutions, Saturne se décalait d'un quart de zodiaque et passait successivement du bélier au cancer, du cancer à la balance, de la balance au capricorne, du capricorne au taureau et ainsi de suite, en respectant l'ordre des saisons.

Le point de départ du système pourrait être le Bélier comme c'est le cas pour les Grandes Conjonctions. L'attente de la *coniunctio maxima* (retour au bélier tous les 800 ans) allait désigner comme date 1583 tandis que l'attente du retour des dix révolutions au Bélier, allait fixer l'échéance de 1789, rétrospectivement plus marquante, soit un décalage de deux siècles.

Outre la fortune extraordinaire de la prophétie du Cardinal Pierre d'Ailly<sup>2</sup>, pour la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il nous a semblé que la démarche alliacienne offrait, conjointement à celle de Nicolas de Cuse qui émerge quelques décennies plus tard, une spécificité en ce qu'en reliant l'échéance à l'avènement de l'Antéchrist, elle touche explicitement ou implicitement au problème de l'anti-judaïsme<sup>3</sup>. De fait, l'Antéchrist n'est-il pas ce Messie que les juifs attendent encore alors qu'ils n'ont pas reconnu le vrai qui s'est présenté, devenant ainsi la "synagogue de Satan" (Apocalypse de Jean)?

En tout état de cause, le propos sur l'Antéchrist véhicule généralement un certain antijudaïsme - il suppose le maintien des juifs, ce qui va, à l'encontre d'un processus de conversion<sup>4</sup> - de "rappel" - avant la fin des temps - et il nous a paru intéressant d'étudier la contribution du prophétisme dans ce domaine, d'autant que les historiens de l'antisémitisme semblent l'avoir généralement négligé à commencer par Jules Isaac qui ne s'arrête que sur l'accusation de déicide. Or, il y a là un malentendu: tenter d'expliquer l'hostilité envers les juifs sur la seule base d'une prophétie rétrospective à savoir le reproche fait aux Juifs d'avoir tué celui qui serait considéré comme fils de Dieu par une part importante de l'humanité<sup>5</sup>.

Un Téséphore de Cosenze ne peut s'empêcher d'associer le "peuple D'israel" à l'avènement de l'Antéchrist et l'on peut se demander s'il n'existe pas un rapport avec le fait qu'en 1394 les juifs furent expulsés du Royaume de France. Et cette fois, les Chrétiens ne revendiquent pas d'être le nouvel Israël...

Pierre d'Ailly cardinal de Cambrai, n'avait aucun scrupule à annoncer la lointaine venue de l'Antéchrist. Se rendait-il compte que pour près de quatre siècles, il allait ainsi contribuer à renforcer la défiance envers les juifs qui, non seulement avaient accompli le déicide, mais en outre accueillaient un jour l'Antéchrist? A vrai dire, du temps de Pierre d'Ailly, les juifs, depuis peu, on l'a vu, étaient *persona non grata*.

<sup>1</sup> Il est possible que le cardinal ait accès à la pensée d'Albumasar au travers d'un commentaire qui reste à identifier et dont il a pu fortement s'inspirer.

<sup>2</sup> Voir L. A. Smoller (1994), voir Thorndike (1934), Vol. IV p. 108.

<sup>3</sup> Voir J. Halbreum, (1993-8)

<sup>4</sup> Nostradamus apparaîtra comme le prototype du juif converti.

<sup>5</sup> Voir R. Cohn, 1983, note le rôle de l'eschatologie sur l'antijudaïsme.

Ceux qui, à sa suite, adopteraient de telles Prophéties pouvaient-ils le faire, s'ils étaient juifs ou simplement d'ascendance juive<sup>1</sup> ? Le problème se pose pour un Christophe Colomb dont on se demande encore s'il était d'origine juive<sup>2</sup>. Il importe de rappeler, préalablement, qu'il existe (et infra) des versions du récit de l'Antéchrist dépouillées en grande partie de la dimension juive.

Le thème de l'Antéchrist est relayé par l'iconographie et la poésie populaire, tant pour ce qui est de l'Antéchrist que pour le déicide, comme c'est le cas pour le *Dieu des Sibylles* censé annoncer la vie du Christ et mettant l'accent sur le rôle néfaste des juifs<sup>3</sup>; déicide et antéchrist constituent une sorte de diptyque. L'iconographie antéchristique comporte une représentation des Juifs.

En réalité, il aura probablement fallu que d'autres paramètres interviennent pour entretenir cette animosité à l'égard des Juifs que le seul souvenir d'un crime sacrilège au regard de la théologie - "Ils ne savent pas ce qu'ils font". Outre certains aspects de la liturgie concernant les "Juifs perfides", il convient de s'arrêter sur le rôle conféré aux Juifs dans la prophétie vouée à l'Antéchrist. Il est probable que les historiens de l'antisémitisme aient négligé cette dimension occultiste, fragilisant ainsi leur analyse.

Laurence Smoller (1994) a montré que Pierre d'Ailly a évolué sensiblement dans sa pensée astrologique et prophétique tant dans le fond que dans la forme. Avant de repousser l'échéance antéchristique aux calendes grecques, Pierre d'Ailly voyait en effet dans la rivalité entre papes de Rome et d'Avignon - grand "schisme" d'Occident (1378-1417) - en 1409, il y eut même trois papes, un signe de la fin des Temps. Il semble qu'il ait changé d'avis lorsqu'une solution sembla devoir être trouvée, avec la réunion du Concile de Constance, en 1414. Mais au cours de la même année, le cardinal va être amené à revoir ses calculs et ses démonstrations, c'est ainsi qu'il va, dans un *Elucidarium* des deux *concordantiae* conjointes, qu'il fait circuler en cette même année 1414, corriger certains passages du *Vigintiloquium* ou Concordance entre astronomie et théologie et de la Concordance entre astronomie et histoire, qui est celle qui nous intéresse au premier chef<sup>4</sup>. Dans les années 1480, à Louvain, chez Johannes de Paderborn de Westphalie (BNF, Res. C 345, Bl. IB 49230) paraîtront à la suite, en annexe, du *De Imagine Mundi* les deux Concordances suivies de l'*Elucidarium*, bien que ce dernier ne soit pas mentionné dans le sommaire introductif<sup>5</sup>. En 1490, l'*Ymago mundi*, l'édition de Ratdolt, à Augsbourg (BNF, Res pV 347) comprendra les deux *Concordantiae* et l'*Elucidarium*. Mais ce dernier est raccourci par rapport à l'édition de Louvain et ne comporte pas le colophon de 1414 en date du 26 septembre. A l'instar du *Vigintiloquium*, l'*Elucidarium* aurait selon les colophons, été réalisé à Cologne, comme le signale l'édition de Louvain. En effet, l'*Elucidarium* s'achève par une *Apologetica defensio astrologiae veritatis* qui n'a pas été retenue dans l'édition d'Augsbourg et qui donne pourtant le ton à ce supplément autocritique. Curieusement, dans l'édition de Louvain, c'est l'*Apologetica defensio* qui figure au sommaire comme un texte à part entière alors que l'*Elucidarium* est ignoré.

Les corrections, signale L. Ackerman Smoller, portent sur la durée du cycle des grandes conjonctions et sur la notion même de conjonction, sur la question des révolutions saturniennes tant et si bien que Pierre d'Ailly assume lui-même, dans l'*Elucidarium*, bien des critiques qui peuvent être formulées à l'encontre de son dispositif.

L'ouvrage de Pierre d'Ailly est publié au sein d'un large programme de parutions chez le même libraire en 1488, Ratdolt qui se charge aussi (selon le colophon) de l'*Opus Astrolabii plani in tabulis a Johanne Angeli (...) a novo elaboratum* (BNF, Res V 1101). L'année suivante, paraît dans les mêmes conditions (toujours selon le colophon) l'*Opus Albumasaris de magnis conjunctionibus explicit feliciter magistri Johannis Angeli viri peritissimi diligent correctione* (BNF, Res V 1286)

1 Voir Halbronn, 1985.

2 Juana Mary Arcelus Ulibarrena, "La esperanza milenaria de Joaquin de Flore y el Nuevo Mundo: trayectoria de una utopia" in *Boll. del Centro Internazionale di Studi Giacobinici* n°1 décembre 1987, voir Amanda Philimore, 1993, J. Delumeau, 1995 *op. cit.*, pp. 222 et seq. S. Leibovici, *Christophe Colomb, juif. Défense et illustrations*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1986.

3 C.G. Dubois, 1977, pp. 556 et seq.

4 Tout se passe comme si, dès que les *Concordantiae* furent diffusées en manuscrit, des critiques s'élevaient. Mais il est tout de même étonnant que l'*Elucidarium* soit paru la même année que les deux autres textes qu'il corrige. A noter que le terme *concordantia* est caractéristique de Joachim de Flore, notamment en ce qui concerne les rapprochements entre les deux Testaments.

5 On trouve également dans ce recueil de pièces des textes de Gerson contre l'astrologie. On notera que les derniers mots de l'édition de Louvain sont en français: "les homessant (sic) font la guerre & dieu la victoire"

Et en 1490, c'est donc le tour de l'oeuvre de Pierre d'Ailly, avec le colophon suivant, sur le même modèle: "Opus concordantie astronomie cum theologia necnon historie veritate narratione explicit feliciter Magisteri Joannis Angeli viri peritissimi diligent correctione"

Johannes Engel aurait donc veillé à l'édition conjointement de Pierre d'Ailly et d'Albumasar de Balkh, alias Abou Mashar Djafar Ibn Mohamed (IXe siècle) et l'on peut considérer que les deux oeuvres constituent, outre leur contenu, un ensemble, leur présentation étant par ailleurs extrêmement semblables à celle des titres. On ignore d'ailleurs ce que Johannes Engel a "corrigé", dans le texte d'Ailly étant donné que l'édition de Louvain, chez Jean de Paderborn, vers 1483<sup>1</sup>, nous semble identique (BNF, Res G 346)

Comment Pierre d'Ailly parvint-il à fixer la date de 1789? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, cette date ne coïncide pas avec une des grandes conjonctions de Jupiter et de Saturne, tout en relevant d'un autre découpage du cycle saturnien.

#### L'année 1789

Pierre d'Ailly combine la théorie des Grandes Conjonctions avec celle des révolutions de Saturne: voilà qui a égaré plus d'un chercheur<sup>2</sup> d'autant que les deux systèmes cohabitent chez Albumasar<sup>3</sup> au sein de son traité des Grandes Conjonctions planétaires: *kitaboun kirouat fi alhkami-n-nodjoun*.

Carl Gustav Jung (*Aion*, 1983<sup>4</sup>) est selon nous un de ceux qui ont le mieux signalé - par rapport à des historiens plus spécialisés - les sources qui ont marqué le travail de Pierre d'Ailly en ce qui concerne les révolutions saturniennes<sup>5</sup> alors qu'il a manqué l'autre volet conjonctionnel. Albumasar serait ainsi bel et bien l'inspirateur de la *Concordantia* par rapport à 1789, même si cette date ne figure pas chez l'auteur arabe.

Le psychanalyste suisse cite (Jung, 1983, p. 112) ce passage d'Albumasar en vérité quelque peu perdu dans la masse du texte: "*Dixerunt enim quod mutatio erit cum completae fuerint 10 revolutiones saturninae et praecipue conveniat illa permutatio saturni ad signa mobilia*" (Tract. 2, diff. 8 fol D VI 6) BNF, Res V 1290, Augsburg 1489) mais déjà au XVIe siècle, ce passage avait été repris par Turrel et Roussat<sup>7</sup>.

Les révolutions de Saturne ont bel et bien sinon un point de départ, du moins un ancrage dans le Zodiaque. Jung traduit ainsi "Ils ont dit qu'une mutation se produira quand se seront accomplies dix révolutions de Saturne et que cette permutation (sic) de Saturne a une affinité particulière avec les signes *mobiles*" (bélier, cancer, balance, capricorne<sup>8</sup>). Nostradamus se référera directement à un tel modèle en 1555:

Deux revolts faits du maling falcigere (...)

Le *mobil* signe à son endroit si ingere (Centurie I, Quatrain 53)

Il s'agit bien du passage (deux révolutions) du dieu à la faux, Saturne en signe dit "mobil", à 90° d'intervalle.

Les signes "mobiles", mieux connus, en langage astrologique moderne, sous le nom de "cardinaux", charnière, gend, correspondent aux axes des équinoxes et des solstices, eux mêmes

1 Le recueil des pièces débute ici par l'*Ymago Mundi* et comporte les deux *concordantiae* ainsi que l'*Elucidarium* et une *Apologia*, cette dernière n'ayant pas été reprise à Augsburg. Le libraire Radolt publiera en 1488 les *Flores Astrologiae* d'Albumasar (BNF, Res G 1257 bis) et l'année suivante l'*Introductorium in astronomiam*, BNF, Res V 1295, mais sans mention de Johannes Engel (Angelus).

2 Voir Bernard Guénée, 1987, pp. 263-270, voir J.P. Boudet, 1990, p. 638, qui se réfère trop vaguement à propos des calculs de Pierre d'Ailly, à "la fameuse date de 1789, où Saturne devait achever sa dixième révolution". Voir également Boudet, 1992, pp. 28-30.

3 voir Lemay, *Abou Mashar*, Beyrouth, 1962.

4 *Aion*, Untersuchungen zur Symbolgeschichte, Zurich, 1951. *Philosophische Abhandlungen*, Band VIII. Le terme *aion* utilisé dans le texte allemand (pp. 142 et seq) est rendu en français, sauf au titre, par *âge*. Voir Benazzu, 1990, p. 600

5 Hormis le fait qu'il ne cite ni le titre exact de l'ouvrage, *Magnae Conjunctiones* au lieu de *De magnis conjunctionibus* ni l'édition à laquelle il se réfère qui est celle de 1495. En revanche, il donne la pagination qui est différente dans l'édition de Venise de 1515.

6 Lecanu, 1852, avait donné la référence (ait "Mil sept cents quatre vingt neuf") mais sans le folio et sans reproduire un passage précis.

7 Voir Brind'amour, 1993, p. 218, qui montre que Roussat, dans le *Livre de l'Estat et Mutation des temps*, pp. 155-156, cite le passage en question à l'entrée (*ingres*) de Saturne dans les signes cardinaux en se référant à Albumasar en fournissant tous les détails. Brind'amour note que le 1er mars 1555, date de la Préface à César, Saturne entrait précisément en Bélier mais il ne fait pas le rapprochement avec le précédent passage de cet astre en Bélier, trente ans plus tôt, en 1525, début d'un nouvel âge trithémén.

8 F. Guérin, 1996, dans son glossaire, p. 515, se trompe en identifiant le terme "mobile" à celui de "mutable", à savoir les signes des Gémeaux, de la Vierge, du Sagittaire et des Poissons. Dans le MS Fr. 1347 (BNF), par exemple, la prognostication pour 1519 est organisée autour des quatre saisons, correspondant à l'entrée du soleil, successivement, dans les quatre signes cardinaux; plus exactement, on y dresse le thème de la nouvelle lune précédant ce passage



fondement de la structure zodiacale puisque le point vernal coïncide avec le début du signe du bélier, considéré comme étant le premier signe<sup>1</sup>.

Ainsi les dix révolutions saturniennes ne sont-elles pas une simple "image" correspondant à 300 ans, sans aucun point de départ. Elles sont calées sur le début des quatre signes cardinaux, ce qui donne lieu à une chronologie spécifique. Parallèlement au cycle Jupiter-Saturne, il existerait ainsi un cycle proprement saturnien qui ne relie plus Saturne à une autre planète mais à certains signes zodiacaux, structures abstraites, qui ne constituent en fait qu'un balisage de sa révolution et la découpent en quatre fois sept ans, environ, ce qui renvoie aux sept vaches grasses et aux sept vaches maigres du songe de Pharaon, interprété par Joseph (Genèse).

Albumasar s'était contenté de signaler des corrélations avec des événements déjà passés tandis que Pierre d'Ailly - ou celui auquel il emprunte - en prolonge l'étude et confère à 1789 une dimension antéchristique qu'elle n'avait pas initialement.

Pour l'astrologue de Balkh, le passage de Saturne dans les signes cardinaux, selon un cycle de 300 ans que nous préciserons, correspond avec de grands tournants religieux: sans donner de date, il signale successivement Alexandre le Grand - I<sup>er</sup> siècle avant l'ère chrétienne - Jésus Christ, le persan Manès<sup>2</sup> ou Mani (manichéisme) - au III<sup>e</sup> siècle - et bien entendu Mahomet, ce qui correspond effectivement à des dates espacées en gros de trois siècles<sup>3</sup>.

Pierre d'Ailly traduit en chiffres mais cette fois il ne risque guère de se tromper car il se contente de fait d'enchaîner des périodes de 300 ans<sup>4</sup>, à savoir -11 (avant JC), 289, 589, 1189, 1489 et 1789 qui correspondent respectivement, de façon approximative, à l'entrée ou à l'approche de Saturne dans un signe cardinal. A peu de chose près, le début de la série coïnciderait avec le début de l'ère chrétienne. (Jung, 1983, p.112). Encore faut-il préciser que l'on admettra un décalage de quelques années entre la conjonction et ses effets.

-11 avant JC, Saturne en capricorne

289, Saturne en bélier

589, Saturne en gémeaux, en cancer l'année suivante. Albumasar s'était arrêté à cette date. Pierre d'Ailly désigne évidemment Mahomet comme un "faux prophète".

1189, Saturne en balance, cette période qui commence voit notamment la fondation de l'Ordre Mendiant des Franciscains (1209)

Et Pierre d'Ailly de poursuivre pour l'avenir:

1489 Saturne en capricorne, crainte d'un nouveau schisme

1789 Saturne en fin du signe des poissons, en bélier l'année suivante.

Avènement de l'Antéchrist.

Pierre d'Ailly traite également (chap 53 et 55 de la *Concordantia cum historica narratione*) de la date de 889 qui se situerait entre 589 et 1189. Il fait allusion aux invasions normandes à propos du IX<sup>e</sup> siècle. Mais à cette date, Saturne ne passe pas dans un signe cardinal ni même ne s'en approche, il est dans le signe du lion.

C'est qu'en effet, le système élaboré ou en tout cas transmis par Albumasar comporte en quelque sorte une faille sinon historique ou numériologique du moins astronomique que celui-ci a d'ailleurs du remarquer puisque cette anomalie se produit de son temps.

Il semble bien que le calcul des révolutions du seul Saturne comportait moins de difficultés que celui de la combinaison des mouvements de deux planètes.

On pourrait prolonger la série:

2089 Saturne en gémeaux, en cancer en 2091, ce qui correspond puisque le cancer (solstice d'été) est situé à 90° (en quadrature) du bélier (équinoxe de printemps)

ou à l'autre bout de la chaîne:

si l'on remonte avant -11 (289 + 11=300), l'on trouve -341 Saturne en vierge, en balance (équinoxe d'automne) l'année précédente, en -342, ce qui correspond puisque 300 ans plus tard, Saturne passera à 90° de distance, en capricorne (solstice d'hiver). Or, cela recoupe les données d'Albumasar, nous sommes bien au temps d'Alexandre le Grand (356-323), tout comme 289 après J.C. correspond à peu près à celui de Manès, mort en 273, et la date de 589 recoupe la vie du Prophète, l'hégire commençant en 622. Mais Albumasar, dans le *De magnis conjunctionibus annorum revolutionibus ac eorum perfectionibus*, que nous connaissons, n'a pas souhaité pointer d'année précise.

1 Il semble que l'importance accordée aux signes cardinaux (*cardo, cardines*) puisse venir de l'Inde, voir Alberuni's *India, op. cit.*

2 Voir J. Cédard, "Le diable, singe de Dieu selon les démonologues des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles", Colloque de Cétisy, *Le diable*, Paris, Dervy, Cahiers de l'Hermétisme, 1998, pp. 31 et seq.

3 Ailly, suivant Bacon, a reproduit ce passage dans deux de ses œuvres (cf supra); voir A. Phillimore, mémoire inédit sur Pierre d'Ailly. (Bib. Astologica) qui n'explique pas le point de départ du cycle saturnien.

4 Pierre d'Ailly, est l'auteur d'un thème natal de Jésus.

## B. Les sources de la Concordantia

Entre Albumasar et Pierre d'Ailly, il y aurait un chaînon manquant, celui de quelque commentateur, à moins que le cardinal de lui-même ait déterminé les dates précises. En effet, dans le *De magnis conjunctionibus*<sup>1</sup> aucune date en "89" ne figure, pas même 589 et a fortiori pas davantage 1789. Il est simplement indiqué le principe général: les étapes se suivent à des intervalles déterminés (et non pas seulement correspondant) par le passage de Saturne sur les signe "mobiles". Il était certes aisé d'en conclure à la série de dates figurant chez d'Ailly, encore le recours à des années se terminant toutes par 89 n'avait-il pas été systématisé par Albumasar d'autant que la révolution de Saturne est sensiblement inférieure à 30 années. Ailly ou celui auquel il emprunte marie les exigences astronomiques et numériques. Quant à Jung, à la différence de Pierre d'Ailly qui ne précise pas la série avant 589, même si cela va de soi, il prend la peine de remonter à 289 et à -11 avant J.C. Dès lors, le système évoqué par Albumasar est enfin complètement formalisé.

Christophe Colomb<sup>2</sup> cite, dans son anthologie un passage du *Liber de concordantia astronomice veritatis et narrationis historie* qui traite de l'an 1189. Il y est question dans un cas comme dans l'autre des dix révolutions de Saturne<sup>3</sup>. Or, de 1189 à 1789, comme le note Carl Jung, 1983, p. 112), selon Albumasar, il y a six cents ans, soit exactement deux cycles de dix révolutions de 30 ans. Ailly, ailleurs, parle de 889, soit trois cents ans avant 1189<sup>4</sup>. Entre ces deux dates: 1489, point que releva Colomb en marge de l'imprimé de sa bibliothèque.

Le recueil portant le titre d'*Imago Mundi* est en fait constitué de trois sources majeures: les textes de Pierre d'Ailly; un texte de Jean Chartier de Gerson; et un autre, moins signalé, de Guillaume d'Auvergne dont certains chapitres seraient repris - c'est à dire recopiés - et commentés par le Cardinal dans son *In libro de legibus et sectis* qui serait son quatrième texte, en date de 1416, consacré à l'astrologie et séparé des trois autres, lesquels se suivent. On notera que par *Leges*, il faut en fait entendre ici religion ou confession. Nous aurons à retoucher une telle présentation tant au niveau des sources - le rôle de Roger Bacon est essentiel - et des ouvrages de l'auteur - si l'*Imago Mundi* ne parut pas en France, en revanche le *Tractatus (...) contra superstitiones astronomicas* y sera imprimé, dans les années 1490<sup>5</sup>.

### *Les emprunts à Guillaume d'Auvergne et à Roger Bacon*

Nous montrerons qu'une source en cache une autre: derrière Albumasar, on découvre Guillaume d'Auvergne et derrière celui-ci Roger Bacon, étant bien entendu que la source la plus ancienne n'est pas forcément celle qui a été la plus proche de l'auteur considéré.

Si Ailly, dans un texte dont le titre est assez proche, cite et nomme le *De Fide et Legibus* de Guillaume d'Auvergne<sup>6</sup>, ce n'est pas tant en faveur du prophétisme que pour en montrer les limites puisque la puissance de l'Islam n'a pas faibli à la date annoncée; bien au contraire, le début du XIII<sup>e</sup> siècle voit la fin du rêve croisé en Palestine<sup>7</sup>. Il n'est donc pas

1 Noter que le terme "conjonction" comme celui de "centuries" ont acquis une signification astrologique ou prophétique qu'ils n'ont nullement à l'origine.

2 Voir J. Cl. Margolin, "Christophe Colomb et sa conception du millénarisme", *Formes du millénarisme à l'aube des temps modernes*, Colloque RHR, 1998.

3 Benazra (1990), dans son Intr. à la réédition de 1557 (Lyon, M. Chomarat, 1993), cite le quatrain 54 de la première centurie. "Deux revoltr faictz du maling falcigere" c'est à dire 60 ans, *falcigère* renvoyant à Saturne, le dieu à la faux, voir vignette au titre de la *Pronosticatio* de Lichtenberder.

4 Pourquoi ce nombre de 10 révolutions? Dans l'Antiquité un cycle articulé autour du 10 est attesté notamment dans les livres sibyllins. Voir W. A. Heidel, "Vergil's messianic expectations", *American journal of philology*, vol. 45, n° 179, 1924, pp. 211 et seq.

5 Rouen, Guillaume Le Talleur, c 1492/1496, Ars. 8°S 13617, BNF, Res V 975, Voir Pellechet, n° 546, *Cat. Gen des Incunab. Publ. de France*, Paris, 1897. Reed. Kraus, Liechtenstein, 1970.

6 *De Fide et Legibus*, BNF, MS Lat 15755, 14311, 14534, Bib. Arsenal, MS 510, voir Louis Salembier, 1886, p. 183, Noël Valois, 1880, Bruno Switalski, 1976, P. Duhem (1916), Tome V, pp. 260 - 285, L. Thorndike, 1934, Vol. II, p. 339.

7 Colomb présente ainsi Ailly, juste après l'Épître aux Romains: "Le cardinal (...) a beaucoup écrit sur la fin de la secte de Mahom (sic) et sur l'avènement de l'Antichrist dans un traité qu'il fit *De concordantia astronomie veritatis et*

indifférent que Colomb reprenne cette critique du prophétisme<sup>1</sup>. En fait, le titre complet de l'ouvrage de Pierre d'Ailly est "contra superstillosos astronomos" et il est suivi d'un traité anti-astrologique de Gerson.

Christophe Colomb n'a retenu, pour sa part, dans son *Libro de las profecias*, que les cinquième et sixième points du chapitre IV de l'exposé d'Ailly, qu'il reprend mot pour mot: *Quinto ponit doctor iste quod de destructione legis Machumeti certitudinaliter locuntur astronomi, nam secundum quod Albumazar dixit*. On a l'impression, si on lit distraitement, que le « doctor » est Albumazar. Mais le début du chapitre mentionne l'évêque Guillaume de Paris, né à Aurillac et mort en 1249. Son nom figure dès le chapitre I: "Sicut narrat Gallorum doctor eximius Guillelmus parisiensis libro suo de fide et legibus". (fol. A1 v). En outre, Ailly précise que lorsque le dit docteur publia son texte, on se trouvait, selon ses dires, en l'an 665, selon le calcul des Musulmans qui commence au VII<sup>e</sup> siècle, ce qui correspond effectivement à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle - Guillaume d'Auvergne meurt en 1245 - ni à son ouvrage et certainement pas, en tout cas, à Albumazar qui vivait au Xe siècle<sup>2</sup>. Selon le passage repris par Colomb, l'Islam ne devait pas durer au delà de 693 ans et sa fin était donc désormais très proche. Il convenait, nous dit-on, de rapprocher, à 30 ans près, ce chiffre des 663 ans (sic, au lieu de 666) de l'Apocalypse. On peut se demander pourquoi Colomb a choisi précisément un tel passage: peut-être veut-il insister sur le fait que la déconfiture des Arabes est un signe de la fin des temps. Or, en 1492, le royaume de Grenade est tombé. Amalgame, donc, ou convergence de plusieurs prophéties.

Le texte de Guillaume d'Auvergne connaîtra une certaine fortune, outre sa présence chez d'Ailly: les oeuvres de ce théologien seront imprimées de la fin du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Il faut compter cet auteur, parmi les adversaires français de l'Astrologie, bien avant Oresme qui appartient au XIV<sup>e</sup> siècle.

A la lecture des éditions imprimées du *De Fide et Legibus* - ainsi pour l'édition parisienne de 1674 (BNF D 1735) - le chapitre XX de la seconde partie, *De legibus*, on retrouve certes des paragraphes entiers que Pierre d'Ailly a emprunté mot pour mot à Guillaume d'Auvergne (p. 54, par. G); toutefois nous n'avons pas retrouvé le développement qui lui fait suite, emprunté au traité du cardinal par Colomb sur la durée de l'Islam. En réalité, Pierre d'Ailly enchaîne une autre source, celle du "doctor anglicus"; or, Colomb ne choisit du texte du *De legibus et sectis*, que le développement faisant suite à l'emprunt à Guillaume d'Auvergne. Il ne s'agit donc dans le *Libro de las Profecias*<sup>4</sup>, de moins directement, ni d'Albumazar, ni de Guillaume d'Auvergne, ni de Pierre d'Ailly, ni de Colomb mais d'un auteur légèrement postérieur à Guillaume d'Auvergne, et qui correspond mieux aux observations de Pierre d'Ailly qui déclare que le texte date de l'an 665 de l'Hégire (622 de l'ère chrétienne), soit 1287, ce qui ne correspond à l'époque d'aucun des auteurs cités. Ce *quidam doctor anglicus* - dont Ailly ne donne ni le nom, ni l'oeuvre, c'est le *doctor mirabilis*, Roger Bacon<sup>5</sup>, qui meurt dans les années 1290, l'auteur notamment de l'*Opus Majus*, dédié au pape Clément IV (1265-1268)<sup>6</sup>; Pars quarta<sup>7</sup>, distinctio quarta, Cap. XV, *De motu Librae*. On peut d'ailleurs se demander, tant le franciscain qui connut les écoles ecclésiastiques - qui passa une partie de sa carrière à Paris - cite Albumazar - alors que Guillaume d'Auvergne ne le mentionne pas - si Ailly n'a pas accès à l'oeuvre de l'astrologue arabe à travers le seul Bacon<sup>8</sup>. Précisons cependant que la référence à l'Apocalypse ne figure pas chez Albumazar, c'est une glose de Bacon. De même, d'ailleurs, n'avons-nous pas retrouvé la mention des 693 ans correspondant à la durée de l'Islam, chez

---

narrationis historiae où il montra les opinions de nombre d'astronomes sur les dix révolutions de Saturne" (trad. du latin. Lequenne, p. 54)

1 Il nomme Guillaume d'Auvergne sous la forme « Guillelmus Parisensis ».

2 Il ne semble pas que les récents éditeurs du recueil de Colomb aient relevé ce point: voir M. Lequenne, intr. *Les prophéties*, Grenoble, 1992, p. 96; F. Morales-Palron, intr. au *Libro de las Profecias*, Madrid, 1984, p. 57; W. Melezer, intr. *Libro delle Profesie*, Palerme, 1992, pp. 69 et 181; C. Colomb, *Oeuvres*, ed. crit. de C. Varela et J. Gil, Trad. fr. P. Clément et J.M. Saint-Lu, Paris, La Découverte, 1992, pp. 510 et seq. C. de Lollis, "Libro de las Profecias", in *Studi di Cristoforo Colombo*, Part I, vol 2, Rome, R. Commissione colombiana, 1894, pp. 75 et seq.

3 A Orléans et à Paris, en 1664 (Cf. BNF, D 1735 Vol. I) d'après des éditions à Venise (1591)

4 Voir Delumeau & 996, pp. 222 et seq.

5 En 1861, dans sa thèse, Emile Charles avait cependant noté, chez Pierre d'Ailly, ce renvoi assez maladroit à Bacon: *Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines*, Bordeaux, p. 49, BNF, Ns 167.

6 Voir d'après le manuscrit de la Bodléienne, Oxford, Digby 235. Il n'y aura pas eu d'édition imprimée de l'*Opus Majus* avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, Londres, 1733, ed. par S. Jebb, p. 136. Idem, Venise, 1750; Londres, 1900, Vol. 1, ed. par J. H. Bridges. Voir aussi trad. angl. R. Belle Burke, 1928. Voir Thorndike, *History of Magic and experimental science*, Vol. II, pp. 624-625

7 In qua ostenditur potestas mathematicae in scientiis & rebus & occupationibus hujus mundi.

8 On notera que P. d'Ailly consacre une étude à la réforme du calendrier (*Exhortatio ad consilium generali super calendarii correctione*, in recueil *Imago Mundi*), sujet abordé par Bacon.

Albumasar (Ed Venise, fol D 6 v). Certes, cet astrologue fait se succéder, parallèlement aux religions - toujours au Livre II, différence VIII du *De Conjunctionibus* - les empires persan et romain, qu'il place sous une planète différente mais le chiffre qu'il introduit en regard de l'Islam, correspondant à Vénus, ne nous semble pas recouper 693. Bacon a pu - au vu de la persistance de l'empire musulman - augmenter le nombre d'années, dans son *Opus Majus*<sup>1</sup> pour que la date coïncide avec la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre d'une vision daniélelle de la fin du monde (1290/1335 jours, An 1290/1335). Si on ajoute 693 à 622 (Hégire), on obtient 1315. Cette présentation sera reconduite par Ailly et par Colomb<sup>2</sup>.

Le passage qui retiendra notre attention est celui qui se retrouve presque à l'identique tant chez Albumasar que chez Bacon, Ailly ou Colomb: il s'agit de la succession des religions, tous les 300 ans.

Nous avons toutefois relevé chez Ailly certaines omissions volontaires ou non: il ne cite pas Mani, entre Jésus et Mahomet: Et quando completae sunt decem' aerae (dix révolutions de Saturne), (apparaît Meni) & venit cum lege quae est Inter Paganos & Nazarenos"<sup>3</sup>. Tantôt Ailly ne prend pas la peine de situer le passage cité d'Albumasar<sup>4</sup>, tantôt, la référence est maintenue<sup>5</sup>. Ce qui achève de montrer qu'Ailly n'a pas eu accès directement à Albumasar tient au fait que Bacon n'a pas conservé la forme "venit propheta" du traité des conjunctions - que le traducteur avait conservée - et l'a remplacée par "venit Mahometus". Et Pierre d'Ailly a repris l'expression moins complaisante à l'endroit de l'Islam.

Or, ce même passage figure également dans la *Concordantia veritatis astronomice et narrationis historice*<sup>6</sup>, avec la même omission (*Imago Mundi*, Louvain, fol DD2 verso, BNF, Res G 346). Ainsi, Ailly, pour rédiger son *De legibus et sectis* aurait-il repris littéralement des éléments de la *Concordantia*? Mais pourquoi Ailly cite-t-il, même vaguement Bacon - un *doctor anglicus* - dans son *De legibus et sectis* et ne le mentionne-t-il pas dans la *Concordantia*? Ailly aurait-il rétabli, par la suite, en 1416, une information qu'il avait évacuée en 1414? Il est probable que l'ordre chronologique de rédaction de ces deux textes ne corresponde pas à la date de leur achèvement. Or, à la fin de la *Concordantia*, Ailly mentionne un *Tractatus de legibus & sectis secundum astronomos*.

Ainsi, ce serait largement à partir de la quatrième partie du *Opus Maius* de Bacon que Pierre d'Ailly aurait rédigé plusieurs chapitres de sa *Concordantia* et de son *De legibus*. L'œuvre de Bacon, à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, aura certainement diffusé les travaux des astrologues arabes; elle ne le fait pas dans le cadre d'un ouvrage uniquement consacré à ce sujet mais en tant qu'encyclopédie du savoir scientifique de l'époque. Ailly aura certainement puisé largement en son sein, ce qui lui évitait la peine d'avoir accès directement aux sources<sup>7</sup>.

De même que la *Pars quarta* s'achève sur l'Antichrist, de même en est-il pour la *Concordantia*. Mais Bacon attend l'Antichrist pour bientôt<sup>8</sup>, ce qui n'est pas la position du Cardinal. Le fait de ne pas avoir le même avis qu'un auteur n'empêche pas de le piller.

Le chiffre de la bête, c'est à dire l'Antéchrist serait de 666, selon *Apocalypse*, XIII, 18: "Quiconque a de l'intelligence, qu'il calcule le nombre de la bête, cest le nombre d'un homme et ce nombre est 666". L'origine de ce *numerus bestiae* serait d'ordre guématrique. L'Antéchrist serait, pour les rédacteurs, l'Empereur Néron dont les consonnes, translittérées selon l'alphabet hébraïque aboutiraient à ce chiffre<sup>9</sup>.

On aura cependant noté l'existence d'une autre tradition qui de Roger Bacon, au XIII<sup>e</sup> siècle, passe par Pierre d'Ailly et parvient à Christophe Colomb, deux siècles plus tard, proposant

1 La prise de Bagdad en 1258 par les Mongols semblait sonner le déclin arabe, voir G. Konzelmann, *Jérusalem, 40 siècles d'histoire*, trad. de l'allemand, Paris, R. Laffont, 1985, p. 382.

2 Voir Giulia Barone, "L'œuvre eschatologique de Pierre Jean-Olieu et son influence. Un bilan historiographique". *Fin du monde et signes des temps*, Privat, 1992.

3 Voir ed. S. Jebb, Londres, 1733, p. 167, BNF, R 426. Ed. J. H. Bridges, Londres, Vol. 1, 1900, p. 266.

4 Bacon: Nam secundum quod Albumasar dicit (VIII Capitulo secundi libri) non potest lex Mahometi durare ultra sex centos nonaginta tres annos. Colomb reprend ce passage comme il le trouve chez Ailly, sans indication précise. Autre omission: Nam Albumasar (VIII differentia, libri secundi de conjunctionibus) dicit quod mora secta & regni permutatio. Nous avons mis entre parenthèses les éléments laissés de côté par Ailly. En revanche, en d'autres endroits, Ailly "oublie" en quelque sorte d'élaguer: "Notat Albumasar libro de magnis conjunctionibus tractatu secundo, differentia ultima, circa finem".

5 Il ne semble pas qu'Ailly ait particulièrement souhaité que son lecteur aille se référer à l'original. Nous n'avons pas retrouvé chez Bacon ou chez Albumasar certains passages qu'Ailly attribue à l'astrologue arabe.

6 trad. S. Estorach/M. Lequenne, in C. Colomb, *Livre des prophéties*, Grenoble, 1992: Accord de la vérité astronomique avec la narration historique, p. 100.

7 Sur les traductions de l'hébreu et de l'arabe vers le roman et le latin, voir Halbronn 1977, 1985, 1994.1, 1997.2.

8 "Creditor ab omnibus sapientibus quod non sumus multum remoti a temporibus Antichristi" (*Opus Maius*)

9 Sur la signification du nombre 666, voir "Antéchrist", P. Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1866, Tome I, p. 422.

663 et non 666, soit une différence de trois points. Il ne peut guère s'agir, chez Bacon, d'une corruption du texte puisqu'il est indiqué que si l'on ajoute 30, on parvient à 693<sup>1</sup>. On notera cependant que dans l'édition séparée du *De Legibus et Sectis*, on trouve 694 et non 693 mais dans l'édition de Louvain du traité, à la suite de l'*Imago Mundi*, c'est bien 693 et c'est ce nombre qui est repris par Colomb.

### *L'annus mirabilis de 1588*

Selon le "Paranymphe" de la *Prophétie de Daniel*, Toulouse, J. Colomiès, BNF, Res., il s'agirait à l'origine d'une "prédiction de l'abbaye de Castel en Bavières<sup>2</sup>, composée, il y a plus de 200 ans, en 4 carmes allemans & depuis tournée en latin par Leovice Leovittius, Cyprien en son Ephéméride imprimée en l'an 1556". Si cette chronologie était fiable, il s'agirait d'un texte apparu vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'époque de la Grande Peste, soit avant Pierre d'Ailly aurait pu éventuellement la prolonger de deux siècles.

En fait, tout rapprochement entre le cycle des grandes conjonctions qui donne son nom au traité d'Albumasar et celui de Saturne dans les signes cardinaux se révèle purement formel: quand Pierre d'Ailly précise à son lecteur qu'il y a un écart de 25 ans entre la conjonction impossible de 1765 et l'année de référence 1789, c'est à titre purement informatif et peu importe que cette conjonction existe ou non, une autre année aurait fourni un autre écart sans conséquence. Toutefois, ses commentateurs déformeront ces propos pour comprendre que la durée des événements annoncés pour 1789 durerait 25 ans, ce qui donnait, par un heureux concours de circonstance, 1814, date de la Restauration.

Que penser au demeurant de certaines « vérifications » des travaux de d'Ailly au XIX<sup>e</sup> siècle, comme il en est question dans les recueils de prophétie de l'époque ?

Le *Journal des Débats* du 8 janvier 1840 évoque la prophétie du Cardinal à l'occasion des désappointements de la classe prophétique pour 1840:

« M. Ideler de Berlin, en calculant à la prière de M. de Humboldt: quelles années de notre ère répondent aux grandes conjonctions de Saturne indiquées par le Cardinal d'Ailly dans ses *Tables Alphonsines* comme devant amener des événements extraordinaires, M. Ideler, en ayant soin de se servir de la première édition imprimée à Venise en 1402 y voit qu'une des grandes périodes de Saturne devait être accomplie en l'année qui répond à 1789 » (Voir Alexandre de Humboldt *Histoire de la Géographie du Nouveau Continent*<sup>3</sup>)

Cet article ne traite pas, à juste titre, des grandes conjonctions Jupiter-Saturne mais des "grandes conjonctions de Saturne" terme qui pourrait désigner la "conjonction" de Saturne avec telle et telle étoile d'une constellation zodiacale<sup>4</sup>. C'est ce que semble indiquer Pierre d'Ailly lorsqu'il parle d'une conjonction *in capite Arietis* (Jung, 1983 p.110): est-ce que cela désigne la "tête" de la constellation du Bélier ou le début de ce signe? En 1557, Nostradamus fera référence à la *maxima coniunctio* à venir au Bélier au quatrain 51 de la première centurie: "

Chefs d'Aries, Jupiter & Saturne

Dieu éternel quelles mutations"

Si l'on considère le traité d'Alcabitus, cité par Pierre d'Ailly, "touchant les conjonctions des planètes en chacun des douze signes"<sup>5</sup>, l'on nous décrit certes des cas de conjonctions de planètes mais aussi, au moins dans un cas, celui d'une planète dans un signe (celui des poissons), sans relation avec d'autres planètes:

"De la signification de la conjonction des planètes au signe de Pisces

"Si au signe de Pisces est Jupiter, sa religion sera grandement observée entre les hommes" (p.38)

1 Sur une variante (616), voir *La Bible*, Tradition oecuménique, Paris, Le Cerf, 1989, p. 3050, note L.

2 On songe à la prophétie de l'abbaye d'Orval, au XIX<sup>e</sup> siècle.

3 Nous n'avons pas identifié ce passage. Alexandre de Humboldt s'est effectivement beaucoup intéressé à Pierre d'Ailly notamment quant à son influence sur Christophe Colomb (voir *Examen critique de l'histoire de la Géographie du Nouveau Continent et des progrès de l'astronomie nautique*, Paris, 1836)

4 Rappelons cette question délicate de l'existence d'un zodiaque sidéral correspondant à des étoiles réparties en constellations et d'un zodiaque tropique qui se réfère aux seules données saisonnières (équinoxe, solstice), les deux zodiaques ne coïncidant pas et l'écart (*ayanamsa*, terme sanscrit de rigueur) tendant à se creuser.

5 Traduit de latin en français par Oronce Finé et paru avec les *Canons & documents très amples touchant l'usage & pratique des communs Almanachz que l'on nomme Ephémérides* Paris, R. Chaudière, 1551, Bib. Mazarine.

### C. Les hérissiers de Pierre d'Ailly

Ainsi la rencontre des littératures prophétique et astrologique semble-t-elle s'avérer féconde. En effet, le cycle de 354 ans tout comme celui de 300 ans, à la différence du cycle des grandes conjonctions, ne font pas partie, *stricto sensu*, du corpus astrologique. Nous les avons réintégrés, établissant ainsi une astrologie "saturnienne" organisée autour de Saturne (Kronos), planète la plus éloignée du système solaire et donc disposant de la périodicité la plus longue. La découverte d'Uranus en 1781 puis de Neptune en 1846 allait rendre caduque aux yeux des astrologues "modernes" l'ensemble du dispositif au sein duquel Saturne occupait donc une triple place:

- 1° en conjonction avec la planète la plus lente après lui, Jupiter
- 2° au passage des signes cardinaux
- 3° à son retour dans le signe du Bélier. Astrologie saturnienne donc <sup>1</sup> qui utilise les astres et les signes pour découper son cycle.

#### *Colomb et Ailly*

Colomb associe les prophètes bibliques et les spéculations sur la durée des religions et des empires. Tout comme il y a une astrologie/astronomie - les deux mots sont souvent synonymes, Ailly s'en prend aux *astronomos* - et une astrologie judiciaire, celle des horoscopes, il y aurait un prophétisme scripturaire qui, pour certains, serait le seul légitime et un prophétisme tout court qui engloberait un ensemble assez hétérogène de textes hors canon. Mais ne peut-on considérer qu'un certain prophétisme tend à redynamiser les Ecritures en s'efforçant de démontrer, avec plus ou moins de conviction, que leur étude peut *servir* à connaître le présent/futur ou pour employer notre terminologie à chronématiser un *corpus* qui autrement pourrait être menacé d'obsolescence?

Christophe Colomb <sup>2</sup> est un lecteur de Pierre d'Aillynon seulement de son *Ymago Mundi* qui l'inspirera pour ses voyages, mais pour les pièces qui lui font immédiatement suite dans l'édition de Venise de 1490. Bien plus, le Génois est l'auteur d'un recueil écrit partie en latin - pour la plupart des citations - et partie en castillan - c'est le cas notamment de la *Carta del Almyrante al rey y a la rreyna* - jamais imprimé <sup>3</sup> à la Renaissance de Prophéties rassemblées en 1501-1504, à l'issue de son quatrième et dernier voyage aux "Indes", qui sera connu sous le nom de *Profecias que junto el Almirante D. Cristobal Colon de la recuperacion de la Santa Ciudad de Hierusalem y del descubrimiento de las Indias, dirigidas à los Reyes Catolicos* <sup>4</sup>; la reconquête de Jérusalem y voisine avec la découverte des Indes<sup>5</sup>. On n'en connaît qu'un exemplaire manuscrit conservé à la Bibliothèque Colombine de Séville <sup>6</sup> et il est possible qu'une copie plus

<sup>1</sup> Voir J. Halbronn, *L'Astrologie selon Saturne*, Paris, La Grande Conjonction, 1995 et 1997

<sup>2</sup> Sur la genèse du *Libro de las Profecias* et la contribution de Gaspar Gorizio, voir J. Heers, 1981, p. 581. J.P. Boudet (1991) précise (p. 5) que la condamnation de 1494 par les théologiens visait notamment le recours aux grandes conjonctions. A opposer à ce qu'il signale pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Boudet 1992.2, p. 263.

<sup>3</sup> Ce manuscrit est à rapprocher, à un siècle de distance, de celui conçu à l'intention d'Henri IV par Chavigny (B. Méjanes, Aix en Prov.) et qui paraîtra, augmenté, en 1603, sous le nom de *Pléiades*.

<sup>4</sup> Titre latin: Liber (s)eu) manipulus de (a)uctoritatibus, dictis ac sententiis et (p)rophetiis (circa) materiam recuperande sancte civitatis et montis Dei Syon ac inventionis et conversionis insularum Indie et omnium gentium atque nationum ad reges nostros Hispanos (Ferdinandem et Helysabeth). Voir C. Vasoli, 1987, pp. 38 et 49, sur la paternité du *Libro* qui reviendrait à Gaspar Gorizio et sur les annotations manuscrites qui seraient en partie de son frère, Barthélemy, Alain Milhou, *Colon y su mentalidad mesianica en el ambiente franciscanista español*, Université de Valladolid, 1983. Trad. fr. *Colomb et le messianisme historique*. Colon cite nommément Joachim de Flore auquel il consacre un paragraphe spécifique.

<sup>5</sup> Voir G. Moretti, "Nec sit terris ultima Thule, La profezia di Seneca sulla scoperta del Nuovo Mondo", *Columbeis I*, Istituto di filologia classica e medievale, 1986, pp. 95 et seq. Une eschatologie reliant la fin du monde à la découverte de l'Inde pourrait être propre au prophétisme espagnol, voir dans le même style que le recueil de Colomb, J. F. Lunnius, *De extremo Dei iudicio et Indorum vocatione*, Anvers, 1567, pp. 108 et seq., Ars. 8° T 4645; Venise, 1569, BNF, D<sup>2</sup> 12681, Anvers, 1594, BNF D 12680

<sup>6</sup> Voir Halbronn 1993.8. Un fac-simile en a été fait en 1985 sous la direction de Cesar Olmos. Traduction en espagnol du recueil latin *Cristobal Colon Libro de las Profecias - Estudio previo, traduccion y notas de D Francisco Alvarez Seixdedos, Director de la Bibl. Capitular y Colombina*, Prologo de Francisco Morales Padron, Madrid 1984 pour Testimonio Compana Editorial, coll. Tabula Americae. Voir aussi *Raccolta di Documenti e studi. Scritti di Cristoforo Colombo*, sous la dir. de Cesare De Lollis, Rome, 1894, pp. 105-109, Partie I Vol. II (BNF p. 878) avec quelques reproductions in Parte I Vol. III Rome 1892, Table 73. Mais, dès 1836, Alexandre de Humboldt en parle assez

achevée ait été présentée aux Rois Catholiques<sup>1</sup>. Il apparaît que Colomb ait voulu faire croire à son lecteur qu'il écrivait avant 1489: la chose était *a priori* possible puisque c'est au début des années 1480 que les textes de Pierre d'Ally furent imprimés<sup>2</sup>. Mais dans le genre prophétique, la tendance à antidater les textes est des plus courantes et le futur souvent employé abusivement.

### *Colomb et les Juifs*

En ce qui concerne les Centuries VIII, IX et X (selon le canon), il y a des passages qui ne nous paraissent pas pouvoir sérieusement relever de la plume de Michel de Nostredame lui-même mais de celle d'Antoine Crespin dont on connaît par ailleurs, à la suite d'ailleurs d'un Turrel, des textes violemment hostiles aux Juifs (cf supra)

Colomb reprend le passage de Pierre d'Ally consacré au pseudo Methodius dans le *Tractatus de Concordantia veritatis astronomicæ et narrationis historice* (Chap. 16)<sup>3</sup>.

Au niveau prophétique, Ally ne représentera pour Christophe Colomb qu'un accès commode à d'autres sources tout comme Roger Bacon pour le cardinal. Dans son *Livre des Prophéties*, c'est bien sur le prophétisme scripturaire que Colomb fonde l'essentiel de son argumentation même s'il mentionne ce passage de Pierre d'Ally du *De legibus et sectis*: "Je sais que si l'Eglise voulait consulter le texte sacré et les prophéties sacrées et les prophéties des Sibylles, de Merlin, d'Aquila et de Joachim (...) et donnait l'ordre de prêcher en considérant les voies de l'astronomie (*astrologie*), elle trouverait (...) une plus grande certitude sur le temps de l'Antéchrist" (Lequenne, 1992, p. 98). En réalité, pour Colomb, les temps approchent, la découverte de nouvelles terres, au delà des mers, pour l'évangélisation est un signe de la fin des temps, et lui, le génois, en est un des principaux acteurs, le nouveau Tiphis, depuis longtemps annoncé (Lequenne, 1992, p. 160). Néanmoins, dans son Epître aux *Reyes*, il fixe l'échéance à 1656: "Il ne manquerait que plus ou moins (*à partir de 1501, date de la rédaction*) cent cinquante-cinq ans pour l'accomplissement des sept mille, où, comme je l'ai dit plus haut d'après les plus hautes autorités, prendra fin le monde" (Lequenne, 1992, p. 51).

En fait, les sources que mentionne Colomb - en tout cas dans l'ouvrage tel qu'il nous est parvenu - sont pour la plupart issues de l'Ancien Testament. Bien entendu, Colomb ne situe pas le discours des prophètes dans le cadre du retour partiel des Juifs de la Captivité de Babylone, sous Cyrus<sup>4</sup>, il veut que cet exil se soit poursuivi jusqu'en son temps et englobe toute la Chrétienté.

L'amiral ne mentionne que quelques lignes de Luc, Mathieu et Jean<sup>5</sup> et encore les accompagne-t-il d'une glose de façon à éviter que l'on lise ces textes comme ne visant que les Hébreux, notamment celle d'Augustin et de Nicolas de Lyre, ce qui n'est pas le cas pour les citations issues des Psaumes ou du Livre des Prophètes (*Neviim*).

Force est de constater que Colomb<sup>6</sup>, dont le projet s'articule autour de Jérusalem, et qui confère - s'appuyant notamment sur Joachim de Flore - aux souverains espagnols une mission également revendiquée par l'Empereur d'Allemagne et le roi de France, reprend à son compte l'image des Juifs se rassemblant pour introniser l'Antéchrist<sup>7</sup>. Colomb cite assez longuement l'*Epistola o Carta*, traduite d'arabe en espagnol, de Rabbi Samuel envoyée à Rabbi Isaac<sup>8</sup> sur la nécessité pour les Juifs de se convertir<sup>9</sup>. Colomb, par le choix de ses extraits, revient souvent - point qui semble le préoccuper - sur la réunion des Hébreux et des Gentils, comme ne devant plus constituer ensemble qu'"un seul troupeau pour un seul pasteur". Comment ne pas relier une telle attente à l'Expulsion des Juifs espagnols qui refusèrent de se convertir en 1492?

---

longuement dans son *Examen critique de l'Histoire de la Géographie du Nouveau Continent*, Tome I, Paris, De Gide, pp. 89 à 109, BNF, 8°P 198.

1 Voir M. Lequenne, Intr. à C. Colomb, *Le Livre des prophéties*, extraits, Grenoble, J. Millon, 1992.

2 A. Phillimore 1993, p. 81, sur la base d'une mention marginale manuscrite, laisse entendre que c'est à cette époque qu'ils furent rédigés. Halbronn, 1993.8, p. 64. S. Leibovici, *op. cit.* pp. 75 et seq.

3 Voir C. Colomb, *Livre des prophéties*, trad. S. Estorach et M. Lequenne, Grenoble, 1992, pp. 101 et seq.

4 Voir Cohn, 1994, pp. 157 et seq.

5 Voir Lequenne, 1992, pp. 86-92 et 162-164.

6 Voir J. P. Boudet, (1990), p. 639, qui cite A. Milhou, *Colon y su mentalidad mesianica en el ambiente franciscanista español*, Valladolid, 1983, p. 469. Voir Froin, 1948, Vol. 2, pp. 158 et seq.

7 Le fait que le pape ait plus ou moins protégé les Juifs à Avignon ne pouvait que renforcer le thème du pape antéchrist.

8 Ce Juif converti prendra le nom de Nicolas de Lyre, voir M. Lequenne, Intr. *Livre des prophéties*, de C. Colomb, Grenoble, 1992, pp. 72 et seq. En 1471, cette lettre sera accompagnée de la *Conjectura* de Nicolas de Cuse. (BNF, Res). Le texte paraît à Paris, en latin (BNF)

9 Colomb est pour le moins très sensible à la dimension judéo-chrétienne: il insiste sur le fait que Jésus s'est adressé aux Hébreux et qu'il a envoyé ses apôtres vers les Gentils, voir Colomb, *Livre des prophéties*, *op. cit.*, pp. 164 et seq.

Il est clair que l'historien de l'eschatologie se doit d'exposer les méthodes aboutissant à une structuration du temps. Si les dites méthodes n'étaient pas considérées comme crédibles, le discours qui les accompagne serait-il entendu? A l'origine des diverses Prophéties, un processus de datation, ce qui n'empêche pas que par la suite le texte ne comporte plus de date!

#### *La fortune de l'an 1789*

Les procédés albiens de Pierre d'Ailly, largement reçus à travers Roger Bacon, figureront dans les ouvrages consacrés à l'Antéchrist. On voit l'année 1789 mentionnée dans le *De sex diebus conditi orbis Liber* de Hieronymus Vielmusen 1575 (Venise, BNF, D 3668) à la *Lectio* VI, p. 80: Porro autem quod Albiensis divinat ex octava maxima Planetarum conjunctione quae futura est Anno Domini 1789 magnas quasdam & admirabilis mundi alterationes esse tunc temporis futuras & forte venturum esse Antichristum"

En 1647, Tommaso Malvendacte Vielmus dans son *De Antechristo* paru à Lyon (BNF, D 2038) et encore une fois la date de 1789 2:

Livre II Chap. XXX p. 119:

"Petrus Albiensis in Tractatu de Concordantia Astrologiae veritatis & narrationis historicae quem scribebat anno Domini 1414 (...) forte venturum esse Antichristum anno Domini 1789"

Ces textes se retrouveront très résumés dans le *Dictionnaire de la Bible* de Dom Calmet à l'article Antéchrist et c'est dans ce cadre que la prophétie albiennaise perdurera tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle. (cf infra) 3 parallèlement avec les éditions des Centuries, qui s'y réfèrent dans l'Épître à Henri II. Encore convient-il de relever que, dans la dite Épître qui ne doit pas, selon nous, être attribuée - pas *in extenso* de toute façon - sous sa forme centurique, à Michel de Nostredame, l'année de la désolation n'est pas située en 1792 qui en est au contraire la sortie: "et commençant icelle année sera faite plus grande persécution à l'Eglise Chrestienne, que n'a esté faite en Affrique, et durera ceste ci jusques à l'an mil sept cens nonante deux (...) après commencera le peuple Romain de se redresser etc". Il semble bien, selon le contexte de l'Épître, que ce soit l'année 1606 qui est ici visée (cf infra) et que cette période terrible durera en gros un demi-cycle trithémien, soit 177 ans, ce qui donne 1783/84. Chez Pierre d'Ailly, en revanche, 1789 serait le début du règne de l'Antéchrist, ce qui d'ailleurs correspond mieux à ce qu'a pu signifier alors la Révolution Française.

Pierre Turrel, dans le *Période* (BSG) - c'est à dire le cycle, le "chemin des astres", leur révolution, leur retour à un même point du zodiaque - reprend la date de « Mil Sept Cens Octante et Neuf », mais semble ne pas comprendre le raisonnement de Pierre d'Ailly, puisqu'il ajoute 25 ans pour parvenir à 1814, alors que le Cardinal proposait d'ajouter 25 pour parvenir à 1789 4: « environ les ans de Nostre Seigneur mil sept cens octante & neuf avec dix révolutions Saturnelles & oultre environ vingt cinq ans après, sera la quatrième & dernière station de latitudinaire firmament ». Turrel ne restitue pas le détail du raisonnement de Pierre d'Ailly.

Roussat qui plagie largement Turrel annonce, en prenant pour base l'an 1548 - il distingue date de rédaction et date de publication - l'échéance pour dans 243 ans, ce qui donne 1791. Il se trompe en recopiant Turrel, il aurait dû écrire « pour dans 241 ans ».

La donnée de 1789 va encore marquer un point avec l'*Épître à Henri II* qui fait référence à l'an Mil Sept Cens Nonante Deux, probablement du fait d'une mauvaise lecture de Roussat qui aurait pu plus simplement donner l'année directement.

« Et commençant icelle année sera faite plus grande persécution à l'Eglise chrétienne qui n'a esté faite en Afrique et durera cette icy jusques à l'an Mil sept cens nonante deux que l'on cuidera estre rénovation de siècle »

Voilà bien qui relève d'une perspective albiennaise, antéchristique.

Quant à Couillard du Pavillon en 1555/1556, date où il rédige ses *Contredits* (qui ne paraîtront qu'en 1560 5) il se gausse, à la lecture de Turrel et cette fois il est question d'une autre date encore, 1790. «N'est-il pas étrange qu'en l'an 1555 on nous menace de n'avoir plus que 235 ans à exister ce que nous sommes, c'est à dire jusque vers l'an 1790 ? Ce sont là des choses qui font trembler les pusillanimes d'une terrible crainte future et les plongent en flots et troubles d'ennuyeuses passions ? Cependant, cet événement dont ils se tourmentèrent ne peut arriver que vers l'an 1789, suivi de dix révolutions saturnales. Ils calculent aussi que vingt cinq ans après, en 1814, cette révolution s'arrêtera; et néanmoins ils font un doute merveilleux si ce monde pourra durer.» Mais c'est Roussat qui est cité nommément ici (cf infra) et non Nostradamus. On fera

1 Comparer l'Apocalypse avec Mathieu XXIV, 12-15.

2 Une édition du *De Antichristo* était parue en 1604, avec les mêmes références (Livre I Chap. 37)

3 F. von Bezold (1892). Jerzy Ochman (1975)

4 Collin de Plancy. Paris, Plon, 1871, pp. 71-72.

5 O. Millet, 1986.



remarquer que Couillard est ici en effet lecteur de Pierre d'Ailly car l'Épître à Henri II annoncerait plutôt des lendemains rayonnants pour l'Église de Rome à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, que Couillard ne devrait pas avoir à redouter. Nous montrerons d'ailleurs qu'au moment où cet auteur se fait l'écho de telles calculs, l'Épître centurique à Henri II n'est pas encore parue.

J.P.Brach dans ses observations consacrées au *Livre de l'Etat et Mutation des Temps* de Richard Roussat (Reed. Paris, Gutenberg, 1981) signale aussi une certaine dette de cet auteur à l'égard de Turrel:

« On s'aperçoit rapidement après comparaison qu'il a eu justement en main le livre de P. Turrel. P. Dujols<sup>1</sup> qui avait noté le fait en fin bibliophile et connaisseur accompli ajoutait qu'on pouvait sans doute le laver du reproche de ne l'avoir point cité; en effet, si l'on oublie que cette pratique était communément admise au XV<sup>e</sup> siècle, il faut de toute manière bien considérer que Turrel lui-même n'avait rien inventé. »

Pour l'historien des Idées, il est certain que Roussat a emprunté certains schémas à Turrel qui lui-même les a pris de Pierre d'Ailly; . Mais J. P.Brach ne précise peut-être pas assez le fait que Roussat a copié purement et simplement l'ouvrage de Turrel mot pour mot, phrase par phrase, que le passage cité par Collin de Plancy est la règle ? Il y a là plus qu'une nuance qui interpelle l'historien des textes et son mode d'investigation<sup>2</sup>.

On aurait pu faire tenir en peu de pages la contribution de Roussat: quelques réflexions sur les comètes remplaçant une étude pour des années révolues à la fin de l'ouvrage, quelques paragraphes rajoutés ou supprimés ici et là, si l'on décortique avec la plus grande attention. Il reste que le *Livre de l'Etat et Mutation des Temps* est comme une nouvelle édition du *Période* de Pierre Turrel. En tout état de cause, il eut peut être mieux valu rééditer Turrel que Roussat et ne se servir de l'ouvrage de Roussat que comme appendice ou avatar. C'eut été plus équitable et plus remarqué qu'une vague considération sur l'inspiration que Roussat aurait trouvée chez Turrel... Par ailleurs, Roussat s'illustra par une « édition » latine du *Livre d'Arcandam* qui faisait certainement appel à ses talents de copieur et d'adaptateur<sup>3</sup>.

Qu'est-ce qui empêche un chercheur de saisir la similitude quasi totale entre deux textes<sup>4</sup> ? Un changement de titre, une autre mise en page, quelques variantes ici ou là et le tour est joué<sup>5</sup>. L'homme circule mal à travers sa propre production, il s'y perd.

Or, lisons les premiers mots de la *Préface* de Roussat:

« Le Sage en son Ecclésiastique, au quarante & troisième Chapitre dit: Altitudinis Firmamentum... »

Qu'écrivit Turrel en sa phrase introductive:

« Le Sage en Son Ecclésiastique au quarante & troisième chapitre dit ainsi: Altitudinis firmamentum... »

Et le reste suit fidèlement, pan de livre après pan de livre. Le problème n'est plus de repérer ce qui est semblable mais ce qui diffère...

Certes Roussat a pris la peine de changer de distique en tête de la *Préface*. Cela suffit, apparemment, à donner le change au lecteur pressé... Cette *Préface*, Turrel l'avait adressée à Girard de Vienne, elle est donc *a priori* œuvre personnelle. Roussat se l'approprie comme l'ensemble du livre, sans même citer Pierre Turrel et pour cause.

Que lit-on à la dernière page de Roussat ?

« Fin du présent livre & traité de l'état et mutation des temps... compilé et mis en tel ordre par Richard Roussat duquel sans comparaison il y a par trop plus que d'autrui... terminé l'an de grâce 1548 »<sup>6</sup>.

### *La date d'impression du Période*

Si l'ouvrage de Turrel- le *Période*, c'est à dire la fin du monde contenant la disposition des choses terrestres par la vertu & influence des corps célestes- paraît avoir été publié une première fois en 1531, si l'on en juge par la formule finale " fait & terminé le second jour de Septembre

1 P. Dujols, Catalogue n° XX. Mars 1913, notice n°321, in *Bibliothèque des Sciences Esotériques*, Paris (cité par Brach)

2 Il ne fait pas davantage le rapprochement Turrel - Ailly

3 Il convient de même pour ce qui est des influences qui ont joué sur Nostradamus de citer Turrel plutôt que Roussat car il semble que le *Période* ait connu une édition à la fin des années 1540.

4 Madrolle, en 1850, dans *Le Grand Prophète et le Grand Roi* (p. 139) cite l'opinion d'Henri Delaage qui note que Roussat a copié Turrel pour les passages concernant la Révolution, sans se rendre compte que c'est tout l'ouvrage qui a ainsi été reproduit. Comme le texte de Roussat est plus répandu que celui de Turrel, cela permet ainsi, note Delaage, de faire connaître ce dernier.

5 Notons que ces deux auteurs sont souvent cités comme sources de Nostradamus par les spécialistes de la question sans que la quasi identité des textes ait été relevée.

6 J. P. Brach laisse par ailleurs entendre que les *Eléments et principes d'astronomie* de Roussat pourraient être une autre édition du *Livre de l'Etat et Mutation des Temps* alors qu'il s'agit d'un traité d'astrologie horaire, voir Hallbronn 1991.2

mil cinq cens trente ung" - l'édition qui nous est parvenue, quant à elle, est nettement plus tardive puisqu'elle fait référence à « feu Turrel » dont on sait par ailleurs qu'il ne mourut qu'en 1547<sup>1</sup>. Comiers signale une édition de 1551<sup>2</sup>. Le rapprochement avec Roussat qui s'est inspiré de Turrel nous laisse à penser qu'il exista une édition antérieure: le *Livre de l'Etat et de la Mutation des Temps* a son privilège daté de 1549.

Il importe de s'arrêter sur les publications de Turrel, comme J. P. Boudet nous y invite ; il y aurait eu une première édition en date de 1528 au plus tard sous le titre de *Minute de la fatalle destinée et dernier période du monde contre les Lutheriens et Scorpionistes*" (BNF, MS Fr 1060). Un autre titre, précise J.P. Boudet (1992, pp 22 et 32), circule *Pronostic fatal révélant les prodigieux événements futurs concernant la durée du monde et sa dernière période*. Les positions du bourguignon Turrel, note Boudet, sont plutôt pro-impériales<sup>3</sup>, *Dialogues*, Paris, 1565, Reed Paris, 1870, pp. 129-31, signalé par Boudet, 1992, p. 23. Voir Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon Vol. II, p. 330. Le passage vers un titre plus neutre, moins anti-luthérien en 1531 serait l'effet d'une "relative auto-censure". Il est en fait difficile de juger si l'oeuvre est posthume, vu la mention "composé par feu Maître Pierre (sic) Turrel" mais le manuscrit peut aussi avoir été publié tel quel "faict et terminé le second iour de Septembre mil cinq cens trente (sic) ung". Encore faut-il préciser qu'il s'agirait d'une traduction: " escript & compose en latin au monastère des trois valées (sic) & translaté en françois en la très noble maison de Conimarien etc ". Cette date de 1531 concerne-t-elle la traduction française? La date de 1528 pourrait être celle de l'édition latine dont on aurait traduit le titre en français, comme cela se pratique. Quant à la traduction de 1531, elle ne serait parue qu'après la mort de Turrel comme il est indiqué au titre de l'imprimé de la Bibliothèque Sainte Geneviève. Le changement de titre pourrait également être dû au changement d'attitude à l'égard de la Réforme à la fin des années Quarante.

Il est clair en effet que Roussat eut en mains l'édition en langue française non posthume, sa « traduction » se serait nécessairement éloignée plus sensiblement du texte de Turrel que nous connaissons. Iconographiquement, il est à noter que le *Période* de Turrel, dans cette édition « 1551 » recourt à une vignette issue du *Kalendrier et Compost des Bergères* qui fait pendant à celle qu'utilisera Nostradamus dans ses premières *Pronostications* et dans sa *Paraphrase de Galen*, au cours des années cinquante<sup>4</sup>

Turrel cite fréquemment Pierre d'Ailly. Rien d'étonnant dès lors à ce que l'on retrouve dans son texte la date de 1789. Mais voici trois témoignages que l'on retrouve dans les recueils de prophéties et qui ne font qu'un: Turrel a adopté les conclusions de Pierre d'Ailly et Roussat a emprunté en bloc et sans distinction à Turrel...

Il est clair que Turrel est resté fidèle à un cycle de 240 ans par triplicité, soit 960 ans entre chaque « maxime conjonction ».

Comment est-on parvenu à fixer cette année 1789 ? La plupart des astrologues modernes sont paradoxalement embarrassés par un succès dont ils ne comprennent pas l'articulation et dont, en tout état de cause, ils ne pratiquent plus les techniques.

Or, il semble bien que ce cycle « saturnal » ait joué un rôle important, recoupant celui des autres procédés. Turrel nous rappelle que ce cycle a correspondu avec la naissance de Jésus puis, 600 ans plus tard, à la vie de Mahomet. Or 1789 est proche de 1800 qui correspond à un changement de cycle de 300 ans...

### *Les années de référence*

Le prophétisme alliacien se caractérise également par cette façon de donner la date de rédaction dans le texte, à distinguer de la date de publication.

Pierre d'Ailly, dans la *Concordance de l'astronomie avec l'Histoire*, au chapitre XL précise qu'il écrit en 1414 et il fournit une date en précisant le nombre d'années à ajouter à 1414.

<sup>1</sup> Maz. Res 28608 identique à l'exemplaire de la BSG. Rés. A la fiche correspondant à l'ouvrage, à la Mazarine, il est indiqué qu'il faudrait dater en fait de 1535.

<sup>2</sup> Comiers la signale pour 1551 à Lyon, un an après le traité de Roussat dans sa bibliographie située à la fin de ses *Nature et Prétages des Comètes*, Lyon, 1665, BNF, V 21104. En tout état de cause Roussat aura largement repris le *Période* de Turrel.

<sup>3</sup> Voir le jugement moqueur sur Turrel de J. Tahureau

<sup>4</sup> Même les écussons des planètes que l'on trouve dans certaines éditions des *Centuries* pourraient être issus du *Kalendrier des Bergères* lequel constitue une des rares sources iconographiques françaises du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Voir Halbronn 1993,7.

On retrouve, outre chez Turrel et Roussat, le même procédé dans l'Épître à Henri II en tête d'un des volumes des *Centuries*:

"acommençant depuis le temps présent qui est le 14 de mars 1557" tandis que la lettre elle-même est datée du 27 juin 1558 et que sa date de publication est probablement de dix/douze ans postérieure.

#### *Sur les coefficients correcteurs*

L'astrologie n'est pas l'astronomie, elle en est un commentaire (logos), un aménagement, elle l'adapte aux réalités de l'histoire qui veulent que les choses ne se fassent pas aussi brusquement qu'une configuration planétaire.

Si le *Période* nous est parvenu en tant qu'œuvre posthume) considère le discours de d'Ailly sur la très grande conjonction précédente, qui aurait eu lieu vers 732 (et non 735 comme dans l'édition de 1490), en ajoutant 960 ans on obtient 1692. Et c'est en ajoutant encore 97 ans que l'on obtient 1789.

L'on trouve le même coefficient de 97 avec la *Practica* de Ruth; qui s'étend de 1484 à 1581. Dans les autres éditions, comme celle de Paris de 1530<sup>1</sup>

, figure parfois le nombre de 85 ans. Or, il ne peut s'agir que d'une erreur puisqu'il est lié à l'An 1567 comme terme de la Prophétie. Or  $1567 - 85 = 1482$ , soit avant la date de la conjonction de 1484. Nous pensons qu'initialement, il devait s'agir de 75 ans car la première édition où figure un nombre d'années fixant la durée de la Prophétie est de 1492, à Mayence. Or  $1492 + 75 = 1567$

En réalité, Pierre d'Ailly<sup>2</sup> raisonne sur deux plans: d'une part avec Albumasar<sup>3</sup>

il parvient à la date de 1693 - sur la base de conjonctions calculées sur des bases fausses<sup>4</sup> - et il n'est donc pas acceptable de créditer l'astrologue musulman d'avoir annoncé 1789; d'autre part, Pierre d'Ailly utilise un système fondé sur les révolutions de Saturne: toutes les dix révolutions, l'histoire passe par un tournant, soit environ tous les 300 ans. Certains traducteurs ont laissé entendre qu'entre 1693 et 1789 pouvaient s'être produites 10 révolutions de Saturne, soit 300 ans!

Nous trouvons avec Gabriel Auclercun commentateur postérieur à 1789. Dans un texte intitulé *La Thrésie* (BNF), l'auteur expose la théorie des Grandes Conjonctions et l'acheminement jusqu'à la Révolution. Il note, en effet, que c'est en 1786 que se produisit un changement de Triplécité (fin de la deuxième). C'est alors qu'a été formé le projet des changements qui ont eu lieu depuis vers l'an 1788.

#### *Ailly dans les recueils du XIXe siècle*

Grâce à l'article du *Journal des Débats* de janvier 1840 déjà mentionné, Pierre d'Ailly et sa prophétie pour 1789, seront présents dans les *Recueils de Prophéties* comme celui de Collin de Plancy par cette même année, aux côtés d'auteurs du XVIe siècle qui reprennent la date donnée par Pierre d'Ailly, tout en lui faisant subir quelques légères distorsions: Pierre Turrel Richard Roussatle Nostradamus de la seconde *Épître à Henri II*.

Collin de Plancy dans le recueil qu'il consacra en 1840 aux Prophéties (*La Fin des Temps, op. cit.*) étudie les astrologues français dans deux chapitres consécutifs en citant deux passages à propos de 1789 quasiment identiques, qui indiquent clairement que Roussatle plagie Turrel<sup>5</sup>. Or, aucune mention de cette similitude n'est fournie par lui<sup>6</sup>

« Parlons de la huitième maxime et merveilleuse conjonction que les astrologues disent être faite environ les ans de Nostre Seigneur 1789 avec dix révolutions saturnelles et outre 25 ans après sera la quatrième et dernière station de l'altitudinaire firmament. Toutes ces choses considérés et calculés concluent les astrologues que si le monde jusque là dure (qu'est à Dieu tant connu) de très grandes et admirables mutations et altercations seront au monde,

1 *Prognosticatio... quae fuit anno MCCCCLXXXIII praetera ad eclipsim Solis anni sequentes videlicet LXXXV durans in annum MDLXVII.*

2 F. von Bezold (1892)

3 A la fin du XVIIIe siècle, Ch. Fr. Dupuis, 1978, p. 278. 1978 s'intéressera à Albumasar qu'il appelle *Abulmazar* (sic) à propos de la symbolique de la Vierge à l'enfant correspondant au premier décan de ce signe.

4 Il n'y a pas de conjonction Jupiter Saturne en 1693, voir Gabriel, *Grandes Ephémérides*, Vol. II, p. 187, *op. cit.* En revanche note Jung, 1983, p. 111. Saturne est en Bélier en 1791.

5 Madrolle signale en 1851 cet emprunt, dans *Le Grand Prophète et le grand roi*, *op. cit.* p. 139. Sur le procès de Turrel, voir P. Galland, *Petri Castellani... Vita*, Paris, F. Muguet, 1674, pp. 11-13, BNF, 8° Ln<sup>27</sup> 6416.

6 Jacques Boulenger signalera cette similitude in *Nostradamus et ses Prophéties*, Paris, Colbert, 1943, p. 165.

mesmement <sup>1</sup> des sectes et des loix » On notera la formule "sectes et loix" qui reprend le titre du *De legibus et sectibus*.

#### *Un précurseur de Pierre d'Ailly: Telesfore*

Le *Livre Merveilleux* est organisé autour d'une Epître que l'ermite Théolofre adressa à Antoine, duc de Gênes en 1386<sup>2</sup>. Nous disposons d'une impression française qui date très certainement du XVI<sup>e</sup> siècle si l'on en croit la langue utilisée (Maz).

Dans cette Epître qui sera reprise tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle au sein du *Livre Merveilleux*, figurent des spéculations sur les 7000 ans du monde. L'auteur situe ainsi l'époque où il achève son manuscrit, en 1386 ( voir notre Livre II).

" Et le septiesme & dernier aage depuis lesdictes predications & baptesme (de J.C.) iusques au temps que ce présent livre fut fait contient 1386. Et ainsi par tous les ans ioints & mis ensemble depuis Adam & la Creation du Monde iusques aux aages de la nativité nostreseigneur 1386 ans sont 6595. Et ainsi selon la commune opinion le monde doit encore durer 415 ans depuis que ce livre fut fait."

On remarque que 6595 + 415 (= 7010) dépassent 7000. L'étude du manuscrit français (BNF, Fr.9783) correspondant au texte de cette édition comporte en effet 6585 au lieu de 6595. Si l'on ajoute à l'an 1386 le nombre 415, l'on obtient 1801, ce qui est somme toute assez proche des échéances alliaciennes qui suivront quelques années plus tard.

Le manuscrit 9783 permet de corriger une autre erreur qui figure dans tous les imprimés: Théolofre ajoute 2242 ans (d'Adam au Déluge) à 942 ans (du Déluge à la "nativité" d'Abraham), à 505 ans (de la naissance d'Abraham à la Sortie d'Egypte) à 149 ans (de l'"issue d'Israel degypte à l'édification du temple de Salomon" (sic), à 522 ans (de la construction du premier temple à la construction du second temple) à 540 ans (depuis cette construction jusqu'à la prédication de Jésus Christ). Si l'on ajoute enfin 1386, l'on n'obtient pas le chiffre annoncé de 6585. Il convient, pour ce faire, à partir du manuscrit, de corriger 149 en 449, ce qui donne alors 6586. Ainsi deux erreurs de chiffre figurent dans les éditions du *Livre Merveilleux*: 149 au lieu de 449 et 6595 au lieu de 6585, ce qui fait coïncider en gros le début l'ère chrétienne avec l'an 5200 de la Création. Il ne semble pas que l'on ait relevé ce passage qui est signalé au titre par la formule: "Item du temps du grand et dernier Antéchrist après sa mort jusqu'au dernier jour du jugement et sur la fin du monde et quand ce doit estre" (BNF, Fb 20228). Pour Eusèbe de Césarée (v 265-340), suivi par les pseudo-tables alphonsines, le monde serait né en 5199 avant notre ère, ce qui laisse 1801 ans pour atteindre l'an 7000 de la Création, temps correspondant très exactement au calcul téléphorien (s'appuyant sur Orose et Augustin ) <sup>3</sup>. Autrement dit, la chronologie eusébienne débouchait implicitement, quinze siècles à l'avance, sur une fin du monde à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, période que la France allait vivre d'une façon particulièrement dramatique.

Nous disposons d'un manuscrit du *Libellus* à la *Marciana* de Venise, avec une chronologie qui diffère de 30 ans: 479 au lieu de 449 pour la période allant de la sortie d'Egypte à la construction du premier Temple par Salomon. Cela aboutit à tout décaler de 30 ans et il ne reste plus alors en 1386 que 384 ans à courir, le total étant de 6616, ce qui aboutit, si l'on fait l'addition, à l'an 1770, pour la fin des 7000 ans. Ces chiffres se retrouvent à l'identique dans les impressions italiennes comme celle de B. Benall (Maz, Res 11702). Le *Livre Merveilleux* paru en France ne doit donc rien sembler-il à l'impression italienne, laquelle comporte des additions absentes du *Libellus*, il dispose de ses propres ajouts.

Or, une telle présentation avançant un chiffre par rapport à une date supposée de rédaction annonce celle d'un Turrel ou d'un Roussat:

"Maintenant donc que nous sommes en l'instant & approchons de la future rénovation du monde ou de grandes altérations ou d'iceluy l'anichilation, environ *deux cens quarante troys ans* selon la commune supputation des hystoriographes, en prenant à la date de la compilation de ce présent traité: laquelle date est posée & escripte à la fin d'iceluy (...). Terminé & finy le quinzième jour du mois de Febvrier, l'an de grace mil cinq cens quarante huit" (*Livre de l'Estat et Mutation du Monde*, Lyon, 1550)<sup>4</sup>

1 Mesmement: surtout (voir Préface aux Prophéties)

2 Sur l'influence de Jean de Roquetaillade sur Telesphorus, voir Minois, 1996, p. 250.

3 Voir Brind'amour, 1993, p. 177, note 24, qui ne signale pas le *Livre Merveilleux*.

4 Sur l'influence de Telesphore sur la production nostradamique, cf infra

### Pierre d'Ailly et St Vincent Ferrier<sup>1</sup>

Pierre d'Ailly souhaite visiblement en 1414<sup>2</sup> repousser sensiblement les échéances antéchristiques de plusieurs siècles.

On cesse alors de fonctionner sur une prophétie qui n'est dans la longue durée que vers le passé. Ce n'est en revanche pas le cas d'un Vincent Ferrier, favorable aux papes d'Avignon, qui annonce une fin du monde dans le courant du XVe siècle et l'on peut se demander si Pierre d'Ailly n'a pas voulu prendre le contre-pied de telles spéculations à court terme<sup>3</sup>. à la façon d'ailleurs dont les astrologues juifs du Moyen Age avaient désigné la fin du XVe siècle comme celle d'un avènement. Par delà la contrainte de l'échéance prophétique, il ne faudrait pas oublier le sursis ainsi consenti et qui en est le corollaire.

Saint Vincent Ferrier au XIVE siècle avait pris pour point de départ le règne de Constantin pour calculer le règne de mille ans, ce qui aboutissait à son époque. Celui-ci pensait qu'après que Saint Dominique et Saint François eussent accompli leur mission purificatrice, le monde pourrait finir<sup>4</sup>. Les ordres dominicains et franciscains furent créés en réaction aux hérésies du temps, notamment celle des Albigeois. L'antipapisme se développa dans ces cercles bien avant d'être repris par la Réforme.

### Vincent Ferrier et l'Antéchrist

L'Aragonais de Valence Vincent Ferrier<sup>5</sup> voyait dans ce phénomène des papes et des antipapes un signe de la fin des temps. (*De moderno schismate*, 1380) mais le dit Schisme, auquel un Télesphore de Cosenze accordait tant d'importance dans une perspective antichristique, cessera en novembre 1417. Ferrier affirmait que chacun devait choisir "son pape", son *obédience*. Pour sa part - à l'encontre d'une Sainte Brigitte qui souhaitait le retour de la papauté à Rome<sup>6</sup> - Ferrier optera, lors du schisme, suivant en cela la politique de l'Espagne et de la France, pour les papes siégeant à Avignon<sup>8</sup> à savoir Robert de Genève, cousin du roi de France (Clément VII<sup>9</sup>) puis Pedro de Luna - Benoît XIII - élu en 1394, qui, déposé par le concile de Pise en 1409, après avoir quitté Avignon, se maintiendra en Aragon jusqu'à sa mort en 1423; Vincent Ferrier s'étant exilé à Vannes, en Bretagne, après avoir désavoué le récalcitrant Benoît XIII, décéda en 1419<sup>10</sup>.

Ferrier est ainsi victime d'une logique prophétique conduisant souvent le prophète à militer en faveur de son pays. Ferrier annonçait la naissance de l'Antéchrist pour 1403. Encore en 1412, Vincent Ferrier écrivait à son compatriote Pedro de Luna alias Benoît XIII<sup>11</sup> une *Epistola (...) de tempore Antichristi et fine mundi*<sup>12</sup>. Pour sa part, Pierre d'Ailly ne voit dans le Grand Schisme

1 L'Aragonais se nomme Vicent Ferrer, nous avons choisi la forme francisée répandue. A ne pas confondre avec le médecin-astrologue toulousain du XVIe siècle, Auger Ferrier.

2 Sur la base des colophons, le *Vigintiloquium* est achevé à Cologne et la *Concordantia* comportant la date de 1789 à Bâle, toujours en 1414.

3 Louis Pascoe, 1980, p. 620. On trouvera des mises en cause des méthodes de Pierre d'Ailly; (alias Alliac, Assiac) chez l'astrologue Auger Ferrier dans son *Avertissement à M. Jean Bodin sur le quatrième livre de sa République*, Toulouse, 1580, BNF, \* E 2063 (3), et chez Claude Duret, en 1594, dans son *Discours de la vérité des causes et effets des décadences, mutations, changements, conversions et ruines des Monarchies, Empires, Royaumes et Républiques selon l'opinion et doctrine des Anciens et Modernes*, Lyon, Benoît Rigaud, Livre I Ch. XI, pp. 189 et seq. Bib. Mazarine, 28131.

4 Fages, 1894, p.338. Un disciple d'Ailly, le Père Jean Baptiste avait annoncé, sur la base de son système, la fin du monde pour 1460 puis, ne voyant rien venir, pour 1472.

5 Voir B. Montagnes, "Saint Vincent Ferrier devant le Schisme" in *Genèse et débuts du Grand Schisme d'Occident* op. cit., pp. 611-612. A ne pas confondre avec l'astrologue toulousain du XVIe siècle, Auger Ferrier. Voir J. Rohr, 1898, pp. 32 et seq.

6 Signalons à propos de 1417, la *Dispute d'un asne contre frère Anselme Turmeda (...) Il y a aussi une prophétie dudit asne, de plusieurs choses qui sont advenues et adviennent encor journellement en plusieurs contrées de l'Europe dez l'an 1417, auquel temps ces choses ont esté escrites en vulgaire espagnol et depuis traduites en langue françoise. Tout est reveu et*

*corrigé de nous eua*, Pampelune, G. Buisson, 1606, BNF, Y<sup>2</sup> 12572. Pampelune est la capitale de la Navarre espagnole.

71. Chélini, *L'Eglise au temps des schismes, 1294-1449*, Paris, A. Colin, 1982, pp. 44-45

8 Le Comtat Venaissin avait été cédé au Saint-Siège par le roi de France Philippe III en 1274, peu après la mort de son père, Saint - Louis. Voir J. Faviet, *Le temps des principautés*, Paris, Fayard, 1984, p. 328

9 Un autre Clément VII, un Médicis, régnera au XVIe siècle.

10 Voir I. Cloutas, *Les Borgia*, Paris, Fayard, 1987, pp. 13-17.

11 Le nom de Benoît XIII sera réemployé au XVIIIe siècle tout comme celui de Jean XXIII, son contemporain, au XXe. Seul celui de Grégoire XII sera considéré comme légitime par la suite. Mais la liste pseudo-malachique qui intègre nombre d'anti papes n'en acquerra pas moins notamment au XIXe siècle une certaine autorité et servira parfois de référence.

12 Maz, Rec Inc 235, BNF, Res D 5640 (5), *Epistola ad Benedictum papam XIII de fine mundi*, Cologne, P. Quentell, 1529 à la suite du *Prognosticon (...) de Antichristo mixto et puro*. Texte latin reproduit par P.H.O. Fages in *Notes et documents de l'histoire de Saint Vincent Ferrier Louvain*, Paris, 1905, pp. 213-224. On n'en connaît pas de traduction. A.

d'Occident, commencé en 1378, qu'un préambule mais il s'efforce néanmoins d'inscrire le phénomène du schisme auquel il assiste au sein d'une chronologie des persécutions de l'Eglise<sup>1</sup>.

Ferrier prend la peine de décrire tous les cas de figure proposés par les uns et les autres, tant et si bien que son Epître au pape apparaît comme un véritable traité de prophétie. Faut-il que Jérusalem - la Terre Sainte est perdue depuis la fin du XIIIe siècle - ait été conquise avant l'arrivée de l'Antéchrist? Elie et Hénoch doivent-ils précéder ou accompagner le dit Antéchrist? Faut-il qu'il n'y ait plus qu'une seule fol avant son avènement?

Et Ferrier, de conclure en ce mois de juillet 1412 que l'Antéchrist est déjà né. Deux siècles plus tard, on entendra encore un discours assez semblable. Ferrier note que certains s'étonnent que l'Antéchrist ne soit pas encore arrivé, cent ans plus tôt (*quasi centum anni sunt transacti quod Antichristus debebat venire*) soit en 1335 (1290 + 45) mais, affirme-t-il, il ne faut pas commencer au tout début de l'ère chrétienne, mais du règne de Constantin, sous le règne du pape Saint Sylvestre. Et mille ans se sont écoulés entre ce temps et celui où vécurent St Dominique et St François. En fait ces deux fondateurs d'ordre sont morts neuf cents ans seulement après. Depuis, l'Humanité serait en sursis grâce à l'intercession des deux Ordres. Mais cela n'aura pas suffi<sup>2</sup>. Cette liberté dans le choix d'une date de départ fera école au sein du prophétisme français.

Il reste que la question des schismes qui alimente en ce début du XVe siècle et ouvre notre champ d'étude de cinq siècles, n'est nullement étrangère à la politique française. Déjà, en 1163, Louis VII avait soutenu le pape Alexandre III contre Victor IV reconnu par l'Empereur, à l'occasion d'un schisme qui dura de 1159 à 1176. Certains ont appelé le séjour des papes à Avignon (1309-1376) qui allait précéder le Grand Schisme (1378-1417) la "Captivité de Babylone". C'est l'occasion de rappeler que l'Empereur a souvent été assimilé à l'Antéchrist, en effet, usant et abusant de son droit à désigner les papes, il a ainsi été à l'origine de nombre d'antipapes. Face au conflit pape-empereur, pasteur angélique-antéchrist, le roi de France a pu apparaître comme le premier soutien de l'Eglise de Rome.

De fait, les spéculations nostradamiques ne semblent pas relever de la démarche alliacienne comme le seront celles qui marqueront l'oeuvre de Crespinet la refonte de l'Epître à Henri II. Cependant, au moyen d'interpolations, l'oeuvre de Nostradamus sera fortement marquée par l'attente des années Quatre-Vingt: qu'il s'agisse de la fin du XVIIIe ou de celle du XVIe siècle.

La formule de Pierre d'Ailly ne laisse point d'être ambiguë, ce que n'a peut-être pas assez relevé Laura Smoller (*op. cit.* pp. 59-60). D'un côté, le terme relativement éloigné de 1789 en ce qui concerne l'avènement de l'Antéchrist, qui ne doit donc pas être associé au Grand Schisme. De l'autre, l'idée que la fin du monde n'est pas liée au dit Avènement et qu'elle peut fort bien se produire plus tôt car parler de la "durée du monde", c'est en fait traiter de sa "fin". Pierre d'Ailly, qui écrit quelques semaines avant l'ouverture du Concile de Constance, n'est pas pour autant disposé à préciser la date de la fin du monde mais il veut la dissocier de la problématique de l'Antéchrist. Il demande à ses contemporains de cesser de voir l'Antéchrist partout - il ne sera guère suivi à ce propos, il le refoule dans une temporalité lointaine - qui est au demeurant la nôtre. D'une certaine façon, ce type de *distinguo* annonce ceux que nous aborderons, notamment au XVIIIe siècle. Ainsi le monde pourrait se terminer sans pour autant que le règne de l'Antéchrist soit advenu; il n'est pas nécessaire d'attendre que son emprisonnement s'achève: problème de scénario eschatologique. Ainsi, le cardinal de Cambrai n'aurait, selon nous, rédigé sa "prophétie" en 1414 que pour répliquer à l'*Epistola (...) de tempore Antichristi et fine mundi* de 1412 que Ferrier, obsédé par la question antéchristique, avait envoyée à l'un des trois papes visés par le concile, Benoît XIII: Ailly veut précisément dissocier les deux attentes. Nous verrons que sa prophétie pour la fin du XVIIIe siècle sera récupérée dans l'Epître à Henri II au profit de l'Eglise réformée: fin du règne antéchristique et non son commencement. Outre l'opposition entre catholiques et réformés, ceux-ci se retrouvent-ils même face à l'Islam?

---

Bayle la reproduit en latin sous le titre "Lettre de Saint - Vincent Ferrier à Benoît XIII sur le Jugement Dernier" in *Vie de St Vincent Ferrier*, Paris, 1855, pp. 385 et seq., voir aussi des extraits in S. Brettle. *San Vicente Ferrer und sein literarischer Nachlass*, Münster, 1924, voir N. Cohn (.), *Les fanatiques de l'Apocalypse*, *op. cit.*, pp. 153-154. Vincent Ferrier sera publié, après sa canonisation de 1455 sous le nom de *Saint - Vincent* sans autre précision, BNF. Res D 67980. *Mirabilis Opus*, Nuremberg chez Conrad Zeninger, s.d.

1 L. Pascoe, 1980, qui ne mentionne pas l'échéance de 1789, *op. cit.* pp. 618-619.

2 Sur le rapprochement entre Ferrer et le *De eversione Europae* d'Antonio Torquato de Ferrare à propos de 1480, voir S. Brettle, 1924, pp. 164-166. Nous ferons remarquer la similitude entre Ferrer et Ferrare.

## VI Les rendez-vous des années Quatre-vingt

Nous étudierons successivement deux séries, l'une qui aboutit à 1789 et l'autre qui vise, sur des bases différentes comme on le verra, 1588 mais la rejoindra à la veille de la Révolution, pour 1788... On a l'impression que l'on garde les années Quatre-Vingt tout en changeant les centaines. Ainsi, au XVI<sup>e</sup> siècle, cohabiteront des discours qui fixent pour terme 1789 et d'autres 1588... La réalité est plus complexe.

Les années Quatre-Vingt du seizième siècle sont en quelque sorte le chant du cygne de l'astrologie conjonctionnelle. On ne connaît pas de tel émoi au cours des trois siècles suivants ou du moins il ne s'agira plus de se fonder sur les planètes. La fin du XVI<sup>e</sup> siècle allait donc être comme une apothéose autour de la conjonction en bélier qui concluait un cycle de 800 ans et qui coïncida en France avec une grave crise dynastique liée à la religion de l'héritier présomptif, Henri de Navarre, à la suite de la mort du duc d'Alençon en 1584. On étudiera successivement l'*Annus mirabilis* 1588 et la *coniunctio maxima* (à distinguer de la *coniunctio magna*, somme toute mineure) de 1583-1584. Et pourtant, les événements de 1789 auraient dû réhabiliter cette astrologie médiévale. Il n'en fut rien, le succès survint trop tard et ne fut tel que d'un point de vue plus largement prophétique, ce qui tendrait à montrer que l'astrologie n'a que faire de ses réussites et de ses échecs sur le terrain, que son combat se situe d'abord au niveau idéologique.

### A L'annus mirabilis de 1588

Ernst Zinner (1938, pp 154-155) nous met en garde contre l'attribution tardive de la prophétie pour cette année 1588 à Regiomontanus. C'est plutôt du côté de son disciple, Johann Stoelfler (Stoeflerinus), déjà responsable de l'alerte diluviale pour 1524 qu'il faut chercher mais cette référence serait elle aussi mythique et on peut se demander si l'annonce de cet *annus mirabilis* n'appartient pas à la seconde moitié du seizième siècle<sup>1</sup> et chez Jean Vostet notamment (qu'il n'identifie pas comme étant Estienne Tabourot; " ), D. Crouzet, 1990, Vol. 2, pp. 362 et seq.

Cependant, l'on peut raisonnablement se demander, étant donné que Johann Müller publiait déjà dans les années 1470<sup>2</sup>, si l'on ne serait pas déjà en face d'un recyclage d'une échéance pour 1488, dont Lichtenberger, dans sa *Pronosticatio*, se fait peu ou prou l'écho (voir Livre II).

Comment, d'ailleurs, a-t-on fixé cette date de 1588 qui ne coïncide pas exactement avec la molinère conjonction Jupiter-Saturne? Il convient de rendre compte de ce décalage.

Un des recueils les plus significatifs, signalé par Zinner, est dû à Georg Ursin<sup>3</sup>. On peut traduire<sup>4</sup> ainsi son titre *Prognostication ou prophétie annonçant les changements terribles dans ce monde qui ont commencé en 1580 et se continueront en 1586 et 1588 et jusqu'à la fin du monde. Tirée de nouveau pour cette présente édition de Jean Hilten, de Lactantius Firmianus, de la Parole de Dieu, des écrits de Martin Luther et traduit en allemand pour engager les Chrétiens sincères à se convertir (...). Autre prophétie s'étendant de 1586 à 1600 etc"*

On y trouve, à quelques pages de distance deux présentations du sujet.

La première prophétie, au sein du recueil Ursinus, est ainsi formulée:

*Tausent funffhundert achtzig acht  
Das ist das Jar das ich betracht*

1 voir Halbronn, 1994.2., voir sur l'impact de l'année 1588 chez Estienne Pasquier

2 Ainsi de ses *Ephemerides* pour 1475-1506, BNF Res pV 140 (2)

3 *Prognostica oder Weissagung von gefehrlichen Verenderungen in dieser Welt welche im achtzig Jahre ungangen und endlichen bis auff 1586 und 88 Jahr bis ans ende der Welt sich erstrecken sollen etc* , Magdebourg, J. Franken, 1586, BNF, Vp 27643. Zinner signale une première édition de la *Pronostica* en 1580, à Erfurt. Voir aussi d'Ursinus *Duo Prognostica astrologica. Zwo Prakticken von Tausent Funff Hundert und Achtzigsten Jar etc*, Magdebourg, W. Roys, Bl., 8 110 bbbb 8 (4) et 8073 ccc 88.

4 Nous reproduisons la traduction manuscrite du titre, figurant dans l'exemplaire de la BNF.

*Geht in dem die Welt nicht unter  
So geschicht doch ein gross wunder"*

La seconde est à peine différente:  
*Wenn mich zehlt tausent funffhundert achtzig und acht  
Das ist das Jahr das ich betracht  
Geht ib dem die Welt nicht under  
So geschicht doch sonst mercklich wunder*  
Tabourot<sup>1</sup> traduit ainsi ce quatrain:  
*L'an mil cinq cens quatre vingt et huit  
C'est icy l'année que j'estime  
Si la fin du monde n'advient pas avant  
De grands, gros notables & merveilleux maux.*

Le message est simple: quand on comptera 1588, ce sera l'année où se produiront des merveilles (*Wunder*) si d'ici là le monde n'a pas cessé sa course. Année miraculeuse, *Wunderjahr*.

Mais c'est la présentation de ces deux textes qui retient notre attention. Dans le premier cas, il est question d'un événement cosmique qui n'a pas eu lieu depuis 800 ans, dans l'autre, on préfère dire qu'une telle configuration n'a pu être observée depuis mille ans. Voilà qui trahit tout de même un certain flottement.

Qu'en est-il sur le plan astronomique? En 1588, il n'y eut évidemment pas de conjonction Jupiter-Saturne puisque celle-ci avait eu lieu quatre ou cinq ans plus tôt mais le lecteur était-il toujours au fait de telles subtilités?. Si en février 1524, les planètes se trouvaient toutes dans le signe des poissons, le signe qui en 1588 abritera la majorité des astres est le Taureau. Février dans un cas pour que le soleil et son escorte (Mercure et Vénus) soient dans le même signe que Mars, Jupiter et Saturne, Avril-Mai, dans l'autre pour les mêmes raisons avec cette différence cependant que nous venons de signaler, à savoir que Jupiter ne fait pas partie du lot. Configuration moins forte qu'en 1524 mais qui fait suite à la *Coniunctio maxima* en bélier de 1583. Autrement dit, il y a rencontre de ce *planetarium* en taureau et du passage encore récent de la plus importante conjonction sur le plan du cycle des triplecités (éléments) depuis en effet huit cents ans tout comme 1789 ne revêtra d'importance que par la combinaison de plusieurs paramètres. Enfin, notera Leovitijs, cette *coniunctio maxima* aura plus de poids que la précédente, sous Charlemagne parce que l'on se rapproche du terme des six mille ans. Cette combinatoire de l'astronomie et de la chronologie est également caractéristique du raisonnement exprimé par Pierre d'Ailly pour parvenir à la fixation de la date de 1789.

Il existe d'autres variantes du texte allemand, ainsi chez Albin Moller, auteur d'une *Grosse Practica auff das Schaltjahr...MDLXXXVIII* (BNF, Res V 1371) au chapitre VI, qui mentionne nommément Regiomontanus à ce propos<sup>2</sup>:

*"Wenn man Schreibet Achtzig und Acht  
Wird sein das Jahr das ich betracht  
Gehet in dem die Welt nicht unter  
So geschicht doch ein gros wunder"*

que nous traduirons ainsi:  
Quand s'inscrira Quatre-Vingt Huit  
Sera l'année que je considère  
Si le monde ne disparaît pas  
Se produira alors grande merveille.

Le texte ne se contente pas ici de fournir l'année, il use d'une forme plus imagée "quand on écrit (écrira) 1588". En outre on n'y mentionne que l'an 88 sans préciser 1588 comme dans l'autre version.

Ainsi, la faiblesse même de cette conjonction de 1588, sans Jupiter, confirmerait le fait qu'elle ne prend son sens que du fait de la configuration qui la précède immédiatement. Dans les textes français, on ne trouve aucune explication de type astronomique, alors qu'à la même époque, outre-Rhin, 1588 était explicité comme une rencontre de planètes, ce que nous avons pu en effet vérifier au moyen d'éphémérides<sup>3</sup>: cette année sera importante, lit-on dans le recueil de Georg Ursin, paru dans les années Quatre-Vingt, puisqu'elle est à rapprocher "du temps du

<sup>1</sup> *Almanach et pronostication des laboueurs*, Paris, J. Richer, BNF.

<sup>2</sup> Voir Collin de Plancy (1840) *Prédiction de Jean de Muller (Regiomontanus, trad. lat. de la ville de Keenigsberg)* qui restitue le texte latin en le transformant pour correspondre à 1783.

<sup>3</sup> Gabriel, *Les grandes éphémérides*, Tome I, Paris, Trédaniel, 1990.



Déluge, ainsi que du temps qui précéda la naissance de Jésus quand le sceptre de Juda passa aux païens, puis comme il y a 800 ans lorsque l'Empire devint allemand. Et spécialement en raison de la dernière conjonction dans le triangleigné et dans le signe de feu du bélier, qui correspond à la position de la création du monde etc".

Toutefois, un autre passage nous intrigue quelque peu: "Quand on écrira 1588, les sept planètes se retrouveront dans une terrible conjonction de toutes les sept planètes comme cela se produisit voilà 800 ans et jamais sans que des changements pleins de périls n'aient eu lieu". Or, en 1588, les sept planètes ne seront justement pas réunies, et ce texte semble un recyclage de la prophétie de Stoeffler pour 1524 avec son allusion au Déluge (*Sindflut*) et ce n'est pas par hasard que le nom de cet astrologue figure en tête du recueil<sup>1</sup>. En outre, nulle part dans ce recueil, qui paraît dans les années contemporaines des événements annoncés, ne nous précise-t-on dans quel signe ni en quel mois aura lieu cette conjonction. Le prophétisme a évacué l'astronomie, il peut se contenter d'un quatrain pour frapper les esprits comme s'il prêchait des convaincus prêts à faire fêche de tout bois pour mobiliser les esprits.

En réalité, l'importance accordée à l'an 1588 ne relève nullement de la configuration des planètes, il s'agit bel et bien du recyclage d'un discours qui valait pour 1524 comme si l'on avait combiné le phénomène de "concentration" planétaire, dans le signe des poissons, avec celui de la très grande conjonction en bélier de 1583/84, à soixante ans de distance!

Dans le *Prognosticon*, qui constitue le second volet du *De conjunctionibus*, et dont la première édition est de 1564<sup>2</sup> -ensemble qui sera réédité jusqu'au début du XVIIe siècle, donc bien après les événements (Ed. 1618, Mazarine, 15931 (2)). Leovitiu s'en explique: de la même façon que la très grande conjonction qui rend compte de la naissance de Jésus eut lieu 6 ans avant celle-ci, de même, faut-il s'attendre à ce que six ans après la *coniunctio maxima* de 1583 ait lieu le second Avènement du Christ, ce qui donne 1589. Il y aurait donc une nouvelle formulation de la théorie des grandes conjonctions, prenant en compte le décalage de l'an -6 et l'appliquant à l'échéance de la fin des temps, à l'approche du sixième millénaire. Toutefois, nous avons déjà rencontré ce décalage chez un Abraham Bar Hiya, avançant l'échéance de 1468 sur la base d'une conjonction de 1464. Or, on ne saurait sérieusement expliquer ce décalage chez cet auteur par des considérations de ce genre.

Francesco Liberati, en 1575, reproduira pour la réfuter cette analyse<sup>3</sup>. C'est dire, en tout cas, que l'attente de l'an 1588/89 constituait un enjeu considérable qui sera d'ailleurs reconduit au siècle suivant par un Pierre du Moulin<sup>4</sup> et un Pierre Jurieu, dans la mouvance réformée qui est d'ailleurs, semble-t-il, celle de Leovitiu annonçant la "fin de l'Empire Romain" à cette occasion - et qui, commentant le terme "Matrona" - parle de la Sainte Eglise "qui vraiment est odieuse au pays", cite l'astrologue romain (fol 8 verso).

Or, tout se passe comme si Liberati avait utilisé une traduction de sensibilité réformée pour la condamner, ce qui laisse entendre que cette prophétie était bel et bien dirigée contre Rome. Or, l'original latin de Leovitiu est le suivant: « In pronostico anni 1588 de *matrona honesta* et mercatore celebri: Matronam intellego Ecclesiam Dei, mercatorem, vero mundum impium »<sup>5</sup>. Certes, la *Matrona* est bien selon le commentaire l'Eglise - mais laquelle? - ici opposée au monde impie. Rappelons, en effet, que les réformés revendiquent également d'être une Eglise sinon l'Eglise.

En 1578, Pierre Hassard d'Armentières<sup>6</sup> change le texte en faveur de 1584 qui lui paraît plus conforme à la réalité astronomique:

"L'an mil cinq cens octante quatre  
Est à craindre un grand désastre  
Car si le monde ne fine  
Il faut attendre grande ruine.

1 Nous n'avons pu utiliser que l'édition de 1586, donc postérieure à la grande conjonction en bélier, conservée à la BNF.

2 Crouzet (1990) donne la date de 1568.

3 *Discours contre Cyprian Leovitiu et autres modernes astrologues* etc. Paris, G. Aufray, Maz 26643. Le texte était initialement prévu pour paraître avec l'almanach de Liberati pour 1576. L'astrologue romain rappelle ce principe du décalage de quelques années entre grande conjonction et événement.

4 Voir Halbronn, 1998.4.

5 *De Revolutionibus Mundi* qui se situe dans la partie qui précède les Ephémérides: *V Themata quatuor anni temporum cum brevi declaratione revolutionibus mundi*.

6 In *Brief discours des effects de la Comète qui a commencé à se monstrer l'an MDLXXVII au mois de novembre* Anvers, Plantin, 1578, fol. B3 recto, Bibl. Université de Groningue, UKLU PD 12.

### *Les origines mythiques du texte*

Ursin, dans sa présentation, cite les noms de Johan Hilten d'Eisenach et de Johannes Stöffler auquel il attribue l'annonce de l'*annus mirabilis*, lui qui dans ses Ephémérides de 1499 avait précisé que pour 1524, il y aurait une rencontre en signe d'eau de toutes les planètes avec les résultats que l'on sait. Mais Stöffler n'avait pas en ligne de mire 1588 qui appartient en quelque sorte à une autre génération.

Selon un texte français de 1591 l'on aurait "trouvé une prédiction à l'Abbaye de Castel en Bavières composée il y a plus de deux cents ans en quatre carmes allemands, tournée en latin par Leovitius en son *Ephemeridum* imprimé en l'an 1556 (...) c'est-à-dire qu'environ 1588 ou un peu après l'espace de 4 ans, il semble que le monde veuille finir tant la calamité sera grande, à cause des troubles & guerres". Cette prophétie pour 1588 se trouve aussi, en 1563, dans la suite du *De Coniunctionibus*, tant en allemand qu'en latin, à la fin du *Pronosticon* pour 20 ans. Dans l'édition de 1618, donc trente ans après l'échéance, le texte reparaitra inchangé à Marburg, avec sa prophétie pour 1588 (BNF, V 8817) comme ce sera le cas pour le recueil d'Estienne Tabourot, qui s'en inspire, au XVIIe siècle.

La prophétie apparaît également souvent en latin: c'est déjà le cas dans l'*Oedoporicon* de Bruschi dont elle serait un extrait. Bien que se présentant comme une traduction du texte allemand, elle comporte certaines particularités à commencer par une forme en rébus et une référence au moment où la Vierge était enceinte de Jésus.

*"Post mille expletos (ou exactos) a partu virginis annos  
Et post quingentos rursus ab orbe datos  
Octogesimus Octavus mirabilis annus  
Ingruet, is secum tristia fata feret  
Si non hoc anno totus malus occidet orbis  
Si non in nihilum terra fretumque ruet  
Cuncta tamen mundi sursum ibunt atque retrorsum  
Imperia & luctus undique grandis erit"*<sup>2</sup>

On produira une variante française versifiée de 1591:

"Mille cinq cent Quatre Vingt Huit l'an admirable/ Surprendra les humains & sera lamentable/ Si cet an tout le monde en malheur n'est plongé/ Si sur terre & sur mer, tout en rien n'est changé/ Néanmoins seront tous du monde les Empires/ Allant de haut en vas dont pleurs on ne vit pires"<sup>3</sup>.

La formule latine restrictive et prudente sur un si long terme du Cardinal Pierre d'Ailly est la suivante, au chapitre LXI de sa *Concordantia Astronomie cum Theologia*:

"si Deus voluerit" puis un peu plus bas à propos d'une autre date (1414 + 253), dans le même chapitre:

*" si mundus usque ad illa tempora duraverit quod solus deus novit"*<sup>4</sup>

Une telle formule a l'avantage de limiter la puissance des astres et celle des prophéties mais également d'en justifier le recours, une fois la formule mise en avant, de la même façon que l'on annonce qu'un produit est dangereux pour la consommation sans que cela empêche son commerce<sup>5</sup>.

### *L'attente de l'Antéchrist*

Nous reviendrons sur la thématique de l'Antéchrist, il nous suffit pour l'heure de noter que ces échéances sont liées peu ou prou à un avènement qui est celui de l'Antéchrist, lié au demeurant à la seconde venue du Christ.

Il ne semble pas que Crouzet ait parfaitement compris la pensée de ceux qui se situent au XVIe siècle dans la ligne alliacienne, notamment Richard Roussat. Lorsqu'il est question d'Antéchrist, il est en fait question d'un Antéchrist.

Prenons la présentation qu'en fait Crouzet (op. cit. p. 122):

" La thématique est essentielle qui nous laisse supposer que la crise religieuse, dans ses développements de 1559-1562, pouvait préexister dans le système conscient des hommes, en tant que repère de la représentation obsidionale d'un Temps eschatologique. D'autant que tous les grands astrologues, d'Aboumazar (sic) à Léopold d'Autriche et au cardinal Pierre d'Ailly, ont fixé

1 In *Prophétie de Daniel sainte - et admirable*. Toulouse, BNF, Res 4° Lb<sup>35</sup> 395.

2 Voir MS Fr 4897, fol. 33 v, pour un texte manuscrit comportant une strophe précédant celle-ci: Mille salutis aget quingentos amplius annos etc

3 *Prophétie de Daniel sainte - et admirable*. Toulouse, p. 65.

4 On peut trouver le texte latin également dans le recueil de Collin de Plancy sur *La Fin des temps* (Paris, 1840): "Prédiction du Cardinal d'Ailly".

5 Notons que dans ce cas, il n'est question que de 88 sans précision des centaines

pour lui que ce sera sous la domination lunaire que le monde en viendra à son terme. Comme ils ont tous prédit que la "secte" des Chrétiens est la dernière de la durée du monde, avant celle de l'Antéchrist dont il est à conjecturer "qu'il en fut engendré un (...) l'an mil cinq cens & quatre", le futur des hommes n'a que peu de devenir. Le Royaume de Dieu est prochain"<sup>1</sup>. Notons cependant que c'est bien la "secte" islamique qui se présente comme la dernière, pour un Albumasar, avant la venue de l'Antéchrist.

Au vrai, un "Antéchrist" aurait ainsi été engendré en 1504 - il pourrait fort bien s'agir du report de la date avancée pour 1403 par Vincent Ferrer (cf supra) - mais il ne s'agit pas de l'article défini mais de l'article indéfini. Autant dire, que pour Roussat il existe de nombreux antéchrists, il parle à cette occasion de succubes et d'incubes (p.126) et semble nourri de démonomanie. Il y a là un étrange syncrétisme avec la vision antéchristique de Pierre d'Alilly et une sorte de banalisation du prodige. On sait au demeurant à quel point ce terme sera galvaudé et utilisé pour désigner tout adversaire. La référence à Pierre d'Alilly, reprise par D. Clouzet, aurait dû être approfondie

Que dire par ailleurs de la formule citée par celui-ci " Qui est doncques cestuy qui a ceste heure et maintenant doute qu'il ne soit la fin du monde?" (p.141). En réalité, *l'approche* est ici toute relative comme le montre le passage suivant où le terme est employé pour une échéance de près de deux siècles et demi:

"Maintenant donc je dis que nous sommes en l'Instant & *approchons* de la future rénovation du monde où de grandes altérations ou d'iceuluy l'annihilation environ deux cens quarante trois (...) en prenant à date de la compilation de ce présent traicté laquelle date est posée & escripte à la fin d'iceuluy (...) et pour mieux congnoistre le tout, j'ay mis icy la présente *figure* afin de contempler & spéculer le mouvement du firmament." Si l'on ajoute 243 à 1548 (cf p.180), l'on obtient l'an 1791. On en *approche* certes mais on en est encore loin, en tout cas rien qui affecte particulièrement la fin du seizième siècle<sup>2</sup>.

Les années Quatre-vingt - y compris au XXe siècle<sup>3</sup> - auront été perçues comme critiques, non sans que cela provoque, notamment aux XVe et XVIe siècles une sorte d'extension à toute la décennie voire aux deux dernières décennales: c'est ainsi que 1592 sera aussi assimilée<sup>4</sup> à une année cruciale<sup>5</sup>, ce qui fera une série 1583-1588-1592.

#### *La Prophétie de Jeanne d'Arc*

À propos de *chronogramme*, signalons un texte latin offrant quelque similitude avec celui supposé annoncer 1588:

*"Cum fuerint anni completi mille ducenti  
Et decies seni fuerint post partum virginis alme  
Tunc Antechristus nascetur demone plenus"*

Ce texte vise l'an 1260 mais il sera modifié, note Olivier Bouzy<sup>6</sup>, pour correspondre avec l'an 1420 et la défaite des Anglais:

*"Cum fuerint anni completi mille ducenti  
Et decies deni fuerint in ordine pleni  
Et duo sex deni venient ab aequore remi  
Tunc perit Anglorum gens pessima fraude suorum"*

Bouzy ajoute que le doyen de Saint-Thibaud de Metz reprit cette dernière version telle quelle pour l'appliquer à Jeanne d'Arc<sup>7</sup>.

<sup>1</sup> Calvin néquit en 1509 et non en 1504 comme semble l'indiquer Clouzet p.121 "la naissance de Calvin engendré en 1504 est analysée en fonction des mouvements astraux"

<sup>2</sup> Mais alors pourquoi écrire " l'astrologie (Roussat) ne peut que concéder deux ou trois années de survie au monde" (Clouzet, 1990, p. 121)

<sup>3</sup> Voir A. Barbault *Les autres et l'histoire*, Paris, Puvion, 1967

<sup>4</sup> Voir A. Crespin, *La prophétie merveilleuse etc.*, Paris, P. Meunier, 1590, BNF, 8° Lb <sup>15</sup> 334

<sup>5</sup> Voir Hubron 1928 I.

<sup>6</sup> "Prédiction ou récupération, les prophéties autour de Jeanne d'Arc dans les premiers mois de l'année 1429", *Bulletin de l'Association des Amis du Centre Jeanne d'Arc* n°14 Orléans, 1990, p. 40, cf aussi dans le même numéro V. Sztebroska, "Statut de la prophétie dans l'église du XVe siècle d'après le procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc" p. 53 et seq, voir F. Paul "Le prophétisme autour de Jeanne d'Arc et de ses missions" *Colloque. Il Profetismo giacobinita 1701, op cit.* sur l'instrumentalisation politique de la Pucelle et des prophéties du temps, voir Ph. Erlanger, *Charles VII et son mystère*, Paris, Gallimard, 1981, Voir E. Demelle "L'Antéchrist chez S. Vincent Ferrer, S. Bernardin de Siéone et autour de Jeanne d'Arc" in *La Piété populaire au Moyen Age*, Tournai, 1975.

<sup>7</sup> Quicherat, *Le Procès de Jeanne d'Arc*, Paris, 1841-1849, Tome III, p. 324

### *L'attente de l'An admirable*

L'an 1588 apparaissait comme vraiment crucial, échéance survenant tous les 800 ans. Lucas Tremblayen parle ainsi :

« Mille Cinq cens quatre vingt et huit, l'an admirable  
Surprendra les humains et sera lamentable »

On trouve également une référence à 1588 chez Jean Du Monin<sup>1</sup> s'inspirant de Jean de Frégevill<sup>2</sup>.

« Mille cinq cens huitante & huit  
C'est l'An (au port de ma pensée)  
Père de l'éternelle Nuit  
Ou de Nature débauchée »<sup>3</sup>

### *La fortune de l'Almanach du Seigneur des Accords*

Dans l'*Almanach et pronostication des Laboureurs* (voir Livre III), empruntant<sup>4</sup> à Leovittus Auger Ferrier<sup>5</sup>, Pierre Turrel Carella Placentin (de Plaisance), un chapitre se trouvait consacré à cette année fatidique de 1588<sup>6</sup> qui est précisément celle où il parait. On y trouve citée la formule du pseudo Regiomontanus directement en allemand, ce qui est assez exceptionnel. Cela fait penser aux quatrains de Nostradamus directement traduits.

On y trouve également une phrase codée<sup>7</sup> chère à l'auteur des *Bigarrures*<sup>8</sup> :

« Mens Caro Cor CVpVnt LeX Casti Vera IVCVnDa »

Si l'on remplace toutes les lettres qui sont aussi des chiffres romains, l'on obtient à partir de M C C C V I I X C V I V C V le nombre 1588, à condition de ne pas ajouter D qui correspond à 500, ce qui donnerait l'an 2088...

Ce qui caractérise les auteurs de recueils tient à une certaine distance qu'ils peuvent se permettre de conserver à l'égard des textes ainsi réunis. Nul doute qu'Estienne Tabourot n'adhère que bien mollement aux divers textes qu'il édite. Il se démarque à plusieurs reprises de ce qu'il expose et notamment dans son *Épître*<sup>9</sup>. Combien de fois ne verra-t-on, dans tel ou tel recueil, figurer des mises en garde plus ou moins de principe comme au début du *Recueil de Prophéties et Révélations*<sup>10</sup>.

Tabourot nous fournit quelques réflexions sur l'origine possible de cette prophétie, 1589 étant une année climatique ( multiple de 7 (x227)) si on les retranscrit à partir de la création du monde. Mais ce ne sont pas là, on le sait, les vraies raisons de la fixation de cette date.

Il n'en reste pas moins que l'oeuvre du « Seigneur des Accords » se révèle être un texte qu'on ne lui attribue généralement pas<sup>10</sup>. Comment se fait-il que l'on n'ait pas rapproché, sans parler d'identification d'auteur, des textes portant exactement le même titre et comportant un même contenu ? Il est vrai que le classement des textes d'après leur titre n'est généralement de mise que pour les ouvrages anonymes...

Ce texte se présente en apparence comme son nom l'indique comme un *Almanach* suivi d'une *Pronostication pour l'An 1588* et c'est peut-être ce type de mélange alliant pronostication populaire et prophétie politique qui suscita l'ordonnance de Blois de 1589. En fait, l'*Almanach*

1 *L'Étymologie ou le Ciel de l'An*, Paris, chez Guillaume Julien, BNF, microfiche 20277 Discours XVII *Démonstration de la raison du décès du monde. Annotation sur le décès du monde dont est traité au livre 4*

2 *La Chronologie de J. de Frégevill. contenant la générale durée du monde démontrée par la parole de Dieu*, Paris, A. Dausel, 1583, BNF, G 3664 Voir aussi en 1584 Guillaume de Chevalier, *Le décès ou fin du monde - divisé en trois volumes*, Paris, Le Fizebet, BNF, Res Ye 599

3 Traduction selon un certain Hans Fouy, aux dires de Du Monin.

4 Le Catalogue BNF attribue l'*Almanach* à son oncle Jehan Tabourot (dont l'anagramme est Toinot Arbeau) attribution reprise par D. Couzet (1990), Tome II. Or, dans son *Épître* à Aubert Josaquet, l'auteur indique qu'il effectue un travail que Toinot Arbeau, c'est à dire Jean Tabourot, n'a pas le temps d'exécuter. Si l'on doutait de l'intérêt d'Estienne Tabourot pour ce domaine, il suffisait de noter une référence technique figurant dans le *Manuel* de son oncle et qui s'appuie sur le savoir de Estienne Tabourot, neveu de notre Officiel de Langres.

5 Leovittus, et à sa suite E. Tabourot, évoquent le jugement de Bodin sur Ferrier mais uniquement en ce qu'il peut être flateur pour ce dernier. Il cite un texte de Ferrier consacré aux rapports des signes zodiacaux avec les pays, lequel texte figure à la fin de certaines éditions des *Légements Astronomiques* de Ferrier.

6 Tabourot cite un ouvrage de Ranzau touchant à l'année 1588, le *Catalogus imperatorum, regum ac principum qui ante astrologiam amant, amant et exercent, quibus additae sunt astrologiae quaedam praedictiones, verae ac mirae de omnium temporum*, Leipzig, J. Steinmann, 1581, BNF, V 29304

7 Sur ce code, voir le *Livre d'Anagramme*, dans l'édition latine de Roussat, Paris, 1541, BNF, DL.

8 Voir Réédition des *Bigarrures*, Genève, Droz.

9 Voir S. Bokdam, 1990, qui ne signale pas cet hommage de Tabourot.

10 Le catalogue imprimé de la BNF attribue le recueil à l'oncle. Les fiches de Renouard, à la Réserve de la BNF, l'attribuent justement au neveu.

peut servir pour n'importe quelle année car il se fonde sur une *Pronostication des Laboureurs* d'inspiration allemande - la *Bauern Practica*<sup>1</sup>

paradoxalement - de type « perpétuel » mais qui ne recourt pas au cercle solaire. En revanche, la partie « Pronostication » aurait du devenir très vite caduque, puisque ne concernant que l'An 1588, encore que la mode voulait que les configurations importantes aient une certaine durée d'action, qu'elles soient d'abord le commencement d'un processus. Tout de même, l'on est en droit de se demander si cette prophétie pour 1588 qui perdure sous Louis XIII ne véhicule pas quelque message pour les générations à venir.

La première attestation qui nous soit connue d'une réapparition au XVII<sup>e</sup> siècle de l'*Almanach et Pronostication des Laboureurs* est troyenne - comme d'ailleurs le *Recueil des Prophéties et Révélations* de 1611; en 1622 - et ce n'était probablement pas la première année - paraît un ouvrage du même titre mais dont l'auteur affiché n'est plus Jean Vostet Breton mais un certain Antonio Machinus (sic), dit l'Hermite Solitaire; . Cette dernière appellation tient probablement à une certaine vogue de ce personnage qui signe par ailleurs des *Prophéties Politiques* (cf infra) et dont le lien avec Lichtenberger est assez flagrant. Quant à Machinus<sup>2</sup>, qui descendra un peu plus tard Maginus prénommé Antoine, il pourrait être rapproché du nom de l'astrologue-astronome Italien Giovanni Antonio Magino<sup>3</sup>. Il se présente comme l'Hermite Solitaire, surnom attribué à Jean Chenel de La Chapronaye<sup>4</sup>.

Cette édition troyenne (chez Jean Oudot) comporte bel et bien, cinquante ans après, la *Pronostication pour 1588*, ainsi que la Préface à Aubert Josquet dont on s'est contenté de supprimer la date de rédaction (BNF, Res. pV 233). On a ajouté en revanche une table du cercle solaire avec une correspondance avec les années à venir et c'est d'ailleurs cela qui permet de dater l'édition

Mais en 1626, à Troyes toujours, mais c'est alors Nicolas Oudot qui est responsable de l'édition, des aménagements ont déjà eu lieu et toute référence à l'an 1588 a disparu, alors que l'on a conservé inchangé le reste du recueil<sup>5</sup>. L'on est tout de même surpris de voir l'année 1588 toujours en exergue au XVII<sup>e</sup> siècle. Comment le public peut-il encore s'intéresser à une date ainsi révolue? C'est précisément ce sentiment de *non-caducité* qui sous-tend le recyclage des textes

Toutefois la carrière de ce recueil ne s'arrête pas là. Sous la forme ancienne avec à nouveau la *Pronostication pour 1588*, et sous le nom d'Antoine Maginus, dit l'Hermite Solitaire (le rapprochement avec Magino s'est précisé) l'*Almanach* édité à Troyes chez Nicolas Oudot - membre d'une dynastie de libraires - va figurer en bonne place et chaque année dans les recueils d'almanachs offerts au Roy et rassemblés par le libraire parisien Damien Foucault puis par sa veuve. En fait, l'Almanach ne comporte plus de date et c'est par les autres pièces des recueils dont il fait partie que l'on peut attester de sa présence sur le marché, pour une année donnée. Il jure d'ailleurs avec les autres ouvrages. Il semble qu'il soit perçu comme ayant une valeur « perpétuelle » comme son nom désormais l'indique. Il paraît à Paris chez Antoine Raffleen liaison avec Troyes.

Si le texte de Tabourot est conservé pour sa plus grande part, le sous titre de l'oeuvre en est quelque peu édulcoré: au lieu de "avec quelques observations particulières sur l'année 1588 de si long temps menacée" on lit au XVII<sup>e</sup> siècle: "avec quelques observations particulières sur les années avenir de si longtemps menacées". Destin remarquable que celui de cette oeuvre de circonstance, compilation écrite apparemment sans conviction et qui véhicule les attentes d'une génération, liées aux Années Quatre-Vingt. Mais n'est-il pas vital que l'attente reprenne au siècle suivant, chez les réformés, autour de 1689 (cf infra)?

Le XIX<sup>e</sup> siècle accueillera encore - par exemple en 1821 (BNF, S 22289) - cet *Almanach et Pronostication* devenue « perpétuelle » en un temps où l'expression n'a plus cours. C'est à Rouen, autre capitale des almanachs du XVII<sup>e</sup> siècle, que paraissent des *Pronostications Perpétuelles composées par Pitagoras, Joseph le Juste et Daniel le Prophète* sous la houlette d'Antoine Maginu - encore un changement de nom - dit l'Hermite Solitaire, et qui comporte

<sup>1</sup> Voir G. Hellmann, 1896, p. 39.

<sup>2</sup> Genevieve Bollème, 1969, p. 25, ne fait aucun rapprochement entre l'*Almanach et pronostication des Laboureurs* et les textes signés de l'Hermitte Solitaire alias Antoine Maginus.

<sup>3</sup> Voir Angus Clark, 1955.

<sup>4</sup> Voir Huran 1995.

<sup>5</sup> BNF, Res pV 233 pour 1626 pV 595 - Voir BM Carpentras.

notamment plusieurs pages du texte de 1588. Le texte de Tabourot est reproduit jusqu'à la *Pronostication pour 1588* exclue <sup>1</sup>

L'on trouve d'ailleurs en 1769 une édition rouennaise de ce recueil (cf infra).

### *La production des années 1580*

Les textes qui font référence à l'an 1588 <sup>2</sup> sont légion mais tardifs <sup>3</sup>, proches de l'échéance sinon postérieurs. Signalons entre autres *Der Hinkende Bot*, pour 1590 qui deviendra par la suite, dans ses éditions en langue française, le *Messenger Boiteux*, dont la page de titre s'orne des versets fatidiques et qui, en conclusion, fait référence à l'assassinat d'Henri III <sup>4</sup>

(Bib. Nat. Budapest, Röplapok n° 318). A ce propos, il convient de réviser les histoires de cet almanach qui font commencer celui-ci à la fin du XVIIe siècle, en réaction par rapport au *Matthieu Laensbergh* liégeois <sup>5</sup>.

Postel décrit ainsi la situation céleste:

« La maxime conjunction des corps supérieurs Saturne et Jupiter au capital signe dit *Aries* qui sera au commencement de l'an 1584 de salut, montre la même mutation de règnes et empires, comme elle fit du temps de Charlemagne 795 ans auparavant et du temps de César Auguste, et du temps de Romulus et des dix tribus qui, chassées de Syrie la sainte, allèrent en Arsareth fonder le règne très grand des Turcs, Tartares et Perses aujourd'hui régnant et 800 ans auparavant du temps de Moïse ruina le règne d'Égypte et Dardanus Gauloys fonda Troie et 800 ans auparavant esmu le Déluge pour la ruine des méchants »

(tiré du *Trésor des Prophéties de l'Univers*);

François Secret rapproche à juste titre ce texte de celui que l'on trouve dans le *Livre Merveilleux*. Mais il ne s'agit là - ce qu'il omet de préciser - que d'un appendice tardif à cet ouvrage, faisant suite à la *Prophétie de l'Abbé de Cambrézi*. L'on y trouve en effet allusion au texte de Postel *Recueil des Prophéties de tous les peuples de l'Univers* dont on dit qu'il y a « au dit livre plus de cent Prophéties & raisons qui confirment le même, lesquelles en leur temps se verront ».

On trouve donc dans cet appendice une variante du passage du manuscrit non publié de Postel. Il s'agit d'un texte intitulé *La Prophétie & Pronostication du Ciel*:

« Par la résolution & expérience des choses célestes, nous devons pour tout certain juger que environ l'an de salut 1584 ou 1585 et 1586 étant mise à bas la monarchie ancienne en sera restituée une nouvelle par le motif & effet usité de la maxime & très grande conjunction qui vient de 795 ans en 795 ans, ayant accompli le volume & totale diversité des sept planètes, pour commencer au signe de Aries une nouvelle conjunction de Saturne & de Jupiter telle qu'elle fut du temps de Charlemagne fondant la monarchie française en la Gaule, comme elle fut du temps d'Auguste six ans avant la Nativité de Notre Seigneur Jésus Christ comme du temps de Romulus avait été quand les Gaulois Rois de Bourges disposaient... en l'Orient & en Italie six cent mille

<sup>1</sup> A notre connaissance, les spécialistes de la littérature météorologique, tel G. Hellmann, n'ont pas identifié l'auteur de l'*Almanach et Pronostication* qui en l'occurrence a fait oeuvre nouvelle et ne s'est pas contenté de reprendre les anciens textes.

<sup>2</sup> Dès 1578, à Strasbourg, Nicolaus Weysen publie une *Practica* consacrée à 1588 (B. Budapest) à la suite d'une autre de Georg Ursin - Humbert de Billy, *Almanach pour l'an bissextile 1588* (qui comporte en exergue le texte allemand), Paris. Jean Cavellat et Lyon, Benoist Rigaud, BM Lyon, Res 813228. Dans cet almanach, Billy annonçait que le roi etait dans une année dite climatérique (7, 9), ce qui aurait encouragé Henri de Guise à compléter, avec le résultat que l'on voit (voir Jant, sur le quatrièm 51 de la Centurie III, in *Remarques curieuses sur les Centuries de Michel Nostradamus*, à la suite des *Véritables Centuries et prophéties*, Lyon, A. Besson, c 1691. Voir aussi André Rouget, *Pronostication pour les années 1586 et 1587*, Lyon, chez Benoist Rigaud, BNF, microfilm m 9065. On peut y lire: "Dieu par sa grâce nous conserve tous et nous bienheure (sic) tant que de vivre les grandes bénédictions de l'année 1588 en laquelle sera remise l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine en sa première splendeur et piété". Notons aussi, paru à Zurich le *Prognosticon sive Practico certissima de Anno Christi 1588* (BNF, Res V 1369) de Johann Wilhelm Stucki, ou encore de Nikolaus Winkler von Forstheim, *Bedencken von künfftiger Verenderung weltlicher Policy und Ende der Welt aus heyligen, göttlichen Schrift und Patribus auch aus dem Lauff der Natur des 83 biss auff das 88 und 89 Jahren beschriben*, 1582. Bl., 3186 c 65 et 3906 a 27, de Georg Ursin, *Duo Prognostica Astologica, Sive Practica*, Strasbourg, 1578. Bib. Budapest) Peuckert signale (*Handwörterbuch*) un texte de David Herlicius, *Prognostica von gefährlichen verenderungen in dieter Welt*, 1628 (non localisé). Voir aussi, un texte anonyme annonçant la défaite turque, le *Prognosticon theologicon de interitu Turcarum das ist geistliche Practica von der Türcken Niederlag und Untergang*, Strasbourg, 1683, *Stantsbibliothek*, Munich, Turc 89 (2), qui rappelle les croyances du siècle passé.

<sup>3</sup> Citons toutefois dès 1571, de Dietrich Graminthus: *In Exatium et Prophetiam sex dierum geneosae Oratio*, c1, p 19, BNF, D 9825 (2) et Z 3777 (4) où figure la formule allemande "Tausent Funfhundert Achtzig Acht etc."

<sup>4</sup> Nous avons déjà signalé le caractère saturnien de ce personnage.

<sup>5</sup> Voir Paul Toimet, 1982, pp II-III; E. Getar (1957). « Vers la fin du XVIIe siècle, il se vendait en Suisse un célèbre almanach liégeois (...). Deux imprimeurs bômois, pour lutter contre cette concurrence, publièrent en même temps deux almanachs portant le titre identique de *Hinkende Bote* ou *Messenger boiteux* » Jules Capité, 1885, p. 25. « Le *Messenger boiteux* ne sortait pas encore en 1585 et il s'occupait à autre chose qu'à faire un almanach ». Sur Matthieu Lambert voir F. Bethune, *Matthieu Lambert l'inventeur du célèbre almanach*, Liège, 1901.

hommes qui sous le premier Tarquin Romain partirent & comme elle fut du temps de Moïse 800 ans auparavant du temps du Déluge. »

L'on notera que l'intervalle dans un cas est de 795 ans, dans l'autre de 800 ans. En fait, ce chiffre de 795 nous semble suspect de par sa précision même, 800 apparaissant comme une approximation raisonnable que confirmera Kepler, lors de la Conjonction<sup>1</sup> de 1603. Ce nombre de 795 s'explique probablement par un désir de recouper certaines dates significatives.

Estienne Tabourot alias Jean Vosjet Breton - son anagramme - (cf infra), dans l'*Almanach et Pronostication des Laboureurs* (1588) fournit quelques éléments à commencer par la date de 789, sous le règne de Charlemagne.

Si l'on ajoute 789 à 795, l'on obtient 1584 et 1589 si l'on ajoute 800<sup>2</sup>.

Parmi les autres variantes, l'une fournit une date plus précise concernant le règne de Charlemagne: 789. Il semble que l'on n'ait point, à notre connaissance, rapproché au XIX<sup>e</sup> siècle cette date de celle de la Révolution française, mille ans plus tard. Cependant dans l'optique de l'époque, le nombre clef n'est pas 1000, mais 800 ou un chiffre approchant. De même le Déluge ayant eu lieu en l'an 1656 de la Création, l'on attendra cette date au XVII<sup>e</sup> siècle (deux fois 828 ans)<sup>3</sup>.

### *La dette du pseudo-Regiomontanus envers Pierre d'Ailly*

Il y a dans la formulation allemande reprise en latin de la prophétie pour 1588, une problématique qui nous semble calquée sur celle de Pierre d'Ailly. Il est d'ailleurs remarquable que dans les recueils post révolutionnaires de 1840, les deux prophéties figurent conjointement sans que pour autant cela ait suscité de véritable rapprochement et de confrontation entre les textes<sup>4</sup>.

C'est ainsi que l'annonce de l'*annus mirabilis* (1588 ou 1789) est suivie d'une formule conditionnelle: "Si non hoc...si non..." dans la prophétie réglomontanienne qui se retrouve déjà dans la *Concordantia*: "Si mundus usque ad illa tempora duraverit quod solus Deus novit, multae tunc, magnae et mirabiles alterationes..."<sup>5</sup> soit "Si le monde vit jusques là, ce que Dieu seul sait, il y aura alors de grandes et nombreuses vicissitudes et des révolutions étonnantes"<sup>5</sup>.

La formulation de la *Concordantia* est prudente: entre 1414 et 1789, il peut se passer beaucoup de choses et le Cardinal ne souhaite pas interdire à la Providence la possibilité de se manifester avant cette échéance. En revanche, la formule perd quelque peu de sa portée pour une prophétie à court terme comme celle du pseudo-Regiomontanus qui lorsqu'elle paraît dans les années cinquante se réfère à une échéance à une trentaine d'années.

## II La réception de Léovittus en France

Pour nos recherches consacrées à l'oeuvre de Michel de Nostredame, une des questions d'importance est la date à laquelle l'on commence à parler en France de la prophétie pour 1588. Certes, dès 1557 la dite *Prophétie*<sup>6</sup> se diffuse, en Allemagne par le biais de l'*Ephemeridum novum*<sup>7</sup>

de Léovittus paru à Augsbourg qui jouit du double privilège impérial et royal<sup>8</sup> et qui est donc amené à une certaine diffusion en France. En tout état de cause, il semble bien que l'année 1588 ne figure guère chez Nostradamus ou ses imitateurs avant les années soixante-dix, une fois le cap de la conjonction de 1563 franchi.

<sup>1</sup> Les comètes constituent avec les conjonctions et les éclipses l'arsenal de l'astrologie dite Mondiale. Voir Halbronn, 1991 2

<sup>2</sup> Sur l'importance du VIII<sup>e</sup> siècle, et notamment sur 786 comme *annus mirabilis*, voir Landes, 1988, pp. 191 et seq

<sup>3</sup> Voir F. Labrousse, 1974

<sup>4</sup> Voir Collin de Plancy, 1840, "Prédiction du cardinal d'Ailly et à sa suite Prédiction de Jean Muller"

<sup>5</sup> Voir Collin de Plancy, 1840, *La fin des temps*, recueil de Collin de Plancy: "Prédiction du Cardinal d'Ailly"

<sup>6</sup> John Hursey dans son *Discours* de 1588 cite notamment le pseudo-Regiomontanus. Voir Margaret Aston, 1970

<sup>7</sup> Boshn annonce sur ces éphémérides qui s'étendent jusqu'en 1606 alors que l'an 1588 y est annoncé comme celui de la fin du monde.

<sup>8</sup> Or une prophétie est véhiculée par le biais d'éphémérides n'est pas nouveau, il en avait été apparemment de même pour les prophéties sur le Déluge censé se produire en 1524, on aurait annoncé cette date dès 1499, au sein de certaines éphémérides (celles de Stoeffler) brièvement commentées mais la prophétie n'aurait été reprise et amplifiée que plus tard.

Nous avons signalé la prophétie de la Matrone honnête et du Marchand... En fait, Leovittus se contente de signaler une prophétie sans caractère astrologique explicite<sup>1</sup> et dont il n'est pas exclu qu'elle se fonde sur d'autres critères. Mais un tel propos n'est guère favorable à l'Église en ce qu'il annonce, pour le moins, une période difficile pour la Papauté, et la réception du texte leovittien en France semble avoir mieux convenu aux personnes de sensibilité réformée. 1588 verrait en fait la fin de la "Monarchie" romaine. Le quatrain en allemand, en caractères gothiques, au sein d'ouvrages français, ne serait-il pas, chez d'aucuns, le signe d'un certain luthéranisme?

On en trouve la traduction française dans *l'Almanach et pronostication des laboureurs de 1588*

"Leovice à la fin de ses jugements des nativitez, feuillet dernier de la lettre EE, selon l'impression de l'an 1557, dit ainsi à la fin du chapitre des révolutions du monde: (...): "Comme est le Prognostic de l'an 1588 où je parle d'une honneste Matrone & d'un Marchant célèbre: par la Matrone, j'entends l'Église de Dieu, par le Marchant le monde impie. Auquel endroit j'ay eu égard au Prognostic du très excellent Mathématicien Jean de Regiomonte ou Realmont Regiomontanus que je me souviens d'avoir entendu du célèbre Mathématicien de Noremberg Jean Schoëner<sup>2</sup>

Version de l'allemand:

"L'an mil cinq cens quatre vingt & huit  
C'est ici l'année que j'estime  
Si la fin du monde n'advient, nous aurons  
De grands, gros, notables & merveilleux maux"

*Autre variante attestée en 1591*

Mille cinq cens quatre vingt huit l'an admirable  
Suspendra les humains & sera lamentable  
Si cest an, tout le monde en mal'heur n'est plongé  
Si sur terre & sur mer tout en rien n'est changé  
Néantmoins seront tous du monde les Empires  
Allant de haut en bas dont pleurs (?) on ne veld pires"<sup>3</sup>

Voilà qui montre qu'en 1588, l'*Ephemeridum* de 1557 circulait encore et que l'influence de ce passage n'a pas seulement été immédiate. On n'en connaît pas de traduction française antérieure à 1588 mais dès 1575, le romain Liberati, s'en prend, on l'a noté, au bohémien Leovittus.

Dans la correspondance de Michel de Nostredame, on trouve une lettre du 1er décembre 1560<sup>4</sup> adressée à celui-ci par un certain Tubbe:

"*Ephemerides Cypriani gaudeo te vidisse: hoc opus sumptibus huius domini impressum est sane magnis et exemplaria infinita superiunt, nec facile distrahi potest. lampridem mihi hoc dedit negotii ut Lutetiae invenirem emptorem, sed isti bibliopolae parum videntur curae ephemerides. Cupere scire tuum de hoc opere iudicium; in Germania video passim amari Stadii ephemerides quae ex Pruthenicis tabulis conditae sunt Eiusdem Cypriani explicationes eclipsium futurarum editae sunt et exemplaria plurima superiunt quae itidem distrahi non possunt*"

Traduction résumée de Jean Dupêbe:

"Je suis content que vous ayez vu les *Ephémérides* de Leowitz il est difficile de les écarter, de même pour son traité sur les éclipses"<sup>5</sup>.

Ainsi, à la fin de 1560, il n'est pas clairement établi que Michel de Nostredame s'était procuré les ouvrages techniques de Leovittus qui comprenaient incidemment une référence à 1588 comme c'est le cas dans l'*Ephemeridum* de 1557 qui comporte la prophétie en allemand seulement, se faisant l'écho de la prophétie attribuée à Regiomontanus. Selon nous, les

<sup>1</sup> Leovittus reprend une partie seulement de la formule dans le corps même de l'*Ephemeridum* pour l'an 1588 mais sans référence au pseudo - Regiomontanus. Leovittus ne se réfère nullement à Brusch., à propos de cette prophétie.

<sup>2</sup> Il convient de signaler que le « Mercurius Gallo-belgicus » de P. A. Janson, qui paraît à Cologne, consacre, en 1596, quelques pages à l'atmosphère prophétique des années 1588-89. Ce texte est repris dans le volume II du *Lectonum memorabilium* de Johann Wolff (1608 et 1672) *op. cit.*

<sup>3</sup> Voir *Prophétie de Daniël, sainte - et admirable*, Toulouse, J. Coulombier, 1591, BNF, Res. 4° Lb.<sup>35</sup> 398, faisant référence à l'*Ephemeridum* de Leovittus de 1556: signalé par Yali Haran, 1995

<sup>4</sup> Voir Dupêbe (1983), pp. 64-66.

<sup>5</sup> Lettre XVIII, "Lorenz Tubbe à Nostradamus", trad. Lecureux, p. 91 in *Nostradamus et l'Astrologie*, R. Amadou, 1991. "Je me réjouis que vous ayez pris connaissance des éphémérides de Cyprian Leowitz" in "Lettre de Bourges" 1er Déc. 1560. Tubbe est un correspondant régulier de Nostradamus. Dans sa lettre du 20 septembre 1560 (lettre XVI) qui lui est adressée à ce dernier, il ne fait pas allusion à ces éphémérides.



échéances de Nostradamus ne concernent pas, au départ, les années 1580 et toute référence à cette période nous semble relever d'interpolations.<sup>1</sup>

#### *Le "petit Traité" perdu*

Au premier abord, il peut sembler que la prophétie réglomontaniennne ne fut véritablement diffusée en France qu'avec la traduction du *De Coniunctionibus magnis insignioribus superiorum* de Cyprien Leovittus, sur les planètes "supérieures", à savoir Jupiter et Saturne.

On ne connaît présentement cette traduction que par un commentaire de 1575 au sein d'un ouvrage de Francesco Liberati précisément hostile à Leovittus (Bib Maz), qui en reproduit quelques passages<sup>2</sup> (cf infra). Bien avant 1588, tant en France qu'en Angleterre<sup>3</sup>, on s'inquiète de ces prophéties alarmistes, Francesco Liberati, est un astrologue Italien qui demeure en France; dans son *Discours contre Cyprien Leovittus et autres modernes astrophiles (...) jugent non seulement la fin de l'Empire Romain mais encore du Turc, secte Mahométan & même du monde*<sup>4</sup>, il s'attache de cette prévision, qui s'est répandue, dit-il, à la suite de la parution du "petit Traité des Conjonctions" de Leovittus.

Le *De Coniunctionibus* dans son édition latine comporte, on le sait, un supplément prédictif intitulé "Prognosticon ab anno Domini 1564 in Vingt sequentes annos" lequel se conclut par la prophétie réglomontaniennne dans sa traduction latine susmentionnée. Mais on y trouve également une autre formulation plus brève:

*Mille saluts agat, quingentos mundus & annos  
Octavus decies bisque quaternus eat  
Et tibi vel mundi ratura notabitur aetas  
Omnia vel miris clulibus acta cadent*

On ne sait si cette addition figurait dans la traduction française mais on peut raisonnablement le supposer. On peut aussi accepter l'éventualité d'une certaine circulation du texte latin dont on connaît par ailleurs une édition parue à Londres en 1573, chez Th. Vautrouillet (BNF, V 12097 (1)), et comportant également le *Pronosticon*.

#### *Le recueil Leovittus-Syderocrate*

On ne saurait exagérer l'influence de Leovittus en France. Si la traduction, nous disposons cependant d'une compilation parue en France en 1565, plusieurs fois rééditée, à savoir les *Prédications des choses mémorables à advenir* extraite des « grosses éphémérides » ainsi que de Samuel Syderocrates alias Etsenmenger. L'on pourrait croire qu'il s'agit d'une compilation effectuée en France; en réalité, nous avons retrouvé l'original allemand de ce recueil de 1564: *Prognosticon und Weyssagung der fürnemsten dingen so vom MDLIII. Jar biss auff das MDCVII. sich zutragen werden, aus den Finsternussen und grossen Ephemeris des Hochgelerten Cypriani Leovitu und aus dem Prognostico Samuelis Syderocratis gezogen und zusammen gestelt*<sup>5</sup>.

Mais de quoi sont réellement constituées ces *Prédications des choses Mémorables*? On nous l'explique apparemment dans le titre complet « qui sont à advenir depuis l'an 1564 jusqu'à l'an 1607, prise (sic) tant des éclipses & grosses Ephémérides de Cyprien Leovittus que des prédictions de Samuel Syderocrate ». C'est bien, selon nous, en tout cas, cet ouvrage, qui orientera les astrologues français vers l'horizon des années Quatre-Vingt, bien plus que les ouvrages du type *Ephemeridum* ou *Eclipsium* qui étaient avant tout des outils de travail comportant des tables précieuses avant d'être des livres de prédictions au sens propre.

En 1564 paraissait, dédié à l'Empereur Maximilien le *De Coniunctionibus magnis insignioribus superiorum planetarum... quarta monarchia cum eorumdem effectum historica expositione. His accessit pronosticon ab anno 1564*<sup>6</sup>

. Or l'*Eclipsium* et l'*Ephemeridum* étaient parus en 1556-1557<sup>7</sup>.

La comparaison du *De Coniunctionibus* et des *Prédications des choses plus mémorables* ne nous permet pas de les relier l'un à l'autre sinon accessoirement, Leovittus reprenant certaines analyses dans plusieurs textes. Les références de Leovittus, dans le texte français, à ses

1 Voir Hulbrom 1998 I.

2 Elle est signalée par Philibert Maréchal

3 Voir Jacques Solé, 1979, pp 88 et 230.

4 B. Mazurine. Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé l'édition française de Leovittus ainsi mise en cause sinon partiellement, pour la seule partie prédictive, reprise dans un recueil de 1565, les *Prédications des choses mémorables* (cf infra)

5 B. Wolfenbuttel

6 Il paraît la même année une édition allemande. BNF, 4° V 1284.

7 En réalité, une précédente édition du *De Coniunctionibus* était parue en 1560 (Bib. Arsenal) d'où le récapitulatif « Exposition des choses advenues les quatre ans passés 1560, 61, 62 & 63. »

précédentes œuvres abondent <sup>1</sup> et d'ailleurs l'étude des conjonctions planétaires tient compte des éclipses et des comètes dont l'apparition est, selon Leovilius, annoncée par le mouvement des planètes. Il s'agit donc du *Prognosticon* que l'on retrouve dans le titre du recueil allemand et qui en fait accompagne toutes les éditions tant latine qu'allemandes du traité des conjonctions. Comme son nom l'indique, il s'agit du volet prédictif alors que le traité des conjonctions est rétrospectif et relie les événements passés aux configurations planétaires, à l'instar d'un Pierre d'Ailly. Toutefois, les *Prédications des choses mémorables* comportent une brève introduction rétrospective: "Exposition des choses advenues les quatre ans passez 1560, 1561, 1562 & 1563."

La *Biographie* de Michaudsignale en fait une traduction française du *De conjunctionibus* en 1568 qui a dû également contribuer à mettre à la mode les spéculations sur les années Quatre-Vingt, il s'agit du petit traité dont Liberati, on l'a signalé, fournit des extraits <sup>2</sup>

Comparons les textes:

« Il est vraisemblable que cette quatrième Monarchie finira environ la fin de ce triangle aquatique comme ainsi soit qu'elle ait commencé en un temps semblable, & que notre Seigneur Jésus Christ ait pris nature humaine en même saison, entendu que six ans avant sa glorieuse nativité se vit une totalement semblable conjonction de planètes en l'extrémité du signe des Poissons & au commencement du signe d'Artes. Depuis lequel temps n'en a été une semblable sinon durant l'empire du Roi Charlemagne l'an 789 & celle qui adviendra l'an 1583 laquelle indubitablement nous sera significative du second avènement du Fils de Dieu en sa majesté & gloire... » *Prédications plus mémorables*

*Leovilius et les années 1563-1583*

Curieusement ce texte pour l'an 1583 ressemble assez fortement à celui qui figure dans le même recueil pour 1563 dans une adresse de Cyprien à l'Empereur Maximilien II, élu en 1564, année de la publication du dit recueil.

« Je pense de vrai que depuis huit cents ans n'y a eu telle ni si grande conjonction de planètes au signe de Leo & qu'il n'y en aura de semblable d'ici à 800 ans à l'avenir. Il s'en fit une pareille l'an 769 (789 dans l'autre passage) vers la fin du signe du Cancer & le commencement de celui de Leo lors que Charlemagne parvint à la couronne du royaume de France après le trépas de son père Pépin (le Bref) (... - Que si tu es celui, ô César Maximilian, que nous demandons (...). Je trouve en premier lieu que le commencement de ton règne échet précisément au temps de cette conjonction comme il advint aussi à l'Empereur Charlemagne (...). Ainsi que déjà nous l'avons éprouvé par deux fois à savoir du temps de Jules César & d'Auguste, auquel cette Monarchie Romaine fut établie par grande effusion de sang puis du temps de Charlemagne & de son père Pépin, auquel la même Monarchie presque du tout ruinée se restaura quelque peu. Maintenant ce triangle retourne pour la troisième fois & ses effets seront connus aussi bien que les autres »

Il semble que Leovilius veuille inscrire une série d'événements entre 1563 et 1583. En 1563, il s'agit d'un Empereur qui saura consolider la Chrétienté et en 1583, c'est la fin du monde et le second avènement. Dans les deux cas (769 et 789), il y a référence à Charlemagne qui devint roi des Francs en 768 et Empereur en 800. L'an 789 ne correspond à aucune date déterminante à la différence de 769 qui correspond au début de son règne <sup>3</sup>. Dans bien des cas, les années soixante laissent la place aux années quatre-vingt, comme un suris bienvenu.

Ce passage des années 1560 aux années 1580 va concerner également l'exégèse nostradamique des années 1570. Rappelons que les conjonctions Jupiter-Saturne ont lieu tous les vingt ans, même s'il en est de plus importantes que d'autres. Le prophète travaille de préférence sur le court terme ou sur le long terme, il lui est plus malaisé d'oeuvrer sur le moyen terme qui est à la fois trop éloigné par rapport au présent et trop proche pour fournir de vastes perspectives qui dégagent le présent. C'est ainsi qu'un Nostradamus tout comme un Leovilius seront d'abord concernés par les années 1560.

<sup>1</sup> « ainsi qu'en mon œuvre des éclipses j'avois prédit sept ans auparavant » (p.15) (Cf. aussi p.16) ou encore: « Toutes lesquelles choses conviennent de point en point avec la pronostication astrologique que j'ai faite il y a bien huit an en mon livre des éclipses pour les années 1564, 1564 & pour le premier semestre de l'an 1566 » (p. 21)

<sup>2</sup> Le libraire parisien Nicolas Du Mont déclare avoir publié cette traduction (dans un Avis placé à la fin de *Prédications* de M. de Nostradamus, BSG)

<sup>3</sup> Signalons des *Prognostications et Advertissements laissés par défunt Jean Stadius (...) déclarant les admirables significations de la grande Conjonction des planètes, laquelle s'est faite l'année 1583 continuant ses effets d'an en an jusques en l'an 1646*, Lyon, Jacques Pons, Bib. Méjanès, Aix, Res D 56. Sur Stadius, voir L. Thorndike, Vol. VI, pp 13-15

### *Les attaques de Liberati*

Francesco Liberati est un adversaire déclaré de Leovittus, ce qui le conduit à le citer abondamment, dans son texte de 1575, ainsi pour ce passage déjà signalé:

« Et maintenant que la même conjonction se fera au signe de Pisces & commencement d'Aries, six ans aussi auparavant sa nativité, ce qui démontre son premier avènement en chair humaine. Et maintenant que la même conjonction se fera au signe de Pisces & commencement d'Aries à savoir l'an 1583, il soutient que sans aucun doute doivent ensulvyr la fin de l'Empire Romain & de celui du Turc pour autant qu'ils ont été commencés sous la triplicté aquée & par conséquent se doit attendre pour l'an 1588 (sic) la fin du monde & le second avènement du fils de Dieu en sa majesté & puis Il ajoute qu'au temps de l'empereur Charlemagne, en 789 ensulvit une autre semblable grande conjonction en la fin de Pisces & commencement d'Aries.

En fait, Liberati fait tel référence à l'appendice ou second volet du Traité des Conjonctions de Leovittus, le *Pronosticon*, qui semble donc avoir, lui aussi, été traduit en français. En fait, le *Pronosticon* de Leovittus apparut en français sous deux formes différentes, intégralement, peut-on supposer, dans l'édition française du *De coniunctionibus*, une autre fois, mais partiellement, au sein du recueil Leovittus-Syderocrates. C'est dans le cadre de l'édition disparue du traité des conjonctions que figurait, et probablement dès 1564, le passage sur 1588, absent des *Prédications des choses plus mémorables*<sup>1</sup>.

En tout état de cause, il s'agit pour l'astrologue Liberati proche de la cause française<sup>2</sup>, de neutraliser les allégations de Leovittus en faveur de l'Allemagne. En l'occurrence, notera Bodin également jaloux des intérêts français, en 1576, l'année suivante, dans la *République*, l'invasion turque en Hongrie fera très vite déchanter de telles espérances de monarchie universelle et laissa Maximilien bien impuissant.

Dans son *Discours contre Cyprian Leovittus* Francesco Liberati rappelle que selon Leovittus les Empires créés sous une triplicté aquée doivent parvenir à leur terme dans les mêmes conditions, à savoir l'Empire Romain et l'Empire Turc - mais un tel parallélisme ne peut sérieusement émaner que d'un point de vue protestant - et que de même que le Christ est apparu peu après le début de l'avènement de Jules César, de même le second avènement du fils de Dieu sera pour 1588. Notons que Liberati cite à propos de 1588 tant Schönérque Regiomontanus (cf supra).

Liberati développe un argument d'astrologue fondé sur la spécificité des signes par delà la question des Triplictés, à savoir que chaque planète domine certains signes, anciennement nommés « maisons » (à ne pas confondre avec le découpage du mouvement diurne):

« Nous disons que le signe du Scorpion sous lequel fut fondée la monarchie Romaine & encore celle du Turc & Secte Mahométane est maison de Mars comme est encore le signe d'Aries & une planète ne détruit sa maison mais l'augmente et fortifie dont, ce faisant, la grande conjonction en la maison de Mars, on peut croire qu'il la favorisera & par conséquent les Empires fondés sous sa maison & aussi comme au temps de Charlemagne Empereur, l'Empire Romain ne diminua point mais se fortifia & reprit plus de force comme aussi fit celui du Turc. Par ainsi, il faut croire que retournant la semblable grande conjonction l'an 1583, tant l'Empire Romain que celui du Turc seront pareillement défendus par Mars et amplifiés » (p.8)

### *La Grande Année selon Francesco Liberati*

À cela Liberati oppose une toute autre thèse, qui rompt avec l'idée d'une durée du monde limitée à six ou sept mille ans. L'approche de Liberati annonce le système des ères précessionnelles et est liée à la notion de Grande Année et de huitième sphère.

Alors que Leovittus s'efforce de concilier mouvements planétaires et événements historiques à la façon d'un Pierre d'Ally, l'astrologue romain installé en France, Francesco Liberati raisonne à partir des seules données astronomiques.

« Nous voyons que la huitième Sphère se meut tous les cent ans d'un degré, desquels il y a en tout le cercle du zodiaque trois cent soixante depuis le commencement du monde jusques à l'an présent 1575, la huitième sphère est parvenue à 25 degrés & 35 minutes du signe de Gemini (ainsi qu'il se trouve par les tables Astronomiques du Roi Alphonse & par ce que notre Saxonius en ses commentaires sur Alcabitius) qui sont déjà deux signes entiers (soit 2 x 30°) avec 25 degrés & 35 minutes passés & les deux signes 25 degrés & 35 minutes sont 85 degrés ( soit 60° + 25 =

<sup>1</sup> Signalons le recueil pseudo-Leovittien d'un certain C. Volant, *Première centurie des choses plus mémorables qui sont advenues depuis l'an 1587 jusques à la fin de la 12e centurie jusques à la fin de la douzième centurie. Présages pour 36 ans*. Extraites des plus illustres mathématiciens, mises en lumière par Conrad (sic) Leovittus, allemand, selon le calcul de M. Amber (sic) de Billy, Paris, L. du Coudret, Mar 37220 (7). L'épître au cardinal qui sera assassiné en 1588, est inspirée de la Préface à César Nostradamus.

<sup>2</sup> Il prendra parti pour Henri IV, comme le note Jean Chenel, vers 1615.

85) en comptant selon le mouvement de la huitième Sphère, cent ans pour chaque degré, qui seraient 8561 ans passés du mouvement de ladite huitième sphère depuis le commencement du monde jusques à présent. Et par ainsi serait passé le nombre de 6000 ans (définis par Cyprian Leovitiu) selon le mouvement de la huitième sphère dessusdit, conséquemment la Prophétie qu'il s'efforce d'alléguer (laquelle toutefois je n'ai pu retrouver en la sacrée bible bien que j'en aie fait assez exacte recherche) aurait été vaine & nulle (...). Par quoi il sera nécessaire que la huitième sphère parvienne à sa fin, laquelle est le dernier degré de Pisces & pour y parvenir il reste encore neuf signes, quatre degrés & 25 minutes qui correspondent au nombre de 26439 ans plus 8561 ans qui sont déjà parfaits, ajoutés ensemble font le nombre de 36.000 ans<sup>1</sup>. Or quand ces 36.000 ans du mouvement de la huitième sphère seront passés; à cette heure là, Cyprian aura plus grande occasion de dire être la fin du monde »<sup>2</sup>.

Autrement dit, Leovittus rompt avec le schéma astrologico-prophétique d'un Abraham Bar Hiya au XIIe siècle<sup>3</sup> et affirme tout bonnement, sur la base du *Thema Mundi*, que le monde a été créé lorsque la huitième sphère se trouvait au début du Bélier, ce qui est une façon de contester la chronologie biblique et annonce la polémique concernant la date du Zodiaque de Denderah, au début du XIXe siècle. Il y a là une certaine coupure épistémologique. Au demeurant Liberati aura raison car la menace Turque - pour ne parler que d'elle - se poursuivra tout au long du XVIIe siècle et au delà. En revanche, le Saint Empire Romain Germanique s'affaiblira considérablement au siècle suivant au profit de la France.

Un autre auteur à s'attaquer à Leovittus est Loys Guyonen 1625, dans ses *Leçons*, faisant suite à celles de Pierre de Messie (Tome II, Chapitre XXIII); De l'erreur que committ Cyprien Leovittus sur l'année de la fin du monde. Guyon n'en rejette pas pour autant, tient-il à le préciser, le système des Grandes Conjonctions ni celui des Triplicités, mais réfute les méthodes de l'astrologie de Bohême qui l'amènerent à s'arrêter sur l'an 1584 (cf. BNF, Z 19798)<sup>4</sup>

Dans les années Quatre-vingt, tandis que l'échéance se rapproche, Claude Du Verdier publiera en tête de l'édition de 1583 des *Mondes Célestes* de Doni; un *Discours contre ceux qui par les grandes conjonctions des planètes qui se doivent faire vont prédire la fin du monde devoir lors advenir*.

« Vous qui dites que cest an, des astres le rencontre  
 Nous présage la fin de siècle mais plus oultre  
 Voulez votre savoir estendre vous montrez  
 Que plus il durera, enfin vous vous prenez  
 Vous mêmes par le bec & vos éphémérides  
 Poursuivons par vous, vous serviront de brides  
 Lesquelles vous feront en ce point contenir  
 Que le siècle dernier cet an ne doit finir »

Du Verdier fait allusion à la parution des éphémérides de Leovittus qui fournissent la position des astres bien au-delà de l'année fatidique.

Johan Wilhelm Stilleki<sup>5</sup>

rédige en 1587 (BNF, Res V 1217) un *Prognosticon sive Praedictio certissima de anno Christi millesimo quingentesimo & iis qui sequuntur usque ad magnum illum annum atque diem quo magnus ille Deus & Servator generis humani...* (Zürich, 1588). Il cite un sixain allemand différent de celui attribué à Regiomontanus, qui ne se réfère pas explicitement à 1588 mais annonce seulement que rien de semblable ne s'est produit depuis mille ans:

« In Tausend Jahren dieser Art

<sup>1</sup> Cette durée de 36000 ans est erronée, elle est d'un peu moins de 26000 ans, observation typique de bien des computations s'appuyant sur des données astronomiques de l'époque insuffisantes affectant la qualité du discours astrologique. La progression par siècle est de 72 et non d'un degré, ce qui aboutit à un cycle complet de 25920 ans

<sup>2</sup> D'une certaine façon, Liberati semble s'appuyer sur la trêse du *Thema Mundi* qui place au commencement du monde le Soleil en Bélier mais à la différence de la précession des équinoxes, au lieu de passer les signes à l'envers (du Bélier vers les Poissons), il respecte leur ordre (du bélier vers les gémeaux...)

<sup>3</sup> Voir Halbronn, 1985.

<sup>4</sup> Guillaume du Bourg L'Abbé fait allusion (fol 45 verso) à ces annonces de la consommation des siècles pour 1583-84 dans le *Traité du Second Advènement du Fils de Dieu contenant sept sermons recueillis des exhortations capitulaires du vénérable Père Guillaume Bourg L'Abbé*, édité par F.J. Heurtault à Paris, chez Jean Cothon, BNF, D 26999. Sermon V « Ny les diables ny les devins & mathématiciens peuvent savoir ou prédire le temps du second advènement du fils de Dieu » et Sermon VI « Quelle partie d'Astrologie est condamnée ou réprouvée. Item responce à quelques incertaines conjectures du temps du second Advènement prises de l'écriture. Et finalement une réprehension réitérée contre ceux qui curieusement s'en enquièrent et désirent que Dieu l'eut révélé »

<sup>5</sup> Il publiera en 1592 un *Carolus Magnus Redivivus* à Zurich (BNF, Lb<sup>AS</sup> 429) consacré à une comparaison entre l'Empereur d'Allemagne et le roi Henri IV

*Der Himmel nie geschehen ward*

(..)

*Wirst du das End der Welt nicht sehen*

*So wird doch grosse Aenderung geschehen »*

(Si ce n'est la fin du monde, ce sera bien un temps de grands bouleversements 1).

Le plus vigoureux adversaire fut probablement l'Anglais John Harvey dont Prevost nous précise cependant qu'il avait dans un premier temps étudié les effets de la conjonction en compagnie de son frère Richard Harvey, 2. En 1588 il publie une attaque en règle (BNF) mettant en cause l'Alsacien Hellsaeus Roeslin (*Theoria nova coelestium meteoron 1578*) notamment (auquel Kepler consacra par la suite une *Réplique (Antwort)* et Postel 3.

William Lilly lui reprochera ses attaques devenues injustifiées par la présence de l'Invincible Armada devant les côtes anglaises qui rendrait cette année bel et bien mémorable 4. Les Anglais avaient pour formule « *If eighty-eight past, then thrive* » 5.

#### *Les années 1580 chez les nostradamistes*

Dès le début des années Soixante-Dix, le Marseillais 6 Antoine Crespin 7 ; ; avança pour échéance 1583 dans ses multiples épîtres, notamment à la Duchesse de Savoie, à Catherine de Médicis et à Henri III.

Dans une Epître datée du 4 août 1571, envoyée de Turin - alors territoire savoyard - Crespin s'exprime ainsi:

« O, Astrologues modernes, je vous avertis pour la seconde fois, que vous regardés en l'an 1583 la grande conjonction de Saturne à Jupiter au signe de Pisces (...) de venir à repentance. (...). O mon roy Très Chrestien & très Invincible, regardés s'il vous plaît, être le chef de commander pour l'égalité de la justice à un chacun car ce faisant vous assure avoir encore sous votre Sceptre huit couronnes accompagnant la vôtre, comme les Astres le nous démontrent mesmes avant l'année 1588 » 8.

A la mort de Charles IX Crespin - le roi est mort vive le roi! - poursuivra son discours selon lequel « il devait venir un, devant que soit passé l'an 1583, qui se dira Roy sur tous les Rois (...) ainsi nous est démontré qu'il nous vient un grand augure », autrement dit Henri III! Crespin lui-même, qui poursuit « devant qu'il soit l'an 1585, la conjonction de Saturne à Jupiter, qui sera le mois de May l'an 1583, démontre que cela doit advenir ». Et de citer la formule du *Nouveau Testament* « *unum ovile & unus pastor* » (Epître du 31 Juillet 1573 in *Pronostication générale pour 1575*) 9 (ex de Rouen à la B. Mazarine)

#### *Tabourot, diffuseur de Leovitiuș*

Jean Vostet Breton alias Estienne Tabourotin *Almanach et Pronostication des Laboureturs* dans le recueil dont il a déjà été question, se contente d'utiliser la traduction de Leovitiuș; 10

« Comme ainsi soit qu'elle ait commencé en un temps semblable que cette Quatrième Monarchie périra (finira) environ la fin de ce triangle aquatique: comme ainsi soit qu'elle ait

1 Voir aussi V. Cosvard en 1581 *Fotius Gallia unis et Ioachimis Abbatibus opere selectum donec totius universi unis prodeat* (BNF, L. 15 1) non localisé par M. Reeves.

2 Sur l'Annus Mirabilis en Angleterre, voir Richard Bauckham Sutton, 1978, p.168 et art. de Prevost in *The Library*, 1933. M. M. Fragonard, "Les rapports ambigus entre Apocalyptique et construction de la chronologie séculaire à la fin du XVIe siècle, in *Fin de siècle*, éd. P. Citti, Bordeaux 1990. Voir H. Dobin, *Merlin's disciples, prophets, poetry, and power in Renaissance England*, Stanford, 1990, pp. 105 et seq. Voir également Y. Dureau, "Formes voilées et dévoilées du langage du millénarisme dans l'Angleterre de la Renaissance", *Formes du millénarisme à l'aube des temps modernes*, Colloque RHR Marseille, 1998. Selon cet auteur, l'annonce des échéances des années 1580 serait parvenue outre Manche par le biais des cercles cabalistiques (Vigenère) plus que par la voie de la littérature astologique.

3 Signalons parmi les critiques Theodor Rhehosus et sa *Fröhliche Practik auff das 1588 Jar wider aller astrologer langher practicitte meinang. gericht etc.* Clausenburg (Transsylvanie), 1588, BNF, V 51472 Res.

4 Voir Keith Thomas, 1971, p. 395.

5 K. Thomas fournit un certain nombre d'auteurs qui font référence à 88: Mother Shipton, fameux auteur d'almanache, C. Syme (*The sword's Apology*, 1644), *Six Strange Prophetes* (1643), *Mercurius Propheticus* (1643) et jusqu'à Ignace de Loyola.

6 Ce caractère méridional est d'ailleurs contesté.

7 On abordera le lien entre Crespin et l'Epître à Henri II dans notre étude consacrée à Nostradamus.

8 *Advertissement à tous les peuples du Royaume de France*, Lyon, 1571, Bayerische Staatsbibliothek, Munich.

9 *Epître à la Reyne Mère*, 1573, Lyon, Benoist Rigaud, BNF, V 21367, et *Pronostication Générale pour l'année 1575*, Lyon, Jean Huguettin.

10 BNF, V 21351. La BSG possède un exemplaire de cet ouvrage mais le *Catalogue imprimé des textes du XVIe siècle* de la BSG se dispense de mentionner les noms de Leovitiuș et de Sydetocrate !

commencé en un temps semblable & que Notre Seigneur Jésus Christ prit nature humaine en même saison attendu que six ans avant sa nativité se fit une du tout (totale) semblable conjonction de planètes en l'extrémité des Poissons & au commencement du signe du Bélier. Depuis lequel temps n'en a été une semblable sinon durant l'Empire (du Roy) Charlemagne l'an 789 (et celle qui adviendra l'an 1583) laquelle indubitablement nous sera significative du second avènement du fils de Dieu en sa majesté & gloire, auquel il sera nécessaire qu'un chacun rende compte de ce qu'il aura fait durant sa vie. Pour ce j'admoneste tout homme de bien & craignant Dieu de ne condamner oïseusement les signes desquels je l'avertis pour servir d'aiguillon à pénitence. »

« Car si telle conjonction ne signifia la fin du monde sous l'Empereur Charlemagne, ce n'est pas à dire qu'elle (ne le soit) signifie en l'an 1583 pour ce que du temps (de cet Empereur) d'elle il n'y avait encore 5000 ans accomplis dès le commencement du monde & de conséquent elle ne pouvait lors être. »

« Mais quand cette conjonction sera advenue encore une fois & que ses effets dureront quelques ans après, le nombre des ans du monde <sup>1</sup> déclinera sur le sixième millénaire qui est le terme entier que les (saintes) prophéties ont prescrit au monde, duquel toutefois le Fils de Dieu a quelque peu retranché, comme il dit bien lui-même que les derniers temps seront abrégés en faveur des élus de son Peuple. Que si après cette conjonction (à advenir) il nous fallait encore attendre (une autre), il faudrait que 800 ans s'écoulassent encore avant qu'elle soit. Ainsi le monde durerait 6100 ans <sup>2</sup> environ, chose qui manifestement répugne à la sainte prophétie... »

Tabourot entend que les effets annoncés peuvent fort bien se manifester plusieurs années après la conjonction comme par exemple 1588. Apparemment, Etienne Tabourot s'efforce de joindre les deux phénomènes séparés de quelques années car il est au courant de ce que l'année 1588 est attendue avec ferveur à la suite de passages de Leowitz qu'il a reçu de Schoener qui lui-même les aurait reçues de Regiomontanus francisé en Réaumont. Un tel décalage correspond, en fait, à une période d'incubation des effets de la très grande conjonction observée dans le cas de la naissance du Christ.

#### *La Grande Prophetiae (sic)*

« Il y a neuf cents ans que la présente a esté prophétisée & qui ne doit durer que jusques en l'an mil cinq cents quatre vingt neuf. »

Un texte recueilli du *Livre Merveilleux* - qui ne doit pas (voir notre Livre II) être confondu avec le recueil du *Liber Mirabilis* ou *Mirabilis Liber* - est celui de la *Prophétie de l'Abbé de Cambrezy* propos de la petite bête et de la grosse bête.

« En l'an mil cinq cent cinquante sept, à la mi-août, la noblesse sera lâche de courage... En l'an 1559, n'y aura Pape ni Empereur... »

En 1589 paraît la *Grande Prophetiae* (sic) qui reprend le texte ci dessus mais en en changeant les dates :

« En l'an 1588 à la mi-Août, la noblesse doit être assemblée, laquelle sera si lâche de courage... En l'an 1589, ne doit avoir Pape, Roi ni Empereur.

On convient qu'il fallut un certain cynisme pour effectuer une telle besogne d'ajustement. La raison prophétique comme l'on dit la raison d'Etat...

#### *L'accomplissement prophétique de la Ligue*

Les années Quatre-Vingt du XVI<sup>e</sup> siècle - on en conviendra - avaient été en ligne de mire mais depuis quand? Antoine Crespindès le début de la décennie précédente, attendait de la conjonction de 1583 que la monarchie française vainquit les Turcs. C'est alors que le canon nostradamique tombe dans le domaine public <sup>3</sup>. Le poids de la prophétie dans la vie politique française de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle se renforce. Crespin se prend pour un prophète biblique interpellant les souverains et les préparant pour leur mission, notamment le Duc d'Alençon, sur lequel il avait beaucoup misé et qui mourut trop tôt. Mais à force de conférer des devoirs aux rois, l'on se permet de les juger voire de les condamner lorsqu'ils ont déçu. Ce recours au livre prophétique est peut-être à situer dans le cadre du mouvement de la Réforme.

<sup>1</sup> La bataille autour du Zodiaque de Denderah touche à ce problème de chronologie.

<sup>2</sup> Nostradamus dans *l'Épître à Henri II* s'intéresse au début du septième millénaire.

<sup>3</sup> Couzet (1990) ne prend pas la mesure de la mise en place du corpus nostradamique sous la Ligue, ce qui est vraisemblablement son legs le plus important pour l'avenir, les autres oeuvres tombant dans l'oubli comme l'*Almanach et Pronostication* d'Estienne Tabourot.

### *Nostradamus le Jeune et les Prédications des choses plus mémorables*

Au vrai, Crespintient à peu près exactement le même discours qu'un Nostradamus Le Jeune - dont on ignore jusqu'au nom d'origine - qui signe un autre avatar du recueil allemand-*Pronosticon und Weysagung* - mais en s'arrêtant à 1585<sup>1</sup>: "*Prédications des choses plus mémorables qui sont à advenir depuis cette présente année jusques à l'An mil cinq cens quatre vingt & cinq. Où sont pronostiquées choses merveilleuses & de grande considération suyvant la planette qui gouverne chacune année, prinse tant des Eclipses du Soleil & de la Lune que du livre merveilleux (sic) de Cyprian Leovitie, Samuel Syderocrate, C. du Garnier, Broussault & autres.*(Troyes, 1571, BNF, Res R 2563). Il semble bien qu'il s'agisse du même texte que celui de Crespin avec quelques variantes<sup>2</sup>.

« Au dit an 1583, au mois de May se fera une grande conjonction des plus hautes planètes en la dernière face du signe de Pisces à laquelle succède l'année suivante, 1584, une assemblée de toutes les planètes au signe d'Arles vers la fin du mois de Mars & le commencement d'Avril (...). Cette grande conjonction est la dernière advenante sur la fin du triangle aquatique qui finira quand elle se changera en triangle igné »

En 1574, le libraire lyonnais Benoist Rigaud publie des *Prédications pour trente cinq ans des choses plus mémorables qui sont advenues depuis l'an mil cinq cens soixante & quatorze jusques à l'an mil six cens sept; extraites des Eclipses & grosses Ephémérides de Cyprian Leovitie, excellent astrologue*" (Bib. Berlin (Preuss. Geb.), Astr. P 82)<sup>3</sup>

En 1578, un autre « disciple » de Nostradamus, E. Le Maître reprend le même discours sur l'an 1583 en introduisant la notion de sixième millénaire qui mettrait fin à une sorte d'éternel retour<sup>4</sup>

mais là encore, l'inspiration vient du recueil Leovicle-Syderocrates, paru vingt ans plus tôt:

"Si telle conjonction de planetes ( à propos de 789), y Ilait-on, ne fut significative de la fin du monde sous l'Empereur Charlemagne, ce n'est pas dire qu'elle ne le soit quand elle adviendra l'an 1583 pour ce que du temps de cet Empereur il n'y avoit encore 5000 ans accomplis depuis le commencement du monde & pour ce la fin du monde ne pouvoit estre mais lors que cette conjonction sera advenue encore une fois & que ses effets dureront quelques ans, le nombre des ans du monde déclina sur le sixième millénaire qui est le terme entier que les saints prophètes ont prescé". Il serait inconcevable, conclut l'auteur, de devoir attendre encore 800 ans, ce qui contraindrait le monde à durer 5400 ans.

La solution d'une double *conjunction maxima* - sorte d'aire conjonctionnelle - est ingénieuse qui veut qu'une année, elle ait lieu en Poissons et l'année suivante en bélier car tout dépend de la précision attendue pour affirmer qu'il y a conjonction entre deux astres. S'il s'agit d'une conjonction exacte en longitude<sup>5</sup>, il n'y a aura pas eu de rencontre Jupiter-Saturne au même degré du Bélier, mais un chassé croisé à quelques degrés près, alors que cependant les deux astres traverseront simultanément le dit signe du Bélier. Il importe évidemment d'étudier les éphémérides de l'époque:

« Sur cela commença l'année 1588 que tous les Astrologues Judiciaux avoient dans leurs pronostics appelée la Merveilleuse Année parce qu'ils prévoyant si grand nombre d'accidents étranges et tant de confusion dans les causes naturelles qu'ils avoient assuré que si elle ne voyoit la fin du monde, elle en verrait au moins un changement universel. Leur pronostic fut secondé par quantité d'effroyables prodiges qui arrivèrent par toute l'Europe. En France, la terre trembla tout du long de la rivière de Loire & en Normandie aussi. La Mer fut battue six semaines durant de tempêtes qui semblaient avoir confondu le ciel et la terre. Il parut en l'air divers fantômes de feu & le vingt quatrième Janvier, Paris fut couvert d'un si effroyable brouillard qu'il n'y avait point de si bons yeux qui pussent rien voir en plein midi avec l'aide de flambeaux. Tous les prodiges semblent signifier ce qui arrivera bientôt la mort du Prince de Condé, les barricades de Paris, le

<sup>1</sup> 1585 est en mise en évidence dans l'Épître centurique à Henri II, cf infra.

<sup>2</sup> Crespin rédige en 1585 un certain nombre de quatrains qu'il intitule *centuries* (pour les années 1593 (sic) et 1596 (sic)). Voir BM Lyon. 315920. in *Pronostication astronomique pour six années* (s.l.n.d.), cités par Benazza, 1990, p. 116.

<sup>3</sup> Dans une Épître anonyme au Cardinal de Lorraine, il est précisé que ces Prédications ont été revues et corrigées. On y retrouve le même texte que dans l'édition débutant en 1564.

<sup>4</sup> *Advertissement et Présage sur l'an 1583 in Advertissement et Présage satirique pour six ans jusques et compris l'an 1588 an de conjonction de planètes merveilleuses et espouvantables*, Paris, Jean de Laste (Privilège Jean d'Ongoye), BNF, Res pV 281

<sup>5</sup> Précisons que la notion de conjonction en astrologie est très relative dans la mesure où deux astres peuvent être conjoints en longitude et non en latitude, étant donné qu'il y a dans le zodiaque une largeur de 17°. Deux planètes dites conjointes peuvent ne pas former de conjonction visible en tant que telle et peuvent être nettement séparées.

renversement de tout ce Royaume, le meurtre de Monsieur de Guise et ensuite le parricide (l'assassinat) d'Henri III »<sup>1</sup>.

Michel de Nostredame partagea-t-il les préoccupations relatives à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle? A notre sens, si une part importante du canon nostradamique semble concernée par cette période, il pourrait bien s'agir précisément de strates tardives ne figurant pas dans les premières centuries et marquées par les événements politiques de la fin du siècle (et infra).

#### *Un glissement de date*

Il semble que les espérances pour 1583 et 84 - sans parler de 1588 - aient été quelque peu déçues mais qu'il suffisait de reporter la date de quelques années, étant donné que les lecteurs ne devaient pas, dans leur majorité, avoir une connaissance précise des configurations célestes<sup>2</sup>. C'est pourquoi les textes ayant servi pour les années quatre-vingt resserviront pour les années quatre-vingt-dix tout comme, on le verra, l'on fera s'intéresser Nostradamus aux années quatre-vingt alors qu'il se préoccupait d'échéances à plus court terme comme l'année 1570 (et infra).

Dans les *Pronostications Astronomiques pour cinq années commençant l'an 1587 et jusques en l'an 1591* parues à Paris chez Gilles de Saint Gilles (BNF, Res. p<sup>o</sup> 723) nous lisons, chez Crespin, in fine:

« la conjonction sera suivie en l'année ensuyvant de l'assemblée de toutes les planètes & ce adviendra le 20. jour de Mars du dict an, laquelle conjonction nous trouvons signifier choses bien merveilleses & surpassant l'entendement humain car il semble naturellement telle assemblée prédire le deuxième advenement de Notre Seigneur Jésus Christ »

Il doit en fait s'agir de l'an 1591 si l'on en croit la *Prophétie merveilleuse contenant au vray les choses plus mémorables qui sont à advenir, depuis ceste année mil cinq cens quatre vingt dix jusques en l'année mil cinq cens quatre vingt dix huit lesquelles n'ont esté encore mis en lumière par M.A. Crespin Archiamus (sic)*<sup>3</sup>, où l'an 1591 comporte le détail de cette configuration.

« L'an Mil cinq cens quatre vingtz unze, au mois de May se fera une grande conjonction des plus hautes planètes en la dernière face du signe des Poissons 20<sup>e</sup> degré du Taureau environ la teste d'Algol » (pp 7-8)

Denis Couzet (1990, t. 2, p. 363) aborde le texte de Crespin avec une certaine candeur, prenant à la lettre les affirmations du texte au sujet d'une nouvelle grande conjonction pour 1592 (p. 391) alors qu'il vient d'étudier la grande conjonction de 1583/84: "Une grande conjonction planétaire se prépare pour l'année 1591 (sic) qui verra la fin de la quatrième monarchie" Or, le terme "grande conjonction" a un sens bien spécifique, avec un écart minimal de 20 ans entre deux configurations<sup>4</sup>. On ne peut dès lors attendre la réédition de ce cas de figure une dizaine d'années plus tard... Ici, l'astrologie réinvente une astronomie trop rigide à ses yeux et ne lui permettant plus de s'ajuster aux exigences d'un prophétisme politique, en prise sur la dynamique des événements plus encore que sur celle des planètes.

On a en effet tout simplement transposé l'analyse de Crespin pour 1583-1584 comme si elle concernait les années 1591-1592, soit un décalage de huit ans, puisque en 1591-92 un tel phénomène astronomique ne s'est pas reproduit. L'essentiel était que la dynamique de ce pronostic puisse resservir, étant donné son peu d'effet à l'époque annoncée préalablement<sup>5</sup>.

Le sous titre montre bien que l'annonce de la conjonction constitue en fait le cœur de l'ouvrage:

« Là où il est déclaré les misères et calamitez dont les astres nous menacent (...) jusques à la fin du Triangle accompli. Ce qui s'est passé sous le règne du grand Charlemagne & maintenant se prépare à nous donner un siècle & Triangle nouveau » Et voilà comment une prophétie perdue d'une conjonction à l'autre et si nécessaire vers une conjonction qui n'existe pas.

<sup>1</sup> Hardouin de Perlefixe, *Histoire du Roy Henry le Grand*, 1661, Paris, Edme Martin BNF, Lb<sup>35</sup> 19.  
<sup>2</sup> Lerner 1983 relève les mêmes procédés au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>3</sup> Idem avec *l'Epistre à Charles X*, BNF, Lb<sup>35</sup> 334 chez Pierre Méhier. Il s'agit bien entendu du cardinal de Bourbon.

<sup>4</sup> Signalons aussi l'insuffisance d'un Scribner (1981, p. 124) qui explique que Jupiter et Saturne ne sont que rarement conjoints et dans le même signe qu'une fois tous les 960 ans.

<sup>5</sup> La non vraisemblance astronomique ne semble donc pas avoir pesé beaucoup, ce qui relative sérieusement la foi que l'on pouvoit accorder alors à la référence astronomique.



### De 1588 à 1654

Pierre Petit dans ses *Raisonnemens contre les pronostiques de l'Eclipse de Soleil du 12 Août 1654*, à Paris, chez Alexandre Lesselin, faussement attribué par le Catalogue BNF à Pierre Gomboust qui rédigea une introduction en vers <sup>1</sup>  
, fait un rapprochement entre la formulation de la *Prophétie pour 1588* et celle employée dans la *Prophétie du Sieur Andréas pour 1654* <sup>2</sup>

« Ne vous semble-t-il pas, dit Petit, que c'est le même pronostique de mot à mot que celui du sieur Andréas excepté que Regiomontan n'est pas si affirmatif pour l'année ? » (BNF, V 7984)

C'est en tout cas à cette époque, vers 1556, qu'une *Prophétie & Pronostication du Ciel* vient s'ajouter au *Livre Merveilleux* et qui va dans le même sens, mais sans fournir la date de 1588. Dans ce texte, ce sont les années 1584, 1585, 1586 qui sont annoncées sur la base d'un cycle de 795 ans. L'on se réfère à Charlemagne, mais sans fournir la date de 789 bien que plus loin l'on parle d'un intervalle de 800 ans.

Dans le *Livre Merveilleux*, nous trouvons dans les additions des éditions de 1566, l'évocation d'un autre système de calcul qui pourrait expliquer certaines échéances:

"Sera en tout le monde par une monarchie espandue quand selon leur conte depuis le péché d'Adam (...) auront couru 190 siècles solaires qui font 5320 ans dedans le premier siècle qui sera le 191 (...) Nous avons déjà en ce (sic) mil cinq cens soixante six quatre ans dudit siècle solaire qui continue 28 ans. Tout cela est sous l'age fort de nostre Roy Charles IX"

Le texte est quelque peu corrompu et la ponctuation y est déficiente. Il faut lire qu'en 1566, date à laquelle cette addition est rédigée, alors que Charles IX a seize ans et est donc majeur, voilà quatre ans que le monde se trouve dans un nouveau cycle (siècle) de 28 ans, depuis donc l'an 1562. Cette nouvelle période durera jusqu'en 1590 (1562+ 28), et alors le roi aura atteint la force de l'âge, à savoir 40 ans. Alors, il n'y a plus qu'une seule monarchie dont Charles pourrait être alors le titulaire.

Ce cycle de 28 ans (cf infra) notamment dans le cadre de la littérature "moultienne". Dans les prophéties de Moult, l'an 1562 correspond en fait au milieu du cycle solaire, à savoir le quatorzième nombre solaire (qui a pour nom D'EST). C'est la série FER qui est censée ouvrir un nouveau cycle de 28 ans.

### C. De 1649 à l'an 2000

Jean Taxil en 1614, se souviendra de cette époque<sup>3</sup> dans un chapitre dont le titre évoque le chapitre de Jean Bodin

*Chap VIII Que par la judiciaire on peut prédire probablement les guerres & les changemens des Royaumes & des Républiques*

"Il me souvient qu'il y a environ vingt-cinq ou vingt-six ans qu'on faisoit voler par tout une prédiction en vers latins disant avoir esté faicte par ce grand astrologue Montroyal Regiomontanus laquelle contenoit en général & presque en particulier la plupart des maux qui nous ont tyranniquement froissez, brisez & rompus jusques au règne du grand Henry. Le fondement (crois je) en avoir esté faict sur la conjonction de Saturne & de Mars en l'année mil cinq cens hufetante quatre au signe du Belier, Jupiter ne s'en treuvant estoigné que de douze degrés avec le Soleil, & Mercure. J'en inféreray ici le commencement pour le contentement du lecteur "

On y trouve le quatrain latin classique:

*Post mille elapsos a partu virgnis annos*

*Et post quingentos rursus in orbe datos " (p.150)*

*Octuagesimus octavus mirabilis annus*

*Ingruet & secum tristitia fata feret etc*

<sup>1</sup> BNF, V 21109, Réédition en 1665 avec la *Dissertation sur la nature des comètes*, Paris, Th. Jolly.

<sup>2</sup> Signalé par P. Bayle. Article Stoeffler in *Dictionnaire op. cit.*. Voir E. Labrousse, 1974, qui ne signale pas ce précédent de 1588. Il s'agit de la *Prédiction Merveilleuse du Sr Andréas*, Paris, Jacques Beslay, BNF, Res Z, Fontanieu 167 (4).

<sup>3</sup> *L'astrologie et la Physiognomie en leur splendeur*, Tournon, R. Reynaud, 1614, BNF, V 29301, Autre ed. BNF, V 21816, avec la mention. In *effigiem Ioan Taxil Doct. Medic. J. Taxil* réplique dans son apologie à une attaque anonyme, *Discours en général contre les pronostics des comètes et particulièrement de celle de l'année 1607*, Arles, 1609, Bib. Ceccano, Avignon, 8° 7056. Drévilhon (1996) ignore le texte de 1609

Il est vrai qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle continue à circuler, on l'a signalé, l'*Almanach et pronostication des laboureurs*, affichant l'année 1588.

*L'année 1649 et la Victoire Vénitienne*

En 1649, l'astrologue normand Mittanourde son vrai nom Dufour dont c'est la traduction hébraïque (à rapprocher d'athanor, en alchimie) avait publié d'abord un texte dans son *Universelle Disposition du Ciel pour l'an de grâce 1649*<sup>1</sup>

*Apotelesma*<sup>2</sup>

*Post mille expletos a partu Virginis Annos  
Et post Sexcentos, transcurrendo, numeratos  
Quadragesimus & nonus mirabilis Annus  
Abdita Caeli monstrat, pandit talia fata  
Ter patitur Sol, Lammaque tunc bis mergitur omnis  
Sol Turcas affligit, Luna ad Tartara mittit  
In Libra sunt Jupiter & Mars, Ergo datur Pax  
Haec scripsit cunctis rata nuntia providus Hermes*  
(BNF, Lb<sup>37</sup> 307)

Face à des événements qui semblaient confirmer ses dires, il republie son texte dans la *France congratulante à Venise sur sa très glorieuse amplissime victoire contre les Mahométans* (BNF, Lb<sup>37</sup> 1307) avec cette présentation;

« Jean Mittanour Du Four... a prédit en son Universelle Disposition du Ciel pour l'An de grâce 1649 la Très glorieuse Amplissime Victoire que la Très Illustrissime République de Venise a remportée contre les Infidèles Turcs Mahumetans »

La dernière ligne devient désormais « Haec scripsit cunctis rata nuntia NEUSTRIUS ASCHAF », ce qui signifie le Voyant Normand, *Aschaf* étant un terme hébraïque de l'Ancien Testament, désignant l'oracle.

*Les événements de 1688-1689*

Est-il possible que l'échec relatif de la prophétie de 1588 - qui correspondit toutefois à une grave période de troubles en France, au lendemain de l'assassinat d'Henri III; ayant osé désigner Henri IV, le prince réformé, pour lui succéder - n'empêcha point d'attendre un siècle plus tard l'an 1688 avec une certaine préoccupation?. Et il est vrai que 1688 sera appelé par les Anglais « Révolution »<sup>3</sup>

Par ailleurs, en France, l'année 1689 avait été annoncée dès le début du siècle (1612) par des Protestants, tel Pierre Du Moulin<sup>4</sup>. (cf infra)

*Les pamphlets de 1688*

Dans la lutte qui oppose les astrologues anglais entre eux, une série de pamphlets prophétiques paraissent en 1688, traduits en français, auxquels Pierre Bayle, dans ses *textes cométiques*, fait référence. Dans la *Continuation des pensées diverses écrites à un Docteur de Sorbonne à l'occasion de la comète qui parut au mois de Décembre 1680*, Rotterdam, chez R. Leers, (BNF, Z 20581) de 1705, (p.202), Bayle consacre un paragraphe (XLIV) à un Almanach imprimé à Amsterdam pour l'année 1688. Il se fait l'écho de certaines rumeurs: " Il y a beaucoup d'apparence, disait-on, que ceux qui tramalent en Angleterre la révolution lui ordonnèrent (à l'auteur de l'almanach) d'insister positivement sur la mort du Roi. Ils souhaitent que ce Prince appréhendât le sort de son père & que cette peur lui fit prendre le parti de s'évader. Ils prévoient un grand embarras s'il s'obstina à demeurer dans le pays (...) Voilà, Monsieur, ce qui fit croire à certaines gens que l'astrologue fut chargé par les directeurs de l'intrigue d'annoncer (...) la mort de Jacques II"<sup>5</sup>

*Mene, Teckel, Phares*

Cette polémique<sup>6</sup> met aux prises deux astrologues anglais: John Partridgeantipapiste exilé en Hollande, hostile au roi catholique Jacques II, un des fils de Charles Ier, et à la France dont il craint les dragonnades en Angleterre et John Gadburycatholique, « astrologue du pape » assez proche de la France de la Révocation de l'Edit de Nantes, hostile à la venue de la Maison

<sup>1</sup> Paris, Thomas La Carrière, BNF, V 2343.

<sup>2</sup> A la suite de *l'Effection selon l'Intelligente Cabbale Astrologique*.

<sup>3</sup> Arrivée d'Henri Guillaume III, gendre de Jacques II, sur le trône d'Angleterre en 1689.

<sup>4</sup> Voir Huran, 1995.

<sup>5</sup> Voir *l'Accomplissement de la grande prophétie de Messire Michel Nostradamus, qui a prédit la mort du prince d'Orange et le rétablissement de Jacques II. Avec toutes les particularitez des révolutions*, BNF, 4° Nc 1527.

<sup>6</sup> Bernard Capp, 1979, pp. 96-97.

d'Orange sur le trône anglais<sup>1</sup>. Les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles anglais auront ainsi été marqués par une alternance de souverains catholiques et protestants: la révolution de 1688 est précisément caractérisée par un tel basculement, étant bien entendu que les astrologues anglais tendent à se répartir entre les deux camps. En France, dans la controverse entre catholiques et réformés (voir infra), l'astrologie était déjà, à notre connaissance, moins impliquée dans le débat prophétique et occupait un créneau plus scientifique, les almanachs ne revêtaient plus guère de signification politique. (voir Halbronn 1993.1)

Gadbury répondra à Partridge par *A reply to that treasonous and blasphematory Almanach for 1687 printed in Holland*. 1687. On a là une polémique qui évoque celle qui eut lieu sous la Ligue, un siècle plus tôt, par centurles Interposées<sup>2</sup> (voir Livre III) avec une certaine mobilisation des pronostications astrologiques contrôlées peu ou prou par l'édit d'Orléans de 1560.

Il règne une certaine confusion dans les catalogues et les bibliographies à ce sujet<sup>3</sup>. Dans un premier temps, Partridge avait publié un *Almanach pour 1688* dont le *Judicium astrologicum pro Anno 1688* sera réédité, à titre de propagande, en raison de certains passages perçus comme particulièrement confirmés par le changement de souverain sous le titre de *Wonderful Predictions Some observations and Predictions gathered out of Mr Partridges Almanach* (BL, 1000 a 6-4) puis repris encore dans un recueil intitulé *Mene Tekel, astrological judgment*<sup>4</sup>, titre repris de l'annonce à Balthazar dans le *Livre de Daniel*; le pamphlet de Gadbury paraîtra peu après en français (BL). Dans ce recueil figure donc l'almanach pour 1688 ainsi qu'une *Réponse à Gadbury Short Answer* devenant dans la traduction française *Courte Réponse à un malicieux libelle appelé « Réplique écrite par John Gadbury pour avancer le grand ouvrage »*. En revanche, le texte incriminé dû à Gadbury ne sera pas traduit en français. *A Reply to that pernicious and scandalous libel* (BL, T.1829 (4)). Gadbury à son tour publiera un autre texte qui n'a pas été retrouvé, mais dont l'anti-papiste Partridge cite de larges extraits et qu'il désigne comme *Treacherous paper*<sup>5</sup>

dans une suite du *Mene Tekel*<sup>6</sup> intitulée *Mene, mene teckel Upharsin* (BL), qui sera traduit en flamand et en français (NYPL) en 1689. Partridge reproche à Gadbury des discours séditieux tenus contre celui qui entre temps est devenu roi d'Angleterre, protestant, aux côtés de la Reine Mary, chassant ainsi le père, catholique, de son épouse. Gadbury faisait référence à la situation, un siècle plus tôt, en 1588, qui vit la menace d'invasion espagnole.

En 1704, dans les *Continuations des Pensées Diverses sur la Comète de 1680*, Bayle dans un paragraphe intitulé *D'un Almanach imprimé à Amsterdam pour l'année 1688* - il s'agit en fait du *Mene Tekel* de Partridge - note à propos de la révolution anglaise:

« Si les astres avaient été la source de ses chimères, il (Partridge) aurait prédit que cela se passerait sans nulle effusion de sang car c'est ainsi que la chose est arrivée mais comme il suivait uniquement les conjectures d'Etat et les apparences, il avança une fausseté. Il n'en est point excusable car il a prédit en astrologue, disons donc qu'il a confondu et couvert de honte l'astrologie. Il serait excusable s'il avait prédit en politique car personne n'aurait pu deviner que le dessein d'épouvanter le roi Jacques (*Jacques II*) et de le remplir de cette terreur panique qui le saisit se voyant abandonné de ceux en qui il avait mis sa plus grande confiance, réussirait si pleinement. Tout le monde s'était attendu à le voir donner des preuves de résolution & chicaner le terrain, ce qui eût sans doute coûté la vie à beaucoup de gens »

La propagande en langue française se manifesta à cette époque sous d'autres formes<sup>7</sup>. En 1684, paraissaient, dans le style du *Nolhart* de Gengenbach des *Prédications sur la destinée de plusieurs Princes*<sup>8</sup> (attribuées à un certain Henri Schoonenberg<sup>9</sup>) où tour à tour les divers

1 L'affrontement entre astrologues anglais est assez comparable avec celui existant entre astrologues Français, Jacques de Jant, au service de Monsieur, frère de Louis XIV et Jacques Massard, le Réformé.

2 Voir Halbronn 1998.1.

3 Voir Leigh Gardner, *Catalogue raisonné*, op. cit.

4 On peut éventuellement voir une allusion à *Tekel* dans le quatrain de Michel de Nostredame I 81: *Kappa, Theta, Lambda* mots bannis esgarez les trois lettres grecques forment en effet ce mot dans l'ordre *Theta-Kappa-Lambda* (cf Livre de Daniel, ch. V): *Mene, Tekel, Peret* (Ancien Testament, transcription Zadoc Kahn). *Tekel* signifie peser en hébreu. Signalons une autre série de lettres grecques au quatrain 32 de cette même première centurie. Le *Panta Chionia philon* mais il ne s'agit plus là de lettres de l'alphabet. L'ouvrage de Gadbury devait comprendre un *hieroglyphick*, que nous n'avons pas retrouvé dans les exemplaires que nous avons pu étudier.

5 *A copy of a malicious paper given forth among the Papists by that great Impostor and Apostate J. Gadbury a little before the Prince landed etc*

6 En hébreu, ces termes signifient: compte, pèse, sépare.

7 On notera le nombre de textes bilingues, franco-flamand ou anglo-flamand.

8 BNF, Lb<sup>37</sup> 3841 et BL, 8630.a.39.

9 Voir *A Wonderful Prophecy taken out of an old Church Book in Rome in the year 1519* (texte flamand en regard) (Rotterdam, 1689, B.Univ. Gand) qui voit le lys abattu par l'Aigle. Voir également *Merveilleuse Profecie (sic) de Dr*

Princes se voyaient assener, comme dans l'Ancien Testament, par un oracle quelques vérités. On doit rapprocher ce texte des *Vaticinia Satyrica super deplorato orbis christiani statu*, paru à Anvers (ex copia romana) en 1682 (BNF). En 1688 parurent de *Nouvelles prédictions de la destinée des Princes et Etats du Monde* (Bib. Musée Condé, Chantilly, BL, 8632.a.7) en texte bilingue, avec une version flamande, *Voorseggingen van het beslyt der Vorster enn Staten van der Wereld*.

Ces textes parus à Anvers étaient censés avoir été traduits de l'italien, publiés initialement chez un certain Del Campo<sup>1</sup>. Ils sont constitués d'une série d'oracles adressés à divers protagonistes du monde politique, ce qui correspond à l'une des rubriques traditionnelles de la pronostication.

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant, avec les guerres de Louis XIV, verront se réactualiser la prophétie impériale allemande annonçant la fin de la couronne de France, du Lys

#### *1690-91 et les Prophéties sur Guillaume d'Orange*

En 1690, deux *Entretiens* paraissent offrant formellement certains points communs et se rattachant en fait à la littérature « oraculaire » à la mode: d'une part l'*Entretien de Rabelais et Nostradamus* (BNF, Lh<sup>37</sup> 4817), de l'autre *Nostradamus ou les Oracles (La Pierre de Touche Politique, XXIV<sup>e</sup> Dialogue)* paru à Liège

Loviot<sup>2</sup> suggère que les deux textes soient attribués à Eustache Lenoble, par ailleurs auteur d'un important traité d'astrologie, l'*Uranie*, paru en 1694 (BNF, 16<sup>e</sup> Lc<sup>2</sup> 53)<sup>3</sup>. Ce texte, est paru anonymement en 1690 (BNF, Lh<sup>37</sup> 4817) mais il est généralement attribué à ce Lenoble, baron de saint Georges,<sup>4</sup>

bien que ne figurant pas dans ses Oeuvres complètes<sup>5</sup>.

On peut trouver confirmation de cette paternité dans l'intérêt que porte l'auteur de cet entretien au Prince hollandais Guillaume d'Orange, qui fit ouvrir les écluses de son pays pour arrêter les troupes d'invasion de Louis XIV<sup>6</sup>. Eustache Lenoble applique les centuries à Guillaume III et à bien d'autres cas. Or, dans l'*Uranie*, Lenoble propose une étude de la nativité de celui qui montera en 1689 sur le trône anglais. Curieusement, Lenoble fait dire (p. 6) à Nostradamus que son fils César a fait paraître les Présages ainsi qu'un Abrégé de sa vie, généralement attribué à Jean-Aimé de Chavigny. Il signale que Rabelais faisait des almanachs pour la ville de Lyon. Les deux compères vont s'entendre Outre-tombe pour rédiger un almanach pour 1691. En 1688 était paru à Lille un recueil intitulé *Du Destin*, oeuvre d'un certain Lefèvre<sup>7</sup> constituant un nouveau commentaire du *Mirabilis Liber* et qui se réfère au *Chant du Coq Français* de Jacques Barret<sup>8</sup>.

Convient-il de relier les spéculations sur les années 88 à celles concernant 89? Ou bien doit on constater que parallèlement, d'aucuns avaient trouvé bon d'attendre que certains événements surviennent dans les années « 88 » et notamment en 1588? S'agit-il dans les deux cas de la formulation allatienne, plus ou moins adaptée à divers impératifs? Il ne semble pas que l'on ait parlé de 1588 avant le XV<sup>e</sup> siècle. Dans les recueils de Prophéties du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>, 1588, changé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, en 1788 cohabitera avec 1789.

---

*Abacuch faite en l'an 1391* (La Haye, 1701) - avec texte flamand en regard (Bib. Univ. Gand): le Roi des Fleurs (Lys), le Roi des Oiseaux (Aigle), le Lion et le Fils des Hommes.

<sup>1</sup> Voir aussi *Extrait de Prophéties des Centuries de Michel Nostradamus touchant l'état présent des affaires*, Delft, Jacob Vlucht, avec en regard la version flamande *Extract Van Prophecyen* (B. Université d'Amsterdam) pour l'an 1688. *Wonder jaar*. Voir aussi *Quadrains de Nostradamus imprimés à Aix en Provence, 1525 (sic)* - texte consacré à la maison d'Orange, avec texte flamand en regard (La Haye c 1688, Bib. Univ. Gand)

<sup>2</sup> Voir *Revue des études rabelaisiennes*.

<sup>3</sup> Voir sur Lenoble, Halbronn 1993.6

<sup>4</sup> Sur Lenoble, voir Halbronn 1993.6

<sup>5</sup> Voir Loviot, art. *Revue des Etudes rabelaisiennes*.

<sup>6</sup> Voir Espitalier, *Les Oracles Secrets*, Chartres, 1698: « L'effroi du Prince d'Orange », vers attribué à Nostradamus.

<sup>7</sup> Voir Philarté Charles, "Nostradamus et ses commentateurs" in *Etudes sur le XVII<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, 1840, pp 340 et seq. Cet auteur cite coup sur coup le *Mirabilis Liber* et la *Pronosticatio* de Lichtenberger sans établir le moindre lien

<sup>8</sup> Voir aussi, en réaction contre l'avènement de Guillaume d'Orange les *Prophéties du Saint-Hermite d'Ecosse ou les Oracles de l'écriture Sainte, touchant le Roy d'Angleterre*, (1690), BNF, Nc 1526.

<sup>9</sup> Joh Christoph Ludeman, *Triumph-zaal van Astrologische Vorzeggingen... van het Wonderjaar 1788 tot het midden van den Jaare 1835 ...*, Arnhem, 1788, BNF, Z. 6765. Sur l'année merveilleuse 1788.

## L'année 1698

Une autre utilisation datant de 1696<sup>1</sup> de ce quatrain allemand pour 1588 aboutit à une nouvelle malversation: *An excellent Prophecy which the learned Erasmus received from Reuchlinus and was found in the study of Justus Lipsius* par Janus Douza (BL, 1507/1027):

« Post mille expletos a partu Virginis annos

Et post sex centos rursus ab orbe datos.

Nonagesimus octavus mirabilis annus... »

(Six mille ans ont expiré depuis l'accouchement de la Vierge Six Cents après (...) La fameuse année 98 viendra)

Ce sera la fin à la fois des Turcs et de Rome.

En fait, la formule semble bien être d'origine joachimite: « Quand, après l'enfantement de la Vierge, mille quatre cents ans auront passé, alors régnera l'Antéchrist ». Elle aurait donc initialement servi au XIV<sup>e</sup> siècle pour annoncer l'an 1400<sup>2</sup>, avant de servir durant les siècles suivants. Notons que jusqu'à la Réforme, le christianisme pouvait associer le pape, du moins à partir d'une certaine date, à l'antéchrist<sup>3</sup>, avec elle, le thème est réservé aux réformés.

## Les variantes d'application du système 800

Il est remarquable<sup>4</sup>; que cette théorie ne soit plus exposée dans les modernes traités d'Astrologie Mondiale comme si elle était purement et simplement passée de mode. Généralement l'on cite des chiffres mais sans en connaître la raison. Au XX<sup>e</sup> siècle, l'astrologue français André Barbault s'interroge:

« Qui dira quelle est l'explication technique de cette prophétie faite trois siècles à l'avance ? »

## Nostradamus et l'An 2000

Il est intéressant de comparer le discours de Du Moulin avec un passage de la Préface à César:

« jusques à l'advenement qui sera au commencement du 7. millénaire ». Il est question du début des années 6000 alors que dans le recueil allemand, l'on envisageait plutôt la fin des années 5000.

Par ailleurs, on trouve dans la Préface à César le passage suivant (Par. 33, éd. Brind'amour 1996):

« J'ay composé livres de propheties, lesquelles (...) sont perpétuelles vaticinations pour d'icy à l'an 3797 »

Ne conviendrait-il pas plutôt de lire 5797, ce qui correspond à un sixième millénaire quelque peu abrégé, comme il est annoncé dans le texte allemand cité<sup>5</sup>. Il ne s'agirait donc pas de l'an 3797 après J. C<sup>4</sup>. Cependant, force est de constater que dès 1555, cette leçon figurait; Couillard, en 1556 ironisera dans ses *Prophéties*: « Quant à nos prophéties nous les rendrons aisément par le haut. Non pas que j'entende & veuille parler de *perpétuelles vaticinations pour d'icy l'an 3797...* »<sup>5</sup>.

Une telle corruption, comme bien d'autres, a fort bien pu se perpétuer par la suite d'une édition à l'autre<sup>6</sup>, le 3 et le 5 sont des chiffres assez similaires dans certaines graphies.

La formule employée prête vraiment à confusion: "et sont perpétuelles vaticinations pour d'icy à l'année 3797". Cet "icy" doit être compris ni du temps de Jésus, ni du temps de Nostradamus - car alors on dépasserait le cadre des 8 millénaires (4000 + 1555 + 3797), on arrive au début du 10<sup>e</sup> millénaire!) - mais bien depuis le point de départ de la Création à condition toutefois de rétablir 5797. Rappelons que le calendrier Israélite<sup>7</sup> fixe l'année 1999 - l'année juive

1 *A brief description of the future History of Europe from 1650 to 1719 treating principally of these great and famous mutations yet expected in the World, with passages out of P. Grebner.*

2 Voir Bernard Guenée, 1987, p. 157, *op. cit.*

3 Pierre Du Moulin cite des passages de Bernard de Clairvaux qui vont dans ce sens, voir Halbronn 1998.4.

4 Voir Bodin, *République*; Boulainvilliers, *Histoire du mouvement de l'apogée du Soleil* (1711), p. 25, ouvrage resté manuscrit, Reed Garches, Ed. Nouvel Humanisme, 1949; Abraham Bar Hiya: 953/960 ans in Halbronn, 1985, p. 141 soit 3 fois 240 ans.

4Chomarat (1998) signale la mention de cette année in *L'Avenir dévoilé ou concordance des prophéties de Nostradamus avec les événements passés, présents et à venir de la Révolution, suivie d'un grand nombre d'autres prédictions qui s'étendent jusqu'en 3797* etc, Hambourg, 1800, BNF, Ib<sup>43</sup> 437. Ce qui reportait de 2000 ans l'échéance finale.

5 Vidal cite également ce chiffre in *Déclatation des abus ignorances et séditions de Michel Nostradamus*, Avignon, P. Roux & I. Tramblay, BNF, Res Ye 433.

6 Nostradamus (cf infra) aurait pu ne publier de son vivant que deux éditions de la Préface, en 1555 et en 1560.

7 Voir art. "calendar" *Everyman's Judaica, an encyclopedic dictionary*, Dir. G. Wigoder, Jérusalem, Keter, 1975, p. 112.

début en septembre - à 5759. Mais il existe une variante dans certaines éditions de la Préface: 3767, ce qui donnerait, selon le même argument, 5767. Il y aurait donc dix ans d'écart avec l'année juive actuelle. La prophétie de Nostradamus viserait alors l'an 2007, ce qui nous conduit au quatrain comportant l'an 1999<sup>1</sup>.

Il s'agit d'un des derniers quatrains de l'ensemble des six centuries:  
quatrain 72:

"L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois  
Du ciel viendra un grand Roy d'effrayeur  
Ressusciter le grand Roy d'Angolmois  
Avant apres Mars regner par bon heur"

On peut en fait se demander si Nostradamus n'a pas, tout simplement traduit approximativement l'An 2000 en année juive sol-lunaire, au demeurant plus courte que l'année civile solaire de 365 jours 1/4.

Il faut bien convenir qu'en règle générale Nostradamus ne fournit pas ses sources. Cette importance accordée à l'An 2000 se retrouve chez le réformé Pierre du Moulin, auteur en 1612 d'un *De l'accomplissement des prophéties*, paru à Genève (BNPF, 0567), ouvrage qui connaîtra de nombreuses éditions (Voir Halbronn, 1998.4). Cet aïeul de Pierre Jurieu donnera dans l'édition augmentée de 1621 comme année terminale l'an 5964 de la Création et place la fin de l'Empire papal vers 2015 (cf infra). Confrontation comme chez Nostradamus entre deux chronologies, l'une à partir de la naissance du Christ, l'autre à partir de la Création du Monde, décalée chez Jurieu de 2 siècles par rapport au calendrier juif, connu du "converti" Michel de Nostredame.

#### *La référence paracelsienne*

On lira dans la traduction du *Pronosticon* de 1536 de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que la figure 31 annonce le « renouvellement et le changement de toute chose doivent être tels qu'on croira que les siècles d'or sont véritablement revenus. ».

Or, l'édition latine (BNF, V 16514) de l'ouvrage de Paracelse précise 40 siècles tandis que l'édition allemande en dénombre, plus justement, 60.

« *Tanta & talis futura est omnium rerum renovatio & mutatio (...) tametsi illud quadragesimum multis videatur saeculum* » face à l'allemand « *So gar wird eine erneuerung werden ... also zu der zeit so man zelen wird LX ein wenig minder aber nit mer* ». On retiendra qu'il est indiqué que le temps serait "un peu moindre" que le chiffre rond indiqué ce qui est le cas de 3797 par rapport à 4000.

Peu importe au demeurant que la version latine soit défectueuse, si Nostradamus qui n'avait pas accès à l'allemande, ne connaissait qu'elle<sup>2</sup>. Il convient surtout de noter que la lecture 40 siècles est irrecevable sauf à la placer à partir de la naissance du Christ tandis que celle de 60 siècles s'inscrit dans le plan de la Création, à savoir les Six Jours où Dieu fut actif.

Dans le *De Antichristo* de Tommaso Malvenda, paru à Rome, en 1604, (BNF, D 2038), au Livre I, ch XX, 3: *Num certo sciri possit annorum numerus a Creatione mundi ad Christi Natum* le nom de "Michel Nostradamus" apparaît en toutes lettres avec le nombre 3967, dans une recension des diverses opinions sur la durée du monde, depuis la Création jusqu'à la naissance de Jésus. Le chiffre est différent: 3967 au lieu de 3797 ou 3767. En outre, il ne s'agit plus de la date de la fin du monde mais de celle de la naissance du Christ. Dans l'épître à Henri II, celle qui figure en tête d'un groupe de centuries, toute une partie est consacrée à la chronologie (cf infra) mais avec d'autres chiffres, toujours autour de 4000 années.

#### *Du Moulin lecteur de Nostradamus?*

Faut-il rapprocher Pierre Du Moulin de Nostradamus ou en tout cas du réformé Paracelse ? Le cas Du Moulin nous renforce pour notre part dans la thèse d'une juxtaposition de deux calendriers, juif et chrétien. Du Moulin nous permet de mieux comprendre paradoxalement le raisonnement sinon les sources de Nostradamus....

Revenons au demeurant sur la Préface à César à propos d'un passage signalé par P. Béhar (1996):

<sup>1</sup> L'année juive 5757 correspondrait à la fin de l'interdiction de la polygamie pour les juifs. Information transmise par M. Janacek. Voir M. Chomarat "Quelques dates exprimées par Michel Nostradamus dans ses prophéties" in *Prophètes et propheties au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1998, pp. 85 et seq.

<sup>2</sup> Cette confusion a conduit P. Béhar (1996, p. 156) à penser que Nostradamus utilisait une période de 8000 ans, soit 4000 ans environ, avant l'ère chrétienne et 4000 ans après.

<sup>3</sup> En 1647, le texte figure au ch. 29 du livre II.

"Encores que nous (ne<sup>1</sup>) soyons au septiesme nombre de mille qui parachève le tout, nous approchant du huitiesme où est le firmament de la huitiesme sphère (..) où le grand Dieu éternel viendra parachever la révolution ou les images celestes retourneront à se mouvoir<sup>2</sup> etc "

Au moment où Nostradamus écrit ce texte, nous sommes dans les années 1550. Depuis l'An Mille - pour simplifier car les variantes sont multiples mais c'est un ordre de grandeur - on est entré en gros dans le sixième millénaire de la Création; en 1555, on est donc à mi-chemin vers le début du septième millénaire, expression qui prête à confusion dans la mesure où en fait on va achever une période de 6000 ans. En tout état de cause, pour Nostradamus, pas plus que pour Du Moulin, il n'y aurait de temps historique au delà de l'An 2000 qui ouvre le "septiesme nombre de mille". Quel sens y aurait-il dès lors à s'intéresser à l'an 1797 de l'ère chrétienne, soit 1797 ans *après* l'An 2000? En effet, cette date ne se situe même pas dans le "septiesme nombre de mille" qui est celui qui correspond au dernier jour de la Création ou plutôt au jour où Dieu se reposa de ce qu'il avait fait ( ce qui a donné le *Shabat*). Il importe donc de comprendre le passage de la Préface à César comme indiquant la fin ultime du monde en l'an 3000 de l'ère chrétienne, qui ouvre le huitième millénaire hors du temps. En conséquence, on ne peut attribuer à Nostradamus un calcul aussi peu pertinent par rapport à l'ensemble de son discours. Il faut rechercher une date qui ne soit pas calculée à partir de la naissance de Jésus mais à partir de la Création du Monde. A vrai dire, les astrologues du XVI<sup>e</sup> siècle qui réfléchissaient sur la fin du monde ne pouvaient qu'être indisposés par le calendrier chrétien et quand Leovitiuș parle de conclure l'histoire avant le début du sixième millénaire, il ne se situe évidemment plus dans une perspective chrétienne, du point de vue du moins du calendrier. Pierre d'Ally ne dit pas autre chose quand il fixe comme échéance une date - 1789 - qui reste dans ces limites. Nostradamus ne spéculait pas sur des temps qui seraient abrégés et qui avanceraient l'échéance au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècles, sinon éventuellement, comme Du Moulin, pour fixer des étapes intermédiaires; il préfère le début du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, décalage au demeurant d'une vingtaine d'années. Il fixe le terme ultime à 1999/2000, ce qui rejoint les calculs de Pierre Du Moulin, né deux ans après la mort de Nostradamus.

Ne pourrait-on au demeurant reconstituer le raisonnement de Nostradamus - ou emprunté par lui à d'autres - qui le conduit à s'arrêter sur le début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Certes, nous avons signalé l'influence probable d'un Nicolas de Cuse mais qu'est-ce qui conduisit le cardinal à s'intéresser à cette période par delà les arguments qu'il avance, fondés, comme chez Du Moulin, sur la vie de Jésus?.

Si l'on suppose que le raisonnement suivi était proche de celui exposé par le ministre protestant, et si l'on divise 2000 ans par sept - mais cette fois sans enlever 33 ans - on obtient 285/6. Or, si l'on soustrait 285 de 2000, on obtient 1715, ce qui tombe au milieu de la période cusaniennne et nostradamienne. Autrement dit 1715 correspondrait aux six septièmes de 2000 (6x 285). Et il faudrait donc lire 5767/97 au lieu de 3767/97.

Combinaison en définitive très étroite des deux calendriers: importance accordée aux 6000 ans de la création dont la date divise les chronologistes, avec l'arbitrage de la computation chrétienne qui fait ressortir l'An 2000 à une date à peu près connue. Syncrétisme qui aboutit à fixer la fin des 6000 ans et du cinquième millénaire à l'An 2000. Complication accrue du fait que ces 2000 ans sont eux-mêmes divisés en sept et qu'au delà de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, débutera, pour ce prophétisme "cusanien" le temps de la septième trompette de l'Apocalypse...

Au XX<sup>e</sup> siècle, un Paul Le Cour fera preuve (cf infra) du même syncrétisme<sup>3</sup> en faisant commencer l'ère des poissons de l'an 1 de l'ère chrétienne alors qu'il se réfère à un cycle de 25920 qui est celui d'une grande année précessionnelle, divisée en 12 "mois" de 2160 ans. On se trouve ainsi face à un croisement entre astronomie et bible, qui rejoint d'ailleurs le rapprochement entre la grande conjonction en bélier, précédant celle de 1583, et la naissance de Jésus.

### *Nostradamus, infidèle à Trithème?*

Pierre Behar (1996, p. 155) soutient que Nostradamus n'a pas adopté complètement le système trithémien qui confère à chaque astre un règne de 354 ans: Si Nostradamus suit Agrippa de Nettesheim dans la division en sept âges de la chronologie universelle, il s'en sépare sur un point: en l'occurrence le décompte(..) Le mode de décompte de Nostradamus se distingue

1 Nous avons proposé plus haut la nécessité de cette négation.

2 On notera le critère astronomique d'une révolution céleste que l'on retrouve chez Du Moulin

3 Voir *Atlantis*, avril-mai 1930, p. 115; "Le mois du bélier", *Atlantis*, mars-avril 1932, p. 97. L'ère du Bélier aurait ainsi débute en - 2160 av. J.C. et celle du verseau commencerait en 2160 après J.C.

absolument de celui de Trithème. Les Âges du monde, loin d'être de 354 ans et quatre mois, sont suivant le mage de Salon, de mille ans chacun.

Il est remarquable en effet que dans l'Épître à Henri II, placée en tête des Centuries VIII, IX et X, l'on trouve à la fois une prophétie pour Mil sept cens nonante deux et deux chronologies du même type que celle de Telesphore<sup>1</sup> (cf supra): "ne comptant le temps par la supputation des Gentils comme a mis par écrit Varon mais tant seulement selon les sacrees Escriptures et selon les foiblesse de mon esprit en mes calculations Astronomiques". On y note d'ailleurs une erreur manifeste: "après vint Moyse environ cinq cens quinze ou seize ans et entre le temps de David et de Moyse ont esté cinq cens septante ans là environ. Puis entre le temps de David et le temps de nostre Sauveur etc". Il faut lire "entre le temps de Moyse et de David". Il semble bien que l'auteur de l'Épître à Henri II poursuive les mêmes visées que celui de l'Épître au Duc de Gênes, dans le *Libellus*, à savoir fixer la date à laquelle le monde atteindra les 7000 ans<sup>2</sup> mais le total des chiffres fournis n'aboutit certainement pas à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

P. Brind'amour (1993, pp 171 et seq) a abordé la question de telles chronologies chez Nostradamus<sup>3</sup>, il y en a en fait deux<sup>4</sup> au sein de la même Épître à Henri II telle qu'elle se trouve en tête des Centuries et que nous n'attribuons pas, sous cette forme, à Michel de Nostredame (cf infra). Il note d'une part une erreur de mille ans pour la première période qui va de la Création jusqu'au Déluge: 1142 ans dans l'Épître contre 2242 ans chez Eusèbe. Puis une surestimation manifeste pour une période cette fois beaucoup mieux balisée: dans l'Épître au roi, il est indiqué qu'entre le temps de David et le temps de notre Sauveur et Rédempteur Jésus Christ nay de l'unique Vierge ont esté (selon aucuns Cronographes) mille trois cent cinquante ans: pourra observer quelqu'un ceste supputation n'estre véritable pour ce qu'elle diffère à celle d'Eusèbe. En effet, l'on peut difficilement accorder plus de 1000 ans entre le temps de David et celui de Jésus. Si l'on ajoute 1000 ans d'un côté et soustrait 300 ans de l'autre, nous aboutissons en gros à une correction de 700 ans par rapport à un total de 4757, ce qui donne 5457 au lieu de 5199 pour Eusèbe, soit une différence de 258 ans<sup>5</sup>, qui aboutit à l'An 2050 environ. C'est la chronologie qui détermine l'âge du monde le plus ancien qui l'emporte du moins dans un premier temps, ce qui est logique puisqu'elle est la première à parvenir à ses échéances finales. En fait, il existe une différence de près de 1000 ans entre certaines chronologies.

Une autre explication concernant la bizarrerie de ces calculs chronologiques ressort d'une comparaison avec la chronologie adoptée par Jean de Frégeville. Traditionnellement, le Déluge a lieu en 1656 à partir de la Création du monde. Noé naît 600 ans plus tôt car la catastrophe eut lieu quand il avait atteint cet âge. Donc de la Création du Monde à la naissance de Noé, il faut compter 1056 ans. Or, dans l'Épître à Henri II, lors du second développement fondé sur la chronologie biblique, il se serait écoulé 1506 ans jusqu'à la naissance de Noé. "Depuis la création du monde jusques à la naissance de Noé sont passez mil cinq cens & six ans et depuis la naissance de Noé jusques à la parfaite fabrication de l'Arche, approchant de l'universelle inondation, passerent six cens ans". On peut se demander si l'on n'a pas confondu 1506 ans avec 1056 ans.... E. Labrousse (1974, p. 7) note, à propos de l'Eclipse de 1654, que 1656 correspondrait à une chronologie protestante, soit un décalage d'un siècle<sup>6</sup>. Le type de chronologie signe l'origine d'une prophétie<sup>7</sup>.

On ignore d'ailleurs les raisons précises de tels développements chronologiques au sein de cette Épître, ils devraient normalement avoir une incidence prédictive, par exemple dans l'attente d'un nouveau Déluge. Or, la présence d'un quatrain X, 72, relatif au mois d'août 1999 ne correspond à aucun des systèmes chronologiques de l'Épître centurique à Henri II, placée en tête des centuries VIII, IX et X, qui n'aboutit pas à l'An 2000.

L'importance accordée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle tiendrait à une chronologie fondée sur une certaine lecture d'une histoire largement mythique, notamment quant à la durée des premiers âges. Le discours télésporien<sup>8</sup> précéderait ainsi de moins de trente ans celui de Pierre d'Ailly en matière de prophétisme à long terme et il faut le considérer comme un précurseur, Ailly ayant fait en quelque sorte la synthèse entre Albusar et Telesphore. L'auteur de l'Épître à Antonio

1 Voir Brind'amour, 1993, pp. 171 et seq., qui considère que l'Épître à Henri II comporte deux parties, l'une datant de mars 1557 et l'autre de juin 1558.

2 Dans l'Épître à Henri II, la computation s'arrête à Mahomet: "Et depuis le temps de l'humaine rédemption jusques à la réduction détestable des Sarrazins sont esté six cens vingt et un an. Là environ depuis en ça l'on peut facilement colliger quels temps sont passez"

3 Voir L. Dinzinger, *Nostradamus. Die Ordnung der Zeit*, Vol. 1 Grundlagen, Aichach, 1991, pp. 109 et seq.

4 Brind'amour explique que l'une serait liée à la Vulgate et l'autre à la version des Septante.

5 A titre de comparaison, le calendrier juif n'est pas encore parvenu à ce jour à l'an 6000.

6 Ce type de décalage est surtout dû à un manque de concertation.

7 Voir Drévilon, 1996, p. 134.

8 Ignoré de Smoller, 1991.



Adorno annonce, dans la ligne notamment de l'Ordre franciscain, la fin de la richesse de l'Église, qui fut un des grands thèmes médiévaux spiritualistes, souvent hostiles à la papauté, qui parcoureront ainsi le XVI<sup>e</sup> siècle grâce au *Livre Merveilleux* qui comporte cette perspective en son titre: " temps auquel on tollra aux gens d'église et clergé leurs biens temporels tellement qu'on ne leur laissera que le vivre et habit nécessaire". Telesphore accorde également toute leur importance aux schismes successifs liés à la venue de l'Antéchrist.

Dans le *Livre de l'Estat et Mutations des temps* de Roussat, à la page 95 (dans la Seconde Partie), il est question de la lune qui gouverne 354 années durant mais à l'issue de la première partie, il donne les éléments pour parvenir à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il est évidemment tentant de faire de Nostradamus un lecteur de Roussat, ce qui rendrait compte de l'Épître à Henri II et à la mise en avant de l'an 1792. Mais Nostradamus a fort bien pu se passer - ou passer à côté - de cette filière et connaître Trithème, si ce n'est directement, par le biais d'Agrippa, le *De Occulta Philosophia* ou plus probablement du *De honestate disciplina* de Crinitus, semblant en effet le type d'ouvrage qu'il a pu souhaité acquérir et qui l'aurait inspiré à plus d'un titre.

### *Frégevillie et l'An 2000*

Entre Nostradamus et Du Moulin, se situe Jean de Frégevillie<sup>1</sup>, "de la maison du Gaut, natif de Realmont en Albigeois" dont nous avons signalé la *Chronologie*, parue en 1582. Pour cet auteur, le terme du monde est bel et bien de 6000 ans, 4000 jusqu'à la naissance du Christ, à condition de repousser la date de 2 ans<sup>2</sup> et 2000 ans ensuite (fol 151). Mais Frégevillie tout en ayant cette perspective fixe des échéances plus rapprochées: la grande conjonction de 1583 et l'an 1611 "auquel an finira la désolation de l'église judaïque".

Pour le sieur de Frégevillie, il convient de distinguer des saisons de 360 ans, douze saisons aboutissant ainsi à l'an 4320 de la création du monde. A cela il convient d'ajouter trois saisons et demie (sur le modèle de la demi-semaine du règne de l'Antéchrist), soit 1260 ans : si l'on ajoute 320 (4320- 4000) à 1260, l'on obtient l'an 1580 après Jésus Christ. Or, comme la naissance de Jésus serait décalée de quelques années, la date rejoint celle de la très grande conjonction de 1583/83. Et si l'on ajoute les 30 ans qui séparent 1260 de 1290, l'on parvient à 1611/1614 pour la fin des malheurs des juifs. Ainsi, pour Frégevillie, il resterait près de 4 siècles entre cette date et l'An 2000 tout comme chez Jurieu, plus de trois siècles entre 1689 et le dit an.

### *Réflexions sur les années Quatre-Vingt*

Au cours de ce chapitre, nous sommes parvenus à mieux définir les fondements de certaines échéances. Récapitulons nos résultats: malgré des similitudes frappantes, il ne semble pas que les échéances de 1588, 1689, 1789 relèvent d'un même moule. 1588 est liée à la très grande conjonction en bélier et le décalage tient à celui observé lors de la naissance du Christ<sup>3</sup>. 1588 correspondrait ainsi à un second avènement. En ce qui concerne 1689, la date est obtenue à partir d'un système de 2000 ans. Enfin, pour ce qui est de 1789, il s'agit d'une périodicité de 300 ans, les révolutions saturnales, qui s'articulent également autour des années 89. Une telle convergence ne pouvait décidément que conférer aux "fins de siècle" une importance particulière.

Selon nous, Nostradamus n'a guère accordé d'importance à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle hormis dans un passage de l'Épître à Henri II dont l'authenticité est pour le moins discutable (cf infra). Il s'intéressait davantage à l'An 1999/2000 et comme étape intermédiaire, il semble avoir plutôt désigné, comme le feront les Réformés Du Moulin et Jurieu, suivant en cela le Cardinal de Cuse, le tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle (cf infra).

### *Les fins de siècle*

Si astrologie il y a, dans certaines prophéties, force est de constater que ce n'est probablement pas par le seul hasard des rencontres planétaires, des grandes conjonctions, que les années Quatre-vingt de plusieurs siècles furent en ligne de mire.

Ainsi, passe-t-on de 1588 (Regiomontanus) à 1688 (Neper), de 1689 (Du Moulin) à 1789 (Pierre d'Ailly et tant d'autres après lui, au XVI<sup>e</sup> siècle) - mais dans ce cas, on a pu "raccourcir" 1789 en 1689 - pour ne prendre que deux cas de figure, en se contentant de changer le chiffre des centaines: voilà qui suffit pour passer d'un siècle à l'autre et reconduire une nouvelle attente. Mais pour entretenir l'intérêt pour la chose prophétique, entre deux échéances, bien d'autres dates feront l'affaire (voir Halbrönn 1994.2)

1 Auteur également d'un *Traité chronologique*, adressé au Roy de Navarre, Paris, T. Jouen, 1583 BNF.

2 1582 est l'année de la réforme grégorienne qui a été préparée par des travaux chronologiques.

3 On retrouve dans la prophétie pseudo-regiomontanaïenne, une formule présente chez Pierre d'Ailly: "Si le monde est alors encore là".



## CHAPITRE III



## LES PROPHETIES PONTIFICALES

Pierre d'Ailly et Vincent Ferrer furent directement impliqués dans les schismes: les *vaticinia* joachimites ont également les pontifes dans leur collimateur<sup>1</sup>; quant à la prophétie selon saint Malachie, elle recense pêle-mêle papes et antipapes, ce qui se conçoit dans une perspective antéchristique.

Le terme "vaticinia" désigne en fait un corpus iconographique représentant une succession de papes et s'achevant par la présence de l'antichrist aux côtés du pape, sous la forme d'un androcéphale. Au départ, ces images semblent donc émaner de milieux hostiles sinon à la papauté du moins au pape régnant.

---

<sup>1</sup> Sur les papes et les prophéties, voir G. Moroni, art. "Profeta", *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, Vol. 55, Venise, 1852, pp. 287 et seq., BNF, 8° H 578 (55)

## Les Vaticinia pseudo-joachimites

Les dernières années du XVI<sup>e</sup> siècle voient paraître en Italie une riche production liée à la "succession des papes" et à l'avènement de l'Antéchrist et c'est dans ce contexte que se mit en place le texte pseudo-malachien. Ainsi, une prophétie accompagnant la prophétie dite de l'Abbé Johannes comporte-t-elle un calendrier pour les années soixante-dix avec pour échéance finale 1580 et pour 1576 l'avènement de l'Antéchrist, soit trois ans et demi plus tôt. Or, si le terme d'Antéchrist ne figure pas dans le texte pseudo-malachien, la formule finale recoupe un tel thème "In persecutione extrema" ainsi que l'annonce du Jugement Dernier.

Dans tous les cas de figure, il s'agit d'une série de devises et de figures mises en rapport avec une suite de papes et devant être complétée à l'avenir, étant entendu que lorsque toutes les cases seront remplies-sortie de compte à rebours-un événement crucial se produira. Tel est en effet le cas pour le texte figurant, paru à Venise en 1595, dans le recueil d'Arnold de Wyon de Douai, sur la succession des papes, intitulé que l'on retrouve dans les recueils de "roues" de devises prophétiques qui paraissent alors en Italie, avec cette différence que l'image n'a plus droit de cité dans le *Lignum Vitae* de Wyon (1595), alors qu'elle est centrale dans les *Vaticinia*.

Si l'on examine le recueil signalé par Duguet paru à Venise, en 1600, chez Bertoni, avec les commentaires de Hieronymus Giovanini - *Vaticinia seu praedictiones* - l'une des six séries retient particulièrement notre attention, attribuée à un certain saint abbé Johannes: *Liber Beati Ioannis Abbatis Prophetiae enarratio de successione Pontificorum a Martino Quinto usque ad Antichristum*. Or, l'exemplaire de la BNF, H 3192, comporte certaines particularités: le nom d'Antéchrist est barré voire gratté, à plusieurs reprises - l'ouvrage étant bilingue et par ailleurs, l'on a collé des ajouts imprimés - un article 22 - ce qui constitue en quelque sorte une édition supplémentaire et plus tardive. Cette prophétie johannique<sup>1</sup> recoupe, avec son insistance sur l'Antéchrist comme issue fatale, la fin de la prophétie malachienne<sup>2</sup>.

On abordera aussi la prophétie pseudo-malachienne qui se développe à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle mais qui se réfère au temps de Saint Malachie un peu à la façon des Prophéties de Moulé qui renvoient au règne de Saint Louis. Il ne faut donc pas s'étonner que le joachimisme, marqué par les ordres mendiants, ait été associé à des textes dénonçant les papes, leur commerce avec l'Antéchrist, cela est vrai en particulier pour les *Vaticinia* qui datent également du XIII<sup>e</sup> siècle et seront imprimées en Italie au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

À la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les recueils de *vaticinia* abonderont, truffés, sauf en France, d'illustrations et c'est alors que paraîtra une prophétie des papes sans images qui fera de la succession des pontifes un vecteur prophétique essentiel pour les siècles suivants.

Pour quelle raison imprime-t-on à une époque donnée ce genre de littérature? Selon quels enjeux politiques? Si l'on en reste au XVI<sup>e</sup> siècle, l'on assiste à deux reprises à un fort engouement, au début du siècle et à la fin du siècle et cela dans les deux cas essentiellement en Italie, la première fois dans le nord (Bologne), la seconde dans le sud (Naples). Pourquoi le *Mirabilis Liber* accorde-t-il une certaine place aux *Vaticinia*? Ces parutions ne sont pas innocentes, elles sont liées, d'une façon ou d'une autre, à la question de l'élection d'un nouveau ou d'un prochain pape.

### *Des Oracula aux Vaticinia*

Les *Vaticinia* désignent traditionnellement une trentaine d'images autour de thèmes pontificaux. La genèse de cet ensemble de trente paragraphes accompagnés ou non de leurs vignettes, est complexe, même si par la suite, l'on a pu, par commodité, les considérer comme un tout cohérent, la cohérence pouvant être un acquis et non un phénomène ayant existé

<sup>1</sup> Voir Lecanu, 1855, Art "Papes", col. 189 et seq. qui résume le recueil de roues de 1600 et signale les similitudes entre les documents attribués à Joachim de Flore et ceux qui le sont à ce saint abbé.

<sup>2</sup> Voir Bib. Arsenal, MS 828, fol. 284v: *Profezie del beato Johanni abate sopra e ponteficio della chiesa romana principiando da Martino Quinto di casa Colona che fu creato nel concilio fatto a Basilea l'anno 1415 (...) fino a Antichristo*. Le même recueil manuscrit comprend une version latine pas davantage illustrée (fol 193): *Alia prophetia de futuris pontificibus a Martino V usque ad Antichristum Abbatibus Joachim*. A noter que Martin V qui sert souvent de point de départ à de telles séries est le premier pape de la période d'après le Schisme.

d'émblée<sup>1</sup>. On s'est surtout intéressé à la série *Genus nequam*<sup>2</sup>, qui aurait été élaborée et traduite vers 1285 à partir des *Oracula* contre la mémoire du Pape Nicolas III, qui ouvre les deux séries de vignettes (1277-1280) et qui aurait eu le tort de choisir des cardinaux dans la famille Orsini - d'où le motif des ours qui est un jeu de mots graphique - tout comme le sont les colonnes pour les Colonna, avant de viser une succession de Pontifes romains pour éventuellement peser sur des élections futures à partir de 1304. L'initiative du Pape Nicolas III aurait été considérée comme le commencement de tous les maux - *principium malorum* - dont souffrait désormais l'Église<sup>3</sup>, c'est pourquoi la vignette qui le vise est la première. Un autre Nicolas, Nicolas V, au XVe siècle, sera qualifié de faux pape pour avoir couronné l'Empereur Antéchrist Frédéric III, auquel devra succéder un roi de France, III ou dans le *Livre Merveilleux* (cf supra). On trouve déjà le thème du pape complice de l'Antéchrist dans la série des *Vaticinia* et notamment dans les vignettes qui manquent dans le *Mirabilis Liber*.

### A La production joachimique du XVe siècle

À la fin du XIVe siècle paraissent à Venise divers ouvrages attribués à Joachim de Flore ou comportant certaines de ses œuvres ou prétendues telles. Outre les éditions télesphoriques qui sont marquées par le XVe siècle, et qui s'inscrivent dans ce corpus joachimite vénitien, l'on dénombre divers textes dont l'authenticité est plus ou moins discutée ou qui ont été retouchés ou augmentés de gloses, depuis la date de leur première publication, manuscrite, à la fin du XIIIe siècle. Paraissent ainsi la *Concordantia Veteri et Novi Testamenti*, le *Psalterion*, l'*Expositio in Apocalypsim* - ces trois ouvrages constituant aux yeux de certains un nouvel évangile<sup>4</sup>; à cela s'ajoutent des commentaires sur Isaïe et sur Jérémie<sup>5</sup>.

Le milieu du XIIIe siècle semble avoir été l'étape déterminante pour ce qui concerne l'essor d'une eschatologie antipapiste, en milieu chrétien, souvent liée d'ailleurs à des polémiques entre plusieurs candidats. Les recherches qui ont été menées parallèlement par divers chercheurs concernent d'une part le *Super Hieremiam*, de l'autre la somme qui sera par la suite désignée par certains sous le nom d'*Evangelium Aeternum*.

L'abbé Joachim, de l'abbaye de San Giovanni de Flore, est en effet l'auteur d'une théorie des trois états de l'histoire de l'humanité qui correspond en gros à l'âge du Père (Ancien Testament), du Fils (Nouveau Testament) et du Saint Esprit<sup>6</sup>. L'avènement du dernier âge est alors jugé imminent, il doit être marqué par une révolution dans l'Église, et l'émergence d'une nouvelle vie monastique, ce qui coïncidera certes avec le mouvement de Franciscains, mais plus encore, selon nous, avec l'essoufflement de la Croisade<sup>7</sup> et le renoncement progressif à la conquête de la Jérusalem terrestre au profit d'une Jérusalem céleste et apocalyptique. Sous le nom d'Évangile Éternel, on entend à partir du milieu du XIIIe siècle, à la veille de l'échéance de 1260, un ensemble d'ouvrages constituant en quelque sorte un troisième Testament, celui de l'âge du Saint Esprit; il s'agit en fait d'un recueil joachimique comprenant, comme on l'a dit, la *Concordance entre les deux Testaments*, le *Psalterion à dix cordes* et l'*Exposition de l'Apocalypse*, le tout introduit par le texte d'un Franciscain Gérard de Borgo San Donnino qui interpole dans le corps des textes de Joachim quelques éléments de son credo, sans apparemment que leur auteur ait jamais envisagé de les regrouper de la sorte<sup>8</sup>.

<sup>1</sup> On pourra notamment l'observer à propos de la formation du "canon" néotestamentique.

<sup>2</sup> H. Millet et D. Rigaux, 1992, p. 150.

<sup>3</sup> H. Millet et D. Rigaux, considèrent que la première figure n'appartiendrait pas aux *Oracula* et aurait été conçue pour la circonstance.

<sup>4</sup> Voir G. Barone, "L'œuvre eschatologique de Pierre Jean Oliva et son influence", *Fin du monde et signes des temps*, op. cit., p. 54.

<sup>5</sup> La BNF possède un assortiment assez complet de ces ouvrages, hormis le recueil télesphorien dont la BL conserve deux éditions vénitienes différentes.

<sup>6</sup> Voir les effets de cette prophétie sur la situation des papes à Rome, avec Cola di Rienzo, J. Chelini, *L'Église au temps des schismes 1294-1449*, Paris, A. Colin, 1982, p. 44.

<sup>7</sup> Louis IX sera responsable des deux dernières croisades, il est fait prisonnier en Égypte en 1249 et reste en Palestine de 1250 à 1254, il mourra, lors de la huitième, en 1270.

<sup>8</sup> Voir L. Tregaro, "Panoramique sur le millénarisme", *Cahiers du Cercle E. Renan*, 93, janvier 1976, p. 16.

Contre de telles prophéties, s'insurgera, au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, quelques années avant la date fatidique de 1260, le français Guillaume de Saint Amour, au nom de l'Université de Paris, dans son *Tractatus brevis de periculis novissimorum temporum ex scriptoris sumptus*<sup>1</sup>, vers 1256<sup>2</sup>. Cet "Évangile pardurable"<sup>3</sup> selon la formule du *Roman de la Rose*<sup>4</sup> qui campe le personnage du frère Mineur en "Faux-Semblant" ne serait rien moins que le Livre correspondant au troisième état de l'humanité. Cependant, les chercheurs, tel Ernest Renan<sup>5</sup>, en son temps, s'interrogent sur le contenu de cet *Évangile éternel*, sur sa présentation, il ne semble pas que le nom de Joachim de Flore y ait figuré. Aux attaques de Guillaume de Saint Amour s'opposera le *De paupertate Christi* de (saint) Bonaventura. Toujours est-il que la réaction parisienne eut pour effet de compromettre sérieusement la carrière de ce troisième Testament.

La date de 1260 - chiffre que l'on trouve dans l'Apocalypse en jours - avait été fixée par Joachim comme correspondant à 42 générations pour le deuxième état; celui du Fils, à raison de 30 ans pour chacune, depuis la naissance de Jésus. La chronologie de Joachim fut marquée notamment par la (re)prise de Jérusalem par Saladin, en 1187., qui frappa les esprits autant que la prise de Constantinople, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ce fut l'occasion de la Troisième Croisade. Joachim, fervent partisan de l'empereur Henri VI, le Cruel, sera également fortement influencé par les événements qui se déroulent en Italie, de son vivant. Il fut ainsi mis en présence, à Mattegriffo, de Philippe-Auguste, lors de la dite croisade, trois siècles avant que Savonarole ne prophétisât à l'intention de Charles VIII. Pour Joachim, les événements suivent un plan identique d'un état à l'autre et il établit ainsi des *concordances*. On considérera, dans certains cercles, que Joachim annonce François d'Assise tout comme le fut Jésus par certains prophètes bibliques, lors du cycle précédent. Les Ordres s'opposent en particulier à l'Empereur Frédéric II, incarnant, à leurs yeux, les forces de l'Antéchrist. L'An 2000, précédé d'une période de 800 ans, apparaîtra pour un Olivi, au XIII<sup>e</sup> siècle, comme un terme final<sup>6</sup>.

Il ne semble donc pas, en dépit de la simultanéité des éditions vénitienes du XV<sup>e</sup> siècle, que le *Super Hieremiam* ait fait partie de l'*Evangelium aeternum* parisien du XIII<sup>e</sup> siècle, constitué, on l'a vu, de trois autres textes. Mais entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, des changements "canoniques" ont pu intervenir. Pourtant, les dates correspondant à cet ouvrage en sont singulièrement proches. Qu'on en juge: selon R. Moynihan<sup>7</sup>, ce serait autour de 1243-1248 que le commentaire aurait été réalisé, ou du moins amplifié par l'intégration de gloses dans le corps du texte, soit dans la décennie qui précéda la production de l'*Evangelium Aeternum* et dans un cas comme dans l'autre dans les milieux franciscains. Pour quelles raisons, dès lors, le *Super Hieremiam* n'aurait-il point été compris au sein de l'*Évangile Éternel*, d'autant que selon Moynihan, ce commentaire fait bien partie, en dépit de ses ajouts, de l'oeuvre authentique de Joachim<sup>8</sup>? En tout état de cause, les études consacrées au joachimisme ont été confrontées à des problèmes d'éditions remaniées d'un siècle à l'autre de façon à permettre à un texte prophétique de renforcer son impact. Le joachimisme, tout comme le nostradamisme (cf infra), nous invite à être vigilant concernant les retouches tardives sans pour autant qu'il faille contester l'existence d'un noyau initial plus ancien. En ce qui nous concerne, le faux, l'emprunt, à un titre ou à un autre, ne s'en richit pas moins à un/des modèle(s) et se rattachent à leur histoire, de même pour les traductions et compilations. Le terme "pseudo" - apocryphe - pour désigner une

1 E. Aegetter, "L'influence du De periculis novissimorum temporum", *Revue d'histoire des religions*, t. CXII, 1935, pp. 243 et seq. M. Pertold, *Étude sur la vie et sur les oeuvres de Guillaume de Saint Amour (1202-1272)*, Louvain-la-Neuve, 1992, pp. 95 et seq.

2 Voir N. Bernou, "Pierre de Limoges et la fin des temps", *op. cit.* p. 67; Reeves, 1969, pp. 58 et seq.; E. Aegetter, *Intr. l'Évangile Éternel*, Paris, Rieder, 1925, 2 vol. Lors de la parution en Allemagne, en 1633, à Constance, des *Opera Omnia* de Guillaume d'Amour (BNF, D 4783), leur commercialisation sera interdite en France. Voir M. Reeves et W. Gould, *Joachim of Fiore and the eternal Evangel*, Oxford, 1987, p. 10.

3 *Apocalypse* de Jean, Ch. XIV, v. 6.

4 "Un livre de par le dyable/ C'est l'Évangile perdurable/ Que li Saint Esperit menistre (...) Et par Jehan, les prescheors/ Qui diroint quil n'est loi tenable/ Fors l'Évangile pardurable/ Que li Sains Esperit envoie/ Por mettre gentz en bonne voie etc." versets 11800-11870, *Le Roman de la Rose*, Intr. D. Poirion, Paris, Garnier-Flammarion, 1974, pp. 323 et seq. Voir aussi J. Favier, *Philippe le Bel*, Paris, Fayard 1978, Livre de poche, p. 317.

5 *Nouvelles Etudes d'histoire religieuse*, Paris, Calmann-Lévy, 1884.

6 Voir B. Roest, *Reading the book of History*, thèse, Université de Groningue, 1996, p. 172.

7 "The development of the "pseudo-joachim" commentary "super Hieremiam": new manuscript evidence", in *Parole inspirée et pouvoir charismatique*, dir. A. Vaucher, Mélanges de l'École française de Rome, t. 98-1, Rome, 1986, pp. 109 et seq. Voir également, dans le même collectif, de N. Bériou "Pierre de Limoges et la fin des temps", p. 67. Voir D. Baur, "Friedrich's Kritische Untersuchung der dem Abt Joachim von Floris zugeschriebenen Commentare zu Jesajas und Jeremias", in *Zeitschrift für Wissenschaftliche Theologie*, 2, 1859, pp. 349 et seq. La dissertation de Friedrich avait été présentée lors d'un concours organisé par la Faculté de théologie de Tübingen, en 1856/57.

8 Voir N. Bernou, "Pierre de Limoges et la fin des temps", in *Parole inspirée et pouvoir charismatique*, Mélanges de l'École Française de Rome, t. 98-1-1986, pp. 71-74.



imitation, une réduction<sup>1</sup> qui relèvent *grosso modo* de la même "identité" que le document authentique ne serait-ce que par un certain processus de filiation, risque fort d'être utilisé ou en tout cas perçu abusivement.

## B. Une renaissance joachimite pro-française

La première édition imprimée de ces images que sont les *vaticinia* pontificales semble donc dater de 1515<sup>2</sup>, date à laquelle les Français sont fort présents en Italie, année marquée notamment par leur victoire de Marignan sur les mercenaires suisses avec l'aide de Venise. Cette production est donc contemporaine de la littérature joachimite que nous venons d'aborder. Rappelons que le *libellus* de Telesforo de Cosenze fut imprimé à la même époque, à Venise, dans un cadre joachimite. On pourrait ainsi parler d'une renaissance joachimite - les faux font partie d'un tel mouvement - et celle-ci coïncide avec l'influence et la présence française dans la région. Ce n'est pas par hasard que le *Mirabilis Liber* récupère tant les *Vaticinia* que le *Compendium* de Savonarole et que le *Livre Merveilleux*, par la suite, reprendra le *libellus*, en traduction française.

Renaissance francophile? En tout cas marquée par la France. C'est probablement dans ce sens qu'il conviendrait d'approcher cet ensemble. Entendons par là que s'il importe certes de tenter de décrypter un texte prophétique par son contenu, il est recommandé, vu son caractère souvent obscur, de disposer, chaque fois que cela se peut, d'éléments permettant de déterminer dans quel esprit, tel texte était perçu à telle époque, nous pensons notamment aux lieux d'impression<sup>3</sup>.

Or, dans cette édition bolognaise de Hieronymus Benedictus, à plus d'un titre atypique et généralement ignorée des chercheurs<sup>4</sup> en ce qu'elle ne correspond ni aux manuscrits antérieurs ni aux éditions suivantes, le personnage à l'épée - de la gravure XIV - porte un écu comportant une énorme fleur de lys marquée d'une influence angevine ancienne<sup>5</sup>. Ce motif disparaîtra dans l'édition de 1527, alors que la situation politique a complètement changé et que François Ier a connu la captivité au lendemain du désastre de Pavie, en 1525. Il semble donc que la réémergence de ces 30 gravures soit liée en partie aux Guerres d'Italie. La dernière figure de l'ensemble se termine par le pape coiffé d'une mitre et en ayant une autre à la main qu'il semble proposer à l'animal androcéphale, qui est un cerf et non un mouton, à la différence de ce qui est observé dans les manuscrits. Dans l'édition de 1527, le pape ne porte pas de mitre sur la tête et la tient à la main au dessus de l'animal androcéphale qui a une forme moins identifiable avec celle d'un cerf même si la tête est toujours surmontée de bois<sup>6</sup>.

Une autre variante doit être signalée entre l'édition de 1515 et celle de 1527 (on en connaît une édition en latin qui garde exactement la typographie de l'édition latine de 1515, mais avec des gravures redessinées et une autre en italien). L'édition de 1515 ne comporte pas la gravure du pape entouré d'agneaux et disposant sa mitre au dessus d'eux. On trouve en 1515 le pape auprès d'un ange, comme dans la gravure qui lui fait suite<sup>7</sup>.

En fait, les "rubriques"<sup>8</sup> des gravures XXVI et XXVII ont été inversées: *bona intentio* de 1515 est devenu *bona Oratio* de 1527 et réciproquement, mais non pas les textes ou "canons" qui,

1 On songe, dans le cas de la littérature problématique au passage du *Tétrabible* au *Centiloque*.

2 A. Warburg, 1942, se sert de cette édition bolognaise dans son étude sur Luther. Tome 2, p. 521.

3 Voir Halporn 1994 I et 1998 4.

4 Charles Malon, 1942, qui ne cite parmi les imprimés que l'édition de 1600 ! Pourtant Malon cite un manuscrit de la BNF, MS Latin 6246 A, qui n'est autre que la copie de l'édition imprimée de Venise de 1527, qui double celle de Bologne de la même année - ce qui est effectivement indiqué in fine. Voir Zambelli, *Catalogue*, op. cit. p. 403 (3-8-3).

5 Sur 1285 et l'influence angevine dans les *Vaticinia*, voir H. Millet et D. Rigaux, 1992, p. 150. L'imprimé non signé par H. Millet et D. Rigaux aurait ainsi conservé les particularités de certains manuscrits.

6 Nous avons pu noter que l'on retrouve un animal androcéphale dans une édition de la série consacrée à la vie de l'Antéchrist.

7 Autre différence entre 1515 et 1527, dans la figure X, l'on trouve une mitre surmontant une couronne dans les manuscrits et l'édition de 1527 alors que dans l'édition de 1515, la couronne a disparu, seule la mitre ayant été conservée.

8 Nous employons la terminologie proposée par H. Millet et D. Rigaux nommant "rubrique" les formules typographiques et "canon" le corps du texte.

eux, correspondent au dispositif classique. C'est dire que l'édition de 1515 comporte nombre de particularités par rapport aux manuscrits qui disparaîtront dans les éditions bolognaises suivantes. L'édition de 1515 ne fera pas souche.

Quant à l'édition de 1527, elle introduit, à la figure XXI (*Incisio*), un couple - un roi et une reine - alors que celle de 1515 plaçait deux têtes de papes, l'un barbu, l'autre imberbe. L'édition vénitienne de 1600 comporte, pour sa part, deux têtes barbues de rois.

À propos de pilosité, l'édition de 1515 comporte pour certaines gravures des papes barbues et pour d'autres des papes imberbes alors que celle de 1527 ne comportera que des papes imberbes. Or, la comparaison avec un manuscrit comme celui de la B.M. de Tours n°520 (microtiche, F.R.H.T.) montre que l'on avait initialement affaire à un couple <sup>1</sup>.

Pour ce qui est des couronnes, la figure XV, la dernière de la première série n'en comporte pas dans la version de 1555, à la différence de ce qui se produira en 1527.

On est amené à comparer cette figure androcéphale qui clôt une série avec la figure androcéphale qui clôt l'autre, d'autant que dans les séries les plus anciennes, de la seconde série, l'androcéphale est seul comme à la fin de la première série <sup>2</sup>.

On rapprochera la trentième figure dans laquelle le pape place une mitre au dessus de l'androcéphale avec celle qui le représente dans le même geste la plaçant au dessus de montons, lesquels dans le manuscrit de Tours sont nettement plus agressifs et ressemblent davantage à des loups; la dite mitre se trouvait déjà trois gravures plus haut (XXVII), sauf dans l'édition de 1515 comme on l'a vu. Dans les deux cas, le pape est tête nue. Or dans l'édition de 1515, le pape, à la figure XXX, conservait le chef couvert, quitte à ce qu'il y ait deux mitres représentées...

L'édition de 1515 - s'il se confirmait qu'elle était la première imprimée - aurait en quelque sorte constitué un faux si on la compare aux manuscrits et l'édition de 1527 - qui dit reprendre celle de 1515 - est beaucoup plus fidèle aux manuscrits <sup>3</sup>.

En 1515 parut à Bologne une édition des trente vignettes relatives aux Papes <sup>4</sup>, avec une épître de Alberti <sup>5</sup>. Un frontispice présente Joachim en train d'écrire. Or, en décembre 1515, François Ier contraignit Léon X Médicis à le rencontrer dans cette même ville de Bologne <sup>6</sup>, faisant partie des États de l'Église: est-ce que le roi de France aurait été identifié à un antéchrist - comme le seront au XIXe siècle les deux empereurs français - auquel le souverain pontife est confronté? Ou bien est-ce le pape lui-même tel qu'il sera alors mis en cause par un Luther, à Wittenberg, en 1517, qui serait assimilé à l'Antéchrist? Il faudrait avoir une connaissance plus précise que nous ne l'avons de la production bolognaise de cette époque.

En tout cas, il nous semble que c'est cette publication bolognaise qui aurait incité le libraire vénitien Lazare de Soardis à éditer d'autres textes joachimites, reprenant le frontispice bolognais représentant un homme censé être Joachim dans son étude <sup>7</sup>, avec de très légères variantes. À son tour, Bernardino Benalio pourrait avoir repris l'édition de Soardis <sup>8</sup> du Telesphorus. Son édition comporte des chiffres romains au lieu d'arabes chez Soardis. Elle comporte le Dragon aux sept têtes qui manque chez Soardis. Elle comporte la lettre introductive de Rusticanus à Anselme qui manque dans l'exemplaire de la Bibliothèque Vaticane.

Soardis publiera de nombreux textes joachimiques: en 1517 le commentaire de Joachim sur Isaïe, en 1519 sur la concordance de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, mais point la série des trente vignettes <sup>9</sup>. Le texte en est en latin <sup>10</sup> et contrairement aux éditions françaises - cf infra pour le *Mirabilis Liber* - celle-ci est illustrée <sup>11</sup>: une telle carence est typique des éditions françaises des divers textes prophétiques <sup>12</sup>.

<sup>1</sup> Mathew Tobin, 1990, pp. 417-423.

<sup>2</sup> Ex. Bib. Vat., Lat. 3816.

<sup>3</sup> L'édition de 1527 sera reprise au XVIIe siècle pour la plus grande partie des gravures, reproduites fidèlement.

<sup>4</sup> Gregorio de Lauro, publiera encore, sans recours aux roues, en 1660, à Naples, la série des trente vignettes joachimites accompagnées de noms de papes, à partir de Nicolas III et jusqu'à Innocent VIII (BNF, H 1532) *Vaticinorum de Romanis Pontificibus historica & symbolica explicatio* (à la suite d'une *Defensio* de Joachim)

<sup>5</sup> Une autre édition suivra en 1527 - cf British Library

<sup>6</sup> J. Mathieu-Rosay, *Chronologie des papes*, Aleur (Belgique), Marabout, 1988, p. 364.

<sup>7</sup> L'on retrouvera un motif assez proche dans l'iconographie nostradamique des pronostications, quarante ans plus tard.

<sup>8</sup> Voir BL et Mazavine

<sup>9</sup> La B. Mazarine possède un exemplaire de l'édition de ce dernier (Res 11702) identique à celui de la Marciana (Rat. Veneto 408). On ne peut donc dire avec C. Beaune, 1991, p. 206, note 10, que l'on n'en trouve aucune dans les bibliothèques parisiennes.

<sup>10</sup> Majorie Reeves, 1969, la relie par erreur aux éditions du *Mirabilis Liber*. Voir son article de 1971: édition du *Mirabilis Liber* de 1513!

<sup>11</sup> Dont Tognetti, 1968, reproduit deux d'entre elles (voir Majorie Reeves fournit (1969) la planche du titre du recueil vénitien de 1516 - Voir Bibl. Vatic. et B.L.

<sup>12</sup> La BNF possède un manuscrit illustré de la compilation de Telesforo, voir Halbronn 1993.7

L'étude des manuscrits <sup>1</sup> fait apparaître des variantes entre les figures. C'est ainsi qu'au sein du manuscrit 520 de la Bibliothèque Municipale de Tours déjà cité, dans les derniers feuillet de cette compilation, la dernière gravure représente un pape tenant sa mitre mais sans qu'il y ait d'androcéphale représenté alors que, dans le Manuscrit Latin 3770 de la BNF, l'androcéphale figure seul à la fin de la série. Selon H. Millet et D. Rigaux<sup>2</sup>, ce n'est que dans un deuxième temps que l'on aurait ajouté cet androcéphale sur cette même gravure. Le manuscrit de Lunel <sup>3</sup> qui se résume à quinze papes qu'elles étudient <sup>4</sup> (B. M. Lunel, Manuscrit n° 7) montre clairement que la partie comprenant l'androcéphale est en sus de la série de quinze, de la même façon que le *Livre Merveilleux* a comporté des ajouts successifs. Ce n'est que dans un deuxième temps, que cette figure sera d'une part ajoutée à la série puis combinée avec la dernière figure de la dite série. Nous suggérerons que l'autre série *Ascende Calve* (cf le manuscrit de la Bib. Vadriana, Saint Gall) aurait été élaborée à une époque où la série *Genus nequam* était déjà établie avec son appendice androcéphalique, ce qui explique qu'elle comporte également un androcéphale comme dernière figure <sup>5</sup>.

D'ailleurs, dans l'édition de 1527, les deux androcéphales se ressemblent fortement, la tête est *grosso modo* la même et le corps de l'animal n'est nullement celui d'un mouton <sup>6</sup>.

Il reste qu'il existerait, pour la série anselmique, une "suite" courte sans l'androcéphale et une "suite" longue avec l'androcéphale <sup>7</sup>. On sait que l'on nommera dans les éditions imprimées les deux séries par les noms respectivement de Joachim et d'Anselme. Mais dans le MS Lat 3816 de la Bib. du Vatican, *Genus nequam* est précédé de la formule *Visiones Merlini* - par opposition à *Ascende calve* qui porte le nom de "Visio Abbatis Joachimi" <sup>8</sup>, - ce qui place Merlin en vis à vis de Joachim.

Le manuscrit de la Bibliothèque de Lunel n°7 ne fournit de noms de papes que pour les huit premières figures, en commençant par Nicolas III (1276-1277), soit sur un quart de siècle environ, ce qui devrait permettre de le dater: il s'arrête avec Clément V (1305-1314), dont le règne coïncida avec la fin du monopole romain sur le Siège pontifical et devrait donc être antérieur à 1314, date à laquelle le successeur du pontife, Jean XXII, aurait été connu et aurait pu être ajouté. Pour la suite des figures, l'on a laissé les devises latines. Mais il est clair que ce manuscrit peut être tardif et s'être ajusté sur des informations postérieures à la première mise en forme de la série, ce que suggèrent H. Millet et D. Rigaux.

Toutefois, si l'on complète cette liste avec les papes qui suivirent, on parvient jusqu'à Grégoire XI, le dernier des papes français, lequel d'ailleurs remplaça le Saint Siège à Rome.

Il semblerait donc que ces *Vaticinia* puissent être liés à la question des Papes français qui se suivirent sans interruption depuis 1305 jusqu'à la mort de Grégoire XI en 1378<sup>9</sup>.

#### *Les vaticinia à la fin du XVIe siècle*

Il y eut de nombreuses tentatives pour faire correspondre une série de vignettes et de devises avec une série de papes passés ou à venir. Pour récapituler les diverses propositions, une formule ingénieuse et frappante consista à utiliser des roues. Il existera ainsi, notamment à la fin du XVIe siècle, des recueils de *rotar*<sup>10</sup> sur lesquelles le dernier pape mentionné est souvent

<sup>1</sup> Milan (1942) fournit une liste de manuscrits généralement issus des bibliothèques parisiennes.

<sup>2</sup> H. Millet et D. Rigaux, 1992.

<sup>3</sup> H. Millet et D. Rigaux, "Les figures des quinze papes suivies de différentes prophéties" Reproduit partiellement in *Fin du monde et signes des temps*, Toulouse, 1992.

<sup>4</sup> H. Millet et D. Rigaux, 1992.

<sup>5</sup> Le MS Lunel n° 7 ne fournit de noms de papes que pour les huit premières figures en commençant par Nicolas III (1276-1277) soit sur un quart de siècle environ, ce qui devrait permettre de le dater: il s'arrête avec Clément V (1305-1314), dont le règne coïncida avec la fin du monopole romain sur le Siège pontifical et devrait donc être antérieur à 1314, date à laquelle le successeur du pontife, Jean XXII, aurait été connu et aurait pu être ajouté. Pour la suite des figures, l'on a laissé les devises latines. Mais il est clair que ce manuscrit peut être tardif et s'être ajusté sur des informations postérieures à la première mise en forme de la série, ce que suggèrent H. Millet et D. Rigaux, 1992.

<sup>6</sup> On trouve une version rappelant le mouton dans l'édition allemande de la même année 1527 *Eine wunderliche Weisagung von dem Bapstum* avec le commentaire d'Hans Sachs. Dans cette version, les deux androcéphales sont complètement différents, l'un étant burbu, l'autre non. Voir Maz, Res. 17752 (6), Bibl. Vadriana, St Gall, MS.

<sup>7</sup> Cette formule "courte" ou longue ne saurait être confondue avec le fait que dans certains cas, comme dans le manuscrit de Tours, on n'a qu'une série de 15 figures alors que dans d'autres, l'on a les deux séries totalisant 30 figures. Il faudrait alors parler d'une série "simple" et d'une série "double".

<sup>8</sup> Ces deux noms seront associés dans le recueil de Telephore.

<sup>9</sup> Sur l'origine angevine des *Vaticinia*, voir H. Millet et D. Rigaux, "Aux origines du succès des *Vaticinia* de summis pontificibus", *Fin du monde et signes des temps*, op. cit., pp. 145 et seq.

<sup>10</sup> Nous avons signalé le cas du BNF MS Lat 11415 dont la série pontificale, liée aux *vaticinia*, pourrait également être placée sur une roue.

Clément VIII (1592-1605) et donc antérieurs à avril 1605, quand son successeur fut élu. C'est également lors de cette période que parut la prophétie pseudo-malachienne.

Les deux séries de vignettes des *vaticinia*, celle de Joachim et celle d'Anselme poursuivront leur carrière au sein d'un recueil de six « roues » consacrés à l'histoire passée et future des papes, qui parfois se réduit à la rivalité entre les familles Orsini et Colonna<sup>1</sup>.

Roger Duguet, dans *Autour de la Tiare*<sup>2</sup> distingue deux étapes, toutes deux vénitiennes, l'une chez Porro (1589<sup>3</sup> et 1600) avec Regiselmus qui met en place la roue dite de Pie IV, l'autre avec Joannini (Girolamo Giovannini da Capugnano, 1600 et 1605)<sup>4</sup> qui nous intéresse plus directement. Dans cette dernière, *Vaticinia seu praedictiones illustrium virorum sex rotis aere incisus comprehensa* (Venise, Gio. Battista Bertoni) une série correspondrait à la série des pontifes allant de Nicolas III (1277) à Urbain VI (1378 - début du Grand Schisme) et l'autre de Boniface IX (1389) à Pie III (1503)<sup>5</sup>. Or, en 1601, le même Giovannini fait paraître, toujours à Venise, les *Vaticini dell'Abate Malachia (...) tradotti del latino*<sup>6</sup>.

Il est intéressant d'étudier comment les vignettes arrivent à être réduites au sein de ces roues. Si la roue d'Anselme nous paraît difficile à cerner hormis dans le cas de la première vignette (XV) qui représente trois petits ours en train de têter, que l'on retrouve dans la huitième (XXII), en revanche la roue de Joachim a été, visiblement, constituée non point tant à partir des dessins que des devises. À partir de celles-ci qui, il est vrai, s'éloignent souvent des dessins, la roue a donné lieu à de nouvelles illustrations qui ne recoupent que dans certains cas les représentations habituelles. C'est ainsi que la vignette XIV correspond dans la roue à des fleurs en raison de la devise *Flores rubei*, pour *Maria plura habitabit* (VIII), on a mis un homme et une ancre. La devise *Stolam suam in sanguine Agni delabit* donne lieu à une vignette de la roue avec un agneau surmonté d'un couteau. L'une des plus remarquables nous semble être l'illustration de *Lupus habitabit cum Agno* qui figure précisément les deux animaux installés dans une sorte de nid.

Il semble bien que l'Ourse évoque la Grande Ourse sinon l'on comprend mal pourquoi l'on aurait gardé l'ancienne vignette pour représenter *Stellas congregabit ut luceant in firmamento caeli*.

### C. La réception des *vaticinia* en France

Publia-t-on les *vaticinia* en France, au XVI<sup>e</sup> siècle? Un regard superficiel aboutirait à répondre par la négative: les images n'ont pas eu droit de cité; en revanche, les textes qui les accompagnent, inclus, mais en latin seulement, au sein du *Mirabilis Liber*, à la suite de la *Pronosticatio* de Lichtenberger. Était-ce simple remplissage ou mise en place d'un système aboutissant à étayer certaines espérances concernant des papes à venir, selon les intérêts français?

Cette première pièce faisant suite au corpus lichtenbergien s'en distingue d'ailleurs assez mal, ce dont témoigne la traduction de Briconqui englobe dans une « troisième partie » les

1 Signalons un quatrain des Centuries X, 61: « Lors que Colonne à Rome changera »

2 Duguet, 1919, p. 227

3 C'est probablement à cette édition que se réfère le *Janus Gallicus* de 1594: « Dernièrement à Venise, ont été imprimées (des) prophéties (de Joachim de Flore) touchant les Pontifes ensemble celles d'Anselme Evêque Marsican, illustrées de fort belles figures » (Au lecteur, p. 18)

4 Ed. Porro, BNF, H 3193 et Microfilm in 1899, Ed Bertoni, BNF, H 3192 et H 3194. Voir A. Volpato, *op. cit.*, pp. 126-127

5 En 1608, paraissent à Francfort des *Vaticinia* sans vignettes, à la suite de la *Prophetia Anglicana*, consacrée à Metlin (M17 56347) J.C. Hluck, 1938, p. 207 et seq. On lit dans le *Janus Gallicus* (1594) à propos des *Vaticinia* que sont parues dernièrement à Venise de « fort belles figures » (Au lecteur)

6 Signalé par Joseph Maître, *La prophétie des papes*, Beaune, 1901, p. 56. BNF, 8°H 6470. Nous n'avons pas localisé cet ouvrage.

derniers éléments du dit corpus, et notamment la référence au libraire lyonnais, Jehan Cleynen 1515.

Marjorie Reeves note<sup>1</sup> certes que les *Vaticinia de summis pontificibus*<sup>2</sup> sont intégralement reproduites dans le *Mirabilis Liber* (fol. XXX-XXXIII verso)<sup>3</sup>. Il importe toutefois d'étudier dans quelle mesure la version figurant dans le dit recueil est ou non orthodoxe<sup>4</sup>. Par ailleurs, comme nous l'avons fait pour Lichtenberger signalons la fortune de ces vignettes en dehors du cadre du *Mirabilis Liber* et notamment son usage polémique chez les Réformés, qui y virent le récit des méfaits de la Papauté<sup>5</sup>. Le grand poète allemand Hans Sachs (1494-1576) immortalisé par Wagner, rédige un commentaire sous forme de quatrains des vignettes<sup>6</sup>. Paracelse reprend la série dans le même ordre<sup>7</sup>.

Il est vrai que ces suites de vignettes subront tout au long du XVI<sup>e</sup> siècle diverses vicissitudes - tant pour les légendes que pour les détails des gravures - non sans rappeler l'histoire du Tarot<sup>8</sup>. Nous avons là un type différent de récurrence, plus subtile que celle des textes<sup>9</sup>. En effet, alors que l'on pourrait croire qu'il est plus aisé de remanier légèrement un texte que de redessiner une vignette, nous avons paradoxalement une plus grande série de variantes graphiques que textuelles. Les vignettes prophétiques auraient donc constitué une trame, une série de motifs autour desquelles divers artistes auraient pris goût à s'exercer, sans qu'un enjeu interprétatif semble le justifier. Précisons que l'historique de ces vignettes remonte à des versions manuscrites<sup>10</sup>.

Nous sommes en fait en présence de deux séries jumelles, chacune comportant quinze développements, l'un traditionnellement attribué à Joachim l'autre à Anselme la seconde datant du XI<sup>e</sup> siècle (avant 1156), la première étant apparue au siècle précédent, ce qui se ressent, note Reeves, 1969, par les événements mis en avant. En réalité, la série anselmique dont la première phrase du texte commence par "*Genus neque*" comportait, selon Millet et Rigaux<sup>11</sup>, 14 figures, qui s'appuient sur un important corpus de manuscrits, puis on en a ajouta deux, ce qui donnait 16 figures, avant de fondre ces deux nouvelles en une seule, ce qui donnait un total de 15 figures. En fait, divers points communs sont à observer d'une série à l'autre, d'où des redondances. Selon R. Lerner<sup>12</sup>, cette nouvelle série n'était pas initialement une addition mais une substitution. On observera le même phénomène à propos du "canon" nostradamique. (cf. infra). Ce n'est que dans un deuxième temps que les deux séries de *Vaticinia* seront jointes et placées l'une après l'autre. C'est ainsi, observe R. Lerner (*op. cit.* p. 51), que les deux séries commencent par une vignette

1 Reeves, 1969, p. 354

2 La prophétie pseudo-malachienne se démarquera parfois en prenant le nom de *prophetia de Romanis pontificibus*, cf. *infra*

3 Voir Libellat. Nous avons retrouvé ces vignettes des *vaticinia* dans l'*Explicatio* de Gregorio Lauro ou de Laule au sein du *Vaticiniorum de apostolicis viris sive de Romanis Pontificibus historica a symbolica explicata* (Naples, 1660, BNF, H 1533(2))

4 En Italie, paraissent, en traduction, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle sous des présentations jumelles la *pronosticatione vulgara* (de Lichtenberger) et la série des vignettes joachimistes (Cf. British Library)

5 Voir Albert Ritter, 1921)

6 Avec un avant-propos de David Ostander, grec pour Hostemann. Voir Scribner 1981, p. 141. Voir Destroche, 1969, p. 205. Voir E. Weller, 1864. Le commentaire de Sachs considère que l'une des vignettes (XX *Ulatio*) désigne Luther. L'édition tardive de 1660 a remplacé le moine par un pape Or, dans l'édition de 1515, il s'agit bien d'un moine qui symbolise l'idéal de pauvreté. L'on pourrait penser en fait que ce moine a été changé en pape dans les éditions ultérieures pour éviter le rapprochement avec Luther. Le Catalogue de la succession Rigaux (1931) signale un ensemble paru en 1530 de vingt vignettes inspirées des *Révélation*s de Joachim, sous le titre de *Alle alten Propheceten von Keyserlicher Majestat Practica und Prognostication aus allen alten Weissagungen von CCC Jahren her zusammen geschrieben und mit dieser zeit verglichen, das eben der unüberwintlichst Carolus V der sei so reformiren und alleyn das regement von Orient bis in Occident erobern solle* (Campastor Kalen), Bl., 1315 c 4 (11).

7 Voir Otto Linner, *Dr. Paracelsus als Bekämpfer des Papstums*, *op. cit.*

8 A ce propos, on notera les personnages tenant un bâton ou une épée dans les vignettes sus-nommées et qu'il faut rapprocher des quatre séries des arcanes mineures du Tarot. On trouverait d'ailleurs sans difficulté la coupe dans le calice de la figure 4 (*Oriens bibet de calice*). Quant aux deniers, ils ne figurent que dans certaines éditions, notamment pour la gravure 26 *Bona oratio* (en particulier dans le Manuscrit BNF, Latin 10834, qui représente un homme versant des pièces dans une cassette et plus encore dans B. Vatican, MS 3816, où le Pape figure lui aussi tenant une bourse) et éventuellement avec la première figure (*Stellas congregabit*) de l'édition de 1515 dans laquelle il semble que le pape distribue des pièces aux deux animaux qui l'entourent. Le MS Vat 3816, figure même le pape tenant un sac de pièces face aux deux autres personnages. Voir Halbronn, 1993.6 et 1993.7. En ce qui concerne les variantes iconographiques pour le Tarot, rappelons qu'il importe de les relier avec la série dite des "enfants des planètes", les *Planetenkinder* qui correspondent en fait à une illustration des Maisons astrologiques.

9 Voir B. Obris, "Image et prophétie au XII<sup>e</sup> siècle: Hugues de Saint-Victor et Joachim de Flois", in *Parole inspirée et pouvoir charismatique, Mélanges de l'École Française de Rome*, T. 98-1, 1986, pp. 35 et seq.

10 Voir par exemple la série qui paraîtra en 1931 dans le catalogue de ventes de l'Abbé Rigaud

11 H. Millet et D. Rigaux, 1992

12 Lerner, 1985, pp. 50 et seq.

mise en rapport avec Nicolas III et aboutissent à Urbain VI (1378-1389) mais il fallut ensuite, pour "sauver" (*retten*) le texte, lui greffer une rallonge<sup>1</sup>, l'autre solution consistant à changer le nom des papes pour pouvoir en inclure de nouveaux.

Cet ensemble de 30 vignettes ne saurait donc être exempt de recoupements que ce soit dans le texte ou au niveau des illustrations et l'un des commentateurs de cette suite, Regiselmus n'a pas eu bon de corriger certaines anomalies de la partie anselmique<sup>2</sup>. C'est ainsi que l'on trouve deux fois la même légende « Occisio filii Balaël sectabuntur » pour la vignette XVI (la première de la série) et XXII. Or, ces deux vignettes sont assez semblables et comportent plusieurs ours (probablement en référence à la famille Orsini, dont le nom évoque cet animal)<sup>3</sup>. Mais le commentaire diffère. En fait, la vignette XVI comporte une double légende: « Occisio... Incipit principium malorum. Hypocrisia abundabit ». Cette expression fait défaut dans les premières éditions bolognaïses.

Il est donc bien connu que l'on a affaire à deux groupes de quinze<sup>4</sup>: l'une est liée au prophète Calabrais et l'autre à un certain Anselme évêque de Marsico<sup>5</sup>. Le *Mirabilis Liber* débute par la série anselmique, ce qui sera atypique par rapport à la plupart des éditions au sein desquelles la série anselmique apparaît en seconde position, mais ce qui se retrouve dans certains manuscrits.

Il semble, autant qu'on puisse en juger, que le *Mirabilis Liber* ait repris le texte de l'édition italienne de 1515 étant donné que de toute façon les diverses éditions et adaptations de 1527 (en italien et en allemand) n'étaient pas encore parues<sup>6</sup>, le texte ne comporte que quelques coupures. Les vignettes de cette édition sont celles qui auraient du figurer dans le recueil français paru vers 1520<sup>7</sup>.

En fait, si l'on examine l'agencement du *Mirabilis Liber*, l'ordre des légendes, à défaut de celui des vignettes, n'est pas le même que celui qui sera attesté plus tard<sup>8</sup>. *Grosso modo*, on dira que l'on trouve d'abord un groupe correspondant aux prophéties numérotées de 16 à 30 puis un autre constitué des gravures allant de 1 à 15<sup>9</sup>. De fait, il existe un développement plus important entre ces deux séries, mais surtout les deux vignettes se ressemblent fortement, puisque dans les deux cas figurent des ours. Le fait que le *vaticinium* XVI se trouve en premier explique également que l'on trouve en tête de ce développement la formule « Incipit principium malorum » qui fait partie du dit *vaticinium*. En fait, chez Paul Scalliger l'on trouve la formule « Incipiunt descriptiones Prophetarum Anselmi Episcopi Marsicani »<sup>10</sup>.

À deux reprises, l'on trouve au début et au milieu de cet ensemble de légendes et de commentaires la même formule d'excuse concernant l'omission des figures<sup>11</sup>. Les descriptions sont suivies d'un autre texte nommément attribué à Joachim de Flore concernant le Pasteur Angélique. En fait toute la partie joachimique s'achève sur l'expression, apparaissant pour la troisième fois « hanc prophetiam... »<sup>12</sup>.

1 Lerner, 1985, signale un supplément non illustré de six devises, ce qui nous rapproche de la prophétie pseudo-malachieuse à la deuxième série in *Ursprung, Verbreitung und Ausstrahlung der Papstprophetien*, op. cit., p. 59.

2 Laino, pour sa part considérera que les deux vignettes représentant des villes correspondent à BME (XXIII) et à Constantinople (XXV).

3 Voir Otto Clemen, 1929, pp. 375-376. Les colonnes renverraient, quant à elles, à la famille Colonna.

4 Signalons une autre série de vignettes prophétiques: les *Quinze Signes précédant le jugement général de Dieu* - voir L. Avènement de l'Antéchrist (1492) in *Les Prophéties de la fin des temps*, préface de J. P. Schnetzler, présentation Pierre Girard-Augy., Paris, Dervy, 1989.

5 Voir son article "Some popular Prophecies from the fourteenth to the seventeenth Centuries" in *Studies in Church History*, Vol. 8, Edited by G. Canon, J. Cuming et D. Baker (Cambridge, 1971). Voir Reeves 1969 pp. 402 et seq.

6 À ne pas confondre avec l'édition lyonnaise de 1515 de la *Pronosticatio*!

7 On notera que sur la dernière vignette de la série bolognaise (1515 et 1527) - vignette de la "suite" longue, figure le mot « Antéchrist » pour désigner l'animal androcéphale, légende qui ne paraît pas dans les autres éditions. Toutefois, le *Mirabilis Liber* est, dans l'état de nos recherches, l'attestation imprimée - mais non manuscrite - la plus ancienne imprimée que nous ayons de la formule « Principium Malorum » en début de la série anselmique, qui correspond à la série comportant une version courte et une version longue. Il pourrait s'agir d'une source manuscrite que restituera par la suite Regiselmus. L'édition bolognaise - selon Marjorie Reeves - semble avoir cherché à relier la série joachimite avec celle des *Oracula* de Léon et Sévère, comme le confirment H. Millet et D. Rigaux.

8 Cette inversion se retrouve dans le manuscrit de la BM de Tours 520 qui ne comporte d'ailleurs d'illustrations que pour la première partie.

9 L'ordre est en fait le suivant dans le *Mirabilis Liber* si on compare les textes dépourvus de figures avec l'édition de 1589 de Pasqualinus Regiselmus *Vaticinia sive Prophetiae Abbatis Joachimi* (Venise, BN<sup>2</sup>, H 3193): 16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-1-2-7-5-4-6-11-12-8-9-10-3-13-14-15. Les variantes du texte seraient également à étudier.

10 Scalliger ajoute à la série des 30 vignettes une vignette extraite de la *Pronosticatio* de Lichtenberger, que l'on a souvent interprétée comme annonçant Luther.

11 Bricon dans sa traduction ne signale jamais que des figures ont été omises comme l'indique pourtant le texte.

12 Il est question dans la deuxième occurrence d'un certain Jacob Brutin.

La présentation de ces gravures prophétiques absentes s'effectue, il est vrai, dans la plus grande confusion et Briccon n'a pas su y voir clair dans sa traduction de 1830. Il garde en effet pour intitulé général « le principe du mal » propre à la seizième vignette. Il ne rétablit pas les nombreuses erreurs des légendes. Et il déclare, comme dans le texte du *Mirabilis Liber*, que le dit *Principium* est achevé (*explicit*) alors que l'on n'est qu'à mi-parcours.

C'est ainsi que le commentaire du Ve *Vaticinium* est devenu dans le *Mirabilis Liber* « *Mortens bibet de Calice irae Dei* » au lieu de « *Orfens bibet de Calice irae Dei* » que la traduction de 1830 rend ainsi: *Il boira en mourant à la coupe de la colère divine*. En fait, il faudrait probablement lire "omnes" <sup>1</sup>.

Quant au *vaticinium* XXIII, le *Mirabilis Liber* transforme *Pastorum* en *Pristinum: Potestas, coenobia ad locum Pastorum redibunt*, ainsi traduit *La puissance des cénobites retourna à son ancienne place* alors que la traduction italienne du *Vaticinio* est *La podesta, i Monasteri ritorneranno al luogo de i Pastori*.

Mais le lien entre les gravures et les légendes n'est pas forcément compréhensible dans le texte joachimitte lui-même. L'on trouve à plusieurs reprises des gravures fort semblables les unes aux autres: I et XVI comme nous l'avons déjà signalé, mais aussi IX et XIII.

C'est ainsi - bel exemple de corruption qui s'est perpétué - que la légende se rapportant à une clef est placée avec la figure 2 alors que l'homme tenant cet instrument se trouve dans les figures III, VI ou XXIV. La légende *Iste solus Librum scriptum digito Dei vivi* semble s'appliquer à la figure XIX et non à la figure XIII. L'on trouve des hommes forts non pas à la figure VII qui porte cette légende mais aux figures III ou XIV. La Colombe ne se trouve pas à la figure IX qui lui est impartie mais à la figure VI où l'on voit une colombe tuée par une fourche: *Contra colobam... pugnabit* <sup>2</sup>.

La série des légendes du *Mirabilis Liber* ne comporte pas en effet certaines expressions qui selon Reevessulvant en cela Warburg<sup>3</sup>, seraient caractéristiques de certaines vignettes des *Oracles de l'Empereur Léon* <sup>4</sup>: les légendes de ce texte étaient brèves et se réduisaient généralement à un mot, tandis que celles des éditions ultérieures - auxquelles se rattache le *Mirabilis Liber* - se présentent comme des devises. C'est ainsi que « *sanguis* » qui figure en 1515, ne se trouve pas dans les légendes du *Mirabilis Liber* <sup>5</sup>.

On observera donc que tant les éditions holoignaises de 1515 que l'édition vénitienne de 1527 (*BL*) ou encore l'édition allemande de 1527 (*BI/WI*), malgré sa glose paracelsienne, ne sauraient constituer des références<sup>6</sup>. Les éditions ultérieures qui se succèdent pendant la seconde partie du siècle les ignoreront <sup>7</sup>.

La série des quinze vignettes débutant par *Stellas congregabit* offre une stabilité relative d'une édition à l'autre tandis que l'autre série, dite anselmique, offre toutes sortes d'anomalies et de variantes. On est en particulier frappé par la présence au sein de la même série de deux vignettes portant la même devise et correspondant, qui plus est, à deux versions du même motif. Il s'agit des vignettes XVI et XXII <sup>8</sup>.

Voilà qui nous confirme dans l'idée que la perception des similitudes par le lecteur resta longtemps assez peu développée et que la moindre variation suffisait à empêcher ou du moins à gêner les rapprochements qui nous semblent les plus évidents. Tout se passe comme s'il y avait un parti pris de reconnaître à chaque facteur une fonction spécifique - comme dans les processus linguistiques - quand bien même les différences initiales seraient aléatoires.

1 Voir B. Vatic, Ms 3816228.

2 Notons que ces vignettes joachimites offrent des points communs avec certaines vignettes des éditions classiques de la *Propheticatio* de Lichtenberger, lesquelles campent un évêque et notamment celle qui le place aux côtés d'un petit ours. Voir Peuckert, 1961 cite 1527 et - l'édition quelque peu hérétique d'Oslander - Sachs pour première édition !

3 Voir A. Warburg, 1932, pp. 47-50, à propos notamment du motif à la rose censé correspondre à Luther.

4 Les éditions imprimées de ces *Oracles*, pour leur part, ne comportent pas de telles légendes.

5 Ces vignettes étaient initialement censées se référer chacune à un Pontife précis puis ont reçu une interprétation plus vague - Voir Roger Duguet, 1939, p. 226, qui est le premier à publier en France une série de vignettes, non point d'ailleurs à partir d'une édition imprimée mais sur la base d'un manuscrit (Paris, Sorlot, c. 1939).

6 En 1527 paraîtra à Venise une *Mirabile interpretatione di Prophetie del fine del Mondo*, de Vincent Ferrer, avec la même marque d'imprimeur. (Maz, Inc. 235). Sur les retouches des vignettes dans les éditions allemandes des *Vaticinia*, voir Schubner 1981, pp. 146-147.

7 Voir *Some popular Prophecies*, *ibidem* p. 126.

8 Dans certaines éditions plus tardives, la présence des petits à la figure XVI est à peine perceptible.

## II La Prophétie du Pseudo-Malachie

Pourquoi nous intéresser à cette prophétie née, semble-t-il, tardivement en Italie à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>? C'est que ce texte était promis à une fortune à laquelle le prophétisme français - et plus largement celui d'expression française, avec toutes ses facettes - ne restera nullement insensible, du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Par sa sobriété et son absence d'illustration, la prophétie malachique appartient, au même titre que les *Centuries* (voir Livre III), à une littérature prophétique qui préfère le mot à l'icône<sup>2</sup>, en contraste avec ce qui précède; un tel texte relève d'une poésie inspirée, oraculaire qui relance une exégèse textuelle menacée par la vogue des vignettes, rejoignant ainsi le prophétisme biblique. Mais dans le cas de la prophétie pseudo-malachienne, l'image se trouve bel et bien à l'arrière-plan et il nous faut recourir à une culture héraldique pour rendre compte de nombre de devises si bien que certains commentateurs, tel Gorgeu, en 1659, ont reproduit les armoiries des papes dans leur travail d'explication.

Précisément, ce texte nous intéresse à un autre chef, celui de la comparaison qui s'offrira avec la fortune des *Centuries*; autant la liste des Papes obéit-elle à un mode d'interprétation clairement codifié - à chaque nouvel avènement, un nouvel oracle - autant la série des quatrains autorise-t-elle toutes les fantaisies de traitement, aucun ordre chronologique ne s'imposant et un quatrain pouvant resservir. Dans la prophétie malachienne, chaque devise a une fonction spécifique et univoque tandis que dans la prophétie nostradamienne, l'interprète peut composer un discours à partir d'une combinaison de quatrains pris dans l'ensemble du *corpus*, tel quatrain pouvant être destiné à divers usages, tel autre pouvant être laissé pour compte. L'étude de la prophétie malachienne apparaît donc comme pouvant *a priori* être plus systématique.

Toutefois, une telle opposition entre textes pseudo-malachiens et (pseudo)nostradamien pourrait se révéler trompeuse. Si, dans la pratique exégétique consacrée, dans les deux cas, sur de longs siècles<sup>3</sup>, les démarches paraissent des plus différentes, rien ne prouve que Michel de Nostredame ait conçu son oeuvre pour l'usage qui en fut fait par la suite et sait-on vraiment quelle était la fonction première de la prophétie pseudo-malachienne? Dans un cas comme dans l'autre, un assez gros travail de la part des rédacteurs, de compilation - histoire des papes, dans un cas, histoire de France de l'autre - aura servi à faire passer un message plus spécifique. La fortune de ces deux textes, au delà de la période de leur parution, relève peut être d'un certain malentendu qui autorise le passage du particulier à l'universel.

À l'origine, en effet, des textes largement de circonstance, qui s'inscrivent dans un contexte mais aussi dans un projet politique. Puis, dans un deuxième temps, le prophétisme pur et dur, eschatologique, devenu en quelque sorte courant spirituel, reprend ses droits et l'on s'efforce, sans autre arrière-pensée, avant tout de prouver que la prophétie en question reste valable dans son ensemble et de fixer des échéances, souvent à assez long terme pour l'humanité, le prophétisme - comme l'astrologie - étant tenté parfois de voler de ses propres ailes sans l'appui du politique. Encore verrons-nous au XIX<sup>e</sup> siècle, le prophétisme servir des enjeux politiques brûlants. Telle est son ambigüité et il importe toujours de se demander pourquoi un texte est réédité à telle époque.

Dès lors, en effet, qu'un texte est supposé prophétique et en l'absence de certaines clefs qui permettent de mieux en cerner les contours sémantiques, l'on a vite fait de conférer un statut oraculaire à n'importe quelle formule lapidaire qu'il comporte<sup>4</sup>; encore importe-t-il de déterminer les sources d'inspiration des discours les plus obscurs.

---

1 La bibliographie sur ce sujet est considérable. Voir notamment ouvrage allemand de H. Tioll (1973) qui comporte un fac simile de l'édition du texte du *Lignum Vitae*. Voir sur les critiques de la prophétie malachienne, Curicque, *Voit Prophétiques*, Paris, 1872.

2 Voir Halbronn, 1993,7.

3 Le *Janus Gallicus*, oeuvre maîtresse à cet égard paraît en même temps que la "liste" des papes dans la dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle.

4 Notons que l'usage des clefs semble initialement lié à la "clef des songes". Voir comme exemple de lecture d'un rêve avec clefs *les Merveilleuses & espouvantables visions apparues au grand Turc Selim Soltan avec l'interprétation & une exposition de dictees visions. faictes par expres commandement dudit grand Turc par les plus excellens Astrologues de la ville de Constantinople*. Traduit d'italien en françois. Lyon, Benoist Rigaud; B.: 1573 (BNF). Signé: Pierre Port de Leup



### Les prophéties sur les schismes

Si la prophétie pseudo-malachienne spéculait sur la durée de vie des papes et leur nombre, d'autres s'intéressent au nombre de fois qu'il y eut plusieurs papes face à face. C'est notamment le cas (voir notre Livre I) d'un Téléphore de Cosenze ou d'un Jean Lemaire des Belges.

En l'espace de deux pages, le *Libellus* téléphorien passe en revue, tant en manuscrit qu'en imprimé, les protagonistes successifs des "schismes" - antérieurement au Grand Schisme d'Occident qui lui est postérieur - non sans un certain nombre d'erreurs de copie qui seront rarement corrigées d'une édition à l'autre, ce qui nous conduit à penser que le texte français du *Libellus* relève d'une ancienne traduction manuscrite (BNF, MS Fr 9783) et ne découle pas directement d'un texte latin. Ainsi "Boniface & le premier" à la place de Boniface Ier, et Cléry au lieu d'Eulalie, pour le quatrième schisme, ou "le dit quint" au lieu de *Benedict* Quint, pour le onzième schisme, Pape Léon au lieu de *Pierre* Léon (Pierleoni) pour le dix-neuvième schisme etc. Dans les éditions plus tardives, *Fécile* a été correctement corrigé en *Félice*, pour le deuxième schisme, en revanche, Cadule, évêque de Parme a été à tort remplacé par *Clàude*. Au demeurant, le terme "schisme" est quelque peu abusif, il désigne le plus souvent chaque fois qu'il y a eu deux papes en présence, élus par deux conciles concurrents, souvent à l'instigation de l'Empereur germanique, qui entretenait longtemps des rapports de force avec la papauté. Seuls certains "schismes" comportent de véritables enjeux doctrinaux. Ainsi, pour qu'il y ait un nouveau schisme, il suffira que l'on parle à nouveau d'un "antipape": de tels conflits qui ponctuent toute l'histoire de l'Église ont pu d'ailleurs se combiner avec la thématique de l'Antichrist.

Nous avons établi une liste des noms de papes cités dans ce passage du *Livre Merveilleux*<sup>1</sup> et nous mettrons notamment en évidence la corruption des dates des schismes successifs. Dans nombre de cas, les dates indiquées ne correspondent même pas aux dates de règne voire de vie des papes concernés.

Schisme 1er (sic) 275 Cornille (Corneille) face à Novacien (Novatien)

Note: ce schisme, qui n'est au demeurant pas le premier (qui daterait de 217<sup>2</sup>), a eu lieu en fait plus de 20 ans auparavant, en 251.

2e 376 Liberion (Libère) face à Fecle (Félice, Félix II). Là encore, il faut avancer la date indiquée d'une vingtaine d'années: 355.

Note: ce schisme

3e 388 Damase I face à Ursin

Note: le schisme doit être daté de 366, donc encore un décalage de 20 ans environ.

4e 437 Boniface (& le premier, Boniface I) face à Cléry (Eulalien)

Note: à placer en 418, donc toujours une vingtaine d'années de décalage.

5e 516 Simaque (Symmaque Ier face à l'archiprêtre Laurent

Note: à situer en 498, avec le même décalage

6e 724 (524) Clzain (Sisinnus, en fait Boniface II) face à Dioscore

Note: Il y eut un Dioscore d'Alexandrie qui fut élu pape quelques jours en 530 face à Boniface II<sup>3</sup>. Le décalage est de près de deux siècles mais s'inscrit correctement dans la série. Le premier chiffre est donc plutôt un 5, ce qui donnerait 524.

7e 783 Etienne II (III) face à Constantin<sup>4</sup>

Note: élection de l'antipape en 767, soit seize ans plus tôt.

8e 849 Eugène II (Benoît III) face à Sezin (Anastase)

Note: Il s'agirait en fait, selon nous, de *Benedictus* (Benoît) III qui eut en face de lui Anastase<sup>5</sup>

9e 930 Léon V face à Christoffe (Christophore)

Note: il s'agit de 903, qui pourrait avoir été interverti en 930.

10e 942 Jean (XII) face à Léon VIII

Note: cette fois et, le décalage est dans l'autre sens, mais encore une fois de 20 ans, puisque le "schisme" date de 963.

11e 999 Le dit Quint (sic) *Benedict* (Benoît) V) face à Léon VIII

Note: l'élection de Benoît date en fait de 964, soit plus de 30 ans plus tôt.

<sup>1</sup> Voir S. Arthur et M. Bonnet, *Encyclopédie des papes*, Paris, P. Banon, 1996.

<sup>2</sup> Le premier antipape serait en fait saint Hippolyte, irrégulièrement élu en 217, successivement face à Calixte Ier, élu la même année, puis à Urbain Ier et Pontien, voir *Encyclopédie des papes*, op. cit., p. 27.

<sup>3</sup> *Encyclopédie des papes*, op. cit., p. 77

<sup>4</sup> *Encyclopédie des papes*, op. cit., pp. 116-117.

<sup>5</sup> *Encyclopédie des papes*, op. cit., p. 132.

- XVII)
- 12e 1021 Grégoire V face à Jehan (Philagathos) évêque de Plaisance. (Jean XVII)
- Note: événements datant de 997, soit plus de 20 ans plus tôt.
- 13e 1036 Benoit VIII/ adversaires non nommés (Grégoire VI)
- Note: en fait, 1012, soit plus de vingt ans plus tôt.
- 14e 1052 Benoit IX/ adversaires non nommés ( Sylvestre III, Grégoire VI, Clément II, Damase II, Léon IX)
- Note: une date assez proche des faits (vers 1047) <sup>1</sup>
- 15e 1078 Alexandre II face à Claude (Cadalus, alias Honorius II)
- Note: l'élection de l'antipape est de 1061.
- 16e 1085 Grégoire VII face à l'Archevêque de Ravenne (Il s'agit de Clément III), proche de l'empereur Henri IV qui était "allé à Canossa".
- Note: l'élection de l'antipape est de 1080, donc relativement assez proche de la date indiquée.
- 17e 1101 Pascal II / adversaires non nommés. Il s'agit de Clément III, Théodéric ou Thierry, Albert et Sylvestre IV, antipapes suscités successivement par l'Empereur Henri IV.
- Note: la date indiquée est en gros acceptable.
- 18e 1110 Gélase II face à Bourdin (Maurice Burdin alias Grégoire VIII, choisi par Henri V.)
- Note: en fait 1120
- 19e 1130 Innocent II face à Pape Léon (Pierre Léon, la famille Pierleoni), c'est à dire Anacle II.
- Note: date correcte, le même jour, le 23 février, les deux papes sont élus.
- 20e 1141 Alexandre III/ adversaires non nommés (Victor IV)
- Note: 1159, soit 18 ans après la date indiquée.
- 21e 1316 Jehan XXII face à Pierre de Carbone (sic), en fait Petrus di *Corbario*<sup>2</sup>, à ne pas confondre avec le pape du même nom qui couronna Frédéric III au milieu du XVe siècle.
- Note: 1316 correspond à l'année d'élection de Jean XXII mais l'élection de l'antipape est de 1328

Mais c'est le 22e schisme, celui de 1378, que Téséphore de Cosenze a en ligne de mire, de son temps, en tant que signe précurseur de l'Antéchrist. Le Concile de Constance désamorçera en partie de telles spéculations, la crise de la papauté ayant des enjeux eschatologiques. Un Lemaire de Belges ne se découragera pas pour autant et parlera pour de nouvelles crises à venir.

Force est de constater le caractère extrêmement fautif des données chronologiques, telles qu'elles apparaissent dans le *Livre Merveilleux*. Cette méconnaissance radicale de l'histoire de la Papauté jusqu'au XIVe siècle semble indiquer qu'il s'agit d'une rédaction tardive s'adressant à un lectorat peu averti dans ce domaine. En tout état de cause, nous avons bien affaire à un processus de remplissage, ce qui permet, *a contrario*, de supposer l'existence d'enjeux du moment.

Comparativement, le *Traité des Différences des schismes et des conciles* de Jean Lemaire de Belgede 1511, que nous avons étudié, comporte des développements sur la succession des schismes bien plus substantiels, comme si Lemaire avait voulu amplifier le texte télésphorien, passant par ailleurs de 22 à 24 "schismes" devant se succéder avant la venue de l'Antéchrist, les données étant largement équivalentes dans les deux séries, Lemaire fournissant d'ailleurs moins de dates que le texte télésphorien.

On notera que cette liste des schismes n'est pas sans évoquer la liste pseudo-malachique, d'une part parce que toutes deux comportent des antipapes, d'autre part parce que les 20 premiers schismes aboutissent à 1141 et Alexandre III (qui en réalité régna de 1159 à 1181) tandis que la prophétie pseudo-malachienne débute en 1143 avec Célestin II (1143-1144): c'est le XIIe siècle.

En effet, tout se passe comme si le texte pseudo-malachien avait été constitué à partir d'une prophétie - telles celles de Téséphore ou de Lemaire - liant les désordres de l'Eglise avec la venue de l'Antéchrist, d'où la présence des antipapes qui sont au coeur même de la question des schismes. Il convient de distinguer cette trame eschatologique avec la documentation qui s'y greffe et qui relève de l'histoire des papes la plus classique.

Or, un texte de circonstance peut également avoir vocation sur le long terme, non pas tant parce que son auteur caressait un véritable projet de ce type mais parce qu'en balisant, un peu au hasard, l'avenir, comme le veut le genre, il aura produit un objet susceptible d'usages

<sup>1</sup> *Encyclopédie des papes*, op. cit., pp 170-172.

<sup>2</sup> Voir *Encyclopédie des papes*, op. cit. pp. 227- 228.

ultérieurs. Car, ne nous y trompons pas, même quand un texte traite d'un futur lointain, il ne s'en adresse pas moins aux contemporains: est-ce que Nostradamus révélait sérieusement que ses prophéties seraient encore lues quatre siècles plus tard? Avait-il "prévu" une telle fortune pour son oeuvre?

#### *La démultiplication du texte pseudo-malachien*

En 1595, le texte pseudo-malachique le plus anciennement attesté - en tant que document matériel, par opposition à un document qui aurait une existence virtuelle, hypothétique, comporte d'emblée une glose voire une glose sur une glose. En effet, la version figurant dans le *Lignum Vitae, ornamentum & Decus Ecclesiae*, Livre II, ch. 41, d'Arnold de Wion, Venise, G. Angeliero, BNF, H 4038, est constituée de plusieurs strates:

A - une série de 111 devises constituées de 2 à 4 mots latins

B - une série de noms de papes au nombre de 77

C - une série de commentaires au nombre de 74

On peut raisonnablement supposer que la première série n'est pas parue sans une partie de la série B; encore que la logique voudrait que saint Malachie - si les choses s'étaient vraiment passées ainsi - ait légué ces devises, sans aucun commentaire puisque tout commentaire original impliquerait un savoir *a posteriori* contraire à l'idée de prophétie. Encore que l'on puisse supposer un minimum de devises commentées garantissant la qualité des suivantes.

*A priori*, la prophétie attribuée à saint Malachie s'appuie sur l'histoire des papes, à deux niveaux, à celui de la rédaction et à celui des commentaires. Les devises ne sont-elles pas un abrégé du savoir concernant les papes depuis le milieu du XIIe siècle? Comment apprécier leur validité et leur correspondance si l'on n'a pas également accès au dit savoir?

On pourrait poursuivre en précisant que les premiers commentaires - celui attribué à Chacon en particulier - font eux-mêmes l'objet de commentaires, puisant également dans l'histoire des papes.

Autant d'approches qui relèvent certes d'une même source d'information - encore qu'il existe de nombreuses études consacrées aux pontifes romains ou non - mais qui ne sont pas nécessairement dues à un seul et même auteur.

Les travaux consacrés à cette prophétie des papes se sont surtout intéressés à "vérifier" les devises plutôt qu'à réfléchir sur le mode d'élaboration de celles-ci, à savoir non seulement la question de l'information sous-jacente mais celle du traitement de celle-ci. On abordera successivement le développement du commentaire (A) et la constitution des devises (B).

#### A Les commentaires de Chacon à Carrières

Dans un premier temps, nous laisserons de côté la question de l'origine des devises pour nous concentrer sur les commentaires.

#### *L'arbre de vie*

Lorsqu'en 1595, Arnold de Wion insère dans son *Lignum Vitae*<sup>1</sup>, paru chez G. Angeliero, à Venise, ouvrage tout entier consacré aux Bénédictins, à propos des évêques de Down, quelques pages consacrées à la prophétie des papes, selon saint Malachie, il signale qu'il reprend le commentaire de l'espagnol Alfonsus (Alonso) Ciaconus (Chacon). C'est au chapitre des évêchés commençant par un D (pp 307 et seq), que l'on trouve ce texte alors que Malachie avait déjà figuré (p. 228) pour les archevêchés débutant par la lettre A (pour Armagh). Dans les deux cas, une notice légèrement différente consacré au saint mais l'on peut se demander pourquoi la prophétie figure à la lettre D et non pas à la lettre A.

<sup>1</sup> *Lignum Vitae, ornamentum & Decus Ecclesiae*, Livre II, ch. 41, Venise, G. Angeliero, BNF, H 4038, une traduction allemande de C. Stengel, parait en 1607: *Lignum Vitae, Baum des Lebens. History (sic) des gantzen Ordens S. Benedictus*, Augsburg, Bib. St Vincent College and Archabbey, Latrobe, Pennsylvanie (NUC). Nous n'avons pu consulter cette édition.

La présence de ce texte mal indiqué et apparemment un peu noyé dans un ensemble bien plus vaste ne garantit nullement qu'il ait pu attirer immédiatement l'attention du public, tant il est mal mis en valeur, débutant en milieu de page, à la suite d'autres textes.

Au demeurant, Arnold de Wion, l'auteur du recueil, déclare avoir pris ce texte latin chez l'Espagnol Alfonso Chacon (Claconus) qui en aurait fait le premier commentaire dans une langue que nous ignorons; cela pourrait avoir été l'italien (cf *Infra*). En fait, il pourrait s'agir d'un neveu d'Alfonso Chacon qui ne dit mot du sujet dans son *Histoire de la Papauté*<sup>1</sup>.

Ce texte<sup>2</sup> se présente sous la forme d'une série de 111 devises, ce qui aurait donc été l'oeuvre de Saint-Malachie lui-même, le commentaire visant à mettre en évidence les corrélations des dites devises avec les papes qui se sont succédés depuis. On considère généralement que le commentateur pourrait être également l'auteur des devises en question<sup>3</sup>. On s'interroge évidemment sur les conditions dans lesquelles un tel texte a pu paraître et s'il n'avait point pour objet d'influer sur les décisions de cardinaux réunis en conclave.

L'importance accordée à l'oeuvre de Wion est une création d'historiens; en effet, il conviendrait de ne pas oublier que cet ouvrage paru en 1595 n'a d'importance que du fait de l'absence d'autres qui nous soient parvenus. Il est fort probable que la prophétie parut séparément avant de figurer, plus ou moins intacte, dans un tel recueil, faute de quoi elle serait passée inaperçue. C'est précisément ce décalage entre la *réalité* textuelle, sur le terrain et la représentation qui en ressort au travers de ce qui a survécu que nous avons tenté de résorber, dans le présent travail. Où réside en effet davantage la *virtualité*, dans un essai de reconstitution de l'enchaînement textuel d'une époque ou bien dans le reliquat aléatoire de ce qui nous est parvenu?

On notera que si la première page est présentée typographiquement en trois colonnes à peu près distinctes - la devise, le pape, l'explication - et ce, en raison même de la brièveté des commentaires, en revanche, les pages suivantes font disparaître cette disposition - on passe alors à deux colonnes - jusqu'à la dernière page où l'on retrouve peu ou prou le dispositif à trois colonnes.

On notera que Wion n'explique pas dans quel esprit le commentaire de Chacon doit être approché. Il passe tout d'un coup aux devises non encore attribuées sans autre procès. On se serait attendu à un chapeau explicatif de transition. Cette attitude se retrouvera dans la plupart des éditions comme si le mode d'emploi allait de soi.

Wion après avoir fourni les commentaires jusqu'à Urbain VII inclus donne simplement pour les trois devises suivantes le nom des papes. Curieusement, pour la quatrième devise sans commentaire, *Undosus Vir*, il laisse un espace comme s'il voulait ainsi permettre au lecteur de rajouter à la main, le nom du pape suivant. Ce procédé ne sera pas repris, il n'est attesté que dans l'édition vénitienne de 1595 et dans les fac simile.

#### *Le Breve Compendio de Roberto Rusca (1598)*

Trois ans plus tard, paraît à Milan, une autre liste malachienne au sein d'un volume consacré aux Cisterciens *Breve Compendio di alcuni huomini illustri* (BNF) - et qui encore une fois inclue Saint Malachie - mais il semble probable qu'une édition plus ancienne ait existé.

Généralement, on situe l'oeuvre du cistercien Rusca - Wion étant un bénédictin<sup>4</sup> - bien plus tard, au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle mais il ne s'agit que d'une brève référence à son oeuvre<sup>5</sup>.

Gorgeu a contribué à cette confusion dans l'historique bibliographique qui figure dans ses *Remarques* de 1658<sup>6</sup>. Les historiens ont désormais tendance à placer le texte de Roberto Rusca

1 C'est la thèse de Papebroch; voir "Des prophéties en vogue" *Collection des Précis Historiques*, Bruxelles, 1870, p. 508.

2 O'Brien, indique fin *An historical and critical Account of the so-called Prophecy of St Malachy regarding the succession of popes*, Dublin, 1880, BNF 8°H 604) qu'il y aurait une indication concernant l'auteur du premier dispositif in Jean Aymon, *Tableau de la Cour de Rome*, La Haye 1706, BL 1295 h 2, Deuxième Ed. 1726, BL 575 c 30. Nous n'avons pas eu l'occasion de le vérifier.

3 Une telle position est donnée pour le Centiloque attribué à Claude Ptolémée dont le commentateur arabe serait en fait l'auteur, voir Halbronn, 1993.1.

4 Fontbrune ne cite, dans sa bibliographie in *Histoire et prophétie des papes*, Monaco, Rocher, 1984, qu'une *Praeconia Cisterceasis*, 1640. Les cisterciens sont issus des bénédictins, c'est pourquoi on retrouve Malachie dans les histoires des uns et des autres. En faisant débiter la prophétie au XII<sup>e</sup> siècle, on la rendait contemporaine, peu ou prou, de la naissance de Cîteaux.

5 L'absence de Rusca parmi les toutes premières éditions de la prophétie pseudo-malachienne est une des plus graves lacunes de la bibliographie (pp. 170 et seq.) de J. Maître (1901) alors que le texte figure dans un ouvrage du même genre que celui de Wion et à la même époque, paru dans la même ville, Venise.

6 Les travaux bibliographiques de Gorgeu (voir liste, in Réju, *La prophétie des papes*, op. cit. pp. 28-29) seront relayés par ceux de Gabriel Latour, *La fin de monde en 1921*, à partir de 1868 (voir Livre IV) et de J. Maître, en 1901, sans qu'il y ait de réel progrès pour la période antérieure à 1659. Gorgeu sera connu outre-Atlantique, voir art. de Moate in

bien après sa période de publication ou plus exactement, ils mentionnent un texte qu'ils n'ont pas localisé.

Le texte de Rusca est distribué d'un bout à l'autre sur trois colonnes, quelle que soit l'ampleur du commentaire. Le texte de la prophétie commence en haut de page et non en milieu de page comme chez Wion. Il comporte une hénuc pour *Columna excessa, Pastor & Natura* au lieu de *Pastor & Nauta*. Le texte de Rusca comporte, comme celui de Wion, *Corona* à moins que ce ne soit l'inverse.

Le texte de Rusca est unique en ce qu'il ne fait pas allusion à Wion, ce qui peut s'expliquer en ce que dans sa première édition, il ait pu lui être antérieur.

Il orthographe Chacon *Giacone* à l'italienne tandis que Wion le restitue "Giaconis" dans un texte latin, ce qui pourrait trahir l'existence d'un modèle italien sinon pour le texte de la prophétie du moins pour son intitulé voire pour son introduction. La formule latine serait en effet plutôt *Ciaconis*<sup>1</sup>.

Or, on a coutume, en s'appuyant notamment sur la bibliographie de Michel Gorgeu (1659), dans ses *Remarques sur les souverains pontifes romains qui ont tenu le Saint-Siège (...) au sujet de la prophétie qui se voit sous le nom de S. Malachie* (Abbeville, chez le libraire-imprimeur rouennais Laurens Maurry) de ne citer Rusca que pour 1642<sup>2</sup>!

"Le septième (personnage) est, écrit Gorgeu, un certain Robert Rusca, cité dans la *Chronologie de l'Ordre des Cisterciens*, composée par le R. F. P. Ange Manrique, Religieux du même Ordre (...) lequel Rusca en a aussi copié de Wion ce qu'il en rapporte & l'a inséré dans ses écrits"<sup>3</sup>.

Gorgeu perpétue ainsi l'idée d'un Rusca tardif:

"C'est chose assurée que Wion, Boucher & les autres, jusques à Rusca inclusivement, l'ont (la prophétie) aussi estimée beaucoup" (Ch. IV)

Une telle présentation prête singulièrement à confusion: en réalité, il conviendrait de citer Rusca en tête de la série des auteurs ayant accordé de l'intérêt à cette prophétie pontificale. En fait, à en croire Gorgeu, Wion serait le seul auteur dont l'oeuvre nous serait parvenue à avoir traité du sujet au XVI<sup>e</sup> siècle puisqu'ensuite l'on passe à des auteurs du siècle suivant et qui publient en France et non plus en Italie.

Or, le texte de Roberto Rusca cité par Manrique date en réalité, au plus tard, on l'a noté, de 1598. Si le texte de la prophétie est en latin, le titre et le chapeau en sont en italien<sup>4</sup>:

"Profecia di S. Malachia Arcivescovo del Papi con l'interpretatione di Fra Alfonso Giacone Dominicano."

Déjà dans les éditions de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, on ne trouve aucun commentaire pour les trois derniers papes cités, à savoir Grégoire XIV pour *Ex antiquitate Urbis* - et pour cause -, Innocent IX pour *Pia civitas in bello* et Clément VIII pour *Crius Romulea*, ce qui laisse à penser qu'Arnold de Wion ou Rusca ne furent pas les auteurs du commentaire car ils auraient eu tout loisir de compléter. C'est un point en faveur de l'existence d'un commentaire perdu d'Alfonso Chacon.

Ange Manrique indique que Rusca se réfère à Wion (*Annales* pour la période de saint Malachie, *op. cit.*) écrivant à tort "Robertus Rusca...quas ab Arnoldo Wionto vulgate esse transcribit". Or Rusca ne se réfère pas à Arnold de Wion mais au seul Chacon, ne serait-ce pas l'indication d'une publication antérieure ou en tout cas contemporaine. Il est possible que l'un des principaux analystes de la prophétie, le jésuite Claude-François Ménéstrier - *Réfutation des prophéties faussement attribuées à S. Malachie sur les élections des Papes, depuis Célestin jusqu'à la fin du monde*, Paris, La Caille, 1689, BNF - n'ait pas eu accès à l'édition d'origine de 1595 du

---

O'Keamey, *The prophecy of S. Columblike etc*, New York, c 1855, p. 79, BNF, N<sup>o</sup> 2906. Voir aussi bibliographie in U. Chevalier, art. "Malachie", *Rép. des sources historiques du Moyen Age*, Paris, 1877-1886, BNF, 4<sup>o</sup>Q 244, dont J. Malue s'est servi.

1 Voir Juan Manuel Iguarta, *El enigma de la "profecia" de San Malachius sobre los Papas*, *op. cit.* p. 306, signale Rusca à sa juste place chronologique. Ce qui n'empêche pas de noter la fortune du texte de Rusca au XVII<sup>e</sup> siècle. En revanche, Réju (1984) peut écrire: "C'est chose assurée que Wion, Boucher et les autres jusqu'à Rusca inclusivement etc"

2 D. Réju, *La prophétie des papes et l'apocalypse*, Paris, 1984, reprend en partie le texte de Gorgeu.

3 A noter que Manrique cite dans ses *Annales Cistercienses* ou *Cisterciensium*, vol. 2, Lyon, 1649 (année 1148, Cap. XII, par. 5, p. 115, BNF H 1513), à propos des *praedictiones de summis pontificibus* non seulement Rusca mais aussi un certain Philippus Seguinus, auteur d'une *Bibliotheca Cisteriana*, citée par C. de Visch, *Bibliotheca Scriptorum sacri Ordinis Cisterciensis*, Cologne, 1656, 2e Ed., p. 244. Nous n'avons pu identifier ce texte de Seguin.

4 Une édition latine non localisée, probablement à la même date, serait intitulée, selon Porter, l'éditeur allemand de Ménéstrier, *De viris illustribus Ordinis Cisterciensis*.

*Lignum Vitae* et qu'il ait reproduit une édition dont se serait servi, en y introduisant quelques variantes, Roberto Rusca<sup>1</sup>.

#### *Le faux Chacon de François de Carrières*

Le catalogue in imprimé de la BNF comporte une édition de l' *Historia chronologica Pontificum Romanorum cum praesignatione futurorum ex sancto Malachia*, op. cit.<sup>2</sup>, du cordelier d'Apt, François Carrière en date de 1694. Il est certes indiqué qu'il s'agit d'une édition remise à jour: "huic ultima editioni accessit continuatio ejusdem historia chronologica, ab Alexandro VII usque ad Innocentium XII": ce qui signifie que l'édition précédente s'arrêtait probablement au prédécesseur d'Alexandre VII, Innocent X (1644-1655). Cette édition lyonnaise tardive fournit la liste des devises qui restent à attribuer mais sans mentionner les devises correspondant à la *continuatio*, les notices des papes ne comportant pas une telle information. En fait, il s'agit d'une édition très défectueuse, dont certaines pages manquent et qui n'annonce même plus au titre la présence de la prophétie des papes.

De quand datent les précédentes éditions? G. Moroni cite<sup>3</sup> successivement pour les éditions de l' *Historia chronologica pontificum romanorum* les années 1602, 1663, 1694, 1697. La toute première édition de l' *Historia Chronologica* de Carrières daterait ainsi de 1602<sup>4</sup>, soit 7 ans seulement après l'édition de 1595 du *Lignum Vitae*, ce qui en ferait un témoin des plus précieux en ce qui concerne la période d'émergence du texte pseudo-malachique<sup>5</sup>. Etant donné que Carrières est mort en 1665<sup>6</sup>, il était de toute façon peu probable qu'il ait pu publier un tel ouvrage dès 1602. Nous n'avons pas localisé d'édition antérieure à 1663<sup>7</sup> de la dite *Historia Chronologica* au titre de laquelle est précisé qu'il s'agit d'une seconde édition augmentée qui traite de Malachie "cum praesignatione futurorum ex S. Malachia".

Si l'existence d'une édition antérieure à celle de 1663 est patente, encore, faut-il noter que la mention *editio aucta* figure aussi bien dans l'édition de 1663 que dans celle de 1694: il peut y avoir eu toute une succession de "deuxièmes éditions" avec chaque fois une simple mise à jour prenant en compte les nouveaux papes. On peut certes penser que la première édition, lyonnaise, date du pape précédent, ce qui aurait justifié une nouvelle édition. Innocent X régna de 1644 à 1655. Mais pourquoi avoir attendu si longtemps, après l'avènement dès 1655 d'Alexandre VII?

Une lecture plus attentive des éléments introductifs met fin à notre perplexité: d'une part, il semble bien que la première édition date du lendemain du mariage de Louis XIV avec Anne d'Autriche en mars 1660 - Carrières s'y réfère, dans son épître à l'évêque d'Apt, Modeste des Arcs, comme à un événement très récent (*nuperrime anno 1660*). La première édition de l' *Historia* serait donc de 1661. Mais celle-ci - que nous n'avons pas localisée, probablement parue à Lyon - ne comportait pas de développement malachien. En effet, dans un avis au lecteur (fol. a 3 r.v.), dans l'édition de 1663, Carrières traite des additions qu'il a opérées pour la nouvelle édition:

"Quo autem curiositati plurimorum satisfacerem, subiunxi quae circumfertur ex Sancto Malachia Archiepiscopo Hyberno, Prophetiam de futuris usque ad finem saeculi Romanis Pontificibus etc".

1 De fait, la présentation en colonnes des devises latines qui figure chez Ménestrier, dans la *Réfutation* puis dans la *Philosophie des Images énigmatiques*, est sensiblement plus proche de celle de Rusca (que nous ne connaissons que par l'édition au titre italien) que de celle de Wion, ce sont les mêmes devises qui figurent en haut de page.

2 BNF, BM Lyon, 323 500.

3 Moroni, art. "Profeta" *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, Vol. 55, Venise, 1852, p. 288, BNF, 8° H 578 (55)

4 Lyon, H. Boissat & G. Remy, Deuxième Ed., 1663, BNF, 8° H 7313, qui s'arrête à Alexandre VII (1655) Pour sa part, Ménestrier s'appuie sur l' *Historia* de Carrières - dont il ignore la dette envers Gorgeu: «Quelques années après que j'eus publié la réfutation de ces prétendues Prophéties faussement attribuées à St Malachie d'Irlande, il me tomba entre les mains deux livres dont l'un est la *Chronologie des Papes* par le P. Carrières". A en croire Theodor Cruger, dans son *Commentatio historica de successione continua pontificum Romanorum secundum vaticinia Malachiae a dubiis vindicata*, BNF, son étude serait mentionnée dans un ouvrage paru à Cologne, dès 1619, *In digestis Chronologiae Pontificae*. Il s'agit probablement d'une autre coquille, 1691 serait plus probable pour cet abrégé de l' *Historia*.

5 Voir Moroni, art. "Profeta" *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica*, Vol. 55, Venise, 1852, pp. 287 et seq. La "coquille" de 1602 est reprise en Belgique chez Victor de Buck, art. in revue *Précis historiques*, Bruxelles, du 14. 11. 1870, signalé par J. Maître (*La prophétie de St Malachie*, Beaune, 1901, pp. 68-70), voir aussi "Des prophéties en vogue" in *Précis Historiques*, Ibiem, 1871. Voir article *du Bien Public*, Gand, également du 14. 11. 1870, qui n'est en fait que la reprise de l'enquête des *Précis*. Voir Cuherat, *La prophétie de la succession des papes depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du monde, son auteur, son authenticité, et son explication*, Deuxième édition, 1873, Grenoble, p. XI, BNF, 8° H 601)

6 Selon J. Maître 1901.

7 Lyon, H. Boissat et G. Reineus, BM Lyon, 323 504, l'exemplaire de la BNF 8° H 7313, n'est pas signalé par M. A. Merland et G. Parguez, in *Rép. Bibliogr. des livres imprimés en France au XVIIe siècle*, t. 18, Baden-Baden 1993.

Carrières n'est pas le seul à écarter ainsi à la "curiosité" du public: Louis Coulon, à la même époque, en 1672, ajoutera également à son *Histoire et Vie des Papes (...) augmentée de la vie des deux derniers pontifes et de la Prophétie de Saint-Malachie*, qui paraît également à Lyon, chez François Comba, BNF, II 13746)<sup>1</sup>. L'addition de Coulon fera d'ailleurs carrière séparément et anonymement sous le titre de *Prophétie sur les Papes*, sa présentation sera reprise par Ménestrier en 1689 dans l'*Examen de la suite des Papes sur leurs élections*. (Paris, R. J. B. de la Caille, BNF), puis en 1694, au sein de la *Philosophie des Images Enigmatiques*.

Si donc Carrières ne publia pas son étude au début du règne du nouveau pape, c'est parce qu'il ne suivait pas initialement une telle logique malachienne. En revanche, ce qui nous interpelle tient à cet intérêt soudain pour la prophétie des papes, sous Alexandre VII encore que la parution en 1659, de l'ouvrage de Gorgeu ait joué un certain rôle qu'il convient de préciser concernant Carrières.

En fait, Carrières va plus ou moins consciemment induire son lecteur en erreur. Il aurait pu se contenter d'abrégé Gorgeu en passant du français vers le latin. Et de fait on retrouve dans l'appendice de l'*Historia Chronologica* une part importante des remarques de Gorgeu autour des devises et de leur commentaire par Chacon.

Le commentaire sur *Lilium et Rosa* est directement calqué sur ce qu'en écrit Gorgeu: "Atque quod rosam illo annexuit dispensando Henricum illam Franciae illius designatum ut rosam, id est Angliae Principem postmodum Regem assumeret in maritum". Il s'agit d'une allusion au mariage ou aux préparatifs de mariage de la fille d'Henri IV avec le prince de Galles en 1624/1625, qui deviendra en fait presque aussitôt Charles Ier<sup>2</sup>. A propos de la devise correspondant à Urbain VIII, Gorgeu relate qu'"un savant docteur de ce temps croit que l'on peut appeler le pape *Lilium et rosa* à cause de l'alliance qu'il a fait de l'Angleterre figurée par la rose & de la France représentée par le lys, dispensant Mme Henriette Marie de France, pour son mariage avec Charles Steward Prince de Galles & depuis Roy de la Grande Bretagne" (p. 108). Mais il s'agit là d'un commentaire pour le début du XVIIe siècle<sup>3</sup>. Comment procède Carrières pour l'ensemble des commentaires figurant chez Wion? Reconnaissons que ses procédés sont susceptibles d'induire en erreur celui qui accorde quelque crédit à une édition datant de 1602. En effet Carrières laisse implicitement croire à son lecteur qu'il présente un commentaire attribué à Chacon, qui serait plus substantiel que celui figurant chez Wion. D'emblée, le lecteur se voit indiquer que Chacon aurait rédigé un commentaire en ce qui concerne la devise de Grégoire XIV. Mais à y regarder de près, il s'agit du commentaire que fait Gorgeu et qu'il a pris la peine de rendre en latin, pour créer une sorte de continuité du travail de Chacon, ce dont l'auteur des *Remarques* s'explique, sans détour. Gorgeu - sans attribuer le commentaire à Chacon - ne note-t-il pas (p. 93) que le pape aurait été "jurisconsulte, conseiller ou sénateur de Milan" alors que Carrières, suivant - à ce qu'il affirme - Chacon, déclare que le pape était le fils d'un sénateur milanais. En ce qui concerne Innocent IX - successeur de Grégoire XIV - et *Pia Civitas in bello*, on retrouve à nouveau un texte français très proche de celui figurant (p. 95) chez Carrières: "...ce pontife au temps de son élection rencontra l'Eglise & la ville de Rome, engagées par son prédécesseur dans la Ligue française & dans l'intrigue espagnole contre Henri IV, Roy de France et de Navarre, en une guerre sanglante & déplorable à cause de la religion etc".

Si l'on omet de confronter Carrières à Gorgeu, et si l'on est persuadé que Carrières a publié au début du XVIIe siècle, la tentation est grande d'attribuer à l'auteur de l'*Historia Chronologica* la disposition d'un commentaire plus complet de Chacon...

A de nombreuses reprises, en effet, Carrière cite Chacon et reproduit, à ce qu'il affirme, son commentaire, souvent plus étoffé que celui figurant chez Wion. Or, on observe qu'en tout état de cause, ce que Carrières prête à Chacon, il l'emprunte à Gorgeu, dans ses remarques complémentaires au dit commentaire. Autrement dit, Carrières introduit dans le texte de Chacon la glose qui lui fait suite.

Gorgeu corrige Chacon en ce qui concerne l'ordre des antipapes, Pascal III et Calixte III, qu'à ce que cela ne tienne, Carrières invente un Chacon qui lui aussi a opéré ce changement, prenant ainsi le contre-pied du Chacon, tel qu'il apparaît dans le *Lignum Vitae*.

Carrières, à aucun moment, ne cite le nom de Gorgeu mais il lui emprunte ses formules: le tolimme parisien, après les trois premières devises, préfère dire "l'interprète" plutôt que de citer le nom de Chacon et le cordelier d'Ap de lui emboîter involontairement le pas, tentant parfois de revenir à "Clacconus" mais se trahissant le plus souvent par un "Interpres".

1 Les termes en sont très proches: "J'ai ajouté dans cette nouvelle édition la Prophétie des papes qu'on attribue à S. Malachie. C'est la seule chose que les curieux y ont souhaité.." (Avis au lecteur)

2 Voir M. Dupuy, *Henriette de France, reine d'Angleterre*, Paris, Perrin, 1994, pp. 56-57.

3 Coulon, en 1672, ne retiendra pas ce commentaire: pour lui, c'est Urbain VIII qui "portait dans ses armes des mouches à miel qui succent continuellement le lys et les roses".

Qu'est-ce qui a pu conduire un François de Carrières à faire preuve d'un tel zèle? Va-t-on en effet, un instant, soupçonner un auteur qui se veut critique - et qui en tout cas est présenté comme tel - qui ne prétend à aucune justification du texte, de s'amuser à modifier le texte ainsi visé? D'autant que les ajouts, les interpolations qui sont de son fait, ne contribuent *a priori* qu'à renforcer le crédit de Chacon...

Cadeau empoisonné, en réalité. En enrichissant le commentaire de Chacon, il le fait converger avec les histoires des papes, il efface le triptyque devises/commentaire/histoire pour ne plus en faire qu'un diptyque. Encore heureux que Carrières n'ait pas songé à compléter les devises elles-mêmes... Mais un tel procédé eut été probablement trop grossier.

Nous passerons brièvement en revue l'"apport" de Carrière au commentaire de Chacon, produisant ainsi un Chacon bis. On notera que de temps à autre, Carrières ne cite pas Chacon, ce qui confère à sa contrefaçon un caractère de plus grande authenticité.

Les "manques" de la version Wion (1595) sont notamment les suivants:

- pour la devise 5, *De rure albo*, concernant Adrien IV, un anglais, la version Wion ne précise pas ce point et le rapport avec la devise. Gorgeu l'ayant noté, Carrière n'hésite pas à l'introduire dans le commentaire de Chacon.

- pour la devise 17 *Avis Ostiensis*, pour Grégoire IX, il n'est pas rendu compte de l'oiseau alors que la version Carrières, s'appuyant sur Gorgeu, explique que les armes des Comtes du Signe comportent un aigle noir et rouge.

- pour la devise 60, *Bos Albanus in porta*, Wion ne rappelle pas qu'Alexandre VI est un pape Borgia, ce qui explique la présence du boeuf. On nous dit "cujus insignia Bos" sans nous préciser de quelle famille il s'agit. D'une certaine façon Carrière complète bel et bien Chacon<sup>1</sup> dont le commentaire est quelque peu bâclé, volontairement ou non. Pour deux devises successives (59 et 60), Chacon ne prend pas la peine de préciser des éléments biographiques essentiels. - pour la devise 67, relative à Jules III - *De corona Montana* - la version Wion ne rend pas compte de la couronne.

Il s'agit, pour l'heure, de comparer les trois variantes du commentaire de Chacon en quelque sorte au premier degré, c'est à dire en supposant que les devises seraient une suite d'oracles qui ne prendraient pas leur source dans l'historiographie pontificale.

#### *Wion et Carrières*

Nous avons signalé le texte de Carrières, qu'il attribue à Chacon quand il y a une différence. Dans certains cas, d'ailleurs, Carrières ne mentionne pas le dit commentaire<sup>2</sup>.

Les devises sont numérotées d'après l'ordre de succession:

1 Célestin II, *Ex castro Tiberis*

Wion, *Typhernus*

2 Lucius II, *Inimicus Expulsus*

Wion, *De familia Caccianemi*

3 Eugène III, *Ex magnitudine montis*

Wion, *Patria Ethruscus oppido Montis Magni*

4 Anastase IV, *Abbas Suburranus*

Wion, *De familia Suburra*.

5 Adrien IV, *De rure albo*

Wion, *Villis natus in oppido S. Albani*.

Carrières, *Villis natus in Anglia qui vocabatur olim Albion ob rosas albas quibus abundat (...)*

Erat episcopus Albacensis. (Carrières a remplacé dans le commentaire de Chacon "in oppido Sancti Albani" par une glose de Gorgeu).

6 Victor IV, *Ex tetra carcere*

Wion, *Fuit cardinalis S. Nicolai in carcere Tulliano*

7 Pascal III (et non Calixte III). *Via Transtiberina*

Wion, *Guido Cremensis Cardinalis S. Mariae Transtiberim. Antipapa.*

Carrières, *In Alexandrum*<sup>3</sup>. Antipapa Hungarus natione. Episcopus Cardinalis Tusculanus.

(Carrières propose, à la suite de Gorgeu, Pascal III à la place de Calixte III et il exprime cet avis à travers Chacon).

8 Pascal III, *De Pannonia Tusciae*

Wion, *Antipapa, Hungarus natione. Episcopus Card. Tusculanus.*

<sup>1</sup> En 1656, l'*Eclaircissement des véritables quatrains de Maître Michel Nostradamus*, BNF. Ye 7376, s'autorisera des corrections des quatrains, et cette version servira pour la traduction anglaise (cf infra).

<sup>2</sup> Carrières a pris la peine de compléter les abréviations de Wion.

<sup>3</sup> L'autre pape était Alexandre III.



- Carrières propose Callixte III à la place de Pascal III.  
 9 Alexandre III, *Ex ansere custode*.  
 Wion, De familia Papanona  
 10 Lucius III, *Lux in Ostio*.  
 Wion, *Lucensis*. Card. *Ostiensis*  
 Carrières, *Lucensis*, cardinalis Episc. *Ostiensis*  
 11 Urbain III, *Sus in cribro*  
 Wion, Mediol. de familia *Cribella quae suam pro armis gerit*<sup>1</sup>.  
 12, Grégoire VIII, *Ensis Laurentii*.  
 Wion, Cardinalis S. *Laurentii* in Lucina cujus insignia *ensis fulcati*.  
 13, Clément III, *De schola exiet*.  
 Wion, Romanus *Domos Scolari*  
 Carrières, Romanus de domo *Scholares*  
 14, Célestin III, *De rure bovensi*.  
 Wion, Familia *Bovensi*  
 15, Innocent III, *Comes signatus*.  
 Wion, Familia *Comitum Signiae*  
 16, Honorius III, *Canonicus ex latere*  
 Wion, Familia *Sabella Canonicus* S. *Ioannis Lateranensis*<sup>1</sup>.  
 17 Grégoire IX, *Avis Ostiensis*.  
 Wion, Familia *Comitum Signiae*. Episcopus Cardinalis *Ostiensis*.  
 Carrières, Familia *comitum Signiae*. Episc. Card. *Ostiensis* cujus insignia *Aquila nigro & rubeo* ... (Seul Carrières, grâce à Gorgeu, explique *Avis* à partir des armes qui, en effet, lui correspondent.  
 18 Célestin IV, *Leo Sabinus*  
 Wion, Mediol. de Castiglione cuius insignia *Leo*. Episcopus Cardinalis *Sabinus*  
 Carrières, *Mediolanensis* cujus insignia *Leo*. Card. Episc. *Subinus* (sic)  
 19, Innocent IV, *Comes Laurentius*  
 Wion, Domo *Filsca*. *Comes Lavianae*. Card. S. *Laurentii* in Lucina  
 20 Alexandre IV, *Signum Ostiense*  
 Wion, De *comitibus Signiae*. Episc. Card. *Ostiensis*  
 21 Urbain IV, *Hierusalem Campaniae*  
 Wion, Gallus. *Trecensis* in *Campania*. Patriarcha *Hierusalem*  
 Carrières, au lieu de fournir la devise, *Hierusalem Campaniae*, mentionne, par erreur, en italique: "*Troya in Gallia natus*" qui correspond à la notice biographique de ce pape champenois.  
 22, Clément IV, *Draco depressus*  
 Wion, Cuius insignia *Aquila unguibus Draconem tenens*  
 23 Grégoire X, *Anguinus vir*.  
 Wion, Mediol. familia *Vicecomitum* quae *anguem* per insigni gerit  
 24 Innocent V, *Concionator Gallus*  
 Wion, *Gallus*. Ord. *Praedicatorum*  
 25 Adrien V, *Bonus Comes*  
 Wion, *Ottobontis* familia *Filsca* ex *comitibus Lavaniae*  
 26 Jean XXI, *Piscator Thuscus*  
 Wion, Antea *Ioannis Petrus* Episcopus Card. *Tusculanus*  
 27 Nicolas III, *Rosa Composita*  
 Wion, Familia *Ursina* quae *rosam* in insignis gerit, dictus *compositus*  
 28 Martin IV, *Ex telonio Liliacaei Martini*  
 Wion, cuius insignia *Lilia* canonicus *Thesaurarius* S. *Martini* *Turon*.  
 29, Honorius IV, *Ex rosa leonina*  
 Wion, Familia *Sabella* insignia *rosa a leonibus* gestata  
 30, Nicolas IV, *Picus inter escas*  
 Wion, *Picenus* patria *Esculanus*  
 31, Célestin V, *Ex eremo celsus*.  
 Wion, Vocatus *Petrus* de *Morone*. Eremita.  
 32, Boniface VIII, *Ex undarum benedictione*  
 Wion, Vocatus prius *Benedictus* *Caetanus* cuius insignia *undae*  
 33, Benoît XI, *Concionator pataraetus*

<sup>1</sup> Cette dernière explication ne figure pas chez Rusca.

- Wion, Qui vocabatur Nicolaus Ord. Praed.  
 34, Clément V, *De Fessis Aquitanicis*  
 Wion, Natio *Aquitania* cujus insignia fessae erant  
 35, Jean XXII, *De sutore osseo*.  
 Wion, Gallus, familia *Ossa*, Sutoris filius  
 36, Nicolas V, *Corvus Schismaticus*.  
 Wion, Qui vocabatur Petrus di *Corbario* contra Ioanni. Antipap.  
 37, Benoît XII, *Frigidus Abbas*  
 Wion, Abbas Monasterii Fontis *frigidis*  
 38, Clément VI, *De rosa Athrebatensi*.  
 Wion, Episc. *Attrebatensis* cujus insignia *rosae*  
 39, Innocent VI, *De montibus Pammachii*.  
 Wion, Cardinalis Ioannis & Pauli & *Pammachii* cuius insignia *sex montes* erant  
 40, Urbain V, *Gallus Vicecomes*  
 Wion, Nuntius Apostol. ad *Vicecomes* Mediol.  
 41 Grégoire XI. Novus de virgine forti  
 Wion, Qui vocabatur Petrus *Belfortis*, Card. S. Mariae Novae  
 42, Clément VII, *De cruce apostolica*.  
 Wion, Qui fuit Praesbyter Card. XII *Apostolorum* cujus insignia *crux*  
 43, Benoît XIII, *Luna Cosmedina*.  
 Wion, Antea Petrus de *Luna*, Diaconus Cardinalis. S. Marciae in *Cosmedina*, Antipapa.  
 44, Clément VIII, *Schisma Barchinoniam*.  
 Wion, Antipapa qui fuit canonicus *Barchinonensis*  
 45, Urbain VI, *De inferno praegnantis*.  
 Wion, Neapolitanus Praegnanus natus in loco qui dicitur infernus  
 Carrières, Neapolitanus, natus in *vico* qui dicitur infernus. (Carrières cite Pregnanus dans la suite de sa notice).  
 46, Boniface IX, *Cubus de mixtione*.  
 Wion, Familia Tomacella a Genua Liguriae orta, cuius insignia Cubi.  
 Carrières, De familia Tomacella Genuensi cujus insignia cubi.  
 47, Innocent VII, *De meliore sydere*  
 Wion, Vocatus Cosmatus de *Melioratis* Sulmonensis cuius insignia *Sydu*  
 Carrières, Vocatus Cosmas de *melioratis*, patria Sulmonensis (in regno Siciliae) cujus insignia *Sydu*. (Carrières a sensiblement "complété" le commentaire de Chacon)  
 48, Grégoire XII, *Nauta de Ponte nigro*.  
 Wion, *Nauta de Ponte Nigro*  
 Carrières, Venetus dicitur *Angelus de Carrerio*. Commendatarius Ecclesiae Nigri Pontis. (Carrière a introduit le nom d'origine du pape).  
 49, Alexandre V, *Flagellum solis*  
 Wion, Grecus archiepiscopus Mediolan. cujus insignia *Sol*.  
 Carrières, Graeciae ex ordine Minorum Archiepisc. Mediolan. & Cardin. tituli *12 Apostolorum* cujus insignia *Sol*.  
 50, Jean XXIII, *Cervus Sirenae*  
 Wion, Diaconus Car. S. Eustachii qui cum *cervo* dispingit. Bonnonie legatus. Neapolitanus.  
 Carrières, Diaconus Cardinalis S. Eustachii qui cum *cervo* depingitur. Legatus. Neapolitanus. (Carrières, n'a pas précisé qu'il s'agissait du légat de Bologne dans le commentaire de Chacon).  
 51, Martin V, *Corona veli aurei*  
 Wion, Familia Colonna. Car S. Georgii ad *velum aureum*  
 52 Eugène IV, *Lupa coelestina*.  
 Wion, Venetianus. Canonicus antea regularis. *Caelestinus*. Episcopus Sennensis  
 53, Félix V, *Amator Crucis*  
 Wion, Antipapa qui vocabatur *Amadeus* Dux Sabaudiae, insignia *crux*  
 54 Nicolas V. De modicitate Lunae  
 Wion, *Lunensis* de Sarzana humilibus parentibus natus  
 55, Calixte III<sup>1</sup>, *Bos pascens*.  
 Wion, Hispanus cuius insignia *Bos pascens*  
 56 Pie II, *De capra et albergato*  
 Wion, Senensis qui fuit a secretis Cardinalibus *Capranico & Albergato*

<sup>1</sup> Un nouveau Calixte III qui ne tient pas compte du précédent, "antipape".

- 57 Paul II, *De cervo et leone*.  
Wion, Venetus qui fuit commendatarius Ecclesia *Cervensis. Card. S. Marci*.  
Carrières, Nobilis venetus qui Ecclesiae Cerviensis commendatarius fuit & Cardinalis tituli S. Marci.
- 58, Sixte IV, *Piscator Minorita*.  
Wion, *Piscatoris filius*.  
Carrières, *Piscatoris Genuensis filius. Franciscanus*
- 59 Innocent VIII, *Praecursor Siciliae*.  
Wion, Qui vocabatur Ioannis Baptista & vixit in curia Alfonsi Regis *Siciliae*  
Carrières, *Ex nobili familia Genuensi Cibo. Vocatus Ioannes Baptista & vixit in curia Alphonssi Regis Siciliae.*
- 60, Alexandre VI, *Bos Albanus in porta*.  
Wion, *Episcopus Cardinalis Albanus & Portuensis cuius insignia Bos*  
Carrières, *Rodericus Borgia dictus ex materno suo avunculo Calisto III qui ex gente Lensohia ortus erat. Episcopus Cardinalis Albanus & Portuensis. (Carrière précise qu'il s'agit d'un Borgia, pour expliquer la présence du boeuf, information qui manquait chez Chacon).*
- 61, Pie III, *De parvo homine*.  
Wion, *Senensis familia Piccolominea*.  
Carrières, *De familia Piccolomini (Carrières n'a pas repris la glose de Gorgeu: "trouve son sens naïf & véritable de la seule application de la langue latine à l'italienne" (p. 57). Carrières aurait pu faire dire à Chacon que le nom du pape signifiait "petit homme" en italien.)*
- 62, Jules II, *Fructus Jovis Juvabit*.  
Wion, *Ligur, cujus insignia Quercus Iovis arbor*  
Carrières, *Ligur. seu Sa(y)onensis cujus insignia quercus Jovis fructus.*
- 63, Léon X, *De craticula Politiana*.  
Wion, *Filius Laurentii Medicis, Scolari Angeli Politiani*  
Carrières, *Filius Laurentii Medices & scholaris Angeli Politiani.*
- 64, Adrien VI, *Leo Florentinus*  
Wion, *Florenti filius cuius insignia Leo*  
Carrières, *Hollandus. Florentini filius cuius insignia Leo. ( Carrières fait préciser à Chacon que ce pape est hollandais, ce que Gorgeu avait précisé par ailleurs).*
- 65, Clément VII, *Flos pilae aegri*.  
Wion, *Florentinus de domo medicea cuius insignis Pilae & Lilia.*
- 66, Paul III, *Hyacinthus Medicorum*  
Wion, *Farnensis qui Illa per insignibus gestat. Car. fuit Cosmae & Damiani*
- 67, Jules III, *De corona montana*  
Wion, *Antea vocatus Ioannes Maria de Monte.*  
Carrières, *Antea vocatus Joannis Maria de Monte cognomen et gentilitium trium montum duabus lauri coronis cinctorum.*
- 68, Marcel II, *Fruentum floccidum*  
Wion, *Cuius insignia Cervus & frumentum ido floccidum quod parvo tempore vixit.*  
Carrières: *Cuius insignia cervus & frumentum floccidum quod citius exauerit Pontificatus eique 21 die.*
- 69, Paul IV, *De file Petri*.  
Wion, *Antea vocatus Ioannes Petrus Caraffa.*
- 70 Pie IV, *Aesculapii pharmacum*  
Wion, *Antea dictus Io. Angelus vocatus Angelus Medicis*  
Carrières, *Mediolanensis ex familia Medicea, vocatus Angelus Medicis*
- 71, Pie V, *Angelus nemosus*  
Wion, *Michael vocatus, natus in oppido Boschi.*
- 72, Grégoire XIII, *Medium Corpus pilarum*  
Wion *Cuius insignia medius Draco/ Card. creatus a Pio IV qui pila in armis gerit.*  
Carrières, *Cuius insignia medius Draco. Cardinalis creatus a Pio IV<sup>1</sup> qui pilas in armis gestabat.*
- 73, Sixte Quint, *Axis in medietate signi*  
Wion *Qui axem in medio Leonis gestat.*
- 74, Urbain VII, *De rore coeli*.  
Wion, *Rossanensis in Calabria ubi manna colligatur*  
Carrières, *Joan. Baptist. Castaneus qui fuit Archiepisc. in Calabria ubi manna colligatur.*

<sup>1</sup> Cette information - qui t'a fait cardinal? - figure souvent dans les notices historiques de papes. Le rédacteur des devises n'a pas hésité à mentionner ce point de préférence à d'autres.

Carrières fait préciser à Chacon le nom du pape - information qui manque chez Gorgeu - cela ne présente apparemment d'intérêt pour la compréhension de la devise.

75, Grégoire XIV, Ex antiquitate Urbis

Carrières, Senatoris Mediolanensis filius dictus Nicolaus Sfondratus.

Carrières a recopié le latin de Gorgeu et, probablement par inadvertance, met ce commentaire au compte de Chacon alors que Gorgeu indique que désormais il s'y substitue.

Carrières suit Gorgeu également pour les devises suivantes jusqu'à Alexandre VII. Son travail de copie est facilité par le fait que Gorgeu prend la peine d'exprimer en latin ses propres commentaires.

Gorgeu: qui stellam sex montibus irradiantem ac praedominantem in armis gestat

Carrières: "stellam sex montibus irradiantem cum quercu in armis gestat". Il ajoute le motif du chêne qui ne contribue pas à éclairer la devise. Il a pu obtenir cette information concernant les armes de ce pape, chez Gorgeu qui fournit les blasons.

### *Les carences de Chacon*

En tout état de cause, le commentaire de Chacon - même avec les interpolations de Carrières, prises chez Gorgeu, n'est pas complet, ce qui laisse entendre qu'il n'est pas l'auteur des devises car dans ce cas, le commentaire serait mieux renseigné: il faudra encore d'autres contributions pour parvenir à rendre compte de chaque détail des devises et ce pour les devises des papes déjà recensés en 1595. Pour la période suivante, la problématique exégétique est sensiblement différente et on ne saurait parler d'exhaustivité puisque ces devises ne sont pas fondées sur un savoir précis.

Prenons le cas d'Eugène IV (élu pape en 1431), lequel correspond à la devise *Lupa Coelestina*. Le commentaire rapporté par Arnold de Wion ou par Rusca est ainsi formulé: "Venetus Canonicus antea regularis Coelestinus & Episcopus Senensis (Rusca écrit ce dernier nom en toutes lettres à la différence de Wion). Ce commentaire n'est, à bien y regarder, guère exhaustif. Quid de *Lupa* la Louve?

Un autre cas remarquable est celui du premier Jean XXIII. (XVe siècle) qui correspond à la devise *Cervus Sirenae*.

Le commentaire latin note: "Diaconus Cardinalis S. Eustachii qui cum cervo depingitur. Bononiae legatus, Neapolitanus". On ne nous dit rien sur la sirène!

A vrai dire, l'on trouve peu de telles lacunes mais leur présence suffit à nous intriguer. Dans la plupart des cas, en effet, le commentaire nous fournit une clef, nous précise que telle ville a telles armes représentant ceci ou cela. Or, si un tel commentaire à la façon de Wion, avait existé dès l'origine, il ne comporterait pas, nous semble-t-il, de telles carences tant il serait intriqué avec les devises. Selon nous, l'explication relative à Eugène IV était la règle avant de devenir l'exception.

Ce n'aurait été que dans un deuxième temps que l'on aurait précisé le commentaire pour le rendre plus accessible au profane en lui mettant en évidence toutes les subtilités du texte.

Il faudra des commentateurs plus tardifs, comme Gorgeu, pour compléter les lacunes du texte tel qu'il figure à peu près identiquement dans les compilations de Wion et de Rusca.

Mais peut-on modifier l'ordre des papes quand Wion qui est probablement l'auteur de la prophétie (cf infra) explique ses choix, qui vont dans le même sens que Panvinio?

Onuphrius Panvinio écrit en 1557 que Callixte III se nommait Guido Cremensis (de Crema). Or, il s'agit de celui qui se fera appeler Pascal III et qui régna avant Calixte III: deux antipapes nommés successivement par l'Empereur Frédéric Ier de Hohenstaufen, dit Barberousse, contre Alexandre III.

C'est ce Guy de Crème, comme l'appelle le traducteur français, qui correspond à la devise *Via Transiberina* parce qu'il était lié à l'Eglise Sainte-Marie au delà du Tibre (Trastévère). Autrement dit, Wion fait régner - il s'en explique cependant (cf infra) - Calixte avant Pascal alors que ce dernier régna en premier et lui laissa la place à sa mort en 1168.

Ménéstrier relève cette inversion entre Pascal III et Calixte III et note qu'effectivement, l'erreur existe chez Onuphrius Panvinio. La *Prophétie sur les Papes* de Coulon ne commet pas une telle erreur et place correctement Pascal avant Callixte, soit qu'il s'agisse d'une correction, soit d'une version non corrompue. Ménéstrier, par là même, présentera une version correcte sur ce point tout comme le fera Moréri. Le malachisme français sera donc bien loti sur ce point.

Mais, Ménéstrier ne remarque pas que l'ordre des devises est correct et suit bel et bien la succession Pascal III suivi de Callixte III si l'on s'en tient aux références qu'elles comportent. Tout se passe comme si Ménéstrier était confronté aux deux éditions, d'une part il reproduit Wion

1 Voir P. Pierrard, *Histoire de l'Eglise Catholique*, Paris, Desclée, 1978, pp. 112-113.

- première édition de Chacon - et de l'autre il reprend Coulon - plus proche de la seconde édition ou en tout cas avec les corrections requises concernant le cas du pape hongrois.

Encore faut-il préciser que Panvinio ayant commis cette erreur, cela vient renforcer la thèse d'une source qui relève de ses travaux et la seconde édition aurait donc corrigé cette bévue, la première ayant déjà rétabli Arras pour Arles, à la devise 38, pour Clément VI (et infra).

Or, seul le commentaire est fautif, non les devises, ce qui fait dans ce cas de Panvinio, à ce stade, plus un inspirateur du commentaire (nom du pape compris) que des devises proprement dites: le recours à l'Onuphrius Panvinio de 1557 a conduit en fait à se tromper dans le commentaire et à faire de Gui de Crème un Callixte III et de Pascal III un hongrois! Mais l'erreur ne figure pas dans l'édition suivante du commentaire de Chacon.

L'ordre des devises chez Arnold de Wion est ainsi chronologiquement correct, c'est celui du premier Onuphrius Panvinio qui ne l'est pas. Quant au *Lignum vitae*, il se contente d'inverser les noms, mettant ainsi Callixte (C) av. Pascal (P). Mais si cet ordre est correct, (P. C. et non C.P.) cela laisserait entendre que la source n'est pas Onuphrius Panvinio ou en tout cas pas l'édition que l'on connaît<sup>1</sup> ou du moins qu'elle a été corrigée. Il conviendrait de retrouver la source des devises et non pas seulement celle du commentaire.

En définitive, ce qui est en cause, c'est l'ordre des papes placé en vis à vis des devises. Tout se passe donc comme si la série de devises n'avait pas été accompagnée de ses clefs, ce qui renforce notre thèse selon laquelle, les commentaires de Chacon seraient simplement une tentative d'explicitation; on évacuerait ainsi la thèse d'un commentateur qui serait en même temps rédacteur des devises. Au contraire, l'histoire du commentaire des devises est celle d'un effort continu d'explicitation qui se poursuit tout au long du siècle suivant et qui n'est pas nécessairement achevée.

Que Panvinio soit responsable de cette erreur semble assez flagrant et nous comprenons désormais comment les premiers commentateurs ont procédé: ils ont remarqué de nombreuses corrélations entre devises et notices des papes, ce qui leur a permis d'esquisser un commentaire global assez imparfait. Il y a eu extrapolation et généralisation à partir des cas qui avaient pu être validés et, dans un premier temps, on n'a pas été vérifier cas par cas, de façon systématique. Travail donc approximatif d'exégèse, non exempt d'erreurs - liées aux documents utilisés - et de lacune. Est-ce à dire que Panvinio ne saurait être désormais considéré comme la source des devises mais seulement comme celle du commentaire? Précisons cependant que l'*Epitome* (op. cit.) ne fournit pas la même série, pour les papes du XIIe siècle, que les *Romani Pontifices*. Si le commentaire est dépendant sur ce point des *Romani Pontifices*, on ne peut cependant relier les devises à l'*Epitome*.

Jusqu'à la cinquième devise, l'*Epitome* recoupe le commentaire des devises, puis, à la sixième, au lieu de Victor IV (1159-1164), elle passe à Alexandre III (1159-1181), soit les deux papes qui ont régné face à face en 1159, à la mort d'Adrien IV. Cette présentation, pour acceptable qu'elle soit, n'a pas été retenue pour l'ordre des papes et antipapes, tant en ce qui concerne les devises que la suite des notices, dans les *Romani Pontifices* qui proposent de placer Alexandre III après Victor IV (1159-1164), Calixte III (1168-1179), et Pascal III (1164-1168), avec, en outre, une interversion chronologique manifeste entre Calixte III et Pascal III... Mais cette erreur est absente du *Chronicon*, à partir de 1562.

Mettons-nous, un instant, à la place d'un faussaire qui met en place un lourd système de devises et qui - telle une carte blautée - fait ressortir la devise à venir pour que tel pape soit élu. Imagine-t-on qu'il va tout miser sur une formule aussi creuse et passe-partout que *De antiquitate urbis*, qui est tout au plus un second choix? Mais pour Orvieto, la combinaison est plus intéressante que si l'on voulait simplement désigner une ville ancienne parmi d'autres.

La devise suivante, *Pia civitas in bello* - comme le remarque F. Porter, à partir de Ménestrier, est tout aussi vague ou du moins est-ce le cas pour les besoins du commentaire. On reconnaîtra qu'Orvieto - dans le cas de Simoncelli - aurait conféré à la devise une signification plus précise. Un texte peut être flou soit parce que l'auteur n'a pas d'idée précise en tête, soit parce que ce n'est qu'en le considérant comme tel qu'une adéquation pourra être obtenue, avec plus ou moins de bonheur<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voir Henrion, 1832. Notons que cet auteur fournit la devise malachienne pour chaque pontife, dès que cela devient possible.

<sup>2</sup> Voir aussi Le Lorrain de Vallemont "Observations sur la Prophétie (sic) des papes, attribuée à S. Malachie, archevêque d'Armagh", in *Éléments d'Histoire*, tome III, Paris 1700, p. 85 et seq BNF, G 13191. Ce texte connu de nombreuses éditions, tout au long du XVIIIe siècle. Argumentation reproduite par F. Cucherat, in *Prophétie de la succession des papes*, Grenoble, 1873, BNF, 8° H 602, d'abord parue in *Revue du Monde Catholique*, Vol. 31-32. "La prophétie de la succession des papes depuis le XIIe siècle jusqu'à la fin du monde. Son auteur, son authenticité et son explication", du 15 juin au 15 novembre 1871, BNF, Z 23121.

Parmi les cardinaux réunis en conclave, il y avait en effet celui qui avait été archevêque de *Rossano*, en Calabre. Or, le nominatif de "rore" est "ros" la rosée, soit les trois premières lettres de la ville<sup>1</sup> où officiait le futur pontife qui prendra pour nom, Urbain VII<sup>2</sup>. A quoi tient la référence au ciel? Il semble qu'aucun commentateur n'ait relevé que Panvinio précise le nom du père d'Urbain VII, *Cosmo*, c'est à dire le ciel. Rappelons que la devise correspondant à Adrien VI, *Leo Florentius*, tient en partie au nom du père du pontife hollandais, Florent.

Donc le premier venu, sans faire de longues recherches biographiques, était en mesure de rapprocher la devise et Gianbattista Castagna. Certes, l'affaire fit long feu, le pape décédant presque aussitôt de paludisme mais ceci est une autre histoire.

Si son règne fut court, il semble qu'il fut surtout un prétendant de poids - il était nonce auprès de Philippe II - et qui n'en a pas moins marqué la littérature prophétique<sup>3</sup>, notamment avec ce quatrain d'une centurie ligueuse (VI, 85)

La grand'cité de Tharse par Gaulois  
Sera détruite, captifs tous à Turban  
Secours par mer du grand Portugalois  
Premier d'esté le tour du sacre *Urban*.

Nous pencherions en faveur de la thèse de Ménestrier selon laquelle la liste sous sa forme prophétique<sup>4</sup> était censée au départ servir à faire élire tel cardinal. Le fait que la liste qui nous est parvenue comporte le nom d'Urbain VII parmi les papes déjà passés, ne devrait pas nous induire en erreur. L'on pourrait supposer certes qu'au départ, le commentateur mais non la liste s'arrêtait à *De rore coeli* et ne comportait point encore le nom d'Urbain VII. Par la suite, l'on prolongea la liste au fur et à mesure, comme on ne cessera de le faire tout au long des siècles.

La faiblesse de cette hypothèse tient au très court interrègne entre Sixte Quint et Urbain VII, l'un étant mort le 27 août et l'autre élu le 15 septembre. En revanche, l'interrègne entre Urbain VII et Grégoire XIV est plus important puisque Urbain VII meurt le 27 septembre et Grégoire XIV est élu le 8 décembre, soit plus de deux mois de battement. En fait, nous pensons que la liste a du commencer à circuler sous Sixte Quint, au cours de l'année 1590.

La question est d'importance car les enjeux politiques sont à l'arrière-plan. Sixte Quint est hostile à Henri de Navarre - le 4 septembre 1585, il le dépossède de toute souveraineté, par la bulle *Ab immensa*. Grégoire XIV poursuivra dans le même sens. En 1590, Henri III est mort depuis peu, Henri IV devient officiellement son successeur, c'est alors qu'il faut obtenir que règne à Rome un pape conciliant tel l'archevêque de Rossano, qui avait fait ses preuves comme diplomate. Cela dit, en 1595, lorsque le *Lignum Vitae* paraît, comprenant la prophétie; les jeux sont faits: le 17 septembre 1595, Clément VIII donne son absolution à Henri IV qui a abjuré.

#### *Date de parution de la prophétie*

A y regarder de plus près, l'on peut penser que dans le cas de la première édition, le texte est paru avant l'élection de l'éphémère Urbain VII - car aurait-on eu le temps de le rédiger durant son règne? - alors que pour la seconde édition, la parution a pu avoir lieu sous le règne de Grégoire XIV, d'une part parce qu'il s'étendit sur environ 9 mois et d'autre part, parce qu'il suffisait désormais d'ajouter quelques éléments à un ensemble déjà existant.

Si l'on tente d'établir une fourchette de temps, la première édition serait postérieure à l'élection de Sixte Quint et antérieure à l'élection de Grégoire XIV, soit après le 1er mai 1585 et avant le 8 décembre 1590 et la seconde après le 8 décembre 1590 et avant le 3 novembre 1591, jour de l'élection d'Innocent IX. Pour cela il suffit de prendre en compte les informations disponibles: la première édition semble avoir connaissance de Sixte Quint, du fait de la devise qu'elle propose et la seconde semble ignorer le règne d'Innocent IX qu'elle ne commente pas.

Une telle observation est tout à fait conciliable avec la thèse de Ménestrier qui veut que la prophétie ait été élaborée à l'intention du conclave de septembre 1590, ce qui aboutit à un échec du fait du candidat finalement choisi. On pourrait certes arguer de ce qu'il suffisait de reprendre les manoeuvres pour son successeur mais n'était-ce pas une opération "à un coup" dans la mesure où les devises suivantes n'étaient peut-être pas conçues pour mettre sur orbite un nouveau candidat identifiable?

<sup>1</sup> Observation de Germano, *Vita, gesti e predizioni*, Naples, 1670, pp. 343-344, BNF H 3198.

<sup>2</sup> Voir à Toulouse, chez J. Colomiès, une *Prophetia Divae Brigittae victricis anno salutis Millesimo tricentesimo sexagesimo in regno Suediae... in succesorem Urbini VII*, p. 14, BNF, D 1102<sup>3</sup>, avec les scolies d'un certain Timotheus Metius

<sup>3</sup> Voir Halbronn 1998.1

<sup>4</sup> Il est clair qu'une telle liste s'est constituée à partir d'histoires des pontifes romains.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Feijoo (*Teatro critico universal* 1) parlera dans "Profecias supuestas" d'un texte qui va jusqu'à Grégoire XIV et la formule *De antiquitate Urbis*.

L'auteur espagnol - et nous verrons que l'Espagne est directement concernée dans cette affaire - laisse entendre également, toujours dans son *Théâtre Critique*, que le commentaire de Wion parvient jusqu'à Grégoire XIV et il répartit son étude des devises selon ce clivage, la devise *De antiquitate urbis* appartenant au premier groupe, le second ne débutant qu'avec le successeur de Grégoire XIV, Innocent IX.

Ménéstrier ne dit-il pas pour sa part que c'est sur la base de cette dernière devise que l'on a voulu influencer le choix du successeur d'Urbain VII? Comme pour *Undosus vir*, pour un Médicis, *Ex antiquitate Urbis* ne correspond guère au pape réellement élu, du moins en ce qui concerne les données objectives - nom, armes, ville - et non sur la base d'une trop commode transposition psychologique, encore que dans certains cas, les devises du premier groupe aient comporté des éléments de cet ordre, comme ce *compositus* (27), trait de caractère ou surnom du pape Nicolas III. Dans un cas, en 1605, le Médicis qui fut élu n'avait pas été annoncé en temps et en heure, dans l'autre - quinze ans plus tôt - le cardinal ayant le profil de la devise n'avait pas été retenu.

A vrai dire, rien n'empêchait Wion de le signaler pas plus d'ailleurs que Rusca sinon que Ciaconus, pour sa part, rédigea peut être ce texte plus tôt mais dans ce cas, cela aurait été à la veille de l'élection d'Urbain VII, toujours en 1590.

Or nous disposons d'un texte traitant du successeur d'Urbain VII sous forme prophétique, c'est la *Prophetia Divae Brigittae viduae anno salutis Millesimo tricentesimo sexagesimo in regno Suediae... in sucesorem Urbani VII*, parue à Toulouse en 1590 (, p. 14. BNF, D 11023)

Il s'agit d'une fausse prophétie de sainte Brigitte, qui daterait du XIV<sup>e</sup> siècle, cette sainte suédoise ayant en effet vécu de 1303 à 1373. N'aurait-on pu à la même époque, pour la même circonstance, produire une prophétie des papes supposée datée du XIII<sup>e</sup> siècle, attribuée à St-Malachie? Pas d'allusion à la prophétie malachienne, ce qui pourrait s'expliquer si celle-ci parut en même temps. Texte au demeurant hostile à Henri de Navarre, Gianbattista Castanea devenu Urbain VII ayant déplu aux Espagnols et aux Ligueurs Français en raison d'une attitude de conciliation.

Ce Grégoire XIV sur l'élection duquel Ménéstrier attire l'attention, quelle que fût finalement la durée de son règne, aurait pu en effet être la cible d'une certaine propagande de la part de l'Espagne. En tout cas, les enjeux français pèsent lourdement sur ces élections: Philippe II souhaite qu'Henri de Navarre soit disqualifié, ce qui lui laisserait le champ libre pour s'assurer le pouvoir directement ou indirectement en France<sup>2</sup>. Et de fait Grégoire XIV, le 1er mars 1591, excommunique par une Bulle "Henry de Bourbon, légitimé Roy de Navarre" qui sera imprimée dans un Paris toujours hostile à Henri<sup>3</sup> en 1591 (BNF, 8° Z Le Senne 7510 (6) ce qui provoquera de vives réactions qui notamment dénoncent ce pape "induit & persuadé par les serviteurs & partisans du Roy d'Espagne par les brigues et factions duquel il a esté esleu Pape" (*Discours des raisons et moyens par lesquels MM du clergé assemblez en la ville de Chartres ont déclaré les Bulles monitoiriales (...) nulles et injustes* " de Ch. Faye, Tours, BNF, Lb<sup>35</sup> 344 p. 5)<sup>4</sup>.

Le fait que le dominicain Chacon soit espagnol n'est ici nullement secondaire - rappelons que l'Italie est alors largement sous le contrôle de l'Espagne<sup>5</sup> - tout comme est probablement déterminant le fait qu'Arnold de Wyon ait été de Douai, ville qui dépendait de Philippe II<sup>6</sup>; c'est au roi d'Espagne qu'il dédia précisément son *Lignum Vitae*, comme cela apparaît à la page de titre. Nous pensons qu'à la demande du Roi d'Espagne, il fut chargé, lui qui plus tard publiera une volumineuse vie des papes, de rédiger, au nom de la raison d'Etat, une pseudo-prophétie qui ferait élire les papes à la solde de Philippe II, tel ce Nicolas Sfondrato, né en 1535, qui serait justement élu sous le nom de Grégoire XIV mais dont le règne, ce qui n'était évidemment pas prévu, serait des plus courts.

1 Rééd. Madrid, 1923. Feijoo; signale les deux lectures Ursus et Visus, il cite l'ouvrage de Wion avec une variante: *Lignum Vitae (ornamentum) & Decus Ecclesiae in quinque libros divisum*.

2 On pourrait évidemment supposer que le parti d'Henri de Navarre ait pu élaborer un tel texte pour faire élire Urbain VII favorable à une entente mais il nous semble y voir là plutôt la main de Philippe II.

3 Voir "les éditions des Hymnes à la Vierge de Jean le Géomètre offerts au Pape Grégoire XIV par la ville de Paris en 1593" in *Bulletin de la société historique de Paris et de l'Île de France* (tome XXV, 1903)

4 Voir aussi *Conseil Chrestien sur les monitions et menaces d'excommunication (...) du Pape Sfondrato dit Grégoire XIV contre le Roy, l'Eglise et le Royaume de France*, BNF, 8° Lb<sup>35</sup> 348 (59).

5 Voir B. Benassar, *Un siècle d'or espagnol*, Paris, R. Laffont, 1982, p. 18.

6 M. Morineau, "Le XVI<sup>e</sup> siècle", *Histoire Universelle*, Paris, Larousse de poche, p. 299.

Chacon puisera dans les prophéties pontificales précédemment parues et notamment dans celles qui se fondent sur les armoiries<sup>1</sup>, ne laissant guère de doute sur l'identité des cardinaux concernés. Il situe Sixte Quint comme étant "Axis in medietate signi" en accord avec ses armoiries ainsi traversées<sup>2</sup>. Il place Urbain VII dont les armoiries comportent une rose sous la devise *De rore coeli*. "Au sujet de la rosée du ciel". Et puis il s'agit de faire élire un pape du parti espagnol. La devise "De antiquitate Urbis" ne correspond guère aux armoiries champêtres de Grégoire XIV. En effet, la devise, faite sur mesure, semble avoir annoncé vainement l'élection du cardinal Jérôme Simoncelli, évêque d'Orvieto (*Urbs vetus*)<sup>3</sup>.

La mort prématurée de Grégoire XIV semble avoir ramené un Pape conciliant envers le Roi de Navarre, Innocent IX, mais celui-ci élu le 29 octobre 1591 meurt le 30 décembre, empoisonné selon la rumeur par les Espagnols. Clément VIII qui lui succédera de 1592 à 1605 ne leur sera pas davantage favorable<sup>4</sup>. Là encore, la prophétie pseudo-malachienne n'a guère fonctionné comme souhaité. Mais Grégoire XIV<sup>5</sup> aura eu le temps d'agir dans le sens voulu par Philippe II tout au long de l'année 1591, et l'armée pontificale se heurte aux reîtres allemands des princes Protestants venus en aide à Henri IV. Le pape, qui est également une puissance temporelle, s'inscrit bel et bien dans le plan espagnol.

Encore convient-il de distinguer deux problèmes: celui des éditions et celui de la rédaction. Il importe en effet d'observer de plus près les commentaires proposés. L'on peut ainsi supposer qu'il existe une coupure entre les textes rédigés après coup et ceux parus avant que les papes n'aient été élus. Dans le premier cas, la correspondance avec les armoiries des cardinaux se doit d'être très fidèle, dans le second, la correspondance est plus vague et se fonde, de façon plus spéculative, volontiers, faute de mieux, sur certains événements ou certains traits de caractère relatifs aux pontifes.

L'on peut ainsi raisonnablement supposer que la première version du commentaire s'arrêtait à la devise *Axis in medietate signi*, c'est à dire décrivant les armes de Sixte Quint, prédécesseur d'Urbain VII et qui régna cinq ans jusqu'en août 1590. On notera que trois papes se succédèrent en cette année 1590.

On notera qu'une grande part des explications fournies jusqu'à Sixte Quint comporte la formule "*cujus (ejus) insignia*" ou "*in armis*". Le commentaire concernant ce dernier est le suivant: "*qui axem in medio leonis in armis gestat*"<sup>6</sup>.

Il y a aussi des allusions au nom d'origine du pape: "antea vocatus" ou "dictus". L'on peut donc, selon nous, raisonnablement penser que le travail de fonds fut réalisé sous Sixte Quint (1585-1590), à partir d'ouvrages consacrés à la vie des papes et qu'ensuite, le texte devient plus spéculatif et d'ailleurs, sans enjeu pour le rédacteur qui aurait visé un effet immédiat, ce qui n'empêche nullement que Chacon ait pu rédiger des devises supplémentaires et ait tenté, pris au jeu, de les faire correspondre, par divers artifices, aux pontifes qui succéderaient à Sixte Quint. Dès lors, l'on peut soutenir que la formule *De rore coeli* ait pu être proposée bien avant la mort de Sixte Quint<sup>7</sup>.

En effet, l'historien du prophétisme se doit d'éviter certains pièges: s'il importe évidemment d'éviter de concéder à un texte prophétique une capacité prédictive réelle, il ne s'agit pas pour autant de risquer d'antidater un texte sous prétexte que telle prévision est trop belle pour être vraie. Dans nombre de cas, il importe d'être conscient qu'un texte vague peut fort bien convenir à une situation sans qu'il faille préjuger qu'il ait été rédigé après coup.

1 Rappelons les manipulations françaises antérieures.

2 L'axe passé au milieu d'un lion, un des signes du zodiaque, voir G. Vouloir, *Les prophéties pour les temps actuels*, Paris, Médicis, 1947, p. 83.

3 Voir Ménestrier, *Réfutation des prophéties faussement attribuées à S. Malachie sur les élections des papes*, s. l. p. 8. (Maz. A 11144 (16) On peut étudier les armoiries des cardinaux en présence dans les *Res Gestae Pontificum Romanorum* (Rome, 1630). Le Dictionnaire de Moréri et Ladvocat lie d'ailleurs à tort Orvieto avec le pape Grégoire

XIV, comme le note A. Péladan, p. 102. Dernier mot des prophéties, Deuxième partie, Nîmes, 1880. BNF Lb<sup>57</sup> 6898 ter. Dans l'*Historia* de Chacon, Rome, 1630, p. 1603, BNF H 344, il est précisé en effet que le cardinal J. Simoncelli avait été créé de longue date, sous Jules III (1550-1555) et qu'il était *Urbevitanus*, c'est à dire d'Orvieto.

4 Voir M. Duchemin, *Jacques Ier Stuart*, op. cit.

5 Voir I. Clouas, *Philippe II*, Paris, Fayard, 1992, p. 528.

6 Curieusement J. L. Maxence in *Secrets de la prophétie de saint Malachie*, Paris, Lattès-France Loisirs, 1997, ne voit pas de rapport (pp. 35-36) entre la devise malachienne et les armes de Sixte Quint alors qu'en appendice figure l'explication traditionnelle (p.205). Maxence nous signale que le règne de Sixte Quint a pu être considéré comme marquant la moitié du temps prévu, soit de 1143 à 1585, 442 ans, ce qui conduit à une échéance finale pour l'an 2032, en calculant à partir de l'an 1590, date de la mort de ce pape.

7 Sur Sixte Quint, comme pivot du système, voir art. "Prophétie de saint Malachie", de Ph. Levillain, in *Dictionnaire historique de la papauté*, dir. Ph. Levillain, Paris, Fayard, 1994, p. 1402, qui précise que selon certains 442 ans se sont écoulés de Célestin II à Sixte Quint et que la fin de la liste viendra en 2027, soit 1585 + 442.



### Le commentaire d'Henriquez

Une lacune importante chez Gorgeu concerne Crisostomo Henriquez qui publie la liste pseudo-malachienne à Bruxelles, chez Johann Peperman en 1623, BNF H 1508 et Maz, 5367, dans son *Fasciculus sanctorum ordinis Cisterciensis*<sup>1</sup> : "Mirabilis de summis pontificibus (...) Malachiae propheta".

En 1623, Henriquez reproduit la prophétie de la façon qu'elle était parue en 1595 mais en ajoutant les papes qui ont régné depuis. Or, pour les devises 75 à 79, il ne fournit aucune explication et ce n'est que pour les devises 80 et 81 que le commentaire reprend: *Gens perversa*, à propos de l'hérésie de Bohême et *In tribulatione pacis*, à propos du rôle diplomatique du pape lorsqu'il n'était que légat sous le règne de son prédécesseur, Paul V, sauvant ainsi la paix dans le conflit opposant les ducs de Savoie et de Mantoue. Henriquez, en 1623, ne mentionne pas Urbain VIII, ce qui montre que son ouvrage parut avant le 29 septembre. L'édition de 1631 ne commente pas la devise correspondant à Urbain VIII. Dès lors que les devises sont interprétées d'un point de vue politique, faut-il s'attendre à ce que le camp français ait la même interprétation des devises pseudo-malachiennes que le camp espagnol auquel appartient Henriquez, par exemple?

Le lecteur moderne ne se pose généralement guère de question sur la façon dont un consensus s'est mis en place concernant telle explication comme s'il n'y avait pu exister plusieurs lectures possibles, au delà des devises commentées en 1595.

Il est d'autant plus important de montrer que dans les premières décennies qui suivront la première occurrence, un flottement subsiste que l'on ne cherche pas à dissimuler tout comme, pour les Prophéties nostradamiques, les éditions les plus intéressantes sont celles qui mettent en évidence les additions successives au lieu de tenter de donner l'impression d'une production d'un seul tenant ou d'un seul jet. Menestrier, en revanche, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, se contentera de reproduire le texte sous sa forme initiale sans relever les ajouts ultérieurs, réalisés entre temps.

On trouve notamment des listes augmentées mais où certaines devises ne comportent pas encore d'explication au regard du pape correspondant pourtant déjà connu<sup>2</sup>. Un tel travail est plus concevable que pour les *Centuries* de Nostradamus (cf Livre III): en effet, l'exégèse nostradamique est beaucoup plus dispersée et n'est guère systématique.

Dans le cas des éditions successives de la prophétie pseudo-malachienne, il est évidemment question de relier les devises restantes aux nouveaux papes apparus entre temps. L'on peut éventuellement comparer les solutions des uns et des autres. Pour ce qui est des quatrains nostradamiques, ceux-ci ne sont pas censés renvoyer à un phénomène précis et obéir à une chronologie précises. En quelque sorte, la prophétie des papes se nourrit de ses propres commentaires lesquels finissent par faire partie intégrante de sa structure. Cela est moins flagrant pour le champ centurique.

Il est clair que ce type de texte est ouvert et qu'il appelle des commentaires pour les pontifes à venir. Toutefois, l'habitude de développer un commentaire au delà de celui réalisé par Chacon ne semble pas avoir été prise immédiatement comme en témoigne l'absence de commentaire chez Wion pour les trois papes qui ont succédé à Urbain VII. C'est avec *Gens perversa* que le commentaire a trouvé un nouveau souffle, soit après que cinq devises fussent passées sans commentaire évident.

L'édition vénitienne de 1595 qui nous est parvenue offre en effet certains traits propres à une nouvelle édition quelque peu remaniée. L'on peut supposer que l'on aura seulement modifié quelques pages, parvenant éventuellement à ne pas modifier la pagination. Car, si Wion attachait quelque importance à ce texte - comme nous pensons l'avoir montré - il est peu probable que la première édition de la prophétie aurait eu l'allure qu'il lui infligea. Tout se passe comme si l'on avait voulu ajouter le commentaire de Chacon dans un espace qui ne le prévoyait pas, d'où une impression de surcharge, un titre tronqué et en minuscules, une mention finale de Chacon révélatrice: "quae ad pontifices adiecta, non sunt ipsius Malachiae sed R.P.F. Alphonsi Giacconi, Ord. Praedicatorum, huius prophetiae interpretis" On nous explique qu'il y a eu des "ajouts aux papes" - il faut comprendre à la colonne des papes qui est parallèle à celle des devises<sup>3</sup>. Certes,

<sup>1</sup> Liber Secundus, Disc 3 (p. 54) - une nouvelle édition a lieu à Cologne en 1631 (BNF H 4139-40). Le passage consacré à la dite Prophétie fera l'objet d'une publication anonyme séparée en 1642 sous le titre de *S. Malachie Archiepiscopi Hiberniae, prophetia de Pontificibus Romanis ab aevo suo ad mundi finem usque futuris*. Mal signalée au catalogue (BNF H 4987). Voir la bibliographie chronologique de Maître, 1901, qui ne figure pas dans l'édition de 1902 (Paris, Letbielleux)

<sup>2</sup> Nous n'avons pas fait systématiquement le même type de travail pour les *Centuries* car celles-ci s'y prêtent moins bien. En effet, le commentaire des devises malachiennes est censé être bref et se prête mieux à la codification tandis que pour les *Centuries*, la polysémie des correspondances avec les événements rend cet exercice plus délicat. Il reste que certains quatrains sont reliés traditionnellement à tel événement, comme celui relatif à la mort d'Henri II.

<sup>3</sup> En fait, devises, papes et commentaires sont souvent mis bout à bout, sans ménager d'espace et lorsqu'un commentaire ne tient pas sur la ligne, il continue dans l'espace de la colonne supposée réservée aux papes.

l'on peut lire cette formule comme une simple précision mettant en évidence la place du commentaire dans le dispositif mais il n'est pas interdit, à notre avis, d'y voir, comme un *lapsus*, l'aveu d'une addition par rapport à l'édition précédente.

En comparaison, l'édition de Rusca donne l'exemple d'une édition qui n'a pas été contrainte à des ajustements tardifs, c'est en quelque sorte la troisième édition du *Lignum Vitae: Profecia di San Malachia Arcivescovo de papi con l'interpretatione di Fra Alfonso Giacone Dominicano*. Cette fois-ci Chacon figure au titre et non en note infrapaginale. Cela n'empêche d'ailleurs pas Rusca de reproduire certaines maladresses de l'édition de 1595 que Messingham corrigera<sup>1</sup> - à moins qu'il ne se fonde sur la première édition - à savoir la coupure de la formule finale "In persecutione extrema sedebit/Petrus Romanus etc" en deux paragraphes distincts, alors qu'il s'agit d'une seule et même phrase. On peut supposer que Wion n'aurait pas laissé massacrer "sa" *Prophetia* s'il avait eu l'occasion de contrôler l'édition de 1595.

### B La constitution des devises, de Panvino à Wion,

Après avoir abordé la question du premier commentaire, du commentaire du commentaire et des interactions entre les uns et les autres, il importe à présent de rechercher quelle fut la source des devises, ce qui est aussi une manière de les expliciter voire de les corriger.

D'un point de vue méthodologique, comment peut-on distinguer source des devises pontificales et source des commentaires? En effet, ne s'agit-il pas d'un seul et même *corpus*? Certes, mais le traitement de celui-ci varie très sensiblement dans chaque cas de figure.

Tant qu'il s'agit d'un commentaire, nous sommes dans le domaine du signifié, même lorsque l'on reproduit tel ou tel passage issu de quelque histoire des papes. En revanche, l'élaboration des devises relève, d'une certaine façon, de la gestion du signifiant et ne recule pas devant un certain "non-sens" dans le style du cadavre exquis. Un même décalage pourra être observé (Livre III), à propos des *Centuries*, entre l'exploitation des sources du commentaire et la mise en place des quatrains. Cela dit, nous avons observé le caractère lacunaire du commentaire de Chacon et sa fidélité à certaines biographies de pontifes, au point de nous demander si les imperfections du dit commentaire ne sont pas délibérées.

#### *La part d'Arnold de Wion*

Une première approche du statut de la prophétie de saint Malachie, au sein du *Lignum Vitae*, du moins dans l'édition connue de 1595<sup>2</sup>, tend à nous faire croire que ce texte n'entretient pas de relation significative avec le reste de l'ouvrage, qu'il s'agit d'un appendice qui aurait pu fort bien ne pas figurer. Or, il ressort, au contraire, que la dite prophétie trouve son assise dans le corps du livre.

La confusion concernant le pape Clément VI (1342-1352) est très répandue au XVI<sup>e</sup> siècle. Or, même Chacon, dans ses *Vitae et gesta summorum pontificum*, Rome (BNF H 343), parue en 1601, continue à proposer Arles pour Arras... Comment, dès lors, pourrait-on lui attribuer un commentaire ou des devises où Arras figure? Inversement, si certains pensaient que Clément VI avait oeuvré à Arles, pourquoi ne pas avoir corrigé la devise en ce sens?

Au demeurant, sait-on si la devise ne comporta pas, au départ, Rose d'Arles, *Rosa Arletensis*? Celui qui aurait compilé - apparemment assez servilement - l'oeuvre de Panvino, était-il en mesure de repérer une telle bévue? Est-ce Wion qui aurait corrigé la devise en *Rosa athrebatensis* et, par dessus le marché, le commentaire de Chacon?

En fait, il ne faut pas se contenter de lire les quelques pages du *Lignum Vitae* qui en comporte plusieurs centaines. Pour ne considérer que le premier tome, l'on s'aperçoit que la présence de la prophétie pseudo-malachienne n'est pas aussi aléatoire qu'on pourrait le croire. L'ouvrage d'Arnold de Wion traite à maintes reprises des papes bénédictins; on y trouve de

<sup>1</sup> On peut d'ailleurs se demander si la présentation de Messingham n'est pas inspirée de la première édition de Wion, mais en prenant en compte le commentaire de Chacon.

<sup>2</sup> Nous ne savons pas avec certitude si la première édition du *Lignum Vitae* comportait la dite prophétie.

nombreuses, notées qui se réfèrent d'ailleurs à Pavinio ou à Platina, à l'*Epitome* ou au *Chronicon*. Wion s'intéresse de très près aux papes et dans bien des cas, les devises pseudo-malachiennes sont explicitées dans le *Lignum Vitae* même... C'est ainsi qu'à propos de Clément VI, Wion consacre deux pages (pp. 158-159) à expliquer justement qu'il fut évêque d'Aras et non d'Arles: "Clemens VI vocatur hic a Pavinio Epitome Archiepiscopus Arlatensis quod errore factum, puto, ut pro Attrebatensi sit positus etc". Dès lors, on peut le soupçonner d'avoir rédigé sinon les notées du moins les devises puisqu'il semble en fait mieux informé sur ce point que les autres historiens de la papauté. Il prend en outre position sur la question Pascal/Callixte et s'il affirme (p. 171) que c'est Pascal III - un anti-pape qui appartient à son corpus - qui est hongrois, ce n'est pas par inadvertance. L'intérêt que Wion accorde aux antipapes est peut-être du au fait que tout ce qui est bénédictin l'intéresse. Autrement dit, nombre des devises - une soixantaine à "pape" selon l'index - et de commentaires trouvent partie de leur explication au sein du livre même qui présente la prophétie. Pour l'ouvrage de Rusea, sensiblement plus modeste, le principe est le même, les papes y ont leur place en dehors de la prophétie. En définitive, le *Lignum Vitae* inaugure le couplage histoire/prophétie des papes qui sera en vogue au siècle suivant; plutôt que d'être un appendice à une Histoire des pontifes romains, la prophétie des papes en serait la résultante et le lecteur des devises est supposé consulter le corps de l'ouvrage pour comprendre les tenants et les aboutissants du texte pseudo-malachien, commentaire compris.

Il importe de lire le *Prologus Universalis*, placé en tête de la compilation du douzième (fol. 102 verso) Wion fournit un extrait du chapitre 50 de l'*Écclésiastique*<sup>1</sup> (versets 6-14), dont il a mis certains mots en majuscules<sup>2</sup>: *Stella, Luna, Sol, Arcus, Flos Rosarum, Thus, Ignis, Thus ardens, Vus Auri, Oliva, Cypressus, Cedri*. Une telle sélection recoupe en partie les dernières devises à commencer par la devise 103, *Ignis ardens*. Si l'on considère les quatre dernières devises, nous trouvons *Flas* (108 *Flos florum*), *Luna* (109 *De medietate Lunae*), *Sol* (110 *De labore solis*) et *Oliva* (111, *De gloria olivae*)

Mais si l'on prend la totalité du texte, les convergences sont encore plus riches:

Versets 6-7: "Il a éclaté pendant sa vie comme l'étoile du matin au milieu (*in medio*) des nuages & comme la lune (*Luna*) lorsqu'elle est venue à son plein. Il a été dans le temple de Dieu (*in templo Dei*) comme un soleil (*sol*) éclatant de lumière" (Trad. fr. La Sainte Bible, Paris, 1715, BNF, Usuel A 8 (2)). La devise 109, *de medietate lunae* serait, selon nous, constituée de deux mots de ce verset "*medio*" et "*luna*". La devise 110, *de labore solis*, pourrait avoir emprunté à *Sol* mais aussi être un jeu de mots, le verbe hébreu *Oved* signifiant à la fois travail (*labor*) et culte, or, il est question, au verset 7, de temple (*templum*), d'un lieu de culte.

Verset 9 "Comme une flamme (*ignis*) qui étincelle & comme l'encens qui s'évapore dans le feu (*ardens in igne*)" (trad. fr. La Sainte Bible, op. cit.), de ce passage serait issue la devise 103 *Ignis Ardens*.

Verset 11 "Il a paru comme un olivier (*oliva*) et comme un cyprès qui s'élève en haut lorsqu'il a pris sa robe de gloire (*gloriae*)" (trad. fr. La Sainte Bible, op. cit.). La devise 111 - *De gloria olivae* - aura fort bien pu être constituée à partir de ce verset, selon la méthode déjà décrite.

C'est dire à quel point Arnold de Wion fournit à son lecteur les clefs de la prophétie pseudo-malachienne... Il y aurait donc dans le *Lignum Vitae* une double compilation: d'une part un recueil de données concernant la place des Bénédictins au sein de la hiérarchie ecclésiastique, à travers les Ages, de l'autre, ces 111 devises extraites en partie de l'ouvrage et qui en sont comme un résumé qui *a priori* ne devrait pas faire sens et qui apparaît finalement comme la quintessence de la démarche prophétique.

Le texte ainsi utilisé est tiré d'un *Eloge de Simon fils d'Onias*, (*Simon Oniae filius sacerdos magnus*) grand prêtre du Temple de Jérusalem, au début du III<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le texte fourni par Wion est d'ailleurs discontinu sans que celui-ci prenne la peine de le préciser: la fin du verset 11, le verset 12 et le début du verset 13 n'ont pas été retenus; il s'agit de ce qui se passe devant l'autel et qui traite de ce qui sera plus tard l'eucharistie chez les Chrétiens. Le *gloria* de la devise *gloria olivae* serait en fait celui figurant à la fin de l'extrait: *in gloria sua*. Mais au lieu de noter "omnes filii Aaron elus in gloria sua", Wion propose: "omnes filii elus etc", faisant ainsi disparaître le nom d'Aaron. De même les premiers mots de l'extrait de l'*Écclésiastique* ne sont-ils

1 L'*Écclésiastique*, texte deutéro-canonique, est connu aussi comme *Sagesse de Jésus Ben Sira* (Siracide). C'est le texte grec qui fait autorité. Il s'agit d'un apocryphe du deuxième siècle avant notre ère qui ne figure pas dans le canon juif mais n'en est pas moins cité dans les écrits rabbiniques. Un original hébreu n'a été retrouvé qu'en 1896, dans la grotte du Caïre, voir *Bible de Jérusalem*, Paris, Le Cerf, 1977, pp 987 et 1064; on a retrouvé des éléments hébraïques dans les manuscrits de la Mer Morte. Voir art. "Ben Sira", in *Everyman's Judaica*, Jérusalem, Keter, 1975, p. 77

2 À la même époque, le *Lignum Vitae* nostradamique (voire Livre III) abusera des majuscules, c'est apparemment un phénomène de mode.

pas conformes. Wion commence avec *Ecce Confessor magnus* - le grand confesseur - à la place de *Sacerdos magnus* de façon à transposer cet éloge du grand prêtre vers celui que l'on attend et qui semble bien être sinon un moine Cistercien du moins un homme d'Église.

C'est la succession des comparaisons qui aura servi à élaborer les dernières devises qui annoncent les derniers temps. Mais dès lors n'est-il pas patent que l'on est train de nous décrire un homme idéal et non pas seulement une époque? Les dernières devises concernent un seul et même personnage qui justifiera toutes ces images - à douze reprises, elles se répètent introduites chaque fois en latin par *quasi* - puisque dans *L'Écclésiastique* elles visent le seul grand prêtre. Le passage du pape, vers le grand sacrificateur du Temple, le *pontife*<sup>1</sup>, établit une filiation qui conduit au retour, à la fin des temps, vers Jérusalem. Il semble bien qu'il s'agisse du *Pastor angelicus*<sup>2</sup>: les devises suivantes ne sont là que pour qualifier le dit Pasteur et non pas - du moins dans l'esprit du "taussaire" - pour annoncer ses successeurs. En fait, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, le nombre de papes à venir fut avancé par les commentateurs et le p<sup>l</sup> fut pris de considérer qu'il y aurait autant de papes que de formules distinctes dans la prophétie.

En fait, Wion semble avoir ainsi, avec la prophétie de Malachie et la succession des papes, dont plusieurs relèvent de Cîteaux, mis en perspective ce que R. Lerner (1983, p. 20) appelle la "prophétie cistercienne" liée au cèdre du Liban. Que l'olivier (*oliva*) figure et non le cèdre est l'effet du choix plus ou moins aléatoire des mots: *Circa illum corona fratum & quasi plantatio Cedri in Monte Libano*" (Ch L, verset 13)

Dès lors, si Wion est l'auteur des devises, on s'explique pourquoi l'erreur de Panyin<sup>3</sup> concernant Arles/Aras a été corrigée du fait des recherches personnelles du douaisien. Mais qui est l'auteur du commentaire? Nous pensons que Wion a pu mettre à l'épreuve la perspicacité de certaines personnes auxquelles il aurait soumis les devises et les papes en vis à vis. Cela expliquerait pourquoi Wion ne fournit pas de commentaires pour les papes après Urbain VII mais appose néanmoins leur nom<sup>4</sup>. On objectera que si c'est Chacon qui s'est prêté à ce jeu, il aura donc validé Aras par rapport à Arles et comment se fait-il dans ce cas que dans son oeuvre consacrée aux papes, il suive Panyin<sup>3</sup> plutôt que Wion? On peut supposer une concession passagère de Chacon envers Wion qui s'explique longuement sur ce point dans le corps du *Lignum Vitae*. De toute façon, prophétie ou non, comment se fait-il que Chacon n'ait pas tenu compte des éléments fournis dès 1595 par Wion?

Probablement plus tôt puisque nous disposons d'un abrégé Italien du *Lignum Vitae*, datant de 1594, *Brieve Declaratione dell' arbore monastico benedettino intitolo Legno della Vita*, Venise, chez le même libraire (BNF, H 10513). Ouvrage qui ne saurait être attribué à Wion lui-même mais extrait de ses 5 livres: "cavata da l cinque libri"; il s'agit donc bien de l'attestation d'une première édition du *Lignum Vitae*.

On comprendrait ainsi certaines anomalies décelables dans la présentation de la prophétie et notamment le fait que trois noms de papes figurent *in fine*, sans commentaire, dans la dite édition, à savoir Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII.

Dès lors, nous serions en mesure de considérer la première édition du *Lignum Vitae* - si tant est qu'elle ait comporté la dite prophétie mais ne fait-elle pas partie intégrante, comme nous l'avons montré, du projet de Wion? - comme antérieure à l'exaltation en décembre 1590<sup>5</sup> de Grégoire XIV pour lequel le commentaire n'est pas fourni pour la devise *De antiquitate Urbis*.

Encore, en 1674 - donc trente ans plus tard - quand Messingham<sup>6</sup> reproduira le texte du *Lignum Vitae* - et l'on ignore quelle édition il utilisa sinon qu'elle comportait *grossa modo* la même pagination que dans l'édition de 1595 - il ne dépassera pas le commentaire de la devise relative à Urbain VII, se contentant, on l'a vu, de signaler, sans autre forme de procès, face aux devises suivantes, les papes qui se succédèrent jusqu'à son temps. C'est d'ailleurs à partir de Messingham que Gorgeu accède à Wion, comme il ressort du titre qu'il donne à la prophétie, calqué sur celui qui figure dans le *Florilegium*: "au sujet de la prophétie qui se voit sous le nom de S. Malachie Archevêque d'Armach, primat d'Irlande & Légat apostolique en ce Royaume là."

Mais pour que Chacon ait pu réaliser son commentaire, encore eut-il fallu qu'il ait accès aux devises? Et si c'est Wion qui les a produites, il a du nécessairement commencer par les publier sans le commentaire de Chacon. Est-il possible que la première édition (1590) non

<sup>1</sup> Le Maître de Sacy traduit, dans ce chapitre, *sacerdotus* par pontife, *L'Écclésiastique, explication tirée des saints Pères et des autres ecclésiastiques*, Paris, 1684, BNF A 5800. Cet ouvrage connaîtra de nombreuses éditions, parallèlement à la prouction de la prophétie de saint Malachie, sans que l'on fasse le rapprochement.

<sup>2</sup> C'est d'ailleurs ainsi que Menestrier comprenait la prophétie

<sup>3</sup> Messingham ne se prive pas de prolonger la liste des correspondances avec les papes jusqu'à Grégoire XV, sans pourtant lier série de commentaires

<sup>4</sup> Voir Hartack, "Ueber den Verfasser und dem Zweck der Prophetia Malachiae de Summis Pontificibus, *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, III Bd, 2 Heft, Gotha, 1879, pp 315-324. Maître, 1901, pp 119 et seq. J. Mathieu-Rosay *Chronique des Papes*, op cit p 495

localisée n'ait compris que les devises et les papes correspondants et que seule la seconde édition ait pris en compte le commentaire de Chacon? Il y aurait eu, en effet, quelque redondance pour Arnold de Wion à faire paraître les devises et leur commentaire alors qu'il s'agissait de présenter un texte de saint Malachie. On peut penser que la réédition de 1595 prit en compte le commentaire réalisé entre temps par Chacon. On notera que le titre du document *Propheta S. Malachiae de summis pontificibus* n'annonce pas autre chose que le texte de base. On aura ajouté en 1595 - en le précisant simplement en note *in fine* - le commentaire de Chacon.

#### *L'apport de Panyino.*

Notre étude va désormais s'enrichir d'un nouveau corpus - à moins que ce ne soit l'inverse - celui des publications de Panyino ou qui lui sont attribuées, d'où la formule "panyinienne". Il est clair que nous serons amené à aborder à la fois les sources des devises et des commentaires, qui en tout état de cause sont très vraisemblablement identiques, ce qui ne signifie pas que leur auteur n'est qu'une seule et même personne. Comme à l'accoutumée, nous procéderons par touches successives, par palliers.

Notre méthode consistera à étudier l'ensemble des 66 devises s'étendant du successeur d'Innocent II, Célestin II, jusqu'à Paul IV, en précisant, dans chaque cas, le texte du commentaire attribué à Chacon et les éléments qui se recoupent dans les éditions panyiniennes. On ne cherchera aucun synonyme mais uniquement des dérivations morphologiques, sauf bien entendu dans le cas des éléments iconographiques, lesquels n'imposent pas toujours un signifiant défini; en effet, les devises sont, dans nombre de cas, une combinaison entre des mots repris du travail rédactionnel d'Onuphre - selon le rendu français de l'époque - Panyino et des symboles graphiques traduits en mots, en l'absence d'images dans le texte pseudo-malachien, et dans ce second cas de figure, le compilateur se sera accordé une plus grande liberté de manœuvre et aura dû trouver ses propres mots. À l'historien de remonter le cours de cette double inspiration, tâche facilitée par le fait que l'*Építome* offre, par elle-même, un tel clivage, pour chaque notice.<sup>1</sup>

L'auteur des devises fut-il également celui qui en donna le premier commentaire? A-t-on, d'ailleurs, accès au premier commentaire? Nous avons placé ci-dessous chaque devise (jusqu'en 1557, date de la parution des traités de Panyino) et son commentaire, tel que nous le connaissons grâce aux historiens bénédictin (Arnold Wion) et cistercien (Roberto Rusca) de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Or, si l'on compare trois niveaux très proches l'un de l'autre - la devise, le commentaire, la source - les récurrences sont marquantes mais souvent le commentaire Wion-Rusca n'épuise pas la question, laisse certains éléments dans l'ombre. On peut en conclure soit que le commentaire qui nous est parvenu n'est pas au fait de tout ce qui ressort des devises, soit que ses carences ont été voulues pour donner le change.

Nous avons par ailleurs remarqué que le commentateur se servait de Panyino (cf *infra*) et qu'il lui empruntait des mots qui ne figuraient pas pour autant dans les devises. Autrement dit, Panyino serait à la fois la source des monostiques et des gloses, sans pour autant que les commentaires qui nous sont parvenus ne soient ceux qu'aurait pu établir le compilateur lui-même. Mais dans ce cas, comment affirmer que les devises furent fournies avec le commentaire? Il suffit de rappeler le caractère problématique de l'ordre des papes mais on peut envisager un moyen terme: les devises auraient été accompagnées, chacune, du pape correspondant, sans autre précision.

Si l'on reste au seul niveau des signifiants, c'est à dire à l'emploi des mêmes termes à des niveaux différents, nous disposons de trois strates: le texte historique de référence, la devise qui en est issue, le commentaire qui paraphrase la dite devise. Ce qui nous intéressera sera essentiellement la translation des mêmes termes d'un plan vers un autre.

La question déterminante est, selon nous, la suivante: quel est le statut du commentaire qui accompagne les devises, dans les premières éditions connues? Un des auteurs les plus perspicaces - Vacandard (1923) - en ce qui concerne les sources de l'œuvre écrit: "Qui ne serait tenté de se demander si ce ne sont pas les notes de Ciacconus qui ont fourni le texte des devises et non les devises qui ont provoqué les commentaires de Ciacconus? Il y a en tout cas entre les uns et les autres équivalence parfaite, devises égalent commentaires, commentaires égalent devises, les deux termes sont, si l'on peut dire, interchangeables" (p. 46).

<sup>1</sup> Dès 1624, Jean Boucher proposait, dans le *Couronne Mystique*, Tournai, BNF D 5735, une classification des devises pseudo-malachiques selon leurs diverses combinaisons (livre III, ch. XIX, pp. 692-693). Voir aussi, à la fin du siècle, le classement opéré par Ménessier, in *Réfutation des prophéties fausement attribuées à S. Malachie sur les élections des papes*, p. 12, Mar. A 11144 (16).

Vacandard porte là un jugement par trop rapide; à l'entendre le commentaire serait si parfait, si exhaustif, qu'il ne pourrait être que l'oeuvre de l'auteur même des devises. Or, si l'on aborde l'histoire de l'exégèse du texte pseudo-malachien, notamment au XVII<sup>e</sup> siècle, force est de constater que l'*explicatio* progresse sensiblement par rapport à son état à la fin du siècle précédent. Il suffit de considérer la première devise *Ex castro Tiberis*: Chacon - du moins tel que repris par Wion - se contente d'un mot *Typhernax* qui ne fait guère sens, le lecteur moyen n'étant pas censé savoir que cette ville se trouve sur le Tibre<sup>1</sup> et qu'elle est, selon Panvino, le lieu de naissance de Célestin II. Quid de "castro" qui vient de la famille Castello? Chacon n'en a cure et son commentaire ne se comprend que si l'on dispose d'une histoire des papes.

En vérité, Chacon - qui s'aide probablement de Panvino - peine dans son commentaire, il passe à côté de précisions qui seront fournies ultérieurement et qui furent peut-être nécessaires au crédit du texte. On peut même conclure que les devises sont sensiblement antérieures au commentaire de Chacon, puisqu'il n'en perçoit pas toutes les allusions.

On s'intéressera tant aux devises déjà attribuées par Chacon qu'à celles qui concernent les papes qui devront se succéder jusqu'à la fin des temps. S'agit-il dans chaque cas de sources différentes, y a-t-il extrapolation des devises "anciennes" vers les "nouvelles"? La principale question, pour nous, n'est pas tant l'identification de certaines sources que le *modus operandi* pour parvenir au texte pseudo-malachien à partir de celles-ci. Mais l'un ne va pas sans l'autre: ce n'est, en effet, que dans la mesure où la source a été pleinement identifiée que l'on sera capable de déterminer son emploi. La question se pose doublement: à la fois pour les devises et pour leur commentaire. En effet, alors que pour les *Centuries* (cf Livre III), il ne semble guère concevable que le commentaire soit inspiré d'un document particulier - à moins qu'un Chavigny - si tant est qu'il en soit l'auteur - ait eu recours à un ouvrage bien précis pour son *Janus Gallicus* - en revanche, pour ce domaine très spécifique qu'est l'histoire des papes, il semble bien - du moins pour les devises de papes ayant régné à partir du XVII<sup>e</sup> siècle - que la source soit assez bien identifiée. Par sources panviniennes, nous entendons un ensemble de textes se référant d'une façon ou d'une autre à cet historien italien, qui ne sont pas nécessairement de son cru mais en dérivent.

Gorgeu s'est servi bien avant Ménestrier de l'apport de Panvino. Non point qu'il y ait nécessairement perçu la source des devises mais plutôt tel un moyen de les valider, dans le cadre d'une édition critique. Notre propos vise, pour sa part, à montrer que la conception des devises s'est faite directement à partir d'un certain nombre d'histoires des papes.

#### *La question des antipapes*

Une des objections les plus évidentes des adversaires de la liste malachienne serait qu'elle comprend des noms litigieux. Cela tient au problème des antipapes<sup>2</sup> dont on sait que les noms sont généralement réutilisés pour des pontifes ultérieurs. Il y eut deux grandes périodes où l'on compta des antipapes: le XIII<sup>e</sup> siècle avec Victor IV, Pascal III et Calixte III dans un ordre qui pose problème dans la liste pseudo-malachienne (cf infra) et la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle avec Benoît XII, Clément VII, alias Robert de Genève, un des protagonistes du Grand Schisme et de la multiplicité des obédiences, dès lors qu'en 1378<sup>3</sup>, il revint s'installer en Avignon face à un pape qui venait d'être élu, dans des conditions douteuses, à Rome.

On notera que les antipapes figurent quasiment en tête de la liste malachienne puisque Célestin II règne à partir de 1143 et que Victor IV apparaît dès 1159. Si l'on admet que la référence à saint Malachie est fautive, pourquoi dès lors le rédacteur de la prophétie a-t-il commencé précisément à cette époque sa recension? Saint Malachie meurt sous le règne d'Engène III qui lui-même s'éteint en 1153, soit 6 ans seulement avant que Victor IV ne soit élu par une poignée de cardinaux à la solde de l'Empereur.

La question n'est pas ici de débattre du bien-fondé d'avoir intégré tel ou tel "pape" dans la liste mais de souligner qu'établir une liste des papes n'est pas une affaire simple. Par ailleurs, étant donné qu'a priori, cette prophétie n'est pas supposée avoir comporté autre chose qu'une liste de devises sans correspondance avec des papes, comment a pu se faire l'identification, dès lors que la chronologie des papes n'est pas établie? On imagine donc difficilement une telle liste paraissant sans sa clef en vis à vis? Toutes les versions signalent en le précisant certains antipapes, toutefois pas toujours les mêmes. Ainsi Rusca et Wion, dans le commentaire qui figure dans leurs éditions, ne concordent pas à ce sujet. Rusca cite parmi les antipapes Clément VIII (à ne pas confondre avec le pape du XVI<sup>e</sup> siècle du même nom) à l'instar de Wion mais

<sup>1</sup> Peut être le lecteur pressé établit-il un rapport morphologique entre les deux mots.

<sup>2</sup> Précisons qu'il n'est pas d'antipape sans anticardinaux pour l'élire.

<sup>3</sup> On trouve, dans la Prophétie sur les Papes, écrit Benoît XII au lieu de Benoît XIII pour l'antipape correspondant à *Lana Cornedina* et ce dans les deux éditions qui nous sont connues.

Rusca cite également Félix V, Benoît XIII et Calixte III dont Wion ne précise pas la qualité d'antipape. En revanche, Wion n'oublie pas de préciser que Pascal III fut un antipape alors que Rusca omet ce point. Mais Wion et Rusca n'en fournissent pas moins la même liste de papes. En réalité, nous verrons que c'est la source - Onuphrius Panvino - qui comporte ces anti-papes - parfois avec une typographie différente - et il n'est pas certain que les auteurs de la prophétie aient eu d'autre intention que de réaliser une liste des papes à partir d'un ouvrage qui leur était consacré, sans prendre garde particulièrement au statut de tel ou tel pape. Il convenait en outre que le lecteur de la liste puisse disposer d'outils pour en comprendre l'articulation. Cela dit, une telle destination conduit à penser que l'initiative d'une telle liste n'émane pas de l'Église officielle.

Si nous considérons, à présent, la version reprise par le jésuite Claude-François Ménestrier, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il est sur ce point plus fiable puisqu'il ne comporte pas une erreur manifeste présente dès la première page chez Wion comme chez Rusca, à savoir l'inversion de Pascal III et de Calixte III, tous les deux "antipapes" <sup>1</sup>.

Les dates des règnes ne laissent aucun doute quant à la lacune que comportent sur ce point les textes de Wion et de Rusca. La question est de savoir s'il exista ou non un texte non fautif à l'époque de la première publication ou bien s'il s'agit d'une correction tardive du XVII<sup>e</sup> siècle.

La lecture des *Romani Pontifices et Cardinales a Leone IX ad Paulum III* d'Onuphrius Panvino, Venise, 1557, BNF révélerait, au premier abord, d'une façon générale que les devises sont souvent puisées dans la biographie des pontifes telle qu'on peut l'y trouver <sup>2</sup>. Le titre d'ailleurs qui semble avoir été en vigueur au départ, selon Carrères, dans son *Historia chronologica Pontificum Romanorum cum praesignatione futurorum ex sancto Malachia*, Lyon, 1694, BNF H 13251, confirme cette filiation: "(ut vocant propheta de Romanis pontificibus)" plutôt que *de summis pontificibus* - c'est à dire des "souverains pontifes" - utilisé également. Il reste que Ménestrier, après François de Carrères, a bel et bien signalé une des sources des devises pseudo-malachiennes, du moins en ce qui concerne celles relatives au passé <sup>3</sup>. Mais nous verrons qu'il convient d'ajouter d'autres documents - tous liés d'ailleurs à Panvino, d'une façon ou d'une autre - pour rendre compte de l'élaboration du texte, notamment en son arrière-plan iconographique.

Ce texte a donc accueilli très largement les antipapes qui furent suscités par l'Empereur Frédéric Barberousse, sous le pontificat d'Alexandre III, soit successivement Victor IV (1159-1164), Pascal III (1164-1168), Calixte III (1168-1178) <sup>4</sup>. De fait, les histoires de la papauté dans la seconde partie du XVI<sup>e</sup> siècle comportent des éléments d'information sur les antipapes, probablement dans un souci d'exhaustivité, quitte à distinguer typographiquement leurs notices.

Les faussaires se sont ainsi retrouvés avec ces cas douteux qui ne pouvaient que compliquer leur chronologie prophétique. L'ordre des devises va jusqu'à placer trois antipapes avant Alexandre III (1159-1181)! Si ce texte, comme le prétend Ménestrier, avait simplement prétendu influencer sur la décision de quelques cardinaux à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, pourquoi aurait-il pris la peine de faire un tel choix provocateur pour l'Église romaine? Ne faudrait-il pas y chercher une source hostile à l'institution pontificale? Mais une autre thèse est celle de l'origine française du document: du point de vue français, la question des antipapes n'est pas tout à fait perçue de la même façon: peut-on si aisément qualifier de "captivité de Babylone" l'époque où les papes - le plus souvent français - régnèrent en Avignon, même si cette ville n'appartenait pas au Royaume? En termes chorématiques, la France n'aurait pas le même regard sur l'histoire de la papauté que d'autres pays et la liste pseudo-malachienne semble se rapprocher d'une optique française. En tout état de cause, les auteurs étaient parfaitement conscients d'intégrer des éléments schismatiques comme le montre la devise proposée pour Clément VIII (1424-1429), *Schisma Barchanonium* <sup>5</sup>. Rappelons qu'un Jean Lemaire de Belges (voir Livre II) avait développé, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, un prophétisme articulé sur le nombre de schismes.

Un auteur, André Du Chesne est signalé régulièrement tant en France qu'à l'étranger, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>6</sup>. L'intérêt de l'édition de 1653 de son *Histoire des Papes*

<sup>1</sup> D. Répu. 1979, fut la correction mais sans préciser l'erreur chez Wion. Ménestrier reproduit l'erreur dans sa "copie" de Wion mais la corrige en reproduisant le texte de la "prophétie sur les papes" au sein du même ouvrage. La *Philosophie* (op. cit.)

<sup>2</sup> Alexandre Brou, 1922, p. 419

<sup>3</sup> Henrici, 1832, pp. 50-51

<sup>4</sup> Hans Kähler, *Dictionnaire des Papes*, Buchet Chastel (Corréa), Paris, 1958, p. 82; F. Hayward, 1929.

<sup>5</sup> Autre cas: *Corsus Schismatum* (16) pour l'antipape Nicolas V.

<sup>6</sup> On notera l'absence de mention de Du Chesne chez les chercheurs contemporains alors que son nom revient dans nombre d'éditions du commentaire, aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Il est vrai que Du Chesne ne traite pas de la prophétie pseudo-malachienne mais qu'il sert de référence à ses commentateurs. Du Chesne est ainsi cité - peut-être à partir de

et souverains chefs de l'Église<sup>1</sup>, remaniée par son fils François, est de comporter des portraits des papes avec leurs armes. Non pas que les Du Chesne se réfèrent à la prophétie malachienne mais ils fournissent un matériau utile pour les commentateurs. C'est en fait à propos d'une devise que le nom de Du Chesne revient: celle qui correspond à Clément IV (1265-1268), *Draco depressus* "à qui M. du Chesne donne pour armes la devise des Guelphes qui estoit un Aigle écrasant un Dragon entre ses griffes"<sup>2</sup>. Mais cette information figurait déjà en bonne place en 1557, dans l'*Épitome* de Panvino et dans les éditions de l'*Historia* de Platina (et infra). Est-ce à dire que le *Lignum Vitae*, en 1595, n'avait encore rien à proposer et qu'il ait fallu attendre le milieu du siècle suivant? Pas le moins du monde, l'explication fondée sur les *insignia* de ce cardinal y figure déjà. Pourquoi, en effet, s'appuyer sur un historien tardif de la papauté alors que dès 1600<sup>3</sup>, par exemple, un Jean-Baptiste de Glen fait déjà figurer les portraits des pontifes avec leurs armes, et dont Du Chesne a fort bien pu s'inspirer. Mais pourquoi éprouver le besoin de fournir même une référence quelle qu'elle soit, ce qui n'est pas le cas pour les autres devises? À quoi peut tenir un tel scrupule?

De fait, il semble bien qu'il y ait eu une controverse, dans les années 1650, au sujet des armoiries de Clément IV. En 1659, Gorgeu note, dans ses *Remarques* (pp. 73 et seq.), que l'on connaît trois versions différentes: celle de la fin de la vie du pape, avec six fleurs de lys d'azur, celle comportant un aigle et celle avec un aigle dominant un dragon qui est celle qui figure dans la liste pseudo-malachienne. Et Gorgeu de citer, à bon escient, comme source de son commentaire - sinon du texte prophétique lui-même - l'*Épitome pontificum romanorum*, Venise, 1557 (Livre II, p. 169, BNF, H 340) d'Onophrius Panvino ainsi que l'*Histoire* de De Glen (p. 787, planches 27-29), l'auteur italien constituant bien entendu une source concevable des auteurs de la prophétie. En citant du Chesne (1656), on avouait les insuffisances du commentaire de Chacon, du moins tel qu'on le connaissait à travers le *Lignum Vitae*.

#### Les premières éditions d'Onophrius Panvino

Le sort des *Romani Pontifices*, au contenu souvent anecdotique, est assez étonnant<sup>4</sup> dans la mesure où il servit en partie - avec l'*Épitome* parue la même année<sup>5</sup> - à rédiger la *Prophetia de Romanibus pontificis* puis aux premiers commentateurs pour l'expliquer car nulle part ailleurs, on ne voit comment certains détails auraient pu être ainsi rassemblés et attribués par l'exégèse à chaque pape sinon au prix d'un long labeur accru par le fait que dans certains cas, l'ordre de succession des papes n'est pas celui qui est en vigueur à Rome: il y a donc là un véritable aller-retour qui aurait dû conduire à un certain scepticisme. Comment ne pas songer aussitôt qu'une édition de 1557 n'aurait pas servi à fabriquer la dite *Prophetia* dont on ne connaît que des productions postérieures à cette date? Autrement dit, les sources du commentaire étant les mêmes que celles du texte commenté, il semble aller de soi que le dit commentaire fit d'emblée partie de la supercherie...

Pour démontrer que l'ouvrage d'Onophre Panvino consacré aux papes est bien la source directe, immédiate, de la prophétie pseudo-malachienne<sup>6</sup>, il importe d'observer que l'on trouve les mots constituant la devise non seulement dans la notice correspondante mais en tête de celle-ci, à savoir dans les armes qui figurent aux côtés du portrait du pape ou dans les toutes premières lignes de la biographie, pour mettre en évidence un processus d'économie et de rapidité d'exécution.

Il ne s'agit pas en effet simplement de montrer que les faussaires se seraient inspirés de Panvino mais qu'ils ont transféré un certain lot de signifiants, sans que ceux-ci soient *a priori* nécessairement déterminants en tant que signifiés. Il doit être possible d'étudier *a contrario* les éditions qui s'éloignent du modèle d'origine et qui ont pu évacuer, involontairement, un certain nombre de corrélatifs, de cognats. C'est ainsi que telle édition de l'histoire des papes selon Panvino, ne comportera plus le passage sur Pollin qui rendait compte de la devise conférée à

<sup>1</sup> Édition de Louis Coulon - par Andreas Bergegren, Upsala, 1783, Suède, *Praestigium Malachiae - Dissertatione historica explicata*, BNF 4° M 1380 (13), mémoire dirigé par E. M. Fant. Cette dissertation a vu aussi Nostradamus pour un quatrain relié à Charles XII de Suède ainsi que les prophéties polonaises, avec Her., de Valois, peut être inventées pour faire élire celui-ci. Selon Maître 1901, p. 73, Coulon, dans son *Histoire*, aurait résumé Du Chesne

<sup>2</sup> Paris, Guillaume Le Bé, BNF Res. H 74

<sup>3</sup> Du Chesne est également cité pour une autre devise.

<sup>4</sup> *Histoire pontificale*, Iège, A Coerswain, BNF, H 3030

<sup>5</sup> Voir au Livre IV notre étude sur le Dialogue de Joly et les *Protocoles des Sages de Sion*.

<sup>6</sup> Signalons de Georg Vicel, dès 1549, à Cologne, la parution dans une ville qui jouera un rôle important dans la diffusion de l'œuvre de Panvino, d'une *Épitome Romanorum Pontificum* - noter la différence dans l'ordre des mots -

allant également jusqu'à Paul III, BSG Rés. G 451<sup>2</sup> Inv. 3117

<sup>7</sup> Voir de J. O'Brien, prêtre catholique d'Ulster, dont Malachie fut archevêque *An historical and critical account of the so called Prophecy of saint Malachy regarding the succession of popes*, Dublin, 1880, BNF, 8° H 604



Léon X, que telle autre ne fournit plus certains noms de famille qui figurent, transposés ou non, dans la prophétie.

En 1557, parut une autre version in folio, qui serait d'ailleurs parue - en premier - à l'insu de l'auteur et portant son nom, l'*Epitome pontificum romanorum a S. Petro usque ad Paulum IV*. Venise, BNF H 340 alors que l'édition officielle, celle des *Romani Pontifices*, commence plus tard, un siècle avant Malachie, allant de Léon IX (1049-1054) à Paul IV, Venise, BNF H 2999. Or, un examen comparatif de ces deux versions par rapport au texte pseudo-malachien et à ses commentaires, plaiderait plutôt en faveur de l'*Epitome* et d'abord en raison de la présence d'une iconographie dont nous avons déjà signalé qu'elle faisait entièrement défaut dans la version jumelle de 1557. En fait, nous montrerons la nécessité de combiner les deux versions pour appréhender le travail d'élaboration des devises pontificales<sup>1</sup> pseudo-malachiennes.

L'important ici ne consistait pas en réalité à prendre Onuphrius Panvino en faute par rapport à l'histoire connue des Papes mais également en décalage par rapport à l'ordre des devises de la prophétie malachienne.

On notera que l'ordre des devises est correct et que c'est le commentaire qui est fautive, lequel inverse les noms de deux papes et de ce fait modifie purement et simplement leur identité. On peut donc penser que si Onuphrius Panvino - ou du moins l'édition qui nous est connue - n'est pas la source des devises, elle l'est du commentaire de Wion et de Rusca qui tous deux ont opté pour la formule "C.P."<sup>2</sup>

Il serait étonnant que les devises pseudo-malachiennes ne doivent rien au précédent pseudo-joachimique vénitien de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, elles ont dans un cas comme dans l'autre l'Antéchrist en ligne de mire, le dernier pape cité ou annoncé devant être suivi de son avènement. Le fait même qu'elles aient inclus des antipapes et donc ne suivent pas une chronologie ne préservant qu'un pontife à la fois, les rapproche précisément des *Vaticinia* lesquels visaient précisément les antipapes de quelque bord qu'ils soient<sup>2</sup>. Le Concile de Constance, au début du XV<sup>e</sup> siècle, qui avait pour tâche de déposer les différents papes élus en parallèle fut, à en croire notamment le nombre de manuscrits copiés alors, une des plaques tournantes de la production d'éditions des *Vaticinia* lesquelles seraient en définitive en faveur du renforcement du concile sur les pontifes. Dès lors, la prophétie pseudo-malachienne aurait, selon nous, repris largement le contenu des *Vaticinia*, avec cette différence qu'alors que ceux-ci sont à court terme et annoncent l'Antéchrist comme se présentant à la mort du pape régnant, en revanche, avec les prophéties pseudo-malachiennes, cette venue est repoussée dans un futur lointain, vu le nombre de devises restant à attribuer. En ce sens, la prophétie malachienne se rapprocherait de la démarche des cardinaux Pierre d'Ailly et Nicolas de Cuse, visant le XVIII<sup>e</sup> siècle, et obtenant ainsi une sorte de *trêve* prophétique. ( voir Livre II)

De nombreux historiens de ce texte ont fait remarquer la différence dans le commentaire lorsque celui-ci traite des devises antérieures à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et celles des siècles suivants. Dans le premier cas, les devises désignent assez bien les armoiries des cardinaux, telles qu'on pouvait les connaître à travers des traités comme ceux d'Onuphrius Panvino

En revanche, pour la période qui suit la publication de la liste, les rapprochements ont plus à voir - et pour cause - avec la carrière du pontife et avec les événements propres à son pontificat, c'est à dire qu'ils sont plus "politiques", plus "prophétiques" mais aussi plus vagues que le fait de retrouver la description quasi littérale des armoiries des cardinaux respectifs.

Certes, l'on pourrait précisément être séduit par le second groupe puisqu'il annoncerait des événements à venir et ne se contenterait pas de traiter de la seule identité des pontifes. Mais pour l'historien du prophétisme, la question de la justesse des prophéties reste au point plutôt subsidiaire et il a tendance à considérer avec suspicion les corrélations trop marquées et avec circonspection les interprétations un peu faciles.

Cela dit, autant il semble délicat d'annoncer à l'avance les armoiries des cardinaux qui seront faits papes - sauf à supposer que le texte pseudo-malachique ait été le livre de chevet du conclave - autant il était aisé de recopier une histoire des papes, comme celle de Panvino qui semble avoir été suivie d'assez près, et de constituer à partir de là une série de devises.

Il s'agirait non seulement de placer en vis à vis des noms de papes mais de fournir une explication plus ou moins pertinente. De ce point de vue, il est intéressant d'étudier comment ces nouveaux commentaires sont apparus et surtout de noter une volonté de plus en plus marquée de dissimuler les solutions de continuité: c'est ainsi qu'au lieu d'indiquer l'état du texte lors de sa première publication à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'on a coutume, chez les malachistes des siècles suivants, de fournir la liste des papes telle qu'elle s'enrichit au cours des années en précisant simplement quelles sont les devises non encore attribuées. Ce faisant, l'on évite d'attirer

<sup>1</sup> Voir Vakondral 1923, pp. 43 et seq

<sup>2</sup> Voir R. Lemer, 1985, p. 67

l'attention du lecteur sur l'existence de deux séries de devises, de la même façon que les astrologues modernes traitent les "nouvelles" planètes Uranus, Neptune ou Pluton sur le même pied que Jupiter et Saturne, de façon à masquer les changements subis par la tradition antique (voir Halbronn 1981.2).

### *Le couple Platina-Panvinio.*

En fait, il existe, de Panvinio, une version plus longue de la biographie des papes et qui est plus tardive, donc plus proche de la parution du *Lignum Vitae* de 1595, *terminus ante quem*. Panvinio - qui mourut en 1568 - eut le temps d'amplifier son travail sous le titre *Pontificum Romanorum vitae, a Xysto IV Papa usque ad Pium V, pontificum maximorum*, soit de 1471 (Sixte IV) à 1566. La brièveté de la période choisie s'explique par la volonté de réaliser un complément au *De vitis pontificum romanorum* de B. Sacchi dit Platina, ouvrage du début du siècle.

Or, dans les diverses éditions de Platina, complétées par Panvinio, apparaît en 1562 à Cologne (BNF, H 337), chez Maternus Cholin, un récapitulatif dont Panvinio ne semble pas avoir été l'auteur même s'il est extrait de son oeuvre<sup>1</sup> - le *Breve Romanorum Pontificum omnium chronicon ex Omphrii Panvini commentariis (...) collecta* - qui a servi de support à la prophétie pseudo-malachienne, l'ordre des papes étant le même. Mais c'est plus précisément, selon nous, l'édition corrigée et augmentée du *Chronicon*, toujours à Cologne, en 1568, chez le même libraire<sup>2</sup> - et qui connaîtra maintes rééditions - qui aura servi; en effet, on y trouve des éléments communs avec les devises qui manquent dans la première version. Cologne apparaît comme un centre important pour la publication d'ouvrages sur les papes et singulièrement ceux de Panvinio<sup>3</sup>.

Ainsi, pour Eugène III, la version de 1562 ne précise pas "ex oppido Montis magni" comme le fait celle de 1568. Or, la devise résumant ce pape est *Ex magnitudine montis*.

Ainsi, en appendice figure un tableau récapitulatif de l'ensemble du travail de Panvinio: le *Pontificum romanorum chronicon*<sup>4</sup>. Le grand intérêt du *Chronicon* est sa présentation en colonnes, qui ne laisse pas d'évoquer celle de la prophétie pseudo-malachienne chez Rusca et chez Wion. En d'autres termes, le tableau du *Chronicon* a fort bien pu inspirer la disposition telle que nous la connaissons de la succession des devises pontificales, d'autant qu'il paraît juste avant le *Lignum Vitae*. C'est donc probablement au sein du recueil Platina que le travail de Panvinio a pu se faire connaître des rédacteurs du texte prophétique, en appendice comme ce sera le cas, le plus souvent, pour le dit texte pseudo-malachien, d'autant que les armes des papes figurent dans la partie platiniennne. Il est possible que ce soit dans ce cadre plutôt que dans celui de l'*Epitome* de 1557, que les devises ont été alimentées en références iconographiques.

En définitive, au début des années 1570, tous les ingrédients nécessaires à la fabrication de la prophétie pseudo-malachienne sont réunis.

Le *Chronicon* et le commentaire de Chacon, dans ses deux éditions, entretiennent une parenté assez flagrante, ce sont en quelque sorte les mêmes mots placés dans un ordre différent, avec une disposition en colonnes très proche.

*Chronicon*: Coelestinus II - Tifernas, Tuscus, Guido de Castello

*Chacon*: Devise 1 Ex castro Tiberis - Coelestinus II - Typhenas

*Chronicon*: Eugenius III - ex oppido Montis magni

*Chacon*: devise 2 Ex magnitudine montis - Eugenius III, oppido Montis magni.

etc

Dans un cas, le pape est placé en premier, dans l'autre, c'est la devise. Au premier abord, on pourrait croire que le commentaire est une paraphrase de la devise alors qu'en réalité, c'est celle-ci qui représente un état ultérieur, une sorte de décanation délibérément erratique.

1 Ce pourrait être une commande du libraire allemand à quelque secrétaire.

2 "Romanorum Pontificum Chronicon (...) emendatius atque locupletius", BNF, H 338.

3 Notons aussi, en 1573, une nouvelle édition de l'*Epitome* avec les *Accurata effigies pontificum maximorum*, Strasbourg, B. Jobin, texte latin-allemand, BNF, Res H 395. D'Urbain VI (1378-1389) à Grégoire XIII, crée en 1572, donc après la mort de Panvinio.

4 Sur des éditions plus tardives ayant pu servir pour les commentaires d'un Chacon, par exemple, Cologne, 1593, BNF, H 2984. Nous n'avons pas trouvé d'édition italienne comportant le *Chronicon* en latin, mais seulement en italien, *Historia delle vite de i sommi pontefici*, Venise, B. Bassa, 1594, BNF H 2985) Etait parues en 1592, chez le même B. Bassa, mais sans cet appendice, les *Vite di tutti i pontefici*, les armoiries de chaque pape étant représentées, par les soins de Tomaso Costo, Venise, 1592, BNF, H 8966.

Les devises ont été rédigées en "plochant" dans les notices biographiques, de façon aléatoire - les éléments pris en compte étant souvent tout à fait secondaire dans la vie du pape concerné mais néanmoins parfaitement identifiables, même lorsqu'il y a "jeu de mots".

Est-ce que le dominicain Alfonso Chacon - s'il est bien l'auteur du commentaire - est dupe d'un processus aussi grossier? Nous ne saurions l'affirmer: c'est ainsi que le commentaire particulièrement laconique, on l'a dit, - de la première devise, qui se réduit à "Typhernas", pourrait difficilement être qualifié de commentaire, sinon pour des initiés. En revanche, sachant que le terme figure dans la notice de Célestin II, le fait de le mentionner pourrait être perçu comme un clin d'oeil. C'est en tout cas pour le moins un commentaire qui ne se suffit pas à lui-même sauf pour un lecteur romain qui sait pertinemment que Typhernas est sur le Tibre. C'est dire à quel point la prophétie pseudo-malachienne ni le commentaire de Chacon n'ont été conçus, chorégraphiquement, pour le lecteur français. Les allusions qui ne font sens que pour un locuteur Italien abondent: il faut savoir que Picollomini signifie petit homme, que Paparona signifie oie, il est clair que le lecteur doit connaître aussi bien le latin que l'italien et pouvoir passer d'une langue à l'autre, à loisir. Il est possible que le commentaire des devises latines ait d'abord circulé en langue italienne, tant la version latine semble absconse. A partir de quand, un auteur français propose-t-il un vrai commentaire de Chacon, qui soit ainsi accessible au public français? Apparemment pas avant la fin des années 1650, avec Michel Gorgeu. Jusqu'alors, le commentaire de Chacon restait à peu près incompréhensible pour un lecteur non averti.

Il importe de rappeler qu'initialement, à la différence des *Centuries* qui traitent au départ du seul futur, les devises malachiennes sont censées rendre compte - du moins avec le commentaire qui les accompagne - d'un passé véritable. Bien entendu, par la suite, les *Centuries* comporteront également une partie déjà supposée écoulée mais initialement, la démarche exégétique était sensiblement différente.

On donnera quelques exemples<sup>1</sup> de termes figurant chez Panvinio et utilisés pour réaliser une devise:

#### 27 Nicolas III *Rosa Compositus*

Chacon. *Familia Ursina quae rosam in insignis gerit, dictus compositus*

Panvinio: l'*Építome* comporte les armes des Orsini et *compositus* serait un surnom de ce prélat, signifiant "calme". Cette expression ne figure pas dans la notice des *Romani Pontifices*. On remarquera que dans l'hypothèse où l'*Építome* aurait été désavouée par Panvinio, ce n'en est pas moins elle qui rend compte, en grande partie, des devises pseudo-malachiennes. Or, comme dans certains cas, le texte est sensiblement différent, on est en droit de se demander ce qui y fut l'oeuvre de Panvinio, en dehors des passages identiques.

#### 54 Nicolas V. *De modicitate Lunae*

Chacon. *Lunensis de Sarzana humilibus parentibus natus.*

Panvinio: on trouve in *Építome* "modicis parentibus" qui rend compte directement de la devise. Cet adjectif ne figure en revanche point dans les *Romani Pontifices*. En outre, dans cette édition, on trouve Sergiana au lieu de Sarzana, dans l'*Építome* et chez Rusca. Mais dans le *Chronicon*, il est précisé que ce pape était "Bartholomaei medici filius". Il pourrait y avoir un jeu de mots entre *modicus* et *medicus*.

On notera que Chacon en usant d'un synonyme "humilis" à la place de "modicus" ne relève pas l'emprunt littéral à Panvinio.

#### 59 Innocent VIII. *Præcursor Siciliae*

Chacon. Qui vocabatur Ioannis Baptista & vix in curia Alfonsi Regis Siciliae

Panvinio: le terme *Siciliae* figure dans les *Romani Pontifices* ainsi d'ailleurs que *S. Ceciliae*, car le pape avait été, au cours de sa carrière, cardinal de Sainte Cécile. Un jeu de mots possible.

Comme nous le disions, le corpus panvinien serait à la fois à l'origine de la version canonique et à la fois de son commentaire. L'anomalie que nous avons relevée nous interpelle: d'abord parce que les commentateurs des siècles suivants répéteront que les armes de ce cardinal comportent un porc. On notera que si la mention des armes<sup>2</sup> figure chez Wion, elle est absente chez Rusca, qui fait preuve ici de prudence mais n'a guère été suivi. Par ailleurs, on ne trouve pas dans le texte de Panvinio - que ce soit dans l'*Építome* ou dans les *Romani Pontifices* - d'allusion au porceau qui aurait rendu compte de la devise.

<sup>1</sup> Notre propos, dans le cadre du présent travail, n'est nullement d'être exhaustif, ce qui relèverait plutôt d'une édition critique éventuelle, mettant en parallèle, les différents documents.

<sup>2</sup> C'est la première fois dans la liste des devises que le commentaire fait allusion aux armes et alors que par la suite le terme sera "insigna", il est ici, exceptionnellement "arma".

Il n'en reste pas moins qu'Arnold de Wion/Chacon commente cette partie de la devise, renvoyant à tort aux armes bien répertoriées d'Urbain III: il suffit d'ouvrir la liste des armoiries des papes pour constater qu'il y a erreur.

Selon Gorgeu, la trule ferait partie de l'origine du nom de la ville de Milan - *Mediolanus*, mi-laine, en raison d'un porc qui aurait eu la moitié du corps couverte de laine et l'autre de soie. Ce commentaire ne se retrouve pas chez un Louis Coulon<sup>1</sup>, mais en revanche, il est repris en partie, en 1689, par Gédéon Pontler - il le reconnaît d'ailleurs explicitement - dans la *Continuation du Cabinet des Grands*, Paris, G. Cavellier, BNF G 27752. On y retrouve le plus souvent le titre des devises de Gorgeu, notamment à propos de la trule milanaise (p. 157). Mais les propositions de Gorgeu<sup>2</sup> ne dépasseront pas la fin d'un siècle qui se sera efforcé de compléter le commentaire malachique du siècle précédent. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un Cucherat, en 1872-73<sup>3</sup>, usant de la traduction des devises de Coulon, ne se référera plus qu'à Vallemont, L. Moréri et au père jésuite H. Engelgrave et à sa *Lux evangelica* (troisième partie<sup>4</sup>) parue dans les années 1650.

La *Prophétie sur les Papes* coulonnaise ne nous intéresse pas uniquement en tant que fournissant une traduction classique des devises. Elle se révèle précieuse également pour éclairer celles-ci par son commentaire.

C'est ainsi qu'à propos d'Eugène IV, cité plus haut, on y trouve non pas un commentaire latin mais un texte français:

"Eugène IV nommé auparavant Condelmieri. Religieux Celestin puis Eveque de Sienne qui a une louve dans ses armoiries."

On peut se demander soit s'il s'agit d'un complément tardif, soit si le texte de Wion n'est pas fautif non point parce qu'il n'a pas réalisé une clarification systématique des devises mais parce qu'il n'a pas restitué in extenso un commentaire qui l'aurait fait. Le texte français dans ce cas ne serait que la traduction française d'un état plus satisfaisant du commentaire.

Or, concernant Jean XXIII - évidemment pas celui de Vatican II - la *Prophétie sur les Papes* nous apporte également les éléments manquants:

"Le nom de sa famille était Balthasar de Cosa, né à Naples, dont les anciennes armes sont une Syrène & Cardinal du titre de S. Eustache qu'on peint avec un cerf"

Ainsi, dans le cas d'Eugène IV comme celui de Jean XXIII, Wion ne nous précise pas que les armes de Naples comportèrent une sirène ni que celles de Sienne étaient agrémentées d'une louve. Il le fait en revanche, à d'autres occasions, pour d'autres villes. Or, ou bien le lecteur n'avait pas besoin de telles précisions et dans ce cas pourquoi les fournir dans certains cas et pas dans d'autres ou bien il s'agit bien d'une nouvelle couche de commentaire déjà corrompue chez Wion et chez Rusca.

Observation essentielle car elle aboutit à découpler le texte et son commentaire. On ne peut plus soupçonner le commentateur - du moins celui qui apparaît au sein du premier tome du *Lignum Vitae* - d'être l'auteur des devises puisque celui-ci ne parvient pas à les expliciter parfaitement au point de se permettre de fausses affirmations, il y a pour le moins, dans le cas de *sus*, une dégradation de l'exégèse. Il reste que Pavinio semble bien avoir servi tant lors de l'élaboration des devises qu'au stade de leur commentaire: tous deux lui empruntent des mots, des formules, pas nécessairement les mêmes. Mais une telle convergence des sources ne signifie nullement que le commentateur ait su récupérer toute l'information disponible. Entendons-nous, le fait que Pavinio mentionne un nom de ville pour tel pape ne signifie pas que le commentateur saisira *ipso facto* toute allusion que le fabricant des devises aura envisagée... Autrement dit, il faut un commentaire du commentaire, à la façon des *Remarques* de Gorgeu. Le commentaire de Gorgeu, relayé par Carrères - dont l'*Historia* paraîtra à Venise en 1697, avec la prophétie indiquée dès le titre, ce qui n'était pas le cas de l'ouvrage de Wion, soit un siècle après le *Lignum Vitae*, propose enfin un commentaire compréhensible par un lectorat plus large<sup>5</sup>.

Qu'en est-il des devises qui font suite au règne de Paul IV, sont-elles d'une autre veine, avant de parvenir à Grégoire XIV? On peut considérer qu'elles restent fidèles à un certain style non dénué de calembours, de "quolibets", selon l'expression de Ménestrier à propos de certaines

1 Le nom de Coulon ne figure que dans l'édition de 1655 de son *Histoire*, qui ne comporte pas la prophétie pseudo-malachienne. Comme la plupart des commentateurs, il s'agit d'un ecclésiastique, un ancien jésuite. Voir J. Maltre, *La prophétie des papes*, Beaune, 1901, p. 73.

2 Il resterait à s'assurer que Gorgeu n'a pas traduit en français le commentaire latin ou italien d'un autre exégète.

3 *La prophétie de la succession des papes*, 1<sup>ère</sup> ed. Le Mans, 2<sup>e</sup> ed. Grenoble. (BNF)

4 "Festum Cathedrae Sancti Petri" in *Luxis Evangelicae sub velum Sacrorum Emblematum Reconditae pars tertia Hoc est Coelestis Pantheon sive Coelum novum*, Cologne, Meurs, 1659, pp. 78 et seq. BNF D 16018.

5 D'ailleurs, on pourrait dire que c'est aussi dans les années 1650 que les *Centuriet*, notamment avec les premières éditions hollandaises, accèdent à un destin européen.

devises - comme cet *Angelus nemerosus* pour Pie V, qui tient au fait que Pie V se prénomma Michel - d'où l'archange - et qu'il naquit à Bosco - le bois (*nemerosus*). Selon nous, la série a été prolongée d'un règne sur l'autre.

Mais pourquoi a-t-on réalisé un tel montage? Il serait un peu vain, en tout cas, de répondre que cela a tenu à la parution en 1557 des travaux d'Onufrio Panvino... Une telle prophétie ne s'inscrit-elle pas dans le cadre d'un certain objectif politique? Il n'en reste pas moins que la matière première du texte peut être liée à des productions relativement récentes.

#### *La rédaction des devises*

Il a largement été relevé que les devises renvoyaient fréquemment aux armes des cardinaux-papes, du moins pour la période précédant la parution de 1595. Si l'on admet qu'il s'agit bel et bien d'un faux, il est intéressant de comprendre comment un tel travail a pu s'accomplir.

Or, *a priori*, sachant qu'il existe des familles revenant régulièrement au pouvoir pontifical, ne peut-on supposer que chaque fois qu'un membre d'une même "dynastie" de papabile, sera élu, la devise devrait être assez semblable? Ainsi, pour les Colonna, les Rovere, les Borghia, les Médicis etc. Or, force est de constater que ce n'est pas toujours le cas: si l'on considère un segment relativement bref (1455-1521) de la prophétie - de la devise 55 à la devise 63 - on observe une différence assez nette d'inspiration qui ne ressort pas à la seule lecture des devises mais au niveau du commentaire:

- 55 *Bos pascens*
- 56 *De capra et albergo*
- 57 *De cervo et leone*
- 58 *Piscator Minorita*
- 59 *Præcursor Siciliae*
- 60 *Bos Albanus in porta*
- 61 *De parvo homine*
- 62 *Fructus Jovis Juvabit*
- 63 *De craticula Politiana*

La devise 55 (Callixte III) correspond à un Borghia comme la devise 60 (Alexandre VI)

La devise 56 (Pie II) correspond à un Piccolomini comme la devise 61 (Pie III)

La devise 58 (Sixte IV) correspond à une Della Rovere comme la devise 62 (Jules II)

Or, il suffit d'observer ce qu'il en a été pour les devises qui concernent la plus grande part du XVI<sup>e</sup> siècle: chaque fois qu'un Médicis a été élu pape, la devise offre un caractère de parenté "médicéale" ou un lien avec le prénom Laurent<sup>1</sup>:

devise 63 *De craticula Politiana*, pour Léon X,

devise 65 *Flos pilaei aegri* pour Clément VII

devise 70 *Aesculapii pharmacum* pour Pie IV

Nous en concluons que la série s'était au moins prolongée jusqu'à Sixte IV della Rovere - 1471-1484 - qui ne comporte aucune référence au chêne, à la différence de son parent.

Il convient bien entendu de préciser que la conformité des devises avec les papes est satisfaisante - et pour cause - pour la plupart des devises se succédant au cours des XII-XV<sup>e</sup> siècles. C'est justement pourquoi nous avons voulu isoler ces quelques devises car elles nous semblaient constituer une rupture de style par rapport aux devises qui les précédaient ou qui les suivaient.

Quelles sont les raisons de ce changement? En fait, la situation de ces devises ne diffère guère de celle qui prévaudra après 1595, lorsqu'il faudra, souvent assez laborieusement, rapprocher une devise d'un pontife. C'est ainsi qu'en 1605, un Médicis (Léon X) sera élu qui sera supposé correspondre à *Undosus Vir*, ce qui n'a plus grand chose à voir avec la thématique médicéenne... Cela s'explique bien entendu par le fait qu'après 1595, le texte n'est plus rétrospectif et introduit des devises de façon aléatoire.

Prenons le cas de Pie II Piccolomini, successeur d'un Borghia (*Bos pascens*), qu'est-ce qui aura conduit les auteurs du texte prophétique à choisir la formule "*De capra et albergo*"? Pourquoi, tout d'un coup, vouloir situer un pape, élu en 1458, en mentionnant les cardinaux auxquels il fut lié, alors que cette famille a des croissants de lune pour armes qui auraient pu

<sup>1</sup> La réciproque n'est d'ailleurs pas vraie, toutes les devises de ce type ne renvoyant pas pour autant à un pape Médicis.

inspirer quelque devise, comme *De modestate Lunae* qui précède de peu ? On imagine mal ce qu'un tel rappel pourra avoir de significatif à la fin du siècle suivant (1590)... Le lecteur moyen - à cette date - aurait été plus convaincu si l'on s'était contenté de jouer avec le nom du pape - *piccololpetti* - comme ce fut le cas pour Pie III (*De parvo homine*), ce qui montre bien d'ailleurs que la prophétie s'adresse tel à un public Italien ou en tout cas Itallianisant. A moins de supposer un travail bâclé, un rédacteur pressé et plochant dans la notice biographique de chaque pape et recopiant par erreur ou dans un esprit facétieux.

#### *Du choix des devises*

Une telle réflexion nous conduit à nous mettre précisément à la place du lecteur de prophéties. Celui-ci a besoin de repères: l'histoire ancienne lui est-elle nécessairement familière, il doit souvent croire sur parole le commentateur mais il est souvent bon de lui fournir quelque matière plus accessible, une anecdote sur un personnage, un jeu de mots sur son nom, des points de repère concernant les armes d'une ville, qui perdurent d'un siècle à l'autre, souvent plus connues que celle d'un cardinal, à quelques exceptions près. Or, ce bagage de culture populaire évolue constamment d'une époque à l'autre, d'un pays à l'autre. C'est ainsi que les armes des cités italiennes sont plus connues en Italie qu'en ...France, que telle anecdote sur un cardinal ne fait sens que pour un temps relativement bref etc. Autant d'éléments qui permettent de dater et de localiser un document prophétique. On imagine ce que le lecteur français d'aujourd'hui peut vérifier par lui-même - d'autant qu'il ignore le plus souvent le latin - de la centaine de correspondances qui lui sont proposées, il ne peut que se fier à ce qu'on veut bien lui expliquer... Sous cet angle, la prophétie pseudo-malachienne est aussi fortement italienne, par ses composantes que celle liée à Nostradamus est française.

Cela étant dit, en ce qui concerne la succession des papes, l'hypothèse la plus vraisemblable, à notre avis, serait celle d'un remplissage, d'un recopiage, accompli avec plus ou moins de rigueur - comme on le verra plus loin - pour l'usage de la (sic) *Guida* d'Estienne dans la collection des *Centuries*. Dans les deux cas, nous assistons à la production de *monstres* textuels. Tant que nous ignorions les sources utilisées, il pouvait être question en effet d'une certaine inspiration poétique, à la production d'images plus ou moins oniriques. Or, notre identification des matériaux exploités nous conduit à voir dans ce travail une sorte de distorsion délibérée, une quête du non-sens non pas du fait d'une sorte d'écriture automatique ni même de quelque cadavre exquis, mais d'une sorte de canular. Le commentaire dévolu au pseudo-Malachie - au lieu de dénoncer la mascarade - aura vu dans un tel montage l'expression même du verbe prophétique<sup>1</sup>... Quant au critique Ménestrier, il se dépense en démontrant les erreurs historiques de la prophétie - pour la période antérieure à 1595 - ce qui évidemment rend le texte suspect en raison d'une perfection qui devrait caractériser la prophétie - au lieu d'insister sur la façon cavalière dont les devises - et surtout lorsqu'elles comportent une part de vérité - ont été engendrées.

S'il convient de se mettre certes à la place du lecteur, il importe au moins autant de réfléchir - sans succomber à une hypercritique qui aboutirait à saucissonner le texte jusqu'à l'absurde - au comportement du rédacteur d'un tel texte, et de ne pas lui attribuer des calculs qui ne seraient pas les siens et qui, en outre, varieraient en cours de route.

Nous avons relevé dans la liste des traitements différents du *corpus* biographique de chaque pape: tantôt on trouve les armoiries propres à l'un ou à l'autre, tantôt divers détails d'intérêt inégal. Il importe, en effet, de ne pas prendre trop au sérieux la tâche du rédacteur. On lui demande de produire du signifiant à partir d'un document tant soit peu pertinent, une quelconque histoire de la papauté. On peut imaginer qu'on lui aura donné une liste des papes, dans un certain ordre et demandé de "piocher" dans chaque cas quelques mots - entre deux et quatre - figurant dans la notice correspondante. L'important est que ces mots puissent faire l'objet - de la part des exégètes à venir - d'un commentaire qui en démontrera l'adéquation avec les données connues des divers papes.

Il convient dès lors de réfléchir à la position des commentateurs, le premier en date surtout: celui-ci semble avoir la chance insigne de pouvoir, chaque fois ou presque, rendre compte du choix de toute formule censée annoncer ou en tout cas désigner un pontife. Quand on sait, précisément, à quel point certaines "devises" s'avèrent inattendues, il faudrait supposer de la part du dit commentateur un savoir extraordinairement étendu en ce qui concerne la vie de chaque pape ayant régné depuis le XII<sup>e</sup> jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle... A moins d'envisager que celui-ci ait eu connaissance de la source employée pour la rédaction, si tant est qu'il ne soit pas

<sup>1</sup> Voir D. Réju, *La prophétie des papes et l'apocalypse*, Paris, Garancière, 1984, pp. 53-60

également l'auteur de ces "énigmes". Un problème d'attribution est d'autant plus facile à résoudre que celui qui en est chargé était déjà présent lors de l'élaboration des corrélations).

D'ailleurs, le fait que parfois le rapport ne soit pas immédiatement évident entre une devise et un pape, n'est-il pas susceptible de renforcer le crédit prophétique du texte, à l'instar d'un voyant qui fournirait - par hasard ou grâce à quelque information obtenue, par quelque moyen déductif ou non, sur son client - un détail dérisoire mais d'autant plus authentique? Pour revenir à notre exemple du *De capra et albergo*, il n'est finalement nullement nécessaire de conférer une importance particulière au traitement concernant Pie II. En revanche, ces termes devront impérativement figurer, en bonne et due place, au passage propre à Pie II, dans le document que l'on présenterait comme la source de la dite liste. D'une façon générale, nous rechercherons en effet un seul et même ouvrage plutôt que de supposer quelque travail de compilation mobilisant toute une bibliothèque. Un tel émiettement de la recherche textologique - s'il n'est pas à rejeter en soi - traît à l'encontre, en tout cas, de notre méthodologie et n'offrirait qu'un médiocre intérêt heuristique.

Le portrait-robot de la source à laquelle aura recouru le rédacteur semble notamment impliquer que celle-ci comporte une série conforme des papes et des antipapes encore qu'on ait pu compléter ou interpoler avec des antipapes une histoire des papes officielle et dans ce cas là la prophétie pseudo-malachienne serait en quelque sorte doublement un faux puisqu'outre son caractère antidaté, elle se démarquerait de la succession "canonique" des papes, tout en se servant en apparence des versions orthodoxes. Encore qu'on ait pu utiliser par inadvertance un document comportant une liste de papes non reconnue par Rome alors que l'objectif du faux consistait simplement à donner, sans arrière-pensées, des lettres de noblesse à un enjeu ponctuel. C'est dire à quel point les jugements concernant un texte - vu l'arbitraire qui préside à la rédaction et qui peut introduire des éléments dont l'auteur, s'appuyant sur des matériaux en partie déjà constitués, n'aura pas sur le moment apprécié l'importance aux yeux des lecteurs à venir - sont délicats à porter.

Ce serait bien à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, cependant, que la forme "canonique" aurait été mise en place et notamment le nombre de formules distinctes tel qu'il sera désormais connu. À preuve de cela, d'ailleurs, le fait que la fixation du nombre 111 semble correspondre à la moitié du nombre de papes ayant régné de Célestin II - début de la liste fixée par les versions antérieures - à Urbain VII. En effet, si ce pape qui régna durant la seule année 1590 correspond à la devise 74, la moitié de ce nombre est 37. Or  $74 + 37 = 111$ , pour *De gloria olivae*. Doubler, par exemple, le nombre 74 aurait abouti à une liste par trop étendue (un supplément de 74 au lieu de 37 pontifes, soit une liste globale de 148 devises) qui aurait inutilement chargé le document et aurait reporté aux calendes grecques l'avènement de l'Antéchrist... On aurait ainsi choisi de fournir 111 devises comme corollaire du choix du point de départ chronologique.

On peut raisonnablement supposer que dans la phase finale, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle - si l'on admet ce point - la marge de manoeuvre était des plus limitées pour les devises du passé, lesquelles avaient déjà fait l'objet de choix de papes et de rédactions de devises que l'on ne pouvait guère modifier, sinon parfois au niveau du commentaire. Il ne restait plus qu'à gérer la mise à jour à savoir l'appoint de quelques devises pour le siècle en cours ainsi que la rédaction de devises pour les temps à venir. En ce qui concerne l'échéance antéchristique qui clôture le texte, il est probable, comme nous l'avons signalé, qu'elle ait déjà figuré dans la version antérieure tant le genre du *vaticinium* pontifical est associé à la fin des temps.

#### *Autour de la Vie de Saint-Malachie*

Il convient d'examiner le chapeau introduisant la dite Prophétie. On trouve, dans le *Lignum Vitae* de 1595, un résumé de la vie de Saint Malachie extrait de la biographie que lui consacra Saint Bernard. Ce résumé est assez lacunaire<sup>2</sup> si on le compare à celui qui figure en tête d'autres éditions, ce qui nous amène à penser qu'il ne saurait s'agir d'une première version, étant donné que nous considérons fort improbable que le texte soit paru d'abord sous cette forme pour ensuite s'amender.

Le texte italien de Rusca quant à la partie biographique introductive est plus développé que celui, en latin, d'Arnold de Wion. Il y est notamment question du maître de St Malachie, Marc, évêque de Lisina (?). En revanche, Rusca ne fait aucune allusion à Dun (Down).

La carrière du futur Saint Malachie est au demeurant assez complexe: résumons en les données principales: il est à la tête de l'Abbaye de Bangor, puis il accède au siège épiscopal de

<sup>1</sup> Voir Halbronn 1986, pp. 139 et seq.

<sup>2</sup> En 1623, Th. Messingham fera précéder la prophétie de la *Vita Malachiae*, dans son intégralité.

Connor, revient à Armagh (Ulster), son lieu de naissance, dont il sera quelques années seulement l'archevêque<sup>1</sup>, retourne ensuite (1137) à l'évêché de Connor puis se retire à Dun/Down. Il meurt à Clairvaux (1148) au retour d'un voyage à Rome, auprès d'Eugène III<sup>2</sup>.

Que rapporte Wion à ce propos dans un chapeau qui précède la prophétie? Il nous rappelle que Malachie fut moine à Bencor puis Archevêque d'Armagh et qu'il se retira à Down. On saute donc l'accès au siège épiscopal de Connor tout comme le voyage fatal romain, à la fin de sa vie.

A vrai dire, la *Prophétie sur les Papes* de Coulon comporte les mêmes lacunes concernant l'évêché de Connor mais signale bien les conditions de la mort du Saint. Le texte nous semble donc avoir une même source que celle de Wion tant certains détails sont semblables, notamment le fait qu'il se "contenta d'une prélature moins considérable en l'Eglise de Down" soit, dans le *Lignum Vitae*: "& Dunensi sede contentus "

Quant à Rusea, le récit de la carrière ecclésiastique de Malachie est plus complet puisqu'il parle de son statut de "Vescovo di Coneretto" (Connor)<sup>3</sup>.

#### *Inspiration des devises post 1595*

Si l'on a pu identifier les mêmes sources immédiates qui ont servi successivement à l'élaboration des devises et du commentaire de Chacon - qui n'exploita pas à fond le corpus panvinien - la question reste posée de l'ouvrage qui servit éventuellement à rédiger les devises pour l'avenir...

En effet, l'on conçoit que l'on ait puisé dans les notices des papes ayant régné un mot, une image, ici et là mais comment aura-t-on procédé pour les nouveaux papes au sujet desquels, a priori, on ne dispose pas du même apport? Certes, on peut supposer que l'auteur des devises à venir ait pu les échafauder au gré de son imagination mais celle-ci ne s'est-elle pas nourri, tant qu'à faire, d'un certain substrat à recomposer?

Lorsqu'en 1595, Wion fait part à ses lecteurs du "manuscrit" de Chacon, le dernier pape qu'il mentionne est Grégoire XIV mais sans lui accorder de commentaire, tandis que les devises se poursuivent avec *Pia civitas in bello, crux romulea, undosus vir*. On peut supposer que l'on est allé puiser dans des histoires des papes postérieures à 1557 et comprenant des informations sur les papes suivants du moins jusqu'au règne du dit pontife, de Jules III au dit Grégoire. En ce qui concerne les devises postérieures à la "création" de 1590, on reste pour l'heure perplexe quant au procédé employé. Aurait-on puisé dans d'autres notices de papes, antérieures au règne de Célestin II ou bien dans d'autres séries, telle celle des empereurs germaniques, nous l'ignorons. Est-ce que le style des devises disponibles est comparable à celui de celles qui ont été rédigées après coup? Or, c'est bien la suite du texte qui fonctionnera sur un plan proprement oraculaire, se rapprochant ainsi du cas centurique. Devises suffisamment bien choisies pour que les commentateurs puissent y greffer leurs discours. On y retrouve des fleurs, des animaux, des astres... Si l'on fait abstraction de leur pertinence, reconnaissons que l'ensemble pseudo-malachien des 111 devises offre tout de même une certaine homogénéité comme c'est le cas pour le corpus nostradamique.

Si la source panvinienne rend compte de façon satisfaisante des devises "passées", en revanche, comment a-t-on rédigé les devises à venir? Il ne semble pas que l'on ait jusqu'à présent apporté de réponse, se contentant d'indiquer la valeur ou la non-valeur des dites devises au regard de la succession des papes après 1595.

Or, nous avons déjà fait remarquer que la fin du XVI<sup>e</sup> siècle est riche en recueils de prophéties pontificales, dont certains paraissent à Venise comme c'est le cas d'ailleurs du *Lignum Vitae* d'Arnold de Wion. Nous montrons que l'on doit restituer les devises pseudo-malachiennes dans le cadre plus général de la production vaticinienne. L'exégèse en la matière - pour ne pas parler des travaux proprement historiques - ne s'est pas appuyée sur un tel corpus pour rendre compte des devises non encore attribuées en 1595.

---

<sup>1</sup> Signalons qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle James Usher archevêque d'Armagh, comme saint Malachie, aura une réputation de prophète: ses textes seront traduits en français: *Prophéties remarquables de saint, savant, et excellent Jacques Usherius, ci-devant archevêque d'Armagh, primat d'Irlande*, s.d. BNF, Res pV 225. Le commentaire est postérieur à l'exécution du roi d'Angleterre.

<sup>2</sup> Voir Article "Malachie" (Saint), *Biographie*, Michaud.

<sup>3</sup> Sermons de S. Bernard (avec la vie de Saint-Malachie). Paris, Jacques de Laize, 1681, BNF 3315. Ch VIII "Il accepte avec beaucoup de répugnance l'évêché de Connereth". Voir aussi *Vie de St Malachie*, trad. franc. par un moine de Lérins, N.D. de Lérins, 1875, BNF Ns 1529.



## C. Antécédents de la prophétie pseudo-malachienne au XVI<sup>e</sup> siècle

Mais avant l'apparition, dans un seizième siècle finissant de la prophétie pseudo-malachienne, le jeu des devises semble avoir été déjà bien installé en France, dès le début du dit siècle et ce notamment dans la littérature que nous qualifions, par commodité, de mirabilienne (voir Livre II), à savoir le *Mirabilis Liber* et le *Livre Merveilleux*.

### *Le profetik catalogue*

Dans le *Trésor des prophéties de l'Univers* de Guillaume Postel, figure une mention qui, à l'occasion d'un commentaire du *Mirabilis Liber* (voir Livre II), met en évidence l'importance des listes pontificales: "au profetik catalogue de tous les Papes ensuyvants se veolt par les signes des armoiries, avoir esté notés longtemps avant qu'ils feussent esteus" Il ne s'agit vraisemblablement ni de la prophétie pseudo-malachienne<sup>1</sup> ni de la production pseudo-joaquinite mais plutôt d'une de ces *rotae* qui seront rassemblées par la suite dans des recueils italiens de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Jennifer Britnell, 1979, p. 158, dans l'étude consacrée à la dimension prophétique de l'oeuvre de Jean Lemaire de Belges, n'établit apparemment pas de rapprochement entre le passage censé tiré de la *Pronosticatio* de Lichtenberger et l'antique prophétie à l'arbre<sup>2</sup>. Elle ne relève pas le fait que la famille Rovere est représentée par le chêne et donc le gland. Et par conséquent la prophétie qui annonce la chute de l'arbre (*Arbor glandis subvertetur*) n'est pas interprétée dans le sens de de Jules II à propos de qui pourtant il est précisé en note que le pontificat correspondait avec la grande conjonction de Jupiter avec Saturne de 1504 dont les effets, dit on, opéreront en 1506. En revanche, J. Britnell signale que cette même prophétie de l'arbre figure dans le *Mirabilis Liber*. Si elle identifie les épines de Louis XII<sup>3</sup> dans ce dernier recueil (cf infra), elle ne relie pas directement le chêne aux armoiries de Jules II. En 1512, Jules II, lors de la troisième séance du Concile de Latran avait confirmé l'anathème contre Louis XII<sup>4</sup>.

Pourquoi, demande Britnell, parler d'un "*antiquum vaticinium*" alors qu'il est question de Jules II le pape contemporain du *Traité des Schismes* de Lemaire de Belges? Mais n'est ce pas précisément parce qu'il s'agit du "profetik catalogue" signalé par Postel? Ce type de prophétie ne se veut il pas très ancien, remonter éventuellement à Malachie? Il n'y a nulle contradiction que de traiter la modernité sur la base de textes prétendument appartenant à une autre époque qui ne peut être logiquement que plus ancienne sauf à admettre des messages issus du futur.

Nous disposerions donc de deux éléments du "catalogue": la vache d'Alexandre VI Borgia (1492-1503) et le chêne de Jules II della Rovere (1503-1513) séparés par le très bref règne de quelques mois de Pie III. Ces devises étaient certainement précédées de nombre d'autres correspondant à leurs prédécesseurs, sans que l'on sache si l'on remontait déjà jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle comme ce sera le cas en 1595.

La lecture du XXI<sup>e</sup> schisme de Lemaire de Belges laisse clairement entendre que l'on se prépare, au moment où il publie (1511-1512), sous Jules II, à un nouveau schisme, l'ultime, celui qui sera suivi, au bout de huit semaines d'années, par l'avènement de l'Antéchrist. Lemaire de Belges parle de "réformation" de l'Eglise et c'est bel et bien ce qui se produira, sous Léon X,

1 On trouve chez Menestrier - *Philosophie des Images énigmatiques* (1694) - une attaque contre le *Mirabilis Liber* qu'il traduit sous le titre de *Livre Admirable*: « tout ce livre est farci d'impostures, de fables et de mensonges attribués faussement à des Saints, à St Vincent Ferrer, à Ste Hildegarde, à Ste Catherine de Sienne, à Ste Brigitte et à d'autres personnes célèbres ». Menestrier poursuit: « Ce qui m'a surpris est de n'y avoir point trouvé St Malachie (...) ce qui m'a confirmé dans l'opinion que j'avais eue autrefois (en 1689) que ces prétendues Prophéties étaient inconnues avant l'an 1594 et qu'un livre imprimé 70 ans auparavant (Menestrier se sert de l'édition de 1524, de « Rome ») n'avait pu les exposer au public comme ces autres impostures ». En disant cela, Menestrier laisse entendre que cette éventualité lui avait été signalée, ce qui peut être en rapport avec le *profetik catalogue*.

2 Britnell, op. cit. se contente de préciser que Robert E. Lerner établit un rapprochement entre le chêne et la prophétie de Tripoli, à propos d'un cèdre du Liban.

3 Sur l'animosité envers Jules II, voir l'*Epistre des Champs - Elystes adreestée par Henri VII à son fils, Henri VIII*, de Jehan Bouchet, 1515.

4 En 1511, la France se retrouve en face de Venise, du Pape et d'autres puissances, ce qui explique les attaques de Lemaire de Belges. La France a convoqué un concile à Pise alors que celui de St Jean de Latran demandé par le Pape siège toujours.

successeur de Jules II Médicis, qui régna de 1513 à 1521 lors de la rupture avec les Réformés luthériens mais nous n'en sommes pas là. Le concile de Latran de 1512, sous le pontificat de Jules II, est d'abord en butte avec les menées de Louis XII.

Huit semaines d'années correspondent à 56 ans, soit deux révolutions de Saturne, c'est dire que la série des papes, en tout état de cause, ne s'arrêtera pas à Jules II. Si l'on prend 1506 comme point de départ, sur la base des effets indiqués de la conjonction planétaire, l'on aboutit à 1562. Si nous examinons les devises, telles que nous les connaissons à travers l'édition vénitienne de 1595, nous notons, si l'on place le chêne des Rovere en 62e position, au sein de la liste pseudo - malachienne, que se trouve en 69e position la devise "De sede Petri" qui pourrait être la "De sede Petri". Le ton du *profetik catalogue* diffère de celui qui caractérisera la version de 1594/95 dont les devises ne sont jamais désobligeantes pour les saints pères, ce qui donne le sentiment qu'elles émaneraient d'un milieu plutôt favorable à Rome. En revanche, le style de la première version semble être plus hostile comme en témoigne la formule qui sera mise en rapport avec Jules II : *Arbor glandis subvertetur*, laquelle sera remplacée dans la seconde version (1594-95) par *fructus Jovis juvabit*. Il est par ailleurs assez évident que le nom de Jules II ne devait pas figurer dans le *profetik catalogue* mais que la devise proposée était alors assez transparente. Il ne s'agissait pas de faire être un pape régnant depuis 1503 mais d'annoncer sa disgrâce prochaine.

Or, nous avions noté la dimension antéchristique de la prophétie pseudo - malachienne qui se conclut ainsi en référence à Pierre :

"In persecutone extrema S.R.R. sedebit Petrus Rom, qui paseet oves in multis tribulationibus etc  
" La référence à Pierre serait ainsi également présente dans l'ultime devise.

Tout se passe comme si en 1594-1595, l'on avait réutilisé cette prophétie en lui conférant un terme beaucoup plus distant, correspondant, *a priori*, à la fin du XVIIIe siècle, rejoignant ainsi les spéculations alliaciennes.

#### *Date du Profetik Catalogue*

De quels témoignages disposons nous quant à la date de circulation du "profetik catalogue", comme l'appelle Postel, dans le *Trésor des Prophéties de l'Univers*? Outre le cas du *Mirabilis Liber*, l'on peut raisonnablement considérer que Lemaitre de Belges s'y réfère dans son *Traité du XXIVe schisme*, paru en 1511, sous le règne de Louis XII.

Mais le *Mirabilis liber* comporte la mention d'une prophétie annonçant des événements lorsque, à Rome, règnera la vache, marque des Borgia. Si le *Mirabilis Liber* date des années Vingt, une telle prophétie ne peut concerner, dans l'hypothèse la plus proche, qu'Alexandre VI Borgia qui régna à partir de 1492, elle est reprise simplement dans le recueil français. L'on pourrait donc raisonnablement supposer que cette prophétie fut diffusée avant 1492 à moins qu'elle ait été réalisée après coup. En tout état de cause, le *profetik catalogue* qui comporte une prophétie armoriale concernant Jules II, de la famille della Rovere, représentée par un chêne, semble avoir été connu dès 1511 donc avant la rédaction du *Mirabilis liber* (voir Livre II). Il semble très probable que ce "catalogus" soit paru avant le début du XVIe siècle. Il n'est pas certain qu'il émane de milieux romains, il pourrait au contraire avoir été conçu dans des milieux favorables à une Réforme, en tout cas contestataires, et qui n'hésitent pas à associer le pape et l'antéchrist.

Alexandre VI n'est pas le premier pape dont les armoiries comportent une vache. Calixte III qui régna de 1455 à 1458 disposait déjà de ce symbole, époque de la Prophétie du Cardinal Nicolas de Cuse. Chez Alexandre VI, la vache n'occupe d'ailleurs que la moitié gauche des armoiries alors que chez Calixte II, l'animal est au centre de l'écusson. De même de 1471 à 1484 un autre Della Rovere régna sous le nom de Sixte IV avec strictement les mêmes armoiries que Jules II, le chêne, ce qui nous rapprocherait davantage du temps des antipapes largement représentés dans la prophétie malachienne de 1595, peut être sous l'influence de cette précédente prophétie. On ne peut exclure un recyclage de ces prophéties profitant d'un retour des mêmes familles et donc des mêmes armoiries sur le trône de Saint - Pierre.

Quel est le but initial d'une telle prophétie? Certainement de simplement prévoir la succession des papes ou de donner cette impression. Lorsque l'on annonce que lorsque la vache grasse sera à Rome, certains événements auront lieu, il est clair qu'un tel propos n'a pu paraître qu'après le début du pontificat d'un Borgia à moins que l'on ait voulu éviter l'accès de cette famille à cette position, par un processus dissuasif.

Il semble que l'on ne s'est pas attaqué gratuitement à un pape mais que celui - ci devait déjà donner, dans les premières années de son pontificat des signes inquiétants pour certains milieux, ce qui semble en effet correspondre assez bien au cas de Jules II, pape depuis 1503, qui fut en butte à diverses attaques.

Prenons le cas de Jehan Bouchet et de son Imaginaire Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre à Henry son fils, huitiesme de ce nom, à présent regnant audict royaume de 1512, date qui apparait dans le cours du texte.

Les premières éditions ne citent pas nommément Jules II qui était toujours régnant, il meurt en 1513. Mais en 1545, Bouchet remaniera son texte et le nom de Jules II s'y trouve à plusieurs reprises. Approche allusive comme l'était le recours à la vache grasse.

J'al sceu pour vray que la prospérité  
Du Roy de France a Jules Incité  
Soy disant Pape, aussi le Roy d'Espaigne  
A subvertir Flandres & Alemaigne  
Et l'Empereur qu'on dit Roy des Romains,  
et plus loin  
"A Iulius (comme il doit) ung concelle  
Que chascun veolt estre tresfort utile  
Pour les abuz qu'on fait aux bénéfices  
Et réformer plusieurs grans malettees  
(...) Ce Iulius qui devoit proeurer  
Cestuy grand bien se print à murmurer  
Et à penser comme il fut mis on siège...  
(..) Ne voy tu point que Iulis a tort  
Si Pape il est, ue ne scay par quel sort  
Car il ne faict ce que deust faire ung pape.

Dans l'édition d'origine, il était écrit:

"Ne voy tu point que le dit Pape a tort  
Je dis Pape, je ne scay par quel sort  
Car il ne faict ce que deust faire ung pape"

Jules II depuis 1511 est l'âme de la Sainte - Ligue contre la France, à laquelle il est reproché à Henri VIII, dans l'Epistre, d'avoir adhéré. En cette même année, il avait réuni sans grand succès le cinquième Concile de Latran. En 1511, les cardinaux Carvajal et Briçonnet, soutenus par Louis XII, avaient convoqué un Concile à Pise, dans une région où la France connaît des victoires, pour dénoncer la politique du pape; ce dernier, au concile du Latran renouvellera, fin 1512, l'anathème contre la France notamment en raison de certains territoires qu'elle occupe en Italie. Situation où se font face deux Conciles et qui évoque le temps des schismes.

L'on pourrait donc considérer, vu son ton, que ce *profetik catalogue* émanerait de la France et serait dirigé contre la Papauté<sup>1</sup> tout comme, on le verra, la nouvelle version de 1595 aurait été produite à l'initiative des Espagnols.

Mais cette analyse ne prend pas en compte la mention dans le *Mirabilis Liber* - on le verra répétée - de la vache borgienne, ce qui vise Alexandre VI et non Jules II qui est quasiment son successeur si l'on excepte les quelques mois où régna, en 1513, Pie III. Que reproche-t à Alexandre VI pour mettre en garde contre l'avènement de la vache à Rome? D'être un Prince de la Renaissance plus qu'un pape, de tomber dans le népotisme. Un tel pape est insupportable pour certains milieux avides de réforme.

Dès lors, l'on peut tout à fait admettre que la prophétie fut rédigée contre Jules II mais, pour asseoir sa crédibilité, qu'elle situa des événements antérieurs comme le scandale que fut le pontificat du Borgia de façon à assurer que ce qui sera dit pour l'avenir de l'adversaire de Louis XII se réalisera également.

Les adversaires de la Prophétie des Papes, à la façon de saint Malachie, ont fait remarquer que celle-ci comprenait des antipapes. L'explication pourrait tenir à ce que la dite Prophétie aurait repris l'agencement du *profetik catalogue*.

#### *La marque vaticinienne du pseudo-Malachie*

Si l'on considère la liste pseudo-malachienne par la fin, nous sommes bien en présence d'un discours eschatologique. Il est clair qu'avec le temps, la prophétie pseudo-malachienne ne se préoccupe plus guère de l'élection des papes mais est interpellée par l'échéance finale, liée à la durée de vie des souverains pontifes, sorte de prédiction à géométrie variable, dépendant de l'âge

<sup>1</sup> Des prophéties allemandes sur les papes paraîtront à l'initiative des milieux réformés.

auquel les cardinaux deviennent papes, des capacités de la médecine à gérer le vieillissement etc. Certains redoutent que l'humanité s'approche du terme, d'autres, au contraire, s'impatientent lorsque des papes prolongent indéfiniment leur mandat. Le rendez-vous pseudo-malachien semble désormais, sauf précipitation des événements, concerner désormais le XXI<sup>e</sup> siècle, sans que l'on puisse affirmer que l'auteur l'ait délibérément voulu.

La succession des papes est effectivement un vecteur eschatologique, comme en témoigne la *Wunderliche Weissagung von dem Papstum (...) bis an das ende der Welt*, introduite par Oslander, 1527 (Maz, Res. 17752 (6)), le latin "*usque ad finem mundi*" que l'on trouve dans le titre de certaines éditions du texte pseudo-malachien faisant exactement pendant à la formule allemande.

Il importe cependant de ne pas oublier la finalité affichée de la prophétie qui peut être considérée comme située dans le long terme puisqu'au moment où elle paraît, elle annonce encore un nombre important de pontifes à venir, plus de soixante-quinze. En vérité, un simple texte de circonstance se donnerait ainsi beaucoup de mal tant pour le passé - la série des devises, selon le commentaire d'Alfonso Chacon, remonte au XIII<sup>e</sup> siècle - que pour le futur.

Pourquoi la prophétie se conclut-elle ainsi:

"Pendant la dernière persécution que souffrira la Sainte-Eglise Romaine siégera un Pierre le Romain. Il paîtra les brebis au milieu de nombreuses tribulations: celles-ci terminées, la cité aux sept collines (*Rome*) sera détruite et un Juge redoutable jugera le peuple, le sien"

Selon nous, de telles préoccupations autour d'un terme aussi lointain qu'incertain servent surtout à dissimuler les enjeux immédiats. Pierre d'Ailly était préoccupé par le sort à court terme d'une papauté tricéphale et lui aussi n'hésita pas à fixer un rendez-vous dans un autre temps...

L'examen des dernières devises souligne l'existence d'une "couverture" eschatologique, à commencer par le *De gloria olivae*, qui fait vraisemblablement référence au Mont des Oliviers.

#### *La prophétie de Cataldus*

Au Chapitre 43 du *Trésor des Prophéties de l'Univers*, Guillaume Postel commente ainsi un passage de "la profetie de S. Cataldus, archevesque de Tarento", qui figure notamment dans le *Mirabilis Liber* :

"Quand Rome commencera à ouïr le mugir de la vache grasse (qui est du temps du Pape Alexandre Borgla, duquel les armoiries estoient les vaches grasses, comme au *profetike catalogue de tous les Papes ensuyvants se veoit par les signes des armoiries, avoir esté notés longtempz avant qu'ils feussent esleus*) alors l'Italle commencera à languir etc"<sup>2</sup>. Il ne semble pas qu'une telle description vaille pour les *Vaticinia*, même si certains symboles y évoquent le nom des pontifes.

Ce catalogue est une liste des papes, dans le style vaticinien<sup>3</sup>. Or, précisément, il est question du *libro Catalogi finis seu Cataldi*.

Et de fait, les armoiries des Borgla comportent bel et bien un bovidé que l'on retrouve dans les devises de la prophétie pseudo - malachienne pour Alexandre VI. François I<sup>er</sup>, note Postel, naquit sous ce pontificat.

Nous disposons ainsi de deux éléments qui nous importent au premier chef pour l'étude des prophéties pontificales dès lors le texte cataldien attire singulièrement notre attention: l'occurrence dans le *Mirabilis liber*, recueil prophétique des années Vingt et dans le *Trésor des Prophéties de l'Univers* de Postel qui appartient à une période plus tardive. Si l'on admet en effet, que nombre de détails dans ce texte visent à camper François I<sup>er</sup> et si Postel révèle par son commentaire quel usage fut envisagé du dit texte, il n'est pas indifférent qu'il soit fait allusion, indirectement, au règne du pape Alexandre VI.

Le texte cataldien ne cite pas nommément ce pape mais, selon Postel, ses "armoiries" de type bovin (noter le pluriel "les vaches grasses") et d'ailleurs ces prophéties ne sont pas supposées, dans un premier temps, comporter de nom de pontife mais simplement une série de symboles pouvant se juxtaposer à telle Histoire de la Papauté. Mais précise-t-il, il faut décoder ces premières lignes de la prophétie de S. Cataldus: " comme au *profetike catalogue de tous les Papes ensuyvants*".

<sup>1</sup> Bute., 1885, p. 386, signale que la durée moyenne du règne des papes jusqu'en 1590 avait été de six ans et que depuis 1590 elle passa à 11 ans, soit près du double.

<sup>2</sup> Voir Secret, 1969, p. 176, qui ne relève pas l'importance d'une telle référence. Sur les armoiries des papes, voir *Res gestae pontificum romanorum*, Rome, 1630, Ars, F<sup>o</sup>l H.3431.

<sup>3</sup> De telles listes n'offrent pas nécessairement au départ de dimension prophétique, voir le *Catalogus summorum Pontificum usque ad Julianum III modernum pontificum*, Paris, J. Petit, 1518, Mar. Res 41005 (3). Mais tout travail chronologique est susceptible d'être récupéré par le prophétisme.

Or, la prophétie pseudo-malachienne comporte effectivement - on l'a vu - une telle devise: "*Bos Albanus in portu*". Il est possible cependant que la devise figurant dans le *profetik catalogue* n'ait pas été exactement "*Bos Albanus in portu*" et qu'elle ait été plus proche de l'intitulé du *Mirabilis Liber: vaccae pinguae*. Il est un fait que la devise malachienne ne comporte pas cette notion évoquant le songe de Pharaon, de "vache grasse" mais l'on peut tout aussi bien supposer qu'il s'agit là d'une variation autour de la devise *Bos Albanus in portu* et non d'une insertion telle quelle du texte du *profetik catalogue*.

Le texte cataldien revu par le *Mirabilis Liber* est incompréhensible sans ce décodage mais il ne vise pas directement François Ier mais plutôt les désordres à venir dans l'Église.

Plus loin, toujours à propos de la Prophétie cataldienne, le *Mirabilis Liber* réclame: "Et ce sera quand l'arbre superbe et hault sera cheuté". Et Postel de commenter: "c'était depuis le Pape Jules de la Rovere qui, selon son nom<sup>1</sup>, portoit pour armoirie un chesne, arbre très fort et hault, que le dict roy François devoit faire l'entreprise de subjuguier l'Italie et entre autres choses de assubjectir le Pape etc.". D'ailleurs le mot *quercus* figure à deux reprises dans cette même pièce au sein du *Mirabilis Liber*. Il s'agit, à suivre Postel, de Jules II qui régna de 1503 à 1513. Il faut lire "après Jules II" puisque François Ier ne succède à Louis XII qu'en 1515 sous le règne du Pape Médicis Léon X (1513-1521) (cf infra).

On a noté chez Lemaire de Belges, dans son traité des selsmes (sic) de 1511, alors qu'il est justement question de Jules II la mention d'un *Antiquum vaticinium: Arbor glandis subvertitur*. Le gland caractérise le chêne. Dans la prophétie malachienne, on lit "Fructus Jovis juyabit", allusion au fruit de l'arbre de Jupiter<sup>2</sup>, ces armoiries ayant été également celles de Sixte IV (1471-1484), un autre Della Rovere<sup>3</sup>.

### Les prophéties des papes selon le Livre Merveilleux

Nous disposons avec le *Livre Merveilleux* d'une liste de prophéties des papes:

"Item nous trouvasmes (...) un autre singulier livret, intitulé de la fleur des souverains évesques depuis le temps Innocent le quart jusques au temps de Antechrist. Lequel livre se commence ainsi (Tempore colubri leonis filii). Ou temps de la couleuvre, filz de la Honesse.

"Item nous trouvasmes ung de ses autres livres intitulé. Cy commence la revelation qui est intitulée (*De oroscopo*). Extraict de Ehrleu en latin, par Dandalon de Irlande, des souverains papes, depuis Nicolas le tiers jusque au temps du pasteur angélique, qui ainsi se commence (Etenim omnipotens opifex).

"Item nous trouvasmes ung autre livre intitulé: C'est la revelation de merlin, des souverains papes qui se commence Glorioso patri B. divina providentia. Item nous trouvasmes ung autre petit livret intitulé C'est la revelation de Rabon, des souverains papes, qui se commence *Genus nequam*. Ce dernier texte fait partie des *Vaticinia*

### Le Pastor Angelicus

Il semble qu'il faille respecter l'ordre des devises qui, précisons-le, ne sont pas numérotées dans les éditions de Wion et de Rusca, la numérotation aboutissant précisément à fixer le nombre des papes à venir, quitte à dénaturer le texte qui n'en prévoyait pas nécessairement autant<sup>4</sup>; en effet il n'est pas certain que les dernières devises correspondent à des papes distincts<sup>5</sup>. La présence du *Pastor Angelicus* parmi les dernières formules de la *Prophétie de Saint Malachie* l'apparente au discours exprimé dans le *Livre Merveilleux*, dans une addition de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

En effet, dans la liste des devises, *Pastor Angelicus* porte le numéro 106. Or, Telesfore indique qu'après le *Pasteur Angélique*, l'on trouvera trois Papes, dont les devises, nous semble-t-il, recourent certaines des dernières devises de la liste pseudo-malachienne: *Pastor et Nauta* (n° 107), *De labore Solis* (n° 110) notamment. L'on retrouve le passage dans la

<sup>1</sup> *Robur* proche de *rovere* signifie en latin "fort" et "chêne"

<sup>2</sup> Voir *Dictionnaire des symboles*, Du J. Chevalier, Paris, R. Laffont, 1969 p. 183. Signalons notamment le chêne de Zeus à Dodone. Dans l'Olyssée, Ulysse exprime le désir de consulter le feuillage divin du grand chêne de Zeus.

<sup>3</sup> Cependant, dans la prophétie malachienne, l'on trouve pour Sixte IV, *Piscator Minorita*, ce qui semble fort éloigné de l'armoire en question.

<sup>4</sup> Un des premiers auteurs à avoir fixé le nombre de papes à venir est Cornelius à Lapide, *Comment. in Apocalypsim*, XX, 5, Lyon, 1626. Voir Maître 1901, pp. 58 et seq: "supersunt 32 Pontifices Romani". "Que l'on donne à chaque pontife dix ans, il restera 320 ans. Si l'on double à peu près la durée moyenne de 7 ans, il faudra aussi doubler environ les 224 ans. C'est précisément ce qui reste pour compléter le sixième millénaire du monde, c'est à dire 430 ans" (trad. J. Maître, 1901)

<sup>5</sup> Voir (Livre I) le cas de la prophétie d'Hermann de Lehnin.

*Pronosticatio* de Lichtenberger (Chapitre XXXVI): *Un Saint-homme sera sacré Pape, lequel reformera toute l'Eglise. Après viendront trois autres de sainte-vie (...) et seront appelés du peuple vrais Pasteurs évangéliques*; Il s'agit là des derniers Papes qui accompagnent l'arrivée de l'Antéchrist. Mais la formule d'origine, dans l'édition de 1513, de Valence, chez Jehan Bellon, comporte la forme "pasteurs angéliques" et non cette forme à connotation réformée "vrais pasteurs évangéliques", qui semble pour le moins un clin d'œil du parti protestant.

Ci-dessous un échantillon de la première traduction française de 1513 (voir Livre II):

"Ung homme solitaire de grande saintté sera sublime en court de Romme (...) Il défendra à porter vestemens pompeux & toutes choses deshonestes, les dances & chansons. Il demourera pape III ans puis se morra. Puis après Dieu substituera autres III saints hommes lung apres l'autre, lesquels seront semblables es vertus & en miracles (...) Et l'Eglise renalstra soubz le regimen dieux lesquels seront appelés pasteurs angéliques". (Ch. XXXVI)

Le Premier Pasteur, qui succède au Pasteur Angélique est appelé *Marinier*, à rapprocher de *Pastor et Nauta*.

Le Tiers Pasteur: «le soleil sera en parfaite exaltation» correspondrait à *De labore Solis*.

La différence avec la *Prophétie de Saint Malachie* tient, semble-t-il, surtout dans le mode d'emploi. Celle-ci repousse apparemment considérablement le terme, étant donné le nombre de Pontifes restant à régner, depuis la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, date de sa première attestation. Il est vrai que le *Livre Merveilleux* s'accorde quelque délai, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il y est proposé d'ajouter, à l'issue d'une long exposé chronologique<sup>1</sup>, à l'année de rédaction, 1386, un nombre d'années de 415, ce qui donne l'An 1801 de l'ère Chrétienne.

Il semble bien qu'un siècle plus tard la prophétie de Saint Malachie l'ait emporté sur les autres textes du genre pourtant illustrés de vignettes saisissantes qui lui font défaut<sup>2</sup>, elle est devenue «la» *Prophétie des Papes* comme l'atteste la polémique animée par le Jésuite Menestrier. Mais elle a intégré une part importante du discours des *Vaticinia*, pour ce qui est de devises postérieures aux années 1590.

#### *Le soleil et la lune*

Telle sentence des *vaticinia*<sup>3</sup> comporte le passage suivant, à propos de la fin du monde:

"*Erunt signa solis & Lunae cum creabitur homo fortis super omnes principes. Et renovabitur Ecclesiae vultus, hoc tempore conculebitur Antechristus. Et erit in universo fides & pax altissimi*" (Ex libro Beati Joannis Abbatis prophetiae enarratio de successoribus Pontificum a Martino Quinto usque ad Antichristum)

Nous observons que la devise 109 comporte la forme "lunae" - *De medietate lunae* - et la devise 110 la forme "solis" - *De labore solis*. Soit juste avant le passage consacré à la persécution finale, qui met en scène l'Antéchrist.

En outre, nous trouvons "fides" qui est présent à la devise 105, *Fides intrepida*. La devise 80, *In tribulatione pacis* fait usage du *pax*-l.

#### *Le cas de Bellua insatiabilis*

Prenons l'exemple de la devise 86 qui correspond selon le commentaire à Innocent XI (1676-1689), précisément le pape à la fin du règne duquel Menestrier publie ses observations<sup>5</sup>. Il s'agit bien d'une devise que l'on n'irait pas chercher chez Panvinio, qui s'arrête à 1557.

Or, si l'on étudie les divers épigrammes des recueils de *Vaticinia*, nous trouvons le mot "Bellua" à plusieurs reprises en rapport avec des papes. Or, aucun commentateur ne le signale.

Le commentaire moderne note à propos d'Innocent XI "ses armoiries représentaient un aigle et un lion (bêtes insatiables). Certes, mais *bellua* va justement correspondre, non pas dans la prophétie pseudo-malachienne mais dans d'autres séries, à des papes dont les armes comportent à un lion comme pour Paul II (1464-1471) - devise 57, *De cervo et leone* - ou Terribilis bellua, Léon X (1513-1521): *belluum terribilem* - devise 63, *De craticula Politiana*.

1 Qui fait songer à l'Épître à Henri Second de Nostradamus.

2 Voir Halbronn 1993.7

3 Voir notamment les recueils bilingues (latin-italien) de *rotae* de J. Giannini, dont l'épître en date de 1592 semble indiquer qu'il a dû exister une édition antérieure à celle de Venise, Bertone, 1600, conservée à la BNF H 3192: *Vaticinia seu praedictiones illustrium virorum. Sex totis aere incisus comprehensa De successione Summ. Pontificis Rom.*

4 En ce qui concerne *Genus perversa*, signalons un passage en français de 1524: "Genus meschans qui ont engins pervers" (*Merveilles advenir*, verset 159, BPU, cf supra)

5 En fait, la *Réfutation des prophéties* se fait l'écho des spéculations au lendemain de la mort d'Innocent XI.

Il ne s'agit pas d'expliquer comment cette devise s'est trouvée correspondre au XVII<sup>e</sup> siècle avec un pape ayant un lion dans ses armes. On peut penser que c'est plutôt la devise qui aura ici dicté le choix du conclave de 1689<sup>1</sup> vers un ou plusieurs candidats.

Au demeurant, beaucoup de termes figurant dans les devises au delà de la 75<sup>e</sup> (*Ex antiquitate Urbis*) se retrouvent dans les formules latines des *vaticinia*, comme *incumbit* (82), *velox* (95), *in bello* (76 et 91), *flores* (89). Quant à *poenitentia* (87), il convient peut-être de rapprocher le terme de l'épigramme correspondant à l'antipape Alexandre V (1409-1410), dans la série des *Vaticinia*: "Poenitentia vestigia Simonis Magi tenebit". La devise 76, *Plu Civitas (in bello)* pourrait renvoyer à Jérusalem, "Et il me montra la ville sainte, Jérusalem" (*Apocalypse* de Jean, Ch. XXI, 14).

Soulignons le fait que le choix des "devises" des *Vaticinia* obéit à la même logique que pour celles de la prophétie pseudo-malachique: les *declarationes rotae* s'appuient également sur des détails biographiques propres à chaque pape.

D'une part, les rédacteurs de la prophétie pseudo-malachienne auront renouvelé leurs devises en puisant chez Panvino, de l'autre, ils auront réinjecté des devises ou des morceaux de devises déjà utilisées pour rendre compte de l'avenir d'une façon assez figée.

### Le prophétisme cistercien

Wion - outre qu'il prend la peine - on l'a vu - de mentionner expressément l'*Ecclésiastique*, chapitre I, - semble faire référence dans le *Prologus* (fol. \*\* recto) à un *vaticinium* du cèdre du Liban attribué aux Cisterciens<sup>2</sup> et dont R. Lerner (1983) a rassemblé plusieurs versions (pp. 201 et seq.). Le contexte est celui de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, avec notamment la perte de Saint-Jean d'Acre (28 mai 1291), après celle de Tripoli - c'est cela la chute du cèdre du Liban - qui auraient été annoncées, astrologiquement: il y est question des rapports entre Mars, Jupiter et Saturne - avec l'espoir que les Mongols vaincraient les Sarrasins, sauvant ainsi la présence latine dans la région (Lerner, 1983, pp. 21 et 41).

Nous retrouvons d'ailleurs dans le texte pseudo-malachien plusieurs mots qui pourraient être issus de ce *vaticinium*, telle cette *Navicula Petri* - "nacelle saint pierre", dans la traduction française (p. 219) qui aurait pu donner *Pastor et nauta*. Le terme "cedrus alta Libani" (fr. "cedres de libes") est également présent, sous une forme proche, dans le chapitre désigné de l'*Ecclésiastique*, au verset 12 mais ne figure pas dans la prophétie des papes.

Célestin II étant le premier pape à avoir été annoncé par saint Malachie, l'on est amené à situer la publication du texte - du moins c'est ce qui nous est suggéré - du temps de son prédécesseur, à savoir Innocent II, élu en 1130. Or, celui-ci est un obligé de Bernard de Clairvaux<sup>3</sup>, né en 1090, face à l'antipape Anaclet II, juif converti; c'est le fondateur de Clairvaux qui renforcera son obédience; les premiers papes de la liste lui sont également liés, tel Eugène III, disciple de Bernard (devise 3, *Ex magnitudine montis*). C'est au cours d'un voyage visant à rencontrer ce pape que l'Irlandais Malachie O'Morgair mourut sur le sol français, en 1148, à Clairvaux. Notons que l'Irlandais Malachie est, à plus d'un titre un personnage assez proche du mage breton Merlin: la *Prophetia Merlini* de Geoffrey de Monmouth, circula à partir de 1135 environ, donc sous Innocent II.

La dimension cistercienne de la prophétie de saint Malachie est singulièrement soulignée du fait que celle-ci est censée avoir été produite, du temps de saint Bernard, biographe de l'auteur mort auprès de lui et réformateur de l'ordre. Le fait que la prophétie figure, dans ses premières éditions connues, au sein d'histoires des bénédictins et des cisterciens ne semble pas non plus fortuit.

En quoi consistait donc le projet d'Arnold de Wion? Il est désormais clair que cette prophétie porte une marque cistercienne forte. On ne sera donc pas surpris qu'elle débute au XII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> du temps où les Cisterciens - un saint Bernard, un Pierre le Vénéralbe (Cluny) un saint Malachie - exerçaient une forte influence sur le choix des papes<sup>5</sup>. Dès lors, les Cisterciens n'étaient-ils pas, *a priori*, en mesure de profiler l'histoire de la papauté sur plusieurs siècles? D'autant que cette histoire ne peut que déboucher sur le Jugement Dernier (*et Iudex tremendus*

<sup>1</sup> En 1670, G. Germano publie, dans le cadre d'une étude sur Saint Malachie, un commentaire des devises non encore attribuées et propose des rapprochements avec les devises déjà abordées mais aussi avec les *Vaticinia* pseudo-josachimiques, *Vita, gesti e predizioni*, Naples, p. 257, BNF, H 3198.

<sup>2</sup> Voir Lerner 1983. Le titre *Lignum Vitae* semble renvoyer à cette prophétie.

<sup>3</sup> Voir P. Pierrard, *Histoire de l'Eglise Catholique*, op. cit. pp. 111-112.

<sup>4</sup> Le choix de Malachie peut être du à l'existence du prophète Malachie, dans l'Ancien Testament. Précisons que la prophétie de Malachie est consacrée au Pontife et aux sacrifices.

<sup>5</sup> Voir Wepp, *Saint Bernard et ses contemporains*, Verdun, 1952; B. Duparay, *Pierre le Vénéralbe, abbé de Cluny*, Châlons/Saône, 1862; Sur l'amitié entre Pierre et Célestin II, voir M. de La Châtre, *Histoire des papes*, Vol. 4, Paris, 1851, p. 365.

*judicabit populum suum*, tels sont les derniers mots du texte pseudo-malachien). Il n'était donc que logique qu'une telle prophétie émanât de ces cercles. Pour les premiers lecteurs de celle-ci - à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au XVII<sup>e</sup> siècle - la dimension cistercienne était évidente d'autant que le texte figurait au sein de documents relatifs à cet Ordre. Il est remarquable que par la suite, cet aspect n'ait plus guère été mentionné que du seul point de vue bibliographique, sans en tirer d'implication. La prophétie pseudo-malachienne appartiendrait en fait, selon nous, à la lignée des textes cisterciens, elle renouvelle un *corpus* prophétique précisément contemporain de la période où elle est supposée avoir été produite. Saint Malachie dont saint Bernard écrit la vie - comme le rappelle Arnold de Wion - fait indiscutablement partie de cette mouvance<sup>1</sup>.

#### D La réception du texte en France

À la différence des *Centuries* de Michel de Nostredame (cf infra), se pose tel le problème de la mise en place du texte français de la prophétie malachienne, dans la mesure où il s'agit d'un texte paru en latin et qui a d'abord circulé ou en tout cas fut imprimé hors du Royaume. La traduction peut constituer de fait un niveau supplémentaire qui peut déjà orienter et préparer le commentaire<sup>2</sup>. À quelle date le texte pseudo-malachien a-t-il été rendu accessible au public français? En fait, sauf erreur, c'est en France, que la prophétie pseudo-malachienne allait connaître un deuxième souffle, trente ans après.

Au livre V des *Pléiades* (Lyon, 1603, p. 195), Jean de Chavigny semble vouloir suivre un mode de raisonnement assez proche de celui du pseudo-Malachie, à base de listes de papes<sup>3</sup>.

"Autant en trouvons nous escrit & remarqué au 2. quatrain de la Centurie IIII du susdit Michel de Nostredame ainsi,

Forces d'Asie nul ne verra pérles

Que sept de rang tiennent la hiérarchie<sup>4</sup>

C'est à dire qu'on ne verra point les forces Turquesques abattues (...) que sept Pontifes Romains n'ayent reçu la hiérarchie & puissance sacrée. Si donc nous comparons dès l'an de grâce 1555 que l'auteur escrivoit cela, il sera facile à voir combien de Papes ont tenu le Sainct Siège de là jusqu'à présent." Chavigny s'arrête à Clément VIII "créé le 30 janvier 1592 (...) & fait le VIII Pontife." Il ajoute "Ou bien nous dirons que Clément VIII sera le VII ne prenans que pour un deux des prédécesseurs qui ont si peu de temps tenu le siège. Car en cest auteur il ne convient couper les choses au vif, qui le veut bien entendre". Chavigny écrit bien sous le pontificat de Clément VIII qui dura de 1592 à 1605, donc à une époque qui correspond à la diffusion de la prophétie pseudo-malachienne.

C'est vraisemblablement au début des années 1620, sous Grégoire XV, que le processus s'est engagé avec un Thomas Messingham, publiant à Paris, chez Cramolsy, une histoire des saints irlandais ou prétendus tels: *Florilegium insulae sanctorum Hiberniae* (BNF), comportant la *Vita Malachiae* de Saint Bernard, précédant la *Prophetia*<sup>5</sup>.

1 Il ne semble pas que R. Lerner (1983) ait identifié cet avatar du prophétisme cistercien médiéval.

2 Précisons cependant qu'Arnold de Wion était fils d'un "procurateur fiscal" de Douai et à ce titre francophone, voir O'Brien, *An historical account of the so-called Prophecy of St Malachy*, op. cit.

3 J. Céard nous a signalé ce passage.

4 Il s'agit en fait du quatrain 50 de la Centurie IV. Chez Chevillot, la version diffère légèrement: "D'Asie forces nul ne verra peies/ Que sept ne tiennent par rang la hiérarchie"

5 "Prophetia S. Malachiae Archiepiscopi Armaghani (...) de summis pontificibus". Messingham la page du *Lignum Vitae*, celle de l'édition de 1595. On trouve dans le *Florilegium* une "Vita Sanctae Brigidae", p. 192. C'est notamment à travers Messingham que les contemporains purent accéder à la prophétie wionienne et non dans le livre déjà ancien de Wion. L'édition de Messingham est plus achevée que celle de Wion: la formule finale n'est pas coupée indument en son milieu, par un passage à la ligne. La *Vita Malachiae* y est reproduite et non résumée en quelques lignes. Dans le titre de la prophétie est précisée la qualité de légat du pape, ce qui ne figure pas chez Wion qui se contente de signaler, au titre, la qualité d'archevêque sans préciser le siège. Comparons: Messingham "Prophetia S. Malachiae Archiepiscopi Armaghani, totiusque Hiberniae Primatis ac Sedis Apostolicae Legati de summis pontificibus" et Wion: "Prophetia S. Malachiae Archiepiscopi de summis pontificibus". Tout se passe comme si on avait réduit les titres de Malachie à la seule qualité d'archevêque, sans autre précision. Dans la table des matières, la prophétie n'est pas signalée. Wion ne mentionne même pas la qualité de Malachie O'Morgair comme légat du pape, ce que précise Messingham. Voir D. Réju, *La prophétie des papes et l'Apocalypse*, Paris, Garancière, 1984, p. 19.



Mais cette réception s'est-elle accompagnée d'une constante mise à jour du commentaire, tenant compte des nouvelles élections, comme nous l'avons vu pour Coulon ? En réalité, dans un premier temps - comme en témoigne un Engelgrave souvent peu au courant des tentatives des uns et des autres - on ne soucia guère de laisser quelques devises déjà passées sans explication. Il semble que l'on en ait pris son parti et que l'on se soit contenté de traiter des devises en cours, comme *Gens perversa* sous Paul V (1605-1621) ou *In tribulatione pacis*, sous Grégoire XV (1621-1623). Autrement dit, un certain nombre de devises (75 à 78) furent délaissées, correspondant à une quinzaine d'années. Par la suite, quand le commentaire sera bien lissé, dans la seconde partie du XVII<sup>e</sup> siècle, on évitera de rappeler cette période d'atermoiement, sans *consensus* exégétique.

En fait, comme pour Nostradamus (voir Livre III), il s'agit de déterminer à quelle époque la prophétie des papes marqua l'opinion. Force est de constater que dans les années Vingt, le travail exégétique post-chaconien est quasiment au point mort chez Henriquez, chez Messingham: on se contente d'ajouter des papes sans parvenir à confirmer le lien avec la devise correspondante.

L'étude du passage du latin au français, pour les devises, ferait apparaître une double filiation: d'une part du fait du texte - devises et commentaire - ainsi traduit, d'autre part en ce que les mots utilisés en français pour ce faire sont souvent calqués sur leurs équivalents latins tout comme les traducteurs anglais, italiens ou allemands des quatrains nostradamiques<sup>2</sup> maintiennent, dans plus d'un cas, le terme français ou en tout cas un terme qui lui ressemble sur le plan formel<sup>3</sup>.

Bien entendu, la traduction française va elle aussi se figer: il ne faudrait pas croire que chaque commentateur fasse l'effort de retraduire le texte latin et son commentaire. Tout au plus, introduira-t-on quelques variantes par rapport à la traduction en vigueur.

En réalité, Claude-François Ménestrier ne participe que fort peu à l'essor de l'exégèse malachique du fait de son hostilité à une telle pratique mais c'est sa Réfutation qui sera rééditée en 1840 dans un recueil de prophéties (Voir Livre II). Mais nombreux seront les religieux qui y contribueront. On a cité l'*Historia chronologica Pontificum Romanorum cum praesignatione futurorum ex sancto Malachia* parue à Lyon en 1663<sup>4</sup> puis en 1694 (BNF, H 13251) et à Venise 1697. Le texte de son auteur, François Carrières, sera notamment repris après 1670 - donc selon l'édition de 1663 - avec cette même formule dans un fascicule (*British Library*, sans mention de lieu d'édition) intitulé *S. Malachiae de pontificibus romanis usque ad finem mundi Prophetia* (BL, 852 k 1) avec comme titre complémentaire "Malachiae Prophetia cum subjuncta Ciaconii & Carriere expositione". Il s'agit en réalité d'une reprise intégrale du texte de Carrières - mais auquel on a ajouté quelques observations en marge concernant d'autres commentateurs. Or, c'est en fait de la glose de Gorgeu qu'il s'agit. C'est ainsi que l'on nous fait remarquer que Gabriel Bucellin dans son *Nucleus* n'avait fourni aucun commentaire à propos de la devise *Pia Civitas in Bello* correspondant à Innocent IV. Ce n'est en effet que peu à peu que certaines explications s'imposèrent et Bucelin n'avait pas hésité à signaler qu'il ne connaissait alors aucun commentaire satisfaisant.

Bucella écrit en effet en 1659 (Augsbourg et Ulm) dans son *Nucleus* (BNF, G 12375). *Nemo explicavit* (personne n'a expliqué) pour *Gens perversa* concernant Paul V alors des explications diverses circulent chez Gorgeu ou chez Henriquez dès 1623<sup>5</sup>.

Bucelin<sup>6</sup> ne connaît pas davantage - ou en tout cas ne retient pas - le commentaire approprié pour la devise suivante: *In tribulatione pacis*.

1 L'ouvrage de Joseph Maître, paru en 1901. *La prophétie des papes*, op. cit. comporte une sorte de répertoire chronologique de la production malachique comme il en est pour la production (pseudo)nostradamique (Benazza, 1990, Chomarat, 1989).

2 Voir notre étude (infra, dans ce Livre II) concernant le passage de certains quatrains des almanachs de Nostradamus du français vers l'anglais.

3 Voir notre étude, in Livre IV, à propos des traductions des *Protocoles des Sages de Sion*.

4 Ménestrier semble l'avoir eu en main.

5 Bussièrre utilise pour sa part la formule "Modernus Papa" à la place du commentaire non encore au point de la devise du dernier pape, Alexandre VII. On signalera que l'exemplaire de la BNF de la deuxième édition de 1656 de Cologne (BNF, 12502) ne comporte pas le texte pseudo-malachique, lequel semble avoir été arraché. Cette "addition" se trouve en tête des *Flosculi*. L'édition de 1683, également parue à Cologne, (BNF, G 12505) est, elle, complète. En fait, *Gens perversa* peut être une référence au peuple juif, "perfide".

6 Bucelin est avec Carrières/Gorgeu une des références principales de Graff. C'est un des premiers à spéculer sur l'échéance de la Prophétie sur la base de l'âge moyen des Pontifes qui semble déjà avoir augmenté, de son temps. Ces spéculations feront fureur au XIX<sup>e</sup> siècle, dans une France ultramontaine, notamment sous le règne de Pie IX (cf Livre IV)

Il y a donc encore un certain flottement à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, le canon malachien ne se cristallisera que progressivement encore devra-t-il à chaque décès trouver promptement un consensus sans lequel le doute pourrait commencer à apparaître pour les devises déjà adoptées.

Une nouvelle présentation l'emportera à la fin du siècle, qui consiste à placer avant la devise, lorsque le pape est connu, l'année du début de son pontificat, ce qui faisait défaut dans les premières éditions.

Un autre facteur est l'abandon progressif du latin en faveur du français et des autres langues vernaculaires, ce qui contribuera, pour les siècles suivants, à la popularité du malachisme lequel offre un caractère oraculaire au même titre que le nostradamisme.

On notera la part importante de membres du clergé, au XVII<sup>e</sup> siècle, quant aux recherches souvent approfondies nécessaires à l'exégèse des devises. On retrouvera un même engouement pour le prophétisme, dans ces cercles, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, en France.

Le texte de l'article "Malachie" du *Dictionnaire de Moréti* emprunte très largement à Menestrier<sup>2</sup> et les commentaires français des devises y sont résumés sinon calqués sur ceux de la *Philosophie des Images Enigmatiques*.

Cet état encore en mutation du texte prophétique nous paraît particulièrement instructif dans la mesure où les historiens de la question ne laissent nullement entendre qu'il ait pu exister un tel état provisoire durant lequel le consensus n'était pas encore acquis<sup>3</sup>. Ce qui distingue en effet l'exégèse malachique de l'exégèse nostradamique tient précisément à ce que cette dernière ne s'est fixée sur une lecture unique d'un quatrain que dans de très rares cas comme pour le quatrain qui renverrait à la fuite de Varennes (cf infra) ou celui qui est censé annoncer la mort d'Henri II en tournoi.

Il semble intéressant de reproduire quelques lignes de 1658 de l'argumentation du Minime Gorgeu à ce propos (Ch IX):

"L'interprète peut se tromper sans qu'il y ait tromperie en la prédiction (...). Bien que dans l'auteur allégué, depuis Urbain VII jusqu'à Urbain VIII, il ne se trouve point de raison, pourquoy telle devise est appropriée à tel Pontife nommé par exemple Grégoire XIV &c cela ne conclut pas pourtant un défaut en la Prophétie mais seulement qu'il n'y a pas eu d'interprète ou de personne qui ait voulu hazarder son sentiment sur ce sujet, peut-être par modestie, peut-être faute de savoir des raisons pour cela & se contentant de donner avis qu'en cet endroit il est besoin d'appliquer telles devises à tels & tels afin que l'ordre de la révélation soit gardé.

Le succès de la prophétie pseudo-malachienne semble avoir impliqué une remise à jour, à chaque élection, il fallait prouver très vite que le nouveau pape correspondait bien à sa devise et ne plus changer, si possible, d'argument par la suite. En comparaison, les spécialistes de Nostradamus ne vivaient pas la même pression d'autant qu'ils avaient le loisir d'utiliser des centaines de quatrains pour rendre compte de l'actualité et non d'une formule de quelques mots.

C'est dans les années Vingt, plus précisément entre 1623 et 1626 que les spéculations sur la succession des papes - du moins dans la version à 111 devises - font leur entrée en France<sup>4</sup>. On notera un décalage assez comparable avec celui constaté pour la *Pronosticatio* de Lichtenberger entre son apparition en Allemagne et son apparition au sein du *Mirabilis Liber*.

En 1624, Jean Boucher y fait référence dans sa *Couronne Mystique* parue à Tournai, hors des frontières du royaume, la prophétie des papes y cotoie d'autres textes, de Chavigny à Turneisser en passant par un chapitre sur les grandes conjonctions planétaires (III, 22). L'ouvrage<sup>5</sup> est dédié au Pape Grégoire XV. L'année suivante, paraît à Paris, un *Florilegium insulae sanctorum Huberniae* du à Thomas Messingham moins significatif puisque centré sur l'histoire de l'Irlande. Messingham y fournit une mise à jour de la correspondance devises/papes<sup>6</sup>, à l'instar de

<sup>1</sup> Feijoo, dans son *Théâtre Critique*, paru au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, cite Daniel Paperbioch dans son *Propylaeum antiquitatum circa veri ac falsi discrimen in vetustis membranis*, Acta Bollandiana, t. II, avril 1675, versus finem ap.4. "Prophyleum Maii" in *Acta Sanctorum* 4-5-6 Appendix II, "Malachiae episcopi Hiberni. Suppositae prophetiae circa successorem Pontificum Romanorum". L'auteur reconnaît que pour trois devises il n'y a pas d'explication.

<sup>2</sup> Le texte de Menestrier sur St Malachie sera traduit en latin en 1698 par les soins de F. Porter dans un *Opusculum contra vulgares quosdam prophetias de electionibus summorum pontificum S. Malachiae*, paru à Rome, BNF, H 9156.

<sup>3</sup> La recherche d'un consensus exégétique nous fait penser, au niveau de l'histoire de l'astrologie, aux débats, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur l'attribution de telle planète, nouvellement découverte, à tel (s) signe (s).

<sup>4</sup> Voir Alexandre Brou, 1922, H. Troll, 1973, cf bibliographie in fine, pp. 92 et seq. Adolf Harnack "Ueber dem Verfasser und dem Zweck der Prophetia Malachiae de summis pontificibus" (1590) *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, Bd 3, 1879

<sup>5</sup> Voir A. Haran, "L'idée de translation electionis des juifs aux français au XVII<sup>e</sup> siècle", *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 194, p. 107.

<sup>6</sup> 1623 Cristostomo Henriquez S. Malachiae Archiepiscopi Hiberniae prophetia de pontificibus romanis ab aeo suo ad mundi finem usque futuris, Bruxelles, Iohan Peperman, BNF.

1624, Thomas Messingham: in *Florilegium insulae sanctorum Huberniae*, Paris, S. Craucioisy, BNF.

1625, la prophétie figurerait dans un ouvrage consacré à l'âge du monde, la *Reductio analytica doctrina D. Thomae. Opusculum primum cum descriptione historica scholastica aetatum mundi & Ecclesiae...* par A. F. Franciscus D(omptius).

ce que Wion ou Rucea avaient déjà effectué et sans proposer de justification pour celle-ci. Son texte est calqué sur celui de Wion, ce qui rend plus atypique la référence de Ménestrier soixante ans plus tard, au même texte mais avec autant de variantes.

Il ne semble pas qu'il y ait eu de traduction française complète des devises et de leur commentaire "canonique" avant les années 1650; en revanche, la seconde moitié du siècle la "liste" deviendra vite très accessible en français, notamment grâce à un Coulon, à partir de 1672.

Gorgeu donnera en 1659 une liste des ouvrages parus à cette époque mais il a oublié celui du Père Crisostome Henriquez et les deux éditions de *Fasciculus Sanctorum Ordinis Cisterciensis* (cf supra). Au demeurant, au delà de son historiette initial, Michel Gorgeu ne cite pas nommément ses sources, dans le corps de son commentaire, mis à part Chacon dont il dit (p. 93), à propos de Grégoire XIV, qu'il a "terminé ses interprétations au pape précédent"

#### *Autour d'Alexandre VII (1655-1667) Montium Custos.*

Il semble que l'accueil de la prophétie pseudo-malachienne en France se soit surtout manifesté à partir du règne d'Alexandre VII - l'intérêt sera confirmé au cours des règnes suivants - la production des années 1620 restant finalement assez marginale.

Quatre ecclésiastiques au moins, Michel Gorgeu, François de Cartières, Jean de Bussières Claude Comiers chanoine d'Embrun, publient une étude sous le pontificat d'Alexandre VII. Le premier, chronologiquement, est le Minime Gorgeu. Nous avons déjà souligné son influence indirecte sur Ménestrier par le biais d'un abrégé de ses *Remarques sur les Souverains Pontifes (...) au sujet de la Prophétie qui se voit sous le nom de Saint-Malachie*<sup>1</sup> parues en 1659. Il fournit une liste de textes ayant fait référence à cette liste, notamment Jean Boucher et sa *Couronne Mystique* dédiée à Grégoire XV; (1623)<sup>2</sup>. St Comiers qui fait paraître en 1665 un court traité sur ce sujet en appendice de sa *Nature des Comètes*, est le premier auteur de recueil de prophéties à inclure ce texte (Traité V *Prophéties des XXVIII Papes qui gouverneront l'Eglise de Dieu dans Rome jusques à la fin du monde et la venue de Jésus Christ*), Jean de Bussières ajoute une *Chronologia principum sive series successio Romanorum Pontificum à ses Florentini historiarum* déjà parus. Cette *Chronologia* qui figurera ultérieurement en tête de l'ouvrage, parut au lendemain de l'élection d'Alexandre VII. L'auteur se contente de reproduire le texte comportant devises et commentaire attribué par Wion au R. P. Alphonse Chacon<sup>3</sup> sans pour autant mentionner le *Lignum Vitae* de 1595. Cette *Chronologia* connaîtra diverses éditions tant à Lyon qu'à Cologne, dont une en 1683, peu avant la polémique de Ménestrier. On peut donc penser que l'agacement de ce dernier tient largement au fait que le texte malachique circulait dans les milieux religieux et était propagé par des membres de son Ordre même<sup>4</sup>.

Il est vrai que la devise correspondant à Alexandre VII, *Montium Custos*, est particulièrement proche des armes de la famille Chigi, représentant des montagnes dominées par une étoile.

#### *Autour de Clément X (1669-1676) De flumine magno.*

En 1670, le cistercien Giovanni Germano<sup>5</sup> publiait à Naples un commentaire particulièrement étoffé que signalera Ménestrier: "Dom Jean Germain rapporte en même temps

---

ou Dooms, Paris, Pierre Bessche, 1625). Nous n'avons pu localiser un exemplaire de cette édition. Dooms est l'éditeur de *l'Histoire véritable et mémorable de ce qui s'est passé sous l'exorcisme de trois filles possédées (...) où il est aussi traité (...) de l'Antéchrist et de la fin du monde*, Paris, J. de Varennes, 1623, BNF, Res. M. 999. Selon Gorgeu, *Remarques*, p. 4, il n'y aurait pas de commentaire, et Dooms n'aurait fourni "aucune raison par laquelle l'un convient à l'autre", c'est à dire la devise au pape. Dooms s'illustra aux côtés du P. Michaelis, dans l'affaire Gaufridy (1608-1613). C'est un spécialiste de la possession et des exorcismes. Voir R. Villeneuve, *Le Dictionnaire du diable*, Paris, P. Bordas, 1989. 1627, Cornelius a Lapide (van Steen), *Commentarius in Eclipsim*, Lyon, Ch. XX, pp. 295-296, BNF A 883; Trad. du latin: Raliguet, *Où ou non la fin du monde est elle proche?*, 1913, BNF, 8° H 7610. Voir aussi passages traduits chez J. Maître, 1901.

<sup>1</sup> Voir Daniel Réju, 1984.

<sup>2</sup> Boucher donne une description différente de la prophétie. Selon lui, la dernière devise serait celle du Pasteur Angélique "du temps duquel il dict que la cité aux 7 montagnes sera ruinée etc" alors que dans le texte de Wion que nous connaissons, il est indiqué Petrus Romanus, *Pastor Angelicus* n'étant que la devise 106. S'agit-il d'autre chose que d'une erreur de copie?

<sup>3</sup> Il s'agit d'Alfonso Giaccone, un contemporain d'Arnold de Wyon. Pierre Petit (*De Sibylla* Livre III Chap. X, p. 348, BNF, J 29256) consacre en 1686 quelques pages à la Prophétie des Papes de St Malachie et cite un passage se référant à Giaccone issu d'un texte guère cité par les spécialistes du sujet: la *Reductio analytica doctrinae divi Thomae*, paru à Paris chez Pierre de Braesche, que nous n'avons pu localiser.

<sup>4</sup> La présentation de la «Prophétie de St Malachie» par Bussières sera citée en Angleterre in *Catastrophe Mundi or Merlin revis'd by a learned pen*, 1683. Ménestrier dédiera à Jean de Bussières sa *Philosophie des Images Enigmatiques* qui comprend un chapitre sur les prophéties de St Malachie.

<sup>5</sup> *Vita, gesti e predizioni circa i sommi Pontefici Romani del Glorioso Padre S. Malachia, col ricontra ne' propri luoghi de Vaticanis dell'Abb. Gio. Gioachimo*, BNF, H 3198, *Explicatione dell'ottatesimaquarta del G.P.S. Malachia* (à propos de la 84e devise). Signalons deux additions: *Additione apologetica istorica alle preditione circa i summi Pontefici Romani del*

les Prophéties attribuées à l'Abbé Joachim et tâche de les faire cadrer avec celles qu'il attribue à Saint Malachie (...). Pour décrier Dom Germain, il ne faut que voir le volume entier d'extravagances qu'il a compilées pour justifier *Bellua insatiabilis* en faveur d'Innocent XI"

Dans une lettre à Glò. Vincenzo Infusini Germano propose de lier au Pape Clément X (1669-1676) la devise «*De flumine magno*» – le texte est illustré par une gravure représentant un fleuve. Mais l'exégète Italien utilise d'autres méthodes de lecture de la Prophétie. Il ne considère pas qu'il existe un ordre des devises. Il les attribue donc au gré de sa fantaisie à un ou plusieurs Papes, sans souci de chronologie, tant et si bien qu'il en a presque épuisé toutes les possibilités.

En 1672, J. B. de Rocoless'inspirant de Gorgeudans son *Introduction Générale à l'Histoire* (BNF, G 13179) consacre le Chapitre XIX aux *Prophéties de S. Malachie sur les papes à venir et aux Prophéties des Abbés Ubertin & Joachim* (Paris, Pierre Le Petit, Edme Couterot, Charles Angot)<sup>1</sup>.

En cette même année, Louis Coulon publie, on l'a vu, une *Histoire et Vie des Papes (...) augmentée de la vie des deux derniers pontifes et de la Prophétie de Saint-Malachie* (Lyon, chez François Comba). En fait, cette addition est placée en tête de l'ouvrage qui connaîtra de nombreuses éditions, avec des mises à jour successives assez fantaisistes<sup>2</sup> jusqu'au début du siècle suivant (1703), ce qui révèle l'importance qui lui est accordée, encore que l'auteur se justifie par la seule volonté de satisfaire les *desiderata* de ses lecteurs. Elle paraîtra aussi séparément et anonymement<sup>3</sup>. Il est à noter que Coulon place son étude en tête de son *Histoire* et l'on peut se demander s'il ne laissait pas ainsi la possibilité à ses lecteurs de soustraire, à leur guise, ce développement non paginé<sup>4</sup>. Lors de la mort de ce pape parut une *Idée du conclave présent de 1676 ou le pronostic du pape futur (...) par un abbé* (BNF, K 1307 B (art: 343)

#### *Un point de vue protestant sur Innocent XI (1676-1689)*

En 1687, au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, le réformé Jacques Massard<sup>5</sup> propose, dans la préface de son *Harmonie des Propheties*, un commentaire concernant le Pape Innocent XI (1676-1689):

« Malachie, Primat d'Irlande, nous désigne d'une manière merveilleuse le Pape qui doit commencer la guerre contre les Infidèles & celui qui sera le dernier des Papes. Il nomme le Pontife régnant Innocent XI «*Bellua Insatiabilis*», Bête insatiable, où il fait une évidente allusion à cette Bête qui monte de l'abîme qui fera la guerre aux Saints, qui les vaincra et qui les tuera, car Innocent XI insatiable dans ses vastes desseins, ne se contente pas de sa juridiction sur les Papistes (...) Malachie nomme le dernier Pape. Après celui là *Gloria Olivae* parce que l'extinction du Pape & du Papisme apportera à l'Eglise le rameau d'olive, c'est à dire la paix et la fin du Déluge Papistique dont le rameau d'olive est un symbole<sup>6</sup>. » Ce type de leçon n'est pas sans évoquer les commentaires des Réformés sur les *Vaticinia* joachimites et auxquels Paracelse participa.

---

*glorioso Padre S. Malachia*, Naples, 1675. *Seconda Addizione*, Naples, 1676. En 1677, toujours à Naples, ville sous domination espagnole, paraissent, largement consacré à la prophétie pseudo-malachienne, les *Praesagia et insigniora aliquot gesta Pontificum romanorum*, de F. M. Magius, BNF, H 3151.

<sup>1</sup> Rocoless cite le recueil sur les Schismes comportant le «*Traité*» de Jean Lemaire de Belges. Rocoless figure dans la bibliographie de La Tour de Noé, dès 1868.

<sup>2</sup> 1700. *Flos circumdati*: "Les fleurs environnées. Pour Clément XI qui occupe à présent le S. Siège, où il a été élevé à la fleur de son âge orné de toutes les vertus". On découvrira ensuite qu'Urbain, sa ville de naissance a des armes représentant une couronne de fleurs.

<sup>3</sup> à Paris, s. d., chez La Caille, BNF S\* H pièce 1207 et *Prophéties de Saint-Malachie sur les élections des Papes depuis Clément II en 1143 jusques à la fin du monde*, à Toulouse, à l'imprimerie de Jean Boudé, B.M. Toulouse, P.F. 149909, mais cette fois le document est daté de 1689 et la permission du 17 octobre de cette année.

<sup>4</sup> Voir aussi Pierre Petit, *De Sibylla*, 1686. Lib. III Cap. X, p. 347. Voir Maître 1901, p. 78.

<sup>5</sup> Paul Vulliaud (1952) consacre quelques pages (152-153) à Massard, cet important commentateur des «*Sixains*» de Nostradamus (auteur notamment d'une «*Apologie de Nostradamus*» (1687), Troisième Partie, BSG, D 7494 Inv 9058 et BI.) totalement ignoré de M. Chomarat à moins que l'absence de référence à Nostradamus dans le titre ait justifié son exclusion. Mais dans ce cas, pourquoi Chomarat signale-t-il Gachet d'Artigny; et ses «*Nouveaux Mémoires d'Histoire*» (n° 341) de 1749, Dreux du Radier et le tome VI de son «*Europe Illustrée*» (n° 357) de 1774, Adelung; et sa «*Geschichte der menschlichen Narrheit*», Tome VII (n° 367) de 1789, qui n'en font pas davantage mention dans leur titre ? Vulliaud signale que des textes relatifs à la fin de la Maison d'Autriche sont réutilisés contre la France. Massard reproduit des passages de *l'Éclaircissement des véritables quatrains de Maître Michel Nostradamus* (1656), faussement attribué à un certain Etienne Jaubert et qui revient en fait à Jean Giffit de Rechac alias Frère Jean de Sainte-Marie – cf.

«*Bibliotheca Magica*» (Biblioteca Casanatense, Rome, p. 526), Florence, 1965 – cf. Chomarat, 1989, n° 225), auteur également d'un manuscrit consacré à l'Éclipse de 1654, non signalé par E. Labrousse (cf. «*Scriptores Ordinis Praedicatorum*», Tome II, 1721);

<sup>6</sup> Massard se réfère ici à Christophe Kotterus.

### *Autour d'Alexandre VIII (1689-1691)*

En 1689, Ménestrier proteste contre l'engouement qui accompagne tous les changements sur le siège de saint Pierre:

« La mort du Pape Innocent XI vient de réveiller l'empressement de ceux qui vont chercher dans ces prédeltions faites à plaisir les signes par lesquels ils croient pouvoir découvrir qui sera élu Pape dans le Conclave qui se tient à présent »<sup>1</sup>.

Il existe un recueil factice au cabinet des manuscrits de la BNF, MS français 7013, qui comporte trois textes imprimés<sup>2</sup>: la Prophétie (fol 356) qui s'arrête à *De flumine magno* donc à Clément X et dont la première devise à pourvoir est *Bellua Insatiabilis*, et que l'on doit donc dater d'avant 1676, la *Réfutation* (fol 358) qui s'arrête à Innocent XI et dont la devise à pourvoir pour le successeur est *Poenitentia Gloriosa*, donc antérieure à l'Élection du Pape Alexandre VIII faite le 6 octobre 1689; il s'agit de l'Élection du Pape Alexandre VIII faite le 6 octobre 1689, nouvelle preuve de la fausseté des prophéties, Paris, R.J.B. de la Calle<sup>3</sup> (fol 370) par Ménestrier, chez son libraire habituel.

Étant donné que ce dernier texte a été imprimé en 1689, les *Remarques* de Ménestrier révèlent avec quelle promptitude certains commentateurs se sont efforcés d'accorder à sa devise le nouveau pontife, en moins de trois mois<sup>4</sup>.

"Enfin, soutient un peu vite le Père Jésuite, l'Élection du Pape Alexandre VIII vient de détruire la chimère des Prophéties faussement attribuées à Saint Malachie puisque *Poenitentia gloriosa* ne convient point à celui qui vient d'être élu. (...) En tout cela rien ne quadre (sic) avec *Poenitentia Gloriosa*. Car de vouloir dire que c'est pour avoir été fait pape le jour de Saint Bruno, célèbre pénitent, ce n'est pas désigner un pape personnellement comme on prétend que les autres soient, c'est marquer seulement le jour de la Promotion, ce qui conviendrait à toutes sortes de papes" (p. 2)

En 1690 paraît à Bordeaux, Veuve de G de La Court et Nicolas de la Court BNF, Yc 136, un texte latin de Joachim d'Estrehan visant à justifier le bien-fondé de la devise attribuée à Alexandre VIII: *Alexandro VIII super symbolo prophetiae S. Malachiae de Romanis Pontificibus hodiernum pontificatum praenuntiantem poenitentia gloriosa anagram*<sup>5</sup>. L'Entretien de Rabelais et de Nostradamus de 1690, (p. 72), qu'il convient d'attribuer à l'astrologue Eustache Lenoble, évoquera la devise pseudo-malachienne de ce pape. (BNF, Lb<sup>37</sup> 4817)

### *Autour d'Innocent XII (1691-1700), rastrum in porta*

La devise *Rastrum in Portu* (88) semble être faite pour Innocent XII, ce pape étant, selon les commentateurs, de la famille des Pignatelli del Rastello (rateau)<sup>6</sup>. Cependant, encore en 1840, A. F. Gfroerer notait à propos de cette devise: "Cur, sic dictus fuerit, non liquet", *Prophetiae veteres pseudepigraphi* (...) *Vaticinia Malachiae Hiberni de Papis Romanis*, Stuttgart, pp. 433 et seq., BNF A 14329. Pourquoi ce silence si la devise est si évidente?

### *Influence de la prophétie pseudo-malachienne*

On ne peut en tout état de cause exclure que la prophétie pseudo-malachienne ait exercé quelque influence sur le choix des papes car celle-ci fait partie de la culture sinon de la mythologie des conclaves.

Le prophétisme a montré sa capacité de renouvellement: le fait qu'une échéance soit atteinte ne disqualifie pas pour autant un texte, le commentaire ou la retouche lui confèrent un nouveau souffle. La question qui se pose, en cette extrême fin du XXe siècle, est la façon dont le prophétisme contemporain - et l'on pense notamment à l'épuisement des devises pseudo-malachiennes - parviendra à se survivre à lui-même.

1 Pie XI se verra attribuer un texte qui reprend le *Lilium Regnant*: les *Prophéties d'Innocent XI*.

2 Des imprimés sont conservés au Cabinet des Manuscrits lorsque dans le recueil factice figurent des manuscrits.

3 Cet imprimé figure à la cote BNF, Manuscrit français 7013, fol. 370-371. Certaines sources donnent le 16 octobre.

4 Ce pape faisait frapper les monnaies pontificales, sous son règne, de "sa" devise malachienne, voir J. Maître, *La Prophétie des papes*, Beaune, 1901, p. 82. D. Réju, *La prophétie des papes et l'apocalypse*, Paris, Garnacière, 1984, p. 35.

5 Sur un pape précédent, Alexandre VII, parut sans date une *Explication de la première inscription de cette figure de Saint-Michel suivant la prophétie de Saint-Malachie en faveur de Notre Saint-Père le Pape Alexandre VII*, BNF, Hp 109. Voir Halbronn 1993.7, p. 35.

6 On parle généralement du cardinal Antonio Pignatelli. La forme "del Rastello" serait donc une rallonge.

Or, on ne peut exclure que, de temps à autre, l'Église ait tenté de se conformer de près ou de loin au texte pseudo-malachique. Ainsi, cet *Ursus Velox*, correspondant à Clément XIV (1769-1774) et dont la famille, les Ganganelli, avait pour blason un "ours en pleine course"<sup>1</sup>. Rien n'empêche un conclave de choisir un candidat qui correspondrait à la prochaine devise, dans le but de consolider l'institution pontificale<sup>2</sup>. Inversement, le fait d'être un pape qui ne conviendrait en aucune façon à la dite devise serait un acte également tout aussi significatif. En ce qui concerne *De balneis Etruriae* (100) attribuée à Grégoire XVI (1831-1846), qui précéda Pie IX, les exégètes modernes<sup>3</sup> nous expliquent que ce pape était issu de l'ordre des Camaldules, dont le fondateur, saint Romuald, serait né (v. 950) à *Balneo* en Toscane, donc à rapprocher de *De balneis*. Or l'élection de ce pape offre quelque particularité<sup>4</sup>: alors que "le conclave (ouvert le 14 décembre 1830) se prolonge indûment, Metternich (...) donne finalement son assentiment à la candidature du cardinal dom Maur Cappellari, un moine *camaldule* très austère, qui, quoique simple prêtre (...) et malgré une répugnance que son confesseur seul parviendra à vaincre, est élu pape le 2 février 1831". On ne peut exclure que faute de mieux on soit allé choisir un homme qui avait au moins l'avantage de renforcer, par son élection, la prophétie pseudo-malachienne<sup>5</sup>.

### La version Ménestrier

L'origine de la traduction française de la prophétie malachienne ne semble guère avoir retenu l'attention des chercheurs. Une fois encore, nous aurons affaire à Ménestrier lequel véhiculera la dite traduction dans sa *Philosophie des Images Enigmatiques* (1694). Mais dès 1689, Ménestrier avait publié deux textes sous forme de lettres uniquement consacrées à la prophétie malachienne et qu'il reprend dans sa *Philosophie*<sup>6</sup>.

La plupart de ces textes sont aisément identifiables dans la mesure où ils portent explicitement le nom de Ménestrier. Avant d'analyser ce texte, intéressons-nous à deux autres documents cette fois signés Ménestrier et parus tous deux en cette même année 1689 mais avec cette fois comme référence le 15 septembre. Le premier, déjà signalé, s'intitule *Réfutation des prophéties faussement attribuées à S. Malachie sur les élections des Papes, depuis Célestin jusqu'à la fin du monde*<sup>7</sup> - on notera le pluriel "Prophéties" - et l'autre *Examen de la suite des Papes sur leurs élections*. Les deux textes sont imprimés par R. J. B. de la Caille, soit chez le même imprimeur que le texte anonyme et non daté de la *Prophétie sur les papes*, identique au texte qui figure dans l'ouvrage de Coulon. Un quatrième texte concernant l'élection d'Alexandre VIII, on l'a vu, parut également dans ce cadre<sup>8</sup>.

### Les traductions et commentaires de Gorgeu et de Coulon

De quels documents Claude-François Ménestrier se sert-il quand il mentionne la prophétie du pseudo-saint Malachie? Le Jésuite se contente de parler de "divers auteurs" mais il est fort probable qu'il se soit servi d'une réédition de 1688 (Lyon, F. Comba, BNF) de l'*Histoire des papes où l'on voit ce qui s'est passé de plus remarquable pendant leur Pontificat depuis saint Pierre jusqu'à Innocent XI*, de Louis Coulon à moins qu'il ne se soit contenté d'un libelle intitulé *Prophétie sur les papes*, qui en est issu (BNF). Ce n'est pas en effet directement dans les *Remarques* de Gorgeu que Ménestrier a puisé son information, même si Coulon, pour sa part, a probablement utilisé cet ouvrage dont l'unique édition est de 1659. Ménestrier aurait pu prendre connaissance de Gorgeu à travers le résumé qu'en fit Gédéon Pontier, dans sa *Continuation des Grands*, parue justement en 1689 (BNF), beaucoup plus fidèle au commentaire du Minime que ne l'est Coulon.

1 Voir D. Réju, *La prophétie des papes et l'apocalypse*, op. cit., p. 87.

2 Rappelons que la prochaine et dernière - avant le *Petrus Romanus* - concernerait le successeur de Jean-Paul II: *De gloria olivae*.

3 Voir Réju, *La prophétie des papes*, op. cit., pp. 91 et seq.

4 Voir Pierrard, *Les papes et la France*, op. cit., p. 200.

5 La saint Romuald tombe le 7 février, soit presque le jour de l'élection. Wion consacre une quinzaine de pages à cet ordre, pp. 34-50, Chap. XVIII, Liber I, *Lignum vitae*, op. cit.

6 En 1724, le *Mercure* de France publiera deux lettres critiques sur les *Centuries*. Voir Benazza, 1990, p. 301.

7 Voir article "Malachie" in *Biographie Michaud* qui signale que la *Réfutation* de Ménestrier est reproduite dans un *Recueil de pièces curieuses*. En fait, il ne s'agit pas sous ce titre du texte paru en 1689. Dans un cas, nous avons "Réfutation des prétendues prophéties de S. Malachie" et dans l'autre, plus ancien, nous avons *Réfutation des prophéties faussement attribuées à S. Malachie sur les élections des papes*. Le texte qui paraît au sein d'autres pièces à La Haye, chez Adrian Moetens, 1695 en trois parties (BNF, Res pZ. 1638 (5), pZ. 1638 (6) et pZ. 2638 (7)) comporte les deux textes de 1689 mais sans la liste systématique des devises.

8 Voir Maître 1901, pp. 79-80.

Si l'on compare les deux listes de devises rendues en français - celles de Gorgeu-Pontler et de Coulon - l'on note de très nombreuses convergences qui ne sauraient, la plupart du temps, être dues au hasard. Le nombre de devises strictement semblables en français chez Gorgeu et chez Coulon prouve, par delà le fait que le texte latin de référence est le même, le recours à une seule et même traduction française, déjà connue en 1659 de Gorgeu, s'il n'en est pas l'auteur et si la seconde édition de Coulon est postérieure à cette date. Nous avons placé ci-dessous la version de Coulon en indiquant par un astérisque les cas où elle est identique avec celle de Gorgeu; par ailleurs, nous avons placé entre parenthèses le terme latin quand celui-ci était formellement proche<sup>1</sup> du français, sauf dans le cas des noms propres.

- 1 Du Château (*castrum*) du Tibre \*
- 2 L'enneray (*innocent*) chassé\*
- 3 De la grandeur du mont (*montis*)\*
- 4 L'Abbé (*Abbas*) de Suburre
- 5 D'un champ blanc
- 6 D'une noire prison
- 7 Le chemin qui est au delà du Tibre
- 8 La Hongrie de Frescati
- 9 De l'Oye qui est en garde
- 10 La lumière dans la porte \*
- 11 Le porceau dans le crible (*cribra*) \*
- 12 L'Épée de Saint-Laurent
- 13 Il sortira de l'école (*schola*)\*
- 14 Du Champ de Bovis
- 15 Comte (*comes*) signé (*signatus*) \*
- 16 Chanoine (*canonicus*) de Lateran
- 17 L'Oiseau d'Ostie \*
- 18 Le Lion (*Leo*) Sabin
- 19 Le Comte (*Comes*) Laurent \*
- 20 Le signe (*signum*) d'Ostie \*
- 21 Jérusalem de Champagne \*
- 22 Le Dragon (*draco*) écrasé ou pressé
- 23 L'homme de serpent
- 24 Le prédicateur françois
- 25 Le bon (*bonus*) Comte (*Comes*) \*
- 26 Le Pêcheur (*piscator*) de Frescati
- 27 Une rose (*rosa*) composée (*composita*) \*
- 28 De la banque de Martin des Lys (*lilicaceti*) ou du Royaume des Lys
- 29 De la Rose (*rosa*) du Lion (*leonina*)
- 30 Le Pivert (*picus*) ou Pic entre la nourriture
- 31 Elevé de l'Ermitage (*eremo*)
- 32 Le Prédicateur de Patare
- 33 De la bénédiction (*benedictione*) des undes (*undarum*)
- 34 Des faxces (*faxis*) d'Aquitaine ou de Gascogne
- 35 Du Cordonnier d'Osse \*
- 36 Le corbeau (*corvus*) schismatique (*schismaticus*) \*
- 37 L'abbé (*abbas*) froid (*frigidus*) \*
- 38 De la rose (*rosa*) d'Attas \*
- 39 Des Montagnes (*montibus*) de S. Panmaque
- 40 Le François VI-Comte (*vicecomes*)
- 41 Nouveau (*Novus*) d'une Vierge (*virgine*) forte (*forti*)\*
- 42 De la Croix (*cruce*) Apostolique (*apostolica*) \*
- 43 La Lune en Cosmedin \*
- 44 Le Schisme (*schisma*) de Barcelone \*
- 45 De l'Entet (*inferno*) de Pregnant \*
- 46 Un Cube (*cubus*) du mélange (*mixtione*)
- 47 D'un astre meilleur (*meliore*) ou de Melliorati
- 48 Le Martinet de Negreporé
- 49 Le jouet du Soleil

<sup>1</sup> Voir Halbronn 1972, à propos des équivalences entre roman et français moderne

- 50 Le Cerf (*ceruus*) de la Sytène (*sirenae*) \*
- 51 La Colonne (*columna*) du Voile (*veli*) d'Or (*aurea*)
- 52 La Louve Célestine
- 53 L'amant (*amator*) de la Croix (*crucis*)
- 54 De la bassesse de la Lune
- 55 Un boeuf (*bos*) paissant (*pascens*)\*
- 56 De la chèvre (*capra*) & de l'auberge (*albergo*)\*
- 57 Du cerf (*ceruo*) & du Lion (*leone*)\*
- 58 Le Cordelier pêcheur (*piscator*)
- 59 Le précurseur (*praecursor*) de Sicile \*
- 60 Le Boeuf d'Albe au port (*porta*) ou bien & de port
- 61 Du petit homme (*homine*) \*
- 62 Le fruit (*fructus*) de Jupiter aidera
- 63 Du Gril de Politien \*
- 64 Le Lion (*Leo*) de Florent \*
- 65 La fleur (*flor*) de la pilule (*pilae*)\*
- 66 L'Hyacinthe au Médecin (*medicorum*) \*
- 67 De la Couronne (*corona*) du Mont (*montana*)\*
- 68 Le Froment (*frumentum*) peu durable
- 69 De la foy (*fides*) de Pierre \*
- 70 La Médecine d'Esculape
- 71 L'Ange (*Angelus*) des Bois \*
- 72 La moitié du corps (*corpus*) des pilules (*pilatum*)
- 73 L'axe (*axis*) ou Essieu au milieu du signe (*signi*)
- 74 La Rosée du Ciel (*caeli*)\*
- 75 De l'ancienneté (*antiquitate*) de la Ville \*
- 76 La cité (*civitas*) dévote durant la guerre
- 77 La Croix (*crux*) Romaine
- 78 L'Homme fait en ondes (*undosus*)
- 79 La race méchante
- 80 Dans le trouble de la paix (*pacis*)
- 81 Le Lys (*lilium*) et la Rose (*rosa*) \*
- 82 La réjouissance (*iuuinitas*) de la croix (*crucis*)
- 83 Le Gardien des Montagnes (*Montium*)\*
- 84 L'astre des cygnes \*
- 85 Du grand fleuve (*flumine*)\*
- 86 La Bête insatiable (*insatiabilis*) \*
- 87 La pénitence (*poenitentia*) glorieuse (*gloriosa*)
- 88 Le rateau (*rastrum*) en la porte (*porta*)\*
- 89 Les fleurs (*flores*) environnées
- 90 De la bonne (*bona*) religion (*religione*)\*
- 91 Soldat à la guerre \*
- 92 Une colonne (*columna*) élevée \*
- 93 L'animal (*animal*) de campagne
- 94 La rose (*rosa*) de Toscane
- 95 La veue (*visus*) perçante
- 96 Le pèlerin (*peregrinus*) apostolique (*apostolicus*)\*
- 97 L'aigle ravissante
- 98 Le chien et le serpent
- 99 L'homme religieux (*religiosus*) \*
- 100 Des bains (*balneis*) de Toscane
- 101 La croix (*crux*) de la croix (*cruce*)\*
- 102 La lumière (*lumen*) dans le ciel (*caelo*) \*
- 103 Le feu ardent (*ardens*)\*
- 104 La religion (*religio*) dépeuplée (*depopulata*)\*
- 105 Foy (*fides*) intrépide (*intrepida*)\*
- 106 Pasteur (*pastor*) angélique (*angelicus*) \*
- 107 Pasteur (*pastor*) et Martinier
- 108 La fleur (*flor*) des fleurs (*florum*) \*
- 109 Du milieu de la Lune
- 110 Du travail du Soleil \*



Les emprunts de Coulon aux *Remarques* de Gorgeu<sup>1</sup> sont assez nets sans pour autant qu'en de nombreux points, on ne note des différences, d'autant que Gorgeu lance parfois des hypothèses quelque peu audacieuses. Disons que l'abrégé, si c'en est un, fut sélectif<sup>2</sup>.

On donnera quelques exemples des emprunts de l'auteur de la *Prophétie de Saint-Malachie sur les Papes*, reprise de Coulon, aux *Remarques* de Gorgeu, en remarquant le singulier également chez Gorgeu, au titre: "au sujet de la Prophétie qui se voit sous le nom de S. Malachie", le pluriel proposé par Ménestrier est assez atypique.

Le texte de Gorgeu divise l'étude de chaque pape en deux parties: chaque pontife est traité dans un chapitre et c'est dans la seconde partie du dit chapitre que la devise apparaît en majuscules introduite par la formule "Devise Prophétique & ce qui la concerne". Gorgeu reprend la devise précédente et introduit la nouvelle: par exemple celle concernant Innocent X:

*Invidius Cruxis*. Après le lys & la Rose, la réjouissance de la croix régnera dans mon Eglise.

Le texte de Coulon est le suivant:

"La réjouissance de la Croix, Innocent 10 élevé au Pontificat le jour ou le lendemain de la Feste de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Il avoit encore dans ses armes une Colombe, portant un rameau d'Olive en son bec. Ce qui explique encore mieux le sens de la prophétie."

Les *Remarques* de Gorgeu apparaissent bien comme le passage au français de la prophétie malachienne dans son intégralité.

Le chapitre XVII est ainsi intitulé "Version française des termes de Wlon...". En fait, il s'agit d'un commentaire beaucoup plus ample que celui, très lapidaire, d'Arnold de Wlon. Le texte qu'utilisera Ménestrier ne sera qu'un bref résumé de ce monumental ouvrage<sup>3</sup>. Cela dit, il revient à la prophétie sur les papes de Coulon d'avoir en quelque sorte fixé le texte français car Gorgeu avait un peu à la façon d'un Giffre de Rechac pour les *Centuries* (et Livre III) des positions parfois assez peu courantes qui n'ont pas été retenues.

#### Traduction et conservation

Il nous importe de souligner à quel point le processus de traduction ne fait pas nécessairement disparaître le signifiant initial utilisé dans un texte. C'est bien évidemment le cas lorsque le passage s'effectue du latin vers une langue latine. Existe-t-il par ailleurs une traduction consacrée? Si dès 1659, le minime Gorgeu propose une traduction française des devises au sein d'un ouvrage qui est des rares parmi ceux consacrés spécifiquement à la prophétie, qui comporte une iconographie héraldique pour la plupart des papes, reprise de certains *Histoires* de la papauté, son travail ne sera pas suivi. Il faudra attendre la réédition de l'*Histoire* de Louis Coulon<sup>4</sup> pour voir apparaître une traduction des devises comme des commentaires qui fasse autorité: cette traduction sera reprise, avec ses commentaires par Ménestrier, en 1689.

La première édition parut en effet en 1656 sans appendice malachien<sup>5</sup>; on dispose ensuite d'une succession de réimpressions de la seconde édition, pour 1672, 1688 - celle dont put se servir Ménestrier - 1703, conservées à la BNF. Coulon mourut en 1664 et il conviendrait - puisque nous n'avons pas retrouvé cette pièce - de dater la première occurrence de la prophétie dans son oeuvre - à la demande, explique-t-il, dans un Avertissement, de ses lecteurs, au plus tard à cette date et plus vraisemblablement autour de 1660, au lendemain de la parution des *Remarques* de Gorgeu, en 1659.

Il convient assurément de distinguer la traduction et son commentaire qui, lui - comme nous l'avons signalé - ne se réduit nullement à celui figurant en 1595, dans le *Lignum Vitae*, non

<sup>1</sup> Voir D. Réju, 1979 qui cite cet ouvrage sans en signaler la fortune par le biais de quelques pages volantes.

<sup>2</sup> Voir aussi Couriers dans sa *Nature des Comètes* de 1665 (Lyon, Mathet, pp. 455 et seq. BNF, Res V 2146), traité "V. Prophéties des 28 papes qui gouverneront l'Eglise de Dieu dans Rome jusqu'à la fin du monde": "Saint Malachie les a prophétisés par ordre, chacun par (...) deux ou trois mots".

<sup>3</sup> Gorgeu cite un ouvrage qui venait de paraître: le *Grand Ballaire Romain* de Lactius Cherubinus (Lyon, 1655). Cette publication Clome li fournit une description des armes de chaque pape et a fort bien pu induire celle de Gorgeu de 1659.

<sup>4</sup> Coulon est également l'auteur d'un *Ulysse François, toite de guide de voyage* (BNF). Quand on sait l'importance qu'a joué la *Guide* d'Estienne, pour l'élaboration des *Centuries*, on a là la conjonction de deux corpus - les papes et les voyages - où le prophétisme aura largement puisé sa substance.

<sup>5</sup> BNF, H 10744-45. Elle parut à Paris, chez G. Clouvier qui avait publié en 1651 la traduction de Coulon des *Vies, maxims et actions des papes de Rome*, BNF, H 2995-96. Cet ouvrage reprenait les textes de Platina, Panvino, Ciccelli et Craxion.

pas seulement parce qu'il commente les devises des papes ultérieurs mais aussi parce qu'il approfondit le sens des premières formules..

#### *Le texte de la Réfutation de Ménestrier*

En 1689, Ménestrier fait paraître une *Réfutation des prophéties faussement attribuées à S. Malachie sur les élections des papes depuis Célestin second jusqu'à la fin du monde*. On y trouve notamment le texte de la Prophétie mais avec certaines variantes.

Le cas est fréquent de la publication du texte d'Arnold de Wion au XVII<sup>e</sup> siècle: chez Messingham, chez Henriquez dans les années Vingt (cf infra). On y trouve l'exacte réplique de la version insérée par le bénédictin flamand.

Mais précisément, le texte reproduit par Ménestrier offre certaines particularités inhabituelles et il faut dès lors se demander si celui-ci a procédé délibérément à des changements dont on comprend mal l'intérêt puisque cela relève généralement de périodes résolues ou du recours à une édition relativement ancienne mais non identifiée<sup>1</sup>.

Il ne fait pas de doute, en tout cas, que Ménestrier prétende s'appuyer sur une édition latine vénitienne de 1595. Il cite l'oeuvre en latin et non en italien:

"Pour détruire cette chimère, il faut commencer à exposer ces prétendues Prophéties avec leurs explications; de la manière dont elles ont paru la première fois & comme elles sont rapportées par Arnold de Wion, de qui les ont tirées mot à mot tous ceux qui en ont fait mention & qui leur ont donné quelque créance (...). Tout cela est tiré (...) d'Arnold de Wion, qui, au Chapitre 41 d'un Livre intitulé *Lignum Vitae*, au Livre II, rapporte ces Prophéties en la forme que je les ay données & ajoute que les Annotations ne sont pas de S. Malachie mais du R. P. Fr. Alphonse Ciacon de l'Ordre des Frères Prescheurs: *Quæ ad Pontifices adjecta non sunt ipsius Malachia sed R.P. Fr. Alphonsi Ciaconi Ord. Praedicatorum hujus Prophetiae interpretis (...)*. Il est certain que nul auteur n'en a parlé avant Arnold de Wyon qui fit imprimer ces quolibets l'an 1595 à Venise."

Relevons pour commencer deux détails: d'une part Ménestrier écrit dans sa citation latine "Ciaconi" au lieu de "Ciaconti". Il parle du chapitre 41 alors qu'il s'agit du chapitre 40 mais l'on peut penser qu'il s'agit d'une simple erreur ou d'une volonté de corriger un nom propre.

Abordons le texte proprement dit et d'abord sa disposition: celle-ci est plus proche de la version de Rusca. On y retrouve page par page exactement les mêmes papes: page 1 de Célestin II à Martin IV, page 2, d'Honoré IV à Innocent VIII. La page 3 est constituée autrement étant donné que Ménestrier a jugé bon d'ajouter à la liste de Wion le nom des papes élus entre temps et ce jusqu'à Innocent XI, sous Louis XIV. Procédé un peu cavalier, au demeurant, encore que Wion, également, en son temps, ait ajouté les noms de trois papes, face à leurs devises respectives, sans autre commentaire. On est frappé *a contrario* par la disposition extrêmement brouillonne de Wion où les devises et leur commentaire ne respectent même pas la coupure des pages. Le texte consacré à Grégoire VIII est à cheval sur deux pages en *recto verso*, tout comme celui consacré à Grégoire XIII.

La similitude avec le texte de Rusca s'arrête là. Nous relèverons les détails qui diffèrent d'avec l'édition de Wion connue

Eugenius III, (*Patria*) *Etruscus oppido Montis magni*.

Adrien IV, (*Vilis*) *Natus in oppido Sancti Albani*

Pascal III, *Antipapa Hungaris natione, Episcopus (Card.) Tusculanus*.

Honorius III, *Familia Sabella Canonicus (S. Ioannis) Lateranensis*

Nicolas III *Familia Ursina quæ rosam (in insignis) gerit, dictus compositus*.

Martin V, *Columna Veli Aurei*.

Il nous a été impossible de déterminer, tant l'imprimé consulté est de médiocre qualité, s'il fallait lire *Ursus* - pour Orsini? - ou *Visus velox* dans le texte que Ménestrier fournit comme étant de Wion. Le travail du Jésuite comporte des pièces mal harmonisées<sup>2</sup> comme en témoigne le fait que Ménestrier traduit *Ursus Velox* par Vue perçante! On trouve également sur le dernier feuillet du texte de la prophétie une vignette pontificale dont on ignore l'origine

<sup>1</sup> 1689 est une année d'élection pontificale: G. Leti publie *L'île du conclave présent ou le pronostique du Pape futur avec les réflexions sur la Cour de Rome durant le siège vacant*, Rome, BNF H 15376.

<sup>2</sup> Ménestrier a intégré dans sa *Philosophie des Images Enigmatiques* le texte de la "prophétie sur les papes" entre le prétendu texte de Wion et son étude bibliographique sur les historiens de la papauté et les biographies de Malachie sans se rendre compte apparemment des distorsions entre les listes des papes, notamment autour de P. C. "Voici les Prophéties qui restent entre celles qu'on attribue à S. Malachie que je rapporte au même ordre que j'ai suivi, c'est à dire en latin avec l'explication en français"

Nous avons mis entre parenthèses les mots manquant dans le texte présenté par Ménestrier<sup>1</sup>. S'agit-il chaque fois de fautes d'inattention du copiste, le plus souvent en première page du texte? Deux détails nous en font déjà douter: d'une part Rusca également commet la même erreur à propos de Pascal III alias Ioannis Ungarus, il oublie de préciser sa condition de cardinal après celle d'Evêque: *Hungarus natione Episcopus Tuscul* tout comme il oublie de préciser "Antipapa", point que n'omet pas en revanche Ménestrier à l'instar de Wion. D'autre part, Ménestrier rétablit le *Columna* à la place du *Corona* de façon à correspondre à la famille Colonna.

Edition défectueuse que celle utilisée par Ménestrier? Qu'importe, l'essentiel serait de savoir de quand elle date et si ces variantes sont du XVIIe ou de la fin du XVIe siècle.

Le Jésuite a intégré dans sa *Philosophie des Images Enigmatiques* le texte coulonten de la prophétie sur les papes entre le prétendu texte de Wion et son étude bibliographique sur les historiens de la papauté et les biographes de Malachie sans se rendre compte apparemment des distorsions entre les listes des papes, notamment autour de P.C.<sup>2</sup>.

"Voici les Prophéties qui restent entre celles qu'on attribue à S. Malachie que je rapporte au même ordre que j'ai suivi, c'est à dire en latin avec l'explication en français"

Si l'on compare ces trois versions, l'on note que Rusca ne se réfère pas à l'édition de 1595 d'Arnold de Wion. C'est un des rares dans ce cas et cela pourrait tenir à ce que le texte de référence serait antérieur à celui de Wion, même s'il nous parvient dans une édition légèrement postérieure. L'étude des devises commentées ne permet pas de trancher, le nombre de papes cités étant le même, à savoir Grégoire XIV, Innocent IX et Clément VIII, élu en 1592 et dont le long règne se poursuivra jusqu'en 1605. C'est sous son règne que la prophétie malachienne se répandra. En tout état de cause, ces rédactions ne sont pas antérieures à 1592. En revanche, pour ce qui est des devises commentées de façon circonstanciée, nous n'atteignons dans tous les cas que l'éphémère règne d'Urbain VII, mort en 1590 - qui évoque pour nous le sort d'un Jean-Paul Ier en 1978 - en rappelant que l'année 1590 fut celle de trois papes, mort en août de Sixte Quint, élection et mort en septembre d'Urbain VII, élection en Décembre de Grégoire XIV.

Le texte de Wion de 1595 - on ne parle pas ici du commentaire qui lui est adjoint - est défectueux dans la présentation mais pour l'essentiel satisfaisant sauf pour ce qui concerne la question *colonna*. Le texte dont se sert Ménestrier est le plus défectueux<sup>3</sup> encore que la plupart des erreurs se situent dans la première page. Il rétablit le *columna* et sur un détail, la perte du "Card" de Pascal III, il offre un trait archaïque qui suffit à le prendre en considération, ce trait se retrouvant chez le Rusca de 1598. Notons à ce propos que Wion use largement d'abréviations<sup>4</sup>, ce qui n'est pas le cas de Rusca ni de Ménestrier, ce qui ne lui suffit pas pour disposer son texte en trois colonnes bien nettement séparées: l'une pour la devise, une deuxième pour le nom du pape, une troisième pour l'"explication". Mais ne serait-ce pas le signe d'une surcharge imprévue? Est-ce que cette caractéristique ne serait pas liée à une volonté de traiter le texte d'une façon assez cavalière, chez Wion? On a déjà observé le caractère désinvolte de la mise en page, il faudrait ajouter que la prophétie débute en milieu de page et non en haut de page comme chez Rusca.

Quelle est donc la source de Ménestrier lequel cite explicitement Wion et confère le même titre à la prophétie pseudo-malachienne? L'on peut toujours supposer qu'un autre libraire vénitien ait pu en cette même année 1595 publier le *Lignum Vitae* d'Arnold de Wion. On peut également imaginer que le même libraire ait fait paraître toujours en 1595 une voire plusieurs autres éditions légèrement différentes et pouvant comporter des additions au niveau du commentaire, notamment à propos de Grégoire XIV le successeur d'Urbain VII (et infra). Dans notre étude des impressions italiennes du *Libellus* de Telesphore, au début du seizième siècle (voir Livre II), nous ferons remarquer l'existence de diverses variantes<sup>5</sup>. En ce qui concerne les *Prophéties* de Nostradamus (Lyon, Macé Bonhomme, 1555), Benazra a signalé des différences

<sup>1</sup> Noter que Ménestrier ne reproduit pas les abréviations de Wion mais préfère généralement un texte en toutes lettres. Ne se serait-il pas servi d'une édition recourant moins à de telles abréviations?

<sup>2</sup> Ucherat, dans sa *Prophétie de la Succession des Papes*, op. cit., cite de Ménestrier un *Traité héraldique sur les prophéties attribuées à S. Malachie*, que nous n'avons pas identifié.

<sup>3</sup> Toutefois, Ménestrier utilise des chiffres arabes et non romains comme le font Wion et Rusca.

<sup>4</sup> C'est ainsi que Wion donne la devise "De inferno pregnanti", écrit avec un tildé sur le A. Mais le commentaire rapproche ce terme de Pregnani, nom d'Urbain VI. Ménestrier rend la devise par *De inferno Praegnani*, sous l'influence probablement du commentaire. Or, il est clair que le rapprochement implique souvent volontairement un certain décalage.

<sup>5</sup> Voir Lecosq 1987, qui signale (note 50), p. 516) pour 1516 une édition vénitienne de Silvestro Meuccio.

appréciables entre l'exemplaire de la Bibliothèque Municipale d'Albi et celui de l'*Oesterreichische Bibliothek* de Vienne<sup>1</sup>.

Jusqu'à présent, les commentateurs de cette Prophétie des Papes dont la première attestation est de 1595 avec le *Lignum Vitae* mais qui pourrait être de deux ou trois ans antérieure si l'on admet qu'Arnold de Wyon ne fait que reprendre un texte déjà en circulation, se sont surtout demandé pour quelles raisons "politiques" cette Prophétie était parue à cette époque.

Si l'on croit savoir quand les premières Centuries ont été sinon rédigées du moins publiées par leur auteur, sinon les suivantes (cf infra), en revanche, il est des cas où le problème reste posé. Nous avons avancé au début de notre travail un principe selon lequel une prophétie pouvait bien avoir l'air d'être intemporelle, elle était souvent motivée par des contingences très précises, parfois triviales. Un texte a pu paraître plus tôt ou plus tard qu'on ne l'imagine et il faut faire la part de certaines données qui visent à lui conférer un caractère plus ancien, ce qui est toujours avantageux au niveau prophétique pour mettre mieux en valeur le véritable message à transmettre<sup>2</sup>.

### *Le décalage Coulon-Ménéstrier*

Regardons de plus près le latin des deux textes, celui de Ménéstrier dans sa *Réfutation* et celui de Coulon, tel qu'il figure dans la *Prophétie sur les Papes* dont nous avons deux versions: le plus souvent, la différence tient à ce que *ex* soit mis à la place de *de*.

Une des éditions de la *Prophétie sur les Papes*, celle parue à Paris chez le même libraire qui publie la *Réfutation* de Ménéstrier, rend *Canis & Coluber* par *Panis & Coluber*.

Nous ne nous arrêterons pas outre mesure sur les différences de traduction du texte français, une fois établie que la source principale est notre "Prophétie" par le truchement de Ménéstrier puis du *Dictionnaire* de Moréri au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Mais il est un cas de traduction franchement abusif que l'on décèle dans la *Prophétie sur les Papes*, il concerne la devise n°12, *Ensis Laurentii*, rendu en français par "l'épée de Saint-Laurent". Que le commentaire propose *Saint-Laurent* est une chose, que la devise soit ainsi traduite, sans autre forme de procès, en est une autre qui illustre les interférences possibles entre le texte et son commentaire, comme on le note dans le *Janus Gallicus* en 1594.

En ce qui concerne les variantes latines, nous nous intéresserons à deux d'entre elles: faut-il lire, à la devise 51 *Corona* veli aurei ou *Columna* veli aurei et à la devise 95 *Ursus* velox ou *Visus* Velox?

Coulon, s'il est bien l'auteur de la *Prophétie sur les Papes* - a préféré *Columna* à *Corona*, *Visus* à *Ursus* et aura entraîné dans ce choix Ménéstrier.

Wion lui, dans l'édition latine de 1595, avait choisi: *Ursus* velox et *Corona* veli aurei. Or, Ménéstrier prétendant rendre le texte de Wyon donne *Columna* Veli aurei et il met en vis à vis, dans sa *Philosophie des Images Enigmatiques*, *Ursus* Velox...et veue perçante...mélangeant ainsi les deux versions. Quant à Rusca, il semble être dans le vrai en préservant les devises des familles liées à la Papauté. En revanche, il comporte, en outre, un *Pastor & Natura* au lieu de *Nauta*, assez insolite.

Ménéstrier diffère de Arnold Wion en optant en 1689 pour *Columna* et pour *Visus* qu'il refusera en 1694. Porter ne rend pas fidèlement la version de Ménéstrier de 1689 et introduit *Ursus* Velox au lieu de *Visus* Velox mais il conserve *Columna* Veli Aurei. Bucelin en revanche s'alligne sur le Wion de l'édition latine du *Lignum Vitae* avec *Corona* et *Ursus*.

Le titre de la *Prophétie sur les papes* au pluriel calqué sur celui de la *Réfutation* semble vouloir consolider l'impression d'un triptyque et se substituer au titre plus ancien au singulier.

Il faut distinguer les versions avec *Ursus* Velox et celle avec *Visus* Velox.

Ménéstrier restitue *Visus* Velox en 1689 mais *Ursus* Velox en 1694 tout en gardant la traduction "Vision perçante"!

Toute recherche exige de mettre l'accent sur des points de divergence. Nous en avons repéré plusieurs: l'inversion Pascal III-Callixte III, *Columna/ Colonna* *Ursus/ Visus* et "Card" présent ou absent au niveau du commentaire à propos de Pascal III précisément et de la devise *De Panomia Tusciae*.

Le texte de la *Prophétie sur les papes* précise pour sa part en français "Evesque cardinal de Frescati" calqué sur la forme latine de Wyon alors que Ménéstrier et Rusca ne comportent pas

<sup>1</sup> Selon les *Cahiers Michel Nostradamus* n°3 février 1985 p. 33, dans une dépêche destinée à l'AFP, ces exemplaires ont été localisés à la suite d'une enquête lancée auprès des bibliothèques d'Europe par l'Association Lyonnaise, Les Amis de Nostradamus.

<sup>2</sup> Voir la thèse de René Thibaut, 1951. Elle comporte une description du texte de Wyon assez précise. On ne trouve guère de reproduction en fac simile du texte, voir toutefois Iguaza, *El enigma de la "profecia" de San Malaquias*, op cit.

le "Card". Mais dans ce cas pourquoi le texte de la "Prophétie" est-il sur plusieurs points distinct de celui de Wion ? N'est ce pas l'indication d'une différence de source ?

Il convient cependant, pour clarifier le débat, de distinguer d'une part les différences dans les devises et de l'autre les différences dans les commentaires et dans la traduction de ceux-ci. Le problème, c'est que l'auteur de la *Prophétie sur les Papes* est en conformité avec la version connue de Wion pour le commentaire mais non pour les devises puisqu'il comporte *Columna* au lieu de *Corona* et *Visus* au lieu d'*Ursus*.

On relèvera que l'auteur de la *Prophétie sur les Papes* - Louis Coulon - ne se réfère ni à Wion, ni à Chacon et il prend la peine à la différence de Wion de mettre un chapeau avant de passer aux devises non attribuées, ce qui n'est le cas d'aucune autre édition: est-ce là un ajout tardif ou au contraire un élément qui aurait pu logiquement figurer dès l'origine ?

"Voicy les Prophéties qui restent entre celles qu'on attribue à S. Malachie, que je rapporte au mesme ordre que j'ay suivi."

Nous n'en avons pas fini avec ce texte car le commentaire qu'il comporte est également porteur d'enseignement en ce qui concerne l'histoire des explications touchant aux devises

#### *Carences et avancées du commentaire français*

Le commentaire français, tel qu'il figure à partir de 1672, est fort loin de n'être qu'une traduction de l'*explicatio* de 1595. D'une part - pour l'aspect négatif - il y a des allusions que le lecteur familier du latin et de l'italien percevra et qui ne sont pas suffisamment précisées à l'intention du lecteur d'expression française. Le cas le plus frappant est celui de la devise de Pie III dont le commentaire français ne précise pas que c'est le nom même du pape - Piccolomini - en italien, piccolo signifie petit - qui rend compte de l'adjectif *parvus*<sup>1</sup>.

#### *La fortune de Ménestrier*

En 1694, soit cinq ans plus tard, le père jésuite fait paraître dans sa *Philosophie des Images Enigmatiques* les trois textes précités, y compris donc celui qui parut sans attribution: "Quoique j'aye déjà réfuté ces fausses Prophéties par des écrits qui ont paru au temps de deux nouveaux Pontificats d'Alexandre VIII & d'Innocent XII. J'ai cru que je devois traiter la même chose dans un ouvrage plus fixe que dans des feuilles volantes " (p. 300 de sa *Philosophie des Images Enigmatiques* ("Des Prophéties attribuées à Saint Malachie")<sup>2</sup>.

Ménestrier va même jusqu'à compléter - ce qui trahit un intérêt marqué - le dit texte puisqu'entre temps, deux papes supplémentaires ont régné, ce qui ne laisse plus à attribuer que 24 devises au lieu de 26. Qui est l'auteur de cette ultime mise à jour et de quelles sources découlent les dernières correspondances ? En fait, ce texte est en tête de son chapitre de la *Philosophie des Images Enigmatiques* et il semble que ce soit Ménestrier qui ait aligné ses titres sur celui-ci et non l'inverse.

Si l'édition française de l'oeuvre de ce jésuite date de 1689, la latine paraît en 1698 à Rome par les soins de Franciscus Porter(us) (Bib. WI, FHH 410): *Opusculum contra vulgares quasdam Prophetias de electionibus summorum Pontificum S. Malachiae (...) hactenus falso attributa, gallice primum a R. P. Menestrier (...) Adiunctis celeberrimorum auctorum reflectionibus & iudiciis de Abbatis Joachimi vaticinatis*. On en a profité pour joindre d'autres pièces, notamment relatives à Joachim (après la p. 75)<sup>3</sup> Il ne s'agit pas d'un extrait de la *Philosophie des Images Enigmatiques* de 1694 mais de celui des deux premiers textes de septembre 1689 dont on va jusqu'à nous restituer les permissions d'imprimer<sup>4</sup>.

Mais le travail de Ménestrier se perpétuera également, on l'a dit, par le biais d'un article de dictionnaire, ensemble promis à un beau succès<sup>5</sup>.

Le nom de Louis Moréri est en effet souvent mentionné à propos de la Prophétie malachienne. En réalité, nous sommes une fois de plus face au syndrome du recueil sous sa forme encyclopédique. On attribue à Moréri, mort en 1680, et ayant fait paraître, en 1673, un bref

<sup>1</sup> Curieuses, en revanche, donne une explication "étymologique" dans son *Historia*, il ne semble donc pas avoir été fort lu, en France, pas plus que son modèle, Gougeu.

<sup>2</sup> Sa réfutation paraîtra également dans un *Recueil de pièces curieuses*. Voir art. "Malachie", *Biographie Michaud*

<sup>3</sup> Traduction allemande par Chr. Wagner, Leipzig, dès 1691, de sa *Reputation: Gründliche Widerlegung der von Arnold Wion für den irländischen Bischof Malachia Arbeit ausgegebenen und fast von jedermann dafür angenommene Prophezeiung*, Leipzig, 1691.

<sup>4</sup> Cette édition de 1698 comporte une addition consacrée à la prophétie joachimiste sur les Papes. "Adiunctis celeberrimorum Auctorum reflectionibus & iudiciis de Abbatis Joachimi vaticinatis".

<sup>5</sup> Signalons en des premiers historiens de la littérature malachique chez l'abbé Radiguet, dans son *Oui ou non la fin du monde est elle proche ?* Mars 1913. BNF, 8°H 7610. Il y sépare les partisans et les adversaires de la prophétie jusqu'au début du XXe siècle

article "Malachie" dépourvu de liste dans son *Dictionnaire Historique et géographique*<sup>1</sup> un texte beaucoup plus ample reprenant les thèses de Ménestrier, soit avant que Ménestrier ne publie les thèses qui ne seront en fait ajoutées au *Dictionnaire* - édition posthume - du dit Moréri qu' à partir de 1708 au même article Malachie<sup>2</sup>.

En fait, le *Dictionnaire* de Moréri, au XVIII<sup>e</sup> siècle modifie très légèrement la formule finale de la Prophétie, laquelle est relative à la destruction de Rome.

Art. "Malachie", *Dictionnaire*, Moréri:

"Dans la dernière persécution de la Sainte-Eglise romaine, il y aura un Pierre Romain élevé au pontificat: celui-ci paîtra les ouailles dans de grandes tribulations et ce temps fâcheux estant passé, la ville à sept montagnes sera détruite & le Juge redoutable jugera le monde"

au lieu de

" Dans la dernière persécution de la Sainte-Eglise Romaine, il y aura un Pierre Romain élevé au pontificat. Celui là paîtra les brebis commises à sa conduite dans de grandes infortunes & ce temps fâcheux estant passé, la Ville à sept montagnes sera détruite & le Juge redoutable jugera le monde"<sup>3</sup>.

Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, signalons en 1723, à Wittenberg, un texte apologétique de Theodor Cruger, le *Commentatio historica de successione continua pontificum Romanorum secundum vaticinia Malachiae a dubiis vindicata*<sup>4</sup>, à Wittenberg et en 1744, à Augsbourg, un texte d'Eusebius Amort, *De revelationibus*, Augsbourg, 1744.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, c'est dans le cadre d'un recueil intitulé "Des Prédications Modernes" (Avignon, 1840) comportant notamment "Des prophéties attribuées à S. Malachie avec le texte latin, la traduction française et les remarques critiques par le P. Ménestrier" que le propos de celui-ci peut à nouveau se répandre.

Encore au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous trouvons des mises en cause dans le *Traité de l'opinion de Legendre* (Tome VII) <sup>5</sup>. En 1700, à Venise, l'auteur de la *Profezia veridica di tutti Sommi Pontefici fino alla fine del Mondo*<sup>6</sup> cite Bucelin. Ses computations sur la longueur des règnes aboutissent à 1947. Il compte dix ans et demi par pape (p.41). La prophétie malachienne renonce, un siècle après leur apparition à spéculer sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### *La Prophétie du Moine de Padoue*

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle un commentaire en Italien de la *Prophétie de Malachie* se répand sous le nom de *Prophétie du Moine de Padoue*. Le premier pape concerné est Benoît XIV, qui régna au siècle précédent<sup>7</sup>. La prophétie prétend couvrir une période qui commence en 1740. Elle fournit le nom des pontifes à venir, ce qui manquait dans la *Prophétie de St Malachie*. En vérité, une telle précision risquait fort de déconsidérer à plus ou moins court terme la *Prophétie du Moine de Padoue* alors que celle attribuée à St Malachie présentait une ambiguïté beaucoup plus facile à gérer. Inutile de préciser que le nom de Jean Paul ne figure pas dans la liste ni d'ailleurs celui de Jean XXIII. En revanche, on trouve un Paul VI, mais beaucoup trop tôt, précédant un Pie XI et un Pie XII.

#### *Une Prophétie Irlandaise*

Curieusement - puisqu'il est question d'un archevêque Irlandais - il existe bel et bien une *Prophétie Irlandaise* qui n'est point sans rapport avec notre sujet. William Lilly fait référence à une *Irish Prophesie or the Baby Prophesie found at the Newry in Ireland much undervaluing his Majesty*, introduite en Angleterre par Deane Jones. Ce texte accompagné de vignettes s'achève sur l'annonce de la fin du siège du Saint-Pierre: *Finis sedis Sancti Petri. The end of the Seat of Holy Peter* <sup>8</sup>.

L'on peut au demeurant se demander si certaines *Prophéties des Papes* n'émanent pas du camp protestant, enclin à prophétiser la fin de la Papauté...

<sup>1</sup> Voir Raoul Auclair, 1953

<sup>2</sup> Reprint, Genève, Slatkine, 1995.

<sup>3</sup> Signalons l'ajout d'un texte après cette annonce du Jugement Dernier: "Hic usque metitissimus de S.R.E. Archiepiscopat & Primas Hubertinae S. Malachias Monachomita gloria, melliflui Doctoris Bernardi amicissimus"

<sup>4</sup> Signalé in "Des prophéties en vogue". *Précis Historiques, op. cit.*, Bruxelles, 1870, p. 512. Nous n'avons pu localiser cette étude.

<sup>5</sup> Voir bibliographie de La Tour de Noé (in *Le Sacerdoce*, 1868) qui ne signale pas la critique de Legendre.

<sup>6</sup> Chez Leonardo Pittoni, BL, 1481 ddd 71. Réédition en 1823 à Florence (Bibl. de Bologne). Voir aussi manuscrit de la Collection Friedenwald, Bibliothèque Nationale d'Israël, Jérusalem: *Prophetiae Malachiae de futuris Christi vicariis usque ad diem ultimum* lequel comporte uniquement les devises à partir de *Poenitentia gloriosa*, les trois premières devises du reste de la liste étant mises en vis à vis des noms des pontifes ayant régné.

<sup>7</sup> Roger Lister (ps d'Oscar de Polh), « Les Prophéties sur les Papes » in *Revue des questions héraldiques* n°9 Mars 1899

<sup>8</sup> *Collection of Ancient and Modern Prophecies*, BL, 1101 c 31 (6) et E 309 (28)

Le propre de cette littérature malachique à la différence de la littérature nostradamienne est, de par sa brièveté, à l'exception d'un Gorgeu qui lui consacre un ouvrage entier, de devoir se greffer généralement au sein d'ouvrages aux ambitions plus vastes - Histoires de la papauté - sans que l'on puisse décider si la présence de ce texte dépasse le plus souvent le stade de la curiosité. Nous avons, avec la prophétie pseudo-malachienne, l'exemple assez rare d'un texte prophétique qui n'est pas cantonné dans son ghetto.

Nous verrons (Livre II) que cette prophétie pseudo-malachienne séduira les milieux catholiques de la seconde moitié du XIXe siècle. Cela peut surprendre: ne s'agit-il pas, au demeurant, d'un prophétisme annonçant la fin de la papauté? Si au XVIIe siècle, la liste des papes était encore longue et révélait que la papauté n'était pas parvenue à son terme, plus la dite liste devenait peu de chagrin et plus les jours de cette institution étaient comptés. Faut-il y voir une sorte de sabotage? Il y a en effet, avec le concept d'Antéchrist associé à la fin du monde, l'idée d'une souffrance à assumer avant d'accéder à une autre rive. La monarchie française, elle aussi, on va le voir, envisage à la fin des temps un dernier monarque qui se rendra à Jérusalem. On voit là le clivage entre les enjeux proprement religieux (Livre I) et ceux qui sont d'ordre politique (Livre II). La papauté, en tant que réalité politique ne saurait souhaiter sa disparition, en revanche, l'approche eschatologique pose un autre regard sur le monde.





## CHAPITRE IV



## LES JUIFS DANS LA REPRESENTATION ANTECHRISTIQUE DES XVIe-XVIIe SIECLES

S'il y a néoprophétisme, par la force des choses, au sens large de discours prophétique renouvelé, on ne saurait affirmer qu'il est fait une grande place au texte néo-prophétique; il ne sera guère question ici, en effet, des prophéties dites modernes, les références se voulant le plus souvent bibliques, quitte à faire jouer une exégèse actualisante, même si un Pierre Jurieu est fasciné par un recueil de prophéties protestantes d'Europe Centrale truffé de vignettes suggestives. Avantage appréciable que de pouvoir parler de l'avenir sans s'appuyer sur l'astrologie et en ce sens cette nouvelle exégèse contribue à évacuer l'astrologie de ce champ qui lui semblait consacré<sup>1</sup>. En pratique, les mises en gardes calviniennes contre l'astrologie sont ainsi allègrement contournées<sup>2</sup>. Les réformés préféreront à un Pierre d'Ailly un Nicolas de Cues (Cusa); tous deux, on l'a vu, fournissent des dates assez précises, mais l'un sur la base de calculs astronomiques et l'autre sur une transposition de certains chiffres bibliques.

On préfère en effet gloser sur les Ecritures, sur l'Apocalypse, volontiers sur l'Antéchrist, revenir aux sources plutôt que de se fier aux "nouveaux" prophètes, selon l'expression de Couillard, porteurs d'un nouveau discours qui ne s'articule pas assez sur la littérature testamentaire. Mais tous les discours prophétiques, issus des diverses écoles, sont marqués par l'idée d'un retour. Parfois, il y a convergence ou quasi convergence entre les spéculations des uns et des autres comme en 1654, année d'éclipse étudiée par Elisabeth Labrousse mais coïncidant peu ou prou avec d'autres attentes liées à d'autres paramètres. Tous ces prophètes ou interprètes de prophéties rencontrent le même problème: celui de la confrontation avec les événements politiques.

Le prophétisme nous apparaît comme un révélateur des clivages internes, notamment religieux<sup>3</sup>, au sein d'une même aire géographique et linguistique.

Il nous semble, en effet, que par rapport aux divisions pouvant occasionner des guerres opposant des entités nationales, culturelles, religieuses, il importe de mettre en parallèle, des solidarités supranationales susceptibles de générer des guerres civiles à l'instar des *guerres de religion* française mais aussi dans le rapport chrétien-juif. Or le prophétisme convient fort bien à ce projet de mise en évidence, en ce qu'il est cause ou effet d'un certain déchirement de la société, attaques de l'intérieur et non plus, comme avec la question turque vers l'extérieur mais où, à vrai dire, se demande-t-on alors, se trouve réellement l'ennemi, l'adversaire, l'opposant? Le pape présenté par les milieux spirituels médiévaux comme complice de l'Antéchrist, comme perpétuant l'Empire Romain<sup>4</sup>? Démarche luciférienne qui fait de ce qui fut proche la menace

1 Sur un autre plan, le religieux avait su évacuer l'astrologie au niveau métaphysique grâce à la Kabbale laquelle mordait sur le domaine du magique et des sphères célestes, voir Halbronn, 1985.

2 E. Labrousse (1974) insiste (pp. 59 et 80) sur l'impact de l'avertissement contre l'astrologie Judiciaire de Calvin sur les milieux réformés mais il importe de prendre en compte - avant et après 1654 - les substituts proposés par un Pierre Du Moulin ou un Jurieu tout comme les interdictions d'un Maimonide n'empêchèrent pas l'essor de la Kabbale d'inspiration néo-platonicienne, voir J. Halbronn, 1985. En fait, même dans les années cinquante, il y a des réformés dans le camp des millénaristes (Launay) comme chez leurs adversaires (Amyraut).

3 Voir C. G. Dubois, 1977, pp. 501 et seq.

4 Luther répandra au début du XVIe siècle cette idée chez ses sectateurs, voir J. Solé, 1979, pp. 59 et seq. Voir E. Wadstein, *Die eschatologische Ideengruppe: Antichrist-Weltschmerz, Weltende und Weltgericht, in den Hauptmomenten ihrer christlich mittelalterlichen Gesamtentwicklung*, Leipzig, 1896, pp. 89 et seq. Le catholique André Poirier devra, encore en 1655, dans son *Traité de l'Antéchrist*, Paris, 1655 Mar 36652, répliquer à cet argument (ch. XXIX. "Que le pape n'est point l'Antéchrist"). Mais pour un Guillaume de Saint Amour, dans le *tractatus brevis de periculis novissorum temporum*, 1255, ce sont les ordres mendiants qui incarnent l'Antéchrist. Reed. 1632 in *Opera Omnia*, Constance, pp. 17 et seq., BNF, D 4783

principale? Encore faut-il distinguer Satan, ange déchu et sa créature l'Antichrist/antéchrist<sup>1</sup> un christ dévoyé, homme doté de pouvoirs extraordinaires au même titre que le Christ lui-même<sup>2</sup>. Le personnage de Merlin, dont la naissance est une sorte de parodie de celle de Jésus, doué du pouvoir de prophétie, va figurer, au XIIIe siècle, au sein même de l'*Historia* d'un Geoffroy de Monmouth.

La société chrétienne s'est donné un imaginaire qui implique méfiance et défiance avec celui qui est trop semblable en apparence. Ne serait-ce pas lié à la *mauvaise conscience* projectrice de celui qui s'est approprié un héritage qui n'était peut être pas le sien? S'il est facile d'usurper sinon de trahir, ne convient-il pas à chaque instant de soupçonner une telle tentation chez l'autre et *a fortiori* chez celui qui pourrait revendiquer quelque droit à une plus grande authenticité? Le christianisme puis le catholicisme face aux schismes d'Orient et d'Occident, face aux papes et antipapes, face à la réforme. La France avignonnaise des antipapes qui sera ensuite, après la Révolution mais déjà lors de la Guerre de Cent Ans autour de Charles VII et de Jeanne d'Arc, celle des "antirois"-c'est à dire d'un pluralisme des légitimités-notamment autour de Louis XVII, face à un Louis-Philippe, face aux Bonapartes. Le protestantisme qui est en partie le corollaire de tels troubles intestins et qui doit expliquer pourquoi il rejette ce qui était établi..... Le judaïsme, avec son appel à Sion qui aboutira, chez certains, au *sionisme* politique, manifeste un "mal du pays" au risque de le placer en porte à faux dans son rapport à l'exil: le *pays* qui semble être le sien ne l'est pas vraiment, il faut en quelque sorte ne pas se laisser prendre aux apparences. Si le principe des nationalités, au XIXe siècle, concerne l'indépendance ou le remembrement de populations, *grosso modo*, dans les lieux où elles se trouvent alors, mais dans un nouveau cadre politique, le sionisme - au sein du même ensemble ottoman qui contrôlait les Balkans - implique d'importants flux de migrations, susceptibles de perturber à la fois les lieux ainsi désertés et ceux que l'on veut désormais investir.

Nous aborderons les clivages entre catholiques et protestants - on relèvera notamment que l'antiprotestantisme, en tant que cause ou effet de l'antipapisme, est virulent dans certains milieux catholiques, sous le Second Empire - ainsi que ceux qui distinguent Juifs et non juifs et qui ont une histoire plus ancienne et plus durable. Il y a là une inévitable *instrumentalisation* des différences, c'est à dire qu'au sein d'une société, ce qui est perçu comme distinct (linguistiquement, culturellement, ethniquement, sexuellement etc) doit assumer une fonction autre, il convient de lui conférer un rôle particulier. On s'interrogera au demeurant sur la façon dont ces deux clivages s'articulent l'un par rapport à l'autre<sup>3</sup>. La place des Juifs aura au cours de ces siècles, évolué sensiblement. Réduits, à la sortie du Moyen Age à un rôle de témoin de l'ère divine, incarnant une Alliance révolue, les Juifs vont peu à peu revenir sur le devant de la scène pour accomplir les gestes de la fin des temps, c'est en quelque sorte le passage de l'antijudaïsme théologique<sup>4</sup> à l'antisémitisme idéologique des *Protocoles*: il y a là l'expression d'une certaine cyclicité qui replace les Juifs au coeur de l'histoire. En fait, les prophéties relatives aux Juifs tendront à se réaliser plus que celles concernant par exemple les Turcs, la politique française étant plutôt celle d'une alliance en révers avec la Porte. R. Popkin a montré<sup>5</sup> l'influence de certaines thèses messianistes sur les prises de position de l'Abbé Henri Grégoire dont on connaît le rôle sous la Révolution en faveur de l'émancipation des Juifs<sup>6</sup>. L'accès aux mille ans de bonheur passe par le règne de l'Antéchrist - le gardien du seuil - qui lui-même implique que les Juifs aient un rôle à jouer en fin de partie, qu'ils reviennent au premier plan de la scène après avoir été rejetés dans les limbes de l'histoire. Mais pour un Vincent Ferrer, vers 1400, les mille ans ont correspondu à l'âge d'or de la papauté, avant le Grand Schisme, depuis l'Empereur Constantin, alors que pour un Pierre Du Moulin, deux siècles plus tard, le moment précisément où l'Eglise de Rome se renforça aura été le début du règne de l'Antéchrist, d'où l'obligation, au prix d'une manipulation exégétique, de conférer à celui-ci une longue durée et non point un laps de temps de quelques années.

1 En français, on emploie tantôt *antichrist*, à partir d'*antichristus*, tantôt *antechrist* avant de passer à *antéchrist*, avec l'évolution de l'orthographe. Voir Halbronn, 1998.4.

2 Parallèle entre Dieu le Père et Satan d'une part, Christ et Antéchrist de l'autre.

3 H. Deroche, 1969 a largement recensé cette littérature notamment pour les XVIIIe et XIXe siècles. On n'y trouve cependant pas, parmi les notices, de texte consacré à Pierre Du Moulin, voir la critique de ses méthodes: H. Shwartz, 1976.

4 Sur les positions de F. de Raemond à propos des Juifs, voir C.O. Dubois, 1977, pp. 558 et seq.

5 Popkin, 1987, p. 113, a notamment travaillé à partir des manuscrits conservés à la BPR.

6 Les aristocrates, à la même époque, ainsi que les ecclésiastiques, sont, pour leur part, conduits à des choix difficiles qui les conduisent souvent à l'état de proscrits.

Rares cependant, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les auteurs qui mentionnent les spéculations émanant des milieux juifs eux-mêmes<sup>1</sup> qui ne semblent pas avoir été marqués par la transposition chiffrée du texte daniélien et *a fortiori* par celle concernant l'Apocalypse de Jean; en revanche, les calculs de type chronologique concernant le nombre de millénaires, sur la base du calendrier hébraïque, qui n'est pas clivé par la naissance de Jésus Christ, les spéculations sur la valeur guématrique de certains mots<sup>2</sup>, y sont courants et se sont d'ailleurs maintenu jusqu'à nos jours. Dans son Epître à Sully, P. V. Cayer, en tête de sa *Venue de l'Antéchrist*, Paris, J. Richer, 1602 (BNF, D 3775), note: "Les Hébreux en ont des prophéttes merveilleuses (...) Il ne s'en faut de nostre supputation chrestienne que 40 ans depuis la mort de nostre Seigneur ou au plus 73 ans & demy à compter de sa nativité, que nous ne soyons d'accord avec eux quant au nombre des années" (fol O, r).

Le prophétisme va aider à cristalliser les positions des catholiques et des protestants non sans que les Juifs ne jouent quelque rôle dans les représentations<sup>3</sup>. Nous insisterons notamment sur le cas de Pierre Du Moulin qui met en évidence une agitation prophétique nullement éteinte par l'Edit de Nantes. Le concept d'Antéchrist se prête à merveille à soupçonner de trahison ses amis plus encore que ses ennemis, ce qui est proche plutôt que ce qui est lointain<sup>4</sup> et ce paradigme de diabolisation du presque semblable, de celui qui se distingue difficilement sous-tendra le rapport entre religions monothéistes en Europe Chrétienne, laquelle vivra intensément la problématique de l'ennemi de l'intérieur, faisant pendant à l'adversaire déclaré, notamment le Turc si différent, si identifiable à moins de se déguiser tel un espion. Drumont dans les années 1880, dénoncera, dans sa *France Juive* les ellivages recouverts par la laïcité républicaine<sup>5</sup>.

En 1888, le libraire Victor Palmé, largement ouvert aux publications prophétiques<sup>6</sup> publiera une édition de cet ouvrage. En effet, l'Antéchrist est celui qui ressemble tout en étant différent, tout en étant l'ennemi le plus acharné. Voilà qui ne peut que créer de la défiance au sein de religions voisines. Et c'est ainsi que les Réformés, qui n'hésitent pas à dédier leurs écrits au Roi d'Angleterre plutôt qu'au roi Très Chrétien, traiteront le Pape d'Antéchrist<sup>7</sup> et que les "papistes" leur rendront la pareille. Dans la confession de foi réformée officielle, la question de l'antéchrist est abordée<sup>8</sup>.

Antéchrist Romain d'un côté<sup>9</sup>, Antéchrist de Genève de l'autre, chacun reprochant à l'autre d'avoir commencé<sup>10</sup>. Il convient de rapprocher ce personnage de celui du faux Prophète (*Nabi*) (cf Apocalypse Ch XIX verset 20): Et la bête (*Haya* <sup>11</sup>) fut prise et avec elle le faux prophète (littéralement le prophète de mensonge) qui avait fait devant elle les prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête et adoré son image. Ils furent

1 J. Bodin l'avait fait, en son temps, dans sa *Démonomanie*, mais en ce qui concerne leurs travaux proprement astrologiques

2 Chaque année, inversement, correspond à une série de lettres, à partir des centaines, que l'on peut lire comme un mot.

3 Voir Ruth Gladstein (1980)

4 Le Concile de Latran, (19 décembre 1516) avait toutefois "Interdit aux prédicateurs de préciser dorénavant l'époque de l'Antéchrist et du Jugement Dernier", voir N. Valois *De la croyance des gens du Moyen Age à la prochaine fin du monde*, Institut de France, Séance publique annuelle des Cinq Académies, 25 octobre 1904.

5 Voir art. Drumont de M. Winock, in *Dictionnaire des intellectuels français*, dir. J. Julliard et M. Winock, Paris, 1996, pp. 394-395

6 Paraissent chez V. Palmé: Curicque, Stenay, Lachère, Chabauty, Voir Halbronn 1993.9

7 Voir tableau d'après Lucas Cranach le Vieux "*La différence entre la religion évangélique et la religion catholique*" (1521) et une caricature hollandaise du XVII<sup>e</sup> siècle la "*Piramide papistique*" (sic) avec un titre français et des commentaires en flamand. "Den Antechrist sit in den Tempel Gods" (Thessaloniens II Ch 2), *Staatsbibliothek Berlin*, reproduit in *Atlas de la civilisation occidentale*, dir P. Lamaison, Hachette, 1994, pp. 55-56. A noter que le terme Antéchrist ne figure pas expressément dans ce texte de saint-Paul.

8 Voir art. 36 de la "Confession vraiment chrestienne contenant le sommaire de la doctrine de Dieu et le salut éternel de l'âme", in *Harangue, lettre & confession de foy des Eglises de Christ* etc, Anvers, 1566, p. 124, BNF D<sup>2</sup> 8230.

9 Ainsi C. Badius publie-t-il à Genève en 1561 (Ars. 8<sup>H</sup> 19172) une *Vie des évesques et papes de Rome* dans laquelle il montre que Luther est l'adversaire de l'Antéchrist. Il donne (p. 638) l'année 1521, qui correspond à 261 après J.C. (date à laquelle Paul de Samosate contesta la nature divine de Jésus) plus 1260. En 1521, Luther fut mis au ban de l'Empire par la Diète de Worms. Badius qualifie les papes d'"antéchrists romains".

10 Signalons, parmi d'autres, une polémique anonyme et non datée: *La Cabale de l'Antechrist ou le moyen d'aller en enfer par le chemin du Paradis. Par l'ennemi juré de l'hypocrisie* (BNF, D 27569, seconde édition, BNF, D 27570), à laquelle réplique la *Discipline donnée à l'auteur de la Camarade de l'Antechrist*, par le grand amy du Cloistre (BNF

D<sup>4</sup> 5697) L'auteur réformé s'en était pris à la vie monacale.

11 Le terme hébraïque pour Bête est *Haya* - avec la connotation de vie comme en grec, *zoon* - qui se retrouve dans la vision d'Ézéchiel, pour désigner les êtres à tête de lion, de boeuf, d'homme et d'aigle. Louis Segond traduit "être vivant" ce qui est finalement la bête. Ch. IV,7.

tous les deux jetés dans l'étang ardent de feu et de soufre" <sup>1</sup>. Dans la seconde Epître de Paul aux Thessaloniciens (Salonique) le faux prophète est devenu la créature de Satan, "fils de la perdition", lui aussi faiseur de miracles. Mais c'est dans l'Apocalypse, que ce personnage de séduction et de tentation est associé à la Bête. En tout état de cause, bataille autour des mêmes Écritures pour définir qui correspond à qui. L'on peut se demander toutefois quelle est la part des schismes internes à l'Église, y compris celui qui aboutit à la Réforme, dans un tel climat dont une des expressions les plus criantes, en France, sera la Révocation de l'Édit de Nantes <sup>2</sup>, un point fort de l'histoire du prophétisme français <sup>3</sup>. Le conflit entre ces trois pôles traverse d'ailleurs les *Centuries*. Mais au delà de 1685, il convient de rappeler un autre traumatisme qui affecte, dans les dernières années du règne de Louis XIV, au sein même du catholicisme, les Jansénistes, avec en 1709 la dispersion de Port Royal et en 1713 la Bulle *Unigenitus* fulminée par Clément XI contre les *Réflexions morales* de Pasquier Quesnel; il conviendrait d'ajouter un autre mouvement suscité par les Jésuites pour faire contre poids, il s'agit du culte du Sacré Coeur de Jésus, notamment autour de 1689 <sup>4</sup>, année chère à Jurieu, avec Marie-Marguerite Alacoque <sup>5</sup>, pour recentrer la France dans sa latinité ultramontaine.

Le rejet de la "déviance" janséniste aura pour effet, comme chez les réformés, de déclencher une forte activité prophétique. Tout se passe comme si les juifs ayant disparu de France peu ou prou depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les protestants avaient pris leur place symboliquement puis les jansénistes, qui font d'ailleurs parfois s'installer également en Hollande. Les Jésuites, à leur tour, serviront de repoussoir dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle...

Il reste que les deux grands clivages qui divisent la société française à dominante catholique entre le XVI<sup>e</sup> siècle et le XX<sup>e</sup> siècle concernent les juifs et les protestants, mais si le juif est largement mythique, lui qui n'a pas officiellement droit de cité dans le Royaume, sinon dans ses marges, le protestantisme, présent au sein de la noblesse, réclame un statut, c'est l'Édit de Nantes, lequel ne met nullement fin à l'effervescence prophétique antipapiste. Un quatrième personnage joue évidemment un rôle, c'est le Turc, le musulman et les protestants seront tentés à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, de spéculer sur ses victoires contre les catholiques <sup>6</sup>. Comme le note Claude Gilbert Dubois pour les réformés, le règne de l'Antéchrist touche à sa fin tandis que pour les Catholiques, il se profile à l'horizon <sup>7</sup>. Nous étudierons ensuite la relation du courant réformé à l'égard du prophétisme, notamment au XVII<sup>e</sup> siècle, entre l'Édit de Nantes (1598) et sa Révocation (1685). On s'intéressera certes aux polémiques entre les deux camps mais également à celles qui divisent les protestants, entre Moïse Amyraut et Pierre de Launay entre Pierre Jurieu et Pierre Bayle notamment, tout comme chez les catholiques le problème apocalyptique et antéchristique apparaîtra comme conflictuel. Ce prophétisme n'attendit nullement l'Édit de Fontainebleau pour s'épanouir, bien au contraire il précéda sinon annonça l'événement de 1685. Il est à noter qu'une telle littérature d'expression française se publiera en grande partie en Hollande, notamment à Amsterdam et à Rotterdam au coeur des Provinces Unies, séparées de la France par les Pays Bas espagnols, bientôt autrichiens, la future Belgique, au sein d'une sorte de *diaspora* française. Un certain dialogue entre Paris et la Hollande s'établira ainsi et nous retiendrons notamment l'affaire de la *Lettre des Rabbins des deux synagogues d'Amsterdam*.

Enfin, nous aborderons la place croissante des juifs en chair en os dans le discours prophétique catholique romain, notamment aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Là encore tous ces débats anticiperont sinon provoqueront un changement dans l'état des Juifs en France. La plupart des auteurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sont des ecclésiastiques Français plus ou moins hauts placés dans la hiérarchie catholique, ce qui ne les empêche pas de polémiquer entre eux, la question juive étant en quelque sorte une pomme de discorde <sup>8</sup>, entre ceux qui veulent redonner aux juifs une certaine splendeur biblique, à l'instar du Dominicain Bernard Lambertet ceux qui souhaitent simplement qu'ils se convertissent, comme son adversaire, le Père Charles-Jacques Saillant entre ceux qui pensent que cette conversion est une étape préparant la fin des temps, c'est la thèse de l'*Avènement Intermédiaire* - cette période qui correspond au millénaire, période faste, et qui sera

<sup>1</sup> *The New Testament in Hebrew and French*, Londres, The Trinitarian Bible Society, Trad. Louis Segond, d'après le grec. 41

<sup>2</sup> L'influence de Mme de Maintenon nous semble avoir été déterminante.

<sup>3</sup> Sur les espérances des juifs au lendemain de 1685, voir G. Israël, *Provences. Juifs, chrétiens et hérétiques*, op.cit., p. 276.

<sup>4</sup> C'est du moins cette date que voudront retenir au XIX<sup>e</sup> siècle, après 1789, les fervents de ce culte.

<sup>5</sup> Voir thèse de Martine Machou, *La femme et la mystique à l'époque classique: recherche de l'identité, recherche du pouvoir à travers la négation*, Université Paris I, 1986.

<sup>6</sup> Voir C. G. Dubois, 1977, pp. 563 et seq.

<sup>7</sup> Dubois, 1977, p. 507

<sup>8</sup> Voir Grégoire, 1810, pp. 194 et seq.

suivie d'un ultime retour de l'Antéchrist - et ceux qui n'y voient qu'une conséquence de celle-ci, lorsque le Christ aura vaincu l'Antéchrist<sup>1</sup>.

Citons quelques passages d'un texte de l'Abbé B. Lambert<sup>2</sup>, paru en 1793, marqué par les événements de 1789: *L'Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël et l'exécution des menaces faites aux Gentils apostats* (Paris, Le Clère, BNF, D 80767, BPR, Rev 122 (1)):

"Les prophéties ont pour objet principal deux grandes révolutions dans l'ordre de la religion. La première est la réprobation des Juifs & la vocation des Gentils pour le premier avènement du Messie. La seconde est le retranchement des Gentils ingrats et superbes, le rappel d'Israël, l'établissement du grand règne de Jésus Christ" (p. 101). Il importe en effet de comprendre le terme "rappel des Juifs"<sup>3</sup> cher à La Peyrère à la façon dont on rappelle un premier ministre que l'on avait éloigné pour qu'il reprenne sa place, son successeur ne donnant plus vraiment satisfaction.

---

1 Sur la polémique entre Saillant et Lambert, qui prolonge celle entre Rondet et Malot, voir C. Maire, "Le figurisme: de l'abbé d'Etienne à l'abbé Grégoire", Paris, *Politica Hermetica*, 10, 1996, pp. 46-47.

2 Selon Grégoire, *Histoire des sectes religieuses*, Paris, 1828, Lambert aurait été influencé par Michel Pinel, auteur d'un *Horoscope des tems ou Conjectures sur l'avenir, fondées sur les Saintes Ecritures et sur de nouvelles révélations*, que nous n'avons pas localisé.

3 La formule se trouve déjà en 1615 dans la *Lettre sur un recueil du manifeste des prophéties tiré des œuvres d'un personnage doué d'un don particulier de Dieu, pour publier les choses prédites obscurément des Prophéties et les faire entendre ouvertement sur la grande révolution d'icelles à la destruction des prévaricateurs de l'Eglise, restauration d'icelle selon la promesse d'Elie*, etc., t. 1, BNF, 8° Z. 22175 (39), où la naissance d'un être providentiel est annoncée pour 1619, en ajoutant 1260 à 359.

## L'Antéchrist en France au début du XVI<sup>e</sup> siècle

Nous aborderons la production antéchristique au cours du premier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, telle qu'elle apparaît notamment au sein d'un recueil sur lequel nous reviendrons au Livre II: le *Mirabilis Liber*, recueil de prophéties, qui s'ouvre précisément avec un texte latin du pseudo-Méthode, corrompu en Bemechobus.

Il s'agit d'une paraphrase autour de la Genèse mais qui se poursuit par des perspectives eschatologiques et antéchristiques. Fresque impressionnante qui fournit le cadre de tout le recueil.

### A L'iconographie antéchristique du début du siècle

Le thème aura inspiré une certaine iconographie plutôt hostile, suspicieuse, à l'égard des juifs et des papistes <sup>1</sup>. Ainsi, les *Vaticinia* joachimites (cf infra) ont-ils été récupérés, au XVI<sup>e</sup> siècle, par les milieux réformés de langue allemande pour présenter le Pape comme l'Antéchrist.

Mais on connaît aussi des séries de vignettes françaises illustrant l'ascension et la chute de l'Antéchrist. Il existe une série franco-latine comportant des vignettes proposant en tête quelques vignettes en sus (BNF D 3306) qui débute ainsi <sup>2</sup> « Iste sunt auctoritates sanctorum doctorum de adventu Christi ad iudicium », accompagnée de la strophe française suivante:

« O Chrestiens qui voulez la gloire  
De Dieu éternelle avoir  
Employez ei sens & mémoire  
S'il vous plaît & pourrez savoir  
Comme l'antéchrist venra de voyr  
Vers la fin de ce présent monde  
Pour plusieurs ames decevoir  
Et damner en fosse profonde » <sup>3</sup>

Le nombre de gravures est de trois plus dix-huit plus une. En effet, les éditions ne comportant que le français versifié <sup>4</sup> ne comptent que 18 gravures, tandis que celles qui comprennent aussi un texte latin en prose offrent trois gravures de plus en tête et une à la fin, ce qui permet ainsi au texte français de s'ajuster tout à fait par rapport aux images. En fait, ces trois vignettes correspondent à l'enfance de l'Antéchrist. La série uniquement française ne le représente que déjà parvenu au pouvoir.

Une des gravures les plus célèbres est celle de la « Chute » de l'Antéchrist, dont la BNF possède un exemplaire xylographié <sup>5</sup>. Dans l'édition franco-latine, la gravure correspondante se

---

1 B. MacGinn, 1938.

2 Voir aussi BNF, MS Lat 8878 signalé par R.K. Emerson, 1981.

3 Le texte français se termine ainsi: « Et puis nous donner sans finir. Par sa benoiste passion. Paradis ou puissions demener En lui nostre exaltation Amen ». Les derniers versets consacrés au Christ et aux quinze signes ne sont pas illustrés chez Guillaume Godard. En revanche, chez Michel Lenoir, l'on dispose d'une dernière gravure du Christ en majesté qui conclut les *Quinze Signes du Jugement Dernier*.

4 Il semble que le texte français n'ait pas été initialement divisé en strophes. Ce découpage est lié à l'utilisation de vignettes.

5 L'édition française pourrait être une traduction de l'allemande, voir aussi une réédition, *La véritable hystoire de l'Antéchrist maudit*, 1879: « S'ensuit la vie de l'Antéchrist maudit suivant l'Apocalypse et selon les opinions des saints docteurs ». reed. Lyon, G.D. Grandin de l'Épervier (ex Bodl. Oxford). Voir Halbronn 1993.7



trouve non pas en vis-à-vis, mais au verso du texte. Une légende en français au dessus de la gravure fait le lien avec la page précédente<sup>1</sup>.

Vers 1495 était déjà parue une telle série<sup>2</sup>, mais avec en plus une gravure représentant l'Antéchrist: « Ymago figura seu representatio Antichristi pessimi. Apo. XIII Capit.. » On retrouve cette même présentation, avec un nouveau jeu de gravures, dans les éditions de Michel Lenoir<sup>3</sup> offrant une certaine particularité (BNF et Mazarine). Elle comporte une vingt-deuxième gravure représentant un androcéphale que l'on retrouve dans les séries joachimites (cf infra)<sup>4</sup>. Pour mettre en évidence cette gravure, placée en tête de la série antéchristique, les premiers mots de l'ouvrage sont les suivants: « De turpissima conceptione nativitate et aliis presaglis diabolice illi pessimi hominis antichristi » au lieu de « Iste sunt auctoritates sanctorum doctorum de adventu Christi ad iudicium »<sup>5</sup>.

L'ouvrage s'achève par la liste non illustrée des « quinze signes précédant le jour du grand Jugement de Dieu nostre Créateur ». Or, il existe une autre série comportant les gravures illustrant ces signes<sup>6</sup>, qui ne concernent plus l'Antéchrist mais ce qui lui fait suite, c'est-à-dire le Jugement Dernier. Antoine Vérard n'a pas jugé bon d'intégrer dans ses éditions les gravures de la Vie de l'Antéchrist<sup>7</sup>. En revanche, ces vignettes feront une carrière séparée entre autres dans le *Livre d'Heures à l'usage de Rome* paru chez Guillaume Godard vers 1515<sup>8</sup>.

On ne peut à proprement parler, comme l'exprime Girard Augry<sup>9</sup>, affirmer que l'Advenement de l'Antéchrist fasse partie d'un ensemble incluant le *Livre de bien vivre* et l'*Ars moriendi*. Il est vrai que l'on trouve des éditions de Vérard présentant ces différentes oeuvres ensemble<sup>10</sup>. Mais un tel rapprochement semble assez conjoncturel<sup>11</sup> et propre à la politique d'édition d'Antoine Vérard. Encore conviendrait-il de préciser que dans un premier temps (BNF, Res. D 852<sup>12</sup>), l'*Ars moriendi* parut chez Vérard séparément du volume sur l'Antéchrist. L'un fut publié le 18 juillet 1492<sup>13</sup> tandis que les pièces sur la fin des temps ont un colophon daté du 28 Octobre 1492. Et le *Livre du Bien Vivre* est daté du 15 décembre 1492. En cette année, parurent donc trois volumes distincts offrant certes des similitudes au niveau des frontispices.

I Le *Livre de bien vivre* (qui en fait parut en dernier)

II *L'art de bien mourir* (suivi de *L'aiguillon de la crainte divine pour bien mourir*); *Traité des peines d'enfer et de purgatoire*<sup>14</sup>

III Pièce 3. *Cy commence le traicté de l'advenement de antéchrist*. Cette dernière pièce se divise elle-même ainsi<sup>15</sup>:

A *Le traicté de l'advenement de l'Antéchrist*

1 Ces figures existent également dans le domaine allemand. On notera que l'Antéchrist se dit *EndChrist* qui peut aussi signifier le Christ de la Fin.

2 Bl., B 42340, dont le catalogue propose Lyon comme lieu d'édition: *Le Livre et autorité des saints docteurs touchant de l'advenement et du mauvais Antéchrist selon l'Apocalypse et aussi en françois. Et par histoires.*

3 Michel Lenoir, Bl., C 25 C 33. L'exemplaire de Londres a une mise en page différente de celui de la BNF et offre mêmes certaines variantes orthographiques. Les légendes des gravures sont aussi distinctes. Ex de BNF « salomonis » au lieu de Salomonis (Bl.). On n'a pas changé les gravures proprement dites mais on a revu les légendes. Ex: *Torrent cedron* (Paris) *torrent cedrum* (Londres)

4 L'édition de 1495 comporte un animal qu'il est difficile de qualifier d'androcéphale. Il semble plutôt qu'il ait une tête de lion. À la différence de l'édition de Lenoir qui comporte vraiment une tête humaine.

5 La formule « sanctorum doctorum » est à rapprocher de celle de « saints pères » que l'on trouvera au début du XVII<sup>e</sup> siècle notamment chez Claude Vilette. Il ne semble pas qu'il faille y voir une référence aux papes.

6 Voir une récente édition par P. Girard-Augry (Paris Dervy, 1989 in *Les Prophéties de la fin des temps. L'Advenement de l'Antéchrist et les Signes précédant le Jugement général de Dieu.*

7 Si bien qu'elles manquent également dans la réédition introduite par Girard-Augry.

8 Voir également D. Couzet (1990) sur les vignettes de Simon Vostre.

9 A ce titre, Girard-Augry a publié deux ouvrages (Paris, Dervy, 1986 et Dervy, 1989) dans lesquels il a associé des pièces issues de volumes distincts puisqu'il a ajouté le *Traité des Joies du Paradis* à son *Ars Moriendi* (qui constitue le deuxième) dans son édition de 1986, voir E. Mâle, 1908, pp. 477-481.

10 Encore l'*Art de bien vivre*, la première pièce, comporte-t-elle un colophon spécifique et a probablement continué à se vendre séparément.

11 BNF, Res D 859.

12 Curieusement Girard-Augry (1989) cite cette seule cote dans sa Présentation.

13 Travail réalisé par Gillet Cousteau et Jehan Menard pour Vérard. Cette mention ne figure pas pour les deux autres volumes.

14 L'exemplaire de la BNF, D 852 (1-4) distingue à tort ces deux pièces alors qu'elles ne sont que les deux volets d'un même volume, chacun d'entre eux étant introduit par une même vignette.

15 Au verso de la dernière page l'on peut lire le résumé suivant qui ne concerne que ce troisième volume: *Les quinze signes historis précédens le jugement général de Dieu avecques les joies de Paradis.*

B Des signes précédant le jugement général  
La forme et la manière du grant jugement général de Dieu  
C Les joyes du paradis

C'est ainsi qu'en 1515 paraît, chez Guillaume Godard un *Livre d'Heures*<sup>1</sup> comportant une *Vie de l'Antéchrist*<sup>2</sup>. En effet, contrairement à ce qui se passe pour les *Vaticinia* du pseudo-Joachim ou pour la *Pronosticatio* Lichtenbergienne, des livres consacrés à la « Vie de l'Antéchrist » ont circulé en France, les gravures étant accompagnées de textes en langue française souvent faisant référence aux juifs ainsi, dans certains cas, que d'un commentaire en latin consacré aux textes sur l'Antéchrist chez les Saints Docteurs – mélange de français et de latin qui caractérise par ailleurs le *Mirabilis Liber* et les *Livres d'Heures*. Certes, les juifs jouent un rôle déterminant dans le récit de l'Antéchrist et c'est pour cette raison que nous trouvons là une cause essentielle de l'antijudaïsme, en dehors de la question du déicide. Notons que la première scène a disparu des éditions françaises, il s'agit de Jacob prophétisant devant ses fils<sup>3</sup>.

Cela dit, il est vrai que certaines vignettes de l'*Ars Moriendi* apparaissent dans la *Vie de l'Antéchrist*, dans la mesure où, dans les deux cas, l'Homme est confronté à la Tentation. D'ailleurs Vérad illustre ses différentes éditions de *L'Advenement de l'Antéchrist* d'une seule vignette, chaque fois différente, extraite de l'*Ars moriendi*<sup>4</sup>.

Il n'en reste pas moins que la série centrale consacrée à la Vie de l'Antéchrist manque chez Vérad<sup>5</sup>.

### B L'Antéchrist dans le *Mirabilis Liber*

Le thème de l'Antéchrist<sup>6</sup> n'est en dépit de l'absence d'images nullement absent du *Mirabilis Liber*, qu'il s'agisse de citations du pseudo-Augustin ou du pseudo-Methodius<sup>7</sup>.

Dans l'oeuvre de Lichtenberg n'est-ce pas l'Antéchrist que l'on devine en « ce Moine gris » qui sera decepveur & hypocrite qui par faux signes séduira plusieurs gens & sera cause

---

1 *Heures de Notre Dame à l'usage de Romme (et S'ensuyvent le sept psaulmes en françoys et Cy commence la vie de Antéchrist)*, Guillaume Godard (Nicola Higman).

2 Brigitte Moreau (n° 1122 de *l'Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1977) signale ce *Livre d'Heures* à la Bibliothèque de l'Institut (Réserve D 12, Ex libris Ant. Moriau). Il s'agit d'un supplément qui a été ajouté à certaines éditions ou séparé. Il comporte une numérotation et un colophon distincts et nous lui donnerons donc la cote D 12 (2) (l'exemplaire de la BHVP n'est pas doté de ce supplément, bien que B. Moreau l'indique comme étant identique à l'exemplaire de l'Institut). Cet appendice comporte « Cy commence la vie de Antéchrist bien utile et contemplative à veoir & à lire, avec la prophétie des douze sibilles. Nouvellement impriméz à Paris pour Guillaume Godard ». Le *Livre d'Heures* est daté de 1515. L'appendice peut raisonnablement être daté de la même époque. Il comporte 27 vignettes pour l'Antéchrist et les dix des XII Sibilles. Fol. A 1 r 1 vignette A 1 v 4 vignettes A 2 r 4 vign. A 2 v 4 vign. A 3 r 2 vign. A 3 v 5 vign. A 4 r 4 vign. A 4 v 3 vign. Nous avons retrouvé une autre série qui est très probablement de Guillaume Godard tout comme la version franco-latine. Le document a été acheté par la BNF, pYe 422, dans une vente et fort mal décrit dans le catalogue de celle-ci. On y parle d'un ensemble de onze figures alors que s'il n'y en a que onze c'est parce que l'exemplaire est tronqué en son commencement comme en sa fin. Il comportait peut être en outre le *Dit des Sibilles*.

3 *The chiro-xylographic Antichrist and the Fifteen Signs* par Manfred von Arnim in *Der Antichrist und die fünfzehn Zeichen. Faksimile-Ausgabe des einzigen erhaltenen chiroxylographischen Blockbuchs*, dans l'édition de H.Th. Musper, Munich, 1970. Reproduction de l'ex de la Bibliothèque de Mailingen (Davide).

4 *Bayerische Staatsbibliothek*, Xyl. 1 planche 3, in Richard Kenneth Emmerson, *Antichrist in the Middle Ages. A study of Medieval Apocalypticism, Art and Literature*, op. cit.

5 Bibliographie in E. Walberg, *Deux versions inédites de la légende de l'Antéchrist en vers français du XIII<sup>e</sup> siècle*, Lund 1928, pp. XIX-XXI, B Arsenal, 3645. O. Nölle, *Beiträge zur Geschichte der deutschen Sprache und Literatur*, tome VI (1879) pp. 413-476. *Die Legende von den 15 Zeichen vor dem jüngsten Gerichte* sur les textes français et leur localisation pp. 471-472. Hans Eggers (1927), Louis Gros, 1962, A. Arrighini, 1988, Charles Nisard, (1854), tome II p 323 et p 327. Manuscrits BNF, MS Fr 1444, 17177, 19397, 1181, 15212, Arsenal, MS 307.

6 Voir aussi *Des Signes merveilleux & terribles significatifs de la ruine, fin & consommation du monde à la suite de « Signes merueilleux advenuz & descenzuz es parties d'Escoce & Angleterre*, Bib Mazarine, voir aussi second volet du *Mirabilis Liber*, en français, qui devrait avoir des gravures à ce sujet.

7 Nous verrons de quelle façon ce recueil sera récupéré par les réformés (voir Livre II).

d'effusion de sang « es pays du Scorpion Temps de sa prédication: 19 ans » (Chap XXXIII Plusieurs le renommeront l'Antéchrist meslé) 1?

Abordons brièvement les textes qui constituent le corpus antéchristique du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le *Mirabilis Liber* comporte en exergue un extrait d'un commentaire de la seconde *Épître de Paul aux Thessaloniens* dont l'auteur serait Augustin<sup>2</sup>. La lecture du texte, qui accorde aux rois de France une place prépondérante dans les événements qui précéderont la venue de l'Antéchrist<sup>3</sup>, suffit à considérer comme assez invraisemblable une telle attribution<sup>4</sup>.

L'on considère généralement qu'initialement, il s'agissait d'une lettre, faussement attribuée à Alcuin s'adressant à Charlemagne, rédigée par Adso Dervensis<sup>5</sup>, au X<sup>e</sup> siècle, à l'approche de l'An 1000. Ce serait donc dès cette époque que l'on aurait élaboré un tel outil de propagande au service de la monarchie française, avec notamment l'entrée dans Jérusalem. Un tel texte s'inscrira dans la dynamique de la première croisade, en 1095<sup>6</sup>.

Étudions à présent les variantes au niveau du texte latin chez Adso et dans le pseudo-Augustin, tous les deux marqués - si on les compare au texte de Raban Maur<sup>7</sup> - par le rôle réservé à la monarchie française.

La formule « Rogamus vos per adventum Domini Christi » ne figure pas chez Adso, à la différence du pseudo-Augustin, et l'on n'y a retenu que la seconde citation de l'*Épître aux Thessaloniens*<sup>8</sup>. Le développement présent dans le recueil du *Mirabilis Liber* comporte une phrase en moins<sup>9</sup> (« Statim secundum praedictam sententiam Apostoli Pauli, Antichristum dicunt futurum ») par rapport au texte qui reparaitra - du moins pour sa partie finale - au XVII<sup>e</sup> siècle, en 1622 - un siècle plus tard -, dans un petit recueil intitulé *Les grandes prophéties et prédictions nouvellement trouvées sur les prospérités du roi*, Paris, J. Mesnier<sup>10</sup>, lequel comporte le texte latin suivi d'une traduction française.

« L'Apostre S. Paul, aux Thess. 2, dit que l'Antichrist ne viendra pas au monde avant qu'il arrive & se fasse une division générale, c'est-à-dire avant que tous les Royaumes du monde qui estoient sujets à l'Empire Romain soient désunis d'avec lui. Or ce temps là n'est encores venu, encores que nous voyons l'Empire romain destruet presque en toutes ses parties: toutefois si long temps que les Roys des François (lesquels doivent tenir & jouir de cet Empire) vivront, la dignité d'iceluy ne périra du tout: d'autant qu'elle demeurera & se conservera en ses Rois. Mais quelques uns de nos Docteurs dient que l'un des Roys des François gouvernera & régira entièrement cet Empire Romain, que ce Roy viendra au dernier temps, qu'il sera très grand & le dernier de tous les Roys, lequel après avoir gouverné heureusement son Royaume viendra sur la fin en Hierusalem & déposera sur le mont d'Olivet son Sceptre & sa Couronne (Là sera la fin &

1 Voir aussi *Livre Merveilleux*.

2 Voir l'"Expositio" in *Epistolam II ad Thessalonicenses* d'Adson d'Auxerre Cf. Migne, Patrologia. I. 117 Coll. 777 - 84 signalé par M. Rangheri, 1973, pp. 712 et seq. qu'il compare avec l'*Epistola* d'Adso.

3 J. Turmel, article "Antéchrist" in *Dictionnaire de la Bible* de F. Vigouroux, Paris, 1926.

4 Delumeau, 1995, pp. 29-31, précise qu'Augustin serait en partie responsable d'une certaine défaveur des thèses millénaristes jusqu'à leur renaissance avec Joachim de Flore.

5 *Epistola Adonis ad Gerbergam reginam De ortu et tempore Antichristi. Voir Encyclopédie*, Migne, Tome 101, Vol. 2. Adonis Abbat Dervensis *Libellus de Antichristo* pp. 1294-1295. Voir surtout l'étude de D. Verhelst, 1976, "Sur les rapports avec la Sibylle Tiburtine" p. 107, Robert Konrad, 1964 et M. Rangheri, 1973, p. 687 sur Adso et le Pseudo-Méthode. Notons qu'Adso, au X<sup>e</sup> siècle écrit 40 au lieu de 45 jours selon Daniel quant au temps qui suivra l'Antéchrist, voir Lerner, 1976, pp. 108 et seq.

6 Voir P. Alphandéry, A. Dupront, *La Chrétienté et l'idée de croisade*, Paris, A. Michel, 1995, pp. 134-135; voir M. Balard, *Les Croisades*, Paris, MA, 1988, p. 27.

7 Voir Migne, *Encyclopédie*, Tome 112, Vol. 6, *De adventu Antichristi docet suos Apostolos et ejus rei pluribus ostendit veritatem*, p. 259.

8 Le *Rogamus* figure en revanche chez Rabban Maurus. En 1683, dans un almanach troyen (BSG, Inv 2769 Res V 712, le chapitre sur l'Antéchrist est commenté et on nous renvoie à Rhabanus Maurus « es oeuvres de S. Augustin et est rapporté par Bacachonius, Evêque & Martyr de Patara. » (p. 8). Voir aussi R. Lerner, 1976, p.115, sur la question de la conversion des Juifs après la chute de l'Antéchrist ou au contraire durant son règne. On verra notamment au XVIII<sup>e</sup> siècle la conversion des Juifs jugée préalable à l'arrivée de l'Antéchrist.

9 Si l'on considère l'édition du XIX<sup>e</sup> siècle de Migne, de ces différents textes, l'on note que le texte du pseudo-Augustin comporte un changement de paragraphe après cette phrase supprimée dans certaines traductions. En revanche, dans l'édition du texte d'Adso, la phrase non seulement ne se situe pas en fin de paragraphe mais encore se prolonge « dicunt mox et futurum et tunc revelabitur ille homo peccati, Antichristus videlicet etc », morceau de phrase qui introduit le paragraphe suivant dans l'édition Migne du pseudo-Augustin. Il semble donc que la traduction française se soit établie à partir de la version du pseudo-Augustin et non à partir de celle d'Adso. Le fait que la version Adso ne comporte pas le *Rogamus* rend plus difficile la filiation d'Adso vers Ps. Augustin mais invite à envisager un processus inverse

10 BNF, Lb<sup>36</sup> 2124.

consommation de l'Empire des Romains & des Chrétiens et tost après la susdite sentence de l'Apôtre S. Paul ils dient que l'Antichrist viendra) »

La suppression de l'annonce que l'Antéchrist apparaîtra dès lors que le roi de France aura atteint le Mont des Oliviers pourrait s'expliquer de par le dilemme que cela pouvait représenter. Ce faisant, le roi de France ne provoquait-il point la venue de l'Antéchrist? Un tel *scenario* concernant Jérusalem est en fait emprunté à une prophétie du XII<sup>e</sup> siècle, liée à la grande conjonction de 1186<sup>1</sup>, dans le contexte des premières Croisades; le texte fut régulièrement réactualisé<sup>2</sup> en ce qui concerne les échéances pour finalement accéder au XVI<sup>e</sup> siècle.

Le *Sermo de fine mundi* du pseudo (saint) Méthode,<sup>3</sup> a été partiellement repris par Jean de Roquetaillade dans son *Commentaire sur l'Oracle du bienheureux Cyrille*<sup>4</sup> dont le manuscrit se trouve à la BNF<sup>5</sup>. Le texte pseudo-joachimite ainsi commenté daterait des années 1280-1290<sup>6</sup>;

Si l'on compare l'extrait de Roquetaillade (folio 200 recto du manuscrit 7) avec le même passage du *Mirabilis Liber*, l'on note que le nombre de juifs convertis au Christ et qui se feront tués pour lui sont dans un cas de 120.000 et dans l'autre de 144.000, chiffre que l'on retrouvera dans les manuscrits<sup>8</sup>. Il convient de rapprocher ces chiffres de ceux de l'Apocalypse de Jean. "Et j'entendis le nombre de ceux qui avaient été marqués du sceau, cent quarante quatre mille de toutes les tribus des fils d'Israël" (ch. VII verset 4) ou encore au ch. XIV, 1: "L'agneau se tenait sur la montagne de Sion et avec lui cent quarante quatre mille personnes qui avaient son nom et le nom de son Père écrits sur leurs fronts". Ce nombre est obtenu en multipliant 12 par 12. On notera cependant que dans le contexte apocalyptique ce chiffre concerne l'ensemble des survivants et pas seulement les juifs.

Jeanne Bignami Odier dans son étude sur Roquetaillade, signale qu'Ernst Sackur<sup>9</sup> propose un texte « assez différent ». C'est le moins que l'on puisse dire et elle ne se rend pas compte apparemment que la version adoptée par celui-ci; présente des variantes essentielles, en ce qu'il n'est plus question des juifs dans ce passage commenté par Roquetaillade. En fait, il semble bien que deux versions de Methodius aient circulé en manuscrit, sous des titres d'ailleurs quelque peu différents.

Or, Sackur s'appuie tout simplement sur la version correspondant aux éditions imprimées et notamment selon la version des *Revelationes* commentées par Wolfgang Aytlinger<sup>10</sup> (Chapitre "De predictione Enoch et Helie contra Antichristum") alors que pour Jean de Roquetaillade et pour Jean de Trevisa, l'on s'appuie sur des manuscrits. Sackur qui cite pourtant certains manuscrits, ne semble pas avoir observé cette dualité<sup>11</sup>, pas plus que Jeanne Bignami Odier ne signale - en sens inverse - que les éditions imprimées comportent une autre version du passage intégré par Roquetaillade, soit la suppression de la référence aux juifs et au nombre d'entre eux qui se convertiront<sup>12</sup>. En fait, il y a deux références aux juifs dans le passage<sup>13</sup> et elles disparaîtraient toutes les deux dans la version « augmentée », ce qui trahit une démarche systématique.

1 Voir M. Gaster, "The letter of Toledo", *Folklore*, 1902, pp. 127 et seq. qui cite à ce propos un manuscrit de la bibliothèque de Florence.

2 La destination était initialement celle du mont du Golgotha.

3 Voir aussi Pierre d'Ailly; qui lui consacre les deux derniers chapitres dans le *De concordia astronomice veritatis et narrationis historie*, signalé par J.P. Boudet (1990), p. 348. A. Phillimore (1992), p. 89.

4 Selon le titre traduit par Jeanne Bignami-Odier, 1952, et dans sa contribution au tome 41 de l'*Histoire Littéraire de la France*, 1981.

5 BNF, Manuscrit Latin 2599.

6 voir J. Delumeau, 1995, p. 61.

7 Jeanne Bignami-Odier, *op. cit.*, Tome 41, p. 119.

8 Voir R. E. Leiser "Millénarisme littéral et vocation des Juifs chez Jean de Roquetaillade", in *Les textes prophétiques et la prophétie en Occident*, Rome, 1990, p. 25.

9 Sackur, *op. cit.*, pp. 95-96.

10 Voir B. Mazarine, Inc 235 (3), Augsburg, Johann Froschauer, Voir Kurze, 1960, pp. 49 et seq.

11 Il n'est pas exclus que l'on trouve des manuscrits comportant cette version déjudaisée.

12 C'est cette même version expurgée qui figure dans la *Bibliotheca* de La Bigne dans ses éditions successives (Tome III 1677, p. 733, par exemple).

13 Comme le montre le manuscrit de la BNF du fonds Latin 3768 fol 104.

Dès lors, le *Mirabilis Liber* aurait été la seule édition imprimée plus ou moins fidèle de ces manuscrits <sup>1</sup> et n'aurait pas repris la version allemande édulcorée apparue à la fin du XV<sup>e</sup> siècle <sup>2</sup>.

Nous avons trouvé une traduction anglaise (BL, MS Harley 1900, fol 21b etc), signalée par A. Jenkins Perry <sup>3</sup> issue d'un texte latin qui pourrait avoir servi pour le *Mirabilis Liber*: elle s'intitule *the begining of the world and the ende of Worlds*. En effet, le chapeau introductif est beaucoup plus proche de celui du recueil royal que les éditions bâloises: nous restituons le texte en anglais moderne:

MS Harley 1900:

"In the name of Christ, here beglins the book of Methodil bishop of the church of Paterenis & martyr of Christ which he charged to translate of hebrew and greek speeches into latin that is of the begining of the world and the realms between of the of folks and the end of worlds, which the noble man Saint Jerome in his works praised etc"

*Mirabilis Liber*:

"Incipit liber Bemechobi Episcopi ecclesie Patrensis & martyris Christi quam de hebreo & greco in latinum transferre curavit: id est de principio seculi & inter regna gentium & finem seculorum (...) illustrissimorum virorum Beatus Hieronymus in suis opusculis collaudavit. Sciendum etc". Les éditions bâloises, issues du même document, auraient été édulcorées.

*Les éditions bâloises du pseudo-Methodius*

C'est à Bâle, chez Michael Furterque paraissent les éditions à vignettes que nous connaissons, elles sont toutes suivies d'un commentaire de Wolfgang Aytingerle *Tractatus super Methodii Revelationes* et sont le plus souvent ornées de vignettes, absentes dans les éditions françaises, qui apportent une unité à l'ensemble et dissimulent au fond assez bien le passage d'un volet à l'autre <sup>4</sup>. Dans un premier temps (cf l'édition de 1498 <sup>5</sup>), la pièce de Methodius s'achève par une sorte de conclusion qui précise le contenu du chapeau. Il est notamment fait référence à saint Jérôme citant Methodius parmi les hommes célèbres puis ce texte disparaît et l'on passe immédiatement à l'addition d'Aytinger (cf éd. 1504, 1515, 1516 <sup>6</sup>)

Avant cette phase « illustrée », nous trouvons le même ensemble de textes sans vignette aucune, avec déjà l'addition d'Aytinger en 1496, à Augsbourg chez Johannes Froschauer (BNF Res C 5974). Le recueil est introduit par une Préface de Sebastian Brandt qui figurera également dans les éditions illustrées en 1515 et 1516. C'est donc Brandt qui apparaît comme étant l'« éditeur » de ces textes et donc éventuellement l'auteur des changements que nous avons signalés dans le chapitre consacré à Hellas (Elie) et Enoch <sup>7</sup>.

*Les deux versions* <sup>8</sup>.

On comparera la version manuscrite, celle du *Mirabilis Liber* (voir Livre II) suivie de celle associée au texte de Wolfgang Aytinger: en fait, *grosso modo*, les éditions imprimées se seront contenté de sauter le passage concernant le rôle des juifs dans le processus antichristique. On conçoit que cette initiative ne soit pas innocente <sup>8</sup>:

« Post hec mittet Deus duos famulos sincerissimos, Enoch scilicet et Hellam qui in eius testamētō reservati fuerant ad arguendum Impium et Inimicum et tunc erunt novissimi primi et erunt credaturi Judel. Hellias autem et Enoch arguent eum coram omni populo et ostendent eum

1 Charlotte D'Evelyn (1918) reproduit un manuscrit du *St John's College*, Oxford, MS 128 fol 217 b-223a comportant la version ancienne ("144.000") dans laquelle les juifs jouent un rôle central, p. 202.

2 Le manuscrit latin 1660 de la BNF, fol. 2-3, est à part le fait qu'il est attribué à Methodius, sans la corruption Bemechobus, extrêmement proche de la version du *Mirabilis Liber* et comporte également le nombre 144 mille. On retrouve cette corruption dans l'*Égloga* de Campanella, 1639.

3 Londres 1925, dans un recueil consacré à diverses traductions de John Trevisa. Selon A. J. Perry, cette traduction ne serait pas l'oeuvre de Trevisa. Perry fournit également le texte d'un autre manuscrit: BL, Add 37049 qui nous paraît moins proche du *mirabilis liber* que Harley 1900.

4 Ces observations présentent un certain intérêt pour la compréhension d'une oeuvre comme celle de Nostradamus.

5 BNF, Res m Z 466 (1).

6 BNF, respectivement Res, H 1011, C 2189, C 2190.

7 Il existe à la Mazarine un exemplaire de l'édition d'Augsbourg ne comportant que la pièce de Methodius sans la paraphrase d'Aytinger mais il est possible que celui-ci soit incomplet: Inc.235 (3). Voir Kohr, 1898. Sur une présentation claire des personnages d'Elie et d'Enoch, voir J. Delumeau, "L'apocalypse revisitée", *Entretiens sur la fin des temps*, Paris, Fayard, 1998, pp. 99-100.

8 Bernard Blumenkranz, *Le Juif médiéval au miroir de l'art chrétien*, ne fait pas référence au juif dans les gravures liées à l'Antéchrist. Paris, Ed. Augustiniennes, 1966, voir Marcel Bulard, 1935.

mendacem esse atque fallacem et confusum. Vident autem cuncte gentes ipsum mendacem et a sanctis confusum. Tunc Judaei credituri erunt ex omni tribu filiorum Israel et erunt interfecti pro Christo. CXX millia in diebus illis. Tunc Antichristus furore repletus jubebit sanctos Dei duos interfici... » (Roquetaillade)

et

« Post hec mittet dominus duos famulos sincerissimos Enoch & Eliam: qui in eius testimonio reservati fuerant ad arguendum ipsum (sic) inimicum: & tunc erunt novissimi primi qui erunt credituri de Juda Elyas autem & Enoch arguent eum coram omni populo & ostendent eum mendacem esse atque fallacem et confusum. Tunc Judaei credituri erunt ex omni tribu filiorum Israel et erunt interfecti pro Christo CXLIII millia in diebus illis. Tunc Antichristus furore repletus jubebit sanctos vel interficere et qui eis fuerint credituri... » (*Mirabilis Liber*)

On note la formule du *Mirabilis Liber* « de Judas » au lieu de « Judei » chez Jean de Roquetaillade.

Ci dessous, le texte d'une version sans référence aucune aux Juifs:

« mittit continuo suos famulos sinceris sinisque carissimus, id est Enoch et Hellas ad arguendum inimicum; palam omnium ergo gentium corripient ejus seductionem et ostendent eum mendacem coram omnem hominem et nihil esse et quia propter interitum et perditionem meliorum existit, itaque gentes videntes illum confusum et ejus seductionem arguendam a famulis Dei sinent eum et fugient ab illo et adherunt iustis illis. Videns igitur seductor semet ipsum dirisum ne increpatum et ab omnibus contemptum fuerit et ira fervens interficiet sanctos illos. Tunc... » (W. 1) <sup>1</sup>

On ne connaît que deux traductions françaises des *Revelationes*, l'une de 1608 qui s'aligne sur les versions révisées et qui est précédée d'un commentaire dédié à Charlotte de Mouy et l'autre de 1830 qui est une traduction du *Mirabilis Liber* par Bricon.

Traduction 1608: *Prédiction sur la consommation du monde, l'avènement de l'Antechrist et le dernier jugement tirés des écrits de deux anciens Pères de l'Eglise, saint Hyppolite et St Methodius, évêques et martyrs* <sup>2</sup>. La première partie comporte le texte d'Hyppolite, la seconde celui du pseudo-Méthode dont le chapitre XIV s'intitule "De la prédication d'Enoch et d'Elye contre l'Antéchrist"):

« Quand la tribulation se sera accrue par les menées de ce fils d'iniquité (l'Antichrist) enfin ce grand Dieu qui a voulu racheter le monde (...) enverra ses deux favoris & bien aimés serviteurs Enoch & Elye pour s'opposer à ce méchant & en public devant tout le monde présenteront la vérité & découvriront son astuce & tromperie, ils montreront qu'il n'est qu'un menteur & que toutes ses promesses ne sont que du vent.

"Et pour ce que sortant du temple, il aura exercé sa cruauté sur plusieurs, les nations l'auront en haine & seront bien aise de le voir confus & sa malice découverte, par les serviteurs de Dieu. Alors chacun l'abandonnera. On s'enfuira de lui pour suivre ces deux saints prophètes. Ce séducteur se voyant ainsi repris si algrement & méprisé d'un chacun entrera en furie & mettra la main sanglante sur les deux prophètes Enoch et Elye et les fera mourir. Alors le signe du fils de l'Homme paraîtra. Et le juge viendra dedans les nuées des cieux... »

Le propos est foncièrement hostile au rassemblement des Juifs et à un retour à un Israël terrestre:

"L'Antéchrist ramassera les Juifs dispersés parmy le monde (...) L'Antéchrist restablira à Jerusalem le temple matériel de Salomon (...) Il almera sur tous la race des Juifs (...) Les Juifs descendront aux supplices de l'enfer avec l'Antéchrist & tous les diables" (fol 20)

Les Turcs n'en sont pas moins au cœur du discours et probablement des événements de l'époque, en un temps où Henri IV est allié au sultan. Un Roi des Romains - donc un futur Empereur - les vaincra pour finir.

Signalons la traduction du *Mirabilis Liber* sous le titre de *Livre Admirable*, réalisée par Edouard Bricon, en 1830:

« Alors Dieu enverra deux de ses fidèles serviteurs Enoch et Helle, conservés pour lui servir de témoignage contre son ennemi. Alors, seront les derniers les premiers qui croiront à Juda. Helle et Enoch l'attaqueront, à la face de tout le peuple et le convoqueront d'imposture et de fausseté. Les Juifs, alors de toutes les tribus d'Israël croiront et seront tués pour le Christ. L'antéchrist saisi de rage ordonnera la mort des saints de Dieu et de ceux qui auront

<sup>1</sup> Il est à noter que les *Revelationes* dans les éditions imprimées comportent de nombreuses vignettes.

<sup>2</sup> Trad. Jacques Desmay, Paris, Eustache Foucault, BNF, C 4650. Cet exemplaire a des pages manquantes à la fin de l'épître.

ajouté foi à leur parole. Alors viendra le Fils de Dieu en personne, Notre Seigneur Jésus Christ, porté sur les nuages célestes..... »

Bricon a toutefois supprimé une partie du passage qui nous intéresse, puisqu'il ne précise pas combien de Juifs seront anéantis. Bricon commet en outre un contre sens en écrivant « croiront à Juda ». Il est clair que ce qui provoque la fureur de l'Antéchrist est le comportement des Juifs qui l'avaient d'abord soutenu. L'autre version est sensiblement édulcorée.

On ajoutera la traduction en langue vernaculaire anglaise, en modernisant quelque peu la langue:

« After these things, the Lord shall send his most clever servants Enoch & Elye that in witnessing of him were kept to reprove the enemy. And the last shall be first and the Jews shall be to believe. Helyas & Enoch shall reprove him before all the people. And they shall show him to be a liar & deceivable & confused. (..) and the Jews shall believe. Of each kindred of the sons of Israel shall be slain for Christ one hundred XLIII thousand. Then Antichrist (..) shall command the holy men of God to be slain... »

A deux reprises, le texte indique que les Juifs « croiront », « credituri ».

En fait, c'est une gageure que de raconter l'histoire de l'Antéchrist sans faire jouer un rôle aux Juifs. C'est ainsi que dans l'édition de 1608, l'on trouve avec le texte de Methodius un autre attribué à St Hippolyte qui confère aux Juifs un rôle important <sup>1</sup>.

On ne peut ainsi que constater que le *Mirabilis Liber* ne comporte pas, pour ce qui est de représentations de l'Antéchrist, de version expurgée de ses aspects judaïques comme cela s'est produit ailleurs, et notamment en Allemagne. Si l'on ajoute que la *Pronosticatio* de Lichtenberger, qui est insérée au centre du *Mirabilis Liber*, comporte aussi un chapitre assez hostile ou infamant pour les Juifs, l'on peut considérer que ce recueil annonce les débordements anti-Juifs d'un Antoine Crespin

#### *La traduction française du texte de Saint Hippolyte (c170-c 236).*

En 1566, année de la mort de Michel de Nostredame, paraît chez Nicolas Chesneau une *Description des misères et calamitez des derniers temps, de la consommation du monde, du royaume de l'Antechrist & du second advènement de nostre Seigneur Jésus Christ* (BNF). Il s'agit d'une traduction, par un certain Nicolas Le Clerc, dit de Juvigné, du "De Consummatione mundi ac de Antichristo & secundo adventu Domini nostri Iesu Christi" dont on connaît une édition de 1563 à Cologne, chez Maternus Cholln (BNF). L'Épître du traducteur de novembre 1566 est adressée à Françoise de Favières <sup>2</sup>.

L'ouvrage se termine par une "exhortation à se retirer des erreurs de l'Antéchrist" et parle de la Saint-Barthélémy comme de "l'Enfer harcelé". On s'y plaint que "le Pape souffre les Juifs à Rome et y fait brûler les vrais Chrétiens" <sup>3</sup>.

Voilà qui témoigne de la fortune des thèmes antéchristiques à l'époque même où se rédige la fausse Lettre nostradamique à Henri II. Le Clerc qui souhaitait rendre le texte accessible à ceux qui ne possèdent pas le latin, y voit l'annonce des événements de son temps tout comme ce sera le cas au début du XVII<sup>e</sup> siècle où Cayet produira une nouvelle traduction française qui ne doit rien à celle-ci <sup>4</sup>.

#### *La fortune du Bemechobus au XVII<sup>e</sup> siècle*

Le texte de Bemechobus est présenté comme étant favorable aux Rois de France dans un recueil de 1622 <sup>5</sup> l'*Horoscope royal du Tres Chrestien et Très victorieux Roy de France & de*

<sup>1</sup> Voir aussi iconographie antéchristique avec le Dragon joachimite et sa queue faisant référence à l'Antéchrist

<sup>2</sup> Comiers signale dans sa *Nature et Présage des Comètes* de 1665 pour 1564, traduite de l'italien, de Bernardino Ochino une *Démonstration de la venue de Jésus Christ & celle de l'Antéchrist, tirée des Saintes Ecritures*, Lyon, Jean Saugrain. Nous n'avons pas localisé ce texte. A noter qu'en 1562 paraît une traduction française de la *Coniectura* de Nicolas de Cuse.

<sup>3</sup> Une édition latine figurera dans les *Opera Omnia* parues à Paris chez Guillaume Julien: *Oratio de consummatione mundi ac de Antichristo & Secundo adventu Domini nostri*, 1575, BNF.

<sup>4</sup> voir un peu plus tard, de Lambert Daneau, qui annonce la fin du règne de l'Antéchrist pour 1666 dans son *Tractatus de Antichristo*, paru à Genève, en 1576 chez E. Vignon, BNF D<sup>2</sup> 3642 traduit en français par I.F.S.M. en 1577, cf F. L. aplanche, 1986, pp. 164 et seq. Sur Daneau, voir P. Polman, 1932, pp. 174-177. En 1603, au synode national de Gap (Savoie), à l'article V, fut adopté par les réformés Français le texte suivant: "Nous croyons et maintenons que l'(évêque de Rome) est proprement l'Antéchrist et le fils de perdition prédit dans la Parole de Dieu, voir C.G. Dubois, 1977, pp. 510 et seq. Voir E. Labrousse, "Une foi, une loi, un roi?" *La révocation de l'Edit de Nantes*, Paris, Payot, 1985, p. 37, note 7, qui signale qu'Henri IV refusa que ce texte soit inclus dans la Confession de foi.

<sup>5</sup> BNF, I.b<sup>36</sup> 3519.

Navarre Louis XIII (voir Livre II). On y prétend l'avoir extrait du *De Viris Illustribus* de St Jérôme<sup>1</sup>

Curieusement, quelques lignes plus haut, il est question de Methodius comme si l'auteur du recueil considérait qu'il s'agissait d'auteurs différents.

Mais nous insisterons surtout sur le fait que la traduction française du passage retenu de l'Épître d'Adso sera entièrement remaniée dix ans plus tard lorsque le texte de 1622 (BNF, Lb<sup>36</sup> 2124) sera réédité.

Voici la seconde version pour les Années Trente:

« L'Apostre S Paul en sa Seconde Epistre aux Thess. Chap. 2 rapporte que l'Antéchrist ne viendra en ce monde que premièrement ne soit advenu une révolte (division générale), c'est à dire que tous les Royaumes qui despendent de l'Empire Romain n'en soient separez. Ce temps là n'est pas encore advenu car combien que l'on voye une grande partie de l'Empire destruite, toutesfois tant que Dieu prestera la vie à ce grand Roy de France qui doit conserver ce grand Empire, la dignité Romaine ne sera du tout périe car il a toujours esté vu de ses Roys & sans lequel titre serait tost aboly. Quelques docteurs font mention qu'un de nos Roys aura le gouvernement entier de tout l'Empire romain, duquel il en aura nouvellement la jouissance & sera réputé pour le plus victorieux de tous les Roys, lequel après avoir régné heureusement arrivera à cette Ste Cité de Hierusalem & de là au mont d'Olivet où il posera le Sceptre & la Couronne »

### C Les Sibylles

*Le Mirabilis Liber (Incipit Prophetia Sibille*<sup>2</sup>

) fait également référence (voir Livre II) à la Sibylle<sup>3</sup>, à celle qui traite de l'Antéchrist dans des termes qui sont tout à fait à rapprocher de ceux du pseudo-Methodius ou d'Adso<sup>3</sup>. Avec les Sibylles, nous avons une fois de plus affaire à une série de gravures célèbres qui évidemment font défaut dans le recueil français.

Toutefois, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'on pouvait trouver les gravures des Sibylles dans le *Livre d'Heures à l'usage de Rome* paru chez Guillaume Godard à Paris<sup>4</sup>

, à la suite d'une vie de l'Antéchrist également illustrée<sup>5</sup>. Ce ne sera pas en revanche le cas du *Dit des Sibylles* placé à la suite du *Giroflier aux Dames. Ensemble le dit des Sibiles*, paru sans date<sup>6</sup> chez Michel Le Noir<sup>7</sup>, lequel publié également, par ailleurs, une *Vie de l'Antéchrist*<sup>8</sup>

<sup>1</sup> *De Viris Illustribus*, Etude de C. A. Bernoulli, 1895. Le Roy de la nation Chrestienne de France s'eslèvera et par luy les enfans d'Ismael seront mis au tranchant de l'épée en toute tribulation & les mettra entre les mains des Chrestiens & par le seul moyen de ce Roy des François sera la paix & une grande joye parmy tout l'Univers.

<sup>2</sup> Voir Lecanu, 1857, pp. 91-92, voir Pierre Petit, *De Sibylla Libri tres*, Leipzig, Herit. Frederic Lankish, 1686, BNF, J 20256, Livre III Cap. IX, *Pourquoy parle-t-on de Nostradamus*, pp. 334-347.

<sup>3</sup> La Sibylle d'Erytrée a fait l'objet d'un chapitre de St Augustin dans la *Cité de Dieu*, Livre XVIII, Ch. XXIII, Ed Paris. Voir B Maz, Inc 235, deux pièces: *Divina revelatio Erythrae Sibylle cum comentariis in qua ... Troiano*, 1508 et un *Verum et celebre Sibyllae Erythrae vaticinium*, Venise, 1570, illustré. Les deux pièces composent le même texte. Incipit "Exquiritis a me" et explicite "devoret Inferius". On trouvera une traduction de la Lettre d'Adso n. *L'Antéchrist du moine Adson et les origines des prophéties modernes* de Paul de Charliac, Paris, Dujarric, 1905 (paru dans la *Revue de Bretagne*). R. Lemes: in "Refreshment of the Saints", *Traditio*, 1976, p. 99, note que la littérature sibylline compte parmi ses textes les plus marquants: les Révélations du Pseudo-Methode, le *De ortu et tempore Antichristi* d'Adso et les prédictions de la Sibylle Tiburtine. 1841, *Patrologie* de Migne, Tome VII col. 579, car elle est censée annoncer le Christ par un poème à décoder. Les *Sibyllines chrétiennes* sont une somme prophétique qui s'est constituée au IV<sup>e</sup> puis au VII<sup>e</sup> siècle. On y traite notamment du souverain des derniers jours se rendant déposer sa couronne sur le Golgotha, voir J. Delumeau, "L'Apocalypse revisitée", *Entretiens sur la fin des temps*, Paris, Fayard, 1998, p. 114.

<sup>4</sup> Bib. Institut, Res D 12.

<sup>5</sup> On trouve également de petits bois sur la page de titre et son verso des *Merveilles advenir en cestuy an vingt et six. Revele par les dieux* (Genève, chez Wygand Köln). L'ouvrage n'est pas localisé et on ne le connaît que par une édition non fac-simile décrite par Théophile Dufour, Genève, 1893, pp. 15 et 37, versets 287-290.

<sup>6</sup> Avant 1520, date de la fin d'activité du libraire. Le *Giroflier* n'est pas signalé par B. Moreau dans son catalogue des éditions parisiennes de la période du fait qu'il n'est pas daté.

<sup>7</sup> BNF, Res Ye 215 et Res Vélins 2253. Fac-simile, BNF, Res p Ye 1592.

<sup>8</sup> Fac-simile, BNF, Res. Vélins 2253, original BNF, Res pYe 1592.



Quel lien existe-t-il entre les Sibylles et l'Antéchrist? Il faut savoir que la vie de Jésus est censée avoir été annoncée par chacune des douze Sibylles, ce qui fait pendant à la vie de l'Antéchrist, à laquelle elles font suite dans le *Livre d'Heures à l'usage de Rome*.

Carlo De Clercq dans son étude sur les Sibylles en France, s'est intéressé aux avatars de l'ordre des vignettes<sup>1</sup>. Il cite uniquement un ouvrage de la Bibliothèque Royale de Bruxelles, l'*Encomium* de Jean Bertaud<sup>2</sup>.

paru à Paris en 1529. Il semble donc ignorer les autres parutions françaises comparables, en appendice du *Giroflier aux Dames* et au *Livre d'Heures à l'usage de Rome* paru à Paris chez Guillaume Godard en 1515, ainsi que les textes français qui les accompagnent et qu'il aurait pu comparer avec ceux de l'*Encomium* « (...) de cultu trium Mariarum ».

Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, fournit un poème à acrostiches, qui serait du à la Sibylle d'Erythrée. On trouve ainsi le rapprochement des initiales grecques d'un des titres du Christ (Jésus Christ Fils de Dieu et Sauveur) avec les poissons également en grec (*Ichthos*).

Or, ce même poème figure dans les pages du *Mirabilis Liber* consacrées à la Sibylle, sans qu'il soit fait référence en particulier à celle d'Erythrée<sup>3</sup>, lesquelles pages se trouvent placées, au sein du *Mirabilis Liber*, entre celles qui traitent du pseudo-Methodius et celles qui présentent la conception du pseudo-Augustin sur l'Antéchrist<sup>4</sup>. En réalité, ces trois textes sont parallèles et se recoupent largement<sup>5</sup>. La fin de l'extrait de "Bemechobus" est extrêmement proche du passage précédent le poème en acrostiche de l'extrait sur les Sibylles: on y traite dans les deux cas du fils de perdition, de la tribu de Dan, d'Enoch et d'Elie: en fait c'est dans ces deux textes qu'il est traité en détail de l'Antéchrist beaucoup plus que dans l'extrait explicitement dédié à celui-ci.

L'on retrouve effectivement dans le *Mirabilis Liber* le poème comportant les acrostiches du nom de Jésus Christ, mais au lieu de Tartare (le T constitutif de *Soter*, le Sauveur) l'on trouve "Artare", ce qui détruit le sens de l'acrostiche correspondant au latin "Jesus Christus filius Dei salvator". En fait, le rédacteur, s'il se réfère à l'acrostiche, semble ignorer l'agencement précis de celui-ci (chapitre III, recto). Il propose "Nyoſ Theu Sother". D'ailleurs, la phrase comporte un blanc dans le texte du *Mirabilis Liber*, que l'on a du prendre pour un changement de paragraphe<sup>6</sup>. En fait, le début du texte a sauté "Iesou Hristos" et il ne reste que *Gios Theu Sother* au lieu de *Theu Gios Sother*. Mais encore au lieu de Gios, trouve-t-on Nyoſ<sup>7</sup>. Ni la lacune, ni l'inversion, ni l'incorrection ne seront corrigées au cours des multiples éditions qui se succèdent dans les années Vingt.

La seule traduction de cette partie latine du *Mirabilis Liber*, due à Bricouen 1830<sup>8</sup>, rend mal ce passage tronqué. Bricouen ne met pas en évidence le principe des acrostiches, fondé sur les lettres majuscules. Il prend toutefois la peine de transcrire en grec ce qui est en caractères latins "fils de Dieu, sauveur".

Mais si le poème en acrostiche avec sa clef se retrouve dans la *Cité de Dieu*, en revanche, comme le note Lecau (1852), le texte qui précède ce passage<sup>9</sup> se retrouve chez

1 Voir Carlo De Clercq, 1979, et "Quelques séries italiennes de Sibylles" in *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, Tome 48, 1978.

2 Res. précieuse de la Bibliothèque Royale de Bruxelles.

3 La Sibylle d'Erythrée n'est mentionnée qu'à une seule reprise dans l'énumération des dix sibylles, où elle occupe la cinquième place.

4 Ainsi le texte véritablement attribuable à Augustin ne le nomme pas alors que le texte qui se réfère à Augustin est un faux.

5 La conception du recueil prophétique n'est pas tant la complémentarité des textes que leur convergence, quand bien même cela impliquerait des répétitions lesquelles ne sont d'ailleurs pas nécessairement perçues par le lecteur voire par le compilateur.

6 Les plus anciennes éditions comportent une phrase coupée tandis que les suivantes ont placé un point après "voluerit inveniet his". C'est un moyen de dater les éditions. On ne trouve pas de point notamment dans l'édition à deux Préfaces parue chez Englebert Marnel (BNF, Res 8° Z don 594 (341) ni sur les premières éditions à une seule épître, BNF, D 3834. En revanche, le point après "his" figure dans les éditions tardives, BNF, Res 8° Z don 594 (238) et BNF, R 2252, bichromé. Ce critère n'est pas signalé par B. Moreau. Notons aussi le lien entre ce "point" et le format: les éditions de format 85x 60 n'ont pas de point et celles de format 70 x 45 en ont un.

7 Sur la Sibylle d'Erythrée et les acrostiches christiques, voir les *Dissertationes de Sibyllis earumque oraculis cum figuris aeneis de Servaes Galle*, Cap VI, Amsterdam, 1688, BNF, Yb 368. La Sibylle figure aux côtés de Brigitte, Lothard et Aristote. Le chapitre augustinien est beaucoup plus court que celui du *Mirabilis Liber* et comporte des développements sur des Rois avec telle ou telle initiale, ce qui reste finalement fidèle à l'esprit de l'acrostiche...

8 Paris, 1830, p. 29, BNF, microfiche 10365.

9 Britnell et Stubbs, 1984, p 134, écrivent: "the compiler had access to a version now lost" et ne font aucune référence à Bède le Vénéral.

Bède le Vénéral<sup>1</sup> à peu près littéralement<sup>2</sup>. Bien plus, le poème en acrostiches y figure également, mais avec des variantes par rapport au pseudo-Augustin qui ne sont pas suivies par le *Mirabilis Liber* lequel, en dépit de ses coquilles, reste très près de la version pseudo-augustinienne. Tout se passe comme si l'on avait combiné les deux versions<sup>3</sup>, celle attribuée à Bède le Vénéral<sup>4</sup> et celle attribuée à Saint Augustin<sup>5</sup>. Adso, abbé de Dives en Normandie, a exposé ainsi ses positions sur l'Antéchrist. Il développe dans sa "Lettre à la reine Gerberge, femme de Louis IV d'Outremer (roi de France de 936 à 954), une approche très extensive de l'Antéchrist:

"Quiconque, en effet, laïc, prêtre séculier, moine -est en opposition avec la justice, n'observe pas la règle de son Ordre et blasphème ce qui est bon doit être considéré comme antéchrist et ministre de Satan"<sup>6</sup>. L'Antéchrist naîtra à Babylone, dans une famille juive puis il se rendra à Jérusalem et sera reconnu pour Messie par les Juifs. Adso cite (p.49) à l'appui du texte des passages de l'Apocalypse (XI, 7), établissant ainsi un parallèle entre la Bête et l'Antéchrist, un point qui sera vivement discuté au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf infra)

Adso<sup>7</sup>, se situant dans une perspective daniélienne de la succession des empires, accorde la plus grande importance à la France: après les Perses, les Grecs et les Romains, ce serait au tour de la France, quatrième monarchie, avant que n'advienne la fin des temps:

"Tant que durera la monarchie française, qui doit un jour englober l'Empire romain (...). Après avoir heureusement gouverné son royaume (un roi de France) se rendra vers la fin de sa vie en pèlerinage à Jérusalem et il déposera la couronne et le sceptre sur le mont des Oliviers. Cet événement marquera le début de la dislocation de l'empire romain et chrétien (...) l'Antéchrist ne tardera plus dès lors à paraître" Ce grand roi aura, selon les Livres Sybillins, un nom commençant par un C. (arolus). Encore convient-il de préciser que ces Livres émanaient de milieux juifs et visaient à convertir les païens au judaïsme, en s'appuyant sur leur propre tradition<sup>8</sup>.

Il est également dit dans cette Lettre que les Juifs se convertiront sous l'influence de ce grand roi. (p.49) mais un peu plus haut, il est rappelé que les Juifs accoureront vers l'Antéchrist (p.48) croyant qu'il s'agit du Messie. Autrement dit, les Juifs se convertiront mais conserveront leur spécificité; ce qui les amènera ensuite à acclamer l'Antéchrist (p.48).

Mais, souligne H. Focillon<sup>9</sup>, nous avons avec Adso, dans sa Lettre datant du Xe siècle, un adversaire d'une apparition par trop prochaine de l'Antéchrist et notamment le tenant d'un refus d'associer son avènement avec l'An Mille. En cela, il annonce un Pierre d'Ailly refusant l'imminence antéchristique et la reportant vers des siècles lointains.

R. Taylor (1911, p. 1-16) précise qu'Adso se fait ainsi l'écho de la perte récente par la monarchie française de la couronne impériale aux profits des Allemands. Il annonce prophétiquement que celle-ci reviendra un jour à la France.

1 *Sibyllinarum verborum interpretatio*, voir *Opera Omnia*, Migne, 1850, Tome I, Vol. 90 de la *Patrologia*, Col 1181 et seq. Voir Bâle, 1563, Tome II, pp. 351-353, BL, C 845. Voir M. Ranghetti, 1973, p. 727, sur le *De Tempore rationum* de Bède. Voir aussi Charles Burnett, intr. au *De Mundi Coelestis terrestrisque constitutione* du Pseudo-Bède, Londres, Warburg Institute, 1985.

2 Il existe une traduction française manuscrite du texte sur les Sibylles figurant chez Bède mais il s'agit d'un texte isolé, et le poème n'est pas disposé en vers donc n'a pas vocation à l'acrostiche laquelle en tout état de cause disparaissait avec la traduction, BNF, Manuscrit français 375, fol. 27-28.

3 L'attribution à Bède et à Augustin de cette *Prophetia Sibylle* ne figure pas chez Britnell. C. Beaune, 1991, p. 206, note 11, cite successivement Pseudo-Méthode, pseudo-Sévère, pseudo-Augustin alors qu'il s'agit de Pseudo-Méthode, Bède-Augustin- Pseudo- Augustin, Pseudo-Sévère.

4 Voir M. Gaster, 1902, p. 132.

5 Il convient de signaler qu'un autre texte parait en 1508 à Sienne *Divina revelatio Erythrae Sibylle cum commentariis in qua a bello Troiano usque ad diem Iudicii futura predictit* (Bib. Maz., Inc 235) et dont plusieurs éditions se succéderont au XVI<sup>e</sup> siècle. Il semble qu'il s'agisse d'un tout autre texte. Voir le *Dodecaedron de Fontane sur les Sibylles*, planches XLIX à LVIII elles correspondent au Lion.

6 Paul de Charliac, 1905, p. 41.

7 Voir G. Zeller, "Les rois de France, candidats à l'Empire", in *Aspects de la politique française sous l'Empire*, Paris, PUF, 1961, p. 15.

8 Voir N. Cohn, 1983, p. 26; J. Delumeau, 1992, cite, d'après Marjorie Reeves qu'il suit parfois de trop près, un manuscrit illustré de 1387 (Bib Vatican, Reg Lat 580 f 25) qui réunit à la fois une description physique de "Charles fils de Charles", fournit les dates de sa glorieuse carrière qui débute à 14 ans s'achevant sur le Mont des Oliviers (*Mille ans de bonheur*, p 82)

9 *An Mil*, A. Colin, 1952, pp 53-61.

De Clercq<sup>1</sup> s'arrête sur la publication de 1586 avec les vers de Jean Dorat<sup>2</sup>. Il note<sup>3</sup> que les vers de Dorat<sup>4</sup> mentionnent certains détails d'habillement dont Rabel ne tient pas compte dans ses gravures. Ils indiquent l'emblème traditionnel de la corne pour la Delphique et de l'épée pour l'Erythrée, qui ne sont pas davantage retenus par Rabel (...) Celui-ci, sauf dans le cas de la Persique n'a pas non plus respecté les attributions faites par Vostre, dix emblèmes ont changé de main et même de sens en ce qui concerne le fauet et la torche.<sup>5</sup>

En réalité, ces deux figures respectivement avec la corne et l'épée sont utilisées pour représenter d'autres Sibylles. La figure à la corne est placée en vis-à-vis de la Sibylle d'Erytrée et celle à l'épée face à la Sibylle Pluton ou Hétérophile. On trouve certes chez Jean Rabel douze sibylles au lieu de dix, mais cela n'est pas vraiment original et dans l'édition de 1599, on trouve deux sibylles supplémentaires en appendice, très proches de celles de la série de Rabel, lequel au demeurant n'en peut mais, n'a pris que très peu d'initiatives et est resté très proche des modèles existant. Reste que le fait que les gravures ne se suivent pas dans le bon ordre n'est peut être pas intentionnel puisque les vers de Dorat traduits par Binetne leur correspondent pas. Ainsi, Jean Rabel est tout au plus coupable de négligence en tant que libraire mais non en tant que graveur.

On peut ainsi s'essayer à rétablir l'ordre des gravures en accord avec le texte de Dorat qui se trouve en dessous<sup>5</sup>.

- La gravure correspondant au texte I se trouve en II
- La gravure correspondant au texte II se trouve en I.
- La gravure correspondant au texte III se trouve en V
- La gravure correspondant au texte IV se trouve en VI
- La gravure correspondant au texte V se trouve en X
- La gravure correspondant au texte VI se trouve en VII
- La gravure correspondant au texte VII se trouve en IV
- La gravure correspondant au texte VIII se trouve en III
- La gravure correspondant au texte IX se trouve en VIII
- La gravure correspondant au texte X se trouve en XI
- La gravure correspondant au texte XI se trouve en IX
- La gravure correspondant au texte XII se trouve bien en XII

Cela dit, certains textes de Dorat ne décrivent pas de manière satisfaisante les gravures auxquelles ils auraient dû correspondre et l'on constate que la première moitié de la série est plus imagée et plus liée au modèle graphique que la seconde. Comme si deux traditions s'étaient combinées, l'une plus ancienne conférant à chaque Sibylle un attribut précis et l'autre n'en faisant qu'une prophétesse de l'avènement du Christ, selon un moule assez répétitif<sup>6</sup>.

Or, il apparaît que chaque sibylle, quelle que fut son nom, était initialement liée à un objet<sup>7</sup>, qui parfois retrouve la symbolique des quatre groupes de cartes (qui, comme leur nom l'indique, sont réparties en quatre) : le bâton de Sibylle Agrippa, l'épée de la sibylle Europe, la coupe de la Sibylle de Cumès et que seuls certains d'entre eux ont survécu jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Voici une série complète<sup>8</sup> :

- I Persica, une sorte de lanterne
- II Libica, un flambeau
- III Enchea (Entrea), une fleur
- IV Cumana (Cumès), une coupe
- V Samia, un berceau
- VI Cymeria, une corne
- VII Europe, une épée
- VIII Tiburtine (Tivoli), une main
- IX Agrippa, un bâton
- X Delphica (Delphes), une couronne

<sup>1</sup> De Clercq 1986, p. 114

<sup>2</sup> 1595, *Sibyllarum dasidiorum oracula et antiquo libro Latine per Joan. Anatum... et gallice per Claudium Binetum edita. Les Oracles des Douze sibylles*, Paris, Jean Rabel, BNF, Res Yb 60, voir Halbronn, 1993 7

<sup>3</sup> Selon les comptes avec l'édition parisienne de 1599 des *Sibyllina Oracula*, Paris, BNF, Yb 2152 61 et de 1607

<sup>4</sup> L'idée est de remplacer l'attribut sibylline du Sçaveur par celle du Roi

<sup>5</sup> Ce n'est pas le l'absence de gravures qui trappe mais leur inadéquation!

<sup>6</sup> Les figures des *Dissertationes de Servaet Galle* parues en 1688, à Amsterdam, ne comportent plus aucun attribut BNF

<sup>7</sup> Voir planches in Paul Heitz, *Oracula Sibyllina (Weissagungen der zwölf Sibyllen)*, Strasbourg, 1993

<sup>8</sup> Voir BNF, Manuscrit Latin 920 *Heures de Louis de Laval* (entre 1469 et 1489) signalé par C. De Clercq, 1986, pp. 107-108

XI Aspontia (Helespontia), une croix

XII Fingia, une autre croix

À la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, Claude Comiers proposera un ouvrage appelé à de nombreuses éditions, la *Pratique curieuse ou les oracles des Sibylles sur chaque question proposée* et qui est une méthode onomantique dans la ligne du *Livre d'Arcandam*, tel qu'il parut en France au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, par les soins d'Antoine Mizauld.

On y trouve l'ordre suivant: Arthemis, Erythrée, Cumée, Amalthée, Eriphile, Hellespontique, Libique, Persique, Phrigienne, Alburnée, Tiburtine et Européenne (sans aucune gravure sinon pour le frontispice).

L'évolution de l'iconographie des Sibylles est remarquable, en ce que un nombre important d'entre elles finit par perdre leur attribut principal. Deux maintiendront généralement celui-ci la *Delphica* et sa corne et celle d'Erythrée et son épée. Il semble que l'on n'ait plus été en mesure de savoir quels étaient les éléments essentiels de leur représentation et que l'on se soit parfois arrêté sur des traits secondaires.<sup>1</sup>

### D. Crespin et Monluc

Antoine Crespin, le nostradamiste (voir notre Livre III), pourrait être le prophète du Massacre de la St Barthélemy<sup>2</sup> s'il s'exprimait une tendance hostile au pape. Il évoque, dans son oeuvre, les Vêpres Siciliennes (de 1282) dont furent victimes les Français mais il imagine bien plutôt la destruction des juifs que celle des réformés, les premiers étant situés en marge du royaume, notamment à Avignon, ce qui est précisément un sujet de polémique. La Saint-Barthélemy du mois d'août 1572 nous apparaît comme une sorte de pogrom où les réformés auraient pris la place des juifs.<sup>3</sup>

Dans la galaxie nostradamique, Crespin est certes un auteur qui offre une certaine fixation contre les Juifs<sup>4</sup>; il s'adresse aux "Faux Juifs execrables" et reproche au Pape sa trop grande mansuétude à l'égard de ses sujets juifs des territoires situés aux portes du Royaume. Ce faisant, Crespin manifeste sinon quelque antipapisme, du moins une sensibilité gallicane.

On sera édifié sur l'antijudaïsme de Crespin dans l'affaire avignonnaise où il semble que le Pape ait été jugé par trop libéral, or l'on sait que celui qui est trop aimé des juifs est assimilable à l'Antéchrist:

Épître à la Roynie Mère du Roy.

"vous serez chastés & punis & de mesmes les faux Juifs execrables qui demeurent dans les terres & domination du pontife romain, les uns seront brulés tout vifs, les autres noyés, les autres pendus & leurs biens seront donnés en proye des capitaines & soldats que celui qui les soustient de présent son pouvoir ne sera de les soustenir car en brief de temps la fleur de liz dans Avignon régnera"

Crespin revendique en quelque sorte l'annexion des États du Pape pour éviter que les Juifs y trouvent refuge.

Or cette formule "dans Avignon régnera", nous la lisons à deux reprises dans la Centurie VIII<sup>e</sup>. L'expression prend tout son sens lorsqu'on la retrouve dans les textes de Crespin. Est-ce à dire que Crespin aurait participé à la rédaction de la dite centurie?

Dès 1569 et en tout cas en 1572, Crespin s'adresse au pape Pie V (qui régna de 1566 à 1572, succédant à Pie IV auquel Michel de Nostredame s'était adressé), en se servant en particulier d'un curieux mélange de versets issus des centurtes dans un ouvrage anonyme mais

<sup>1</sup> Hecker, de Louis de Laval. BNF. MS Lat 120. Voir Lecanu, 1857

<sup>2</sup> Sur l'événement réformé de ce massacre, voir Soulié, 1977, p. 46.

<sup>3</sup> Voir le *Discours contre les Hagenots, auquel est contenue et déclarée la source de leur damnable religion. Avec en fait mention de la juste vengeance que Dieu a prins d'eux et qu'il prendra à l'avenir, s'ils ne font pénitence*, etc. Paris, 1574. BNF. Res. Fr. 4561

<sup>4</sup> Il figure d'abord Crespin Nostradamus puis Crespin Archidamus à partir de 1574, soit à la mort de Charles IX. Ce faisant Crespin se veut une sorte de hiérarque du prophétisme (damus), sur le mode de l'archevêque

qui porte un privilège au profit de Crespin 1: *Prophéties par l'astrologue du très chrétien Roy de France & de Madame la Duchesse de Savoie, dédiées à la puissance divine & à la nation Françoisse*<sup>2</sup>. Avec Crespin, le quatrain cesse d'être une unité prophétique au profit du verset et un Chastigny ne procédera pas autrement dans le *Janus Gallicus* qui rapporte un même quatrain à des événements sans lien. L'exégète nostradamique du XVII<sup>e</sup> siècle (voir Livre III) et des siècles suivants ne s'accordera pas autour de cette tendance et rétablira le quatrain en tant qu'unité de sens (prophétisme). Est-ce que, dans la même huitième centurie, Michel de Nostredame peut exiger à deux reprises (quatrains 38 et 52) que le Pape perde le contrôle d'Avignon ? "Le Roy de Blois dans Avignon régner". Et quelle curieuse insistance à quelques quatrains d'intervalle d'autant que l'un des quatrains, le cinquante-deuxième, est incomplet.<sup>3</sup>

Le Roy de Blois dans Avignon régner,  
D'Amboise & sème vendra le long de Lyndre  
Ongle à Poytiers saintes aisles ruinet  
*Devant Hon*<sup>4</sup>

On retrouve au demeurant la même idée à la neuvième centurie, au quatrain 41

"Le grand Chyten soy saisi d'Avignon"

Le quatrain 77 de la huitième centurie ne parle pas des juifs mais des "hérétiques". "Les hérétiques morts, captifs exilés". En revanche le quatrain 96 de la même centurie évoque "La Synagogue stérile sans nul fruit", ce qui est un propos assez dur sous la plume d'un fils ou petit fils de converti, ce qui amènera un Paul Le Cour<sup>4</sup> à affirmer "On a prétendu que Nostradamus était juif, il n'en est rien, son nom l'indique déjà et d'ailleurs dans la VIII<sup>e</sup> centurie on trouve "La Synagogue stérile etc". La judéité de Nostradamus étant de renommée publique de son temps, ne serait-il pas préférable de ne pas attribuer à Nostradamus un tel quatrain, probablement posthume? Selon nous, ce serait Crespin qui, non content de faire un commentaire anti juif du discours de Nostradamus, aurait pris la liberté de changer le texte proprement dit. N'est-ce pas Crespin qui, au lendemain de la Saint Barthélemy, s'adressant<sup>5</sup> "aux faux juifs exécrables" et en sa qualité d'astrologue du roi les invectivait ainsi: je "vous annonce vostre ruine & déshonneur car le siècle approche de renovation-(sic)". Ainsi, Crespin associe-t-il ce verset centurique (I, 16) - "Le siècle approche de *renovation*" - à la déconfiture prochaine des juifs.

Il convient de préciser que, dans l'opinion, Avignon est perçue comme une sorte de ghetto pour les juifs français, hors juridiction du roi de France, ainsi que Metz, qui conserva ses juifs après l'annexion française, de la même façon qu'il y aura des places réservées aux réformés. Dans le discours antijuif du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, celui des mazarinades, il sera question de "descendre en Avignon" pour y "trouver la Synagogue"<sup>6</sup>. Le verset est en tout cas attesté par Crespin dès 1571, dans ses *Prophéties à la puissance divine*, ce qui n'exclut pas cependant un nouvel usage par la suite, nous pensons au contexte plus tardif de la nouvelle parution des centuries VIII-X au temps de la Ligue<sup>7</sup>.

L'adresse suivante, issue des *Prophéties à la Puissance Divine*, est la onzième d'une série de 90, conçues selon les mêmes méthodes mais dont le contenu est le plus souvent sans message clair, du moins n'en a-t-on pas décelé en dehors précisément de la question juive:

*Au Pontife Romain*

"Le Roi de Blois dans Avignon régner, un autrefois, les conjurez quatorze d'une secte par le fousseau semer les entreprises & le Saint-Siège sera remis au corps spirituel qui sera tenu pour vrai siège, la terre aridée en siccité croistra & grand déluge sera aperçu soudain qui sera fait pour dépit de marranes & Juifs qui tiennent une loi à sa sainteté contraire"

Outre le fait que Crespin débute par un verset figurant dans les centuries qui accompagnent l'épître à Henri Second, dont on ne connaît, dans l'édition centurique, que des éditions tardives (sous la Ligue) celle-ci est marquée par une approche antichristique.

1 Voir Benarra 1990 pp 102-103

2 On dispose de la BNF, C, 1, f. 104, d'une édition de Lyon, François Arnoullet, 1572

3 Quatrain dont le quatrième vers est manqué. On connaît toutefois une édition du XVIII<sup>e</sup> qui le complète  
4 *Le Fre de Verteuze*, Paris, 1771, p. 204

5 *Épître de proteste de Paris qui fut venue au royaume de France sans accumulation etc*, Lyon, J. Pataillon, BNF, 8<sup>e</sup> D<sup>e</sup> 362, voir Hübner 1991 2, p. 67, Benarra, 1990, p. 106

6 *Keyprise des principaux de la Synagogue*, Mar. Res. in 13670

7 Voir Hübner, 1991 1

Et dans iceluy temps et en icelles contrées la puissance Infernale mettra à l'encontre de l'Eglise de Jésus Christ la puissance des adversaires de sa loy qui sera le second *Antéchrist* lequel persécutera icelle Eglise et son vray Vicaire etc.....En après l'Antéchrist sera le prince infernal Par lors sera accomplie la prophétie du Royal Prophète " Dans quelle mesure un fils de convertis pouvait-il assumer pleinement un tel discours, avec toutes ses implications, d'autant que de tels propos sont absents de la Préface à César? Ne s'agirait-il pas d'une version posthume remaniée? En effet, Crespin s'avise de signaler la dite Epltre au Roi en 1571 (voir Livre III 1).

En 1574, Crespin recourt encore à une apocalyptique typiquement anti-juive 2, dans son *Epistre de Profétie de paix qui doit venir au Royaume de France sans dissimulation qui régnera plus de trois cens ans* etc. 3

"Moy Archidamus & Astrologue du dict Roy, je vous annonce que la vérité est telle qu'en brief temps, ceux qui auront mal vescu avec toutes leurs loix. (...) comme le vieux testament a esté aboli qu'il n'y a plus que les Juifz qui le tiennent mais en ce temps qui doit venir, il n'y aura point de ceulx qui veullent convivre en leur meschante doctrine: Il n'y aura Prince sur la terre qui les puisse sauver (...) et par le Pape de Rome maintenant entretenus & conservez en grand honneur lesditez Juifz mais en ce temps qui doit venir & sommes bien proches de y estre, il n'y aura nuls qui aient meschante vie qui puissent estre sauvez & de mesme lesditez faux Juifz leur seront compagne s'ils ne délogent subitement hors de la chrestienté car le pouvoit d'icelui qui les soutient ne sera de les soutenir". On voit là l'expression d'un gallicanisme anti-juif 4

A la fin, et dans un caractère différent, nous trouvons un texte tenant sur une seule page en petits caractères dont la structure est la même que celle des *Prophéties à la Puissance Divine*. On y remarque un octam suivi de quinze adresses à divers personnages sans que leur contenu évoque les quatraines nostradamiques. Mais la conclusion est la même que pour les éditions étudiées:

"Aux faux *hufz* exécrables & à tous ceux qui donnent conseil injustement de ruiner le peuple Par l'Astrologue du Roy, Archidamus, il vous annonce vostre ruine & deshonneur car le siècle approche de renouellation"

La dernière formule nous est familière, ainsi pour Crespin, cette "renouation" sera marquée par la "ruine" des Juifs. Il est vrai que l'eschatologie chrétienne confère un rôle à jouer aux Juifs, notamment avec l'Antéchrist 5. Or, cette renouation, il la fait correspondre à la conjonction Jupiter-Saturne en Bélier de 1583-84.

Voici un nouvel échantillon autour d'un massacre attendu qui n'aurait rien à envier à la Saint-Barthélemy qui date justement de ce temps là (1572):

"...Quand toutes les planètes seront enjointes au signe d'Arles, alors vous vous pouvez assurer d'estre du tout ruinez ensemble tous vos supposts & lesdites choses sont bien proches à venir O quel déplorable advenement quand les vespres Sicillennes seront exécutées incontinent plus rudement qu'elles n'ont esté faites au pays des Suysses par lesquels j'en suis grandement tascé avoir descouvert les dites choses au ciel" " (Lyon, Melchior Arnoullet, *Promostication et prédiction pour 1572 qui seront conclus Mars estant seigneur pour le temps présent de la grande révolution du monde & suivra ses effectz jusques à l'an 1616 selon les mouvemens agiles du firmament*, BNF, V 21370)

Or, vers 1573, Monluc adresse à Charles IX un "Conseil à sa Majesté sur ceste remonstrance" resté manuscrit 6. On trouve dans ce texte des informations qui évoquent les accents d'un Antoine Crespin au point que l'on peut se demander s'il n'y a pas pour le moins connivence entre les deux auteurs.

On sait que Crespin s'adresse volontiers à Charles IX et est-ce que de tels passages ne pourraient lui être attribués si l'on ne savait qu'ils étaient de Monluc? Tout comme Crespin, qui écrit à la même époque, cet auteur manifeste une hostilité marquée à l'encontre des Juifs, une même animosité envers le pape qui "entretient par toutes ses terres en Ytalie et en ce qu'il a en France mesmes la religion judayque, ennemie de la nostre et contraire encore plus que celle de Mahomet & et le tout pour l'avarice des succides (*subsides*) qu'il en tire" (p. 318, Ed 1872)

1 Voir Hébraïque 1993 8

2 Voir Louis Chassigny, *Concordance des Prophéties de Nostradamus avec l'Apocalypse ou l'Apocalypse interprétée par Nostradamus*, Bordeaux, 1861, BNF, F 1<sup>99</sup> 7. "l'objet principal de sa prophétie (de Nostradamus) est de fixer le véritable sens de la Révélation de Jésus à son apôtre bien aimé" (p. 184)

3 Lyon, Jean Patrasson, BNF, F b<sup>33</sup> 362

4 Voir Hébraïque, 1993 8

5 Sur Nostradamus et l'Antéchrist, voir Jung, 1983, pp. 114-115

6 A la suite d'un *Discours au roy... sur le fait de la pauvre de continuer la guerre, pour ce que aucuns trouvent bonne la paix et autres continuer la guerre*, BNF, MS Fr 15587 (anciennement Coll. St Germain fr., vol. 373), fol. 520 et seq.)

Montluc envisage <sup>1</sup> pour le roi, au lendemain d'une Saint Barthélemy, en profitant de la présence de son frère sur le trône de Pologne, rien de moins que l'Émplate:

" Et que savez-vous sire, si les prophéttes qui se sont trouuées de vous que ung Charles de la maison de France doit aller à Romme et par force d'armes donnera la loy à toute la Chrestienté seront véritables? Et si Dieu vous esleu pour cestuy-là, ne voudriez-vous pas vous y aider? " (p. 324, Ed. 1872)

Un autre passage introduisant le Conseil sur (la) remonstration est peut-être encore plus révélateur du rapport que Montluc entretient avec le prophétisme: l'auteur donne à Charles IX "ce conseil pour les grands malheurs qu'il a veu advenir par ces guerres civylls en ce royaume et pour ceux qu'il prédit (sic) qui adviendront; si le roy ne leur coupe chemin (...) Il y a du péril aux généraulx, selon mon advis, *astheure* que le roy est homme". Ainsi Montluc n'hésite-t-il pas à se reconnaître quelque aptitude à prédire...

Montluc a une position nuancée sur la coexistence des catholiques et des romains dans le Royaume et Crespin ne nous semble pas non plus avoir pris à partie les réformés. Or, on reprochera à Nostradamus une certaine complaisance à l'égard des Huguenots.

Il emploie à plusieurs reprises une formule que nous avons signalée (voir Livre III) dans la Préface à César, notamment dans la contrefaçon de 1555:

"Or *astheure* (orthographe du manuscrit) donques" (p. 309)

"Or je reviendray *astheure* au pappe et au roy d'Espaigne" (p. 314)

"Mais *astheure* que vous n'avez plus de compaignon en France " (p. 316)

"Or, *astheure*, je veulx parler du roy de Poloyne" (p. 318)

"Qu'est tout ce que je puis conseiller pour *astheure* etc" (p. 324)

Nous avons en effet relevé un tel usage dans la Préface à César dans la version qui nous est parvenue et qui date de la période de la Ligue: "Viens *asture* entendre mon filz (...) que le mortel glaive s'approche de nous pour *asture* etc" (Macé Bonhomme, 1555); Deux fois *asture* dans la même phrase!

De telles observations stylistiques sont certes d'une portée limitée, hors contexte, mais il s'agit d'un *tic*, d'une formule qui revient en fait une dizaine de fois dans le même document. Il faut prendre l'argument pour ce qu'il vaut<sup>2</sup>.

Que conclure sinon que Crespin a probablement joué un rôle important dans la mise en place d'un premier canon nostradamique à la mort de Michel de Nostredame, qu'il a pu remanier divers textes dont la préface à César dont nous n'avons pas de version d'époque. Que le rapprochement puisse se faire entre les textes de Crespin et de Montluc nous rappelle que nous ne savons rien de la vie d'Antoine Crespin<sup>3</sup>. L'antipapisme de Crespin était-il uniquement lié à son antijudaïsme ou bien s'agit-il pour le moins d'une forme de gallicanisme jaloux?

<sup>1</sup> *Commentaires et lettres*, Ed. par A. de Ruble, tome V, Paris, 1872, pp. 318, 324

<sup>2</sup> En ce qui concerne la variante *asture/astheure*, rappelons que la lettre est un manuscrit dont l'écriture est assez mal déchiffable

<sup>3</sup> Nous avons déjà signalé qu'au Livre IV de ses *Commentaires*, Ed. par A. de Ruble, tome II, 1872, p. 287), Montluc signale qu'Henri II bruta les Prétrages de Nostradamus

la situation: "Les traités protestants (...) ont éclipsé le terme futur au profit d'un intense combat présent, les catholiques parce qu'ils sont obligés pour les besoins de la réputation d'insister au contraire sur le caractère très lointain du défilé et de se faire rationalistes etc". Le cas du catholique Florimond de Raemond semble - en 1597 - en effet plus défensif qu'offensif<sup>1</sup>.

Retrospectivement, ce à quoi nous assistons parmi les réformés du XVII<sup>e</sup> siècle est-il si différent de ce qui eut lieu au I<sup>er</sup> siècle?

Les spéculations sur la fin des temps suivent un scénario bien précis encore qu'offrant quelques variantes qui apparaîtront au cours de notre travail: avant le Jugement Dernier, il faut passer par le règne de l'Antéchrist, il faut donner à l'adversaire l'occasion d'une dernière victoire, amère et éphémère, et il revient aux juifs d'incarner ceux qui reconnaîtront pour Roi cet imposteur. Le messianisme juif est ainsi d'emblée désamorcé: les juifs n'ont pas reconnu le Christ en Jésus mais celui qu'ils finiront par reconnaître sera de cette façon un faux Christ. Or tout comme le déicide devait se produire pour que Jésus puisse se donner au monde, de même l'accueil de l'Antéchrist constituerait un préalable au Jugement Dernier, les juifs étant ainsi doublement instrumentalisés. D'autres débats dérivent de cette problématique: quand doit se produire la conversion des juifs? Après la chute de l'Antéchrist ou avant? Les juifs devront-ils se rassembler en Palestine pour que la suite du scénario puisse à nouveau se dérouler comme à l'époque du déicide?

Par delà le mouvement des nationalités qui marque l'Europe de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Italie, Allemagne, Balkans) la dimension eschatologique continuera à se révéler très prégnante, au point d'alimenter ce que l'on pourrait appeler un sionisme chrétien, conduisant, avec les arrière-pensées que l'on imagine, les juifs à retourner en Palestine pour qu'enfin les signes de la fin soient réunis<sup>2</sup>.

Peut-on cependant réduire toute eschatologie au mythe de l'Antéchrist? Si les juifs sont associés à l'Antéchrist, lequel n'est pas sans exprimer cette fausse proximité qui leur est parfois reprochée, le camp chrétien divisé ne se privera pas de présenter l'adversaire sous les traits diaboliques de ce personnage ambigu, sorte de Cheval de Troie, ce qui n'empêchera pas parfois de faire du Turc un Antéchrist très convenable<sup>3</sup>.

#### *L'Antéchrist des réformés*

Nous avons relevé, pour le XVI<sup>e</sup> siècle, quelques productions réformées de langue française parues en Alsace et en Suisse<sup>4</sup>:

1544, Guillaume Farel, ancien membre du groupe de Meaux, publie une *Epistre envoyée aux reliques de la dissipation horrible de l'Antéchrist*, Strasbourg (BNF, Res. D<sup>2</sup> 7640) où le Pape n'est pas encore tranchement désigné comme étant l'Antéchrist<sup>5</sup>.

1560, Pierre Vitel: *Du vray ministère et la vraye vie de Jésus Christ & des vrais sacrements d'icelle et des faux sacrements de l'église de l'Antéchrist etc.*, BNF D<sup>2</sup> 15972

1561, Théodore de Bèze, alias Thrasibule Phenice, la *Comédie du Pape malade et tirant à la fin ou ses regrets et complaints sont au vif exprimés en les entreprises & machinations qu'il fait avec Satan et ses suppôts pour maintenir son siège apostatique* (sic) etc., traduit du vulgaire arabe en bon roman, Rouen<sup>6</sup>, BBF Res. Yf 4120. L'ouvrage reparaitra en 1591, sans lieu d'édition, chez E. Forest, dans le camp d'Henri de Navarre (BNF, Yf 4121)

1569, Raoul Gualthère, *L'Antéchrist, c'est à dire cinq homélies ou sermons par lesquels il prouve que le pape de Rome est le vray Antichrist*, Zurich, BNF, Res. pD<sup>2</sup> 29.

1582, Lambert Daneau, *Tractatus de Antichristo*, Genève, E. Vignon, BNF, 2e Ed. D<sup>2</sup> 13642 (1)

Autant d'ouvrages réformés et hostiles à la Papauté qu'ils rapprochent de l'Antéchrist.

Signalons la fortune des *Antithèses de Simon Du Rosier* (Rosarius), qui paraissent à Genève<sup>7</sup>, on y trouve en vis à vis une vignette célébrant le Christ et une autre campant

1 Voir C. G. Dubois, 1977, pp. 516 et seq.

2 D. Bensimon, 1995, p. 17.

3 Voir A. M. Gérard, Article "Antéchrist", *Dictionnaire de la Bible*, Paris, Laffont, 1989, pp. 79-80.

4 Sur Daneau et Vignier, voir C. G. Dubois, 1977, pp. 510 et seq.

5 Voir C. Gauthier, "Le millénarisme luthérien: les deux visages de l'Antéchrist - le Pape et le Turc", in *Colloque Fernex du Millénarisme à l'aube des temps modernes*, Marseille, 1998 (à paraître in RHR). Voir Halbronn, 1998-4.

6 Théodore de Bèze, *La comédie du pape malade*, voir A. Mellor, *Histoire de l'anticléricalisme français*, Paris, Mame, 1966, p. 85. Sur le colloque de Portwy de 1561, Halbronn 1991-3.

7 Sur Simon Du Rosier (Rosarius), voir Cesare G. de Michelis, *I nomi dell'avvertario. Il papa "anticristo" nella cultura nazca*, Turin, Albert Meynier, 1989, pp. 16-17 et pp. 87 et seq.



L'Antéchrist, en dix huit doubles tableaux. L'ouvrage semble être paru pour la première fois en 1548 (date de l'épître) à Genève, chez Eustache Vignon et l'on en connaît des éditions jusqu'en 1660 comportant un certain nombre d'additions:

1557, *Antithesis de praeclaris Christi (...) cum Dei decalogis mandatis Antichristi oppositis*, Genève, Zacharie Durant<sup>1</sup>.

1558 *Antithesis*, Genève, Z. Durant (BNF, Res D<sup>2</sup> 12708)

En 1560, une traduction française:

*Antithèse des faictz de Jésus Christ et du pape*. Nouvellement mis en vers français, Genève, Z. Durant, BNF

1578 *Antithesis Christi et Antichristi videlicet Papae*, Genève, Eustache Vignon, BNF, Rés D<sup>2</sup> 35024

1660 *Antithèse des faictz de Jésus Christ et du pape (...) Item la description de la vraie image de l'Antéchrist etc*, Rome (sic), BNF, Rés. D<sup>2</sup> 12707.

Nous avons retrouvé une édition de 1619 (BNF, Res Ye 3474) qui n'en a plus que le titre : *Antithèse de nostre Seigneur Jésus Christ et du Pape de Rome, dédiée aux champions et domestiques de la Foy* (Genève) de François de l'Ancluse et qui comporte le passage suivant.

"Comme donc vainement l'ostiné (sic) Judaïsme

Attend un autre Christ, en vain le vain Papisme

Forge un autre Antéchrist, quel antéchrist humain

Peut plus *antichristiser* que l'Antéchrist romain?"

Il serait fâcheux ici de séparer le XVI<sup>e</sup> siècle du XVII<sup>e</sup> siècle, il y a une continuité évidente qui aboutit notamment à Pierre Du Moulin<sup>2</sup>

### A. Le Pape comme Antéchrist après 1598

On aurait pu supposer que l'édit de Nantes de 1598 allait apaiser les esprits et que ce ne serait que sous Louis XIV avec sa révocation que l'on aurait à observer une certaine effervescence dans le camp protestant. Il n'en est rien, la France reste divisée non seulement idéologiquement mais géographiquement et cela est particulièrement manifeste autour de la question de l'Antéchrist.

Ce serait en effet une erreur de perspective que d'imaginer que les spéculations protestantes auraient débuté avec les persécutions, ayant immédiatement précédé la Révocation de l'Édit de Nantes, notamment à partir de 1681, avec la loi autorisant la conversion des enfants Huguenots. En réalité, l'antipapisme des protestants, souvent provocateur, était fortement ancré dans les esprits et l'imagerie apocalyptique servait volontiers à dépendre le Souverain Pontife. Ainsi, même dans la France de l'Édit de Nantes, les protestants exprimaient leur hostilité mais celle-ci ne visait pas encore le Roi de France<sup>3</sup> comme ce sera le cas après la Révocation. Cette agitation prophétique du camp réformé était-elle supportable à la longue<sup>4</sup>? Il semble que les historiens du protestantisme n'aient pas pris la mesure de cette polémique qui partage le pays, tant idéologiquement que géographiquement<sup>5</sup>, prenant ainsi la suite des affrontements qui caractérisent le temps de la Ligue (Halbronn, 1998, 1).

Deux thèses donc s'affrontent et se répondent: celle, réformée, dans la tradition illustrée par Paracelse qui fait du Pape de Rome l'Antéchrist<sup>6</sup> et celle qui considère que ce sont les Protestants de Genève qui méritent d'être ainsi désignés<sup>7</sup>. Il s'agit bien de *frères ennemis*. Cette

<sup>1</sup> Extrait dans l'ouvrage de De Michelis (1989) de l'édition de 1578. La BNF a une autre édition parue la même année mais avec la mention de Genève qui manque dans l'édition reproduite, voir art. d'E. Droz in BHR, 1960, p. 130.

<sup>2</sup> C. D. Dubou, 1977, p. 533, l'arrête de façon quelque peu abrupte à Nicolas Vignier, en 1610.

<sup>3</sup> Le Roy E. From, Vol 2, 1948, pp. 623 et seq.

<sup>4</sup> Sur l'eschatologie protestante au XVI<sup>e</sup> siècle, voir J. Delumeau "Réforme, pessimisme du XVI<sup>e</sup> siècle et eschatologie", in *Les Réformes, enracinement socio-culturel*, XXV<sup>e</sup> colloque international d'études humanistes, Tours, juillet 1982, Dir. B. Chevalier et R. Sautet, Paris, Trédaniel, 1985, pp. 7 et seq. J. Solé, "La signification eschatologique de la Réforme dans le débat confessionnel français autour de 1600", dans le même collectif, pp. 57 et seq. à partir de sa thèse d'état *Le débat entre protestants et catholiques français de 1598 à 1685*, Lyon, 1981.

<sup>5</sup> L'ouvrage collectif, *Histoire des Protestants en France*, Toulouse, Privat, 1977, insiste bien sur le prophétisme d'un Janou "reprenant les calculs de son grand père (...) pour 1689" (D. Ligou et Ph. Joutard, "Les déserts (1685-1860)" p. 205) mais pour la période précédente, D. Ligou n'aborde pas cette question ("La peau de chagrin (1598-1685)").

<sup>6</sup> "Angel Pope and Papal Antichrist" in B. MacGinn, 1994, p. 155.

<sup>7</sup> Avant la Réforme, lorsque plusieurs papes rivalisaient entre eux, ils n'hésitaient pas à manier l'invective d'antéchrist les uns contre les autres, voir P. Pietard, *Les papes et la France*, Paris, Fayard, 1981.

polémique semble avoir été lancée à la fin du seizième siècle, en 1597<sup>1</sup> par un Florimond de Raemond rétorquant aux réformés dans son *Antéchrist*<sup>2</sup>, Lyon, Pillehotte, 1597 et 1599, BNF, 1607 (BHPF) auquel de nombreux pamphlets de l'autre camp répliquent à leur tour. Au demeurant, la littérature joachimite qui place le Pape en présence de l'Antéchrist esquisse déjà une telle attitude. En effet, les Franciscains manifestèrent une certaine hostilité à l'égard du pape et annoncèrent ainsi les Réformés<sup>3</sup> qui poursuivirent sur la voie d'un antipapisme plus systématique.

Dès 1601 paraissait un *Antéchrist Romain*<sup>4</sup> qui met entre autres en cause Bellarmin<sup>5</sup> à l'instar de la *Demonstratio* de 1603 de Robert Abbot (et supra) et il semble bien qu'en fait les Protestants aient voulu d'abord retourner une arme que les Catholiques avaient tenté de diriger contre eux, tel un Florimond de Raemond qui publie dès 1597, à Lyon, chez Pillehotte, un *Antéchrist* visant les Réformés<sup>6</sup>.

Au demeurant, cette pièce dont le nom complet est *L'Antéchrist Romain opposé à l'Antéchrist Juif du Cardinal Bellarmin du sieur de Remond & autres* considère trois protagonistes, le catholique, le protestant et le juif face à l'identité de l'Antéchrist<sup>7</sup>. Dans une *Sommaire récapitulation de ce qui a esté dit de l'Antéchrist* (pp. 160-162) qui conclut ce texte réformé, il est rappelé que le Pape règne à Rome, la ville des Empereurs, qu'il fait profession, en apparence de la doctrine chrétienne mais qu'il finira par l'anéantir. L'auteur considère comme une grave erreur de la part de la Papauté d'avoir suscité les Croisades et d'avoir provoqué ainsi la guerre avec les Turcs qui sont Gog et Magog, ce qui finalement aboutit à la prise de Constantinople par les Musulmans.

#### *La polémique avec le mathématicien Neper*

Les répliques catholiques ne visent pas uniquement un Pierre du Moulin (et infra), il importe d'accorder toute son importance au discours du mathématicien écossais, inventeur des logarithmes (1614) John Napier ou Neper, baron de Merchiston<sup>8</sup> et auquel répondra notamment, en 1609, *L'Antéchrist de Genève où il est clairement montré que les Ministres prédicans sont les vrais précurseurs de la beste prédite par Daniel. Pour responce à un injurieux traicté de l'Antéchrist*, imprimé de nouveau à Tournon, chez Nicolas Colle, signé P.L.S.O.R.C. D. R (BNF, D 22057). L'ouvrage vise en fait les textes de Neper/Napier qui à la fin du siècle précédent<sup>9</sup> avait publié à Edinbourg, en 1593, un commentaire de l'Apocalypse<sup>10</sup> qui sera traduit en français par son compatriote George Thomson<sup>11</sup>, et publié en 1602, à La Rochelle, ville protestante : *Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse*, 1602, BNF, A 3393. On notera que ce texte est dédié à Jacques VI d'Écosse, également roi d'Angleterre, souverain auquel seront dédiées plusieurs productions eschatologiques françaises.

Les thèses de Neper, seront discutées, toujours en 1609, par le catholique Paul Perrières Varin dans son *Advertissement à tous Chrestiens sur le grand et espouventable advènement de l'Antéchrist & fin du monde*<sup>12</sup> (BNF, D 47428). Il sera précisé au titre dans les éditions suivantes "en l'an 1666" de Ed. Paris, 1609, d'après une impression de Rouen (BNF, D 12675). Varin - qui ne condamne pas pour autant de telles spéculations mais refuse que l'Antéchrist soit identifié

1 Voir C. G. Dubout, *La conception de l'Histoire*, 1977, pp. 516 et seq.

2 Voir M. M. Fragonard, "La fonction des arguments tirés de la divination dans l'Histoire de Théretie de Florimond de Raemond", in *Divination et controverse religieuse en France, au XVII<sup>e</sup> siècle*, Cahiers V.L. Saulnier, Paris, 1987.

3 Emmerson (1981).

4 Ars. 8° F 9779, BL. 3901 c. 3.

5 Voir M. M. Fragonard, "Cataloguer, raconter, réfuter: trois auteurs de la Contre-Réforme (Bellarmin, Du Préau, Baronius) contre le millénarisme", *Formes du millénarisme à l'aube des temps modernes*, Colloque RHR, 1995.

6 Voir Emmerson, 1981.

7 Bellarmin opte pour un Antéchrist Juif comme le rappelle Comiers dans *Nature et Présages des Comètes*, Lyon, 1665, et de citer dans cette même direction un Th. Malvenda et son *De Antichristo*, Lyon, 1617, BNF, D 2038.

8 J. Delumeau, Présentation de *L'Accomplissement des Prophéties* de Jurieu, Paris, 1991, J. Delumeau, 1995, pp. 251-252. P. Christanson, *Reformers and Babylone. English apocalyptic visions from the reformation to the eve of the civil war*, University of Toronto Press 1978, pp. 96 et seq.

9 Il aurait, selon Delumeau, 1995, élaboré les logarithmes pour faciliter ses calculs prophétiques.

10 *A plain discovery of the whole Revelation of Saint John*, BNF, A 4197.

11 Sur les thèses de Thomson, voir N. Campion, 1994, p. 518.

12 Perrières Varin en fait rédige son texte en 1608 comme il s'en explique. L'édition de 1618 (chez Nicolas Rousset BNF) conserve les mêmes références. En 1608 était parue la *Prédiction sur la Consumation du monde, l'advenue de l'Antéchrist et le dernier jugement*, Paris, Eustache Foucault, BNF, C 4650. On a déjà signalé que l'on y trouvait une version des *Revelationes* du pseudo-Methodius, différente d'ailleurs de celle qui figure dans le *Mirabilis Liber*. Toutefois, cette pièce du recueil ne sera pas traduite au XVIII<sup>e</sup> siècle à la différence d'autres. Sur Varin et Napier, voir J. Delumeau, *La peur en Occident*, op. cit., p. 227 et Fragonard, 1986.

avec le pape - propose un autre calendrier que celui qui sera celui du réformé Pierre Du Moulin. Le règne antichristique devrait ainsi commencer en 1656, faisant ainsi pendant à l'an 1656 après la Création du monde, qui fut celui du Déluge, et ce durant trois ans et demi jusqu'en 1660, la fin du monde étant pour 1666, comportant le chiffre de la bête, 666, en accord avec le chapitre XIII, 18 de l'Apocalypse de Jean: "Que celui qui a de l'intelligence calcule le nombre de la bête. Car c'est un nombre d'homme et son nombre est six cent soixante six" (trad. L. Segond)<sup>1</sup>. Varin détermine l'année de naissance de l'Antéchrist qu'il place 30 ans avant 1656, soit en 1626, ce qui aboutit à fixer sa fin à l'âge chrétien de 33 ans<sup>2</sup>.

En réalité, comme le note J. Delumeau (1994) dans sa présentation de l'Accomplissement de Jurieu<sup>3</sup>, Napier avait réduit le délai par rapport à ses propres computations qui aboutissaient initialement à 1786 et affirme qu'à cause des élus, le temps sera raccourci, ce qui focalise sur 1688<sup>4</sup>. Le raisonnement du mathématicien Neper dans l'Ouverture de tous les secrets et de son traducteur écossais, Georges Thomson auteur de *Quatre Harmonys sur la révélation de Saint-Jean* (La Rochelle 1603, 1605) est fondé sur le nombre 7 que l'on structure en périodes de 245 ans, soit 35x7) par exemple 806, 1051, 1541, 1786 etc. C'est ainsi que le septième âge débiterait en 1541. Si l'on ajoute 49 ans (7x7) l'on obtient 1590 et encore 49 ans, on arrive à une nouvelle échéance pour 1639 soit près de quarante ans à l'avance. Et si l'on ajoute encore 49 ans, l'on arrive à 1688, la date annoncée par Neper et à sa suite les protestants antipapistes contre 1666 date annoncée par les Catholiques<sup>5</sup>. Thomson, publiera également en 1611, à La Rochelle (BNF, D<sup>2</sup> 4253) et 1612, à Genève (BNF, D<sup>2</sup> 4254) *La chasse de la beste romaine... (où) est recherché et prouvé que le Pape est l'Antéchrist*<sup>6</sup>. On retrouve déjà la formule "beste romaine" dans la traduction française que Thomson avait faite du travail de son compatriote Napier. Perrières Varin conteste pour sa part que le Pape soit l'Antéchrist.

En outre, l'auteur de l'Advertissement de 1609 fixe la naissance de l'Antéchrist à 1626. Mais dès 1623, cette naissance sera "confirmée". Varin s'adresse ainsi à la France:

"Or, ne puis je sans larmes, me tourner vers vous (France, chère patrie) vous voyant entre toutes & plus que toutes autres nations, oppressée des efforts de cette Beste, Sathan (...) vous divise, non seulement en vos quantons (sic), ou Provinces comme quelques autres maux presque dans toutes vos familles". Perrières-Varin termine néanmoins en affirmant qu'il n'y a qu'une seule Eglise, la catholique, s'opposant ainsi au Réformé Napier. Il est remarquable que les deux camps ne s'opposent pas sur le fait que l'Antéchrist viendra au XVII<sup>e</sup> siècle mais simplement sur la date précise.

En 1610, notamment en réplique à l'Antéchrist de Florimond de Raemond, le protestant Nicolas Vignier<sup>7</sup>, cité par Raconis (voir Halbronn 1998, 4), avait publié un *Théâtre de l'Antéchrist auquel est répondu au Cardinal Bellarmin au Sieur de Raemond Remond à Pererius, Ribera, Viegas, Sanderus*<sup>8</sup> et autres qui par leurs écrits condamnent la doctrine des Eglises

1 La date de 1656 comptait également pour Christophe Colomb qui la mit en avant dans une correspondance aux souverains espagnols, envoyée en 1501 et prévoyant un délai de 155 ans. Voir J. L. Phelan, *The Millennial Kingdom of the Franciscans in the new world*, Berkeley, 1970, p. 21, qui voit dans cette date une influence de Pierre d'Ailly. La date de 1666 sera récupérée à des fins politiques, voir J. Dryden, *Annus Mirabilis: the Year of Wonders. An historical poem conducting the progress and various successes of our Naval War with Holland etc.* Londres 1667, Reprint, Oxford University Press, 1927.

2 On notera que dans une édition plus tardive (Paris, N. Roussel, 1618), on est revenu au titre initial sans 1666. Perrières-Varin étant devenu "le sieur Varin"; une édition lyonnaise de 1620 (C. Chastellard, BNF, D 37807) reprend cependant l'intitulé comportant 1666 (p. 62): *Lucidaire (traitant) de l'Antéchrist. Il est adoucté (sic) d'un petit traité de la fin du monde fait par le sieur P. V.* Ce Lucidaire dont l'Advertissement est l'appendice, se présente sous la forme d'un dialogue entre le Maître et son élève: "Maître, comment, d'où viendra l'Antéchrist - Mon enfant, il naistra à Babylone etc." (pp. 45 et seq.)

3 J. Delumeau ne souligne pas, à notre connaissance, la filiation, dans tous les sens du terme, Du Moulin-Jurieu.

4 Il est remarquable que cet auteur qui écrit au lendemain de l'an 1588 se projette vers 1688. Sur la fixation de l'échéance de 1688, cf. K. R. Futh, *The apocalyptic tradition in Reformation Britain (1530-1645)*, Oxford University Press 1979, pp. 144 et seq.

5 Notez que 245 ans plus 1541, aboutit à l'année 1786.

6 Ed. La Rochelle, 1611, BSG D<sup>5</sup> 7148 Res et BNF. L'ouvrage réplique notamment au *Catéchisme et Abrégé (sic) des controverses*, de Guillaume Baile, Paris, 1607, pp. 45 et seq., BNF, D 29229. René Le Courvaisier s'y attaquera dans *La Chasse du loup cervier*, Paris, 1612, BNF, D 41133, et à son tour Thomson répondra dans la *Destruite de la Chasse du loup cervier ou réfutation du traité du lésine par René Le Courvaisier contre quelques passages par lui ataqués en la Chasse de la Beste Romaine*, La Rochelle, 1612, BNF, D<sup>2</sup> 4256.

7 Voir Laplanche, 1986, pp. 166 et seq., C. O. Dubois, 1977 pp. 533 et seq. Voir J. L. Voisin, art. "Antéchrist", in *Dictionnaire historique de la papauté*, dir. Ph. Levillain, Paris, Fayard, 1994.

8 Vignier note que son ouvrage lui avait été commandé par le synode de la Rochelle de mars 1607 et approuvé lors du synode de Saint-Maxent, en 1609. La présentation du titre - Evêque celle de l'Antéchrist Romain de 1604 (cf supra). C'est à cette époque d'ailleurs que les synodes ont "arrêté que ce que par manière d'injures (les réformés) avaient dit que le Pape est l'Antéchrist - serait désormais tenu et présenté en leurs Eglises comme sainte révélation de l'Esprit de

*Réformées sur ce subiet* (BNF, D<sup>2</sup> 112, Bl., 477 e 24) suivi l'année suivante par Philippe de MornayDuplessis-Mornay: - et son *Mystère d'iniquité c'est à dire l'histoire de la Papauté* "dédié au jeune Louis XIII, paru à Genève, chez Ph. Albert en 1612 (BNF) <sup>1</sup> et c'est donc alors en cette même année le tour de l'*Accomplissement* de Du Moulin voué à une fortune particulière <sup>2</sup>.

L'ouvrage de Paul de Perrières Varin paru en 1609 reparait en 1618<sup>3</sup> et en 1620<sup>4</sup>, annonçant 1626 comme la date de naissance de l'Antéchrist <sup>5</sup>. En fait, en 1623 sortent des opuscules consacrés à la naissance de l'Antéchrist en Babylone envoyée par l'Ambassadeur de France étant en Turquie. Mais 1626 verra la naissance de Shabataï Zevile plus célèbre des faux Messies juifs <sup>6</sup>, soit l'année même annoncée par Paul Perrières-Varin pour la naissance de l'Antéchrist. Et plus tard, tout comme celui-ci l'avait annoncé, ce sera l'an 1666 qui sera mis en avant.

En 1616, dans les *Tragiques donnez au public par le larcin de Prométhée, Au Désert* <sup>7</sup> par L. B (ou) D. R (oy), BNF, Res. Ye 625, le réformé Agrippa d'Aubigné se fera l'écho de telles attentes pour 1666.

"Vois de Jérusalem la nation remise  
L'Antéchrist abattu et triomphe l'Eglise  
Holà! Car le Grand Juge en son trône est assis  
Sitôt que l'ère joint à nos mille trois six" (v. 1416, Livre V)

On ne saurait selon nous tirer argument du fait que d'Aubigné commença la rédaction de cette oeuvre en 1577, pour en faire un précurseur d'une telle échéance <sup>8</sup>. L'on peut raisonnablement supposer que ce passage du Livre V des *Tragiques* a été rédigé dans la décennie qui précéda la publication.

En 1624, Jean Boucher (voir Livre IV) consacre un chapitre de sa *Couronne Mystique* (Livre II, Chap. X, pp. 355-372) à la "stupidité d'appeler le pape Antéchrist" <sup>9</sup>. Peu après la chute de La Rochelle, en 1627, paraît <sup>10</sup> en 1629 *L'accomplissement de la prophétie de David de la prise de Montauban et de La Rochelle*, Paris, Fr. Jacquin, BNF, Ln<sup>36</sup> 2756 avec une *Réponse à la nouveauté de Du Moulin* <sup>11</sup>.

En 1625, le provençal H. Meynier publie à Paris, la *Doctrine de l'Antichrist*, dont l'ouvrage est constitué d'un certain nombre d'antithèses, BNF D 44415.

En 1642, Robert de Laage publie une *Réfutation de la lettre supposée de la Naissance de l'Antéchrist (avec la Lettre prétendue envoyée de Babylone au grand Maître de Malthe portant la nouvelle de la naissance de l'Antéchrist* (Toulouse, Jean Boudé) BNF, Res. pZ. 1532 (45)

---

Dien" (S. de Laval, *Les justes grandeurs de l'Eglise romaine*, Poitiers, 1611, BNF, D 2949 Ch. X, "Des estranges toiles de ceux qui nomment le Pape Antichrist" p. 152.

<sup>1</sup> Autre édition à Saumur, Bl. Sur Duplessis-Mornay, voir Laplanche, 1986, pp. 170-171. En réplique, Sylvestre de Laval, *Les Justes grandeurs de l'Eglise Romaine contre l'impieeté de ceux qui nomment le Pape Antichrist singulièrement contre le ministre Viquier*, Poitiers, A. Mesmer, 1611, BNF D 9949

<sup>2</sup> Halbronn 1998 4.

<sup>3</sup> Paris, N. Roussel L'exemplaire de la BNF manque en place (D 47431), nous en avons une copie à la Bibliotheca Astrologica

<sup>4</sup> Voir Lyon, Claude Chastellard (BNF, D 47807 (2)) à la suite du *Lucidaire auquel les disciples demandent choses obscures*

<sup>5</sup> Signalons en 1618 un commentaire sur une comète: "Dieu veuille qu'es années 1621, 1622 & 1623 la France ne voit contrainte de souffrir le chastiment dont celle Comète et les prodiges et autres signes de ceste présente année nous menacent" (*Les Prédiction des signes et prodiges qu'on a veu ceste présente année 1618* par Le M. Provençal, Lyon, Pierre Roussin, B. Maz, 35251 (20), Benazza, 1990, p. 181, Halbronn, 1991 2.

<sup>6</sup> Le mouvement sabbatéen confèrera, dans ses aspects kabbalistiques, à l'étoile à six branches un sens messianique, voir Fisher-Commins, 1985, p. 160. Voir G. Israel, *Provinces Juifs, Chrétiens hérétiques. Dix huit siècles de la Saga occitane*, Paris, J.C. Lattès, 1996, p. 271

<sup>7</sup> Cette référence au désert sera reprise par les *French prophets* un siècle plus tard, à propos des Cévennes.

<sup>8</sup> Thèse que soutient M. M. Fragonard, 1986, pp. 816-817.

<sup>9</sup> Le terme antéchrist est aussi à la mode chez les catholiques: en 1625, les révoltes protestantes de Rohan dans les Cévennes et de Soubise aux îles de Re et d'Oléron, sont dites des "Antéchrists". Pierre Bonin dédié au cardinal, ses *Mystères de l'octonaire ou conjectures tirées tant de l'écriture Sainte que des mathématiques et appuyées sur des raisons naturelles qui mett. ) qu'en cette année 1628 pleine de bonheur, le mystère d'iniquité sera exilé, les rebelles rochelais domptés et les autres hérétiques factieux subjugués par les armes de notre grand Alcide, Louis le Juste*, BNF, 8° 13<sup>6</sup> 2617. Les Rochelais réformés sont ici présentés comme les supports de l'Antéchristo

<sup>10</sup> Signalons de Fr. de Sainte-Mathe un *Vaticinium virgilianum de expagnatione Rupeilae*. Dédié à Richelieu, BNF, Yc 187

<sup>11</sup> Signalons une autre polémique de Pierre du Moulin avec Hugo Grotius. Du Moulin publie en 1640 un *Strigil adversus commentationem Authoris Anonymi ad loca quaedam Novi Testamenti quae de Antichristo agunt etc* Amsterdam,

J. Jansson (BNF, D<sup>2</sup> 4796) en réplique au *Commentatio ad loca quaedam Novi Testamenti quae de Antichristo agunt aut agere putantur etc* du hollandais (Amsterdam, Blacq 1640, BNF D2 4664 (1)

En 1655, A. Poltier publie un *Traité de l'Antéchrist recueilli de la Sainte Ecriture des Pères et Docteurs de l'Eglise où sont réfutés quelques erreurs qui ont paru depuis peu touchant ce sujet*, Paris H. Sara et A. Mérlieux, BNF Res p Z 156 (28.18<sup>e</sup> publication parisienne rejetant bien évidemment la thèse du pape Antéchrist).

En 1688, *Petit traité de l'antéchrist*, (avec Julien l'Apostat ou abrégé de sa vie etc) BNF, D2 4340, pp 239 et seq.

### *La géographie des éditions*

Comme nous le mettrons en évidence en ce qui concerne les positions favorables et hostiles à Henri de Navarre, sous la Ligue (voir notre Livre III et Halbronn 1998.1), le collage des idées correspond chorégraphiquement à des lieux d'édition bien distincts: on ne publiera pas à Paris, à Rouen, Lyon<sup>2</sup>, ou à Poitiers, un ouvrage affirmant que le Pape est l'antéchrist: si un livre en langue française soutient cette thèse, il émanera très probablement de La Rochelle, Saumur, Sedan<sup>3</sup>, Charenton, aux alentours de la capitale, ou Genève pour ne pas parler des villes allemandes, hollandaise, suisse ou anglaises, lorsque le titre mentionne explicitement "quod Papa Romanus sit Antichristus". En revanche, le fait de s'adresser au Roi de Grande Bretagne n'est pas significatif: un Perrières Varin fera paraître à Rouen et à Paris une réplique énglante<sup>4</sup> - il en sera de même pour F. N. Coeffeteau - dans ces mêmes villes d'édition catholiques tandis que la traduction de l'*Ouverture de tous les secrets de l'Apocalypse* de Napler, adressée au même souverain, sera publiée à La Rochelle, ville des Réformés. Dans le cas du *Théâtre de l'Antéchrist* de Nicolas Vignier, ses adversaires, tels Sylvestre Laval (1611), édité à Poitiers ou Jérôme Ferrier à Paris (1615) ne font pas exception: si l'ouvrage de Vignier ne comporte pas de lieu d'édition, on peut gager qu'il n'est pas dû à un libraire parisien. L'édition et le culte se recourent.

Cependant, en 1602, était parue à Paris, chez Jean Richer, la *Venue de l'Antéchrist, comment et en quel temps il viendra*, (BNF D 3775), ouvrage d'une gravure représentant l'Antéchrist dans ses oeuvres et débutant par une épître signée P. V. C. pour Pierre Victor Palma Cayet (au privilège), adressée à Sully, ministre réformé d'Henri IV, introduisant le Traicé de S. Hippolyte<sup>5</sup>. L'auteur de l'épître se fait l'écho de diverses spéculations, notamment celle de Nicolas de Cuse (fol. A III r.v.) en ses "conjectures du definement du monde. Il s'agit en fait d'un converti qui a pris Du Moulin à parti dans un de ses écrits (BNF, D 20459).

En définitive, *grosso modo*, les éditeurs qui avaient pris le parti de la Ligue, tel P. Ménier ou N. Risset, rejeteront la thèse d'un pape Antéchrist et inversement, celle-ci séduira ceux qui avaient pris celui d'Henri IV<sup>6</sup>. Après la Révocation de 1685, la littérature réformée en la matière - on pense à Massard - ne paraîtra plus qu'en dehors du Royaume.

### B. L'accomplissement des Prophéties de Pierre Du Moulin.

En 1612 paraissait un ouvrage dont le titre connaîtra une fortune certaine si bien que tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il sera question de l'"accomplissement des prophéties" l'on se situera dans une optique réformée et d'autres auteurs du même bord reprendront le même titre, au

1 Signalons aussi de Jear. Le Noir l'*Alcoran des molinistes et l'Antéchrist ou les cinq propositions hérétiques, impies, détestables de la nouvelle secte de la Probabiliste etc. s. l. n. d. (c 1660) BNF D 40433*

2 Louis Richesme y publia en 1608 l'*Idolatrie huguenote*, BNF, D 50567.

3 Dans cette optique, le fait qu'un texte soit paru à Sedan impliquait *ipso facto* d'y rechercher une orientation réformée: ainsi pour ce texte de François de L'Alouette, paru en 1600, *Contre la détestable opinion des influences, imposture et impiété des prédictions et faux événements attribués à la lune et autres astres*, BNF R 32348.

4 *Épître à très haut et très puissant Prince Jacques (...) Roy de la Grande Bretagne, sur son (...) avertissement (...) adressé à tous les monarques etc.*, Rouen, J. Petit, 1610, BNF, 8<sup>e</sup> Nc 226 (2)

5 Traduction différente de celle de N. Le Clerc (1566)

6 Voir Halbronn 1998.4.

premier rang desquels Pierre Jurieu, héritier, à tous égards, de Pierre Du Moulin<sup>1</sup>. Mais c'est aussi le cas d'un Jacques Massard avec son *Harmonie et accomplissement des prophéties* qui paraîtra en 1687-88 à Cologne<sup>2</sup>.

Si l'an 1789 ne fut peut-être pas perçu, du moins avant l'événement, comme une échéance pour les hommes du XVIII<sup>e</sup> siècle, en revanche, un siècle plus tôt, l'an 1689 était, pour beaucoup, en ligne de mire et cela notamment en France<sup>3</sup>. Cela tenait à la "prédication" d'un homme, Pierre Du Moulin relayé par son petit-fils Pierre Jurieu<sup>4</sup>. On sait qu'au siècle précédent, l'on avait accordé toute l'attention à l'approche de l'an 1588, qui suivait de quelques années, comme la naissance du Christ, une *coniunctio maxima* dans le premier signe du zodiaque. Ces convergences ne sont probablement pas fortuites et pourraient relever d'une même tradition prophétique dont Pierre d'Ailly serait l'inflateur mais dont plus vraisemblablement il n'a pu que se faire l'écho. Tout se passe comme si l'échéance lancée en 1414 en faveur de 1789 avait été raccourcie pour être en phase avec des préoccupations à plus court terme. Ce qui fait dire à un Gérard de Sède (op. cit.) à propos de Jurieu qu'il a en effet calculé que les persécutions contre l'Église réformée prendraient fin en 1689<sup>5</sup>.

Jurieu, suivant en cela son parent Du Moulin, se trompait exactement de cent ans puisque c'est la Révolution de 1789 qui proclamera la liberté de conscience. Il importe de rappeler pour comprendre l'attitude d'un Du Moulin que les Inquiétudes du parti Réformé ne débutèrent pas avec la Révocation de l'Édit de Nantes de 1685.

Du Moulin ne rédigera la troisième partie, "De l'accomplissement des prophéties", qu'à la mort d'Henri IV, donc après le 14 mai de cette même année<sup>6</sup>. À partir de 1612, elle figurera d'abord dans une numérotation séparée, avec la *Défense de la Foy Catholique* (s. l. BNF, D<sup>2</sup> 4257); l'*Accomplissement* sera traduit en anglais dès 1613. La Préface à Jacques Ier, fils de Marie Stuart, n'est pas datée dans la première édition<sup>7</sup>, elle l'est au 20 janvier 1610 dans les suivantes qui sont écourtées d'un développement sur celui qui n'était pas encore assassiné. Dans l'avertissement placé en tête de la dernière partie, Du Moulin reconnaît que le "particidé" l'a fortement perturbé: "Joint que ce troisième livre qui traite de l'accomplissement et interprétation des prophéties requiert un esprit tranquille plus que les deux premiers". Et le ministre parisien de présenter un heureux distinguo (p. 3):

"Autre chose est de prophétiser, autre chose parler de l'accomplissement des prophéties, l'un se fait par révélation, l'autre se fait par expérience. À l'un il faut de l'inspiration d'en haut, à l'autre il ne faut que de la mémoire avec quelque connaissance du siècle présent. Les prophètes puisent leurs prophéties du conseil de Dieu, nous nous trouvons l'accomplissement de leurs prophéties es histoire, conférons les prédications avec les événements. Car les prédications après l'événement deviennent histoire & les promesses deviennent délivrances". Du Moulin reconnaît qu'il n'y "avait pas grand louange à être prophète" de ce qui arriva: "Nous avons donc prévu &

1 Voir Art "Jurieu" in *Dictionnaire Dictionnaire*, 1969, op. cit. p. 156. On n'y trouve aucune référence à Pierre Du Moulin à propos de 1689, lequel n'y a d'ailleurs pas de notice, alors que le *Dictionnaire* renvoie (p. 266) à des ouvrages qui lui accordent une place importante d'autant que cet auteur fut rapidement traduit en anglais. Voir H. Schwartz (1980), p. 15, n'a retenu que le chiffre de 1689 et l'édition de 1612.

2 Voir Vulhaud, 1952, pp. 153-154, J. Delumeau cite (1995, pp 193 et seq) à côté de Massard, le protestant Pierre Bonet au tome V de son *Oeconomie Divine ou système universel et démontré des oeuvres et des desseins de Dieu envers les hommes* (BNF, Microfilm m 4503 (3) paru à Amsterdam chez H. Wetstein. Poinet est plus prudent que certains de ses coreligionnaires " Ces 1000 ans ne sont point encore arrivés" mais il précise "j'estime qu'il faut prendre ces 1000 ans à la lettre" (Ch XII "Temps et durée du Règne de Jésus Christ. Sa venue, règne de 1000 ans", pp. 390-391)

3 J. Delumeau, 1995, signale qu'Andreas Osiander par ailleurs préfacier du *De Revolutionibus* de Copernic, avait ( dans *Vermutang von den letzten Zeiten und dem Ende der Welt aus der heiligen Schrift.*, Nuremberg, 1545, BL., 3186 bbb 7, ch. IV) fixé la fin du monde vers 1689 et la destruction du pouvoir pontifical pour 1672 (*Mille ans de bonheur, op. cit.*, p. 173) Trad. anglaise par G. Joye: *The conjectures of the end of the world*, BL., 701 c 19. Original latin: *Conjecturae de ultimis temporibus ac de fine mundi ex tactis literis*, Nuremberg, 1544, BL., 4372 bbb 2.

4 E. E. Taveson, 1949, relève un passage de l'*Accomplissement* de Du Moulin où celui-ci cite traite de l'étoile polaire se rapprochant de l'axe des pôles. Ce recours à un paramètre astronomique comme déterminant une date serait, selon Taveson, un changement dans la pensée eschatologique encore que toute l'astrologie ait toujours constitué une alternative par rapport à une approche biblique et chronologique. "L'astrologue aussi, écrit-il (p. 216), nous (...) donne quelque soupçon" de la date de 2015.

5 De fait, Guillaume d'Orange, devenu roi d'Angleterre, déclencha une guerre contre la France en mai 1689, dans le but d'obtenir que les protestants retrouvent le droit de pratiquer leur religion, voir André Corvisier, *Louvoit*, Paris, Fayard, 1983, p. 422.

6 La BHPF conserve une édition de 1612 de l'*Accomplissement*, parue à Genève.

7 Elle ne pas datée non plus dans la traduction latine de la *Défense de la Foy*, parue à Genève, chez P. Aubert, en 1614, sous le titre de *De Monarchia temporalis Pontificis Romani liber etc* BHPF, 8° 6271, BNF. Il ne semble pas en revanche que l'*Accomplissement* ait été traduit en latin.

prédit la calamité future à nostre grand malheur & avons esté plus véritables que nous n'eussions désiré" 1.

Si la BNF n'a conservé aucune édition séparée de l'*Accomplissement des Prophéties* 2, on en trouve un certain nombre notamment à la BHPF et notamment plusieurs portant la date de 1612.

Apparemment, la première formule fut celle-ci, qui se réfère à l'ouvrage dont le texte est issu:

- *Accomplissement des prophéties. Troisième partie du Livre de la Défense de la Foy* 3 contre les allégations & objections de Robert Bellarmín et F. N. Coeffeteau & autres docteurs de l'Eglise Romaine. Où est montré que les Prophéties de Saint Paul & de l'Apocalypse et de Daniel touchant les combats de l'Eglise sont accomplies, Genève, chez G. Cartier, BHPF, O 567.

Par la suite, la mention "troisième partie du Livre de la Défense de la Foy" disparaîtra, encore que l'on dispose d'une édition de La Rochelle, dès 1612, ainsi intitulée: *Accomplissement des Prophéties. Livre auquel sont exposées les Prophéties de l'Escriture Sainte, concernant le Pontife Romain & son siège*, (BHPF 8° 119-12), donc sans référence à la *Défense de la Foy* ni au Roy de Grande Bretagne. S'agissait-il d'une édition antédattée, jurant, sur ce point, avec les autres éditions de 1612 qui portent un titre différent?

Pour essayer de trancher, il convient d'étudier les éditions plus tardives du début des années 1620 qui se présentent comme augmentées par l'auteur (voir la collection de la BHPF). En quoi cette production diffère-t-elle par son contenu? Par un commentaire du Chapitre II de Daniel - "Explication du IIe chapitre de la Prophétie de Daniel" - qui ne figure pas en 1612 et vient compléter l'Explication du chapitre VII. On notera que le Livre de Daniel est mentionné au titre de l'ouvrage. Or il se pourrait que ce chapitre additionnel ait fait partie en fait de la version initiale de l'auteur; en effet, dans l'état des versions connues de 1612, le passage à la partie daniélienne est quelque peu abrupt tandis qu'avec le chapitre, placé non pas après mais avant celui existant, la transition est sensiblement mieux gérée. Par ailleurs, un chapitre a disparu, qui préparait le chapitre final: "Closture de la Préface du Roy de la Grande Bretagne contenant une exhortation aux Roys & Princes chrétiens". Le chapitre supprimé portait le titre de "Prophéties esparses par l'Apocalypse, parlantes (sic) du pape & de son siège remarquées par le Roy de la Grande Bretagne". Or, l'édition rochelaise de 1612 s'apparente bel et bien, par son contenu, selon ces critères, aux autres éditions parues en cette année. Bien plus, son titre évoque précisément ce chapitre: "le pontife romain & son siège". On peut se demander si l'édition rochelaise n'est pas la première en date. Par la suite, nous connaissons une édition sedanaise de 1624 qui ne mentionne pas non plus la *Défense de la Foy*, en son titre, différent de celui de l'édition rochelaise: *Accomplissement des prophéties où il est démontré que les prophéties de S. Paul & de l'Apocalypse & de Daniel touchant les combats de l'Eglise sont accomplies* (Sedan, J. Jannon, 1624)

Pour quelles raisons a-t-on procédé à ces changements? Le chapitre de 1612 qui sera supprimé s'en prenait notamment aux Jésuites qu'il compare à des grenouilles, du fait que celles-ci sont amphibie et donc agissent tant sur le plan religieux que politique, visait peut-être trop directement le Pape. Le chapitre ajouté renforce la présence du Livre de Daniel concernant la succession des empires et notamment celle de l'Empire romain 4.

Hillel Schwarz (1980) ne cite que l'édition de 1612 et que la prophétie pour 1689. Tout se passe comme si les éditions des années suivantes, à partir de 1621 (BHPF) n'avaient pas fait l'objet de comparaison avec l'édition de 1612. On aurait alors remarqué qu'une date importante ne figurait pas, tout comme d'ailleurs, dans certaines prophéties du XVIe siècle concernant la fin du XVIIIe siècle, on laissait le lecteur faire ses calculs en lui fournissant la date de la rédaction et le nombre d'années à ajouter.

#### *Impact de la mort d'Henri IV*

Il est probable que l'assassinat d'Henri IV fut un facteur déclenchant pour une relance du prophétisme réformé. Pierre du Moulin ne rédigea, en effet, la troisième partie, "De l'accomplissement des prophéties", au sein de sa *Défense de la Foy Catholique* du roi Jacques Ier de Grande Bretagne, qu'en 1610. La Préface à Jacques Ier n'est pas datée dans la première

1 Nous ne savons pas à quel texte Du Moulin renvoie concernant ses prédictions de l'assassinat.

2 Mais ne conviendrait-il pas de noter, au catalogue informatisé, la présence de l'*Accomplissement* au sein d'un ensemble?

3 L'édition de 1612 comportait "foy catholique". Notons que le triptyque se décompose ainsi: Usurpation des papes, Confession de foy et Accomplissement des prophéties

4 L'étude des tables des matières des éditions successives de l'*Accomplissement* fait apparaître un certain décalage avec l'agencement réel.

édition de 1612 (s.1) BNF, D<sup>2</sup> 4257), elle l'est au 20 janvier 1610 dans les suivantes qui sont écourtées d'un développement sur celui qui n'était pas encore assassiné. Dans l'avertissement placé en tête de la dernière partie, Du Moulin reconnaît que le "particide" l'a fortement perturbé: "Joint que ce troisième livre qui traite de l'accomplissement et interprétation des prophéties requiert un esprit tranquille plus que les deux premiers". Et le ministre parisien de présenter un heureux distinguo (p. 3):

"Autre chose est de prophétiser, autre chose parler de l'accomplissement des prophéties, l'un se fait par révélation, l'autre se fait par expérience. A l'un il faut de l'inspiration d'en haut, à l'autre il ne faut que de la mémoire avec quelque cognoissance du siècle présent. Les prophètes puisent leurs prophéties du conseil de Dieu, nous nous trouvons l'accomplissement de leurs prophéties es histoires, confédrons les prédications avec les événements. Car les prédications après l'événement deviennent histoire & les promesses deviennent délivrances".

### *Un discours tronqué*

En réalité, le terme ultime posé par Du Moulin n'est pas 1689<sup>1</sup> mais c'est bien cette date que retiendront les contemporains. Il s'agit là, en effet, d'une lecture par trop rapide de son propos et notamment d'une méconnaissance des additions qui apparaîtront dans les éditions suivantes qui explicitent ce qui restait allusif en 1612. Nous faisons allusion, dans notre étude sur Nostradamus, aux échéances moliniennes pour l'An 2000<sup>2</sup>. Ainsi, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, l'échéance de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, qui figure dans la pseudo-Épître à Henri II, dans la ligne du cardinal Pierre d'Ailly, se trouve en compétition avec l'horizon 2000, qui cette fois, ne doit rien à l'astronomie.

En 1612, Du Moulin avait délibérément laissé certains points en suspens: "Que si vous comparez toute la somme de ce que nous avons dit à l'exposition du 13<sup>e</sup> chapitre de l'Apocalypse, sur le verset 5, vous y trouverez un grand accord & recueillerez à peu près probablement le temps de l'avènement de Nostre Seigneur" (p. 434).

Dès 1621<sup>3</sup> le chapitre est amplifié (p. 359) et ce qui était laissé à la diligence du lecteur est précisé par le menu:

"Que si vous divisez le temps depuis J. C. jusqu'à l'an 1689 en 6 parties égales (car chaque trompette occupe un certain espace de temps) vous saurez combien la septième trompette doit occuper d'années, c'est seavoir deux cens octante et un etc" (p. 358)

Pierre Du Moulin aboutit certes à 1689 par le procédé déjà mentionné mais il considère qu'il s'agit là du début du septième jour. Il propose dès lors de diviser 1689 par six et d'ajouter un sixième à cette année, ce qui donne, si l'on supprime les chiffres après la virgule, 281,15 (1689/6), ce qui totalise 1970. Du Moulin propose d'ajouter les 33 ans de la vie de Jésus, ce qui, selon lui, aboutit à 2000, en réalité 2003.

Par ailleurs, il obtient un résultat convergent par une autre voie: à partir de l'an 755, date de la fondation de l'Empire temporel du Pape (sic), l'on ajoute 1260 jours convertis en autant d'années, ce qui donne l'an 2015 ou si l'on préfère 5964 ans selon la Création, soit pour l'an 1611, date de la rédaction de l'ouvrage, l'an 5560. Il reste encore 404 ans à attendre. "Or avons-nous montré en l'exposition du 13<sup>e</sup> chapitre de l'Apocalypse que l'Esprit de Dieu fait durer l'Empire du Pape jusqu'à l'an du Seigneur 2015 que la fin des troubles & la fin de l'Empire papal se touchent de bien près, n'y ayant que quinze ans entre deux". On assiste là, en quelque sorte, à un millénarisme à l'envers: ce ne sont plus 1000 ans de paix, à la suite de la mise hors d'état de nuire de Satan, comme le veut l'*Apocalypse*, en son chapitre XX, mais un long règne du diable qui dépasse 12 siècles et ce du fait de ce passage des exégètes réformés de 1260 jours (3 ans et demi<sup>4</sup>) ou 42 mois (3x12 + 6) dans Apoc. XIII, 5) à 1260 ans. Il en est d'ailleurs de même quand au lieu de la durée de la papauté, l'on prend en compte, chez un Roger Bacon (cf supra), celle de l'Islam, qui ne devrait pas excéder 7 siècles. On conçoit que dans un cas il s'agisse d'un regard rétrospectif sur un temps odieux bientôt révolu et dans l'autre d'un temps radieux à venir.

Certes, 1689 est censé devoir correspondre au début d'une nouvelle phase mais il semble bien que Jurieu n'ait pas voulu retenir, ni d'ailleurs les historiens, cette nouvelle attente de près de trois siècles. En cela, Pierre Du Moulin qui met en avant l'an 2000 (p. 359 des éditions de 1624) serait un précurseur. Bien plus, comment ne pas songer que Du Moulin n'ait pas procédé à l'inverse du raisonnement qu'il propose? Ne serait-il pas plutôt parti de l'An 2000 d'un côté, de

1 H. Schwarz (1980) bien qu'il aborde Du Moulin et Jurieu, n'a pas rappelé l'échéance de l'an 2000.

2 Voir Halbronn 1998:4.

3 Sedan, chez J. Jannon et Paris, chez A. Paccard, BSG, 8780, D<sup>1</sup> 7204.

4 C'est ainsi que ce n'est que pour une période de 5 mois (Apocalypse, IX, 10) que les sauterelles pourront persécuter les hommes.



l'An de la passion, 33, de l'autre, ce qui donnait 1967? Il aurait ensuite divisé ce nombre en 7 parts égales, ce qui donne 7 fois 281,00 ce qui est plus net que 281,15, le chiffre des unités étant dans un cas 7, dans l'autre 9....Si l'on soustrait de 1967, les 281 ans, on obtient en fait 1686. La seule qualité de ces années 1680 serait en fait de correspondre en gros à 6/7 de 1967. C'est donc singulièrement tronquer son raisonnement que de ne pas lui moins en mentionner le mécanisme quitte à débattre sur la nature des événements qui se succéderont ou de le reformuler sur d'autres bases qui ne correspondent probablement à l'inspiration initiale de l'auteur. Que Du Moulin n'ait pas jugé bon au début de fournir la date de 2000, en laissant le soin du calcul à son lecteur, pourrait expliquer qu'au bout du compte on ait négligé ses perspectives à long terme<sup>2</sup>.

En fait, dans les milieux réformés, l'an 2000 - le "Grand Deux et Triple Zéro" <sup>3</sup> - sera en ligne de mire assez vite: Mélancton écrivait au XVI<sup>e</sup> siècle que Jésus était né à la fin du quatrième millénaire <sup>4</sup>. On notera, dans le corpus nostradamique, que la centurie X, en son quatrain 72, converge avec une telle attente: "L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois/ Du Ciel viendra un grand Roy d'effrayeur etc". Selon nous, ce texte signifie qu'autour du début du troisième millénaire, la persécution qui avait cessé en ce qui concerne les Réformés - et qui coïncide en gros avec la Révolution française - prendra fin, avec la nouvelle venue de l'Antéchrist, libéré après une période où il avait été mis hors d'état de nuire. La période s'étendant entre 1689 et 2000 correspondrait ainsi à une sorte de "millénaire" d'un peu plus de deux siècles.

### *Jacques Ier d'Angleterre et les milieux prophétiques*

Si l'on étudie l'oeuvre de Pierre Du Moulin<sup>5</sup>, on y remarque que son *Accomplissement des Prophéties* est au départ une addition à un ouvrage paru en 1610, "*Défense de la Foy du Sérénissime roi Jacques I. Roi de la Grande Bretagne où est monstré que les prophéties de Saint-Paul et de l'Apocalypse et Daniel touchant les combats de l'Eglise sont accomplies*" <sup>6</sup>. On en connaît une traduction anglaise dès 1610: *A defence of the Catholick Faith*, dans une traduction de J. Digby. La première édition localisée serait parue à Genève en cette même année 1610: *Défense de la foi catholique*, chez E. Le Preux.

Une nouvelle édition de *La Prophétie de ce grand Bombast fidellement annoncée par le Trompette François dès l'année 1609. Sur la mort de Henry le Grand et sur le règne de Louys Treizième, Roy de France* comporte en son titre une addition: Ensemble un avertissement qu'il donne au Roy de la Grande Bretagne, aux autres Princes souverains, potentats et Républiques de la Chrestienté, alliez et confédérez de l'Estat et Couronne de France, Paris, BNF, Lb35 963

En effet, comme le souligne F. Laplanche; <sup>7</sup>, l'ouvrage de Du Moulin parut dans un contexte polémique bien particulier qui est à mettre au compte de l'influence anglaise en France: Jacques Ier, fils de Marie Stuart, roi d'Ecosse devenu en 1603 roi d'Angleterre, champion de l'anglicanisme, avait rédigé - ou du moins signé - un texte, probablement dû en partie à l'évêque Jacques Montagu, son aumônier, contre le cardinal Bellarmin<sup>8</sup>, intitulé *Triplici nodo, triplex cuneus ou Apologie pour le Serment d'allégeance*, Leyde, 1608 (BNF, D<sup>2</sup> 11810). Une préface fut ajoutée dans l'édition de 1609, adressée à l'empereur Rodolphe II, appelant à la lutte contre l'Antéchrist, à savoir le Pape. Or, en 1608 étaient parues à Paris des *Prédications sur le commencement du monde, l'advenue de l'Anté-christ & le dernier jugement, tirées des escrits de deux anciens Pères de l'Eglise, S. Hyppolite et S. Methodius, evesques et martyrs*<sup>9</sup>. Le XVII<sup>e</sup> siècle s'ouvre sur une forte attente eschatologique.

Arrêtons-nous sur la polémique autour du texte du Roi de Grande Bretagne dans sa partie liée à la France. Une traduction française (par Jean Loiseau de Tourval) paraît en 1608 à Leyde (chez Jean Le Fèvre), avec le titre latin (*Triplici nodo, triplex cuneus*) et le sous titre

1 Pour comprendre ce calcul, il faut garder à l'esprit que Jurieu décale toutes ses données de 33 ans et que par conséquent 1967 équivaut à l'An 2000.

2 D. Clouzet (1990) ne s'intéresse qu'à l'an 1689 tel qu'il est traité chez Jurieu.

3 Expression qui évoque le quatrain nostradamique placé à la fin de la dixième centurie: "Quand le fourcheu sera soutenu de deux paux etc"

4 Mélancton écrivait en 1542: voir l'édition française de 1555, *Commentaire sur le Livre de Daniel*, BNF, A 10236.

5 Voir Halbronn 1998 4.

6 Jacques VI d'Ecosse, le futur Jacques Ier avait publié en 1588, année de la Grande Armada, un texte en français intitulé *Méditation fruitueuse contenant une interprétation simple et aisée et une explication évidente des versets 7, 8, 9 et 10 du vingtième chapitre de l'Apocalypse en la forme et manière d'un sermon*; voir M. Duchenein, *Jacques Ier Stuart, le roi de la paix*, Paris, Fresses de la Renaissance, 1985, p. 120, voir Ernst L. Tuveson, 1949, pp. 52 et seq. Voir F.R.J. Knetsch, 1967, p. 207. Voir, sur les dédicaces à Jacques Ier comme marque d'un soutien aux Réformés chez Kepler, Béhar 1996, p. 221.

7 Laplanche, 1986, pp. 169-170.

8 Sur Bellarmin, voir Laplanche, 1986, pp. 165 et seq.

9 Trad. J. Desmay, chez E. Foucauld, (BNF, C 4650)

*Apologie pour le serment de fidélité contre les deux brefs du Pape Paul V & la lettre du Cardinal Bellarmin n'agudres écrite à Georges Blackwell, archiprêtre.* (BNF, 8° Ne 216 ). Mais cette édition ne comporte plus la longue Préface à Rodolphe II. En 1609, paraît à Londres (chez Jean Norton), sans le titre latin, "L'Apologie pour le serment de fidélité, premièrement mise en lumière sans nom, maintenant reconnue par l'auteur (...) Jacques Premier" (BNF, 8° Ne 257 (3)). Cette fois-ci la Préface figure: "Au très sacré et très invincible Prince, Rodolphe par la clémence divine Empereur des Romains & à tous les autres très hauts, très puissants & très excellents croyants" Les éditions françaises suivent donc l'évolution des éditions latines<sup>1</sup>.

La *Responsio* de Bellarmin parut d'abord, à Cologne en 1608, sous le nom de Mattheus Tortus, nom de l'un de ses chapelains<sup>2</sup> (BNF, D 25516). C'est cette édition plus tardive qui circulera également en français en 1610: *Apologie de l'illustre R. Bellarmin pour la responce dudit Sieur au livre du Sérénissime Roy de Grande Bretagne (...) avec la responce ci devant publiée sous le nom de Mathieu Torty, responce du Cardinal Bellarmin au livre intitulé "A triple coing, triple noeud"* (BNF, Ne 230). A son tour, le roi fit paraître un *Avertissement à tous les puissants monarches, rois, princes libres et Etats de la chrétienté et, en français, une Déclaration du Sérénissime Roy Jacques Ier, Roy de la Grand'Bretagne et Irlande Défenseur de la Foy pour le droit des Rois et indépendance de leurs couronnes*<sup>3</sup>.

Ce qui retient notre attention dans cette "dispute" est bien entendu ce qui concerne l'Antéchrist. Dans sa longue préface de près de 80 pages, Jacques Ier écrit: "Nous concevons bien tous qu'il y aura un Antéchrist et en son temps une révolution générale de la Foy. Mais le temps, le siège & la personne de l'Antéchrist sont les principales questions sur quoy nous différons & nous faut chercher les escritures pour en avoir la résolution". Et de conclure quand même: "Rome est ou du moins sera le siège de l'Antéchrist".

Bellarmin lui répond par un argument apparemment décisif:

"Ce Roy tient (...) pour une chose assurée que le Pape est l'Antéchrist. Nous lisons que nostre Seigneur a dit aux Juifs "Je suis venu au nom de mon Père et vous ne m'avez point reçu. (...). Or tout le monde sait bien que jamais les Juifs n'ont reconnu pour Messie le Pape, si bien que suivant la parole du fils de Dieu, il n'est point l'Antéchrist".

L'ouvrage de Jacques Ier fut autorisé à circuler en France, provoquant notamment une réplique de Coeffeteau en 1610, à Paris, probablement à la demande d'Henri IV : *Responce à l'advertissement adressé par le sérénissime roi d'Angleterre à tous les princes et potentats de la Chrétienté* (BNF, D 22052 (2)) où il est question de l'Antéchrist (pp. 98 - 115). Pierre du Moulin, à son tour, entre en 1612 dans l'arène pour défendre cette fois les positions du monarque anglais<sup>4</sup> contre Coeffeteau, d'où la formule "Défense de la Foy Catholique (...) contre la réponse de F. N. Coeffeteau" (Éd. s.l., BNF, D<sup>2</sup> 4257).

Le début de la polémique semble avoir été la mise en cause par Bellarmin du serment de fidélité exigé par le Roi d'Angleterre de la part du clergé. Le cardinal s'était adressé à l'archiprêtre Georges Blackwell qu'il avait connu autrefois. Et c'est alors que le roi avait jugé bon de faire l'apologie du dit serment. Le texte français de cette adresse paraîtra en français au sein de la *Réponse (...) au livre intitulé "A triple coing, triple noeud"* (pp.174 et seq)<sup>5</sup>. Or initialement, il n'était pas question de l'Antéchrist, ce n'est que lorsque le Roi édita son Apologie sous son nom et y ajouta une épître à Rodolphe II que nous entrons de plein pied dans le champ prophétique<sup>6</sup>. Mais Bellarmin avait déjà provoqué une polémique autour du thème de l'Antéchrist comme en témoigne la réplique de Robert Abbot *Antichristi Demonstratio contra fabulas Pontificas & ineptiam Roberti Bellarmini de Antichristo disputationem* (Londres, 1603, BNF, D<sup>2</sup> 1343).

1 La référence donnée par L'aplanche qui ne cite que le titre de l'édition de 1607 n'est pas pertinente.

2 *Responsio Matthaei Torti ... ad librum etc.*, Cologne, Bl. 860 c 24. Une réplique à cette *responsio* parut à son tour par Lancelot Andrewes en 1609, à Londres: *Tortura Torti, sive ad Matthaei Torti librum responsio qui editus est contra*

*Apologiam Jacobi regis pro juramento Fidelis* (BNF, D<sup>2</sup> 1396 (3)). Bellarmin justifiera ce pseudonyme du fait que Jacques Ier avait de son côté préféré dans un premier temps l'anonymat.

3 Voir M. Duchein, *Jacques Ier Stuart*, Paris, Presses de la Renaissance, 1985, pp. 226-228.

4 En 1611, parut à Anvers, de Leonard Leys Jésuite, en réplique à la Préface à Rodolphe, le *De Antichristo et ejus praecursoribus disputatio apologetica gemina qua refutatum. Praefatio monitoria falso ut creditur, adscripta Magnae Britanniae Rege*, BNF, Ne 237. En 1614, Pierre Du Moulin réplique dans le *De Monarchia (...) quo (...) liber (...) Regis Jacobi ab adversariorum objectionibus, praecipue vero Roberti Bellarmini & Cuffetelli (Coeffeteau.) Dominiciani vindicatur* (Chez Pierre Aubert, s.l., BNF, D<sup>2</sup> 275).

5 Voir également l'*Examination (...) faite à Lambeth (...) sur l'occasion d'une certaine responce à une lettre du Cardinal Bellarmin. Ensemble la lettre du Cardinal*, 1609, Bl., 860 f 13.

6 Signalons également une polémique avec le Cardinal Du Perron: Pierre Du Moulin: *Nouveauté du papisme opposée à l'entreprise du vrai christianisme contre le livre de M. le Cardinal Du Perron intitulé "Réplique à la réponse du (...) Roy Jacques Ier*, Sedan, 1627, BNF, D<sup>2</sup> 114

### *Les réactions au discours molinien*

Jérôme Du Ferrier<sup>1</sup> s'en prend en 1615 à Du Moulin dans *De L'Antéchrist et de ses marques contre les calomnies des ennemis de l'Eglise Catholique* (Paris, Sebastien Cramoisy, BNF D 4720) notamment au Chapitre II ("Examen de la Prophétie que Du Moulin allègue (...) pour prouver que le Pape est l'Antéchrist"). Il se fait l'écho, mieux que tout autre, des prédictions de l'auteur de l'*Accomplissement*: "Du Moulin assure que le pape ne fera plus de mal aux Huguenots après l'an 1689 & a bien raison d'écrire, si Napier dit vrai<sup>2</sup>, qui assure qu'en ce temps là le monde prendra fin laquelle néanmoins le démon du sieur du Moulin remet jusques en l'année deux mille cens ou deux cens ans, falsait cet honneur au Pape d'assurer que son (sic) hiérarchie durera jusques en l'an dix mille quinze etc " (pp. 22-23)

Un défenseur de Du Moulin, le réformé Jacques Cappel, J.(1570-1624)<sup>3</sup>, répliquera avec les *Livres de Babel ou l'Histoire du siège romain, distribuée par controverses & considérations sur ce que le Sieur Ferrier<sup>4</sup> & ses compagnons ont dit de plus spécieux en faveur de l'Antéchrist*, Sedan, Impr. J. Jannon, 1616, BNF, D<sup>2</sup> 6432. Cappel, auteur d'un *In Apocalyps. in D. Johannis Synopsis* (1605) reconnaît que l'idée selon laquelle le Pape est l'Antéchrist est devenue, en 1607, dans son milieu, sinon un article de foi du moins un principe à enseigner<sup>5</sup>. En 1624, H. Meynier dans *Les hérétiques desmasquez et leur entreprise découverte par eux mesmes*, BNF D 44417, fournit, bien qu'adversaire, des éléments bibliographiques précieux (pp. 6-7) concernant la diffusion des thèses de Pierre Du Moulin, notamment quant à ce qui se publia à Sedan, chez un libraire tel Hubert Raoult.

Un Isaac Mesnier qui édite en 1618 les *Défenses de l'Anti-huguenot ensemble les Prophéties estranges que fait le sieur du Moulin sur le mot de huguenot* du Père Ange de Raconis (BNF, D 49484)<sup>6</sup> se fera l'écho quelques années plus tard, en 1633, d'un prophétisme bourbonien avec des *Prédications et Prophéties royales sur le bonheur de la France*, Paris (BNF, Fb 20227), aux échéances encore plus proches. Il est vrai que la monarchie française est liée, chez certains, à la problématique antéchristique: " Pour ce que l'Apostre (Paul) dit que l'Antéchrist ne viendra point premièrement au monde que la révolte, c'est à dire que tous les Royaumes qui estoient autrefois sujets à l'Empire Romain ne se soient retrés de son obéissance. Or ce temps n'est pas encore venu. Car bien que nous voyons cet Empire en grande partie détruit toutefois tandis que dureront les Roys de France qui doivent tenir de cet Empire, la dignité romaine ne sera pas du tout anéantie. Pour ce qu'en eux elle subsistera. Et quelques uns de nos docteurs disent qu'un des Rois de France tiendra entièrement quelque jour l'Empire. Ce sera vers la fin du monde et celui-là sera le très grand & le dernier de tous les Rois. Lequel après avoir heureusement gouverné son Royaume, finalement il ira en Hierusalem et posera son sceptre & sa couronne sur le mont des Olives et là sera la fin de l'Empire des Romains & des Chrétiens & tout incontinent après, disent-ils, selon la sentence prédite par saint Paul, l'Antéchrist apparaîtra" (S. de Laval, *Les Justes grandeurs de l'Eglise Romaine*, Poitiers, 1615, p. 112). Prophétie singulièrement analogue, au demeurant, à celle qui lie la fin des pontifes romains à l'avènement de l'Antéchrist. Façon habile au demeurant de repousser l'échéance pour quelque temps.

<sup>1</sup> Voir Laplanche, 1986, p. 166.

<sup>2</sup> Napier mettait en avant 1688.

<sup>3</sup> Voir Froom, 1948, Vol 2, pp. 630-632.

<sup>4</sup> Il s'agit du catholique Jérôme Du Ferrier qui avait répliqué notamment à Vignier.

<sup>5</sup> Art. 28 & 31 de la *Confession de foi des Eglises protestantes réformées de France*, signalé par Honorat Meynier, *La Doctrine de l'Antéchrist*, Paris, 1625, BNF D 44415. Nous n'avons pas localisé cette *Confession*.

<sup>6</sup> Sur les attaques de Raconis contre Du Moulin, voir Halbronn 1998.A.

### III. Le débat millénariste réformé au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans les années 1650, les Réformés n'offrent pas un bloc uni sur la question du millénarisme; ils sont, en tout état de cause, toujours cantonnés dans quelques lieux de publication assez périphériques. Nous aborderons successivement le débat tel qu'il divise les réformés sur le sol français, puis tel qu'il se poursuit, à partir des années 1680, dans les Provinces Unies. Ces années Cinquante constituent une sorte de parenthèse entre deux phases marquées par Du Moulin et son petit fils Jurieu.

La sortie, à Saumur, de l'ouvrage anti-millénariste de Moïse Amyraut (1596-1664) <sup>1</sup>

, *Du règne de Mil Ans ou de la prospérité de l'Eglise* <sup>2</sup>, provoquera chez ceux que l'auteur appelle des "Millénaires" une réaction, à Charenton, lieu d'édition réformé - en fait centre de la vie protestante de la capitale puisque Paris *intra muros* était interdit au culte - de la part de Pierre de Launay avec d'abord en 1655 la *Response au livre de M. Amyraut du règne de Mil (sic) ans ou de la prospérité de l'Eglise*, Charenton chez Louis Vendosme (BNF, D<sup>2</sup> 8806) <sup>3</sup>.

Amyraut s'exprime pourtant en termes mesurés dans un autre texte en date du 6 août 1654: *Sermon sur ces paroles de Jérémie, Chap X vs 2. Ainsi a dit l'Eternel, N'apprends point le train des Nations et ne soyes point épouvantés des signes des Cieux, dautant que les Nations en sont épouvantées* (sic), Saumur, chez Jean Lesnier (Maz, 56583) <sup>4</sup>.

"Mais quoy que désormais nous sommes plus près du salut que lorsqu'il nous a été promis, ayant déjà passé seize ou dix sept siècles après sa première apparition, ne l'attendons pourtant pas encore si tost que quelques uns se l'imaginent. Avant que le Seigneur Jésus Christ vienne, il faut que la puissance de l'Antéchrist soit entièrement abolle & que les Juifs soyent convertis, chose de laquelle nous ne voyons point encore les préparatifs bien avancés" (p.47)

En fait Pierre de Launay (1573-1661) se présente comme le défenseur de l'auteur d'un "commentaire de l'Apocalypse" <sup>5</sup> - *Paraphrase et exposition sur l'Apocalypse* - attaqué par Amyraut, dans son *Règne de Mille ans*, du nom de Jonas le Buy, sieur de la Périe: "Monsieur de La Périe (sic) mon intime n'est pas en état, comme plusieurs le savent, de répondre au livre que M. Amyraut a depuis peu de temps mis en lumière contre lui sans le nommer". Il s'agit de la *Paraphrase et exposition sur l'Apocalypse tirées des Saintes Ecritures & de l'Histoire* par Jonas Le Buy, sieur de la Périe (parfois désigné simplement par les initiales L.P), paru à Genève, chez P. Aubert en 1651 <sup>6</sup>. Or, l'on a coutume d'attribuer ce texte à Pierre de Launay lui-même <sup>7</sup>.

Amyraut réagira à cette *Response* par une *Réplique au livre de M. de Launay* <sup>8</sup> parue à Saumur. A son tour Pierre de Launay qui est octogénaire - et qui publiait déjà en 1598 <sup>9</sup> (Cat. BNF) - fera la critique de la *Réplique* dans un texte que nous n'avons pas localisé mais qu'Amyraut citera abondamment en 1657 dans son *Apologie (...) contre les invectives de M. de*

<sup>1</sup> Voir E. Labrousse, 1974, p. 89, qui cite un autre ouvrage *Sermon sur ces paroles du Prophète Jeremie*, Saumur, chez Jean Lesnier, Bibl. de la Soc. de l'Histoire du Protestantisme Français, 8° 2043/3. E. Labrousse note: Selon la *France Protestante*, art. Amyraut, il y aurait eu en outre une édition à Charenton, chez Louis Vendosme, nous n'avons pu en localiser d'exemplaire. En fait, il doit s'agir d'une confusion avec l'ouvrage de P. de Launay paru chez ce libraire. Amyraut publiera par la suite des textes à Charenton, chez un autre libraire. Sur l'influence d'Amyraut sur Bayle, voir aussi E. Labrousse *Quelques sources réformées des Pensées Diverses* art. repris in *Notes sur Bayle*, Paris, Vrin, 1987, pp. 168 et 146.

<sup>2</sup> On connaît une édition de 1654, parue à Saumur, chez Isaac Desbordes, BNF, D<sup>2</sup> 3818.

<sup>3</sup> Voir J. Delumeau, 1995, pp. 190-191. Parmi les antimillénaristes réformés, signalons Elie Saurinet son *Examen de la théologie de M. Jurieu*, La Haye, 1694, BNF D<sup>2</sup> 5149, Art V. "Du règne de 1000 ans", pp. 332 et seq.

<sup>4</sup> Voir E. Labrousse, 1974, p. 89. Le sermon paraîtra en allemand dès 1654 sous le titre de *Finsternuss-Predig*, Zürich Zentrallbibliothek, VII 240 <sup>29</sup>.

<sup>5</sup> Sur Launay et Amyraut non localisé, voir L. E. Froom, 1948, pp. 632 et seq. qui n'a pas restitué dans le détail le fil de la controverse et notamment ne précise pas que Launay se présente sous le nom de La Peyrie.

<sup>6</sup> Ouvrage de 673 pages (cf NUC), exemplaire signalé à la I.C, Washington. Amyraut cite entre autres des passages des pp. 618 et 619.

<sup>7</sup> Voir Froom, 1948, p. 632. Parmi les antimillénaristes, signalons en 1664 Samuel Desmurets dans son *Chiliasmus enervatus*, Groningue (p. 22) auquel P. Serurier répliquera en 1665, dans un texte paru à Amsterdam: *Disputatio adversus libellum (...) cui titulus Chiliasmus enervatus*, voir J. Delumeau, 1995, op. cit. pp. 192-193, 455, voir J. Solé, 1979, op. cit. p. 106.

<sup>8</sup> Bibl. du *Princeton Theological Seminary*. L'année est mal imprimée sur le NUC. Probablement 1656.

<sup>9</sup> Du Moulin cite Launay dans les additions de son *Accomplissement* (1621).

Launay, à Mademoiselle de La Suze, à Saumur, chez Jean Lesnier (BNF, D<sup>2</sup> 14982), où il mentionne sa Réplique.

Launay avait publié deux ouvrages portant la même formulation: dès 1624 une *Paraphrase et exposition des Prophéties de Daniel* (Sedan, chez Jean Janon, Maz, 23485) puis en 1647, une *Paraphrase et Exposition sur l'Épître de St Paul aux Romains*, toujours à Saumur (Maz, 11773; EdV 1650, BNF, A 3367). Amyraut s'attirera d'autres répliques dans le camp réformé auquel lui-même appartient, notamment, en 1657, celle de Pierre Serrurier; avec une *Assertion du règne de Mille Ans ou de la prospérité de l'Église du Christ en la Terre pour servir de réponse au Traité de Monsieur Moysse Amyraut sur ce même sujet*, Amsterdam, chez Christophe Luyken, BNF, D<sup>2</sup> 182411. Il est reproché aux thèses amyraudiennes<sup>2</sup> de prôner un règne spirituel et non pas matériel et en outre de soutenir que les prophéties ont déjà été accomplies dans leur intégralité.

On ne peut cependant exclure tout à fait selon nous que ce "La Pêrle" - que Launay désigne sous les initiales L. D. P. - ne soit pas Pierre de Launay lui-même<sup>3</sup>. Amyraut cite d'ailleurs (p.71) le nom de Jonas Le Buy, "M. de Launay, écrit Amyraut, sachant que je faisais imprimer ma Réplique craignait que je ne découvrisse qui est M. de la P."<sup>4</sup>.

Et s'il s'agissait d'un auteur quasi homonyme de ce La Pêrle à savoir Isaac de La Peyrère<sup>5</sup>, qui avait publié, anonymement, en 1643, un *Rappel des Juifs*? Coïncidence: Isaac de La Peyrère adressera un de ses ouvrages (pour le convertir au catholicisme) à M. Le Comte de La Suze (BNF) alors que De Launay dédia sa *Réplique* à Amyraut à Mademoiselle de La Suze. Comme celui-ci le note dans sa réponse également adressée à cette même personne, qui leur sert, en quelque sorte, d'arbitre.

Essayons de comparer le *Rappel des Juifs* avec les quelques passages de la *Paraphrase et Exposition* figurant dans la polémique Amyraut-Launay, étant donné que nous n'avons pas eu accès à l'ouvrage de Jonas Le Buy, sieur de la Pêrle.

Le thème du rappel des Juifs figure nommément dans le discours de Launay et d'Amyraut (pp. 87 et 103). C'est ainsi que Pierre de Launay résume ses thèses (et celle de son ami) "Nous estimons qu'en ce mesme temps de la destruction de l'Empire Romain, les Juifs seront selon les Prophètes rappelez à la vraye et droite connaissance de Dieu & de son Christ & reconnoîtront son Eglise (...). Ils constitueront (Juifs & Gentils) un seul et même troupeau comme il y a un seul Pasteur (...). Voilà sommairement l'opinion de M. de La Pêrle & la mienne" (p.7). On notera que dans la *Paraphrase et exposition du Prophète Daniel*, il y a de nombreuses références au Livre de l'Apocalypse. Restait-il à Launay de la matière pour une *Paraphrase sur l'Apocalypse*? On peut admettre qu'un de ses disciples ou proches aient repris un titre lancé par Launay. Pourquoi Launay aurait-il au demeurant changé de nom-adoptant celui de Jonas Le Buy- si le rapprochement par le titre avait été si évident? Le texte de 1647, quatre ans avant la publication de la *Paraphrase sur l'Apocalypse* est signé P.D.L.

Passons à un résumé en tête du *Rappel des Juifs* de 1643: "Mon dessein est de faire voir dans ce Traité que les Juifs seront appelez à la connaissance de l'Évangille. En quoi je dis consister leur rappel que je pose spirituel. Je demande par un même moyen que le Salut des Gentils est contenu dans le rappel des Juifs (...). Que les Gentils (...) seront pleinement bénits"

Pour La Peyrère, les Juifs sont les aînés des Gentils tout comme le Roi de France est l'Aîné de l'Église. Mais Popkin<sup>6</sup> signale que le Roi d'Angleterre Charles II, rappelé en 1660 - selon Arise Evans, lecteur de William Lilly - avait des prétentions, face aux thèses de La Peyrère et de Menasseh bene Israel, à se considérer comme Roi de France comme nous l'avons fait remarquer dans les éditions anglaises du *Kalendrier des Bergers*.

Or, cet auteur ne se contente pas d'un rappel spirituel des Juifs, il envisage leur "rappel temporel" non pas en Palestine mais en France<sup>7</sup>. Cette problématique autour de l'interprétation

1 Serrurier polémiquera par ailleurs, en Hollande, avec Samuel Desmarets autour d'une conjonction planétaire en Sagittaire survenue en 1662. Un recueil rassemble leurs échanges: *Vox Clamantis in Babylone*, Amsterdam, Christophe Cunrad, 1663. BNF, D 908 (4), voir E.G.E. der Wall: "Petrus Serrarius (1600-1669) et le millénarisme mystique" in *Le Grand Siècle et la Bible*, dir J.R. Armogathe, Paris, Beauchene, 1989.

2 Il semble que Serrurier ait eu à rendre un rapport sur l'ouvrage d'Amyraut devant une instance réformée.

3 E.Labrousse, 1974, pp. 79-80, signale que la *Paraphrase* aurait été rédigée dès 1635 même si elle ne fut publiée qu'en 1651. Elle ne met pas en doute la paternité de Launay par rapport à cet ouvrage.

4 Cela dit, tous les stratagèmes sont possibles comme on le verra avec Bayle qui se défendra à longueur de pages de ne pas être l'auteur d'un ouvrage, l'*Avit Important*, que ses contemporains lui attribuent probablement à juste titre.

5 (BNF, Res. A 7741): La Peyrère était un calviniste converti par la suite au catholicisme. Richard Popkin lui a consacré une biographie mais n'a pas abordé l'hypothèse Jonas Le Buy, ni même recensé les discours convergents sur le "rappel des Juifs" au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle: il ne cite ni Amyraut, ni Pierre de Launay.

6 Voir R. Popkin, 1985, p. 179.

7 Pour La Peyrère, il y aurait des préadamites, une humanité antérieure à Adam.

spirituelle ou temporelle du *Rappel des Juifs* alimentera des polémiques au sein des milieux catholiques aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En revanche, l'idée que le Roi de France est le Monarque Universel voué à devenir Roi des Juifs, les convertissant et les accueillant dans son Royaume, n'apparaît pas dans le débat Launay-Amyraut dont nous possédons pas toutes les pièces (ni la *Réplique* de De Launay, conservée à Princeton ni l'un des textes d'Amyraut dont la Préface provoque en partie la dite Réplique et dont nous ignorons jusqu'au titre exact). L'auteur du *Rappel des Juifs* songe à Louis XIII "Le Juste"<sup>1</sup>, malheureusement l'année même où il décède, ce qui a pu amener La Peyrère à une évolution ultérieure dans sa pensée. En revanche, les spéculations sur les 1260 jours qui figurent dans le Commentaire sur l'Apocalypse ne sont pas présentes dans le *Rappel des Juifs* de 1643 bien que le dit Commentaire ait pu être rédigé dès 1635.

Ce qui frappe dans le *Rappel* de 1643, c'est l'absence de référence à l'Antéchrist à la différence par exemple d'un texte paru en 1640, de la plume de Samuel Desmarets, la *Dissertatio de Antichristo* (Amsterdam, I. Jansson, BNF, D<sup>2</sup> 3665) lequel aborde déjà le retour des Juifs<sup>2</sup>

En 1660, on pourra lire parmi les tâches dévolues à Louis XIV<sup>3</sup>: "Il travaille à la conversion et à la réunion des Hébreux dispersés par le monde (...). Cette prophétie se doit accomplir dans nostre siècle sous le règne de Nostre Grand Monarque dont Dieu veut se servir pour ses desseins extraordinaires qui concernent sa gloire & le salut des âmes quand il aura conquis la Palestine & qu'il se verra Roy de Jérusalem" (XIV<sup>e</sup> prophétie).

On imagine quel choc allait provoquer chez les réformés ayant une telle représentation du roi de France, l'annonce de la Révocation de l'Édit de Nantes. Dès lors, le texte de l'*Accomplissement des prophéties* de Pierre Du Moulin allait s'ajuster commodément aux événements, relayé par son petit fils, Pierre Jurieu.

---

1 La Peyrère: "ce Roy sera IUSTE" (*Rappel des Juifs*, pp. 84-86), ce qui renvoie à Louis Le Juste.

2 P. Serurier polémiquera par la suite avec Desmarets notamment en raison de la parution de son *Chiliasmus enervatus* paru à Groningue en 1664 - et qui lui avait été dédié - dans son *Judaeorum Universali conversione, II In patriam reductione, III Cultus Levitici restitutione, IV De Antichristi ante finem Mundi interitum, abolitione*, BNF D<sup>2</sup> 964, voir aussi de Samuel Desmarets une *Defensio contra Joh. A. Comenium in Antirheticus*, Groningue, 1669, p. 11, BNF, D<sup>2</sup> 3645.

3 *Prophetes divines tirées du psalme LXXI de David et appliquées à la personne du Roy où l'on peut remarquer l'admirable conduite de Dieu sur sa Majesté, avec les plus notables actions de sa vie*. Paris, Gilles André, BNF.

## IV Sabataï Zevi et l'échéance de 1666

Il ne faudrait cependant pas imaginer que la date de 1689<sup>1</sup> fut la seule avancée dans les milieux réformés au XVII<sup>e</sup> siècle. Entre Du Moullinet la Révocation de l'Edit de Nantes qui relance la prophétie molinienne, il importe, on l'a vu, de signaler d'autres annonces d'échéances pour le milieu du siècle (1654-1666) et dont Elisabeth Labrousse. (1974) s'est fait l'écho<sup>2</sup>.

En 1665, plusieurs ouvrages paraîtront en vue de calmer les esprits à l'approche de l'an fatidique de 1666<sup>3</sup>. E. Labroussecite<sup>4</sup> F. de Courcellesauteur d'un *Désabusement sur le bruit qui court de la prochaine Consommation des siècles* (Rouen, Laurens Maurry, 1665, BNF, D 12684), qui s'en prend<sup>5</sup> tant à Perridres-Varin et son échéance de 1666, qu'à Napler : l'astrologie vient y neutraliser le discours prophétique. Est-ce que ce n'était pas le cas de Pierre d'Ailly qui put se permettre de fixer une échéance lointaine en s'appuyant sur des cycles planétaires longs? Il semblerait, en effet, que l'exégèse fondée sur le prophétisme scriptural peut certes faire usage de termes éloignés mais de préférence rétroactivement.

Mais cette historienne ne mentionne pas Claude Comlers lequel publie à Lyon en cette même année, une *Nature et présage des comètes (...) enrichi des Prophéties des derniers siècles*. Comlers aborde de front, dans "De la fin du monde" (Traité III) le pronostic concernant l'année "prochaine 1666, ajoutant le nombre de 666, le symbole du nom de l'Antéchrist avec les 1000 ans du Règne de l'Agneau" Comlerss'en tient à l'idée que l'on s'approche de la fin des Turcs et que Louis XIV est appelé à jouer un rôle dans ce combat (p. 448). On notera que F. de Courcelles ne s'en prend pas à Du Moullin dans son *Désabusement*, il faudra attendre encore quelques années pour que l'*Accomplissement des prophéties* trouve un nouveau souffle, avec le relais de Jurieu.

Il convient de rappeler que tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle la prophétie pseudo-malachienne des papes sera diffusée en France, annonçant la venue de l'Antéchrist pour une période éloignée, lorsque toutes les devises pontificales qu'elle comporte seront épuisées. La fin du XV<sup>e</sup> siècle avait été au demeurant une période de doute au sujet de l'institution pontificale avec une série de règnes dramatiquement abrégés: entre 1590 et 1592, les successeurs de Sixte Quint avaient été au nombre de quatre<sup>6</sup>. Les adversaires de la papauté purent y voir, un moment, le signe de sa fin.

Mais nous retiendrons surtout l'émergence du *Rappel des Juifs* au point que le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup> nous apparaît comme déterminant dans l'histoire du Sionisme, tant chez Jurieu que chez La Peyrèremais aussi chez un Sabbataï Zevi., précurseur, en quelque sorte, d'un Théodor Herzl.

Gerschom Scholemdans son *Sabbataï Tzevi. Le Messie Mystique (1626-1676)*<sup>8</sup> conteste avec vigueur tout rapprochement entre l'épopée de ce Messie séfaraïde né à Salonique, non loin donc de Constantinople et les attentes chrétiennes pour 1666<sup>9</sup>. L'historien du Judaïsme (pp. 162 et seq) déclare que l'année 1666 n'a été avancée que tardivement-entre 1650 et 1660-mais il ne se réfère qu'aux textes hollandais et anglais. Or, en France, Perridres Varin fournit cette date dès 1609 dans son *Advertissement à tous les Chrestiens sur le grand et espouventable advènement de l'Antéchrist et fin du monde* (BNF, D 47428)<sup>10</sup>. Napleren revanche avait avancé, sur la base d'autres calculs, l'an 1688.

---

1 Voir C. Rabaud, "Les petits prophètes huguenots avant, pendant et après la guerre des Camisards", extr. de la *Revue Chrétienne*, Dole, 1896 Reed Nîmes, 1994, pp. 9-17. A la suite des *Parpaillots* de Cazalis de Fondouce.

2 Labrousse, 1974

3 Le réformé Agrippa d'Aubigné adoptera la perspective de 1666, voir F. Lestringant, *Les Tragiques*, Paris, Gallimard, 1985, pp. 27-28. Signalons que Jésus Christ est mort à 33 ans, chiffre qui est la moitié de 66.

4 Labrousse, 1974. *op. cit.*, p. 95, Atkinson, 1951, pp. 37-38

5 "Que ce jour tant redouté n'est pas si proche qu'on le publie", au Ch. VI "De l'Anti-Christ" (pp. 51-54), in *Désabusement sur le bruit qui court de la prochaine consommation des siècles, fin du monde et du Jour du Jugement Universel*, Paris, BNF D 12684.

6 Voir S. Arthur et M. Bonnet, *Encyclopédie des papes*, Paris, P. Banon, 1996, p. 265.

7 Voir H. Savon, 1989.

8 Paris, Verdier, 1973, pp. 338-339.

9 Lors d'un entretien avec Scholem, à Jérusalem, en 1976, nous lui avons signalé certaines coïncidences.

10 Les éditions suivantes portent 1666 dans leur titre:

"fin du monde en l'an 1666".

Il semble bien, tout au contraire<sup>1</sup>, qu'il faille admettre une certaine interaction entre attentes chrétiennes et juives comme cela sera le cas au XIX<sup>e</sup> siècle par rapport au mouvement sioniste<sup>2</sup>. Que l'année 1666 (dans laquelle on retrouve le nombre de la bête) ait été considérée comme "apocalyptique", dans les milieux catholiques du début du XVII<sup>e</sup> siècle n'a pas laissé indifférent le messie ture et quand arriva 1666, il eut le sentiment qu'il devait précipiter les événements. Manassé ben Israël<sup>3</sup> aurait argué de cette prophétie antéchristique pour demander le retour des Juifs en Angleterre. Il était alors question de leur retour en Palestine<sup>4</sup>.

Nous pensons avec Gradeque certaines données apparues au début du siècle ont pu venir à la connaissance du père de Shabataï<sup>5</sup>. D'ailleurs, précisons que l'Antéchrist a souvent été représenté comme devant être accueilli par les Juifs comme étant le Messie<sup>6</sup> comme on l'a signalé à propos des versions du texte du pseudo Methodius.

Au demeurant, les milieux réformés prennent en compte le phénomène du sabbatisme qui allait d'ailleurs aboutir à la conversion, à Andrinople, de Shabataï Zevi sous le nom de Agis (Aziz) Mehemet Aga, et de ses disciples à l'Islam<sup>7</sup>: ainsi mentionne-t-on, en 1679 que "l'histoire arrivée en 1667 à Sabatha Sevi (sic) est une très claire preuve de l'accomplissement de cette prédiction" dans le *Traité (sic) d'Observations sur quelques prophéties touchant la fin du monde et la venue de Notre Seigneur Jésus Christ dont les temps prédits semblent expirer dans le présent siècle*<sup>8</sup>. C'est à Gaza, en mai 1665 que Zevi se proclama Messie<sup>9</sup> fixant la date de rédemption pour le 18 juin 1666. Mais nous retiendrons que ce "faux messie des Juifs" n'est nullement ici assimilé à l'Antéchrist. La conversion du "faux messie" entraîne un double échec, celui des Juifs mais aussi celui des Chrétiens qui avaient annoncé de longue date la venue de celui qui est à la fois l'adversaire et le précurseur du nouvel avènement du Christ.

---

1 A. Y. Huran (1995), pp. 60-61, n'accorde guère d'attention, dans son approche du sabbatisme à cette thèse qui installe le pseudo-prophétisme juif au sein du cadre chrétien, ce qui est assez étonnant pour un travail consacré largement au prophétisme chrétien.

2 Voir article "Shabataï Zevi" d'Henry Malter in *Jewish Encyclopaedia*, Vol. 11, 1905.

3 Voir Manassé ben Israël, *Espérance d'Israël*, Intr. H. Méchoulan et G. Nahon, Paris, 1979, pp. 131-132. En 1724, fut réalisée une traduction française restée manuscrite: *Espérance d'Israël, oeuvre composée avec une grande curiosité (...) laquelle traite du disperement des dix tribus et leur réduction à leur patrie*. Dédiée aux Seigneurs Parnasin de la Congrégation d'Amsterdam, La Haye, trad. Moses de Pinto (copie du MS à la BAIU FR 333). La traduction était prête pour l'impression, on ne peut exclure qu'il soit paru.

4 Sur l'influence de La Peyrère sur Manassé ben Israël, voir Popkin, 1985, p. 178. *Studia Rosenthaliana*, 1974 et 1984. Sur l'influence de La Peyrère sur Spinoza, voir "Why Spinoza was excommunicated?" par A. Kasher et S. Biderman, in *Sceptics, Millenarians and Jews*, Intr. D. S. Katz et J. I. Israel, Brill, 1990, pp. 138-139. Un certain parallèle pourrait se faire entre Shabataï Zevi et Théodore Herzl, deux siècles plus tard, s'efforçant également de rencontrer le Sultan à Constantinople et profitant aussi probablement d'une certaine agitation propre aux milieux catholiques quant à une fin des temps dans le cadre de laquelle les Juifs seraient amenés à jouer un certain rôle. A. Galante, *Nouveaux documents sur Shabetaï Zevi (sic)*, Istanbul, 1935. Voir G. Israël, *Provences, op. cit.*, pp. 272-273.

5 Voir Joseph Kassem, *Le Messie d'Iznir, Sabbataï*, 1931.

6 En 1623, des textes sur la naissance de l'Antéchrist seront présentés comme venant des Chevaliers de Malte, issus des Hospitaliers de Saint Jean, cf. BNF, Res Z, Fontanieu 190 (2 et 3), voir E. Labrousse, 1974. Voir aussi l'*Attestation (...) de la naissance de l'Antechrist en Babylon*, Liège, L. Steel, Ars. T. 4647 (2). Au niveau iconographique, signalons le *Discours des terribles et merveilleux signes évidens de l'avènement de l'Antechrist et de la fin & consommation du monde*, Ars. S' T. 4647, exemplaire où manquent la mention du libraire et éventuellement de la date. Curieusement, des textes relatant la naissance de l'Antechrist à la manière de celle de Jésus, pour 1623, sont datés de la même année, ce qui laisse peu de temps pour avoir collecté des informations sur les agissements de ce personnage âgé de quelques mois. Varin annonçait en 1609, sa naissance pour 1626. Aurait-on avancé la date calculée à partir de la chronologie biblique?

7 Voir, trad. de l'anglais d'un certain T. E., une "Histoire de Sabataï Sevi qui voulut passer pour le Messie des Juifs en l'année 1666" in *Histoire de deux Turcs et d'un Juif*, Paris, A. Robinot, 1673, BNF J 18954. *Relation en forme d'histoire de ce qui s'est passé depuis peu en Orient au sujet d'un faux messie des Juifs nommé Sabbataï Levi (sic)*, Paris, J. de Laize de Bresche, 1668, BNF Hz 1207; Voir J. Robin, *Le Royaume du Graal*, Paris, G. Trédaniel, 1992, pp. 697 et seq. Voir D. Lindenberg, *Figures d'Israël. L'identité juive entre marranisme et sionisme (1648-1998)*, Paris, Hachette, 1997.

8 Cologne, Philippe Albert, p. 45, BM de Grenoble. P. 9025. Dès 1607, Michel Lostal rendait compte, nous l'avions noté, de la rumeur d'une naissance qui serait survenue en 1606 de l'Antéchrist, sur la base d'informations en provenance de Malte in *L'Harmonie des accords du soldat français & de ses contreditsant*. Au Roy, Paris, F. Bourriquant, pp. 46 et seq., BNF, 8° Lb<sup>35</sup> 846.

9 Voir R. Goetschel, "La Kabbale et le messianisme juif" in *XVII<sup>e</sup> siècle*, n° 183, avril 1994, p. 328.



Hillel Schwartz<sup>1</sup> met en garde contre la mise en relation de systèmes prophétiques différents, excluant ainsi toute forme de syncrétisme. Certes, on ne saurait confondre le sens du retour à Jérusalem pour un Juif et pour un chrétien et certainement pas l'attente du Second Avènement du Christ avec les temps messianiques Juifs. Mais, dans la pratique, il peut exister des alliances objectives, chacun utilisant, au prix d'un certain compromis, la disponibilité de l'autre à s'engager dans une certaine voie.

En Angleterre, en tout cas, le rapprochement est proposé par un Paul Rycaut et cela peu de temps après 1666, dans son *History of the Turkish Empire from the year 1623 to 1677* (Londres, 1680, BL, 9135 h 7) qui donnera lieu à des traductions française (par Briot), allemande (Augsbourg, 1694, BNF, J 889), italienne, à partir de la française (BL, 1053, d 25) et polonaise. Scholem cite pourtant longuement le chevalier Rycaut dans son ouvrage consacré à Sabbataï Zevi.

C'est en 1682 que le public français aura accès au texte assez prophétique puisqu'il signale les tentations réformées<sup>2</sup>.

Augustin Calmet en reprendra le texte littéralement dans l'une de ses dernières *Dissertations* consacrée aux Faux Messies<sup>3</sup> et à Sabbataï Zevi<sup>4</sup> : "L'année 1666 devait selon les prédictions de plusieurs auteurs chrétiens, surtout de ceux qui se mêlent d'expliquer l'Apocalypse, être une année de miracles & d'étranges révolutions, elle devait en particulier être une année de bénédiction pour les Juifs dont elle promettait ou la conversion à la foi chrétienne ou le rétablissement dans la Palestine. Quelque peu raisonnable que fût une semblable opinion, elle ne laissa pas de trouver des partisans & elle fut particulièrement suivie dans des lieux où la Religion Protestanté domine. Des fanatiques & des enthousiastes qui ne parlent que d'une Cinquième Monarchie<sup>5</sup>, de la destruction de l'Antéchrist & de la grandeur prochaine du peuple d'Israël, donna lieu au mouvement des Juifs, car cette nation rusée voyant que l'opinion de tant de visionnaires lui était tout à fait favorable crut qu'il était tems de remuer et qu'il n'y avait qu'à accommoder le soulèvement au temps marqué par les Prophètes modernes (...). Ces bruits qui semblaient approcher si fort des anciennes prophéties firent croire aux moins raffinés qu'il y aurait des révolutions surprenantes pour le rétablissement des Juifs" (pp 32-33). Cette dissertation paraît en 1749 en plein débat sur le figurisme et sur le rappel des Juifs, en une année qui avait été avancée par certains d'entre eux tel le charoîne Gron-Jourdan (cf infra). Calmet, meurt en 1757.

On peut penser qu'un La Peyrère<sup>6</sup>, écrivant dans les années Quarante, fut marqué par de telles prophéties pour 1666; son "Rappel des Juifs" était en tout cas connu d'un Manassé Ben Israel<sup>7</sup> qui négocia avec Cromwell le retour des Juifs sur le sol anglais et n'était pas hostile aux arguments prophétiques voire messianiques. Manassé s'exprime ainsi : "Car, un Chrétien très savant de notre temps a écrit dans un livre français, le *Rappel* (en français dans le texte) des Juifs, dans lequel il fait du roi de France leur chef quand ils s'en retourneront dans leur pays. Les Juifs, dit-il, seront sauvés parce que nous attendons un second avènement et que les Juifs croient que c'est son premier et non le second". (p. 18). On conçoit que cette importance accordée au Roi de France pouvait gêner les Anglais. Arise Evans<sup>8</sup>, commentant Menasseh ben Israel, fait

1 Schwartz, 1976, p. 5.

2 "Histoire de Sabbataï Sevi, faux Messie des Juifs", in *Histoire de Sultan Mahomet IV*, Tome III, Trad. Sr de Rozemont, Paris. Vve L. Billain, pp. 429 et seq., BNF, J 11997, Rycaut semble, selon ses dires, avoir publié l'Histoire de Zevi séparément avant de l'inclure dans son *Histoire des Sultans*. On n'en a pas localisé l'édition. Une autre édition paraîtra sous le titre d'*Histoire de l'Empire Ottoman contenant l'origine et les progrès des Turcs*. La Haye, T. Johnson, 1709. BNF, 8° J 9797.

3 Voir l'article "Faux Messie" dans le Supplément du *Dictionnaire de la Bible* de Calmet, Paris, 1728. Il ne comporte pas encore ce passage pris de Rycaut.

4 *La Sainte Bible en latin et en français*, Paris, 1749, Tome XI, BNF, A 2391.

5 Voir B. Capp. *The men of the Fifth Monarchy*, que nous n'avons pas consulté.

6 La Peyrère était calviniste lors de la parution du *Rappel*, il passa au catholicisme par la suite. Voir Saraiva "Antonio Viera, Menasseh ben Israel et le Cinquième Empire", *Studia Rosenthaliana*, vol VI, 1972, pp. 39 et seq. A. Heitzberg *The French Enlightenment and the Jews. The origins of modern Anti-semitism*, N. Y. Schocken, 1968, p. 32.

7 In *Vindiciae Iudaeorum or a letter in answer to certain questions propounded (...) touching the reproaches cast on the nation of the Jewes, wherein all objections are candidly and get fully cleared*, Londres, 1656, BL, E 980 (1), signalé par R. H. Popkin. "Menasseh ben Israel and Isaac La Peyrère", *Studia Rosenthaliana*, 1974 (pp. 59 et seq) et 1984, pp. 12 et seq. Reprint in *Menasseh ben Israel's mission to O. Cromwell*, Intr. L. Wolf, Londres, Jewish Historical Society, 1901, pp. 124 et seq.

8 *Light for the Jews or the Means to convert them in Answer to a Book of theirs, called the Hope for Israel, written and printed by Menasseh Ben Israel, chief agent for the Jewes here*, 1664, cité par Popkin. "Menasseh ben Israel and Isaac La Peyrère, II, *Studia Rosenthaliana*, XVIII, 1984, p. 16. La BNF possède deux autres textes d'Arise Evans, sous Cromwell. *A voice from Heaven to the Commonwealth of England* et *An echo to the voice from Heaven*, Londres, 1652. Cotes No 1068-1069.

remarquer que le vrai roi de France, en revenant à l'époque de la Guerre de Cent Ans, est le roi d'Angleterre.

Le stonisme au XIX<sup>e</sup> siècle pourrait s'inscrire dans une même logique. Il est remarquable que Napier propose 1688 au lendemain de 1588, comme s'il y avait report d'échéance car toutes proportions gardées la Révolution Anglaise n'est pas apparue comme un *deus ex machina*. Ehrhardt dans son étude parue en 1785 dans le *Journal von und für Deutschland* (BNF, Z 7027) envisage cette possibilité: Philippe Melanctonle familier de Luther, aurait d'ailleurs préféré, bien avant l'échéance, l'année 1688 à l'année 1588, ce qui expliquerait l'engouement des Protestants Français pour cette période. Ehrhardt<sup>1</sup> se demande s'il n'y a pas ainsi une relance de l'An 88 d'un siècle sur l'autre.

Il signale également le raisonnement suivant qui avait cours alors: la destruction de la Judée en tant qu'Etat daterait de la 1588<sup>e</sup> année à compter de la Sortie d'Egypte. Et à présent l'on approchait de l'an 1588 depuis la naissance de J.C.

Les Années quatre-vingt semblent avoir été perçues par Louis XIV; comme devant accoucher d'un événement important<sup>2</sup>. En 1684, les Chrétiens repoussent les Turcs devant Vienne, la France n'est pas présente. Pour faire avancer à sa façon la cause du catholicisme, Louis XIV décide de révoquer l'Édit de Nantes et de trouver une solution finale pour le problème protestant. Il révoque l'Édit accordé par Henri IV; à la fin du siècle précédent. Louis XIV réalise ainsi avec ses protestants, le Royaume étant officiellement vide de Juifs, si on excepte l'Alsace fraîchement intégrée, ce que les souverains espagnols firent, deux siècles plus tôt, avec leurs Juifs.

---

<sup>1</sup> Selon ce pasteur, en 1583 paraissait à Görlitz un ouvrage intitulé *Conjecturae: Christliche Vermutungen von Künftiger Zeit* qui montre que cette Prophétie était déjà connue un siècle plus tôt, comme l'atteste un texte compris dans ces *Conjecturae* et datant de 1578, dû à un certain Laur. Ludovicus Leoberger. Rappelons que la *Pronosticatio* de Lichtenberger parut en 1488, sinon plus tôt, et qu'elle comportait une prophétie pour cette année là concernant les Juifs (Chapitre XXVII de l'édition française de 1611)

<sup>2</sup> Voir Huran, 1995.

## V. Le dilemme prophétique des réformés

En 1685, en effet, Louis XIV "supprime" l'Édit de Nantes, quatre ans avant l'échéance protestante. Est ce là un hasard? N'a-t-on pas là la manifestation d'une prophétie qui par son effet d'annonce provoque diverses réactions préventives, dans le camp adverse, dont elle pourra se nourrir. Désormais les Réformés français publieront et se disputeront en Hollande. Ce qui ne les empêchera pas, le cas échéant, de rester fidèles au roi de France auquel certaines prophéties avaient été dédiées par eux, au cours des décennies qui précéderont leur bannissement du royaume.

Jurieu (1637-1713) a certes repris l'intitulé de son aïeul (1612)<sup>1</sup>, *Accomplissement des Prophéties*, paru en deux tomes à Rotterdam<sup>2</sup> avec un titre qui se poursuit ainsi "ou la délivrance prochaine, ouvrage dans lequel il est prouvé que le Papisme est l'Empire Antichrestien (...). Après quoy commencera la destruction de l'Antéchrist laquelle se continuera dans le reste de ce siècle & s'achèvera dans le commencement du siècle prochain", Rotterdam, chez Abraham Acher. Jurieu signe: S.P.J.P.E.P.E.Th.A. R., c'est à dire le Sieur Pierre Jurieu Pasteur et Professeur en Théologie à Rotterdam; il ne s'aligne pas pour autant exactement sur les thèses de son grand père que d'ailleurs il ne prend guère la peine de citer en la circonstance<sup>3</sup>. Certes, il accorde quelque importance à cette date comme il s'en explique dans une addition à l'Accomplissement de 1686, paru quelques mois après la Révocation: il dit "suppression de l'édit".

Les spéculations de Jurieu quant à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, si elles recourent peu ou prou, les chiffres de son grand père, sont étayés par une autre chronologie.

Il ajoute 1260 ans à une date située au V<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne, ce qui aboutit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. A la différence de Pierre Du Moulin qui avait pris en compte le XI<sup>e</sup> siècle, première manifestation d'une persécution pontificale, Pierre Jurieu s'arrête à ce siècle qui est le théâtre de certaines déviations comme le culte des saints que repousse le protestantisme. Jurieu, peut-être en raison de la trop grande proximité, désormais, de la fin du siècle propose de situer au dix-huitième siècle les événements déterminants et, de fil en aiguille, il parvient à l'an 1785, soit 45 ans (chiffre que l'on trouve à la fin du Livre de Daniel) après la date de 1740.

Il semble que Jurieu propose deux lectures du dernier chapitre du Livre de Daniel: soit l'on change 1260 (sic) jours en 1260 ans, soit l'on note que 1260 jours correspond à 42 mois, soit en gros à trois ans et demi. Dans certains textes, un Du Moulin ou un Jurieu refusent la lecture trois ans et demi et recherchent un nombre d'années plus étendu; à savoir 1260 ans ou en tout cas la moitié 630 ans.

Quand arrivera 1689, Jurieu adoptera une position plus souple dans ses *Lettres Pastorales*<sup>4</sup> (en réponse à celles de Bossuet<sup>5</sup>):

"Cet Empire de la Babylone spirituelle devait durer 1260 jours prophétiques, c'est à dire 1260 ans depuis le démembrement de l'Empire Romain en dix royaumes. Le Papisme, sa tyrannie et son idolâtrie ont duré en effet plus de 1200 ans depuis la chute de l'ancien Empire" (Lettre XII du 15 février 1689<sup>6</sup>). Dans la lettre suivante (XIII), Jurieu fait preuve d'un certain stoïcisme: "Mais Monsieur Bossuet attaque principalement les 1260 ans de durée que nous assignons au règne de l'Antéchrist & l'époque où nous faisons commencer cette période de 1260 ans. (...) Tout ce que la Religion Réformée y perdra, c'est qu'elle sera obligée d'attendre quelques siècles de plus pour voir la fin du règne de l'Antéchrist" ("Réponse aux moyens dont se sert l'Evêque de Meaux pour étudier nos preuves au sujet de l'antichristianisme de la Religion Romaine")<sup>7</sup>.

1 Voir J. Delumeau, 1995, pp. 196-197.

2 Réédition avec Préface de J. Delumeau, Paris, 1994, voir Art "Jurieu" de Christian Desplat in *Dictionnaire du Grand Siècle* op. cit. On y laisse entendre qu'après avoir annoncé 1689, Jurieu aurait repoussé l'échéance.

3 Charles Bost, 1912, Vol. 1, pp. 220-221.

4 *Lettres Pastorales*, présentation de R. Howells, Hildesheim, G. Olms, 1988.

5 Sur Bossuet et Fénelon (*Dialogues des morts*) sur l'astrologie, voir Minois, 1996, pp. 393 et seq., J.R. Armogathe, "Les interprétations catholiques de l'Apocalypse", *XVII<sup>e</sup> siècle*, janvier 1997, n° 194, p. 102.

6 Lettre XII, in *Lettres Pastorales*, 3e année, Rotterdam, 1687, BNF, 4° Ld<sup>176</sup> 549d (3).

7 Boorstin (1986, p. 596) note que la "révolution" eut en fait lieu le 13 février 1689 mais en Angleterre, le changement d'année s'effectuait encore à Pâques, on était donc Outre-Manche en 1688. Signalons de M.F.D.D.S. des *Entretiens touchant l'entreprise du Prince d'Orange sur l'Angleterre où l'on prouve que cette action a fait porter aux*

## A La lettre du 1er juillet 1689

Arrêtons-nous, parmi ces *Lettres Pastorales* sur un texte de l'été 1689 intitulé "Réflexions sur le chapitre onzième de l'Apocalypse par rapport aux événements présents". Jurieu reconnaît que 1689 a été "attendue comme une année de merveille"<sup>1</sup>. L'enjeu est l'"Edit royal qui rétablira les Protestans"(p. 166) et le calcul du "délai de délivrance"<sup>2</sup>. De fait, l'échéance attendue était pour mars-avril 1689 et depuis nombreux furent ceux qui se mirent à ricaner. Mais Jurieu considère qu'il faudra peut être attendre jusqu'en 1710 pour que tout soit accompli. Il accorde la plus grande importance au fait que le roi Jacques II d'Angleterre, catholique convaincu, soit monté sur le trône en 1685 et ait du laisser, trois ans et demi plus tard, la place à la fin de 1688, à Guillaume de Nassau, Prince d'Orange. Jurieu réplique à divers libelles dont *le vrai portrait de Guillaume Henri de Nassau ou le nouvel Absalom, le nouvel Hérode, le nouveau Cromwell & le nouveau Nèron* où il est qualifié de faux prophète. Il réitérera cet argument lié à la situation politique anglaise dont il serait en quelque sorte le prophète dans une *Lettre pastorale* du 1er janvier 1695. Tout se passe comme s'il y avait translation de la France vers l'Angleterre.

### *Le raisonnement de Jurieu*

S'il importe de cerner l'argumentation qui aboutit, pour un texte prophétique, à déterminer telle ou telle date, il convient toutefois de ne pas se leurrer: parfois cette date est fixée avant que l'on ne trouve sa justification. Il est clair que pour 1689, l'influence de Pierre Du Moulin (cf supra) est forte même si Jurieu choisit une fourchette basse avec les 1689 de son aïeul et une fourchette haute inspirée non point par Nicolas de Cuse<sup>3</sup> mais par l'Anglais Joseph Mede (ou Mead) lequel ajoute à la date de 450/455 les 1260 ans de l'Apocalypse, ce qui donne 1710/1715<sup>4</sup>

Nous avons eu le même sentiment pour Pierre d'Ally dont le raisonnement astrologique n'épuise nullement la fixation finale de la date fatale.

Au lendemain de l'Edit de Fontainebleau (1685) portant révision de celui de Nantes, les publications prophétiques protestantes sises dans les Provinces Unies se multiplieront ainsi que les réponses parisiennes à celles-ci. Et l'on voit reparaître la formule *Accomplissement des Prophéties* tant chez le Nostradamiste Jacques Massard<sup>5</sup> que chez Pierre Jurieu, adversaire de son coreligionnaire Pierre Bayle hostile à l'Astrologie dans ses *Pensées sur la Comète*.

Sur quoi Jurieu s'appuie-t-il pour fixer cette date? Tout dépend du point de départ utilisé pour lui ajouter 1260 ans (calqués sur les 1260 jours que l'on trouve dans le *Livre des Macchabées*) qui est la durée du règne de l'Antéchrist. Jurieu choisit l'an 450 de notre ère, qui correspond aux débuts des troubles, ce qui l'amène à 1710 (à la rigueur dit-il 1714) pour que ces temps s'achèvent. Tout au plus devra-t-on attendre jusqu'en 1740.

En fait Jurieu pourrait fort bien recouper des computations du XVI<sup>e</sup> siècle, comme celles d'un Jean de Frégeville, s'adressant en 1582 au "Lecteur Hébreu" (sic) dans sa *Chronologie contenant la générale durée du monde démontrée par la Parole de Dieu* (Paris, Abraham DauvelBNF, G 3664) qui, en s'appuyant sur les mêmes méthodes que lui-mais à partir de l'an 321-aboutissait à l'an 1583 et à l'an 1613... (Livre II, Chapitre I: *La solution de quatre questions qui semblent empêcher qu'on ne puisse dire que la fin du monde soit connue*)<sup>6</sup>.

---

*Protestants les caractères d'Antichristianisme que M. Jurieu a reprochez à l'Eglise Romaine*, Paris, A. Seneuze, 1689, III, 599 e 33.

1 Terme qui correspond à l'*Annus mirabilis* que fut notamment 1588.

2 Sur l'influence de Jurieu sur un Guillaume Duferte, voir l'ouvrage de L. L'ouvreuil, *Histoire du fanatisme renouvelé* etc, Toulouse, N. Henault, 1704, pp. 2 et seq., BNF, 8° Ld4 5757. Autre éd., Avignon, 1704, BSHPF. Voir E. Labrousse et R. Sauzet, "Au temps du roi Soleil (1661-1720)", *La France Religieuse*, 2, dir. J. Le Goff et R. Rémond, Paris, Seuil, 1988, p. 506. "Il se laissa persuader qu'il était choisi de Dieu pour rétablir dans son pays la religion réformée".

3 Corniers semble avoir été une source pour les auteurs écrivant sur la fin du monde. Dans *La Nature et présages des comètes de 1665*, on trouve un "Catalogue des Livres qu'on a fait imprimer concernant l'Antéchrist & la fin du monde". Nicolas de Cuse y est ainsi cité pour l'édition en langue française de 1562 sans que pour autant un Jurieu ait pris la peine de le lire et de le comparer, au niveau des dates annoncées, à Joseph Mede et à Pierre Du Moulin.

4 Sur Cuse et Mede, voir J. Delumeau, 1995, *op. cit.*, pp. 172-173 et 250 et seq.

5 Voir H. Drevillon, 1996, pp. 205-206.

6 Autres dates in fol. 196v: "Il faut que leur dispersion soit rassemblée devant que pouvoir estre restituée en leur règne. (...) Ainsi donc leur dispersion sera révélée à la fin des saisons de Daniel jusques en l'an 1611 mais la fin de la dissolution de leur Eglise finira (sic) en la fin des saisons de l'Apocalypse en l'an mil cinq cens octante un auquel l'Eglise israëlitique (sic) ne sera plus désolée." (Au lecteur hébreu(sic))

D'ailleurs, Pierre Jurieu signale, avec quelque ingénuité, qu'il élimine un certain nombre d'hypothèses concernant des dates antérieures et pour cause pour replacer l'attente dans l'avenir en tenant compte du verdict des « événements » qui doivent permettre de décoder les textes.

Finalement, Jurieu apparaîtra comme un prophète pour les pays réformés, notamment en Angleterre et aux Pays Bas. Une médaille hollandaise paraîtra *Petrus Jurieu propheta*<sup>1</sup> dont Bossuet s'offusquera<sup>2</sup>.

Jurieu fait remarquer que les grands empires durent environ 14 siècles, ce qui annoncerait la fin de la monarchie française, née avec les premiers rois Francs entre 1700 et 1800<sup>3</sup>.

### *Le prophétisme protestant d'Europe Centrale*

Dès 1683, dans les *Pensées Diverses écrites à un Dr de Sorbonne à l'occasion de la Comète qui parut au mois de Décembre 1680* (BNF, Z. 20572), avant la Révocation de l'Édit de Nantes, Bayle se faisait l'écho, avant Jurieu, de l'intérêt que les milieux réformés ressentaient pour des prophéties venues d'une région qui bordait l'Empire Ottoman. Il convient de rappeler que certaines régions d'Europe Centrale<sup>4</sup> furent très marquées par la Réforme et que la ligne de partage ne passait pas seulement entre catholiques et orthodoxes.

On y retrouve l'idée, dans ces contrées qui voisinent avec le monde islamique, selon laquelle un Roi de France vaincra les Turcs. "Bien des gens ne croient pas qu'il soit permis d'en douter après les révélations du célèbre Drabicius qui a tant prophétisé en *Transylvanie* contre l'Empereur & pour la France." ( CCLII De quelques prophéties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes). Plus loin Bayle situe l'influence qu'il convient de leur accorder dans l'entourage royal: ( CCLVI)

"Il faudrait avoir bien mauvaise opinion de Louis XIV pour se persuader qu'il soit capable d'entreprendre la moindre chose sur un si méchant fondement. Il a trop de solidité d'esprit pour ne pas traiter d'imaginations chimériques toutes ces prétendues révélations & il n'ignore pas que pour un Prince qui s'est bien trouvé d'avoir bâti sur cette sorte d'espérance, il y en a dix qui se sont engagés par là dans des entreprises également téméraires & malheureuses" Bayle précise que ces prophéties concernaient plutôt les Sarrasins que les Turcs lesquels ont eu le privilège de vaincre ceux-ci et non les Chrétiens<sup>5</sup>.

Bayle conclut sur ce point avec une lucidité qui lui sera ensuite rapprochée: "Mais me dira-t-on puisque vous êtes assez bon pour ne pas vouloir que nous allions porter la guerre en Turquie, attirez par des prédications favorables; souffrez du moins que Drabicius ait été un bon Prophète en nous promettant plusieurs victoires dans l'Empire. "Mais Bayle met le doigt sur un point négligé par des Réformés qui, par conséquent, avant 1685, ont investi Louis XIV d'une mission quasi messianique: "Car peut-on être aussi catholique que l'est le Conseil du Roi & croire qu'un Ministre protestant a reçu de Dieu la mission de prophète extraordinaire? Peut on avoir autant de passion qu'en a le Conseil du Roi d'extirper les sectes ennemies du Pape & se préparer à l'exécution des prophéties de Drabicius qui portent (à ce qu'on dit) que le même Roi de France qui ruinera la Maison d'Autriche détruira le Pape de fond en comble" <sup>6</sup>?

En fait, ce développement des pages 763-64 correspondant au CCLIII intitulé "De quelques prophéties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes" ne figure pas dans la première édition anonyme de 1682, se présentant comme parue à Cologne, chez P. Marteau qui portait le nom de *Lettre à M(onsieur). L. A. D. C. Docteur en Sorbonne où il est prouvé par plusieurs raisons tirées de la Philosophie & de la Théologie que les Comètes ne sont point le présage d'aucun malheur*<sup>7</sup> avec plusieurs réflexions morales & politiques & plusieurs Observations

1 Cazé, *Deuxième Essai*, 1830.

2 Jurieu sera traduit en allemand en 1689 *Der Weissagungen Erfüllung* tiré de son *Accomplissement des Prophéties* de 1686. Quant à Pierre Du Moulin, son aïeul, encore en 1667, il parut en latin à Leyde: *Vates seu de Praecognitione futurorum & Bonis Malisque Prophetis Libri V.*

3 Voir Philurète Chasles in *Études sur le XVIIe siècle* (1848).

4 voir J. Bérenger, *Histoire de l'Empire des Habsbourg, 1273-1918*, Paris, Fayard, 1990, pp. 198 et seq.

5 Voir Bayle: Art. "Drabicius" de son *Dictionnaire*: "C'est ce qui a fait dire aux ennemis des Protestants que leurs auteurs n'ont tant travaillé sur l'Apocalypse qu'afin d'exciter les guerres par toute l'Europe et inspirer à tel Prince qui n'y songeait pas l'envie de profiter des conjectures"

6 Rappelons qu'en 1624 furent publiés des édits de l'Empire ordonnant aux ministres de Bohême et de Moravie de sortir du pays, ce qui créa des conditions qui seront peu ou prou celles des réformés Français au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes.

7 Formulation à rapprocher de celle figurant au sein du traité de Claude Comiers; paru dès 1665: "*Que les Comètes ne présagent aucun malheur*" in *Nature et Présage des Comètes* Lyon, d'autant que le texte était reparu en abrégé en 1680 dans le *Mercurie Galant* sous le titre "Discours sur les comètes par lequel il est prouvé qu'elles ne prédisent aucun

historiques & la réfutation de quelques erreurs populaires (BNF, Z 20568)<sup>1</sup>. Entre le 11 mars 1681 et le 11 octobre 1681-si l'on en croit les dates indiquées, Bayle a jugé bon de se faire l'écho de prophéties concernant le destin du Roi.

Si Jurieu fait référence, dès la première édition en 1686 de son *Accomplissement* à des prophéties protestantes<sup>2</sup> traduites en latin, certaines apparemment à partir du tchèque, de Cotterus, (dit carroyeur Kotter<sup>3</sup>), Christina<sup>4</sup> Poniatonia, pupille de Comenius<sup>5</sup>, et Drabicius (Mikulas Drabik, 1587-1671), il n'en fournit pas un exposé substantiel, ce que fera le médecin réformé Jacques Massard dans son *Harmonie des Prophéties Anciennes avec les Modernes*<sup>6</sup>, en cinq volumes, qui consiste largement en une traduction du recueil du Morave (de langue tchèque) Comenius (Komensky, 1552-1670)<sup>7</sup>. Massard au demeurant est un nostradamiste convaincu alors que Jurieu ne fait pas référence aux Centuries. Le médecin présente ainsi son corpus:

"On explique dans cet ouvrage que les Prophéties de Kotterus, de Christine Poniatovie<sup>8</sup> de Drabicius, de Nostradamus avec les principaux mystères que Dieu nous a révélés dans l'Apocalypse"

Au fait, d'où Jurieu connaît-il ce prophète d'Europe Centrale? Sa bibliothèque prophétique, outre quelques écrits de Joseph Mead semble se réduire en fait à un recueil de pièces publiées par Comenius (Jan Amos Komensky) et qui comporte les trois auteurs protestants évoqués, tous issus de ce centre de l'Europe en contact direct avec les Turcs et pris dans un conflit au départ religieux qui débouche sur la Guerre de Trente Ans<sup>9</sup>; outre Drabicius, Cotterus et Christina Poniatovia déjà cités - et que Massard pratique - rassemblés sous un seul volume<sup>10</sup>. Un tel ensemble réunissant hommes et femmes, constitué par Comenius, n'est pas sans évoquer celui de Lichtenbergerecelui dans lequel Sainte Brigitte figure aux côtés du Lolhard et de Saint-Cyrille.

Paul Pellisson résume ainsi leur tendance: "Ces trois prophètes s'accordent à prédire la chute de l'Empire Anti-Chrétien comme devant arriver bientôt". Ils prônent une alliance ou du moins un certain rapprochement avec les Turcs qui seront l'instrument de la défalte de Rome. Jurieu spéculera en effet sur la conquête par les Ottomans de Vienne et de Rome.

Le pasteur français note qu'il s'agit d'un recueil intitulé *Lux e tenebris, novis radiis aucta, hoc est Solemnissimae divinae revelationes in usum seculi nostri factae (...) I Christophoro Kottero Silesio, ab anno 1616 ad 1624, II Christianice Poniatoviae Bohemae annis 1627, 1628, 1629, III Nicolao Drabicio Moravo ab anno 1638 ad 1664* dont il traduit ainsi le titre en français: "La lumière tirée des ténèbres augmentée de nouveaux rayons, c'est à dire les très célèbres Révélationes divines faites pour l'usage de notre siècle par des visions infuses & par des conversations familières des Anges & de Dieu" avec nos trois prophètes dont le discours recouvre une période allant de 1616 à 1664. Tel est en effet le titre de l'édition "augmentée" de 1665 (BNF, Z Renan 642)<sup>11</sup>.

---

malheur". Il est remarquable que Bayle ait précisément commencé par envoyer sa Lettre au dit *Mercure*, voir J. Halbron (1991 2), p. 60.

1 L' "Avis au lecteur" de la première édition indique d'ailleurs que Bayle envisageait un second volet: "Je m'estimerai fort heureux si je puis être cause que le public après avoir lu par mon moyen les réflexions de l'Auteur de cet ouvrage sur ces belles matières voyait aussi celles du Docteur tout sur les mêmes matières que sur les pensées de l'Auteur."

2 Haran, 1995, signale que Jurieu se réfère déjà à Drabicius en 1684 (in *L'Esprit de Mr. Arnauld*, Deventer, BNF, D2 4324) Mais à cette époque, qui précède la Révocation de l'Edit de Nantes, Jurieu est très favorable au Roi Je France triomphant sur la Maison d'Autriche.

3 Voir Dict. Desroche, *op. cit.*, articles correspondants. Pour une brève notice sur ces prophètes, voir S. Turretin,

*Prévaratif contre les Janatiques ou réfutation des prétendus inspirés des derniers siècles*, Genève, 1723, p. 4. BNF, D<sup>2</sup> 18261. A ne pas confondre avec Matthieu Cettièrre qui publie à la même époque que Kotter ou Cotter, en 1625, un *Apocalypseur*, Sedan, BNF, A 3897. Voir Froom, 1948.

4 Ses *Révélationes* paraîtront pour partie en français en 1814 (cf infra).

5 Voir J. Delumeau, 1995, p. 188; G. Pagès, *La guerre de Trente Ans*, Paris, Payot, 1991, pp. 37 et seq.

6 Titre qui rappelle quelque peu le *Recueil des Prophéties et Révélationes tant anciennes que modernes*, publié dans les recueils nostradamiques troyens du XVII<sup>e</sup> siècle.

7 Voir O. Cauly, 1995, qui ne signale guère l'impact de son oeuvre prophétique en France, à travers Jurieu et Massard.

8 Cauly, 1995, p. 120, signale une traduction en français parue en 1629 du *De veris et falsis prophetis* de Comenius.

9 Voir Béhar 1996, pp. 200 et seq.

10 Un Henriquez en 1623 (Livre D) affectera à ces "hétériques" la devise *Gens perversa*, sous Paul V (1605-1621). Voir E. Labrousse, 1974, p. 8, qui cite G.H. Turnbull *Hartlib, Dary and Comenius*, Londres, 1947. Comenius a envoyé la *Clavis Apocalyptica* (dont il n'est pas pour autant l'auteur) à des correspondants anglais qui en éditérent une traduction anglaise en 1651, voir Labrousse, 1974, p. 65.

11 Sur le recueil *Lux in tenebris*, voir J. Delumeau, 1995, *op. cit.*, pp. 188-189; O. Cauly, 1995, p.313. Notons que la Lilloise Antoinette Bourignon reprendra le titre avec *La lumière née en ténèbres qui incite tous les hommes de bonne volonté d'ouvrir les yeux de leur entendement pour la connaître*, parue à Anvers en 1669. BNF, D<sup>2</sup> 4152 (4-6). Sur cette

On connaît une première édition de 1657 (BNF, D<sup>2</sup> 2253) qui porte un titre légèrement différent :

*Lux in Tenebris hoc est prophetiae donum (...) per Christophorum Cotterum Silesium, Christinam Pomatoviam Bohemam, et Nicolaum Drabucium Moravum revelationibus ab anno 1616 usque ad annum 1656 continuatis et non pas Lux e Tenebris*<sup>1</sup>.

Il semble que ce recueil soit paru en Hollande, où s'était installé Comenius<sup>2</sup> ce qui l'aurait rendu accessible à Jurieu, bien qu'il ne comporte, en toutes ses éditions latines connues, aucune indication de lieu<sup>3</sup>. Toutefois, un adversaire de ce recueil, Nicolaus Arnold (publiera en 1659 (BNF, D<sup>2</sup> 1627) et 1660 (R 7189), un *Discursus theologicus contra Joh. Amos Comenius seu Prophetiam Cotteri, Pomatonicæ & Drabucii vulgate* en Frise, à Franeker).

On notera que le recueil s'imprime un certain nombre de vignettes prophétiques. Dans la première édition, les vignettes sont intercalées entre les pages tandis que par la suite, elles sont placées au sein même des pages. Leur inspiration évoque les *Vaticinia*, la *Pronosticatio* de Lichtenberger ou le *Pronosticon* de Paracelse. Mais Jurieu, à l'instar des pratiques françaises en la matière, ne reproduit aucune de ces vignettes pas plus que Massard d'ailleurs qui accorde pourtant une grande place aux *Revelationes*.

Outre Pélisson, on trouve dans le camp catholique un Claude Du Vert, trésorier de l'Abbaye de Cluny qui publie une *Lettre sur les cérémonies de la Messe* (Paris, Delaulde, BNF, B 17471-72) en 1690 et 1693 où il exprime un sentiment de scandale face aux débordements du prophétisme moderne tels qu'ils apparaissent dans l'*Avis* de Jurieu de 1686 :

"Prévenu que Drabucius & Cotterus n'ont fait que de fausses & ridicules prédictions, que Christina Pomatoviacra ait une file à visions & à vapeurs, j'ai lu avec étonnement que Mr Jurieu les plaçait presque à côté des plus grands Prophètes" (p.34).

En définitive, le prophétisme réformé peut difficilement, sauf au prix de quelque révolution, être hostile au roi de France. Les réformés français ne sont-ils pas ainsi en porte à faux, du fait de leur douloureuse expérience, avec les espérances que depuis longtemps la monarchie française entretient chez les réformés d'Allemagne? Dans le jeu du roi de France entre l'empereur et le pape, la carte réformée était importante. Louis XIV, le roi très chrétien - la sacrifiée non seulement en France mais en Europe. C'est ainsi que l'*Épître au roi très chrétien*<sup>4</sup> Henri II, au sein des *Centuries*, paraissait à Leyde ou à Amsterdam, en français, dans les décennies qui précèdent la Révocation de 1685.

## B. Le sillage entre Amsterdam et Rotterdam

Au cours des années qui suivront la Révocation<sup>5</sup>, paraîtront en Hollande alternativement à Rotterdam et à Amsterdam, divers textes autour de l'*Accomplissement des Prophéties* de Pierre Jurieu, les uns le défendant, à Rotterdam les autres l'attaquant à

<sup>1</sup> prophéties", voir S. Reinach "Une mystique au XVII<sup>e</sup> siècle, Antoinette Bourignon", *Revue de Paris*, 15 octobre 1920, repris in *Culte, mythos et religion*, Paris, E. Leroux, 1965, Reed. Paris, Laffont, 1976. Information signalée par G. Allouche, auteur d'un ouvrage à paraître sur les prophètes, qui nous indique également l'article "Bourignon" du *Dictionnaire de Bayle*. Les œuvres d'Antoinette Bourignon reparaîtront en 1686, au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes, Amsterdam, H. Wetsten, recueil factice en 19 vol.

<sup>2</sup> Bayle, dans son *Dictionnaire Historique et Critique*, laisse entendre que le choix du titre du recueil de prophéties par Comenius avait tenu à l'ambiguïté de ses intentions, dans un premier temps, "Comenius résolut de les imprimer mais de ne point les distribuer et de li vient qu'on intitula le livre *Lux in tenebris*". Bayle avait déjà consacré en 1692 un article à "Comenius", où il n'oubliait pas les prophètes, dans son projet de *Dictionnaire Historique et Critique*, Rotterdam, BNF).

<sup>3</sup> Art "Kotterus", *Dictionnaire Historique et Critique* de Bayle. Voir J. Vilhert, *Cagliostro, le prophète de la Révolution*, Paris, Trédaniel, 1988, pp. 23-26.

<sup>4</sup> F. Labrousse, 1974, indique que Comenius avait des correspondants en Angleterre lesquels traduisirent en anglais certains traités prophétiques publiés en Europe Centrale. Il importerait de retrouver éventuellement les éditions d'origine, en langue locale.

<sup>5</sup> On notera que cette épithète est plus commode, pour les relations avec les réformés, que celle de Roi très catholique.

<sup>6</sup> Voir Daniel Vidal, 1983, également son *Albany abiola*. L'auteur ne se réfère pas à Jurieu mais à Elie Marion.

Amsterdam. Pour Jurieu, le comportement antichrétien des Catholiques Romains constitue en soi l'accomplissement - terme caractéristique de l'approche réformée à cette époque - des prophéties.

Nous voudrions retracer l'histoire de quelques affrontements qui précéderont puis suivront la date fatidique de 1689 autour de la publication de l'*Accomplissement des Prophéties* et qui permettront à la pensée de Jurieu de se déployer :

En 1686, P. Jurieu publie donc une première édition de son *Accomplissement des prophéties ou la Délivrance prochaine de l'Eglise*, Rotterdam, Abraham Acher, 1686<sup>1</sup>. Sa pensée sera ainsi résumée par ses adversaires: « la persécution de l'Eglise (...) doit finir d'ici l'an 1689, c'est à-dire qu'il prétend qu'il n'y aura en ce temps là plus de Papes ou que sa religion ne sera plus du tout »<sup>2</sup>.

Jurieu signale qu'il y eut une deuxième édition française. Il explique que l'éditeur de son *Accomplissement* traduit en langue flamande souhaitait qu'il fit une *addition* pour répondre à certaines réactions à ses écrits dans une nouvelle édition flamande, ce qui amena Jurieu à publier séparément en langue française la dite addition de façon à ce que le public des deux langues ait accès au même texte. Mais dans le cas du flamand<sup>3</sup>, le texte en question ferait partie intégrante de l'*Accomplissement* alors qu'en français, il constituerait un supplément ayant pour titre "Apologie de l'Accomplissement"<sup>4</sup>. Il semble donc que les deux éditions françaises de l'*Accomplissement* parues l'une et l'autre, en deux volumes, en 1686 étaient déjà parues lors de la rédaction de l'*Apologie* (et *infra*)<sup>5</sup> puisque celle-ci n'a pas été intégrée dans la deuxième édition.

On peut s'interroger sur le titre de cette addition française qu'il ne faut pas confondre avec la "Suite de l'Accomplissement des Prophéties", qui constitue un volet supplémentaire et non un appendice<sup>6</sup>.

La Bibliothèque Sainte-Geneviève possède deux versions typographiquement identiques mais portant des titres sensiblement différents<sup>7</sup>:

1 *Confirmation et éclaircissement de quelques endroits combattus dans le Livre de l'Accomplissement des Prophéties* (Rotterdam, Abraham Acher, date tronquée MDCLXX, BSG, D<sup>2</sup> 7423 Inv 8990).

2 *Apologie pour l'accomplissement des prophéties où on répond aux objections qui ont été faites contre cet ouvrage* (Rotterdam, Abraham Acher, 1687, BSG, D 7423 Inv. 8989)

Comment déterminer quel fut le premier titre de cette addition dans la mesure où l'exemplaire de la "Confirmation" ne permet pas de préciser d'assez près sa date de publication?

Pour notre part, nous penchons pour la "Confirmation", titre signalée par les spécialistes, en ce que le titre rapporte la forme "*Livre de l'Accomplissement des Prophéties*", que l'on retrouve à plusieurs reprises dans le texte. Il semble que Jurieu ait apprécié un tel intitulé au demeurant plus ambitieux mais auquel il renoncera pour revenir plus modestement à "l'Accomplissement" de son grand père maternel. Il est possible que la version flamande nous renseigne quant au premier intitulé choisi étant donné qu'elle devrait être une traduction assez fidèle (et NCC).

Dans cette *addition*, Jurieu réplique en effet à un gentilhomme anglais - qu'il désigne par les initiales M. D. résidant à Utrecht lequel lui envoya des observations manuscrites sur le règne de mille ans (Ch XX) qu'il publia ensuite en flamand<sup>8</sup>. Cet interlocuteur pousse l'audace jusqu'à prétendre exposer et résumer les thèses de Jurieu pour mieux les combattre et Jurieu de refuser une telle description de sa pensée.

Au demeurant, quand bien même cette présentation serait elle erronée, elle n'en est pas moins intéressante pour notre propos lequel n'est nullement centré sur le seul Jurieu:

---

1 BNF D<sup>2</sup> 3822 (1). Il existerait selon Bost, 1912, une deuxième édition non localisée.

2 On peut se demander si Louis XIV ne se laissa pas impressionner par une telle Prophétie et que prenant les devants, dès 1685, il décida d'extirper cette religion du Royaume en révoquant l'Édit de Nantes.

3 Nous n'avons pas localisé l'édition flamande pour observer comment cette addition était introduite.

4 Nous n'avons pas eu accès aux éditions flamandes de l'*Accomplissement*.

5 BSG, 8934 85 Inv D 7418-19 et 8986 87 Inv D 7420 21

6 Bost, 1912, p. 220, signale une seconde édition de l'*Accomplissement* qu'il n'a pas consultée. Elle contenait une "Addition à l'avis à tous les Chrétiens" et aurait précédé la *Suite*.

7 Il ne semble pas que le fichier BSG ait signalé en aucune façon cette similitude. Parmi les textes qui paraissent à l'époque, signalons en 1687 (s1) les *Pensées Diverses sur l'esprit persécuteur de l'Antéchrist*, BNF, Ld<sup>176</sup> 565, qui dénonce l'Eglise Papiste et s'achève sur une prière pour le Prince d'Orange. A noter une influence possible des *Pensées Diverses sur la Comète de Bayle*, parues quelques années plus tôt.

8 Dans la première partie de la *Confirmation*, il réplique à un *Eclaircissement sur l'Apocalypse de St Jean* et signale la satire à son encontre, la *Lettre des Rabbinis*, en raison d'un certain philojuudaïsme qu'on lui reproche. Jurieu voit les Juifs "retourner en leur propre pays et le posséder" (p. 73).



"Que les phioles étant toutes versées sur Babylone comme elles sont déjà & après que les deux témoins tués en France seront ressuscités, ce qui arrivera l'an 1689<sup>1</sup>, le règne de l'Antéchrist déclinaera durant 25 ou 30 ans. Quand il aura été détruit environ l'an 1710 ou 1715 le règne de Jésus Christ prendra sa place (mais seulement) environ cent ans après." Ce qui nous conduirait à 1789.

Jurieu rejette un tel résumé. "Premièrement, M.D. suppose que selon moy, les deux témoins (*Hénoch et Elie*) doivent ressusciter précisément l'an 1689. Cependant il est vrai que j'ai dit dans la première édition (de *l'Accomplissement*) comme dans la deuxième "qu'il y aurait de la témérité à dire "c'est précisément une telle année que la délivrance doit arriver" ( ) Il est vrai que j'ay dit encore que j'ai beaucoup d'espérance que Dieu voudra bien conter ces trois ans et demi depuis la suppression (sic) de l'Edit de Nantes en France parce que la France me paraît être la place de la Grande Cité dont il est parlé dans la Prophétie. Mais quand cela n'arriveoit pas, on ne me pourroit accuser que d'avoir eu de fausses espérances & non d'avoir fait de fausses prophéties ( ) Il y a bien de la différence entre faire le Prophète & expliquer les Prophéties" (p. 56).

Il est certes tentant à partir de 1685, année de la Révocation, d'ajouter trois ans et demi, ce qui approche de la date fatidique de 1689 retrouvant ainsi la date avancée par Pierre Du Moulin.

Jurieu a beau dire, il intitule en 1686 son *Accomplissement des Prophéties* "ouvrage dans lequel il est prouvé que le Pape est l'Empire de l'Antéchrist, que cet Empire n'est pas très éloigné de sa ruine, que cette ruine doit commencer dans peu de temps, que la persécution présente peut finir dans trois ans et demi etc". Il n'y a pas de doute, c'est bel et bien un rendez vous pour 1689 dont il s'agit, notamment dans la Seconde Partie (Vol 2). Mais dès 1685, Jurieu avait publié des "*Préjugés légitimes contre le Papisme*", Amsterdam, H. Desbordes (BNF, D 1117) dont *l'Accomplissement* ne serait qu'un abrégé et qui notamment développe le thème de l'Empire Antichrétien à Rome.

L'adresse "*À la Nation Juive*" figure en tête des deux éditions de *l'Accomplissement*<sup>2</sup> et se place en vis à vis de l'*AVIS à tous les Chrétiens de l'Empire Antichrétien, du Papisme & sur la venue de Jésus Christ* lequel lui fait immédiatement suite; il suscitera notamment les réactions de Jules Bastide et de Richard Simon du côté catholique.

L'Addition à l'*AVIS à tous les Chrétiens* laquelle apparaît dans la seconde édition de *l'Accomplissement des Prophéties* provoquera une réaction, en 1689, de la part de Pellisson-Fontanelles. *Chimères de Mr Jurieu, réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année contre le Livre des Réflexions. Examen abrégé de ses prophéties. Sa clarté prophétique. L'origine de cette clarté*<sup>3</sup> (Paris, Gabriel Martin, BNF, D 6021<sup>4</sup>) et Pellisson<sup>5</sup> d'en citer des passages.

"Cotterius le premier de ces trois prophètes (avec Drabittus et Poulatovia ) est grand et magnifique: les Images de ses visions ont tant de majesté & tant de noblesse que celles des anciens Prophètes n'en ont pas davantage (...) Mais on y trouve, d'autre part, dit il (Jurieu), tant de choses qui achoppent qu'on ne sauroit affermir son cocut là dessus" (*Chimères particulières. Quatre qui en comprennent une infinité d'autres. Première chimère ou les Prophéties Modernes*)

Jacques Gousset publie une critique des différents textes de Jurieu portant mention de *l'Accomplissement*. *Examen des endroits de l'Accomplissement des Prophéties de M. Jurieu qui concernent la supputation des temps... avec un semblable examen de son apologie*, BNF, D<sup>2</sup> 3824, Amsterdam, Daniel Dufresne, 1687, enfin Jurieu fait paraître une *Suite de l'Accomplissement des Prophéties*, Rotterdam, Abraham Acher, BNF, D<sup>2</sup> 3822 (2)<sup>6</sup>, réagissant à l'Examen de Gousset<sup>7</sup>.

Gousset conteste la mise en place que propose Jurieu des 1260 ans pour le règne du papisme et notamment son point de départ au V<sup>e</sup> siècle. Il prend en compte *in extremis*

<sup>1</sup> De la même *Présentation de l'Accomplissement*, ne mentionne pas l'importance de la date de 1689 et ne relate que les spéculations atteignant le XVIII<sup>e</sup> siècle: 1710, 1710, 1785.

<sup>2</sup> Dans la première édition, Jurieu recommande aux juifs la lecture du second volume, dans la seconde édition, il ne limite pas leur lecture.

<sup>3</sup> *Les Réflexions sur la religion chrétienne. Contenant l'explication des Prophéties de Jacob et de Daniel sur la venue du Messie* de Pellisson parurent d'abord en 1679, Paris, A. Pralard, BNF, D 21391. Le Tome II de Pellisson ne parut qu'en 1687 en révisant *Réflexions sur les différends de la religion Seconde Partie. Réponse aux Objections d'Angleterre et de Hollande ou de l'avarité du grand nombre dans la religion chrétienne*, Paris, G. Martou.

<sup>4</sup> En 1699, autre édition à Paris chez la Veuve de S. Cranoisy, *Réflexions sur les différends de la religion Troisième traité ou les Chimères de M. Janes. Réponse générale à ses lettres pastorales de la seconde année, contre le Livre des Réflexions et examen de ses prophéties*, BNF, D 21782 (3), pp. 216 et seq.

<sup>5</sup> Pellisson relève largement les unités de mesure prophétiques et notamment le passage du jour à l'année, malgré les exemples pris dans l'échelle et autres passages des Écritures.

<sup>6</sup> Voir: E. Megnin *Pierre Janes, sa vie et ses écrits*, Strasbourg, 1854, p. 25.

<sup>7</sup> Signifiants une *Reponse à l'Apologie de Mr Janes*, que l'on attribue à Henri Basnage de Beauval, *Op.*, 704 c 24 (2).

L'Apologie que Jurieu consacra aux attaques à l'exclusion de celles de Gousset qui n'étaient pas encore rendues publiques.

Les pronostics convergent autour de l'année 1705. Si l'on date de 445 sous Léon Ier, les premiers signes d'une Eglise Antichrétienne, et si l'on ajoute 1260 ans, on obtient en effet cette date, déclare Jacques Philippot qui publie à Amsterdam alors que Jurieu publie à Rotterdam miseraut plutôt pour 1710-1720<sup>1</sup> dans son *Eclaircissement sur l'Apocalypse de Saint-Jean, système nouveau où l'on fait voir l'an où a commencé l'empire papal et où celui-ci doit finir, l'an où a commencé la puissance des Jésuites et celui où elle doit prendre fin, avec le temps du rétablissement de la Réformation en France et une explication sommaire du règne de Mille ans*, Amsterdam, 1687, Daniel Dupresne, BNF, D<sup>2</sup> 3822 (3)<sup>2</sup>.

#### *Péllisson critique de Jurieu*

Un des adversaires de Jurieu les plus virulents, en dehors de Bayle, fut probablement Paul Péllisson à lequel lui porte des coups qui touchent directement aux problématiques du prophétisme et de citer Jurieu pour souligner son impatience et sa volonté d'adopter l'échéance la plus rapprochée.

"Si ces deux plaies eussent encore esté à venir, je sentais bien que le coeur m'allait manquer" et ailleurs "Si ces plaies ne sont point encore arrivées, si toutes sont encore dans l'avenir comme l'a prétendu M. de Launay, ne lâs voilà bien reculez & bien éloignez de nostre compte. Il nous faudra attendre plusieurs siècles"

Péllisson poursuit à propos de Jurieu : "Son ayeul maternel Du Moulin n'est pas plus privilégié qu'un autre. C'est la pensée de Mr Du Moulin et de (son) Accomplissement des Prophéties. Il veut que l'Antéchrist ne doive finir qu'en l'an 2015. Nous avons encore 330 ans à souffrir" Péllisson a bien lu Du Moulin et reconnaît que, pour le courant réformé que celui-ci incarne, l'échéance majeure est celle de la fin du XXe siècle. Il semble en effet que Du Moulin ait annoncé une première période qui verrait les réformés ne plus subir de persécution, suivie, après probablement un court règne de l'Antéchrist, d'un règne de 1000 ans correspondant peu ou prou au troisième millénaire

#### *Le Jurieu des Présages*

En 1688, dans les *Présages de la Décadence des Empires*, Mekelbourg, chez Rodolphe Makelekauw, Jurieu adopte un autre ton que dans l'*Accomplissement*.

"Il est vrai que je vais traiter le même sujet sur lequel on voit aujourd'hui paroître tant de Prédications (...) Je n'ai pas dessein de m'étendre ici sur les présages célestes ni d'appuyer mes réflexions sur l'apparition des comètes qui sont devenues fort à la mode depuis cinquante ans, ni sur les éclipses des luminaires, ni sur les grandes conjonctions qui arrivent de temps en temps entre les planètes (...). Je n'ai garde aussi de donner dans les visions des astrologues qui se persuadent qu'ils peuvent trouver des règles pour juger à coup sûr de la signification de ces phénomènes" (p.3)<sup>3</sup>. Jurieu semble néanmoins accorder quelque importance aux "accidents célestes" dont on sait que son adversaire Bayle est un pourfendeur, d'où leur premier affrontement autour des *Pensées sur la comète*. Je pourrais expliquer par là, reconnaît-il (p.9) les causes de la persécution qui est allumée dans toute l'Europe & qui semble devenue la maladie universelle de tous les Princes Catholiques.

#### *Le désaveu de Benedict Pictet*

Qu'en est-il de l'après Jurieu? En 1721, Benedict Pictet publie à Genève, avec approbation, une *Lettre sur ceux qui se croient inspirés*<sup>5</sup>. On y trouve en particulier une mise en cause des prophètes chers à Jurieu:

"Selon Comenius, Drabittus avait eu ordre d'aller apprendre à Ragotski au mois d'août 1645 que le ciel l'avait choisi pour roi de Hongrie à la condition qu'il renverse les dominations autrichienne et papale. (...) Ce même Drabittus qui attendait tout de ce prince eut la douleur de

<sup>1</sup> Philippot reconnaît que l'on a été quelque peu "scandalisé" par de tels affrontements entre réformés en exil.

<sup>2</sup> Curieusement le catalogue imprimé de la Bibliothèque Nationale attribue à un certain N. Philippot une *Defense des Eclaircissements sur l'Apocalypse de Saint Jean contre l'Apologie pour l'Accomplissement des Prophéties*, Amsterdam Daniel Dupresne, BNF, D<sup>2</sup> 3822 (5)

<sup>3</sup> *Réflexions sur les différends de la Religion. Troisième Traité ou les châtiments de M. Jurieu*, Paris, Veuve Sébastien Maître Cramoisy, 1690, pp. 10 et seq., BNF, D 21782 (3)

<sup>4</sup> Pierre Bayle, autre réformé, ven prendra aux Comètes dans ses *Pensées sur la comète* (de 1680), voir Art. "Bayle" par F. Chevalier in *Dictionnaire du Grand Siècle*, dir. F. Bluche, Paris, Fayard, 1990, qui rend compte du différend politique avec Jurieu

<sup>5</sup> BNF, D<sup>2</sup> 4384 Reed. partielle, Collons sur Sion, 1993

le trouver mort à son arrivée. (...). Ainsi les espérances fondées sur l'accomplissement de ces deux événements se dissipèrent très vite et on reconnut la fausseté des prédictions de Drabittus"

Et Pictetde s'en prendre à Comeniuslui-même; "Ce Comenius dont je viens de parler et qui a fait imprimer les visions de Kotterusde Christine Poniatovia de Drabittus avait prédit aussi le commencement du règne de mille ans pour l'an 1672. Labadie, quant à lui, avait osé avancer qu'il débiterait en 1666. Tous deux sont pourtant morts sans avoir vu l'accomplissement de leurs vaines prédictions.

### C. La fausse lettre des Rabblins d'Amsterdam

Dans son *Accomplissement*, dès la première édition, Jurieu s'était adressé, en effet, à la "Nation des Juifs", leur affirmant que ses positions se rapprochait des leurs et que d'une certaine façon le Messie n'était pas encore venu:

Signalons un précédent appel aux Juifs, en date du 25 décembre 1632, vraisemblablement publié en 1633, émanant d'un catholique anonyme, et qui pourrait annoncer celui du réformé Jurieu, un demi siècle plus tard, le texte de 17 pages porte le titre suivant: "Aux Juifs et ancien peuple d'Israël qui sont espars sur le globe terrestre & aquatique" (Maz. 2776 C pièce) Il fait largement appel à l'hébreu et cherche à persuader les Juifs de se convertir: il s'adresse aux "Docteurs heureux, rabblins Juifs, conducteurs du peuple d'Israël". L'auteur qui annonce leur "prochaine délivrance & paisible rappel", imagine la réaction des Juifs à sa proposition, ce qui n'est pas sans évoquer le ton de la *Lettre des Rabblins d'Amsterdam*: "Il est vray que nous espérons et souhaitons notre délivrance, l'exécution des promesses de Dieu faites à nos aïeux & qu'alors les changements prédits arrivent, la plénitude des temps & accomplissement des prophéties". L'auteur semble être un exalté qui invoque sa "vocation (...) miraculeuse" et "le signe de l'avènement des choses futures (...) selon qu'il se verra au siècle suivant", c'est à dire au XVIIIe. Mais, dès 1607, le réformé Philippe de Mornay du Plessis, avait publié, à Saumur, chez Th. Portau, un *Advertissement aux Juifs sur la venue du Messie* (BNF, D2 96, également truffé d'hébreu, où il insiste notamment sur leur échec prédictif (chez Gersonide et d'autres) concernant l'avènement d'un Messie: "Tous les calculs qu'en ont fait vos docteurs sont plèça expitez" (p. 227)

Avec son appel, Jurieu allait provoquer une certaine ironie de la part des milieux catholiques, notamment au travers d'une prétendue *Lettre des rabblins des deux Synagogues d'Amsterdam à M. Jurieu* qui aurait été traduite de l'espagnol<sup>1</sup>. On en connaît un exemplaire (BNF, D 41773) censé être paru à Bruxelles en l'an 5446 du calendrier juif "suivant la copie imprimée à Amsterdam chez Joseph Athias"<sup>2</sup>. D'entrée de jeu, Jurieu traite justement ce texte de "satire" sans pour autant en identifier l'auteur (*Apologie pour l'Accomplissement des Prophéties*, Rotterdam, A. Achet, 1687):

"Je ne compte point entre ceux contre lesquels je prétends me justifier l'Auteur d'un certain libelle & d'une vilaine satire imprimée sous le titre de Lettre des Rabblins. Ceux qui ont du chagrin contre le Livre de l'Accomplissement des Prophéties ou plutôt contre l'Auteur que contre le Livre ont taché de faire valoir cette Satire, d'en relever le prix & ils l'ont fait traduire en flamand" (p.59)

Il reste que dans d'autres milieux, notamment catholiques, la Lettre est prise pour argent comptant. Encore, en 1706, l'Abbé Louis Bastidereviendra sur cette Lettre dans *L'Incrédulité des déistes confondue par Jésus Christ* (Paris, Jean de Nully, BNF, D 22318 (1). Dans le tome II intitulé *L'accomplissement des Prophéties que M. Jurieu ne croit pas encore accomplies et l'Apologie de l'Eglise Romaine contre les écrits de cet hérétique*, (BNF, D 22318 (2), paru également en 1705, Bastide s'en prend aux procédés de Richard Simon<sup>3</sup> dans une *Lettre écrite au sujet de la réponse que les Rabblins d'Amsterdam ont faite à la Lettre de M. Jurieu aux Juifs* :

<sup>1</sup> Version flamande: *Brief van de Rabblinen der twee Synagogen van Amsterdam aen Monfr (sic) Jurieu*, Bruxelles, J. Athias, 1636, BL 156A-637A. L'Abbé Grégoire (1810) ne percevra pas la supercherie. Notons la parution, dans le cadre de l'affaire Daurignot, sous la Fronde, une *Response des principaux de la Synagoge*, Maz, Res m 13670

<sup>2</sup> Le libraire en aurait été en fait Pierre Mortier d'Amsterdam comme celui-ci le reconnaît, p. 318 dans l'édition de 1730 des *Lettres Choisies*, BNF, Z 15116, voir Knetich, *Pierre Jurieu*, 1967, pp 208-209. Ouvrage qui serait paru en 1636 signalé mais au pluriel (Lettres) par Ch. Host, 1912, p. 220. (également *Bulletin de l'Eglise Wallonne* II, p 247. Une mention manuscrite figurant sur cet exemplaire attribue le texte (plutôt qu'à Goussier) à l'Oratorien, Richard Simonin des pères de la critique biblique. On retrouve en effet ce texte au tome I des *Lettres Choisies* de R. Simonimprimées en 1703)

<sup>3</sup> Voir sur Jurieu et Simon, P. M. Beaule, 1980

"Je vous dirais ingénument que je ne doute point qu'il (M. Simon) ne soit lui même l'auteur de cette lettre & que les rabbins n'y ont aucune part (...). Il ne pouvait en effet s'y prendre avec plus d'adresse pour faire sentir au public l'extravagance des principes que Jurieu établit pour renouveler l'opinion des Millénaires, ni le tourner mieux en ridicule qu'en lui faisant voir par cette ironie continuelle qu'étant Juif dans les principes, il ne pouvait être chrétien dans les conséquences, c'est à dire qu'il doit conclure comme les Juifs puisqu'il raisonne comme les Rabbins" Toutefois l'Abbé Bastide ajoute: "Quelque bonne que soit l'intention de M. Simon, j'estime qu'il pousse trop loin ses figures etc"

Mais Bastide avait publié un premier projet (s. l. s. d) assez bref, quelque temps auparavant (pas avant 1702 en tout état de cause) sous le titre "*Analyse, Jésus Christ. L'accomplissement des promesses contre les sentiments du Ministre Jurieu exprimé depuis le douzième chapitre jusques à la fin de la seconde moitié de son livre intitulé L'Accomplissement des Prophéties. & la réponse des Rabbins des Synagogues d'Amsterdam à la Lettre qui est à la tête de son livre adressée à la Nation des Juifs*" (BNF, D 25145)

Il est intéressant de comparer le texte ci dessus de 1706 avec celui rédigé dans son esquisse alors que Bastide ignorait encore la supercherie.

Il paraît que M. Jurieu Ministre de Rotterdam en composant son Livre intitulé *L'Accomplissement des Prophéties* s'est proposé de réunir les Juifs avec les Protestants & de ne faire de ces deux parties qu'une seule secte (...). M. Jurieu invite les Juifs à lire son ouvrage par une Lettre qui est en tête de son Livre: les Rabbins d'Amsterdam après l'avoir lu lui ont fait une réponse magnifique et député deux *Parnassins*<sup>1</sup> pour le remercier & lui marquer leur reconnaissance: on rapporte ces deux lettres dans le 1er tome des *Lettres choisies* de M. Simon imprimées en 1702 tant pour faire connaître les sentiments de M. Jurieu que pour exciter le zèle des Docteurs Catholiques (...). Cependant le Livre de M. Jurieu a fait beaucoup de bruit dans le monde & M. Simon en rapportant la Lettre des Rabbins d'Amsterdam a découvert le progrès qu'il a fait & celui qu'il peut faire sans que personne se soit encore avisé de le combattre (...). On expliquera les difficultés qui résultent des raisonnements dont M. *Jurieu & les Rabbins* se servent pour prouver que Jésus Christ n'est pas le Messie.

En fait, même l'édition de 1706 ne prend pas en compte la supercherie: on a seulement glissé une Réponse en tête d'ouvrage mais le corps du livre reste marqué par l'idée qu'il s'agit d'une lettre véritable, tout comme Pélisson qui, dès 1687, citait à propos de Jurieu: "pour son règne de mille ans, voyez le petit livre intitulé: le remerciement des Juifs d'Amsterdam à M. Jurieu"<sup>2</sup> Il convient en tout cas de noter que la présence des Juifs à Amsterdam (avec notamment un Spinoza), dans un climat de tolérance, tranchait sensiblement avec la situation à la même époque en France, eux qui avaient été exclus du Royaume trois siècles avant les Huguenots. Cela a pu influencer sur le discours d'un Jurieu.

"Le Messie, précise l'Abbé Bastide en 1706, n'est pas un bien particulier aux Juifs comme l'Auteur de la Lettre des Rabbins et M. Jurieu le prétendent mais commun à toutes les nations suivant les termes des Oracles de l'Écriture" (p.89). Il rappelle-ce qui montre que l'échéance de 1689 a été dépassée, que Jurieu "s'est imaginé que tout ce qui a été prédit de l'Antéchrist, de l'homme du péché, de la Babylone corrompue, doit être accompli avant l'année 1710 en tout cas au plus tard avant l'an 1714; qu'après cela, Jésus Christ doit revenir un règne de 1000 ans sur la terre"

Bastide note également que Jurieu ne semble guère avoir à redire à la *Lettre des Rabbins*: "Quoique cette lettre ait été rendue publique par l'impression & qu'elle se trouve dans le premier tome des *Lettres Choisies* de M. Simon, dont il y a eu plusieurs éditions, M. Jurieu ne s'est point occupé d'y répondre, aussi par son silence, il semble adopter les sentiments Impies dont elle est remplie".

Bastide fait un amalgame entre protestants et Juifs comme plus tard on en produira un entre Franc Maçons et Juifs.

De fait les "Réfugiés" Huguenots, vivant dans la "dispersion" ou dans la "Captivité de Babylone", ne sont pas sans recourir à une imagerie judaïque, non pas uniquement sur le plan théologique mais aussi sur celui du vécu historique.

Ainsi Jurieu aura-t-il suscité par le biais de son seul *Accomplissement* au moins deux faux: celui de l'*Avis aux Réfugiés*<sup>3</sup> et celui de la Lettre des Rabbins. Ce dernier faux attribué aux Juifs n'est pas sans se situer dans la ligne d'un genre qui aboutira (cf infra) aux *Protocoles des*

<sup>1</sup> *Parnassins*: théosotiers, en hébreu

<sup>2</sup> Titre incorrect mais qui renvoie évidemment à la pseudo-Lettre des Rabbins in *Réflexions sur les différends de la Religion*. Seconde Partie. Preuves, p. 92, BNF, D 46260

<sup>3</sup> Sur l'antiphétisme de Bayle, voir J. Solé, *Les mythes Chrétiens, op. cit.* p. 104; F. Lajolande, *L'écriture, le sacré et l'histoire, op. cit.* p. 69

*Sages de Sion* en passant par le roman d'Hermann Goedsche alias John Retcliff, *Biarritz*, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>

Parmi les précédents, on pense notamment à un échange de lettres imaginé entre les Juifs d'Arles<sup>2</sup> et ceux de Constantinople, paru d'abord en espagnol puis traduit et adapté en français (Arles ne figure pas dans la version espagnole) dans un ouvrage paru à Avignon en 1641 de l'Abbé Jean Buls intitulé *La Royale Couronne des Rois d'Arles* (p.474) (BNF, Lk<sup>7</sup> 428) et remanié pour qu'il semble émaner des Juifs d'Arles et non de ceux d'Espagne (cf infra)<sup>3</sup>. Mais un précédent beaucoup plus récent concerne les Lettres, envoyées dans les années 1660, relevant du mouvement de Sabatái Zevi, par exemple: "A vous de la Nation des Juifs qui attendez la venue du Messie & le salut d'Israel"<sup>4</sup>.

Les protestants ont la réputation d'interpréter les prophéties dans un sens plus littéral que les catholiques Romains lesquels se sont satisfaits d'un avènement spirituel, ce qui permet d'éviter la question du retour des Juifs en Palestine. Bastide reproche à Jurieu de ne pas se contenter, à l'instar des Juifs, d'un règne "de vertu & de justice dans la pauvreté et la souffrance (précède) un autre de puissance et de gloire dans la Cité Sainte". Pour les Juifs, il ne saurait y avoir de "second avènement", et celui-ci coïnciderait en fait peu ou prou avec l'idée qu'ils se font de l'avènement unique.

Revenons sur certains passages et d'abord sur la Lettre de Jurieu: "Je prie cette Nation de vouloir lire la seconde partie de cet ouvrage (*l'Accomplissement des Prophéties*) avec attention & sans préjuger depuis le douzième chapitre jusqu'à la fin. Ils n'y trouveront rien qui les puisse effrayer. J'avoue que l'espérance qu'ils ont du règne du Messie qui sera principalement pour eux est fondé sur des Oracles précis & Indubitables que même Jérusalem leur doit être rebâtie & qu'ils seront rassemblez dans leur terre. Et si quelque chose est capable de les faire revenir de leur prévention pour le rétablissement de la Loy Mosaique & contre la Loi de Jésus Christ, c'est assurément la méthode dont nous nous servons ici qui leur accorde presque tous les avantages qu'ils attendent"

À la suite de cet appel à la Nation des Juifs, va donc paraître cette pseudo-*Lettre des Rabbins* dans laquelle ceux-ci insistent particulièrement sur la réalisation concrète des prophéties:

"Les menaces de Dieu faites aux Juifs par les Prophètes ont été réelles et accomplies au pied de la lettre. Ainsi il faut aussi que les grandes et fortes promesses de rétablissement, de retour, de gloire, de règne et d'empire soient exécutées à la rigueur à l'arrivée de leur Messie.

"Si notre Messie doit être un conquérant qui doit nous rétablir dans Jérusalem comme vous le supposez avec les Prophètes, pourquoi, interpellent-ils Jurieu, voulez-vous que ses victoires soient seulement spirituelles?"

En revanche, les prétendus Rabbins ne sulvent plus Jurieu à propos de l'échéance de 1689 et du rétablissement de la religion protestante (RPR) en France car pour eux il n'y a pas de différence entre Catholiques et Protestants, ils appartiennent tous à la secte "nazaréenne". Les prétendus Juifs félicitent Jurieu "à qui la Providence divine avait réservé de (...) détruire (l'édifice) du christianisme". Tout en affirmant se refuser à toute supputation sur la date de l'arrivée du Messie (terme d'origine hébraïque correspondant au terme grec Christ) les Rabbins admettent que les temps sont proches même si leurs péchés ont retardé l'échéance. En conclusion, les rabbins envoient à Jurieu deux *Parnassim* (trésoriers) "pour vous remercier de la défense que vous avez prise de la Nation Juive contre ceux que vous appelez Papistes et Antéchrists à cause qu'ils persécutent les Juifs". On imagine que la récompense est sonnante et trebuchante.

Louis Bastide s'interroge en 1706 sur le bien fondé d'un tel procédé lequel a connu un impact certain. Il ne se réfère pas à la première édition de la pièce isolée 1686 (5446) mais à celle de 1705 dans le premier volume des *Lettres Choisies*.

Bastide témoigne des diverses impressions "qui ont été faites en Hollande & contrefaites en France depuis six ans"

"Le silence dont on a usé depuis six ans n'a servi qu'à lui donner plus de vogue. Il faut être simple, ignorant ou mal intentionné pour croire qu'un livre plein d'erreurs et de blasphèmes

<sup>1</sup> Voir M.F. Janet, 1985, p. 119

<sup>2</sup> Signalent cependant la prophétie astrologique d'Ettra attribuée à un Juif de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, vers 1480

<sup>3</sup> L'Abbé intéressera Mgr Jouin, voir J.P. Laurant 1992, p. 126. Laurant le nomme *Bovis*, voir Faibstein, 1935.

<sup>4</sup> In "Histoire de Sabatái Zevi, qui voulut passer pour le Messie des Juifs en l'année 1666" in *Histoire de deux Turcs et d'un Juif*, Paris, BNF, J 18951, p. 97. Pour un tableau récapitulatif des faux messies Juifs, voir J. Lemann, *Aux Israélites et aux Chrétiens La question du Messie et le Concile du Vatican*, Paris, 1869, pp. 22-24

<sup>5</sup> Nous ne connaissons qu'une édition de 1702 à Rotterdam chez R. Leers (BNF), celle de 1700 (Amsterdam, Louis de l'orme, BNF, Z. 15112) ne comporte pas la *Lettre des Rabbins*. Celle-ci s'intercale entre les Lettres XXXVII et XXXVIII

tombera de lui même et qu'il n'est pas nécessaire de le réfuter. Les Déistes triomphent de voir leurs erreurs en vogue & repris favorablement dans le public. Ils se persuadent que la réponse des Rabbins à Monsieur Jurieu n'a pas peu contribué à mettre les Lettres de Monsieur Simon en réputation"

L'impact de cette pseudo-Lettre des Rabbins d'Amsterdam au début du XVIIIe siècle annonce peut-être celui d'autres faux du même genre. Bastide ne parle-t-il pas à ce propos des "blasphèmes que les Juifs vomissent contre Jésus Christ"?

En fait, Richard Simona déjà en maille à partir avec Pierre Jurieu<sup>1</sup> d'une part dans une Réponse en passant à un Libelle publié par le Sieur Jurieu dans son livre intitulé l'Accomplissement des Prophéties<sup>2</sup>. Au sujet de ce texte, il écrit le 20 Avril 1686: "C'est ce même ouvrage qu'il avait dessein d'imprimer il y a quelques ans et qu'il a réformé. Il y prédisait que Vienne serait prise par les Turcs et cette prise servirait pour prouver l'accomplissement de ses Prophéties mais le siège de Vienne ayant été levé dans ce temps là, il a retouché son livre pour ne pas être regardé comme un imposteur"<sup>3</sup>. D'autre part, en 1687, dans une Lettre de quelques nouveaux convertis de France à M. Jurieu sur ses Lettres Pastorales (Francfort, F. Arnaud, BNF, Ld 176 561), qu'on lui attribue généralement.

### Basnage et l'Investigatio

Au chapitre des polémiques entre réformés du Refuge, à propos de prophétisme, signalons celle qui, en 1688, vise l' Histoire des ouvrages scavans d'Henri Basnage de Beauval (BNF, Z. 41371) paraissant à Rotterdam, chez R. Leers. Ce périodique n'aurait pas, selon un certain Théophile Chrétien<sup>4</sup>, rendu justice à un texte paru à Leyde chez Félix Lopez Futurorum per signa temporum investigatio de Van der Meulen; (BNF, R 7512) et aurait traité le propos eschatologique sur le mode de la satire (août 1688, pp. 512-517). Ce Basnage<sup>5</sup> sera l'auteur en 1713 d'une Préface "contenant des réflexions sur la durée de la persécution et sur l'état présent des réformez en France" ne comportant aucun dérapage prophétique (Cologne)<sup>6</sup>.

Il est vrai que Basnage n'appréciait guère par ailleurs le prophétisme d'un Jurieu: en 1690, il publie une Réponse à l'Avis de M. Jurieu suivie d'une Réponse à l'Apologie du même (Rotterdam, R. Leers, BNF, D 25142) où il est question notamment de l'Avis aux Réfugiés (cf infra). Jurieu ayant laissé entendre, dans son Apologie, que Basnage était complice de Bayle

### La critique de Bossuet

L'année 1689, au témoignage même de Bossuet était attendue par le monde protestant avec une exaltation particulière<sup>7</sup>:

« Déjà on frappe en Hollande & on répand dans toute l'Europe des médailles où paraît sa tête ( ) c'est d'un côté la Bête de l'Apocalypse & de l'autre M. Jurieu comme son vainqueur avec cette inscription qui fera l'étonnement de la Postérité & après laquelle aussi je n'ai rien à dire, Petrus Jurieu Propheta » (p.733)

1 Voir Bruzen La Motinière, Eloge Historique de Richard Simon, prêtre en tête des Lettres Choisies de R. Simon, Amsterdam, P. Mortier, pp. 67 et seq.

2 Cette réponse n'avait pas été imprimée, il l'inclut sous le pseudonyme du Prieur de Bolleville, au chapitre XIII de sa Réponse au Livre intitulé Défense des Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament (avec De l'inspiration des livres sacrés), Rotterdam, R. Leers, 1687, BNF, A 3501. Le Clerc était l'auteur des Sentiments de quelques théologiens de Hollande, sur l'Histoire critique du Vieux Testament.

3 Il est intéressant de noter que ce texte de Simon figure au sein d'un ouvrage, aboutissement d'une certaine chaîne, qui constitue son environnement, ainsi la publication en 1685 de l' Histoire Critique du Vieux Testament par R. Simon provoque de la part de P. Le Clerc une critique (Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, BNF, A 3501) suivie d'une réplique de Simon en 1686, à Rotterdam chez R. Leers (Réponse au livre intitulé Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament, R. Leers, BNF, A 3500), puis d'une nouvelle attaque de Le Clerc toujours en 1686 (Défense des Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du Vieux Testament contre la réponse du prieur de Bolleville, Amsterdam, H. Desbordes, BNF, A 7407, suivie d'une nouvelle réplique de Simon, en 1687, à Rotterdam, chez Leers, dans laquelle se trouve la reprise de son appréciation de l'Accomplissement des Prophéties (cf supra).

4 Lettre ( ) à l'auteur de l'Histoire des Ouvrages Scavans au sujet de son extrait du livre intitulé "Futurorum per signa temporum investigatio" c'est à dire la recherche de l'avenir par les signes des temps où l'on joint à la fin le véritable extrait de ce livre, Leyde, chez Felix Lopez, le même libraire qui publia l'oeuvre en question, BNF, R 52278.

5 Voir L. Berck, "Vision du messianisme juif et apologétique chrétienne dans l'Histoire des Juifs de Jacques Basnage", in XVIIe siècle, n° 379, avril 1993.

6 BNF, Ld 176 545B, Préface au livre Les Plaintes des Protestants cruellement opprimés dans le Royaume de France, d'un certain Claude, ouvrage se présentant comme paru à Cologne, chez Pierre Matteau.

7 Avertissement aux Protestants sur leur prétendu accomplissement des Prophéties (à la suite de l'Explication de l'Apocalypse, Paris, Veuve de Sébastien Cramoisy, 1689, B. Mazaine, Res 48721), voir A. Pezzani, 1860, BNF, D 47957 sur Bossuet et J. Du Guet.

Bossuet s'attache à montrer les maladresses et les hésitations de Jurieu et ce qui le lie à son grand père. C'est ainsi qu'en 1686, Jurieu publiant son *Accomplissement*, annonce que « la persécution présente peut finir dans trois ans et demi » ou encore que « Dieu, s'il veut, peut compter les trois ans et demi de la mort des témoins depuis la Révocation de l'Édit de Nantes faite en 1685 au mois d'Octobre mais que Dieu le veuille ainsi nous n'en avons aucune certitude ». Bossuet ironise sur le fait que parfois les 3 jours et demi sont pris à la lettre et parfois devienne 1260 ans pour 1260 jours<sup>1</sup>.

Mais Bossuet a découvert qu'en 1685, soit l'année précédente, Jurieu exprimait encore des doutes sur l'identification du Pape avec l'Antéchrist:

« Il doutait encore lui même (dans les « Préjugés légitimes ») encore en 1685 de ce qui lui a paru en 1686 le fondement le plus essentiel de la Réforme sans lequel elle ne peut subsister »

Notons qu'en 1682, dans son *Discours sur l'Histoire Universelle* (Paris, S. Mabre-Cramoisy, BNF, G 11607), Bossuet n'hésite pas à parler de l'accomplissement des "prédications" plutôt que à la mode réformée de prophéties, le terme prédiction se rapprochant plus de l'astrologie: ainsi pour "Deux mémorables prédictions de Notre Seigneur sont expliquées & leur accomplissement est justifié par l'Histoire". Son propos n'est pas sans évoquer Bodin, dès lors qu'il remplace les astres par la Providence divine: Les Révolutions des Empires sont réglées par la Providence

### D'Aris et les retombées de l'échec de 1689

Dès 1687, le Janséniste Pierre Nicole dressait, dans la Préface de *L'Unité de l'Eglise ou réfutation du nouveau système de M. Jurieu* (BNF, D 22278), un premier bilan<sup>2</sup> à propos du prophétisme réformé:

"Leur mort spirituelle ne doit durer apparemment que trois ans et demi. Et comme il y en a déjà plus d'un et demi de passé, nous n'avons plus que deux ans à attendre l'accomplissement de cette illusoire prophétie de M. Jurieu qui sera achevée selon lui vingt ou vingt cinq ans après l'année 1690, c'est à dire pour l'année (1)710 (sic) soit d'ici à 23 ans (...). Je ne puis dissimuler à M. Jurieu que je n'ai nulle pente à ces découvertes prophétiques tirées de l'Apocalypse & que s'il n'avait rien écrit de cet air, je conseillerais aussi peu à personne d'en entreprendre la réfutation que de s'appliquer sérieusement à réfuter les centuries de Nostradamus" (pp. 26-27).

L'année 1689 tant attendue ne permit pas aux Réformés de crier victoire. Quels qu'aient pu être certains événements, outre-Manche, ils ne comportaient point la dimension de merveilleux attendue mais il était toujours loisible d'interpréter les textes dans le sens des événements observés. En tout cas, certains ne se privèrent pas d'ironiser sans que l'on sache toujours s'ils étaient réformés ou catholiques, à commencer par Claude Comiers dans le *Mercurie Galant*. Dans un texte intitulé "Traité des Prophéties" dès août et septembre alors que l'an 1689 n'est pas achevé: "Le fanatique P. Jurieu a fait courir pour abuser les Hérétiques en lui faisant espérer un prompt rétablissement (...) chimérique vision de Pierre Du Moulin, ministre de Charenton, mort en 1658, ayeul maternel de ce P. J. ministre de l'Eglise Vallonne de Rotterdam (...). Je vous donnerai des démonstrations solides de l'erreur & vanité de la chimérique prophétie de Dumoulin, de tout ce que Jurieu a forgé pour appuyer cette prétendue prophétie du rétablissement du Calvinisme, laquelle n'a eu pour fondement que des remarques astrologiques pour l'année 1683, prises dans l'Ephéméride d'Andréas Argolus pour l'année 1683 (9e ligne, p.363) savoir que la conjonction des deux planètes supérieures Saturne et Jupiter se forme en 1683 dans le trigone ignée (sic)". Ainsi, selon Comiers, la date de 1689 serait liée à la grande conjonction de 1683 tout comme, en quelque sorte, l'*annus mirabilis* 1588 avait découlé d'une autre rencontre des deux planètes les plus lentes, dans le système antique, survenue en 1583. Puis Comiers passe aux Centuries. Pierre Bayle dans la *Cabale Chimérique* signalera cette promiscuité de Jurieu avec Nostradamus<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Sur la polémique avec l'Evêque de Meaux dans le domaine de l'Antéchrist, voir *Lettres Pastorales adressées aux fidèles de France qui gémissent sous la captivité de Babylone*, Rotterdam, A. Acher, de Jurieu, troisième année (1689) XLIXIV

<sup>2</sup> L'ouvrage connut de nombreuses rééditions au XVIII<sup>e</sup> siècle qui perpétuèrent ce jugement.

<sup>3</sup> Apparemment, cet échec ne conduisit pas à une relecture du texte de Du Moulin, qui aurait fait ressortir une nouvelle échéance pour l'An 2000

En fait, un Jacques Massard va très vite se reprendre, lui qui annonce pour 1691 une nouvelle Saint-Barthélemy. Il marque certes en 1690 quelque amertume: La plupart se sont moqués de M. Jurieu de ce que ses prédictions sur la délivrance de l'Église ne sont pas arrivées mais ils doivent considérer qu'ils ont donné dans le même panneau que leur collègue & qu'ils ne sont pas plus habiles que lui dans l'intelligence des prophéties (*Remarques curieuses sur plusieurs songes*, Amsterdam, Jacques le Jeune, Arsenal, 8° 4199 (1). Mais dès l'année suivante, dans une *Explication de quelques songes prophétiques & théologiques qu'il a plu à Dieu d'envoyer à quelques Dames réfugiées*, Amsterdam, Arsenal, 8° S 4199 (2), l'auteur du journal prophétique crle victorieux, encouragé par l'actualité:

"J'ai marqué que le bouleversement de l'Europe commençait en l'année 1690 & qu'il irait toujours en augmentant jusqu'à la destruction totale de l'Empire Autrichien & l'année 1703. Il a plu à la M (isidorcorde) D (ivine) d'accomplir ma prophétie par plusieurs événements terribles & imprévus qui ont arrivez en cette même année 1690 sur tout par les conquestes que le Grand Seigneur (le Sultan) a faites en Hongrie au mois d'Octobre dernier". On peut se demander si le fait d'envisager une telle alliance n'est pas encore l'expression d'une culturalité française, chez ces réfugiés en rupture de ban.

### *L'«Avis Important aux Réfugiés»*

En 1690 paraît à Amsterdam chez Jacques Le Censeur (en fait à La Haye, chez Moetjens<sup>1</sup> BNF, microfiche) un *Avis important aux Réfugiés sur leur prochain Retour en France*.<sup>2</sup> Il est signé C.L.A.A.P.D.P. D'autres éditions paraîtront à Paris en 1692. (BNF, Ld176 588A) sur lesquelles nous reviendrons<sup>3</sup>.

On y trouve les réflexions suivantes:

"Voici, cher Monsieur, l'année 1689 expirée sans qu'il soit rien arrivé de fort mémorable (...). Je vois avec plaisir que l'année 1689 n'a point répondu à vos prédictions (...). On doit être bien aise (...) que la superstition des nombres et la crédulité populaire soit démontée par des expériences palpables qui puissent autant l'affaiblir qu'elles se seraient fortifiées par les événements à quoi vous vous étiez attendus". Et de noter tout de même que le Roi est dans de meilleures dispositions "Voici dans le premier jour de l'an 1690 une Lettre où Je vous félicite de tout mon coeur des favorables dispositions qu'on dit être dans l'esprit du Roy pour le rétablissement de votre patrie" (pp. 8-9)

Jurieu réplique en 1691 par un *Examen d'un libelle contre la Religion, contre l'Etat et contre la Révolution d'Angleterre intitulé Avis important aux Réfugiés sur leur prochain Retour en France*. La Haye, A. Troyel, BNF, microfiche m 8980 puis l'année suivante *Factum selon les formes ou Dispositions des preuves contre l'Auteur de l'Avis aux réfugiés selon les règles du barreau*<sup>4</sup>. Mais Jurieu soupçonne, on l'a dit, l'auteur de cet *Avis* d'être un réformé et il songe très vite à Pierre Bayle. Il s'en expliquera plus en détail dans un *Factum (...) contre l'Auteur de l'Avis* de 1692 (BNF, 8° Ld176 593).

C'est dans ce climat<sup>5</sup> que Jurieu en vient à soupçonner Bayle d'être le véritable auteur de l'*Avis*<sup>6</sup>. Bayle s'en défendra dans la *Cabale Chimérique ou réfutation de l'Histoire fabuleuse et des calomnies que M. Jurieu vient de publier malicieusement (...) touchant le libelle intitulé Avis aux Réfugiés dans son Examen de ce Libelle*, Cologne, P. Marteau<sup>7</sup>. Il faut notamment remarquer que

1 Voir E. Labrousse, *Intr. à Bayle, Oeuvres Diverses*, Vol. 2, *op. cit.*, p. XV.

2 Voir l'idée d'un retour en France en parallèle à un retour des Juifs en Palestine.

3 Il aurait été précédé dès 1689 d'un premier texte de Bayle, la *Réponse d'un Nouveau Converti à un Réfugié* que nous n'avons pas localisée (signalé par Ascoli, 1913, voir A. Deschamps, *La genèse du scepticisme érudit chez Bayle*, Liège, 1878, p. 169).

4 Texte qui n'est généralement pas signalé et qu'a reproduit E. Labrousse dans son anthologie.

5 A. Coulan sera un des premiers à répliquer, avant même Jurieu, dans *La Défense des Réfugiés contre un livre intitulé*

*"Avis important aux Réfugiés sur leur prochain retour en France"*, Deventer, BNF, Ld<sup>176</sup> 1431: "Lettre première où l'on justifie les espérances des Réfugiés & les Prophéties qu'on leur attribue". On fait voir que M. Jurieu n'a point prédit que les Églises de France doivent être rétablies en 1689. On parle des petits prophètes du Dauphiné" (2 mai 1690). Parmi les critiques de Jurieu voir Pierre Hélin et sa "Réponse (...) à M. Jurieu touchant le sens littéral de l'Apocalypse pour la durée de l'Antéchrist", BNF, MS Fr 24871. Il y est fait notamment allusion à une échéance pour 1785.

6 Nicéron, *Mémoires pour servir à la mémoire des hommes illustres*, Paris, 1728, tome VI, pp. 281 et seq., BNF, G 27121) date de cette époque la dégradation des relations entre Bayle et Jurieu.

7 L'ouvrage de Bayle, la *Cabale Chimérique*, donnera naissance à d'autres textes, la réaction provoquant d'autres répliques reprenant le titre de l'ouvrage attaqué, ce qui produit des formes à rallonge et le recueil factice, Maz 58209, comportant notamment les *Remarques générales sur la Cabale Chimérique de M. Baile* (sic), Rotterdam, A. Acher, 1691, deux "suites" des *Remarques générales sur la Cabale Chimérique* (à Zutphen, chez David Le Fort, 1691), une *Lettre au petit livre publié contre la Cabale Chimérique*, une *Lettre à M \*\*\* au sujet d'un libelle qui a pour titre Lettre au petit livre publié contre la Cabale Chimérique, des Entretiens sur le grand scandale causé par un livre intitulé La Cabale Chimérique*, Cologne, chez P. Marteau, 1691.



les textes parus en Hollande sont régulièrement envoyés par la Poste en France et qu'un Parisien peut parfaitement être au fait de la production haguenote en exil, contrairement à ce que laissait entendre Jurieu<sup>1</sup>

Bayle interpelle Jurieu lequel soutient que personne en France ne connaît le nom de Drabicius<sup>2</sup>: "Qui peut douter que la satire a tant couru le monde depuis l'an 1684 sous le titre d'*Esprit de Monsieur Arnauld*<sup>3</sup> n'ait excité dans l'âme d'une infinité de Français la curiosité de connaître les Prophéties de Drabicius dont Mr Jurieu de telle sorte qu'il promet d'un côté de la part de Drabicius au public la ruine de la Maison d'Autriche; au Royaume de France la Couronne Impériale; aux Turcs la prise de Vienne; de la Corinthe, de la Stirie & la destruction de la République de Venise & de la ville de Rome & qu'il promet d'autre côté au public au nom de ceux de la religion tout ce qu'ils pourront pour accomplir ces prophéties." (pp. 133-134). Et Bayle de nous fournir une information assez édifiante: "Durant le siège de Vienne (Jurieu) fit un livre selon les crimes de Drabicius que le public aurait vu bientôt si la ville avait été prise comme il l'espérait. Mais il fallut supprimer l'ouvrage à cause du mauvais succès des Turcs et jamais on ne vit fondeur de cloche plus interdit que le fut Mr. J. quand il n'y eut plus moyen de douter de la levée du siège"

À Paris, la réaction était venue en 1690 d'un Abbé René Richard alias Gerberon avec sa *Critique ou examen des préjugés de M. Jurieu contre l'Eglise Romaine et de la suite de l'accomplissement des prophéties*, 1690, chez Jossset, à Paris, BNF, D 7969. Il reproche notamment aux réformés d'abuser du terme d'Antéchrist pour désigner le Pape.

Notons ensuite celle de David Augustin de Bruëys en 1692, dans un ouvrage qui connaîtra de multiples rééditions au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>: *Histoire du fanatisme de notre temps*... Paris, Muguet, BNF, Ld<sup>4</sup> 5533<sup>5</sup> à laquelle d'ailleurs Bayle, dans son *Dictionnaire Historique et Critique*, fera écho<sup>6</sup>. Bruëys dénonce un certain cynisme chez ces faiseurs de prophéties. Il soupçonne en effet un Jurieu de ne pas y croire, mais de spéculer sur la crédulité des masses pour que l'événement annoncé finisse par se produire. Il note que dans ces années 1689-1690 qui avaient été annoncées comme néfastes pour la France, celle-ci, tout au contraire, avait été "triumphante de tous côtés"<sup>7</sup>

Parmi les réactions au dit *Avis aux Réfugiés*, signalons en 1693 celle Jacques Abbadié qui publie en Hollande une *Défense de la Nation Britannique (...) contre l'auteur de l'Avis important aux réfugiés* (BNF, 8<sup>e</sup> Nc 1568). En 1703, paraît à Paris, chez la Veuve de D. Hortemels, *La Clé de l'Apocalypse ou Histoire de l'Etat de l'Eglise Chrestienne* de Noël Aubert de Versé dont l'objet est de "confondre un insolent et un imple qui s'est érigé en Prophète pour insulter l'Eglise Catholique (...). Quel chagrin pour cet homme plein de vanité (...) de voir qu'il n'a pas su pénétrer au sein de tous ces mystères sacrés dont il se vantait d'avoir trouvé la Clé par inspiration divine". Au demeurant Aubert de Versé ne se prive pas de prophétiser: "Ce siècle ne finira point sans qu'on voye l'Empire Ottoman renversé & conséquemment l'Eglise délivrée pour jamais de tous ses ennemis" Et de proposer un calcul prenant en compte la mise en place de l'Empire Ottoman vers 1300 (proche de 1260/1290), auquel il faudrait ajouter 500 ans, ce qui donne 1800. (Ch. XX Tome I)<sup>8</sup>.

Isaac Larrey publiera en 1709, à Rotterdam, chez R. Leers, une *Réponse à l'Avis aux Réfugiés*, BNF, D<sup>2</sup> 18242, défendant la position réformée, prévue pour être jointe à une réédition de l'*Avis* lui-même<sup>9</sup>

"Il est vrai que notre rétablissement n'est point arrivé mais il n'est pas vrai que nous le regardions comme inmanquable. C'est un événement qu'aucun Réfugié que je sache n'a renfermé

1 Dans son article "Kotterus", in *Dictionnaire Historique et Critique*, Bayle reprend, en note, la substance de l'argumentation de la *Cabale Chémérique*.

2 Pélisson en fournira des extraits laus (pp. 84-87) qu'il traduira au tome II de ses *Réflexions sur les différents de la religion*. Preuve de ce qu'il est dit des trois visionnaires et imposteurs qu'il (Jurieu) prend pour prophètes in *Preuves pour le traité de l'Autorité du Grand Nombre dans la religion chrétienne*, Paris, 1687.

3 Paru à Deventer, Héritiers de J. Columbin, BNF, D<sup>2</sup> 8587. Il s'agit d'Antoine Arnauld.

4 Dont une traduction anglaise, *Fanaticism reviv'd*, signalée in "Relation historique de ce qui s'est passé à Londres au sujet des prophètes camarads etc". *Nouvelles de la République des Lettres*, février 1708, p. 141, Ars. 8<sup>e</sup> II 26609 (43). Voir Ph. Joutard, *La légende des Camarads. Une sensibilité au passé*, Paris, Gallimard, 1977, p. 225.

5 Voir Micheline Grenet, 1984.

6 Voir *Dictionnaire Historique et Critique*. Articles "Kotterus" et "Braunhom". Bayle semble viser notamment Jacques Moxard.

7 *Suite de l'Histoire du fanatisme de notre temps*, p. 33, BNF, 8<sup>e</sup> Ld<sup>4</sup> 5533.

8 Ouvrage signalé par l'abbé Grégoire, Paris, 1829, Tome 2.

9 Non signalé par E. Labrousse, Bayle, *Oeuvres Diverses*, Tome II, pp. XIV XV, Olms, Hildenheim, 1965.

précisément & infailliblement dans la période de l'année 1689<sup>1</sup> (...). Ne pouvons-nous donc pas lui dire (au Roi) à notre tour: voilà l'année 1689 et les quatre précédentes (depuis la Révocation) sans qu'il soit rien arrivé qui réponde à vos ambitieux projets. Vous vous promettiez lorsque vous révoquèrent l'Édit de Nantes l'an 1685 monts et merveilles dans cette année ou au moins un peu d'années après". Et d'interroger de façon assez prophétique: "Est ce donc que l'heureuse Révolution d'Angleterre n'est pas un prélude de la nôtre, un présage qui nous la fait espérer & un moyen qui nous y conduit."

### *La paternité de l'Avis*

Jurieu, dans son *Factum* mentionne au demeurant Paul Pélisson et note que l'*Avis* paraît chez son libraire habituel, Gabriel Martin, qui en a acquis l'exploitation, reprochant à Bayle d'être en cheville avec lui. On peut lire en effet P. D. P. comme signifiant Paul de Pélisson<sup>2</sup>.

Les initiales signant le dit *Avis* ont été déchiffrées<sup>3</sup> C.L.A.A.P.D.P. correspond à Carolus Larebonus Avocat au Parlement de Paris. Or un autre texte, en latin, dirigé contre Jurieu paraîtra en 1692 sous le titre de *Janaia Coelorum reserata*, signé du nom de cet avocat.

Il semble en effet que l'auteur de l'*Avis* soit censé être un avocat. L'"Avertissement au Lecteur" précise: "c'est un de mes anciens amis qui en est Auteur, Avocat de titre mais qui s'est moins occupé au Barreau qu'à la lecture des Livres de controverse".

Mais cette présentation conviendrait fort bien à Paul Pélisson naquit à Béziers en 1624 et termina sa vie en 1693 donc fort peu de temps après la sortie de l'*Avis*, ce qui expliquerait évidemment pourquoi il ne se manifesta plus guère, ce qui constituait pour Jurieu un argument<sup>4</sup>. Il fit des études de droit mais n'exerça pas, il abjura le protestantisme en 1670 pour favoriser sa carrière auprès du Roi dont il devint l'historiographe. Il fut d'ailleurs chargé par Louis XIV, avant la Révocation de l'Édit de Nantes, de certaines missions auprès des Protestants. Il reste, note Dodge, que les premières syllabes du nom de l'avocat, Carolus Larebonius, donnent *Carla*, lieu de naissance (Le Carla) de Bayle. Ce dernier, en tout cas, coutumier du fait, répliquera, (*Prélude de réponse sur ce qui regarde l'Avis aux Réfugiez ou IIe Partie de la Cabale Chimérique* (Deuxième Ed, p. 205, BNF, La<sup>176</sup> 589B)<sup>5</sup> qu'il est bien difficile d'identifier un auteur et que sans un concours de circonstance, on n'aurait jamais su qu'il était l'auteur de la *Lettre sur la Comète à un Docteur de Sorbonne*. Il raconte que c'est parce qu'on avait omis de faire recopier une correspondance de sa part que son écriture avait été identifiée et qu'il avait été ainsi contraint dès lors d'avouer qu'il en était l'auteur<sup>6</sup>. En tout état de cause, il semble qu'il y ait de nos jours un *consensus* pour admettre qu'il fut largement responsable de la rédaction et de la diffusion de cet *Avis*<sup>7</sup>. On a soupçonné des protestants convertis mais aussi des modérés installés en Hollande mais refusant la rupture avec la France, à l'heure même où se mène une guerre entre Louis XIV et Guillaume III.

Encore au sein de l'*Histoire de M. Bayle* de l'Abbé Du Revest, parue à Amsterdam en 1716 (BNF) on pouvait trouver une *Dissertation où l'on découvre le véritable Auteur de l'Avis aux Réfugiez* par Marc Antoine de La Bastide<sup>8</sup>. À ne pas confondre avec Jules Bastide développant des arguments assez pertinents concernant l'attribution à Paul de Pélisson. Pour La Bastide, cet *Avis* ne serait qu'une suite ou un appendice aux *Réflexions sur les différends des religions* du dit Pélisson<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> On entendra les mêmes explications au lendemain de l'échec prévisionnel de 1830, cf. infra.

<sup>2</sup> On ne peut exclure que Bayle ait cherché à brouiller les pistes en se choisissant un pseudonyme correspondant aux initiales de l'*Avis Important* mais l'on peut aussi supposer que l'on ait laissé de faux indices visant à faire suspecter Bayle (1697) Celui-ci, dans l'article de son *Dictionnaire Historique et Critique* porte un jugement sévère à propos de l'ouvrage latin, dans l'article Comenius. Il précise cependant que le choix du titre tient à celui de Comenius intitulé *Janaia linguarum reserata*.

<sup>3</sup> GH Dodge, 1917, pp 94-95.

<sup>4</sup> Voir art. "Pélisson" in *Biographie Universelle*, Michaud, Tome 32, p. 413.

<sup>5</sup> Le titre n'est pas sans évoquer Pélisson dont les *Réflexions sur les différends des religions* (1679, 1687, 1690) utilisent volontiers le terme de chimères pour désigner les spéculations de Jurieu.

<sup>6</sup> On peut se demander si Bayle cette fois ne s'est pas juré de ne pas commettre les mêmes erreurs et les mêmes aveux. Nicéron, *Mémoires pour servir à la mémoire des hommes illustres*, Paris, 1728, tome VI, p. 270, BNF, G 27121), donne la version suivante concernant la publication de la *Lettre sur la Comète*, dont il considère qu'elle fut écrite avec le "langage d'un Catholique" parce qu'il aurait souhaité faire paraître son texte dans le *Mercure Galant* ou le faire imprimer par Donneau de Viré, son directeur, si celui-ci le trouvait trop long.

<sup>7</sup> Dodge, 1917, p. 94, fournit un dossier concernant la controverse entre historiens à ce sujet, notamment G. Ascoli, 1913, pp. 517-515 et C. Bastide, 1907, pp. 544-558.

<sup>8</sup> Le texte porte à l'intérieur du recueil un autre titre: "L'Auteur de l'Avis aux Réfugiez déchiffré ou Observations touchant l'auteur renommé du Livre intitulé Avis aux Réfugiez".

<sup>9</sup> Au demeurant, Bayle, 1697, donne le change d'une façon insistante: Dans son *Dictionnaire Historique et Critique*, à l'art. le "Ketterus", on peut lire "voyez sur cela les insultes malhonnêtes de l'Auteur de l'Avis aux Réfugiez".

"C'est vers la fin des Réflexions que l'auteur ne fait qu'insulter les Réfugiez sur les Prophéties qui leur faisaient espérer leur rétablissement en France en l'année 1689. L'Avis commence par la même idée avec cette différence seulement que dans les Réflexions il apostrophe Mr Jurieu et le nomme & les Réfugiez conjointement avec lui au lieu que dans l'Avis, il désigne bien Mr Jurieu par la matière mais il n'adresse la parole qu'aux réfugiez."

L'Avis parut donc en Hollande, introduit-du moins est ce que l'on veut faire croire-par un protestant qui voudrait faire connaître les positions des adversaires d'où le titre "Avis important aux réfugiez (...) donné pour Etrennes à l'un d'eux en 1690". Puis l'ouvrage est édité à Paris en 1692 chez la Veuve de Gabriel Martin, veuve du libraire habituel de Pellisson. Il semble qu'une édition ait été négligée par les historiens de cette question. Le Catalogue des Imprimés de la B.N.F. signale deux exemplaires parus chez le même libraire en 1692 mais les éditions diffèrent déjà à la page de titre. L'une comporte un blason, l'autre une sphère<sup>1</sup>, cette dernière étant la plus généralement décrite (BNF, 8° Ld<sup>175</sup> 588B) Or, l'édition hollandaise de 1690 comporte la même sphère, laquelle d'ailleurs caractérise bien des éditions hollandaises<sup>2</sup>. On la trouve entre autres sur l'édition des *Présages de la Décadence des Empires de Jurieu* en 1688.

L'exemplaire à la cote BNF, 8° Ld<sup>175</sup> 588A comporte deux privilèges séparés, celui, en tête, accordé en 1690 à Martin et celui, situé en fin d'ouvrage, accordé en 1692 à sa veuve alors que celui à la sphère n'en comporte qu'un, en tête, regroupant le privilège et son avenant, ce qui nous amène à penser qu'il est plus tardif car l'on voit mal le processus inverse se produire.

Autre différence: l'exemplaire hollandais comportait un "Avertissement au Lecteur" d'une trentaine de pages alors que l'exemplaire parisien au blason ne le comporte pas, il ne figure qu'un bref Avis au Lecteur de deux pages. En revanche, l'exemplaire à la sphère reproduit l'Avertissement au Lecteur et l'Avis au Lecteur, dans lequel on se plaint de certaines erreurs.

Ainsi la première apparition de l'*Avis Important* à Paris n'aurait point comporté cette introduction censée avoir été rédigée par un Réfugié mais seulement le texte du soi disant Catholique. On peut dès lors se demander si l'édition à la sphère n'est pas un faux publié en Hollande et comportant l'Avertissement peut être seul de la plume de Bayle, supposé contrebalancer quelque peu l'effet de l'*Avis Important aux Réfugiez* proprement dit<sup>3</sup>. Il est clair en tout cas que l'édition avec blason à fleur de lys est précisément celle ne comportant pas l'Avertissement, celle où figure une sphère plus insignifiante étant plus conforme à l'édition hollandaise de 1690<sup>4</sup>.

#### *Des Sarrasins aux Turcs*

Pierre Bayle s'efforça de démystifier les prophéties concernant une victoire française contre les Turcs<sup>5</sup>. Pour l'auteur des *Continuations des Pensées sur la Comète*, ces prophéties correspondaient à l'esprit de la Chanson de Roland et aux grands affrontements comme celui de Poitiers en 732. Finalement, les dits Sarrasins n'avaient pas été vaincus par les Chrétiens, mais par les Turcs et ces derniers avaient remplacé les Sarrasins dans les imageries.

#### *Les protestants et l'Astrologie*

Les réformés sont ils particulièrement hostiles à l'Astrologie ou à la Prophétie? Au début des années quarante, les thèses de Nicole Oresme<sup>6</sup> reparaissent, imprimées<sup>7</sup> en latin (1541) puis en français (1542). En 1546, Mellin de St Gelais fait paraître anonymement un *Avertissement sur les Jugements d'Astrologie à une studieuse demoiselle*. En 1547, David Finarensis (c'est à dire de Finale)<sup>8</sup> publie son *Epitome de la vraie astrologie*, qui se veut un exposé des thèses de Pie de la Mirandole contre l'Astrologie. Et c'est donc en 1549 que le réformé Jean Calvin fait paraître en français, puis en latin, son *Avertissement contre l'Astrologie*

1 F. Labrousse a reproduit la seconde dans son choix de textes, Ed Olms, 1982

2 E. Labrousse ne semble pas avoir rapproché cette marque de la page de titre d'autres pièces hollandaises figurant dans la même anthologie de 1982 chez Olms comportant le même motif.

3 Une nouvelle édition hollandaise paraîtra au début du siècle suivant accompagnée de la réplique de Larrey.

4 Un certain nombre de raisonnements concernant l'Avis portent précisément sur l'état de l'édition parisienne.

5 Voir A. Huron, 1995, signale notamment une *Prédiction admirable de la ruine des Turcs trouvée sous les cendres d'une mosquée en Constantinople*, Paris, Nicolas Besson, 1660. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la vocation française à vaincre les Turcs sera à nouveau évoquée dans un recueil de prophéties, *Europäischer Staats Wahrsager (...) in sich haltend des berühmten Johann Lichtenbergers Johann Casimirs (...) Weissagungen*, Brême (N. Saumann), 2e Ed., 1742, p. 95 (Bib. Wolfenbüttel)

6 Auparavant (1541-1542) paraissait une traduction des thèses d'Oresme contre l'astrologie, voir *Les Merveilles du Monde* de Claudius Coelestinus (alias Claude Rapine), en latin et en français. Reprint récent de l'édition française, Paris, Ed. J'ai toujours, s.d.

7 Voir Carozzi, sur ce "quodlibet"

8 Selon la notice de la BSG

*Judiciaire*<sup>1</sup>. La décennie des Années Quarante voit donc se développer un débat autour de l'Astrologie. Celle des années cinquante sera notamment animée par les adversaires de Nostradamus<sup>2</sup>.

Jurieu est représentatif d'une certaine fascination pour le prophétisme et d'une méfiance envers l'Astrologie. Mais pour Bayle, la distinction est difficile à faire, lui qui pourfend l'ensemble, au risque précisément de porter atteinte aux bases de la religion et de mériter le nom d'athée.

Outre des opinions divergentes sur l'attitude envers le Roi de France, une autre polémique oppose Jurieu et Bayle est suspect<sup>3</sup> s'étant en effet attaqué à plusieurs reprises aux Prophéties. Dès ses *Pensées sur la Comète de 1680*<sup>4</sup>, il note

« La pauvre chose que c'est que de se lier à ces révélations furent-elles de Sainte-Hildegarde, de Sainte-Gertrude et de Sainte-Brigitte... » (*De quelques Prophéties que l'on dit qui promettent au Roi de grandes conquêtes* (CCLIII), *Réflexions sur ce qui a été rapporté concernant certaines Prophéties qu'on fait (?) à l'avantage de la France* (CCLVI));

En 1691, Jurieu publie une *Courte Revue des maximes de morale & des principes de religion de l'Auteur des Pensées sur les Comètes & de la Critique Générale sur l'Histoire du Calvinisme de Maimbourg pour servir de factum aux Juges ecclésiastique s'ils en veulent connaître* (Bib. Wallone, Leyde<sup>5</sup>) contre Bayle lequel réplique par une *Déclaration (...) touchant un petit écrit qui vient de paroître sous le titre de Courte Revue* la même année<sup>6</sup> puis en 1694 par un texte nouveau de quelques pages situé à la fin des *Pensées*, l'*Addition aux Pensées Diverses sur les Comètes ou Réponse à un libelle intitulé Courte Revue des maximes de morale & des principes de religion de l'Auteur des Pensées Diverses sur les Comètes*<sup>7</sup> qui finira en 1699 par paraître avec les *Pensées*, elles-mêmes.

Désormais, Jurieu aborde d'emblée Bayle comme étant l'"Auteur du Livre de l'Avis aux Réfugiés" ainsi que du "Commentaire Philosophique"(p.6)

### *Les protestants et Nostradamus*

Au XVII<sup>e</sup> siècle les adversaires réformés de l'Astrologie sont assez nombreux à l'instar de Pitheois, qui publie à Sedan<sup>8</sup> et de David Derodon, à Genève, auteur d'un *Discours contre l'Astrologie Judiciaire*<sup>9</sup> et qui évoque Jean Calvin sans mentionner son nom sous la forme suivante "le plus grand homme du siècle passé parlait contre l'Astrologie Judiciaire" (p.29, Troisième Ed). Il sera intéressant notamment de comparer le propos d'un David Derodon l'un des pionniers de la critique nostradamique avec celui de son coreligionnaire Massard concernant Nostradamus

"Quant à Nostradamus, je dis (...) qu'on lui attribue plusieurs prédictions en vers qui ne sont pas de lui comme sont tous les sixains, veu qu'il a écrit en quatrains & particulièrement celui qui concerne ainsi *La Grande Cité qui n'a pain à demy*<sup>10</sup> lequel a esté fait dans Paris par un Médecin, moy présent. Et plusieurs écrits libertins sont des vers semblables à ceux de Nostradamus et y prédisent les choses qui sont déjà arrivées & puis les font ajouter à ses Centuries lorsqu'on les imprime de nouveau & tel est le vers de Biron qui est trop coulant pour ressentir le style de Nostradamus. (...) Je dis que Nostradamus en ses Centuries ne marque jamais le temps que les choses qu'il prédit doivent arriver & ne désigne point les personnes singulières sur lesquelles doivent tomber les malheurs qu'il prédit, mais ce sont seulement prédictions de choses générales & qui ont quelque vraisemblance. Or il n'est pas malaisé de faire des prédictions de la sorte veu qu'il suffit que dans 90 ans quelques unes arrivent & on croit aisément que les autres arriveront en leur temps" (p.43)

1 Voir O. Millet, 1985.

2 Voir Millet, 1987.

3 Jacques Soitè, 1979, pp. 102 et seq. qui cite son *Avis aux Réfugiés* (1690)

4 Des Marzeaux, *Vie de P. Bayle*, voir Paul Hazard, 1961, Chapitre II.

5 Reproduite en 1982 (Hildenheim, Olms) par E. Labrousse in *Oeuvres Diverses* de Bayle, Appendices, page 19.

6 Maz, 58209. Ne pas confondre avec *La Continuation des Pensées sur les Comètes* du même Bayle, qui ne paraît qu'en 1704

7 E. Labrousse (intr. Bayle, *Oeuvres Diverses*, Tome II, op. cit. p. XVI, n'indique pas que cette *Addition* constitue une réponse à la *Courte Revue*.

8 Voir Withmore, 1972. Mais E. Labrousse, 1974 note que cet auteur est fortement marqué par son catholicisme antérieur, pp. 42-43 et 80

9 La BNF possède la troisième édition parue en 1663 à Genève, chez Jean de Tournes, R 33174. Une édition antérieure se trouve à la BM de Rouen dont la page de titre manque et qui comporte quelques différences. Millet, dans son travail sur Calvin, ne mentionne pas Derodon

10 Il s'agit du premier verset du sixain 52

Si Pierre Du Moulin ou Pierre Jurieu n'affichent guère de sympathie pour l'astrologie et pas vraiment plus d'ailleurs pour les textes prophétiques modernes tels le *Mirabilis Liber* ou les *Centuries* - encore que leur dette à l'égard de la *Concordantia* soit des plus probables - il est une exception marquante au moment même où Jurieu publie en Hollande. Il s'agit de Jacques Massard (cf supra) qui, lui, publie à Cologne. Massard recourt à la formule consacrée d'"*Accomplissement des Prophéties*" pour nombre de ses titres. Il y expose en 1687 dès la préface du premier volume (BSG), se présentant comme paru à Cologne chez Pierre Marteau - il y en aura quatre autres - ses thèses: l'année 1684 a marqué le commencement de la fin, ce qui est notamment exprimé par la guerre avec le Grand Seigneur (Sultan). Il faut ajouter trente ans, ce qui correspond aux trois ans et demi de règne de l'Antéchrist et l'on arrive ainsi à 1714, alors viendra la grande réforme de l'Église. Puis l'on ajoute 45 jours/ans annoncés par Daniel, ce qui aboutit à la date ultime de 1759. Massard ajoute qu'Innocent XI, qui régnera jusqu'en 1689, a reçu la devise malachienne de *Bellus Insatiabilis*, ce qui renvoie à la Bête de l'Apocalypse. En fait Jacques Massard s'efforce de démontrer que Nostradamus avait bel et bien fixé pour échéance la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, celui-ci avait "prédit en l'Épître qu'il dédie au Roi Henri Second que la fin des malheurs du monde et de l'Église n'arrivera qu'en l'année 1732" (*Harmonie*, Deuxième Partie p.61)<sup>2</sup>. Encore en 1687, le médecin réformé, spéculant sur la mort prochaine du Roi, alors âgé d'une cinquantaine d'années, compte sur le Duc de Bourgogne, Louis, petit-fils de Louis XIV, héritier du trône à l'époque jusqu'à sa mort en 1712, pour apporter la paix religieuse aux Français (*Harmonie*, 4e Partie, p. 230).

Massard restitue en partie l'*Éclaircissement des véritables quatrains* de 1656<sup>3</sup> dans la Troisième Partie de son *Harmonie* dont le premier volume paraît en 1686 et qui comptera cinq volumes<sup>4</sup> réunissant prophéties modernes et références bibliques.

Un peu plus tard, en 1693, Massard développera, faisant ainsi contrepoids au chevalier de Jant<sup>5</sup> une *Relation exacte et curieuse des malheurs extrêmes et prochains tant de Louis XIV que de toute la France prédit par Nostradamus avec l'Histoire de la maladie et de la mort extraordinaire de ce Monarque laquelle n'est fort éloignée suivant les mêmes Prophéties rapportées et expliquées fidèlement*

En 1687, au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes, ce médecin<sup>6</sup> propose, dans la Préface de son *Harmonie des Prophéties*, un commentaire de la *Prophétie de St Malachie*, concernant le Pape Innocent XI (1676-1689) (cf infra)

#### *La fortune anglaise de Jurieu*

Très vite, Jurieu fut traduit en anglais, tant pour son *Accomplissement* que pour sa suite, notamment sa polémique avec Jacques Balthazar (BHPF) autour de l'Apocalypse. Nul doute que pour les anglais, ait existé, tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle, une filière prophétique française protestante. En effet, Pierre Jurieu ne fut pas le premier parmi les auteurs de textes prophétiques en langue française à connaître ce sort, à commencer par son aïeul Pierre du Moulin. Dès 1662

<sup>1</sup> *Harmonie et accomplissement des Prophéties* Quatrième Partie, Avril 1687 et Cinquième Partie, 1688, Cologne, P. Marteau, p. 203. BNF, D<sup>2</sup> 3823 et bis.

<sup>2</sup> Massard se voit notamment (*Harmonie*, 5e partie) du quatrain 74 de la Xe Centurie: Au révolu du grand nombre septième/ Apparaitra au temps ceux d'Heccatombe/Non esloigné du grand aage milliesme/ Que les entrez sortiront de leur tombe" pour désigner l'année 1700, date de la seconde venue de Jésus Christ. A rapprocher des quatrains 77 de la troisième et huitième centuries (cf supra)

<sup>3</sup> A noter que Massard parle d'un "premier volume" des *Éclaircissements* comme s'il y en avait eu d'autres d'imprimés (*Harmonie*, Quatrième Partie, p. 276)

<sup>4</sup> BHPF, Paris et BL; Lyon et réédité en 1687. BSG.

<sup>5</sup> Dont les Prédications tirées des Centuries parues en 1672 et 1673 reparaissent à Lyon, chez A. Besson en 1691 (BNF, Yc 7370) sous les seules initiales L.C.D.J., voir Benarra, 1990, p. 268.

<sup>6</sup> Paul Vulliaud (1952) consacre quelques pages (152-153) à Massard, cet important commentateur des «Sixains» de Nostradamus (auteur notamment d'une «Apologie de Nostradamus» (1687), Troisième Partie, BSG, D 7494 Inv 9058 et BL) totalement ignoré de M. Chomarat à moins que l'absence de référence à Nostradamus dans le titre ait justifié son exclusion. Mais dans ce cas, pourquoi Chomarat signale-t-il Gachet d'Artigny, et ses «Nouveaux Mémoires d'Histoire» (n° 341) de 1749, Dieux du Raïcher et le tome VI de son «Europe Illustre» (n° 357) de 1778, Adelong; et sa «Geschichte der menschlichen Nartheit», Tome VII (n° 367) de 1789, qui n'en font pas davantage mention dans leur titre? Vulliaud signale que des textes relatifs à la fin de la Maison d'Autriche sont réutilisés contre la France. Massard reproduit des passages de l'*Éclaircissement des véritables quatrains de Maître Michel Nostradamus* (1656), faussement attribué à un certain Etienne Joubert et qui revient en fait à Jean Giffré de Rechac alias Frère Jean de Sainte-Marie - cf.

«Bibliotheca Magica» (Biblioteca Casanatense, Rome, p. 526), Florence, 1985 - cf. Chomarat, 1989, n° 225), auteur également d'un manuscrit consacré à l'Éclipse de 1654, non signalé par E. Labrousse (cf. «Scriptores Ordinis Praedicatorum», Tome II, 1721).

un texte de Pierre Serrurier <sup>1</sup> parut à Amsterdam en langue anglaise: *An awakening warning to the wofull World (...) uttered in a brief dissertation concerning that fatal (...) conjunction of all the planets in one and the same sign Sagittarius*" (BL, 3186 C 34). Serrurier est en cette même année traduit en flamand (BL, 718 g 8 (5) pour le même texte astrologique.

Vingt-cinq ans plus tard, en 1687 paraît à Londres, de Jurieu, *The accomplishment of the Scripture Prophecies or the approaching deliverance of the Church (...) with the explication of the visions of Daniel and the Revelation* (BL 3186 f 10). Nombreux sont les échos aux vaticinations de Jurieu notamment en ce qui concerne les fioles (en anglais *vials*).

En 1688, dans une édition du *Nouveau Testament*, on trouve *A new system of the Apocalypse (...) written by a French minister (...) To which is added this author's defence of his illustrations concerning the non effusion of the vials; in answer to Mr Jurieu etc "* (BL, 1011 c 17).

Toujours en cette même année, paraissait, en français, à Londres une Églogue intitulée *La Décadence de l'Empire papal à la suite de la Politique des Jésuites* de Louis de Monpersan (BNF, Ld<sup>39</sup> 219) Il s'agit d'un dialogue entre Hermas et Philémon. Hermas exprime les thèses de Jurieu:

"Mais l'Esprit qui prédit ces superbes trophées  
Ne leur donne de temps que *trois ou quatre années*  
Ces Athlètes bientôt de leur abaissement  
Se vertont relevez presque en un moment"

Allusion aux trois ans et demi apocalyptiques qui séparent 1685 de 1689<sup>2</sup>.

En 1689 un certain Benjamin Keachréplique à Jurieu dans un *Antichrist stormed or Babylon to be the present Church of Rome (...). Also an examination and confutation of what Mr Jurieu hath lately written concerning the effusion of the vials proving none of them are yet poured out*" Chapitre VII, BL, 3935 a 11.

En 1690, paraît à Cologne, chez P. Marteau, signé V. D., *La véritable clef de l'Apocalypse, ouvrage où en refutant tous les systèmes qu'on a bâtis dessus jusqu'ici l'on indique le véritable. Et où l'on découvre en particulier l'illusion des prédictions* de M. J. L. F. P. D. R. <sup>3</sup>

### E. Paracelse et l'Édit de Nantes

En 1693, puis dans les éditions du début du siècle suivant, le curé normand Jean Leroux, dans sa *Clef de Nostradamus*, inquiet des menaces qui pèsent sur sa patrie, soutiendra que l'Épître à Henri II s'adresse en réalité à Louis le Grand. Mais le principal auteur en la matière, sous ce règne, est bien Guynaud dont de nombreux commentaires des quatrains deviendront classiques. Il annonce (p. 360) pour dans trois siècles, en se fondant sur le quatrain comportant la mention de 1999, l'avènement d'un nouveau Louis le Grand qui fera trembler l'Europe, en précisant, quatrain à l'appui, qu'il portera un nom jamais porté par un souverain français. En fait, il ne faudra pas plus d'un siècle avec Napoléon Bonaparte pour que l'événement se réalise...

Au lendemain de la Révocation de l'Édit de Nantes est publiée par Guy Allard, une *Lettre à l'auteur du Mercure Galant sur le pronostic du Sieur de la Rivière Médecin du Roy Henri IV concernant la Religion Protestante en France* (Grenoble, 28 Avril 1685):

«Vous avez possible lu les mémoires de Mr de Sully<sup>4</sup> mais je ne sais pas si vous avez remarqué le pronostic fait par le Sieur de La Rivière lors de la naissance du feu Roy où prévoyant la fin de la Religion Protestante en France, il l'attribue aux soins et à l'application de Louis Le Grand. Il écrit dans le second volume in folio 5, in Chap 5 p. 36, en ces termes {à

<sup>1</sup> Le catalogue des Imprimés de la BNF ne fait pas le rapprochement entre les textes latins de Petrus Serranus et le texte français de Pierre Serrurier; sur Serrurier, voir G. Scholem, 1983, p.163 Serranus/Serrurier

<sup>2</sup> La réédition de 1162, motivée par les spéculations sur le sort des Jésuites, ne comporte pas une telle addition  
<sup>3</sup> BL, 3205 aa 2. Nous n'avons pas identifié quel était l'auteur aussi mis en cause

<sup>4</sup> *Mémoires des Sages et royales Oeconomies*, op. cit, vol. II, op. cit Ch. 5, p. 36, BNF, Fol. Lb. <sup>50</sup> 56.

<sup>5</sup> En fait, l'ouvrage n'aurait pas été imprimé à Amsterdam (ici *Amstelredam*) mais au château de Sully, en 1638. Le nom des libraires est tout à fait fantaisiste: Alchimographe de Clearetimelee & Graphetection de Pistariste.

propos du thème natal du Dauphin (1601): "Après lui les choses empireront (pour les Huguenots)"

Commentaire d'Allard

«Le Sieur de la Rivière en faisant l'horoscope de Louis Le Juste a fait connaître ce que Louis Le Grand son fils devait faire après lui et non content d'avoir appris à Henri IV que son fils attaquerait l'hérésie, il a fait connaître qu'elle serait aux abois sous le règne de son petit fils»<sup>1</sup>

En 1701, un texte déjà paru en 1609-1610 - le *Trompette François* - fera l'objet d'une exégèse de François Alary au profit de Louis XIV, d'où son nouveau titre *Prophétie du Comte Bombast*<sup>2</sup> sur la naissance miraculeuse de Louis Le Grand, les circonstances de la Minorité, l'extirpation de l'Hérésie, l'union de l'Espagne à la Maison de Bourbon. Avec la destruction de l'Empire Ottoman, la future grandeur de la France & la propagation de la Foi catholique par tout l'Univers (Rouen, Antoine Maury, BNF, Lb37 4171)

L'édition de 1701 s'ouvre par une Epître au Roi. «Ces Prédctions sont d'autant moins suspectes qu'elles nous viennent de la bouche d'un étranger, né sous une domination toujours jalouse de la grandeur et du bonheur de la nôtre». La France est engagée alors dans le problème de la Succession d'Espagne qui verra un Bourbon régner à Madrid.

Alary<sup>3</sup> ne dissimule nullement le fait que cette *Prophétie* fut publiée en 1609, soit près d'un siècle auparavant. On a là un excellent exemple d'un texte de circonstance, inspiré par des considérations politiques immédiates - qui justifie au demeurant le rôle politique du prophète et de l'exégète - qui va être promu prophétie à plus long terme de par son échec même.

La Préface rappelle cet acrostiche faisant apparaître le nom de Ludovicus. Il est commode que Louis XIV porte le même prénom que son père, mais ne s'agit-il pas au départ, dans cette édition de 1609, d'une référence à Louis IX dont descend Henri IV ? Alary précise que puisque cette *Prophétie* est du Comte de Bombast, il a jugé bon de l'agrémenter de quelques pronostics de son oncle, Paracelse; Imprimés en 1536.

Mais comment Alary va-t-il procéder pour escamoter Louis XIII ?

«Ce Louis - *Ludovicus* - ne peut être que Louis XIV, parce qu'en l'année 1609, le Fidèle François (...) ne poussait des voeux au Ciel que pour voir approcher le temps de la naissance du Prince (...). Car alors Louis le Juste de glorieuse mémoire était né & avait déjà huit ans (...). Lorsque le Fidèle François (...) ajoute: «Tu recevras le conseil de ton Père, *Judicium* (conseil) peut-il mieux désigner Louis XIII lui qui a été surnommé le Juste ?»

Cela n'empêchera point Alary, un peu plus loin, d'écrire à propos du même texte: «Jamais le mot *Judicium* ne conviendra mieux qu'à Louis XIV».

Il semble qu'Alary confonde l'an 1609, qui est celui de la publication de la *Prophétie* en français, et le temps où le Comte Bombast la formula et qui semble être au tout début du siècle, à la veille de la naissance du Dauphin, le futur Louis XIII.

Alary souligne à quel point le futur Louis XIV fut attendu, mais c'est avoir oublié le retentissement considérable de la naissance de Louis XIII; au lendemain d'une grave crise dynastique, le nombre des «Nativités» et autres «généthliques» publiés en 1601<sup>4</sup>. Certes, en 1638, Louis XIII avait il déjà 37 ans et l'on attendait avec impatience - sans savoir encore que le roi mourrait peu après, en 1643, la venue du nouveau Dauphin<sup>5</sup>.

En réalité, l'attente d'un héritier pour le couple royal prenait dans les années trente des proportions extraordinaires et encourageait plus que jamais un processus prédictif qui n'est pas sans annoncer le rôle d'un Raspoutine à la cour de Russie comme en témoignent ces *Prédctions de la grossesse de la royne avec un humble remerciement à Nostre Dame de Chartres* (1638) B. Mazarine<sup>6</sup>.

La naissance du Dauphin sera, comme celle de son père, saluée par une certaine littérature liée de façon plus ou moins fctive au thème astral. On pense notamment à Campanella<sup>7</sup>. Une médaille fut frappée à cette occasion comportant la complète "disposition du

1 Voir aussi Massard, *op. cit.*

2 Le Catalogue BNF ne classe pas cette édition avec celle de 1610 malgré la similitude des titres du fait que le nom du commentateur apparaît, François Alary...

3 Voir «Occult Encyclopedia», Londres

4 Voir Harran, 1995.

5 Gaston d'Orléans, Monsieur, frère du roi, était, jusqu'à cet événement, l'héritier présomptif de la couronne de France.

6 En 1638 paraît à La Flèche (Sarthe), chez G. Griveau un *Sequanae Vaticinium et pluvias Nato Delphino*, dû au Jésuite Jean Chevalier, BNF, Yc 2528

7 Racine, signale M. Grenet, 1984, dans son activité d'historiographe, à partir de 1677, rappellera cette activité généthlique, cf *Oeuvres complètes de Racine*, par R. Picard, Paris, Gallimard, t. II, p. 325.

ciel" en date de 5 Septembre 1638. 1: "Naissance du Roy, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche" Commentaire: "lever du Soleil de la France, la victoire conduit le char du Soleil parce qu'il naquit au milieu des victoires de son père"

Ce rituel horoscopique tout comme le rituel cométique<sup>2</sup> conduisent à des discours paradoxaux: chez ceux qui s'y plient au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs s'efforcent de ne pas sacrifier à une croyance astrologique et souvent en profitent pour s'en démarquer, à l'instar de ce Gabriel Dubois-Hus<sup>3</sup>

qui en 1641 publie un "horoscope de Mgr le Dauphin (sic) tout en parlant de "science trompeuse de devins", de "cabale des judiciaires"<sup>4</sup>.

La naissance du Dauphin fit l'objet, comme pour son père, d'un certain nombre d'études astrologiques, l'astrologue Jean Baptiste Morin aurait été mobilisé, ce qui montrait qu'il ne s'agissait pas, cette fois, d'un simple exercice poétique. Il semble que l'on ait frappé une médaille horoscopique à cette occasion. Nous avons retrouvé à la Bib. Vaticane ( Urb. Lat 1691 II 113-1415

) une étude astrologique manuscrite en latin fort détaillée sous le titre adressée au jeune Roi: *Nativitas Ludovici XIV Christianissimi regis Franciae*

Il semble que cette étude ait été rédigée quand le Roi n'avait pas encore dix ans, vers 1647. On y trouve des références aux "nouvelles étoiles" de 1572 et de 1603 et aux grandes conjonctions dans les triplicités. Si ce thème n'est pas un faux tardif, l'on y trouve un passage (fol. 102) assez étonnant concernant la soixante-dix septième année du Roi, qui fut celle de sa mort, le pronostic étant fondé sur une direction du soleil atteignant les termes de Saturne: "Anno 77 jacebit sua Majesta in hecto similiter egrotus quia directio solis veniet ad terminos Saturni Erit igitur sua Majestas vigilantissima".

Louis XIV recevra de son père un lourd héritage prophétique mais il parviendra, dans une certaine mesure, à satisfaire les attentes solaires. La naissance de Louis XIII en 1601 avait en effet nourri un immense espoir. Enfin un dauphin après tant d'années de stérilité. Tout un discours prophétique va se greffer sur l'héritier du trône. N'est-ce pas là le Grand Monarque Français qui vaincra les Turcs<sup>6</sup> ? Mais l'année choisie devait être le bi-centenaire de la prise de Constantinople et Louis XIII mourra prématurément, dix ans plus tôt, en 1643<sup>7</sup>. A la naissance du dauphin<sup>8</sup>, le 27 septembre, sous le signe de la balance, d'où le surnom de "Juste", Roch Le Baillif de la Rivière avait été prié de "mettre une montre bien ajustée sur la table pour connaître certainement l'heure et la minute que l'enfant viendrait au monde afin, *si c'était un fils*, d'en tirer une figure natale, ce qu'il promet de faire"<sup>9</sup>

Louis XIV saura mieux assumer une symbolique solaire. Certaines prophéties passeront du père au fils<sup>10</sup>

Il y avait du pathétique dans cette insistance tout au long du règne à vouloir que Louis XIII, pris entre Henri Le Grand et Louis Le Grand, endosse un habit pour lequel il n'est pas vraiment taillé.

La lecture de textes consacrés à Louis XIII fait en effet irrésistiblement penser à son fils. Parlois, à vrai dire, l'on ne sait pas si un texte renvoie au fils ou au père. En 1643, année de la mort de Louis XIII, paraît le *Du rappel des Juifs* d'Isaac de La Peyrère<sup>11</sup>, dont la carrière se fera au service du Grand Condé<sup>12</sup>, lequel insiste sur le rôle du Roi de France et de la France, fille

1 Voir C. F. Méneuret, *Histoire du Roy Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises etc* Paris, I.B. Nolin, 1689, p. 4, BNF, Fol. I<sup>27</sup> 12.

2 Voir Halbronn, 1991 2.

3 Voir Guérin 1997, p. 166. Reed. Bologne, R. Patron, 1967, préface de J. Roussel, Intr. et notes de A. Poli.

4 In *La nuit des nuits, le jour des jours. Le miroir du destin ou la nativité du Dauphin du ciel. La naissance du dauphin de la Ferre et la table des aventures (sic) fortanées*, Paris, J. Paslé, pp. 145-147, BNF Ye 7732.

5 une traduction partielle en italien: Bib. Vat. Lat 9430, fol. 17-20.

6 Voir A. Haran, 1995

7 En 1643 paraissent au sein d'un même recueil à Rennes, chez I. Durand, un *mausoleum* dédié à la fois au défunt roi et un *vaticinium* à son fils (BNF, Lb<sup>36</sup> 1362)

8 Jusque là, c'était un jeune Prince de Condé qui était l'héritier du trône.

9 *Mémoires des Sages et royales Oeconomies* (...) d'Henry le Grand (...) et *des servitudes utiles* (...) de M. de Béthune, Amstelledam (sic), s.d., BNF, Fol. Lb<sup>35</sup> 56, pp. 36-37.

10 *Lettre à l'auteur du Mercure Galant sur le pronostic de la Rivière. Médecin du Roy Henri IV concernant la Religion Protestante en France* (A Grenoble, ce 28 avril 1685)

11 BNF, Res A 7741

12 Louis II de Condé fut du côté de la Fronde et emprisonné comme en témoignent le pamphlet suivant: *Au Prince de Sang surnommé la Cuirasse*, Mar. Res. m 10649, réédition sous le titre de *Prédiction de l'année 1649 sur l'emprisonnement du prince de sang surnommé la Cuirasse*, 1650, Mar. Res. m 11799.



ainée de l'Église, "lieu d'asile", dans le rassemblement des juifs, anticipant ainsi sur l'effervescence du XIXe siècle. Voilà qui fait pendant à la mission des Français par rapport aux Turcs.

A peine Louis XIII est-il décédé, ainsi que son ministre Richelieu et il importe que les attentes prophétiques se reportent sur son fils lequel s'il fût né plus tôt - dès 1620 par exemple et non en 1638 - aurait permis plus tôt le relais, comme le montre ce texte pour 1644 signé Nicolas de Larivey lequel après avoir signalé qu'il y avait régence, remplace allégrement le nom de Louis XIII par celui de Louis XIV dans ses pronostications: *Prédications royales du bonheur de la France sur les conquêtes & victoires qui doivent arriver à Sa Majesté très Chrétienne<sup>1</sup>, contre ses ennemis & sur le bruit des armes du grand Turc avec sa totale ruine, prédite en mil six cens quarante et quatre* (Paris, Veuve Beauplet) (BNF, Res. p Z. 1532 (53)<sup>2</sup>. Une autre édition porte au titre l'an "mil six cens cinquante un"<sup>3</sup> mais le terme annoncé est toujours le bicentenaire de la prise de Constantinople<sup>4</sup>.

#### *Une exégèse des figures de Paracelse<sup>5</sup>*

Alary semble avoir été le premier - en 1701 ! - à publier un commentaire français de quelques Figures de Paracelse, sans toutefois, selon l'habitude française, les reproduire.

La première abordée est la neuvième: elle représente un Lion (l'Espagne):

«nous n'aurions jamais pensé qu'il eût été possible d'apprivoiser un si fier animal (...). Le voilà rendu ce Lion, il a plié devant le Coq mais aussi il a fallu toute l'adresse & la prévoyance de Louis Le Grand».

#### *Pronostic XXI*

L'on y voit un oiseau attaquant le Turc:

«Les Turcs s'attendent à être exterminés par les Français d'où la formule Dum Gallus cantabit, Turca peribit ? «Louis Le Grand ce bien Aimé de Dieu, ce Fils Aîné de l'Église, est destiné du Ciel pour l'aneantissement de l'infidélité Mahométane»

Rappelons qu'à la bataille du Kahlenberg, victorieuse contre les Turcs en 1683 devant Vienne, la France de Louis XIV s'était fait remarquer par son absence.

#### *Pronostics XXVI et XXVII*

La première figure consiste en une couronne avec au dessus une rose fleurie avec la lettre F. Alary commente:

«La Rose, c'est à dire la Maison de Savoie (devra) faire alliance avec la Couronne de France désignée par l'F.».

La seconde figure «fait voir cinq Epées soutenues de cinq bras sortant d'un même endroit». Ces deux textes désignent la famille royale, ses alliances et ses ramifications.

#### *Pronostic VIII*

«Ce bras est la puissance de Louis XIV qui protège ses Etats & ceux de son petit fils par les Conseils du Ciel».

#### *Pronostic XXIII*

«Trois prédicateurs qui annoncent partout une même Religion (...) Ce qui signifie, tout Royaume divisé sera désolé & si les hommes ne sont unis sous une même Loi (...) la confusion régnera partout».

Expression d'unité qui avait abouti à la Révocation de 1685.

#### *Pronostic XXXII (figure 77)*

«Un vieillard fatigué se reposant sous un arbre à l'ombre du Soleil. Après tant d'immenses travaux, l'Auguste Monarque Louis Le Grand fera revivre à l'ombre de ses lauriers un nouveau siècle d'or.»

Le texte sera à nouveau publié en juillet 1758 dans le *Conservateur*.

1 Le nom de Louis XIV figure au titre intérieur.

2 Ce Larivey le jeune dit tirer son texte de son père, Pierre de Larivey. En fait, il termine en annonçant son désir de faire paraître pour 1645 almanach et pronostications.

3 Excmplaire Mazurine.

4 C'est la même présentation que la *Prophétie Merveilleuse de Dame Brigitte* qui, avec en ligne de mire 1567, précisait chaque fois l'an de chaque publication. (ENSAB, Fonds Masson, 23)

5 Les différents éditions du «Pronostic» de Paracelse au XXe siècle en France ne signalent pas cette entreprise d'Alary.

*Paracelse et les malheurs de la France*

En 1712, un certain Christallin, se disant bibliothécaire de "S.A.S., Mgr le Duc"-il s'agit du duc de Bourbon, un Condé-dédie un manuscrit à la Dauphine, Marie-Adélaïde de Savoie, duchesse de Bourgogne, dite *La Princesse*, l'année même de la mort de celle-ci; il s'agit d'un commentaire des *Prédications du grand et sublime docteur Paracelse* (BNF, Fds Fr. 14774), autour d'un texte bilingue (français-latin). Certes, on n'y trouve pas les 32 figures du *Pronosticon*, mais celles-ci sont décrites: les prophéties seraient " toutes accomplies si ce n'est la trente-deuxième qui nous est représentée sous la figure d'un homme dormant, de laquelle on en peut encore rien dire d'assuré". On y trouve également un "Abrégé de la vie du Dr Théophraste Paracelse". Christallin pourrait avoir suivi la conception du *Janus Gallicus*. Il s'agit d'un hymne à Louis Le Grand

## **CHAPITRE V**



## L'EXALTATION PROPHÉTIQUE DU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE FRANÇAIS

Le phénomène prophétique au début du Siècle des Lumières va prendre une dimension "convulsive", qu'il s'agisse des Camisards des Cévennes ou du cimetière de Saint-Médard. On arrive ici à une sorte de ressourcement du prophétisme dans la transe qui aboutit, en quelque sorte, au baquet de Franz Mesmer.

Un prophétisme français réformé en exil qui sévira notamment outre-manche et qui, d'une certaine façon, passera le relais à une expression de la mouvance janséniste gallicane, qui a pour nom ligurisme.

### *La dissertation de Dom Calmet*

Le *Dictionnaire de la Bible* de Dom Calmet allait constituer une somme prophétique d'un nouveau genre tout comme, à sa façon, au siècle suivant, l'Encyclopédie Migne.

En 1715, Calmet publiait des *Discours et dissertations sur tous les livres du Nouveau Testament* (Paris, P. Emery, BNF, A 8328) dont le tome II, dans la section consacrée aux *Discours sur l'Épître de Saint-Paul aux Galates*, comporte une "Dissertation sur l'Antéchrist" (pp. 74 et seq). Ce texte récapitule les différentes dates avancées au cours des siècles, en particulier celles proposées par Pierre d'Ally pour 1789 et par Nicolas de Cuse, pour 1700 et 1734<sup>1</sup>. En fait, le texte-Calmet ne s'en cache pas-reprend en les résumant un chapitre du *De Antechristo* de Malvendaparu au début du XVII<sup>e</sup> siècle, lequel comporte notamment la référence à 1789 mais aussi à 1589 selon Bruschee que Calmet ne reprend pas dans sa "Dissertation". Mais il convient de signaler une omission chez Calmet: il ne précise pas, à la différence de ses prédécesseurs, que nombre de ces dates avaient été calculées au moyen des cycles astronomiques, confondant ainsi, dans une seule et même catégorie, les spéculations planétaires et celles articulées sur le *Livre de Daniel* ou la vie de Jésus.

En 1716, la "Dissertation sur l'Antéchrist" figure au tome 2 du *Commentaire littéral sur tous les livres du Nouveau Testament* (BNF A 2990 (21)).

En 1720, une nouvelle édition des *Dissertations* paraît, chez le même libraire, sous le titre *Dissertations qui peuvent servir de prolégomènes de l'Écriture Sainte, revues et corrigées, considérablement augmentées, mises dans un ordre méthodique* (BNF, A 3409). Le recueil comporte, en son premier volume, la "Dissertation sur l'Antéchrist" (pp. 754 et seq)<sup>2</sup> Mais, il existe nombre de contrefaçons<sup>3</sup>.

En 1726, la "Dissertation sur l'Antéchrist" figure au tome 8 du *Commentaire Littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* (pp 351 et seq), toujours chez le même libraire (BNF A 904), sous une forme proche de l'édition de 1715. Mais il pourrait s'agir de la première version parue avant 1715. La "Dissertation sur l'Antéchrist" figure également au tome X de la *Sainte-Bible* avec des "Préfaces" et "Dissertations" de 1748 (BNF, A 2391). Les dissertations seront également traduites en latin et connaîtront une grande diffusion en Europe.

En 1722, Calmet publie, toujours chez Emery, son *Dictionnaire historique, critique, chronologique, géographique, et littéral de la Bible*, avec de nombreuses illustrations, lequel comprend un article "Antéchrist" comportant, légèrement remaniée et abrégée, la dite

<sup>1</sup> Calmet signale, dans le *Dictionnaire de la Bible*, sans autre explication, outre le cas des deux cardinaux: Joachim de Flore et la date de 1260, Arnauld de Villeneuve et celle 1326, J. Cardan et celle de 1800, Pic de la Mirandole et celle de 1994

<sup>2</sup> Le *Catalogue des Imprimés* de la BNF, contrairement à son habitude, n'établit pas de relation entre les deux éditions de 1715 et 1720

<sup>3</sup> A. Digoit, *Notice biographique et littéraire sur Dom A. Calmet*, Nancy, 1860, p. 149.

dissertation à laquelle *in fine* il renvoie<sup>1</sup>. Le Dictionnaire est censé compléter les "Dissertations" et les "Commentaires" mais il fait souvent double emploi.

En 1728, deux volumes *in folio* s'ajoutent, sous forme de *Supplément*, comportant de nouvelles notices ou des additions avec des renvois aux volumes de 1722 (BNF, A 1455). Rapidement, s'imposera l'idée de refondre le *Dictionnaire* et son supplément mais les libraires de Genève (BNF, A 3859) se comportant en pirates-prendront de vitesse de quelques mois ceux de Paris (BNF, A 1456), ils ont renoncé à toute illustration pour abaisser le prix de vente: chacun publiera en 1730, un ensemble de quatre volumes.

Le catalogue des Imprimés de la BNF-non corrigé par la *conversion rétrospective* de la BNF-signe que la première édition fut de 4 volumes et s'étala de 1720 à 1721. Or, il n'en est rien. En réalité, les deux premiers volumes de 1722 constituent la première édition et une nouvelle édition en 1728 reprend les deux volumes déjà parus et en ajoute deux autres. Il aurait donc été souhaitable de signaler au catalogue que la BNF possédait une première édition de 1722 en deux volumes *in folio* d'autant qu'initialement aucun supplément n'était prévu comme l'indique le prospectus de 1721.

L'ouvrage connu de nombreuses éditions dont une à la veille de la Révolution Française, en 1783. A l'étranger, le *Dictionnaire* put jouir d'une fortune certaine, tout au long du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment en latin. Dès lors, la prophétie de Pierre d'Ally pour 1789 allait largement se répandre en Europe dans les décennies suivantes. Même si Calmet y laisse entendre que les dates encore à venir n'ont pas plus de chance de correspondre à des événements importants que les précédentes. "L'événement a déjà réfuté la plupart de ces prédictions & on peut assurer sans témérité que les autres ne sont pas mieux fondées ni plus sûres que les précédentes".

Il convient de noter que l'article "Antéchrist" qui résume la "Dissertation" du même nom aura introduit par mégarde certaines erreurs dans les dates: 1730 et 1734 pour Cuse au lieu de 1700 et 1734. Calmet, curieusement, ne reprend pas chez Malvenda, la référence à 1589 attribuée à Bruschi (vaticination faussement attribuée à Regiomontanus) et reportée à 1643. Y voyait-il autre chose qu'un échec avec une date qui correspondit tout de même à la fin de la dynastie des Valois?

De la même façon, la "Dissertation" comportait des erreurs par rapport à Malvenda, reproduites dans le Dictionnaire 156. Mais Malvenda lui-même recopie mal Velmius qui signale 1569 comme échéance pour Jean de Parisce qui devient chez Malvenda puis chez Calmet 1560. Girolamo Vielmi est en effet la source de Malvenda avec le *De sex diebus conditi orbi* paru en 1575 à Venise (BNF, D 3668). Chez Vielmi, la date avancée par Cardan; dans le *De varietate* (Livre II Ch XI) de 1557 pour 1800 est rapprochée de celle de 1789. Plus on remonte et plus les détails se multiplient alors que Calmet se contente de donner des dates sans autre explication. La date de 1789 circulera donc hors de France à travers Vielmius, Malvenda et les traductions de Calmet. Il est vrai que cette année ne figure qu'au sein de l'une des *Concordantiae* du Cardinal de Cambrai dont les éditions n'eurent lieu - à la fin du XVe siècle - qu'à Louvain et à Augsbourg et non en France. En 1845, l'article reparait au sein du *Dictionnaire historique, archéologique, philologique, chronologique, géographique et littéral de la Bible*, revu par l'abbé James alias Henri Dujardin dans le cadre de l'*Encyclopédie Théologique* Migne. L'article paraît également dans les éditions anglaises du *Dictionnaire*, au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>.

L'*Examen du sentiment des Saints Pères* (BNF, A 12141)<sup>3</sup> de Dessessarts de 1739 reprochera à l'abbé de Bonnaire<sup>4</sup>, l'auteur des *Traité Historiques et Critiques* de 1737-38 d'avoir reproduit les arguments de la "Dissertation sur l'Antéchrist" et sur la fin du monde de Calmet<sup>5</sup>. Et de fait, Calmet ne fera pas preuve de judéophilie comme on le note, par exemple, dans son réemploi du texte de Rycaut sur Sabbataï Zevi pour sa "Dissertation sur les Faux Messies". Calmet, en reprenant Malvenda, dans sa "Dissertation sur l'Antéchrist", laquelle paraît au lendemain de la publication de la Bulle *Unigenitus*, apporte également des éléments de doute quant aux prophéties d'un Cardinal Nicolas de Cuse.

Il semble toutefois que Du Moulin ou Jurieu n'aient pas souligné les convergences de leurs attentes avec celles du Cardinal fixant, dès 1452, des échéances pour le début du XVIII<sup>e</sup>

1 A l'article "Antéchrist" du *Dictionnaire*, et dans toutes les éditions françaises qui suivront, il y a un renvoi: "Voyez notre Dissertation sur l'Antéchrist dans notre Commentaire sur les Epîtres de St Paul", Bib. Mazarine, 1122-1123, et prospectus de soucription de 1721, BNF, Res Z, Thoisy 68 (25 bis).

2 *Calmet's dictionary of the Bible*, Cinquième édition, Londres, 1830, BNF, A 3858.

3 La forme "Saints Pères" figure au début du XVIII<sup>e</sup> siècle chez Vilette.

4 Les *Traité*s sont aussi attribués à Bontot.

5 "Dissertation sur l'Antéchrist" Art IV "quand l'Antéchrist viendra-t-il?" in *Discours et dissertations sur tous les livres du Nouveau Testament*, Vol. V, Paris, 1737, BNF, A 8328.

siècle. Pourtant l'on pouvait trouver un exposé succinct des thèses cusanienne, paru à Lyon en 1647, dans le *De Ante christo* de Malvenda:

"Nicolaus Cusanus libello de diebus novissimis coniectatus est mundi finem & Antichristum venturum anno Domini 1700 vel 1734" (Livre II, Cap. XXX, p. 119)

Il convient de nous arrêter sur le recueil qui parut en 1700, à Amsterdam, chez Daniel Pain, (BNF, C 3386)<sup>1</sup>, intitulé *Conjecture de Nicolas de Cuse, Cardinal, touchant les derniers temps, écrite l'an 1452 avec la traduction d'une pièce extraite du premier tome des oeuvres mêlées de M. Baluze imprimées à Paris en 1678*. La présentation en est d'Isaac de Larreyauteur d'une réplique à l'*Avis important aux Réfugiés*.

En fait, le lecteur a droit à deux traductions et à deux commentaires de la *Conjectura de novissimis diebus* ou de *novissimo die*<sup>2</sup>: le premier dû à un "savant théologien" s'intitule "Remarques sur la conjecture du Cardinal de Cusa touchant les derniers temps" et le second, oeuvre d'un "auteur célèbre" (cf "Le Libraire au Lecteur"), "Observations sur la conjecture du Cardinal de Cusa touchant les derniers jours"<sup>3</sup>. Le recueil se poursuit avec les extraits d'un texte de Pierre Jean d'Olive<sup>4</sup>, la *Lectura (ou Postilla) super Apocalipsim*<sup>5</sup>, texte que les protestants de cette période troublée ont découvert parmi les récentes miscellanées exhumées par Etienne Baluze, (et dédiées à Colbert dont il est le bibliothécaire), oeuvre qui avait été condamnée de son temps. C'est précisément la "censure" du dit ouvrage qui nous permet ici d'y accéder partiellement, celle-ci reprenant article par article (il y en a 60) le texte incriminé<sup>6</sup>, ce qui en fait un document doublement intéressant<sup>7</sup>.

Larrey explique que les calculs du Franciscain provençal Pierre Olive/Olivi (Olier) le conduisent en gros à 1700, soit 1400 + 300 et l'échéance suivante sera l'An 2000<sup>8</sup>, dans encore trois cents ans. "1700, un peu plus ou un peu moins car, comme il s'en explique, (...) il ne faut pas compter scrupuleusement les jours et les années, que Dieu a mises en sa main, mais en régler la durée sur les grands événements qu'il nous y révèle & chercher dans leur accomplissement la fin des temps qu'il avait destinés à l'exécution de ces merveilles"

"Qui a pu faire, demande-t-il, prédire à un Moine qui vivait il y a quatre cents ans, des choses si étranges, une armée de Dragons, de scélérats et de moines pour forcer les hommes à embrasser le Papisme, chose néanmoins accomplie à la lettre dans le Royaume de France". Olier prophète des dragonnades qui accompagnèrent la Révocation de 1685, exemple d'un recyclage par les Réformés des positions des spiritualistes, précurseurs d'un certain antipapisme<sup>9</sup>, comme on avait pu le noter à propos des *Vaticinia*.

1 Voir art "Pélisson" in *Biographie Universelle*, Michaud, Tome 32, p. 413. Sur Cuse et le figurisme, voir art. in *L'Ani de la Religion et du Roi*, n° 636, tome XXV, 1820, pp. 146-147.

2 *Opera*, Tome II, pp 932 et seq. BMe, BNF, D 1500.

3 Sur l'auteur de ces *Observations*, on nous explique qu'il est "célèbre" et qu'il "y avait travaillé il y a plusieurs années (ayant le) dessein de les donner au public".

4 Voir Giulia Barone. "L'oeuvre eschatologique de Pierre Jean Olive (sic) et son influence. Un bilan historiographique" in *Fin du monde et signes des temps, visionnaires et prophètes en France méridionale (fin XIIIe-début XVe siècle)*, Toulouse, Privat, 1992, pp 49 et seq, voir B. MacGinn, 1994, p. 167.

5 "Littera Magistrorum (...) de postilla fratris Petro Johannis Olivi" in *Miscellaneorum Liber primus, Collectio veterum monumentorum*, Paris, 1678, pp 213 et seq. BNF, C 3386. Voir Art. in *Dictionnaire Pestoche*, 1969, p. 101, où l'on ne mentionne pas la réédition de ses oeuvres au début du XVIIIe siècle, sinon indirectement à travers le renvoi à d'autres études.

6 Le recueil de 1700 en donne le titre suivant *Liber Magistrorum in theologia qsi articulos extractos de postilla Fratris Petri Joannis Olivi quondam ordinis Minorum facta super Apocalypsi diligenter examinaverunt & ipsos tam temerarios quam haereticos judicaverunt*

7 Il semble que le recueil de 1700 comprennent ainsi la première traduction partielle du commentaire de Pierre Olive sur l'Apocalypse.

8 Nous avons montré que pour Pierre Du Moulin, l'échéance finale est bien l'an 2000.

9 Voir Halbronn, 1998 4

## L'Influence de Cuse et les années 1700

L'approche du XVIII<sup>e</sup> siècle, tant annoncé par le prophétisme du XV<sup>e</sup> siècle, ne pouvait qu'exacerber les attentes de ceux qui étaient en délicatesse avec Rome. Les lecteurs du XV<sup>e</sup> siècle découvrant, chez Nicolas de Cuse, l'échéance de MDCC avaient probablement eu le sentiment que l'auteur était ainsi parvenu à ce que le temps desserre son étou mais le XVIII<sup>e</sup> siècle finit bel et bien par arriver.

Au lendemain de la révocation de l'Édit de Nantes <sup>1</sup>, un « auteur célèbre », dont on ne nous donne pas le nom, rédige un *Système du Cardinal de Cusa (Observations sur la Conjecture)* qui paraîtra à Amsterdam en 1700, chez D. Pain, dans un recueil comportant deux traductions commentées. (BNF, D 65138). Le réformé I. Latreue contribue à cet ensemble qui comporte la "censure faite à Rome en 1318 de 60 articles extraits du Commentaire de frère Pierre-Jean Olive (...) sur l'Apocalypse etc". Le protestantisme se situe ainsi dans la continuité d'un courant antipapiste antérieur à la Réforme.

De fait, le début du XVIII<sup>e</sup> siècle connaîtra une effervescence certaine chez les Réformés, autour de Jurieu. Mais le canon centurique, du fait de l'Épître à Henri II remaniée, met avant tout l'accent sur la fin du siècle, qui semble avoir laissé le "premier" Nostradamus indifférent. En revanche, la conjecture de Cuse recoupe assez bien les calculs fondés sur le système transmis par Trithème. En ajoutant 177 ans - un demi-cycle planétaire - à 1525, début d'un nouvel âge, n'obtenait-on pas 1702 (voir Livre I)?

En 1700 paraissent à Amsterdam la *Conjecture de Nicolas de Cusa touchant les derniers temps, écrite en 1452*, BNF D<sup>2</sup> 4421 et en 1733 les *Conjectures des derniers temps par le Cardinal de Cusa (...) traduites autrefois par M. Bohier, évêque de Saint Malo et imprimées en 1562*, BNF Ld<sup>4</sup> 5914.

Comment Cuse, dans sa *Conjectura de ultimis diebus* (1452), décrit-il l'avènement de l'Antéchrist? Ce sera le temps passablement éloigné où le siège de Saint Pierre sera vide, thème que l'on retrouvera dans la prophétie pseudo-malachienne. (p. 27, trad. Bohier ) mais il ne cite pas nommément les juifs, il n'est question que des "infidèles membres et disciples de l'Antéchrist" (p.28) et il annonce la victoire finale de l'Église "& ny aura qu'une bergerie & un pasteur souverain", formule consacrée<sup>2</sup> après l'"anéantissement de l'infâme & maling Anthecrist. Cecy s'accomplira après l'année de la naissance du Fils de Dieu au monde mil sept cents, avant l'année mil sept cens trente & quatre. Car lors l'Église sera élevée au ciel par l'avènement de son espoux au jugement mais aucun ne saura quand il viendra" (p. 31). Le nombre 34 est donc doublement utilisé: pour parvenir à l'an 1700 et pour cerner une période de 34 ans.

Toute la question était de savoir de quelle Église il s'agissait et qui étaient les Infidèles. Le texte ne restera pas le privilège des catholiques et ce sont justement les Réformés ou les protestataires figuristes qui s'en empareront au XVIII<sup>e</sup> siècle. Bataille de mots où chaque camp revendique l'usage de termes comme celui d'Église qui lui permettront de se fonder sur certains textes

### *Nostradamus et la Conjectura*

Les explications astronomiques ou para-astronomiques (Trithème) suffisaient-elles à rendre compte des périodes qui intéressèrent Michel de Nostredame? Ainsi qu'en est-il de l'importance accordée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup> dans certains quatrains?

Il convient, à ce propos, de réfléchir sur la possibilité d'une connaissance de la part du Mage de Salon de la *Coniectura de ultimis diebus* (1452) du Cardinal Nicolas de Cuse, l'"autre" cardinal, face à Pierre d'Ailly militant pour la fin du dit siècle<sup>4</sup>. Pourquoi donc un tel regain d'intérêt, un tel essor de la recherche biographique et bibliographique nostradamienne (voir Livre

<sup>1</sup> Il y est fait explicitement allusion aux persécutions de l'Église de France.

<sup>2</sup> Elle implique au départ le regroupement des juifs et des chrétiens (juifs ou non)

<sup>3</sup> M. Chomarat s'interroge sans apporter de réponse, voir sa communication aux Journées V. Stulnier sur la Prophétie au XV<sup>e</sup> siècle

<sup>4</sup> Dès 1471, signalons une première impression *Nicolai de Cusa conjectura de ultimis diebus mundi*, en appendice du *Tractatus de victoria Christi contra Antichristum*. Nuremberg, J. Sensenschmidt & J. Kefer, BNF Res D 1806



III) dans ces premières décennies du XVIIIe siècle, parallèlement à la réédition de la *Conjecture* de Cuse en 1700 et 1733 ? Voici quelques pièces du dossier:

I, 49

"Beaucoup avant telles menées  
Ceux d'Orient par la vertu lunaire  
L'an mil sept cens feront grand emmenées  
Suiuguant presque le Aquillonair"

III, 77

"Le tiers climat sous Aries compris  
L'an mil sept cens vingt & sept en Octobre  
Le Roy de Perse par ceux d'Égypte prins  
Conflit, mort perte: à la croix grand opprobe"

Commentaire de P. Brind'amour (1993 p. 262 et 1996 p. 435):

"Je ne m'explique pas le choix d'octobre 1727: la conjoncture astrologique ne présente rien de particulier ce mois là". Il ne propose aucune explication pour l'an 1700. Mais s'agit-il justement ici d'astronomie/astrologie? Or, ces années 1700 et 1727 constituent peu ou prou la fourchette de temps mise en place par Nicolas de Cuse.

Lit-on Cuse du temps de Nostradamus? C'est ce qu'atteste une traduction française de 1562: *La conjecture des derniers jours du très docte cardinal de Cusa*, Paris, Vascosan (BNF, D 65138) selon un privilège en date de 1560. L'achevé d'imprimer est d'août 1562<sup>1</sup>.

Examinons l'édition de cette première traduction française due à François Bohler, évêque de Saint Malo. L'Épître non datée, adressée à Louise de Bourbon, en est violemment anti-évangéliste, contre la "secte nouvelle", comme on peut s'y attendre de la part d'un dignitaire. Or, on l'a vu, au début du XVIIIe siècle, le réformé Larrey éditera la *Conjecture*.

Enfin, la conclusion du texte de la *Coniectura* de Cuse n'est pas sans annoncer la Préface à César:

"Protestant que ne veuil affirmer autre chose, sinon que toute créature est en la main & puissance de Dieu, duquel le secret combien qu'il soit caché aux hommes, quelque scavoir qu'ils ayent toutefois sa bonté est si grande envers nous, ores que ne soyons que terre & cendre, qu'il nous permet faire conjectures obscures & énigmatiques des choses que luy seul cognoist" (p.39)

#### *Entre Cuse et Leovittus*

On a voulu faire de Nostradamus un leovittien, axé sur les années Quatre- Vingt (voir Livre III), en fait, la clef de l'édifice prédicatif de Michel de Nostredame est ailleurs, outre dans le *De Occulta philosophia*, dans la *Conjectura* du cardinal de Cuse. Il est l'homme qui donne rendez-vous à la façon de Nicolas de Cuse au début du XVIIIe siècle et ce n'est peut-être pas par hasard que l'on assiste à une renaissance du nostradamisme aux abords de cette époque. Nous ne croyons pas, pour notre part, à une sorte de syncrétisme qui permettrait à Nostradamus de combiner toutes les échéances à la fois, sautant allègrement d'une décennie à l'autre. Il y aurait là en quelque sorte une certaine idée de cohérence que nous posons *a priori* chez un auteur.

La traduction de 1562 nous interpelle en ce qu'elle est contemporaine de la période de production de Nostradamus. Le traducteur de 1562, l'évêque François Bohler s'en prend vivement aux Réformés et à Luther, dans une postface (pp 40 et seq) -alors qu'au début du XVIIIe siècle, le texte figurera dans un recueil réformé (1700 cf infra): "Que bien eureux (sic) est celluy qui jamais ne s'est oublié en la chaise de pestilence qui s'appelle *La doctrine nouvelle*, laquelle est venue en l'Europe depuis quarante deux ans". Or si les premières thèses de Luther datent de 1517, cela laisserait entendre que le texte date de 1559. On se rapproche donc sensiblement du temps de la publication des premières Centuries, et l'on ne peut exclure qu'une première édition séparée de la *Conjectura*<sup>2</sup> eut lieu en latin, comme c'est souvent le cas, quelques années plus tôt chez le

<sup>1</sup> Sur la conjecture de Cuse, voir l'introduction de Daniel Pain à la *Conjecture de Nicolas de Cusa, cardinal, touchant les derniers temps, écrite en l'an 1453*, Amsterdam, D. Pain, 1700, BNF.

<sup>2</sup> A son sujet, Nicolas de Cuse; écrit "Parquoy à la requeste & supplication d'un bon & devot prestre, ie l'ay laissé par escrit" (*Conjecture, op. cit.*, p. 35)

même Vascosan, lequel avait reçu le fond de son beau père, Josse Bade, éditeur en 1514 des œuvres complètes de Nicolas de Cues<sup>1</sup>.

#### *Le critère du millésime*

Nostradamus ne fait guère référence au XVI<sup>e</sup> siècle dans ses centuries et un des rares cas concerne un quatrain de la sixième centurie "médiane" qui ne devrait pas lui être attribuée et qui désigne le temps de la Ligue<sup>2</sup>:

Quatrain 2:

En l'an *cinq cens octante plus & moins*  
On attendra siècle bien estrange  
En l'an *sept cens & trois* cieus en tesmoings  
Que plusieurs régnes un à cinq feront change.

Comparons avec le quatrain 77 de la centurie III:

"L'an mil sept cens vingt & sept en Octobre"  
ou encore (I, 49):

L'an mil sept cens seront grand emmenées

Nostradamus n'utilise pas cette licence prophétique, qui sera systématisée dans les sixains - et marque selon nous la littérature pseudo-nostradamienne - de supprimer la mention du premier chiffre. Précisément, ce quatrain d'une centurie "médiane" sur le même thème cusanien, formule: "En l'an sept cens & trois".

Sixains/ Prédications admirables:

XII Six cens & cinq tres grand nouvelle  
XIII L'aventurier six cens & six ou neut  
XIII Six cens & cinq sur la verdure  
XVI En Octobre six cens & cinq  
Ou en six cens & six en luin  
XVIII Six cens & cinq elle en verra l'issue  
XIX Six cens & cinq, six cens & six & sept  
XXI En l'an six cens & sept sans espargner  
XXIII Six cens & sept & dix cœur assiege  
XXIII Six cens & huict & vingt grand maladie  
XXV Six cens & six, six cens & neuf  
XXVI Encor un coup, si l'an six cens & six  
Les armes en main jusques six cens & dix  
LIII Jusques six cens septante est sa demeure  
LIII Six cens & quinze, vingt, Grand Dame mourra

Qui sait si l'auteur des sixains n'a pas précisément emprunté ce style aux centuries datant de la Ligue?. A moins qu'il ne s'agisse d'une façon d'écrire le temps qui n'était pas pratiquée par Nostradamus. Curieusement, la seule occurrence où une année est fournie dans les centuries médianes est ce deuxième quatrain de la sixième centurie qui est d'autant plus mal venu qu'il comporte deux mentions dont la première renvoie aux années 1580 qui sont celles de la rédaction ...

Une telle observation ne fait que confirmer la difficulté qu'il y aurait à considérer l'édition de 1557 comme étant authentique, laquelle comporterait à la centurie III 1727 avec le millésime et à la centurie VI 1703 sans mention du millésime. Ce changement de pratique, au sein d'un même ouvrage, constitue bel et bien une présomption quant à un écart significatif dans la date de rédaction.

Dans un chapitre intitulé "L'averir lointain", P. Brind'amour<sup>3</sup> signale les dates de 1700 et 1727 avec leurs quatrains respectifs ainsi que 1999 pour ce qui est de la Xe Centurie, au quatrain 72, qui relève d'une autre inspiration. Le chercheur canadien écrit à propos de 1727: "Je

<sup>1</sup> Voir Ph. Renouard, 1969, p. 123. Voir traductions françaises manuscrites de la *Conjectura*, BNF, Fr. 19700, fol. 156; Fr. 17157, fol. 289 par Nicolas le Roy (c. 1750).

<sup>2</sup> Chomarat conteste la lecture de cette date par Brind'amour, "De quelques dates dans les prophéties de Nostradamus", *Prophètes et prophéties du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1998.

<sup>3</sup> Brind'amour, 1993, pp. 261 et seq.

ne m'explique pas le choix d'Octobre 1727 la conjoncture astrologique ne présente rien de particulier ce mois 13<sup>e</sup> (p. 263)<sup>1</sup>

Il convient, en effet, de restituer cette insistence dans le cadre d'une tradition prophétique, en faisant remarquer que selon les calculs trithémiques, l'année 1702 devait également constituer une échéance. Si l'on ajoute en effet 177 à 1525, on obtient cette date. On peut raisonnablement penser que Nostradamus ait ainsi combiné un demi cycle trithémique avec l'échéance cusanienne, convergeant ainsi vers le début du XVIII<sup>e</sup> siècle et non sa fin, comme à la manière alliacienne.

Or, c'est aussi à cette période qu'aboutissent les conjectures cusaniennes. Nostradamus ne cite pas cet auteur pas plus qu'il ne cite Trithème mais il semble bien que ses calculs convergent pour le moins avec les données que le cardinal allemand avait fournies pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

À la centurie I, quatrain 49, il est question de l'an 1700. "L'an mil sept cens seront grand emmencez" et à la centurie VIII, quatrain 77, d'un espace de 27 ans. Les trois quatrains se répondent.

Lorsque Brindamour reconnaît que 1727 ne correspond pas à une donnée astronomique, il semble faire abstraction du syncrétisme scripturaire qui marque la plupart des raisonnements astrologiques et notamment Leovitiux qui s'appuie sur la durée du monde pour situer l'impact des grandes conjonctions.

Si l'on en croit le quatrain 77 de la centurie VIII, "L'antéchrist trois bien tost annichilez/ Vingt & sept ans sans durera la guerre". Ce nombre 27 est assez inhabituel quand il s'agit de la durée du règne de l'Antéchrist qui est des 3 ans 1/2. Il convient de rapprocher ce chiffre, avoynous suggère, de la date de 1727, au quatrain 77 de la centurie III. Le nombre 1700, qui sert de point de départ, serait *a priori*, emprunté à Cuse (34 ans x 50 jubilés) mais ce chiffre de 1727, qui se situe dans la "touchette" cusanienne n'est pas davantage explicité. En 1727, la guerre serait donc achevée et ce serait alors le temps de l'avènement du Christ. Rappelons, par ailleurs, que Nostradamus, dans la Préface à César, a une lecture de Trithème qui aboutit à 1702, si l'on ajoute 177 à 1525, début de l'âge de la Lune. Les deux raisonnements convergent de toute façon vers le début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'on est tenté de rapprocher l'"*andantissement*" cusanien concernant l'Antéchrist de l'expression figurant dans le quatrain "annichiler". Nombre de descriptions des *Centuries* que l'on applique à tel ou tel monarque ou tyran concernent en fait l'Antéchrist.

Parmi les thèmes qui sont récurrents dans la *Conjoncture* de Nicolas de Cuse, signalons celui du "transfert" de l'Église ou du peuple élu.

p 29 "L'Église en telle gloire et tranquillité commencera (...) à déserter les embrassements & chastes baisers de son époux par l'Ascension de ce monde sensible en l'autre"

p 31 "Car lors l'Église sera élevée au Ciel par l'avènement de son époux"

p 32 "Pour cette occasion Seigneur vient maintenant à transfere ton peuple élu qui est ton Héritage & famille spirituelle en ton règne & en ta gloire"

p 35 "avant l'an mil sept cens cinquante, l'Église sera transférée de ce monde corruptible au ciel"

Or, on trouve un écho à une telle image dans certains quatrains comme au trente deuxième de la première centurie:

"Le grand Empire sera tost transféré"

En lieu petit qui bien tost viendra croistre

Lieu bien infime d'exigüe comté

Ou au milieu viendra povert son sceptre"

Or ce contenu cusanien ne correspond pas à l'annonce alliacienne de 1792 qui figure dans l'Épître à Henri II placée en tête des centuries VIII-X. Tout se passe comme s'il y avait une inappropriation entre l'Épître - lue selon nous dans sa version centurique - et le contenu des *Centuries* qu'elle introduit, à commencer par la première de ce groupe, la huitième. Tout se passe comme si le rédacteur de l'Épître à Henri II n'avait pas pris la mesure des quatrains qui lui faisaient suite.

<sup>1</sup> Pour les autres mentions de dates, P. Brindamour (1992, p. 258) indique à la Centurie VI, 50, l'an 1607, repris à la Centurie X, 71. Il propose également de lire 1607 au quatrain 56 de la III<sup>e</sup> Centurie, qui fait partie du premier volet des centuries. "Depuis six cent & sept XXIII jers". Nous ne sommes pas convaincus d'une telle lecture laquelle a pu au demeurant influencer les imitateurs. On note l'absence du millénaire, soit aussi 1607 au quatrain X, 21. De fait, il traitait souvent des positions planétaires en dates.

A la fin du siècle suivant, un chevalier de Jant, au service du frère de Louis XIV, Philippe d'Orléans, dans ses *Prédictions tirées des Centuries de Nostradamus* de 1673 (Arsenal, S/S 14418) note qu'il prédit à ce Royaume le comble de ses félicités en l'année 1700<sup>1</sup>.

Cependant, au XVII<sup>e</sup> siècle, il faut probablement voir un raisonnement de type cusanien chez Nicolas Charpy de Sainte-Croix, dans son *Ancienne Nouveauté de l'Écriture Sainte - ou l'Église Triomphante en terre*, parue en 1657, qui fit l'objet de *Remarques sur les erreurs du livre intitulé l'Ancienne Nouveauté* de la part du Janséniste Antoine Arnauld en 1665 (BNF, A 7544) en raison de son succès, lesquelles reparaitront en 1735 (BNF, D 12640), donc à la même époque où l'on réédite les *conjectures* de Nicolas de Cuse avec une introduction de l'abbé Débonnaire.

L'*Ancienne Nouveauté* comporte *in fine* un volet intitulé "Rapports entre le Corps mystique et le corps naturel de Jésus Christ" (pp. 201 et seq.). Se fondant, comme Cuse, sur les étapes de la vie de Jésus Christ, il note que sa résurrection eut lieu à la quarantième heure après sa mort physique et si l'on attribue 1000 ans à 24h, par une règle de trois, on obtient l'an 1700 pour 40h. Si l'on soustrait 24 de 40, il reste 16, soit 2 tiers de 24. Si 24h correspondent à 1000 ans, 16 h correspondront à 2/3 de 1000, ce qui donne un total de 666 auquel on ajoute 1000 ans, soit un total de 1666<sup>2</sup>. Mais comme le Christ a encore attendu pour se manifester après sa résurrection, cela crée un délai supplémentaire de 42 ans qui aboutit au XVIII<sup>e</sup> siècle. "Je dis que ce sera dans ce siècle 13" conclut Charpy. (p.272) qui annonce que les Juifs reprendront alors leur "primauté dans l'Église".

Il annonce donc pour dans 42 ans, après 1658, la venue de l'Antéchrist, retrouvant ainsi le chiffre de la *Conjectura*.

#### *L'année 1732 en ligne de mire*

La Préface à César fait notamment ressortir par erreur - puisque la date est en fait 1702 selon Trithème - l'an 1732 dès lors que l'on ajoute 177 ans à 1555. M.E. Rose<sup>2</sup>

commente de façon assez peu convaincante cette échéance en la rapprochant d'un voyage de Jean-Jacques Rousseau lequel inspira les révolutionnaires de 1792.

Quant à Benazra<sup>3</sup>, il propose d'ajouter 60 ans à 1732 sur la base d'un quatrain (Centurie 154):

Deux revoltz faictz du malin faulxigère  
Du règne & siècles faict permutation"

Le faulxigère est évidemment Saturne, le dieu à la faux.

On peut raisonnablement penser que Michel de Nostredame a voulu préciser la date au cœur de la période 1700-1750, parvenant ainsi, à sa façon, à l'an 1727.

On peut même se demander si Michel de Nostredame ne met pas simplement en vers les *Conjectures* de Nicolas de Cuse lorsqu'il écrit au Quatrain 48, donc le précédent:

Vingt ans du règne de la Lune passez  
Sept mille ans autre tiendra sa monarchie  
Quand le soleil prendra ses jours lassez  
Lors accomplit & mène ma prophétie

C'est le seul quatrain des premières centuries où l'on trouve le mot "prophétie". On peut comprendre qu'après l'échéance de 1727, laquelle correspondrait au milieu de l'âge lunaire, il faudrait encore attendre 20 ans pour parvenir au terme de la prophétie, soit 1747<sup>4</sup>, ce qui reste en deça du haut de la "touchette", 1750. On notera qu'en 1727, paraît, à La Haye (BNF, Z 19070) la première traduction de la *Philosophie Occulte* d'Henri Cornelius Agrippa, "conseiller et historiographe de l'Empereur Charles V", Agrippa, qui comporte au Livre III, Chapitre XXIV, un exposé du dit système (Vol. 2, p. 104).

L'approche du début du XVIII<sup>e</sup> siècle correspond, nous semble-t-il à un certain essor des études nostradamiques (et infra) sans pour autant que le nom de Nostradamus ait été rapproché de celui de Cuse.

<sup>1</sup> L'an 1676 fit l'objet de spéculations, on y trouve le nombre de la Bête.

<sup>2</sup> Voir sa thèse, *op.cit.* p. 315.

<sup>3</sup> Préface au *report* de l'édition d'Antoine du Roisne (Lyon 1557) Lyon, M. Chomard, 1993.

<sup>4</sup> L'année 1748 sera au cœur de certains calculs.

## II Les French Prophets

Si la Hollande est le Refuge par excellence des Huguenots qui y publient abondamment en français, si Genève accueille volontiers des réformés, elle n'en est pas moins prudente à l'égard de son puissant voisin. L'Angleterre apparaît au début du XVIII<sup>e</sup> siècle comme un débouché pour le prophétisme réformé fuyant les Dragonnades de Villars<sup>1</sup>, après la "capitulation" de 1704 cela donnera lieu au mouvement des *French Prophets*<sup>2</sup> du fait de l'émigration de certains hommes, proches des Camisards Cévenols<sup>3</sup>, de la trempe d'un Elie Marion<sup>4</sup>, l'auteur des thèses de Jurieu et qui, dans ses *Avertissements Prophétiques* fixe, après l'échec de 1689, une nouvelle période de trois ans et demi, à compter de l'an 1707<sup>5</sup> à partir de la capitulation de 1704. Leur présence à Londres provoquera de vives réactions. Sous ce terme de *French Prophets*<sup>6</sup>, l'on désigne indifféremment français et anglais dès lors qu'ils épousent certaines idées censées venir de France<sup>7</sup>. Ils se présentent comme les prophètes du Désert, celui des Cévennes. Rappelons que cela reste lié au Désert que commentent les Hébreux lors de la Sortie d'Égypte<sup>8</sup>.

C'est donc à partir de 1707 que se développera un discours qui prend le relais de Jurieu<sup>9</sup> et qui annonce à échéance de trois ans et demi la chute de *Babylon* (sic). En fait, par prudence, il est le plus souvent questions de formules assez vagues du type "dans quelques jours". En revanche, les prophètes français n'hésiteront pas à annoncer la résurrection d'un certain Thomas Emes. La police anglaise fit procéder à l'exhumation à la date prévue, avec les résultats que l'on imagine.

### *Le tissu prophétique*

Nous nous contenterons d'établir une liste de textes se faisant l'écho de leur présence outre-Manche à partir de 1706, en mettant en évidence le processus de traduction tantôt du français vers l'anglais, tantôt en sens inverse<sup>10</sup>. Nous mettrons ainsi en évidence un tissu prophétique assez dense par le jeu des éditions, rééditions, traductions, attaques et réponses.

1 Sur l'effet de ces mauvais traitements sur le prophétisme réformé, voir *Pensées diverses sur l'esprit persécuté, de l'Astéobert* (Lond. BSG Rev. D. 8° 11226 (8)).

2 Voir Schwartz 1974 et 1978. Jonathan Swift se fait l'écho de cette présence dans son *Almanach pour 1708* au nom de l'un de ses moines (Astingue) : "par ces assemblés et ridicules fanatiques communément appelés les prophètes". J. Swift, *Propositions révolutionnaires et prédictions*, trad. et notes de L. De Wailly, op. cit., p. 46. Voir aussi Swift, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 1975, p. 1726, sur une pièce satirique de Dunley à propos des prophètes modernes (1708).

3 Voir E. Le Goff, *Le passage de Langarobos*, Paris, IHESS, 1985, pp. 615 et seq. Voir D. Ligon et Ph. Joutard, *Les Cévennes - Histoire des protestants en France*, Toulouse, Privat, 1977, pp. 205 et seq.

4 Pierre des Cévennes, reprint, Marseille, Laffitte, Reed 1977, avec un avant-propos de Ph. Joutard et 1978, Presses de la Sorbonne. Voir de J.P. Richardot, Voir J. Delumeau, 1995, pp. 198-199. Munon organisa les réfugiés parvenus en Angleterre en quatre tribus. Hippolyte Blanc, *De l'inspiration des Camisards*, Paris, Plon, 1859, reed. Ed. d'aujourd'hui cf. Voir A. M. Schmitt, *Jean Calas et la tradition calviniste*, Paris, Cerf, 1984, pp. 132 et seq.

5 Voir la thèse à la Faculté de Théologie Protestante, d'Alfred Dubois, *Les prophètes cévenols*, Strasbourg, 1861, BNF, D° 3125, p. 109. Article "Prophètes cévenols" in P. Fauriol, *Grand Dictionnaire Universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, N. Favat, *Histoire des Pasteurs du Désert depuis la Évocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la Révolution Française, 1685-1792*, Paris, 1812, p. 177. E. Ligon, *Les Prophètes protestants*, Paris, Hachette, 1890, BNF, R 3597, Tome II de *Histoire de Marseilles à travers les temps modernes*.

6 H. Schwartz (1986).

7 La BHPF a envoyé plusieurs pamphlets anglais des années 1707-1708 intitulés aux *French Prophets* (Rev. 3085-3086-3087) telle cette *Copy of a letter to Mr F. M. a gentleman who is a follower of Se pretended prophets showing the treasons swindling designs, Feign'd counsell'd impostors*, Londres, 1708 (3086). On ne les trouve pas à la BE.

8 Voir J. Garçon, *L'Édit de Nantes et la révolution - Histoire d'une intolérance*, Paris, Seuil, 1985, qui traite du prophétisme protestant d'après Léfil (pp. 266 et seq.) mais ne dit mot de celui qui régna au cours du siècle.

9 La relation entre Jurieu et les *French prophets* passe par la participation de certains d'entre eux, tel F. Munon, aux événements de Bay Langarobos, sous son le nom de Hécher, *Lettres chéries ( ) avec des révélations des fanatiques du Vivarais*, Paris, 1715, Vol. I, pp. 350 et seq., BNF, Z 15139. F. Hécher, *Fanatiques et invités du Vivarais et des Cévennes*, Jean D. Vidal, Grenoble, J. Millon, H. Hennebou, Pierre Laporte, dit Rolland, et le prophétisme cévenol *Étude historique - Copies des documents inédits*, Diète, Genève, 1881, BNF, D2 14858.

10 Voir Hippolyte Blanc, "Ouvrages à consulter sur l'histoire des Camisards" in *De l'inspiration des Camisards. Le berceau des nouvelles et les phénomènes extrêmes qui ont paru parmi les Protestants des Cévennes à la fin du XVII<sup>e</sup> et au commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle - Le peu de l'intelligence de certaines manifestations modernes*, Paris, 1859, BNF, 8° 11226.

1707

*Avertissements prophétiques d'E. Marion, l'un des chefs des Protestants qui avoient pris les armes dans les Cévennes, ou Discours prononcés par sa bouche sous l'opération de l'Esprit et fidèlement repris dans le temps qu'il parlait*, Londres, Robert Roger, BHPF Res 3102(2), BL 86.30 aaa 26  
Traduction anglaise

1707 Elie Marion *Prophetical Warnings of E. Marion, one of the Commanders of the Protestants, that had taken arms in the Cévennes: or discourses uttered by him in London under the operation of the Spirit and faithfully taken in writing whilst they were spoken* BL 852 1 18

Avril 1707 Misson, F.M. *Le théâtre sacré des Cévennes, ou recueil de diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province du Languedoc*, Londres, Robert Roger, BNF, Res Lb<sup>37</sup> 4248 1,

1707 Misson F.M., *A cry from the desert (sic), or testimonials of the miraculous things lately come to pass in the Cévennes verified upon oath and by other proofs*, trad. du *Théâtre des Cévennes* par J. Lacy, Londres, Bragge, première édition, BHPF, Res. 4969 (2)

A la sortie<sup>2</sup> de l'édition anglaise des *Avertissements* (Warnings) de Marion, parurent en 1707 *Observations upon E. Marion and his Book of Warnings lately published proving this Flus to be a false Prophet and a dangerous person*, BL 695 c 5 (2)

1707. *Account of the apprehending and taking Six French Prophets*, Londres, Bodl. Libr. Oxford<sup>3</sup>

1707 *The French Prophet's Declaration or an Account of the Preachings, Prophecies and Warnings of E. Marion*, BL 695 c 4 (3)

1707 *Clavis Prophetica or a Key to the Prophecies of Mons. Marion and the other Camisars, with some reflections on the characters of these new envoys and of Mons. F. facio, their chief secretary*, Londres, J. Motthew, BHPF Res 4969 (1), in 8°, BL 695 c 5 (3)<sup>4</sup>

Traduction française *Clavis Prophetica ou la Clé des Prophéties de Mr Marion et des autres Camisars. Avec quelques réflexions sur les caractères de ce (sic) nouveau envoyé & de Mr Facio, leu principal secrétaire* BNF D<sup>2</sup> 5234

La *clavis prophetica* comporte notamment un résumé chapitre par chapitre des *Prophetical Warnings* de Marion. Sous ce titre parut en 1707 une mise en cause du prophétisme camisard tel qu'il était vécu en Angleterre. L'auteur soupçonne les dits prophètes de souhaiter aboutir à une intervention des Anglais dans les Cévennes<sup>5</sup>. Par ailleurs, ces prophètes n'hésitent pas à annoncer que Londres sera en feu. Accueillir des prophètes, c'est risquer de voir les signes de la colère divine se manifester chez soi. De fait, Elie Marion (de Barte) et surtout Nicholas Fatio et Daudé, honorablement connus à Londres, subirent deux jours au pilori, après avoir été interrogés par les membres de l'Église française de Savoie, sise à Londres, Elie Marion et Abraham Maze dictèrent des mémoires à l'un de leur secrétaires, Charles Portalès<sup>6</sup>, les autres étant Nicola Fatio et Jean Daudé.

1707 Misson F. M., *A cry from the desert (sic)*, trad. du *Théâtre des Cévennes* par J. Lacy, Préface de J. Lacy, Londres, Bragge, deuxième édition, BHPF, Res

Cette seconde édition comporte une Préface de Lacy le traducteur, qui fait référence aux démentis des prophètes survenues depuis la première.

Réaction à la publication de la deuxième édition de la traduction du *Théâtre des Cévennes*.

1707 G. Keith, *The Magick of Quakerism, To which are added a Preface and Postscript, in answer to Mr Lacy's Preface to the Cry from the desert*, BL 855 1 17

J. Lacy, le traducteur du *Théâtre* de Maximilien Misson, réagira aux attaques, avec les trois volumes qui paraîtront successivement au cours de l'an 1707 jusqu'à la veille de la

<sup>1</sup> Écéd. du *Théâtre des Cévennes* sous le titre *Les prophètes protestants*, Melan, 1842, intr. A. Bost. N. Peyrat, dès 1842, en avait repris des éléments in *Histoire des Pasteurs du Désert depuis la Révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à la Révolution Française (1685-1789)*, Paris, BNF, 8° 14<sup>175</sup> 34. Les années 1840 voient paraître également d'Eugène Sue, *Jean Cavalier ou les fanatiques des Cévennes*.

<sup>2</sup> Sur le parallèle chez les contemporains entre les 'fanatiques' du Vivarais et des Cévennes et les prophètes illuminés de Londres et les convolutionnaires tigrinistes d'obédience janséniste, voir De Bonnartz, *Examen critique physique et théologique des convulsions* Paris 1748, BNF, V.L. 4903D, pp. 17 et 86. Également voir à propos des Cévennes et de Marion, *Nouvelles Observations sur les convulsions à l'occasion d'une lettre écrite au mois de Janvier (1734) en faveur des convulsions* (J.B. Mar. Recueil taché, A 10665, Fonds janséniste). Voir Drievillon, 1996, pp. 206-209.

<sup>3</sup> Voir Schwartz (1980), 'The opposition to the French prophecy. Bibliography of primary works', p. 85.

<sup>4</sup> Il y aurait eu une suite à cette *Clavis prophetica*, voir 'Relation historique de ce qui s'est passé à Londres au sujet des prophètes camisards envoyés de Londres à l'auteur de ces Nouvelles', *op. cit.* pp. 122 et seq.

<sup>5</sup> Voir aussi Bonays, *Histoire de l'Unité de notre temps et le dessein que l'on avoit de soulever en France les mécontents des Cévennes*, Montpellier 1709, voir Drievillon 1996, p. 208.

<sup>6</sup> Le nommeret connu sous le nom d'un descendant de Portalès, Kennedy, en a été retrouvé et publié avec une présentation de Charles Bost. *Mémoires inédits de A. Maze et d'E. Marion sur la Guerre des Cévennes 1701-1708 (sic)*, *Publ. de la Société Héraultaise de Londres*, Vol. XXXIV, Paris, Fischbacher, 1991.

présentation au pilori de trois membres du groupe des *French prophets*, le 1er décembre 1707, de ses propres *Prophetical warnings (...) pronounced under the operation of the Spirit*, Londres, Bragge, BHPF, Res. 3094 (1-3), BL 105 a 13, 14.

Ainsi, dans son troisième volume des *Prophetical Warnings*, dont le titre est repris du recueil de Marton, Lacy répliquera au pamphlet intitulé *Enthusiastick Impostors, no divinely inspired prophets*, Londres, J. Morphew, BHPF Res R 3085

1707 Misson, *Mélange de littérature historique et critique sur tout ce qui regarde l'état extraordinaire des Cévenois appelez Camisards*<sup>1</sup>

Réponse au *Mélange* de Misson et aux *Prophetical Warnings* de Lacy:

1707 Un particulier *Lettre à Monsieur Misson touchant les miracles burlesques, faits depuis peu de la manière qu'ils sont rapportez dans un livre Anglois qui a pour titre, Avertissemens de l'Esprit Eternel par la bouche de son serviteur Jean, surnommé Lacy*, BL, 700 c 21 (1)

Shaltesbury, *Lettres sur l'enthousiasme*, Paris, BNF, R 20415.

1708 *Relation de la vie et des mœurs des prophètes français et de la conduite du Consistoire de la Savoie* (BNF)

1708 *An account of the French Prophets and their pretended inspirations in three letters sent to J. L. Esq.*, BL T 1584 (1)2

Traduction anglaise

1708 N. N., *An account of the lives and behaviour of the three French Prophets lately come out of the Cevennes and Languedoc and of the proceedings of the Consistory of the Savoy in relation to them Wherein also several of the Affidavits in the Cry from the desert are briefly consider'd* Londres, J. Morphew, BHPF Res 3087 in 8°, BL 695 C 5 (9)

Ces trois hommes sont Elle (Elias) Marton, D. Fage et Jean Cavalier. Il ne s'agit donc pas du même trio que celui qui dut subir le pilori en décembre 1707, qui comportait outre Marton, Fatio et Daudé

1708 *An appeal from the prophets to their prophecies. Evidencing the new dispensation they pretend to be of the same stamp and authority with their predictions*, Londres (BL)

1708 *The copy of a letter to Mr F. M. A Gentleman who is a Follower of the pretended Prophets, shewing the reasons why they ought to be accounted impostors*, Londres, J. Morphew BHPF Res 3086, in 8°

1708 "Relation historique de ce qui s'est passé à Londres au sujet des prophètes camisards envoyés de Londres à l'auteur de ces Nouvelles", Jacques Bernard, *Nouvelles de la République les Lettres*, tome 43, février 1708, Amsterdam, D. Mortier, Ars. 8° H 26609, pp 122 et seq.

Jean Gravelot, *Réflexions désordonnées sur certains prétendus inspirez qui depuis quelque temps se mêlent de prophétiser à Londres*

1709, *An account of the pretend Prophets, newly come from England and their Doctrine briefly Considered*, Edinbourg, Copie à la Houghton Library (Harvard University)

La polémique entre les *French Prophets* et les membres du consistoire de l'Eglise de Savoie a été décrite par Vesson<sup>2</sup> les prophètes répliquent par un *Ridiculus mus anatomized Dissection de la souris ridicule enfantée par la haute montagne de la Savoie après une grossesse de 17 mois*

A cette satire réplique le *Quarter sincère ou les faussetez et les impostures des prétendus prophètes français et de leurs fauteurs et partisans*

Un Docteur Ollspring Blackall publie en 1707 *The way of trying prophets: A sermon preached before the Queen at St James's*, 9 novembre 1707 (BL), traduit<sup>3</sup>

sous le titre de *Manière d'examiner les prophètes. Sermon prononcé devant la reine*, Londres, 1708 (Bibl. de la French Protestant Church, Soho, Londres). Autre version: *Sentiments (...) sur les nouveaux prophètes qui sont à Londres ou censure de ceux qui les persécutent et qui en jugent sans avoir fait un suffisant examen, dans un sermon prononcé devant la Reine (le 9 novembre 1707) et publié par ordre exprès de Sa Majesté (avril 1708)*

Citons encore la défense des prophètes français par Richard Bulkeley un proche de Lacy<sup>4</sup> *An answer to several treatises lately published on the subject of the prophets*, BHPF 3094 (4) in 8°/6

<sup>1</sup> Nous n'avons pu localiser ce texte

<sup>2</sup> On regrettera l'habitude du catalogue du *British Museum* de ne signaler l'auteur qu'exceptionnellement

<sup>3</sup> Les prophètes réunis à Londres, *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, 1703

<sup>4</sup> Voir H. Schwartz (1980)

<sup>5</sup> Voir H. Schwartz (1980), p. 70. Voir en 1684 *Prophetical extracts: introduction containing an impartial account of the Cevennes in a letter to a friend by Sir Richard Bulkeley, together with the remarkable vision of Lewis XIV for the interpretation of which he offered a reward of 20,000 livres. For in the Paris Gazette of November 11 1689, op. cit.*

<sup>6</sup> Voir L. G. Sédard, *Histoire générale du protestantisme*, Bl, Paris, PUF, p. 20

On retiendra notamment le rôle de trois libraires londoniens en ces années 1707-1708. Robert Roger publie les textes français, B. Bragge s'occupe de faire imprimer les traductions anglaises de ces textes et J. Morphew se spécialise dans les attaques contre les *French prophets*.

S'ils sont publiés ou discutés en anglais, dans les années 1707-1708, ces prophètes ou leurs disciples rayonneront, dans la décennie suivante, en Europe protestante, faisant des tournées, tout en retournant régulièrement à Londres, de Rotterdam<sup>1</sup>, à Nuremberg, en passant par Stockholm et Halle, comme en témoignent les sermons rassemblés dans des recueils paraissant tant en français, langue de plus en plus pratiquée, qu'en latin.

1711 Benjamin Furly, *Discernement des ténèbres d'avec la lumière ou invitation aux créatures de Dieu à entrer dans l'arche de Grâce qui se bâtit ainsi*, Rotterdam, BL 3901 b 17

1711 Benjamin Furly, *Eclair de lumière descendant des cieux pour découvrir sur la nuit des peuples de la Terre, la corruption qui se trouve dans leurs ténèbres afin de les mettre à la repentance, avant que la (sic) tonnerre (sic) gronde dans la Justice de l'Agneau*, [Rotterdam], BNF D 35485, BL 8504 10

On notera que ce recueil qui fait suite au *Discernement* du même auteur<sup>2</sup>, il s'agit essentiellement d'un recueil de lettres de Jean Allut, Henriette Allut, Elizabeth Charraf, correspond au départ d'Allut de Londres pour Rotterdam.

1712

J. Allut<sup>3</sup>, *Cri d'alarme, en avertissement<sup>4</sup> aux nations qu'ils sortent de Babylon (sic), des ténèbres, pour entrer dans le repos du Christ*, Imprimé par les soins de N. (icolas) Ffatio), s.l.

BNF, Res D<sup>2</sup> 5235

On y trouve des contributions de Jean Allut, et des secrétaires, Nicolas Facto, Charles Portalès<sup>5</sup>, *Histoire des troubles des Cévennes dans la guerre des Camisards sous le règne de Louis le Grand*, Villefranche, 1760, vol. 3, BNF, Lb 4256, rééd. 1819, BNF Lb<sup>37</sup> 4256A. Père de l'auteur du *Monde Primitif*, "encyclopédie protestante", voir "Le langage d'images de Court de Gébelin" d'A.-M. Mercier Fayre in *Polinca Hermetica* n°11, 1997, p. 47; voir Halbronn 1993, 6

1714, E. Marion, *Plan de justice de Dieu sur la terre*, BNF, Res D<sup>2</sup> 5236 (1)

E. Marion, *Delineatio iustitiae Divinae*, BNF, Res D<sup>2</sup> 5237

Un second volet paraîtra

1714 Jean Allut, *Quand vous aurez saccagé, vous serez saccagés*

BNF, Res D<sup>2</sup> 5237 (2)

Traduction

Jean Allut, *Ubi devastaveritis devastabimini* Editeur?????

BNF, Res D<sup>2</sup> 5237 (2)

Ce qui caractérise la plupart de ces productions, du *Théâtre des Cévennes* au *Cri d'alarme*, c'est la forme du recueil de pièces relativement brèves. Le *Théâtre* de Maximilien Misson est en fait une anthologie relative aux événements des Cévennes. Le *Cri* d'Allut rassemble des sermons datés.

Signalons la satirique *Ancienne prophétie du célèbre Prophète merlin<sup>6</sup> copiée sur une traduction en vieux gaulois qui en fut faite sous le règne d'Henry VIII* et dont le manuscrit se trouve à la Bibliothèque de Cambridge, BL, 11482, f. 27 "Prophétisant sortiront des Cévennes. Dans Albion préditront choses vaines / Dans Londres alors parmi la Gens Gauloise / Viendra discorde & soudra grande noise", *Prophetical extracts*. "Introduction containing an impartial account of the Prophets of the Ceyennes together with the remarkable vision of Lewis XIV for the interpretation of which he offered a reward of 20 000 Louis d'or in the Paris Gazette", 11 novembre 1685, Londres, BL, 3187 d 42. En titre complémentaire, on lit "Nouvelle Prophétie d'Elie Marion, N. F (atio) J. D(audé) & C. P(ortalès) tenant la plume. Fidèlement transcrite & maintenant publiée par l'auteur du premier dialogue touchant les Prophètes Cevennois (sic), la Magie Blanche ou les trois Prophètes Cevennois"

<sup>1</sup> Jouen les y accueille, attendant l'échéance de 1715, pour fin du règne de l'Antéchrist

<sup>2</sup> Nous n'avons pu en l'occasion de consulter ce premier volume

<sup>3</sup> Selon Barber, Allut et Marion ne seraient qu'un. Cela semble peu probable sur la base des témoignages. Voir sur cet ouvrage un article de Ph. Cochière, "un livre rare. Le cri d'alarme" in *Bulletin de la Société de l'histoire du prophétisme français* t. XIII, 1864

<sup>4</sup> Noter le terme "avertissement" qui est propre à cet auteur

<sup>5</sup> Voir Antoine Court

<sup>6</sup> Cf. Relation de l'exercice 1708, in *Nouvelles de la République des Lettres* cite déjà (p. 131) une *Prédiction de Merlin* concernant les *French prophets*



Parmi ceux chez qui la présence des *French Prophets* déclencha un revirement d'orientation, le cas le plus remarquable est probablement celui du mathématicien Nicolas Fatio de Duillet, savant apprécié installé à Londres<sup>1</sup> et qui soudain, dans les années 1707-1708, va renoncer à sa carrière pour servir de secrétaire aux prophètes<sup>2</sup>, n'hésitant pas à se mettre à la merci des juges et retrouvant au piloti, aux côtés d'Elie Marion.

On ne saurait exagérer les liens qui à partir de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle unissaient les réformés à l'Angleterre. De Du Moulin à Jurieu et jusqu'à Marion, le protestantisme français exilé, constituant une sorte de *diaspora*, est marqué, aux yeux des Anglais, par un certain prophétisme.

### *Le retour de l'Accomplissement sous la Révolution*

Tout se passe comme si la Révolution de 1789 était apparue comme une divine surprise pour certains milieux protestants étrangers et qu'ils y aient vu la faillite du catholicisme. Mais aussi peut-être firent-ils le rapprochement avec 1689.

Les attaques contre Jurieu qui sont encore reproduites au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment dans *l'Histoire de M. Bayle et de ses ouvrages*, en 1716 (cf supra), créent rétrospectivement un sentiment ambigu d'échec et de réussite: Péllisson résume ainsi, s'adressant aux Réfugiés-cité par La Bastille dans ses *Réflexions*-les espérances du ministre de Rotterdam:

"Il importe peu à M. Jurieu que ce qu'il met en avant soit ridicule comme il l'a résolu, il vous persuade (aux Réfugiés) une délivrance en 1689 & la ruine du Papisme en 1710 & 1715. Il s'est souvenu d'ailleurs que trois ans et demi étalent le terme qu'il avait assigné pour une *grande Révolution en France* depuis 1685 jusqu'en 1689. Quand il en aura besoin pour la grande Révolution de 1689, ces 1260 jours dont il fait des années ne seront plus que des jours naturels<sup>3</sup> etc. C'est que par ces trois calculs différens (dont il est parlé) l'Empire de l'Antéchrist serait déjà fin en 1620 ou en 1653 ou devrait finir en 1690 & ce serait trop presser votre prophète". La Grande Révolution en France, voulue par Jurieu, surviendra avec un décalage de 100 ans exactement<sup>4</sup>.

Dès 1790, un certain P. Bardin de Lutèce, publie *L'Oracle divin ou l'explication et accomplissement des Prophéties* qui se présente comme un périodique dont nous ne connaissons que le premier numéro (BNF, Lc<sup>2</sup> 240815).

Le choix du titre n'est nullement fortuit et l'auteur se référera bel et bien à la prophétie molinienne dont on peut penser qu'il imagine assez bien qu'elle puisse correspondre à 1789 faute d'avoir été confirmée en 1689. Il reste qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, Jurieu ne figurera guère dans les recueils prophétiques français parmi les annonceurs de la Révolution.

On peut lire au Chapitre I intitulé "De l'existence réelle de la fin & durée du règne de l'Antéchrist".

"Si on voulait compter trois ans et demi depuis la suppression de l'édit de Nantes faite au mois d'Octobre 1685, la délivrance de l'Eglise aurait dû arriver en 1689 & ce serait la conjecture de M. Damoulin dans son accomplissement des Prophéties, il espérait que la persécution de l'Antichristianisme devait cesser l'année 1689. Il y a toute apparence qu'il s'était trompé dans son calcul (la suite au numéro prochain)".

### *La revanche de Pierre Jurieu*

L'événement majeur que fut la Révolution Française ne connut certes pas le même type de commentaire des deux côtés de la Manche (cf infra). Pour les Anglais, et notamment les protestants et les anglicans, il s'agissait de la chute de la Papauté annoncée par un Jurieu, dont les origines françaises apportaient quelque piquant, voire de l'abaissement de la France et en tout cas de sa monarchie. *A contrario*, les Français spéculèrent davantage sur la fin du phénomène et s'intéressèrent plus à Nostradamus<sup>5</sup>.

1 Dans la "Relation" parue dans les *Nouvelles de la République des Lettres*, en février 1708, il semble que l'on ait censuré son nom.

2 On songe à ce qui arriva à I. Newton vingt ans plus tard quand celui-ci se mit à écrire sur l'Apocalypse.

3 Péllisson entend par là que d'une part on se sert des 1260 jours comme autant d'années mais qu'à l'occasion l'on conserve les 1260 jours en tant que tel ce qui correspond à 3 ans et demi.

4 En 1789, les protestants avaient vu leur sort considérablement amélioré, précédant ainsi de peu celui des juifs, en 1791.

5 Le *Magasin Républicain* de Rouy l'Ainé correspond à un projet assez semblable.

6 Il est possible que le succès de Jurieu soit lié au rapprochement possible entre 1689 et 1789 mais nous n'avons trouvé aucun fait remplaçant une date par l'autre comme ce fut le cas pour 1588 devenant 1788.

Un des commentaires les plus significatifs des événements survenant en France est dû à un certain Robert Fleming, en 1809 dans son *Apocalyptical key. An extraordinary discourse on the rise and fall of papacy. Appendix containing extracts from various authors, chiefly respecting the French Revolution, the fall of Popery by (...) Jurieu* (BL, 3187 d 16).

Nous traduisons un passage: "Il est clair que la grande période de 1260 ans se termina en 1789 quand commença l'attaque décisive contre les erreurs et la tyrannie de la Bête Papale. (...) Depuis le commencement de la Révolution Française<sup>1</sup>, chaque année et chaque mois ont produit des événements nouveaux et terribles qui viennent confirmer les prophéties"

Prenons un cas typique<sup>2</sup>, celui des *Predictions of the singular events which have recently taken place in France and of those still more remarkable events which will shortly take place in other parts of Europe extracted from a work printed in the year 1687 written by M. Peter Jurieu a French Protestant man entitled the Accomplishment of the Scriptures (...) in which are pointed out in particular (...) the humiliations of the French Monarchy (...) To which is prefixed a sketch of the author's life.*

Le texte de Jurieu tiré d'un commentaire de l'Apocalypse où il considère la France comme le pays annoncé d'où la révolte doit surgir, y est complété par des extraits des délibérations de l'Assemblée Nationale et de la constitution de la Première République qui viennent en quelque sorte confirmer la Prophétie: "Extracts from the Proceedings of the First National Assembly of France and from the constitution of the Republic"

Jurieu est omniprésent dans les recueils prophétiques d'outre-manche qui jalonnent la période révolutionnaire (et intra) et le Premier Empire. On y rappelle la date de publication de 1687 et le fait qu'il est un Protestant Français qui voit ses espérances voire ses malédictions accomplies en ce dix-huitième siècle

#### *Le retour de Massard*

En 1789, étant paru *Vie et Testament de Nostradamus* (voir Livres II et III), il s'agissait là d'une réédition de la *Vie de Nostradamus* de Pierre Joseph (de Haitze), non sans lien avec la *Vie de Tronc du Coudoulet*<sup>3</sup>. Ce texte commentait certains événements de la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. En l'An VI va paraître un texte paru à partir de 1686, *l'Harmonie des Prophéties*, dont l'auteur est le médecin grenoblois réformé Jacques Massard déjà étudié. Il s'agit là au demeurant de la seule réédition post-révolutionnaire d'un des grands textes d'exégèse nostradamique. Paradoxalement, les spécialistes du sujet le mentionnent peu ou mal<sup>4</sup>.

C'est anonymement, à Amsterdam, que parut une *Harmonie des Prophéties et Prédications tant anciennes que modernes sur la durée des souffrances de l'Eglise et sur les temps qu'il a plu à Dieu de marquer pour sa délivrance* qui n'est autre que *l'Harmonie des Prophéties* de Massard<sup>5</sup>. Une seconde édition paraît en l'An VIII, en France cette fois, dans le département de l'Eure et Loire<sup>6</sup>.

L'édition de l'An VIII que nous avons pu étudier comporte des *aménagements* à la fin de l'ouvrage. Certains développements parus un siècle plus tôt ont été supprimés et notamment un quatrain des Centuries: le quarante-deuxième de la troisième avec son commentaire par Massard:

«L'enfant naîtra à deux dents à la gorge  
Pierres en Tuscie par pluie tomberont  
Peu d'ans après ne sera bled ne orge  
Pour saouler ceux qui de faim failliront»

1 A noter que cette expression "Révolution Française" semble avoir été au départ plus employée hors de France

2 En 1798 à Bath par J. C. D. Campbell, III, 1607/1025

3 Voir Colom

4 Chomarat, à la différence de Benazra, ne signale pas l'existence de Massard, malgré les études qui figurent de l'oeuvre dans la *Bibliothèque Universelle* de Le Clerc, tome III, p. 531, tome IX, p. 354, tome XII (simple mention) Benazra 1970 ne connaît pas les éditions de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et ne fournit qu'une bibliographie incomplète de l'oeuvre nostradamique de Massard

5 Les autres textes de Massard qui ne reparaitront pas se nomment *Harmonie et Accomplissement des Prophéties*, voir aussi Dict. Desroche, 1969, pp. 181-182, où l'on signale 1685 au lieu de 1684, et où l'on n'indique pas les suites de *l'Harmonie* en 1688

6 Le catalogue de la BNF ne l'attribue pas à Massard. L'ouvrage figure au fichier des anonymes. Il comporte une lettre manuscrite du 11-10-1824 adressée, avec le livre, par un pharmacien du nom de Pluquet à Barbier, l'auteur du *Dictionnaire des Anonymes* qui ne l'avait pas cité. Or, Barbier n'en tiendra pas davantage compte dans les rééditions! En revanche, Barbier, cite l'oeuvre de Massard parue anonymement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle *Harmonie et Accomplissement des Prophéties*.

Au lieu de ce commentaire, l'on trouve dans l'édition de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une référence à une «*ligne antichrétienne*»<sup>1</sup>. On a également supprimé la référence au chapitre 7 verset 25 du *Livre de Daniel*, concernant la venue de l'Antéchrist<sup>2</sup>.

---

1 Il faut d'ailleurs relever une coquille chez Massard qui fournit toujours dans ce passage supprimé un autre quatrain avec une fautive référence. Centurie III Quatrain 84

«*La grand'cité sera bien désolée*

Des habitants un seul n'y demourra

Mur, sexe, temple & vierge violée

Par fer, feu, peste, canon, peuple mourra»

Massard en fait donne deux quatrains avec la même référence III 42

2 C'est ce texte de Daniel que commentera Boucqueau, en 1802

## II La place des Juifs dans l'eschatologie figuriste

L'agitation prophétique réformée semble avoir été prolongée, en milieu catholique, cette fois, grâce en partie aux retombées de la Bulle *Unigenitus*. Les thèses qui se développent dans les décennies qui précèdent la Révolution Française, dont la date, on a vu, avait été fournie par Pierre d'Ailly et ceux qui le suivirent au XVII<sup>e</sup> siècle doivent nous rappeler qu'un des acquis symboliques de celle-ci fut l'octroi aux Juifs du royaume puis de la République d'une citoyenneté à part entière.

### A. La Bulle *Unigenitus* et le prophétisme

La Bulle de 1713 fera un peu l'effet de la révocation de l'Édit de Nantes - comme plus tard la suppression par le pape Clément XIV de l'Ordre des Jésuites en 1773 - aboutissant à la condamnation de Port Royal et favorisant ou exacerbant un certain prophétisme, notamment autour de qu'on a appelé les "convulsions"<sup>1</sup> et 1789 couronnera davantage les attentes des Figuristes que ne l'avait fait 1689. Dès 1714, signalons le *Quatrième Gémissement d'une Âme vivement touchée de la Constitution<sup>2</sup> de N.S.P. le Pape Clément XI du 8 septembre 1713* de Le Sesne des Menilles d'Étemare<sup>3</sup>. L'un des principaux thèmes concerne une sorte de réhabilitation du juif, après que l'Église ait déçu et notamment en raison de la Bulle. On retrouve une certaine convergence avec les faux, ris de Jureur envers les Juifs, à la suite de la Révocation.

À l'époque où d'Étemare publie avec P. Boyer le *Quatrième Gémissement*, il rédige d'autres textes qu'il éditera en 1724. Étemare est en effet l'auteur d'une *Explication de quelques prophètes sur la future conversion des Juifs ou la réponse aux difficultés*, composée en 1712 et 1713 et imprimée en 1724. Cette Explication aurait été rédigée en avril 1712 à la demande du Marquis de Sévigné (selon une note manuscrite de l'exemplaire de la BPR (227 bis (2)). Puis des *Remarques* auraient été proposées par une tierce personne et Étemare aurait rédigé à leur propos une *Réponse aux difficultés proposées en forme de Remarques sur l'Écrit précédent*.

En 1716, les *Règles pour l'Interprétation des Saintes Écritures* de l'Abbé J. Vincent Bidal d'Asteld<sup>4</sup> seront au centre d'une vaste polémique. Selon H. Savon, la *Vérité sur le Retour des Juifs* serait de l'Abbé d'Asteld tandis que les *Règles* rédigées antérieurement même à la Constitution *Unigenitus* de 1713, seraient à attribuer à Jacques Joseph Duguet<sup>5</sup> lequel n'appréciait guère certains aspects du *Quatrième Gémissement* d'Étemare laissant entendre qu'il y aurait une sorte de substitution là où Duguet, moins radical, ne souhaitait voir qu'une intégration des Juifs au sein de l'Église<sup>6</sup>. Le recueil aurait été publié dans une certaine précipitation, sans trop veiller à l'harmonisation des pièces.

En 1723 un ouvrage de la plume d'Étienne Fourmont intitulé *Mouacah ou ceinture de douleur* (BNF, A 7549)<sup>7</sup> rééditait le *Livre des Règles pour l'intelligence des Saintes Écritures* de M. L'Abbé d'A (steldt). L'auteur se présentait sous le nom du rabbin Ismael Ben Abraham et il fut

1 En 1727, notamment, dans le cimetière Saint Médard. Il s'agit essentiellement de femmes, ce n'est pas sans annoncer les séances de mesmérisme de la fin du siècle. Voir Dom E. B. de Laaste, "troisième lettre du chevalier \*\*\* sur les miracles des derniers temps, in *Lettres théologiques aux écrivains défenseurs des convulsions*, Paris, 1740, BNF, 4° La<sup>3</sup> 2229 B.

2 La Bulle devint "constitution" dès lors qu'en 1714 elle fut enregistrée par le parlement. Voir M. Antoine, *Louis XV*, Paris Fayard, p. 258.

3 BNF 8° La<sup>4</sup> 110, voir H. Savon, 1989, *Avertissement*, 1793.

4 Voir C. Mure, "J. J. Duguet et le figurisme" in *Politica Hermetica*, Paris, Age d'Homme, 1996; voir Vulliaud, 1952, p. 160.

5 Sur l'intérêt de Bossuet pour Duguet, dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, édition de 1703, voir Vulliaud, La fin du monde, op. cit. et H. Savon, "Jacques Joseph Du Guet et le figurisme" in *Politica Hermetica*, 10, 1996, pp. 24-26.

6 Voir Savon, 1989, pp. 775 et seq.

7 Extrait du "Mouacah" in *Journal de Trévoux* de novembre 1723.

considéré comme tel par les contemporains. L'Abbé de Bonnaire soutiendra<sup>1</sup> que le *Moucah* ne provoqua guère de réaction auprès des Figuristes "parce que le Rabbin ne les avait pas effleurés". Il oubliait, ce faisant, la réplique de l'Abbé d'Étemare à cette attaque, dans sa *Tradition des Saints Pères sur la conversion future des Juifs fondée sur les témoignages des Ecritures*, 1724 BNF D 4652<sup>2</sup>. C'est à cette occasion que d'Étemare aurait adjoint son *Explication*<sup>3</sup>. En 1727, une *Réfutation du livre des Règles* (BNF, A 7550) par M.A. Léonard provoqua, au témoignage de De Bonnaire, de vives réactions chez les Figuristes, notamment, la même année, de la part de l'Abbé J. B. Fourquevaux avec une *Lettre d'un prieur à un de ses amis au sujet de la nouvelle réfutation du Livre des Règles* etc (BNF, A 7751 (1))<sup>4</sup>. De Bonnaire y répliqua par des *Réponses aux lettres d'un ami par l'auteur des Trois Examens*: en 1733<sup>5</sup>, l'Abbé avait en effet publié un triple *Examen critique physique, théologique des convulsions* (BNF, Ld<sup>4</sup> 1903) comportant l'étude du "Plan général de l'oeuvre des convulsions" lequel comporte le cas de "Prédications des choses futures & dont l'événement dépend purement du décret de Dieu"<sup>6</sup>.

En 1733, paraît à nouveau la *Conjecture cusanienne* mais cette fois dans la traduction de 1562 de l'évêque de Saint-Malo, dont on rappelle qu'elle était dédiée à Mme de Bourbon pour lors Abbesse de Fontevault (BNF, Ld<sup>4</sup> 5914) mais cette fois-ci la publication relève de catholiques et plus précisément du courant janséniste<sup>7</sup>, singulièrement dans la dimension que l'on qualifie de "figurisme"<sup>8</sup>. Déjà dans l'édition de 1700, à Amsterdam, l'on pouvait lire *in fine*: "Ainsi le rétablissement des Juifs & leur rappel doit arriver après le 17. siècle de malédiction et de rejection" (p 96).

Dans un manuscrit daté de 1733 intitulé *Dissertation critique et théologique sur la venue d'Elie*, signé Houbigant<sup>9</sup>(BNF, MS Fr 24873), l'on trouve un septième "examen de qu'on appelle ordinairement la Prophétie du Cardinal de Cuse" (fol 512). Houbigant y désavoue la *Conjecture* et cite le "système" de Lesquevin "Le Cardinal n'a pas rencontré les vrais pronostics de l'Etat de l'Eglise pour les siècles à venir. C'est à mon avis ce que chacun devrait faire: examiner de sang froid les systèmes de la durée du monde et ne les blâmer qu'après en avoir senti le faux"<sup>10</sup>.

En 1737 et 1738 paraissent, probablement du même auteur, à Rotterdam, chez Jean Daniel Beman, trois *Traité Historiques et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Elie et du retour des Juifs dans lesquels on examine le système des nouveaux figuristes*<sup>11</sup>. Les trois *Traité*s accordent une place significative aux prophéties modernes, celles d'un Joachim de Flore, d'un Pierre d'Ailly d'un Pierre Jean (d')Ollive d'un Postel. Ainsi cohabitaient les différentes strates prophétiques.

En réalité, le *Traité de la venue d'Elie* était paru en premier en 1737 (BNF, D 12642) et ce n'est que dans un deuxième temps qu'il sera inclus dans un ensemble de trois traités, chez le même libraire<sup>12</sup>. Il réagit vraisemblablement à l'"Avènement d'Elie" de Pierre Boyer, co-auteur

1 In *Suite des réponses de l'auteur des trois examens aux lettres d'un ami*, BNF, Ld<sup>4</sup> 1964

2 On situe entre 1728 et 1737 la rédaction de l'*Explication de l'Apocalypse* de l'Abbé Métaut. Le texte ne sera pas imprimé et l'on considère l'ouvrage de l'Abbé F. Joubert paru en 1762 comme en reprenant les idées. L'ouvrage sera signalé par Agier et par Grégoire

3 Les exemplaires de la BNF, D 10102 et D 4562 ne comportent pas le supplément figurant à la suite de celui de la Bibliothèque de Port Royal. La connaissance de ce document eût été utile à H. Savon, 1989, dans l'analyse du débat Lemaire Duquet. En 1735, paraîtra un *Exposé de la manière de penser de l'Abbé d'Étemare touchant l'événement des convulsions*, BNF, Ld<sup>4</sup> 2067

4 Si les Figuristes à la différence des réformés publient en France, un François Joubert publia plusieurs de ses ouvrages à Avignon (*Commentaire sur l'Apocalypse*, 1762), territoire pontifical et à Utrecht en 1727 (*De la connaissance des temps par rapport à la religion*, BNF, D 12636, ouvrage signalé par Grégoire, *Histoire des Sectes Religieuses*, Paris, 1829, Tome V, p. 318) dont le titre assez anodin concerne notamment la conversion future des Juifs.

5 Voir aussi ses *Observations apologétiques*, Bib Maz, F 15222 (9)

6 Voir aussi sa polémique avec l'"appelant" janséniste, l'évêque de Senez, Jean Soanen, qui en 1727 fut suspendu pour le temple par le concile de sa province ecclésiastique, réuni à Embun, à la demande du cardinal de Fleury; voir M. Antoine, *Louis XV, op. cit.*, pp 273-277. Voir J. Favier, *Paris, deux mille ans d'histoire*, Paris, Fayard, 1997, p. 829. J. P. Chantun, *Le jansénisme, entre hérésie imaginaire et résistance catholique (XVIIe-XIXe siècles)*, Paris, Cerf, 1996, pp 45 et seq.

7 H. Savon nous a signalé cet intérêt des Figuristes pour Cuse

8 On trouve l'édition d'Amsterdam de 1700 à la Bibliothèque de Port Royal

9 M. Hadas Lebel, "Le P. Houbigant et la critique textuelle" in *Le siècle des lumières et la Bible*, Dir. Y. Belaval et D. Bourel, Paris, Beauchesne, 1986, p. 103

10 A cette époque un auteur juif ou qui se dit tel rédige une *Dissertation sur le Messie où l'on prouve qu'il n'est pas encore venu et que suivant les promesses des Prophètes qui l'ont annoncé aux Israélites ils l'attendent avec soin* intitulé *manuscrite* (BNF, MS Fr 24884)

11 Le *Traité* a intitulé plus complètement "de la fin du monde & des événements qui doivent la précéder" C. Mare, 1995, ne mentionne pas explicitement le troisième traité sur les Juifs de 1738

12 BNF, D 12641 (1 et 2) pour les deux premiers volumes et D 71198 (3) pour le troisième

avec d'Étemare du *Quatrième Gémissément*, qui paraît en deux volumes en 1734 et 1735 (BNF, D 12639) et peut-être au texte manuscrit d'Houbigant sur le même thème, datant de 1733.

Alexis Desessarts réplique d'abord au "Traité d'Elie", vraisemblablement dans sa première édition, dès 1737, par une *Défense du sentiment des Saints Pères sur le retour d'Elie* (BNF, D 21643) auquel l'Abbé de Bonnaire répondra par un *Alexicon ou la défense prétendue du sentiment des Saints Pères repoussée par l'auteur du Traité Historique et polémique de la venue d'Elie* (Ars S<sup>t</sup> T 4664) puis en 1739<sup>2</sup>. Desessarts s'en prend aux deux autres traités avec son *Examen du sentiment des Saints Pères et des anciens Juifs sur la durée des siècles* paru à Paris chez Lottin<sup>3</sup> (BNF, D 12643) dans lequel il revendique (p.432) la paternité de la *Défense* de 1737 (s.l.)<sup>4</sup>

L'*Examen* de 1739 s'en prend au demeurant en appendice à un pronostic pour 1748.: "Réfutation d'un calcul ou d'une lettre du 28 février 1738, imprimée en 1739, dans laquelle est fixé le retour des Juifs à l'an 1748 ou environ"<sup>5</sup>. Il vise ainsi la *Lettre dans laquelle on prouve que le retour des Juifs est proche* de Gronalias le chanoine Jourdan (BNF, A 22384 et D 12644). Pour Gron, il s'agit d'adopter comme référence 3 1/2, soit une demi semaine, chiffre que l'on retrouve pour la durée du règne de l'Antéchrist. L'on prend 490 ans par unité (soit 7 x 70 ans), soit 1715 (490+ 490+ 490+ 245) qu'il faut compter à partir de la crucifixion, à 33 ans, soit un total de 1748. Gron recoupe ainsi les thèses de l'Anglais William Whiston<sup>6</sup> qui ajoute 2300 au temps de Daniel ce qui donne 1716 + 33 (vie de Jésus), soit 1749<sup>7</sup>.

Desessarts publie en 1740 une *Suite de la Défense du sentiment des Saints Pères sur le retour futur d'Elie où en répondant à l'auteur des Examens<sup>8</sup>, on justifie la réfutation qu'on a faite de son traité de la venue d'Elie*" qui vise directement Debonnaire<sup>9</sup>.

A la suite de la réaction à l'*Examen*, paraîtront contre Gron, des *Réflexions sur la seconde Lettre du Calculateur pour servir de supplément à ce qui a été dit contre la Première dans un écrit qui a pour titre Examen du sentiment des Saints Pères & des anciens Juifs sur la durée des siècles* etc (BNF, D 4653)<sup>10</sup>. Dans cette seconde Lettre, "le Calculateur prétend montrer que les Convulsions sont le signe avant coureur de la conversion prochaine des Juifs". En fait, la seconde lettre en date du 26 mars 1738 figure à la suite de celle du 28 février 1738, à partir de la page 33.

#### *L'almanach du Diable*

En cette même année 1737, paraît "aux Enters" un *Almanach du Diable* attribué à Pierre Quesnel. Il ressortira l'année suivante pour 1738. (BNF V 21393 (1) et (2)). On l'accompagne de clefs - "dont la clef est au diable" - comme à la façon de Morgardau début du XVIIe siècle: *Clef des Prédications carminiques de l'Almanach du Diable*<sup>11</sup>. Dans l'édition de l'almanach pour 1737, il est mentionné, dans la Préface, les *Nouvelles Ecclésiastiques* ainsi que leur supplément, ce qui fait vraisemblablement référence à l'affaire des convulsionnaires qui détraque alors la chronique

1 Voir en 1736, son *Apologie de saint Paul contre l'apologie de Charlotte où l'on montre que cet apôtre n'a fait ni une fausse prophétie ni une fausse prédiction en disant à ceux de Milet "Je sais que vous ne verrez plus mon visage*. BNF, A<sup>1</sup>

Id<sup>1</sup> 5859 et *Suite de l'Apologie de saint Paul où l'on continue de montrer que cet apôtre n'a fait ni une fausse prophétie ni une fausse prédiction* etc, s. l. 1736, BNF A 5293 (2)

2 L'*Alexicon* paraîtra comme étant l'oeuvre de l'auteur du *Traité Historique et polémique de la venue d'Elie*. L'abbé de Bonnaire a pu rédiger les deux autres traités avec Mignot et Bojdat

3 Le privilège de l'*Examen* mentionne un certain D\*\*\*, très probablement Desessarts. C. Maire, 1995, ne mentionne pas le traité sur les Juifs de 1738 et donc rend peu explicite la *Défense* de Desessarts sur ce sujet en 1739

4 Il pourrait avoir rédigé l'*Examen* avec Poncet. Voir C. Maire, 1995.

5 Paru à la fin (pp. 433 et seq.) de son *Examen du sentiment des Saints Pères et des anciens Juifs sur la durée des siècles, où l'on traite de la conversion des Juifs et où l'on réfute deux traités. l'un de la fin du monde et l'autre du Retour des Juifs*, Paris, Ph. Nic. Lottin, 1739, BNF, A 12141. C. Maire ne mentionne pas la polémique avec Gron-Jourdan bien qu'elle implique l'appendice de l'*Examen* d'Alexis Desessarts.

6 *The literal accomplishment of Scripture Prophecies*, Londres, 1724, p. 109, BNF, D<sup>2</sup> 4168. Whiston a l'honneur de l'*Encyclopédie* de Diderot, art. "Prophétie", (Neuchâtel, tome 13, pp. 461 et seq., reprint Stuttgart 1966) cela tient au fait qu'il s'agit en grande partie d'une adaptation de la *Cyclopaedia* de Chambers

7 A la fin du texte de Gron figurent des "Pensées de Pascal touchant le dessein de Dieu de se cacher aux uns et de se découvrir aux autres" (pp. 55 et seq.)

8 Il s'agit notamment de l'*Examen critique, physique, théologique des convulsions* de l'abbé Debonnaire, BNF, Id<sup>4</sup> 1903

9 Ce texte est conservé à la BSG 4620 D<sup>411</sup> 0994

10 Le texte attaqué est ainsi dénommé: *Traité de la fin du monde & des événements qui doivent l'accompagner* 1737.

11 On connaît aussi une *Critique et Contre-critique de l'Almanach du Diable*, 1737, Bib. Mun. de Grenoble, D 6282. Sur l'identité de l'auteur *L'Almanach du Diable*, nous connaissons une édition conservée à Grenoble (même cote) comportant mention de l'auteur sur la page de titre: Castres du Crenay, ce qui mettrait en cause l'attribution reprise par la BNF à Quesnel. A noter le rôle d'un autre Quesnel, Pasquier, dans le débat

(cf infra). Dans les clefs, il est également fait référence, entre autres, aux "convulsionnistes" et aux évêques constitutionnaires. En fait, on connaît deux éditions de l'almanach pour 1737, l'une avec les clefs *in fine* (BNF, V 21393), l'autre après chaque strophe (BNF, Lb 38 414). L'on peut raisonnablement supposer que celle comprenant les clefs dans un cahier à part est la première.

L'accusation d'Antéchrist n'est nullement absente entre adversaires catholiques romains, comme en témoigne ce titre de 1738, d'un ouvrage rédigé contre ceux qui avaient interjeté appel de la Constitution *Unigenitus* de 1713 devant le Concile général<sup>2</sup>: *L'Antéchrist démasqué et confondu dans le Parti Miraculiste des Appellans de la Bulle Unigenitus et continuation des traits de ressemblance que ces Réfractaires ont avec la Secte de l'Antéchrist. Pour servir de réfutation au livre de M. de Montgeron & à tous les Libelles du Parti en faveur de l'Appel & des miracles du tems. Pour servir de supplément à un écrit intitulé Réflexions sur quelques passages de l'Apocalypse où l'on fait voir que les exposans à la Constitution Unigenitus sont une figure expresse de la secte damnable de l'Antéchrist, si les prétendus miracles qu'ils s'attribuent sont réels*" (BNF, Ld<sup>4</sup> 2167)  
3

Si certains Figuristes d'obédience cusaniennne attendent des changements déterminants pour la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, un Lesquevin, pour sa part, préfère fixer des dates nettement plus lointaines dans son *Système tiré de l'Écriture Sainte sur la durée du monde depuis le premier avènement de J.C. jusqu'à la fin des siècles* (1735) (BNF, D 415-40) dont c'est la deuxième édition, la première datant de 1733. Mais celui-ci déclare qu'il convient d'attendre encore 705 ans jusqu'au second avènement, ce qui conduit à l'an 2401, puisque le premier avènement, lui, avait eu lieu 2401 ans après le début de la Création.

### *La grande Disputation hollandaise*

Les juifs n'ont apparemment que peu de voix au chapitre<sup>4</sup>, on connaît toutefois le cas d'Isaac Balthazar Orobio qui entre en dispute avec le chrétien, d'orientation soénienne, Van Limborghet auquel répliquera Le Franc de Pompignan en 1759, sous le couvert de l'anonymat, dans *L'incrédulité convaincue par les prophéties*<sup>5</sup>, cet auteur étant un farouche partisan de l'accomplissement des prophéties dans les événements liés à Jésus.

En 1740, on avait réédité à Bâle le texte d'un débat entre un Chrétien (Philippe Van Limborch) et cet Orobio de Castro): c'est le *De veritate religionis Christianae collatio cum Erudito Julneo* (BNF, D<sup>2</sup> 18208), texte déjà paru à Tergow, en 1687 (BNF, D 95062).

En 1770, le baron d'Holbach publiera à Londres un abrégé en français d'un discours en langue espagnole d'Orobio: les *Prevençiones divinas contra la rara idolatria de las gentes* dans une traduction d'Henriquet, sous le nom d'*Israel vengé ou exposition naturelle des prophéties hébraïques que les Chrétiens appliquent à Jésus, leur prétendu Messie*. (BNF, D<sup>2</sup> 5192). L'ouvrage d'Orobio comporte notamment un *Discours sur le Messie* assez incisif.

En cette même année 1770, le Père Houbigant<sup>6</sup> publie la traduction d'une réponse aux arguments des juifs par Charles Leslie (Lesley): *Méthode courte et insée contre les Juifs*<sup>7</sup>. On notera que l'original anglais parlait, pour sa part, de méthode "avec" les juifs: *A short and easy method with the Jews* (BL, 4015 dl 16 (2) Troisième édition, 1715).

1 Les anticonstitutionnaires faisaient appel devant le Parlement, favorable aux Jansénistes, d'où le nom d'appellants qui les désigne, voir M. Antoine, *Louis XV*, op cit pp 259-260. De Castries, *La Pompadour*, Paris, A Michel, 1983, p 173.  
2 Voir P. Pietrad, *Histoire de l'Église Catholique*, op cit, p. 215.

3 Voir L. B. Curé de Montgeron, *Vérité des miracles*, 1737, BNF LD<sup>4</sup> 2110. A ne pas confondre avec *L'Antéchrist démasqué* de Claude Caron, Tournon, G. Linacrière, 1589, BNF, Res pD 172. Signalons de J. B. R. Fourquevaux, *L'idée de la Babylone spirituelle prédite par les Saintes Ecritures où l'on fait voir contre les Protestans et les Constitutionnaires que cette Babylone ne peut être l'Église catholique* ( ) *Pour servir d'éclaircissement au Livre des Réflexions sur la Captivité de Babylone*, Utrecht, 1733, BNF D 38252.

4 Encore que notre recherche sur ce point n'a pas été conduite assez systématiquement pour nous en assurer tout à fait. Voir Halbronn 1985.

5 Chapitre X "Prédiction sur l'état présent du Peuple Juif. Preuve qu'on tire de cet état en faveur du Christianisme". Deux éditions parisiennes en 1 volume (Mazarine, 2716A) et en 3 vol., BNF, D 38358.

6 Vauher, 1949, pp 68-70, signale une *Dissertation sur la venue d'Elie*, composée dès 1734, de François Houbigant, BNF, Manuscrit français 24873, fol 523. Trad. anglaise de 1808 à partir du français *Israel defended. On the Jewish exposition of the Hebrew Prophecies applied by the Christians to their Messiah*, Londres, BL, 4034 b 18.

7 Houbigant traduit en fait tout un recueil *Ouvrages de M. Lesley contre les Déistes et les Juifs*, Paris, A. Lottin Vainé, BNF, D 21574, lequel comporte entre autres cette pièce mais dans son introduction, il se fait l'écho de certaines positions juives telle celle de Limborch Van Limborgh; mais aussi celle du *Liber (Sefer) Nizachon* (Livre de la Victoire) de Yom Tov Lipmann Mulhausen présenté par Th. Hackspan, Nuremberg, BNF, A 2955, voir aussi le recueil de J. Ch. Wagenseil, *Tela Ignae Satanae hoc est Aram & hornibus Judaeorum adversus Christum Deum & Christianum religionem Libr.* Altdorf, 1681, Bib. AII, R 1077, 2 vol.

### *L'Année Merveilleuse*

En 1748, année précisément importante pour certains milieux catholiques français en quête d'échéances prophétiques, l'Abbé Coyer lancera<sup>1</sup> une sorte de canular autour d'une *Année Merveilleuse - annus mirabilis* - annonçant que la conjonction de certaines planètes, pour le mois d'août, produirait un changement de sexes sur toute la planète. Il est intéressant de noter que Coyer choisit de faire appel à une (pseudo)astrologie absente précisément des spéculations de 1738/39. (cf supra) pour cette année là. Qu'un abbé intervienne précisément en un temps où tant de ses confrères se lancent avec le plus grand sérieux dans le débat prophétique-on songe aux Figuristes-est significatif. Il est en tout cas désormais assez évident que chaque siècle parvient à considérer que de grands événements y sont attendus.

"Ainsi donc, déclame l'Abbé Coyer, nous touchons à ce grand événement qui intéresse tout le genre humain ainsi dit, cette étonnante métamorphose des hommes en femmes et de celles-ci en hommes; est sur le point d'être consommée (...) la rencontre naturelle de ces cinq planètes inconnues qui se cherchent depuis la création du monde va par une prochaine conjonction sur nos têtes accomplir la divine volonté du Créateur qui dans la décomposition du chaos avait marqué cette vicissitude merveilleuse (...) suivant une centurie de Nostradamus...."

Dans *L'Astrologie du Jour*, paru en Juin 1748, sous la plume d'un autre auteur anonyme, il est précisé que le changement aura lieu pour les hommes sous une éclipse de Soleil et pour les femmes sous une éclipse de Lune<sup>2</sup>

"Un temps si reculé, s'explique Lesquevin (p.365), peut bien nous tranquilliser dans les frayeurs qui saisissent notre imagination quand elle se représente l'appareil affreux de ce grand jour, dont le système peut nous donner la confiance de n'être point les spectateurs mais son éloignement ne doit point ralentir la vigilance que le Seigneur nous recommande".

Par delà les Ecritures, un certain prophétisme pousse à réfléchir sur ce qu'il est advenu dans l'Histoire. Les juifs sont présents au monde, ils sont un mythe vivant, un témoin inestimable, qui peut en quelque sorte crédibiliser tout le discours prophétique et en constitue un des *leit motiv*. Durant des siècles, les juifs n'étaient pas appelés à un rôle autre que celui de témoins, victimes, de la colère divine. Les promesses faites à Israël furent transférées à l'Eglise. Puis, à partir du XVIIIe siècle commence à émerger un certain littéralisme qui exige de prendre au sérieux les "promesses" faites aux juifs et cela sans jouer sur les mots et faire de transpositions.

Mais en France, la lecture des textes qui les concernent ne se font guère l'écho de leur disposition, notamment à la conversion, au nom d'un certain paternalisme jusqu'à ce que les textes sionistes juifs paraissent dans la seconde moitié du XIXe siècle sans que ceux-ci, au demeurant, ne semblent s'enquérir du discours prophétique chrétien à leur égard. On tente généralement d'expliquer l'essor du sionisme par le mouvement des nationalités mais la dimension prophétique non seulement juive - L'An prochain à Jérusalem (*Beshana haba biroushalaim* dans la *Haggada* (conte) de *Pessah*) - mais surtout chrétienne - la Fin des Temps - auront pesé fortement sur une certaine mobilisation, comme cela fut probablement le cas au XVIIIe siècle en ce qui concerne le personnage de Shabataï Zevi

### B. Vers la "régénération" des Juifs de France

Le courant qui allait aboutir, grâce à l'abbé Grégoire, à l'émancipation des juifs français, devenus citoyens, en 1791, se développa dans les décennies qui précédèrent.

<sup>1</sup> Voir BNF, série La<sup>3</sup> 10 à La<sup>3</sup> 13

<sup>2</sup> Voir entre autres la Lettre à un abbé sur l'Année Merveilleuse d'un certain Valducourt et Lettre en Réponse à l'Année Merveilleuse par Mgr le Prince D B (à Nancy) BNF, La 312. Lettre de Mlle D à M l'Abbé du R\*\*\* sur le supplément de l'Année Merveilleuse (BNF La<sup>3</sup> 15) - A rapprocher des débats, à la même époque, autour de la Comète de Maupeituis, voir J. Hulbion, 1991 2 - En 1799, voir le *Pot de Chambre caillé* (BNF, Yh 14517)



### I. Les pseudo-Lettres Juives de l'Abbé Guénéée

Le silence relatif des Juifs aura, on le sait, été compensé, si l'on peut dire, par la production d'un certain nombre de faux. En 1769 paraissent, se présentant comme imprimées à Lisbonne et diffusées à Paris par le libraire L. Prault, les *Lettres de quelques Juifs portugais et allemands à Monsieur Voltaire*. Ce faux, dans la ligne de ceux que nous avons signalés pour le XVIII<sup>e</sup> siècle et qui fait référence aux *Lettres Juives* d'Argens, serait à attribuer à l'abbé Guénéée. Dans la deuxième édition de 1772, deuxième partie, (BNF, Z 15358), l'abbé défend le prophétisme vétero-testamentaire en répondant à la question suivante, mais en se plaçant du point de vue juif: "Si les prophéties des Juifs ont été fabriquées après les événements" (Lettre IX). Un des arguments de Guénéée; est de souligner que, quand bien même daterait-on les prophéties bibliques d'une époque tardive, elles n'en comporteraient pas moins une dimension prophétique pour la période suivante: "Disperston des Juifs, conservation des Juifs, deux faits aussi inconcevables que certains. Or ces faits ont été prédits. Ont-ils pu l'être par des imposteurs de Babylone ou d'Alexandrie? Non, Monsieur, l'art des conjectures, le calcul des probabilités ne va pas jusque là. Dieu, dit la prévision conserve ce peuple, a pu seul le prévoir, a-t-il pu l'annoncer". Mais l'heure est désormais à une nouvelle étape dans l'histoire des Juifs, celle du *Kappel*<sup>1</sup>.

Les textes de Voltaire ainsi mis en cause et où il aborde entre autres la question du prophétisme sont, outre le *Dictionnaire Philosophique*, la *Philosophie de l'Histoire* de l'abbé Bazin (sic) et la *Défense de mon oncle*<sup>2</sup>. Au demeurant, débat important lancé par Voltaire traitant des faussaires, des prophéties faites après coup, qui recourent notre propre démarche. Guénéée, sous l'habit juif, réplique ainsi: "Ne voyez vous pas que plus il entre de fourbes dans un secret, plus il risque d'être découvert! Comment tous ces faussaires auraient-ils réussi à cacher le leur?"

Guénéée veut notamment répliquer à un argument attribué à Porphyre qui "trouvait les prophéties de Daniel en particulier si précises qu'il crut n'en pouvoir étudier les conséquences qu'en soutenant qu'elles avaient été écrites après les événements". Et l'abbé de conclure.. "Si parmi tant de prédictions claires & si exactement accomplies, il s'en trouve d'obscures, leur obscurité n'est donc pas un voile destiné à cacher le subterfuge" (p. 122)

Dans la *Philosophie de l'Histoire* par "feu l'Abbé Bazin", présenté comme étant son oncle - d'où sa *Défense* - Voltaire consacre (Ch. XXXI, p. 182, de l'édition reproduite par Burtitt) un développement à l'Almanach de Liège et à son astrologue Matthieu Lansberge (sic), un peu dans le style de la *Pantagrueline Pronostication* de Rabelais. Au chapitre suivant, "Des Sibylles chez les Grecs et de leur influence sur les autres nations", il signale la volonté de faire annoncer par les Sibylles la venue de Jésus. "Non seulement on composa des vers sibyllins qui annonçaient Jésus-Christ mais on les fit en acrostiches, de manière que les lettres de ces mots *Jesous Christos tos Soter*, étaient l'une après l'autre le commencement de chaque vers (...) On ne s'en tint pas là; on imagina qu'on pouvait détourner en faveur du Christianisme le sens des vers de la quatrième églogue de Virgile qui passa longtemps pour un prophète<sup>3</sup> (...) Parmi les prédictions attribuées aux Sibylles, on faisait surtout valoir le règne de mille ans, que les Pères de l'Eglise adaptèrent jusqu'au temps de Théodose second" Et Voltaire d'aborder la question des origines du millénarisme.

Peut-on reprocher à un texte dit prophétique à la fois d'être trop clair parce que rédigé après coup et à la fois d'user d'une langue amphigourique? C'est précisément un tel mélange qui, selon nous, caractériserait le texte prophétique: d'une part diverses formules susceptibles de trouver leur correspondance assez vague avec des événements à venir, de l'autre des interpolations qui apportent une grande précision de détail, plutôt suspecte. Au demeurant, le style laborieux du texte prophétique caractérise le genre et constitue une sorte de patine, ce que les faussaires n'ignorent nullement. Discours délibérément voilé, bosselé, dont la force de conviction est inversement proportionnelle à la lisibilité. Dans les deux cas, il faut un public de bonne volonté, qui fait l'effort de relier une série de mots à une circonstance mais qui ne s'effarouche pas devant des précisions exorbitantes qui pourraient révéler anguille sous roche.

Voltaire répliquera à ces *Lettres de quelques Juifs* de Guénéée et, en 1769, au *Supplément à la Philosophie de l'Histoire* de P. H. Larcher (BNF, D<sup>2</sup> 5316) ainsi qu'aux attaques du Père Nonotte, par "Un chrétien contre six Juifs" (in *Evangile du Jour*, 1776) où il montre qu'il sait fort bien qu'il a affaire à Guénéée tout comme ce dernier sait que c'est Voltaire qui se cache derrière le pseudo "oncle Bazin".

1 Sur l'usage du prophétisme dans la *Henriade* du jeune Voltaire. Voir J. M. Roulin, "Le grand siècle au futur, Voltaire, de la prophétie épique à l'écriture de l'Histoire" *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1996, n°5

2 Voir l'édition critique de J. H. Burtitt, Voltaire, *La philosophie de l'histoire*, Genève, 1963.

3 Voltaire traduit "Les temps de la Sibyle enfin sont arrivés! Un nouveau rejeton descend du haut des cieux"

Mais c'est un autre texte, paru en 1767, qui retiendra notre attention. A la fin d'un ouvrage paru à Amsterdam (BNF, Yf 6574) intitulé *Octave et le jeune Pompée ou le triumvirat*, on trouve des "Remarques sur les Proscriptions" de la plume de Voltaire. A l'intérieur, le titre se présente ainsi: "Des conspirations contre les peuples ou des proscriptions" (p. 155) Un passage concerne les juifs et le prophétisme:

Sous Trajan (1er siècle de notre ère), raconte Voltaire, "la moitié de l'île de Chypre était peuplée de Juifs. Un nommé André qui se donnait pour un Messie, pour un libérateur des Juifs, ranima leur exécrable enthousiasme qui paraissait assoupi. Il leur persuada qu'il serait agréable au Seigneur & qu'ils rentreraient ainsi victorieux de Jérusalem, s'ils exterminaient tous les infidèles dans les lieux où ils avaient le plus de synagogues. Les Juifs séduits par cet homme massacrèrent, dit-on plus de 220.000 personnes (...) Si cela est, ce fut de toutes les conspirations contre le genre humain la plus inhumaine & la plus espouventable & elle dut l'être parce que la superstition en était le principe. Ils furent punis mais moins qu'ils ne le méritaient puisqu'ils subsistent encore"<sup>1</sup>. On relèvera l'expression de "conspiration contre le genre humain", une des éditions des Protocoles, dont le thème est la *conspiration juive* aura pour titre en 1905: *les ennemis du genre humain* (trad. du russe). Il conviendrait plutôt de traduire par "adversaire du genre humain", ce qui comporte une connotation satanique (Seconde épître de Paul aux Thessaloniens, Ch. II, 34) qui n'est probablement pas absente: les juifs seraient donc assimilés ici au diable, à l'Antéchrist, ce qui rejoindrait les thèses d'un Nilous<sup>2</sup> (cf infra).

### 2 Le "stonisme" de l'abbé Deschamps.

Les catholiques ne constituent pas nécessairement un ensemble homogène et les clivages internes sont susceptibles comme dans le cas du protestantisme, de trouver un révélateur dans l'activité prophétique, nous pensons notamment à la question du "second" jansénisme<sup>3</sup>.

En 1760, dans les *Discours préliminaires à la Traduction Nouvelle du Prophète Isaïe, au troisième discours "sur le rappel des Juifs*, Paris, Debure, BNF, A 6277, l'on voit s'exprimer, chez Jacques Deschamps, curé de Dangu, une attitude bien différente de celle qui prévalait au tournant du siècle chez un Joachim Trotté de La Chétardie dans son *Apocalypse expliquée par l'Histoire Ecclésiastique*, Bourges, 1692 (rééditée en 1701, BNF A 3395).

La Chétardie y constatait l'échec des spéculations juives et de celles des Réformés: "Cependant, les Juifs ne sont point rentrés dans la Palestine, leur Temple n'a pas été rebâti, ils ne se sont point vengés des Romains, leurs Prédications se sont trouvées en tout et pour tout fausses & vaines" Il ne faut donc pas s'inquiéter des menaces protestantes au lendemain de la Révocation: "l'aveuglement des Hérétiques n'est comparable qu'à celui des Juifs".

En revanche, l'abbé Deschampsse veut le visionnaire d'un tel retour des juifs, une fois cependant ceux ci convertis: "Les Juifs que nous ramènerons en Judée sont des Chrétiens, c'est une nation vertueuse qui voudra exécuter les conditions du nouveau pacte (...). Le plus ancien peuple du monde rassemblé en son pays et devenu chrétien". Conversion et retour vont ici de pair. La conversion des juifs n'implique nullement leur assimilation mais au contraire permettra qu'ils s'affirment comme un peuple sur sa terre dans le concert des nations chrétiennes, ce qui préserve un éventuel rôle historique ultérieur.

---

<sup>1</sup> Voir autre édition, *Des conspirations contre les peuples. Conspiration ou proscriptions juives*, Oeuvres Complètes, tome 38, 1792, BNF, 16° Z 8042 (38)

<sup>2</sup> Voir *Le Diable*, Colloque de Cerny, Paris, Dervy - Cahiers de l'Hermétisme, 1998

<sup>3</sup> Voir les travaux d'Alfred Vaucher sur le Chilien Manuel Lacunza (1731-1801) *Une célébrité oubliée; le P. Manuel de Lacunza y Diaz* (Haute Savoie 1939) dont l'oeuvre restera manuscrite en français sous le titre de *L'avènement du Messie dans sa gloire et dans sa Majesté*. Observations de Jean Josaphat Ben Ezra pseudonyme judaïsant qu'il s'était choisi, et dont Agier fera un abrégé en 1818. Pour Vaucher, tout un pan de la littérature prophétique française consacrée au Second Avènement serait marqué par l'influence de Lacunza. C'est en tout cas pour lui l'occasion d'une reversion de l'activité millénariste en France aux XVIIIe et XIXe siècles. cf. aussi J. Delumeau, *Mille ans de bonheur*, op. cit., pp. 195-196.

## 2 La polémique autour de Rondet

Les années soixante-dix du XVIII<sup>e</sup> siècle, seront, quelques années avant la Révolution, le théâtre d'une polémique des catholiques entre eux quant à la date du *Rappel des Juifs*, c'est à dire de leur conversion, question à ne pas confondre avec le "retour" des Juifs encore que chez La Peyrère elles aient été liées tout comme le plan spirituel faisait contre point au plan matériel. Thème fondamentalement prophétique si l'on considère que celui-ci traite de façon privilégiée du recommencement.

Les partisans d'une lecture *spirituelle* des prophéties tendent à relativiser la part du peuple juif en tant que tel tandis que ceux qui prônent une lecture *temporelle* se préoccupent plus directement de son sort.

Laurent Rondet (1717-1785), auteur de ce qu'on appelle alors la *Bible d'Avignon*, publie en 1778 une *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur le Ch XI de l'Apocalypse (...)* à l'occasion d'un écrit anonyme et clandestin intitulé *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs, contre l'éditeur de la Bible d'Avignon* (BNF, A 7391 (1).

Il s'agit là d'une réplique<sup>1</sup> à un texte paru en 1776 de l'abbé François Malot à Avignon: *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs et sur l'heureuse révolution qu'il doit opérer dans l'Eglise* (BNF, D 42681). En 1779, l'abbé Malot réplique à Rondet<sup>2</sup> par une nouvelle édition de sa *Dissertation* (BNF, A 7742). En cette même année 1779 paraît sous la plume du même Malot une *Seconde Lettre de l'auteur de la "Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs"* (BNF, A 12533)

Dès 1772, Rondet avait en effet publié au volume XI de la *Bible d'Avignon* (BNF, A 2392) une "Préface sur Malachie où l'on s'étend particulièrement sur ce qui concerne la Mission future d'Elle et la conversion future des Juifs" (pp. 775 et seq.)<sup>3</sup>.

L'abbé y développe une thèse qui sera reprise au siècle suivant à l'approche de 1860:

"La conversion des Juifs sera intimement liée avec la persécution de l'Antéchrist dans laquelle Elle sera mis à mort. Donc elle sera suivie du dernier avènement de Jésus Christ qui descendra des cieux pour juger le monde après les 42 mois de cette persécution dans laquelle Elle aura été mis à mort. Donc la conversion des Juifs n'arrivera qu'à la fin des siècles". Et encore Rondet d'insister sur le fait que les Juifs ne sauraient revendiquer pour eux seuls ce qui leur a été promis, dans la mesure où les Chrétiens sont le nouvel Israël (p. 778).

En 1780, Rondet à nouveau réplique par un *Supplément à la Dissertation sur le Rappel des Juifs (...) ou Lettre à Eusèbe pour tenir de dernière réponse aux contradicteurs* (BNF, A 7391 (2). Malot prolongera la polémique avec une *Suite et défense de la Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs, contre l'auteur de la Lettre à Eusèbe* (BNF, D 42682).

Essayons de préciser quelques points de leur débat. D'une part, en ce qui concerne les dates d'échéances cruciales, d'autre part pour ce qui est du *rappel* des Juifs comme devant précéder ou non la venue de l'Antéchrist.

Sur le premier point, Rondet récapitule (dans son *Supplément* de 1780) un certain nombre de computations prophétiques du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il explique comment le nombre de 3430 ans a été obtenu par certains auteurs à partir des 70 semaines du Livre de Daniel<sup>4</sup>. Un premier traitement donne 490 jours ou mieux 490 ans. Mais l'on peut aussi considérer qu'il s'agit de semaines sabbatiques qui durent chacune 7 semaines/ans, ce qui donne le nombre sus mentionné. La moitié de ce nombre est 1715. Et Rondet de commenter ironiquement "Lorsqu'on fit cette rare découverte (que la date de départ pouvait être modifiée), il n'était plus temps de prendre pour époque la naissance de Jésus Christ: l'année 1715 de l'Ère Chrétienne vulgaire était passée et les Juifs n'étaient pas convertis. Il fallut descendre plus bas"

<sup>1</sup> Rondet s'en prend par la même occasion à deux périodiques: les *Nouvelles Ecclésiastiques* (17 juillet 1779, BNF, 41c<sup>2</sup>) et le *Mercur de France* (octobre 1776) Le *Dictionnaire des Messianismes* de Destroche, 1969, indique que l'Oratorien Du Guet, mort depuis longtemps, serait l'auteur de la *Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs* (p. 222) tout en précisant à juste titre à l'article "Malot" que ce dernier en est l'auteur (p. 175). La notice Du Guet ne reprend pas l'assertion de l'article Rondet

<sup>2</sup> Voir R. Popkin, 1987, p. 106 qui cite également Jules Deschamps: *Rappel futur des Juifs*, 1760, que nous n'avons pu localiser.

<sup>3</sup> Rondet avait déjà publié en 1756-1757 un *Supplément aux réflexions sur le désastre de Lisbonne, avec un journal des phénomènes depuis le 1er novembre 1755 et des remarques sur la plaie des sauterelles annoncées par saint-Jean*, comme le note Minous, 1996, p. 311.

<sup>4</sup> Voir H. Cazelles, *Le Messie de la Bible. Christologie de l'Ancien Testament*, Paris, Desclée, 1978, p. 170, qui signale la présence de "70 ans" dans *Jérémie* (Ch. 25, verset 11), devenus 70 semaines dans *Daniel*. "Et tout ce pays deviendra une ruine et une solitude et toutes ces nations seront asservies au roi de Babylone pendant 70 ans. Mais quand les 70 ans seront révolus, je châtierai pour leurs méfaits, le roi de Babylone et ce peuple 12, dit l'Eternel (trad. sous la direction de Zadoc Kahn) et aussi *Jérémie* 29/10, *Zacharie*, Ch. 1 verset 12, Ch. 7 verset 5 et *Chronique II*, Ch. 36 verset 21 et note sur le rapprochement avec *Lévitique* 26/34-35, p. 1383, La Bible, Paris, 1967.

L'on essaya avec l'an 33, ce qui donnait 1748, puis l'année 70, date de la destruction du Temple, ce qui donnait 1785 puis avec la date de 134, époque des persécutions de l'Empereur Hadrien, ce qui aboutissait à 1849 (134 + 1715).

Rondet n'est d'ailleurs nullement hostile aux recherches sur les dates et il expose son propre système à partir du coefficient 1260<sup>1</sup>, tiré de l'Apocalypse qu'il ajoute à l'an 17 du calendrier musulman qui vit la prise de Jérusalem par Omar (Umar Ier) (y 581-644), date qu'il considère déterminante pour la condition des Chrétiens. Or 17 + 1260 donne 1277, soit 1894 de l'ère Chrétienne puisque l'Hégire débute en 622 de celle-ci. Cette thèse sera reprise par H. Rémusat en 1786 et dans les rééditions de sa *Lettre d'un chanoine à un de ses amis sur la proximité de la fin du monde*, au siècle suivant. Mais il faut soustraire un certain nombre d'années (37) en raison du décalage entre année lunaire et année solaire, ce qui donne 1857. A plusieurs reprises, le débat de l'Hégire musulmane servira aux computations eschatologiques sur la fin des temps, ce qui souligne le basculement que ressentit la Chrétienté avec l'émergence de l'Islam au VIIe siècle. Tantôt la date de 622 est prise comme point de départ des calculs chez un Wurtz en 1816 ce qui lui permet en préférant cette fois 1290 à 1260, à l'an 1912 (622 + 1690), tantôt on lui préfère une date décalée de 17 ans comme on a vu.

Différence apparemment minime avec celle d'un Malot? Nenni, car précisément, ce dernier, aux dires de Rondet, risque fort de brouiller la perception des événements successifs qui précéderont cette date. "Il est probable, insiste Rondet, que la conversion des Juifs arrive dans le siècle suivant mais *après* le milieu du siècle"<sup>2</sup>.

Quant à la place des Juifs dans le débat, il s'agit au demeurant des rapports entre l'Apocalypse et l'Antéchrist. Est-ce que les deux prophètes, Hénoch et Elle, du récit antéchristique correspondent aux deux "témoins" de l'Apocalypse (Ch XI), est-ce que l'Antéchrist qui finira par succomber est bien la "Bête"<sup>3</sup>? Et surtout est-ce que la conversion des Juifs doit précéder la venue de la Bête/Antéchrist ou la suivre?

Malot est de l'avis "que le rappel des Juifs & la conversion des Nations qui sont restées dans l'infidélité ne doivent pas être reculés jusqu'au temps de l'Antéchrist & du dernier avènement de Notre Seigneur"

On pouvait s'attendre en effet à ce que tôt ou tard, les deux récits, bien que présentant certaines analogies, puissent aboutir à des leçons divergentes. Pour l'abbé Malot, le "rappel" des Juifs doit précéder de 1000 ans la fin des temps tandis que pour Rondet, il ne faut pas espérer une telle conversion avant que les Juifs n'aient d'abord reconnu l'Antéchrist, scénario qui est en effet celui de saint-Augustin/Methodius.

Pour Rondet, "le faux prophète qui périt avec la bête après avoir séduit les hommes par ses prodigieuses tromperies (...) c'est bien certainement la ruine de l'Antéchrist représenté par cette bête qui monte de l'abîme au chapitre XIII où elle est accompagnée d'un second monstre qui est précisément ce faux prophète" (*Supplément* p. 161).

Rondet reproche à son adversaire d'avoir été marqué par les argumentations des protestants des décennies précédentes - du type Jurieu - lesquels poursuivaient d'autres buts. Il pense aussi que les Catholiques furent tentés, tel un Bossuet, dans leur polémique avec les réformés, de développer certaines leçons audacieuses. Rondet y voit "un reste des opinions juïques qu'il faut laisser aux interprètes protestants" (*Supplément* p. 179).

Malot à nouveau se justifie<sup>4</sup> en expliquant que les échecs prévisionnels répétés, notamment celui de 1748, n'ont pas d'effets particulièrement négatifs. Et de conclure: "Nous nous sommes attachés à faire voir par l'exemple même de Daniel que ces sortes de recherches sont très permises: ce saint-homme nous montre non seulement que ce n'est pas un mal mais que c'est une chose louable de souhaiter de connaître le temps auquel les malheurs du peuple juif finiront" (p.188).

Visiblement, l'attitude d'un Rondet à l'égard des Juifs n'est pas celle d'un Malot et dès 1761, il s'en prend à l'abbé Deschamps (cf supra), dans son *Isaïe vengé, double sens des Saintes Ecritures, établi et justifié: rappel futur des Juifs réduit à ses justes idées ou Lettre dans laquelle on réfute les faux principes avancés dans l'ouvrage intitulé "Traduction nouvelle d'Isaïe avec des dissertations et des remarques, par J. M. Deschamps, curé (de) Dangu (...) on établit (...) les vrais principes sur le double sens des prophéties et sur le rappel futur des Juifs"* (s. l., BNF, D 12648), l'éditeur de la Bible d'Avignon s'en prenait à ceux qui voulaient faire la part trop belle aux Juifs,

<sup>1</sup> Notons que 1860 est aussi égal à 1260 + 600.

<sup>2</sup> Holzhauer également désignait le milieu du XIXe siècle

<sup>3</sup> Voir Mucille Mentie, 1984. Ch. VII, pp. 162 et seq. et bibliographie, pp. 244 et seq.

<sup>4</sup> *Suite et défense de la dissertation sur l'époque du rappel des Juifs. Contre l'Auteur de la Lettre à Eusèbe*, BNF, D 42682

Rondet réplique également à Charles François Houbigant (1686-1783), favorable à un règne des Juifs qui aurait lieu après leur conversion et avant la fin du monde<sup>1</sup>

Rondet ne voit pas vraiment la nécessité d'envisager un "retour des Juifs dans la Judée" voire même le "rétablissement de Jérusalem". Tout cela semble devoir être compris dans un sens figuré. Ses adversaires prônent le rassemblement des Juifs en même temps que leur conversion de façon à ce que ceux-ci n'en restent pas moins distincts et puissent, le moment venu, jouer leur rôle dans le drame de l'Antéchrist.

Malot poursuivra la polémique jusqu'en 1782 avec une "Seconde lettre de l'auteur de la Dissertation sur l'époque du rappel des Juifs à l'auteur des *Feuilles Hebdomadaires* pour servir de réplique aux deux feuilles des 30 octobre et 6 novembre 1782 (BNF, H 12533) et datée du 21 novembre 1783. On y "examine si les interprètes de l'Écriture n'ont pas la liberté de faire la recherche des événements futurs qui sont prédits dans les Prophéties comme celui du Rappel des Juifs, l'un de ces événements dont l'époque est consignée dans les Livres Saints" (p. 14).

Le débat oppose alors deux périodiques ecclésiastiques: d'un côté le *Journal Ecclésiastique ou Bibliothèque raisonnée de Sciences ecclésiastiques* (BNF H 8783) de l'Abbé Dinouart qui prend fait et cause pour "Malot" (sic), de l'autre les *Nouvelles Ecclésiastiques*<sup>2</sup> ou *mémoires pour servir à l'histoire de la constitution Unigenitus* (BNF, 4° Le<sup>3</sup> 2) publication hebdomadaire avec laquelle le dit Abbé polémique et qui ironisent sur son pronostic pour 1849, sans pour autant adopter les spéculations d'un Rondet. Il importe en effet à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle de prendre en compte les textes figurant au sein de la presse lesquels relaient les publications d'ouvrages d'auteurs.

#### De Rondet à Rémusat

En 1786, Hyacinthe Rémusat avait certes fait paraître, une *Lettre d'un Chanoine à un de ses amis*<sup>3</sup> sur la proximité de la Fin du Monde, en date du 25 Janvier de cette année et écrite depuis "M" (et non Marseille comme cela figurera dans les éditions ultérieures) mais il donnait comme échéance...1860, se fondant notamment sur une lettre de Laurent Rondet, mort en 1785, toujours enclin à trouver de nouveaux arguments en faveur de cette année. Curieusement, le nombre 1790 figurait en bonne place<sup>4</sup> mais selon lui, il ne fallait pas le considérer à partir du début de l'ère Chrétienne, mais à partir de l'An 70, date de la destruction du second Temple de Jérusalem.

1790 correspond à la valeur guématrique de la phrase hébraïque rendue en latin « Dies multos sedebunt » à savoir *Iamim* (lettres hebr.: Iod Mem Iod Mem) *Rabim* (Resh Beith Iod Mem) *Yashvou* (Lettres hebr. Iod Shin Beith Vav). Si l'on ajoute 1790 à 70, l'on retrouve l'année 1860<sup>5</sup>. Mais pourquoi s'intéresser spécialement à ce passage du Livre du Prophète Osée, Ch III, 4? Le verset complet est le suivant: " Car de longs jours, les enfants d'Israël demeureront (isolés) sans roi, ni chef, sans sacrifice ni stèle, sans Ephod ni Pénetes. Poursuivons avec le verset 7: "Après cela, les enfants d'Israël se remettront à rechercher l'Éternel, leur Dieu et David, leur roi; ils accourront le coeur ému, auprès de l'Éternel et sa grâce, dans la suite des temps" (Trad. Zadoe Kahn). Autrement dit, au bout de 1790 jours/ans-si l'on accepte un tel déchiffrement-les hommes reviendront à Dieu dont ils se seraient éloignés depuis la destruction du Second Temple.

L'auteur, qui était dans cette édition resté anonyme<sup>6</sup>, sera plusieurs fois réédité dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle (cf infra). Il ne fait aucune allusion à d'éventuels événements annoncés pour un avenir proche<sup>7</sup>. Le texte connaîtra une fortune assez remarquable au siècle suivant, notamment au sein d'un recueil de pièces.

Signalons la longue réplique en Italien (*risposta*) de près de 90 pages à un texte aussi court, de la part du Jésuite Jose Guevaraparie dès 1790<sup>8</sup> non pas directement au texte français

1 Article Houbigant, *Biographie*, Michaud, voir H. Destroche, *Sociologie de l'Espérance*, Paris, Calmann Lévy, 1973, p. 93, qui signale qu'Houbigant avait prédit en 1753 l'apparition de l'Antéchrist pour 1932.

2 Sur cette publication janséniste clandestine née en 1728 et qui se prolongera jusqu'en 1803, voir M. Antoine, *Louis XV*, Paris, Fayard, pp. 275-276.

3 Adressée à un certain J. B. Moissonier comme l'indique l'édition marseillaise (chez la veuve Brébion, en 1819), laquelle révèle par ailleurs la fine identité de l'auteur. (BNF, D 5022-3)

4 Il reprenait les recherches de Rondet (voir *Les font littéraires*)

5 La *Lettre* de Rémusat accompagnera le *Liste des Prophéties*.

6 En 1788, le même Rémusat publiera des *Observations sur l'opinion de M. l'abbé Bergier touchant la future conversion des juifs* par l'auteur de la "Lettre sur la proximité de la fin du monde", Marseille, 1er février, BNF, A 10735. Le fait qu'il se désigne ainsi constitue un certain indice de succès. Il s'agit de Nicolas-Sylvestre Bergier, auteur notamment de la *Certitude des preuves du christianisme*, parue en 1769 (BNF, Z 41661-667)

7 BM de Grenoble, P 9026

8 *Risposta all'anonimo della lettera sopra la vicinanza del Giudizio Universale nella quale si dichiarano le Visioni di Daniello Profeta, che riguardano i quattro Imperi e si risponde alle ragioni dell'Anonimo*, Fuligno, 1790 BNF, D 37003.

mais à une traduction italienne de la *Lettre* de Rémusat, parue à Fermo, effectuée par un certain Pallade en 1789.

À la veille de 1789, l'on ne parlait probablement pas énormément, à notre connaissance, de 1792 et de l'Épître de Nostradamus à Henri II qui la comporte comme on pourrait le croire en lisant les recueils prophétiques du XIXe siècle (cf infra). On doit en effet distinguer entre l'existence réelle (Livre I) de prophéties relatives à 1789, chez un Pierre d'Ailly; (et sur ses traces par toute une série d'auteurs, Turrel-Roussatete.) et le fait que celles-ci marquaient les esprits à cette époque. Et ce d'autant que le destin de Pie VI qui régna de 1775 à 1799 pouvait sembler être, en raison de ses vicissitudes, celui d'un dernier pape<sup>1</sup>. Ce n'est que rétrospectivement qu'elles seront exhumées. Il convient à ce propos d'éviter tout télescopage. Le XVIIIe siècle a évacué de sa culture une certaine littérature, il est normal qu'il en soit assez dénué et qu'il ne puisse, du moins au départ, s'appuyer sur elle. La monarchie, en premier lieu, pourrait avoir été victime de ce rejet. La preuve en est que dès la révolution éclatée, elle saura la miner précisément au moyen d'une certaine propagande prophétique. Mais la mort d'Henri V, en 1883, sans enfants, fera basculer l'idéologie dominante du côté des « fils de Brutus ».

#### D. Le débat sur l'Avènement Intermédiaire

En 1788, paraît un *Discours de Monseigneur l'Evêque de Lescar*<sup>2</sup> sur l'Etat futur de l'Eglise, qui aurait dû être prononcé devant l'Assemblée du Clergé en 1785 (BNF, S<sup>11</sup> 94)<sup>3</sup> suivi d'un *Recueil des passages sur l'avènement intermédiaire de Jésus Christ* (de l'abbé Bernard Lambert-Laplaigne) dans lequel il est question de la *Dissertation sur le rappel des Juifs de Roudet*. Il s'agit d'un discours non prononcé qui devait être donné en 1785.

À la suite de cet ouvrage paraîtront plusieurs textes<sup>4</sup> autour de la thèse de l'Avènement Intermédiaire, selon laquelle après un premier règne du Christ, Satan serait relâché pour quelque temps avant le Jugement Dernier. Bernard Lambert (1738-1813) publie en 1793, fasciné par la Révolution Française, un *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël et l'exécution des menaces faites aux Gentils* (Paris, Leclère, BNF, D 80767, Microfiche m 14163)<sup>5</sup>. Mais ce dernier se fera surtout connaître vers 1806-1807 par ses positions "sionistes" déjà exposées dans ce texte. Selon une logique cyclique, la *Gentilité* est aujourd'hui dans la position qui fut celle des Juifs lors de leur châtement, elle doit donc se préparer à subir à son tour leur sort.

Dès 1795, un auteur, qui préfère garder l'anonymat - Desfours de la Genetière<sup>6</sup> probablement - prend fait et cause pour De Noé, en publiant un *Avis aux Catholiques sur le caractère et les signes des temps où nous vivons ou de la conversion des Juifs, de l'avènement intermédiaire de Jésus Christ et de son règne visible sur la terre* (472p)<sup>7</sup> dans lequel il met en cause Bernard Lambert; celui-ci avait publié en 1793 un *Avertissement* dont l'intitulé, on l'a vu, est assez proche et qui est faussement attribué à Desfours par l'abbé Grégoire.

L'abbé Bernard Lambert<sup>8</sup> récidive, en 1806, dans sa vision idyllique du futur des Juifs avec son *Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la*

1 Voir S. Artur et M. Bonnet, *Encyclopédie des papes*, Paris, P. Bano, 1996, p. 289

2 L'évêque se nomme Marc Antoine de Noé (1726-1801)

3 Reed 1818 avec une étude de P.R. Auguis sur les réactions à la publication de ce texte. *Oeuvres de M. A. de Noé*, Paris (BNF, Z 56314) voir aussi H. Desroche, 1971, p. 93, qui le mentionne comme " Marc Antoine Noé (sic) "

4 Voir A. Vaucher, 1941 et 1952 et 1953

5 Les Jansenistes opposeront à Dupuis Lambert; s'en prendra à l'*Origine des Cultes* en 1796 et Agiet, en 1823, le mentionnera sur plusieurs pages (Préface, pp. XXI-XXIV à son Commentaire sur l'Apocalypse, BNF, A 8411 (cf infra)

6 En 1792, il avait édité le *Recueil des prédictions intéressantes faites depuis 1733 par diverses personnes, sur plusieurs événements importants* de Marie Fronteau; alias Soeur Holda. Nous n'avons pu localiser les deux volumes de ce recueil signalé au catalogue de la BNF mais porté manquant.

7 BPR, Rev 623 retrouvé grâce à la diligence d'Hélène Grizot de la dite bibliothèque, voir art. "Desfours" in Dict Desroche, 1969, op. cit., p. 106. Voir Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes*, Reed, 1983, p. 359

8 Voir R. Popkin, 1987, p. 111, ignore les précédentes publications de Lambert ainsi que le livre de M. A. De Noé et sa réédition bien qu'il ait signé l'*Avis aux Catholiques " dédié à M. L'Evêque de Lescar "* c'est à dire A de Noé

*Gentilité*<sup>1</sup>. Il y annonce donc la fin du règne des Nations (Gentils) et le retour glorieux des Juifs en Palestine après leur conversion.

L'auteur semble d'obédience eusébiennienne puisque (note, p.52 du Tome II), il précise: "La plupart des idées qu'on présente ont été puisées dans un ouvrage intitulé *Conjectures sur les derniers temps*. Il est également marqué par Joachim de Flore.

Ce texte sera suivi en 1807 par un ouvrage d'inspiration janséniste, hostile à l'Avènement Intermédiaire, de l'Abbé Ch. J. Saillant (1747-1814)<sup>2</sup>: *Les véritables promesses faites au peuple juif et à toute l'Eglise par les divines Ecritures, interprétées conformément à la foi, à la tradition et à l'esprit des Saints Pères précédées d'un examen impartial de l'ouvrage intitulé Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité* (BNF, A 22790), Paris, G. A. Charpentier. Saillant reproche à Lambert d'avoir une approche par trop littérale des prophéties, il s'oppose même à l'idée d'un retour réel de leur part à Sion, considérant qu'il ne s'agit que d'un "rappel" spirituel. Il traite l'Abbé de "millénariste" et s'appuie sur le Janséniste Antoine Arnaud (de Bonneval), auteur, en 1665, de *Remarques sur l'Ancienne Nouveauté*, favorable aux Juifs, de Charpy de Sainte-Croix<sup>3</sup>.

Ce dernier texte de Saillant qui proposait un "examen impartial" va s'attirer une réplique vraisemblablement de Lambert lui-même: *Réponse à l'Examen prétendu impartial de l'ouvrage intitulé "Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité"*<sup>4</sup>.

L'Abbé Saillant, en 1807, réplique à la "réponse" de l'Abbé Lambert<sup>5</sup>, chez le même libraire, Charpentier, avec des *Réclamations de l'Eglise contre les Joachimites et contre l'avènement intermédiaire avec des notes et Observations sommaires sur la réponse à l'examen impartial de l'exposition des promesses faites aux Juifs etc* " (BNF, Ld<sup>4</sup> 5358), texte<sup>6</sup> dans lequel il fait reproche à Lambert de s'être référé aux computations joachimistes condamnées en leur temps par l'Eglise, notamment en 1260, année correspondant aux computations liées à l'Apocalypse de Jean, et, enfin, en 1818 le *Discours de l'Etat Futur de l'Eglise* de Marc Antoine De Noé (de 1785, paru en 1788) reparaitra dans les oeuvres complètes, avec une étude de la vie et l'oeuvre de l'évêque de Lescar<sup>7</sup>.

L'ouvrage de Lambert avait fait l'objet en 1806 d'un compte-rendu assez ample dans les *Mélanges de Philosophie, d'Histoire, de Morale et de Littérature par une Société de gens de lettres* (Tome 1, 5e livraison), Paris, A. Le Clère<sup>8</sup>. Il y est notamment signalé que l'*Exposition* n'est qu'une refonte de l'*Avertissement* de 1793. Le texte des *Mélanges* est réédité sous le titre *Réflexions critiques sur l'Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité par le Père Lambert* (BPR, Rev 294 (10). On y a adjoint une *Réfutation de cette critique par une Lettre à M. \*\*\** en date du 14 Octobre 1806 attribuée au P. Lambert lui-même<sup>9</sup>.

C'est précisément entre 1806 et 1808 que la situation si prometteuse des Juifs de France va se dégrader au niveau juridique<sup>10</sup> et que la position de Napoléon se révélera plus hostile, remettant en cause certains acquis de la Révolution.

### *L'oeuvre d'Agier*

Parmi les auteurs importants du figurisme finissant, il importe de compter les travaux de Marc Agier lequel repousse d'un siècle les échéances pour 1748. On a l'habitude de présenter

1 Ed. Ange Clo, en deux tomes, BPR, Rev. 74, BNF, D 40252.

2 Voir art. "Saillant", in *Dictionnaire de Destroche*, 1969, p. 226.

3 Voir Popkin, 1987, *op. cit.*, p. 105, qui signale de Charpy le *Héraut de la fin des temps* que nous n'avons pas localisé. Popkin signale un texte inédit d'un Desmarets de Saint-Sorlin, proche de Simon Morin, en 1659 (BNF, MS Collection Colbert) *Examen d'un livre intitulé l'Ancienne Nouveauté de l'Écriture Sainte ou l'Eglise triomphante en terre*, cf le compte rendu de l'Abbé Galois dans le *Journal des Savants*, 1er mars 1666, à propos des *Remarques* de 1665 d'A. Arnaud sur Charpy. Le Janséniste Antoine Arnaud montre que le calcul de Charpy est de toute façon irrecevable et que ce ne sont pas 19/10 h mais 36/37 ce qui ferait que l'échéance attendue serait déjà passée.

4 BPR, Ouvrage signalé par le biographe de De Noé, *op. cit.* p. LIII.

5 R. Popkin, 1987, ne signale pas la suite de la polémique.

6 Bien qu'anonyme, le texte indique clairement que l'auteur répond aux objections que Lambert a fait à son livre.

7 Cette étude d'Auguis ne fournit pas le titre complet de l'*Examen impartial* ni son auteur à la différence des autres références. Nous avons localisé cet ouvrage de Saillant grâce à la conversion rétrospective. Pour d'autres ouvrages de cet auteur, voir C. Maue, art. in *Politica Hermetica*, n° 10, Paris, 1996, p. 46.

8 Tome 1 pp 193 et seq. BNF, 8° Lc<sup>2</sup> 589.

9 BPR, Page 363.

10 Voir B. Philippe, 1979, pp 130-135.

l'oeuvre prophétique de Mare Agier<sup>1</sup> comme se déployant sous la Restauration, à partir de 1818, lorsqu'il commente Lacunza puis dans ses diverses éditions des Écritures. Or, Grégoire dès 1810 cite (p. 202<sup>2</sup>) des travaux d'Agier et notamment pour 1809 une Préface (p. XXII) aux *Psaumes nouvellement traduits sur l'hébreu et mis dans bon ordre naturel (...) on y a joint les cantiques évangéliques etc*<sup>3</sup>. C'est bien le climat politique de l'Empire avec sa politique sanhédrinienne qui rend compte ici d'un certain discours.

Ces *Psaumes* ne sont de fait pas attribués à Agier dans le Catalogue "papier" de la BNF bien que celui-ci soit présenté par la suite pour d'autres ouvrages, tous parus chez Eberhard, toujours sous l'anonymat, se présentant simplement comme l'"auteur des Explications sur les Psaumes et les Prophètes". En tête de l'un des exemplaires de la BNF, A 21785, des *Psaumes*, l'on trouve un portrait encarté d'Agier avec la date de sa mort 1823, ce qui signifie que l'édition de 1809 continua à être écoulée au delà de cette date, l'autre exemplaire ne comporte pas ce portrait et constitue en fait la première édition (BNF, Z Renan 8836). Agier propose pour chaque psaume un titre caractéristique de sa démarche exégétique: LXXIII, Rappel des Juifs sollicité avec instance et annoncé comme très prochain; LXXVI, Action de grâces d'Israël converti après leur Baptême; LXXX, Réunion des Juifs et des Gentils dans une même société et sous un même chef qui est Jésus Christ. CIII, Invitation à Israël converti et réintégré dans le pays de ses pères; CXIV, Prière des Juifs à la vue de la grande et générale conspiration qui se formera contre eux et dont l'Antéchrist sera le chef etc.

La Préface d'Agier de 1809<sup>4</sup> est en partie reprise en 1819 dans l'Avertissement des *Prophètes concernant Jésus Christ et l'Eglise éparses dans les livres saints avec des explications et des notes d'Eberhard* (BNF, A 10983). Bien qu'il fasse référence à la dite Préface dans l'Avertissement "Ce qui a été dit sur les Psaumes" (p XV), on a l'impression d'une réutilisation de la Préface de 1809 plutôt que d'une suite. Nous avons mis en italique les passages similaires.

#### Préface (1809)

"La première (thèse) est que les juifs, après leur *conversion* générale, seront *rassemblés* dans le pays de leur pères, qu'ils le repeupleront, qu'ils y *rebâtiront la ville de Jerusalem*. (...) C'était l'opinion bien connue du P. Houbigant comme on peut le voir dans toutes ses notes et dans sa *Préface sur les Prophètes*. M. Mérault<sup>5</sup> qui a laissé en manuscrit un Commentaire sur l'Apocalypse plein d'excellentes vues étoit du même sentiment (...). Le peuple juif (...) sera rétabli dans sa terre *que ses pères ont habitée*."

#### Avertissement (1819)

"Les Juifs lors de leur *conversion* seraient non seulement rappelés à la foi des Patriarches mais *rassemblés* de toutes les contrées où ils sont actuellement dispersés et réunis en un corps de nation dans le *pays qu'ont habité leurs pères*, qu'ils en reprendraient possession, qu'ils y *rebâtiraient Jérusalem* et que cette ville redeviendrait ce qu'elle fut dans l'origine du Christianisme, le centre de l'Unité (...). C'est le sentiment de M. Mérault mort en 1742 dont nous avons en manuscrit un *excellent* commentaire sur l'Apocalypse (...). Le P. Houbigant dans sa *préface sur les Prophètes* (non cartonnée) est du même avis."

En 1818, donc, Agier publie des *Vues sur le second avènement ou analyse de l'ouvrage du Jésuite Lacunza sur cette importante matière* (BNF D 72939)<sup>6</sup>. Il y résume un manuscrit latin de 1657 pages réparties en trois volumes. Il conclut en transcrivant (pp. 85 et seq., p. 119) un passage qui lui paraît "lumineux d'un de ses Confrères Antoine Vieira. Je ne sais pas quel est ce Jésuite Serait-ce Vieira, fameux sermonnaire Portugais surnommé par ses compatriotes le

1 H. Desroche, 1969, Art "Agier"

2 "Au moment où je rédige cet article, paraît une traduction nouvelle des psaumes sur l'hébreu avec des explications et des notes critiques (en note "Voyez Psaumes nouvellement traduits sur l'hébreu, Paris, 1809, etc" et de résumer la pensée de cet auteur recommandable comme Chrétien, comme magistrat, comme théologien, p. 202.

3 D'ailleurs Agier est marqué par l'Empire. En 1822 paraît un Commentaire de P. J. Agier (1748-1823), en fait rédigé en 1811 et centré sur Napoléon, (le roi du Midi) affrontant le roi du Nord (le tsar). On y trouve la date de 1849 que l'on obtient en ajoutant à 1715 (soit 3 semaines 1/2, chaque semaine correspondant à 7 semaines transformées en années, soit 490 ans) 111 ans correspondant à l'année de l'édit d'Hadrien. En fait, Laurent Rondet avait déjà signalé un tel mode de calcul à partir des semaines de 490 ans, cf. supra

4 C. Mare, 1995, mentionne l'édition d'Agier de 1809 sans préciser le lieu d'édition ni celle de l'*Histoire des Sectes Religieuses* de l'abbé Grégoire dès 1810. Elle ne signale que les éditions de 1814 et de 1828. Elle ne fournit au demeurant aucune cote pour les imprimés

5 BPR, Salle Pascal, manuscrit non coté. Selon C. Mare ("Le figurisme, de l'abbé d'Étemare à l'abbé Grégoire", op cit p. 48), il s'agirait en fait de notes prises à la suite d'une conférence d'Étemare.

6 Voir le compte rendu de cette brochure in *L'Ami de la Religion et du Roi*, septembre 1820, BNF, 8° 1, c<sup>2</sup> 890



Cicéron Lusitain? Ce Jésuite a composé un ouvrage latin resté manuscrit, Du règne parfait de J.C. sur la terre, *De regno Christi Domino in terris consummato* <sup>1</sup>.

L'année 1806 fut probablement une de celles qui donnèrent le sentiment à l'Europe de la toute puissance de Napoléon, sacré empereur depuis 1804 (voir Livre II). En témoignent les multiples publications et rééditions en cette année d'un certain Mayer qui publie un *Prophetic Mirror*, voyant en l'Empereur la bête de l'Apocalypse; il ne se sert pas du concept d'Antéchrist. Il annonce sa chute pour vingt ans après 1789, soit pour 1809 et la restauration des Juifs pour 1815 <sup>2</sup> sur la base d'un calcul fondé sur les 2300 jours du *Livre de Daniel*. La France, annonce-t-il, deviendra sous peu une colonie britannique. Ainsi, en Angleterre, pouvait-on lire à cette date un *Bonaparte, the Emperor of France considered as the Lucifer and Gog of Isaiah and Ezekiel and the issue of the present contest between Great Britain and France represented according to Divine Revelation* (BL).

L'Abbé Bernard Lambert figure parmi ceux qui auront été le plus loin dans l'annonce d'un temps nouveau, révolutionnaire, où les Juifs<sup>3</sup>, en fin de cycle, renoueront avec la Terre de leurs ancêtres et replaceront la "Gentilité" - il ne dit pas la Chrétienté - à une place plus modeste. En effet, les Juifs vont désormais faire partie de la dite Chrétienté, il convient donc de recourir à un autre terme pour marquer la différence à moins que par Gentilité, l'on ne se situe justement hors du critère religieux, en un temps où il n'y avait pas encore de chrétiens, issus du paganisme. Mais une telle formulation ne va-t-elle pas conduire, tôt ou tard, à placer la question juive sur un autre terrain, plus ethnique? Dès lors, le prophétisme sera amené à changer de sphère.

#### *Le phylasémitisme de l'Abbé Grégoire*

L'Abbé Henri Grégoire obtint un prix à Metz, en 1788, sur le thème de la "régénération" des Juifs<sup>4</sup>. Ce lorrain de Lunéville n'y fait pas appel à des considérations prophétiques mais par la suite, après avoir vigoureusement défendu leur cause devant l'Assemblée Nationale, il acquerra une solide culture dans ce domaine comme en témoigne la parution en 1810 de son *Histoire des sectes religieuses*.

Mais dès 1806, l'abbé intervient dans un débat au centre duquel se trouve Bernard Lambert, dont l'*Avertissement* était, on l'a vu, reparu. L'Abbé produira, à cette occasion, des *Réflexions de M. Grégoire ancien évêque de Blois sur l'Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la gentilité* (BPR, Rev 294 (10 bis)<sup>5</sup>. Titre assez semblable au demeurant à celui des *Réflexions critiques sur l'Exposition des Prédications et des Promesses faites à l'Eglise pour les derniers temps de la Gentilité* mais beaucoup plus favorable à son auteur. (BPR, Rev 294 10 bis)

Il est à noter que Grégoire dans son étude sur "les nouveaux millénaires"<sup>6</sup> ou Chlilastes (*Histoire*, 1810, pp 195 et seq) ne signale pas son propre texte, précisant toutefois que "l'ouvrage du P. Lambert (avait) causé des débats" et de résumer les thèses de l'auteur qu'il avait analysées peu auparavant. Les Juifs rebâtiront, selon ce dernier, précise-t-il, "cette Jérusalem vers laquelle sans cesse se tournent leurs regards, ils y existeront en corps de nation. Plus loin, dans son *Histoire des Sectes Religieuses* (1810), il mentionne (p. 200) le "système de Lapeyrère sur le rétablissement des Juifs dans la Palestine". En fait, Grégoire a repris son texte des *Réflexions* pour l'inclure dans son *Histoire des Sectes*. Il insiste, commentant une note du traducteur d'un texte d'Immanuel Kant -Idée de ce que pourroit être une histoire universelle dans les vues d'un

---

1 Si l'ouvrage de Lacunza ne parut pas en français, il connut en 1816 à Londres une édition espagnole (1811), traduite du latin, *La venida del Mesias en gloria y en mayestad*, signale Agier. Mise à l'index en 1824, voir F. Poulat, *L'antimacaronisme catholique*, Paris, Berg, 1994, p. 132. Reed. Chili 1969. Signalons, après C. Maure, l'intérêt bibliographique pour le Figurisme d'un article de *l'Ami du Roi et de la Religion*, août 1820.

2 *Restoration of the Jews containing an explanation of the prophecies in the books of Daniel and the revelations that relate to the period when their restoration will be accomplished*. Londres, BL., voir aussi E. Bickersteth, *The restoration of the Jews to their own land in connection with their future conversion and the final blessedness of our earth*, 1841. BNF, A 14323

3 Selon Grégoire, Lambert ne fait que résumer les positions de Mérault dont les thèses ne circulèrent qu'en manuscrit et que mentionne Agier dès 1809 dans sa Préface aux Psaumes. Il s'agit en réalité de François Joubert qui publia en 1762, à Avignon, BNF, A 9248, un *Commentaire sur l'Apocalypse* en deux volumes, comme il est indiqué sur les manuscrits de Mérault conservés à la Bibliothèque de Pont Royal

4 *Essai sur la régénération physique, morale et politique des Juifs*, Paris, BNF. Le texte couronné le 23 8 1788 par la Société Royale des Sciences et des Arts de la ville paraitra l'année suivante, Reed, EDHS, 1968.

5 C. Maure, 1995, note que Grégoire attribue l'*Avertissement* de Lambert de 1793 à Deslours de la Genetière alors qu'en 1810, il avait bien attribué l'*Exposition* de 1806 au dit Lambert (Grégoire, 1810, p. 194).

6 L'expression "millénaires" désigne ici ceux qui sont en faveur du millénarisme.

citoyen du monde - notamment sur le fait que le Chiliasme n'est pas dû à des auteurs réformés tels Kottelus ou Drableius <sup>1</sup>.

Arrêtons-nous sur quelques modifications intervenues dans le texte de l'Abbé Grégoire: dans *l'Histoire des Sectes*, il a supprimé un développement consacré au P. Houbigant qui "crovait qu'en rejetant le règne intermédiaire on empêchait les Juifs de se convertir (...) il avoit consigné ses idées dans une préface que la crainte a fait cartonner sur la plupart des exemplaires. (...). Houbigant a laissé parmi ses manuscrits une dissertation pour prouver que la venue d'Elie n'est pas si prochaine qu'on le croit" (p. 15)<sup>2</sup>. L'appréciation finale élogieuse sur Lambert n'a pas été non plus conservée.

---

1 voir p. 80. Note du traducteur à la Huitième proposition, à partir de l'utilisation du terme "chiliasme" par Kant. Le traducteur se situe dans le contexte de l'Europe Centrale qui est celui du philosophe de Königsberg. "Chiliasme: Règne de mille ans de prospérité et de sainteté que Jésus Christ doit venir établir sur la terre après avoir au préalable chassé le pape et la maison d'Autriche. Telle était l'opinion de quelques sectaires du XVII<sup>e</sup> siècle" in *Le Conservateur ou recueil de morceaux inédits d'histoire, de politique, de littérature et de philosophie* par N. François (de Neufchâteau) An VIII, Tome II, p. 80, BNF, Z 29679.

2 La Dissertation d'Houbigant manuscrite est conservée à la BNF, MS français 24873.

## **CHAPITRE VI**



## LE PROPHÉTISME ET LES JUIFS SOUS LE SECOND EMPIRE

Le Second Empire est dans l'ensemble favorable aux juifs. Or c'est précisément à partir d'un pamphlet paru en 1864, et qui ne traitait nullement de la question juive, que se mettront en place, à la fin du siècle, les *Protocoles des Sages de Sion*.

## 1. Espérances liées à la Guerre de Crimée

La Guerre franco-anglaise -le Piémont était également de la partie - contre la Russie autour de cette Crimée<sup>1</sup> non loin de laquelle, en Bessarabie (Kichinev), en Ukraine, se multiplieront pogroms et protocoles (voir infra) se fit officiellement au profit de la Turquie qu'il convenait, disait on, de protéger contre les ambitions du tsar d'accéder à la Méditerranée. C'est aussi à cette époque que l'idée d'un départ pour la Palestine des juifs devient de plus en plus concrètement envisageable<sup>2</sup> Mais en même temps, il convient de noter un certain espoir en la conversion prochaine des juifs au christianisme; la déception qui s'en suivra pourrait être une cause de l'antisémitisme de la fin du siècle. En fait, les deux attentes étaient souvent liées dans l'eschatologie antéchristique.

Un des premiers sionistes juifs du XIX<sup>e</sup> siècle, Moses Hess publie en allemand *Rom und Jerusalem*, dès 1862, dans lequel il espère que la France, de même qu'elle a libéré l'Italie de la domination autrichienne, le fera pour la Palestine en la libérant du joug ottoman. L'on retrouve là une thématique prônant la vocation des souverains français à anéantir le pouvoir turc<sup>3</sup>. Napoléon III focalise ainsi des espoirs qu'anéantira le conflit avec la Prusse.

### A l'attente de la conversion

Parmi les publications du tout début des années Cinquante, signalons de Moëto, prêtre breton, *La Bonne Nouvelle, c'est à dire la nouvelle délivrance prochaine de l'Eglise par la fin du monde* (Quimper, 1851). L'ouvrage porte sur une première page le seul titre "La fin du monde"<sup>4</sup>. On y annonce la fin de l'Ère Chrétienne pour l'An 2004, compte tenu des 3 ans 1/2 accordés à l'Antéchrist, liée à la "rentrée" des Juifs dans l'Eglise Catholique<sup>5</sup>. Il s'agit donc en fait d'un millénarisme - au sens de fixation sur le changement de millénaire - axé sur l'An 2000 auquel on ajoute 3 ans 1/2. Les juifs rentreront alors dans l'Eglise catholique et cela coïncidera avec le règne de l'Antéchrist<sup>6</sup>.

A la même époque, l'autre voie, ouverte par un La Peyrère qui confère à la France le rôle de convertir les Juifs, est assumée par un "Docteur noir" du nom de John Henry Vries, originaire des "Indes", c'est à dire des Antilles, qui prône à Paris une Nouvelle Alliance. En 1857, paraît un *Ordre de Dieu d'ériger le Temple du Royaume du Christ prédit par Salomon* (BNF, Rp 13368). Vries imagine que les juifs se rassembleront à la Synagogue de la rue Notre Dame de Nazareth à une date qui est laissée en blanc et seront conduits par lui aux Champs Elysées auprès d'une grande croix. C'est Paris qui a été choisi pour qu'un nouveau Temple soit bâti. En 1863, il annonce "l'accomplissement des prophétie, touchant la chute définitive de l'Antechrist et de Satan prince de la terre Et la fin du règne est venue"<sup>7</sup> Vries explique à la façon d'un Torné pourquoi il a été choisi<sup>8</sup>. Certains donc, selon leur camp, attendent la fin du temps de l'Antéchrist et d'autres celle des mille ans sans Satan...

En 1856, un certain Abbé A. Fattacioli introduit un texte dans le style apocalyptique, *Le jour de la colère ou la Main de Dieu sur un empire: visions prophétiques d'un voyant de Juda*, Paris,

1 Sur la querelle des Lieux Saints, voir A. Goutman, *Guerre de Crimée, 1853-1856*, Paris, SPM, 1995, pp. 69 et seq.

2 Sur le retour des juifs en Palestine sous Napoléon Ier, voir R. Ayoun, *Les juifs de France, De l'émancipation à l'intégration 1787-1817*, Paris, 1997, pp. 143 et seq.; S. Scharztuchs, *Napoleon the Jews and the Sanhedrin*, Londres, Routledge & Kegan, 1979; F. Kobler, *Napoleon and the Jews*, New York, Schocken, 1975.

3 *Rome et Jérusalem*, trad. Paris, Albin Michel, 1981, p. 99.

4 Ed. de 1847, BNF, D 90551, Autres éditions à la BNF: 1851, 1855, 1857, 1871.

5 Voir aussi en 1872 Latout-Sentenac, *Le plan de l'Apocalypse*, Paris, A. Le Clère, DNE, A 13352 "Le retour des Juifs précèdera l'apparition de l'Antéchrist" (p. 194).

6 Voir en 1862, Frédéric de Rougemont: *Quelques mots sur les nombres mystiques, De la prophétie et de l'histoire*, Neuchâtel, 1862, BNF, S. G. pièce 973. L'auteur annonce la seconde venue du Christ pour 1996, soit l'an 2000 de la naissance de Jésus, autour de 1925, le retour des juifs en Judée et pour 1955 leur conversion.

7 *Clef de la nouvelle alliance et des grands événements du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, BNF, Vries sera connu en Italie, voir in

*L'Anticristo rivelato* etc. Capolago, 1863, BNF, S. Lb. 3540.

8 En 1872, après la déroute, Vries publiera des *Révolutions pour une ère nouvelle* (BNF, Rp 13725).

Garnier - BNF D 11729<sup>1</sup> sous la forme "jong de colère" *Les arcanes noirs de l'hellénisme* (1848-1945) Paris, Laffont, 1990

<sup>1</sup> C'est à dire ici d'un juif converti

Il s'agit en fait d'une prophétie articulée autour de la Russie, de l'Empire d'Aquilon<sup>2</sup>. Ce texte aurait été rédigé entre 1807 et 1815, annonçant la montée en puissance de la Russie. L'auteur annonce que la France et l'Espagne s'allieront pour résister à la Russie et protéger la Turquie. Pour le lecteur de 1856, date de parution de l'ouvrage dont on n'a pas localisé d'édition antérieure, à la suite de la Guerre de Crimée, l'Angleterre occupait la place de l'Espagne aux côtés de la France<sup>3</sup>.

Parmi les admirateurs de Laurent Rondet signalons un certain Nabr, l'Anti-Russ (sic) qui publie en 1854 une *Destruction totale de la Russie en 1864 et rappel des juifs en 1869* (Paris, chez Gouas BNF Rp 4489). La Russie apparaît ici comme l'incarnation de la Bête<sup>4</sup>.

C'est ainsi que les trois ans et demi de l'Apocalypse deviennent 175 ans si l'on considère chaque année comme un jubilé (50 ans (Lv 25 v1)). Or, la Russie est devenue une puissance avec Pierre le Grand - qui régna de 1682 à 1725 - en 1689, date qui nous semble arbitraire. Or, si l'on ajoute 175 à 1689, l'on obtient 1864, qui doit correspondre à la fin de l'Empire russe. Et 1869 doit être le temps où "doit finir par conséquent ce châtiment terrible qui a fait disperser les Juifs aux quatre coins du monde". En fait, il y a la amalgame entre le "rappel" des Juifs au sens de conversion et de "retour" en Palestine<sup>5</sup>.

Pour justifier l'année 1869<sup>6</sup> l'on prend la date de la destruction du Second Temple à laquelle on ajoute 1760, qui correspond à la valeur numérique de l'hébreu "Lamm rabim ishbu" (ils demeureront de nombreux juifs)

## B. Le retour en Palestine

Nabr l'Anti Russ signale d'ailleurs que "Les Juifs qui s'appliquent avec ardeur à l'étude des saintes Ecritures savent eux mêmes que les temps sont proches et l'on a vu il y a une vingtaine d'années, les membres les plus influents de cette nation proscrire solliciter du sultan la réintégration des Juifs dans la Palestine. Mais la coupe d'amertume n'était pas encore épuisée" (p 34). Ce texte témoigne en tout cas des efforts qui précèdent ou annoncent ceux de Herzl et que les historiens du sionisme ne semblent pas avoir pris suffisamment en compte.

Une traduction anglaise paraîtra à peu près simultanément à Londres, guerre de Crimée oblige, *Forewarnings Prophecies of the Church and Revolution Antichrist and the last times*. La *Propétie d'Orval* y est donnée en français avec traduction et commentaire.

Cette Guerre franco anglaise, qui rappelle l'alliance des Croisades, aurait pu déboucher, en effet, en échange de l'aide apportée à l'empire Ottoman, sur une négociation concernant le statut de la Palestine. Il faudra attendre, pour cela plus d'un demi-siècle la défaite Turque face à ces mêmes armées.

À la fin des années 1850, c'est de Belgique que Joseph de Féléité, alias D. J. Verduyssen-Brunel s'adresse à la "Nation israélite", publiant la *Régénération du monde Opuscule dédié aux 12 tribus*, Courtrai, 1860<sup>7</sup> mais c'est sa suite qui retient davantage notre attention. La *Résurrection dans le système de la régénération du monde*, Bruxelles, 1869, BNF, S<sup>7</sup> R 6694. L'auteur fait naître l'Antéchrist en 1846 et donc en annonce la chute 33 ans plus tard en 1879. Entre temps, les juifs auront eu le temps de retourner en Palestine, 18 siècles après la destruction du second Temple (ce qui donne l'an 1870), et de vivre l'épreuve des 3 ans 1/2 (pp. 50 et seq).

<sup>1</sup> C. de Guip. Antheleau.

<sup>2</sup> Comme l'explique H. de la Motte de Fouquier, *Des oracles Apocalyptiques de Zacharie le voyant appliqués à notre temps*, Paris, 1848.

<sup>3</sup> Sa réputation en 1944 prendra systématiquement une nouvelle dimension sous Staline.

<sup>4</sup> En 1852, l'écrivain n'a d'autre choix que d'appuyer sur la Propétie d'Orval. Paris sera brûlé par les Cosaques, qui rattrapent le Comte de Chambord. *Préface non lue de ce liv.* p. 213. Le grand nombre de Nabr prophète, et de leurs seigneurs, sera vers 1913.

<sup>5</sup> Le lien entre ces deux perspectives est déjà présent en 1843 dans le *Rappel les Juifs* de La Peyrière.

<sup>6</sup> Cette date sera avancée par Rouvrat, voir Livre II.

<sup>7</sup> La BNF, AR 5673, conserve un exemplaire daté de 1860 mais qui comporte une correspondance datée de 1853.

### *Le programme de l'abbé Moglia*

Nous avons jugé utile de présenter le système de l'abbé Moglia, curé de Versoix, paru en 1865 et qui résume assez bien la situation un siècle après la polémique Rondet-Malot (cf supra).

Ce catholique suisse de Genève publie en effet en 1865 un *Essai sur le Livre de Job et sur les prophéties relatives aux derniers temps*, en deux volumes. (Paris, chez Auguste Vaton)<sup>1</sup>.

Il y propose (Vol I pp. 141 et seq., BNF, A 13544, Ed. 1867, A 22446) un récapitulatif en quinze points sous le titre d'«Événements des derniers temps selon leur ordre de succession»

En voici des extraits

1. Un cataclysme social que je regarde comme peu éloigné
2. L'avènement d'un grand monarque et d'un grand pontife qui uniront leur puissance pour la répression de l'esprit révolutionnaire et pour la pacification universelle.
3. Le rappel des juifs de toutes les parties du monde dans leur antique patrie et leur établissement en corps de nation, sans que le voile qui leur cache la divinité de J.C. soit encore tombé.
4. La première invasion de Gog à la tête des armées de l'Orient et du Septentrion pour dépouiller les Juifs de leurs richesses et faire de Jérusalem la capitale du monde
5. L'avènement du Christ accouru au secours de son peuple (il) opère leur conversion
6. (...) A la tête de son peuple (le Christ) met en déroute (les armées de Gog)
7. Le rappel des dix tribus (manquantes). Les douze tribus (...) sont réunies dans un commun amour pour le divin Roi qui leur est donné
8. La conversion générale des peuples qui (...) vont en foule à Jérusalem pour adorer (le Christ)
11. La réapparition de Gog qui se révèle comme l'adversaire du Christ
12. L'apostasie générale (...) la trahison du Christ auprès de son père (...). Le grand combat entre l'Antéchrist d'une part et Elie et Hénoch de l'autre. L'effusion des sept coupes de la colère de Dieu sur toute la terre et le triomphe momentané de l'Antéchrist
13. Le subit et formidable retour du Christ qui châtie le monde par un cataclysme de feu. Les justes sont préservés de l'embrasement universel.
14. (...) Une nouvelle et splendide cité de Jérusalem descend des cieux. Le Christ y règne avec les siens pendant mille ans.
15. La consommation de l'âge millénaire. Les morts ressuscitent. Le Christ apparaît avec majesté sur les nuées du ciel et entouré des anges

Dans un texte paru en 1867<sup>2</sup>, Moglia reconnaît qu'on lui a reproché une approche par trop littérale des prophéties alors que d'autres auteurs prétendent, à la façon de Rondet, une vision plus symbolique qui n'implique pas nécessairement de vrais juifs et une vraie Jérusalem.

On notera que Mogliane prévoit pas que les juifs jouent un rôle particulier lors de la venue de l'Antéchrist et, contre Rondet, il est clair, pour lui, que leur conversion se produira avant la venue de la "Bête"

Quoi d'étonnant à ce que certains textes se voient attribuer une ancienneté qu'ils n'ont point dans la mesure où la plupart du temps, l'on ne prend pas la peine d'aller vérifier les sources

Ce qui est remarquable, par rapport à cette préoccupation d'antériorité à la Révolution de certains textes, c'est l'effort fourni pour se donner des gages d'une destinée immuable, annoncée de longue date, ce qui permettait, par ailleurs, d'accorder plus de poids à la démarche prophétique. Echange de bons procédés. Quels furent ceux qui s'abusèrent en toute bonne foi et ceux qui mirent au point les textes résumant les grands moments d'une période reconnaissable entre toutes ?

<sup>1</sup> Et d'É. X. Y. Jordan en rend compte dans le *Mémorial Catholique*, 1864

<sup>2</sup> En 1867 il éditait, à Gex, sa synthèse dans une *Lettre à M. de Mérois, les Supérieurs des Grands Séminaires de France, de Belgique et de Suisse* (BNF, A 22446)



## II. Précurseurs des Protocoles

L'antiprottestantisme sévit sous Napoléon III plus que l'antijudaïsme. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y a pas vraiment de littérature antijuive d'importance, à notre connaissance, sous le règne de Napoléon III - sauf dans les dernières années qui voient notamment la publication, en 1869, du *Juil* de Gougenot des Mousseaux - que des textes de cette époque n'ont pu servir à inspirer, voire à élaborer, les *Protocoles des Sages de Sion*. Nous verrons qu'une certaine matière textuelle a bel et bien été poursuivie alors.

### A L'antiprottestantisme de Monseigneur de Ségur

Dès 1861 - donc quelques années avant la publication du pamphlet de Joly - paraissait à Paris, chez Tolra et Haton, un petit ouvrage offrant des éléments de convergence assez frappants avec la littérature protocoolienne. Son auteur, L. G. de Ségur, fils aîné de l'auteur des *Malheurs de Sophie*, née Sophie Rostopchine, son titre *La Révolution*<sup>1</sup>. L'ouvrage ne pouvait passer tout à fait inaperçu<sup>2</sup> étant donné que jusqu'en 1876, on en connaît une vingtaine d'éditions (BNF, Lb<sup>56</sup> 1197 A-F) et diverses traductions<sup>3</sup>. Ségur déclare se servir d'une documentation fournie par l'ouvrage qui venait de paraître de J. Créneau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, Paris, H. Plon, 1859, BNF L<sup>2</sup> 24 Reed 1860, BNF Ld<sup>2</sup> 24A, 1861, Ld<sup>2</sup> 24B). "La Providence a permis dans ces dernières années quelques documents authentiques de la conspiration révolutionnaire tombant entre les mains de la police romaine. Ils ont été publiés (...) La Révolution va nous dire elle-même, par l'organe de ses chefs reconnus (...) qu'elle a un plan d'attaque général et organisé (...) que la franc-maçonnerie est son moyeu (...) que le protestantisme est pour elle un précieux auxiliaire" (p. 28).

Le terme "Révolution" revêt ici une signification particulière, désignant en quelque sorte la progression du mal<sup>4</sup>. Or, il n'est nullement question des juifs dans ces pages mais plutôt des protestants et des sociétés secrètes et même lorsque l'on y traite de l'Antéchrist, aucune référence n'est faite aux juifs comme si les protestants avaient pris leur place. La thèse inverse est plus difficile à tenir, à savoir que par la suite les juifs vont remplacer les protestants dans ce type de schéma, il y a en quelque sorte alternance.

Ségur désigne l'adversaire "Le monde catholique est en train de perdre la foi, déjà minée dans les trois quarts de l'Europe par le protestantisme et dans l'univers entier, combattue,

<sup>1</sup> Voir E. Poutat qui ne signale pas l'influence de *La Révolution* sur les *Protocoles*, "Le petit monde et le grand monde des Ségurs", *L'Essai*, ansime catholique, à la suite d'une édition critique par J.-P. Laurant de la *Franc-Maçonnerie de Gougenot des Mousseaux*, Paris, Brep Internat. 1994.

<sup>2</sup> Reed, 1991. *La Révolution* n'explique pas joliment Paris. Ld. du Trident. Les nouveaux éditeurs ne mentionnent pas le rapport avec les *Protocoles des Sages de Sion*. En outre, en quatrième de couverture, ils donnent pour date de première parution 1869 et se réfèrent à une édition des *Oeuvres* de Mgr de Ségur, en 1894.

<sup>3</sup> On comptait déjà 20000 exemplaires de *La Révolution*, moins d'une année après sa parution (voir 10e édition - on l'on précise aussi l'existence de traductions en italien, en anglais, en allemand, en espagnol (1875 (BNF, K<sup>1</sup> Lb<sup>56</sup> 1196), ainsi que des éditions françaises en Belgique. *La Révolution* est reprise in *Oeuvres complètes*, Vol. II, Paris, 1867, BNF, D<sup>9</sup> 224.

<sup>4</sup> Voir un compte rendu de *La Révolution* - "De la question des derniers temps", avec des extraits *Mémorial Catholique*, mai 1874, t. XX, pp. 162 et seq., BNF, Z 54000. Ségur considère les Jésuites comme la force qui pourra lutter contre la Révolution. Voir A. Wiesner, *Les Jésuites, histoire de leur ordre*, Paris, J. C. Lattes, 1994, p. 106.

menacée par la fureur réunie de ce même protestantisme et des autres fausses religions<sup>1</sup>. La question romaine est certainement un élément déterminant dans ce sentiment d'une fin des temps, dans les années 1860. À cela il convient d'ajouter la hantise des milieux ultramontains français mais aussi et avant tout de l'entourage de Pie IX, envers les sociétés secrètes italiennes mais aussi à l'encontre de certains milieux financiers - la Haute Vente italienne<sup>2</sup> - qui expliquerait les attaques ultérieures contre le judéomaçonnisme. Ségur précise, "Depuis quarante ans, le foyer révolutionnaire s'est déplacé; il s'est transporté (de France) en Italie et c'est de là que la Vente ou Conseil suprême dirige, avec une prudence de serpent, le grand mouvement, la grande révolte dans l'Europe entière" (p. 27) Quand le contexte politique changera, il suffira de changer quelques mots pour en faire des textes antisémites et antimaçonniques. Or un tel recyclage n'est il pas également patent pour les avatars du *Dialogue de Joly*?

Au demeurant, l'antiprottestantisme<sup>3</sup> ne semble pas faiblir, dans les dernières années du XIXe siècle comme en témoigne une certaine presse: le *Catholique* (1897-1901) se présente comme l'organe mensuel de défense contre le péril protestant<sup>4</sup>, BNF Jo 8156). Il convient donc peut-être de s'étonner, si l'on considère que cette littérature a servi pour les *Protocoles*, de la disparition dans les *Protocoles* des protestants aux côtés des Franc Maçons et des juifs<sup>5</sup>. Cela tient vraisemblablement à la compilation russe qui n'avait que faire, chorématiquement, de l'élément protestant. Quand le texte revint dans une Europe qui historiquement était marquée par le clivage catholiques/déformés, il ne récupéra pas sa dimension antiprotestante. On imagine que la carrière de protocoles antiprotestants n'aurait probablement pas été la même dans les pays anglo saxons ou en Allemagne. Les protestants sont historiquement plus liés à la maçonnerie que le sont les juifs et dès lors on peut penser que l'antijudéomaçonnisme est un avatar des attaques contre les protestants proches des loges<sup>6</sup>.

Mais les dernières pages de la *Révolution* de Ségur (Ch. XXV "Une redoutable et très possible solution de la question révolutionnaire"<sup>7</sup>, pp. 127 et seq) comportent une envolée eschatologique qui se retrouvera également non pas dans les *Protocoles stricto sensu* mais au sein du recueil de Serge Nilous - le *Grand dans le Petit* - où ils figureront, à partir de 1905 (cf infra) à cette différence près que les protestants laisseront la place, chez le russe, aux juifs. On y retrouve le scénario classique: "Le règne révolutionnaire de l'Antéchrist durera trois ans et demi" (p. 129). Ségur n'hésite pas à brosser trois époques: "Néron était la figure de l'Antéchrist" ( ) Mahomet a été une autre figure de l'Antéchrist ( ) Enfin, au quinzième siècle, saint Vincent Ferrer a eu raison de crier au monde catholique (sic): "Réveillez-vous et faites pénitence, la tentation approche" (pp. 133-134).

Les temps sont mûrs, en effet, pour Ségur, "Une des raisons les plus sérieuses qui portent à croire que nous approchons définitivement de ces temps néfastes, c'est que personne n'y croit plus. Aux trois époques précitées on croyait et en particulier on croyait à la fin du monde, c'était une preuve certaine qu'elle était encore loin. Aujourd'hui il n'en est plus de même" (pp. 135-136). Mais il n'en note pas moins qu'il n'est pas seul dans son attente.

"Un certain nombre de catholiques, parmi lesquels plusieurs évêques et docteurs fort éminents en science et en sainteté, ont la conviction profonde que nous approchons des derniers temps du monde et que la grande révolte qui brise depuis trois siècles toutes les traditions et les institutions chrétiennes, aboutira au règne de l'ANTECHRIST". Ce mouvement, nous le verrons, ne cessera de s'amplifier.

L'évêque conclut, "Nous touchons à la fin du sixième âge, du sixième jour de l'Église" mais il se reprend, "Quoi qu'il en soit, l'Église touche à une grande crise, que ce soit ou non la dernière" (p. 136).

D'une certaine façon, nous dirons que cet antiprottestantisme pouvait aisément se muer en antisémitisme, il suffit de réorienter le texte tout comme les propos politiques du *Dialogue de Joly* étaient susceptibles de servir une cause imprévue de l'auteur.

<sup>1</sup> Passage repris in *Mémorial Catholique* 1864. Ségur est également l'auteur de *Caractères sur le protestantisme* (Paris, Librairie, 1864, BNF D 51923).

<sup>2</sup> Sur les décisions de la Haute Vente des Carbonniers en 1819, voir J. Cretteau-Joly, *L'Église romaine en face de la Révolution*, éd. par J. Villiers, *Carthago: le prophète de la Révolution*, Paris, Trédaniel, 1988, p. 93.

<sup>3</sup> Sur l'antiprottestantisme à la fin du XIXe siècle, voir collectif D. Robert et al., *Histoire du protestantisme en France*, Toulouse, Privat, 1977, pp. 365 et seq. Un exemple de polémique: J. Ajer, *Le trio: juifs, franc maçons, protestants*.

<sup>4</sup> Paris, A. Savaire, 1898, BNF Lf<sup>10</sup> 1209. Jérôme Rousseau-Lacoudre n'aborde pas cette dimension antiprotestante in *L'antimaçonnerie*, Paris, PUF, 1998. Mouray continuera pour sa part à placer côte à côte juifs, "métèques", maçons et protestants.

<sup>5</sup> Sur le glissement, avec l'affaire Dreyfus, des thèmes antisémites de la gauche vers la droite, voir J. Ch. Pothier, "La contre-révolution après la Révolution" in *La Contre-révolution*, dir. J. Tulard, Paris, 1990, p. 391.

<sup>6</sup> D. Lacroix et J. Lantard, *Les décrets - Histoire des Protestants en France*, Toulouse, Privat, pp. 235 et seq.

<sup>7</sup> On a perçu la formalité - solution de la question révolutionnaire - à rapprocher de la "solution de la question russe".

## B La fortune du *Dialogue* de Maurice Joly

Pour l'historien des textes, l'usage qui sera fait de l'ouvrage de Joly est riche en perspectives méthodologiques. Voilà donc pour cerner les sources, les emprunts d'un texte, il ne suffit pas de se cantonner à la littérature du genre, il faut en quelque sorte s'ouvrir à un champ de recherche sensiblement plus ample - un même texte peut avoir servi les objectifs les plus divers, ce qui semblait déterminant - le *parti pris* - n'apparaît plus que comme un épiphénomène.

Il n'est pas traité des juifs dans le *Dialogue* de Maurice Joly<sup>1</sup> opposant à Napoléon III qui publie le détail d'un prétendu projet machiavélique de l'Empereur pour se maintenir au pouvoir. En 1864<sup>2</sup>, à Bruxelles, paraît anonymement et à compte d'auteur, signé de Genève, (sous le nom de "un Contemporain"), *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu*<sup>3</sup> ou la *politique de Machiavel au XIX<sup>e</sup> siècle*, qui prête des intentions tortueuses à Napoléon III<sup>4</sup>. L'auteur, Maurice Joly (1829-1878) est condamné et une nouvelle édition (BNF, Lb56 1469A) paraît en 1868 en mentionnant cette fois son nom, entre parenthèses, après "par un contemporain"<sup>5</sup>. Ce procédé avait été utilisé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle dans un *Dialogue entre Rubens et Nostradamus*<sup>6</sup>. Mais Maurice Joly, en 1870, dans une sorte d'autobiographie<sup>7</sup>, signale qu'il s'est lui-même inspiré d'un *Dialogue sur les bleds* qu'il attribue à l'abbé F. Gallanet qui parut en français à Londres en 1770 (BNF, S 19594), cet ouvrage, non sans un certain ton cynique, dévotie, par le biais d'un dialogue entre un Marquis et un Chevalier-M. le Marquis de Rosquemaute et M. le Chevalier de Zanobi-certaines tractations spéculatives sur le prix des céréales. On y trouve un passage marqué par un certain antisémitisme: "Eh bien, vous voyez combien je suis honnête homme, je ne veux pas agir en pal avec vous" (p. 77) sans que l'ouvrage puisse relever d'une littérature hostile aux Juifs.

Dans le même texte de 1870, il confie: "Je dis à l'imprimeur qu'il s'agissait d'une traduction d'un auteur anglais du nom de Macpherson"<sup>8</sup>. Il note également qu'on attribua le *Dialogue aux Enfers* au duc d'Anmale, l'un des fils de Louis Philippe, à Changarnier, ou encore à Marc Dufraisse et que lui-même fut trahi par ses colporteurs, ce qui l'amena derrière les barreaux.

Le texte constitué de 25 chapitres sera, par la suite, en quelque sorte adapté en langue russe peut-être à la demande de la police tsariste, et dans un sens antisémite et anti-maçonnique qu'il ne comporte pas à l'origine<sup>9</sup>: ce seront les *Protocoles des Sages de Sion*<sup>10</sup> qui traitent d'une conspiration juifs-maçonnique pour la conquête du monde<sup>11</sup>. Il s'agira, pour le XX<sup>e</sup> siècle, d'un des livres les plus traduits et vendus dans le monde.

Les adversaires, souvent juifs, des *Protocoles* souligneront par de savants tableaux les parallèles entre dialogues et protocoles<sup>12</sup> (cf infra). Mais les partisans n'hésitaient pas non plus à

1 BNF, ALF 10226. La page de garde porte l'année 1864 alors que la couverture comporte la mention de 1865 comme se note la rectification de 1987 aux Ed. Albin.

2 Signé sous comme lecture habituelle de Gambetta en 1853, des textes de Machiavel et Montesquieu, donc presque au moment de la première parution du *Dialogue*, voir P. de la Gorce, *Histoire du second Empire*, Paris, Plon, 1899, Tome IV, p. 145. A partir de 1855 remanquera en France (voir à titre indicatif le Catalogue des imprimés de la BNF), la vente de diverses éditions du Prince de Machiavel alors que l'ouvrage n'était plus paru depuis une quarantaine d'années.

3 Une édition allemande à partir de la première édition paraît dès 1865.

4 M. de la *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu*, Bruxelles, 1865, voir Joly, 1987 et 1992. Cette dernière comporte une note: "Épilogue" paru dans le journal *La Cloche* dans les numéros des 2, 3, 5, 7, 8 et 10 mai 1870.

5 Dès 1865, on peut lire le texte de Joly en allemand: *Gepräch des Unterwelt zwischen Machiavelli im XIX Jahrhundert von einem Zeitgenossen*, *Neu dem Französischen Uebersetzt*, G. Wigand, XII 248 pp., Reed, 1938. Trad. Hans Leisegang: "Der Machiavellismus im XIX Jahrhundert". Ce qui aurait pu conduire à une piste allemande pour ce qui est de la collaboration des *Protocoles*.

6 *Martin Joly, son parti, son programme par lui-même*, Paris, Lacroix, Verboeckhoven, p. 9, BNF, 8° 1469<sup>57</sup> 125.

7 Le choix d'un pseudonyme anglais n'est pas sans faire songer à Goedicke dans *Retchiff*.

8 voir Colin 1992, p. 274. Pour M.F. James, 1985, p. 121, ce serait le journaliste Elie de Cyon qui aurait relégué le texte de Joly en une satire contre Witte, lequel travail aurait encore été modifié pour devenir les *Protocoles*.

9 Voir Joly, 1992, pp. 399 et seq.

10 Nilouy verrait notamment dans l'Alliance Israélite Universelle, une des expressions de ce plan (voir son commentaire sur les *Protocoles*, dans l'édition russe de Berlin de son *Essai sur l'Antisémitisme*, 1920, p. 291). A noter qu'Adolphe Crémieux, l'artisan de l'AIU, l'homme du décret qui fut dans la foulée de la chute de l'Empire, des juifs d'Algérie les citoyens français, était un dignitaire maçonnique, à la tête du Rite Ancien Ecossais Accepté. Voir son *compte rendu de la 12<sup>e</sup> assemblée le 24 oct. 1875*, par le Suprême conseil pour la France et ses dépendances, voir Tuscolato, BAU 17008, 011.

11 A l'initiative de la communauté juive de Suisse, paraît ainsi une *Confrontation des Geheimnisse der Weissen von Zion* / *Die falschen Protokolle* / *Welche Quelle "Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu" Der Nischen der Eisenzeit*, Biele, 1933. Le texte français n'est pas traduit mais seulement placé en parallèle avec les versions allemandes, ce qui implique que le lecteur puisse déchiffrer sans mal le texte de Joly.

mener des recherches et c'est ainsi que W. Creutz signale en 1934, dans une édition des *Protocoles* qui sera traduite notamment en suédois, par ailleurs outrageusement illustrée (BNF, Y<sup>2</sup> G 1921) qu'en 1850 était paru, à Berlin, en allemand, un ouvrage dont le titre, pour le moins, annonçait celui de Joly : *Machiavel, Montesquieu, Rousseau* de Jacob Venedey, J. (BNF) Creutz va jusqu'à affirmer que le titre en est identique. En réalité, si le premier volume allemand associe Machiavel et Montesquieu, il s'agit de deux essais séparés et nullement d'un dialogue imaginaire.

Le fait que Maurice Joly ait été plagié sera évidemment mis en épingle, au siècle suivant, par les adversaires<sup>1</sup>

des *Protocoles*, jusque là les juifs n'avaient participé que bien rarement aux débats les concernant mais il n'en reste pas moins que les dits *Protocoles* relèvent d'une certaine littérature antijuive bien antérieure au *Dialogue de Machiavel et de Montesquieu* au point que l'on puisse se demander si Jolyne s'est pas inspiré de celle-ci pour écrire son pamphlet contre Napoléon III... Ce n'est peut-être pas par hasard si en 1868<sup>2</sup>, en Allemagne, le romancier Hermann Goedsche alias John Reiche (cf infra), imaginait une sorte de colloque<sup>3</sup> s'étant tenu dans le cimetière juif de Prague (*Auf dem Judenkirchhof in Prag*<sup>4</sup>) Il importe toutefois d'apprécier l'influence de Benjamin Disraeli, d'origine juive au demeurant, et de son roman *Coningsby*, traduit de l'anglais vers le français et vers l'allemand (en 1854) et dont le personnage du juif Sidonia est des plus provocateurs<sup>5</sup> Mais l'auteur allemand semble avoir subi l'influence du "roman historique" d'Alexandre Dumas, père et notamment de son *Joseph Balsamo*, paru en librairie en 1846 (BNF, Y<sup>2</sup> 30386) Le volume 1 comporte en effet une réunion maçonnique, animée par le Grand Cophte, Balsamo-Cagliostro, avec des représentants des différents pays, à l'instar de la scène du cimetière de Prague<sup>6</sup>

#### *Les emprunts des Protocoles à Joly*

La confrontation des textes du *Dialogue* et des *Protocoles* ne laisse guère de doute quant aux emprunts<sup>7</sup> même si d'autres influences ont pu également se greffer. Outre la dimension prophétique - encore que le propos de Joly puisse être dans une certaine mesure perçu comme la comptant - que les antisémites accorderont à ce faux, le contexte de la publication de l'édition russe, du moins celle de Serge Nilous est lié à une certaine culture antéchristique. Il cite notamment les *Trois causeries* de Vladimir Soloviev ouvrage qui comporte en annexe un texte consacré à l'Antéchrist<sup>8</sup> Signalons le début de *Guerre et Paix* de Tolstoï (1865):

"Eh bien mon prince, Gènes et Lucques ne sont plus que des apanages (...) de la famille Bonaparte. Non, je vous prévins que si vous ne me dites pas que nous avons la guerre, si vous permettez de palier toutes les infamies, toutes les atrocités de cet antichrist (sic)-ma parole j'y crois je ne vous connais plus, vous n'êtes plus mon ami" (*en français dans le texte*).

Que le *Dialogue* de Joly ait inspiré les *Protocoles* ne signifie pas pour autant que cette ligne ait été suivie jusqu'au bout. Si nous lisons les premières lignes des *Protocoles*, nous percevons un certain projet:

"Laissons de côté toute phraséologie et discutons le sens intime de toute pensée; éclairons la situation par des comparaisons et des déductions. Dans cet ordre d'idées, je vais exposer notre

<sup>1</sup> Le débat autour des *Protocoles* pourrait cependant être rapproché en France de la bataille entre dreyfusards et anti dreyfusards.

<sup>2</sup> *Geist* Warszawa Düppel, historisch-politischer Roman aus der Gegenwart, Berlin, 1868, Bl. C 120 b 8.

<sup>3</sup> Hermann Strack, *Jüdische Geheimnisse*, Berlin, 1921, pp. 33 et seq. CDIC, 1655.

<sup>4</sup> Cf. finale *Judenhof* apparaitra par la suite. Il est vrai que *Kirchhof* renvoie inopinément, chez Goedsche, à *Kirche*, Eglise, en allemand.

<sup>5</sup> Des extraits en sont donnés en 1893 dans la *République Universelle gouvernée par les Juifs* d'E. Dupont, op. cit. qui ne cite pas en revanche le pseudo Reichel. Curieusement, il y aurait eu un "grand synode israélite" à Leipzig en 1869, selon G. de Puyol, *La Savoie*, Paris, H. Gauthier, 1881, p. 22, BNF, 8<sup>e</sup> 1b<sup>57</sup> 9315.

<sup>6</sup> Voir l'article "Les Protocoles de Sion constituent-ils un faux?" de H. de Vries de Heekelingen, *Revue catholique des idées et des faits*, 1934, reproduit in *Dossier de la DC*, 1938, p. 737. Pierre Charles lui répliquera dans la *Nouvelle Revue Théologique*, janvier 1938, pp. 57-78; reproduction in Esquirol, 1992, Vol. 2, pp. 41 et seq. Parmi les sources de Goedsche - voir un texte de Gansky, paru en 1859, in *Fortsetzung der Prozessverhandlungen betr. die Protokolle der Weiten in Zion*, Procès de Berne, Avril 1935, pp. VI-37, WI.

<sup>7</sup> Quelques passages des "Protocoles" fondés sur le "Dialogue aux Enfants" in Colan, 1992, pp. 274 et seq. Nombreux sont ceux qui se sont efforcés de confronter le *Dialogue* aux *Protocoles*. Citons R. Blank, *Adolf Hitler, ses aspirations, sa politique, sa propagande et les Protocoles des Sages de Sion*, Paris, L. Beresniak, 1938, et H. Rollin, *L'Apocalypse de notre temps*, Paris, Gallimard, 1939, V 1-3, pp. 183-222.

<sup>8</sup> Voir Cesare G. L. Micheli, 1989, p. 59, H de Lubac, *La postérité spirituelle de Joachim de Flore*, Paris, Lethielleux, Vol. II, 1979-80, p. 113.

système en me plaçant d'une part à notre propre point de vue et d'autre part au point de vue des goyim" (Trad. du russe de la revue *Vieille France* d'Urbain Gohier<sup>1</sup> p. 13)<sup>2</sup>.

Certes, sous cette forme, il n'est pas vraiment question de dialogue entre Juifs et Goyim<sup>3</sup> mais de confrontation et même celle-ci va se muer en une sorte de monologue. On y perçoit cependant le vestige mal évacué d'un projet de présentation de la position des juifs et celle des non juifs, qui, effectivement, peut s'apparenter au dialogue entre Machiavel et Montesquieu.

Il est à remarquer que dans la traduction la plus usitée, celle des éditions Bernard Grasset<sup>4</sup>, préfacée par Ch. Lambelin (alias Raoul Loky), à partir de 1921, s'est glissée une coquille à moins que cela ne soit une erreur de traduction qui sera ou non corrigée:

"Abandonnons toute phraséologie; étudions en elle même chaque idée, éclatrons la situation par des comparaisons et des déductions. Je vais donc formuler notre système de *votre* (sic) point de vue et du point de vue des chrétiens (Goyim)" (Trad. fr., Paris, Grasset, 1921, pp. 1-2)

Force est de constater que les *Protocoles* ne suivent que de façon assez confuse la structure du dialogue encore qu'effectivement l'on y oppose les libéraux et les partisans de l'autocratie. Apparemment, les juifs seraient plutôt liés au camp libéral dans ce cas de figure. Mais, en cours de route, de façon dialectique, il apparaît que ce dialogue se transforme en un monologue et que les juifs défendent en quelque sorte les deux camps tout à la fois, souhaitant par le libéralisme parvenir à une forme de présidentielisme dictatorial.

Alors que les formules antérieures, celle de la lettre de Constantinople (qui est une réponse à une lettre des Juifs d'Arles (ou d'Espagne) et celle du cimetière de Prague, qui est au départ un conciliabule, se situent dans un seul mouvement, avec les *Protocoles* et leur découpage, l'on dispose une sorte d'encyclopédie systématique.

On trouve au demeurant une prophétie dans le *Dialogue aux Enfers*. La scène se passe en 1864 au Cinquième Dialogue, Montesquieu dit à Machiavel: "Vous m'annoncez, il est vrai, que dans un avenir plus ou moins rapproché, les peuples, menacés d'une dissolution inévitable, reviendront au despotisme comme à l'arche de salut, qu'ils se construiront sous la forme de grandes monarchies absolues, analogues à celles de l'Asie; ce n'est là qu'une prédiction: dans combien de temps s'accomplira-t-elle? - *Machiavel*: Avant un siècle. - *Montesquieu*: Vous êtes devin, un siècle c'est toujours autant de gagné mais laissez moi vous dire maintenant pourquoi votre prédiction ne s'accomplira pas..."

Dans l'Épilogue, paru dans le journal *La Cloche* en mai 1870, les interlocuteurs se retrouvent dans de nouveaux dialogues et Montesquieu déclare, dans le premier "Je n'osais me flatter malgré ma secrète espérance que les événements se chargeraient de donner un si soudain et si éclatant démenti à votre épouvantable horoscope" (Paris, Allia, p. 250)

La récupération du *Dialogue aux Enfers* pour la rédaction des *Protocoles des Sages de Sion*, nous invite à une certaine réflexion: certes, nous sommes bel et bien en présence d'une traduction russe d'une quantité considérable de pages de Joly; l'on pourrait dire que l'agencement des signifiants voulu par cet auteur se retrouve largement transposé en russe, avec au demeurant nombre de signifiants qui s'y retrouvent "mot pour mot" en raison des emprunts linguistiques français en russe (tels *convulsions*, *réserveurs* etc); on peut même supposer que dans certains cas le traducteur ait pu y accommoder un nouveau terme français puisque telle est souvent l'occasion d'un emprunt<sup>5</sup>.

Par ailleurs, il est assez clair que le texte de Joly a été replacé dans un contexte extrêmement différent<sup>6</sup> mais il ne faudrait pas pour autant renoncer au constat d'un emprunt massif sous prétexte que le signifié auquel renvoie l'auteur n'est plus le même, ce serait singulièrement limiter la recherche textologique en amont du texte. À partir de quel seuil, le rapprochement ne serait plus légitime? Il y a eu transposition et cela bien au delà d'un simple recours à une idée, celle de confidences cyniques mais réemploi, recyclage, de toute la matière

<sup>1</sup> De son vrai nom Eugène Gohier. Cohn attribue à Gohier (Ed. 1992, Paris, Gallimard, p. 290) que l'édition de 1924 des *Protocoles des Sages d'Israël*.

<sup>2</sup> Le terme "phraséologie" existe au demeurant chez Joly "Il faut avoir le talent de rayer aux partis cette phraséologie libérale et de la vider contre le gouvernement" (*Dialogue VII*, Paris, Allia, 1992, p. 57)

<sup>3</sup> Signalons que les versions allemandes des *Protocoles* préféraient l'expression "nicht jude", c'est à dire non juif, qui est d'ailleurs de mise en allemand à la place de *jöy*.

<sup>4</sup> Voir Air Grasset de S. Nikel, *Évolutionnaire des intellectuels français*, du J. Juillard et M. Winock, Paris, Seuil, 1996 sur les activités de cet éditeur durant la Seconde Guerre Mondiale, pp. 554-555. Il n'y est pas question de son rôle dans la diffusion des *Protocoles*, en France. Voir J. Favre, *Paris, deux mille ans d'histoire*, Paris, Fayard, 1991, p. 932.

<sup>5</sup> Pour valider une telle hypothèse il faudrait s'assurer que tel emprunt ne figurait pas auparavant en russe.

<sup>6</sup> Signalons les observations concernant des omissions dans le processus de l'emprunt: pourquoi, interroge-t-on certains, tel dialogue de Joly a-t-il été négligé, notamment en ce qui concerne la police?

lexicale qui sous tendait le texte. Fortune étonnante que celle du texte de Joly qui du stade d'une polémique politique est passé dans la catégorie des textes antisémites puis se retrouve dans le cadre d'une oeuvre à caractère ésotérique pour, en fin de parcours, du fait des événements politiques se voir attribuer une vertu prophétique.

Dès 1921, Lambelin reconnaîtra l'existence de tels emprunts<sup>1</sup> : "Si le correspondant du *Times* avait simplement effectué ces comparaisons de textes et déclaré que l'auteur des *Protocoles* avait eu sous les yeux le livre de Joly et lui avait fait de copieux emprunts, c'était une constatation qui n'eût donné lieu à aucune controverse. Mais il a dépassé cette limite et c'est alors que son argumentation manque de base" (p. 316). Le débat est bel et bien au coeur de notre recherche sur le recyclage des textes. Lambelin poursuit : "Malgré le synchronisme des idées et même parfois des mots, une remarque préliminaire s'impose, quand on a relu dans leur ensemble les propos de Machiavel et le texte des *Protocoles*. De l'enchaînement des pensées, de l'exposé des théories, il ressort qu'une transposition a été opérée, et de même qu'en musique un changement de ton et de rythme modifie sensiblement la valeur et l'harmonie d'un motif, de même les théories de Machiavel changent de signification quand elles sont transcrites et présentées par Serge Nilus ou l'auteur inconnu des *Protocoles*. Dans l'esprit de Maurice Joly, les propos de Machiavel, atlas de Napoléon III émanent d'un tyran qui par des arguments cyniques voulait justifier son accession au trône et ses méthodes de gouvernement. Il n'y a aucun sens péjoratif dans les théories similaires des *Protocoles*. C'est avec fierté qu'y sont exposés dans le plan de campagne et les procédés de conquête de la race hébraïque. Ce plan<sup>2</sup> et ces procédés sont déclarés excellents et nécessaires".

#### *Le texte de Joly rendu en russe*

Peut-on envisager de recourir au même procédé pour ce qui est des *Protocoles des Sages de Sion*? Dans la mesure où celui-ci serait une traduction du *Dialogue aux Enfers*, on devrait trouver en russe un certain nombre de mots français présents dans le texte. En l'occurrence, l'on sait pertinemment qu'il y a eu traduction de Joly, encore qu'une version allemande ait existé laquelle a pu de toute façon préserver un certain nombre de mots français.

Nombreux sont ceux qui ont mis en parallèle le texte de Joly avec celui des *Protocoles* et cela dès l'apparition de ceux-ci en anglais<sup>3</sup>. On met ainsi en vis à vis les protocoles I et le Dialogue I, le protocole VI et le septième dialogue, le protocole XII et le Dialogue XII etc.<sup>4</sup>

Mais il nous a paru intéressant d'étudier, au moins par un exemple, comment le texte russe avait pu conserver la trace de l'original français dans son choix de certains signifiants, en montrant qu'il n'y avait pas eu de langue intermédiaire.

On prendra un passage du septième Dialogue correspondant aux premières lignes du sixième protocole (*Le Grand dans le Petit* de S. Nilus Ch XII Saint-Petersbourg, 1905, BNF et BL)

Machiavel.

"A l'aide du seul pouvoir réglementaire, j'instituerai par exemple d'immenses *monopoles* financiers, *réservoirs* de la fortune publique, dont dépendrait si étroitement le sort de toutes les fortunes privées qu'elle s'engloutraient avec le *crédit* de l'État le lendemain de toute *catastrophe politique*" (p. 59 de l'édition Allia, 1992, du *Dialogue aux Enfers entre Machiavel et Montesquieu*).

Si certains mots ont un caractère international comme "monopole", il nous semble que la présence tant en français qu'en russe du mot "réservoir" (*riéservoiri*), du mot "crédit" et la formule "catastrophe politique" (*politicheskoi Katastrophi*) constituent une assez bonne illustration de notre méthode et l'on pourrait multiplier les exemples.

On en profitera pour montrer le changement intervenu sur le fond en russe :

"Bientôt, nous instituerons d'énormes monopoles, réservoirs de richesses colossales, dont les fortunes, même grandes, des Chrétiens, dépendront tellement qu'elles y seront englouties comme le crédit des États, le lendemain d'une catastrophe politique" (Trad. Paris, Grasset, 1921, p. 42).

L'opposition entre fortune publique et fortune privée devient dans les *Protocoles* l'opposition entre fortune publique et fortune des Chrétiens (*Goyim*), les juifs étant ainsi assimilés

<sup>1</sup> Maurice Joly et les "protocoles" in *La Revue Hebdomadaire*

<sup>2</sup> On pense à Herzl qui, en 1896-97, dans *Le Juif* présente son "plan" avec quelque candeur

<sup>3</sup> Lors du procès de Beine, il fut proposé de confronter le texte de Joly avec les diverses traductions des *Protocoles*, voir *Fortsetzung der Protokollehandlungen betr. die Protokolle der Weisen von Zion*, avril-mai 1935, pp. XIII-42-45, WL. On y compare notamment l'édition allemande de Fritsch traduite de l'anglais, traduite du russe, traduite du français avec l'édition de Zur Beek, directement traduite du russe, traduite du français

<sup>4</sup> Voir N. C. In. 1992, pp. 273-277

à l'Etat. Or c'est bien ce qui s'est passé: les dialogues de Joly qui décrivait les stratagèmes du gouvernement de Napoléon III se sont vu décrire, par la suite, comme les plans des Juifs.

Le texte français des *Protocoles* manifeste ainsi, après un détour par le russe mais aussi éventuellement par l'anglais voire l'allemand, une certaine constance de signifiants utilisés par Joly, cinquante ans plus tôt.

Si l'on prend ainsi l'une des traductions anglaises du début du protocole VI, l'on trouve:

"We shall soon begin to establish huge monopolies, reservoirs of colossal riches upon which even large fortunes of the goyim will depend to such an extent that they will go to the bottom together with the credit of the States on the day after the political smash" (*Protocols of the Meetings of the Learned Elders of Zion*, Londres, 1925, p. 25, Bib AIU, U 2066).

Le terme "colossal" figure dans le texte russe mais non chez Joly. Il sera repris en français dans le texte des Ed. Grasset et en anglais dans la version Marsden. En revanche, le terme catastrophe n'est pas conservé dans le texte anglais et ne figure pas non plus dans une traduction française réalisée à partir de l'anglais, celle de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de Mgr. Jouin Ernest *Les Protocoles (sic) des Sages de Sion*, Vol. I du *Péril judéo-maçonnique*, Paris, 1920, p. 60). "le lendemain de la crise politique".

On retrouve donc un certain nombre de signifiants identiques (monopole, réservoir, crédit, catastrophe) au sein d'un même paragraphe dans le texte français de Joly, dans le texte russe de Nilous dans le texte du traducteur vers l'anglais Marsden dans le texte français des Ed. Grasset. Cela tient bien entendu à ce que ces trois langues comportent en commun les dits signifiants mais il est clair que ceux-ci n'ont été utilisés précisément dans ce cadre là qu'en raison de leur présence dans le texte à traduire. Le terme *catastrophe* n'a pas été préservé par Marsden qui lui a prêté *smash* bien que "catastrophe" était disponible. Quant à l'emploi de "colossal" par le traducteur russe, libre à lui d'introduire un tel signifiant ne figurant pas chez Joly. L'on pourrait évidemment vérifier, *a contrario*, si le dit traducteur n'aurait pu utiliser d'autres signifiants communs au français et au russe, dans le cas étudié. Le cas de "réservoir" nous paraît particulièrement frappant étant donné qu'il est le plus spécifiquement "français" et le plus "étranger" au russe et à l'anglais et il est remarquable qu'il se retrouve, sans avoir le modèle français comme référence, après un tel péripète, dans la "traduction" de 1921, laquelle peut ainsi prétendre préserver non seulement sur le fond mais dans la forme certaines sonorités voulues par Maurice Joly.

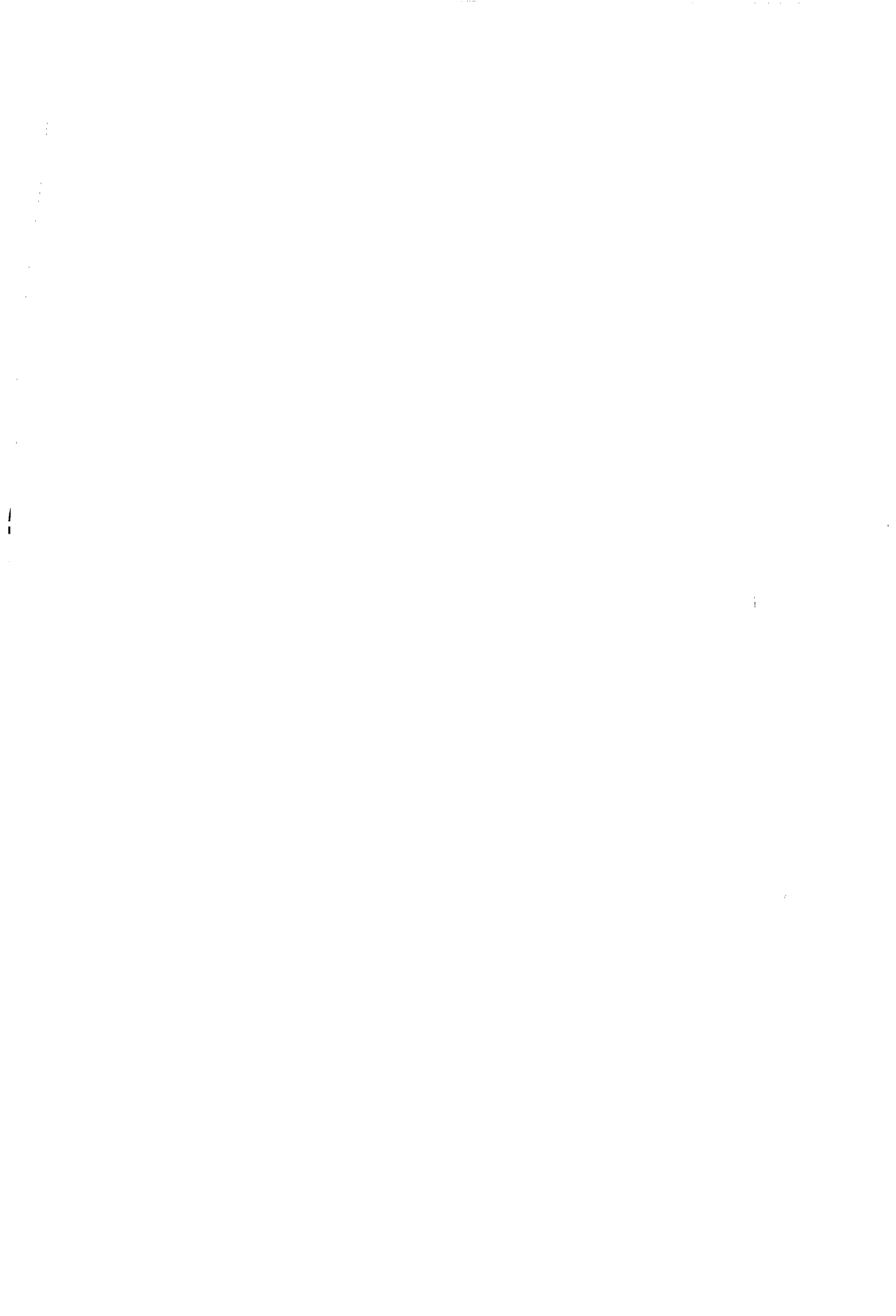
#### *Une attente exacée*

Autour de 1870, l'on s'impatiemment parfois de ne pas voir naître le Pape Pie IX et à voir un Henri V atteindre un âge de plus en plus mûr, qui empêchait, aux dires d'un abbé La Tour de Noé, les événements de se présenter, de même ces juifs qui ne se convertissaient pas, sinon aux valeurs de la laïcité et de la modernité, retardaient une fin du monde dans les circonstances de laquelle la France et son Roi étaient promis aux premiers rôles (voir Livre II). Nouvelle raison de mécontentement à leur sujet. La mort et le vieillissement des hommes - surtout quand il est précisé que celui qui doit venir sera "jeune" ou quand certains ne laissent pas assez vite la place - déjouent volontiers tous les calculs prophétiques et les textes faits sur mesure sont ceux qui se démodent le plus vite.





## CHAPITRE VII



## LE THEME DU COMLOT JUIF

Nous avons jusque là étudié des textes relativement favorables aux juifs, voire carrément philosémites, qu'ils émanent des milieux réformés ou jansénistes, cela allait aboutir à leur intégration en tant que citoyens français mais en même temps, tout se passe comme si cette nouvelle présence juive devait à terme déclencher un phénomène de rejet qui d'ailleurs se satisferait tout autant d'un certain sionisme. Il semble que cela ait correspondu avec la défaite de 1870, avec curieusement la perte de cette Alsace où ils étaient si nombreux, à la Révolution. En réalité, une certaine littérature du complot juif se développa en France dans le courant du XVIIe siècle.

Certaines sources de l'antisémitisme du XXe siècle semblent devoir être recherchées dans le champ du prophétisme. Il semble que cette piste ait été relativement peu suivie par les historiens du phénomène anti-juif tout comme d'ailleurs l'avait peu été celle qui relie sionisme et prophétisme chrétien chez les spécialistes du mouvement national juif. On ne peut que constater un certain compartimentage entre ces différentes recherches.

Comment est-on passé d'un anti-judaïsme à un antisémitisme? Métamorphose intéressante: le chrétien qui pouvait avoir quelque scrupule à être anti-juif, tant que l'on restait dans le domaine proprement religieux - au crime théologique de déicide faisait contrepois le personnage de Jésus, né dans un contexte judaïque - pourrait ainsi exprimer son hostilité par d'autres biais face à des juifs "laïcs", acculturés et déculturés, devenus en partie incroyants ou du moins non pratiquants.

Mais il convient, dans le cadre de ce premier Livre, de situer la littérature anti-juive dans une perspective de rejet des éléments perçus, à tort ou à raison, comme étrangers en France.

Le cas des protestants est assez singulier: certes, ils furent bannis du Royaume par Louis XIV mais n'était-ce pas justement en raison d'un catholicisme ultramontain qui interférait ainsi avec les réalités françaises et qu'il faudrait tôt ou tard extirper? Au XIXe siècle, si juifs et protestants sont réintégrés depuis peu, en tant que citoyens à part entière, s'ils sont victimes les uns et les autres d'une sorte d'antiprotestantisme, également antimaçonnique et antisémite, il semble bien que les réformés soient parvenus peu à peu à se démarquer d'une telle promiscuité. Tout se passe comme s'ils étaient parvenus, par un changement d'alliance, autour d'un christianisme gallican, à se retrouver du côté du manche. Forcé, en tout cas, est de reconnaître (et infra) qu'il ne restera bientôt plus en lice que le combat contre le judéo-maçonnisme...

### *Satanisme et prophétisme*

La rencontre entre le thème de l'Antéchrist et la démarche prophétique aboutit à une sorte de mise en équation dont X serait la date à laquelle celui-ci arrivera et Y, celle où il sera mis hors d'état de nuire, sinon définitivement du moins pour quelque temps.

Cela dit, le discours "satanique" ne saurait se réduire à de simples enjeux temporels. Dans le Livre de Job, Satan a l'oreille de Dieu qui souvent le laisse faire pour mettre l'homme à l'épreuve. Il y aurait donc une présence de Satan parmi les hommes à travers ses suppôts.

Toute la question sera d'identifier ceux qui travaillent pour Satan, qui préparent sa venue et c'est dans cette optique qu'il convient selon nous d'appréhender un texte comme celui des *Protocoles des Sages de Sion*, au sein d'une littérature sataniste qui met en scène les manigances corruptrices du diable.

Ce discours nourrit les spéculations sur l'avènement de l'Antéchrist dès lors que des nombres, tirés de la Bible, peuvent lui être associés, : présence de 1260/1290 jours, absence de 1000 ans. C'est ainsi que le prophétisme récupère voire détourne la question de Satan et en fait un argument central de son échéancier.

## Les pseudo-juifs du XVIIe siècle français

Que se serait-il passé si la *Revue des Etudes Juives* n'avait exhumé en 1880 la prétendue correspondance entre Arles et Constantinople pour donner un échantillon d'un certain type d'antisémitisme ? Si, dès 1882, Chabaudy les reproduisait dans *Les Juifs, nos maîtres* (Paris, Bruxelles, Genève, pp. 58-61)<sup>1</sup>, ce n'est évidemment pas par hasard<sup>2</sup>. De fait, c'est quasiment le livre entier qui est un commentaire d'articles de la *Revue des Etudes Juives*. Son ouvrage n'aurait probablement point paru autrement. Il discute point par point les objections sur l'authenticité de la Correspondance et notamment la question des deux versions, française et espagnole. Ce débat, avec des juifs, sur l'authenticité de pièces anti-juives préfigure celui qui concernera les *Protocoles*, quarante ans plus tard. En fait, Chabaudy a étudié la littérature juive, il cite à l'appui de son propos sur la conception juive du pouvoir, les traductions allemandes du Talmud réalisées par Asher Stammer, dans les années 1870-1880. Il convient en effet de faire une place à un antijudaïsme lié à la lecture de textes juifs dénonçant notamment les pratiques magiques de la tradition juïque<sup>3</sup>.

Curieusement, une autre révélation de la REJ ne rencontrera pas d'écho: il s'agit de l'Affaire Bourgeois (cf supra) qui fait l'objet d'un article en 1893 de I. Lévi. On y explique comment une affaire qui ne concerne pas les juifs aboutit sous la Fronde à une profusion de pamphlets anti-juifs, comment on a ainsi transposé le cas de fripiers, installés dans l'ancienne juiverie, et que l'on désigne pour cela du nom de synagogue, pour y trouver prétexte à s'en prendre aux juifs, pourtant absents de Paris. On peut d'ailleurs se demander si le cas des Franc-maçons n'est pas comparable à celui des fripiers, à savoir qu'on a voulu les compromettre en les associant aux juifs. Il y a là en tout cas un mécanisme qu'ont préféré ne pas relever des auteurs qui, tel Chabaudy, lisaient pourtant attentivement les articles de la REJ et friands de cette correspondance entre juifs qui annonce la méthode des *Protocoles des Sages de Sion*. Il s'agit, à l'instar du Discours du cimetière de Prague, d'un document prétendument interne aux Juifs et que l'on nous dévoile<sup>4</sup> lequel lui-même a pu donner à d'autres l'idée des *Protocoles*, lesquels s'élaboreront dans les années qui suivront. La revue *La Vieille France* publiera en 1920, outre une traduction française des *Protocoles*, le 26 août 1920 un article intitulé "Les Sages d'Israël au XV<sup>e</sup> siècle" qui reproduit la réponse de Constantinople. De fait, la référence même à des "Sages de Sion" pourrait venir d'une formule utilisée dans la Lettre des Juifs de Constantinople: "L'avis des plus grands rabin (sic) & satrape (sic) de notre loi" (p. 169 de l'édition d'Arles, 1789) qu'on aurait pu vouloir résumer de la sorte<sup>5</sup>. Mais on trouve aussi une formule assez proche dans un texte de 1868 (cf infra), qui campe un conciliabule juif dans le cimetière de Prague: "Depuis plusieurs siècles, nos *savants* luttent courageusement et avec une persévérance que rien ne peut abattre contre la Croix" (in Revue *Le Contemporain*, juillet 1881).

### Juifs et fripiers sous la Fronde

Christian Jouaud<sup>6</sup> a mis en évidence un certain antijudaïsme sous la Fronde. Il signale notamment un texte de 1652 qui n'est pas sans rappeler la "correspondance" reproduite par

<sup>1</sup> Voir sur la similitude des thèmes de Chabaudy avec les *Protocoles des Sages de Sion*, P. Barucq, "Le chanoine Emmanuel Chabaudy (1827-1914)" in *Politica Hermetica*, op. cit. p. 152, voir aussi Jean de la Heise, *Un prétendu faux verdict: Les Protocoles des Sages de Sion*, Paris, La Porte Latine, p. 54.

<sup>2</sup> Voir un Leon Mourin, en 1893, auteur de *La Franc-Maçonnerie, synagogue de Satan*, Paris, V. Retaux, BNF, 6. H. 8895, reprendra ce texte (p. 207) soutenant la thèse d'un centre unique du judaïsme mondial qui pourrait se trouver justement à Constantinople.

<sup>3</sup> Voir J. Halbreem, 1985.

<sup>4</sup> On peut se demander si cette publication par la REJ de ces documents en 1880 n'eût pas un effet dévastateur au point d'inspirer un Chabaudy.

<sup>5</sup> Parmi ceux qui mentionnent le pseudo-Lettre de 1489, Edouard Drumont, *La France Juive*, et Copin-Albalade dans le premier volume du *Drame maçonnique: le Pouvoir occulte contre la France*, Paris, 1908, voir le témoignage du comte français Armand du Chayla, article du 7 octobre 1921 de *Le Tribune Juive* n°93 "Les sources d'un faux", qui séjourna en Russie de 1909 à 1920. Voir M. Halbreem, "Wer war Sergey Solov'ev?" in *Odette de Stalder*, 30, 1991, 64-65, in *Politica Hermetica*, 9, 1995, p. 155.

<sup>6</sup> *La Fronde des juifs*, Paris, Aubier, 1985, p. 60.

Buis<sup>1</sup>: il s'agit d'une mazarinade intitulée "Assemblée des fripiers" (Bib. Maz, rés 12053) et concerne une accusation d'assassinat:

"Arrestons un petit (sic) et ne condamnons pas si tost cette troupe homicide, sans premièrement avoir ouy leurs raisons car en voilà un qui a quelque chose à dire pour leur justification:

"Mes chers frères, dit ce rejeton de Caïn, n'est-il pas parlé dans le même livre (la Bible) que nos prédécesseurs eurent le pouvoir de faire mourir Jésus Christ? (...) Et pour empêcher que Paris ne se ressouviene de nostre attention, ne luy laissons pas seulement les seuls marques d'avoir esté, susceltons nouvelles séditions dans le coeur de ses habitants, afin de leur obliger à se détruire eux-mêmes, et cela ne nous sera fort difficile puisqu'ils sont divisés entre eux; ne sachiez-vous pas que toutes les prophéties ont esté accomplies par nos moyens, pourquoi celle-ci qui dit que le dit royaume divisé sera détruit et que les maisons tombent les unes sur les autres en sera-t-elle exempte?" (p.5)

Une telle assemblée, où plusieurs protagonistes se succèdent, annonce le discours du rabbin de Prague de Goedsche, dans la seconde partie du XIXe siècle, voir les *Protocoles des Sages de Sion*.

Encore faut-il étudier le glissement des fripiers vers les juifs: dans l'Assemblée des fripiers, le seul terme qui renvoie vers eux est "synagogue". Il est intéressant de suivre ce qu'on a appelé l'Affaire Bourgeois, du nom de la victime<sup>2</sup>, de quelle manière l'on a abouti, dans d'autres pamphlets de l'époque, à une attaque en règle contre Israël. Cela est particulièrement remarquable dans un texte versifié comme *La cruauté de la Synagogue des Juifs de la dernière génération*, Paris, 1652, Maz, Res m.

"Un Bourgeois sortit de sa porte  
N'attendoit pas une escorte  
Et ce jour aller au trespas  
S'acheminait à petit pas  
Vers la (sic) funèbre cimetière  
(...) Au logis de leur capitaine

Le texte est indiscutablement issu du récit du meurtre de Bourgeois: *Récit naïf & véritable du cruel assassinat & horrible massacre le 26 aoust 1652 par la Communauté des fripiers commandée par Claude Amand, leur capitaine en la personne de Jean Bourgeois* (Maz, Res. m). Dès lors, le texte de l'Assemblée des fripiers, profession méprisée, pourra être lu avec une grille anti-juive. En fait, il y a un premier amalgame du fait que les fripiers sont assimilés aux juifs, et en quelque sorte les remplacent: dans un deuxième temps, le texte peut directement s'appliquer aux juifs...

Cette transposition à laquelle nous assistons des fripiers vers les juifs officiellement absents du royaume et en tout cas de Paris, annonce celle qui se produira lorsque sous le second Empire, un texte de Maurice Joly, *Dialogue de Machiavel et de Montesquieu* sera mis dans la bouche des juifs, servant ainsi en partie de base aux *Protocoles des Sages de Sion*.

L'auteur de la *Conférence* s'en prend également aux astrologues: "Sachiez-vous qu'il faudrait faite selon justice: jeter hors de France et de la Court tous magiciens, chiromanciens, devineurs & faiseurs de bonne aventure & faire recherche des livres qui parlent des sortilèges, nativités, horoscopes, divination & autre telle manière de vanité"(p 11)<sup>3</sup>.

#### *La Lettre de Constantinople*

Ce texte ne fut pas le premier du genre à faire entendre des fripiers/juifs comploteur cyniquement. En 1583, chez Nicolas Chesneau, était parue à Paris (BNF, Z 32346) une édition en langue espagnole mêlée de français - de la *Silvia* de Julio de Medrano (pp. 243-245)<sup>4</sup>, comportant une prétendue correspondance entre juifs d'Espagne et de Turquie. En 1616, au sein des "conciulades", paraissait la première édition française de cette correspondance<sup>5</sup>: *Conférence du crocheteur (sic) du Pont Neuf avec maître Pierre Coignet, manant et habitant de l'église Notre-Dame de Paris*, BNF, Lh<sup>36</sup> 863, avec un changement appréciable: les Juifs d'Arles remplaceront

1 Voir Z. Szajkowski, "Mazarinades of Jewish interest", *Studies in Bibliography and Booklore*, Cincinnati, Library of Hebrew Union College & Jewish Institute of Religion, Printemps 1962, Vol. 6 Cincinnati, Printemps 1962, pp. 29 et 50j

2 L'év. "L'affaire Bourgeois 1652", REJ, XXVII, 1893.

3 L'év. de 1682 ira dans ce sens.

4 Jeun dans le Vol IV du *Péridjudo maçonnique*, Paris 1922, p. 157, ne semble pas avoir compris que le texte ne concernait pas initialement les Juifs d'Arles, voir aussi Copin-Albancelli *La conjuration juive contre le monde chrétien*, Paris, 1909, BNF

5 Z. Szajkowski signale ce texte inconnu des historiens des Protocoles, "Mazarinades of Jewish interest", *Studies in Bibliography and Booklore*, op. cit

ceux d'Espagne et une partie du texte sera traduite en provençal. La lettre aurait "esté trouvée dans la Comté d'Avignon". On y trouve nombre de "consells" aux Juifs de France:

"Chers & aymés frères, l'année passée, Mami Ray & Ascant estans allez en cours avec une gallote bien armée au long de la cote de Gènes en la mer Méditerranée, un chevalier de Malte fut pris & fait esclave lequel se disoit de Flandres (...) Il nous fit voir un édit du Roy de France qui vous bannissoit de son Royaume si dans deux mois ne vous faisiez chrestiens (...) Nous vous conseillons de dissimuler & faire semblant d'estre bon chrestiens, faisant baptiser vos enfants mais après faites les circoncire au logis, n'oubliez pas la langue hébraïque, parles ensemble toujours hébreu afin que les Chrestiens ne vous entendent, ainsi vous serez paisibles. Vos enfants seront elevés selon leur capacité, ceux qui estudient la théologie auront les meilleurs dignités, offices & bénéfices etc"

La lettre est datée de Constantinople, "13 Aoust 1615" alors que dans l'original espagnol, elle est de 1489. La transposition à l'endroit de la France est maladroite car l'édit visant les Juifs date de 1394, c'est bien l'édit espagnol qui date de la fin du XVe siècle et plus précisément de 1492. 1489 est une approximation. Isidore I. Loeb, a abordé<sup>1</sup> la question de la datation de ce faux, il considère qu'il a du être rédigé après l'Expulsion de 1492 mais il n'explique pas pourquoi cette lettre fut ensuite attribuée aux Juifs d'Arles. Cependant il reproduit une correspondance entre Juifs de Provence et de Salonique vers 1550; à cette époque les Juifs provençaux étaient inquiets de leur sort et avaient pris contact avec les Juifs espagnols installés en Turquie depuis la dite Expulsion. Si nous rappelons que le texte de Medrano est de 1583, l'on peut se demander si le texte d'origine était véritablement une correspondance entre Juifs d'Espagne et Juifs de Constantinople ou bien si, au contraire, il ne s'agissait pas à l'origine d'un faux provençal. Un certain nombre de maladresses amènent à penser que le texte trahit quelque méconnaissance de l'histoire de l'Espagne<sup>2</sup> à commencer justement par la date de 1489. Connaît-on des éditions espagnoles de cette pseudo-correspondance avant l'édition parisienne (?) de 1583?

En 1641, à Avignon, la pseudo-correspondance reparaitra dans un ouvrage de l'Abbé Jean Buis intitulé *La Royale Couronne des Rois d'Arles* (p.474, BNF, Lk<sup>7</sup> 428). En 1616, il n'était pas encore question des Juifs d'Arles, comme dans l'ouvrage de Buis mais simplement d'une "Lettre des Juifs de Constantinople aux Juifs du Royaume de France". En fait, le contenu de la première lettre est intégré dans la Réponse.

Nous avons retrouvé la dite lettre dans un recueil de 1789, en appendice de *La Vie et Testament de Nostradamus*. En 1789 (mais le Privilège est de 1788) était paru cet ouvrage qui relate par le menu la vie du Prophète et comporte quelques prophéties pour le début du XVIIIe siècle sans atteindre à la période qui nous concerne<sup>3</sup>.

Cette biographie, inspirée, on l'a vu (voir Livre III), de Palamèdes Tronc du Condoulet comporte, de façon apparemment assez incongrue, une addition antijudaïque, anti-matrilinéaire sans caractère prophétique avéré<sup>4</sup> signale cet appendice sur les Juifs mais sans chercher à en identifier la source. (*Bibliographie Nostradamus*, p. 196) mais pouvant constituer une grille de lecture pour l'avenir. Or, ce texte, intitulé "Réponse des Juifs de Constantinople aux Juifs d'Arles et de Provence", va connaître au siècle suivant, une certaine fortune puisqu'il sera associé aux *Protocoles des Sages de Sion*, morceau d'anthologie de la littérature antisémite (cf notre livre D). Cette version de 1789 est restée inconnue des historiens de l'antijudaïsme<sup>5</sup> et nous étudierons les variantes à son sujet d'autant que certains, notamment le russe orthodoxe Sergeï Alexandrovitch Nilous n'ont pas hésité à relier les *Protocoles* à l'Antéchrist, au début du XXe siècle<sup>6</sup>. Du Chayla raconte en tout cas, dans un article de *Tribune*

1 La correspondance des Juifs d'Espagne avec ceux de Constantinople *Revue des Etudes Juives* 1887, à propos de la *Silva Curiosa* de J. Medrano, édition séparée en 1888.

2 Loeb a bien montré que l'expression "Juifs d'Espagne" utilisée n'était guère de mise, on disait plutôt "Juifs de Castille".

3 Une des raisons de la présence de ce texte arlésien pourrait tenir au fait que les précédentes éditions de la *Vie de Nostradamus* paraissent à Aix, également en Provence, au début du siècle, voir Benazza, 1990.

4 Chomarat.

5 Cette parution de 1789 place notre document avant un autre texte annonciateur des *Protocoles*, la *Lettre* de Simonini de 1806 reçue par l'Abbé Barruel dont de toute façon on ne connaît pas d'édition avant la Troisième République - voir N. Cohn, 1992.

6 Voir Serge Nilous, *Velikoi v malom i Antichrist* (en russe), Reed, 1911. La dimension antichristique sera le plus souvent gommée mais notons dans les années Trente *Der jüdische Antichrist und die Protokolle der Weisen von Zion*. Trad. Sergei von Markow, Intr. Hans J. von Freyenwald, Leipzig, 1938 (*Wiener Library*, Tel Aviv et Londres microfilm 4847263) à propos de la traduction allemande de l'édition de 1917. Déjà en 1933 était paru de G. Ritter, sur les *Protocoles*, *Das Judentum und die Schatten des Antichrists*, Graz, WI., 107 31/ 1212150.

Juive de 1921<sup>1</sup>, que Nilous lui aurait montré en 1909 un cahier en disant "La voilà, la charte du Royaume de l'Antéchrist" mais s'agissait-il même des *Protocoles* déjà parus depuis 1902?

Dans ce texte, les Juifs provençaux se plaignent notamment du Roi de France (*Rey de Franco*) qui veut les convertir, ce qui n'est pas sans rappeler les invectives au XVI<sup>e</sup> siècle d'un Antoine Crespin contre la présence juive en Avignon. En réalité, le texte d'origine concernait l'attitude du Roi d'Espagne (*Rey de Espana*) et était censé émaner des Juifs espagnols, s'adressant à leurs frères de Constantinople<sup>2</sup>.

Le texte de 1789, dans sa partie en langue provençale, comporte de légères variantes par rapport à celui de 1641. L'édition que nous avons identifiée fait donc le relais vers le XIX<sup>e</sup> siècle qui ne connaîtra plus en France que la version arlésienne, laquelle affecte directement la situation des juifs de ce pays<sup>3</sup>.

Le caractère prophétique de cette *Réponse*, de ce prétendu *responsum*, des Juifs de Constantinople<sup>4</sup>, tiendra, selon les antisémites des siècles suivants, en ce que le texte annoncerait ce que seront les agissements des juifs lesquels culmineront, à les en croire, en 1917, en pleine guerre mondiale, avec d'une part la Révolution d'Octobre, fomentée par ceux-ci et par la promesse britannique d'établissement d'un foyer national juif en Palestine<sup>5</sup>. Ce qui était éventuellement un faux acquerrait ainsi une dimension prophétique. En effet, la coïncidence entre deux faits indiscutables la parution des *Protocoles*, d'abord en Russie et la Révolution en ce même pays, ne pourra que frapper les esprits.

La première différence entre les deux éditions tient en ce que la *Lettre des Juifs d'Arles envoyée aux Juifs de Constantinople* est rédigée en 1789 en provençal. La date de 1489 est suspecte du fait que les Juifs n'avaient pas encore à cette date été expulsés d'Espagne. Or, l'on nous présente la *Réponse des Juifs de Constantinople* comme étant traduite de l'espagnol<sup>6</sup>.

La *Réponse* est évidemment la partie la plus importante: il nous semble que le texte de 1641/1789 ait servi de base à une réédition publiée bien imprudemment dans la *Revue des Etudes Juives* en 1880, dans la première année d'existence de ce périodique dirigé par des Israélites, dans un article signé Arsène Darmesteter (cf infra). En fait, la nouvelle version, malgré quelques particularités stylistiques, ne diffère guère sur le fond.

Ainsi, le début des deux textes est identique: "Bien aimés frères en Moïse, nous avons reçu votre lettre" La formule "A ce que vous dites" scande les deux versions."

A noter une formule maladroite de 1789 corrigée:

"Vous vous plaignez qu'ils tentent à vos vies" devient: "A ce que vous dites qu'on *attente* à vos vies"

La fin du paragraphe diffère quelque peu:

1789. "faites vos enfans médecins & apothicaires qui leur feront perdre la leur sans craindre de punition" devient

1880 "faites vos enfans médecins et apothicaires afin qu'ils ôtent aux chrétiens leurs vies"<sup>7</sup>

C'est d'ailleurs également sans y voir péril qu'était déjà paru en allemand, à Leipzig, dès 1859, dans un contexte juif (chez le libraire H. Mendelssohn) la traduction, avec le texte espagnol en regard, de la correspondance (entre le juif espagnol *Chamorro* (âne en hébreu, *Hanon*) et le juif turc *Usuff* (Joseph) à partir de la version espagnole, à l'initiative de Meyer Kayserling 8: *Brief der Juden Spaniens an die Constantinopels*. On aurait donc ainsi, grâce à une certaine curiosité historique des juifs, le premier texte en langue allemande de ce type particulier d'antijudaïsme.

1 Voir Tajmeff, 1992, Tome I, pp. 51-52

2 Voir Ehrstein, 1935, Bib. A.H.U. U 3892 (28)

3 Voir REJ, Paris, 1880, art. d'Arsène Darmesteter sur cette "correspondance" qui sera notamment repris par Chabauty dans son ouvrage *Les Juifs, nos maîtres* (Paris, 1882)

4 Maimonide, en 1191, en rédigera un sur l'astrologie à l'intention des Juifs de Provence, suite à une Lettre qui lui avait été adressée. Voir Halbronn, 1985. On peut se demander si ce texte n'a pas influé sur la correspondance de Constantinople

5 L'Angleterre obtiendra le mandat de la Société des Nations sur la Palestine en 1923. Voir G. Kuntzelmann, *Jérusalem 40 siècles d'histoire*, Paris, R. Laffont, pp. 398 et seq. Sur les réactions à propos des juifs au lendemain de la Révolution de mars 1917, qui vit l'abdication du tsar "Le Sionisme", art. de R. L. C. in *La Croix*, 17. 6. 1917

6 A noter que daterait de 1480, une *Prophétie et révélation du Prophète Edras* traduite par un Juif du nom de Samuel demeurant à Arles. BNF, Res Z. 2752 et pV 231.

7 En revanche, le texte de 1789 est signé du "21 Décembre 1489" alors que celui de 1880 est plus vraisemblablement daté du "21 de Casleu 1489" ce qui correspond en effet généralement (Kittlev) au mois de décembre.

8 Kayserling, 1859, pp. 111 et seq. BNF, Yg 3731

Malgré l'origine espagnole de la Lettre de Constantinople, ce texte fait bel et bien partie, selon nous, du prophétisme français tout comme les *Protocoles* appartiennent au prophétisme russe tout en se reliant fortement au contexte français. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Sur les antécédents de ce courant en Russie, voir J. Solé, 1979, p. 72



## II. La Prophétie anti-protestante d'Hermann de Lehnin

Si la conversion des Juifs est attendue comme un signe sinon comme un effet majeur de la fin des temps, celle des protestants, dans la première moitié du XIXe siècle, alimentera certaines spéculations prophétiques. En fait, dans la Prophétie lehninienne, on voit un texte anti-protestant se transformer en texte anti-juif.

Dès 1777, l'on peut lire, en traduction française<sup>1</sup>, l'*Histoire Générale de l'Eglise Chrétienne (...) tirée principalement de l'Apocalypse de St Jean*, parue à Rouen (BNF, H 8546), de l'évêque anglais Charles Walmesley, sous le pseudonyme de Pastorini, qui annonce la fin des protestants pour 1825. L'ouvrage reparait sous l'Empire, en 1807, à Saint Malo (BNF, 8° H 2129) Il sera réédité à Malines, en 1819, à la veille de l'échéance, sous un titre plus explicite: *Histoire abrégée de la naissance, des progrès, de la décadence et de la dissolution prochaine de la Réforme de Luther* (BNF, H 11347). En 1815, la Belgique avait été réunie à la Hollande protestante, ce qui provoqua des heurts religieux de la part d'une population largement catholique, et c'est dans ce contexte qu'il convient de situer cette publication de 1819.

Pour Pastorini, si l'on date le début de la Réforme de 1520/1525, l'on obtient deux périodes de 150 ans (5 mois de 30 jours/ans), ce qui donne 1675 et 1825, pour le cinquième âge, qui aura été celui du protestantisme<sup>2</sup>.

Le prophétisme anti-protestant est également représenté par la Prophétie d'Hermann de Lehnin qui circula en Allemagne au XVIIIe siècle<sup>3</sup> annonçant la conversion des protestants au Catholicisme, se rassemblant ainsi sous un même pasteur. En fait, ce texte<sup>4</sup> nous apparaît comme l'exact pendant de la prophétie d'un Drablicius. Celui-ci représentait les communautés protestantes persécutées au XVIIe siècle par les Catholiques au Centre de l'Europe tout comme les Interprètes d'Hermann expriment d'autres empêchements subis cette fois par des groupes catholiques un peu plus au Nord. Un tel contexte évoque la Guerre de Trente Ans (1618-1648).

Construit selon un principe assez proche de celui de la *Prophétie de St Malachie le Vaticinium* de l'Abbaye de Lehnin<sup>5</sup> se présente comme une série de cent devises latines censées correspondre aux maîtres successifs de la Prusse (Brandebourg) depuis le Moyen Age. Elle serait attestée depuis 1723 - sous le règne de Frédéric Guillaume Ier, le "Roi Sergent" - dans la revue *Das Gelehrte Preussen* (la Prusse Savante), dirigée à Thorn par G.P. Schulz<sup>6</sup> (Bl., pp 4622) sous le titre *Prophezeiungen von den Preussischen Regenten sowohl als Brandenburgisches Antheils* (Partie II, pp. 247-306). En 1741, elle est imprimée en Prusse même, au sein du *Preussischer Wahrsager das ist Bruder Hermann's um Lehnin wundersame Profezeiung von den Regenten des Kurfürstlichen Hauses Brandenburg und Königreiches Preussen* par Zoroaster, pseudonyme de Georg Daniel Seyler (BNF, M 11889) que Bouverot traduit en 1857 - en attribuant le titre général au seul texte lehninien - sous le titre de *Devin Prussien c'est à dire Merveilleuse Prophétie du Frère Hermann de Lehnin concernant les souverains de la maison Electorale de Brandebourg et leur avènement au trône impérial*, publié par Zoroastre. La prophétie annonce

1 *The general History of the Church etc.*, 1771, BNF G 10755

2 Lecanu 1852, art "Antéchrist", l'en prend au texte de Pastorini

3 1741, Zoroaster alias G.D. Seyler, *Der Preussische Wahrsager das ist Bruder Hermann von Lehnin wundersame Profezeiungen*, BNF, M 1189

4 Cette prophétie est attribuée à un moine cistercien qui aurait vécu vers 1100. Voir Lerner 1983 Rappelons le lien entre St Malachie, auquel une prophétie des papes est attribuée, et cet ordre, puisqu'il figure entre autres dans une recension de R. Rusca (cf Livre I)

5 Qui a peut être influé sur la présentation de la Prophétie de l'Abbaye d'Orval au dix neuvième siècle. Toutes deux relèvent de l'ordre cistercien. Celle d'Orval se trouve aujourd'hui en Belgique actuelle, dans la Province de Luxembourg, celle de Lehnin, dans le Brandebourg. En outre Jean duc de Luxembourg serait devenu électeur de Brandebourg, le lien de ses armes passant ainsi à la maison de Brandebourg. (cf Ed de la Prophétie d'Hermann de Lehnin, Bruxelles, 1839)

6 Voir l'étude bibliographique de L. de Bouverot in *Exposé de quelques unes des vicissitudes qui ont été parcourues jusqu'à présent par la Prophétie du Frère Hermann de Lehnin*, Paris, Adrien Le Clère, 1857, BNF, R 29859 Bouverot signale notamment la confusion à éviter avec une autre publication de Lilienthal. Cette précision est reprise en 1879 par Sabell

notamment le rétablissement des couvents de Lehnin et de Chorin, victimes de l'expansion de la Réforme.

En réalité, cette prophétie doit être considérée dans le cadre de la Guerre de Succession d'Autriche, à la mort de l'Empereur Charles VI, survenue en 1740, qui souhaitait voir le mari de sa fille Marie-Thérèse, François de Lorraine, lui succéder à la tête du Saint Empire Romain Germanique. Il est question dans ce recueil prophétique qu'est le *Preussischer Wahrsager* - dont le titre montre assez quels intérêts anti-Habsbourg il défend - des prétentions de l'électeur de Bavière - qui sera un empereur germanique éphémère sous le nom de Charles VII Albert (1742-1745)<sup>1</sup> - et de celui de Saxe.

L'annonce de la prochaine fin des électeurs de Brandebourg, précise l'édition de 1741, signifie non pas leur déconfiture mais au contraire qu'ensuite ceux-ci accéderont à leur tour à l'Empire, vœu qui ne se concrétisera qu'en 1871... à Versailles. Cette prophétie sera utilisée au XIXe siècle contre le roi de Prusse, les dernières lignes étant utilisées pour rendre compte des successeurs de Frédéric II Hohenzollern - dans la mesure où la situation perdurait - alors qu'il s'agissait probablement, au départ, d'une sorte de conclusion eschatologique, concernant notamment les juifs<sup>2</sup>.

Il ne semble pas que l'on se soit fait l'écho en France avant le début du XIXe siècle d'une telle prophétie liée au destin de l'Europe Centrale. Curieusement, le texte aurait figuré, en 1742, dans une édition allemande, de Leipzig, du *Dictionnaire Historique et Critique* de Bayle à l'article "Cataldus" (Partie 2, p.106), signale W.Sabell<sup>3</sup>

mais il s'agit d'une addition purement locale<sup>4</sup>.

Un homme a attaché son nom à la diffusion de la dite prophétie: il s'agit de ce Louis de Bouverot prêtre catholique vivant en Allemagne et notamment à Dusseldorf. C'est à ce titre qu'il était sensible à la conversion des futurs maîtres de l'Allemagne, ce qui ne pouvait concerner apparemment dans les années vingt que la maison de Prusse. Bouverot exige du roi de Prusse pour devenir le chef de toute l'Allemagne ce qui fut demandé en France à Henri IV: abjurer. Sur son lit de mort, Frédéric II le Grand, en 1786, aurait fait référence au *Vaticinium* si l'on en croit le baron de Seckendorff, qui narre, en français, la scène dans son *Journal Secret*<sup>5</sup>:

"S'étant fait expliquer (...) le vaticinium lehninense, il a dit "Je ne serai pas *pessimus*, je mourrai donc" Voici le passage, ajoute le baron, de la soi disante prophétie de Lenin (sic) (vaticinium metricum Fratris Hermant, monachi in Lenyn)" qui fait allusion au successeur de Frédéric-Guillaume Ier qui comporte en effet le verset "Imitatur *pessimus* avis" et commence ainsi " Qui sequitur pravos etc" Le texte (cf Infra) viserait le successeur de Frédéric II, Frédéric Guillaume II. Dès lors que l'on se rapproche des derniers versets, les commentateurs s'attendent à ce que le roi de Prusse au pouvoir se convertisse ou abdique.

Louis de Bouverot en 1827 publie à Paris<sup>6</sup>, chez Adrien Leclère, la dite *Prophétie du Frère Hermann, religieux Profès de l'Ordre de Citeaux dans le XIIIe siècle, annonçant pour une époque peu éloignée du temps actuel l'Abolition du Protestantisme dans la Monarchie Prussienne et la rentrée de ses sectateurs dans le sein de l'Eglise Catholique*:<sup>7</sup> L'année suivante, paraît à Bruxelles, alors que la Belgique catholique se révolte contre Guillaume Ier<sup>8</sup>, roi protestant des Pays Bas depuis le Congrès de Vienne, un article dans *L'Eclair* "sur les prédictions vraiment surnaturelles du frère Hermann de Lehnin"<sup>9</sup>.

Bouverot prétendait que la prophétie était parvenue à son terme. Les exégètes des années 1839-40 ne seront point de cet avis et considèrent que plusieurs devises restent pour le futur (cf *Oracle pour 1840* de Dujardin<sup>10</sup>).

"Numéro 92: Et le prince ne s'aperçut pas qu'une nouvelle puissance s'accomplit. Le commentateur applique ce vers à Napoléon dont la puissance, nouvelle, inouïe, s'est élevée sous

1 Voir J. Bénézet, *Histoire de l'Empire des Habsbourg*, Paris, Fayard, 1990, p. 459.

2 La même observation pourrait être faite pour la fin de la prophétie pseudo-malachienne.

3 *Historisches und Kritisches Wörterbuch*, nach der neuesten Auflage von 1740. Les additions seraient de J. Ch. Gottsched, voir Sabell, 1879.

4 L'éditeur allemand a jugé bon de greffer des observations ne se trouvant pas dans l'original français lequel comporte en effet, à cet endroit, des développements sur le prophétisme.

5 "depuis 1744 jusqu'à la fin de l'année 1738", Tübingen 1811, p. 157, BNF, 16° M 261.

6 Rappelons que le français est alors une langue largement répandue en Europe.

7 Chez l'imprimeur Ad Le Clère, BNF, M 31154. Cette édition n'est recensée ni aux entrées "Hermann de Lehnin" ni à "Bouverot". Le terme Lehnin ne figure pas au titre, Bouverot s'en attribue l'initiative.

8 Voir P. Pierrard, *Histoire de l'Eglise Catholique*, op. cit., p. 243.

9 Sabell signale de Bouverot une autre édition parisienne en 1830 et en 1844 à Bruxelles. Voir Kampers, 1897, pp. 26 et seq et J. Bricaud, 1916, p.1

10 La Prophétie figure également dans le *Livre de toutes les prophéties et prédictions*, Paris, Maisson qui paraît en 1841 mais dont on connaît encore une édition en 1861, BNF, D 42254.

le règne de Frédéric Guillaume qu'il concerne aussi. L'avenir nous apprendra s'il ne s'agit pas d'une autre puissance."

"Numéro 93: Enfin celui là porte le sceptre qui sera le dernier de sa race: ce vers ne peut être expliqué maintenant, il appartient à l'avenir (...). Le commentateur présente au sujet de ce vers des réflexions pleines de sagesse, nous nous abstenons de les rapporter ici non plus que les explications qu'il donne des vers 96, 97 et 100 qui, contrairement à son opinion, expriment des prédictions qui ne sont point encore vérifiées"

Sous le règne de Frédéric Guillaume IV, Bouverot tiendra en 1841 un discours apologétique<sup>1</sup> car il avait laissé entendre que l'on avait connu avec Frédéric Guillaume III le dernier roi de Prusse protestant, s'appuyant sur un des derniers vers, le 93e, d'où la formule récurrente chez Bouverot: "Le Pasteur recouvre son troupeau";

"Parmi les personnes qui ont lu les éditions de 1827 et de 1830 de la prophétie, il y en aura sans doute plusieurs qui, voyant la couronne de Prusse, se poser après le décès de Frédéric Guillaume III sur la tête d'un prince protestant, auront tenu pour une chose absolument impossible à nier et à contester que le Frère Hermann avait menti dans son vers 93 et qu'ainsi il se trouvait dès lors comme prophète de vérité tout à fait coulé à fond et bien dûment mort et enterré".

Nombreux sont les travaux consacrés aux diverses éditions de cette prophétie, comme il en est pour les Centuries et plus tard pour les *Protocoles des Sages de Sion*. Dès 1857, le même Bouverot fournit une bibliographie détaillée dans un *Exposé de quelques unes des vicissitudes qui ont été parcourues jusqu'à présent par la Prophétie du Frère Hermann de Lehnin* qui paraît à Paris chez le même éditeur où trente ans plus tôt il annonçait la conversion du roi de Prusse (BNF, R 29859). Bouverot est également traduit en allemand<sup>2</sup> et polémiquera notamment avec des adversaires de la Prophétie, tel Otto Wolf, en 1853, dans un texte paru à Dusseldorf<sup>3</sup>.

Mais Bouverot ne fut pas le premier, contrairement à ce qu'il imaginait, à avoir introduit la Prophétie d'Hermann de Lehnin en France. Non seulement dès 1811, on l'a vu, le baron de Seckendorff s'en était fait l'écho dans un ouvrage rédigé en français, mais en 1818, un prêtre, Nicolas Le Roi, avait publié, à Sedan, un texte non signalé par Sabella *Prophétie merveilleuse connue depuis longtemps dans toute la Prusse*. Le titre se poursuit ainsi: "Elle a été trouvée par les Luthériens vers l'an 1545 dans le tombeau d'un Religieux de l'Ordre de Cîteaux (sic) nommé Hermann (...) et les Luthériens eux mêmes lui ont donné vogue en la faisant imprimer". Il est vrai que le nom d'Hermann de Lehnin ne figure nulle part au titre encore qu'il y soit question de la Prusse. Par ailleurs, la disposition a été remaniée: on est passé de 100 versets à 20 articles regroupant chacun un certain nombre d'entre eux, sans en modifier pour autant l'ordre. Qui est ce Nicolas Le Roi? Le catalogue des Imprimés de la B.N.F. ne lui accorde que ce titre mais si l'on consulte l'entrée *Leroy* (Nicolas), l'on trouve un autre prêtre également passionné de prophétisme, publiant à la même époque; en 1820, un *Clangor Tubae*, à Paris chez N. Rougeyron (BNF, Ye 11232), texte latin commenté en français et publié en français l'année suivante<sup>4</sup>; cet auteur considère, à la lecture d'Osée, que le pire est à venir: "Le petit repos est celui que nous goûtons à présent depuis la rentrée de Louis XVIII. Il sera court et alors paraîtra la grande calamité" (p. 21).

Or, Nicolas Leroy est présenté en 1821 comme "ci devant curé de Marville (Meuse)" tandis qu'en 1818, *Leroi* est indiqué comme "demeurant à Marville"<sup>5</sup>. Il s'agit bien du même personnage. En fait, on connaît deux éditions de cette *Prophétie Merveilleuse*. La première (BNF, 8° Pièce Ye 109) semble avoir été légèrement abrégée d'environ 1 page, pour un autre tirage (BNF, D 16600). En effet, seule cette édition fait référence à la lettre du Cardinal qui figure en tête du livre. Elle comporte *in fine* une "utilité de cette prophétie" et une permission de M. le grand vicaire de Nancy. Comment Leroy avait-il pris connaissance de ce texte? Il s'en explique: "Moi même étant en Prusse l'an 1794, je l'ai trouvée imprimée en plusieurs endroits"<sup>6</sup>.

1 *Communication aux Archevêques et Evêques de France et de Belgique parue à Sittard* (Belgique) La BNF a une édition de Liège, BNF, D 88992

2 En 1850 Bouverot adressa en allemand depuis Dusseldorf une lettre ouverte au Roi de Prusse Frédéric Guillaume IV sur la base de la Prophétie d'Hermann de Lehnin et celle de Sainte-Hildegarde (de Bingen), voir L. W. Sabell, 1879, BNF, 8° Q 89. L'étude paraîtra la même année séparément à Heilbronn.

3 Bouverot rend ainsi en français le titre *Réutation des allégations mises en usage par M. Othon Wolf dans son écrit sur la prophétie de Lehnin pour rétablir (sic) la non authenticité de cette prophétie. Démonstration de ces deux vérités à savoir 1° que cette même prophétie est parfaitement authentique et 2° qu'elle a la destination d'amener la rentrée des Protestants de tout l'univers dans le sein de l'Eglise Catholique*.

4 BNF, D 41515 "Le Son de la trompette ou avis sur la proximité de la grande tribulation prédite par tous les prophètes pour la fin des temps". L'auteur annonce une échéance pour dans 143 ans, mais ceux-ci pourraient en quelque sorte durer 1000 ans. Propositions, pp. 4-5.

5 Voir recueil factice, BNF, 8° Ye pièce 86-115, qui comporte des pièces avec l'une et l'autre orthographe.

6 Il est possible qu'une première édition française ait eu lieu en 1808 à Dusseldorf, par les soins de Kiefer.

### *Les versets présentés à Frédéric*

Le texte qu'aurait entendu le roi de Prusse sur son lit de mort fut ainsi traduit en 1818 par Nicolas Le Roy:

Article 17:

"Le suivant imitera ses mauvais ancêtres et sera encore pire qu'eux. Il n'aura pas grande force d'esprit. La Nation avec laquelle il fera alliance sera une Nation sans Dieu, contraire à lui même; et enfin il périra dans les eaux après avoir causé les plus grands troubles" (p.15) Le texte latin reproduit par Le Roy comporte quelques variantes par rapport à celui de 1741:

*Hic semper non sibi stetit*

à la place de

*Contrarius hic sibi stetit*

et

*Dum miscet summa Profundis*

à la place de

*Qui miscuit ima profundis*

### *Les Juifs et le verset 94*

Le verset 94 du *Vaticinium* n'a laissé d'intriguer les commentateurs: *Israel infandum scelus audeat morte piandum*, la formule figurant déjà en 1741 dans la version allemande. Mais nous sommes désormais dans la France de l'après Révolution.

En 1818, Le Roy s'interroge (p.29) tout en laissant son lecteur à son imagination, après avoir traduit "Alors Israël commettra un crime affreux qui sera puni par sa destruction": le latin évoque ni plus ni moins que la mort<sup>1</sup>:

"C'est une horrible punition d'Israël pour un crime affreux qu'il osera commettre; comme cet article est encore futur, je n'entreprendrai pas d'en donner l'explication. Je laisse le lecteur à ses propres réflexions là-dessus. Mais quel que soit cet Israël qui se trouve menacé, il paraît certain qu'en évitant le crime, il évitera le châtement, c'est un avis qu'il est utile et important de recevoir. Observez si cet Israël tombe, un rétablissement glorieux ne tardera pas à paraître selon le Prophète. Alors régnera un pasteur aimable. *Sed quid est hic pastor?* (...). C'est ce que je réserve à dire au Pape seul"

On signalera une possible influence de la *Prophétie de Lehmin* sur celle d'Orval qui paraît à la même époque, en France ( voir livre II) non pas sur le fond mais dans la référence à une Abbaye Cistercienne<sup>2</sup>. En outre, il y a une indication, dans l'historique de la prophétie de l'Abbaye de Lehmin, à 1542, date à laquelle le monastère aurait été supprimé. Tout comme la *Prophétie d'Orval en 1839* cette *Prophétie* parut d'abord dans la Presse, mais c'était, on l'a vu, en 1723<sup>3</sup>.

En 1848, H. Dujardin, un des partisans de la prophétie d'Orval, dans son *Deuxième Supplément* (p.72), reproduit d'ailleurs un passage de l'*Observateur de Genève*, en date du 2 août: "Cette prophétie où l'Histoire de Prusse se trouve relatée avec une merveilleuse fidélité dit formellement que le souverain actuel de ce pays sera le dernier de sa race. On assure que Frédéric Guillaume s'est vivement ému de la récente réimpression de ces prédictions. En attendant, les événements semblent se précipiter dans le sens de la prophétie"

En 1839, à la veille des événements de Syrie, un autre prêtre catholique allemand<sup>4</sup> publié à Bruxelles (BNF Yc 10550) la *Prophétie authentique du vénérable Père Hermann, abbé de Lehmin dans le Brandebourg, de l'Ordre de Cîteaux* dans laquelle il notait: "Dans le (verset) 94, il faut présumer que de la part du peuple Juif, il se commettra un grand crime digne de mort"

<sup>1</sup> Pour la traduction allemande du verset 94 (où le terme latin *Morte* est correctement traduit par *Tod*), voir H. Rüters *Geschichte des Brandenburg Preussischen Staates*, Schaffhausen, 1859, pp. 800 et seq. (BNF. Microfilm m. 14975)

<sup>2</sup> D'ailleurs Dujardin les fait tous deux figurer dans son *Oracle pour 1840*.

<sup>3</sup> En 1848 l'abbé Dubois, fera paraître le texte d'Hermand, de Lehmin dans son *Histoire de l'Abbaye de Moumont*. En 1851, le Dr Hettler publie une *Histoire de Lehmin*. En 1891, l'abbé Florent Dumas un *Hermann et les Hohenzollern*. La prophétie figurera également en 1848 dans le *Livre de toutes les prophéties et prédictions. Passé, présent et avenir* (BNF. D 42253)

<sup>4</sup> *Prophétie authentique du vénérable Père (sic) Hermann de Lehmin* (...) interprétée et mise au jour par un prêtre missionnaire. Bruxelles, BNF, Yc 10550. Rédigée dans un français assez peu classique, il ne semble pas qu'en l'on puisse attribuer cette édition à Bouverot, contrairement à ce qu'affirme Sabell en 1879 dans sa bibliographie. Son auteur cite Holzhauser, et l'Apocalypse, ce qui ne paraît guère préoccuper le prêtre de Düsseldorf. En tout état de cause, les traductions du latin sont différentes.

Bouveroten 1841 (*Lettre à Messieurs les Archevêques etc*) traduit ainsi le verset 94: Israël ose commettre un crime exécrable que la mort doit expier et punir (p.32): Personne ne peut aujourd'hui savoir ni même conjecturer quel sera l'événement qui viendra vérifier cette prédiction mais il importe de faire la remarque qu'elle est par elle-même susceptible de se rapporter à un événement qui pourrait être de la nature la plus funeste à l'égard d'un ou de plusieurs d'entre les membres de la famille Royale de Prusse. On imagine un assassinat commis par un juif... Pourtant à cette date, un événement a déjà eu lieu dont Bouverot fera par la suite bon usage, ce qui compensera l'insuccès dû à la succession d'un Frédéric Guillaume III laissant la place en 1840 à Frédéric Guillaume IV, resté tout aussi résolument protestant<sup>1</sup>, *Les arcanes noirs de l'hittérisme (1848-1945). L'histoire sanglante et occulte du pangermanisme*, Paris, R. Laffont, Ch. VII, p. 72.. En 1845 eut lieu, en effet, un procès engagé contre un sujet prussien - est-ce Bouverot? - qui avait changé Israël en *Is Ra*<sup>2</sup>.

### *Le meurtre rituel de Damas*

Bouverot s'est souvenu en 1846 d'une affaire qui avait défrayé la chronique. En 1840, avait eu lieu ce qu'on appelle l'incident de Damas qui impliqua, à la suite de la disparition d'un Capucin, des juifs dans un prétendu meurtre rituel. Adolphe Thiers et surtout son représentant sur place Ratti Menton, antisémite notoire, pour des raisons politiques sont amenés à prendre position contre les juifs tant syriens que français. La presse catholique se déchaîne. C'est l'occasion de rapprocher le verset 94 de la Prophétie d'Hermann de Lehmann de ces événements dont l'impact fut grand<sup>3</sup>. L'Empereur d'Autriche, au contraire, se décida à intervenir et finalement les Juifs syriens furent réhabilités.

On a considéré ce trouble de l'opinion française comme un précurseur de l'Affaire Dreyfus. Aux événements prédits par le frère Hermann et accomplis, il faut ajouter, commente alors Louis de Bouverot<sup>4</sup> depuis le 5 février 1840 celui-ci: "Des individus appartenant à la nation juive commettront un forfait d'une atrocité inexprimable. Celui qui les prédisait en 1723 était donc véritablement un prophète". Bouverot reprend l'argument en 1857: "Des individus appartenant à la nation juive commettent un forfait des plus atroces imaginables, plusieurs d'entre eux subiront une sorte de mort qui sera conséquence de leur forfait" ? Il s'agit de l'assassinat prétendu du Père Thomas par des Juifs de Damas le 5 Février 1840.

Reste à expliquer pourquoi le verset concernant les juifs s'est réalisé avant celui de la conversion du roi de Prusse. Bouverot argumente: " S'ensuit-il de là que les articles de la Prophétie qui annonçait ces événements doivent ou puissent être aujourd'hui considérés comme faux? Non, parce que le prophète avait le droit de se gratifier soi-même (sic) de la *licence prophétique* qui consistait à pouvoir déroger pour ce qui concernait le placement de quelques unes de ses prédictions à l'ordre chronologique, suivant lequel les prédictions se rapporteraient devraient s'accomplir". Les Nostradamistes avaient depuis longtemps appliqué un tel principe abusant, pour étayer leur exégèse, l'ordre des quatrains.

En 1871, Adrien Péladan commentant - en pleine crise vaticane - ce verset 94 écrira, dans son *Nouveau Mirabilis Liber* (p.66): "Qu'est-ce que ce crime commis par Israël, c'est à dire par les juifs qui sont puissants dans les sociétés secrètes? Nous pouvons croire que c'est la dépossession complète de la Papauté et son exil", événement qui venait de se produire. En 1888, dans les *Annales du Surnaturel*, Péladan, sur le même sujet, parle d'une "lutte antisémitique", il en fait des "agents du Kulturkampf", anticatholique.

Mais l'antisémitisme transpire assez vite dans le discours prophétique comme en témoigne un commentaire aux additions de 1831 à la Prophétie d'Olivarius chère à Mademoiselle Lenormand.

"Les enfants de Jacob seront en singulier honneur auprès des plus puissants (...). Notables et rabbins encourageant ceux-ci à subvenir par dons aux pompes du culte d'Israël. (...) A l'effet de rétablir une Nouvelle Jérusalem, ainsi rebâtir un temple (...) dans la grande Cité, attendant leur Messie" (*Ombre de Henri IV au Palais d'Orléans*, Janvier 1831, pp. 22-23)

En 1891, Florent Dumas<sup>5</sup>, ajoutera un commentaire de son cri dont les termes sont plus modernes: à propos de ce même verset, il rappelle le "rôle que les *Sémites* jouent actuellement dans les affaires européennes et leur alliance intime avec les loges maçonniques". Le terme juif

<sup>1</sup> Voir R. Ambelain

<sup>2</sup> Voir "Des prophéties en vogue", in *Collection des précis historiques*, 1870, p. 513, BNF

<sup>3</sup> B. Philippe, 1989, pp. 156 et seq

<sup>4</sup> *Extrait d'un manuscrit relatif à la Prophétie du Frère Hermann de Lehmann. Titre de ce manuscrit: Merveilleuse Prophétie etc.* avec des notes explicatives, Bruxelles, 1846, pp. 73-74, BNF, M 26031

<sup>5</sup> *Hermann et les Hohenzollern ou Destinées de la Prusse*, Lille, Desclée de Brouwer, p. 258, BNF.

a trouvé une sorte d'équivalent, peu avant l'Affaire Dreyfus (1897-1899) <sup>1</sup>, avec celui de "sémite". Un autre synonyme de juif qui apparaît à cette époque est "sioniste". D'où peut être le choix du terme "Sages de Sion" pour désigner un document censé émaner des *juifs*, ceux-ci ne désirant pas se présenter de la sorte.

Dumas se fait l'écho d'une interprétation plus souple Outre-Rhin où certains préfèrent lire *audit* qu'*audet* et dans ce cas les Juifs auraient entendu parler d'un fait plutôt qu'ils en seraient les acteurs. Mais le commentateur français opte pour "audet" car il faut bien qu'il s'agisse d'un événement bouleversant. Toutefois, Dumas, pour ne pas trop "charger" les Juifs, est prêt à admettre qu'il faut prendre "Israël" dans un sens large, qui ne concerne pas directement les Juifs *stricto sensu*.

En 1914, René d'Arman dans ses Prédications sur la fin de l'Allemagne, commentera (p.10) ainsi la formule "Israël ose un crime terrible qui mérite la mort" (Bib. Saulchoir, 72 C 102); ce "verset est interprété par Edouard Drumont d'une façon qui concorde d'une manière saisissante avec la situation actuelle. Le savant écrivain disait: "Ce sera très probablement un grand coup international, une trahison savamment ourdie dont l'action se fera sentir chez tous les peuples de l'univers"

En 1842, un Madrolle <sup>2</sup>

proposait déjà une lecture anti-juive d'un sixain nostradamique, le 34e:

Princes et seigneurs, tous se feront la guerre

Cousin germain, le frère avec le frère

Finy l'arby (arby) de l'heureux de Bourbon

De Hierusalem les princes tant aimables (\*\*)

Du fait commis énorme et exécration

Se ressentiront sur la bourse sans fond"

"Tout le monde, écrivait-il, reconnaît ici le portrait des cinq fameux Rothschild, véritables ministres des finances des nations et dont l'un a le titre de Prince"

#### *Le prophétisme antijuif de Charles Fourier*

Charles Fourier dès 1808, avait publié des réflexions sur les analogies planétaires, que poursuivra Alphonse Toussenel avec *l'Esprit des Bêtes*, ouvrage recommandé par Drumont. Or Toussenel est l'auteur des *Juifs, rois de notre époque* qui paraîtra à la Librairie de l'École Sociétaire<sup>3</sup>. Occultisme et antisémitisme font bon ménage<sup>4</sup>.

En 1841, parut un *Accord des prophéties de l'ancien et du nouveau Testament avec la théorie sociétaire de Ch. Fourier, par un prêtre catholique romain*, Lyon, BNF, R 26034. La comète de 1843<sup>5</sup> marquera ce courant comme l'atteste cette pièce du même auteur: *Gloire à Dieu au plus haut des cieux...La comète de 1843, précurseur de l'avènement de la justice et de la vérité, de la liberté, de l'ordre, de l'harmonie sociale, du bonheur universel au règne de Dieu sur la terre, par l'auteur de l'accord des prophéties avec la théorie sociale*, Chalons S/S, 1843, BNF Rp 1221. L'ouvrage reparaitra, toujours à Chalons, en 1849. (BNF, D 30597)

Le courant fontériste n'hésitera pas à se situer dans la mouvance drumontienne: "La voyance ancienne et intuitive de Fourier, lira-t-on dans la *Rénovation*, organe de l'École Sociétaire phalanstérienne <sup>6</sup>, et de nos jours la précise annonce et le retentissant cri d'alarme de Drumont, montrant l'un et l'autre l'ennemi juif, n'auraient-ils servi qu'à dévoiler un mal sans remède?"

1 G. Minois, 1996, p. 322, signale l'ouvrage d'F. de Vignois, *Notre histoire racontée à l'avance par Nostradamus*, 1910, traitant de l'Affaire Dreyfus au travers des centures

2 *Dieu devant Paris, op. cit.* pp 111-112

3 Z. Szajkowski "The Jewish Saint-Simonians and socialist antisemitism in France", *Jewish social studies*, 1947, pp 33 et seq. p.47. Voir étude sur Fourier in *La France Mystique, tableau des excentricités religieuses de ce temps*, d'Edan (alias A. A. Ja. ob), Paris, 1855, BNF, 8° Ed <sup>186</sup> 6, voir Halbtom 1991.1 et 1991.1, p. 50. Signalons un *Accord des prophéties de l'ancien et du nouveau Testament avec la théorie sociétaire de Fourier, par un prêtre catholique romain*, Clany, Centre de l'Union phalanstérienne et Lyon, 1841, BNF, R 26034.

4 Signalons notamment ce texte proche des thèses de Nilous de Vanki alias Trouillat, comportant une lecture préface de Drumont. *L'Antichrist ou Origines de la Franc-Maçonnerie et son but expliqué par des symboles*, Paris, Librairie Antisémitique, 1900, BNF, 8° H pièce 773

5 Sur l'aspect proprement astronomique, voir *Comète de 1843. Détails curieux et exacts sur cette planète, sa forme, sa longueur et sa largeur et son apparition dans toute l'Europe*, BNF, Np 362. Voir A. Madrolle, *Un faîte seul contre un siècle*, Paris, Hivert 1843, BNF D 42571, qui signale (p. 7) une prophétie sur la chute de la papauté pour cette année.

6 A. Alharza *Juifs et franc-maçons*, Paris, 1903, BNF 1b <sup>57</sup> 13582, p. 13.



### III Les Juifs comme cause de la Révolution.

Au lendemain de la Révolution de 1789 - et il n'en sera pas autrement (cf infra) pour celle d'Octobre/Novembre 1917 - l'on cherche certes du côté des prophéties mais l'on s'interroge également parfois sur les responsables, ce qui relativise évidemment jusqu'à un certain point, l'efficacité de la prédiction allucinéenne car dans quelle mesure n'a-t-elle pas été récupérée par certains groupes pour justifier une action révolutionnaire?

Un des textes les plus forts parce que, dans sa forme, il annonce le ton qui prévaudra un siècle plus tard, est anonyme: il s'intitule *Le passé et l'avenir. Horoscope de la France* paru en 1819 (BNF Lb-48 1335). Il débute par une formule incisive: "Depuis plus de deux siècles, il existe en France une conspiration dont le but est d'exterminer la maison de Bourbon, de renverser la monarchie et d'anéantir la religion catholique". Et de désigner les responsables: "La conspiration parut d'abord se renfermer dans les limites de la France mais dès lors que ses principes révolutionnaires eurent retenti dans l'Europe, on vit se former la ligue effrayante de ses chefs avec les disciples de Weishaupt<sup>1</sup>, de Swedenborg de Saint-Martin, de Cagliostro (on cite sa *Lettre au peuple français*) et d'Holbach. Ses archives secrètes et sa correspondance intime publiées par l'électeur de Bavière et adressées à tous les gouvernements de l'Europe ont dévoilé ses épouvantables secrets et ses horribles complots. Les chefs juraient d'exterminer tous les rois de la race des Capétiens, de détruire la puissance du Pape, de prêcher la liberté des peuples" (p. 17).

#### *L'Abbé Barruel et la Lettre de Simonini*

En fait, ce texte qui se présente comme prophétique<sup>2</sup>, axé sur l'idée de conspiration libérale, ne serait-il pas proche de la Lettre de Simonini censée avoir été envoyée en août 1806 ou n'aurait-il pas servi de source pour la rédaction de celle-ci? Barruel pourrait-il être l'auteur de ce document, lui qui affirme avoir transmis celui-ci à Louis XVIII au début de son règne<sup>3</sup>? Signalons en 1825, dans le genre de la correspondance secrète, de Waille, avec sa *Lettre de Satan aux Francs Maçons suivie d'une Réponse à Satan*, BNF Hp 755 (1<sup>re</sup> Ed.), Hp 754 (2<sup>e</sup> Ed.).

La Révolution Française a fait naître un nouveau prophétisme qui cohabite avec l'ancien<sup>4</sup>. Il s'agit de dénoncer des sociétés secrètes, dont le rôle paraît avoir été considérable dans l'Italie du XIX<sup>e</sup> siècle, avec les *carbonari*, au service des idées libérales; les Italiens, adversaires du pape, vont être diabolisés. Autrement dit, les prophéties seraient relayées par des agents sans lesquels elles ne parviendraient pas à se concrétiser. Les Franc-Maçons sont d'abord à l'honneur, peut-être parce que les Juifs n'apparaissent pas encore comme un ensemble suffisamment puissant. En fait, l'on fonde alors beaucoup d'espérance sur ces derniers, le temps n'est pas encore à leur diabolisation<sup>5</sup>. L'Abbé Barruel incrimine, dans son *Mémoire sur les Jacobins*, les milieux maçonniques, farouchement laïcs. En 1806, il aurait ainsi reçu une lettre adressée de Florence<sup>6</sup> par un capitaine piémontais Jean Baptiste Simonini lui conseillant de ne pas oublier les Juifs: "Oh combien vous avez bien démasqué ces sectes infâmes qui préparent la voie à l'Antéchrist et sont les ennemis implacables non seulement de la religion chrétienne, mais de tout culte, de toute société, de tout ordre. Il y en a cependant une que vous n'avez touchée que légèrement. Peut-être l'avez vous fait à dessein parce qu'elle est la plus connue et par conséquent la moins à craindre. Mais selon moi, c'est aujourd'hui la puissance la plus formidable, si l'on considère ses grandes richesses et la protection dont elle jouit dans presque tous les Etats d'Europe. Vous comptez bien, Monsieur, que je parle de la secte juïdaique"

1 Certains textes de Weishaupt seront rapprochés des *Prophéties*

2 Il cite les évêques de Senes et de Lescar (cf supra)

3 Sur Barruel, I. Poliakov "Le Diable et les Juifs (la "diabolisation" des Juifs en Occident)" in *Entretien sur l'homme et le Diable*, Dir. Max Milner, Colloque de Cerisy, Mouton, 1965, pp. 196 et 208-210.

4 De Barruel, *Le patriote véridique ou discours sur les vraies causes de la Révolution actuelle*, 1789, BNF Lb<sup>30</sup> 980, voir J. M. Goulemot, J. Lecum, D. Masseau, "Les siècles ont-ils une fin?" in *Colloque Fin de siècle*, dir. P. Citti, Bordeaux, 1990, p. 27

5 Joseph J. Shulim, "Napoleon I as the Jewish Messiah: some contemporary conceptions" in *Virginia Jewish Social Studies*, 1915, p. 274

6 Von Norman Collin, 1992, pp. 30-31



Le texte ne sera imprimé qu'en 1878, dans la revue *Le Contemporain* mais en tout état de cause, ses thèmes ne sont pas nouveaux surtout si on les rapproche de la correspondance entre les Juifs d'Arles et de Constantinople parue en 1789 avec *la Vie et Testament de Nostradamus*, à Aix (voir notre Livre II). C'est en tout cas un exposé du "complot" judéo-maçonnique lequel culminera un siècle plus tard avec les *Protocoles des Sages de Sion*, les Juifs étant, dans cette optique, ceux qui manipulent les Franc-Maçons et les Illuminés. Simonini aurait appris en fréquentant les milieux Juifs que ceux-ci auraient décidé la perte des Bourbons. Ce texte a pu inspirer le romancier allemand, Hermann Goedsche, en 1868, dans son roman *Biarritz* <sup>1</sup>.

En 1844, A. de Saint Chéron publie une *Politique de Satan au XIXe siècle. Rapport confidentiel adressé au diable sur les hommes, les institutions et les oeuvres du catholicisme de Paris*, BNF, Ld<sup>4</sup> 4862. On y trouve l'exposé d'un certain cynisme prêté à l'adversaire laïc: "Rassemblons toujours nos forces pour propager en France l'impiété, l'immoralité, l'appâté forcé des jouissances sensuelles (...) Accroissons le nombre et fortifions l'autorité (des) journaux (...) A la voix de Satan, que tous les démons (...) se précipitent des entrailles de l'enfer sur le coeur de la France"<sup>2</sup>.

### *Gougenot des Mousseaux, père des Protocoles?*

Si Joly est en quelque sorte l'élément matriciel des *Protocoles*, leur fournissant la matière textuelle, on peut se demander si Gougenot des Mousseaux n'en est pas, jusqu'à un certain point, le père.

Lorsque l'on examine en effet l'oeuvre d'un chevalier Gougenot des Mousseaux, ouvrage dont nous apprécierons le rôle dans la diffusion des *Protocoles* hors de Russie - et notamment le *Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*, Paris, Plon, 1869, BNF, l'on découvre une démarche fondée sur une connaissance certaine du judaïsme, ce qui permet de conférer à l'ouvrage une dimension en quelque sorte ethnologique. Dans le *Monde Juif et l'Astrologie* (pp. 336 et seq), nous avons montré qu'un certain antijudaïsme se nourrissait d'une connaissance relativement approfondie des textes talmudiques (notamment chez un Dühring). On peut raisonnablement supposer que cette lecture n'a pas toujours été bien vécue par les chrétiens qui s'y sont adonnés. Tout se passe comme si le *Talmud* exerçait un effet d'attraction/répulsion qui alimenta une certaine animosité à l'encontre des Juifs alors que la *Kabbale* sut davantage devenir chrétienne<sup>3</sup>.

Gougenot, lecteur d'Éliphas Lévi, qui par ailleurs rappelle l'intérêt des Juifs pour le Tarot, la Kabbale et l'astrologie<sup>4</sup>, note ainsi: "Hors le Juif, tout autre homme ne doit être à ses yeux qu'une brute" On retrouvera cette affirmation du mépris de la part du Juif dans les *Protocoles* à propos du "cerveau animal" du goy.

Pour Gougenot des Mousseaux, largement cité par les auteurs russes du début du XXe siècle - et notamment par un G. Boutmi (cf infra) - il existe des "rapports évidents entre le Messie que le Juif attend et l'homme que le Chrétien désigne sous le nom d'Antéchrist"<sup>5</sup>.

Claude Chauliac le préfacier de la seconde édition, posthume (1886, année de parution de la *France juive*) du *Juif* de Gougenot, après avoir laissé entendre que la première avait été en quelque sorte escamotée par les Juifs qui en auraient racheté le stock - thème qui sera repris pour la littérature protocollenne - fait de l'auteur un prophète:

"Par une sorte d'inspiration prophétique, que les événements n'ont que trop vérifiée depuis 15 ans, Gougenot des Mousseaux nous montre, dans un avenir prochain, le Juif talmudiste maître du monde par son or et par son génie sans conscience ni scrupule (...). Ce livre publié il y a 17 ans voit aujourd'hui une grande partie de ses prévisions réalisées"

L'on y retrouve - en particulier dans les milieux catholiques - le thème de la collusion judéo-maçonnique, le juif - noter le singulier - étant "fondateur de la Franc-Maçonnerie, où il

<sup>1</sup> On peut lire en note de l'ouvrage de N. Cohn, 1992, p. 33, que "la critique interne confirme que cette lettre date des premières années du XIXe siècle (...) L. Poliakov; a formulé l'hypothèse qu'elle avait été fabriquée par la police politique de Fouché afin de compromettre les Juifs aux yeux de Napoléon, à l'époque du Grand Sanhédrin. Voir iconographie in *Le Monde Juif, révélations, prophéties et histoire*, Du. E. Kedourie, Anvers, 1979, pp. 238-240. Signalons de J. Bichemo *The restoration of the Jews, the crisis of all nations "to which is now prefixed a Brief History of the Jews" to the calling of their grand Sanhedrin at Paris October 6th 1806*, Londres, BI. Pour Bichemo à partir des chiffres du livre de Daniel: 529 + 1260 = 1789, -481 av JC + 2300 = 1819 1819 - 35 = 1864, date de la conversion des Juifs.

<sup>2</sup> Hesmyn d'AunEAU, *Mémoires pour servir à l'histoire de la persécution française, recueillis par les ordres de N. T. S. P. le pape Pie VI*, Paris, 1794; voir P. Pienard, *Les papes et la France*, op. cit., p. 16).

<sup>3</sup> Voir F. Secret, 1985.

<sup>4</sup> Il consacre un passage (pp. 348-349) à Anatele Lepeltier qui vient de publier ses *Oracles* et à Nostradamus.

<sup>5</sup> Gougenot accorde dans le *Juif* une grande place aux attentes messianiques, il cite Joseph Duguet (cf supra) ainsi que l'abbé Joseph Lemann sur la *Question du Messie et le Vatican*, Paris (BNF).

s'est réservé cinq sièges dans le grand conseil supérieur"<sup>1</sup>. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idée d'une conspiration visant à briser toute autorité apparaissait en anglais<sup>2</sup>. L'on y parle de réunions secrètes (*secret meetings*)<sup>3</sup> de toutes sortes de sociétés. Sous le masque de la laïcité, les juifs auraient ainsi développé une organisation souterraine, au service de leurs intérêts spécifiques alors que les catholiques, restés à découvert, seraient en butte aux vexations de la République, ce qui aboutira à la séparation des Eglises et de l'Etat en 1905. On retrouve peu ou prou les accusations espagnoles de crypto-judaïsme contre les marranes, les *conversos*. Par ailleurs, un maçonisme hostile à tout communautarisme, au sein de la nation française, et qui, au demeurant, ne devait pas voir les progrès du sionisme d'un très bon oeil.

En l'occurrence, les travaux d'un Dupuis panthéiste, sabéiste<sup>4</sup>, apparaissent alors comme menaçant le christianisme, plus encore que le déisme, assimilant cette religion à un culte solaire et païen, qui puiserait dans un fonds astrolologique commun pour construire son discours apocalyptique.

Et Chauliac de rapporter une formule qui fera florès à propos du chevalier: "Ses livres ont mérité cet éloge d'être "les *procès verbaux* du mensonge et, par cela même, les éclatants témoignages de la vérité suprême" *Procès-verbaux*, a-t-on dit à l'époque, une telle expression annonce directement les *Protocoles* des Sages de Sion lesquels se présentent comme tels et l'expression "procès verbal" apparaîtra souvent dans leur intitulé, quelques années plus tard (cf infra)

Il convient de noter que Gougenot des Mousseaux, selon ses propres dires, avait été impressionné, en 1869, l'année de la parution de "son" *Juif* par la réunion à Leipzig d'un Synode rabbinique<sup>5</sup> et l'on peut en fait se demander si Goedsche ne s'inspira pas de l'annonce de cette manifestation sinon de la manifestation proprement dite, pour rédiger son *Discours du Rabbin Redelil*, paru l'année précédente, tout comme, on le verra, la tenue du premier Congrès du mouvement sioniste heizlien de 1897, à Bâle, influença probablement l'intitulé et la présentation des *Protocoles des Sages de Sion*, en séances (en allemand, *Sitzungen*). Mais l'on peut se demander si la hantise face à ces rassemblements ne s'enracine pas dans un antiprottestantisme français des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, voyant d'un mauvais oeil la tenue des synodes réformés.

Dans un autre ouvrage paru en 1860, *La Magie au XIX<sup>e</sup> siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges* (BNF, V 40154) Gougenot des Mousseaux utilise une formule qui caractérisera les *Protocoles*: les "agents". Les *Protocoles* traitent des *agents* des juifs<sup>6</sup>. En voici quelques exemples: les "agents d'une nouvelle force" (Trad. *Les Protocoles* (sic), Paris, Grasset, 1921, p. 10, BNF A 23391), "par l'entremise des agents aveugles" (p.12), "nos agents internationaux" (p.15), "ces dictateurs font dire tout bas au peuple par leurs agents" (p.28) "sous le couvert de divers agents" (p.30), "Les agents pris parmi eux pour notre presse discuteront sur notre ordie" (p.84) "Nos agents seront pris dans la haute société" (p.115) "les compte-rendus (...) étaient faits par nos agents" (p.138). On peut se demander si un certain antisémitisme n'a pas en quelque sorte appliqué une terminologie liée aux forces occultes, chères à la démonologie pour les calquer sur les Juifs lesquels agiraient "occultement" ainsi au moyen de "mediums" que sont leurs agents<sup>7</sup>, faudrait-il dire leurs suppôts?

1 L'ouvrage sera considéré, peut être en raison de ce qui se déclara à Vienne, comme une des sources des *Protocoles* (on peut lire au *British Museum, general catalogue of printed books*, vol. 89, col. 649 "the original compilation of Part 12 (...) was an adaptation with a framework partly provided by 'Le juif' of Gougenot des Mousseaux". Cette notice accompagne l'édition de 1905 du recueil de Nilous (BI, C 37 e 31) mais figure ici à l'entrée "Gougenot".

2 L'anti maçonisme se conjugue assez bien en France avec une certaine anglophobie fondée sur l'origine anglaise de la Franc Maçonnerie. Voir les ouvrages de Louis-Martin Chagny *L'Anglais est il juif?*, *La Sémétique Alpique*, Paris, H. Jouven 1898, BNF 8° NK 309, *L'Angleterre et la Franc Maçonnerie*, Paris, Savine, 1894, BNF NK 282. Un autre antisémitisme se nourrit de sentiments anti allemands.

3 En 1798 parut à New York (le Ed. BNF, 8°H 2687) *Proofs of a Conspiracy against all Religions and governments of Europe carried on in the secret Meetings of Free Masons, Illuminati, and reading Societies* de Robison.

4 Voir, sur le sabéisme de Dupuis *le Parallèle des Religions* du Lazariste Brunet, pp. 34 et seq. Tome II, BNF, H 4930. Par la suite, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, se développera le théophilanthropisme. Voir V. Cronin, *Napoléon trad.*, Paris, Albin Michel, 1979, p. 232.

5 Ce synode eut bel et bien lieu, voir *Archives Israélites*, da 157 (p. 428) et da 158 1869 (p. 458) et *Univers Israélite* da 158 1869, p. 635. Le synode avait été convoqué à la suite d'une réunion à Cassel. Le *National* de Paris, s'en ferait l'écho: "Le Tour de Noé parle de l'opération unanime des Juifs... de nos jours qui espèrent depuis 1868 que le Messie si longtemps dénié arrivera enfin dans un quart de siècle". *La fin du monde en 1921*, Paris, 1885, p. 129, BNF D 80658. Est ce qu'une telle attente était liée, d'une façon ou d'une autre, avec le dit synode? Sont ce des rumeurs qui se développèrent à la suite de la tenue de celui ci, trente ans avant le premier congrès sioniste de Bâle?

6 A rapprocher d'un discours anti catholique romain: "Ils multiplient les monastères dont ils tirent des espions et des surveillants qu'ils plaent partout" in *L'Apocalypse révélée*, E. Swedenberg, Trad. J. P. Moet, op. cit., p. 59.

7 Citons aussi Rougeyron: *De l'Antichrist*, Paris, V. Sarlit sur les juifs comme par. de l'Antechrist, 1861, BNF, Res 8° H 1191 et 1868 BNF D 59000. Cette fonction a pu inspirer au Nilous

En fait, l'on peut aussi retrouver cette notion dans les discussions entre Dieu et Satan, à propos de Job mais aussi dans le *Mystère de l'Antéchrist* qui commence par un conciliabule en présence de Satan<sup>1</sup> et pourquoi pas dans le *Roman de Merlin* de Robert de Boron ? Cet ouvrage composé autour de 1200 - traduit en anglais - et qui connaîtra plusieurs éditions imprimées trois cents ans plus tard, commence en effet ainsi :

Retenons ce passage, en prose, lié aux prophéties bibliques, dans la bouche d'un des diables - *devels* (dévils) en anglais - en conférence qui demande si quelqu'un de l'Assemblée a souvent qu'il ait été jamais annoncé que le fils de Dieu pourrait ainsi laver les hommes de leurs péchés :

"Membre vos que li prophete parlerent (parlèrent) et disoient que li filz Dieu vendroit en terre por sauver le pechié d'Ève et d'Adam et des autres pecheors cels qui li plairoit" (Micha, 1979, p. 19)

Le réformé Théodore de Bèze, en 1561, dans sa *Comédie du pape malade* (BNF, Yf 4120) met en scène un dialogue entre le pape et Satan et quelques autres personnages qui fonctionne dans un parti pris de cynisme piété aux participants, qui annonce également l'esprit des *Protocoles des Sages de Sion* :

#### *L'anti-judéo-maçonnisme français*

Les *Protocoles* - en dehors de leur présentation finale qui pourrait être d'inspiration allemande - ne sont pas de souche française du seul fait d'emprunts au *Dialogue de Joly*. Le discours sur la conspiration judéo-maçonnique pourrait fort bien avoir lui aussi une origine française. En tout cas, l'anti-judéo-maçonnisme n'attendra pas la Révolution d'Octobre pour se manifester. En 1884, le pape Léon XIII édicte l'encyclique *Humanum genus*, contre les Franc-Maçons<sup>2</sup>. Des 1905, soit l'année même où les *Protocoles* paraissent en russe<sup>3</sup>, sous des formes diverses, un ouvrage dû à un certain Jean Bidegain<sup>4</sup>, est publié par la *Librairie Antichriste* sous le titre *Le Grand Orient de France, ses doctrines et ses actes* (BDIC). On y retrouve les thèses qui sous-tendent les *Protocoles*<sup>5</sup> et on ne peut exclure d'ailleurs qu'elles n'aient marqué ce texte :

"La Franc-Maçonnerie qui est incontestablement d'origine juive est pour les Israélites un instrument d'action et de combat dont ils se servent secrètement (...) afin d'y enrôler des hommes qui n'appartiennent pas à leur race (...) C'est surtout depuis trente ans que le Juif a envahi la Franc-Maçonnerie (...) On voulait en un mot (...) créer une armée de coup d'État maçonnique, de coup d'État juif. C'était en France la continuation logique de l'oeuvre si patiemment poursuivie par les Israélites depuis tant de siècles (...) Il nous reste à savoir à la solde de qui sont tous ces gens, qui paye les frais de l'élection des candidats maçonniques, ce sont eux qui soldèrent les frais de la campagne dreyfusarde, ce sont les Israélites" (pp. 186-188). Le Franc-Maçon est le "compère" du juif.

Toujours en 1905, signalons les propos de Paul de Chariac : "Les Juifs ont préparé la Révolution depuis le XVI<sup>e</sup> siècle (...) ils l'ont déchaînée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et (...) l'entretennent encore avec un redoublement de violence"<sup>6</sup>.

On notera cependant que les liens entre antisémitisme et Antéchrist sont marqués chez plusieurs auteurs français du dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Or l'on sait qu'un Niloulecteur de la *France Juive* de Drumont connaissait aussi l'oeuvre d'un Elphas Lévi qui prend d'ailleurs pour un juif (cf infra<sup>7</sup>) et y inscrivit, on va le voir, dans la tradition d'un occultisme antérieur à la française<sup>8</sup>. Ce texte paraît d'abord séparément (d'abord en 1902 à Saint-Petersbourg<sup>9</sup>, l'année même de la

<sup>1</sup> Voir l'ouvrage de J. Bidegain.

<sup>2</sup> Voir Léon XIII, 1902 (BNF, Yf 2920). Y. Koguet, *Le Mystère du rayen ent deuter, vinge et six d'ose fin aronide, in Es, les temps et temps de la fin, dans L'univers né libral*, Paris, Senefrance, t. 33, 1995.

<sup>3</sup> Texte repris en 1994 par H. Deglio, *Léon XIII et la Franc-Maçonnisme*, Paris, BNF, F-H 987. Voir également *La Franc-Maçonnisme et l'encyclique Humanum genus de S. S. Léon XIII* (BNF, Yf H 5107).

<sup>4</sup> Pour l'ouvrage de Nilou, voir la censure du 28 septembre 1905. Selon H. Roth, *L'apocalypse, op. cit.*, certains noms auraient été supprimés à cette occasion, ce qui a été repris in revue *Chariac*, n. 1, Milan, 1988, p. 157. Voir aussi un analyse du XVIII<sup>e</sup> dialogue de Joly, in "Totaïque, culte d'un plagiat", postface à la réédition du *Dialogue de Joly*, Paris, ARIA, 1992, p. 345. L'auteur de l'Apocalypse de notre temps, Paris, 1991.

<sup>5</sup> 1894. Chabauty tout développé de telles thèses en 1880 sous le nom de C. C. de St-Anthé, *Francs-Maçons et Juifs*, p. 480 (BNF, Yf). Les Juifs véritables chefs et directeurs de la Franc-Maçonnerie et de toutes les sociétés secrètes... dans la Émulation, n. 6, 1905 est plus proche de celle des *Protocoles*.

<sup>6</sup> In *Antéchrist, Antéchrist, Antéchrist et les origines des Prophéties modernes* (p. 31), Paris, Dagorn, BNF.

<sup>7</sup> Voir P. Burchbaum, *Un mythe politique, la "République juive"*, Paris, Fayard, 1988, pp. 128-129, qui signale que pour Chabauty, le Juif est l'Antéchrist pervertissant la France catholique, in *Les Juifs, nos maîtres*, Paris, 1882.

<sup>8</sup> Voir Halber, in 1999.

<sup>9</sup> À N. dans qu'en russe, la ville est désignée sous le nom de S. Pétersbourg, sans c et non pas Peterbourg, en allemand, les monuments et les villes ne portent que le prénom, du saint.

sorte des *Protocoles*<sup>1</sup>) puis au sein d'un recueil de pièces de Nilous(1905-1911) puis à nouveau seul (après 1917). On soulignera le fait qu'il y avait très peu de juifs dans cette région qui se trouvait hors de la zone de résidence des juifs, permise par le régime tsariste et qui comprenait notamment l'Ukraine

<sup>1</sup> <http://www.lesprotocoles.com/>

<sup>2</sup> Voir M. Ferré, *Na. La II*, Paris, Fayot, 1990, p. 129 qui avance la date de 1900, irrecevable en raison de l'article de *l'Israëlite* de 1902.

## IV. Des discours juifs forgés de toutes pièces

Dans quelle mesure un certain antijudaïsme ne s'appuie-t-il pas sur des propos censés avoir été tenus par des juifs? Est-ce que dans l'Évangile, le récit de la crucifixion n'est pas rendu encore plus odieux par certaines paroles que les juifs auraient proférées? Comment les juifs ne renverraient-ils pas, comme toute minorité plus ou moins brimée, d'une façon ou d'une autre, aux chrétiens le mépris dont ils furent l'objet? Un certain antijudaïsme se manifeste ainsi qui, non content de brimer les juifs, dans leur vie quotidienne, leur interdirait même de penser à une quelconque revanche, d'entretenir une certaine amertume? Est-ce que, par exemple, les Français battus par les Allemands en 1870 n'eurent pas le droit de diaboliser leurs ennemis? Certes, mais ils n'avaient pas à vivre au milieu des Allemands. C'est bien là que le bât blesse comment se dire peuple avec tout ce que cela implique au niveau de la représentation et en même temps participer de la vie d'autres nations?

C'est précisément au niveau de ces représentations que nous rejoignons le prophétisme, quel peuple n'a pas à imaginer son devenir et comment le faire lorsqu'il est asservi et qu'il peut être châtié pour ses folles espérances? Nous touchons là à un des nerfs du prophétisme, à savoir sa dimension inavouable avec tout ce que cela implique d'ambiguïté, d'allusion furtive, de protestation déguisée. Mais qu'en est-il lorsque cette parole elle-même est délibérément déformée par l'autre?

La *Lettre des Rabbins des deux Synagogues d'Amsterdam*, due très probablement à la plume de Richard Simon pourrait être considérée comme un faux antijudaïque d'un genre particulier: il ne s'agit pas d'être explicitement contre les Juifs mais de leur faire tenir et de dévoiler des propos suffisamment odieux et insupportables pour les Chrétiens/ *Goyim*. Nous sommes une fois de plus face à un conflit de type théologique. Avec les faux dont on traitera à présent, l'accent sera plutôt mis sur les enjeux économiques et politiques.

Les noms qui restent chez les historiens des *Protocoles* sont ceux de Barthelemy Chevalier de Malet, de Gougenot des Mousseaux de Crétineau Joly, de Chabauty (alias Chabaudy) Curé de Saint-André. Ce sont eux qui ont laissé entendre que les Juifs complotaient pour la domination du monde et qu'il importait de dévoiler leurs intentions secrètes en rapportant leurs propos, ainsi avait-on trouvé le moyen d'exacerber l'antijudaïsme<sup>1</sup>.

Ce qui nous frappe, c'est la place de faux dans ce genre de littérature qui accède parfois au roman, tel ce *Barritz* d'Heimann Goedsche. Il ne s'agit plus tant d'une esquisse chronématique que chorématique, entendons par là que le texte n'est pas tant censé avoir été écrit dans un autrefois mais plutôt dans un ailleurs. Les juifs ne se situent plus seulement dans un passé révolu, ils évoluent en quelque sorte dans un monde parallèle, secret, tel ce cimetière de Prague. Il ne s'agit plus de prêter à tel texte, au prix de quelque retouche, une vertu prédictive qu'il n'a pas nécessairement mais d'imaginer des textes dont l'origine est foncièrement obscure, relevant, en quelque sorte, d'une autre humanité.

<sup>1</sup> B. Cohen, 1992, p. 106. Ajoute même un exemplaire du *Dialogue aux Enfers*, conservé à la BNF, comportant des passages en rouge correspondant aux emprunts des *Protocoles* au *Dialogue*. Voir B. Cohen, 1980, p. 296, estime que les pages des faux rédigés à Paris, à la Bibliothèque Nationale dans les années 1897-1898, ont les ordres de Rachkowsky, chef de la police politique française dans la capitale. À noter qu'en octobre 1896, Nicolas II est en visite officielle à Paris et que le Président de la République, Félix Faure, est reçu l'année suivante à Saint-Petersbourg.

## A Le *Discours* du cimetière de Prague

Presque au même moment que le *Dialogue de Joly*, paraît, en 1868, en Allemagne, un roman "historico-politique" de John Retcliff (en fait Hermann Goedsche) centré largement sur la France du Second Empire sous le nom de *Biarritz*, ville où se rendit Bismarck en octobre 1865 pour rencontrer Napoléon III. Un des premiers chapitres de ce "roman" comporte le récit d'une rencontre de chefs juifs au cimetière de Prague (Vol. I pp. 162-193<sup>1</sup>). "Un tel rassemblement de 'sages' n'a lieu que tous les cent ans. Or, la précédente réunion s'étant tenue en 1760, la suivante devrait donc survenir en 1860, soit huit ans avant la parution de *Biarritz*. Mais l'auteur précise qu'il s'est écoulé 1787 ans depuis la destruction du Temple. Or, si celui-ci fut détruit en l'an 70 de l'ère chrétienne par Titus, nous obtenons l'année 1857, l'espace de cent ans étant un ordre de grandeur<sup>2</sup>. En fait, le texte ne sera traduit en français qu'à partir des années 1880

### La "prophétie" de Retcliff

En effet, en 1881, dans sa livraison de juillet (n°22, BNF, R 10354), la revue *Le Contemporain* publiera, sous la plume d'un certain (Kalixt) de Wolskiun article intitulé "Les Juifs en Orient" dans lequel figure le "discours d'un rabbin"<sup>3</sup>, qui sera repris en 1887 dans *La Russie Juive* du même auteur, Paris, Albert Savine<sup>4</sup>, 1ère Ed, BNF, 8°M 5234<sup>5</sup>. De Wolski cite le nom de John Retcliff qu'il change en Readcliff, ce qui permettra d'en retrouver l'origine: le roman de 1868<sup>6</sup>. Mais le titre ne figure pas encore, il sera octroyé lorsqu'il passera en allemand. Les éditions étrangères du *Discours du Rabbin* ne signaleront pas le nom de Retcliff ou d'un quelconque Readcliff et trouveront préférable de l'attribuer à un grand rabbin<sup>7</sup>. Or, le nom de Wolski doit être rapproché de celui d'Anna de Wolska, compagne de Papius, des années durant<sup>8</sup>. Dès 1889, elle est mentionnée dans la revue *L'Initiation* et il sera question d'une "Bibliothèque Wolska"

Signifions toutefois que le découpage des paragraphes est assez différent entre l'édition de 1881 et celle de 1887 même si le texte est à peu près rigoureusement identique. Au début du texte, notons toutefois cette variante dans l'introduction au *Discours*. "Nous ne prétendons pas soumettre au lecteur" (1881) deviendra "Nous ne prétendons pas aborder ici une question neuve et inédite" (1887). On peut raisonnablement penser que l'édition de 1887, sous le titre de *La Russie Juive* - sur le modèle de *La France Juive* d'Edouard Drumont parue en 1886<sup>9</sup> - a plus attiré

1 BNF, C 12068

2 L'Alliance Israélite Universelle a été fondée en 1860.

3 On a repris dans son premier volume du *Pétri-Judeo-maçonnique* la traduction de 1881, à juste titre puisque le texte russe est traduit du français. D'ailleurs très proche du texte figurant dans les *Ennemis du Genre Humain*, sous le titre de *Discours d'un Rabbin au peuple juif*.

4 Divers textes se retrouvent chez l'éditeur A. Savine (contre Wolski), Notovitch alias Papius, A. Rohling (*Les Juifs selon le Talmud*). Drumont qui y publie *La fin d'un monde*, y rédige un grand nombre de préfaces pour des pamphlets antisémites. Grâce à la conversion retrospective de la BNF, on peut retrouver l'ensemble de la production de ce libraire. *La République Israélite* de Kéroux, en 1889, A. Martinez *Le juif voilà l'ennemi* etc. Mais Savine publie aussi un texte anti-protestant *Le parti protestant*, de G. Huebner, 1895, BNF, 8°Ld<sup>175</sup> 387.

5 On cite très souvent l'article du *Contemporain* mais sans signaler le nom de son auteur et donc sans faire le rapprochement avec l'ouvrage de 1887. Chez Savine encore paraîtra en 1893, *La République Universelle gouvernée par les Juifs, suite et fin de* Dupont, BNF Arsenal, Brochure 7780, qui comporte la *Lettre de Constantinople* et celle de Saint-Jean. Toujours en 1893, la *Lettre de Constantinople* figure dans *La Franc-Maçonnerie maçonnique de Satan*, de Yvon Meunier, Paris, Ed. V. Retaux, B. Arsenal, 8°NF 24241.

6 Le texte de la *Revue Internationale - Les Sociétés Secrètes* figure dans la traduction, y de l'ouvrage de N. Cohn, 1992, p. 299. Mais celui-ci comporte une faute: au troisième paragraphe, il faut lire "Depuis quelques siècles" et non pas "Depuis dix huit siècles" expression utilisée au paragraphe précédent. S. Poliakov n'indique pas qu'il a repris ce texte de la BISS de 1920 plutôt que de traduire de l'anglais, ce qui était justifié puisque Cohn l'avait traduit du français.

7 La version reprise par les procès-verbaux du Parlement autrichien en 1901 (*Stenographische Protokolle*, Vol. II, Vienne, 1901, Cote BNF, 4°M 267, p.1282) indique en note que les attaques contre les juifs sont loin d'avoir le même impact que le discours (*Keles*) d'un rabbin juif et certainement pas "l'un des moindres" sur les *Goyim*. Otto Friedrich sera un des premiers à établir le rapprochement avec les *Protocoles*, *Die Weisen von Zion - Das Buch der Fälschungen*, Lubek, Meyer, 1920, W. F., Tel Aviv, 1073, 1211194, soit la thèse d'Armin Pfahler Traugber (1985), pp. 22-23, (exemplaire à la *Wiener Library*, Londres). Signalons une thèse plus ancienne, Fritz Weiser, *Das Judentumstbild in der antiken, von Literatur dargestellt anhand der Protokolle der Weisen von Zion und der Forschungen zur Jahnfrage*, Vienne, 1972.

8 M. S. André et Ch. Beaufrils, *Papius*, pp. 65-117.

9 Le libraire Henri Gautier proposera une trilogie: outre la *France Juive*, la *Juiverie du Pére de Pascal*, avec une préface de Drumont, en 1887, et *La Conquête du monde par les Juifs*, Paris, 1887 d'Osman Bey alias J. A. Decourdemanche, deuxième ed. augmentée de révélations sur l'Alliance Israélite Universelle, avec une réponse à M. F. Drumont, BNF, 8°H 5152.

l'attention à l'étranger que la publication dans *Le Contemporain*, de tendance catholique<sup>1</sup>. Notons toutefois que la revue introduisait l'article de Wolski par une préoccupation quant au sort des Juifs de Russie, victimes de pogroms. En cette même année 1886, Sidney Vigneaux fait paraître, chez Dentu, le *Baron Jehova*, dédié à Gobineau (BNF, 8° Y<sup>2</sup> 9176) dont René Guénon considérera en 1938<sup>2</sup> qu'il est d'une certaine façon un texte avant-coureur des *Protocoles*.

L'ouvrage de Wolski marquera un égotiste malachiste tel que Latour de Noé dans la réédition de 1893 de sa *Fin du monde en 1921*<sup>3</sup>, on peut lire désormais (p. 142): "Or, le juif que dirige partout le Kahal mystérieux, le juif, ce constant adorateur du Veau d'Or, le juif dont il faut dire après le Russe Kalixt de Wolski: le juif voilà l'ennemi!" (Ch. IX Triomphe de la Franc-Maçonnerie ou le Présenteur immédiat de l'avènement de l'Antéchrist) Son préfacier, H. Bouffartigue, affirme que les juifs attendent un messie qui ne pourra être que cet Antéchrist que La Tour fait naître en 1863<sup>4</sup> et qui en 1893 a donc déjà atteint l'âge fatidique de 30 ans.

L'année précédente, on a vu que la *Revue des Études Juives* avait reproduit la "Lettre des Juifs de Constantinople", qui est du même acabit. Le texte "praguois" accompagnera souvent les *Protocoles*, notamment dans les éditions russes. En 1887, encore, la *Croix*, dirigée par des Assomptionnistes, publie une brochure intitulée *Juifs et Francs Maçons. De l'identité de leurs programmes. Extrait de La Croix*. Paris (BNF, Pièce 8° H 372) citant le *Contemporain*<sup>5</sup>. Cet article sera repris, la même année, par G. de Pascal, dans *la Juiverie*: "la presse et l'organisation révolutionnaire, dont la Franc-Maçonnerie est l'âme, sont parmi les instruments de démolition les plus efficaces au service du Juif" (p.98) <sup>6</sup>.

On peut raisonnablement penser que Kalixt de Wolski serait l'adaptateur de ce "Discours du Rabbim" (qu'il n'intitule pas ainsi), réalisé à partir du récit du cimetière juif de Prague de Goedsche-Retchlmais produisant ainsi un nouveau texte qu'il fallut retraduire en allemand. Il déclare avoir extrait ce discours d'un "Compte rendu des événements politico-historiques survenus sans les dix dernières années", ouvrage posthume publié à Berlin sous le nom de John Ratchiffe mort en 1878: *Zehn Jahre, Historisch-politischer Roman*<sup>7</sup> en cette même année 1881, où paraît l'article. Il maintint au demeurant le nom de "Sir John Ratchiff" (sic) comme étant l'auteur de l'ouvrage.<sup>8</sup> L'idée d'une origine anglaise ne serait liée qu'au pseudonyme choisi par Goedsche.

Ce faisant de Wolski situait le *Discours* au plus tôt en 1870. Il semble bien qu'il ait pensé que le titre de ce roman était préférable à celui de *Barritz*.

H. Bernstein<sup>9</sup>, précise que ce chapitre du cimetière - sous sa version d'origine - paraîtra séparément en traduction russe dès 1872, à Saint-Petersbourg (exemplaire, à la *Library of the Congress*, Washington) mais aussi au sein du recueil *Barritz* rebaptisé "A Sedan" (*Do Sedama* <sup>10</sup>) pour tenir compte des derniers événements politiques à savoir la victoire allemande de Sedan où Napoléon III fut fait prisonnier. Mais, par la suite, c'est la version "De Wolski" qui sera traduite en russe sous le nom de "*Ritch Ravina*". La version Boutim de Katzman (on traduira par

1 E. M. Cuthbert, *Étymologie sémantique. Les vrais fondateurs. L'identité avec des Dix tribus perdues avec la nation britannique*, Paris 1888. BNF 8° H 5524. Elle cite Drumont et Lemann.

2 *Études Juives* hebdomadaire. Paris. Charbona, Janvier 1938. Compte rendu à l'occasion de la parution d'une nouvelle édition française des *Protocoles*, introduite par J. Evola. Cité par H. de Vries de Heekelingen, "Les Protocoles des Élus de Si ou simplement un faux?", *Revue catholique des idées et des faits*, 1938.

3 Cette nouvelle édition s'intitule désormais: *La fin du monde après les 10 papas fatals de l'opus ardent à Petrus Secundus*. Paris. Le Fayon. BNF. D 70267.

4 A noter que Herzl est né en 1869. Néon, à partir de 1937, et de la Déclaration Balfour, considéra Herzl comme étant l'Antéchrist. Voir H. Segal, "Die Weisen von Zion", *Fränkischer Zeitung*, 6. 8. 1928, p. 2. BNF. Gr. 6-1 M 190. 1925 (4). Voir aussi le XVIII<sup>e</sup> siècle, notre étude sur Shabata Levi, supra.

5 BNF. Cote 1992, après la présence de *Discours* dans le *Catechisme antisémite (Antisemiten Katechismus)*. Leipzig 1887, chez Louis H. Entschické (cité par Lord Theodor Frey) mais nous n'avons pas trouvé le passage en question dans ANF. Cote 1925 (4). Même une parution allemande en 1887 serait relativement tardive par rapport à 1881. En revanche, dans des éditions ultérieures qui prennent le nom de *Handbuch der Judenfrage* vers 1907, on trouve quelques extraits des *Protocoles* qui seraient typiquement Juifs. L'ouvrage paraîtra après la mort de l'auteur mort en 1904 et comportera les agents qui ne sont pas de son fait. Mais pas de trace du texte praguois.

6 Paris. H. Garnier. BNF. 8° Lb 57 9415.

7 Voir entrée sous ce nom, *National Union Catalog*.

8 Voir aussi "Le discours prononcé par un rabbin sur le tombeau de Simon ben Jehoda à Prague", *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, janvier 1912.

9 Voir Bernstein, 1921. Cet ouvrage comporte la reproduction photographique de plusieurs pièces du dossier. BNF. U 2865.

10 Parkes ne mentionne que Sedan et ne se réfère pas à *Barritz* dans son étude sur la révolte praguoise (*An enemy of the people*, op. cit.).

11 Il faut voir Neulohm *op. cit.* dans une revue russe éditée par N.S. Lwow. Nous n'avons pas identifié ce texte.

*Discours accusateurs - Les ennemis du genre humain*, Saint-Petersbourg, 1906 1) du Discours du Rabbïn est le reflet fidèle du texte du *Contemporain* paru vingt cinq ans plus tôt 2).

On pourrait aussi se demander si l'on n'a pas confondu la traduction de français en russe du Discours du Rabbïn avec celle des *Protocoles* ou plutôt si le fait que ce texte antisémite a été traduit du français n'a pas abouti à produire un autre texte - les *Protocoles* - qui l'aurait été également, quelques années plus tard. Giëorgiy Boutmi<sup>3</sup>, dans son édition de 1906 signale une première parution dans le journal *Novosibirsk Teliëgraph* (n° 4996 du 15 janvier 1891 (sic) 4) Lucien Wolf<sup>5</sup> note qu'une édition en tchèque du Discours du Rabbïn parut en 1901, à Prague et qu'elle fut rapidement confisquée par les autorités locales. Selon lui, c'est par le tchèque que le texte serait parvenu en Russie 6 à l'époque de la première édition des *Protocoles*. Wolf a raison de souligner l'importance de la filière de Bohême dont nous verrons qu'elle jouera un rôle déterminant, pour la diffusion des *Protocoles* vers l'ouest, dans le passage des langues slaves vers l'aire germanique, au sein du cadre multinational de l'Autriche-Hongrie.

Toutefois, un député tchèque, Jan (Vaclav) Breznowskygantier de son métier, en citera des passages au *Reichsrat*<sup>7</sup> de Vienne en mars de cette année, lors d'une "Interpellation (...) betreffend die Confiscation der folgenden Broschüre" (13. 3. 1901, 22. Sitzung, XVIIe Session, p. 1282 et seq) à l'endroit du Ministre de la Justice, Von Spensboden<sup>8</sup>. La réponse du ministre sera fournie à la séance du 29 mars 1901 (1901, Sitzung 32, pp 2219-2220, BNF, 4° M 267, Anhang) mais elle traite d'une façon générale de la politique de confiscation d'une certaine littérature<sup>9</sup>. Dans ce discours du Rabbïn figure comme une prophétie: le XXe siècle sera celui de la revanche juive après dix-huit siècles d'humiliation.

Or, Lucien Wolf (1920) connaît mal la situation en France et ne cite qu'une édition de 1911 de la *Russie Juive* de Wolskipatue chez Stock, trente ans après la première parution<sup>10</sup>, alors que ce texte avait été publié dès 1887 et ne faisait que reprendre des articles parus en 1881<sup>11</sup>. Il semble donc bien que ce soit en France, à l'instigation d'un Polonais<sup>12</sup>, que le texte ait connu la forme qui se répandra en Europe Centrale et Orientale. Pourtant dès 1912, la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* de Journ(1844-1932) 13 et Nicoulland<sup>14</sup> signalait

1 A noter que le *Discours du Rabbïn* qui est publié dans l'ouvrage de Boutmi, comporte à plusieurs reprises le terme «ennemis» qui désigne cette fois ceux qui sont hostiles aux juifs, alors qu'ici ce sont les juifs qui sont désignés comme ennemis. Le fait que les juifs parlent de leurs ennemis (tragés) justifie pour l'antisémita sa propre attitude.

2 Parmi les éditions françaises du *Discours du Rabbïn*, P. Barrucand et F. Teitelche signalent pour 1891 un texte d'un certain Maron, dans la revue de l'abbé Desportes, la *France Nouvelle*, qui lui attribue à Goerdèche ("Un aventurier ecclésiastique - Henri Desportes", *op. cit.* p. 172) Desportes qui soutient la thèse du meurtre rituel chez les juifs, est par ailleurs roman-fortiste et reprend la lettre de Brémont, dans son livre *Le frère de la Duchesse d'Angoulême*.

3 B. Gomi fournit la traduction russe du texte français mais, paru en 1888, avec un certain nombre de coupures qu'a signalées Bernstein, 1921, pp. 45 et seq.

4 B. Gomi cite également le journal *Znamia* du 22-1-1904 qui en août-septembre 1903 (n° 21 et seq) avait publié une partie des *Protocoles des Sages de Sion*. Il est le premier à citer ce journal sinon pour les *Protocoles* du moins pour une de ses probables sources.

5 L. Wolf, 1920, BNF, 8°H Péce 1435. Autre édition, américaine, sous un autre titre *The Myth of the Jewish mena: or World Affairs or the truth about the forged protocols of the elders of Zion*, Ed. MacMillan, 1921, Bib. A 110, 2064.

6 Le discours serait paru dans un numéro d'une série publiée par Breznowsky, "Vztulovskych Klepëtich Antisemitikë epistolý pro cesky lid" ("Dans les griffes des Juifs, écrits antisémites en faveur du peuple tchèque"). Le discours confisque se présente, selon l'insertion dans les registres, comme extrait d'un pamphlet intitulé *In judischen Enden* (dans les griffes des Juifs). Wolf, 1920, Journ, in Vol. I du *Péril Juéo-maçonnique*, *op. cit.* p. 19. Voir *Fortsetzungen der Prot. ewethandlungen betr. die Prot. Kollé der Weissen von Zion*, Berne, avril-mai 1935, p. VI, 35, Wiener Library, Univ. Tel Aviv.

7 A la différence du *Reichstag*, le *Reichsrat* correspond davantage à un sénat qu'à une assemblée nationale.

8 Voir le *Memoire des Protokoll Haas der Abgeordneten XVII Session, 22 Sitzung*, Vienne, 1901, Vol. 2 pp. 1282-84, BNF, 4°M 267, Reed, Vienne, Olms, 1990. Le texte date 13 mars 1901 mais 1901 serait paru quelques jours plus tôt dans l'hebdomadaire national de l'Autriche allemande, *Mittelwächter*, des 2 et 9 mars 1901 (numéros 7 et 8), signalé par Journ *Le péril juéo-maçonnique*, Vol. I, Les "Protocoles" des Sages de Sion, Paris, 1920, repris dans Taguieff, 1992, Vol. II, p. 574. Voir E. Helebrandt, *Knezata židov (Protokoly židovskych murtcov)*, Bratislava, 1991, p. 41, BNF, 16° R 38169.

9 Lors du procès de Berne, en 1934-37, il s'agira également de déterminer à quel genre de littérature appartient les *Protocoles*.

10 Bib. Arsenal, 8°NE 74787. Les deux éditions se trouvent à la Bibliothèque de l'Alliance Israélite Universelle.

11 Pierre Angel ne s'arrête guère sur la fortune du chapitre de Biarritz in *Le personnage juif dans le roman allemand (1855-1915) Le racisme littéraire de l'antisémitisme Outre Rhin*, Germanica 12, p. 176, Paris, Didier, 1973.

12 De Wolski publiera en 1910 une *Histoire de la Pologne*, BNF, V. Neuhaus (*op. cit.* p. 192) écrit que la référence à une autre oeuvre que Biarritz est soit le fait d'une erreur, soit de propos délibéré. Il est intéressant de signaler qu'il y eut des imitateurs de Retchiff qui reprirent son nom comme ce fut le cas pour Nostradamus, trois siècles plus tôt.

13 Voir M.F. Juncos, 1981, p. 156. La RISS était l'organe de la Ligue anti-juéo-maçonnique, "Le front catholique".

14 C'est d'une grande paroisserie de Paris et fondateur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, sur Ch. Nicoulland voir Ch. Herbans de Thun, *Encyclopédie du mouvement astrologique de langue française au XXe siècle*, Bruxelles, Demain, 1944, pp. 283 et seq. Voir art. in *Etudes Traditionnelles*, année 1936, p. 243.



la parution dans *Le Contemporain*, mais sans référence à Biarritz<sup>1</sup>. Wolf avait tout loisir d'en prendre connaissance. En revanche, Monseigneur Jouin, en relation avec Boutmi, ne mentionne pas avant la Révolution d'Octobre les *Protocoles des Sages de Sion* dans leur édition Boutmi de 1905. Quant à Herman Bernstein (1921), il va jusqu'à imaginer que c'est Goedsche-Retcliff lui-même qui aurait refondu son texte, vingt ans après, sans se rendre compte que cet auteur est mort en 1878, donc dix ans seulement après Biarritz<sup>2</sup>.

En 1889, des passages du texte readcliffien sont repris dans *Le Péril Juif. Comment le compter?* par l'Union des Français de Paul Kerlor (BNF, 8° Lb 57 1007). Il y est question des "agents subalternes de cette oeuvre honteuse de dépravation universelle". On y trouve un poème intitulé "Le Drapeau"<sup>3</sup>.

Le texte figurera dans un recueil de F. Bournan<sup>4</sup>

en 1896, intitulé *Les Juifs nos contemporains, l'antisémitisme et la question juive*, Paris, A. Pierrat, s.d. <sup>5</sup> en abrégéant encore pour ne mettre en avant que les passages dont le caractère comporte la dimension la plus prophétique: "Dix-huit siècles ont appartenu à nos ennemis, le siècle actuel et les siècles futurs doivent nous appartenir, à nous peuples d'Israël et nous appartiendront sagement" <sup>6</sup>.

L'idée maîtresse nous semble être la vengeance d'un peuple qui s'est senti opprimé et qui pense que l'heure est venue de la revanche laquelle peut assez facilement prendre une dimension prophétique. Un tel texte joue donc éventuellement sur un certain sentiment de culpabilité de la part des Chrétiens à l'égard des Juifs maltraités pendant des siècles. On trouvait déjà un tel sentiment dans la Lettre de Constantinople où l'on pouvait lire en 1789.

"Par ce moyen, vous dominerez les chrétiens, gagnerez leurs terres & vous vengerez deux. Ne vous écarter point de l'ordre que nous vous donnons car vous verrez par expérience que d'abaissés que vous êtes, vous serez grandement élevés". On serait en face d'une sorte de *Comte de Monte Cristo* collectif, plus dangereux que les Francs Maçons qui n'ont pas été pareillement et aussi durablement persécutés.

Bournan intitule son chapitre "Le grand rabbin John Readcliff et Théodore Reinach" et place le *Discours* en 1880<sup>7</sup> au lieu de 1857/1860 dans Biarritz, cherchant ainsi à le rendre plus proche. C'est bien à l'article du *Contemporain* qu'il faut revenir qui n'a qu'un défaut, celui de ne pas fournir le véritable nom de l'oeuvre de Retcliffe qui correspond au texte.

En fait, à l'instar de ce que nous avons pu observer pour l'oeuvre de Joly dans son rapport avec les *Protocoles*, un texte impliquant plusieurs intervenants est mis par la suite sur le compte d'un seul <sup>8</sup>, la dimension plurielle laissant la place à celle d'une dialectique interne au discours, ce qui rend celui-ci et d'autant plus retors qu'il soutient une chose et son contraire, procédé rhétorique efficace en ce qu'il détoute le lecteur<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> Il fut à pu être également à tort 1886 dans le volume I du *Péril Juéo-maçonnique* de la RISS (op. cit.)

<sup>2</sup> Neuchâtel (op. cit.) ne contient pas une telle affirmation qui montre que les adversaires des *Protocoles* étaient pas à l'abri de certaines fantaisies, tout comme d'ailleurs Lucien Wolf, en la même année 1921. Ces deux auteurs ne connaissent pas le *Discours* de Joly dont le *Tomé* se fit l'écho en cette même année. Le *Discours* du Rabbin y apparaît encore comme la principale source.

<sup>3</sup> Les nationalistes russes fondèrent un journal *Zvezda* qui signifie aussi *Drapeau* et se rassemblent dans une "Union du peuple russe". Plusieurs poèmes portent ce nom.

<sup>4</sup> Voir le N. Cohn 1992, p. 41.

<sup>5</sup> Le chapitre de Bournan est correctement intitulé "Le grand rabbin John Readcliff et Théodore Reinach." Voir N. Cohn 1992, pp. 41-42, et reproduction du texte, pp. 269 et seq. P. Barrucand et F. Terletche signalent aussi la publication du "discours du rabbin" en 1891 par un certain Marion dans la revue *Lettre de France* ("Un aventurier tectonique. Héra. Despotisme" in revue *Politica Hermetica* n°5, Paris, Age d'Homme, 1994, p. 172).

<sup>6</sup> F. Bournan, *Les Juifs*, p. 285. On lit le commentaire: "Enfin le Grand rabbin se fait prophète et annonce en ces termes les temps futurs: Une autre version parue au début du XXe siècle change dix huit siècles en *du neuf*: "Vous dix huit siècles que les Juifs luttent pour l'emparer du gouvernement du monde, chose que Dieu a promise au Patriarche Abraham. Cependant la Croix a remporté la victoire et abattu les Juifs (...) Le fait que les Juifs sont dispersés à travers tous les continents prouve que toutes ces terres leur appartiennent", voir Jouin (1920 Tome I, pp. 26-27). On attribue alors un texte très proche à un rabbin ayant pris la parole au Congrès de Lemberg en 1911. Voir le *Kassinkandier*, 1er novembre, 1912, p. 35. On y trouve un passage qui vise l'Autriche: "La France est déjà dans nos mains, maintenant c'est le tour de l'Autriche". On trouve cette idée d'un passage d'un pays à l'autre très présente dans le *Prophète du Serpent* et le *protocole III*. Jouin ne se rend pas compte que ce texte, loin de renforcer sa position l'autorité par la similitude frappante avec les précédents discours de rabbin. Chaque fois que l'on imagine une prise de parole à un congrès ou au sein de toute autre instance, l'on brode autour du même texte.

<sup>7</sup> Voir N. Cohn 1992, p. 41. F. Parkes dans *Enemies of the people - antisemitism*, Londres, Penguin, 1945, BNF, 8° Y<sup>2</sup> 3233 (321), ne parvient pas à fournir des éléments précis quant à la publication du texte en anglais bien qu'il fasse allusion à un John Readcliff qualifié de grand rabbin de Londres, alors qu'en revanche Bournan le présente comme "grand rabbin". Le fait qu'il porte un nom anglais a pu jouer dans ce sens.

<sup>8</sup> Sur ce phén. même, voir notre étude sur le *Monde Primitif* de Court de Gébelin in Halbronn, 1993/6.

<sup>9</sup> On ne peut exclure que le texte de Joly ait été une transposition d'un processus antijuïdaïque à une autre sphère.

Que ce texte relève du genre prophétique sera confirmé par la suite: en octobre 1937, dans "La conspiration juive" (In revue *Le Siècle Nouveau* d'Henri Coston, BDIC, O pièce 24524) l'on peut lire sur la couverture "Une prophétie", ce qui renvoie en fait au "fameux" Discours du Rabbïn "combien prophétique" <sup>1</sup>

### *Le passage vers la forme courte du Discours de Prague*

Notons d'abord que dans la version longue, le titre ne fait pas allusion au discours d'un rabbin mais aux discours prononcés lors d'une assemblée juive à Prague. Un des principaux protagonistes est un "lévite". Cette version longue est beaucoup plus dans le style des Mystères méléliévux que le Discours qui fera ensuite fortune à partir des années Quatre-Vingt du XIXe siècle <sup>2</sup>

Lucien Wolf (1920, p 25) distingue ainsi les deux versions: "Il y a cependant une déviation importante par rapport à l'original qui le rapproche encore du texte de Nilous (les *Protocoles*), les juifs y sont décrits non plus divisés entre matérialistes antichrétiens et socialistes mais en tant que simulateurs du socialisme et de l'anarchisme au service de leur buts révolutionnaires". Il y a en effet un même processus que pour les *Protocoles des Sages de Sion* (cf infra) on passe d'une version présentant une dualité de positions à une sorte de confusionnisme où tous les projets cohabitent et se juxtaposent, sont intriqués.

Th. Fritschl soutient que le *Discours du Rabbïn* a inspiré le *Biarritz* de Goedsche et non l'inverse <sup>3</sup>. Selon un tel raisonnement, Goedsche-Retlich aurait brodé sur un texte antérieur et lui aurait conféré une dimension dramatique et il ne s'agira donc pas simplement d'un roman campant des personnages qui assistent de façon inopinée à un conciliabule, dans les coulisses de l'Histoire. Contentons-nous dans un premier temps de signaler les variantes entre les différentes versions à notre disposition. La version "théâtrale" <sup>4</sup> campe le rabbin s'adressant à ses frères: "Mes frères ..." - on n'en connaît aucune traduction en français - tandis que la version du *Contemporain* a éliminé cette formule. De Wolski n'a pas donné de nom à son texte qu'il dit être issu d'un compte rendu.

En revanche, la version se trouvant dans les *Ennemis du genre humain* ainsi que celle se trouvant dans la revue berlinoise de l'émigration russe (1920) <sup>5</sup>, est, elle, courte, sans interruption des participants (*Richtch* (discours au singulier) d'un rabbin) Chez G. Boutmi (pp. 102 et seq), le titre est le suivant: "Le discours du rabbin au peuple juif" et constitue aussi une version brève. D'une façon générale, d'un auteur à l'autre, même parmi les versions remodelées les variantes ne manquent guère <sup>6</sup>

### *La version retlichienne de Diomtchenko*

En 1906, Y. Diomtchenko publie, à Kiev, dans son *Egalité des Droits pour les juifs* <sup>7</sup> le texte de *Biarritz* alias *Sedan*. En fait, il s'agit d'une version abrégée mais non inspirée de Kalix de Wolskielle est réalisée à partir de la traduction russe de 1871/72. Il est intéressant de les comparer. Elle est ainsi intitulée Discours du sanhédrin juif lors des séances secrètes de Prague.

En apparence, il semblerait que nous ayons affaire à une traduction du texte français <sup>8</sup>. Le texte commence au même niveau du texte de *Biarritz*, c'est à dire lorsque le Lévitte prend la parole et parle de "nos pères". Mais Diomtchenko ajoute un mot *Bratia*, mes frères, que n'a pas retenu de Wolski et qui figure bel et bien dans la version longue <sup>9</sup> et de fait le texte russe de

<sup>1</sup> L'article signale la revue *Le Contemporain* et la *Revue Juive* de Kalixte de Wolski sans noter que ce dernier a signé le texte de 1881.

<sup>2</sup> Sur l'influence des Mystères dans l'essor de l'antijudaïsme, voir N. Cohn, 1983, pp. 79-81.

<sup>3</sup> Voir Th. Fritschl, *Handbuch der Judenfrage*, Leipzig, 1933, pp. 163-164, BNF, 167R 891. Voir aussi Jouin, *Les protocoles des Sages de Sion*, p. 19.

<sup>4</sup> Diomtchenko, p. 37. Le *Discours* d'un rabbin juif dans le cimetière de Prague ne reproduit pas la version courte de Boutmi dans les *Ennemis*.

<sup>5</sup> Voir F. Berard-Zurzycka, "Les écrivains russes Blancs et Rouges - à Paris, dans les années 20", *Le Paris des étrangers*, dir. A. Kaspiet A. Marès, Paris, Imprim. Nationale, 1989, p. 368.

<sup>6</sup> Diomtchenko, en 1906, présente - citant le nom de Redcht - une version longue de la réunion de Prague sous le titre de *Les discours (Richtch, au pluriel) d'un sanhédrin juif lors d'une séance secrète à Prague* (ch. IV, p. 37).

<sup>7</sup> *Levitte dou' ravnopravie ili rovnost' porabochitshémé?* Kiev, 1906, pp. 37 et seq, BDIC, Q 4903. La fiche manuscrite de la BDIC indique par erreur 1904. On traduira en français le titre par "Egalité des droits pour les Juifs ou asservissement russe". On désignera désormais l'ouvrage sous le titre "Egalité des droits pour les juifs etc".

<sup>8</sup> Diomtchenko traduit la version des *Protocoles* commentée par Boutmi lesquelles sont suivis du discours du Rabbïn, version Wolski mais il n'a pas jugé bon reprendre celle-ci.

<sup>9</sup> Voir H. Bernstein, 1921, p. 32, qui donne une traduction anglaise des deux versions: "Brethren, said the Levite, our fathers formed a union which compels all these chosen as representatives of the tribes to gather every hundred years etc

L'*Egalité* de Diomtchenko diffère complètement du texte russe reproduit par Gléorgly Boutim. L'un est traduit de l'allemand, l'autre du français mais aussi l'un conserve le rythme du texte de Radcliff avec ses interruptions et ses protagonistes tandis que l'autre est bien le Discours d'un seul rabbin. On peut cependant penser que si Diomtchenko, dans son *Egalité des droits pour les juifs et c.*<sup>1</sup> a débuté son propos au même endroit que de Wolski, c'est sous son influence. La formule proposée par Diomtchenko n'a pas eu d'émules. Ce dernier d'ailleurs ne va pas jusqu'au bout du chapitre de *Barritz*!

### *L'imbroglio linguistique*

Avec le Discours du rabbin, nous avons affaire à un écheveau assez embrouillé. *Barritz* est rédigé en allemand, il est traduit en russe. L'abrégé est en français, peut-être réalisé à partir d'une traduction en russe du chapitre (Salat-Petersbourg, 1872) Le cimetière juif de Prague et le conseil (sovet) des représentants des douze tribus d'Israël) puisque De Wolski est polonais, il n'avait vraisemblablement pas besoin d'avoir accès à l'allemand. Il est traduit en allemand<sup>2</sup>. La version longue sera traduite de l'allemand en russe mais la version courte russe peut avoir été traduite directement du français. Il ne parviendra à l'anglais qu'à partir du français après la Première Guerre mondiale.

C'est ainsi que Kalixt De Wolski aurait produit -si notre hypothèse est admise - un nouveau texte car celui-ci est à peu près complètement réécrit et on essaiera de le montrer au moyen d'une analyse linguistique. En effet, le français entretient avec l'allemand un certain rapport de proximité, beaucoup de termes français étant passé dans cette langue.

Or, s'il y a eu traduction du français vers l'allemand, cela devrait se sentir à la lecture du texte allemand dans la mesure où il offrirait des similitudes de vocabulaire avec le texte français de 1881. On nous objectera que le phénomène peut se présenter dans les deux sens et que le traducteur français éventuel aurait pu reprendre les mots d'origine française se trouvant dans le texte allemand. La question n'est pas celle d'un certain usage de mots français mais celle de l'usage de mots présents dans un texte français donné.

Étant donné que nous pensons avoir montré par ailleurs que le texte français était le premier de la série, il nous reste simplement à recenser le nombre de mots communs aux deux textes - traduction donc à partir du français mais aussi recours à une série de signifiants français, ce qui fait évoluer une traduction vers une adaptation, comme c'est le cas pour le rapport français/anglais et dans une moindre mesure français/russe<sup>3</sup>.

Encore convient-il pour ce faire d'apprécier la fréquence d'un mot dans une langue donnée. Si par exemple tel mot de la langue allemande est fort peu employé, le fait qu'il apparaisse dans un texte peut être dû à la présence du même mot - ou d'un mot très proche sur le plan de sa forme - dans la langue du texte ainsi traduit. De telles recherches restent encore assez artisanales.

Nous avons fait la liste non pas des mots français présents dans le *Rede* mais des mots communs aux deux langues. Pour prendre connaissance du texte français<sup>4</sup>, ne serait-ce que partiellement, nous avons préféré mettre en italique les mots français utilisés en allemand<sup>5</sup>; nous avons relevé par ailleurs un certain nombre de contre-sens qui tiennent au passage du français vers l'allemand comme ces *Quellen*, qui sont censées rendre *ressources* et qui ne traduisent en fait que *sources* ou ce *Werfen*, pour l'expression française *jeter les yeux*.

Jetons seulement les yeux sur l'état matériel de l'Europe et analysons les *ressources* que se sont procurées les Israélites (*Israelit*, noter l'usage en allemand du terme Israélite pour désigner le Juif à la française) depuis le commencement du siècle actuel par le seul fait de la concentration entre leurs (sic) mains des *immenses capitaux* dont ils (sic) disposent en ce moment. Ainsi, à Paris, Londres, Vienne, Berlin, Amsterdam, Hambourg, Rome, Naples etc...et chez tous les Rothschild, partout les Israélites sont maîtres de la *situation financière*, par la

<sup>1</sup> À comparer avec la version du *Contemporain*. Nos pères ont légué aux élus d'Israël le devoir de se réunir une fois chaque année.

<sup>2</sup> Par rapport à la traduction de Bernstein, le texte repris par Diomtchenko s'arrête en bas de la p. 39, soit deux pages avant la fin.

<sup>3</sup> Nous n'avons pas clairement défini si le chapitre sur le cimetière de Prague fut publié séparément en allemand avant 1881. En tout état de cause, de Wolski cite Radcliff, voir H. Bernstein, 1921, p. 22, lequel donne la traduction de la préface en russe ainsi que l'original; il y est clairement indiqué le nom de John Radcliff et de "A. Sedin". Il y est question dans l'avant-propos, d'une première parution en russe dans "le journal édité par Nicholai Stepanovitch Tsouf" (sic) mais que l'on nous précise le titre du périodique. Il pourrait s'agir d'un hebdomadaire paraissant à Saratov. La traduction russe du *Discours* a donc pu circuler plus tôt, par exemple dès 1871.

<sup>4</sup> Voir Halbronn, 1987, pp. 201-202.

<sup>5</sup> Voir Halbronn 1977, p. 41.

<sup>6</sup> Le texte repris au *Reichstag* ne reprend pas le début du Discours.

possession de plusieurs milliards<sup>1</sup>, sans compter que, dans chaque localité de second et de troisième ordre, ce sont eux (sic) encore qui sont les détenteurs des *fonds* en circulation et que, partout, sans les fils d'Israël, sans leur influence (*Einfluss*) immédiate, aucune *opération financière*, aucun travail important ne pourrait s'exécuter

On notera un ton polémique maladroit: le rabbin ne dit plus "nous" mais "Les Israélites". On peut se demander si K. de Wolski n'a pas d'abord pensé user la matière du texte de Goedsche pour faire un pamphlet anti-juif avant de se raviser pour une formule plus subtile mais sans parvenir à effacer les traces d'un premier projet. Puis le texte retourne à la première personne du pluriel

"Aujourd'hui, tous les empereurs, rois et princes régnants sont obérés de dettes contractées pour l'entretien d'armées nombreuses et permanentes, afin de soutenir leurs trônes chancelants (le précédent passage ne figure pas dans les actes du Reichstag viennois de 1901). La Bourse cote et règle ces dettes et nous sommes en grande partie maîtres de la Bourse sur toutes les places. C'est donc à faciliter encore de plus en plus les emprunts qu'il nous faut étudier (*tourmente française, assez maladroite qui pourrait nuire son auteur polonais*) afin de nous rendre les régulateurs de toutes les valeurs et autant que faire se pourra, prendre un nantissement des capitaux que nous fournissons aux pays, l'exploitation de leurs *lignes de fer*<sup>2</sup> de leurs mines, de leurs forêts, de leurs grandes forges et *fabriques* ainsi que d'autres immeubles voire même de leurs impôts etc".

Or, si nous comparons les deux textes allemands, celui tiré de *Biarritz* et le Discours du Rabbin, nous serons en mesure de déterminer si le *Discours* a été au départ rédigé en allemand ou s'il a été traduit en allemand à partir d'un abrégé tiré de l'allemand voire du russe et rédigé en français

Dans l'hypothèse où la transformation du *Judenfriedhof in Prag* en *Ein Rabbiner über die Goyim* aurait été - ce qui est généralement le cas - effectuée dans le cadre de l'allemand, nous devrions trouver des phrases entières absolument identiques entre les deux versions puisque la seconde n'est au fond qu'un réaménagement de la première, qui supprime la diversité des interlocuteurs pour tout attribuer à un seul orateur. Encore faut-il pour ce faire disposer des versions en allemand des deux versions car la comparaison entre des textes restitués dans des langues différentes ne permettrait pas de statuer, le fond étant sensiblement le même<sup>3</sup>. Le travail d'Hermann Bernstein(1921) est à ce titre hypothéqué par le fait qu'il compare deux versions traduites en russe et qu'il restitue en anglais, ne touchant ainsi ni au français ni à l'allemand

Nous avons rassemblé pour ce faire les deux textes rédigés en allemand<sup>4</sup> et force était de constater qu'au niveau des signifiants, ils étaient tout à fait différents, même si le contenu était très proche<sup>5</sup>.

On en donnera un exemple à propos du mariage des Juifs<sup>6</sup>:

Version longue (1868)

"Ein Jude soll nie machen eine Tochter seines Volkes zur *Chonte*; wenn er will Treveln gegen das sechste Gebot sind die Christen mädchen genug dazu da" (.) Macht aus der Ehe der Christen statt des *Sakraments* einen Kontrakt und ihre Weiber und Töchter werden noch williger sein in unserer Hand" (pp. 36-37)<sup>7</sup>

Version courte (1901).

"Es wäre zu wünschen das sich die Israeliten enthalten, Frauen ihrer heiligen Religion als Mattressen zu sich zu nehmen und ist zu empfehlen das sie für diese Ausgabe eine christliche

<sup>1</sup> Le russe précise "milliards de francs", Berlin, 1920, p. 343

<sup>2</sup> Il faut lire "lignes de chemin de fer", ici le texte semble à l'inverse inspiré par l'allemand *Eisenbahn* mais ce germanisme peut être dû à l'utilisation du texte allemand de Goedsche).

<sup>3</sup> De la même façon que toute comparaison entre les versions russes des *Protocoles des Sages de Sion* exige d'avoir accès à l'original et certainement pas aux traductions françaises

<sup>4</sup> D'une part le texte paru dans les actes du Parlement de Vienne en 1901, de l'autre une reproduction berlinoise de 1919 du chapitre de *Biarritz* et se présentant comme telle sous le titre de "Das Geheimnis der jüdischen Welt Herrschaft" dont on précisait qu'une précédente édition avait été rachetée par les juifs pour éviter sa diffusion. BDC, O pièce 337 (A1), édition publiée par l'hebdomadaire *Deutsches Wochenblatt* et qui fut peut être éditée dans un premier temps dans ce cadre. Notons que la version longue se maintiendra en Allemagne parallèlement à la version courte finalement moins prise abris que la version longue semble ne pas avoir été traduite en français. En russe, les deux versions existent

<sup>5</sup> Un phénomène semblable peut être observé quand on compare le *Dialogue* de Joly avec la traduction française des *Protocoles*

<sup>6</sup> Précisons que s'il y a version "longue", cela tient à ce que la version française a supprimé un long prologue et non point tant au niveau des discours en tant que tels

<sup>7</sup> Dionatchenko (*L'égalité des droits des Juifs*, op. cit.) reprend la version longue russe de 1872 et ajoute des commentaires de son cru liés à la vie politique (pp. 37 et seq)

Jungfrau finden. Von grosser Bedeutung wäre es, das *Sakrament* der Ehe bloss durch eine einfache civile Cérémonie zu vollziehen, denn dann würden sich die christlichen Frauen auf unsere Seite schlagen" (p. 1283, colonne 2)

Texte français du *Contemporain* (1881):

"Il serait désirable que les Israélites s'abstinsent d'avoir pour Maitresses des femmes de notre sainte-religion et qu'ils choisissent pour ce rôle parmi les vierges chrétiennes Remplacer le *sacrement* de mariage à l'église par un simple contrat devant une autorité civile quelconque serait pour nous d'une grande importance car alors les femmes chrétiennes afflueraient dans notre camp"

Même celui qui ne connaît pas l'allemand peut remarquer que les deux textes diffèrent considérablement encore que le texte français ait transmis le mot "sacrement" de la version longue à la courte. Il est clair que seule la nécessité de traduire aura pu conduire à un tel résultat.

Voilà qui démontre que l'abrégé a été réalisé en français puis traduit ultérieurement en allemand et en russe Nous pensons que le premier traducteur à partir d'une langue relativement "lointaine", par son lexique, essaie de "coller" au texte et de se concentrer sur la mise en place du signifié et d'en faire ressortir plutôt les points de rapprochements-notamment certains signifiants communs, tandis que les traducteurs suivants qui travailleraient à partir de la première traduction, peuvent être amenés à réécrire totalement le texte puisqu'ils n'ont plus guère à faire au niveau du signifié déjà connu et cela est encore plus flagrant quand il y a volonté de brouiller les pistes. Toutefois, il est rare que certaines maladresses ne puissent être repérées qui confirment la dépendance à l'égard d'une traduction antérieure pouvant elle-même générer des erreurs spécifiques à la langue utilisée. C'est ainsi que nous avons montré dans des recherches consacrées, au Moyen Age, au passage de l'hébreu et de l'arabe-langues "lointaines"-vers le latin et le français que certaines traductions latines avaient dépendu de traductions françaises qui leur étaient antérieures et que le traducteur latin, ne connaissant qu'approximativement certaines particularités du français, langue proche susceptible de faux amis, avait commis des contre sens liés non pas au texte sémitique mais au texte français<sup>1</sup>.

#### *Les suppressions de l'abrégé.*

Il est intéressant, nous semble-t-il, de suivre un moment Kalixte de Wolski en train de traduire en l'abrégeant le chapitre du roman historico-politique du pseudo-John Retcliff paru douze ans plus tôt.

A vrai dire, en supprimant les longueurs de la première moitié du chapitre, De Wolski a probablement permis au texte de gagner en efficacité<sup>2</sup>.

Mais de Wolski a également jugé bon de sauter certains passages de *Barutz*. Et notamment, il n'a pas cru nécessaire de maintenir une intervention antimilitariste du représentant de la tribu d'Issachar lequel s'exprimait ainsi:

"Exigeons l'abolition des forces armées. L'art militaire ne convient pas aux fils d'Israël. Tout le monde ne peut pas être Gédéon. L'armée sert à la défense du trône et est une école pour un patriotisme étroit. Ce n'est pas l'épée mais la raison et l'argent qui doivent décider. Et conséquemment, dès que possible, il est nécessaire de contribuer à la marginalisation de la classe militaire, d'éveiller la suspicion des masses à son encontre et d'irriter à l'animosité. Il suffira que les soldats servent aux activités policières et protègent les riches contre ceux qui n'ont rien".

De Wolski évacue également un long passage consacré aux fortunes juives, capitale après capitale.

Il est assez évident en tout cas que l'expression "Sages" qui figure dans les *Protocoles* pourrait venir du texte de Goedsche-Wolski. *Die Rosche-Bathe Aboth* (Anciens, pères) *der zwölf Schabatin haben gesprochen weise und schwere Worte*.

#### *Les deux versions courtes*

En comparant les diverses occurrences du Discours du Rabbín dans les textes russes du début du XXe siècle, nous avons observé qu'il existait des variantes qui laisseraient entendre qu'il y aurait une version traduite du français et une autre traduite de l'allemand, elle-même traduite du français.

<sup>1</sup> Halbronn, 1944

<sup>2</sup> L'édition de 1919 comporte des longueurs fastidieuses avec des séries de noms juifs accompagnés du montant de leur fortune respective pays par pays (pp. 25-28). Ces données ne se retrouvent pas dans la version russe traduite par H. Bernstein en réalité, celui-ci saute ce passage en plaçant simplement quelques points de suspension (p. 33) mais sans s'en expliquer en note.

C'est ainsi que dans le texte du Parlement autrichien, nous avons signalé un passage n'existant pas dans la revue *Le Contemporain* relatif à l'alcool, au beurre, au pain et au vin. Or ce passage se retrouve dans l'une des versions russes mais il s'agit de celle, tardive, parue en 1920 à Berlin, dans une revue d'émigrés (*Louch Svidta*) dirigée par Theodor Viet. de Winberg.

Il est probable que l'on ait traduit directement de l'allemand ce Discours du Rabbin, sans utiliser la traduction russe déjà existante. Celle qui figure chez Gieorgiy Boutmidate, pour sa part, de 1906<sup>1</sup>. En effet, dans ce numéro, l'introduction allemande de 1919 aux *Protocoles* avait été traduite en russe.

#### *Sources et influences de Biarritz*

Nous avons noté que la "Lettre des Juifs de Constantinople" est un peu de la même eau et qu'elle est bien antérieure à l'époque de la parution de *Biarritz*, censée d'ailleurs se dérouler en plein XIX<sup>e</sup> siècle. On a quelque mal à admettre qu'un texte ait pu naître dans l'imagination d'un romancier et faire une telle carrière. On observera que cette présentation dialoguée dans le cimetière de Prague est assez proche du cadre l'Enfer de la rencontre entre Machiavel et Montesquieu, selon Joly<sup>2</sup>.

En fait, la question principale tient au fait que l'on ne connaisse pas de version dont la datation soit antérieure à celle de *Biarritz*. Ne conviendrait-il pas de se reporter à la "Lettre des Juifs de Constantinople" dont nous avons signalé qu'une version était parue en 1789 en annexe de la *Vie et Testament de Nostradamus*? Or le rapprochement est plus net à partir de la version longue. De la même façon, on ne peut exclure que le roman de Goedsche ait influencé ceux qui fabriquent les *Protocoles*.

La "Réponse" des Juifs de Constantinople à ceux d'Arles & de Provence commence ainsi "Bien aimés frères en Moïse". Or, le texte de *Biarritz* débute par "Frères", formule qui ne figure jamais dans les versions courtes<sup>3</sup>.

En 1920, lorsque les *Protocoles* paraîtront en français, on pourra lire une autre présentation dans l'introduction d'Urbain Gohier: "Il y a une analogie frappante entre les Protocoles (sic) et le discours du rabbin Reichorn prononcé à Prague en 1869 sur la tombe du Grand Rabbin Siméon ben Huda et publié par Readchiff qui a payé de sa vie cette divulgation; Lasalle<sup>4</sup> qui avait amené Readchiff pour entendre Reichorn, fut tué en duel quelque temps après"<sup>5</sup>. Mais dès 1921 lorsque l'on découvrit le plagiat concernant Joly le Discours du Rabbin passa au second plan, notamment chez ceux qui avaient voulu, dans le camp juif, en faire un précurseur des *Protocoles des Sages de Sion* et montrer ainsi qu'il s'agissait de variations sur un thème antisémite d'origine romanesque.

<sup>1</sup> Boutin (*Les Éléments du genre humain*, St Petersburg, 1906) signale à ce propos, dans une note, l'origine de son texte qu'il situe à Londres. En réalité, il se réfère au *Contemporain* qui est le seul texte à citer le "Compte rendu des dix dernières années". L'auteur russe parle de traduction de l'anglais vers le français probablement en raison du pseudonyme Readchiff. Selon Boutin (cf. H. Bernstein, 1921, p. 45) le *Jac tande* de la version courte imprimée en français aurait été envoyé au journal d'Odessa *Novorossiisk Telegraph* qui en publia la traduction russe dans le n° 4996, en date du 15 janvier 1891. Nous n'avons pu vérifier ce point. Mais c'est probablement la réédition parue dans le journal de St Petersburg *Znamia* (22 janvier 1904) qui fut reproduite par le dit Boutin, qui signale cette dernière. Celui-ci semble ignorer l'existence de la traduction russe de la version longue en 1872 ou du moins ne pas faire de rapprochement entre "A Sedan" et les "Dix dernières années".

<sup>2</sup> Voir Nestlé Webster *Secret Societies and Subversive Movement*, Londres, 1924, qui note une chronologie très rapprochée: 1859, *L'Église romaine en face de la Révolution* (BNF, Id<sup>2</sup> 24) de Crétineau Joly, en 1861, le *Dialogue* de Joly, en 1868, *Biarritz*, en 1869 le *Jac* de Cougenot des Mousseaux;

<sup>3</sup> Le traducteur, L. Poljakov traduit de l'anglais sans rechercher l'intitulé français d'origine, ce qui donne *Annales des événements politiques et historiques des dix dernières années* (Cohn, 1992, p. 41), Jouin *Le péril juif maçonnique*, Paris, 1920, (Vol. 1 p. 19) veut que ce discours date de 1880 et semble tout ignorer de *Biarritz*. Il cite John Readchiff (sic) mais sans le rapprocher du pseudonyme de l'auteur de ce roman.

<sup>4</sup> Le socialiste allemand Ferdinand Lasalle mourut en 1864.

<sup>5</sup> In revue la *Vieille France* n° 195 et dans la brochure séparée *Protocoles Procès verbaux de réamont secrets des Sages d'Israël*, Paris, Ed. de la Vieille France. Dans le roman de Goedsche, deux hommes se trouvent entendre la rémon des Juifs. L'un s'appelle Lasalle (sic) et l'autre Faust. Le nom de Lasalle présente comme un social démocrate est certainement usiné du socialiste Lasalle. Parkes (*An enemy of the people: antisemitism* op. cit.) a bien montré que le fait de citer, dans le *Discours* du Rabbin, Naples comme place bourgeoise importante en Europe ne convenait plus après 1870 et l'unité italienne. Encore, en 1938, Vries de Heekelingen (*Revue catholique des idées et des faits*, 3 juin) présentera le *Discours* du Rabbin qui date de 1860 comme antérieur au texte de *Biarritz*!

## B Le rôle de la presse catholique dans la diffusion des faux

En novembre 1911, le journal *La Croix* publie une brochure intitulée *Juifs et Francs Maçons, de l'identité de leurs programmes*. On y trouve le Discours du Rabbin à Prague, paru cinquante ans plus tôt en Allemagne, au sein de l'ouvrage de H. Goedsche alias John Reteliff<sup>1</sup>. Dans le numéro 1 de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, en 1912 (BISF, 8<sup>e</sup> H 7683), ce texte est repris par Mgr Jouin. Huit ans plus tard, la même revue accordera un écho considérable à un ouvrage dont il sera beaucoup parlé en Angleterre et en Allemagne mais qui se présente comme d'origine française: les *Protocoles des Sages de Sion* qui marqueront le *Mein Kampf* de 1925 (voir infra). "Nouvel antisémitisme" dira-t-on alors parce que fondé non plus sur les accusations de déicide mais sur un judaïsme sorti du ghetto, émancipé et réputé omniprésent.

En 1920, dans la présentation des *Protocoles* version Nilous proposée aux Ed. de la *Revue Internationale des sociétés secrètes (RISS)*, il est à nouveau question d'un discours de rabbin (p.19 et seq) et on nous en donne en parallèle une variante. "Un rabbin au sujet des goïm" traduite de l'allemand. En réalité, il s'agit d'un seul et même texte: d'une part le texte français de K. de Wolski paru dans le *Contemporain* en 1881, de l'autre une traduction française de la traduction allemande du même texte paru en 1901. Ci-dessous, le début du texte de 1901 et en parallèle le passage correspondant de 1881.

### Texte de 1901

"Les temps de peine et de souffrance, de la persécution et de l'abaîssement que le peuple d'Israel a endurés avec une patience héroïque sont heureusement passés, grâce<sup>2</sup> à la civilisation des chrétiens. Ce progrès est pour nous le bouclier le plus sûr derrière lequel nous pouvons nous dérober et franchir sans être aperçus l'espace qui nous sépare encore de notre but sublime"

### Texte de 1881

"La persécution et les humiliations, ces temps sombres et douloureux, que le peuple d'Israel a supportés avec une héroïque patience, sont fort heureusement passés pour nous, grâce au progrès de la civilisation chez les Chrétiens et ce progrès est le meilleur bouclier derrière lequel nous puissions nous abriter et agir pour franchir d'un pas rapide et ferme l'espace qui nous sépare de notre but suprême"

On retrouve ainsi en 1920 la même tendance à multiplier les textes se présentant comme d'origines différentes pour donner le sentiment au lecteur d'une convergence de documents

Les années Quatre-Vingt semblent en effet avoir été le théâtre en France d'une certaine production de faux, notamment autour de la revue catholique *Le Contemporain*. En juillet 1878, le même périodique (Bib. Arsenal, Jo 22060) avait publié une *Lettre* d'un certain Jean Baptiste Simonien dix points, au sein des *Souvenirs* du Père Grivel<sup>3</sup> sur les PP. Barnuelet Feller.

Barnuel aurait reçu (cf supra) cette lettre en 1806 et l'aurait diffusée autour de lui, ce qui aurait amené Napoléon à prendre des positions plus dures à l'égard des Juifs, en 1808. Cette

<sup>1</sup> Voir Pierre Sorlin *La Croix et les Juifs*, Paris, Grasset, 1967. L'auteur, s'appuyant sur Bemstein, dont les sources sont russes, indique que le texte de Prague parut au sein d'un roman de Goedsche intitulé "Vers Sazan" en 1881, puis parut en russe en 1882 et fut publié en France dans *Le Contemporain*, en 1881. Sorlin signale les nombreux articles parus dès 1885 dans *La Croix* (octobre novembre) mais sans préciser l'existence de la brochure qui en fut tirée en 1887. Il renvoie aussi à *Questions Actuelles* du 10 septembre 1892 (BNF, Microfilm 7790) où le Discours parait au sein d'une série d'articles sur la *Question Juive*, terme qui n'est alors employé que par les antisémites alors que celui de "solution" est utilisé par Herzl son aussi *La Croix* du 15 février 1898. Précisons que H. Goedsche mourut en 1876.

<sup>2</sup> La traduction française s'éloigne du texte allemand qui restitue bien la formule française de "progrès de la civilisation" tradue par "grâce à la civilisation des Chrétiens".

<sup>3</sup> Il s'agit du Père Jésuite Fidèle de Grivel, auteur de *Religion et moeurs des Russes*, BNF, 87 1119.

Lettre qui porte la date du 5 août 1806, aurait été conservée dans les Archives du Vatican (selon le *Contemporain*) et dans celles de Fribourg (selon *Terre de France*, 1893), ce qui fait dire à P. Barucand<sup>1</sup> qu'il s'agit d'un faux<sup>2</sup>

Signalons la présence de ce texte en italien, dès 1882, dans la *Civiltà Cattolica* du 12 octobre 1882 (BNF, Z 32105( 134), pp. 219-228. "Copia di una lettera que lo Agostino Baruel ( ) ho ricevuta a Parigi il 20 Agosto 1806"<sup>3</sup>.

Dans cette Lettre, il est notamment déclaré que les juifs ont décidé d'anéantir les Bourbons<sup>4</sup>. Baruel aurait envoyé cette Lettre à Pie VII. Cette mention des Bourbons et à leur chute aurait plus d'impact sous la Restauration.

Dans *Biarritz*, il est question de personnages se glissant dans une assemblée de Sages juifs réunie dans le cimetière de Prague. Dans le cas de Simonini<sup>5</sup> et se fait passer pour un Juif marrane et c'est ainsi qu'il aurait reçu moult confidences de la part des "principaux et plus riches Juifs de Turin"

En outre, nous ne pouvons pas que l'idée d'une domination mondiale par les juifs était dans les esprits au début du siècle, dans le cas où de toute façon cette lettre serait un faux réalisé sous le Premier Empire; le dernier point - le dixième - de cette lettre est ainsi rédigé:

"Que par conséquent, ils se promettaient, dans moins d'un siècle, d'être les maîtres du monde, d'abolir toutes les autres peccées pour faire régner la leur; de faire autant de synagogues des églises des chrétiens et de réduire le restant de ceux-ci à un vrai esclavage"<sup>6</sup>. Supposer une connaissance de *Biarritz* n'a rien d'absurde puisque trois ans plus tard, la même revue *Le Contemporain* publiera un abrégé du même chapitre mais en laissant de côté précisément tout le récit ayant conduit à surprendre les propos secrets des juifs.

En situant la Lettre en 1806, celle-ci renvoyant à des événements peut-être antérieurs à la chute des Bourbon qui s'y trouve prophétisée, cela permettait d'actualiser les craintes existant en France sous la Troisième République, huit ans avant la publication de la *France Juive* de Drumont. En fait, la même équipe du *Contemporain* aurait ainsi, à partir de *Biarritz*, réalisé deux documents amenés à connaître une certaine fortune<sup>7</sup> à l'Est.

#### *Les publications de Paray le Monial*

La *Russie juive*, à sa parution en 1887, fut bien accueillie à Paray Le Monial (Saône et Loire). Sous le titre "Les pactes sataniques", dans la revue *Le Règne de Jésus Christ*, (1887-1888) dirigée par baron Alexis de Sarachaga (BNF, D 11268(6), Léon de Maricourt, secrétaire général de la Société du Règne, accorde une place particulière à cet ouvrage qui a "dévoilé le rôle satanique du KAHAL, jusqu'alors totalement ignoré" (p. 64). L'article de Maricourt parut dans une autre publication dirigée par le Baron de Sarachaga, le *Règne social de Jésus Christ-hostie*, pp. 449-452 (BNF, D 81281)7.

Anna de Wolska, qui serait la fille de Kálixte de Wolski<sup>8</sup>, dirige, en 1892, la revue de langue anglaise, *The Light of Paris*<sup>9</sup>. Cette revue est éditée, rue de Trévise, par Chamuel alias Manchel. Le *general secretary* n'est autre que Papis<sup>10</sup> compagnon de Mlle de Wolska jusqu'en 1895; à l'époque, il est âgé de 27 ans et est l'associé du libraire. La revue très éphémère paraît sous le patronage de Madame (Juliette) Adam, proche des milieux russes, qui dirige la *Nouvelle Revue* sous le nom de Juliette Lambert. Mademoiselle A. de Wolska, note Rollin, était, par ailleurs, responsable de la "Propagande générale" au sein du Groupe Indépendant des Etudes

1 Voir P. Barucand et F. Teilletche, "Un aventurier ecclésiastique. Henri Desportes", *Politica Hermetica*, 8, 1994, p. 172. Ces auteurs citent également un article de la revue *Terre de France*, "Juifs et Franc Maçons ( ) Copie d'une lettre que mon Augustin Baruel, chanoine honoraire de Notre Dame, au recteur le 20 août 1806, BNF, Per. Micro. D 1102, 1893, p. 205. Selon Desportes, dans cet article, la Lettre serait parue dans un périodique de Turin, *Il regno di Gesù Cristo*

2 Un certain F. Dupont publié en 1893 un texte à résonance protocolléenne *La République universelle, gouvernée par les Juifs, race supérieure*, Paris, A. Savine, BNF, 8° H 5910. En appendice, la lettre de Simonini

3 Voir Cohn 1992, p. 31. En 1893, F. Dupont, in *La République universelle gouvernée par les Juifs, op. cit.*, donne le 21 octobre 1882. La Franquetie, dans *Le plan idéal maçonnique contre l'Église*, Toulouse, 1921, extra du *Bloc Catholique* de juillet-août 1927, (BNF, 4° Pièce H 188) cite le 21 oct. 1883

4 Un thème récurrent est celui de la vengeance des Juifs à la suite de leur bannissement du royaume par Philippe Le Bel au début du XI<sup>e</sup> siècle

5 Voir N. Cohn, 1992, p. 33

6 Martinez, dans *Le Juif, voilà l'ennemi*, Paris, A. Savine, 1890, BNF, 16° 57 10062; J. Crétineau-Joly *L'Église romaine en face de la Révolution*, Paris, Plon, 1859, BNF Id° 24, Liste IV, "Grégoire XVII et l'insurrection de Jérôme"

7 Voir J. Rodin, *Le royaume du Graal, Intr. au mystère de la France*, op. cit., pp. 635 et seq

8 Le rapprochement entre Andria (ou Anna) et son père n'avait pas été signalé à notre connaissance

9 Voir M. S. André et Ch. Beaufils, *Paput*, pp. 92-102

10 Il semble que l'on n'ait pas signalé cette collaboration, voir M. S. André et Ch. Beaufils, *Paput*, op. cit., Ph. Encuisse, *Paput le Balzac de l'occultisme*, Paris, Belfond



Esotériques, fondé par le Dr Gérard Encausse, dit Papus. Celui-ci serait l'auteur avec Jean Carrère, proche de Drumont, sous le pseudonyme de *Niet*, de la *Russie d'aujourd'hui* (BNF)<sup>1</sup>. Or, dès août 1920, selon Rollin, dans un numéro du quotidien *Waishavskoi Slovo*, Varsovie<sup>2</sup>, aurait été avancée la thèse d'un Papus, compilateur des *Protocoles*<sup>3</sup>.

Dans un article du *Régne Social* (BNF, D 81281), revue fondée en 1886 et dont les bureaux sont à Paray le Monial intitulé "Pourquoi dater de 1889 notre organisation définitive" (p. 163), Sarachaga, qui en est le rédacteur en chef, se réfère à 1789 mais aussi à 1689, année liée au Sacré Coeur de Jésus<sup>4</sup>. Il s'agit de substituer à l'attente d'un monarque celle de l'avènement du Christ Roi<sup>5</sup>. En 1889, année de l'Exposition Universelle, et anniversaire de la Révolution; le clou en fut certes la Tour Eiffel, mais qui voyait aussi progresser la basilique du Sacré Coeur de la butte Montmartre dont l'édification avait commencé en 1876 paraitra à Laval, 1889, *le salut de la France par le Sacré Coeur d'après les révélations faites par N.S. Jésus Christ à la bienheureuse Marguerite-Marie*<sup>6</sup> en 1689 de Gourdou, (BNF, D 82063 7). On y trouve in fine un poème.

Le Prince du Monde s'avance (...). Après un siècle de souffrance/la France relève la croix/ Coeur de Jésus sauve la France" (p. 233)<sup>8</sup>.

Le Sacré Coeur de Jésus aurait été, selon Evelyne Latour<sup>9</sup>, le cheval de bataille des Jésuites ultramontains, pour contrebalancer les espérances jansénistes. Son émergence à vocation universelle est en effet contemporaine de celle de ce courant plus gallican. En fait, il semble bien que l'importance accordée rétrospectivement à 1689 soit liée aux événements de 1789, 10.

En 1894 paraîtra à Paris *la Prédiction du Christ sur la fin du monde et le Livre-Rédempteur* (BNF, D 3034). Le propos y est hostile aux attentes sionistes<sup>11</sup>: "Jamais la nation Israélite ne sera reconstituée comme nation distincte des autres nations (...). L'ancien peuple élu de Dieu est donc définitivement déchu de tous ses droits et de tous ses privilèges et si la France en a recueilli l'héritage, c'est pour en faire bénéficier tous les peuples de la terre". Il semble que l'on puisse attribuer un tel texte au Sacré Coeur de Jésus: en effet, la reliure dans lequel cette *Prédiction* ("supplément au Livre-Rédempteur") a été conservée comporte des "bons points du Sacré Coeur (de Jésus)", avec des recommandations à l'intention des fidèles du *Cor Jesu*. Le texte s'achève ainsi: "Or le dernier avènement du Christ touchant la fin du monde ne tardera pas à s'accomplir. Mais nul ne sait encore le jour et l'heure car les plus clairvoyants et les anges eux-mêmes l'ignorent"<sup>12</sup>.

L'abbé Jean-Baptiste Bigou est un lecteur attentif de la *France Juive* de Drumont, dans les thèses duquel il voit les signes d'un changement proche dans la situation des juifs; nouveau

1 Rollin (*Apocalypse*, op. cit. pp. 351-355) fait référence à une note manuscrite, trouvée dans les papiers de Papus, après sa mort, établissant cette paternité.

2 S. Douzakow (Jerusalem) nous a assuré l'existence de cet article.

3 H. Rollin, *L'Apocalypse de notre temps*, Paris, Gallimard, 1949, repris in *Charta Archives de Unicome*, n°1, Milan, Arché, 1988, pp. 184 et seq. Ce journal, en caractères cyrilliques, publié à Varsovie, se présente comme l'organe de la pensée démocratique. Une collection incomplète est accessible à la Bibliothèque de *Arbeitsgemeinschaft für Osteuropaforschung*, Tübingen, Allemagne. Nous ne savons pas si l'article signalé se trouve parmi les numéros consultés. Voir *l'émigration russe en Europe. Catalogue colléé de périodiques en langue russe 1855-1940*, établi par Tatiana Ovsorguine Bakoumine, Paris, Institut d'Etudes Slaves, 1976, p. 122.

4 E. Latour, dans son DEA (Lyon III 1995), considère que L'Éclair a été marqué par le milieu du Hiéron de Paray le Monial (Saône et Loire) lié au pèlerinage du Sacré Coeur, et qui produira successivement divers périodiques tel le *Novum Organum*. Elle nous signale qu'en 1924 Le Cour écrivit à Jeanne Lépine, secrétaire de l'association "Le Hiéron de Paray Le Monial", une lettre dans laquelle il aborde le problème de l'Ére du Verseau. Cependant, nous n'avons pas trouvé à ce jour de texte, qui fasse explicitement la jonction entre le Sacré Coeur et l'Ére du verseau ou qui recoure à la précession des équinoxes.

5 Voir sur ce courant du Hiéron de Paray le Monial, Paul Le Cour, *L'Ére du Verseau*, Paris, p. 224, BNF, 8° R 46299.

6 Sainte Marguerite-Marie Alacoque (1647- 1690) répandit la dévotion au Sacré Coeur (Larousse). En 1689, elle avait prié vainement Louis XIV de consacrer la France au Sacré Coeur de Jésus.

7 Deux éditions étaient déjà parues en 1886 et 1887 (BNF).

8 En 1872, Gautrelet avait publié un *Salut de la France par le Sacré Coeur de Jésus. Pèlerinage de Paray le Monial*,

Lyon, BNF, 4° 4203, à l'occasion de la construction de la Basilique du Sacré Coeur. En 1889, un prêtre toulousain, se proclame nouveau Moïse, dans son *Avènement du règne de Dieu et de la Gloire de la France*, Toulouse, BNF, 8° R 8793. Voir aussi, du Docteur Damoiseau, *L'avènement prochain de la divine sagesse*, La Feuille alençonnaise-Le courrier de l'Ouest, Alençon, 1885, extrait, BNF, 8° R 2196.

9 Entretien privé.

10 A partir de 1886, la revue prophéto-spirituelle *La Lumière* adoptera le symbole du coeur "embrasé" ou "enflammé". Une date plus importante au niveau de la célébration de ce culte serait 1685.

11 *L'Éclair* fut de Herzl, rappelons-le, est rédigé en 1895 et paraît en allemand au début de 1896.

12 Evelyne Latour signale les spéculations de Francis André, pseudonyme, selon J. P. Laurent, de Mme Bessonier-Fabre, parues, à la fin du siècle, dans le *Novissimum organum*, une des publications de Paray le Monial. Voir ses "Targum du grand Occident. La chronologie de Moïse d'après la règle d'or", in *Nov. Org.*, année 1900, pp. 251 et seq. BNF, 4° R 1190(11). Importance pour ce courant de *La langue sacrée* d'Emile Soldi (Colbert de Beaulieu), série de volumes parus de 1897 à 1903, BNF 4° R 1444.

"millénaire" - comme il se qualifie - il prône - ou plutôt prophétise - le "rapatriement" des Juifs en Palestine et leur conversion au christianisme. Ses publications<sup>1</sup> retiennent notre attention en ce qu'elles précèdent de quelques années la parution de *l'Etat juif* et *l'Affaire Dreyfus*. C'est ainsi que citant un article du *Figaro* (2. 1. 1889), signé Michel Kanner, nous apprenons qu'existe déjà à Paris une "Société juive des Fils de Sion" et une autre intitulée "Emancipation". En fait, parallèlement à la publication de l'ouvrage de Drumont, l'idée d'une émigration est répandue dans la communauté juive française.

En page 3 du *Figaro* de ce début d'année 1889, sur plusieurs colonnes, parut en effet sous le titre "La Palestine aux Juifs" une enquête réalisée auprès de diverses personnalités: Alexandre Dumas fils, Renan, Adolphe Franck, Chabauty, Drumont, Zadoc Kahn, grand rabbin de Paris... Les antisémites y apparaissent comme les plus favorables au projet, y compris pour les Juifs de France.

---

<sup>1</sup> *L'Avenir ou le règne de Satan et du monde remplacé par toute la Terre par une domination, indéfinie de Jésus Christ et de l'Église*, Paris, 1887, BNF D 81184. *Prochaine conversion du monde entier*, Paris, 1891, pp. 130 et seq. BNF D 82792. Voir Maître 1901, bibliographie. Dans *Justification du Nouveau Millénarisme ou glorieux avènement de Jésus Christ Refoulement de tous les démons dans l'enfer et long règne spirituel démontrés par l'Écriture et la vraie tradition*, Paris, Vic & Amat, 1889, BNF D 81783, l'abbé Bigou signale toute une polémique, dans les années 1880, émanant de certaines revues catholiques, par rapport à ses thèses - notamment les réactions de Jésuites - comme le P. Carloy in *Science Catholique*, et le P. Desjacques, in *Études Religieuses*. Il commente des textes d'écclésiastiques tels que J. J. Gaume, Ramière, F. G. Segur, Myrne, La Tour de Noë etc.

## V. Herzl et les antisémites

S'il est assez évident que la plupart des textes qui campent des juifs exprimant leur attitude envers les chrétiens/goyim, sont des contrefaçons, il n'en est pas moins vrai que les juifs ont mis par écrit leurs attentes, ont parfois précisé l'attitude à suivre face au monde et il est concevable que d'aucuns, avertis de certaines positions, aient brodé autour de certains propos. C'est ainsi que dans l'*Etat Juif* de Herzl, il y a bel et bien un "Plan", un "programme", pour reprendre un thème antisémite. En voulant remédier à un mal chronique, Herzl ne lui donne-t-il pas de nouveaux arguments? Bien plus, on se demandera si nombre d'observations figurant dans le *Judenstaat* n'appartiennent pas au fonds commun de la littérature antijuive, transfigurées sous la plume d'un auteur juif. Il n'en reste pas moins qu'Herzl aura contribué à sa manière à alimenter la rumeur d'un programme juif à l'échelle mondiale. Une des formules favorites du journaliste viennois n'était-elle pas "si vous le voulez, cela ne sera pas une légende"?

Dès 1884, nous trouvons le projet d'un "Etat Israélite" dans une brochure antisémite<sup>1</sup> intitulée *Les Juifs en Russie*, signée C...y., Paris, p. 85 (BNF, 8° M 3432) - antérieurement donc à l'*Etat des Juifs*, le *Judenstaat*, 1896, de Théodore Herzl. En cette même année 1884 paraît la *Mission des Juifs* de Saint-Yves l'Alveydre, chez l'éditeur israélite Calmann Lévy, qui comporte un dernier chapitre intitulé "De la dispersion des Juifs à leur reconstitution possible en Palestine"<sup>2</sup>.

Il convient donc de nous arrêter sur l'apparition de la "solution" herzlienne du problème juif, d'autant qu'elle est étroitement liée, dans son ton et ses arguments, au séjour de Herzl à Paris<sup>3</sup>, comme correspondant parlementaire de la *Neue Freie Presse* de Vienne jusqu'au milieu de 1895. La question chronologique est d'importance: si l'*Etat Juif* (*der Judenstaat*) ne paraît qu'au début de 1896, des présentations antérieures circulèrent plus tôt<sup>4</sup>, dès le mois de juin 1895. Il est possible que l'échec de Herzl à convaincre un Maurice de Hirsch ait conduit celui-ci à revenir à Vienne - en pleine crise d'antisémitisme<sup>5</sup> - ce qui ne l'empêcha pas de faire des séjours à Paris par la suite.

Les spécialistes s'accordent à reconnaître que c'est bien en France qu'Herzl rédigea son texte. La lecture de son journal (*tagebuch* <sup>6</sup>) le confirme<sup>7</sup>. Le titre allemand est "der Judenstaat" et d'aucuns soutiennent que la traduction française de celui-ci ne serait pas fidèle puisque littéralement <sup>8</sup>, cela signifie, l'Etat des Juifs. Or, dans l'original allemand du journal intime de Herzl, nous lisons en date du 18 janvier 1897: "L'*Etat Juif* ist in Madame Rattazis <sup>9</sup> *Nouvelle Revue Internationale* vom 1. Jänner 97 erschienen". Le texte parut en effet dans les colonnes de cette revue (31.12.1896 et 15.1.97) ainsi qu'en brochure séparée à la Librairie de la Nouvelle Revue Internationale<sup>10</sup>. L'expression est en français dans le texte: c'est dire que Herzl approuvait tout à fait cette formulation <sup>11</sup>. Bien plus, l'édition française de 1896 ne comporte nullement la

1 Plusieurs pages y sont notamment consacrées au Kahal et à l'Alliance Israélite Universelle, pp. 33 et seq.

2 En 1887, Wolski, on l'a signalé, l'a paraitre une *Russie Juive*, chez Albert Savine.

3 Rappelons que Herzl avait une bonne pratique du français (cf supra), ce qui relativise, dans le débat sur les *Protocoles*, le fait que le premier Congrès sioniste de Bâle comprenait fort peu de Français.

4 W. Segel, *Die Protokolle der Weisen von Zion, kritisch beleuchtet. Eine Erledigung*, Berlin, 1924, p. 20.

5 En 1895, Karl Lueger y gagne les élections municipales, il n'accèdera à la mairie qu'en 1897, malgré l'opposition de l'Empereur François-Joseph, voir E. Guand, *Abna Mahler*, Paris, R. Laffont, 1988, pp. 21-22.

6 Herzl est certes "journaliste" mais nous employons à son propos le terme pour "journal intime". Celui-ci sera publié à Berlin, dès 1905, par Leon Kellner, à la *Jahrbuch Verlag*, pour ses divers écrits sionistes, dans une édition agrémentée de notes à six branches, BNF. Quant à son journal personnel, il paraitra, aux mêmes éditions "juives", toujours à Berlin, en 1922 alors que paraissent les *Protocoles*, en allemand, dans cette même ville.

7 *L'Etat Juif, suivi d'extraits du Journal*, Intr. M. Schaeff, Paris, Stock, 1981.

8 C. Klein, Intr. *L'Etat des Juifs* de Th. Herzl, suivi de *Essai sur le sionisme*, Paris, La Découverte, 1990.

9 Revue dirigée par Lætitia de Rute (décembre 1896-janvier 1897, BNF, Microfilm m 6707, 22 et 23). La brochure est conservée à l'AIU, 15083A, BN, Jérusalem.

10 La directrice de la revue publiait sous le pseudonyme de Baron Stock, des articles dans le journal pour lequel travaillait Herzl, la *Neue Freie Presse* de Vienne.

11 Voir aussi sa lettre du 20 mai 1897 à S. Whitman écrite en français, in *Gesammelte Zionistische Werke*, Vol. II, op. cit. p. 630. "Il ne faut pas prendre mon livre sur l'Etat juif comme la forme définitive du projet". En anglais, c'est aussi

mention "trafraction" à la différence de l'édition anglaise ou de l'édition russe. Or, Papius travailla en 1893 pour la revue dirigée par cette petite-nièce de Napoléon, proche des milieux occultistes de l'époque et notamment de Juliette Adam<sup>1</sup>. On peut, selon nous, raisonnablement se demander si le texte de Herzl ne venait pas conforter les antisémites dans leurs convictions dès lors que de tels propos étaient tenus par un juif. Or n'est-ce pas le principe des *Protocoles* que de faire parler des juifs sur eux-mêmes?

Si Herzl se plaint, dans son journal personnel, en janvier 1897<sup>2</sup>, qu'il lui aura fallu un an pour faire paraître son texte français, dans cette *Nouvelle Revue Internationale*<sup>3</sup>, cela signifie bien que le dit texte français était prêt au moment où il trouva un petit éditeur - Max Breitenstein - pour la version allemande qui parut le 14 février 1896, le manuscrit étant achevé depuis le 19 janvier.

Bien plus, Herzl, tout au long de l'année 1896, lira à divers interlocuteurs le texte français<sup>4</sup> ou le fera lire et il semble que Bernard Lazare, qui en cette même année se fera le défenseur du capitaine Alfred Dreyfus - la campagne d'opinion couvra la période 1897-1899 - ait retouché le texte français: "Un de mes amis voudrait traduire sa brochure mais j'ai entendu dire que M. Herzl avait l'intention de la traduire lui-même (...). J'ai revu de mon mieux la traduction de la brochure de M. Herzl. Pour la rendre aussi élégante qu'il paraît le désirer, il eût fallu la réécrire d'un bout à l'autre en ayant sous les yeux le texte allemand" (lettres des 10 et 11 mars 1896<sup>5</sup>). Herzl comptait notamment sur cette traduction française pour engager celle en turc<sup>6</sup>. Il est probable que la traduction française fut prête et put circuler sous forme artisanale avant l'été 1896.

Le 18 juillet, il présente son programme, son "plan", comme il l'avait toujours rêvé, devant Edmond de Rothschild. Pour Herzl, cette prise de parole devant les Rothschild, écrit-il le 18. 7. 1896, constituait un aboutissement. On a du mal à croire que la conférence, dans un salon parisien, eut lieu en allemand et de fait, dans son journal, Herzl, qui suivait les débats du Palais Bourbon, en sa qualité de correspondant, retranscrit certains dialogues qu'il a eu en français<sup>7</sup> avec le baron Edmond de Rothschild<sup>8</sup>. En fait, il semble bien que le premier mouvement de Herzl - qui changea si souvent d'interlocuteur pour ses projets - ait été de toucher l'establishment juif français. Il en reste des traces, ainsi cette insistance sur l'Argentine mise en parallèle avec la Palestine. Cette alternative figure dans le Discours aux Rothschild: "Ich bin aber im Prinzip weder gegen Palästina noch für Argentinien". Or, si le baron Edmond de Rothschild avait encouragé l'implantation en Palestine, l'autre grand bienfaiteur de la communauté juive de France, le baron Maurice de Hirsch, qui meurt dès 1896, peu favorable au retour à Sion, avait mis en place une

1 La formule the *Jewish State. An attempt at a modern solution of the Jewish Question*, Londres, qui s'est imposée dès 1896, dans la traduction de Sylvie d'Avigdor, BL. 4034 p 55. Dans l'article du *Jewish Chronicle*, de janvier 1896, il est question, dès les premières lignes, de la "restoration of the Jewish State" (p. 12). Curieusement, cette phrase a sauté dans la traduction allemande posthume de 1905, *Zionistische Schriften*, 2e partie.

2 Voir M. S. Andie et Cl. Beaudits, *Papius, biographie*, op. cit. pp. 110-111.

3 Herzl connaissait les travaux prophétiques de W. H. Hechler sur le retour des Juifs en Palestine: *The restoration of the Jews to Palestine*, (c. 1851) BL. 1897 c 8 (16). Voir A. Boyer, *Theodor Herzl*, Paris, A. Michel, 1991, pp. 87-88. Dans son journal intime, au 6 janvier 1897, Herzl indique que l'année qui s'ouvre est une des années "critiques" annoncées par celui-ci (*Gesammelte Zionistische Werke*, Berlin, 1922, p. 577). Herzl note le 23 avril 1896 que certains ne connaissent ses projets qu'à travers Hechler "sous leur aspect prophétique qui m'est à moi très étranger". La rencontre entre le *clergyman* Hechler et le juif Herzl fait la jonction avec un certain sionisme chrétien qui voit ainsi les juifs accomplir "inconsciemment" (sic) ce qui devrait aboutir au second Avènement. Voir E. Pawel, *Theodor Herzl*, Paris, 1992 p. 266.

4 Herzl signale dans son introduction l'existence d'un quasi-homonyme, Theodor Hertzka, auteur d'un *Fretland*. Or, dès 1894, une traduction de l'allemand en parut en français: *Un voyage en terre libre, coup d'oeil sur la société de l'avenir*.

Paris, BNF, 8° Y<sup>2</sup> 48526. Herzl publiera en 1902 une utopie intitulée *Altneuland* qui se situe en 1924.

5 Sur la diffusion de la brochure allemande à Paris, voir C. Nicault, *La France et le sionisme (1896-1914), une rencontre manquée?*, Paris, Calmann Lévy, 1992.

6 In J. D. Brelin, *Bernard Lazare, De l'anarchiste au prophète*, Paris, De Fallois, 1992, p. 295. La correspondance de Lazare est conservée aux Archives Sionistes, à Jérusalem. Herzl avait mis plusieurs personnes sur cette traduction qu'il supervisait.

7 Le français était alors très répandu dans certains milieux turcs. En 1898, Guillaume II rencontrera Herzl à Jérusalem.

8 *Gesammelte Zionistische Werke*, Vol II, op. cit. p. 495.

9 Edmond était le jeune frère du banquier, Alphonse, lui-même peu favorable au projet, voir H. R. Lotman, *La dynastie Rothschild*, Paris, Seuil, 1994, p. 96.

colonie juive en Argentine. Or ce passage se retrouve dans l'Adresse aux Rothschild de Juin 1895<sup>1</sup>, où Herzl commence par placer en vis les deux magnats<sup>2</sup>.

Cependant, il ne faudrait pas confondre les Rothschilds. Edmond est le français, Albert est l'autrichien. Herzl d'abord intitulé sa "solution", à un certain stade de sa formation, au cours de l'année 1895, *Rede an die Rothschilds*<sup>3</sup>, Discours aux Rothschild. Or, il s'agit d'un texte, comme le montre Alain Boyer<sup>4</sup>, qui dans l'esprit de Herzl devait être lu au baron autrichien par le grand-rabbin de Vienne, Moritz Güdemann<sup>5</sup>, et ce dès le printemps 1895. En réalité, il semble que Th. Herzl ait constamment oscillé entre les deux Rothschilds, entre la France et l'Autriche. Mais c'est avec le Rothschild français qu'il s'entretiendra un an plus tard.

Il ne faudrait pas d'ailleurs oublier l'Angleterre, qui compte aussi un Rothschild: une première version abrégée de l'*Etat Juif* y est publiée, le 17 janvier 1896<sup>6</sup>, dans le *Jewish Chronicle*, sous le titre "A "solution of the Jewish Question" (pp. 12-13, BAU, P 35 ), probablement dans une traduction de Sylvia d'Avigdor<sup>7</sup>. Titre qui deviendra le sous titre de l'*Etat Juif*, avec l'ajout de l'épithète "modern" à solution, *Versuch einer modernen Lösung der Juden Frage*, et préface désormais annoncer un essai (*versuch*) de solution. <sup>8</sup> - après en avoir peut-être été le titre principal. Que veut dire Herzl, en effet, lorsque dans son journal (*tagebuch*), il écrit, lors de sa rencontre avec l'éditeur viennois, que le "nouveau" titre sera le *Judenstaat*, c'est bien que le texte en portait un autre précédemment, ce que relève Claude Klein. Or dans l'article de *Jewish Chronicle*, on lit: " my political pamphlet, "The Solution of the Jewish Question", the German edition of which is now in press" (p. 12), annonçant ainsi la prochaine parution de l'édition allemande<sup>9</sup>, qu'Herzl ne semble d'ailleurs pas privilégier particulièrement<sup>10</sup>. Ce n'est pas parce que Herzl est germanophone qu'il devait nécessairement publier d'abord ses idées en allemand. L'idée d'engager une nouvelle traduction française de l'Etat juif nous semble donc contestable, si l'on considère que Herzl a supervisé pour le moins la première version française<sup>11</sup>.

En écrivant l'*Etat Juif*, il préférait mettre en avant la réponse à la "question". Néanmoins, Herzl fit en sorte que les titres français et anglais optent pour l'adjectif: *Etat Juif*, *Jewish State*. La dimension anglaise est en outre flagrante dans l'*Etat Juif*, du fait qu'Herzl utilise notamment la formule " Jewish Company" et "Society of the Jews" tant dans les versions allemande que française<sup>12</sup>.

Si nous examinons l'abrégé du *Jewish Chronicle* qui tient sur quatre colonnes, nous retrouvons des passages entiers de l'*Etat Juif* comme si Herzl en avait pris des extraits pour son article. On y retrouve le choix entre Palestine et Argentine, comme étant les deux principales expériences d'implantation à l'époque, dans les termes mêmes de l'Etat Juif mais il est clair que le terme de "Terre Promise" ne renvoie pas forcément à la Palestine. Herzl se défend

<sup>1</sup> *Gesammelte Zionistische Werke*, Vol II, *op. cit.*, pp. 145-150. Le texte du *tagebuch*, sans parler du choix de la langue, ne correspond vraisemblablement pas exactement au discours réellement tenu, un an plus tard, en juillet 1897, alors que l'*Etat Juif* est déjà paru en français. A. Bein, Art "Herzl" in *Encyclopaedia Judaica*, Jerusalem, 1971, pp. 407 et seq. H. Abraham et A. Bein, *The editors of the Jewish State by Th. Herzl*, 1970.

<sup>2</sup> Sur les réactions négatives à l'Etat Juif de la part d'Israélites, avec de nombreuses citations, voir J. Bahar, *La Question juive. Restons! Réponse au projet de vote des Juifs*, Paris, 1897 (AIU). On y regrette "l'approbation de Drumont" (p.49). Bahar signale que le texte serait paru dans la *Neue Freie Presse*, quotidien dont Herzl était le correspondant à Paris mais ce fut une promesse non tenue par le journal. Voir A. Bein, *Th. Herzl*, Philadelphie, 1910, p. 180.

<sup>3</sup> Noter le terme *Rede* (discours) que l'on retrouve à propos de Prague. Dans son journal, de façon humoristique, Herzl utilise la formule "Au Conseil de famille" - "Dem Familienrat". *Gesammelte Zionistische Werke*, Vol II, Berlin, 1922, p. 144.

<sup>4</sup> *Theodor Herzl*, Paris, A. Michel, 1991, p. 75.

<sup>5</sup> Sur la réaction de Güdemann à l'*Etat Juif* dans l'*Oesterreichische Wochenschrift* du 23 avril 1896, cf. Dominique Bourriel "La grande solitude des Sionistes" in "L'Histoire, Israël, Terre promise et convoitée de Moïse aux accords d'Oslo", *L'Histoire*, n° 232, juillet 1997. Précisons que le même hebdomadaire autrichien, dont le propriétaire était juif, avait publié, dès le 1<sup>er</sup> février 1896, la traduction de l'article du *Jewish Chronicle*, voir E. Pawel, *Theodor Herzl ou le labyrinthe de l'exil*, Paris, Seuil, 1992, p. 247. Cette traduction allemande d'un abrégé anglais contribua à faire connaître les idées de Herzl, à Vienne.

<sup>6</sup> Bien que paru en 1896, Herzl fait référence à 1795 pour faire contraste avec 1895.

<sup>7</sup> En 1896, paraît le *Jewish State* qui ne deviendra que plus tard, *The Jewish State*.

<sup>8</sup> Le mot *Lösung* solution (finale) de la question (*Frage*), du "problème" sera lié sous les nazis à l'extermination des juifs. Drumont emploie l'expression, dans son quotidien, la *Libre Parole*, dès 1892, pour désigner une littérature qui refuse le *status quo*.

<sup>9</sup> La traduction allemande du texte anglais parut le 21 janvier 1896 dans l'*Oesterreichische Wochenschrift* puis dans le mensuel juif de langue allemande, *Zion*. Voir A. Boyer, *Theodor Herzl*, Paris, A. Michel, 1991, p. 79.

<sup>10</sup> Le texte de la *Jewish Chronicle* figure en traduction allemande dans l'édition des écrits sionistes, *Zionistische Schriften*, Berlin, Jüdischer Verlag, 1905, pp. 520 et seq. AIU, U 1708 a.

<sup>11</sup> Voir introduction à la troisième édition française, Paris, 1926. À propos de la traduction, "celle que Herzl fit lui-même ou qu'il fit faire sous ses yeux".

<sup>12</sup> A noter que le baron de Hirsch utilisait également l'anglais, avec sa *Jewish Colonization Association* (I. C. A.)

dans l'article contre les accusations d'antisémitisme qui pourraient être dirigées contre lui, ce qui nous amène à penser qu'un tel texte a pu intéresser assez rapidement les milieux hostiles aux juifs.

L'article trappe en ce qu'à la différence du livre qui parut ultérieurement, il a davantage l'allure d'un discours, d'une adresse, ce qu'il était au départ, puisqu'il visait initialement un public juif, d'où sa présence dans un périodique juif. On peut tout de même se demander dans quelle mesure un tel texte qui circula dès 1895-Herzl note dans son article qu'il a tenu compte de diverses réactions à son plan et son journal atteste que la rédaction d'une première version rotschildienne, date du courant de l'année-n'a pu, d'une façon ou d'une autre influencer sur la rédaction des *Protocoles des Sages de Sion*. Herzl, dit-on, écrivit l'*Etat Juif*, sous le choc de l'Affaire Dreyfus<sup>1</sup> de 1894 dont il suivit en effet le premier procès; certes Herzl, dans un article envoyé fin 1895, signale-t-il que les nations les plus civilisées ne sont pas épargnées, même la France: "France itself is no exception" mais les problèmes pour les juifs ne commencèrent pas en 1894, il n'est que de considérer les attaques persistantes contre les Rothschilds français<sup>2</sup>. Il suffit de lire la *Libre Parole* de 1892 pour s'en convaincre. Autre indice d'un premier public français confirmé par la référence à l'émigration des protestants: "loyal as the Huguenots who were forced to emigrate". En ce qui concerne l'Affaire, elle-même, il semble bien qu'au moment où Herzl publie l'édition allemande, début 1896, le scandale quant aux conditions du procès, n'ait pas encore éclaté<sup>3</sup>, Herzl lui-même n'étant pas certain au départ de l'innocence du capitaine. En novembre 1895, donc bien après le scandale: "Les juifs français sont hostiles au projet. Je ne m'attendais pas à autre chose. Leur situation ici est trop bonne pour qu'ils envisagent un changement"<sup>4</sup>. En fait, l'Affaire Dreyfus ne prendra toute sa dimension, en raison de certaines révélations concernant des faux, qu'en 1898<sup>5</sup>, avec l'article - "J'accuse" - de Zola (13 janvier), dans l'*Aurore* de Clémenceau<sup>6</sup>. Même si l'on prend pour point de départ *La vérité sur l'Affaire Dreyfus* de Bernard Lazare, parue en novembre 1896, le *Judenstaat* circulait en Europe depuis plusieurs mois. L'Affaire ne fut, en vérité, que l'abcès de fixation d'une situation déjà ancienne<sup>7</sup> et bien connue de Herzl.

Pour le Herzl de 1896, l'antisémitisme a pour cause la migration juive d'une région à une autre, comme cela se produisait, de son temps, au sein de la mosaïque de l'Autriche-Hongrie. Herzl ne remet nullement en cause la présence des juifs en France mais suggère simplement que celle-ci n'accueille pas de juifs étrangers, difficilement assimilables. Or Alfred Dreyfus est le type même du juif français intégré, parvenu à l'état major de l'armée. Le sionisme à la française, dans les années quatre-vingt-dix, en Europe de l'Ouest, consiste surtout à trouver un refuge pour les juifs d'Europe Centrale et Orientale, il ne semble pas que Herzl ait songé à envoyer l'ex capitaine en Palestine... Tout se passe comme si Herzl restait marqué par la situation propre à l'Autriche-Hongrie, peu comparable alors à celle qui régnait en France. L'antisémitisme français, en comparaison, devait lui sembler supportable<sup>8</sup>.

Que dire enfin de cette erreur de traduction de la part de l'article anglais? "I calculate with confidence on the co-operation of these societies". On imagine aisément qu'on a voulu rendre le français "je compte sur". Nous ne soutenons pas que Herzl ait nécessairement rédigé son texte en français mais que le texte anglais dériverait d'une traduction vers le français. Il semblerait en fait que Herzl, installé rue Cambon, à l'Hôtel de Castille, ait rédigé son texte dans

1 Voir art "Herzl" de *l'Encyclopædia Judaica*, par Alex Bein, Jérusalem, 1972. Encore convient-il de relativiser l'impact de cette Affaire sur la rédaction de l'*Etat Juif*. Pour le Herzl de 1896, l'antisémitisme a pour cause la migration juive d'un pays à l'autre, comme cela se produisait, de son temps, au sein de l'Autriche-Hongrie. Herzl ne remet nullement en cause la présence des juifs en France mais suggère simplement que celle-ci n'accueille pas de juifs étrangers, difficilement assimilables. Or le capitaine Dreyfus est le type même du juif français intégré, parvenu à l'état major de l'armée. Le sionisme, dans les années quatre-vingt-dix, en Europe de l'Ouest consiste surtout à trouver un refuge pour les juifs d'Europe Centrale et Orientale.

2 H. R. Lottman, *La dynastie Rothschild*, Paris, Seuil, 1994, pp. 111 et seq.

3 Le juif Bernard Lazare qui a eu connaissance d'une des versions du manuscrit de l'*Etat Juif* ne publiera qu'en Octobre 1896, avec l'appui du frère du condamné, Mathieu Dreyfus, à la suite de révélations dans la presse, son *Erreur*

*Judiciaire - La vérité sur l'Affaire Dreyfus*, Bruxelles, BNF, Res Eb<sup>57</sup> 11711.

4 In *Dr Herzl, Journal (1895-1901). Le fondateur du sionisme parle*, textes sélectionnés par R. Ertter, Paris, 1990, p. 72.

5 Voir art "Dreyfus" de M. Winock, in *Dictionnaire des intellectuels français*, dir. J. Julliard et M. Winock, Paris, 1996, pp. 371 et seq.

6 R. Drai, *La communication prophétique*, Paris, Fayard, 1990, p. 326.

7 J. Halbronn, "Quelques contre-vérités sur le *Judenstaat* de Herzl (1895-1897)", *Cahiers du CERD*, 6, Paris, 1996-97, pp. 46-47.

8 En revanche, à partir des années 1920, une forte migration vers la France confèrera une nouvelle actualité à l'*Etat Juif*, texte devenant en quelque sorte prophétique, l'ouvrage est ainsi réédité alors qu'il n'avait connu jusque là qu'une diffusion assez confidentielle. La France s' 'autro-hongroisait" avec les conflits qui en suivirent au sein même de la communauté juive.

une sorte de mélange d'allemand et de français, usant de temps à autre d'une formule française quand il souhaitait qu'elle soit reprise, comme on peut le noter dans son journal: "assistance par le travail", "Il y a un mouvement à créer" etc. Le texte du *Judenstaat* confirme ce point de vue: ses exemples chiffrés y sont le plus souvent donnés en français: en fait, il reprend quasi littéralement des passages de son adresse aux Rothschild rédigée à la mi-juin 1895<sup>1</sup>. Pour le lecteur allemand, le texte pouvait donner l'impression d'une traduction sinon dans la forme, du moins sur le fond. L'*Etat Juif* est par ailleurs un texte assez hybride en ce qu'y alternent des exposés sur les Juifs (*Juden*), et un discours s'adressant à eux directement ("Nous sommes un peuple"). De même, Herzl parle volontiers de la *Judenfrage*, la question des Juifs, de l'Etat des Juifs, sur le ton que les non juifs adoptent en parlant d'eux: "que va-t-on faire des Juifs?". La forme "Etat juif", "question juive" a une intonation autre<sup>2</sup>, plus "interne". Ce qui pouvait être dit à Paris ou à Londres exigeait certains aménagements à Vienne. Certes, Herzl n'imaginait-il pas de créer un Etat qui fonctionnerait de façon juive mais c'est oublier que le mot Etat a deux sens, à la fois institutionnel par rapport à ses citoyens, et en tant qu'entité géographique spécifique par rapport à d'autres<sup>3</sup>, ce qui n'impliquait pas nécessairement une totale autonomie.

### *Le nom et l'adjectif*

Qu'en est-il donc de ces variantes, *Judenstaat* et *Etat juif*? Il ne nous semble pas inutile de revenir sur ce point, notamment au regard d'un texte qui précède de trois ans la brochure de Herzl: *Die national Wiedergeburt des Jüdischen Volkes in seinem Lande als Mittel zur Lösung der Judenfrage*, Vienne, 1893, BNF, 8° H pièce 366. On notera une certaine similitude avec le titre de Herzl, *Der Judenstaat. Versuch einer modernen Lösung der Juden Frage*, de Nathan Birnbaum, directeur de la revue juive, *Selbst Emancipation*. On y trouve d'ailleurs l'usage du terme sioniste bien avant Herzl<sup>4</sup>.

L'ouvrage de Birnbaum parut dans un contexte juif alors que celui de Herzl s'adresse à un public plus large. Or, chez Birnbaum, l'emploi des formes avec *Juden* est très limité: *Judenhass*, la haine des Juifs, il y aura plus tard, dans la terminologie nazie *Judenrein*, sans juifs. Mais Birnbaum, quand il n'use pas d'un vocabulaire polémique, préfère la forme proprement adjectivale: das *jüdische Volk*, die national *jüdische Partei*<sup>5</sup>. Birnbaum a constitué un "*zionistische (jüdisch-nationale) Partei*", donc sioniste serait synonyme de juif-national. Citons encore die *jüdische Nationalitätsidee*, die neuen *jüdischen Colonien in Palästina*, die *Kulturkraft des jüdischen Stammes*. Nous en concluons que la forme avec "Juden" n'est pas neutre, il est difficile de cerner la nuance en français. Ainsi *Judenfrage*<sup>6</sup> est traduit par "question juive". En fait, il semble que la formule *Juden*, en dehors de la forme nominale "die Juden", les Juifs, soit péjorative, lorsqu'elle est adjectivée comme dans *Judenstaat*, *Judenfrage*, combinée avec un nom ainsi qualifié. En fait, Herzl a probablement voulu récupérer un terme négatif et lui conférer une autre valeur<sup>7</sup>. On dira que le préfixe *Juden* correspondrait sémantiquement, en allemand, au français *Juif* et *jüdisch* à israéliite. Et de fait, en français le terme plutôt péjoratif "juif" l'a emporté sur l'autre, tombé en désuétude. Ecrite sur "les Juifs" semble caractériser l'antisémite ou celui qui les considère avec distance: signalons, parmi d'autres, un texte signé Hélu: *Les Juifs, leur proche, très proche rassemblement en corps de nation la plus prospère, la plus puissante de toute la terre*, Saint Etienne, 1872 (BNF, H 5481)<sup>8</sup>. Dès 1896, l'Etat Juif paraîtra en russe, tant à Saint Petersburg qu'à Odessa (Archives Sionistes, Jérusalem) et il nous semble que sa parution, bien avant le congrès de Bâle, a pu influencer la rédaction finale des *Protocoles*, notamment pour les passages relatifs aux "Plans".

En outre, la stature même de Théodore Herzl en fait une sorte de "roi des Juifs", concept qui avant lui semblait appartenir à un passé fort reculé. Or, dans les *Protocoles*, il est bel et bien

1 *Zionistische Schriften*, Vol II, Berlin, 1922, p. 156. On ne comprend pas ce qui permet à C. Klein (op. cit. p. 6) d'affirmer que cette adresse concernait les Rothschild de Vienne et que celle-ci ne fut pas lue à ses destinataires. L'opposition qui fait Herzl entre Hirsch et Rothschild est typiquement liée à la situation française.

2 La forme "der jüdische Staat" - l'Etat juif - apparaît beaucoup plus rarement chez Herzl.

3 C. Klein traduisant "Etat des Juifs" n'hésite pas par ailleurs à parler d'un "Etat palestinien".

4 Voir A. Bein, *The origin of the term and concept Zionism*, Herzl Year Book, Vol II.

5 L'Agence Juive pour la Palestine se dit en allemand *Jüdische Agentur* et non *Judenagentur*.

6 Voir aussi *Judennot*: la misère juive.

7 Voir d'Eugen Dühning, *Die Judenfrage, als Frage der Rassenähnlichkeit für Existenz, Sitte und Cultur der Völker*, Leipzig, 1886, BNF, 8° H 5092. On y trouve les formes *Judenrace* (la race juive), *Judengeld* (l'argent juif) etc. On pourrait difficilement traduire par "race des Juifs".

8 Mais le débat pourrait revêtir une autre dimension: un *Etat juif* serait uniquement constitué de Juifs (tandis que l'*Etat des Juifs* serait a priori plus ouvert, ce serait plus un Etat pour les Juifs mais pas nécessairement dirigé par des Juifs et pas forcément indépendant, l'Etat, ici, étant d'abord un espace qui pouvait fort bien se trouver en Ouganda.

question d'un tel personnage. Il nous apparaît donc que les *Protocoles* appartiennent à l'ère herzlienne.

### *Drumont et l'Etat juif*

Dans son journal<sup>1</sup>, Herzl mentionne l'éditorial - "Une solution de la question juive" - du 16 janvier 1897 que lui consacra le directeur de la *Libre Parole* <sup>2</sup>.

De fait, Drumont dans ce numéro (BNF, Micr. D 94), reproduit des pages entières de l'*Etat Juif*, donnant ainsi à l'ouvrage plus d'impact que la parution dans la *Nouvelle Revue Internationale*<sup>3</sup>.

Drumont semble ravi de la parution d'un tel texte: "Le Dr Herzl (...) s'attend aux protestations que soulèvera sa courageuse franchise de la part de ses coreligionnaires" Il se demande comment la brochure sera reçue par les *Archives Israélites*. Et de conclure: "Nous avons simplement voulu montrer une fois de plus combien les idées qui excellent encore les quolibets et les haussements d'épaules de certains plaisantins retardataires préoccupent les penseurs sérieux d'Israël qui, en réalité, sont comme l'on dit d'accord avec nous sur les points essentiels. Ils ne voient pas en nous des énergumènes, des maniaques, des êtres barbares et sans coeur mais des citoyens qui usent du droit de légitime défense"<sup>4</sup>. Le 30 janvier 1897, Drumont traitera cette fois du *Péril juiféo-maçonnique* de A. Tilloy, paru à la Librairie Antisémite. L'on pourrait presque s'attendre à trouver dans la *Libre Parole* un encart publicitaire encourageant la vente de l'*Etat Juif*<sup>5</sup>.

Dans la presse juive française, on est généralement scandalisé par la complaisance de Drumont après la sortie dans la *Nouvelle Revue Internationale*. Dans l'*Univers Israélite* (8.1. 1897, pp 557, 589 et seq. BAIU, P 1062), dans un article intitulé simplement l'"Etat juif", on relève l'alliance "inattendue mais précieuse" dont bénéficie l'auteur de la *France Juive*.

Mais les réactions n'attendent pas que le *Judenstaat* soit accessible en français. Dès le 15 octobre 1896, A. Benzion, rend compte de la brochure du Dr Herzl et (de) la presse Israélite (p. 340), dans les *Archives Israélites* (BAIU, P. 109). Il relève que les réactions sont parfois hostiles à Herzl, même dans les milieux sionistes. Il rappelle que Leo Pinsker, quinze ans plus tôt, avait publié un projet très proche, *Autoémancipation* que Herzl, selon ses propres dires, n'aurait pas lu<sup>6</sup>. Accueil donc favorable dans les milieux antisémites: en 1903, dans les *Juifs et la Franc-Maçonnerie* (Arsenal, Broch 9558), un certain A. Alhaiza écrit: "Le remède, c'est la nouvelle Sion qu'il (Herzl) veut fonder pour y rassembler les moins fortunés des siens" (p. 14).

### *Le Salut par les Juifs de Léon Bloy*

En 1892, Léon Bloy fait paraître le *Salut par les Juifs*<sup>7</sup>, à Paris, chez A. Demay (BNF, 8° H 5803) auquel répliquera Charles Journet dans les *Destinées d'Israël. A propos du Salut par les Juifs*. Pour le romancier, qui prend à parti Drumont et sa *France Juive*, "la réintégration d'Israël sera le signal de la fin de l'histoire"<sup>8</sup>.

Bernard Lazare, intellectuel juif, rendra compte de l'ouvrage de Bloy dans l'*Événement* du 16 octobre 1892 sous le titre "Un phillosémite"<sup>9</sup>. On pourrait mettre cette recension en parallèle avec celle que Drumont fera de l'*Etat Juif* de Herzl, dans la *Libre Parole* du début de 1897. Certes, reconnaît Lazare<sup>10</sup>, Bloy est très sévère pour les juifs mais il ne conteste pas pour autant leur mission<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> *Gesammelte Zionistische Werke*, Berlin, 1922, Vol. 2, p. 582

<sup>2</sup> Cet intérêt de Drumont pour l'*Etat Juif* semble ne pas avoir été relevé.

<sup>3</sup> Voir C. Nicault, *La France et le sionisme*, op. cit., p. 28, voit en Drumont un fervent sioniste.

<sup>4</sup> Drumont annonce une suite à son étude de la brochure de Herzl, mais il semble qu'il y ait renoncé. Herzl peut-il être classé comme un juif antisémite au même titre qu'un Otto Weininger, qui fit paraître, en 1903, à Vienne *Geschlecht und Charakter*, Bl. 08416 r 38, Ed. 1905, BNF 8°R 19887, mais qui s'y montre hostile à l'idée sioniste d'un Etat Juif. L'ouvrage sera traduit en anglais dès 1906.

<sup>5</sup> Dans *Le peuple juif. conférence faite à la salle du Grand Occident(sic) de France, le 29 juin 1900*, Paris, Librairie antisémite (Arsenal, Broch. 8922), Drumont mentionnera, p. 35, les thèses de Herzl qui "propose la création d'un Etat juif en Palestine ou dans (sic) l'Argentine". Voir C. Nicault, *La France et le sionisme (1897-1948). une rencontre manquée*, Paris, Calmann Lévy, 1992, pp. 30 et 248-249.

<sup>6</sup> Signalons également, pour son caractère messianique le "Rom und Jerusalem" de Moses Hess, Leipzig, 1862; *Rome et Jérusalem*, trad. fr., préface de S. Schwarzfuchs, Paris, A. Michel, 1981, pp. 17 et 36.

<sup>7</sup> Voir M. J. Lory, *La pensée religieuse de Léon Bloy*, Paris, Desclée de Brouwer, 1951, p. 163.

<sup>8</sup> Voir M. Gandillac "Ombres et lumières dans le Salut par les Juifs", *Cahiers de l'Heure*, Paris, 1988, pp. 175 et seq.

<sup>9</sup> Voir art. de R. Goëtin, in *Léon Bloy au tournant du siècle*, Dir. P. Glaudes, Toulouse, Presses Univ. du Mirail, 1992.

<sup>10</sup> Drumont avait salué la parution de son *Antisémisme*, voir E. Pawel, *Theodor Herzl ou le labyrinthe de l'exil*, trad., Paris, Seuil, 1992, p. 189.

<sup>11</sup> Voir A. Lemann, *L'avenir de Jérusalem. espérances et chimères (réponses aux congrès sionistes)*, Paris, C. Poussielgue, 1901, BNF, 8° H 6486.



### *Les procédés d'Ernest Renauld*

De 1897 à 1899, Renauld s'en prend successivement aux juifs et aux protestants - on a déjà cité son *Péril protestant* de 1899 où il se veut une sorte de Drumont de la "Question Protestante". L' *Expulsion des juifs ou le Testament de Roschiler*, préface du comte d'Hugues, Paris, A. Perret (BNF, 8° Y2 50580) de 1897, année du premier congrès de Bâle, fait partie intégrante d'une préhistoire des *Protocoles*, alors même que l'on est en train de les fabriquer en Russie. Son ouvrage est un mélange de réalité et de fiction, il imagine *in fine* un coup d'état monarchiste, en plein parlement. L'action principale se passe d'ailleurs à la Chambre, un député La Mandlière y prend la parole (pp. 188 et seq):

"Messieurs, ce que vous allez entendre dépasse en scélératesse tout ce que l'imagination la plus infernale peut rêver (...) Eh bien ces preuves matérielles je les possède, écrites de la main même des coupables, je le répète. Malheureusement; ainsi que vous le savez, une partie en a été détruite mais ce qui reste vous édifiera". M. de La Mandlière après avoir énoncé le "programme arrêté par les Trente Trois, tous membres du Parlement" conclut "Je crois, Messieurs, qu'il est inutile de vous prouver que ce programme a reçu son entière exécution". Après avoir fait référence à la Haute Vente Italienne, Ernest Renauld - à la façon du romancier allemand qui campa Redelliff, trente ans plus tôt, nous montre bien quelle étaient ses intentions: "N'est ce pas là l'aveu de leurs actions infâmes" (p. 218). Les juifs ont "avoué"!

En 1903, l'abbé Tholon écrit dans *Le Sauveur de demain à la veille des plus graves événements en France*, Paris, 1903, BNF, Lh57 13999, pp. 126-127:

"L'avenir: les Juifs repoussés de toutes parts chez les différents peuples finiront par acheter avec leurs immenses trésors la Palestine, leur pays d'origine et verront leur Messie attendu qui sera l'Antéchrist régner à Jérusalem trois ans et demi suivant l'Apocalypse (...). Ils se convertiront (...). Le dernier pape Petrus Romanus selon la prédiction de Saint malachie sera expulsé (de Rome) par la Franc Maçonnerie (...). Ce pape errant - *peregrinus apostolicus* - finira par s'installer à Jérusalem (...) au milieu des Juifs convertis (prophétie de Lichtenberger en 1526).

---

1 Sur ses écrits prophétiques antérieurs, voir notre Livre II.



## CHAPITRE VIII



## LES PROTOCOLES DES SAGES DE SION

Nous avons abordé la préhistoire des *Protocoles*, il convient à présent d'étudier de quelle façon ceux-ci prirent la forme, le titre, sous lesquels ils connurent une carrière inouïe. Il importerait pour ce faire de nous diriger vers un autre Orient de l'Europe, non pas en Méditerranée prophétique mais au septentrion, dans la Russie tsariste où ils vont d'abord paraître. Ce n'est plus à partir des alphabets hébreu ou grec que les traductions se feront mais des caractères cyrilliques. Un tel circuit est précisément celui du Serpent symbolique placé en appendice des *Protocoles*.

Cela nous amènera à pénétrer dans le domaine russe, ce qui se justifie, de notre point de vue, du fait que dans les années Vingt, un Monseigneur Jouin, et bien d'autres en France, débattirent de cette littérature particulière issue de l'autre extrémité de l'Europe. Le travail comparatif de l'animateur de la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, fondé directement sur l'étude des textes russes, n'est pas sans évoquer, avec la présentation des variantes, celui d'un Anatole Le Peltier, sous le Second Empire, concernant les Centuries.

## I. Historique des *Protocoles des Sages de Sion*

Les travaux consacrés aux *Protocoles des Sages de Sion* sont légion et la fortune de l'oeuvre concerne tout le XXe siècle alors que nous avons limité notre recherche au procès de Berne, autour de 1935-37. Jusque dans le courant de l'année 1919, il semble que les *Protocoles* n'aient été accessibles, du moins sous forme imprimée, qu'en russe<sup>1</sup>. Il conviendra de corriger une telle représentation. (Halbronn 1998.2)

Serpet Nilous (1862-1929/30) verra son nom attaché à ce texte antisémite qu'il s'agira de resituer dans une oeuvre plus ambitieuse et liée au prophétisme, au sein de laquelle ils ne constituent d'une certaine façon qu'un appendice relativement tardif. Le paradoxe tient à ce que cette partie - les *Protocoles* - la moins délibérément prophétique apparemment sera celle qui, en fin de compte, apparaîtra comme ayant une véritable dimension visionnaire.

Les travaux scientifiques publiés autour des *Protocoles* entre 1919 - dates des premières traductions à partir du russe jusqu'à 1992, où Pierre André Taguieff publie deux volumes sur le sujet<sup>2</sup> - laissent parfois à désirer sur la question notamment des éditions successives dont il n'a pas été fait d'études comparatives, peut être en raison de la langue et de la conservation aléatoire de ces textes pourtant bien plus proches de nous que ceux de Michel de Nostredame<sup>3</sup> Nostradamus. Généralement, ces études, pour la partie bibliographique, se recopient les unes les autres, font état de rumeurs non vérifiées quant à l'existence de telle ou telle édition, sans apporter notamment d'échos de la Presse de l'époque, et ne fournissent jamais les cotes ni même les bibliothèques hormis le *British Museum* pour l'édition de 1905<sup>4</sup>, laquelle au demeurant se trouve aussi à la BNF<sup>5</sup>. En tout état de cause, ce n'est pas l'édition de 1905 qui a été traduite en anglais, elle ne comporte pas de numérotation des protocoles à la différence de celle de 1911 et l'on peut difficilement imaginer que l'éditeur anglais ait pris une telle initiative, coïncidant avec celle des éditions russes suivantes de Nilous.

Il faut notamment observer que Norman Cohn<sup>6</sup> ne laisse à aucun moment entendre que Serpet Nilous ait pu modifier sensiblement le texte non pas du *Dialogue aux Enfers*<sup>7</sup> de Maurice Joly mais celui des *Protocoles* tel qu'il était paru en russe avant qu'il ne s'y intéressât. Les travaux sont trop souvent de seconde main et reprennent, sans les vérifier, ou de façon par trop approximative, les éléments concernant les éditions russes. On ne peut donc que regretter que le travail collectif français le plus récent (Taguieff, 1992) n'ait pas consacré plus de place à la localisation en bibliothèque et n'ait reproduit au moins les pages de titre des éditions russes successives, se contentant d'une page iconographique en russe datant de 1912 en 1921 dans l'édition Bernard Grasset<sup>8</sup>. Ainsi n'y trouve-t-on pas la reproduction de l'édition de 1905 si souvent citée et étudiée un peu à la façon dont on se rendait à la Bibliothèque du Panthéon, sous

<sup>1</sup> C'est encore Lavis de l'auteur anonyme qui introduit en 1933, une nouvelle édition des *Protocoles des Sages de Sion*, Paris, Ed. CEA BSCF 8° Z 6000 Inv 9146 FA "Jusqu'à la fin de la grande guerre, les *Protocoles* étaient inconnus en dehors de la Russie" (p. 8)

<sup>2</sup> Berg International

<sup>3</sup> On ne trouve pas d'étude sur les transformations internes du texte de Nilous. Il semble notamment que la place des *Protocoles* n'ait pas été la même en 1905 et en 1911. En 1905, ceux-ci se trouveraient, à en croire certaines descriptions, au Chapitre ou à l'Annexe XII tandis qu'en 1911, ils viendraient à la fin de la première partie de l'ouvrage. Nous n'avons pu à ce jour comparer directement les deux éditions.

<sup>4</sup> Vries de Heekelingen, (cf son art.) signale que l'on aurait demandé au *British Museum* si la cote A296 correspondait au livre de Nilous. La réponse avait d'abord été négative en raison d'une interversion, la bonne cote étant A226. Le catalogue de la BL signale Joly, Chabauty et Retchiff parmi les sources des *Protocoles* et fournit la cote 8631.aaa.2 pour l'exemplaire de 1905.

<sup>5</sup> L'ouvrage de Nilous, du fait qu'il est imprimé en caractères cyrilliques, ne figure pas au *Catalogue général des imprimés* mais dans le fichier russe. BL, C 17 e 11.

<sup>6</sup> Cohn, 1992. A noter que N. Cohn est également l'auteur d'un ouvrage consacré à l'Apocalypse au Moyen Age, couvrant un champ qui recoupe *grosso modo* le nôtre.

<sup>7</sup> Il est possible que Joly ait envisagé de rédiger un autre *Dialogue aux Enfers* et dans ce cas l'ouvrage devrait être désigné sous le titre "Machiavel et Montesquieu".

<sup>8</sup> Nous ne savons pas si l'édition de 1912 reprend la totalité de l'édition de 1911 du *Grand dans le Petit* ou seulement le tirage à part du chapitre 11. Il est remarquable que le frontispice daté de 1911 dans l'édition de 1911 porte désormais la mention 1912 selon la reproduction fournie dans l'édition Grasset de 1921.

la Révolution, pour y consulter la Lettre à Henri II ou tel passage du *Mirabilis Liber* ! C'est ainsi que pour *Znamia*, nous nous demandons à un certain moment si l'article avait bien existé. De fait, dans un domaine où les contrefaçons mais aussi les bibliographies douteuses sont légion, le recours à l'iconographie - qui n'est évidemment pas à l'abri non plus des manipulations - est d'autant plus souhaitable.

### A. La genèse des *Protocoles* Jusqu'en 1905

Y a-t-il eu une première édition dès 1897? Le titre de "protocoles" trahit la volonté de se référer à une assemblée, à un congrès. On parle de "dresser le protocole" d'une conférence diplomatique (Larousse). La formule est plus fréquemment employée dans le sens de procès verbal en allemand et en russe.

#### *Compilation et publication*

Il importe de distinguer deux stades dans la formation et l'émergence des *Protocoles*: le temps de la compilation et de la rédaction et celui de la traduction et de la publication, soit deux enjeux chronématiques distincts.

Il y a un temps pour élaborer le texte à partir d'un certain nombre de matériaux qui peuvent être plus ou moins facilement datés, l'élément le plus récent servant de *terminus post quem* et il y a un temps pour diffuser le document concerné, et dans ce cas, il importe de tenir compte de l'apport du traducteur, du commentateur, de l'éditeur.

Dans le cas des *Protocoles*, l'on peut tenter de cerner la date de fixation - avec notamment la fixation du titre - de la maquette d'origine autour de la parution des premiers *Protocoles* des congrès sionistes. Quant à la date de diffusion en russe, il convient de l'appréhender à la lumière des références fournies par le traducteur/commentateur, faisant appel à des événements survenus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle voire au début du siècle suivant. Mais il faut aussi faire la part des contrefaçons, des dates qui sont interpolées encore que ce qui nous intéresse ce sont les dates les plus récentes et non les plus anciennes et que les faussaires ont rarement intérêt à rajeunir un texte. Cependant, dans le débat autour des *Protocoles*, on aurait pu imaginer que certains adversaires se soient efforcés de montrer que le texte était plus récent que d'autres l'affirmaient de façon à diminuer son crédit voire de laisser entendre qu'il aurait été rédigé après les événements qu'il était censé annoncer. On imagine ce que seraient les études de prophétologie s'il fallait prendre en compte les deux tendances.

Si l'édition polonaise de 1920 revient dans son titre sur 1897: *Baczność! Przeczytaj! dawny rok 1897-1920* (BN Jérusalem), nous pensons que la date de 1901-1902 est nettement plus probable et les événements auxquels le traducteur fait allusion sont souvent postérieurs à 1897?. Le titre traditionnel "Protocoles des Sages de Sion" laisse perplexe, on a parfois utilisé en russe une formule plus lapidaire: *Sionskie Protokoll*, l'adjectif "sionskiy" pouvant à la fois signifier "de Sion" et "sioniste" et l'on peut en effet se demander si la traduction correcte ne serait pas "protocoles des réunions des sages sionistes" - le terme "sion'ste" étant parfaitement en usage à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle - encore que le terme "sages" soit tel un peu archaïque, à moins de le prendre dans le sens maçonnique de "vénéralble". En fait, si l'idée de publier des pseudo-protocoles sionistes a pu prendre naissance au premier Congrès de Bâle (1897), la rédaction du faux exigea probablement un certain laps de temps, ce qui nous conduit, selon toute vraisemblance, vers la date de 1899, d'autant que les congrès sionistes se succédèrent d'une année sur l'autre, la traduction vers le russe s'étant achevée en 1901

1 Or, la BCDIC possède un exemplaire de l'édition russe de 1911, tout comme la Bibliothèque du Centre d'Études Russes St Georges de Meudon (BL, C 37 ce 8), l'édition russe de 1920 parue à Berlin dans une revue d'émigrés, n'étant nullement un fac simile de l'édition de 1911 (Pub. AIU)

2 Signalons dans le catalogue informatisé de la Bib. de l'Université de Tel Aviv, une note parfaitement erronée qui revient pour tous les ouvrages consacrés aux *Protocoles*: "The protocols were first published in 1905 at Tzarsoye Selo in a book by S. Nilus".

### Le modèle sioniste des Protocoles

Il semble qu'aucun historien, hormis une Leslie Fryl, attribuant les Protocoles au sioniste Ahad Ha'am n'ait songé à examiner les documents sionistes aux fins d'apprécier l'existence d'une certaine ressemblance. Or, le titre allemand - les actes parurent en fait dans cette seule langue - des congrès sionistes - et il ne variera pas jusqu'en pleine période nazie - nous semble ne guère laisser place au doute: *Stenographisches Protokoll der Verhandlungen des I (sten) Zionisten-Congresses in* (selon la ville choisie), suivi de l'année du congrès<sup>2</sup>. Le terme *Protokoll*, à vrai dire, est utilisé au singulier mais ce n'est certainement pas par hasard que les "Protocoles des Sages de Sion" ont été ainsi nommés. Mais pourquoi Th. Herzl utilisa-t-il une telle formule? C'est qu'à Vienne, les procès-verbaux des séances parlementaires portaient exactement le même nom, procès-verbal sténographique: *Stenographisches Protokoll. Haus der Abgeordneten*, etc. L'ironie du sort voudra que les premières éditions allemandes des *Protocoles des Sages de Sion* paraissent dans ces "protocoles" viennois en 1906 et 1909! Sans cette formule voulue par la direction sioniste, le texte appelé à exciter la haine du juif n'aurait probablement jamais porté un tel nom. De fait, la formule qui sera souvent employée - *Die Zionistischen Protokolle* - est parfaitement ambiguë, elle peut renvoyer aussi bien au congrès sionistes qu'aux protocoles des Sages de Sion.

Encore, convient-il de noter que Herzl n'était pas le premier à recourir à cette formule, parfaitement inconnue en France pour ce type de publication. Dès 1847, par exemple, soit cinquante ans plus tôt, étaient parus, à Breslau, des *Protokolle der dritten Versammlung deutscher Rabbiner*, lors de la troisième réunion des rabbins allemands, qui se tint dans cette ville (AIU, J 1365c).

Il est évidemment difficile de se replacer, après l'impact antisémite des *Protocoles des Sages de Sion*, dans un contexte où le terme était utilisé couramment par les groupes juifs. Le refus de la thèse d'une influence des congrès juifs sur les protocoles tient, chez certains, à une réticence à laisser entendre que certaines initiatives ou déclarations émanant des milieux juifs aient pu inspirer des actions antisémites. Il est intéressant de noter que le mot "protocole" évoque l'idée d'un processus, d'un déroulement, d'une succession (protocole d'enquête) et finalement d'un programme.

Dans les *Protocoles "russes"*, un orateur juif prend à parti les propos d'un certain D. J.: "D. J. (?) sagt dass der Despotismus, von dem ich spreche (...) mit dem modernen Fortschritt nicht in Einklang zu bringen sei, ich werde aber das Gegenteil beweisen etc"<sup>3</sup>. On a là le ton d'une sorte de dialogue à la façon de Joly entre deux positions: débat autour du despotisme et de son incompatibilité, selon D. J., avec un certain progressisme. On retrouve ce D. J. dans toutes les éditions<sup>4</sup> sauf dans celle de Nilous<sup>5</sup> qui, comme le note Jouin, dans son édition synoptique de 1922 (p. 54) remplace par un on nous dira que. Il est très improbable que la mention de cet énigmatique D.J. ait précédé une expression plus vague.

Nous pensons notamment à un article d'Ahad Ha'am, signalé par A. Bein<sup>6</sup>, en décembre 1898-janvier 1899, "le travail politique et la colonisation" (*Hamedintout yeotzar hayishonv*). Article polémique qui constitue un compte-rendu d'un Congrès Sioniste. Il y eut successivement des intervenants: Un Tel a dit ceci, Un Tel affirme cela, ce qui nous évoque le "D. J. dit que" des *Protocoles*. La langue d'Ahad Ha'am alias Asher Ginzberg est au demeurant truffée de termes qu'il ne traduit pas en hébreu, comme "spéculada" (p.144<sup>7</sup>) et nous ne sommes pas très loin de la "phraséologie". Par ailleurs, on note l'auteur renvoie (p. 145) au *Protokol hastenografi shel hakongress hashémi*, c'est à dire au "protocole sténographique du deuxième congrès" (de Bâle, en août 1898). Même le mot *protocole* figure ainsi dans l'article de cet

<sup>1</sup> Voir Halbronn, 1998 5

<sup>2</sup> Les congrès sionistes se suivirent sur un rythme annuel dans différentes villes. Pour l'édition de 1899, Vienne, *Frey Israel*, DNE, 8' A 207 (1899). Voir Halbronn, 1998 2

<sup>3</sup> Voir p. 15 de la traduction allemande tapée à la machine du 15/9/1911 (WI.) "Üebersetzung eines Artikels aus der 'Fahne' (Snamja) Ein Programm der Weiteroberung durch die Juden (...) Die Protokolle der Weisen von Zion" erschienen in der 'Snamja' ('Die Fahne') 1903. Le catalogue informatisé de *Wiener Library* (Université de Ramat Aviv-Tel Aviv, C Wiener JDD W 131:4618) date cette traduction "mimeographiée" de 1903 et ne mentionne à aucun moment 1911 qui figure *in fine*!

<sup>4</sup> Pour *Korien* (Racine), p. 22, pour Boutin, ed. 1907, p. 58 (Prot. 30) pour Dronchenko, p. 100, à comparer avec Nilous (protocole 5), ed. Berlin (*Louch Svéta*), p. 229

<sup>5</sup> Dans *Znamia* (1903), la forme D. J. est maintenue

<sup>6</sup> voir A. Bein, *Theodor Herzl, a biography*, Philadelphie, 1930, pp. 260-262. Relataat l'affrontement entre les deux hommes, A. Bein, étrangement, note que Ahad Ha'am "avoided the sharp phraseology which marked the first attack". Il faudrait vérifier si cette expression est venue par hasard sous la plume du biographe ou si elle se trouve dans un texte de l'adversaire de Herzl, en tout cas, c'est ainsi que déboutent les *Protocoles*. "Evitons toute phraséologie!"

<sup>7</sup> Œuvres complètes (*hébr. Kol Kitvei*) d'Ahad Ha'am, Tel Aviv, 1919-1950, p. 143. Voir S. Doubnov, *Histoire moderne du peuple juif*, trad. du russe, Paris, Cerf, 1994, p. 1419



adversaire de Herzl, sans qu'on ait eu besoin d'aller consulter les publications proprement dites des Congrès Sionistes. Pourquoi ne pas, en effet, accorder à un tel texte quelque part dans la finition du faux? Dans ce cas, les *Protocoles* n'auraient pu être mise en chantier ou en tout cas achevés avant 1899, puisque l'article rend compte du congrès de 1898. La traduction vers le russe aurait donc pu s'achever à la fin de 1901, le manuscrit circuler durant cette année, et la première impression avoir lieu début 1902.

Le texte des *Protocoles* aurait donc pu être rédigé dans les dernières années du XIXe siècle ou au tout début du siècle suivant, après le scandale de Panama (1892-1893) qui est cité au protocole 10 et probablement après le Congrès de Bâle de 1897 qui marqua les esprits par cette réunion internationale des Juifs, laquelle renforça et renouvela les thèmes de l'antijudaïsme. Boutim se réfère à plusieurs reprises à Théodore Herzl dont la prestance, la barbe majestueuse, ont peut-être été à l'origine de l'expression "roi (ou tsar) des Juifs"<sup>1</sup>. De toute façon, si l'on admet l'hypothèse selon laquelle, les *Protocoles des Sages de Sion* ont pris leur nom des *Protocoles des Congrès Sionistes*, nous disposerions d'un *terminus post quem* en 1897/98.

En dehors d'un cynisme affiché, la nature des propositions n'est guère scandaleuse, la ruse consistant peut être justement à disqualifier un programme au demeurant raisonnable tenu par un parti en le plaçant dans un contexte détestable. Toutefois, il importe de signaler, pour expliquer des propos parfois contradictoires des *Protocoles* que par définition le *Dialogue* de Joly expose tour à tour les avis les plus opposés liés à la pensée de chacun des protagonistes, ce qui explique peut être cela. Qu'on enlève quelques passages et nous avons là un discours tout à fait honorable pour un Républicain progressiste souhaitant un Président fort à l'américaine.

L'emprunt aurait donc pu ne pas avoir été fait directement aux protocoles des Congrès Sionistes, rédigés presque toujours en allemand, mais à un article en hébreu s'y référant non parfois sans en exagérer certains traits et en citant, de façon critique, des passages. La forme "D. 1." serait la trace malencontreuse de la traduction de l'article berlinois et Nilous se chargera de l'évacuer dans son édition de 1905, probablement sans en connaître l'histoire, parce que cela semblait quelque peu inconnu. Et c'est cette édition là expurgée qui deviendra canonique.

On ne l'aurait exclure en effet que ceux qui confectonnaient les *Protocoles* aient eu une connaissance relativement ample des publications juives et plus particulièrement sionistes. On a vu des auteurs antisémites citer savamment de telles publications et c'est là un des traits les moins bien étudiés, dans la littérature antisémite, que ce retournement des propos des Juifs contre eux-mêmes. Qu'on soit allé chercher un article paru en hébreu alors que tant de textes étaient accessibles en d'autres langues, relève probablement d'une certaine curiosité: voilà que les Juifs écrivent en hébreu, puisque cette langue connaissait alors une renaissance, n'était-il pas excitant de faire traduire des articles parus dans cette langue pour pénétrer ce qui était ainsi en quelque sorte codé? Force est de constater que la rumeur d'une telle traduction avait bel et bien circulé et pourrait être en partie fondée. Cela dit, il est clair que l'article de Glzberg ne faisait que donner un cadre général, peut-être un titre et que c'est au pamphlet de Joly que l'on fit appel pour étoffer les discours.

#### *Avant et après Kichinev*

Un moyen de trancher quant aux dates de publication des *Protocoles* consiste *a priori* à en retrouver des traces dans la presse d'expression russe. Les premières publications recensées faisant référence ou reproduisant une partie des *Protocoles* tels qu'ils seront connus par la suite, précèdent ou suivent de peu les manifestations de type pogrom qui se déroulèrent en Bessarabie, à Kichinev. Il ne s'agit pas là d'un simple rapprochement chronologique puisque Kroutchevan, lui-même, directeur du quotidien *Znamia*, qui publiera durant l'été 1903 les dits *Protocoles* sous une forme abrégée, fait mention de la "tragédie" de Kichinev dans les numéros de juin de la même année, dans un article intitulé "Sho Je éto takoi?", c'est à dire *grosso modo* "mais de quoi s'agit-il". Selon Kroutchevan, s'il faut assurément regretter les récents excès moldaves, il n'en reste pas moins que ce serait, selon lui, en réaction contre une propagande pro-juive orchestrée par certains milieux chrétiens. Pour Kroutchevan, dans cet article qui paraît sur deux numéros, 159 et 160<sup>2</sup>, quelques semaines avant qu'il ne publie les *Protocoles*, il faut regretter la fascination qu'exercent les Juifs sur certains auteurs slaves<sup>3</sup>, dont les textes sont largement

1 J. Wolf, 1920, BNF, 8<sup>e</sup> H Pièce 1345. Autre édition, américaine, sous un autre titre *The Myth of the Jewish menace in World Affairs or the truth about the forged protocols of the elders of Zion*, Ed. MacMillan, 1921, Bib. A I U, 2064

2 Nous remercions Marina Turkinev et Larissa Halbronn de nous avoir aidé à mieux prendre connaissance de ces documents que nous avons trouvés à la Bibliothèque Nationale d'Israël, à Jérusalem, Cote 2° PC 11750.

3 L'évêque de Jitomir, Antoni, un certain Piétrov, auteur du Royaume juif, *Evreiki Trastvo*, dont l'ouvrage est, selon Kroutchevan, favorable aux Juifs. Nous n'avons pas localisé ce texte.

diffusés par les soins des Juifs. Dans cet article, Krouchevan<sup>1</sup> imagine notamment un dialogue entre un juif et son fils, dans le style de la Correspondance de Constantinople. Dans les colonnes de *Znamia*, paraîtra également, en ce mois de juin (n° 152), un assez long article antisémite, consacré à un ouvrage en langue polonaise, édité à Varsovie en 1902, *Taini Talmudi*, les Secrets du Talmud, de W. Gruszecki<sup>2</sup>. On y insiste sur le mépris du Talmud envers les *goyim*, le genre de texte susceptible de provoquer précisément des pogroms.

Or, Krouchevan est précisément considéré comme un des principaux instigateurs de la campagne ayant préparé le pogrom de Kichinev, de Pâques 1903. Si *Znamia* fut fondé à la fin de 1902, à Saint-Petersbourg, Krouchevan, qui bénéficia de la complaisance du pouvoir, avait durant plusieurs années dirigé un journal de Kichinev, *Bessarabiets*, où il avait notamment développé la thèse du meurtre rituel, lié à la fête de la Pâque juive<sup>3</sup>. La parution des *Protocoles* dans *Znamia* n'est donc nullement le fait du hasard et une étude de l'ensemble des numéros - avant et après la parution du "programme" - du journal pétersbourgeois de l'homme de Kichinev n'a toujours pas été conduite. Cet article se référant aux *Protocoles* n'est d'ailleurs généralement connu que par la traduction allemande réalisée à l'occasion du procès de Berne de 1934-1937<sup>4</sup>.

Le feuillet qui s'étala, durant une partie de l'été 1903, sur les colonnes de *Znamia*<sup>5</sup>, s'intitulait *Programma Zavoievania Mira Evreiamikh*, c'est à dire, "Programme de conquête mondiale par les Juifs", dès les premières lignes, il y est question d'une "Union des Franc-Maçons et des Sages de Sion"<sup>7</sup>, le terme "protocole" ne figurant que dans le prologue de Krouchevan<sup>8</sup>. Mais nous avons la preuve, à partir de la revue *Novoye Vremia* (Temps Nouveau), qu'une première édition serait parue au tout début de 1902, la traduction s'étant achevée en décembre 1901 et se faisant l'écho de l'assassinat du président américain McKinley, survenu en cette année là.

Concernant<sup>9</sup> *Novoye Vremia*, journal de Saint-Petersbourg<sup>10</sup>, N. D. Jévakhov reprend la thèse d'une parution en 100 exemplaires en 1895 à Moscou<sup>11</sup> et soutient que dès 1901-1902, on trouve un commentaire, un écho, des *Protocoles* dans une rubrique intitulée "Extraits de "Lettres à mon prochain" (*Iz Pisem k Bliznim*) parue<sup>12</sup> dans le n° 9372: il s'agit d'un article en russe de cette série (XVI) signé M. Mienchikov et intitulé "Complot contre l'Humanité" (*Zagovor protiv tseloviestvo*, pp. 3-4) en date du 7 avril 1902, (20 avril en style grégorien, les deux mentions

1 Krouchevan avait publié à Kichinev le *Discours du rabbin*, voir E. Pawel, *Theodor Herzl ou le labyrinthe de l'exil*, op. cit. pp. 462-463.

2 Nous n'avons pu localiser ce texte; en 1909, cet auteur publiera, toujours à Varsovie, une attaque du Talmud, *Tajemnic Talmudyczne*, Indiana University, Bloomington (NUC).

3 Voir E. H. Judge, *Easter in Kichinev, Anatomy of a pogrom*, New York, 1992, pp. 30 et seq.

4 Sur le déroulement du procès, voir Pierre Charles, *Les Protocoles des Sages de Sion sont un fait*, Journal, Casterman, repris de la *Nouvelle Revue Théologique*, janvier 1948; *Das Berner Fehlurteil über die Protokollen der Weisen von Zion - Eine kritische Betrachtung über das Prozessverfahren* de Stephan Vasz (de Budapest), Erfurt, U. Rodung, 1935, pp. 77-78, BAU, J 2693b, H. J. von Freywald *Der Berner Prozess*, Erfurt, 1936, BAU, J 3628b, qui reproduit le début et la fin de l'article de *Znamia*, dans la même traduction allemande, pp. 77-78, cf. bibliographie in J. S. Curtiss *An appraisal of the Protocols of Zion*, New York, 1942.

5 A noter que les bibliographies des *Protocoles* n'ont jamais donné le titre complet de ce périodique qui parut à Saint-Petersbourg n° 4201 de la *Bibliografija Periodičeskikh Izdanij Rossijskij* par Méléaïef, Zinoviev, Nijfiorov, 1901-1916, Vol. 1, Leningrad, 1958. La *Wiener Library* (Institute of Contemporary History, Londres) dispose d'une traduction allemande dactylographiée des articles du journal *Znamia*, Cote microfilm 470/234) sous le titre de *Die Protokolle der Weisen von Zion*. A noter que la BN de Jérusalem comporte quelques numéros de *Znamia* pour le premier semestre 1903. Une reproduction de la parution dans *Znamia* se trouve à Jérusalem dans la bibliothèque privée de S. Doudakow qui nous en a communiqué des éléments.

6 Il est intéressant de relever que cet intitulé est en partie repris en 1918 *Sionist Protokoll Plan Zavoievania (Judo-marronami)* (W.L.) Plan de conquête des judéo-maçons.

7 L'intérêt de disposer de l'original russe de *Znamia* est la comparaison avec les autres éditions en langue russe, permettant d'établir des filiations que l'on ne peut guère mener à bien tout à fait à partir d'une traduction. Il s'agit en effet d'étudier le recours aux mêmes termes.

8 Nous ne comprenons pas bien le sens de cette formule "die zweite Hälfte", la seconde moitié des *Protocoles*. Cela se réfère probablement à une particularité de l'édition de 1902. Dans *Znamia*, selon la traduction allemande de 1934, il est simplement indiqué à un moment donné que l'on va abréger certains développements mais les *Protocoles* ne se divisent pas, à notre sens, en deux.

9 Sergei Alexandrovitch Nilov (1862 - janvier 1940). En sous-titre, nous traduisons: *Courtes études sur sa vie et son action*, Novisal, Yougoslavie, 1936, p. 28, Bib. Wiener Library, Londres, 388/2.188. Trad. italienne, N. Gewakhow, *Il retroscena dei "Protocolli di Sion". La vita e opere del loro editore Sergio Nilov e del loro autore Arcer Ginsberg*, Rome, 1949, signalé par Hagemeister, "Qui était Sergueï Nilov?", op. cit. p. 157.

10 Bien conservé, celui-ci, à la BNF, Cf. Pol. M 42, Micr. D 90. Il est donc d'autant plus étonnant que cet article ne soit pas cité par les différents travaux, antérieur à celui de *Znamia*, à peu près introuvable.

11 La date de 1895 correspond au tout début du règne de Nicolas II.

12 Grâce à l'aide de Larissa P. man-Halbroin en janvier 1995. Par ailleurs, L. Katzis nous a fourni un tableau de C. de Michaels figurant dans sa communication au Colloque de Jérusalem sur les études slaves, décembre 1995.

figurant), soit plus d'un an avant les extraits de *Znamia*, qui comporte la mention *Protokoll Sionskih Moudrictzov*, les *Protocoles des Sages de Sion*, sans allusion aux Francs-Maçons, à la différence de ce qui figurera dans *Znamia*. Voilà qui vient confirmer, il nous semble, au témoignage de Mietchikov, l'existence d'une première publication sous forme de copies manuscrites<sup>1</sup>. Mietchikov fait référence à un précédent "Hiver" qui pourrait bien renvoyer à la fin de 1901 ce qui correspondrait (cf infra) à la mention du 9 décembre 1901 mentionnée par Boutmi, d'autant que dans le calendrier julien, l'hiver débute à la mi-décembre<sup>2</sup>. La date d'avril est compatible avec la parution de l'édition de 1902, puisque celle de décembre 1901 figure dans la réédition assurée par Boutmi, en 1906.

Le point le plus intéressant, pour nous, est peut être de remarquer que<sup>3</sup> le texte était connu en 1902 sous un titre qui sera, après quelques avatars, celui qui infra précisément par s'imposer après la Révolution d'Octobre en Europe et dans le monde alors que l'on pouvait penser jusque là qu'il s'agissait d'un intitulé relativement tardif. L'édition de 1902 a pu porter le nom des *Protocoles* alors que par la suite, de 1903 jusqu'à la Révolution d'Octobre, ils seront publiés sous les titres les plus divers et jamais sous celui de *Protocoles*, ce qui explique probablement un certain retard dans la recherche pour la dite période. Ainsi, dès 1902, le faux portait le nom qui ferait sa fortune vingt ans plus tard. La mention d'une collusion judéo-maçonnique ne figure pas en 1901 et disparaîtra par la suite. Il semble que ce soient les éditions russes imprimées qui aient insisté sur la dimension maçonnique.

Comme dans *Znamia*, un an plus tard, (p. 38 de la traduction allemande dactylographiée<sup>4</sup>), nous trouvons une allusion liée à la prophétie du serpent à l'année 929 avant notre ère et au roi Salomon, entouré des Sages juifs lesquels auraient mis en place la stratégie qui aurait été suivie tout au long des siècles, ce qui donne vraisemblablement son nom à l'ouvrage et confère au processus de Diaspora une dimension de conquête du monde<sup>5</sup>. Le récit du serpent figure au demeurant dans cet article d'avril 1902 de *Novoïe Vriémia* et la tête parvient à Saint-Petersbourg<sup>6</sup> puisque les événements de 1905 sont encore à venir. En tout état de cause, si ce passage est le fait du traducteur vers le russe, la traduction - mais non l'élaboration du texte d'origine - ne pourrait être antérieure à 1901 puisqu'il est question de l'assassinat du président américain McKinley. Il s'agit en fait de l'intégration d'une glose dans le corps même du texte. On passe ainsi de la traduction et du commentaire vers une transformation de la textualité. Dans le cas du traducteur, il introduit sa glose dans le processus même de son travail tandis que dans celui du commentateur (qui peut aussi être traducteur), cela tient plutôt à d'autres acteurs qui interviennent dans un deuxième temps.

C'est un certain Sergèï Swatkov qui aurait fourni au Procès de Berne cette référence<sup>7</sup>. Or, Taguette et son équipe ne fournissent pas le témoignage du journal russe *Temps Nouveau* (*Novoïe Vriémia*, 1902), pourtant signalé par le prince Liévakhov dans ses mémoires et dont les numéros significatifs sont conservés à la BNF.

<sup>1</sup> Boutmi aurait pu également connaître d'une de ces copies. Selon Mietchikov, une femme, qui lui en aurait transmis un exemplaire, serait l'auteur de la traduction hâtive du français vers le russe. Elle aurait reçu les *Protocoles* des mains d'un journaliste français. On y apprend que Nice serait la capitale du judaïsme. Ce témoignage ne fait aucune part à la thèse du faux, forgé par la police secrète russe.

<sup>2</sup> Le texte de cet article de *Novoïe Vriémia* aurait été repris dans une édition des œuvres de Mietchikov. Information qui nous a été signalée par S. Doukikov mais que nous n'avons pu vérifier.

<sup>3</sup> Dès décembre 1901, Mietchikov annonce dans *Novoïe Vriémia* (*Temps Nouveau*), cette rubrique. Il s'agit des *bonnes feuilles* d'une sorte de chronique ("Prima k bliznu") probablement en partie déjà rédigée qu'il entendait faire paraître en janvier 1902 et dont nous ignorons le sort. Selon Michaelis (ouvrage à paraître), Mietchikov aurait été l'auteur des *Protocoles*, ce qui nous semble exclus en raison de l'hypothèse allemande. Mais il pourrait éventuellement en être le traducteur-commentateur.

<sup>4</sup> Cette traduction allemande a pu être effectuée en s'appuyant sur les traductions allemandes existantes, si l'on en croit certaines coïncidences.

<sup>5</sup> Il ne semble donc pas possible de suivre lex Princesse Catherine Radziwill quand elle soutient (*Revue Mondiale*, 15 mars 1921, p. 154) qu'un certain Golwinsky aurait élaboré, pour le compte du gouvernement russe, les *Protocoles* au cours de l'hiver 1901-1905. Il pourrait au demeurant s'agir d'un autre projet, voir aut. de H. de Vries de Heekelingen, repris in *Documentation Catholique*, n° 374, 20.6.1938, p. 730.

<sup>6</sup> Comme dans *Znamia*, les juifs sont comparés aux Jésuites. M. L. Katzkin nous a signalé un tableau de C. de Michaelis sur le Serpent et comportant une référence à *Novoïe Vriémia*. Une traduction française fut publiée en 1903 (BNF, D<sup>2</sup> 17522 (2)).

<sup>7</sup> Le journal porte un sous-titre que nous traduisons: *Gazette (Gazietta) générale politique, littéraire et économique*. C'est à l'occasion du Procès de Berne de 1935 que la référence à *Znamia* a été fournie car cela montrait que sa première parution l'avait été dans un milieu antisémite, celui là même qui était à l'origine du pogrom de Kichinev la même année. Sur ce procès, voir N. Cohn, 1992, p. 214. Voir *La Documentation catholique*, 39, juin 1938, étude qui nous a été signalée par J. Rouse-Lacordaire (Couvent Saint-Jacques, Paris).

### *Un manuscrit photocopié.*

W. Creutz dont nous avons déjà noté l'indélicatesse à propos du *Dialogue de Joly*, fournit dans une édition suédoise (W1) - le document ne figure pas dans l'édition française - parue en 1934, à l'époque donc du Procès de Berne, une lettre autographe de Ph. Stépanov en date du 17 avril 1927 qui indique que trente ans plus tôt - en 1897 - il aurait imprimé de façon très artisanale une première édition russe des *Protocoles*<sup>1</sup> s'appuyant sur L. Fry qui n'a évidemment pu en parler dans sa première édition antérieure à la lettre de Stépanov.

Nous ne sommes pas là dans un débat purement historique: comment se fait-il que d'aucuns aient tant insisté pour que les *Protocoles* soient parus avant le premier Congrès de Bâle ou en tout cas peu après? S'agissait-il de montrer que ceux-ci n'ont pas été simplement inspirés des *Protocoles* des Congrès Sionistes qui ne débutent qu'en 1897, comme il semble que cela ait été précisément le cas? A moins que cette date ne doive coïncider avec celle des premières esquisses parisiennes de l'*Etat Juif* de Herzl, dans le courant de 1895. Il va de soi par ailleurs que pour les partisans de l'authenticité des *Protocoles*, il n'est pas question de prévoir une période de compilation et d'élaboration de l'ouvrage, celui-ci étant supposé avoir été purement et simplement traduit.

L'article de *Novoyé Vriémia* confirme la thèse la plus vraisemblable d'une première édition au tout début de 1902 mais cet article n'a pas été signalé lors du procès, qui ne connaît que l'article du quotidien *Znamia*, paru en août 1903. Il n'est en fait mentionné, on l'a vu, qu'en 1936, donc au lendemain du dit procès par le prince Hévakhov. On ne peut certes exclure que l'imprimeur de cette édition ait été justement Philip Stépanov mais celui-ci se trompe dans les années où bien l'on a retouché son témoignage<sup>2</sup>. Il est même possible qu'en effet, selon les dires de Miénchikov, il y ait eu une sorte de reproduction d'un texte manuscrit, d'où l'ambiguïté du terme "manuscrit": le même Prince Hévakhov, dans son ouvrage intitulé *Sergei Alexandrovitch Nilous* (Novly Sad, 1936, W1., Tel Aviv), qui signale opportunément l'article de Miénchikov, insiste (p.28) sur une publication en 100 exemplaires qui aurait eu lieu en 1897 par les soins de l'*Imprimerie de la Région de Moscou*<sup>3</sup>. Mais nous ne sommes nullement forcés d'accepter la thèse exprimée dans les années Trente, d'une première édition avant 1902. Avant cette date, il s'agit de la période de rédaction et de traduction. Il est en revanche tout à fait possible que la date de 1897 ait figuré sur le manuscrit et qu'elle ait disparu lors de la première édition artisanale de 1902 non conservée.

Stépanov, à partir d'un manuscrit intitulé *Protokoli Sioniskih Moudrietsov* - titre mentionné par Miénchikov - aurait confectionné deux éditions russes, dont l'une par procédé hectographique, assez peu lisible, sans aucune mention d'année à laquelle Miénchikov fait référence. C'est en effet ce qui ressort d'une de ses lettres reproduites en *fac simile*<sup>4</sup>. Philip Stépanov relate après la Révolution de 1917 les faits de la sorte: "Tout d'abord, je reproduisis à la pâte cette traduction mais la trouvant difficile à lire, je résolus de la faire imprimer sans aucune mention de date, de lieu ou de nom d'éditeur (...). Le chef de la maison du Grand Duc Serge (...) fit imprimer le document à la presse du district (où se trouvait Oriol). Ceci eut lieu en 1897". Cette date nous paraît fort improbable et d'ailleurs reporte à encore plus tôt la date de la rédaction de l'original dont on aurait fait la traduction, c'est à dire avant la congrès de Bâle de l'été 1897. Une telle date comporte également un autre inconvénient, celui d'impliquer une première traduction russe différente de celle de 1901, en tout cas en ce qui concerne les commentaires du traducteur qui renvoient à une période plus tardive, à moins de supposer que le dit traducteur ait revu et augmenté son texte en 1901...

Miénchikov parle lui même d'autres exemplaires qui circuleraient et qui seraient exactement (*touch-toutch*) identiques<sup>5</sup> ce qui exclut *a priori* l'idée d'un manuscrit mais semble par trop une évidence dans le cas d'un imprimé normal. Pourquoi une telle précision dans le cas d'un imprimé? La remarque ne vaut que pour un manuscrit, à une époque où l'on ignore la photocopie. Miénchikov confirmerait donc le récit de Stépanov concernant la toute première

<sup>1</sup> Creutz

<sup>2</sup> Voir N. Cohn, 1992, p. 103, reprend la thèse de Creutz

<sup>3</sup> Hévakhov; affirme que Miénchikov y fait allusion dans sa rubrique alors que ce dernier se réfère explicitement à un manuscrit qui pourrait être la première édition de Stépanov, reproduction artisanale d'un manuscrit en 100 exemplaires à partir d'un texte français qui n'était peut être même pas conçu pour la Russie. Mais dans ce cas, ne devrait on pas retrouver une édition française au moins dans un périodique qui aurait ainsi pu être reprise pour un usage en Russie ?

<sup>4</sup> Texte reproduit dans la traduction suédoise de l'ouvrage de W. Creutz: *Nya upptäckter angående Israels Vises Protokoll*, Wiener Library, Tel Aviv. Voir aussi Hévakhov, *op. cit.*, p. 23.

<sup>5</sup> Il écrit même qu'au cas où l'on attenterait à ses jours, d'autres personnes disposaient du même document tel quel

édition hectographiée - en fac simile - dont la circulation fut certainement très limitée<sup>1</sup> alors que l'article de *Znamia* de 1903 correspondrait plutôt à la seconde édition, imprimée celle-là toujours par Stépanov, et ce probablement à la fin de 1902.

Quoi qu'il en soit, l'édition de 1902 est très vraisemblablement celle reprise par Boutmi en 1906-1907 et traduite en tchèque et en allemand en 1909 (cf infra), puis en français dans une édition de 1922. On aura ainsi reconstitué une chaîne de transmission de proche en proche, restituant à l'Autro-Hongrie un rôle de plaque tournante que les historiens des *Protocoles* ne songèrent guère à investiguer.

Quant à Nilous, dans l'édition de la fin de 1905, il indique: "Il y aura bientôt quatre ans que les (*Protocoles*) sont en ma possession." Or, s'il sont parus au début de 1902, cela falsait effectivement alors "près de 4 ans" que le public pouvait en avoir pris connaissance, Nilous y compris. Qu'il ait voulu mieux faire connaître ce texte ou le rééditer - la première édition était probablement plus ou moins clandestine - ne signifie nullement - l'article de Mlenchikov dans *Novost Vriemia* en fait foi, que la première publication des *Protocoles* serait de 1905, comme une lecture trop rapide a pu le laisser entendre avant qu'on ne découvre notamment l'article de *Znamia* de 1903. A moins que Nilous ait cru bon de se conférer le rôle de l'"inventeur" des *Protocoles* ou qu'il s'accorde le mérite d'avoir fait, le premier, le lien entre les *Protocoles* et l'Antéchrist.

"On ne peut plus en douter, écrit-il dans le même épilogue de l'édition de 1905, le règne triomphal d'Israël se dresse devant notre monde dégénéré comme Satan, avec sa puissance et ses terreurs; le Roi né du sang de Sion - l'Antéchrist - est près de monter sur le trône de l'Empire universel." Nilous y parle de "prédire l'avenir certain de l'humanité (et) dévoiler l'acte final de la tragédie mondiale (et) l'avènement de l'Antéchrist"<sup>2</sup>. En note, il est observé: "les pronostics de Serge Nilus sont d'autant plus remarquables que cet "Epilogue" fait partie de l'édition de 1905". Mais, selon nous, Nilous était déjà convaincu que les événements survenus en cette année-là suffisaient à alimenter son propos: "On ne peut plus en douter, écrit-il (...) les événements se précipitent dans le monde, avec une effroyable rapidité (...) tout ce qui hier encore était impossible est aujourd'hui un fait accompli".

Toujours est-il que Nilous, qui aurait pris connaissance du texte des *Protocoles* dès 1901<sup>3</sup>, ne jugea pas nécessaire de l'intégrer dans la première édition du *Grand dans le Petit* de 1903 encore qu'aucun exemplaire du recueil ne nous ait été signalé. 1903, année qui fut précisément celle de la parution partielle dans *Znamia*.

A vrai dire, nous butons sur la notion de "manuscrit" employée dans l'édition Boutmi de 1906 et dans l'article de Mlenchikow de 1902. Il y a eu nécessairement plusieurs manuscrits: le manuscrit qui correspond à la première rédaction des *Protocoles*, en une langue donnée mais s'il fit l'objet d'une impression autre qu'en russe, il a pu circuler autrement qu'en manuscrit; le manuscrit du traducteur vers le russe et éventuellement sa reproduction en une certaine d'exemplaires qui en serait toujours une sorte de *manuscrit*. Or savons-nous si l'édition de 1902 fut plus que cela? Si l'on peut qualifier de *manuscrit* l'"édition" de 1902, alors l'édition Boutmi de 1906 serait différente de celle de 1902. En revanche, si par *manuscrit*, il faut entendre d'abord le travail du traducteur, alors les éditions de 1902 et de 1906 pourraient être considérées comme largement identiques pour ce qui est de l'ordre des protocoles. Pour notre part, nous tendons à penser, jusqu'à plus ample informé, que les éditions de 1902 et de 1906 sont identiques. Ce serait Nilous dont nous observons le peu de scrupules dans le traitement des commentaires du traducteur de 1901 qui aurait donc tenté de retrouver, par ses propres moyens, c'est à dire en suivant les instructions de l'édition de 1902 quant à l'emplacement d'origine des protocoles, le texte du "manuscrit".

Pour ce qui est de la personne ayant réalisé la traduction, L. Fry (alias Mme Chichmarev)<sup>4</sup>, précise que Stépanov<sup>5</sup> aurait reçu de Soukhotine, gouverneur général du district de Toula, au sud de Moscou, et non simplement major comme le soutient Stépanov, une

<sup>1</sup> Signalons un "fac simile d'une page dactylographiée des *Protocoles* (...) Sibérie (sic) en 1903" in *La vérité sur les plans d'Israël Révélation par un document israélite*, Beyrouth, 1967, BNF. La photo ne permet pas d'identifier ce document. On peut quand même supposer qu'il est tapé en caractères cyrilliques, à moins qu'il ne s'agisse de la traduction allemande dactylographiée de l'article de *Znamia*, 1903.

<sup>2</sup> Trad. in Fry, *Le juif, notre maître*, Paris, RISS, 1931 pp. 263-265, BNF 16° C 167.

<sup>3</sup> *Sergei Alexandrovitch Nilous*, Moscou, 1925, p. 260.

<sup>4</sup> *Le retour des flots vers l'Orient. Le juif, notre maître*, Paris, Ed. RISS, 1931, pp. 93 et seq., BNF, 16° C 167 L. Fry publiera en 1834 un "Léo Taxil et la Franc-Maçonnerie" à propos d'un document lui aussi soupçonné d'être un faux et traitant des rites maçonniques. Voir sur les rapports entre les juifs et la Franc-Maçonnerie, in *Dictionnaire du Diable, au XIXe siècle*, Vol. 2, Paris, 1895, par le Dr Bataille alias Léo Taxil, BNF. Microfiche m 1063R.

<sup>5</sup> L. Fry ajoute que Nilus en aurait également reçu une copie du gouverneur, qu'il aurait intégrée dès 1901 dans le *Grand dans le Petit*, ce qui est faux. D'ailleurs, il reste à préciser si cette première édition parut en 1901 ou 1903.

traduction manuscrite en russe des *Protocoles*, qu'il aurait lui-même obtenue d'une aventurière, fille d'un général russe, du nom de Justine (Juliana Dimitrijevna<sup>1</sup>) Glinka, ayant longtemps demeuré à Paris, qui l'aurait fait traduire en russe<sup>2</sup>. L'identité du traducteur ou de la traductrice n'a pas été clarifiée - il semblerait que son russe ne soit pas de la meilleure veine - mais il est clair que cette personne acheva son travail à la fin de 1901, date qui figure in fine, coïncidant avec les événements mentionnés, dont certains ne survinrent de fait qu'en 1901<sup>3</sup>. Ce serait d'ailleurs, Justine Glinka, elle-même, qui l'aurait emmené à Orjol où demeurait Stiépanov qui aurait pris connaissance du manuscrit original par l'intermédiaire de Soukhottine et aurait décidé de le reproduire sous le titre de *Protocoles des Sages de Sion*.

### *La connexion Kichinev*

Les "massacres" de Kichinev - comme on les appelle à l'époque - allaient avoir très vite des échos bien au delà de l'empire des tsars, tant en Europe occidentale qu'aux États Unis<sup>4</sup>. Cela n'est pas sans annoncer l'impact qui sera celui des *Protocoles* quelques années plus tard. À cette différence près que dans un cas, l'opinion mondiale sera émue par le sort réservé aux populations juives de Russie tandis que dans l'autre, la tendance sera plutôt hostile à celles-ci. Dans un cas, Kroutchevan apparaît comme un monstre - et une telle représentation devrait logiquement inclure les *Protocoles* qui paraissent dans *Znamia* - alors que dans l'autre - mais le nom de Kroutchevan n'est pas cité alors - on se plaît à conférer à ce texte une dimension prophétique. Autrement dit, le lien entre les *Protocoles* et le scandale de Kichinev ne sera établi - mais sans que le camp juif n'en tire tout le parti possible - que dans les années Trente lors du procès de Berne.

Parmi les instigateurs du pogrom, on cite volontiers Pjotr Ivanovitch Ratchkovsky<sup>5</sup> qui sera par la suite associé à la conception des *Protocoles* alors qu'il était en poste à Paris, quelques années plus tôt<sup>6</sup>. Avec Kichinev, les historiens se sont demandé comment un tel événement avait pu se préparer et se dérouler, avec les *Protocoles*, les hypothèses se multiplieront quant à l'identité des auteurs et des diffuseurs du texte. Dans les deux cas, la police secrète tsariste sera mise au ban des accusés. Mais en l'occurrence, le dossier Kichinev aura précédé celui des *Protocoles*, pourtant antérieurs, et l'aura peut être influencé.

## B. Les commentateurs russes à partir de 1905

En fait, avant 1905, nous disposons à ce jour de fort peu de documents et de témoignages, hormis deux articles de presse: l'un dans un *Novoïe Vremia* de 1902, l'autre dans une suite de numéros de *Znamia* de 1903. On ne dispose pas de tant de preuves pour rendre compte de la publication de quatrains centuriques durant la vie de Nostradamus.

1 Voir Intr (non signée) *Les protocoles des sages de Sion*, Paris, Ed. CEA, 1943, BSG 8° Z 6000 Inv 9146 FA. Cite un art. de Th. Fritsch, in *Hammer*, avril 1925, n° 547, que nous n'avons pas consulté.

2 Voir Fry, *Le Juif notre maître*, Paris, 1931, p. 93.

3 Sur Justine Glinka comme compilatrice des *Protocoles*, voir article de Vadim Skouratovskiy, in revue *Iegoupiets* 3, *The annual literary sociopolitical almanach*, Kiev, Institute of Judaic studies, 1997. Signalé par L. Katris (Jérusalem) Le père de Justine, Dimitsy de Glinka avait publié en français des textes de philosophie du droit, notamment, en 1867, une *Science de la société humaine*, BNF, \*E 4206, parue à Rio de Janeiro (où il représente alors la Russie) et à Paris, chez Hachette. Selon cet article, Justine aurait pu utiliser cette source pour rédiger les *Protocoles*...

4 Citons entre autres, H. Dąg-sń, "L'oppression des Juifs dans l'Europe Orientale. Les massacres de Kichinev et la situation des prolétaires juifs en Russie", *Cahiers de la Quinzaine*, 1903, AIU, U 7910, 1.60 Entera, "Les massacres de Kichinev (avril 1903)", *Bull. de la Ligue belge des Droits de l'Homme*, Ch. XX, fasc. 2, T.1, Bruxelles, 1903, AIU 8° J Br 1591; B. A. Henry, *Les massacres de Kichinev*, Paris, Le siècle, 1903, AIU, 8° J Br 1456; E. Roubanovitch, "Les massacres de Kichinev", Paris, Pages Libres, 124, 1903, AIU, 8° U Br 2593. On trouvera une importante bibliographie in J. H. Judge, *Enter in Kichinev, Anatomy of a pogrom*, New York, 1992.

5 Voir E. Séménoff, *Une page de la contre-révolution russe (les pogromes)*, avec une préface d'Anatole France, Paris, Stock, 1906, pp. 169 et seq. Bib. AIU U 1372

6 Voir Taguieff, 1992, Vol 1, pp. 46 et seq.

Il semble que les autorités soviétiques aient fourni à la partie civile, représentée par Loosli, l'article de *Znamia* lors du procès de Berne de 1934/35<sup>1</sup>, tandis que celui de *Novoïé Vriémia* ne sera pas cité par Rollin, Cohn ou Tiguleff.

L'approche des textes parus à partir de 1905 exige certaines précautions: ce n'est pas parce que un tel a pris l'initiative de rééditer les *Protocoles* qu'il en devient ipso facto l'auteur. Ce n'est pas par exemple parce que dans l'édition commentée par Boutmi est reproduit un avertissement du traducteur en date de 1901 que Boutmi serait l'auteur du dit avertissement, il n'en est vraisemblablement que l'éditeur, au sens anglo-saxon du terme.

#### *Fortune de la traduction russe*

Dans les *Ennemis du genre humain - Vragi chelovechestvo* (BDIC) qui reprennent une ancienne version des *Protocoles*, G. Boutmi restitue-t-il fidèlement, en 1905, malgré son nouveau découpage, le texte de l'édition de 1902 qui n'a pas été conservée? A la différence de Nilous, dans l'édition de 1905 du *Grand dans le Petit - Velikoié V maloié* (BNF) (cf infra) il respecte les mentions du "traducteur" et ne les confond ni ne les fusionne avec le corps de l'ouvrage. En revanche, quel est le sens des changements opérés par rapport à ce qu'il appelle le "manuscrit"? Est-ce le fait de Boutmi, est-ce celui du traducteur et de l'édition de 1902? A vrai dire, il est bien difficile de trancher.

Parallèlement, Nilous qui recourt à la même version russe, ne mentionne pas le traducteur es qualités, tout en insérant dans le corps de l'ouvrage certains des commentaires de celui-ci et surtout propose un ordre des protocoles qui semble mieux correspondre à celui auquel renvoie l'édition Boutmi de 1906, postérieure à l'édition de Nilous de fin 1905. Si Nilous a rétabli l'ordre des protocoles figurant dans le "manuscrit", c'est probablement que l'édition de 1902 qui lui était connue comportait les mêmes informations concernant le manuscrit que la réédition de Boutmi. Ou bien est-ce que Nilous aurait tout simplement reproduit la traduction avant qu'elle ait été réaménagée et dans ce cas il se serait contenté de gérer à sa guise certaines notes du traducteur? Mais est-ce alors Boutmi qui en 1905/1906 aurait été responsable de ces changements adoptés séance tenante, en 1907, par son commentateur Diomtchenko, dans son *Egalité des droits pour les Juifs*?

En fait, c'est l'article de *Znamia* de 1903 qui devrait permettre trancher. En effet, dans ce texte, l'ordre des protocoles<sup>2</sup> est le même que chez Nilous: ni dans un cas (*Znamia*) ni dans l'autre (Nilous, Ed 1905) les chapitres ne sont numérotés. C'est Boutmi qui, le premier, semble avoir donné ce pli. Dans la mesure où le texte de *Znamia* ne devrait rien à Nilous, force serait d'admettre qu'il s'agit de l'édition de 1902. Dès lors, Boutmi quand il se réfère au manuscrit partirait du principe que cette édition est le reflet de celui-ci. Ce pourrait donc être Boutmi qui aurait modifié l'ordre des *Protocoles*.

#### *Diomtchenko et les éditions non niloussiennes des Protocoles.*

Au demeurant, il semble bien que le cas Nilous soit assez singulier: la présence des *Protocoles* y apparaît comme une greffe mais les documents transmis dans les années trente par les autorités soviétiques, à partir des archives de la censure tsariste nous amènent à penser que Nilous demanda spécifiquement l'autorisation de publier pour les *Protocoles* (cf supra).

La BDIC a reçu en son temps - et judicieusement classé au fichier matières à "Protocoles" - au sein des collections issues du Musée de la Guerre, une première étude des *Protocoles* (selon Boutmi); que nous avons déjà signalée, de la Diomtchenko<sup>3</sup> parue à Kiev en 1906 et que l'on peut traduire par *Egalité des droits pour les Juifs ou asservissement russe*<sup>4</sup>, ouvrage également négligé par les historiens de la question et qui constitue pour le moins une édition supplémentaire de la version Boutmi, dans la mesure où la totalité du texte en est restituée (p.58 et seq)<sup>5</sup>. L'existence d'un commentaire aussi considérable, aussi peu de temps après la parution des *Ennemis du Genre Humain* de Boutmi de 1906, fait songer à une certaine

<sup>1</sup> Voir Int. aux *Protocoles de Sion*, Paris, Ed. CEA, 1943

<sup>2</sup> Nous avons identifié, dans la traduction allemande, les dix premiers protocoles dans l'ordre où on les trouve chez Nilous

<sup>3</sup> Lambelin (*Les protocoles*, op. cit. p. XXIV) cite le nom de "Diamtchanko" (sic), dans un livre de 1911 dont il ne donne pas le titre, sans lien avec les éditions des *Protocoles*

<sup>4</sup> L'exemplaire de la BDIC ne comporte pas la page de titre mais l'on y trouve un texte daté du 30 septembre 1906. C'est le premier travail historique sur les *Protocoles*.

<sup>5</sup> Le système de Diomtchenko, consiste à isoler quelques paragraphes d'un protocole et à le commenter puis à passer à la suite, tout en respectant scrupuleusement l'ordre voulu par Boutmi

orchestration<sup>1</sup>. En fait, il faut situer ce texte dans le cadre de la campagne électorale, le titre de l'ouvrage étant caractéristique d'un choix politique proposé aux électeurs.

Diomitchenko (qui semble ignorer Nilous) rappelle qu'au cours de l'année 1906, Gheorgy Boutmi publia trois éditions<sup>2</sup> - quelque peu arrangées il est vrai - des *Protocoles* sous le nom de *Les ennemis du genre humain* (*Vragui roda Tchelovetcheskavo*)<sup>3</sup>. La quatrième édition, conservée à la BDC, est en effet de 1907<sup>4</sup>. L'édition de 1907 ne comporte plus la mention "St Petersburg, 5 décembre 1905", attestée encore dans la troisième édition, B.N. Jérusalem). En revanche, rien ne prouve que Boutmi serait lié à l'édition du texte de 1905 paru sous le nom de "La racine de tous nos maux"<sup>5</sup> (en russe *Korich*), contrairement à ce qu'il est généralement soutenu. Le texte de 1905 était certes paru à St Petersburg comme ceux de G.V. Boutmi, au demeurant celui de Nilous parut également dans cette région, à Tsarskoïé Siélo mais Gheorgy Boutmi n'y fait aucune allusion, même dans son édition de 1907<sup>6</sup>, pas plus d'ailleurs que Nilous, dans ses diverses éditions (jusqu'en 1917), ne signale l'ouvrage de Boutmi<sup>7</sup>.

Le texte de 1905 (Saint-Petersbourg) comporte un avant-propos qui se réfère à une traduction du français datant du 9 décembre 1901<sup>8</sup>. Cette date, dans les derniers jours de 1901, nous semble convenir assez bien à divers paramètres: d'une part au témoignage de Mlénchikow, de l'autre aux assassinats évoqués par le "traducteur" dans *Znamia*. Ces deux textes ont en commun de comporter 27 chapitres et non 24 comme chez Nilous mais chez Boutmi, les protocoles sont numérotés ce qui n'est le cas d'aucune des éditions parues en 1905, qui se contentent de reprendre chaque fois, sauf dans le premier cas, les formules "protocole suivant" et "encore un protocole"<sup>9</sup>.

Gheorgy Boutmi<sup>10</sup> signale que l'ordre des 27 séances diffère de celui du manuscrit du 9 décembre 1901 (si l'on en croit la mention figurant à la fin de l'édition des *Protocoles*, revue par Boutmi) lequel ne circula vraisemblablement que l'année suivante<sup>11</sup>. Dès lors, du fait même de l'aveu de Boutmi, on comprend mal comment E. Jouin peut intituler, en 1922, son édition de Boutmi, *Les Protocoles de 1901 de G. Boutmi*<sup>12</sup>. Il eût été mieux inspiré de traduire la *Racine* si l'on voulait proposer une autre version face à celle de Nilous. La présence de la mention "traduit du français le 9 décembre 1901" ne saurait concerner Boutmi lui-même mais figure au manuscrit lugement trituré par l'auteur des *Ennemis du genre humain*. Pour sa part, Boutmi date son édition de décembre 1905 (Troisième édition).

1 Diomitchenko ne prend pas la peine de préciser la différence entre l'ordre des *Protocoles* suivi par Boutmi et celui du "manuscrit", ce à quoi Boutmi s'est conformé

2 La troisième édition de 1906 est conservée à la Bibliothèque Nationale de Jérusalem

3 Taguieff, P. A 1922, a raison d'opter pour un pluriel alors que le plus souvent le titre est au singulier. *Vragi*, pluriel *Vragui*

4 L'édition de Boutmi de 1907 - qui se présente comme la quatrième - est complétée par un autre texte du même genre, la lettre du Rabbim qui figurait, dans une autre traduction de l'allemand, en 1920, dans l'édition russe de Berlin à la suite des *Protocoles*. Cohn indique à tort (*op. cit.* p. 289) que l'édition de 1907 est la deuxième édition. Diomitchenko précise que trois éditions seraient parues en 1906.

5 Ce texte n'est pas signalé par Cohn, 1992, p. 289, dans sa note bibliographique mais l'est dans le corps du texte, pp. 70-71

6 Boutmy, dans son introduction des *Ennemis* consacre un paragraphe aux Martinistes (Ed. 1907 p. 41). Or, à la Cour de Nicolas II évoluait un Français connu sous le nom de Maître (Nizier Anthelme) Philippe de Lyon et qui se présentait comme guérisseur, un peu comme le fera Raspoutine. Voir Ternon (1991, pp. 42-45). Papis fera un séjour en 1901 à St Petersburg. N. Cohn (1992, p. 102) signale qu'il n'a pas trouvé une telle attaque dans la littérature protocollienne.

7 L'introduction à la traduction allemande de 1919 de l'Antéchrist de Nilous en revanche signale l'existence de la *Racine* et des *Ennemis*. Elle sera traduite en russe dès 1920 dans la revue *Louch Svïta* (11<sup>e</sup> année n°3). En revanche, il faudra attendre, à notre connaissance, les années Trente pour que l'on découvre la présence d'une première édition imprimée des *Protocoles*, au travers de *Znamia* qui en fournit un abrégé, également publiée à St Petersburg, ville qui joua un rôle déterminant dans la mise en place des *Protocoles* et qui fut aussi le lieu de la Révolution d'Octobre qui mit ceux-ci en évidence.

8 Nilous donne aussi la date de 1901 comme date à laquelle il reçut le manuscrit des *Protocoles*. (cf. Ed. de Berlin, *op. cit.*, p. 212). Cette date est acceptable pour la première édition.

9 L'édition de 1905 de Saint-Petersbourg n'use que de "encore un protocole" (russe: *écho protokol*)

10 Les *Protocoles*, dans la version de Boutmi selon Diomitchenko (*op. cit.*, pp. 33-34), seraient parus dans le journal de la ville de Kazan, *Kazanskiy Telegraf* (2-29 janvier et 1<sup>er</sup> février 1906 dans les numéros 3895, 3898 et 3901 autrement dit dans les tous premiers jours de 1906 et donc très peu de temps après la *Racine* parue en décembre 1905. Cet article parut en même temps que la brochure *Les ennemis du genre humain* qui fut publiée à St Petersburg comportant les *Protocoles* et à leur suite la Lettre du Rabbim de Prague déjà parue dans *Znamia* du 22 janvier 1904. Cohn signale une publication des *Protocoles* à Kazan, en 1906. Il pourrait s'agir d'une brochure parue sous le nom d'"Extraits des Protocoles des Sages de Sion" reprenant les textes parus l'année précédente dans le journal sus mentionné de Kazan dont Cohn n'a pas connaissance. Nous n'avons pas eu accès à ces publications. Voir Halbronn 1998 5.

11 L'ordre des *Protocoles* dans *Znamia* (1903) correspond à celui suivi par Nilous, non pas parce qu'il s'en inspire mais parce que Nilous a suivi vraisemblablement l'édition de 1902.

12 La date de 1901 tient probablement à celle de la traduction achevée en décembre de cette année.



Or, un tel agencement du manuscrit est précisément celui de l'édition de 1905 de *La source de nos maux*, encore que *Korien* signifie bien plutôt *racine*, et c'est sous ce titre que nous le désignerons sauf dans le cas, bien entendu, d'une citation, le texte de Boutmi étant au demeurant identique à celui de 1905, ce qui ne prouve nullement qu'il soit l'auteur de la traduction de 1905 pas plus d'ailleurs que du texte qu'il utilise. Et il en est de même pour ce qui est de Nilous. Il serait, pour le moins naïf, d'attribuer à un auteur qui a repris à son compte un texte la paternité des éditions précédentes du dit texte plutôt qu'à reconnaître son emprunt.

En réalité, s'il est clair que Boutmi renvoie à une version qui est celle qui correspond à la *Racine de tous nos maux*, on ne saurait pour autant affirmer que la *Racine* correspond au manuscrit traduit à la fin de 1901. Nilous semble, au regard de *Znamia*, avoir mieux respecté l'agencement initial du texte, à savoir l'ordre de succession des protocoles.

#### *Boutmi et la Racine de nos maux*

Le texte de 1906 édité par G. Boutmi n'est-il que la *Racine de nos maux* de 1905, sous un nouveau titre comme, Cohn; (*Histoire d'un mythe*, op. cit., p.70), et à sa suite Taguieff, l'indiquent (*Protocoles*, op. cit., Vol. I, p. 366): "Nouvelle édition sous un titre différent de la version publiée en décembre 1905: *Vragui Roda Tchelovetskago (les ennemis du genre humain ou de la race humaine)* Saint-Petersbourg, janvier 1906"<sup>1</sup> ?

Certes, le texte des *Protocoles* est foncièrement le même mais rien ne nous autorise à en attribuer la paternité à G. Boutmi. *Les Ennemis*, en réalité, s'inscrivent au sein d'une série d'"Oblitchitelna Rietchi", *lettres dénonciatrices*, et si nous lisons un autre volume intitulé "Juifs et maçons devant les révolutions"<sup>2</sup>, écrit en grande partie par son frère N. L. Boutmi (G. Boutmi rédigeant la préface) citant à de nombreuses reprises les travaux de son frère et notamment les dits *Ennemis* (pp. 32 et 50) ou ceux qu'il a réalisés avec celui-ci<sup>3</sup>. Or on n'y mentionne pas la *Racine de nos maux*, de quelque façon que ce soit, même en tant qu'ouvrage dû à un autre auteur, et tout nous porte à croire que les frères Boutmi ignoraient cette édition, même s'ils étaient familiers avec son contenu à travers le manuscrit, à partir duquel les *Ennemis* furent établis. Pas davantage, Boutmi ne signale-t-il les *Protocoles* sous la forme où ils sont paru dans *Znamia* en 1903 alors qu'il connaît cette revue qu'il cite pour un article paru en janvier 1904 sur un autre sujet. Boutmi a publié sous son nom bien avant 1905 et nous ne voyons aucune raison pour laquelle il aurait choisi l'anonymat pour la *Racine*, ouvrage qui ne comporte, pour sa part, aucune référence à d'autres textes<sup>4</sup>. Boutmi modifie l'ordre des *Protocoles*: on imagine mal que l'année d'avant, il ait publié un texte non numéroté et selon l'ordre normal. À ce propos, Boutmi nous apporte des informations précieuses sur la structure du manuscrit. À la page 114, il renvoie au protocole 18, ligne 77. Or, dans la *Racine*, le protocole 18 n'arrive pas à 77 lignes.

Par ailleurs, les *Protocoles* édités par Boutmi comportent des lacunes, ce qui évidemment ne prouve rien dans la mesure où d'une édition à l'autre, de tels changements peuvent intervenir. On pense notamment au protocole 7 de l'édition Boutmi (p.55) correspondant au protocole 21, nettement plus court que dans la *Racine* (p.57).

Quant au rédacteur anonyme de la *Racine*, il offre une particularité de style que l'on ne retrouve pas chez Boutmi, à savoir l'utilisation, pour désigner les Juifs, de la forme "*Jevrei*" plus noble (on dirait Israélite) et non "*Judei*", plus péjoratif. On voit mal Boutmi, d'une année sur l'autre, changer de vocabulaire. Or, dans les *Ennemis*, Boutmi utilise, quant à lui, *Judei* comme d'ailleurs le font les *Protocoles*.

Enfin, les titres annonçant les protocoles proprement dits diffèrent d'une année sur l'autre:

Boutmi parle d'archives secrètes (*taini*) de la chancellerie principale de Sion tandis que la *Racine* réutilise le terme "*racine*" pour rendre compte de la *racine* des désordres sociaux en Europe et plus spécialement en Russie.

En revanche, le sous-titre est littéralement identique et indique qu'il s'agit des *protocoles anciens et nouveaux des Sages de Sion au sein de l'organisation des Franc Maçons* mais la formule a pu être reprise directement du manuscrit.

Or, on trouve chez Cohn un curieux mélange (*Histoire d'un mythe* op. cit. p. 70):

1 Le fait que Taguieff, 1992, ne donne pas le nom russe du texte de 1905 nous conduit à supposer qu'il aurait plutôt consulté la première édition des *Ennemis*, mais sans nous fournir ses références de bibliothèque

2 Bib INALCO, M41 8 927 (26), on n'y trouve que le tome 2

3 On est frappé par le nombre de références à des ouvrages français traduits en russe ou dans leur édition dotigine. C'est ainsi qu'il est question de l'ouvrage d'André Baronias Louis Dasté., *Les sociétés secrètes, leurs crimes depuis les initiés d'Aït jusqu'aux Franc Maçons modernes* avec mention de l'éditeur, Paris, Daragon et de l'année, 1906

4 La *Racine* paraît sans aucune indication d'éditeur ou d'imprimeur tandis que les *Ennemis* comportent une mention autement précise.

"En janvier 1906, cette organisation (l'Union du Peuple russe) publia une nouvelle édition de la brochure *La Source de nos maux*<sup>1</sup>, cette fois sous le nom de Boutmi et sous le titre *Les Ennemis de la Race humaine*, le sous-titre étant "Protocoles provenant des archives secrètes de la Chancellerie centrale de Sion (qui est la source des désordres sociaux présents de l'Europe en général et de la Russie en particulier)". On a là un amalgame des titres des *Ennemis* (*Protocoles* etc) et la *Racine* - rappelons le jeu sur Racine-source. En fait, Cohn a pris cette formulation chez Henri Rollin,<sup>2</sup> qui a dû mélanger ses fiches. Signalons en revanche que dans la *Racine*, nous trouvons en première page une référence aux "archives secrètes de la Chancellerie centrale de Sion".

Ce qui est remarquable, c'est que les trois "auteurs" en lice - ou en tout cas les trois textes (*Racine*, *Ennemis*, *Grand dans le Petit*) - ont énormément d'éléments en communs: d'une part le texte proprement dit des *Protocoles* qui subit diverses variations et aménagements mais qui est fondamentalement le même, d'autre part, des considérations que l'on retrouve chez les uns et les autres, notamment à propos des étapes du serpent. En outre, les trois textes paraissent à Saint-Petersbourg, ou à proximité (Tsarskole Siélo) et ce presque simultanément en 1905-1906.

L'auteur des *Ennemis du genre humain* modifie en le précisant cas par cas, en prenant tout de même la peine de rappeler l'agencement initial des *Protocoles*, sans à notre connaissance s'en expliquer<sup>3</sup>, et ce faisant il désigne implicitement la *Cause de tous les maux* comme étant très proche du manuscrit puisque, en effet, l'ordre choisi par la *Cause* est en tout point conforme aux renvois de Boutmi. Dans ce cas, ce découpage n'incomberait pas à Boutmi.

Jusqu'en 1906, aucune édition des *Protocoles* ne semble avoir comporté la moindre numérotation des chapitres<sup>4</sup>; on n'en trouve ni dans la *Racine de tous nos maux*, ni dans l'édition de 1905 de Nilous qui en placera dans son édition de 1911 appelée à servir de base pour les traductions à partir du russe. Dès 1922, Ernest Jouin, curé de Saint-Augustin, proposera toutefois une traduction française, cette fois directement à partir du russe, de la version de Boutmi dans le volume 4 de son *Péril Judéo-maçonnique*<sup>5</sup> sous le titre de "Les Protocoles (sic) de 1901" laissant entendre que cette version est plus ancienne que celle de Nilous, thèse que nous ne retiendrons pas car il nous apparaît que Nilous a intégré un état plus proche de Joly<sup>6</sup>.

On notera que Mgr Jouin dans son introduction de 1922 à l'édition Boutmi se révèle un lecteur de la Prophétie des Papes (p.22):

"C'est bien le triomphe de "la foi solide et du courage invincible" que réclame G. Boutmi. Nous en saluons l'aurore, avec le redèvement de la Russie, dans l'avènement du Souverain Pontife dont la devise doit être, d'après Saint Malachie *Fides intrepida*. Ce texte est daté du 2 février 1922 et le 12 février Pie XI est élu.

### *Le troisième article protocollien*

La lecture de Diomtchenko - *Egalité des droits pour les juifs etc?* - ce qui montre que son texte n'avait pas été exploité - conduit tout naturellement à la découverte d'un nouvel article relatif aux *Protocoles*, paru en 1905 et nécessairement avant le texte de Diomtchenko, dans le journal *Mirnny Troud*.

L'article de *Mirnny Troud*, parfaitement inconnu des spécialistes, hormis bien entendu de Diomtchenko - porte un nom qui ne fait référence ni aux Juifs ni aux Francs-Maçons que nous traduisons ainsi: *Les secrets (Taini) de la politique, systèmes de son action, et les résultats qui en découlent au moyen de la science et du pseudolibéralisme*.

Le texte paru en octobre 1905<sup>7</sup>, un peu plus de deux ans après celui de *Znamia*, il pourrait donc être celui qui ouvrit, dans la foulée de la Révolution de janvier 1905, la série des

1 Cohn (1992), dont la femme, signale à il, est russe, aurait certainement rétabli "racine" s'il avait eu accès à l'original.  
2 E. *Apocalypse de notre temps*, Paris, Gallimard, 1939, p.33. C'est Rollin qui cite un certain Tchirikover selon qui les *Ennemis* ne seraient qu'une nouvelle édition de la *Racine*.

3 La correspondance est la suivante, correspondant exactement à l'ordre de la *Racine de nos Maux*: 1-1, 2-11, 2-10, 4-8, 5-2, 6-5, 7-21, 8-18, 9-3, 10-6, 11-12, 12-13, 13-14, 14-9, 15-17, 16-19, 17-16, 18-15, 19-20, 20-22, 21-25, 22-26, 23-27, 24-23, 25-24, 26-7, 27-1.

4 La division de Nilous est globalement celle B: 1-1, 2-2 et 3, 3-4, 4-5, 5-6, 6-7, 7-8, 8-9, 9-10, 10-11 et 12, 11-13, 12-14, 13-15, 14-16, 15-17, 18 et 19, 16-20, 17-21, 18-22, 19-22 également, 20-23, 21-24, 22-25, 23-26, 24-27.

5 Il est tout à fait abusif de parler de deux traductions différentes. Si les traductions françaises peuvent le laisser croire, l'hypothèse ne résiste pas au vu des textes russes. La traduction Boutmi - ou plutôt l'édition de Boutmi - sera préférée dans les rééditions.

6 La mention de 1901 figure non pas à la fin des *Protocoles* mais à la fin du commentaire qui leur fait suite. Il n'émane plus des supposés juifs mais d'un commentateur "poy" qui parle de leurs agissements (cf p. 132 de l'Ed. Jouin de 1922). On ne peut donc écrire (p. 22) "Spécimen de la première et de la dernière page des "Protocoles" traduits du français en russe par G. Boutmi en 1901. En outre Boutmi en deviendrait désormais le traducteur. La dernière page reproduite n'appartient pas aux *Protocoles*, *straito tengu*.

7 C'est précisément en octobre 1905 que le tsar dut se résoudre à réunir une *Douma*.

multiples impressions des *Protocoles*, lesquelles, rappelons-le, en dépit d'un tronc commun, offrent maintes variantes entre "éditeurs" quant à l'ordre des protocoles, et concernant divers ajouts ou suppressions<sup>1</sup>.

Ce texte des *Taint*, dans la revue *Mirný Troud*, "mystères" qui se présentent également comme traduits du français, oublié de tous ceux, tels Milloukov Diélevskyou Wladimir Bourtzev pour ne prendre que les russes, qui étudièrent les origines des *Protocoles* et tous les textes pouvant les annoncer, les précéder ou en dériver, se rattache assez bien à la "Lettre des Juifs de Constantinople" ou au *Discours* du cimetière de Prague, cette invention littéraire allemande contemporaine du *Dialogue* de Jolyet remaniée en français avant de circuler dans le reste de l'Europe. A ce titre, ces textes entrent dans notre corpus.

En fait, il semble bien qu'il se soit agi d'un processus assez proche de celui que nous avons signalé à propos de Kallix de Wolski, à savoir un condensé des *Protocoles* comportant cette fois des signifiants identiques puisque cela a eu lieu dans la même langue et non entre deux langues, l'allemand et le français. Il intègre des événements d'actualité plus tardifs un peu comme si le *Discours* du Rabbín de 1881 se référait à certaines questions politiques propres à cette période plutôt qu'à celle de 1868.

Rappelons que le *Discours* du Rabbín fut traduit en russe et put donc servir de modèle. Nous imaginons assez bien un lecteur de *Znamia*, Mordvinov par exemple, ayant lu d'une part en 1903 le début des *Protocoles* puis en Janvier 1904 la traduction russe du *Discours* du Rabbín, avoir l'idée d'une sorte de *Discours* combinant les deux conceptions.

La fortune du texte de Mordvinov en fera le premier texte protocollien à se voir traduit, d'abord en tchèque, puis en allemand (1906). Mais cela ne suffira pas pour que le texte soit repris après 1917. L'on peut imaginer que les *Secrets* eussent pu servir de résumé populaire des *Protocoles*, mieux que ne le fit le *Discours* du Rabbín qui fut par la suite utilisé dans ce sens<sup>2</sup>. Paradoxalement, c'est le texte qui en quelque sorte annonce les *Protocoles* qui s'imposera et non celui qui en est issu.

Dans *Mirný Troud* (p. 130), il est question d'une traduction de 1902, point qui a disparu dans l'édition allemande. Il convient de s'arrêter sur la mention du traducteur, quel que son nom soit jamais signalé, elle figure chez Boutmi (p. 57, Ed. de 1907 de *l'Ennemi*) mais point chez Nilus. Boutmi en cela présente un texte très proche de celui de *Znamia* en ce qu'il rapporte les propos du traducteur (en russe, *pidrévoditchik*) qu'il cite également es qualités alors que Nilus (cf. Ed. 1905, p. 332), là où intervient le traducteur comme dans une référence à Darwin<sup>3</sup> intègre celle-ci, sans autre forme de procès, dans le corps du texte, ne prenant pas la peine d'informer le lecteur que ce faisant il réalise une interpolation tardive dans le corps des *Protocoles*<sup>4</sup>. Peut être Nilus refusa-t-il en tout cas de dissenter sur la mort des hommes d'État de la fin du siècle précédent ou du début du XXe (tels le français Félix Faure (mort en 1899), ou l'américain MacKInley (mort en 1901) etc), parce qu'il se rendait compte que ce faisant il situait la traduction donc la parution dans un passé par trop récent. Il n'est pas non plus indifférent que ce soit le texte de Nilus, expurgé de références chronologiques par trop précises et tardives qui ait fini par constituer le canon officiel des *Protocoles*. Ainsi, il convient de souligner la fidélité de Boutmi à la première version russe du texte et aux commentaires du traducteur qu'il cite chaque fois es qualités, notamment à propos de la prophétie du serpent. Jouin pense que Boutmi est le traducteur des *Protocoles* en russe<sup>5</sup> mais justement la façon qu'il a de citer le traducteur ne plaide nullement dans ce sens, même si elle manifeste une certaine honnêteté.

#### *Rééditions de circonstance*

S'il est avéré que les *Protocoles* n'ont pas été écrits à la suite des événements dramatiques de 1905, il n'en est pas moins probable que c'est précisément parce qu'ils y trouvèrent une certaine justification - d'où le caractère prophétique qui va leur être imputé - que nombre d'éditions parurent alors, anticipant sur l'accueil qui suivra après 1917. Autrement dit, il importe de ne pas fausser les perspectives: c'est dès 1905 que les *Protocoles* revêtirent leur dimension prophétique, valorisant ainsi une première édition perdue.

1 H. Bernstein, *History of a Lie*, dès 1921, New York, pp. 76-83 en a donné quelques exemples, texte russe à l'appui et en France les éditions de la RISS de Monseigneur Jouin.

2 Voir Taguieff, 1992, *Les Protocoles*, op. cit. qui fournit quelques feuilles de propagande de langue française comportant le *Discours* du Rabbín.

3 Taguieff, 1992, pp. 50, note 29, laisse entendre que la mention de Nietzsche figure chez Nilus alors qu'elle n'est que dans *Znamia* et chez Boutmi.

4 Le texte tchèque (1909) de la version Boutmi ajoute le nom de Tomas Masaryk parmi les penseurs favorisés par les Juifs, chef de l'opposition "jeune-tchèque" au gouvernement de Vienne.

5 Il ne se rend pas compte que Boutmi se contente de reproduire la préface du traducteur.

Si Nilous se décide à les inclure en 1905 dans son recueil - ou s'il obtient la permission de le faire - c'est aussi, semble-t-il, parce que les *Protocoles* ont depuis 1901, pris une autre dimension. Il en fut probablement de même pour les *Centuries* passées du stade de poésie historique, comme on parle pour cette époque, avec A. M. Schmidt, de poésie scientifique, le futur lui-même pouvant tenir au fait que le narrateur se situe dans une sorte de commencement de l'Histoire. Ces *Protocoles* qui, au départ, n'étaient peut-être qu'une parodie des congrès et des publications de Herzl ou d'autres rassemblements juifs, plus religieux, allaient se transformer, par le biais d'une certaine herméneutique, en une clef pour cerner l'avenir du monde.

Par définition, aucun texte ne saurait acquiescer d'emblée, à première parution, auprès de l'opinion, un statut prophétique - quand bien porterait-il un tel qualificatif, au titre ou en sa préface - sans qu'il y ait un certain décalage - on ne prévoit pas le présent-sauf à conférer au texte une ancienneté qu'il n'a pas.

### *Les carences de l'historiographie protocollienne*

Le corpus que nous allons aborder à présent peut être divisé en deux groupes de textes: ceux qui sont constamment cités par les historiens de la question et ceux qui étaient restés largement inconnus, si l'on considère l'ensemble de pièces publiées en 1992 sous la direction de Pierre André Taguieff.

Nous avons retrouvé deux commentaires des éditions de 1905-1906 des *Protocoles* datant de 1906, ce qui révèle un impact immédiat, il s'agit de V. Diomtchenkoet D. Netchvolodov<sup>1</sup>.

Diomtchenko, dans *Egalité de droits pour les Juifs etc?*, (BDIC), texte paru en russe à Kiev en 1906 cite la revue *Mirny Troud* laquelle comporte un des rares articles (avec *Znamia* en 1903) reproduisant partiellement les *Protocoles*. Il ignore Nilous tout comme l'autre auteur, Netchvolodov qui cite (pp 18-20) la *Racine* et les *Ennemis*, dans un ouvrage paru à St Petersbourg, par les soins de l'Etat-Major de la garde en 1906 - le texte est daté du 18 mai - *O raznoïna k dostatku*. (De la ruine à l'aisance, avec en sous-titre, portant ainsi la marque de la campagne électorale qui vient de s'achever, les finances russes, le programme maçonnique, les mystères de l'or, l'argent public, la question agraire) BNF, 8°M 14432) avec dans le sous titre "programme maçonnique". Le 13 novembre 1906, A. Netchvolodow envoyait un exemplaire de son livre "à M. Hervé de Banville". C'est en effet la mention manuscrite en français qui figure sur l'exemplaire de la BNF. Nous avons donc la preuve que dès la fin de 1906 - donc au moment où un exemplaire de l'édition de 1905 du *Grand dans le Petit* était enregistré à Londres - un ouvrage mentionnant l'activité autour des *Protocoles*, en Russie, avait atteint Paris et l'on peut supposer que son dédicataire lisait le russe, sinon pourquoi lui avoir envoyé cet ouvrage?

En 1924 paraîtra du même auteur, en traduction (I. M. Narishkina) à Paris, chez Chiron, *L'Empereur Nicolas II et les Juifs. Essais sur la Révolution russe* (BNF, 8° M 21763). Il y mentionne les "protocoles secrets sionistes" (qu'il date de 1897), les VIIIe et Xe. Il s'en prend (p. 40) à W. Bourtzloy qui en 1917, dans son journal *Byloïe*, ironisait sur ce type de littérature, notamment telle qu'elle figurait dans *l'Étendard Russe* (*Russkoïe Znamia*). Oubliant de mentionner son ouvrage de 1906, Netchvolodow décrit ainsi la réception des *Protocoles*: "Bien qu'à cette époque se déroulait en Russie la révolution de 1905, dans laquelle la main juive se sentait parfaitement, ces *Protocoles* ne produisirent aucune impression appréciable sur le grand public; dans les quotidiens juifs édités en langue russe<sup>2</sup> parurent quelques comptes rendus à propos de ces "inventions absurdes(..). Par contre après la révolution de 1917, on se prit à envisager les *Protocoles* de façon différente. Ce qui avait fait rire avec mépris (..) se réalisait alors aux yeux de tous avec l'exactitude foudroyante d'une *prédiction prophétique qui s'accomplit*".<sup>3</sup> Il semble bien que Netchvolodow simplifie: les événements turcs de 1908 vérifièrent plus littéralement la prophétie du serpent que ceux de 1917, en Russie. La deuxième édition niloussienne des *Protocoles* date de 1911. Quant à la production de 1905-1906, elle s'explique par l'adéquation des *Protocoles* avec le programme de certains partis. Ce qui est remarquable, c'est le passage du débat politique ordinaire - la question agraire, la question juive, les finances de l'Etat etc - vers une dimension irrationnelle, antéchristique, dont rend bien compte Nilous, celui qui deviendra la référence après octobre 1917.

### *Du politique au prophétique*

Tout se passe comme si celui qui voit ses vœux ou ses craintes comblées alors qu'il ne faisait au départ que de peser sur les événements en recourant à une certaine rhétorique

<sup>1</sup> Voir Halbrecht 1998: 3

<sup>2</sup> On aimerait bien avoir des titres

<sup>3</sup> Texte reproduit in Taguieff, 1992, Vol. 2, p. 714

Incantatrice, se mettait à s'émerveiller parce que son attente s'est trouvée fondée. Et de parler, comme Netchyolodow, de prophétie accomplie: on passe de la prédication à la prédiction. Tout se passe comme si celui qui avait pris, pour la circonstance, un ton prophétique, se prenait à son propre jeu et se retrouvait prophète, pour peu que les événements semblent lui donner raison, alors que pour lui il ne s'agissait d'abord que d'un exercice de style. Comme si une référence qui ne serait plus que culturelle au prophétisme biblique - on jouerait au prophète sans que personne ne soit dupe - atteignait soudain une autre densité, pris dans le cercle vicieux du contre-transfert: à force d'assurer un rôle, on en devient esclave. Il faudrait enfin faire la part du désespoir chez ceux qui volent s'écrouler leur monde dans une véritable apocalypse et qui ont besoin à tout prix d'une grille de lecture qui se doit d'être plus prophétique, au-delà du politique. En 1905, le tsar restait la clef de voûte, le débat avait beau être passionné, il ne remettait pas en question l'essentiel, la base même de la société, de l'État. En 1917 et plus encore en 1918 avec l'exécution - pire qu'un assassinat - de Nicolas II - puis les années passant, un russe écrivant dans les années Vingt, comme Netchyolodow, n'a apparemment plus le rapport aux *Protocoles* qu'il avait en 1906. Peut-être le général se demandait-il si à force d'imaginer le pire - croyait-il vraiment à l'authenticité des *Protocoles*? - on ne l'a pas fait arriver. De même, d'une certaine façon, le prophétisme changea-t-il de sens, en France, après 1789.

### *Chronologie du Grand dans le Petit*

Considérons la chronologie de la production de Nilous par le début telle que nous l'avons reconstituée <sup>1</sup>. En 1903 <sup>2</sup> - et non en 1901, date à laquelle il découvrit les *Protocoles* - Nilous publie un recueil intitulé *Velikoié v malom* (*Le Grand dans le Petit*, titre ésotérique qui évoque le rapport macrocosme/microcosme cher à un Robert Fludd auteur en 1617/1618 d'une *Utriusque Cosmi Historia* <sup>3</sup>

) dans lequel diverses pièces sont rassemblées<sup>4</sup>. On ne connaît cependant pas d'exemplaire de cette édition mais seulement la Préface reproduite dans les éditions suivantes. Il est possible que l'ouvrage soit paru à Tsarskoïé Siélo, comme l'édition de 1905, à l'instigation de la Grande Duchesse Elisabeth, épouse du Grand Duc Serge, oncle du tsar, elle-même sœur de la tsarine Alexandra. Celle-ci aurait souhaité faire connaître Nilous de façon à pouvoir éloigner le Lyonnais Philippe Vachod<sup>5</sup> dit "Maître Philippe" arrivé en Russie dans les premiers jours de 1901<sup>6</sup>.

La première édition non localisée et non pourvue en *Protocoles* du *Grand dans le Petit* pourrait dater de 1903 <sup>7</sup>: *Velikoyé v Malom. Bliz gradouschtschiy Antichrist i tsarstvo diavola na semylyé*, Moscou. Dans l'édition de 1905 figurent des pièces datées de septembre 1901, de mai et juin 1903 (le 23 juin y est mentionné p. 293), de novembre 1904 sans que l'on puisse clairement

1 Ernest Jouin, dans son ouvrage *Le Pêril Juïdo-Maçonnique* p. 3 d'abord paru dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* donne par erreur l'année 1902 au lieu de 1905 tant pour la présence des *Protocoles* chez Nilous que pour ce qui est de la brochure *La racine de nos maux*. Ce qui empêche Jouin de situer correctement l'édition conservée au *British Museum*. (p. 5). En 1931, reparut une édition des *Protocoles* aux Ed. RISS dans le cadre de la traduction de l'ouvrage de L. Fry, *Le retour des flots vers l'Orient. Le juif notre maître* utilise la lère trad. anglaise et non celle de Marsden comme il est prétendu (cf infra). A noter qu'Eliphaz Lévi Cornelius Agrippa sont cités dans les autres parties de l'ouvrage. BAIU, U 2065. Mais la date de 1902 n'est peut être pas fautive si l'on s'en tient à la seule parution des *Protocoles*, puisque Nilous lui-même signale 1902-1903 dans l'intitulé de son chapitre comprenant les dits *Protocoles*.

2 La date de 1903 est correcte pour la première édition et la brève étude signée G. P. de 1969 (San Francisco, 1969). Mais cette étude signale seulement l'édition de 1917 des textes antichristiques de Nilous et des *Protocoles*. Notons que le voyage du "roi" Herzl en Russie, en août 1903, peu après le pogrom de Kichinev, avait du frapper les esprits. La parution d'un abrégé des *Protocoles* dans *Znamia* coïncide en fait très exactement avec son séjour, voir E. Pawel, *Theodor Herzl, op. cit.* p. 471.

3 Le titre du recueil pourrait s'expliquer par un passage: mon travail est petit mais il reçoit une grande bénédiction et grande fut aussi la faveur de Dieu. Sur Fludd, voir Béhar, 1996, p. 207.

4 Alexandre Du Chayla dans *Poslednye Novosti* (Dernières Nouvelles), publication en langue russe paraissant à Paris (avril-mai 1921) repris dans la *Tribune Juive* (BNF, Jo 56 366, n° 72 du 14 mai sous le titre "Serge Alexandrovitch Nilus et les *Protocoles des Sages de Sion* (1901-1920)" (cité par Taguief, 1992, Tome I, p. 59) donne pour titre de la première édition, "Notes d'un orthodoxe ou le Grand dans le Petit" de Nilous mais il faut dater celle-ci de 1903 ou de 1904 et non de 1901 (voir Taguief, 1992, p. 17). 1901 étant la date de la première édition des *Protocoles* mais non du *Grand dans le Petit*; en effet, l'édition de 1911 comporte les trois premières préfaces (1903-1905-1911). Cette édition non retrouvée serait, selon Du Chayla, parue dans les *Feuillets de la Trinité* à Serghiev Possad. Il pourrait en fait s'agir du même éditeur qui publiera l'édition de 1911 dans cette même ville qui, après la révolution prendra le nom de Zagorsk, au nord de Moscou, où se trouve le Monastère de la Trinité St Serge. Lambelin, dans son introduction de 1921, affirme que la première édition connue est de 1905. Il ignore apparemment que l'édition de 1911 comporte la préface à l'édition de 1903 laquelle, au demeurant, ne comportait pas les *Protocoles* ni l'essai sur l'Antéchrist.

5 Thèse soutenue par Marie Sophie Andrée (1995) qui rappelle que l'on avait accusé Philippe et Papus d'être Juifs et Franc-Maçons, cible précisément des *Protocoles*.

6 Sur le séjour de Philippe en Russie, sans que la question des *Protocoles* soit abordée, voir R. P. Guillot, *Philippe de Lyon, médecin thaumaturge et conseiller du tsar*, Paris, Les Deux Océans, 1994, p. 114

7 Voir U. Fleischauer, *Die echten Protokolle der Weisen von Zion*, Esfurt.

déterminer quelles pièces parurent avec la première édition et lesquelles furent rédigées par la suite. Nilous lui-même, dans son édition de 1905, fournit l'avant-propos d'une édition qu'il date de 1903, à peu près en même temps - au plus tôt en juillet - que la parution du texte des *Protocoles* dans *Znamia*, au mois d'août.

Il convient brièvement de rappeler que Sergei Nilous, en écrivant sur le thème de l'Antéchrist, comme le montre le titre de 1903, relève d'un courant qui a déjà de profondes racines en Russie<sup>1</sup> et il a certainement été nourri de la lecture d'un certain nombre de textes, à commencer par *Guerre et Paix* (1865-69) de Léon Tolstoï où Pierre Bézoukhov se met en tête de tuer Napoléon, "l'antéchrist".

Il faudra attendre 1905, année terrible pour la Russie (guerre russo-japonaise, première révolution à Saint-Petersbourg en janvier) pour que Nilous publie une édition augmentée<sup>2</sup> comportant douze pièces dont la plus ancienne est datée de 1900, les *Protocoles* se trouvant en dernière position à Tsarskoïé Sielo, résidence du tsar<sup>3</sup>, à vingt kilomètres de saint-Petersbourg. La onzième pièce s'intitule *Shio Jdiot Rassiou?* ("qu'est-ce qui attend la Russie?") et était parue précédemment, nous dit-on, dans un autre cadre que le volume de 1905<sup>4</sup>, comporte des attaques contre les juifs, d'un point de vue chrétien. Cette édition semble avoir précédé de quelques mois celle de la *Racine de nos maux*. En effet, la date d'impression de cette édition du *Grand dans le Petit* est de septembre, encore que Nilous date son texte d'octobre 1905. La *Racine* ne serait parue qu'en décembre 1905<sup>5</sup>. Or, l'on dispose d'un certificat de la censure tsariste concernant non pas le *Grand dans le Petit* mais les *Protocoles* proprement dits: *Die Sitzungen der Weisen von Zion vom Jahre 1902 bis zum Jahre 1904* (selon la traduction allemande de ce document). Mais ce document n'a été envoyé de Moscou qu'à l'occasion du procès de Berne<sup>6</sup>.

Il semble bien que la campagne électorale engagée dès octobre 1905<sup>7</sup> ait été propice à la diffusion de programmes antisémites de la part de certains candidats à la première *Douma* Impériale du 10 mai 1906. On en trouve l'écho en France dans la presse juive<sup>8</sup>:

"Voici le texte (de l'appel au peuple russe, approuvé par la censure de saint Pétersbourg, le 19 février 1906, et sorti des presses de l'imprimerie officielle: *Les causes des malheurs de la Russie. Mesures à prendre pour réparer le mal causé par les Juifs*<sup>9</sup>. On y parle des mesures "qui s'imposent contre l'ennemi commun"<sup>10</sup>: "Tout Russe doit avoir conscience que la force du pays repose sur l'autocratie et sur l'Église orthodoxe. Les personnes qui réussiront à protéger le peuple russe contre l'influence juive (...) mériteront que leur nom soit inscrit en lettres d'or dans l'histoire de notre patrie"<sup>11</sup>. Texte farouchement hostile à Witte, premier ministre en 1905 et 1906: "Des hommes d'honneur, amis sincères de leur pays, s'emploient actuellement auprès du tsar afin qu'il dépossède de ses fonctions de premier ministre le grand ennemi du peuple russe, défenseur des

1 Voir Cesare G. de Michelis, 1989.

2 La BDIC dispose également de deux éditions de Nilous, l'une datant de 1905 (0 26271), l'autre de 1907 (0 21378).

3 Sur les liens de Nilous avec l'entourage du tsar et les milieux monastiques, voir Y. Ternou, 1905-1916 *La mémoire d'un siècle. Raspoutine une tragédie russe*, op. cit., pp. 46-47.

4 Nous n'avons pas retrouvé la première version de "Shio jdiot Rassiou?" au sein de telle ou telle revue. Nilous y accorde (Ch. 2) une certaine importance à une encyclopédie du Pape Pie X (1903-1914) qui se refererait selon ses dires à l'Antéchrist. Il reconnaît qu'il a été influencé par Vladimir Soloviev dont les *Trois Entrétiens sur la guerre, la morale et la religion* paraîtront, en traduction, à Paris en 1916, chez Plon (BNF), avec une "courte relation sur l'Antéchrist", ce dernier affrontant Pierre II, le dernier pape annoncé par la Prophétie de St Malachie. Voir sur Soloviev et son propos sur l'Antéchrist, N. Zernov *Three Russian Prophets*, Londres, 1944, p. 149. Nilous se souvient d'avoir en 1882, l'année qui suivit l'assassinat d'Alexandre II, observé à Kiev, au dessus du Parc Vladimir, une Comète.

5 Voir Taguieff, 1992, Vol. I, p. 366. On ne comprend pas des lors pourquoi ce chercheur place la *Racine* avant la publication de Nilous, dans sa bibliographie. M. S. Andre, 1995, p. 221, affirme que suite à la parution des *Protocoles* dans *Znamia*, le confesseur de l'impératrice, Théophane, aurait obtenu que (Maitre) Philippe de Lyon alias Vachot quittât la Cour impériale. Or il semble bien que ce départ ait eu lieu en 1902 et donc avant la publication de l'article de *Znamia* durant l'été 1903 (cf. J. Bricaud *Biographie de Maître Philippe*, Troyat se trompe en parlant de "Philippe Encausse" pour le désigner, in *Nicolas II, le dernier tsar*, Paris, Flammarion, 1991, p. 247. La disgrâce de Ratchkowsky aurait été due à un rapport qui aurait fait contre Philippe en 1902 (voir art. de Du Chayla), ce serait alors que le "général" aurait supervisé la rédaction des *Protocoles*. Mais un tel scénario n'est pas compatible avec une première édition russe en 1897, dont nous contestons d'ailleurs l'existence. Voir la déposition au tribunal de Berne du fils de Ratchkowsky, en français (Clamart, 13 7 1946), WL, qui soutient que son père ne prit connaissance des *Protocoles* qu'en 1906, ce qui est assez vraisemblable puisque c'est alors que la diffusion du texte atteignit un premier sommet.

6 *Festsatzung der Prozessverhandlungen betr. die Protokolle der Weisen von Zion*, Procès de Berne, avril 1935, WL, pp. XIX-11 et XIV-37 et seq.

7 N. B. Weissman, *Reform in Tsarist Russia*, New Jersey, 1931, pp. 93 et seq; P. Polejaïeff, *Six années. La Russie de 1906 à 1912*, trad. du russe G. Dru, Paris, 1912, BNF, 8° M 16281.

8 L'agitation liée à la convocation de la première *Douma* évoque celle des États Généraux de 1789.

9 Ce titre est très proche de celui de l'édition des *Protocoles* intitulée *La racine/soûche (kerien) de tous nos maux*.

10 Titre qui évoque celui de Boutim *L'ennemi (yrai) du genre humain*.

11 *Cahiers de l'Alliance Israélite Universelle*, février-mars 1906, n° 2-3, vol. XXXIV, pp. 35-39, BAIU.

juifs et qu'il nous débarrasse aussi de la juive, sa femme, (...) Le peuple doit désigner prochainement ses représentants à la Douma de l'empire: ils y défendront vos intérêts devant le tsar. Veillez à ce que votre choix se porte sur des paysans honnêtes et croyants".

Une erreur a longtemps circulé quant à la première édition comportant les Protocoles du Grand dans le Petit. L'origine semble en être l'introduction à l'édition allemande de 1919<sup>1</sup>, *Die Geheimnisse der Weisen von Zion* de Gottfried zur Beek (de son vrai nom Ludwig Müller (von Hausen<sup>2</sup>) qui indique 1902, point repris par Ernest Jouin<sup>3</sup>. L'erreur se maintiendra dans les multiples éditions jusqu'à ce qu'à ce qu'après 1935<sup>4</sup> paraisse à Munich, aux éditions du parti national socialiste, le NSDAP, une nouvelle présentation plus satisfaisante<sup>5</sup>, profitant notamment des informations fournies lors du procès de Berne de 1935-37<sup>6</sup>. En revanche, l'on peut tout à fait admettre, sur la base du témoignage de Menchikov qu'en 1902 circula une édition russe des Protocoles mais point dans le cadre niloussien.

En fait, s'agit-il d'une erreur ou de la volonté de montrer que les Protocoles ont été élaborés à l'occasion des événements de 1905? En tout état de cause, Nilous n'a pas publié les Protocoles avant 1905 dans *Le Grand dans le Petit*, donc du temps de la Révolution avortée de cette année là. En revanche, le traducteur allemand signale à juste titre que Nilous n'a publié les Protocoles qu'en 1905 mais que ceux-ci étaient parus depuis 1902 sans préciser davantage. Dans les éditions ultérieures, il sera affirmé à tort que Nilous les a publiés dans la première édition du *Grand dans le Petit* de 1903. (Munich, 1935, CDJC 17).

Or on ne connaît pas de telles critiques avant 1920-21. Ce sera une grande victoire, pour les "protocollistes" de pouvoir démontrer avec précision que les Protocoles, furent publiés en 1903 dans le journal petersbourgeois *Znamia*<sup>8</sup>. L'on est d'autant plus surpris de ne pas avoir trouvé de reproduction en *fac simile* d'au moins une page de ce périodique devenu à tort quelque peu mythique. Même la traduction allemande tapée à la machine à écrire (1934) n'a pas été publiée<sup>9</sup>. L'avant propos de P. Krouchewan était semble-t-il resté inédit, ce texte n'ayant jamais été en effet publié à notre connaissance, hormis la dite traduction dactylographiée, conservée dans les archives du procès.

L'enjeu du dit procès, au cours duquel l'article de 1903 est produit, et qui se tint en langue allemande, ce qui ne pouvait à terme que favoriser la recherche protocollenne en Allemagne, semble avoir consisté, pour les défenseurs, au prix d'une recherche bibliographique, à montrer que les Protocoles ne faisaient que véhiculer des textes plus anciens-et que de toute façon, ils venaient de Russie et n'avaient nullement été fabriqués par les défenseurs en Suisse ou

1 La traduction allemande, comme ce sera le cas en France en 1920 sera publiée en brochure par les soins de la revue *Auf Vorposten*.

2 Voir sur la République de Weimar, François Morvan, "Quelques aspects du mythe conspirationniste" in revue *Politica Hermetica*, Paris, 1995, p. 162

3 Il est très probable que 1902 soit l'année de parution du "manuscrit" des Protocoles, la traduction ayant été achevée en décembre 1901 et dès lors on recouperait la formule utilisée par Nilous "1903-1902" apposée aux Protocoles dans l'édition de 1903 du Grand dans le Petit.

4 Nous avons noté le changement dans une édition de 1918 (22e Ed) mais il est possible que la correction ait été faite après 1935, où une information encore fautive figure, CDJC, D 2306.

5 En 1929, les Nazis ont acquis les droits des *Geheimnisse* et en conserveront le titre autrement plus parlant que celui adopté en France. Sur la page de couverture, dans les années trente, figure un drapeau bicoloré frappé d'une étoile de David (à six branches) au milieu de laquelle figure en caractères hébraïques le nom de Sion (*Tzion*)

6 Une autre traduction allemande paraîtra, rarement signalée, qui dans les années trente sera diffusée parallèlement à celle de Gottfried zum Beek (publiée à Munich: *Die Protokolle Zions. Das Programm der internationale Geheimregierung. Aus dem Russischen übersetzt und mit eingehender Erklärung auf Grund der neuesten Ergebnisse der forschung versehen von ...*, Leipzig, Hammer, CDJC, 2307. Chaque protocole y est organisé en un certain nombre de versets numérotés, ce qui l'apparente à la présentation de la Bible. La présence *in fine* dans cette autre édition de la signature des "Représentants de Sion du 33<sup>e</sup> degré" trahit une influence de l'édition Nilous de 1905 car cette mention a disparu en 1911.

7 Il est également fait mention au début des années trente de la présence des Protocoles dans le journal *Moskovskij Vostok* - référence jamais confirmée sauf pour 1910 - jusqu'à ce que l'on s'assure qu'ils parurent dans le journal *Znamia* dont on donnera les numéros.

8 *Znamia*, dans la traduction allemande de 1931, comporte certes quelques coupures au niveau des protocoles du milieu, comme l'éditeur l'indique lui-même. Mais l'on retrouve l'articulation des protocoles 19 à 20, 21 à 22 (selon la version Nilous qui leur est conforme). Le texte a en effet été coupé par endroits mais non résumé, ce qui permet les rapprochements avec les versions russes plus tardives. L'annexe chronologique sur le serpent y figure.

9 La traduction allemande commet une erreur qui trahit en effet l'origine russe: *Kagal* au lieu de l'hébreu *Kahal*, le russe tendant à remplacer le H par un G. Ce terme, *Kahal*, figure chez Drumont: *La Dernière bataille*, Paris, 1890, pp 540-541. "C'est le *Kahal*. Le Juif est le maître de la terre parce que seul il est un homme et que le Chrétien n'est que de la semence de bétail, tout chrétien doit payer tribut au Juif". Voir aussi O Havard, *M. Edouard Drumont et la France Juive*.

Paris 1886, BNF, 8<sup>e</sup> Lb<sup>57</sup> 9143. Drumont lui-même cite comme source Jacob Drafman mais nous n'avons pas retrouvé l'article sur ce juif converti, dans *Le Contemporain*. En revanche, il existe une traduction française, parue à Odessa (cf supra)

en Allemagne, et n'apportaient rien de nouveau. Il ne s'agissait pas pour autant de démontrer que ces textes n'appartenaient pas à une littérature anti-juive traditionnelle. La question de leur véracité n'était pas en cause.

Le titre du recueil est légèrement changé, en 1905, "Le Grand dans le Petit et l'Antéchrist comme possibilité politique proche (*Notes d'un Orthodoxe*<sup>1</sup>, 2<sup>e</sup> Ed. corrigée et augmentée, Tsarskoïe Sielo)<sup>2</sup>. L'intitulé même de l'ouvrage<sup>3</sup> montre bien l'importance accordée au dernier chapitre<sup>4</sup>, ainsi mis en exergue. Ce dernier chapitre comporte en annexe les *Protocoles des Sages de Sion*<sup>5</sup>. Il n'en reste pas moins que la table des matières place les *Protocoles* en douzième position dans l'édition de 1905 et en onzième position dans l'édition complète de 1911. On ne trouve pas, dans l'édition de 1905 la moindre illustration dans cette édition du *Grand dans le Petit*<sup>6</sup>.

Or, le chapitre 12<sup>7</sup> porte le titre suivant: "L'Antéchrist comme une possibilité immédiate - *Les Protocoles des séances Sages de Sion 1902-1903*"<sup>8</sup>.

Mais cette indication disparaîtra dans l'édition suivante, la troisième, de 1911 laquelle ne mentionne plus les *Protocoles* dans son titre ou ses sous titres, ce qui constitue une position de retrait<sup>9</sup>. En revanche, le chapitre est désormais illustré et fera l'objet d'une édition séparée où là encore les *Protocoles* ne sont pas indiqués en page de titre. Il importe de corriger l'idée répandue selon laquelle ces *Protocoles* auraient figuré en annexe ou en appendice. Si, en effet, ils figurent en 1905 à la fin du chapitre XII du *Grand dans le Petit*, en revanche, en 1911, ils se trouvent insérés au milieu du Chapitre XI<sup>10</sup>.

La deuxième partie du Chapitre XII est consacrée au symbolisme mais elle ne comportera d'iconographie que dans l'édition suivante, en 1911. Son contenu rappelle certains passages de la *Doctrin Secreté*<sup>11</sup> de sa compatriote Helena Petrovna Blavastisky parue en 1888, en anglais mais c'est surtout chez Eliphas Lévi et son *Dogme et rituel de Haute Magie*, dans l'édition de 1856, chez Baillière, citée nommément par Nilous, qu'il faut rechercher l'origine de la plupart des dessins reproduits<sup>12</sup>, (p. 105 du tome 1 et p. 62 du tome 2 et p. 320 de l'édition berlinoise du *Grand dans le Petit* de 1920.) à commencer par l'Arcane du *Chariot* qu'Eliphas Lévi appelle "char d'Hermès" (p.288 du *Dogme*, Tome II et en frontispice des brochures séparées de 1911 et 1912).

1 La formule "Notes d'un orthodoxe" (*Zapiski Pravoslavnyav*) recouvre en fait plusieurs volumes de l'œuvre de Nilous et. Reed. 1969. San Francisco, Bib. INICO

2 BNF, 8° M 31658, B1, C 37 e 31.

3 Nilous, tant dans les éditions de 1905, de 1911 et de 1917 choisira des titres différents mais comportant toujours une notion de proximité rendue par le russe "bliz".

4 Si l'édition de 1905 comporte un titre d'un seul tenant, celle de 1911 se présente en fait comme constituée de deux ouvrages distincts et paginés de façon autonome. En effet, la page de titre place en tête *Le Grand dans le Petit* lequel est séparé par un trait de l'annonce du texte sur l'Antéchrist. Le jésuite belge Pierre Charles "Les Protocoles des Sages de Sion" in *Nouvelle Revue Théologique*, janvier, 1938 (Paris-Tournai, Casterman) attribue à la première édition du *Grand dans le Petit* le titre de l'édition de 1911. La première édition ne comporte pas le chapitre sur l'Antéchrist comme Nilous s'en explique dans sa Préface de 1905.

5 Nilous disposait, apparemment, de ce texte depuis un certain temps, en manuscrit, mais il semble que les événements de 1905 l'aient amené à le publier à l'occasion d'une réédition de son *Grand dans le Petit*.

6 Voir "Liste des écrits de S.A. Nilous" in Higemeister, "Qui était Sergueï Nilous?", *op. cit.*, pp. 151 et seq. qui malheureusement ne comporte pas de localisation en bibliothèque. Le chercheur de Marbourg ne voit pas (p. 156, note 29), selon du Chayla, que l'édition de 1905 serait la 2<sup>e</sup> édition nioussienne de *Velikie i malom*. Le nombre d'éditions non protocohiennes du recueil de Nilous peut faire certes l'objet de diverses appréciations mais il nous paraît assez probable que Nilous a intégré dans son recueil un texte paru séparément et qu'il n'a aménagé qu'à cette occasion.

7 Voir *Le Petit Judo maçonnique*, BNF, A 18381, qui donne une description succincte de cette édition conservée à la BL.

8 Walter Laqueur dans *Russia and Germany* (Londres, 1965) cite Nilous à propos de son livre sans comprendre qu'il ne parle pas des *Protocoles* mais du livre dans son ensemble ou du moins du chapitre où ceux-ci s'inséraient. Nilous en 1913 déclarait qu'il ne croyait pas alors qu'on le prit au sérieux (cf la biographie (vie et activité) de Nilous par N.D. Zevachov, *Sergei Alexandrovitch Nilous*, *op. cit.*, p. 38).

9 Cohn, *Histoire d'un mythe*, *op. cit.*, p. 71, signale un sermon prescrit par le métropolite de Moscou, du 16 octobre 1905, relatif aux *Protocoles*, figurant dans le journal *Mordovskii Vidomosti*. Dans le numéro 282 du 24 octobre (BNF, Annexe Versailles, Jo 15124), il y a bien en première page un bref texte du Métropolite de Moscou Wladimir, apparemment sans lien direct avec notre sujet. Cohn voit dans la reproduction de ce sermon une édition supplémentaire des *Protocoles*.

10 Ruben Blank, *Adolf Hitler, ses aspirations, sa politique, sa propagande et les Protocoles des Sages de Sion*, Paris, M. Beresniak, 1938. Celui-ci parle à tort de "brochure" pour désigner le fort volume du *Grand dans le Petit*. Cette formule conviendrait en revanche pour les publications séparées soit à partir de livres, soit à partir de revues.

11 Voir *Abregé de la doctrine* 1<sup>re</sup> édit., Paris, Adyar, 1923, pp. 308 et 312. On y trouve notamment le *Tau* égyptien étudié par Nilous, pp. 395-320, une table corrélatrice à 32 symbolique du serpent (Abregé, pp. 438 et 495), Ed. berlinoise de 1920. On lira un résumé de 25 symbolique de Nilous, sans une planche reproduite en 1921 dans l'édition des *Protocoles* (Ed. 1912) parue chez Grasset.

12 Voir notamment le dessin qui figure chez Eliphas Lévi



En 1911, parut à Zagorsk (alors Serghiev Possad et qui a depuis repris depuis son nom) à 80 km de Moscou<sup>2</sup> une troisième édition avec un titre à nouveau modifié<sup>3</sup>: *Le Grand dans le Petit. Arrivée imminente de l'Antéchrist et le règne du Diable sur la Terre, Notes d'un Orthodoxe, Troisième édition*<sup>4</sup>. L'édition comporte les préfaces aux trois éditions, celle de 1903, celle de 1905 et celle de 1911<sup>5</sup>. Chaque protocole désormais numéroté de 1 à 24, ce qui n'était pas le cas pour l'édition de 1905, y comporte désormais un chapeau et des notes marginales et en bas de page. Cette édition ne comporte plus que onze chapitres<sup>6</sup>: Nilous, dans son introduction à l'édition de 1911 (29 janvier), explique qu'il a regroupé les chapitres 11 ("Qu'est ce qui attend la Russie?") et 12 ("L'Antéchrist comme possibilité politique immédiate") - mais aussi l'annexe comportant les *Protocoles de Sion* - tous deux touchant à la question de l'Antéchrist sous le titre de *L'avènement prochain de l'Antéchrist et le règne du Diable sur la Terre* (12). Le chapitre 11, au demeurant, comporte une pagination séparée<sup>7</sup>. Il sera fait au moins une édition à part<sup>8</sup> du dit chapitre, mais sans la préface<sup>9</sup>, sous le titre *L'arrivée imminente de l'Antéchrist*<sup>10</sup> qui était l'intitulé du chapitre au sein de l'édition de 1911<sup>11</sup>. Norman Cohn<sup>12</sup> ignore l'existence de la réédition de 1911 du *Grand dans le Petit* et ne connaît que la brochure qui en est extraite en cette même année, et qui ne comporte que le chapitre XI<sup>13</sup>. Le frontispice de cette édition partielle et qui ne se trouve pas dans l'édition complète récapitule divers dessins répartis dans la pièce en question, avec notamment l'arcane du *Chariot*, dans le Tarot. Une édition suivra en 1912<sup>14</sup> et à laquelle se réfère Lambelin lequel néglige de nous fournir la copie de la page de titre en russe dans son édition réduite aux seuls *Protocoles* parue en 1921 chez Bernard Grasset<sup>15</sup>.

Ce chapitre 11 de l'édition de 1911 comporte donc trois éléments: une nouvelle version de "Qu'est ce qui attend la Russie?" divisée elle-même en dix chapitres suivie désormais des

1 En 1916, l'archimandrite Feodor alias A. M. Boukharev avait publié sur l'Apocalypse, à Sergey Possad. BNF A 24686.

2 On ne peut donc situer à Moscou même l'édition de 1911 comme le proposent Cohn, 1992, et à sa suite Tiquief, 1992. Un atlas montre que Zagorsk, est dans les environs de Moscou, à plus de 50 km au Nord. En revanche, pour l'édition de 1905, ces mêmes auteurs précisent qu'il s'agit de Tsarskoe Sielo. Tout indique en fait que l'édition de 1911 leur est inconnue. Nous ne connaissons que celle conservée à Meudon sur laquelle le nom de Moscou ne figure point mais bien celui de l'ex Zagorsk, d'ailleurs revenue depuis peu à sa précédente dénomination.

3 Nilous note qu'il a été amené à effectuer quelques modifications aux articles 9, 10, 11 et 12. L'article 9 s'est vu ajouté un article consacré à la Sainte-Russie en quête de la cité invisible.

4 Pour Nilous, l'édition de 1911 est bien la troisième, à partir de celle de 1903. On en trouve un exemplaire, à Meudon, cote A 11e.

5 En 1992, le Monastère St Serge de Zagorsk, celui-là même qui s'était chargé de l'édition de 1911, a réédité celle-ci mais en supprimant le onzième chapitre consacré aux *Protocoles de Sion* et à l'Antéchrist et en falsifiant la table des matières qui ne compte plus dès lors que dix chapitres et ce tout en reproduisant les préfaces de Nilous faisant allusion aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> chapitres, réussissant ainsi la gageure de ne pas publier les pièces les plus célèbres de Nilous. Ces préfaces sont respectivement datées du 3 juin 1903, à Zolotarevo (ancien style) de 1905 à Saint-Petersbourg, et du 20 janvier 1911 (11).

6 Les pièces sont presque toutes les mêmes mais la table des matières ne révèle pas moins quelques changements.

7 Curieusement, la table des matières de l'édition de 1911 signale que la pièce onzième et dernière commence à la page 335 alors que, du moins dans l'exemplaire conservé à Meudon, c'est une nouvelle pagination permettant la vente séparée. Nilous indique qu'il a réalisé un tirage à part de ce onzième chapitre pour permettre un plus grande diffusion à un prix plus bas.

8 BCDIC, 7749 et BDC, 021091.

9 Cette préface est très importante car Nilous y explique comment il a réuni les chapitres 11 et 12 en un seul.

10 Lequel régnera 3 ans 1/2, rappelle Nilous.

11 Le titre de la pièce dans le volume complet de 1911 était en réalité plus développé: "L'avènement imminent de l'Antéchrist et le règne du diable sur terre", figurant déjà en page de titre.

12 Cohn, 1992, p 289. La réédition de *Vielikoe y malom* de 1911 continue à porter ce même titre.

13 BL, C37 ce 6, mais la description qu'en donne le catalogue du *British Museum* n'est pas satisfaisante, il ne s'agit pas du chapitre 12 mais du chapitre 11 de l'édition de 1911. L'édition de 1911 est de Moscou, celle de 1905 de Tsarskoe sielo. Or, l'exemplaire de la BL, est bien de Moscou.

14 En fait, cette édition de 1912 n'a pas été localisée.

15 Le frontispice comporte la référence à l'année de publication soit respectivement 1911 et 1912. L'édition Grasset, de 1921 comporte à tort la mention "reproduction de la couverture de l'édition russe de 1912", la planche qui s'y trouve ne saurait être considérée comme telle.

*Protocoles de Sion* puis, dans une seconde partie "L'avènement proche de l'Antéchrist" correspondant au chapitre 12 de l'édition de 1905 sans l'annexe des *Protocoles*, lesquels sont passés dans la première partie du dit chapitre XI. Mais, n'est-il pas remarquable que la présence des *Protocoles* soit aussi mal signalée. On n'en trouve pas trace dans la table des matières. Le titre ne figure pas dans l'intitulé de la première partie du chapitre XI mais uniquement en tête d'une sous division.

Force est de constater une certaine difficulté à décrire correctement les diverses éditions de Nilous. Norman Cohn et à sa suite P. A. Tappin<sup>1</sup> (*op. cit.* p. 366, Vol. 1) ne signalent pas qu'il a existé en 1911 une édition du *Grand dans le Petit* et laisse entendre qu'à compter de cette date, on ne publie plus que l'essai de Nilous sur l'Antéchrist, comprenant les *Protocoles*. Quant à J. F. Moisan<sup>2</sup> (Thèse, p. 43), il indique bien qu'il a existé des éditions du *Grand dans le Petit* jusqu'en 1911 mais signale qu'une nouvelle édition, la cinquième, selon Nilous lui-même<sup>3</sup>, parut en 1917 sous un nouveau nom alors que cette fois il ne s'agit que de la partie antéchristique du *Grand dans le Petit*<sup>4</sup>.

L'édition "complète" de 1911 est intéressante à un autre titre, elle fournit le lieu de l'édition: Serguiev Possad. Or dans cette même ville, c'est à dire en fait dans le même monastère de Saint-Georges, avait déjà été publié un texte consacré à l'Antéchrist et ceci explique probablement pourquoi Nilous a choisi ou a été accepté dans ce cadre. Dès 1898, paraissait en effet à Serguiev Possad un ouvrage d'Alexander Bielatev<sup>5</sup>: *O Biezhoji i Antichriste*, soit *De l'athée et de l'Antéchrist*<sup>6</sup>.

Les publications séparées de l'Antéchrist de Nilous pour 1911 et 1912 comportent une iconographie, reproduite dans l'édition Grasset, fortement marquée par ce thème, avec la lame (arcale majeur) du Chariot, représentant celui qui devrait être le roi des Juifs<sup>5</sup>. Le mot *Antéchrist* y est toutefois laissé en caractères cyrilliques, si bien que le lecteur français ne déchiffre pas nécessairement ce mot. Le texte de Maurice Joly reviendra ainsi en France, plus d'un demi siècle plus tard, certes transformé, certes traduit du russe après avoir été traduit en russe.

---

1 Si l'édition de 1917 est la cinquième, il convient de prendre en compte, l'édition de 1903, celle de 1905, celles de 1911, la complète et la partielle. Lambelin donne la page de titre de l'édition de 1912.

2 Voir le *fac simile* d'une page du manuscrit de la préface à la 5e édition intitulée *Bliznet pri Isierikh in Pamiati S. A. Nilouina* de Plamennara Loubov, New York 1937, Bib. ISTINA, Cote 633.9 NIL. La traduction allemande de 1919 ne se fera pas à partir du tiré à part de 1911 ni de l'édition de 1917 mais bien du volume *Le Grand dans le Petit*: en effet, le titre du recueil est repris alors qu'il ne figure pas dans la brochure ne comportant que le ch. XI. Selon Cohn, ce serait l'édition de 1917 qui aurait été d'abord reçue hors de Russie.

3 A ne pas confondre avec l'écrivain russe du même nom né à la fin du XIXe siècle. Nous n'avons pas localisé cet ouvrage.

4 Cité dans la bibliographie de Cesare de Michelis, 1989, p. 77.

5 Cette proposition n'a rien d'absurde car nous avons montré que certaines lames du Tarot empruntaient à l'imagerie antéchristique, voir Halbronn 1993.6.

## 1. Un contexte ésotérique

Il ne nous semble nullement indifférent que les *Protocoles* aient été publiés dans le cadre d'une sorte d'essai sur l'Antéchrist, point qui a été trop vite évacué par les historiens de la question<sup>1</sup>. Si l'on considère que les éditions de Gieorgiy Boutmi (ou Butmi, selon la transcription allemande, que reprend Jouin) ne dépassèrent pas l'année 1907 et n'ont intéressé certains qu'après coup, une fois connus les *Protocoles selon Nilous*, force est de constater que si Nilous ne s'y était pas intéressé en 1905, on peut douter qu'ils aient connu la fortune qui fut la leur après 1917<sup>2</sup>.

Seuls des amateurs d'ésotérisme ont pu, selon nous, s'intéresser à l'oeuvre de Nilous et en particulier à la brochure consacrée à l'Antéchrist un peu à la façon dont nous avons découvert qu'à la suite de la *Vie et Testament* de Nostradamus de 1789 se trouvait un texte antijuif, ce qu'aucun historien de l'antisémitisme n'avait signalé auparavant. Les *Protocoles* ne paraissent pas initialement, chez Nilous, dans un contexte antisémite.

Or, la publication de Nilous consacrée à l'Antéchrist n'est nullement isolée dans son genre<sup>3</sup>. En 1906, parut, entre autres, à Saint-Petersbourg un ouvrage intitulé *Kristos i Antichrist, le Christ et l'Antéchrist* de Dimitri Mérejkowsky (BNF, 8° Y<sup>2</sup> 18047) auteur qui avait publié dès 1902 une étude sur le rôle de l'Antéchrist chez Léon Tolstoï et chez Fédor Dostoïevsky<sup>4</sup>.

En 1921, à Munich, paraît en russe *Tsarstvo Antikrista, le Règne de l'Antéchrist* (BNF, 16° R 3332) ainsi qu'en allemand, *Das Reich des Antichrist*, BNF, M 20372, avec un frontispice très suggestif. Il s'agit d'un recueil de textes dus à plusieurs auteurs (Z. Hipplius, D. Philosophieff), qui est traduit en français (M. de Gramont) en cette même année (Paris, Ed. Bossard, BNF, 8° M 20249). On notera le second souffle d'une oeuvre qui fut d'abord marquée par la "première" révolution russe, selon l'expression de l'auteur<sup>5</sup>.

Apparemment, ce sont les milieux occultistes - souvent proches de l'antisémitisme - qui ont dû repérer chez Nilous ce texte antijuif qui circulait jusque là dans un circuit particulier. C'est probablement l'édition de 1905 qui avait le plus de chances d'attirer l'attention sur ces "protocoles des Sages de Sion", elle est la seule, en effet, à signaler cette pièce dans sa table des matières. Ce n'est peut être pas par hasard que ce soit justement cette édition qui figure au *British Museum* avec le cachet de 1906. Par la suite, l'on se sera intéressé aux autres éditions du *Grand dans le Petit*, parus sous divers titres et de façon partielle.

Mais, demandera-t-on, pourquoi Nilous a-t-il songé à intégrer ces *Protocoles* au sein de ses cogitations antichristiques? Nous pensons qu'il convient de remonter de plusieurs siècles pour trouver une explication.

Nous avons déjà abordé la littérature antichristique mais sous une forme narrative. Or, l'Antéchrist appartient également au genre des *myères* joués au Moyen Age sur le parvis des cathédrales<sup>6</sup>.

Or, ces représentations campent directement les personnages lesquels dialoguent entre eux ce qui correspond peu ou prou à l'atmosphère des *Protocoles*. Au fond, la *théatralisation* du

1 Soulignons l'importance de l'ésotérisme sur l'émergence de l'art abstrait en Russie, au début du XXe siècle voir Larissa Halpern, *The supernatural painting of Kazimir Malevich - issues in the interpretation of abstract art*, mémoire de maîtrise, Université de Tel Aviv, Département d'Histoire de l'Art, 1995 (en hébreu). Le cas de Kandinsky est assez bien connu.

2 Signalons une édition russe non datée éditée par la revue *Owod* (pseudonyme signifiant une sorte de frelon) et intitulée *Tretye Protokoles de Sion ou vers quoi tend le Jihadisme?*, (Wiener Library, Londres, 388/2, 189) et qui constitue une version abrégée du texte de Nilous. Le protocole 11 d'*Owod* correspondant au protocole 12 *Owod* soutient qu'il s'agit des protocoles d'un congrès juif tenu à Paris et qui a lieu tous les cent ans, reprenant ici une idée chère à Reichliffe Götsche.

3 Voir C. de Micheli, 1989, pp. 77 et seq. On perçoit l'effet qu'ont pu avoir les congrès sionistes de la fin du XIXe siècle sur l'opinion.

4 Notamment un passage des Frères Karamazov, la Légende du *Grand Inquisiteur*. Trad. française in Paris, Desclée de Brouwer, 1953.

5 Mérejkowsky cite notamment (p. 31) dans son *Règne de l'Antéchrist*, un autre texte russe de V. Rozanov, qui sera ultérieurement traduit en français sous le titre de *L'Apocalypse de notre temps*. Intr. de B. de Schloetzer, Paris, Fata Morgana, 1935, BNF, 8° Z 24206 (44) et qui comporte un chapitre sur les juifs (pp. 236 et seq.) "pourquoi, en somme, ne peut-on pas faire de progromes juifs"; le mot "youpin" y apparaît à plusieurs reprises.

6 On pourrait aussi penser au Livre de Job, lorsque l'on assiste à des conversations en quelque sorte en coulisses à propos de ce qui se trame au sujet de Job et notamment au dialogue avec Satan. Voir l'Antéchrist chez Gengenbach, (1517), H. Preuss *Die Vorstellungen vom Antichrist im späteren Mittelalter*, Thèse, Leipzig, p. 33.

discours lui confère plus de "vérité" dans la mesure où chacun y parle pour soi, généralement sans voix off).

Il reste que le caractère ésotérique des *Protocoles* n'apparaît pas au départ flagrant et que l'on a quelque mal à comprendre comment Nilous a intégré ce texte dans un ensemble antéchristique. Mais une expression pourrait nous fournir un commencement de réponse, pourquoi ce titre ?

La formule "Sages de Sion" n'est en effet nullement indifférente, elle pourrait renvoyer à un contexte biblique et notamment à l'Apocalypse dont Nilous se nourrit. Si l'on étudie les traductions russes de cette époque, retrouve-t-on le même signifiant, *Moudrietz*, dans le texte johannique ? La lecture de l'Apocalypse éclaire au demeurant le titre même des *Protocoles des Sages Sion* car l'idée de "Sages" se retrouve dans l'Apocalypse et le russe utilise *Moudrietz* tant dans un cas que dans l'autre pour désigner les "Sages". On lit dans l'Apocalypse, Ch IV 4: "Autour du trône, je vis vingt quatre trônes et sur ces trônes vingt quatre vieillards assis, revêtus de vêtements blancs et sur leurs têtes des couronnes d'or" (Trad. 1611 par ordre du roi Jacques Ier (*King James*)). L'anglais trad par *Elders*, expression qui figure dans le titre anglais des *Protocoles of the Elders of Zion*.

Il faut noter que le terme hébreu *Zaken* que l'on trouve aussi dans Ezéchiel, signifie à la fois "vieux" et "ancien" au sens de Conseil des Anciens, des "Sages". En anglais, le mot *Elder* recouvre le même champ sémantique (*old*).

Le terme *moudrietz* n'est au demeurant pas celui qui figure dans l'Apocalypse, traduite en russe, c'est celui, plus connu, de *starets*, parfois appliqué à Raspoutine. On aurait pu avoir pour titre *Protokol Sion* et *Starozov*. Le terme *starets* allie comme celui de *moudrietz*, âge et sagesse et il aurait été traduit identiquement en français ou en anglais, c'est donc un synonyme. On trouve toutefois dans la Bible orthodoxe le terme protocollen de *moudrietz* au *Livre de Daniel*, Ch 5 verset 15, correspondant à l'hébreu *Hakham* et non à *Zaken* (pour *Starietz*): "Or on a amené en ma présence les sages (*moudrietz*, au pluriel, en russe), les devins, pour lire cette inscription et m'en faire connaître le sens mais ils sont incapables de me révéler la signification de la chose", dans le même chapitre V, célèbre par l'inscription *Méné Tekel Oufarsin*. Or l'expression figure également au verset 7 toujours avec en hébreu/araméen *Hakham*: "Le roi cria avec force qu'on amenât les sorciers, les astrologues et les augures: puis il prit la parole et dit aux sages (*Moudrietzama*) de Babylone etc". Et une troisième fois au sein du même chapitre qui pourrait avoir inspiré celui qui "baptisa" les *Protocoles* au verset 8: "Tous les sages (*Moudrietz*) du roi étaient entrés mais ils ne purent lire l'inscription"<sup>2</sup>.

Quant au terme Sion, on le trouve également au chapitre 14,1 de l'Apocalypse: "un agneau se tenait sur le Mont Sion". Nous pencherions plutôt pour la formule du Livre d'Ezéchiel, au ch XIV "Quelques hommes d'entre les anciens d'Israël (*Zikney Israel*) vinrent me trouver et s'assirent devant moi" en effet dans l'Apocalypse, le terme d'Ancien n'est pas associé explicitement à Israël/Sion.

Signalons une autre formule liée à l'origine davidienne figurant à la fin de l'Apocalypse (Ch XXII) et qui se retrouve à la fin des protocoles (XXIV)

Protocole XXIV, le roi des Juifs (...) le pilier de l'humanité en la personne du souverain universel de la sagesse-semençe de David doit sacrifier à son peuple tous ses goûts personnels

Ch XXII (...) Je (Jésus) suis le rejeton et la postérité de David

#### *Influence de Chabauty sur les Protocoles*

Nous avons signalé le rôle que l'on fit jouer à Vienne à Gougenot des Mousseaux, auteur en 1869 de l'ouvrage intitulé, *Le Juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens* (Paris, Plon, BNF, A 14096, rééd. 1886, BNF, Wattelier, A 20275), un autre auteur français publiant, lui aussi, tant sur antisémitisme que sur l'occultisme, l'abbé Chabauty<sup>3</sup> traite, dans son livre de 1882, les "*Juifs, nos maîtres, documents et développements nouveaux sur la question juive*"<sup>4</sup>, de

<sup>1</sup> Voir le bonhomme Louis Gros, 1962, BNF 8° Yf 2920. Ce Mystère serait conservé aux Archives Nationales sous le titre "Histoire du régime tsoar", *Mystère de l'Antéchrist*.

<sup>2</sup> *Angla Protokola i Israhel* (Daniel) in "Bibliia", Société Missionnaire russe, 1923, Moscou-Londres etc., pp. 639-640, Bibliothèque Louguiev, Paris.

<sup>3</sup> P. B.A., Sud, lors d'un entretien que nous avons eu, insiste plutôt chez Chabauty sur les "princes d'Israël", qui constituent une autre instance, le Conseil des Anciens l'assistant.

<sup>4</sup> A noter une certaine similitude avec le titre de *Un Juif* de Herzl. Voir aussi de Chabauty les *Etudes (...) sur l'avenir de l'Eglise Catholique selon le plan divin ou la régénération de l'humanité et la rénovation de l'univers*, Poitiers, 1883, Reéd. 1890, pp. 58-59, BNF.

l'organisation du pouvoir chez les juifs, de leurs institutions politiques. Il mentionne notamment un Conseil des Anciens. Voilà qui ouvre une nouvelle piste de recherche que celle qui aboutissait aux congrès sionistes. En fait, les deux voies sont complémentaires: le terme protocoles viendrait des Sionistes mais la notion de "Sages" pourrait avoir eu comme source immédiate, la lecture du texte antisémite de l'abbé Chabauty.

Rappelons que la France avait connu en 1795 et ce jusqu'à la fin du Directoire, un Conseil des Anciens, c'était l'une des deux assemblées conçues par la Constitution de l'An III et comportait 250 membres. Pourquoi ne pas supposer, par exemple, pour premier titre "les procès verbaux du Grand Conseil des Anciens de Sion"? Or, les Anglais ont parfois traduit par *Eldermen of Sion*, ce qui recoupe tout à fait la notion d'Anciens. La traduction française "sages" est pauvre car elle ne réfère pas à une structure précise, chargée d'un pouvoir reconnu<sup>1</sup>. En outre, il y a quelque paradoxe à traiter de "sages" des hommes que l'on veut rendre odieux aux lecteurs de leurs protocoles. Et Chabauty d'insister (p. 142) sur le secret des délibérations de ce Conseil des Anciens, ignoré même de la masse des Juifs.

L'abbé explique en outre le comportement de certains groupes juifs par leur attente messianique<sup>2</sup>. Fortement marqué, lui-même, par une culture prophétique, nostradamique, il relie ainsi de façon exemplaire occultisme et antisémitisme, ce qui sera également le cas d'un Serge Nilous, qu'il compte probablement parmi ses lecteurs.

### La référence anglaise.

On ne comprend pas très bien comment le texte des *Protocoles*, surtout dans sa version confidentielle de 1905, au sein de l'ouvrage touffu de Nilous qui ne le mentionne même pas dans sa table des matières, a pu intéresser la Presse britannique. Le fait qu'un exemplaire du *Grand dans le Petit* (éd. 1905) ait été déposé dès 1906 (le 10 août) au *British Museum* (BL, 3926 d 17 nous précise-t-on même), comme l'explique la *Vieille France*, ne nous avance guère. Il peut s'être agi tout simplement d'une initiative des antisémites russes. En tout état de cause, le rôle des anti-bolcheviks apparaît désormais sensiblement plus faible depuis que nous savons ce qui paraît à Vienne en 1906-1909.

C'est précisément un russe, un certain Raslovilleff<sup>3</sup> qui contacta, à propos du "plagiat" commis par rapport à Joly, le journaliste britannique Philip Graveslequel publiera dans le *Times* (16-17-18 août 1921) "la fin des protocoles" - la preuve du faux<sup>4</sup>.

Les révélations sur la supercherie font pendant aux preuves de la valeur des *Protocoles*. Dans les deux cas, on place des textes en vis à vis soit pour démontrer le plagiat, soit pour confirmer l'authenticité au moyen d'autres documents juifs comme la charte de l'Alliance Israélite Universelle - au titre quelque peu provocateur -, de 1860, dont l'impact semble avoir été considérable auprès des non juifs<sup>5</sup> tout comme le sera, en 1897, le congrès sioniste de Bâle.

Cette recherche d'un faux était probablement influencée par l'Affaire Dreyfus, avec les malversations qui étaient apparues<sup>6</sup>. En ce qui concernait le caractère russe des *Protocoles*, l'absence du facteur protestant nous semble déterminant: important en France, il ne faisait guère de sens à Saint Petersburg...

1 Le *Sanhédron* cité sous l'Empire, correspondait d'ailleurs peu ou prou à un tel concept.

2 Il note que l'affaire de crime rituel de Damas, en 1840, a révélé la solidarité juive au niveau mondial, mettant ainsi en cause l'image de juifs citoyens de l'Etat où ils demeurent.

3 Michel Raslovilleff a comparé un exemplaire de la traduction française de 1920, publiée par la revue *Vieille France* avec le *Dialogue* de Joly qu'il aurait eu par hasard en sa possession.

4 L'article du *Times* avait pour titre "The end of the protocols" puis parut séparément sous le titre: *The truth about the Protocols*. Voir N. Cohn, 1922 pp. 156 et 288. Article du *Matin* du 4/9 1921 "Les Protocoles des Sages de Sion sont l'oeuvre de faussaires". On y met en parallèle des textes issus des Dialogues et d'autres des Protocoles. Roger Lambelin "Maunce Joly et les Protocoles" in la *Revue Hebdomadaire*, 17 décembre 1921, pp. 305-322.

5 Voir, G. de Pascal, *La Juiverie*, Paris, H. Gautier, 1887, p. 50.

6 Voir P. Boutang, *Mazzini la Justice et l'oeuvre*, Paris, Plon, 1984, p. 167.

## II. La prophétie du Serpent

Il Bernstein (1921) cite<sup>1</sup> l'ouvrage en langue russe d'Ippolit Lioutostansky *Talmud i Evrei, le Talmud et les Juifs*, Moscou, 1879, BNF, A 14947. Bernstein (1921 p. 70) signale seulement la troisième édition de 1907 dont le septième volume était annoncé, dans l'introduction au sixième volume; comme devant comporter les *Protocoles*. (cf *fac simile* dans Bernstein, 1921, p.66) Le volume VII semble être sorti à Saint-Petersbourg en 1909 mais nous ignorons s'il comportait les *Protocoles*, ce qui constituerait une édition russe qui s'intercalerait entre les éditions de Nilous de 1905 et 1911<sup>2</sup> Lioutostansky a toutefois reproduit le commentaire du protocole III concernant le serpent symbolique comme le signale Bernstein (1921, pp. 65-68). Il aurait convenu de consulter les éditions antérieures de "Le Talmud et les Juifs" pour déterminer à quelle date le passage sur le serpent était apparu chez Lioutostansky. On comprend mal pourquoi Bernstein (1921) laisse entendre que Nilous aurait pu reprendre le texte de Lioutostansky consacré au serpent alors que c'est apparemment le contraire qui s'est produit. Bernstein va jusqu'à supposer (p.68) que Nilous aurait plagié Lioutostansky voire qu'ils seraient une seule et même personne. En fait, ce texte, associé aux *Protocoles* et qui en est le premier commentaire, est repris par les uns et les autres avec des variantes et faisait probablement partie du "manuscrit", comme il est indiqué *in fine*, chez Boutmi, "traduit du français le 9 décembre 1901". Il semble que Bernstein (1921) n'ait pas réalisé que le même passage se trouvait également chez Boutmi alors qu'il a traduit du russe vers l'anglais les trois versions.

p. 62 Boutmi (1906):

"These sages decided to conquer the world peacefully with the cunning of the symbolic snake whose head should be composed of the Jewish Government initiated in the plans of the Wise Men (always masked even to their people) and the body, the Jewish Nation"

p. 68 Lioutostansky:

"These sages decided to conquer the world peacefully for Zion by the cunning of the symbolic snake. The head of the snake represents the sages of Zion and the body the Judean nation etc"

p. 70 Nilous:

"These sages decided to conquer the world peacefully for Zion by the cunning of the symbolic snake whose head should constitute the government of the Jews initiated in the plans of the sages (always masked even from their own people) and the body the Judean nation etc"

On comprend mal pourquoi on trouve la même expression *Narod iudejski* traduite chez Boutmi "Jewish Nation" et dans les deux autres cas "Judean Nation" ni pourquoi le russe *Moudrietsi* est traduit dans un cas par *Wise Men*, dans le deuxième cas par *Sages of Zion* et dans le troisième cas par "Sages".

Tout se passe comme si Bernstein(1921) avait fait traduire ces trois textes par trois personnes différentes ou qu'il n'avait pas usé de trois versions russes. Par ailleurs, le texte de Lioutostansky apparaît abrégé, il n'y est pas question ici de la tête du serpent correspondant au "gouvernement des Juifs voulu par les Sages de Sion" voulu par les Sages mais de la tête du serpent représentant les Sages de Sion eux mêmes, comme c'est le cas chez Nilous et chez Boutmi. Que Lioutostansky ait envisagé de publier dans un prochain volume les *Protocoles* proprement dits, nous amène à penser qu'il s'est contenté dans le volume VI de reproduire le commentaire qui les accompagnait consacré au serpent symbolique, auquel il consacre un chapitre entier alors que dans les éditions des *Protocoles*, le développement consacré au Serpent est moins bien mis en valeur typographiquement<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Reed 1942, p. 64

<sup>2</sup> Voir N.F.C. BL, 585 L, 583

<sup>3</sup> Les frères Boutmi semblent tout ignorer des premières impressions des *Protocoles* et se réfèrent directement au "manuscrit" de 1902. Pas de mention notamment du journal saint-petersbourgeois *Znamia*, pour l'été 1903

### Approche comparative

Un des éléments communs à ces trois textes, à savoir *La cause de tous nos maux*, le *Grand dans le Petit* et les *Ennemis du Genre Humain*, est une prophétie ne figurant pas au sein des *Protocoles* et qui est placée en tête de la *Cause de tous nos maux* et à la fin des *Ennemis* de Boutmi ainsi qu'après le dernier protocole de l'édition Nilous.

On trouve au demeurant dans les *Protocoles* proprement dits, au troisième, la base d'un tel propos: "Je puis aujourd'hui vous annoncer que nous sommes déjà près du but. Encore un peu de chemin et le cercle du *Serpent Symbolique* (qui représente notre peuple) sera fermé. Quand ce cercle sera fermé, tous les Etats de l'Europe y seront ensermés, comme dans un fort étai" (Trad. Ed. B. Grasset, 1921, pp. 19-20). Or, Boutmi décide de placer le protocole 4 (dont le contenu correspond au protocole 3 de Nilous) en position de 27<sup>e</sup> protocole. La raison en est, apparemment, que cela lui permet de placer ensuite l'étude sur le Serpent comme une sorte d'appendice au dernier protocole.

Il est très probable que ce texte ait été accompagné d'une carte géographique<sup>1</sup> qui a disparu des éditions russes qui nous sont parvenues<sup>2</sup>. Nous lisons par exemple: "La suite du parcours du serpent ne figure pas sur la carte mais des flèches indiquent que son déplacement à venir tend vers Moscou, Kiev et Odessa (1905). La traduction française de l'édition de 1911 correspond à une évolution: "La carte indique par des flèches les dernières étapes: Moscou, Kiev, Odessa, Constantinople et enfin Jérusalem, point de départ et point terminus du fatal itinéraire" (Grasset, 1921, p. XXIII)<sup>3</sup>. Curieusement, faute de nous fournir cette carte, l'édition anglaise de 1920 reproduit au verso de la couverture, à propos du protocole III, sous le titre "The Jew-Bolshevik Emblem, surrounded by the Symbolic serpent" un serpent se mordant la queue entourant deux vieillards, s'inscrivant dans une étoile à six branches, avec divers motifs en latin, dessin qui figure chez Eliphaz Lévi<sup>4</sup> mais aussi chez Nilous dans l'édition de 1917. Est ce une coïncidence ou bien l'éditeur britannique connaissait-il cette édition<sup>5</sup>?

En réalité, il est probable que cette carte ait figuré dans le manuscrit ou en tout cas dans le document hectographique<sup>6</sup> et n'ait pas été reprise dans les éditions imprimées<sup>7</sup> comme l'indique une "note du traducteur" (formule utilisée chez Boutmi<sup>8</sup>) ou l'Épilogue consacré à la prophétie du Serpent<sup>9</sup>. L'absence de cette carte apparaît au demeurant comme un argument en faveur de l'existence d'un manuscrit plus ou moins bien recopié<sup>10</sup>.

"Un petit appendice était attaché (aux protocoles) ainsi qu'un *plan* de conquête du monde par les juifs avec des moyens pacifiques. Ces protocoles et ce dessin furent pris des archives secrètes (...). Le dessin signalé plus haut comportait le plan politique tout entier de Sion. (...) Le plan politique fut conçu 929 ans avant notre ère" 11.

1 Lambelin (*Proto. cit.*, op. cit., p. XXIII) écrit "La carte indique par des flèches les dernières étapes: Moscou, Kiéff, Odessa, Constantinople et enfin Jérusalem, point de départ et point terminal du fatal itinéraire". Mais on ne sait pas si Lambelin a réellement observé cette carte ou s'il se contente de citer le texte des *Protocoles* édité par Nilous. L'édition de 1912 dont il se sert n'a pas été localisée.

2 Sur cet Épilogue, voir les observations de N. Cohn, 1992, pp. 91-92.

3 Voir B. Segel *Die Protokolle der Weisen von Zion. Kritisch beleuchtet. Eine Entledigung*, Berlin, 1924, qui a cherché en vain cette carte et suppose (p. 196) que la carte figure dans l'édition de 1911. A notre avis, la carte d'origine n'a pas été imprimée mais on en connaît des reconstitutions reproduites notamment par Jouin dans son édition des "Protocoles de 1901", en 1922 ainsi que chez Bostoumitch, et Lioutostansky. On trouve chez Segel la reproduction de certaines pages d'édition de Nilous (1905, 1912, 1917).

4 Voir Fomahaut, "Macroptopos et microptopos" in *Le Péril Juif-maçonnique* d'E. Jouin, p. 157. Il signale que Nilous n'avait pas souhaité publier ce document "car il constitue un sacrilège".

5 A noter que ce dessin qui place vis à vis le *macroptopos* et le *microptopos* semble faire écho au titre du recueil de Nilous *Le Grand dans le Petit*.

6 Bernstein, 1921, p. 61, n'a pas compris qu'il fallait prendre le mot "plan" au sens de document et pas seulement de projet.

7 La mention "traité du français en 1901" figure chez Boutmi, non pas à la fin des *protocoles* mais à la fin des commentaires qui leur font suite.

8 Boutmi précise clairement (cf. trad. RISS) que la date de l'événement figure à côté du nom de la ville concernée.

9 Nilous, dans l'édition de 1911, supprimera dans l'épilogue toute allusion à ce "plan" alors que l'édition de 1905 en traitait, et donc par voie de conséquence la première traduction anglaise de 1919-1920.

10 *La Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (RISS) publiera dans les années Vingt la traduction de Boutmi avec une carte sur laquelle s'inscrivait un serpent mais il s'agit d'une reconstitution tardive et ne correspondant pas fidèlement au texte (cf. infra).

11 La référence à l'an 929 av. J. C. figure dans *Znamia* alors qu'on ne la trouve pas chez Nilous. L'édition berlinoise russe de 1920 de la revue *Louch Svitta* comporte dans son numéro consacré entre autres aux *Protocoles* une carte de l'Europe mais il ne semble pas que cela soit celle à laquelle le texte se réfère.

En 1921, Grigor Bostountitch fait paraître une étude sur les *Protocoles*, en russe, qui comporte une carte (p. 9) <sup>1</sup> où figure une halte à Moscou en 1917 (le mot révolution en russe est apposé à la date). Bostountitch ne fournit pas de dates ni de villes au delà, alors qu'il écrit bien après les événements de Turquie. Peut-être agit-il ainsi par prudence, après la fausse alerte de 1905. L'ouvrage s'ouvre directement sur la Prophétie du serpent <sup>2</sup>. Il est clair que cette carte ne correspond pas à celle qui figura dans les premières éditions des *Protocoles* qui marquaient 1881 pour (saint) Pétersbourg, et 1905 pour Moscou, Constantinople étant atteint en 1910 et Sion en 1920, le serpent atteignant alors sa queue.

En 1922, dans sa traduction de l'édition 1907 de Boutou, Mgr Jouin <sup>3</sup> reproduit une carte dont il a et a emprunté, dit-il (Tome IV p 206) le motif à un ouvrage de Lioutostanski dont le titre russe peut être rendu par *Le Talmud et les juifs* (Vol VI 1907). Après avoir reconnu sa dette envers Bostountitch, Jouin poursuit: "C'est Sédit, pseudonyme d'Yvon Le Loupajoute Ernest Jouin qui aurait prolongé le serpent jusqu'à Odessa en passant par Moscou et Kiev. "La gravure a encore été prolongée en 1922 par ce que le serpent atteint Constantinople et se rapproche de Jérusalem. Mais Jouin reconnaît qu'il a introduit d'autres dates que celles adoptées par Hippolyte Lioutostanski a préféré 1789 à 1700 pour Paris, 1648 à 1801 pour Londres <sup>4</sup>. Quant à Moscou, il correspond, dans le texte français à 1905 et non à 1917 de façon à pouvoir atteindre Constantinople en 1908, lors des changements dus aux Jeunes Turcs <sup>5</sup>, "Le Monde et la France. Ce qu'ils seront demain. Un chapitre prophétique d'Isaïe", *Action franciscaine*, janvier-avril 1917, BNF, 8° G pièce 1350, BIC (Bib de Fels) 10653) et "Deux chapitres prophétiques de l'Apocalypse et de Daniel. Les temps révolus, les oracles s'accomplissent", *Action Franciscaine*, juillet-décembre 1916. (BNF, 8° G pièce 1351). Si l'on ajoute 622 à 1260, l'on obtient 1882 mais en fait selon Barenton, 3 ans 1/2 correspondraient à 1278 ans et demi, et l'Empire n'ayant été fondé qu'en l'an 630, ce qui aboutit à la date de la révolution des Jeunes Turcs. Chez Barenton, l'on trouve, durant ces années de guerre, des accents antisémites qui rejoignent l'esprit des *Protocoles*, dans une conspiration qui inclut d'ailleurs les protestants. Voir sur ce sujet, l'*Opus Maus* de R. Bacon (supra).

On remarquera que l'insertion des *Protocoles* en 1909 et éventuellement leur parution séparée en tchèque dès 1908 - dans les procès-verbaux (*Protokolle*) du parlement autrichien, pourrait être liée au succès de la prophétie du serpent à propos de Constantinople, d'autant que la (pseudo) correspondance des Juifs de Constantinople rappelait leur présence dans cette ville.

Le texte qui accompagne les *Protocoles* constitue bel et bien une sorte de prophétie <sup>6</sup> concernant une telle progression du "serpent" juif à travers les grandes cités d'Europe disposés en cercle, allant du Ve siècle avant notre ère en Grèce, sous Périclès (1), en passant par le temps d'Auguste, à Rome (2) pour arriver au temps de Charles Quint, au XVIe siècle, à Madrid (3), puis à celui de Louis XIV, à Paris, à la fin du siècle suivant (4). On parvient ensuite à Londres lors de la chute de Napoléon Ier (5) puis à Berlin en 1871 lors de la Guerre franco-prussienne (6) et enfin, en septième position, à Saint-Petersbourg vers 1880 alors que la tête du serpent se rapproche toujours plus de sa queue et devrait atteindre sa huitième station à Constantinople pour aboutir à Jérusalem <sup>7</sup>. Or nous savons que le tsar Alexandre II, lequel, dans ses réformes (1856-1867), avait remis en cause le "zone de résidence" des Juifs, fut assassiné en 1881, ce qui fut

<sup>1</sup> *Pravda o sionitih Protokolakh*, Mitrovitsa (Serbie), BIC, S pièce 9639) A ne pas confondre avec un ouvrage du même nom paru à Paris, également en russe, en 1922

<sup>2</sup> Il déclare avoir payé un exemplaire de la brochure de Boutou, *Les Ennemis du genre humain* pour un prix fabuleux (p. 6)

<sup>3</sup> Jouin était par ailleurs fort intéressé par l'occultisme lequel se mariait volontiers avec l'antisémitisme, voir Halbronn 1991. On a de lui, en collaboration avec V. Descreux une *Bibliographie Occulte et Maçonnique* d'après les fiches de A. Peeters Baertsoen, *Répertoire d'ouvrages imprimés et manuscrits relatifs à la Franc-Maçonnerie, aux Sociétés Secrètes* etc., Paris, RISS, 1930

<sup>4</sup> Bernstein 1921, p. 65. Mais Bernstein présente le fac simile de quelques pages d'une édition de 1907 et il semble bien que ce passage qui fait référence aux Sages de Sion (mais non à leurs *Protocoles*), n'ait point, à notre avis figuré dans la première édition, vingt ans plus tôt (BNF). Quant à la référence aux *Protocoles*, elle montre qu'il s'agit d'une édition tardive

<sup>5</sup> Sur l'importance de 1908 comme date de la fin de l'Empire Ottoman, voir Hilaire de Barenton

<sup>6</sup> Selon cette thèse, l'histoire s'incarmerait successivement dans chaque nation européenne, selon une progression circulaire, sans que l'on perçoive clairement quel put être le rôle des Juifs à chacune de ces étapes

<sup>7</sup> Dans le texte tchèque (1909), la présentation varie quelque peu: Grèce (569 à 429 av. J. C.), Rome, sous Auguste (-36 à 14 après J.C), Madrid, sous Charles Quint (1500-1556), Paris, sous Louis XIV (1638-1715), Londres, depuis la chute de Napoléon (1814), Berlin, depuis la guerre franco-prussienne (1871) et Saint-Petersbourg (1880), p. 3283 Section 19, 1909, Anhang II



perçu comme un cataclysme<sup>1</sup> et suivi d'une vague de pogroms - d'où une émigration juive<sup>2</sup> - mais ce n'était en fait qu'un avant goût des révolutions de 1905 et 1917. Il est probable que ce texte ajouté par le traducteur russe ait circulé à la suite de cet assassinat encore récent. En fait, 1917 a effacé 1905 qui a effacé 1881. Mais 1917 vient après 1908 et on ne peut repasser de Constantinople à St Petersburg.

Cette traduction-commentaire est nécessairement antérieure à 1905 car alors on aurait peut être préféré cette date pour le Serpent, vu la date un peu rapprochée de 1880 avec 1871. Mais dans les années 1890, on pouvait au premier abord penser que le souvenir de l'assassinat de 1881 fut probablement une des raisons de la traduction vers le russe. Cette carte figurait vraisemblablement dans l'édition de 1902. Mais, apparemment, cette prophétie du serpent symbolique, encore qu'ébauchée dans l'un des protocoles, ne trouve de développement significatif que dans un appendice inséré par le traducteur russe. Disons plutôt que cet assassinat amena le traducteur à signaler une telle prophétie.

Boutmi suit exactement le texte du serpent paru dans *Znamia*<sup>3</sup> (1903) qu'il place avant les *Protocoles* et non à leur suite comme dans le journal du moldave Payolaki Krouchewan: -429, l'étape grecque, -69 l'étape romaine, 1558 Charles Quint à Madrid, la quatrième étape est Paris en 1700, l'étape anglaise commence en 1814, la sixième étape, allemande, commence en 1871 et dure très peu puisque 1880 voit la tête du dragon à St Petersburg, avec l'assassinat du tsar. En outre le texte de *Znamia* rappelle qu'en -929<sup>4</sup>, Salomon et les Sages Juifs ont initié le plan de conquête. Boutmi reprend également les références bibliographiques in fine de *Znamia* concernant des textes juifs, notamment dans le *Talmud*, alors que Nilous, qui varie au niveau des dates des étapes successives, diffère en outre à plusieurs reprises, probablement par inadvertance, sur les indications de chapitres et de pages, sinon sur le nom exact des textes.

Toujours est-il qu'en 1909, Nilous se montra intéressé au plus haut point par les événements de Turquie: dans son entretien avec Du Chayla, rapporté par ce dernier dans ses articles parisiens de 1921, nous est restitué le dialogue suivant<sup>5</sup>:

"En Juin-Juillet 1909, les journaux russes annonçaient la seconde révolution jeune-turque. L'armée de Mahmoud-Scheiket-Pacha s'approchait de Constantinople. Un jour, raconte le comte, je vins voir Serge Alexandrovitch et le trouvais dans un état d'excitation extraordinaire. Devant lui se trouvait déployée la carte d'Europe donnée en supplément par le *Rousskoïe Znamia*<sup>6</sup> (...). Sur cette carte est représenté un serpent rampant (...). Je demandais à S. A.: "Qu'est-il arrivé?" - "La tête du serpent s'approche de Constantinople, répondit-il. Ensuite, S. A. Nilous se rendit à l'église commander un service propitiatoire pour que Dieu accorde la victoire au Sultan". C'est dire qu'aux yeux de Nilous, en 1909, le serpent avait déjà dépassé l'étape russe...

Epilogue chez Boutmi et chez Nilous mais introduction dans le cas de la *Racine de nos maux* de 1905...

Au protocole IX (version Nilous), on peut lire "Vous verrez qu'il ne se passera pas dix ans, que le caractère le plus obstiné ne soit changé et que nous ne comptons un peuple de plus dans votre (sic) dépendance" (p. 51). Une fois de plus, l'édition Grasset est défectueuse, il faut lire "dans notre dépendance". La version de la *Vieille France* est, elle, fidèle au russe: "Nous compterons un autre peuple parmi ceux qui nous sont déjà soumis" (p. 35). Ce passage est probablement en relation avec la progression du serpent, la question étant de savoir à partir de quelle date il faut compter dix ans. On notera que les *Protocoles* accordent à la Russie, à la différence des autres pays, plusieurs villes: Saint-Petersbourg, Moscou, Kiev, Odessa. On trouve en tout cas là une tonalité prophétique qui nous amène à traiter les *Protocoles* comme nous l'avons fait pour d'autres textes de notre corpus. L'expression "dix ans" figurent dans toutes les versions (*Ennemi, Racine, Grand dans le Petit*).

Certes, la date de 1880/81 figure-t-elle déjà sur le parcours du serpent mais la carte du serpent telle que l'a reconstituée l'édition de la *RUSS* en 1922 place bel et bien 1905 pour Moscou<sup>7</sup>. En réalité, si l'on examine le texte de *Znamia* de 1903, les événements de 1880 sont mis au futur, ce qui laisse entendre que lors de la parution du texte du serpent - avant qu'il ne soit

<sup>1</sup> Nilous corrige d'ailleurs *Znamia* en substituant 1880 à 1881. Dans une étude qu'il consacre à une comète observée à Kiev en 1882, il fait référence à l'assassinat du tsar Alexandre II.

<sup>2</sup> Voir F. Pawel, *Theodor Herzl ou le labyrinthe de Veul*, Paris, Seuil, 1992, p. 253.

<sup>3</sup> Y. Stutzky laisse entendre, dans son article de l'*Encyclopaedia Judaica*, que la série d'articles sur le "programme" serait le noyau (nucleus) des *Protocoles des Sages de Sion*, alors qu'en fait il en est issu.

<sup>4</sup> Salomon régna de -970 à -931: -929 correspondrait donc en gros à la date de sa mort.

<sup>5</sup> Voir Targueff, 1992, Vol. 1, pp. 57-58.

<sup>6</sup> Si l'on agit du *Znamia* de 1903, il serait intéressant que l'on retrouve cette carte.

<sup>7</sup> Précisons que le "Dimanche rouge", l'affaire du cuirassé Potemkine à Saint-Petersbourg, la capitale, datent de janvier 1905. En décembre 1905, il y eut des barricades rue Aibat, dans cette ville. Voir A. Jourcin, *Prologue à notre siècle 1871-1918*, Paris, Larousse, 1968, p. 280.

placé avec les *Protocoles* - l'on a voulu faire croire au lecteur que le réél du serpent était antérieur à l'assassinat du tsar Alexandre II. Pourquoi 1880 alors que c'est le 13 mars 1881 que celui-ci fut tué dans une rue de Saint-Petersbourg par la bombe d'un étudiant polonais Hriniewieki? Peut-être, pensons-nous, parce que le 17 février 1880, une violente explosion préparée par un agitateur du nom de Khaltourin eut lieu au Palais d'Hiver, lors d'une réception du tsar, mais dont celui-ci avait échappé. On pourrait se demander si ce n'est pas justement entre les deux événements que fut composée cette prophétie ou du moins son prolongement russe: avant février 1880, il n'y avait aucune raison de pointer cette date, après mars 1881, autant valait se référer à l'issue fatale.

Dans *Znamia*, bien entendu, l'année 1905 ne figure pas. Le septième étape est annoncée comme devant être Saint-Petersbourg; il est clair qu'en 1903 l'annonce des événements de 1880 n'a qu'un intérêt rétrospectif pour valoriser le discours sur l'avenir. La huitième et dernière étape avant Jérusalem est indiquée comme devant être Constantinople, ce qui est une assez belle réussite prédictive. Cela dit, on ne peut dès lors créditer ce texte de l'annonce de la Révolution d'Octobre 1917 à moins de faire revenir le serpent en arrière, vers sa précédente étape et en outre remontant de Moscou qui vit les incidents de 1905 vers Saint-Petersbourg, où eut lieu la Révolution de 1917... Tout se passe comme si le texte avait été vaincu par l'accélération de l'histoire: s'attachant à la mort du tsar en 1881, il manque la révolution de 1905 - la tentation sera grande d'ajouter sur la carte à 1880, 1905 voire 1917. On peut lui accorder cependant d'avoir annoncé le retour des Juifs à Sion mais le phénomène était déjà largement engagé à la fin du XIXe siècle, notamment avec les colonies du baron de Rotschild, comme le note Herzl, dans *l'Etat Juif*. Quant aux événements de Turquie, il semble qu'ils aient été assez prévisibles dès les premières années du siècle.

Il convient de s'arrêter à ce propos sur le texte de Mordvinov qui parut en russe, tchèque et allemand entre 1905 et 1906. Nous y trouvons en effet une allusion au serpent symbolique offrant quelque variante de taille: d'abord, Mordvinov rappelle (p. 40729 des S.P.) la disparition de l'Égypte, de la Grèce, de Rome, de l'Espagne et de la France. A présent sont concernées l'Angleterre et l'Allemagne. Un jour, même pour l'Allemagne, le temps de la chute viendra. Un discours qui s'inscrit dans le climat faisant suite à la défaite française de 1870 qui vit l'Allemagne triompher aux yeux de l'Europe. Il n'est pas question de la Russie. Par rapport à la prophétie incluse par le traducteur en appendice des *Protocoles des Sages de Sion*, la différence est de taille: il n'est pas question en 1871 de la victoire allemande ni en 1814 de la victoire anglaise mais des menaces qui pèsent sur elles. Dans les deux cas, il s'agit surtout de la défaite de la France... A vrai dire, le propos de Mordvinov est plus cohérent par rapport au principe même du serpent qui traverse progressivement chaque pays avec son lot d'épreuves, que celui du recueil protocolien, sauf lorsqu'il est question de 1880, où effectivement, il est question bel et bien d'un coup porté au régime tsariste.

Nous formulerons dès lors l'hypothèse suivante: est-ce qu'un tel modifié ne serait pas lié, à l'origine, aux campagnes napoléoniennes du début du XIXe siècle? Napoléon, parfois identifié par la propagande russe à l'Antéchrist<sup>2</sup>, ne progressait-il pas à travers l'Europe jusqu'à menacer la Russie et entrer dans Moscou en flammes? Tout comme le *Dialogue* de Joly contre Napoléon III aurait servi contre les Juifs, peut-être la menace liée à Napoléon Ier alimenta-t-elle ensuite l'imagerie antisémite? Les *Protocoles* devraient dès lors beaucoup à la famille Bonaparte.

L'accent mis vingt ans après sur 1880 et l'assassinat du tsar nous semble paradoxalement mettre en cause le caractère russe du texte, il y aurait eu ensuite, lors de la traduction vers le russe, interpolation pour situer le texte dans un contexte russe. Il nous semble en effet que l'étape allemande de 1871 se trouve ainsi réduite à la portion congrue, une dizaine d'années, en comparaison des étapes précédentes, tout se passe comme si ce texte avait été initialement rédigé sans considération pour la Russie.

Bien plus, si l'on considère les dates du serpent, l'on note que 1814 vit la chute de Napoléon Ier (puis en 1815, Waterloo) et 1871 celle de Napoléon III, qui fut fait prisonnier à Sedan. Deux échecs cuisants dans l'histoire de la France et que l'on pourrait avoir été tenté de mettre sur le compte des Juifs. La période précédente concerne Louis XIV mais il se pourrait qu'elle ait été rajoutée dans le texte russe. On notera par ailleurs que Louis XVI et 1789 auraient mieux convenu, le cas échéant. Enfin, la première période moderne commence avec Charles Quint qui fut également un ennemi majeur pour la France, lequel en 1557 remporta la bataille de Saint-Quentin contre les Français de Henri II. Autrement dit, les quatre dates précédant 1880 sont singulièrement probantes pour le lecteur français - alors que l'année 1880 ne fait vraiment sens que

1 Voir W. F. Mosse, *Alexander II and the modernization of Russia*, Londres, Tauris, 1992, p. 166.

2 Nach 30 V. Ryzomovsky, *Histoire de la Russie des origines à 1981*. Trad. de l'anglais, Paris, R.Laffont, 1987, pp. 337-339.

pour le lecteur russe. En outre, cette chronologie ne s'accompagne d'aucune explication. Pour le lecteur français, ces dates parlent d'elles-mêmes. Elles ne sont pas tant les dates de triomphe mais des dates de déconfiture pour les souverains français, ce que ne dit pas le texte russe. Or s'il s'agit de victoires, en quoi cela peut-il être un argument contre les Juifs? On pourrait même se demander si la date concernant l'époque romaine n'aurait pu initialement être liée à la défaite des Gaulois. En 52 avant notre ère, Vercingétorix se rendit à Jules César, à Alésia. La conquête de la Gaule débuta en -59. Ainsi, Alésia, Saint-Quentin, la Bastille, Waterloo, Sedan, autant de moments douloureux pour la France que le texte, selon notre approche, prétend associer aux Juifs.

Il se pourrait que ce texte ait été rédigé peu après le désastre de Sedan et ait été une tentative pour accuser les Juifs de tous les malheurs du pays, chaque voisin portant tour à tour un coup fatal à la France (Italie, Espagne, Angleterre, Allemagne). Ce qui peut étonner, c'est que ce texte français, à destination des Français n'ait guère laissé de traces sur place. Cependant, lorsque le texte reviendra en France au lendemain de la Première Guerre Mondiale il retrouvera son public naturel sans pour autant que les commentateurs aient tenté de recentrer le texte du Serpent autour de la France. En l'occurrence, la Russie aurait pu correspondre le cas échéant à la Campagne de Russie de 1812. Mais par la suite, aucun affrontement significatif n'opposera la France à la Russie. On voit donc assez mal la prochaine étape du Serpent, dans le texte français, désigner la Russie, du moins pour ce qui est de dates révolues lors de la parution en russe.

Une telle observation serait-elle à même de renforcer la thèse d'une origine française des *Protocoles*? Est-ce que le traducteur ne se serait pas alors contenté d'accommoder la prophétie du serpent en y ajoutant l'assassinat d'Alexandre II? Mordvinov n'aurait-il pas réaménagé le discours paru avec les *Protocoles* de façon à le rendre plus compatible avec l'idée d'une menace juive non plus sur la France mais sur le monde et où, en effet, la Russie et la Turquie apparaissent comme deux empires menacés, mais non mentionnés dans son texte? Peut-être les Autrichiens, dont l'Empire n'est pas cité, furent-ils heureux de voir ainsi annoncée en 1905/1906 la chute prochaine de l'Allemagne?

Parmi les pistes possibles, l'activité du Hiéron à Paray le Monial, se caractérise par la confection de nombreuses cartes historiques, où les villes portent des dates, compositions qui relèvent d'une vision géostratégique. Or, les publications de ce centre, dirigées par le baron de Sarachaga, sont marquées par la lutte (1887-1888) contre un certain *sémitisme*, sous l'influence; notamment, de Kalixt de Wolski<sup>1</sup> et l'on peut valablement supposer que la carte qui figure avec les *Protocoles* aurait pu emprunter de tels dispositifs<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Patrick Lequet 'Le Hiéron du Val d'Or et l'évotérisme chrétien autour de Paray le Monial' in *Les contrées secrètes, Politica Hennetica*, 1998

<sup>2</sup> L'auteur des *Protocoles* était-il lecteur des cahiers du Hiéron du Val d'Or? Il partage en tout cas certaines lectures comme l'*Histoire des Gaulois* d'Amédée Thierry.

## IV. Avatars du titre *Protocoles des Sages de Sion* et des *chapeaux*.

Une des caractéristiques des éditions des *Protocoles* est que celles-ci, durant les années 1903-1919 notamment, se sont inscrites, à un moment donné, au sein d'ouvrages plus amples ou du moins portant un titre de couverture plus général tels la *Source (ou la racine) de tous les maux, les ennemis du genre humain* sans parler des protocoles viennois. Le véritable titre figure en fait en tête du texte proprement dit des *Protocoles*<sup>1</sup>. Mais la forme "Protocoles des Sages de Sion", en tant que titre, est en tout état de cause abrégée.

Le premier intitulé d'une édition imprimée connue des *Protocoles* est, dans *Znamia, Programme juif de conquête mondiale*. Mais le titre initial du manuscrit, tel qu'il est signalé au début de l'article du journal aurait été "Procès verbal de l'Union mondiale des Francs-Maçons et des Sages de Sion"<sup>2</sup>. On retrouve une formule assez proche tant dans la *Racine* que dans les *Ennemis*: Protocoles anciens et modernes des Sages de Sion de l'Union ou plutôt de la Société (*Obchiestvo*) des Francs Maçons<sup>3</sup>. On aurait donc par la suite fait disparaître du titre la référence à la maçonnerie.

Le plus remarquable dans l'histoire des *Protocoles des Sages de Sion* tient peut être à la multiplicité des titres et sous titres sous lesquels ils sont parus. Sous la forme qui s'imposera, le titre est loin d'avoir été ainsi formulé d'emblée. Mais n'en fut-il pas de même pour les *Centuries*, expression au départ aussi neutre que celle de *Protocoles*? En lui-même, en effet, le titre de "protocoles" ne comporte pas de connotation particulière, il n'a revêtu celle-ci que précisément de par la fortune du texte en question. En revanche, à la différence de ce que nous avons pu constater pour Redellii, tous les textes des *Protocoles* ont en commun un corpus considérable d'expressions strictement identiques ou qui le sont quasiment.

Nilous utilise des formules plus longues:

- dans l'édition de 1905.

Protokoli zasedanié Sionskih Moudrietzov<sup>4</sup>.

c'est à dire protocoles des sessions des Sages de Sion

- puis en 1911

Protokoll sobranij Sionskih Moudrietzov

c'est à dire Protocoles des assemblées des Sages de Sion<sup>5</sup>

alors que la formule consacrée sera:

Protokoli Sionskih Moudrietzov<sup>6</sup>

Toutefois, dans la note qu'il consacre en 1911 au protocole VI, Nilous désigne celui-ci: *Protokol n°6 Sionskikh Moudrietzov*, c'est à dire Protocole numéro 6 des Sages de Sion.

1 Cohn parle à tort de sous titre dans la mesure où celui-ci ne figure pas sur la page de titre mais au sein de l'ouvrage.

2 Nous ne suivons pas Michel Bounan, "L'Etat retors", en introduction à la réédition du *Dialogue aux Enfers* de Joly (Paris, Allia, 1992, p. XVI) qui considère que les deux premiers éditeurs furent Krouchev et Boutmi, co-fondateurs des "centuries noires". Boutmi n'intervient qu'en 1906 pour corriger sensiblement l'agencement du manuscrit.

3 Cohn, 1992, pp. 103 et 110 signale une toute première impression (sans indication de date, ni de lieu, ni d'imprimeur ou d'éditeur) des *Protocoles* en 1897 réalisée par Ph. Stiepanov (qui les aurait reçus d'un certain Alexis Suchotin en 1895) sous le titre *Anciens et Modernes Protocoles des Conférences des Sages de Sion* et c'est ce texte qu'aurait utilisé Nilous (Fonds Pachoukian Bibl. Lenine, Moscou). La WL de Londres (Fonds von Freyenwahl, 543a), en conserverait une traduction allemande partielle de quatre premières pages réalisée en 1934 lors du procès tenu à Berne (Suisse). Nous n'avons pas eu communication de cette traduction. Pour notre part, nous pensons qu'il est bien difficile de dater ce document et que cette référence n'est apportée que pour donner du poids à la prophétie du Protocole IX (cf supra). Voir Karl Bergmüster, *Le plan juif de conspiration mondiale. Les protocoles des Sages de Sion devant la Chambre correctionnelle de Berne*, Eifut, 1937, BAIU, 8° U Br. 2415. On observe que paraît à Eifut un texte en langue française M. S. André 1995, Biographie op. cit., pp. 246 et 302, ne fournit pas le titre principal de l'ouvrage de Boutmi, *Les ennemis du genre humain*, dont elle précise que la préface (qu'elle reprend de la traduction présentée par Jouin) est particulièrement hostile aux Martinistes.

4 On peut lire également dans la même édition de 1905: la formule *Protokoli tannikh zaidanié Sionskih Moudrietzov*.

5 La traduction de la revue *La Vieille France* est plus fidèle à Nilous: "Protocoles" Procès verbaux de réunions secrètes des Sages d'Israël (BAIU, J 9318 à 8) que celle paru chez Grasset "Protocoles" des Sages de Sion.

6 Titre d'une édition partielle de 1918 parue à Novotcherkass et qui aurait porté simplement le nom de *Sionskixé Protokoly*, voir Norman Cohn, 1992, p. 259.

Nous avons noté que le manuscrit de décembre 1901/début 1902 a pu circuler d'abord sous le titre de *Procès verbal de l'Union Mondiale des Franc Maçons et des Sages de Sion*. On aurait raccourci le titre en *Procès Verbal de l'Union des Sages de Sion* puis en *Protocole de l'Union des Sages de Sion*.

Les versions *Racine/Ennemis*, quant à elles, reprenant le sous titre de la brochure de 1905 proposent également en sous titre:

*Drievnikh i Sovremienoi Protokoli Sionskih Moudrietzov*, c'est à dire Anciens et Modernes Protocoles des Sages de Sion<sup>1</sup>

(cf éditions de 1905 et de 1907, BDIC)

En fait, le titre se poursuit "de l'organisation franc-maçonnique", ce qui impliquerait plus spécialement les juifs liés au maçonnisme.

La formule *Protokoli Sionskih Moudrietzov* apparaît pour la première fois encore qu'entre parenthèses, du moins parmi les textes dont nous disposons, chez un commentateur des 27 sessions de Boutim: Diomichenko (Kiev vers 1906, p. 58 2). Il semble que ce soit la forme populaire sous laquelle ils soient connus, quelque peu différente des formules utilisées dans les ouvrages les comportant.

Par rapport à la version commune *Racine/Ennemis*, il s'agit simplement d'un raccourci, la formule *Protokoli Sionskih Moudrietzov* existant telle quelle du fait du placement en russe des adjectifs avant le nom. En revanche, la formule de Nilous peut moins facilement évoluer vers une telle présentation encore qu'elle soit plus satisfaisante puisqu'elle précise que ce sont des *protocoles de séances*. Or, paradoxalement, c'est le texte de Nilous, au sein d'un ensemble assez touffu, au sein duquel les Protocoles sont un peu perdus, qui l'emportera et non celui de Boutim uniquement centré sur les dits Protocoles.

On observera également que dans la *Racine des maux*, l'annonce des Protocoles n'est qu'un sous titre, le titre principal du chapitre étant "Les racines du désordre au sein du régime social contemporain en Europe en général et en Russie en particulier", ce qui correspond chez Boutim aux Protocoles qui furent extraits des archives secrètes de la Chancellerie principale de Sion."

Mais, est-ce que la formule que l'on retrouve dans *Mirny Troud* ne serait pas la première en date "Secrets de la Politique". Le terme russe *Taina* a une connotation assez occulte - il signifie mystère, secret - que n'a pas au départ le mot *Protocole* - que l'on trouve tel quel dans le titre russe - dans le sens de procès verbal d'assemblée.

Il s'agit pour nous de montrer que le titre de la conférence parue dans la revue *Mirny Troud* (le travail dans la paix) s'articule sur le contenu des Protocoles. Or, l'étude des termes utilisés dans les dits Protocoles nous confirme qu'il y est bien question de "science" (en russe *naouk*) (économique, sociale), de libéralisme (notamment au Ch XV) de "résultats" (en russe *réultatité*) notamment dans le protocole 9 et surtout de "secrets", comme nom et comme adjectif correspondant toujours au russe *taina* (nom), *tainii* (nom pluriel), *tainitiye* (adjectif).

En voici quelques échantillons pris de la traduction "Grasset" de 1921:

p. 5 "dans son ignorance des secrets politiques (*tainié politiki*), (la foule) prend des résolutions absurdes" (Prot. 1)

p. 12 "le père transmettait à son fils les secrets (*tainii*) de la politique, inconnus en dehors de la famille régnante afin que nul ne pût trahir le secret (*taina*)", protocole 1

p. 25 "La vraie science (*naouk*) de l'ordre social dans le secret (*taina*) de laquelle nous n'admettons pas les chrétiens (*goyim*)", Protocole 3.

p. 40 "Il n'est donné de les connaître qu'à celui qui la (la société) dirige. C'est là le premier secret (*taina*). Le second secret (*taina*) nécessaire pour gouverner avec succès consiste à multiplier (...) les défauts du peuple", Protocole 5.

p. 46, "La plus sûre voie du succès en politique est le secret (*taina*) de ses entreprises", Protocole 7.

p. 49, Ces hommes connaîtront tous les secrets (*tainii*) de l'existence sociale", Protocole 8.

p. 72 "Cela a servi de base à notre organisation de la franc maçonnerie secrète (*tainii*). Protocole 11.

p. 90 Personne ne discutera jamais notre religion (le judaïsme) à son vrai point de vue parce que personne ne la connaîtra à fond si ce n'est les nôtres qui n'oseront jamais trahir ses secrets (*tainii*)", Protocole 14.

p. 92 Une loi d'après laquelle tous les anciens membres des sociétés secrètes (*tainii*) devront quitter l'Europe, centre de notre gouvernement", Protocole 15.

<sup>1</sup> Le russe place les adjectifs avant le nom, ce qui peut expliquer pourquoi on aurait raccourci le titre en sautant les dits adjectifs placés en tête.

<sup>2</sup> La page de titre manque dans l'exemplaire de la BDIC, O pièce 12075.

p. 94 Les projets politiques les plus *secrets (taini)* nous sont connus, Protocole 15

p. 144 "Dans tout ce que je vous ai exposé jusqu'ici, Je me suis efforcé de vous montrer le *secret (taina)* des événements passés et présents, ils annoncent un avenir déjà près de se réaliser. Je vous ai montré le *secret* de nos rapports avec les Chrétiens (*goyim*) ", Protocole 22.

p. 150 "Plusieurs membres de la race de David prépareront les rois et leurs héritiers (...) Ils les initieront aux *secrets* cachés de la politique (*taini poliitiki*), aux plans de gouvernement à la condition toutefois que personne ne connaisse ses *secrets (taini)*. Le but de cette manière d'agir est que tout le monde sache que le gouvernement ne peut être confié à ceux qui ne sont pas initiés aux mystères (*tainiki*) de son art", Protocole 24 et dernier.

Notons aussi le titre que l'on trouve dans la *Racine* et dans les *Ennemis* pour désigner les Protocoles: archives secrètes (*tainid*) de la Chancellerie Centrale de Slon.

Par ailleurs, Nilous appellera la seconde partie de son chapitre 11 (Ed. 1911) *Taina biezzakonnia* c'est à dire le secret de l'illégalité, la première partie reprenant les *Protocoles* dont le premier mot du titre d'origine a fort bien pu être *Taini*. On retrouve le mot *Taina* sur la planche iconographique de synthèse de l'édition de 1911. En fait, il faut lire *Vielikaya Taina*, le grand mystère, mais une faute s'est glissée qui rend le texte incompréhensible: *Vielia* au lieu de *Vielikaya*<sup>1</sup>.

Où, la formule *Taina biezzakonnia* apparaît dans un autre ouvrage anonyme et non daté d'une quarantaine de pages, paru à la même époque à Tallin (l'ex Revel), capitale de l'Estonie, et intitulé *Antichrist yavilsa*, "*L'Antéchrist est déjà apparu*". L'ouvrage, qui identifie le Pape à l'Antéchrist, est divisé en soixante dix paragraphes numérotés à l'instar des *Protocoles*<sup>2</sup> qui n'est pas sans nous évoquer les titres ou sous titres choisis par Nilous. On trouve dans cette plaquette la référence à 666, nombre antéchristique, celui de la Bête (Apocalypse de Jean), lequel figure dans une tête de chapitre de Nilous<sup>3</sup>.

Le terme "secret" telle ainsi le politique et l'ésotérique<sup>4</sup>. Nilous utilisera "*taini*" à de nombreuses reprises dans la seconde partie du chapitre 10 (Ed. 1905) et 11 (Ed. 1911) ainsi d'entrée de jeu: "Plus de cinq ans ont passé depuis que j'ai publié dans mon livre *Le Grand dans le Petit*, les *secrets (taini)* de la conspiration mondiale judéo-maçonnique" (1911). Rappelons que les *Taini* de la revue *Mirny Trouid* ne comportent aucune référence aux Maçons; la dimension anti-maçonnique semble caractériser la version longue des *Protocoles*.

On rappellera que les frontières entre *protocoles* ne sont pas très rigides: tant Boutmi que Nilous en font à leur aise, les découpant et distribuant autrement que dans le manuscrit. On peut en tout cas observer que la référence aux juifs est loin de figurer chaque fois dans le chapeau sous lequel les différents Protocoles sont présentés.

### *Joly et les Sociétés secrètes*

Si le *Dialogue* de 1864 ne traite pas des juifs, en revanche son treizième "dialogue" intitulé "Des complots" annonce bel et bien un certain ton caractéristique des Protocoles. Dialogue XIII donc tout à fait essentiel pour notre étude comparative.

Machiavel:....On m'a dit qu'en Italie, en Allemagne et en France, c'étaient par les sociétés secrètes que se recrutaient les hommes de désordre qui conspirent contre les gouvernements; je briserai chez moi ces fils ténébreux qui se traînent dans les repaires comme les toiles d'araignées"

Le mot franc-maçon n'est pas prononcé mais il y est bien question de groupes "occultes". On peut rapprocher ce dialogue du Protocole XV, d'autant que Nilous a regroupé plusieurs protocoles du manuscrit pour constituer le dit chapitre.

Le Chapitre XV de Nilous réunit en effet à la fois des considérations sur les Sociétés secrètes et sur les juges que l'on devra contrôler. Or c'est exactement le contenu du Dialogue XIII du polémiste français.

1 La correction m'a été fournie par Larissa Bliman-Habronn, qui d'ailleurs avait lu le passage correctement sans réaliser qu'il y avait une erreur de lettres.

2 De Michelis, 1989, p. 54, signale cette plaquette à la Bibliothèque du Pontificio Istituto Orientale à Rome mais sans la rapprocher des textes de Nilous. De Michelis y voit la marque du courant adventiste et il propose comme date de publication 1908. On peut se demander s'il ne serait pas plutôt antérieur à 1905, ce qui en ferait une des sources de l'Essai sur l'Antéchrist de Serge Nilous. Dans ce cas, même la numérotation aurait pu influencer sur le traitement des Protocoles.

3 Maître (1901) signale un entrefilet de *La Quinzaine* du 1<sup>er</sup> 3 1898, p. 152, consacré à un texte d'un certain Vassiliev, paru dans la revue *Evropi Vestnik*, Saint Petersburg, dont le titre russe signifie "La fin du monde", se référant à la prophétie pseudo-milachienne des papes.

4 Il n'est peut être pas indifférent que le premier mot du titre de la traduction allemande parue en 1919 soit *Gehemnissen* c'est à dire non pas Protocoles mais Secrets.

Dans le texte des *Protocoles* figurant dans "La source de tous les maux", le Chapitre XV de Nilous correspond aux chapitres XVII, XVIII et XIX. C'est ainsi que la retraite à 55 ans préconisée pour les Juges n'apparaît qu'au protocole XIX tandis que le propos sur les sociétés secrètes figure au protocole XVII, le protocole XVIII ne couvrant qu'une demi page.

Dès lors, il nous apparaît de plus en plus évident que Nilous a lu, à son tour, Maurice Jolyet qu'il a voulu rétablir dès son édition de 1905 et plus encore dans celle de 1911 une plus grande similitude en produisant des "chapeaux" et en respectant l'intégrité des Dialogues.

Cela ne signifie pas pour autant que Joly ait été l'auteur du texte des *Protocoles* ni même de leur traduction, travail effectivement réalisé à partir du *Dialogue* de Joly. Mais, Nilous eut vraisemblablement vent de l'affaire et souhaita, tant qu'à faire, se conformer de plus près au modèle français. Il resterait à vérifier si certains ajouts de Nilous, au sein même des *Protocoles*, ne sont pas inspirés de passages du *Dialogue aux Enfers*.

Il est dès lors remarquable que ce soit la version de Nilous, la plus fidèle à Joly, le nouveau Machiavel, qui l'ait emporté mais c'est aussi peut être pour cette raison qu'on l'identifia promptement son modèle.

### *Etude du XV<sup>e</sup> Protocole*

Nous nous arrêterons par conséquent sur ce chapitre XV et nous indiquerons le découpage de l'édition de 1911 ainsi bien entendu que nous aborderons le contenu du *Dialogue* de Joly, XIII (de la II<sup>e</sup> Partie), de 1864, *La cause de tous les maux* datant de 1905, en prenant également en compte le chapeau. Nous les désignerons sous ces trois dates.

Sommaire 1864 *Des complots.* "Compte de victimes à faire pour assurer la tranquillité. Des sociétés secrètes. Leur danger. Déportation et proscription en masse de ceux qui en auront fait partie. Déportation facultative de ceux qui s'affileront à l'avenir. Existence légale donnée à certaines sociétés secrètes dont le gouvernement nommera les chefs, afin de tout savoir et de tout diriger. Lois contre le droit de réunion et d'association. Modification de l'organisation judiciaire. Moyens d'agir sur la magistrature sans abroger expressément l'immovibilité des juges."

Or, c'est précisément ainsi que Nilous passe, dans un seul et même chapitre, des sociétés secrètes et de leur instrumentalisation à la façon de contrôler les Juges par un système de retraite:

"Notre personnel judiciaire ne servira pas au delà de cinquante cinq ans (...). Celui qui voudra conserver son poste devra obéir aveuglément pour mériter cette faveur"

Joly écrivait au *Dialogue* XIII, après son développement sur les sociétés secrètes " Je rendrai un décret qui mettra les magistrats à la retraite"<sup>1</sup>.

Il ne s'agit pas ici de montrer que Nilous a plagié Joly - cela a été répété sans cesse depuis plus de 75 ans - mais qu'il a voulu respecter le découpage des matières alors que l'autre version en 27 *protocoles* avait redistribué celles-ci autrement, peut être pour brouiller les pistes<sup>2</sup>. Quant à Boutmi, en changeant jusqu'à l'ordre des chapitres et en les démembrant, il rendait en effet les recherches aléatoires encore qu'il ait quand même pris la peine de signaler l'ordre initial. On comprend ainsi pourquoi l'on est passé de 25 à 27 chapitres<sup>3</sup>. Mais le hasard a voulu que l'Occident ait connaissance des *Protocoles* par le canal le plus improbable, celui du recueil Nilous. Encore faudrait-il rappeler que c'est bel et bien la version Boutmi qui eut la première les honneurs d'une traduction allemande, en 1909, soit dix ans avant celle de Nilous, de loin la plus marquée par le prophétisme et celle qui, jusqu'à l'édition séparée de 1911, mettait ce texte le moins en avant, en appendice de la réédition d'un recueil touffu.

### *Etude du V<sup>e</sup> Protocole*

Inversement, c'est parce que c'est le texte de Nilous-le seul à respecter grosso modo l'ordre du manuscrit-qui fut traduit en Angleterre, qu'il fut relativement facile d'établir un rapprochement avec le *Dialogue* de Joly. On imagine ce qu'aurait été la carrière de ces *Protocoles* si l'on n'avait pas éclairé en son temps leur genèse. Mentionnons, en effet, un argument supplémentaire en faveur d'un lien plus étroit de la version reprise par Nilous au texte français néo-machiavélien de Joly. Au protocole V, Nilous introduit une formule latine "*Per me reges regnant*" que l'on ne trouve pas dans la *Cause de tous les maux*<sup>4</sup>. Expliquons nous: le

1 La fin du protocole précédent le XV<sup>e</sup> est également conforme au texte de Joly:

*Dialogue* XII Cette littérature pestiférée (...) contraste repoussant...

Protocole XIV "nous avons créé une littérature folle, sale, abominable" (Trad., Grasset, 1921 p 90).

2 C'est peut être par mépris pour ces éditions à 27 protocoles que Nilous ne les mentionne pas

3 A noter aussi que le chapitre précédent termine de façon identique tant pour les dialogues que pour les protocoles

4 Le Père Charles dans son étude sur les *Protocoles des Sages de Sion* (*op. cit.*, p 27) signale ce passage en latin (*Proverbes* VIII, 15) pour en tirer argument en faveur du caractère non juif du texte

protocole VI de la version que nous avons reconnue comme celle à laquelle Boutmi faisait référence comporte uniquement la traduction russe de la formule "Dieu a dit: à travers moi, règnent les rois". Or, chez Joly, au début du VI<sup>e</sup> dialogue, Machlavel affirme: "Il est écrit: *Per me reges regnant*. Ce qui signifie au pied de la lettre: Dieu fait les rois"<sup>1</sup>. On peut certes imaginer que Nilous ait de lui-même voulu indiquer la formule latine mais par quelle coïncidence, Joly aurait-il précisément ressenti, quarante ans plus tôt, le besoin de faire de même? Or, l'on peut tout aussi bien supposer que ces détails ne font que confirmer que Nilous a utilisé une version plus proche de Joly<sup>2</sup>.

#### *Les "chapeaux" de Nilous et de Joly.*

Un des points les plus remarquables de l'édition Nilous, du moins celle de 1911, est qu'elle comporte des résumés de chaque chapitre à l'instar de ce que réalisa Maurice Joly pour son *Dialogue aux Enfers*. Rappelons que l'édition de 1905 ne numérote pas ses chapitres lesquels sont déjà 24, l'ouvrage de Joly étant pour sa part, découpé en 25 chapitres.

Les chapeaux de Nilous sont truffés de références à la maçonnerie et résument d'ailleurs fort imparfaitement le contenu des *Protocoles*: nous en avons extrait les passages visant notamment d'une part les Franc-maçons et de l'autre les juifs (que nous marquons en italique)<sup>3</sup>. La référence aux premiers est bien plus marquée, au niveau de ces têtes de chapitre, que celle liée aux juifs. La vision des *Protocoles* serait donc bien judéo-maçonnique et le titre de ceux-ci devrait mentionner également ce double patronage comme c'était le cas dans les premières éditions. La notion de juif franc-maçon ou de franc-maçon juif ne figure que dans la présentation des trois premiers protocoles. De nombreux protocoles ne concernent, à en croire les chapeaux de Nilous que les Maçons. En réalité, la lecture des *Protocoles* confirme que les juifs y occupent une place plus récurrente qu'il n'apparaît à la seule lecture des "chapeaux". Les *Protocoles* sont tirés vers les Maçons par Nilous lequel ne parvient néanmoins pas à faire figurer les juifs dans les titres et sous titres de son livre. Ce qui apparaît concernant les juifs, à la lecture de ces chapeaux, est essentiellement lié au "roi des Juifs", à venir<sup>4</sup>.

I Le pouvoir juif franc maçon est invincible (...) Le principe et les règles du Gouvernement juif et franc-maçon

Ch II Les guerres économiques sont le fondement de la suprématie juive (...). Le prix de l'or et la valeur des victimes juives.

Ch III L'armée des franc maçons juifs (...). L'objet fondamental du programme des futures écoles populaires des franc maçons (...). La franc maçonnerie et la "grande" Révolution française (...). Causes de l'invulnérabilité de la franc maçonnerie. Le rôle des agents secrets de la franc maçonnerie.

#### *Place de l'antisémitisme*

Ch. X, Que promet le coup d'Etat franc-maçonnique (...). Le guide génial de la franc-maçonnerie (...) Les présidents sont les créatures de la franc maçonnerie (...) La franc maçonnerie est une force législative (...). Inoculation de maladies et autres méfaits de la franc-maçonnerie.

Ch. XI,...La franc maçonnerie secrète et ses loges de "façade"

Ch. XII, Interprétation maçonnique du mot "liberté" Avenir de la presse dans le royaume des franc-maçons (...) Qu'est-ce que le progrès pour les franc-maçons? La solidarité des franc-maçons dans la presse moderne

Ch. XV,...Multiplication des loges maçonniques (...) La franc maçonnerie est le guide de toutes les sociétés secrètes (...) Les condamnations à mort des franc-maçons (...) L'absolutisme de la franc-maçonnerie

*"Le roi d'Israël est le patriarche du monde"*

<sup>1</sup> Joseph de Maistre avait répandu cette formule, voir M. Joly, 1992 *op. cit.*, p. 51.

<sup>2</sup> N. Cohn, 1992.

<sup>3</sup> M. S. André et Ch. Beaufray, 1995, p. 136, signalent notamment les textes de Paul Rosen, juif converti et ancien maçon. En 1888, *Satan et compagnie, association universelle pour la destruction de l'ordre social* et en 1890 *L'Ennemi sociale, histoire documentée de la Franc-Maçonnerie de 1717 à 1890*

<sup>4</sup> Herzl a été perçu dès 1897 comme "roi des Juifs", voir J. Derogy et H. Carmel, *Le siècle d'Israël, op. cit.*, p. 50



Ch. XVII, *Le roi des Juifs patriarche et pape (...) L'espionnage sur le modèle de celui de la société juive*

Ch. XVIII, *La garde du roi des Juifs*

Ch. XX, les agents des franc maçons

Ch. XXIV, *Renforcement des racines du roi David/ (...) Irréprochabilité extérieure du roi des Juifs*

Ne faudrait-il pas parler de "dialogues" dans le cas de Joly dans la mesure où le texte est divisé en 24 "dialogues"? A partir du huitième dialogue de Joly, chacun porte un titre, parfois deux dialogues portent le même titre. L'ouvrage de Joly est divisé en quatre parties ne comportant pas le même nombre de dialogues.

Est-ce que l'ordre des sujets abordés est le même chez Joly et chez Nilous? Les questions financières, dans les deux cas, sont abordées in fine: les protocoles XX, XXI qui correspondent à la troisième partie des Dialogues soit du dix-huitième au vingt et unième

#### *Les spéculations de Nicoullaud-Fomalhaut*

Dans la somme anti judéo-maçonnique de Mgr Jouin <sup>1</sup>, figurent au tome II paru en 1921, les appendices III et IV signés respectivement N. Fomalhaut et Charles Nicoullaud lesquels ne font en réalité qu'un seul et même personnage<sup>2</sup>.

Dans le premier texte, intitulé *Macroprosopie et Microprosopie* (p. 158), Nicoullaud signale que Nilous, qu'il traduit du russe, se réfère à Eliphaz Lévi et notamment au *Dogme et Rituel de la Haute Magie* qui nous est présenté par l'auteur du *Grand dans le Petit* comme un juif, sur la foi du pseudonyme; en fait, le titre même de l'ouvrage de Nilous "Le Grand dans le Petit" semble avoir été inspiré par un des dessins figurant chez Eliphaz Lévi, reproduit par Nicoullaud, et comportant deux vieillards au sein de deux triangles se croisant pour représenter le sceau de Salomon.

Le second texte, inséré dans le *Péril* de Jouin, s'intitule "Causerie astrologique sur 1921". Dès 1914, la date de 1921 <sup>3</sup> avait été avancée par Nicoullaud. La présence de plusieurs cartes du ciel, la référence à Nostradamus achève de justifier, s'il était nécessaire, la présence des *Protocoles* au sein de notre *corpus*<sup>4</sup>. Le texte de Charles Nicoullaud est suivi d'un appendice (V) intitulé "Documents sur le mouvement mondial juif pendant le second trimestre 1921". Au sommaire: "Généralités internationales: Les "Protocoles" des Sages de Sion".

#### *Un texte dénaturé*

Il n'en reste pas moins que nous pouvons tenter de retrouver, par delà une chronologie externe, le processus d'une chronologie interne. Nous avons fait remarquer que les *Protocoles* s'ouvriraient par une proposition de dialogue entre juifs et chrétiens. Essayons de faire ressortir le dialogue à la façon dont il se déroule chez Maurice Joly (on s'appuiera sur la traduction introduite par Lambelin).

On a voulu - à commencer par ses commentateurs russes - nous présenter ce texte comme celui d'un Juif s'adressant à ses coreligionnaires. Tout l'intérêt du propos n'était-il pas, à l'instar du texte de Goedsche Ratcliffe nous faire entendre ce que les juifs se disent entre eux?

<sup>1</sup> Précisons la composition de cette somme intitulée *Le péril judéo-maçonnique*. Un premier volume paru dès 1920 intitulé "Les protocoles des Sages de Sion", les volumes II et III en 1921. "La Judéomacçonnerie et l'Eglise Catholique" Première Partie, *Les fidèles de la Contre Eglise. I Les Juifs, II Les Maçons*. En 1922, les *Protocoles* de Boutmi et en 1925 la deuxième partie de la Judéomacçonnerie et l'Eglise Catholique. *Les Actes de la Contre Eglise*. Le volume V est consacré aux Juifs alors que le volume suivant aurait dû l'être aux Maçons, Bib. AIU. En fait, on connaît un volume X et un volume XII mais pas les volumes intermédiaires. Il est possible que Jouin ait prévu de faire paraître une douzaine de volumes selon un plan établi et qu'il n'ait pu mener à bien sa tâche. Le volume X, paru en 1929 s'intitule "Le péril judéo-maçonnique Deuxième Partie. Les Actes de la Contre Eglise. II Franc Maçons. L'anticléricalisme dans l'Etat (1800 à 1872) tandis que le Volume XII paru antérieurement en 1928 s'intitule "Les actes de la Contre Eglise. II Franc Maçons. Les lois laïques et la laïcité dans l'enseignement jusqu'en 1876, BNF, A 18381.

<sup>2</sup> Nicoullaud publia en 1897 sous le nom de Fomalhaut un manuel d'astrologie, voir Halbronn 1992.1.

<sup>3</sup> Voir aussi *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, numéros des 5 janvier, 5 février et 5 mars 1914, ces textes ont été repris dans le *Nostradamus et ses Prophéties* de Nicoullaud, en 1914, voir Benazza, RCN, *op. cit.*, p. 458; C. Pitollet Compte rendu in *Revue des Langues Romanes*, 1914, Tome 57, pp. 510 et seq. On note que Jouin avait dans sa bibliothèque des ouvrages de Nostradamus

<sup>4</sup> La correspondance entre Juifs d'Arles et de Constantinople figure au sein de cette littérature "protocolienne": dans le volume édité par la *Vieille France*, lui-même inspiré d'une référence au sein de l'édition anglaise, à partir de l'article de la *Revue Les Etudes Juives* de 1880.

Les *Protocoles* n'ont pas emprunté seulement le fonds du discours, c'est à dire un certain nombre de passages parfois repris tels quels, ils lui ont également emprunté l'idée d'un dialogue entre des positions très différentes et il est assez étonnant que les adversaires des *Protocoles*, après avoir découvert le plagiat par rapport à Jolyn'alent point développé cet autre aspect du problème.

Autrement dit, les *Protocoles* ne s'apparenteraient pas à ces propos internes qui caractérisent la correspondance entre Juifs d'Arles et de Constantinople ou la réunion secrète du cimetière de Prague, ils relèveraient davantage de la *disputatio* médiévale qui mettait face à face le juif et le chrétien<sup>1</sup>.

En effet, nous avons déjà signalé, dès le premier protocole, le projet manifeste de confronter le point de vue juif au point de vue "goy", autrement dit le "nous" et le "vous". Encore faut-il préciser que le texte de Nilous semble fautif si on le compare à celui de la *Racine* ou à celui des *Ennemis*:

"C'est ainsi que nous allons formuler notre système, en examinant les faits de notre point de vue et de celui des Goim" (Protocole I, Boutmi Trad. RISS 1922)

"Je vais donc formuler notre système de votre (sic) point de vue et du point de vue des chrétiens (Protocole I Nilous)

Le texte russe de Boutmi comporte le mot "fakti", faits, qui manque chez Nilous. Il s'agit bien en effet d'examiner les faits et de présenter des points de vue à leur propos. Cette erreur sera véhiculée par toutes les traductions faites à partir de Nilous, tant en français qu'en anglais.

Or nous allons retrouver, tout au long des protocoles, ce "nous" et ce "vous": on a cru jusqu'à présent que lorsque l'orateur disait "vous", il s'adressait à d'autres juifs. Est-ce qu'une telle "leçon" est tenable? Si, dans plusieurs cas, l'orateur peut aussi bien s'adresser à un non juif qu'à d'autres juifs, il y a un cas au moins, en nous appuyant sur le choix des mots du texte russe, où le "vous" ne semble pouvoir désigner qu'un adversaire. Examinons de plus près le protocole X et par la même occasion comparons le traitement du passage considéré chez Nilous, Boutmi et dans la *Racine* ainsi que dans les diverses traductions anglaises et françaises.

Le protocole X est particulièrement remarquable en ce qu'il confronte des points de vue très peu compatibles. On y oppose le suffrage universel et le libéralisme, défendu par les Juifs et l'autocratie "salutaire" qui convient aux Chrétiens. Le protocole s'achève ainsi:

"...Si les peuples fatigués par les désordres et la frivolité de leurs gouvernants s'écrient "Chassez les et donnez nous (...) un roi qui nous donne cette paix et ce repos que nous ne pouvons obtenir avec nos gouvernants et nos représentants"

- "Vous savez très bien vous mêmes que pour rendre possible de tels désirs, il faut troubler constamment, dans tous les pays, les rapports du peuple et du gouvernement afin de fatiguer tout le monde"

Le traducteur du russe de l'édition Grasset a remarquablement rendu la formule du texte russe de Nilous "vous sami" (p.245 de l'édition berlinoise de 1920), c'est à dire "vous mêmes", autrement dit "même vous", alors que la traduction de l'édition *Vielle France* a préféré une formule plus ambiguë: "Mais vous savez bien que pour rendre possible "

Marsden suivant, selon notre thèse (cf infra), la version Grasset, a également usé d'une tournure assez claire: "But you yourselves perfectly well know "

Prenons les deux traductions publiées par Mgr Jouin précisant que chez Nilous le protocole 10 a été découpé en deux protocoles dans la version à 27 à savoir les 11e et 12e dans la *Racine* mais les 2e et 11e chez Boutmi qui les sépare ainsi tout à fait. Cela dit, nous pouvons retrouver les mêmes passages

Nilous: "Mais vous le savez parfaitement bien vous mêmes.." (Ed Jouin Vol 1 p.79)

Boutmi: "Vous vous rendez bien compte qu'afin de pouvoir exprimer de tels désirs" (Ed Jouin Vol IV p.63)<sup>2</sup>

On observe que la formule de l'édition Boutmi, que l'on retrouve au demeurant dans la *Racine*, perd de sa force par rapport à la formule adoptée par Nilous. Disparition du "Mais" (en russe *no*) et surtout du "Sami"; au lieu de *Vous sami otlichno* "on n'a plus que" *Vous otlichno ponimatetié*". Vous comprenez parfaitement (otlichno)...., ce qui atténue sensiblement le sentiment que l'on s'adresse à un autre parti.

Si l'on retourne au texte de Joly, l'on observe précisément ce procédé rhétorique:

Deuxième dialogue "Machiavel à Montesquieu:

<sup>1</sup> Voir Halbronn, 1985: Juda Halévi, dans le *Kuzari*, a confronté les protagonistes de diverses religions cherchant à convertir le roi des Khazars.

<sup>2</sup> p. 64 de L'*Ennemi* (4<sup>e</sup> Ed) et p. 36 de la *Racine* pour la référence au texte russe.

"Mais n'est-ce pas *vous-même* qui avez dit que dans les Etats despotiques, la crainte était nécessaire, la vertu inutile, l'honneur dangereux; qu'il fallait une obéissance aveugle et que le prince était perdu s'il cessait de lever le bras un instant..." - Montesquieu "Où, Je l'ai dit..." (p.18, Paris, Ed. Albin, 1992) <sup>1</sup>. Il va de soi que le terme même de *Protocoles* peut aussi bien rendre compte d'un débat contradictoire que d'un huls clos entre conspirateurs.

Ces dernières observations contribuent, pour notre part, à nous convaincre que le texte retenu par Nilous pour le *Grand dans le Petit* est plus fidèle à l'original que celui de Boutmi, même s'il comporte déjà des modifications sensibles. Cela dit, l'on pourrait évidemment soutenir que ce n'est qu'avec Boutmi que les *Protocoles* ont atteint leur forme la plus achevée. En effet, dès lors que les *Protocoles* sont censés être un monologue, ou en tout cas le lieu de la seule parole juive, tout ce qui irait en sens inverse, sous forme de dialogue, pourrait être perçu comme une simple ébauche, encore trop proche de ses sources, pas encore assez mûre...

En tout cas, une telle insistance à parler de ce qui est "notre" pourrait d'ailleurs plus aisément s'expliquer dans une problématique d'opposition. Si l'on compare avec le Discours du Rabbin (version courte), selon John Reicliffe, celui-ci utilise largement le "nous" mais point le "vous". Le balancement entre le *nous* et le *vous* acquiert surtout son sens si l'on adresse à un autre camp. Précisons que nombreux sont les cas où *Protocoles* et *Discours* sont publiés conjointement et rappelons que les *Discours* ont frayé probablement le chemin aux *Protocoles*. Sous leur forme originelle, ils sont au demeurant apparus en même temps, dans les années soixante du XIXe siècle, tant pour l'auteur français, Joly, qui ne traite nullement des juifs que pour l'auteur allemand, Goedsche, qui aborde la "question juive". Dans les deux cas, au départ, on a affaire à une certaine mise en scène du discours littéraire, assez proche au demeurant de la démarche théâtrale et c'est apparemment ce *genre* qui aurait fécondé une nouvelle veine d'antisémitisme, assez proche des Mystères médiévaux.

---

<sup>1</sup> Quinzième dialogue.

Montesquieu - Et les représentants de la nation, est ce aussi vous qui les nommez?

Machiavel - vous savez bien que cela n'est pas possible (p. 139, *op. cit.*)



## CHAPITRE IX



## LA RECEPTION DES PROTOCOLES HORS DE RUSSIE

A en croire la plupart des historiens des *Protocoles*, la période qui s'étend entre 1905 et 1917 n'est guère féconde. Seul Nilous aurait continué à éditer les *Protocoles* après 1905/1906, ce qui expliquerait pourquoi son nom leur serait finalement associé. Or, il convient de corriger sensiblement une telle représentation même si la Révolution d'Octobre, la Déclaration Balfour et la Grande Guerre contribueront définitivement au succès de l'ouvrage. Mais précisément, le problème est que les exégètes des *Protocoles* avaient cru voir dès 1905, avec les événements qui contraindront le tsar à convoquer une *Douma*, un peu à la façon dont Louis XVI réunit les Etats Généraux, une consécration à laquelle portera bientôt ombre la Révolution bolchevique d'octobre/novembre 1917.

## L'Écho européen des Protocoles avant la Révolution d'Octobre

L'année 1905, qui est celle de la première Révolution, un peu, en France, comme celle de 1789 par rapport à 1793 qui verra la mise à mort de Louis XVI, est celle qui connaît un nombre appréciable d'éditions, sous divers titres. Avant 1905, on ne connaît présentement, malgré d'autres pistes qui n'ont pas encore abouti, que les articles de *Novoe Vremia* (1902) et de *Znamia* (1903).

Certes, après 1917, assistera-t-on à un déploiement considérable de traductions et de polémiques. Mais la période intermédiaire a été quelque peu négligée alors qu'elle constitue, à n'en pas douter, un chaînon essentiel (Halbronn 1998.2).

On considère généralement que les premières traductions de la littérature protocollienne datent de 1919, en allemand, à Berlin et que dans les années suivantes, les traductions en langue anglaise, française, italienne, polonaise et autres suivraient au cours des années Vingt. C'est ainsi que l'édition roumaine de 1923 comportera une préface de Lambelin en français, avec la traduction en vis à vis !

Or, nous avons retrouvé une traduction allemande de 1906 parue dans les "protocoles" du parlement austro-hongrois dans lesquels, dès 1901, avait déjà été reproduit le Discours du Rabbini de Prague, événement singulièrement moins important puisque les sources n'en sont pas russes<sup>2</sup>. Ainsi, la passerelle entre le russe et l'allemand ne serait-elle pas localisée à Berlin mais dans l'autre capitale germanophone, Vienne, dont l'Empire comporte des territoires aux populations s'exprimant, pour une part, dans une langue slave, écrite en caractères latins, le tchèque, à savoir la Bohême, dont la capitale est Prague.

Or, quelle est la version des *Protocoles* qui figurera dans les "protocoles" du parlement autrichien? Celle de Mordvinov, signalée par Diomitchenko et reproduite dans *Mirny Troud* d'octobre 1905. En fait, nous avons là la traduction allemande de l'article russe de Mordvinov, qui constitue un abrégé des *Protocoles*. Ainsi, les historiens occidentaux des *Protocoles* auront-ils ignoré, tout au long du XXe siècle, la contribution de Mordvinov tant en russe, en tchèque qu'en allemand. Son nom ne figure pas parmi les acteurs du drame protocollien...

Le titre de l'article en allemand ne prend plus cette fois les mêmes précautions rhétoriques et fait figurer une référence aux Juifs, ce qui n'était pas le cas pour le titre russe: *Das Geheimnis der jüdischen Politik, die Art ihrer Tätigkeit und ihre mit Hilfe der Wissenschaft und des Pseudoliberalismus erzielten Erfolge*.<sup>3</sup> On nous précise qu'il s'agit de la reproduction d'un discours tenu dans un rassemblement sioniste, brochure qui aurait été confisquée par les autorités tchèques. En fait, c'est le titre de *Mirny Troud* qui est probablement tronqué et d'où la référence aux Juifs a été supprimée.

### *Protocoles et Mystères*

On nous objectera que la postérité de la présentation mordvinovienne fit long feu. Est-ce un hasard, toutefois, si les premières éditions des *Protocoles*, en 1919, prirent le nom de *Geheimnisse*, comme c'est le cas de la traduction allemande (1906) du texte de Mordvinov?

1 "Protocolele" inteleptilor Sionului. Traiase direct din ruseste in frantuzeste si precedate de o introducere de Roger Lambelin Orastie. Bibl. Nat. Jerusalem

2 C. de Michaelis aurait retrouvé des références en Italie pour cette période pré-Octobre 1917

3 Haus der Abgeordneten. 464. Sitzung der XVII. Session, 17.12.1906, pp. 40-728 et seq. (BNF, 4°M 267). Reed., *Stenographische Protokolle über die Sitzungen des Hauses der Abgeordneten des österreichischen Reichsrathes 1867-1918*. Vienne, Olms, 1990. Halbronn 1998.5



Rappelons qu'en cette année, à Berlin, parurent deux textes sous ce titre: l'un comprenait le Discours du cimetière de Prague, déjà paru en 1901 dans les procès verbaux du Parlement viennois, l'autre les *Protocoles*.

1919 *Das Geheimnis der Jüdischen Weltherrschaft*, par dans la revue *Das Deutsche Wochenblatt* et en volume séparé.

1919 *Die Geheimnisse der Weisen von Zion*, Ed. Auf Vorposten<sup>1</sup>.

Coincidence que cette dimension "mystérieuse", "secrète", des premières éditions allemandes ou bien lien avec le texte de Mordvinov? Le terme "Protocole"<sup>2</sup> est remplacé par *Geheimnis*, plus proche de notre champ prophétique. Or, le texte de Mordvinov était paru dans le cadre des "protocoles" - le terme figure tel quel - du Parlement autrichien.

Un tel titre ésotérique sera abandonné par Fritsch dans l'édition qui sera faite en 1924 à partir de l'édition anglaise:

*Die Zionitischen Protokolle. Das Programm der internationalen Geheimregierung*. Le terme "geheim" est conservé en sous titre.

Rosenberg, dans une autre édition allemande, optera également pour le titre anglais: *Die Protokolle der Weisen von Zion und die jüdische Politik*.

C'est également, au cours de cette période qui suit immédiatement la Révolution de 1905, qu'un exemplaire du *Grand dans le Petit* de Nilous parviendra au *British Museum* de Londres, où il fut enregistré le 10 août 1906<sup>3</sup>

, ce qui confère une date certaine à un document que l'on aurait pu accuser d'avoir été antérieur.<sup>4</sup>

### Réactions des milieux juifs

Si dans les années 1920 abonderont les articles et les ouvrages en provenance du monde juif, face à la diffusion des *Protocoles des Sages de Sion* (cf infra), qu'en a-t-il été dans la première décennie du siècle? Nous avons retrouvé un article paru, en janvier 1906, dans le *Monatschrift der Oesterreichisch-Israelitischen Union* de Vienne (AIU, P. 1164), publication dirigée par Siesfried Fleischer: "Die erdlichtete Grosstäbner-Rede. Ein antisemitischer Schwindel" (pp 10-12)<sup>5</sup>. Dans cette revue "austro-israélite", nous trouvons pour la première fois - mais une recherche plus approfondie, notamment à Vienne, ferait certainement apparaître d'autres pièces négligées jusqu'ici - un écho non pas aux *Protocoles* mais à un texte dont on connaît la proximité de style et qui avait déjà connu en 1901 les honneurs de la Basse Chambre du Parlement autrichien, grâce au député Breznowsky, à savoir le Discours du cimetière de Prague. C'est ce même député tchèque qui fera connaître Mordvinov en 1906 dans le même cadre.

L'article fait référence à un texte publié dans la presse antisémite de province sous le titre "Das politische Programm des Judentums", le programme politique du Judaïsme, dont il cite des passages concernant le "discours du rabbin anglais John Readcliff"<sup>6</sup> susceptible "d'intéresser non seulement les juifs mais aussi les milieux non juifs", et le texte incriminé de noter à quel point le programme en question est en voie de réalisation<sup>7</sup>.

L'article du mensuel israélite signale qu'en date du 8 février 1891, la "Antisemitische Korrespondenz" (n°130) avait déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur le Discours du Grand Rabbin, qui aurait été tenu lors d'une assemblée secrète mais qu'il s'agissait en réalité du

1 Signalons une réaction aux attaques portées contre l'édition allemande: *Das (sic) grosse Wahrheit. Die grösste Fälschung der Zeiten? Betrachtungen über das sensationnelle Buch: die Geheimnisse der Weisen von Zion*, par I. Frymann WL

2 Le fait que le terme ne figure pas dans les éditions allemandes jusqu'au milieu des années Vingt, a peut-être évité le rapprochement avec les "Protokoll" des congrès sionistes qui circulait à l'époque.

3 F. Fritsch, *Die zionitischen Protokolle. Das Programm der internationalen Geheimregierung*, Leipzig, 1924, p.4.

4 Voir Giovanni Preziosi, *L'Internazionale Ebraica. Protocolli dei "Savi Anziani" di Sion*. Intu. non signée, traduite en français, en Taguieff, 1992, Tome II, pp 597-599

5 S. Lehr, *Antisemitismus - religiöse Motive im sozialen Vorurteil, aus der Frühgeschichte des Antisemitismus in Deutschland 1870-1914*, München, Kaiser, 1974, p. 172, qui ne signale pas que ce texte figurait dans les protocoles du Parlement viennois, avant la première guerre mondiale

6 On notera que Readcliff qui est le pseudonyme de l'auteur du roman devient le nom du grand rabbin lui-même.

7 Le discours de Readcliff est repris, dans cet article de province, d'un périodique viennois, le *Deutscher Volksblatt*.

chapitre d'un roman de Goedsche. Malgré ces éclaircissements, la presse de province continue, regrette l'article du *Monatschrift*, à exploiter le dit discours.

L'article de la presse juive résume le "programme" du rabbin en les qualifiant de considérations abjectes sur les projets des juifs. Ce résumé est assez proche de celui que l'on pourrait faire des Protocoles. Il est en outre à souligner l'usage du terme "programme" qui figure en 1903 en tête de l'article russe de *Znamia* reproduisant de larges extraits des *Protocoles*.

#### *La première édition allemande des Protocoles (1909)*

Un troisième texte antisémite semblerait, au premier abord, avoir connu au cours de la première décennie du XXe siècle, les honneurs de la chambre haute (*Reichsrath*) du Parlement autrichien<sup>1</sup> : il s'agit de l'ouvrage "scientifique" de Gougenot des Mousseaux, *Le juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens*<sup>2</sup>, mentionné lors d'une interpellation du député Josef Myslivec à l'adresse du Ministre de la Justice<sup>3</sup>, en 1909, toujours sur la question de la confiscation de cette littérature par le pouvoir<sup>4</sup>.

En réalité, il semble bien que le texte de Gougenot des Mousseaux n'ait été qu'un prétexte pour faire connaître les *Protocoles des Sages de Sion*<sup>5</sup>, cela en dit long sur le sérieux de la mention à propos des *Protocoles* d'une traduction du français. En fait même le début de l'interpellation - qui traite entre autres de la présence des juifs en Crète - ne se retrouve pas chez le chevalier; on y mentionne quatre villes russes comme Minsk, ce qui achève de nous convaincre que le texte introductif est d'origine russe<sup>6</sup>. Le fait que celui-ci ait été considéré comme une source des *Protocoles* - comme l'atteste la notice du Catalogue de la BL - a probablement incité Myslivec et ses comparses à se placer sous sa houlette. R. Helebrandt<sup>7</sup> indique que les *Protocoles* seraient parus en appendice de l'ouvrage de Gougenot des Mousseaux, dans une traduction en tchèque<sup>8</sup> d'un certain V. Zabransky<sup>9</sup>.

#### *Le pseudo Gougenot des Mousseaux*

Or, après quelques paragraphes extraits du *Juif*, l'on passe, sans la moindre transition, à une suite de textes bien connus: le discours du cimetière de Prague, et... les *Protocoles des Sages de Sion* et ce quasiment *in extenso*, au sein des procès verbaux du Parlement de Vienne. Il convient de noter - pour le Discours du rabbin - que le texte allemand de 1909 n'est pas le même que celui de 1901. En effet, il y eut en 1901 la reproduction d'une édition allemande - on ne nous fournit pas de texte tchèque à cette date - et en 1909 une traduction allemande faisant suite à un

1 Il n'y a pas de parlement "austro-hongrois", l'Autriche et la Hongrie étant deux entités distinctes ayant le même souverain. Le terme "Oesterreich" n'est nullement apparu avec l'Autriche post-impériale.

2 Voir R. Helebrandt, *Kniezata zloby (Protokoly sionskych mudrcov)*, Bratislava, 1991, pp. 15-16. Grâce à l'index nominal, nous avons pu retrouver les interventions du député dans les parties annexes (*Anhang*) des procès verbaux du Reichsrat, situées après les parties principales. Helebrandt, qui écrit en slovaque, ne cite pas ses sources. Nous remercions Martin Janecek de nous avoir traduit des passages de son étude. La page de titre de l'édition posthume du chevalier Gougenot des Mousseaux, est précédée d'une page où s'inscrit simplement "Le Juif".

3 Le texte tchèque original précède sa traduction allemande: "Dotaz (...) v pricine konfiskacni praxe c. k. statniho zastupitelstvi v Praze", "Interpellation (...) betreffend die Konfiskationspraxis der k. k. Staatsanwaltschaft in Prag" in *Stenographische Protokolle des Hauses der Abgeordneten*, 3 juin, 22. Sitzung, XIXe session, 712/1 pp. 4295 et seq. Anhang III, 21 juin 1909, Reed, Olms, Hildesheim, 1990.

4 *Stenographisches Protokoll Haus der Abgeordneten*, Anhang, 21. 6. 1909, Sitzung 32, Session 19, pp. 5459-5475, BNF, 4° M 267.

5 La traduction allemande du livre de Gougenot s'intitule: *Der Jude, das Judentum und die Verjudung der christlichen Völker*, Trad. A. Rosenberg. Nous ignorons la date de la première édition. La troisième édition parut en 1921 (L.C. Washington).

6 Amédée Thierry, auteur d'une *Histoire des Gaules*, Paris, 1828, est cité. A ne pas confondre avec son frère Augustin.

7 *Kniezata zloby (Protokoly sionskych mudrcov)*, Bratislava, 1991, p. 15.

8 Taguieff, 1992, ne cite aucune traduction en tchèque alors qu'il s'agit de la première langue ayant connu une traduction de l'abrégé de Mordvinov; (1906) et de la version de Boutin (1909). Dans sa Bibliographie, Vol 1, pp. 366 et seq., on ne trouve pas davantage de traduction allemande avant 1919. Quant aux textes en russe, le seul article de périodique fourni est celui de *Znamia*. Taguieff ne signale ni l'article de *Novoïe Vremia* (1902), ni celui de *Mirnij Troud* (octobre 1905), pourtant tous deux disponibles à Paris, respectivement à la BNF et à la BDIC et cités par Jevakhov et Djumtchenko.

9 Nous n'avons pas retrouvé cette édition tchèque séparée.

texte en tchèque. On trouve donc dans les registres du Parlement autrichien, à huit ans d'intervalle deux versions allemandes distinctes du Discours du Rabbin.

Ce "recueil" - qui d'emblée affirme la parenté et la continuité de cette littérature - est censé venir de France, or il doit en fait à peu près tout à la Russie, du moins quant à sa provenance immédiate.

C'est la version Boutmi - avec sa mention du décalage avec le manuscrit - fut-elle la première du groupe de 1905 -1906 à accéder à l'allemand - jusque là on ne pensait pas qu'elle ait jamais été traduite en cette langue - elle le sera une nouvelle fois, mais après la Révolution d'Octobre, à l'initiative de Jouin, en français. Elle est probablement la plus proche du feuilleton de *Znamia* à ce détail près que dans le quotidien de Kroutchevan: les notes qui figurent en bas de page s'y retrouvent déjà et ne doivent donc pas être attribuées à Boutmi à moins que celui-ci ait joué un rôle à un stade antérieur, à cette différence près que dans *Znamia*, elles sont attribuées au traducteur alors que dans *l'Ennemi* de Boutmi, elles figurent en bas de page, sans autre indication. Ces notes ne sont pas selon nous de Boutmi mais du commentateur/traducteur. La formule choisie par Boutmi prête à confusion. Il ne semble pas que cette première traduction ait servi aux traducteurs allemands de l'après guerre, qui se sont appuyé sur le seul Nilous, dont l'agencement des protocoles est sensiblement différent.

Ainsi, nous trouvons-nous en présence de la première traduction à partir du russe et ce en langue tchèque, largement reproduite dans le "Stenographisches Protokoll", faisant ainsi suite à la traduction en 1906 de la version de Mordvinov. Cette fois, le texte est bien découpé en chapitres. Mais nous pouvons ainsi avancer de dix ans la parution de la première traduction allemande des Protocoles<sup>1</sup>. La bureaucratie autrichienne - dont Prague relève - aura ainsi permis à un texte paru dans une langue relativement confidentielle d'accéder à l'allemand. Le passage se sera effectué non point d'abord au nord, à Berlin - comme le feront penser les éditions de 1919 - mais par le sud, à Vienne... Un tel processus était, à vrai dire, plus envisageable, la capitale danubienne exerçant, d'une façon ou d'une autre, son influence vers le monde slave, avec la réciprocité que cela peut entraîner<sup>2</sup>. Les rapports entre Prague et Vienne étaient devenus conflictuels en raison du refus en 1871 de François-Joseph de se faire couronner roi à Prague<sup>3</sup> et il est probable que cette frustration ait pu exacerber un certain antisémitisme tchèque, hostile aux libéraux allemands.

Il semble à peine croyable que la quasi totalité des *Protocoles* ait ainsi pu paraître en feuilleton dans le "stenographisches Protokoll" de 1909. En outre, l'on peut parler de récidive depuis qu'en 1901, 1906 et 1907, Breznowsky avait rodé un moyen de répandre des textes qui avaient été précisément confisqués du fait de leur contenu jugé dangereux par les services du ministère de la Justice. Faut-il considérer que les autorités de Vienne furent ainsi, coup sur coup, bernées, aboutissant ainsi à l'effet inverse de celui recherché? Ou bien, doit-on admettre une certaine duplicité de leur part, ne suivant pas les autorités locales pragoises dans leur refus de laisser s'imprimer, comme s'en plaint Myslovec, tout ce qui traite des Juifs? Toujours est-il que ces textes incriminés qui circulaient assez confidentiellement en langue tchèque se voyaient ainsi *ipso facto* accessibles en allemand, au sein de trois gros volumes noirs<sup>4</sup>.

À la page 3292 des *Protokolle* du *Reichsrat* de décembre 1909, le texte de l'interpellation de Myslivec comporte cependant une première mention en écriture latine de l'oeuvre de Nilous dont le titre est ainsi transcrit, sans traduction, "Velikoje v Malom i Antichrist, Ca(r)s. Selo<sup>5</sup>, 1905". Il s'agit de la première édition avec les Protocoles des Sages de Sion du *Grand dans le Petit*, parue quatre ans plus tôt.

Le texte restitué par Nilous serait plus proche de la situation politique avant 1905. Comme le montre H. Bernstein (1921)<sup>6</sup>, les *Ennemis* de Boutmi (mais c'est également vrai pour

1 La coutume voulait que les interpellations à l'intention des ministres soient restituées dans la langue du député et traduites à la suite en allemand

2 Le polonais, autre langue de ce groupe - du fait de la Galicie, riche en juifs - figure dans cette mosaïque, ainsi que l'ukrainien, sans parler du croate, pour une région placée sous le contrôle de la Hongrie. Voir carte, in J. Béranger, *Histoire de l'Empire des Habsbourg*, Paris, Fayard, 1990, pp. 644 et seq.

3 Voir J. Béranger, *Histoire de l'Empire des Habsbourg*, op. cit. p. 659.

4 L'index de ces actes nous a certes servi pour situer certaines interventions mais il est simplement mentionné pour Myslovec: interpellation du Ministre de la Justice au sujet de la confiscation sans préciser que cela concerne les juifs

5 Pour Tsarskoie Sielo

6 H. Bernstein, 1921, p. 83, s'est intéressé aux différences entre les versions de Boutmi et de Nilous et il considère que Boutmi aurait modifié le texte de Nilous, en se basant sur le fait que Boutmi n'aurait publié son ouvrage *Les Ennemis du genre humain* qu'en 1907, mais ce n'est là que la date de la quatrième édition, et de fait Boutmi a publié son

la *Racine*), à la différence de Nilous (Ed. 1920, pp. 235-236), auraient tenu compte des événements révolutionnaires de 1905 notamment à la fin du protocole 4 (les *Ennemis*, p.52 de l'édition de 1907), soit le protocole 7, selon la version Nilous). En effet, alors que Nilous use du futur - mais n'est-ce pas une ruse? - Boutmi et la *Racine* - tous deux parus en décembre 1905<sup>1</sup>, recourent au passé, laissant ainsi entendre à leurs lecteurs que les récents événements avaient confirmé cette "prophétie": le protocole de Nilous s'exprime ainsi (trad. Ed. Grasset, p. 47): "En un mot, pour résumer notre système de coercition des gouvernements chrétiens de l'Europe, nous ferons voir à l'un notre force par des attentats, c'est à dire par la terreur. A tous, si tous se révoltaient contre nous, nous répondrons par les canons américains, chinois ou japonais " c'est à dire par des armées non européennes, tandis que les deux autres versions des *Protocoles* optent pour le passé: "Nous avons montré à l'un de ces gouvernements nos pouvoirs d'assassinat par le terrorisme". Il pourrait s'agir aussi d'une allusion à la guerre russo-japonaise de 1904-1905, ce qui laisserait entendre que les Sages de Sion pourraient se venger des Européens en suscitant des adversaires extérieurs au continent<sup>2</sup>.

### *Nilous en 1909*

Taguieff<sup>3</sup> met en avant le récit du comte Du Chayla paru à Paris en 1920, qu'il reprend au début de son ouvrage. Du Chayla parle d'une rencontre qui eut lieu en 1909: un jour Nilous lui aurait présenté un texte en français des *Protocoles* mais rédigé dans une langue maladroite. Ainsi, Nilous au lieu de montrer au comte qui lisait suffisamment bien le russe, un exemplaire du *Grand dans le Petit* dans l'édition de 1905, lui aurait fourni un manuscrit. Visiblement, à cette date, Du Chayla n'avait jamais entendu parler des *Protocoles des Sages de Sion* puisqu'il passe plus de deux heures à les parcourir. S'agirait-il d'un faux maladroit dû à Nilous lui-même, qui connaissait bien cette langue, pour accréditer la thèse d'une traduction du français alors qu'il ne s'agirait, en l'occurrence, que d'une traduction en français? Nilous avait-il eu le projet d'une publication en français des *Protocoles* dont Du Chayla aurait pu se charger? Voilà qui s'inscrit en tout cas dans cette période post 1905 et il s'en fallut peut-être de peu, apparemment - si ce ne fut fait - pour que l'on publie alors les *Protocoles* en français, en France voire en Russie. Mais à cette date (1909), nous pensons que Du Chayla parle d'un autre projet de Nilous, lié au *Kahal* et qu'il confond avec les *Protocoles*. Nilous en effet lui aurait confié: "pendant les séances du *Kahal*, à des époques différentes, diverses personnes remplissaient les fonctions de secrétaire, d'où diverse écritures". Une telle description ne convient guère pour les *Protocoles* qui sont censés se dérouler dans la continuité, ils correspondent en revanche au livre de Brafman qui comportent des procès-verbaux supposés, étalés sur une vingtaine années (1794-1803) et ne se réduisent pas à une seule et unique assemblée<sup>4</sup>. Nilous a pu considérer que cette présentation, dans la durée, pouvait encore plus convaincre les esprits. Puis il aurait préféré, pour quelque raison, mettre en avant les *Protocoles des Sages de Sion* au point de les inclure dans son ouvrage<sup>5</sup>.

En tout état de cause, les *Protocoles* puisent dans d'autres sources que française pour ne citer que le *Kniga Kagala*, le Livre du *Kahal*, paru à Vilna en 1869 et à Saint-Petersbourg en 1882<sup>6</sup>. Une traduction française (par T.P.) parut à Odessa dès 1873 sous le titre: *Livre du Kahal*.

---

ouvrage très peu de temps après les deux autres versions, celle de Nilous et celle de la *Racine de nos maux*. Si Boutmi a fait des corrections, c'est par rapport au manuscrit de 1901

<sup>1</sup> Voir Taguieff, 1992, Bibliographie, Vol. 1, p. 366

<sup>2</sup> Il est clair que des interpolations peuvent avoir été effectuées, qui pourraient, à tort, nous faire dater les protocoles trop tardivement. Ces éventuelles allusions, présentes tant chez Nilous que chez les autres, à la guerre russo-japonaise pourraient correspondre à un remaniement du manuscrit. Quant à la présence d'un temps grammatical futur plutôt que d'un passé, cela ne fait guère de différence pour un prophétisme qui préfère annoncer ce qui s'est déjà produit. Mais l'on peut supposer, en la circonstance, que l'usage du passé a pu effectivement remplacer celui du futur. Seule la lecture de l'article paru dans *Znamia* durant l'été 1903, donc peu avant le début de la guerre russo-japonaise (février 1904, la flotte russe coulée à Port-Arthur), pourrait nous apporter des éléments quant à ce passage des protocoles manuscrits plus spécifiquement lié à la politique russe en Asie

<sup>3</sup> Article en français, reproduit par Taguieff, 1992, Vol. 1, p. 53

<sup>4</sup> L. Fry, dans l'édition anglaise de "Waters flowing East", Paris, 1931, BNF, 8° G 3715, consacre un épilogue, pp 221 et seq. à Brafman, qui ne figure pas dans l'édition en français

<sup>5</sup> Il faut probablement voir dans un Discours d'Amshel Mayer Bauer Rotschild qui daterait de 1773, un résumé tardif des *Protocoles*, visant à leur donner quelque ancienneté, voir W. G. Carr *Pawns in the game*, Hollywood, Californie, 1958, pp. 26-31, 155 et seq. Trad. fr. fournie par D. Devie

<sup>6</sup> AIU, J 7955B; traduction française privée, AIU, J 5014a

*Matériaux pour étudier le judaïsme en Russie et son influence sur les populations parmi lesquelles il existe* par J. Brafman. (AIU, J 6896c). Pour quel public? Le mot *Kahal* - déformé de façon typique en *kagal* - figure dans les Protocoles et désigne l'organisation de la communauté juive, polarisant ainsi la menace liée à l'organisation des juifs à une large échelle. Dans ce texte, il est souvent question d'assemblées générales, il a pu inspirer la présentation des *Protocoles*.

L'ouvrage insiste sur la solidarité juive aux dépens des Chrétiens. Son auteur, Jacob Brafman est un juif russe converti au christianisme, faisant ainsi des révélations, traduites en français, sur la culture qu'il a quittée<sup>1</sup>. L'ouvrage provoqua de vives répliques comme celle de J. Seiberling: *Gegen Brafmann's "Buch des Kahal"*, Vienne, 1882 (AIU, U 3455), qui parut également en russe, dans la même ville, la même année. Nous savons que Vienne continuera à jouer le rôle de passerelle entre le domaine slave et le domaine allemand.

La notion de *Kahal* sera notamment véhiculée par la *Russie Juive* de Kalixt de Wolski et parviendra ainsi à Paray Le Monial, en 1887-1888. Il est d'abord annoncé dès 1887, décrivant la "guerre implacable des juifs contre l'avoir chrétien" dans le *Règne de Jésus Christ* puis marque les articles de Léon de Maricourt:

"pactes de coalition secret, liant des sectes de toutes les nations, au centre de la maîtresse puissance secrète qu'elle se nomme Synagogue, sanhédrin, Cabale, ou *Kahal* car elle change souvent de nom, (...) puissance (...) néfaste, incarnée chez les descendants d'Israël qui proclamèrent le déicide du Christ utile et nécessaire au salut des nations" ("Documents du règne. Les pactes sataniques")

Le baron de Sarachaga, le rédacteur en chef, n'aura donc pas refusé de publier un article où l'on peut lire en 1888, que le "Kahal, maîtresse puissance secrète du sémitisme et de la Franc-Maçonnerie" et l'article de Maricourt de citer Léo Taxil et E. Drumont. Les centres sataniques seraient Jérusalem, La Mecque<sup>2</sup>: il s'agit donc bien d'un "antisémitisme" unissant dans la même vindicte juifs et arabes (musulmans).

Pourquoi, au demeurant, cette insistance sur une origine française dont Taguleff (1992, vol. 1, pp. 44-45) se fait l'écho? Pour les Russes, l'accès au français est assurément fort répandu, à l'époque, dans les milieux cultivés et bourgeois. Toutefois, les congrès (Breslau, Bâle) que nous avons signalés ne se sont pas déroulés en France, les débats ont le plus souvent lieu en allemand, le terme *Protocoles* n'étant pas usuel en français pour désigner des actes.

On pourrait supposer dès lors un stratagème consistant à traduire les *Protocoles* d'allemand en français pour les faire connaître au public russe. Une autre raison de cette insistance sur l'origine française pourrait tenir au fait que la France est alors marquée par l'Affaire Dreyfus - celui-ci ne sera réhabilité qu'en 1906 - et que les juifs français avaient jusqu'alors incarné une intégration idéale au sein d'une nation, d'où le scandale de voir des juifs conspirer en français, langue au demeurant encore internationale mais relativement peu prise au sein des milieux juifs. Il est vrai, cependant, que le séjour prolongé de Herzl à Paris - ses discussions avec les dirigeants juifs français comme en témoigne son journal personnel et comme il ressort de l'*Etat Juif* - où nombre d'exemples sont donnés, on l'a vu, en monnaie française - ouvrage paru en français dès la fin de 1896 et signalé par la presse antisémite, notamment par Drumont, dans la *Libre Parole*, dès le début de 1897, ont pu servir de trame pour les *Protocoles*<sup>3</sup>.

#### L'article de 1910

En 1918, l'édition des *Protocoles* de A. Rodionoff, parue à Novotcherkask, signale un article de la Gazette de Moscou, *Moskovskoïe Viédomosti*<sup>4</sup>, de 1910 dont un passage est cité<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Drumont signale à ce propos un texte consacré au *Kahal* dans la revue *Le Contemporain*, il s'agit des "Juifs en Orient", signé de Wolski, dans le n°22, juillet 1881, pp. 122 et seq., BNF R 10354.

<sup>2</sup> L'auteur se demande si Vilna (Lituanie), un des hauts lieux du judaïsme à cette époque, ne serait pas également l'un de ces centres redoutables.

<sup>3</sup> On notera Taguieff et ses collaborateurs n'étudient guère les congrès juifs ni les publications juives pour mettre en évidence d'éventuelles relations avec les *Protocoles*, tant il importe de ne pas laisser entendre que ceux-ci pourraient refléter, en quoi que ce soit, ceux-là. Signalons cependant quelques échos concernant l'hypothèse Ahad Haam/Asher Ginzburg.

<sup>4</sup> Cette année n'est pas disponible dans une bibliothèque parisienne. Il pourrait s'agir d'un article paru en novembre 1910, de K. I. Tour, cité par Doudakow, 1993.

<sup>5</sup> La "Gazette de Moscou" (*Moskovski Viédomosti*) est souvent citée à propos des *Protocoles*. Mais jusqu'à présent, on ne nous a fourni aucune référence précise. Le fils de Nilus dit se souvenir d'avoir lu les *Protocoles* dans ce journal durant l'hiver 1903-1904 M. Hagemeister, "Qui était Sergueï Nilus? Essai de esquisse biographique et bibliographique" trad. de Jallemand, op. cit. p. 143. Voir Cohn, 1992, p. 123.

Il s'agit d'une sorte de mise en relation de la Révolution de 1905 avec les *Protocoles*. Pour le préfacier de 1918, cet article aurait une valeur prophétique en ce qu'il ne se contente de commenter le passé mais spéculé sur un avenir qui ne tardera pas à s'accomplir:

"Les Protocoles représentent un programme pensé dans tous ses détails des Juifs de la conquête du monde. La plus grande partie de ce programme a déjà été réalisée mais si nous ne nous réveillons pas, il y aura le danger d'une ruine inévitable. Après la parution des protocoles, la première fois, la plupart des Russes considèrent avec scepticisme et ironie, la révélation du programme des Juifs, comme ils réagissent à toute bêtise sensationnelle. Le doute sur l'authenticité des *Protocoles de Sion* ne causa même pas de tentative sérieuse de vérification. Le scepticisme et la désinvolture sont injustifiés mais chez nous elle (...) alluma l'appétit de perfidie et de lâcheté chez les ennemis intérieurs et extérieurs. Il est effrayant d'ignorer le contenu de documents qui reflètent comme dans un miroir tous les dessous des dernières révolutions. Authentiques ou non (...), les Protocoles de Sion servent comme clef de nos troubles actuels. Ce n'est que lorsque l'on comprend ces voies qu'on peut combattre avec réussite les ennemis du Christ et de la culture chrétienne"-(trad. L. Halbronn). Un tel texte en date de 1910 prend évidemment une dimension prophétique au lendemain de la Révolution d'Octobre.

Cette édition russe, telle qu'elle figure à la *Wiener Library* de l'Université de Tel Aviv (Z 2a. PRO-RUS), comporte une couverture cartonnée avec un titre allemand: *Protokolle Zions*, Novotscherkask, 1918. Est-ce là un dispositif de conservateur ou bien le texte parut-il, à un moment donné, avec une telle présentation?

### *Le discours de 1911*

Vienne continuera à être un haut lieu pour la diffusion de cette littérature où les Juifs révèlent si volontiers leurs projets les plus inquiétants<sup>1</sup>.

Dans le *Bauerhändler* (Le Ligeur paysan, selon la traduction figurant chez Jouin<sup>2</sup>) du 1.11.1912, l'on trouve un écho d'un discours qui aurait été tenu au Congrès de Lemberg, en 1911. On y retrouve la même inspiration que dans le Discours de Prague<sup>3</sup>:

"Mes frères, voici dix-neuf siècles que les Juifs luttent pour s'emparer du gouvernement du monde (...). Nous étions courbés sous le joug depuis dix-neuf siècles; maintenant, nous sommes devenus plus grands que nos oppresseurs etc". La démarche est simple: faire tenir aux participants d'une assemblée juive - où les Juifs sont entre eux et donc s'expriment *a priori* plus ouvertement - des propos qui sont insupportables du fait même que ceux-ci se prétendent intégrés au sein des diverses nations: qu'ils se réunissent, voilà en fait le scandale car ils risquent aussi, même au sein d'un même pays, de créer un Etat dans l'Etat.

### *Évangile selon St Jean et Protocoles.*

Le caractère odieux des propos tenus par une telle assemblée juive ne fait-il pas aussi référence au style de certains passages des Évangiles lorsque l'on nous présente des Juifs débattant du sort à réserver à Jésus? Le Chapitre XI, versets 47 et seq.(Évangile de Jean) est à notre avis une source d'inspiration pour ce type de littérature:

"Alors, les principaux sacrificateurs et les pharisiens assemblèrent le sanhédrin et dirent: Que ferons-nous? Car cet homme fait beaucoup de miracles. Si nous le laissons faire, tous croiront en lui (...). L'un d'eux Caïphe, qui était souverain sacrificateur cette année là, leur dit: (...) vous ne réfléchissez pas qu'il est de votre intérêt qu'un seul homme meure pour le peuple et que la nation entière ne périsse pas" Ce *Caïphe* semble être le prototype de ce rabbin ou de ce responsable qui sont censés s'adresser à leurs coreligionnaires".

Il semble qu'un tel modèle ait pu servir dans un contexte assez différent. En 1911, paraît à Londres *the Aquarian Gospel of Jesus the Christ*<sup>4</sup>, apocryphe (signé Lévi Dowling ) qui ne sera traduit en français qu'en 1939<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Signalons en 1911, la parution d'une brochure *Le Sionisme*, d'Angel Marraud, qui montre que certains milieux français y étaient hostiles au fait du poids des éléments germaniques, cité par J. Robin, *Le Royaume du Graal*, op. cit., pp 704-705.

<sup>2</sup> Voir Taguieff, 1992, Vol 2, pp 570 et seq. reproduisant le texte de Jouin de 1920

<sup>3</sup> Ce faux a pu au demeurant s'inspirer des *Protocoles du Reichsrat* de Vienne parus en 1909 et qui comprenaient, pour la seconde fois, le discours de Prague

<sup>4</sup> Introd. E. S. Dowling, BL. 4806 H 15

<sup>5</sup> Selon le copyright, *L'Évangile du Verseau*, Paris, Leymarie, BNF, A 24611, qui connaîtra plusieurs éditions, avec une présentation de Louis Colombellet alias Jacques Weiss) parfois. Le titre de l'ouvrage fait directement référence à la nouvelle Ère du Verseau

On y trouve un chapitre (*Lamed*) intitulé "Le Conseil des Sept Sages du Monde". On y peut lire une présentation très proche du *Biarritz* de Goedsche-Retcliff mais sans lien, cette fois, avec les Juifs: "Durant tout âge, depuis le commencement des temps, sept sages ont vécu. Au début de chaque âge, ils se réunissent pour noter le progrès des nations. Un âge ayant passé et voici qu'un autre âge était venu. Il fallait que les Sages se réunissent à Alexandrie " Ce n'est plus Frague. Chacun y parle à tour de rôle, représentant une région du monde.

#### *Les parallèles avec Joly.*

A partir de trois versions, nous montrerons, après bien d'autres, par un exemple, certains points communs que le texte des *Protocoles* entretient avec Joly fournisseur quant à lui d'un signifiant voué à une étrange dérivation, et avec le texte russe de Nilous.

#### Joly. Premier dialogue<sup>1</sup>

" L'Etat est perdu, soit qu'il se fractionne, soit qu'il se démembre par l'effet de ses propres convulsions, soit que ses divisions le rendent la proie de l'étranger"

#### *Mordvinov in Mirny Troud*, octobre 1905.

"Les Etats sont minés par eux comme par des vers de toutes les directions et ils meurent dans leurs propres convulsions ou sous les coups de l'ennemi."

Nilous, *Grand dans le Petit*: "que l'Etat s'épuise dans ses propres convulsions ou que ses querelles intestines le réduisent à la merci des ennemis extérieurs" (Ed. Grasset, op. cit. p. 4)

On notera la récurrence du même signifiant: convulsion, passé en russe (*konvoulzia*) et revenant en français dans les traductions de l'Entre-Deux Guerres<sup>2</sup>.

#### *L'alphabet*

Signalons une différence assez remarquable entre le texte de *Mirny Troud* et celui des *Protocoles*:

Nilous (trad. Ed Grasset, p. 8)

"Seul un individu préparé dès l'enfance à l'autocratie peut connaître le langage et la réalité politique"

Boutmi (Ed RISS, p. 30):

"Seuls, les hommes préparés dès l'enfance peuvent comprendre le sens des mots, formés par l'alphabet politique."

#### *Mirny trouid:*

"Sous notre influence, on introduit les peuples dans la jungle du pouvoir républicain qui est dirigé uniquement par nous. car nous sommes habitués, dès notre enfance, aux lettres politiques. Ces lettres constituent notre alphabet national. Il n'y a que nous qui soyons capables de diriger la majorité véritable des voix grâce non seulement à notre richesse colossale, mais aussi à notre association internationale parfaite"<sup>3</sup>.

On note ici une variante assez marquante: dans un cas, celui des *Protocoles*, l'on insiste sur le fait que l'autocrate doit être préparé dès l'enfance à la maîtrise du langage politique tandis que dans *Mirny Trouid*, il s'agit, tout au contraire, de se préparer très tôt à évoluer dans la sphère républicaine. Le texte de Boutmi, quant à lui, ne comporte pas à cet endroit de référence à l'autocratie. D'un côté, une aristocratie qui est éduquée pour exercer le pouvoir absolu, de l'autre, une sorte de caste, les juifs, élevés dans l'idée de contrôler la société.

La question qui se pose est celle de la leçon la plus probable par rapport au manuscrit de référence.

Passons à une autre curiosité sur un point qui au premier abord pourrait sembler assez insignifiant.

En 1911, Nilous introduit des notes marginales ou des sous titres. C'est ainsi que l'un d'entre eux est "L'alphabet politique". On trouve cette formule dans l'édition de la RISS tant

1 Le titre de l'ouvrage de Joly est au singulier mais il est bel et bien divisé en un certain nombre d'entretiens

2 On trouve dans le texte de Khurkov l'expression russe " *fratéologia*" correspondant chez Joly à *phratéologie* alors que dans les autres éditions des *Protocoles*, la formule est légèrement différente, *fratierstvo* qui sera rendu d'ailleurs en anglais par *phraseology*. Nous n'entendons pas par là que ce signifiant figure dans le même contexte, c'est à dire au sein d'une même phrase mais simplement qu'ils sont, dans chaque cas, utilisés au sein du texte considéré

3 Trad. inédite du russe par Larissa Bluman-Halbronn.

comme sous titre que dans le texte de la version Boutmi. Or, vérification faite, dans le texte russe des *Ennemis du Genre Humain*, on ne trouve pas la formule "alphabet politique", ni en sous-titre - il n'y en a pas - ni dans le texte qui ne comporte que la mention à des "lettres". En fait, l'édition de la RISS de 1922 mélange les diverses versions, utilise les sous titres du Nilous de 1911 et juge bon d'utiliser l'expression alphabet au lieu de "lettres" comme il est écrit dans le texte. La traduction française est donc loin d'être fiable pour une étude comparative entre Nilous et Boutmi puisqu'elle mélange les deux.

Au premier abord, le choix de la formule "alphabet politique" (*polititsheskaja Azbouka* (constitué des trois premières lettres abc(k) pour alphabet) semble être de Nilous. Or, nous la trouvons dans *Mirny Troul* mais cette fois dans le corps même du texte sous la forme "alphabet national" et non pas "alphabet politique". Si l'on ajoute que ces sous titres ne figurent pas chez Nilous avant 1911, il est inconcevable que *Mirny Troul* 1905 ait été influencé par le *Grand dans le Petit* de la même année, paru de toute façon plus tard.

Si *Mirny Troul* était paru après la version concernée du *Grand dans le Petit*, l'on aurait pu supposer que le rédacteur du texte aurait jugé bon d'inclure dans celui-ci cette heureuse image de l'Alphabet. Mais il ne semble pas qu'il puisse, pour des raisons de chronologie, en avoir été ainsi. Mais si le manuscrit comportait dans le corps du texte cette formule, pourquoi Nilous n'en a-t-il pas tenu compte dans sa première édition de 1905 et dans ce cas faut-il considérer que les sous-titres dont se sert Nilous figurent dans le manuscrit et ne sont pas de son fait?

### *Le programme des Secrets/Protocoles*

Que lisons-nous dans cette littérature "protocoleienne"? Si nous faisons abstraction du contexte juif ou anti-juif, nous avons affaire à une sorte de manifeste politique, à un programme qui s'attache comme anti-libéral, en en caricaturant les thèses, d'où la formule dans le titre de *Mirny Troul* "pseudo-libéralisme", proposant un pouvoir fort, centré sur un seul homme. "Les gouvernements constitutionnels sont nés du libéralisme qui a remplacé l'autocratie laquelle était le salut pour les *goyim*", Protocole 10.

Nombre des propositions contenues dans ces *Protocoles* ne choqueront guère de nos jours et semblent somme toute des plus raisonnables, y compris celle concernant une "Société des Nations" ou un gouvernement transnational, sur le modèle de l'Union Européenne. On y parle (Protocole 10, version Nilous) d'un régime présidentiel à la façon de celui des Etats Unis mais plus encore sous la forme intermédiaire adoptée en France en 1958 (complétée en 1962 par un référendum sur l'élection du Président de la République au suffrage universel) par les fondateurs de la Ve République: un Président ayant pouvoir de dissoudre l'Assemblée Nationale (mais pas le Sénat) laquelle ne siège de toute façon pas en permanence. Ne parle-t-on pas en France d'un "monarque républicain"?

Les conseils concernant la gestion des finances publiques sont également tout à fait raisonnables (*Protocoles XX et XXI*) avec notamment l'idée, portée dans les moeurs d'un impôt progressif et non proportionnel, excluant de l'impôt les contribuables les plus démunis.

Tout se passe comme si, en faisant défendre un tel programme par les juifs, on avait voulu, *ipso facto*, le déconsidérer en le présentant comme un plan secret et inavouable, à la façon d'un Joly, s'en prenant à Napoléon III. Est-ce que, précisément, ce ne seraient pas les Libéraux, derrière le ministre russe Witte, qui auraient ainsi voulu s'en prendre à leurs adversaires autoocratiques? Le paradoxe est que précisément, ces *Taini Politiki* paraîtront notamment dans cette revue *Mirny Troul* ouverte aux partisans de l'autocratie (avec notamment la revue *Samodierjania* (le pouvoir d'un seul) comme si en définitive, le texte pouvait être utilisé par les deux camps à la fois les libéraux mettant le projet d'un renforcement de l'exécutif par rapport à la *Duma* arrachée en octobre 1905<sup>1</sup> sur le compte des juifs et les conservateurs en raison de la critique du libéralisme que le texte comporte, politique qu'ils mettent sur le compte des juifs, se servant, comme ils le reconnaissent dans le texte, du libéralisme pour provoquer le désordre.

Autrement dit, un des moindres paradoxes de la situation n'est pas que ces élections qui constituent une concession de taille de la part du tsar à la démocratie, à la représentation populaire, vont entraîner un déchaînement de l'antisémitisme, les juifs devenant un des enjeux du débat. Sans ces élections, l'on peut raisonnablement considérer que les *Protocoles des Sages de Sion* n'auraient pas connu en 1905-1906 une telle diffusion en Russie - on en serait peut-être resté à l'article de *Znamia* de 1903, en période de *pogroms* - et de là en Autriche-Hongrie. L'élection à la deuxième *Duma* qui siègera à partir de mars 1907 prolongera le phénomène. Par delà le fait

<sup>1</sup> La convocation de la *Duma* est liée au manifeste du tsar du 17/30 octobre 1905 mais elle ne sera élue qu'au printemps 1906. Noter le décalage du calendrier.



que ces assemblées furent rapidement dissoutes, ce qui compte ici, c'est le choc des programmes politiques. Ainsi, les Protocoles nous apparaissent moins comme annonçant la Révolution avortée de 1905 que comme étant l'expression de l'opinion publique de l'époque jugeant les mesures prises par le gouvernement en faveur du statut des juifs, de leur possibilité de circuler notamment, trop généreuses<sup>1</sup>. Que le texte en ait été rédigé avant et ailleurs est une chose, que ce soit alors qu'il ait en quelque sorte gagné ses lettres de noblesse en est une autre.

#### *Le plan juif selon Laurent de Brindes*

Dans les années 1907-1914, un auteur combine antisémitisme et ésotérisme d'une façon qui n'est pas sans évoquer Nilous, il s'agit de Rogatien Le Nail dit Laurent de Brindes, qui publie à Lyon, en plusieurs fascicules on ne connaît pas d'édition d'un seul tenant ni de réédition-une sorte d'encyclopédie illustrée du prophétisme, agrémentée de nombreuses vignettes prophétiques (*vatichina*, images tirées de Gregor Jordan textes de Kotterus etc) mais aussi de pages de textes en fac simile, issus notamment du *Mirabilis Liber*. Une grande culture prophétique allée à un féroce antijudaïsme

Les premières parutions prirent le nom de *Prophéties sur Lyon, la France et le monde entier dans les premières années du XXe siècle*, Lyon<sup>2</sup> puis, plus discrètement, à partir de 1911, celui d'*Archéologie, Etude de documents anciens provenant des archives et bibliothèques de France et de l'étranger*

Pour Laurent de Brindes<sup>3</sup>, la "race déicide complotant sans cesse" veut livrer les nations chrétiennes aux Mahométains et l'auteur veut dévoiler le "plan juif" (Fascicule 4, février 1909) en le confrontant avec la littérature prophétique tant scripturaire que mirabilienne ou astradamienne. Ce plan vise notamment à la "reprise de Jérusalem par les Israélites". On y trouve un historique de toutes les tentatives juives au cours des âges (voit le "serpent symbolique", *lilra*) ainsi Jeanne d'Arc aurait "déjoué le complot juif". Ce plan qui n'a pu jusque là pu triompher va maintenant s'"accomplir". Mais Laurent de Brindes ne réduit nullement le complot juif à la possession de Jérusalem, "pour arriver à leur but, les juifs travaillent à la centralisation, à la concentration de telle sorte que toute direction étant entre leurs mains, plus personne ne puisse bouger au monde en dehors d'eux et par conséquent ne puisse s'opposer à leur plan". Les juifs vont pouvoir contrôler le monde grâce au développement technologique: est-ce que les "fils d'Israël" n'ont pas fortement investi dans les chemins de fer qui réduisent les distances? Ne prépare-t-on pas avec l'espéranto une langue universelle? "Le juif, conclut Laurent de Brindes, prépare sa capitale d'où il espère régner sur le monde". Tout comme les *Protocoles* s'inscrivaient, en 1905, au sein d'un discours qui se référait à l'Antéchrist, le feuilleton français, deux ans plus tard, à partir de juillet 1907, n'hésite pas à faire appel à cette eschatologie qui met les juifs à la fois déicides et antéchristiques (alpha et oméga) à contribution. Par ailleurs, Brindes, en 1912, s'intéressera comme Nilous au cas Krishnamurti.

Selon Brindes, les juifs permettront à Victor Napoléon de devenir empereur sous le nom de Napoléon V, succédant ainsi à Raymond Poincaré. Puis le duc d'Orléans montera sur le trône en tant que Philippe VIII et enfin Henri VI<sup>4</sup>, qui représentera les légitimistes et qui jouera le rôle central aux côtés du pape Urbain IX - aucun pape ne portera plus ce nom... En 1914, sera élu Benoît XV, correspondant à la devise pseudo-malachienne *Religio depopulata*-il ne manque plus dès lors pour qu'apparaisse le Pasteur angélique<sup>5</sup>, qu'une devise.

1 Souvent le pape, à Avignon par exemple, est jugé trop tolérant envers les juifs

2 BNF, 8° G 8778, le premier fascicule ne s'y trouve pas

3 Voir Benazza 1990, pp. 452-453, signale les cinq premiers fascicules, sans localisation en bibliothèque

4 Brindes le voit d'abord roi de Macédoine, donc face aux Turcs. Il s'appuie notamment sur le *Mendota* centonique. Les événements de 1908 avec les Jeunes Turcs se produisent durant la période de parution de l'ouvrage

5 Ce sera Pie XII, en 1959

## II. Les Protocoles à partir de 1917

C'est Nilous qui, en quelque sorte, au lendemain de la Révolution d'Octobre se sera approprié les *Protocoles*. Mais il apparaît en quelque sorte comme un *outsider* car c'est bien Boutmi qui le premier sera traduit en allemand - pour ne pas parler de l'abrégé de Mordvinov - et c'est dans sa version que les lecteurs occidentaux des *Protocoles* pourront appréhender la chute/abdication du tsar dès mars 1917. On ne saurait oublier au demeurant que dans les premières éditions niloussiennes, les *Protocoles* n'occupent qu'une modeste partie du recueil, la première édition séparée datant de 1911. Il est peu probable que l'édition de 1905, au sein de laquelle figurent les *Protocoles*, ait beaucoup fait pour la promotion du texte mais on ne peut tout à fait exclure que le recueil *Le Grand dans le Petit* de Nilous ait pu intéresser une certaine frange de public plus concernée par l'eschatologie.

### *Les quatrièmes éditions niloussiennes de 1917*

En 1917, paraît <sup>1</sup> une autre édition éditée par Nilous (préface de 1916) lui-même <sup>2</sup>, avec uniquement le texte du chapitre 11 du *Grand dans le Petit*, sous le titre éminemment elliptique de "Il s'approche, Il se tient à la porte", (citation de l'Évangile)<sup>3</sup>. Sur la page de titre de l'édition russe, on peut lire "quatrième édition de l'Avènement imminent de l'Antéchrist". Sur la couverture, l'on trouve une croix dite de Saint-André comportant une barre pour placer les pieds du crucifié et que nous avons trouvée dans la revue *Moskovskia Viedomosti* en 1905. Où parut l'édition de 1917? Alors que le nom de Nilous figure toujours en haut des diverses éditions du *Grand dans le Petit* et des brochures qui en dérivent, l'édition de 1917 place le nom de Nilous tout en bas de la page. Le traducteur américain de l'édition de Boston, dans sa traduction de la page de titre, indique en bas "The Town of Sergiev", c'est à dire le même cadre que l'édition de 1911: Sergiev Possad. A-t-on confondu Sergel Nilous, placé en bas de page avec Sergiev Possad? Toujours est-il que cette édition russe de 1917 est la seule qui ne donne pas en page de titre l'identité de l'éditeur ou de l'imprimeur. Nilous serait-il ici l'éditeur? Mais en quatrième de couverture figure un catalogue des oeuvres de Nilous qui se présente comme étant celui des Editions de la Trinité qui correspondent vraisemblablement au Monastère du même nom sis à Zagorsk (la ville de Serge).

En fait, il a existé au moins une autre édition de l'ouvrage de Nilous en 1917. La *Wiener Library* de Londres possède le microfilm d'une autre "quatrième" édition revue et corrigée - la formule apparaît sur les deux éditions avec quelques variantes - dont la présentation est plus conforme aux éditions antérieures et notamment à la troisième: le titre de l'ouvrage en est le même, dans les mêmes caractères, mais le nom de Nilous ne figure pas en bas de la page de titre mais au centre. Le lieu de l'édition figure clairement, Sergiev Possad, celui de l'éditeur également: Sergiev Lavra, celui de 1911.

1 Et non à Kiev comme l'indique J. E. Moisan, 1992, Vol 2 p. 179.

2 Institut Français d'Etudes Byzantines (IFEB), Bibliothèque Jean de Vernon, Institut Catholique de Paris, H 12279, *Wiener Library*, Londres, 388/2187. L'édition de 1911 est la dernière à comporter les pièces de 1903. L'édition de 1917 en fait la publicité sous le seul titre de "Vielikout v. Malom" *Le Grand dans le Petit, Notes d'un Orthodoxe*.

3 L'édition allemande sera beaucoup plus explicite l'Antéchrist Juif: *Der jüdische Antichrist und die Protokolle der Weisen von Zion*, Trad. Sergiev von Murkow, Intr. de H. J. von Freyenwald, Leipzig, 1908, WL, Londres, 384/263.

4 Nous avons rencontré le même cas de figure pour certaines éditions italiennes de Nostradamus où le nom de l'auteur figurait en bas de page, au lieu et place du libraire.

Il s'agit tout au plus, avec l'exemplaire de l'IFEB de Paris, d'une nouvelle édition du tirage séparé du chapitre II en 1911: Urbain Cöhler<sup>1</sup>, l'animateur de la revue *La Vieille France* a eu en main l'édition de 1917 du chapitre XI dont il donne la traduction de quelques passages<sup>2</sup>.

Cette édition de 1917 du chapitre XI est au demeurant considérablement amplifiée<sup>3</sup>. Elle parut avant la Révolution d'Octobre et l'avant-propos de Nilous est daté du 29 août 1916 (calendrier orthodoxe). La modernité de cette édition tient à l'usage de nombreux clichés photographiques, celle du Char d'Hermès (le Chariot, arcane 7 du Tarot) en tête de l'ouvrage telles les photographies des Théosophes, dirigés par des femmes, Madame Blavatsky (pp. 62-67) et Annie Besant (la Papesse) laquelle se mit en tête, à partir de 1911, que le jeune Indien Krishnamurti (1893-1986) devait être une sorte de sauveur de l'Humanité<sup>4</sup>, ou d'un Théodore Herzl<sup>5</sup> (pp. 87-89), de sa tombe lors de sa mort en 1904, pas si éloigné d'un Shabbat Zevi qui eut aussi maille à partir avec le sultan, deux siècles plus tôt, incarnant ce Roi des Juifs<sup>6</sup>, cher au chanoine Chabauty, annoncé dans les *Protocoles*<sup>7</sup> et d'ailleurs qui les inspira peut-être. Une autre photo représente des congressistes sionistes de Bâle (p. 91), ce qui vient confirmer notre refus d'une première édition pour 1897.

On trouve dans l'*Antéchrist* de 1917 plusieurs emprunts au *Dogme et Rituel* d'Eliphaz Lévidont des gravures à vocation talismanique, tels que le Baphômet, un portrait de Papius alias Gérard Encausse (p. 195). Nilous a du grain à moudre avec la théosophie, le spiritisme et le sionisme. Il se révèle nourri de textes français et propose même à la fin de son livre une chronique parisienne (p. 280)<sup>8</sup>.

Nilous s'est intéressé à la situation en Turquie et note la présence de plusieurs Juifs dans les hautes sphères. Il ne sait pas encore que quelques mois plus tard (en novembre), la Déclaration Balfour, alors que les Anglais s'emparent militairement de la Palestine, viendra officialiser l'idée du retour des Juifs à Jérusalem<sup>8</sup>. En cela, les *Protocoles* sembleraient bel et bien relever d'un certain prophétisme antéchristique lié à un tel retour.

C'est ainsi que Roger Lambelin dans son introduction aux "Protocols" (sic) écrit en 1921:

"Quand les chefs du mouvement sioniste, prévoyant la victoire finale de l'Entente, voulurent par de solides jalons pour l'édification du futur royaume palestinien, c'est le premier ministre des affaires étrangères, M. Arthur James Balfour, qui, au nom du gouvernement de Sa Majesté britannique, écrivit à lord Lionel Rothschild et prit l'engagement de favoriser de tout son pouvoir la création du "Foyer national juif" (p. VI)<sup>9</sup>

1 De son vrai nom Degoulet, nous signale P. Barrucand

2 *Protocols (sic) Procs verbaux des réunions secrètes des Sages d'Israël* Paris, 1920, p. 9. En revanche Gohier ne connaît pas l'édition de 1911 du *Grand dans le Petit*, ni le tiré à part qui en a été fait. Il ne fait pas le rapprochement bonni bien entendu pour ce qui est des *Protocoles* entre le Ch. XII de l'édition de 1905 et l'édition de 1917 qui en est simplement une amplification. Lambelin (*Protocols*, Paris, Grasset, 1921, p. XVIII) est mieux documenté et a également eu accès à l'édition de 1917.

3 N. Cohn, 1922 p. 289 cite une édition de 1918 intitulée *Sionistivé Protocols*, parue à Novotcherkass, avec une introduction d'A. Rahonov, que nous n'avons pas localisée. C'est apparemment la première édition ne comportant que les *Protocoles*. Il resterait à vérifier qu'il s'agit bien de la version de Nilous. I. A. Rodionov, colonel cosaque, fut mêlé en 1912 à l'affaire Rasputine, voir Y. Ternon, *Rasputine, une tragédie russe*, op. cit., pp. 91 et seq.

4 L'Ordre de l'Étoile d'Orient avait été cité autour du "Maitreya", lequel refuserait en 1929 de tenir le rôle à lui imparti par Annie Besant. Voir Daniel Caracostea "Aperçu sur le mouvement théosophique", Actes du Colloque *Les postérité de la théosophie, de théosophisme au new age*, in *Politica Hermética* n°7, Paris, L'Age d'Homme, 1993, pp. 105-106.

5 Sur le prophétisme dans l'entourage de Herzl, le révérend William H. Hechler avait calculé que la Palestine serait libérée du joug musulman en 1897-98 au bout de 1260 ans, soit 42 cycles lunaires. Voir J. Derogy et H. Carmel, *Le rôle d'Israël. Les secrets d'une époque 1893-1993*, Paris, Fayard, 1993, pp. 96 et seq.

6 Précisons que cette formule est parfois appliquée dans l'Ancien Testament à Jésus de Nazareth.

7 Nilous n'avait pas fait ce rapprochement dans les éditions précédentes.

8 Sur les réactions dans les années Trente, à la Déclaration de Lord Balfour et à l'installation des Juifs en Palestine, voir L. Fry, op. cit. Notons cependant que dès le congrès de Berlin de 1878 les Anglais avaient obtenu un protectorat de fait sur la région. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les anglais avaient accepté la *readmission* des Juifs dans leur royaume, voir D. Eason, "Millénarisme et judaïsme dans l'Angleterre du XVII<sup>e</sup> siècle", *Formes du millénarisme à l'aube des temps modernes*, Colloque RHR, 1998.

9 Lambelin consacre une partie d'un autre ouvrage à la réception des *Protocoles*. *Le règne d'Israël chez les Anglo-saxons*, Paris, Grasset, 1921; P. Saleh Agate, "Le croissant fertile" in *Les régimes politiques arabes*, Paris, PUF, p. 349.

P. A. Taguieff considère comme acquis que toutes les éditions de Nilous, incluant les *Protocoles*, portent le même titre *Le Grand dans le Petit* alors qu'il s'agit là du titre d'un recueil comportant bien d'autres pièces que celles des *Protocoles* ou de l'*Antéchrist*. On peut lire (Vol. 1, pp. 56-57) à propos de cette page iconographique: "Il s'agit d'un talisman "contre les forces du mal" repris d'une édition (1911 ou 1912) du livre de Serge Nilous *Velikole y Malom i Antichristi* où se retrouve le texte intégral des *Protocoles*". Ainsi, Taguieff va-t-il jusqu'à donner une translittération du titre russe... de 1905 pour désigner les éditions de 1911 et de 1912. Il est vrai que le titre de 1911 a une résonance antéchristique, moins flagrante dans le titre de 1905 et ceci explique peut-être cela, aucun texte consacré à l'Antéchrist ne figurant dans la publication dirigée par Taguieff. La dernière édition en langue russe du livre de Nilous parut en 1919, à Odessa, à l'imprimerie Iépakh, région contrôlée par les Blancs, avec le même titre que l'édition de 1911.

#### *Les éditions post-octobriennes*

En 1918 paraissait une édition russe déjà mentionnée ne comportant plus que les *Protocoles* sous un titre ambigu qui pouvait aussi bien renvoyer, on l'a vu, aux Congrès sionistes: *Sionskie Protokoli* sous-titrés "programme judéo-maçonnique<sup>2</sup> de conquête mondiale" (Bibl. de la Wiener Library, Londres, 389 Z. 205). L'impression eut lieu à Novotcherkassk au Nord-Est de la Mer d'Azov, non loin de Rostov sur le Don, dans des régions se trouvant alors sous le contrôle des Blancs, anti bolcheviques<sup>3</sup>, les *Protocoles* constituant un excellent outil de propagande<sup>4</sup>. De fait, dans un avant-propos, l'on insiste sur le rôle que jouèrent les Juifs dans la "grande révolution"<sup>5</sup>. Cette édition renoue par sa concision avec les premières éditions russes dont témoignèrent Mienchikoveï Diomitchenko

Nous avons eu également accès à une édition en langue russe parue à Berlin en 1920 du seul chapitre 11 de l'édition de 1911<sup>6</sup>. Cette édition de 1920 figure au sein d'une revue d'émigrés russes ayant son siège à Berlin et portant le nom de *Rayon de lumière*. (*Louch Svjeta* n°3 de mai 1920, Première année)<sup>7</sup>. Outre le texte russe de l'Antéchrist de Serge Nilous, elle comporte une large introduction traduite en russe de l'édition allemande de 1919<sup>8</sup>, année où débute la République de Weimar et qui connut un essai de révolution bolchevique. C'est dire que le contexte politique était autrement plus sensible qu'en France. Reprenant l'édition de 1911 et non celle de 1917<sup>9</sup> cette édition "émigrée" ne nous donne pas d'information précise sur l'original de 1911 et réinstalle le titre "Le Grand dans le Petit" qui ne figure pas dans l'édition de 1911<sup>10</sup>

1 Voir bibliographie p. 268 in *Sergei Alexandrovich Nilov (1862-1929). Iznidopitanie*, Moscou, Ed. du monastère de Valam, 1995. Exemplaire consulté à la Bibliothèque de l'Institut de Théologie Orthodoxe, Paris, cote 28450. Les rééditions, à Scarborough (Ontario (Canada), en 1973 et 1982, ne comportent pas les *Protocoles*.

2 Le terme "jud" au lieu d'Yveté utilisé pour désigner les Juifs est ici emblématique péjoratif.

3 Selon une note d'un des détenteurs de l'exemplaire de la WL, l'éditeur aurait été un Cosaque du nom d'Ivan A. Koshonoff.

4 Voir aussi sur la circulation des *Protocoles* au lendemain de la Révolution d'Octobre, Léon Baratz "Une version ukrainienne des *Protocoles des Sages de Sion*", *Revue Juive de Genève*, Mai 1935, BNF. En 1919, une édition du *Grand dans le Petit* serait parue à Odessa.

5 On y cite un article de 1910 paru dans la *Gazette de Moscou* (*Moskovskoe Viddomosti*).

6 Exemplaire à la BAIU, J 9318 1 (16), cf. aussi BDIIC, 8° P 2663. Les dessins de cette édition ont été reproduits à la main.

7 Ernest Jouin, dans le *Pétil Judéo-maçonnique* (1927) décrit cette revue de langue russe, dirigée par Pierre Schabelski Berk et qui comporte des commentaires marqués par la Révolution d'Octobre.

8 Gottfried zur Beck, *Die Geheimnisse der Weisen von Zion*, Berlin Charlottenburg 6, 1919. A la suite du texte de Nilous, dans une revue russe paraissant à Berlin, figure un autre document du même ordre que la Lettre des Juifs de Constantinople, "*Reich Ravina*" censée avoir été rédigée par un rabbin (Reichorn) de Francfort lors d'une réunion (1869) se tenant tous les cent ans au cimetière juif de Prague.

9 Il nous a cependant semblé que des éléments de l'édition de 1917 avaient été repris. A un moment donné, nous voyons une référence à la troisième édition du texte antéchristique, ce qui ne fut le cas (hormis un tirage en 1912) que si l'on se place en 1917.

10 De la même façon, l'édition de Berlin ne restitue pas tout à fait fidèlement le titre de la deuxième partie du Chapitre 11 et rappelle le titre général de l'ouvrage avant de fournir le titre de la dite partie.

mais probablement l'ouvrage restait-il connu sous ce nom là. Cette édition berlinoise de 1920 est probablement celle qui fut connue en France, de préférence à celle parue en Russie avant la Révolution<sup>1</sup>.

La façon dont les *Protocoles* sont fréquemment désignés sous le nom de "Le Grand dans le Petit" nous fait penser à la référence au *Mirabilis Liber* à propos de la seule "Prophétie de Valguero" à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'on signale le tout pour la partie. Le titre assez obscur du "Grand dans le Petit" ne semble avoir en fait aucun rapport avec le contenu de cette pièce puisque ce titre avait été choisi avant que la dite pièce y soit incluse.

Tout comme pour des textes tels que la Prophétie d'Orval, le présentateur insiste sur les conditions dans lesquelles l'ouvrage a été découvert. Les versions divergent sensiblement à ce propos<sup>2</sup>. L'original français viendrait des milieux maçonniques français (Ile Ecossais) mais ensuite il est question de sionistes du 33<sup>e</sup> degré<sup>3</sup>, ce qui est bien évidemment un calque du 33<sup>e</sup> degré maçonnique. Une femme les aurait obtenu, par quelque stratagème, d'archives situées en France<sup>4</sup>. Or, le récit qui circulera après la Guerre opte pour une autre source présumée: celle des milieux sionistes, une femme les ayant obtenus à l'occasion du premier Congrès Sioniste de Bâle tenu en 1897 sous la présidence de Théodore Herzl ce qui recoupe notre thèse fondée sur le fait que Herzl utilise lui-même le mot "protocole" pour les actes des Congrès Sionistes. C'est probablement ce qui explique que l'on ait soutenu que la première édition des *Protocoles* soit datée de 1897 et pas même de 1898.

Il est vrai que des événements marquants se sont produits depuis 1905 et 1911 à savoir la Révolution d'Octobre qui sera imputée au compte des Juifs et la Déclaration Balfour, en la même année 1917, qui donne une première expression politique concrète à l'idéal sioniste en établissant, avec la bénédiction britannique, un foyer juif en Palestine. Pour Lesley Fry<sup>5</sup>, Nilous est un prophète. "Les pronostics de Nilous sont d'autant plus remarquables que cet épilogue fait partie de l'édition de 1905". En fait, il semblerait que le texte des *Protocoles* ait été diffusé dès 1918 par la propagande de l'Armée russe "Blanche" anti-bolchévique parmi les effectifs militaires alliés.

Pour Nilous, commentant les *Protocoles*<sup>6</sup>, le retour qui déjà se confirme des Juifs en Palestine correspond à *Youtoboros*, au serpent qui se mord la queue, la boucle est bouclée. Le terme même de Sion figurant dans l'intitulé des *Protocoles*, le rapprochement avec les milieux sionistes pouvait être tentant<sup>7</sup>. Pour cet auteur, le peuple et l'Eglise de Russie ont une mission universelle à remplir et doivent se substituer à l'ancienne Alliance conclue par les Hébreux. L'ironie de la situation tient au fait que pour beaucoup les thèses sionistes trouvent un écho favorable chez les antisémites et notamment chez un Edouard Drumont dans un article de la *Libre Parole*, paru au lendemain de la parution française de l'*Etat Juif*, en janvier 1897. Certaines personnalités favorables au projet de Herzl n'osaient l'admettre de crainte d'être considérées comme souhaitant le départ des Juifs. D'une certaine façon, Herzl reprenait certaines accusations anti juives pour justifier son idée de refuge pour les Juifs contraints de s'exiler ou appartenant aux couches les plus pauvres dans les pays favorables aux Juifs<sup>8</sup>. Il s'agit, pour l'*Etat Juif*, d'éviter que ces Juifs ne viennent perturber la vie des populations juives bien installées, créant ainsi un effet

1 On peut d'ailleurs s'interroger quant à l'intérêt, en France, de traduire directement du russe et non pas de l'anglais ou de l'allemand dont les traductions existent déjà à la fin de 1919. Il semble que l'origine russe des *Protocoles* ait contribué à une certaine image. Il faudrait restituer ce phénomène au sein de la vague de traduction de romans russes.

2 Ces différences ont été relevées et confrontées notamment par M<sup>lle</sup> Finest Jouin dans le *Péril jaffomaçonnique*, 1921.

3 Cette indication figure à la fin du 24<sup>e</sup> Protocole, voir Nilous, *Le Grand dans le Petit*, Ed. 1905 et la première traduction anglaise des *Protocoles* (*The Jewish Peril* 1919-1920).

4 A la p. 212 de l'édition de Berlin prise de l'édition de 1911 qui servit pour l'édition de 1920 de la revue susmentionnée. "Nilous ne donne pas moins de trois versions différentes et contradictoires de la façon dont ce texte éventuel était venu jusqu'à lui" cf. Manuscrit BAU, MS 533.

5 Cf. Fry *Le Juif notre maître*, Paris, Ed. RISS, 1931, p. 265. L'édition française de *l'Histoire d'un mythe* de N. Cohn indique par erreur 1921 (1912, p. 290).

6 In "Vielkoie v malom" (grand dans le petit) in revue *Louch Svjeta* (Rayon de lumière) Ed. russe, Berlin, 1920, p. 251.

7 Voir A. Tukielkraut, *Le Juif imaginaire*, Paris, Ed. Seuil, 1980.

8 Herzl avait vu juste car l'émigration vers Israël fut le plus souvent liée à des difficultés politiques ou/et sociales plus qu'à des considérations purement idéologiques.

multiplicateur à l'antisémitisme qui les chasse pour accroître celui du pays où ils parviennent. Il n'est aucunement question de faire venir tous les Juifs dans cet *Etat Juif* qui ne saurait être l'*Etat des Juifs* mais un *Etat pour des Juifs*.

Le prophétisme s'allonge décidément aux révolutions mais quel décalage entre un Pierre d'Allymoungant 1789 près de quatre siècles à l'avance et ces *Protocoles* qui auraient, sans toutefois avancer de date - ce qui souvent signifie des délais très courts - prévu 1917, vingt ans plus tôt! Et pourtant, quel étonnement face à cette "prophétie" à si court terme de la part des contemporains! Et ce n'est pas la révélation extraordinairement rapide, du moins par rapport aux premières traductions du russe, de la supercherie qui viendra y changer quoi que ce soit. Du côté russe, ce n'est pas faute de l'avoir su, du moins dans certains milieux.

Dans le volume de la revue d'émigrés (*Louch Sviéta*) de Berlin de 1920, l'on trouve, *in fine*, un autre texte de Nilous que l'édition de la RISS rend ainsi: "La voix d'Israël... Le Rabbin répondit que le Messie devait venir dans la période qui va de 1918 à 1923, pas plus tard que 1923".

#### *Les Protocoles à Berlin et à Munich.*

Nous avons mis en évidence la traduction vers l'allemand réalisée avant 1917, à Vienne. Berlin ne jouera de rôle qu'après la Révolution d'Octobre.

En 1919, paraissent à Berlin, deux ouvrages au nom assez proche: d'une part les *Geheimnisse der Weisen von Zion* (les secrets des Sages de Sion), et de l'autre *Das Geheimnis der jüdischen Welt Herrschaft* (le secret de la domination mondiale juive). Deux "Secrets" (*Geheimnisse*) touchant à une conspiration juive: l'un comporte les *Protocoles*, traduits du russe, l'autre le chapitre du cimetière juif de Prague tiré du roman allemand *Biarritz*<sup>1</sup>.

Rappelons que Berlin accueillera par ailleurs l'année suivante, une édition des *Protocoles* en langue russe, dans les colonnes de la revue *Sviéta Louch*, accompagnés du Discours du Rabbin, traduit de l'allemand<sup>2</sup>, sans que cela soit indiqué comme tel alors que les *Protocoles* se réfèrent explicitement à cette origine française dont on saura peu après, dès 1921, qu'elle reflète tout de même une certaine vérité, encore que certains chaînons fassent alors défaut, à savoir les emprunts massifs au *Dialogue aux Enfers* de Maurice Joly.

L'ouvrage intitulé *Die Geheimnisse der Weisen von Zion-Secrets* et non *Protocoles* comporte un *copyright* datant de juillet 1919 obtenu par le *Verband gegen die Überhebung des Judentums*, alliance contre la domination juive. Mais la présentation extérieure prête délibérément à confusion: un drapeau bleu et blanc traversé par une étoile à six branches, avec inscrit, en caractères hébraïques *Sion*, proche du futur drapeau israélien, sur couverture cartonnée. Une inscription en hébreu, paraphrasant la devise (tous les Juifs sont frères) de l'Alliance Israélite Universelle: *tous les Juifs sont garants les uns des autres*. (Bib. A.L.U., J 9318 a A (7), au dessous deux mains se serrent. Sur la page de garde, une tête de sanglier (allusion à l'interdit du porc?) et une citation de Louis XVI, lors de son arrestation à Varennes: "Et dit que je savais tout cela depuis onze ans, que n'y ai je cru?"<sup>3</sup>. Il convient peut être de rapprocher cette présentation de celle, en couleur, des Congrès stonistes, portant le nom de "Protokoll" et ayant au centre de la page de titre une étoile à six branches englobant une carte de la méditerranée orientale, une dizaine de petites étoiles à six branches occupant deux coins de la page.

L'introduction allemande (Préface à la 4<sup>e</sup> Ed de septembre 1920) cite surtout des auteurs français du XIXe siècle tels Copin Alblincelli<sup>4</sup>, convaincu de l'existence d'un "plan juif" de conquête du monde et de l'existence depuis des siècles de sociétés secrètes juives, et A. Toussenel<sup>5</sup>. G. Zur Beek se fait l'écho des tentatives des milieux juifs de démontrer notamment l'influence retellienne sur les *Protocoles*.

En 1925, les *Protocoles* trouvent un nouveau support avec le premier volume de *Mein Kampf, eine Abrechnung*, d'Adolf Hitler, qui paraît à Munich, chez F. Eher (BNF, Res pM 278(1).

1 On songe à la colubation en France du *Mobilis liber* et du *Liste Merveilleux*, au seizième siècle.

2 Il ne s'agit pas de la version De Woldt mais d'un abrégé de la version russe du cimetière de Prague.

3 Citation extraite de John Robison dont on nous signale l'édition de 1800. Nous en traduirons ainsi le titre "Sur les Sociétés Secrètes et leur danger pour l'Etat et la Religion". On notera que Suzette Labrousse annonça certains événements révolutionnaires dès 1779.

4 Second volume du *Drame Maçonnique. La Conjuraison juive contre le monde chrétien*. Paris, La Renaissance Française, 1<sup>er</sup> Ed. 1909, BNF. Zur Beek cite la 4<sup>e</sup> édition parue la même année.

5 *Les Juifs. Rois de l'Europe. Histoire de la Féodalité Financière*, Paris, Gabriel de Conet, 1847.

L'accession de celui-ci en 1933 au pouvoir conduira à une traduction française<sup>1</sup> non autorisée par l'auteur, aux Nouvelles Éditions Latines, de François Sorlot, en 1934: *Mon combat (mein Kampf)* - on notera le maintien du titre allemand - sans que l'on puisse aucunement y voir un signe d'adhésion de la part de l'éditeur aux thèses hitlériennes antisémites. L'éditeur veut simplement faire connaître les "promesses et les prédictions" de ce livre que 13 millions d'allemands auraient déjà lu et qui annonce une "guerre sanglante" avec la France. A cette date, c'est d'abord la dimension anti-française de *Mein Kampf* que l'on retient.

Voici la traduction du texte de *Mein Kampf* relatif aux "Sages de Sion" d'une partie du Ch. 11, *Volk und Rasse*, pp. 325-326, Ed. 1925<sup>2</sup>):

"Les Protocoles des Sages de Sion que les Juifs tenent officiellement avec une telle violence ont montré d'une façon incomparable combien toute l'existence de ce peuple repose sur un mensonge permanent. "Ce sont des faux" répète en gémissant la Gazette de Francfort<sup>3</sup> et elle cherche à en persuader l'univers: c'est là la meilleure preuve qu'ils sont authentiques. Ils exposent clairement et en connaissance de cause ce que beaucoup de Juifs peuvent exécuter inconsciemment. C'est là l'important. Il est indifférent de savoir quel cerveau juif a conçu ces révélations; ce qui est décisif, c'est qu'elles mettent au jour, avec une précision qui fait frissonner le caractère et l'activité du peuple juif et avec toutes leurs ramifications les buts derniers auxquels ils tendent. Le meilleur moyen de juger ces révélations est de les confronter avec les faits. Si l'on passe en revue les faits historiques des cent dernières années à la lumière de ce livre, on comprend immédiatement pourquoi la presse juive pousse de tels cris. Car le jour où il sera devenu le livre de chevet d'un peuple, le péril juif pourra être considéré comme conjuré" (p. 307)

Peu après, F. Sorlot publiera une édition expurgée (Ed. 1939, BNF, 8° M 25633), probablement à la demande de l'auteur. Le passage sur les *Protocoles* est désormais édulcoré (p. 61): "Les Protocoles des sages de Sion répudiés avec imagination (sic!) par les Juifs paraissent donner l'explication des méthodes juives, l'indication de leurs buts. Si ce livre était inconnu (sic), le danger juif disparaîtrait". On pense au chapitre sur les Juifs, figurant dans la *Prenosticatio* de Lichtenberger, à la fin du XVe siècle et qui sera traduit en français au siècle suivant, quatre cents ans avant *Mein Kampf*.

En 1936, une attaque contre les *Protocoles* paraîtra en allemand, à Paris, aux Ed. du Carrefour (BNF 8° M 24964): *Was soll mit den Juden geschehen? Praktische Vorschläge von Julius Streicher und Adolf Hitler*. "Que va-t-il advenir des Juifs?" demandent les auteurs contraints de publier hors d'Allemagne. On y reprend la thèse (p. 45) d'un faux de l'*Okhrana* et on y signale la condamnation en première instance, lors du procès de Berne, en date du 14 mai 1935, sans oublier de signaler le passage de *Mein Kampf* susmentionné, dans son édition de Munich, NSDAP, 1935, p. 337 (BNF, 8° M 26122)

### La réception des Protocoles en Italie

Dès 1921, la revue *Vita Italiana* publie à Rome, en brochure séparée, à l'instar de ce qui se pratique en France, *L'Internazionale Ebraica. Protocolli dei Savi Anziani di Sion*. (Bib. AIU, U 1841) sous le nom de Sequel Nilous<sup>4</sup>. Il semble bien que la traduction italienne de Preziosi, parue en 1921, ait été effectuée à partir de l'anglais ou du français. L'absence de sous-titres signe plutôt une influence britannique, bien que les *protocoles* italiens soient d'emblée numérotés. Si l'on peut exclure l'usage d'une traduction italienne à partir du russe, en revanche, il aurait été possible que le traducteur italien se servît de l'édition de la RISS. Toutefois, il y a des variantes de la traduction française qui ne se retrouvent pas en italien.

On trouve en annexe le discours reichilien: la référence y est explicitement française: le *Contemporain* du 1er juillet 1886 (sic). Or l'indication de 1886 au lieu de 1881 est caractéristique de l'édition de la RISS de 1920 (p. 19). Le discours italien est divisé en trois parties, ce que nous n'avons pas observé jusque là.

<sup>1</sup> Trad. par J. Gaudelroy-Demombynes et A. Calmettes, sur Hitler et les *Protocoles*, voir S. Doubov, *Histoire moderne du peuple juif*, op. cit., pp. 1661 et 1696.

<sup>2</sup> On notera que dans l'édition de 1925, le nom des "Weissen von Zion" figure dans la table des matières détaillée alors que par la suite, il ne se trouvera plus qu'en haut de page.

<sup>3</sup> Nous avons retrouvé dans le quotidien *Frankfurter Zeitung und Handelsblatt*, du 6. 8. 1925, n° 578, un article, en première page, de B. W. Segel: (BNF, Per. M 160, 1925 (4)): "Die Weissen von Zion. Glück und Ende. Eine Selbstenttarnung". Ludendorff est cité parmi les partisans du faux. L'auteur avait publié un an plus tôt, *Die Protokolle der Weissen von Zion. Kritisch beleuchtet. Eine Fiktion*. Berlin. Trad. anglaise en 1934, *The protocols of the Elders of Zion. The greatest lie*, trad. S. Czarkes-Charles, New York, BL, 04033 g 61

<sup>4</sup> Une édition ultérieure sera préfacée par Julius Evola

### *Les impressions russes parisiennes*

A partir de la Révolution d'Octobre, l'on trouve des éditions en langue russe dans divers pays tels l'Allemagne et la France. En ce qui concerne l'Allemagne, nous avons déjà signalé l'édition russe de 1920 au sein d'une revue en langue russe (*Louch Svïeta*). D'autres éditions russes s'y succéderont dans les années Vingt tel ce "Complot secret mondial" de 1922 comportant en troisième partie les *Protocoles* selon Nilous<sup>1</sup>. Une des parties s'intitule "le chef secret des Juifs". Mais l'ouvrage était paru dès 1921 à New York sous le même titre<sup>2</sup>.

À Paris, partisans et adversaires des *Protocoles* publient en russe. Dès 1922 (la préface est datée d'octobre 1921), y paraît, à la *Presse franco-russe*, une *Pravda o Sionskikh Protokolikh*, c'est à dire la Vérité sur les *Protocoles* de Sion (d'après le titre anglais)<sup>3</sup>. On notera que pour les Russes, la formule est réduite à la portion congrue et l'expression "Sages de Sion" n'est pas retenue, du moins dans le titre<sup>4</sup>.

Ce texte préfacé par l'historien Paul Nicolalevitch Milionkov, dirigeant du parti des démocrates constitutionnels<sup>5</sup>, qui sera par la suite un des témoins au procès de Berne, est un des premiers en France, la presse française mise à part, à proposer un parallèle entre le *Dialogue de Joly* et les *Protocoles* et cela d'après les articles du *Times* de 1921<sup>6</sup>.

Cette argumentation n'a nullement découragé les partisans des *Protocoles* au sein de l'émigration russe de Paris et en 1927 le Prince M. Gortchakov publie des *Sionskie Protokoli*<sup>7</sup>, "protocoles de Sion", ornés en couverture d'une photo du gouvernement bolchevik, où l'on reconnaît Léon Trotsky. En 1938, toutefois, Vladimir Bourtzev un des témoins du Procès de Berne de 1935 s'en prendra à Paris en russe, aux *Protocoles* et à Hitler<sup>8</sup> en n'oubliant pas de rappeler le rôle de la Lettre des Juifs de Constantinople de 1489.

---

<sup>1</sup> Berlin (BNF, 8° H 8286) et un autre recueil simplement intitulé *Protokoly Sionskikh Moudretzov* également à Berlin en 1923 (BNF, 16° A 451) avec une étude de Jacob Dielevsky (ou Iudichievsky).

<sup>2</sup> On y trouve notamment des allégations sur le rôle de l'écrivain juif Ahad Aham dans l'élaboration des *Protocoles*.

<sup>3</sup> Ouvrage ignoré de Cohn et qui constitue probablement la première attaque en russe contre les *Protocoles*. Cohn (*op cit.*, p. 136) fournit le nom de Milionkov dont il évoque la tentative d'assassinat sur sa personne le 28 mars 1922, mais sans indiquer sa participation à cet ouvrage. Milionkov était perçu comme un agent des bolcheviks.

<sup>4</sup>19 Voir D. S. Pasmank, *Koustkaia Rievolutsia i Evreïstvo (bolchevism i iudaism)*, Paris, Ed. Franco-rousskaia Pechat 1923. Bib. Centre d'Études ISTINA, Paris.

<sup>5</sup> Il fut ministre des Affaires Étrangères en 1917.

<sup>6</sup> Voir Bibl. de l'INALCO, Paris, Mél. 8.1530 (31).

<sup>7</sup> Voir Bibl. de l'INALCO, Clichy, Mél. 8° 1102 (20).

<sup>8</sup> BAIU, U 9074, *Protokoli Sionskikh Moudretzov. Dokazannia podlog*, Paris, Oreste Zeluk, pp 21-22.



## CHAPITRE X



## ASPECTS DU PROCESSUS DE TRADUCTION DES PROTOCOLES

Nous nous sommes particulièrement intéressé aux enseignements liés au processus de traduction. Il convient de situer celui-ci dans le cadre de la dialectique chorématique/chronématique.

La traduction d'un texte paru en une langue étrangère apparaît comme l'expression de la part des représentants de la langue vers laquelle la traduction doit se faire, d'une volonté d'appropriation d'un nouveau document; "nouveau" ne signifiant pas tel que le texte soit récent mais que l'urgence de l'intégrer au sein de la dite langue est alors ressentie.

Si l'on assimile ce texte à un *objet*, on dira qu'il y a désir de celui-ci. Or, d'une part, il importe que cet objet soit perceptible comme tel, dans sa relative nouveauté et d'autre part, qu'il soit désormais accessible dans la langue dans le champ de laquelle il ne se trouve pas encore.

Il y a là une certaine contradiction à gérer qui expliquerait, selon nous, les traces qui subsistent de l'origine du dit objet. Dans le cas d'une traduction, celles-ci correspondent au maintien d'un certain nombre de signifiants d'origine<sup>1</sup>, soit que ceux-ci existent déjà dans la langue de la traduction, soit en faisant figurer dans le texte les termes étrangers, au prix d'une translittération, d'une intégration plus ou moins précaire, étant entendu que de toute façon le lecteur replacera spontanément les dits termes dans le contexte sémantique et phonologique de la dite langue. En tout état de cause, le "nouveau" texte (pour la langue considérée) se placera au sein de la littérature parue dans cette "nouvelle" langue (pour le texte considéré).

Une certaine ambiguïté apparaît dans le cas de l'emprunt. Est-ce que c'est l'emprunteur qui s'approprie l'objet ou est-ce le "propriétaire" de l'objet qui mène une politique d'expansion? Qui conquiert qui? Il peut en effet fort bien y avoir emprunt à l'insu du dit propriétaire, dès lors que l'objet est reproductible. Si l'on prend le cas de la mode, une personne peut vouloir changer de coiffure et se conformer à un certain style ambiant. Cette coiffure doit être identifiable, au moins à ses yeux, sinon il ne vaudrait pas la peine de procéder à ce changement d'apparence (chorématique) mais elle s'intégrera peu ou prou dans la physionomie générale de la dite personne (chronématique). La personne montrera ainsi - pour elle comme pour les autres - qu'elle est bien "de son temps", "dans le vent" (chronématique), qu'elle est membre d'un certain ensemble de gens marqués par une telle modernité.

Il sera plus ou moins aisé de retrouver le *modèle* de référence en vigueur à un moment donné. Il conviendra de démontrer que les changements intervenus dans toute une série de champs organisés selon diverses structures, sont contemporains d'un certain événement, d'une rencontre que l'on puisse dater. Si un des éléments de l'équation devait manquer, l'on pourrait néanmoins tenter de le reconstituer. Encore conviendrait-il de préciser que les nouveaux développements peuvent s'appuyer sur un certain passé mais il faudrait alors expliquer pourquoi celui-ci revient soudain à la surface.

Dans le cas de la traduction, le traducteur peut certes pulser dans le vivier de signifiants de la langue vers laquelle il opère, il sera alors loisible au chercheur de montrer que ce retour, cette réminiscence-choix de mots parmi tant d'autres possibles-interviennent précisément à un moment où un tel processus se situe dans une certaine mouvance.

<sup>1</sup> Par origine, on n'entend évidemment pas la langue première du texte, si tant est qu'on la connaisse, mais la langue à partir de laquelle s'effectue la traduction en question.

Si nous avons accordé quelque importance au processus de traduction, c'est parce que celle-ci est au coeur de la problématique de transmission et d'intégration. Par le biais de la traduction, des mots nouveaux peuvent être mis en circulation, profilés en accord avec les règles grammaticales en vigueur. Sous prétexte du passage vers une autre langue ou de modernisation, le texte d'origine est susceptible d'être modifié et actualisé. On rappellera le cas du *Janus Gallicus* et des disparités entre textes français et latin. La traduction - trahison - permet au texte de circuler dans l'espace et dans le temps<sup>1</sup>, d'une langue ancienne vers une langue moderne (Bible), d'une langue vernaculaire vers une autre (*Protocoles*).

---

<sup>1</sup> Voir J. L. Cordonnier, *Traduction et culture*, Paris, Hatier-Didier, 1995. *Traduction et traducteurs au Moyen Âge*, Dir. G. Contamine, Paris, CNRS, 1989, *Traduire l'Étranger*, Dir. F. Baret-Ducrocq, Paris, Payot, 1992. Voir Halbronn, 1937.

## 1 La question des *Protocoles* (sic)

Outre le fait que les *Protocoles* ne sont probablement pas nés en Russie et qu'il convient donc de parler de leur réception dans ce pays, nous avons montré que la première vague de traductions des *Protocoles* avait concerné le tchèque et l'allemand, dans la période séparant les révolutions de 1905 et 1917. Après la Révolution d'Octobre, les *Protocoles*, dont le public connaît l'origine russe coïncidant avec la révolution bolchevique, seront traduits en anglais. Logiquement, c'est la forme allemande qui est aussi celle du Congrès de Bâle qui aurait dû l'emporter - *Protokoll* - mais c'est-nous sommes au lendemain de la défaite des empires centraux-la forme anglaise *Protocols* qui s'imposera. Très tôt, le plagiat issu de Joly est connu à telle enseigne que l'on peut se demander si telle promptitude ne s'explique par la parution de la version allemande dès 1909. La dénonciation ne va guère freiner la diffusion des *Protocoles*.

C'est ainsi qu'un texte d'origine française - pour la forme sinon pour le fond - mais l'antisémitisme absent chez Joly<sup>1</sup> est très présent chez nombre d'auteurs français de la seconde partie du XIXe siècle - reviendra vers la France sous des habits russes et anglo-américains. La dimension prophétique des *Protocoles* est renforcée par l'ouvrage mystique de Nilous dans lequel ils ont été conservés.

Les traductions anglaise et française semblent toutefois s'être effectuées à partir de la brochure séparée de 1911 (et non du recueil complet de 1905 ou de 1911<sup>2</sup>), ce qui explique que l'on ignore alors à peu près tout du véritable contenu du *Grand dans le Petit* ou des trois préfaces dans lesquelles Nilous explique la genèse de son travail. Le paradoxe tient au fait que les diverses éditions de Nilous ne mettent jamais les *Protocoles* en valeur et que ceux-ci sont insérés dans un ensemble sensiblement plus vaste, notamment dans l'édition de 1917. On pense à la prophétie des Papes du pseudo-Malachie, à un certain stade, insérée au sein de volumes touchant à bien d'autres sujets. Ce qui est également certain, c'est que ces *Protocoles*, chez Nilous, figurent au sein d'une littérature antéchristique, comme le montrent les tirages séparés de 1911 et de 1917. Cette dimension sera plus ou moins évacuée par la suite au niveau des traductions qui ne concernent que les *Protocoles* sans même les commentaires de Nilous qui ne fut ni leur auteur (cela revient en substance à Maurice Joly en grande partie) ni même leur traducteur, encore qu'il ait eu apparemment accès à des ouvrages dont il cite les titres en français<sup>3</sup>.

C'est en référence à l'édition anglaise de 1919-*The Jewish Peril*<sup>4</sup> que les *Protocoles* atteindront, sous leur forme intégrale, la France l'année suivante<sup>5</sup> mais sans que cela signifie pour autant que l'on ait eu recours au texte russe. Le *Times*, dès 1921 (numéros des 16, 17, 18 août), sera le premier à signaler le "plagiat" à partir du *Dialogue* de Maurice Joly<sup>6</sup> mais il fut aussi, un an plus tôt (8 mai 1920), largement responsable de son impact hors de Russie en Europe et aux États Unis en conférant quelque publicité à une récente édition anglaise intitulée *The Jewish Peril*.

1 Il n'est toutefois pas exclu que Joly se soit inspiré pour sa thèse d'un modèle antijuif. L'ironie du sort aurait ainsi voulu que la dimension juive évacuée y soit remplacée.

2 En 1911 paraissent concurremment le recueil complet et le texte des *Protocoles* qui en est issu.

3 Signalons que le *Dialogue* de Joly fut traduit très vite en allemand.

4 C'est également de 1919 que date la publication de la traduction allemande (Charlottenbourg-Berlin).

5 Voir bibliographie in Taguief, 1992, Vol. 1 *in fine*.

6 Taguief, 1992. Dès septembre 1921 (n°7), *Paix et Droit*, l'organe de l'Alliance Israélite Universelle (AIU), p. 98 bis) présentera, en sa première année d'existence, un article, reprenant les textes de la presse anglaise, avec en parallèle les *Protocoles* et le *Dialogue* de Joly. On aurait fait un mélange avec Joly. Le livre de Joly aurait été trouvé dans la bibliothèque d'un ancien agent de l'Okhra, la police secrète tsariste. L'article signale également Retcliff Un autre article sur le sujet était paru dès mars 1921 dans la même revue, voir aussi un dossier de coupures de presse (Bib AIU, 19318 a A (20) notamment pour 1921: *Ere Nouvelle* 21 8 21 "L'étrange aventure des protocoles de Sion" par Maurice Vernes. (*Le Matin*, 21.8.21) Réaction de Léon Brunetaux "Faut ou mystification, l'étrange aventure des Protocoles des Sages de Sion". (25 8 21 pas de référence de périodique pour ce texte dans le dossier). Le 4 9 21 parait dans *Le Matin* un article intitulé "Les Protocoles des Sages de Sion sont l'oeuvre de faussaires".

Le *Times* avait aussi contribué à faire connaître les *Protocoles* dans un large public, par un article de Wickam Steed<sup>1</sup>. On désigna alors le *Dialogue entre Machiavel et Montesquieu* de Joly sous le nom de "Dialogues de Genève" (octobre 1864) du fait que l'avant propos de l'auteur portait cette mention<sup>2</sup>.

C'est d'ailleurs le fait que le *Times* s'y soit intéressé qui semble avoir été décisif en France. On lit en gros caractères dans la *Vieille France* n°205 du 30 décembre (BNF, 8° Lc<sup>2</sup> 6434) sous le titre de "La conspiration juive contre les peuples": "Le *Times*, le plus grand journal du monde demande si la France, l'Angleterre, l'Amérique n'ont abattu la domination mondiale de l'Allemagne que pour faire place à la domination mondiale des Juifs. Et le *Morning Post* proclame, dans les 23 articles<sup>3</sup> qui seront rassemblés sous le titre de "The World Unrest" que la Bible bolcheviste, ce sont les Protocoles ou les Directives de Sages d'Israël (Procès verbaux de leurs réunions dans les Sanctuaires occultes". La *Vieille France* se plaint (n°204) que la publicité pour les *Protocoles* n'est pas acceptée dans "l'abjecte presse française docile à l'ennemi qui le paye (et) refuse de faire connaître au peuple les *Protocoles* révélateurs". Il convient toutefois de noter que la revue *La Vieille France*, dès le mois de février 1920, donc avant l'article du *Times*, avait fait référence aux Protocoles dans son numéro 160 comme le rappelle Urbain Gohier<sup>4</sup>, donc directement à partir de la publication de l'édition anglaise parue peu auparavant.

Mgr Maurice Landrieux, évêque de Grenoble<sup>5</sup> signale que dès le 25 mai 1920, *Le Correspondant* se fait l'écho des *Protocoles* et les associe au nom de Nilous<sup>6</sup> russe attaché au département des religions étrangères à Moscou<sup>6</sup>. En effet, un article, ou plutôt un compte rendu de lecture, signé François Lechanel, et oublié des spécialistes, à la rubrique "à travers les livres étrangers" intitulé "Le péril juif", titre calqué sur l'anglais (pp. 735 et seq.) comporte la traduction de larges extraits des *Protocoles* ou "conférences" - on n'insiste pas encore particulièrement sur ce titre - à partir de la traduction anglaise. Il s'agit là, pensons-nous, de la première apparition en France d'éléments de ce texte attribué à Nilous. On y note, pour notre sujet, une certaine terminologie significative: "une *prédiction* de la Russie des Soviets" (p. 739) ou encore, insistant sur la parution dès 1905, "Ce n'est donc pas un ouvrage récent utilisant les événements actuels; bien au contraire, il les a annoncés et *prévus* il y a de longues années" (p. 736) La conclusion est typique: "Que sont ces "Protocoles"? Sont-ils authentiques? En ce cas quelle assemblée malfaisante a machiné ces plans et s'est réjouie de les faire connaître? S'agit-il d'un faux? En ce cas, d'où vient cet étrange et inquiétant caractère de *prophéties, prophéties en partie accomplies, en partie bien près de l'être?*" (p. 740)

L'article français - qui emploie la formule sans guillemets "les Elders de Sion" (sic) - ne manque pas de paraphraser avec force le texte provenant de Russie, tel le dernier protocole: "Les Juifs, déclarés véritables auteurs dans la coulisse de la Révolution française. Lorsque le monde chrétien sera près de disparaître, dans cette anarchie générale, alors se lèvera le régime impitoyable, logique, sage, rigide du "Roi de la race de David".

Cette influence anglaise est patente déjà par le titre que porteront au début les "*Protocols*" (sic)<sup>8</sup> dans toutes les éditions en langue française du début des Années Vingt. Un mois plus tard, l'hebdomadaire *L'Opinion* publie (les 5, 12 et 19 du mois<sup>9</sup>) un article intitulé "Les origines du bolchévisme: procès-verbaux des Sages de Sion" et comportant des extraits des *Protocoles* jusqu'au n°15. Le dernier extrait publié s'achève par des propos méprisants de la part des auteurs des *Protocoles* pour ces *goim* dont la nature est "animale". C'est bien l'*antigoyisme* affiché dans les Protocoles qui va exacerber l'antisémitisme.

1 The Jewish peril. A disturbing pamphlet. A Call for Enquiry (Un pamphlet dérangeant, demande d'enquête)

2 Mais Victor Marsden, dans le *Morning Post*, écrit dès 1920. "These two opening protocols express a philosophy of government more cynical than Machiavelli's" article repris in *The Cause of World Unrest*, Londres, 1920, p. 102.

3 Voir Moisan, 1992, précise que six journalistes différents contribuèrent à cette série de 1920.

4 Les *Protocols*, op. cit., p. 9. Dans la *Revue Mondiale* de mars 1921, la Princesse Catherine Radziwill, dans un article intitulé "Les Protocoles des Sages de Sion" (pp 151 et seq) ira jusqu'à mettre en doute l'existence de Nilous. La Princesse avait publié en Février de la même année, dans *American Hebrew*, une interview sur ce sujet. L'article français sera repris peu après dans un recueil de différents auteurs intitulé *Les Sages de Sion et l'opinion mondiale* Pief. Maurice Verne, Le Buisson Ardent, 1921-22, W.I.

5 *L'Histoire et les Histoires dans la Bible-Les Pharisiens d'autrefois et ceux d'aujourd'hui*, Deuxième édition, Paris, P. Lethielloux, 1921, pp. 95-97, Bibl. Astrol, ouvrage qui nous a été communiqué par G. Teboul (Lyon). Landrieux; reproduit (pp. 92-94) la "Réponse" des Juifs de Constantinople. La première édition de 1907, sans la seconde partie du titre, ne comportait évidemment pas un tel développement sur les *Protocoles*. Notons que cet ouvrage avait vocation pédagogique, et s'adressait à des enfants (BNF);

6 Landrieux, passé évêque de Dijon, publiera en 1926, le *Second Avènement du Christ*, Paris, BNF, D 92381

7 L'article du *Correspondant* ne restitue pas la forme anglaise sans "e".

8 *Protocols* et non les Protocoles

9 BNF, Microfilm m 22842.

On ne mentionne, est-il précisé, qu' "à titre de curiosité, ces documents qui font grand bruit en Angleterre"<sup>1</sup>. On lit cependant le chapeau suivant "S'il s'agissait d'un ouvrage apocryphe, comment l'auteur aurait-il pu avec une telle précision décrire les événements extraordinaires qui étaient survenus quinze ans après. Mais le 19 juin, le journal annonce une protestation de Salomon Reinach de l'Institut laquelle paraîtra le 26 juin. En revanche, la publication des *Protocoles* ne sera poursuivra pas<sup>2</sup>. L'historien juif signe un article intitulé "Les prétendus procès verbaux des doyens de Sion". Il y cherche les sources des *Protocoles* mais ne fait pas de rapprochement avec le *Dialogue aux Enfers* de Maurice Joly<sup>3</sup>.

On retrouve les *Protocoles in extenso* cette fois, sous forme de feuilleton, dans le journal fondé par E. Drumont<sup>4</sup>

"*La Libre Parole*" durant l'été de la même année (27 juillet-21 août) sous le titre de "Le péril juif"<sup>5</sup>, traduction<sup>6</sup> littérale du titre anglais - et sans numérotation des *protocoles*. En fait l'expression "péril juif" n'est pas simplement une traduction de l'anglais. En 1891 étaient parus *Les Rothschild et le péril juif* de Jacques de Biez (BNF, Lb<sup>57</sup> 10790)<sup>7</sup> puisque l'on aborde dès la fin du XIXe siècle la question du "péril protestant"<sup>8</sup>. Mais Drumont accueillera l'*Etat Juif* de Herzl en 1897, peut-être parce qu'il percevait tout ce qui dans cet ouvrage - dans son programme - pouvait se retourner contre les juifs, ce qui correspond aussi à la volonté de Herzl de prendre en compte le discours tenu sur les juifs, dans un certain espoir de dialogue.

Dans un premier temps, deux traductions vont être commercialisées, au cours de l'année 1920, chacune dans le cadre d'une revue, la *Vieille France* et la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* (RISS). L'une à partir du russe, l'autre à partir de l'anglais. Les *Protocoles* des éditions Grasset n'entrent en lice que dans un deuxième temps.

Pour commencer, Grasset publie un ouvrage de R. Lambelin intitulé *Le Péril juif - Le règne d'Israël chez les anglo-saxons*, ne comporte qu'un résumé des *Protocoles*, en son chapitre IV<sup>9</sup>. Nous sommes en juin 1921 et il n'est fait référence dans cet ouvrage (p. 86) en note qu'aux deux éditions françaises susmentionnées. Aucune allusion à cette date à un ouvrage paru ou à paraître sur les seuls *Protocoles* chez cet éditeur. Un deuxième ouvrage paraîtra dans la série "Le péril juif" du même Lambelin: "L'impérialisme d'Israël". Et voilà que vont paraître chez Grasset les "Protocoles" des Sages de Sion avec une introduction de Roger Lambelin<sup>10</sup>. Apparemment, une nouvelle traduction du russe, non calquée sur celle de La *Vieille France* d'Urbain Gohier. On y trouve les chapeaux de la version des *Protocoles* de Nilous que la *Vieille France* n'avait pas cru bon de conserver.

1 Le *Morning Post* publie sous le titre "The cause of World Unrest" 21 articles, en juillet 1920 (du 12 au 30). Ils seront rassemblés sous un seul volume avec ce même titre, cette même année. Voir N. Cohn, 1992, p.155

2 Voir aussi à cette époque: *Les Sages de Sion et l'opinion mondiale*, op. cit. Cet ouvrage non daté comporte la traduction de plusieurs articles dont un de la Princesse Catherine Radziwill.

3 Lazare Wolf, 1920, cite un article de Arthur Waite, bien connu pour ses travaux sur le Tarot, dans la revue *The Occult Review* de septembre, 1920 "Occult Free Masonry and the Jewish Peril" où est désavoué le lien entre Franc-Maçonnerie et Protocoles. Roger Lambelin, dans sa présentation des "Protocoles" (op. cit. p. XXVI) répliquera à Reinach et à Wolf

4 Drumont, marqué par l'occultisme, s'intéressa au cas Louis XVII.

5 Le terme "péril" figure en anglais. Mgr Jouin transformera ce titre en "péril judéo-maçonnique". Le péril "juif" laissera ensuite la place après la Seconde Guerre Mondiale au "péril jaune".

6 Traduction de Mme de Tantenberg, née Funk Brentano

7 1889, Paul Kerlor, *Le Péril juif, comment le conjurer?* Paris, BNF, 8° Lb<sup>57</sup> 10007.

8 1895 Georges Kestler (G. Romain), *Le péril franc-maçon et le péril juif*, BNF, 8° H pièce 605. Voir H. R. Lottman, *La Anastie Rothschild*, Paris, Seuil, 1974, p. 90

8 Se référant au péril juif, E. Renauld, publie *un Péril protestant essai d'histoire contemporaine*, Paris, Tolra, 1899, BNF, 8° Ld<sup>175</sup> 330, chez l'éditeur de Mgr de Ségur. E. Peyre-Courant répliquera à cette attaque par une lettre ouverte adressée à Mgr Sermonnet, archevêque de Bourges, intitulée *Du péril protestant*, 1899, BNF 8° Ld<sup>176</sup> 1442.

9 En 1928 Grasset publiera *Le Péril Juif Les victoires d'Israël* du même Lambelin lequel mentionne C. de Saint-André (qu'il n'identifie pas comme étant Chabauty) cité par Mgr Delassus dans *Le problème de l'heure présente*, Paris, 1905, pp. 389-90. Ce pseudonyme tient au fait que Chabauty était curé de Saint-André en Poitou

10 Voir R. Lambelin "Maurice Joly et les Protocoles" (à propos des révélations du *Times*) in *La Revue Hebdomadaire* du 17.12.1921. L'auteur indique que Grasset aurait contacté au Printemps 1921, pour une préface. L'ouvrage n'était jusque là paru que chez des éditeurs marginaux

On notera <sup>1</sup> que cette revue préférera parfois le terme de "directives" à celui de *protocoles* <sup>2</sup>, celle de Mgr Jouin, sous le titre *Le péril judéo-maçonnique* (Vol 1) <sup>3</sup> une autre prise du russe, en 1921 chez l'éditeur Bernard Grasset <sup>4</sup> avec une introduction historique de Roger Lambelin <sup>5</sup> laquelle fera fortune tout au long du siècle puisqu'on la retrouve en 1967 dans une édition française de Beyrouth, au lendemain de la Guerre des Six Jours<sup>6</sup>. Cette traduction est fidèle au texte russe de Nilous dont elle reproduit les "chapeaux" en tête de chaque protocole mais on n'y retrouve cependant pas les notes en marge figurant en russe.

Cette dernière traduction, parue chez Grasset, se distingue sur un point essentiel: on y rend le terme "goy" par "chrétien" alors que l'original russe comporte la forme "goy qui correspondrait mieux à "Gentil" (comme le propose l'*Opinion*)". Le terme "goy", on le sait, vise toute personne non juive, par delà le critère religieux<sup>7</sup>. Or, précisément, l'antisémitisme, au XXe siècle, appréhendera la question juive bien au delà du plan religieux, ce qui est le corollaire de l'usage par les juifs du mot "goy". Par ailleurs, les commentaires russes de Nilous en marge des *Protocoles* ne sont pas reproduits. Ainsi, l'édition Grasset transforme-t-elle les *Protocoles* en une affaire judéo-chrétienne.

La dimension antéchristique, qui fut si présente dans la Prophétie du Frère Johannes, au début de la Grande Guerre (cf infra), sera par la suite évacuée comme d'ailleurs les références maçonniques pour ne plus laisser la place qu'au seul antisémitisme. Le titre de 1905 était parfaitement explicite *Le Grand dans le Petit et l'Antéchrist comme possibilité politique immédiate* (Notes d'un Orthodoxe. 2e édition corrigée et augmentée<sup>8</sup>). L'édition de 1911 sépare en revanche le titre en deux parties: "Le Grand dans le Petit. L'Antéchrist qui approche et le royaume de Satan sur la Terre".

Le feuillet de la *Libre Parole* (21. 8. 1920 <sup>9</sup>) se concluait encore ainsi avec les paroles de Nilous: "Je sens en mon coeur que l'heure est venue de convoquer le huitième concile oecuménique où se réuniront, oubliant les querelles qui les ont séparés depuis des siècles, les pasteurs et les représentants de toute la Chrétienté pour faire face à la venue de l'Antéchrist. FIN".

Si c'est un faussaire, dit-on alors, c'est alors un prophète puisque tout était annoncé depuis 1905 <sup>10</sup>! Le succès des *Protocoles* serait ainsi dû à la rencontre entre un texte et un certain nombre d'événements qui semblent le confirmer. Est-ce par hasard si le terme Sion apparaît dans le titre même de ces *Protocoles* et vient recouper les espérances du mouvement

---

1 L'édition de 1920 de la *Vieille France* portera le titre de "Protocols", Procès verbaux de réunions secrètes des Sages d'Israël" alors que l'édition Grasset comporte la formule classique mais néanmoins elliptique "Protocoles" des Sages de Sion".

2 En revanche, les informations fournies dans la *Vieille France* dès 1920 sont plus fiables, il semble qu'elles soient reprises de l'édition américaine de Boston reprenant les propos de l'édition anglaise et non allemande. Voir la brochure parue aux mêmes éditions pp. 8-9

3 Traduction d'abord parue dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, numéro d'octobre 1920. Cette traduction recourt largement à une subdivision de chaque protocole - comportant une succession de sous titres, empruntée à l'édition allemande de 1919 de G. zur Beek mais en fait traduits de l'édition Nilous lequel a placé en marges divers résumés ainsi repris. De même Jouin présente les protocoles comme des séances à l'instar des *Sitzungen* de mise dans la même version.

4 Protocoles des Sages de Sion traduits directement du russe (...) avec une reproduction de la couverture de l'édition russe de 1912. Voir Georges Elia Sarfati, 1992, Vol. 2, op. cit., pp. 41 et seq. qui compare deux éditions françaises des années Vingt.

5 Voir aussi de Lambelin *Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons*, Paris, 1921; voir Cohn, 1992, pp. 164-165.

6 Voir Mgr Jouin, *Le Péril Juif-maçonnique*, 5 volumes, Paris, 1921-1925, P. Birnbaum, *Un mythe politique la "République Juive"* op. cit., pp. 158-159

7 Voir sur le sens du terme "goy" l'introduction à la traduction allemande du livre de Nilous in recueil russe, Berlin, 1920, pp. 105-106.

8 BL., C 37 e 31.

9 BNF, Périodiques, Quat. Lc2-4947.

10 Déjà en 1906, Diomtchenko répliquait à ceux qui soutenaient qu'il s'agissait d'un faux



sioniste? Concours de circonstance qui fait de ces *Protocoles* vers 1920 la prophétie du sionisme

1. Il y aurait, en effet, dans l'antisémitisme, une sorte de prophétisme: annoncer que les juifs feront ou ce qu'on les soupçonne de vouloir faire, nous fait assez vite basculer dans le champ d'un prophétisme assez pervers du type "on vous l'avait bien dit!", comme si tout propos tenu sur le monde attendait sa confirmation...

Initialement, il n'était pas question, en France, de désigner les "Protokoll" par le terme "protocoles". En tout cas pas dans la communauté des juifs de Russie résidant en France et dont l'organe se nommait *Tribune Juive*, revue hebdomadaire consacrée aux intérêts des Juifs russes" (BNF, Jo 56366). Lorsque dans le numéro du 21 mai 1920, S. Pollakoff signe un article intitulé "Le Times et les procès verbaux sionistes", il ne reprend pas l'expression "protocoles". Encore en juillet 1920, dans la même publication, on trouve un article qui se nomme "Les prétendus procès verbaux des doyens de Sion" de S. Reinach Salomon (paru dans l'*Opinion*). C'est en fait sous l'influence anglo-saxonne que le terme de "protocoles" voire de "protocols" va s'imposer dans la *Tribune Juive*, au cours de l'année 1921. Le milieu juif russe a directement accès à l'original russe ou du moins à celui qui paraît dans la revue de langue russe, de Berlin, "le rayon de soleil". En 1920, la revue *La Vieille France* choisit une formule intermédiaire: "Protocols" (sic). Procès-verbaux de réunions secrètes des Sages d'Israël" 2 pour devenir en 1924, aux mêmes éditions, sous la signature d'Urbain Gohier "Les Protocoles des Sages d'Israël".

S. Pollakoff, dans son article susmentionné témoigne qu'"en 1918, certains de ces messieurs du G (rand) Q (uartier) G (énéral) de l'armée des volontaires distribuèrent ces procès verbaux aux officiers étrangers sous prétexte qu'ils contenaient l'expression du bolchevisme russe"

Il n'en reste pas moins que la réception des *Protocoles* en France semble surtout liée à l'Angleterre et que les versions françaises seraient peu ou prou dépendantes des éditions anglaises tant il est vrai que les quatre traductions françaises de 1920-22 portent dans leur titre la forme anglo-saxonne *Protocols*. Nous nous arrêterons sur le travail de J. F. Molsan *Contribution à l'étude des matériaux littéraires pro et antisémites en Grande Bretagne (1870-1983)* 3

Nul ne conteste que les Britanniques aient précédé les Français dans la publication des *Protocoles*, optant pour le titre, au demeurant calqué sur le russe de "Protokoli"; *Protocols of the Learned Elders of Zion*, introduit une connotation particulière où le sage est aussi un savant, un ancien. Après un premier tirage réalisé par Eyre & Spottiswoode, en 1919, les droits de la première traduction, celle de Shanks<sup>4</sup>, sont cédés aux Editions *The Britons* de Londres (qui deviendra "The Britons Publishing Society")<sup>5</sup>. Dès 1920, réparaît, dans ce nouveau cadre, le *Jewish Peril. Protocols of the Learned Elders of Zion*, se présentant comme une seconde édition<sup>6</sup>. Les nouveaux éditeurs veulent profiter de la publicité faite par le *Times* du mois de mai 1920 aux *Protocoles*<sup>7</sup>: en 1921 la nouvelle traduction anglaise circule<sup>8</sup>.

1 Les articles de *La Libre Parole* trahissent l'agacement des Français par rapport à la politique britannique dans la région. Les Français se trouvent en Syrie dont précisément la Palestine a été ôtée. Des rivalités politiques entre les deux puissances pèsent sur l'analyse de la situation

2 Le nom Israël est plus familier du public que celui de Sion. *La Vieille France* n'utilise même pas la forme "Les protocoles" mais simplement "Protocols", sans article

3 Thèse, Paris Nord, Villeurbanne, 1986-87

4 Les premiers éditeurs n'étaient pas de simples imprimeurs comme on l'a dit

5 Curieusement, le premier tirage, dans ce nouveau cadre, est effectué par l'imprimerie de la *Judaic Publishing Company*, voir Bib. AIU, 8° U Br 3044. Lambelin se trompe (*The Protocols* p. XV) lorsqu'il affirme que les "Britons" ne publieront que la nouvelle traduction

6 Chez Britons, signalons un autre texte: *Four Protocols of Zion not the protocols of Zion* 1921, Bl., C 37 e 56. Ces quatre "protocoles" seraient la correspondance de Constantinople, la déclaration d'Adolphe Crémieux quant à l'Alliance Israélite Universelle, fondée en 1860, le texte du Cimetière de Prague et un texte de 1919 lié à un certain Zunder.

7 Voir *Prefatory Note to the second edition* qui cite aussi le *Morning Post*.

8 Selon N. Cohn, 1992, p. 290, la traduction Marsden serait parue dès 1921. Dans les années Vingt, alors qu'en France, les diverses traductions rivalisent entre elles, en Angleterre, une traduction chasse l'autre. Signalons en juillet 1921, dans une série intitulée "Aids to Prophetic to study n°21) *The Jewish peril and World Unrest*, deux textes par Bendor Samuel et A. Hiorth, consacrés aux *Protocoles*.

Si le titre de la couverture est maintenu entre les diverses éditions et traductions, en revanche, le titre intérieur de la version Marsdenest *Protocols of the Meetings of the Learned Elders of Zion*, le terme protocole n'ayant pas semblé assez explicite par lui-même. De même n'a-t-on pas conservé la formule "The Jewish Peril"<sup>1</sup>.

J. F. Moisan exprime le désir de comparer les deux traductions mais il reconnaît ne pas avoir accès au russe. Or ne risque-t-il pas d'attribuer à l'un des traducteurs ce qui relève de Nilous ou de telle ou telle édition ? C'est ainsi que ce chercheur commettra un certain nombre de bévues qu'il nous a semblé intéressant de relever. Évidemment, Moisan part de l'hypothèse que la première traduction, celle de George Shanks, est parfaitement conforme au russe et que toute différence entre Shanks et Marsden relève de la fantaisie de ce dernier.

Moisan va donc attribuer à Marsden toutes sortes d'innovations à commencer par la numérotation des protocoles, sans savoir que Nilous lui-même, à partir de 1911, a opté pour cette formule lancée par Boutmi<sup>2</sup>. La première traduction française, dans le journal *L'Opinion*, ne comporte pas une telle numérotation, fidèle en cela à son modèle anglais<sup>3</sup>.

J. F. Moisan a remarqué que Marsden ne mentionne pas la police tsariste, l'*Okrana*, dans les *Protocoles* alors que Shanks le fait<sup>4</sup> (Protocole 18). Ne songeant pas à vérifier au moins au niveau des traductions françaises dont certaines se veulent tenir du russe, il nous explique le procédé de Marsden :

"Que Marsden ait recours aux termes plus généraux de *secret de défense* au lieu d'*okrana* nous semble très révélateur. En mentionnant la police secrète tsariste, il aurait limité la portée du protocole 18 et des protocoles dans leur ensemble. Il aurait restreint le champ d'action des Sages à un pays particulier. Or le "complot" est censé être mondial et universel. De plus, la référence à l'*Okrana* aurait daté trop précisément la "conspiration" dont la réalisation était imminente au moment de la parution de la traduction de Marsden alors que l'*Okrana* avait disparu dans la tourmente révolutionnaire". Or, la traduction de Jouin, faite à partir de Shanks comporte la mention *Okrana* mais en note celui-ci précise que ce passage ne figure pas dans d'autres versions. En effet, Nilous n'emploie pas ce terme. C'est en fait l'inverse qui s'est produit: Shanks a apporté une précision qui ne figurait pas dans l'original.

Selon Moisan (p. 55), Marsden se permet d'introduire "une référence géographique inexistante" au protocole IX. Or, il n'en est rien, cette précision figure bel et bien chez Nilous et c'est Shanks qui a préféré l'évacuer. Marsden se voit reprocher des formules provocatrices comme de parler du *génie* du peuple juif (protocole 17) mais c'est Shanks qui, tout au contraire, a voulu atténuer le texte. Ce serait encore Marsden qui aurait préféré *Goïm* à Gentils alors que c'est le langage propre aux textes russes des *Protocoles*.

Et le verdict tombe sur Marsden: "Il s'est efforcé par divers artifices - choix lexicaux, ajouts, suppressions - de rendre le texte des *Protocoles* plus violent, plus horrible, plus insupportable au lecteur et donc plus antisémite. Cette constatation peut expliquer le fait que dès le début des années 20 les éditeurs des *Protocoles* aient préféré la traduction de Marsden à celle de Shanks" (p. 97)<sup>5</sup>.

---

1 Un troisième titre connaîtra par la suite une certaine fortune en Angleterre: *World conquest through world government. Protocols of the learned Elders of Zion*

2 Nous ne comprenons pas la description de Moisan lorsqu'il affirme que Shanks a regroupé les protocoles 5 et 6, 8 et 9, 10 et 11, 14 et 15 ou 22 et 23. La note de la p.95 de l'édition du *Jewish Peril* distingue bien les 24 protocoles même si ceux-ci ne sont pas numérotés dans le cours du texte. Ceux-ci se répartiraient en trois séances: la première avec les protocoles 1 à 9, la deuxième 10 à 19 et la troisième 20-24 (cf. *Les Protocoles des Sages de Sion*, Ed CEA, c 1943, BNF 16 A 1299).

3 L'édition des "Britons" propose néanmoins un tableau de correspondance *in fine* fournissant la page où débute chaque protocole

4 Une certaine Sonia Howe (*Times*, Londres, 11 mai 1920, p. 12) avait critiqué la traduction de Shanks et Moisan en avait conclu qu'il serait intéressant de vérifier le contenu des traductions. Apparemment, il a soupçonné le plus honnête.

5 Moisan propose (p. 82), de façon ingénieuse, de compter le nombre de paragraphes au sein de chaque protocole et il attribue à Marsden le fait d'avoir restructuré le texte russe représenté à ses yeux par la première traduction anglaise (Shanks).

Protocole I Shanks (Sh) 18 paragraphes Marsden (Marsd) 27 paragraphes II Sh. 5 Marsd 5 III Sh. 13 Marsd. 20 IV Sh 4 Marsd 5 V Sh 17 Marsd. 11 VI Sh. 7 Marsd. 8 VII Sh. 6 Marsd. 6 Protocole VIII Sh. 2 Marsd. 3 Prot IX Sh. 10 Marsd 12. X Sh. 24 et Marsd. 20 XI. Sh. 8 Marsd. 9, XII. Sh. 23 et Marsd. 19 XIII. Sh. 7 Marsd. 6, XIV. Sh. 7 Marsd. 5, XV. Sh. 42 Marsd. 24, XVI. Sh. 8 Marsd 8 XVII. Sh. 18 Marsd. 10, XVIII. Sh. 12 Marsd. 9, XIX. Sh. 4 Marsd. 4, XX. Sh. 54 Marsd 42, XXI. Sh. 11 et Marsd. 11, XXII. Sh. 5 Marsd. 4, XXIII. Sh. 11 Marsd 5, XXIV. Sh. 15, Marsd 16. Or, la

En 1922 <sup>1</sup>, la première traduction avait été abandonnée par *The Britons Publishing Society* et on présentait une nouvelle traduction<sup>2</sup> à partir du russe de Nilous, due à Victor E. Marsden, ancien correspondant du *Morning Post*, le journal qui avait publié si largement sur le sujet en 1921. On y rappelle la familiarité du journaliste avec la Russie, lequel venait de décéder.

La lecture de cette nouvelle traduction fait irrésistiblement penser à l'édition de 1911 de Nilous: présence de chapeaux en tête de chaque *protocole* dûment numéroté, point non relevé par Moïsan. Or, nulle part, il n'est question dans l'ouvrage anglais d'une édition russe, autre que celle de 1905 alors que nous sommes en 1925.

Par ailleurs, Marsden emprunte le développement de la *Vieille France* relatif à la *Lettre de Constantinople aux Juifs d'Arles* et ce sans citer ses sources. Sous le titre de "A Fifteenth Century "Protocol", il traduit (p. 7) littéralement le texte de l'article du 20 juillet 1920 (p. 87 de l'édition française).

Marsden ne reconnaît pas davantage ses emprunts à la précédente édition de Shanks. Il reproduit littéralement le texte anglais de la Prophétie du Serpent, prenant simplement la peine de mettre "serpent", là où l'on avait traduit du russe (*zmita*) par "snake". Il ne corrige pas l'erreur qui confondait Louis XVI avec Louis XIV <sup>3</sup> dans la version russe <sup>4</sup>.

On peut dire que Shanks a travaillé à partir de l'édition de Nilous de 1905 et Marsden à partir de l'édition du même Nilous de 1911, laquelle notamment comporte des chapeaux pour chaque *protocole*. Ce serait la véritable cause de la mise en œuvre d'une nouvelle traduction.

Il convient de dater la traduction de Victor Marsden: si l'édition en brochure séparée semble être de 1922, en revanche, des extraits de la traduction sont parus d'abord dans les colonnes du *Morning Post*<sup>5</sup> en mai 1920 puis au sein du recueil regroupant tous les articles traitant de la "question" juive la même année sous le titre *The Cause of the World Unrest*, avec une introduction de l'éditeur du *Morning Post* Londres, Ed. Grant Richards (BDIC, S 7218). Ces textes sont d'abord paru anonymement, Marsden n'étant que l'un des collaborateurs <sup>7</sup>, sa traduction figure aux chapitres V, VI <sup>8</sup> et VII du volume. Victor Marsden connaît l'existence de la première traduction (p. 89): Une traduction de ces *Protocoles* vient de paraître. Cette traduction que nous avons comparée avec l'édition russe de 1905 au *British Museum* est correcte dans l'ensemble mais pour une œuvre de cette importance, nous avons préféré recourir à notre propre traduction.

Le titre anglais proposé par le *Morning Post* est celui que retiendra Marsden: *Protocols of (the) Meetings of the Learned Elders of Zion*<sup>9</sup>.

---

comparaison avec le texte russe montre que Marsden a été plus fidèle que Shanks. C'est donc, *a contrario*, Shanks qui aurait sensiblement remanié la présentation de Nilous.

<sup>1</sup> Nous n'avons pas d'édition de 1922. La première qui nous soit connue est de 1925 mais dans l'édition de 1936 (BCDI), la date de 1922 apparaît en tête de l'introduction.

<sup>2</sup> Bib. AIU, U 2066.

<sup>3</sup> Erreur signalée par Cohn, 1992, p. 284.

<sup>4</sup> Cohn signale la confusion (*op. cit.*, p. 284) sans se rendre compte que l'erreur se situe dans la traduction anglaise et non dans l'original russe!

<sup>5</sup> La traduction complète ne signale pas le précédent du *Morning Post* et il y est simplement précisé que Marsden fut correspondant en Russie pour ce journal.

<sup>6</sup> C'est à dire Gwynn.

<sup>7</sup> On y trouve un appendice de N. Webster, laquelle semble exercer une forte influence sur cette série d'articles qui ne traitent nullement uniquement des *Protocoles*.

<sup>8</sup> Le chapitre VII se nomme "Elders of Zion", les Sages de Sion.

<sup>9</sup> La traduction du *Morning Post* est donc antérieure à la publication des Ed. Grasset datant de 1921. Il est possible que Marsden ait emprunté à l'édition française les chapeaux traduits de l'édition de 1911. En effet, Marsden ne signale pas l'édition de 1911 qui les comporte pour la première fois. Quant à la numérotation des protocoles, elle n'existe pas dans l'édition de 1905.

## II Influence des traductions françaises

Mais sommes-nous à ce point certains que Marsden ne s'est pas servi de la traduction française figurant dans la *Vieille France* (que l'on désignera désormais par le sigle VF). ? Dans ce cas, il se serait contenté de traduire du russe les chapeaux négligés par la revue française et qui, on le sait, sont des apports tardifs de Nilous.

L'examen de la disposition en paragraphes préconisée par Moisan fait apparaître un fort parallélisme entre Marsden et Nilous que l'on ne retrouve pas dans les traductions françaises. Marsden préserve par exemple les points de suspension en tête du premier protocole ce que ne fait pas VF.

Toutefois, l'édition de la *Vieille France* ne comporte pas les particularités de la traduction Shanks; notamment en ce qui concerne la mention de l'*Ookhrana*. Comme elle date de 1920, il semble exclu qu'elle ait pu s'inspirer du travail de Marsden. Le fait que Marsden ait mieux respecté certains dispositifs de Nilous suffit-il à évacuer l'hypothèse selon laquelle il aurait pu s'inspirer de la traduction VF?

Force en tout cas est de constater que Marsden a traduit du français les annexes de VF des pages 87 à 88:

"La Revue des Etudes Juives financée par James de Rothschild a publié en 1880 deux documents qui montrent etc"

devient

"The Revue des Etudes Juives financed by James de Rothschild published in 1889 (sic) two documents which showed etc "

On notera que le titre de Marsden reprend l'idée de "réunions" qui ne figurait pas dans la traduction de Shanks:

"Protocols "Procès verbaux de réunions secrètes des Sages d'Israël (VF)

Protocols of the meetings of the Learned Elders of Zion

Marsden a repris l'italique qui ne figure pas chez Nilous mais qui est employé dans VF.

"Dans cet ordre d'idée, je vais exposer notre système en me plaçant d'une part à notre point de vue et d'autre part au point de vue des *goyim*. (l'italique est dans le texte p.13 Et ils seront mis en italique tout au long des 24 Protocoles dans les deux versions Marsden et VF.

"What I am about to set forth, then, is our system from the two points of view that of ourselves and that of the *goyim* (i.e. non Jews). L'italique est dans le texte (p.11)"

Que Marsden ait eu connaissance de VF semble à peu près acquis mais nous ne saurions contester qu'il ait eu accès à Nilous non seulement au niveau des chapeaux mais aussi parce que dans certains cas sa traduction est plus littérale que celle de VF.

Qu'on en juge d'après la fin du dernier protocole.

VF rend ainsi le russe: "Le Roi d'Israël ne devra pas être influencé par ses passions"

Marsden donne la traduction suivante:

"The King of the Jews must not be at the mercy of his passions"

Or le texte de Nilous est plus proche de "King of the Jews" que de "Roi d'Israël": *Tsar Iudeiskiy*, le "tsar" des Juifs et non le "tsar" d'Israël.

Il n'est pas cependant exclu que des parentés existent entre Marsden et "Grasset-Lambelin". Ainsi le protocole III qui est celui du serpent symbolique<sup>1</sup> recourt à l'image de l'étau pour indiquer à quel point les Juifs vont parvenir à contrôler les Etats d'Europe. VF ne reprend pas cette image qui se trouve dans le texte russe et recourt à la formule "Quand ce cercle sera fermé, tous les Etats Européens y seront enserrés comme entre de solides griffes" (p.21) alors que Marsden colle davantage au texte russe (*tiski*: étau):

"When this ring closes all the States of Europe will be locked in its coil as in a powerful vice (anglais pour étau)" (p.19).

Et l'édition Grasset reste également proche du russe: "Quand ce cercle sera fermé, tous les Etats d'Europe y seront enserrés comme dans un fort étau" (p.20).

---

1 Le serpent y est évoqué brièvement mais justifie le commentaire plus ample placé hors protocoles.

Marsden a-t-il emprunté les chapeaux de Grasset? La réponse est négative. Nous avons observé par exemple que pour le chapeau du Protocole XIII, Nilous avait mis des guillemets. On ne les retrouve pas dans l'édition Grasset et ils sont bel et bien placés chez Marsden qui n'aurait pu en introduire par hasard là où il le fallait si son modèle avait été français.

Ch. XIII. Sommaire: le besoin du pain quotidien. Les questions politiques. Les questions industrielles. Les divertissements. Les maisons du peuple. La Vérité est une. Les grands problèmes. (The need for dally bread. Questions of the political. questions of industry. Amusements. People's palace. "Truth is one" The great problems).

Mais l'inverse est-il possible? Il apparaît en effet que la version de Marsden parut dans le *Morning Post*, du moins partiellement, dès 1920 donc avant la publication des Editions Grasset.

#### *L'influence américaine*

En 1920, paraît à Boston une édition en langue anglaise, différente de celles que connaît l'Angleterre.

Or, dès le début du premier *protocole*, nous rencontrons une formule typique de deux éditions français, VF et Grasset. "Let us leave any phraseology".

VF "Laissons de côté toute phraséologie"  
Grasset: Abandonnons toute phraséologie"

Or, VF de 1920 cite assez longuement la version américaine (pp. 7-10) et y pulse en fait tout un historique de plusieurs pages qui reprend le titre complet: *The Protocols and World Revolution including a translation and analysis of the Protocols of the Meetings of the Zionist men of wisdom*" (Small, Maynard et Cie, édit. Boston 1920)<sup>1</sup>, CDJC 14176.

En fait, les *Protocoles* de VF n'ont pas été réalisés à partir de l'édition de 1905 comme le montre la présence d'une numérotation des séances. Selon nous, ils ont été traduits à partir de l'édition de Boston et ont profité du travail de Boris Brasol<sup>2</sup>. Selon cette édition américaine serait due à l'initiative des Russes "Blancs"<sup>3</sup> lesquels ont certainement joué un rôle clef dans la diffusion des *Protocoles* et ce dès 1918. Les *Protocoles* apparaissent comme un élément essentiel de la propagande antilbolshévique russe. La France a été particulièrement sensible au thème antéchristique niloussien, on se souvient alors du recours à une telle représentation autour de la Prophétie du Frère Johannes (cf infra), chère au Sâr Péladan au début de la Grande Guerre.

Il est vrai que le passage du français à l'anglais ou l'inverse est infiniment plus aisé qu'à partir du russe, en raison notamment du nombre de signifiants quasiment identiques encore qu'on trouve une proportion non négligeable de mots français en russe.

Si l'on prend les premières lignes du protocole 1 et les dernières lignes du protocole 24, la comparaison entre le texte américain et le texte de la *Vieille France* est flagrante: nous avons mis en Italiques dans le texte français les termes semblables à l'anglais<sup>4</sup>.

#### Protocole 1

Let us put aside *phraseology* and discuss the inner meaning of every thought; by comparisons and deductions, let us illuminate the situation. In this way, I will describe our system, both from our point of view and from that of the Goys"

#### *Vieille France*

N° 1 Laissons de côté toute *phraséologie* et discutons le sens intime de toute pensée; éclairons la situation par des *comparaisons et des déductions*. Dans cet ordre d'idées, je vais exposer notre *système* en me plaçant à notre *point de vue* et, d'autre part, au *point de vue des Goym*

#### autre exemple:

"The King of Israel must not be influenced by his passions especially by sensuality. No particular element of his nature must have the upper hand and rule over his mind. Sensuality more than anything else upsets mental ability and clearness of vision by deflecting thought to the worst and more bestial side of human nature.

<sup>1</sup> On ne peut donc dire que les *Protocoles* ont changé de nom, ils sont simplement présentés dans un cadre plus large tout en conservant leur intitulé.

<sup>2</sup> J. F. Moisan, 1992, n'aborde pas la question des interactions entre traductions anglo-saxonnes et françaises.

<sup>3</sup> Cohn, 1992, p. 290.

<sup>4</sup> Voir Halbrunn, 1981.1.

"The Pillar of the Universe in the person of the World Ruler sprung from the sacred seed of David, must sacrifice all personal desires for the benefit of his people.

"Our sovereign must be irreproachable.

n° 24 *Vieille France*

"Le Roi d'Israël ne devra pas être influencé par ses passions, surtout par la sensualité: aucun élément particulier de sa nature ne devra dominer chez lui et être maître de sa pensée; or la sensualité, plus qu'aucune autre défaut, trouble les facultés mentales et la claire vision des choses en détournant la pensée vers les pires instincts et les plus vils de la nature humaine.

"Le Pilier de l'Univers en la personne du Dominateur du monde, issu de la race sacrée de David devra sacrifier tous désirs personnels au bien de son peuple.

"Notre souverain devra être irréprochable.

On ajoutera que la disposition en paragraphes est identique et que la VF utilise tout au long des protocoles le terme "goyim" pour "goys" de la traduction de Boris Brasol.

Dès lors que l'on sait que la *Vieille France* a fait paraître les *Protocoles* après l'édition de Boston qu'elle cite, il n'est pas question d'accepter l'hypothèse selon laquelle l'édition américaine aurait été calquée sur la française. Dans la mesure où Marsden, outre Manche, a pris connaissance de l'édition de la *Vieille France*, il aurait de ce fait, indirectement, eu accès à l'édition américaine. Selon un principe général d'économie, les relations entre ces six éditions, trois françaises et trois anglo-saxonnes, ont été assez fortes et il conviendrait presque de parler d'un ensemble anglo-français de traductions des *Protocoles*. La situation a sensiblement évolué depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle: alors, la traduction ne pouvait fonctionner que du français vers l'anglais et l'anglais a souvent eu accès à des textes européens (latin, italien, allemand) à travers les traductions françaises<sup>1</sup>. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, nous sommes en pleine anglomanie d'où cet anglicisme "Protocols".

*La RISS<sup>2</sup> et les traductions de l'anglais*

A titre de comparaison, étudions la traduction de la RISS en vis à vis de la première traduction anglaise. L'édition de la RISS est la seule des éditions françaises à ne pas comporter le terme "phraséologie" au début du premier protocole. On y trouve la même parenthèse pour définir le terme *goyim* alors que le texte de Nilous comporte un renvoi en bas de page. La seule originalité est, pour l'édition de la RISS, d'utiliser nombre de sous titres et de numéroter les Protocoles. Il n'en reste pas moins que Jouindu fait qu'il signale les variantes en notes est un précurseur au même titre qu'un Anatole Lepeltier pour les éditions des *Centuries*, au siècle précédent.

Un moyen efficace de mettre en évidence une influence consiste à repérer une erreur commise dans le texte utilisé et de montrer que celle-ci se retrouve chez l'emprunteur. Prenons le cas de la première traduction anglaise; dans le dernier protocole, l'on trouve la phrase:

"Sensuousness, more than any other passion, is certain to destroy all mental and foreseeing powers; it distracts men's thoughts toward the worst side of human nature" (p.87)

Les versions françaises de 1920 ont traduit de façon plus complète le texte russe qui comporte deux épithètes et non pas un seul.

*Vieille France*: "La sensualité, plus qu'aucun autre défaut, trouble les facultés mentales et la claire vision des choses en détournant la pensée vers les pires instincts et les plus vils de la nature humaine" (p. 81)

Grasset "La volupté agit d'une manière pernicieuse sur les facultés intellectuelles et sur la clarté des vues en détournant les pensées sur le côté le plus mauvais et le plus animal de l'activité humaine" (p.153)

Or le texte de la RISS comporte la même lacune que le texte anglais à savoir un seul épithète:

"La sensualité, plus que toute autre passion, détruit fatalement toutes les facultés de l'intelligence et de la prévoyance, elle dirige les pensées des hommes vers le plus mauvais côté de la nature humaine"

L'affaire des traductions entre le français et l'anglais allait connaître un nouveau rebondissement dans les années Trente. A partir de 1931, la *Revue Internationale des Sciences Secrètes* publie sous le sigle "RISS" une série d'ouvrages en français et en anglais. (BNF). *The*

<sup>1</sup> La comparaison avec les autres éditions françaises confirme qu'il s'agit bien là d'une sorte de "calque"

<sup>2</sup> *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, RISS.

*Jewish Question* (BNF, 8° G 3716) rassemble les textes antisémites d'Henry Ford. C'est ainsi qu'un ouvrage de Lesley Fry Waters *flowing eastward* (BNF, 8° G 3715) comporte le texte des *Protocoles* bien que ne l'annonçant pas dans le titre. L'ouvrage paraît simultanément en français, la même année 1931, sous le nom de *Retour des flots vers l'Orient. Le juif notre maître*<sup>1</sup>.

L. Fry produit la traduction de Marsden dans l'édition anglaise mais, plutôt que de traduire Marsden en français, l'éditeur parisien préféra réutiliser la traduction que la RISS avait publiée en 1920 et qui, elle, était issue de la première traduction anglaise si bien que L. Fry annonce la traduction de Marsden et que dans l'édition française, pour des raisons d'économie, ce n'est pas cette version qui est donnée.

Mgr Jouin reprend d'ailleurs en tête de la traduction le titre complet de la première édition anglaise: *Protocols of the Elders of Zion*. Toutefois, les protocoles y sont numérotés à la différence de ce qui se pratique dans la première édition anglaise car Jouin tient compte de l'édition allemande de 1920 de Nilous qu'il cite.

En revanche, la RISS publia bien une traduction du russe des *Protocoles* dans la version Boutmi reproduisant deux pages en caractères cyrilliques. En 1934, cette version allait ressortir aux mêmes éditions (BNF, 4° G 5311). Ainsi la RISS fournissait-elle au lecteur français des années Trente, comme elle l'avait fait dans la décennie précédente, deux versions, et ce dans des traductions françaises présentant des différences rédactionnelles même pour les passages où le texte russe est absolument identique, ce qui ne permettrait pas au lecteur français d'en prendre conscience.

Un des apports les plus remarquables de la RISS - outre qu'elle signale nombre de variantes entre les diverses traductions - aura été d'introduire une carte illustrant la *Prophétie du Serpent* dont nous avons signalé l'absence. Dans l'édition de 1922 figurait une carte de l'Europe sans lien avec le texte, en revanche pour l'édition de 1934, on a remplacé celle-ci par une autre carte parcourue par un serpent, dans un esprit plus fidèle.

Qu'est-ce qui distingue les versions de Boutmi et de Nilous au point que Mgr Jouin ait décidé de les faire traduire en français coup sur coup en 1920 et 1922 et de les faire toutes deux rééditer dans les années trente? En fait, l'édition Boutmi comporte des sous-titres empruntés à l'édition Nilous parue aux mêmes éditions "pour faciliter la lecture". A ce propos, il convient de noter que les Ed. Grasset n'ont pas jugé bon de reporter les sous-titres, ce qui serait une initiative assez malheureuse s'il s'avérait, comme nous le supposons, que ceux-ci faisaient, du moins dans certains cas, partie de la version manuscrite.

### *Le retour des Juifs dans l'Histoire*

En l'espace de trois siècles, du début du XVIIe à celui du XXe, l'image des juifs aura considérablement évolué. Leur "conversion" s'est produite, non pas toutefois aux valeurs du christianisme mais à celle d'une modernité, faite de laïcité (perte des pratiques chez nombre d'entre eux qu'a bien décrite un Chabauty), de nationalisme (reconquête de la langue et de la terre). L'anti-judaïsme s'est également transformé: on est passé de l'accusation archaïque de déicide à celle d'une présence souterraine qui encourage les révolutions et déstabilise le monde.

Déjà, le prophétisme sémitique, à un titre ou à un autre, se nourrit de la question juive. Lié à l'Ancien Testament, il trouve un nouveau souffle au Moyen Age en Europe. Puis, à l'approche du XXe siècle, comme l'écrit L. Fry il y aurait un *Retour des flots vers l'Orient*. (Paris, Ed RISS, 1931) mais aussi autour de ces Hébreux, toujours présents au monde.

L'antisémitisme, dont le terme apparaît assez tard dans le XIXe siècle, semble comporter une dimension prophétique, notamment aux yeux d'un Lambelinet c'est probablement un de ses traits les moins bien soulignés. Dans son avant-propos à son ouvrage "Le règne d'Israël

<sup>1</sup> Avant de le faire paraître à la RISS, dans le *Retour des flots vers l'Orient*, L. Fry avait publié dix ans plus tôt - ce que ne signale pas Taguieff dans sa bibliographie - aux Ed. de la Vieille France de Gohier (WL, 2, 172) un texte intitulé: *L'auteur des Protocoles est Achad ha Am, et le Sionisme* avec une préface de Gohier dont voici un extrait: "L'hypothèse du faussaire inspiré comme un prophète ne nous satisfait pas. Nous croyons qu'un homme peut voir l'avenir dans son ensemble, nous ne croyons pas qu'un homme puisse prédire jusqu'aux moindres détails d'un avenir assez éloigné." Ce texte sera traduit de français en russe et publié dès 1922, à Berlin au sein d'un recueil intitulé *Vsiemirny tajny zagovor, le complot secret mondial*. (BNF, 16° A 451). On annonce dans la deuxième de couverture de la brochure, un texte du romancier anglais H. G. Wells "Pour rétablir l'ordre dans le monde" Il pourrait s'agir d'une traduction française d'une série d'articles parus dans le *Times* et édités en 1916 sous le titre "The elements of reconstruction" (BI., 9088 à 44) et parue anonymement sous les initiales D.P. Voir *Herbert George Wells* d'E. Guyot, Paris, Payot, 1920, p. 301. Mais nous n'avons pas eu l'occasion de le vérifier. Wells En. 1921, dans la "Guerre qui tuera la Guerre" Trad. G. Bazile, Paris, BNF, 8° G 9613. Wells s'en prend à ce qu'il appelle le "kraftisme" (p. 52). Le texte français de L. Fry sera traduit en russe. On le trouve en 1922 à Berlin en introduction d'une édition russe des *Protocoles* (*Vsiemirny tajny Zagovor, Le complot mondial secret*, WL, Londres, 388/2, 196), puis en 1923 en allemand à Munich "Achad Cham, der geheime Führer der Juden". Toutefois, L. Fry écrivait en anglais et avait besoin d'un traducteur vers le français.

chez les Anglo-saxons" (op. cit. p.3), il y parle des "appels prophétiques de Drumont". Peut-être le terme "prophétique" est-il désormais galvaudé, toujours est-il qu'en tant que signifiant, il continue à faire sens. Et Lambelin de recourir à cette formule: "En admettant que les documents cités soient partiellement inexacts ou même entièrement apocryphes, les événements qui se sont déroulés, pendant et depuis la guerre, n'ont que trop pleinement justifié les déclarations prophétiques des "Protocols" (p. 133).

Il ne faudrait évidemment pas oublier que du point de vue juif, nous nous trouvons également dans une perspective prophétique, d'où une certaine ambiguïté. Leur retour en Palestine et notamment à Sion - c'est à dire à Jérusalem - correspond bien évidemment à une longue attente, affirmée chaque année, des siècles durant, à Pâques (*Pessah*) par la formule prophétique "L'an prochain à Jérusalem" (*Leshana Haba b'iroushalaim*). Ainsi, dans les livres de prières israélites - plus spécialement dans la *Haggadah* (le "dit") de Pâques - qui parurent en français au XIXe siècle pouvait on lire: "Rapproche de toi les rejetons de ta plantation Ramène les à Sion, délivrés et plein d'allégresse"... "Aie pitié, Eternel, notre Dieu, de ton peuple Israël, de Jérusalem, ta ville de Sion résidence de ta Majesté, de ton autel et ton Temple. Reconstruis bientôt et de nos jours Jérusalem la ville sainte; veuille que nous y entrions et que nous jouissions de sa gloire" ou encore: "Cette année-ici, l'année prochaine-dans le pays d'Israël; cette année - esclaves, l'année prochaine - libres" <sup>1</sup>.

Encore faudrait-il préciser qu'un texte "prophétique" n'est pas nécessairement un texte qui se réalise, même si l'on a tendance, de nos jours, à dire qu'est "prophétique" ce qui s'est accompli. Un personnage de la dimension de Herzl auteur de *l'Etat des Juifs* peut difficilement ne pas être catalogué comme prophétique<sup>2</sup>, lui qui écrira "Si vous le voulez, cela ne restera pas une légende"

Le 3 septembre 1897, Théodore Herzl affirmait "Si je voulais résumer le Congrès de Bâle en une seule phrase-que je me garderai bien de prononcer en public-je dirais: A Bâle, j'ai fondé l'Etat juif. Si je disais cela à haute voix, un rire universel me répondrait. Mais peut-être que dans cinq ans-dans cinquante ans certainement-tout le monde le reconnaîtra" Et André Chouraouide commenta: "Le 29 novembre 1947, cinquante ans plus tard, la prophétie (sic) était confirmée par une décision de l'Assemblée générale des Nations Unies" <sup>3</sup>, fondant un Etat juif en Palestine aux côtés d'un Etat arabe, d'où le nom d'Israël donné à la partie juive, le terme ne pouvant *a priori* convenir pour l'ensemble de la région.

#### *Le procès de Berne (1934-1935);*

La communauté israélite germanophone de Berne et la Ligue Israélite de Suisse poursuivirent devant les tribunaux ceux qui avaient distribué lors d'une réunion le texte des Protocoles. *Die Zionistischen Protokolle*, parus aux éditions Hammer, avec une présentation de Th. Fritsch<sup>4</sup>. Deux personnes furent condamnées en première instance; Silvio Schnell et Th. Fischer, pour diffusion et publicité dans un journal (*Der Eidgenosse*) de "schundenliteratur", c'est à dire de littérature immorale, portant atteinte aux mœurs. Le procès qui s'en suivit à partir de 1934, prit une dimension considérable dont l'aspect textologique n'est pas le moins intéressant: problèmes de datation, de plagiat, de traduction y sont récurrents. En appel, l'accusation fut déboutée, en 1937, pour ce qui concernait le volet *Protocoles*. En fait, la seule question pertinente était, pour le juge, de "décider si le texte de la brochure violait la loi mais non s'il était authentique ou pas". Il ne s'agissait pas en effet d'un procès en diffamation mais c'est bien comme tel qu'il fut traité et dès lors le biais choisi par la partie civile ne convenait pas; il n'empêche que le procès fut l'occasion de réunir une masse considérable de documents, qui seront conservés notamment à la *Wiener Library*, (fonds Freyenwald, Université de Ramat Aviv, Israël) mais qui firent l'objet de publications; le fait qu'il se tint une trentaine d'années après les publications de 1905-1906 permit d'interroger différents protagonistes et témoins.

Un tel procès était-il opportun d'autant qu'il se tint en allemand, que diverses pièces furent traduites dans cette langue comme l'article de *Znamia* de 1903? On peut en douter. Sans

<sup>1</sup> La *Haggadah* de Pâque. Liturgie pour la cérémonie familiale des soirées du *Seder* Trad française. Joseph Bloch, Paris, Fondation Sefer, 1970, pp 17 et 93-94

<sup>2</sup> Voir J. Allerhand, "Messianische Elemente im Denken und Wirken Theodor Herzl", in *Theodor Herzl und das Wien des fin de siècle*, Dir. N. Leser, Vienne, 1987, pp. 61 et seq

<sup>3</sup> *Herzl inventeur de l'Etat d'Israël*, Paris, Seuil, 1960, p. 350.

<sup>4</sup> Voir Intro aux *Protocoles des Sages de Sion*, Paris, Ed CEA, 1943, p. 40. Curieusement, Fritsch refuse tout lien entre les *Protocoles* et le Sionisme, tout en optant pour un titre que l'on peut traduire par "protocoles sionistes"; cela tient probablement au style allemand qui tend à user d'adjectifs, de Sion et sioniste se rendant identiquement.



cet événement qui eut lieu alors que les nazis venaient d'accéder au pouvoir, les *Protocoles* n'auraient peut-être pas connu tout à fait le même écho par la suite.

Cette recherche de précédents des *Protocoles*, chez les défenseurs, s'inscrit en tout cas dans notre approche méthodologique. Il reste que ce procès exerça peut-être un peu trop d'influence sur les historiens de la question qui semblent ne pas avoir été capables d'apporter d'autres pièces que celles alors fournies, dans un contexte qui n'était pas à proprement parler académique. Nous pensons évidemment au traitement très insuffisant pour la période allant du Manifeste tsariste d'octobre 1905 portant convocation de la *Douma* à la Révolution d'octobre 1917. De même pour l'absence d'étude de la littérature sioniste pour la confronter aux *Protocoles*. Depuis les années Trente, la recherche sur ce sujet n'avait guère progressé et la plupart des travaux sont largement tributaires de ceux réalisés dans l'Entre Deux Guerres, il s'agit trop souvent d'une érudition de seconde main<sup>1</sup>.

Certes, nous avons beau jeu de dénoncer la carence bibliographique concernant la fortune des *Protocoles* avant la Révolution d'Octobre. Il n'est pas si rare qu'un texte connaisse une éclipse - on pense à la prophétie de Malachie (Livre I) entre 1598 (édition de Rusca) et 1623 (édition de Messingham). Un jour, peut-être découvrira-t-on des publications parues en France au cours de ces 25 ans. Cependant, pour le *corpus* malachien, nous constatons qu'une suspension du commentaire des devises pour la période lacunaire est manifeste dans la production de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Si nous comparons avec la situation des *Protocoles*, comment aurait-on été certain *a priori* - par delà certains manques ponctuels - de ce qu'il aurait fallu attendre la Révolution d'Octobre pour que le texte circulât en Europe centrale? Avait-on assez rigoureusement parcouru la presse - juive notamment<sup>2</sup> - pour y trouver quelque écho? Est-ce que la Révolution de 1917 n'a pas porté ombrage à celle de 1905?

#### *Dimension prophétique des Protocoles*

On nous objectera peut-être que les *Protocoles des Sages de Sion* ne sont pas *stricto sensu* un texte prophétique et qu'ils sont au demeurant peu français. C'est l'occasion de revenir *in fine* sur l'esprit de notre travail. En fait, il conviendrait de se demander si la littérature prophétique n'est pas le plus souvent *protocolienne*.

À lire les réactions après 1917, le terme "prophétique" revient à de nombreuses reprises. En quoi les *Protocoles* se distinguent-ils des autres pièces de notre corpus? De même que certains textes annoncent le destin de la France, d'autres traitent des espérances juives. Combien de textes prophétiques français ne constituent pas des sortes de protocoles? Les Français ne visent-ils pas aussi, dans les textes que nous avons étudiés - et qui, eux, sont authentiques - à une certaine domination - monarchie-universelle? Prophétisme et rêves de conquête, d'hégémonie sont intimement liés. La dimension antéchristique-icéonographie à l'appui - dans lequel ils parurent dans le recueil de Nilous achève de les situer dans notre orbite.

En ce qui concerne la dimension étrangère des *Protocoles*, elle n'est pas *a priori* plus forte que pour d'autres pièces. Le fait que le *Dialogue* de Joly ait été utilisé et que le nom de Gougenot des Mousseaux ait été mis en avant, dans les S. P. viennois, comme dans le catalogue du *British Museum*, ou que le programme de Herzl dans l'*Etat Juif* ait été développé en partie à Paris, nous les rend plus familiers. Par ailleurs, ces *Protocoles* ont été largement traduits et commentés en France, après la Première Guerre Mondiale. Notre corpus n'a-t-il pas accueilli la *Pronosticatio* de Johann Lichtenberger au sein du *Mirabilis Liber*? On nous fera peut-être remarquer que la *Pronosticatio*, d'ailleurs privée de ses vignettes, fut récupérée au sein d'un projet prophétique lié à la France. Mais encore faudrait-il se demander dans quel esprit les *Protocoles* furent accueillis en France: à la *Vieille France*, à la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes*, chez Bernard Grasset, dans tel ou tel périodique. Il ne s'agit pas tant d'exalter la France que de dénoncer les forces qui la menacent, il y a là un revirement qui trahit peut-être un certain désarroi de la société française. Ce que les Allemands, après la défaite de 1918, appelleront le coup de couteau dans le dos. Il s'agit là d'un autre prophétisme plus sur la défensive, qui veut jouer à Cassandre. La France fragilisée depuis la défaite de 1870 et qui ne croit plus à son étoile....

Temps bien périlleux comme l'avenir le montre, que ce siècle naissant porteur d'une telle charge prophétique, où les fantasmes des uns et des autres trouveront à se concrétiser de façon aussi dramatique. Est-ce que le prophétisme n'évacue pas les questions éthiques? Est-ce

<sup>1</sup> On peut espérer que C. de Michaelis de Rome publiera prochainement des études plus rigoureuses, fondées sur un accès direct et systématique aux sources et notamment à la presse des vingt premières années du siècle.

<sup>2</sup> On songe à l'hebdomadaire sioniste *Die Welt*, fondé par Herzl, dès 1897. Bib. AIU, cote P 4. Nous avons consulté cette collection, incomplète, sans succès.

que la satisfaction de vérifier ou d'accomplir une prophétie-mais aussi de s'y opposer par tous les moyens-justifie de renoncer à tout jugement moral? Problème de l'éthique de la Presse.

Les *Protocoles des Sages de Sion* nous interpellent à l'issue de notre recherche: nous voyons ainsi quasiment sous nos yeux un "programme" politique, plus ou moins imaginaire, se métamorphoser en prophétie à la lumière d'événements qui viennent lui apportant un semblant de crédibilité. Est ce qu'une réflexion sur la fortune des *Protocoles* ne serait point pleine d'enseignements pour une réflexion sur la nature du texte prophétique?

Ces *Protocoles*, conformément à leur modèle français du Second Empire, offrent un caractère systématique. On y envisage tous les cas de figure possibles - 24/27 séances ou "articles" - et imaginables de façon à donner l'impression d'une force implacable et omniprésente, bref "machivélique" en référence à l'un des interlocuteurs campés par Maurice Joly. Sorte de Dix Commandements occultes.

Au demeurant, si l'on passe au plan juridique, l'on observe que toute loi, tout contrat, se projette sur l'avenir, prétend pouvoir gérer et influencer sur les "événements". Si la Loi - la Constitution - a été bien pensée, elle sera d'une façon ou d'une autre "vérifiée", "confirmée" du moins sur tel ou tel point qui au moment de sa rédaction restait encore tout à fait virtuel. Si, dans les statuts d'une association, il est traité des modalités de sa dissolution, cela ne signifie-t-il pas que celle-ci avait été en quelque sorte annoncée? Tout bon "juriste" serait-il un prophète potentiel?

L'antisémite devient très vite prophète de malheur: il annonce la domination des Juifs ou leur départ, il s'exprime volontiers au futur. Ainsi Gougenot des Mousseaux "le Juif est ou plutôt sera notre maître" <sup>1</sup>. Le hasard aura voulu que l'apparition des *Protocoles* coïncidât avec une volonté de la part des Juifs de s'organiser à un niveau international - est-ce que la "question juive" ne se posait pas partout? - ce qui pouvait facilement être perçu comme le projet un gouvernement mondial des diasporas, tant, comme le note Lambelin racontant son voyage en Palestine (*Le règne d'Israël chez les Anglo-Saxons, op. cit.*) cette terre semblait incapable de réunir tous les Juifs. Pour les antisémites, c'était la perspective d'une Diaspora, non plus scindée en une infinité de ghettos séparés les uns des autres, non pas résorbée en un seul lieu, mais retrouvant une cohérence et une unité, à l'échelle mondiale, capable de se mobiliser, de toutes parts, comme dans l'affaire de Damas. Jeu de dupes, pour certains, que ce sionisme qui faisait miroiter le départ des Juifs vers la Palestine pour, en fait, y instaurer, à plus ou moins long terme, une sorte de capitale supranationale avec la complicité de ses "agents"....

Dans le cas des *Centuries* de Michel de Nostredame; (Livre II), est-ce que ce qui fera leur succès ne tient pas à une certaine capacité de leur auteur voire de ses imitateurs à avoir envisagé un nombre maximum de cas de figure? Comme en droit, l'on n'apprécie un texte que confronté aux situations qui se présentent, beaucoup moins par rapport à celles qui ne se présentent pas. On dira "le texte avait envisagé telle circonstance". Il y aurait eu ainsi une *Ecole française* de prophétisme avec les nostradamistes-par delà tout procès en subterfuge et en plagiat-tout comme il y aurait eu avec un Jean Bodin, une *Ecole française de Droit*, s'inscrivant dans un certain schéma de pensée et qui donnera notamment à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle un goût prononcé pour le droit constitutionnel et ses républiques successives.

Le fait de travailler sur une période plus récente nous permet-il d'éclairer autrement les siècles précédents? Il nous apparaît notamment qu'un texte ne naît pas forcément "prophétique", qu'il peut le devenir. Ch. Lambelin, en 1921, écrivait à ce propos, dans son Introduction aux *Protocoles* (Paris, Grasset, p. XXV): "En étudiant dans ses *Lundis* l'oeuvre de Joseph de Maistre-Sainte-Beuve avait exprimé cette opinion sur les *Considérations sur la France* (1796). "L'impression que fit ce livre au moment où il parut fut vive mais sa grande explosion n'eut lieu que vingt ans plus tard, lorsque les événements en eurent vérifié les points les plus mémorables." Les *Protocoles*, poursuit Lambelin, ont avec les *Considérations sur la France* un trait commun: leur caractère prophétique. Peut-être pourra-t-on, à brève échéance, formuler à leur propos un jugement pareil à celui de Sainte-Beuve".

Il n'est désormais plus indispensable qu'un texte porte le titre de "Prophétie (s)" pour qu'il acquière cette qualité ou qu'on la lui reconnaisse et inversement ce qui s'est déclaré tel peut ne pas être pris en considération. Tout écrivain peut être un jour ou l'autre, couronné de ce titre, à la façon d'un Victor Hugo. Le prophétisme contemporain semble se mêler des titres ronflants du passé mais il peut consacrer toute oeuvre littéraire comme prophétique dès lors qu'elle paraît comporter, par on ne sait quelle fortune, une telle dimension. Un certain prophétisme qui

<sup>1</sup> *Le Juif, le Juifisme et la Juifisation des peuples chrétiens*, Paris, Plon, 1869, cité par P. Bimbaun *Un mythe politique*, op. cit. p. 128

s'affichait comme tel a été déconsidéré mais la fonction prophétique semble ne pouvoir pour autant être évacuée.

### *Nilous et l'Antéchrist*

Dans la rhétorique de Nilous, l'Antéchrist s'approche. En fait, l'avènement du Messie implique qu'il y ait eu préalablement règne de l'Antéchrist, l'un annonce l'autre - on notera la nuance entre Antéchrist (avant le Christ) et Antichrist (contre le Christ; latin *Antichristus*) - comme une sorte de Jean-Baptiste démoniaque.

La "Grande Guerre" - et notamment l'année 1917 - apparaît, à l'époque, comme une vérification des *Protocoles* dans la mesure où les juifs sont en quelque sorte, pour Nilous, les agents de l'Antéchrist. Pour les Français, il semble bien que l'Antéchrist soit plutôt l'Empereur d'Allemagne, Guillaume II. Il convient de resituer de telles spéculations par rapport aux vaticinations adventistes d'un Charles Russell. Son système des Ages est à rapprocher de celui des Eres précessionnelles mais l'un s'appuie sur les Ecritures, l'autre sur le glissement constellationnel. Dans les deux cas, on annonce la fin du monde judéo-chrétien. On peut en fait se demander jusqu'à quel point de telles spéculations ne sont pas récupérées par le protestantisme-on pense au mouvement adventiste-qui y voit d'abord la fin de la papauté...



## CHAPITRE XI



## LE PROPHÉTISME ET LA GRANDE GUERRE

L'heure de la revanche va bientôt sonner. La date avancée un moment sera 1913. Un nouveau Péladan saura relever le drapeau du (pseudo) prophétisme. Outre Atlantique, 1914 figure, de nombreuses années à l'avance, dans les écrits de ce qui deviendra par la suite les Témoins de Jéhovah. Cette Guerre qui fit tant, on l'a vu, notamment de par les événements de 1917, pour la consécration des *Protocoles des Sages de Sion*

## I. La Prophétie de Johannes en 1914

L'historien allemand Peuckert, dans ses articles pour le *Handwörterbuch* (op. cit.) s'est fortement intéressé au recours aux Prophéties dans la période qui précède et suit immédiatement le déclenchement des hostilités. Il signale notamment l'importance accordée outre-Rhin, à l'année 1913 (et infra) du fait de l'importance de l'année 1813, lors des campagnes napoléoniennes<sup>1</sup>. Il note également l'usage fait de la *Prophétie d'Orval* au cours des combats. A. Reimers (*Prophetische Stimmen und Geschichte über dem Welt Krieg, 1916*) rapproche Orval de *Goldtal*, près de Montmédy, qui signifie en allemand, le val d'or<sup>2</sup>. De même, l'appel à l'Angleterre, était annoncé, selon Gabriel Langlois (*Les Prophéties relatives à la guerre de 1914*, parues en 1915) par l'extrait suivant relatif à une Ile: « Venez, jeune prince, quittez l'Ile de captivité, joignez le lion à la fleur blanche »<sup>3</sup>. Union franco-anglaise qui prendra forme durant la Grande Guerre.

### *La publication des gravures de Joachim, de Lichtenberger et de Paracelse*

En 1881, J. H. Pézieux avait publié - on l'a noté - dans sa *Fin de Révolution avec un appendice sur la question d'Orient* (Paris, BN) un certain nombre de vignettes et notamment l'une extraite de la série joachimite, portant le numéro XXVI. Il commente ainsi: « figure (...) représentant un prince inattendu de souche royale qui doit avoir un règne glorieux. Tout porte à croire que le prophète a voulu désigner le grand monarque tant annoncé ». Il s'agit bien entendu, à l'époque, d'Hémi V. Hippolyte Tisserand consacre un Appendice à un commentaire de la *Rota* de Pie IV, appliqué à la Révolution Française<sup>4</sup>.

En 1891, Stanislas de Guaita, dans le tome II de son *Essai de sciences maudites*, portant le sous-titre de "Serpent de la Genèse", Paris, Librairie du Merveilleux (Clamuel), BNF, 8° R 9636 (2), consacre une brève étude (pp. 302-305), gravures à l'appui, à une vignette du *Pronosticon* de Paracelse<sup>5</sup> et à une autre appartenant aux *Vaticinia* pseudo-joachimites.

### *Commentaire sur le vaticinium:*

"Sur deux colonnes d'inégale grandeur s'élèvent les symboles des deux pouvoirs pontifical et royal. D'une troisième colonne (moins élevée que les deux autres) sort un bras armé d'une faux qui menace ces deux pouvoirs. Comment ne pas reconnaître la puissance aveugle & impersonnelle du peuple, qui s'attaque à la couronne et à la tiare (...) Pour moi, cet hiéroglyphe déjà si clair en soi et qui a pour épigraphe: Ce ne sera partout que confusion et erreur, dans la corruption exprime un état de choses qui a eu son apogée en 1793-1794 sous le Règne de la Terreur "

### *Commentaire de la figure II du Pronosticon: Une prophétie de Paracelse sur les Bourbons.*

1 Ernst Tiede, *Autobiologische Mitteilungen über den Krieg der Deutschen, 1914, Seine Ursachen und Folgen*, Leipzig, 1914

2 A rapprocher du Val d'Or de Paray Le Monial

3 Louis Bathfol, article in *Revue de Paris*, 1er février 1915

HPJ, *Essai d'interprétation des Prophéties de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Paris, BNF, A 23079. On y trouve des spéculations sur St Malachie. L'auteur calcule que chaque pape régné en moyenne 17 ans. Comme il ne reste plus alors en 1914 que 9 papes pour correspondre aux neuf devises non encore attribuées, l'on arrive à l'an 2067. En 1994, il ne reste plus en fait que la devise III à attribuer hormis la cent douzième qui correspond à l'échéance fatale. Il est vrai que Jean Paul 1er a si peu régné! L. Chateaubout, *Les plus célèbres prédictions annonçant la chute des Empires d'Allemagne et d'Autriche Hongrie*, Ancenis, 1916

4 En 1898 paraît dans *l'Echo du Merveilleux* un article de Novaye "Demain, d'après les concordances frappantes de 120 Prophéties".

5 Il décrit une traduction manuscrite du texte de Paracelse, par Christallin, dont nous avons retrouvé une copie au Cabinet des manuscrits de la BNF. La vignette est issue de l'édition de 1536. Celle des *Vaticinia*, signale Guaita, vient des éditions italiennes de la fin du X<sup>e</sup>le siècle



"Celui dont la puissance fait sortir de terre la Fleur qui est plus illustre que toutes les autres, la rend en tems et lieu aride et pourrie, c'est ce qui l'arrive, ô toi qui est en ce jour un lys des champs! Demain comme dit le Christ, tu seras jeté dans le four (...) ce qui veut dire que tu émigreras dans la solitude, la ruine et l'exil et dans cet abaissement universel et sans exemple, tu seras humilié au souvenir des ans écoulés etc..."

Il aura donc fallu attendre le XXe siècle pour que paraissent en France (hormis le cas de Strasbourg) certaines gravures de la *Pronosticatio* Hechtenbergienne.

Laurent de Brindes (de son vrai nom Rogatten Le Nail) en donne de nombreuses reproductions, sans toutefois les rattacher au *Mirabilis Liber* que pourtant il signale par ailleurs<sup>1</sup>.

A la même époque, les *Prophéties du mois* de Papus<sup>2</sup> avaient fait paraître quelques vignettes de Paracelsus encore pour la première fois en France<sup>3</sup>. Cette publication d'ailleurs fera aussi une place à Lichtenbergei (*Prophétie de la Turquie*, février 1916).

Quelques vignettes paraîtront par la suite dans l'*Astrologie* de Peuckert traduite en français et que P. Riffard a repris récemment dans son *Anthologie*<sup>4</sup>.

Quant au pseudo-saint Malachie, il fait l'objet d'études dans l'*Année Occultiste* (1907-et 1908) de Pierre Biobb<sup>5</sup>. Paul de Chauriac suppose une longévité accrue des pontifes: "on pourrait en conclure que 200 ans environ séparent encore l'humanité du formidable jour du jugement" écrit-il en 1905<sup>6</sup>.

### *Les rééditions des almanachs nostradamiques*

L'intérêt pour la littérature nostradamique hors centuries est éveillé par la parution de reproductions d'almanachs et pronostications. En l'espace de quelques années, entre 1903 et 1907, ces textes paraissent, les uns à Méricourt-l'Abbé (Somme), les autres à Marlebourg (lieu non identifié), à l'enseigne de l'archange Saint Michel.

Ceux qui paraissent dans la Somme, sont dus à l'initiative d'Henri Douchet, qui oeuvre dans la ligne de l'Abbé Torné dont il se veut l'apologiste<sup>7</sup>. Il s'agit en 1904 de la réimpression de l' pour 1567 et de celle des *Significations de l'Eclipse* de l'an 1559 qui comprend une lettre de Torné, en date du 7. 6.1879. Douchet publie également en 1906 des *Notes sur la vie de Michel Nostradamus*, recueillies par le R. P. Jean de Saint-Etienne, alias l'Abbé Rigaux, curé d'Argoeuvres, surnommé "Nostradamus" par la Mélanie de La Salette<sup>8</sup>, proche de Léon Bloy qui lui dédiera *Celle qui pleure* (1908). Henri Douchet qui publiera, au début du XXe siècle, des *reprints* de diverses pièces nostradamiques semble avoir également été en contact avec Bloy à propos de La Salette, dont les apparitions de la Vierge datent de 1846.

En 1906, Vanki publie une *Histoire de l'astrologie* (Paris, Chacornac) qui reprend des développements de l'introduction de Douchet aux *Centuries*, notamment en ce qui concerne la situation lorsque éclata la Révolution de 1789.

D'autres textes paraissent à Marlebourg: en 1905, l'almanach pour 1563<sup>9</sup>, en 1906, paraît également une "Reproduction très fidèle d'un manuscrit inédit de M. de Nostredame. Dédié à SS. le Pape Pie IV"<sup>10</sup>

<sup>1</sup> *Prophéties sur Lyon, la France et le monde entier dans les premières années du XXe siècle*, fascicules III, VII, VIII, IX, Lyon, 1907-1911, BNF, 8° G 8778

<sup>2</sup> Voir « bibliographie » en tête de l'*ABC illustré d'occultisme*, Dorbon, 1922 (novembre 1915 à juin 1916). Voir Philippe Encausse, *Papus*, Paris, Belfond, 1979, p. 100. La BSG conserve une partie des volumes des *Prophéties du mois* M. S. André, 1925, p. 332, note 63 affirme que cette revue est introuvable en bibliothèque

<sup>3</sup> Voir le volume du Warburg Institute

<sup>4</sup> Chazoune C. Lentant *Le dernier siècle ou la fin du monde vers l'an 2000 d'après la prophétie des pontifes romains de St Malachie archevêque d'Armagh*, Bordeaux s.d. Ce texte est paru sous le règne de Pie X donc au plus tard en 1914 puisque la devise "Religio depopulata" ne peut pas être attribuée. BNF, 8° R pièce 10490, tant que le nom qui sera choisi par le nouveau pape n'en pas connu

<sup>5</sup> *Calcul de la fin du monde à l'aide de la Prophétie dite des Papes*.

<sup>6</sup> L'Antéchrist du Moine Adson op. cit. L'auteur est partisan d'une grave échéance pour 1911/1912 dans la ligne JHédouville. Il affirme que Pie X, le pape en exercice (1903-1914), croit en la venue prochaine de l'Antéchrist

<sup>7</sup> Voir son introduction à la réédition des *Prophéties*, en 1903, BNF, 8° Ye 21148

<sup>8</sup> Voir *Collection de documents pour servir l'histoire future de la vie de Mélanie Calvat*, IV, Montsouris, Rézac, pp 426 et 428 signalé par J. Stein "La Salette vue par Léon Bloy", in *Cahiers de l'Herne "Léon Bloy"*, Paris, 1988, p. 169.

<sup>9</sup> Benazza (1990) attribue à tort (p.58) la réimpression de cet almanach à Douchet

### *Flammarion et la Comète de Halley.*

A l'instar d'un Jérôme La Lande, lors de l'alerte causée par une comète en 1773 (et supra), Camille Flammarion qui prend par ailleurs des positions hostiles à l'égard de l'astrologie<sup>1</sup>, sera confronté en 1910, avec le retour de la Comète dite de Halley - se produisant tous les 75/76 ans - avec la sensibilité du public en ce domaine<sup>2</sup>. Les propos qu'il tient dans le *Bulletin de la Société Astronomique de France* (SAF<sup>3</sup>) concernant la queue de la comète, avec tous les gaz qu'elle charrie. L'astronome de Juvisy sera ainsi contraint d'affirmer, dans plusieurs journaux: "La fin du monde n'arrivera pas le 19 mai prochain", date à laquelle il a été calculé que la queue de la comète se mêlerait avec l'atmosphère terrestre. Cette comète sera jugée par certains comme ayant en fait été le présage de la déflagration de 1914.

### *L'annonce prématurée de 1913.*

Anne Victorine Savigny, alias Madame de Thèbes, disciple en chiromancie d'Alexandre Dumas Fils - dont l'almanach paraît depuis 1903 - se serait déjà illustrée en 1897 en annonçant à plusieurs de ses clientes un « risque par le feu », ce qui allait coïncider avec le terrible incendie du « Bazar de la Charité », fête de charité organisée en Mai près des Champs Elysées<sup>4</sup>. Une autre voyante revendiquait, dans la presse du 5 mai, ce mérite, dès le lendemain de la catastrophe, Mademoiselle Henriette Couédon, qui officiait rue de Paradis<sup>5</sup>.

Chaque année paraît un *Almanachet* ce jusqu'en 1917 qui comporte une partie prédictive et une partie traitant de divers sujets occultistes. On peut comparer le renom de Madame de Thèbes à celui de la Sibylle du XIXe siècle, Mlle Le Normand<sup>6</sup>.

En 1914, paraîtront des extraits de son almanach *Révélation de Madame de Thèbes sur le Grand Drame de 1914 ou la Guerre Européenne* (BNF, 8° G Pièce 1060) ou encore l'année suivante, *Prédictions de Madame de Thèbes tirées de son Almanach de 1915* (BNF, Fol Lb57 18399)<sup>7</sup>.

Mme de Thèbes a pour concurrente une pseudo Mlle Lenormand qui publie ses prophéties durant la Guerre: Je n'ai pas besoin, dit celui ou celle qui a adopté ce nom, de me présenter à vous car mes travaux sont célèbres et justement appréciés de tous. Dans l'édition 1915, il est rappelé: J'ai vu et prévu pour 1914 les tristes événements que nous traversons (BNF, 8° Lb57 15432)<sup>8</sup>.

Il s'en est fallu d'un an que certains discours prophétiques tombent juste. En avril de cette année, les incidents franco-allemands se multiplient dans l'Est de la France (à Lunéville et à Nancy) Interprétant la Prophétie d'Hermann de Lehmin, J. H. Lavour, dans *La Fin de l'Empire allemand pour 1913* (Bib. Institut, 8° N S Br 789 (X) BNF, Microfiche) écrit à propos de

---

10 Cette réédition n'est pas signalée par Benazra, 1999.

1 Voir Halbronn 1992,1

2 Voir Ph. de La Cotardière et P. Fuentes, *Camille Flammarion*, Paris, Flammarion, 1994, pp. 306 et seq

3 L'existence de cette Société montre bien que l'on n'attendait pas la loi de 1901 pour que des "sociétés", comportant un certain nombre de membres existassent. En 1909, fut fondée une autre SAF, la Société Astrologique de France, voir Halbronn 1992,1

4 G. Minois *Histoire des enfers*, Paris, Fayard, 1991, p. 347. Marguerite Bevilacqua, *Voyances et Prophéties (des Portes de l'Enfer aux apparitions de la Vierge à Medjugorje)*, Paris, Henri Veyrier, 1990, p. 47.

5 Il conviendrait de vérifier si Madame de Thèbes ne s'est pas approprié les exploits de Mlle Couédon. Sur le Bazar de la Charité, voir M. Winock, *Edouard Drumont et Cie, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Seuil, 1982, pp. 13 et seq. H. Savignaud, *Autant nous la guerre? Quel en sera le résultat? etc Recueil de prédictions concernant l'époque actuelle*, Tours, 1913, BNF, 8° Lb<sup>57</sup> 15371

6 Sur l'écho de ces almanachs de Mme de Thèbes en Allemagne voir Fr. Wichtl: *Weltfreimaurerei Weltrevolution Weltrepublik*, Munich, 1920, pp. 113-115, BNF, 8° G 10516.

7 Voir aussi *Prédictions sur la Guerre Européenne*, B. M. Clermont Ferrand, 62055. Comporte notamment la *Prophétie dite de Mayerov* aménagée.

8 Signalons aussi dès 1909, *La Sibylle du XXe siècle* par Emy Bonas, publiée à Toulouse chez Privat annonçant (p. 99) les guerres futures et la France triomphante (BNF, 8° R 17026)

Guillaume II sans s'expliquer vraiment sur le choix de cette année dont nous avons vu qu'elle se fondait outre-Rhin sur 1813, que l'Empire Allemand mourra en lui.

### *L'Antéchrist et le Figaro 2.*

Dans son numéro du 10 septembre 1914, le *Figaro* publiait en première page un article intitulé "L'Antéchrist" et signé Péladan. Il ne s'agit plus d'Adrien Péladan mais de son fils, Josephin, passé à la postérité sous le nom de Sar Péladan et auteur en 1888 d'une Préface aux *Mystères de l'Horoscope* d'Ely Star. Il semble bien que Josephin Péladan ait été marqué par l'extraordinaire culture prophétique de son père, dans laquelle il aurait puisé pour confectionner sa *Prophétie du Frère Johannès*<sup>3</sup>. Christophe Beaufils a retrouvé, à la Bibliothèque de l' Arsenal le brouillon de cette *Prophétie du Frère Johannès*<sup>4</sup> avec certaines variantes entre lesquelles Péladan hésita mais qui ne concernent qu'une éventuelle suite à la prophétie publiée. Sa prophétie sur l'Antéchrist fit l'objet d'une publication séparée<sup>5</sup>.

Le cas de Péladan fils est assez remarquable en raison d'un certain cynisme dont il fait preuve et qui révèle une volonté d'instrumentaliser le prophétique comme cela fut probablement le cas à la Renaissance. Péladan sera tout fier<sup>6</sup> d'avoir été condamné à mort par les Allemands pour ses écrits prophétiques<sup>7</sup>. Cette prophétie s'apparente à celle qui figure dans le recueil de Collin de Plancy *La fin des Temps* et attribuée par ce dernier à Lichtenberger/ Fridrigger-Naumerberger alors qu'elle relève d'une autre tradition « véronaise ». Il s'agit en fait d'un avatar du *Lilium regnans* (voir Livre II). On y trouve le coq, l'aigle noir, l'aigle blanc, le léopard, soit respectivement la France, l'Allemagne, la Russie et l'Angleterre. Au XIXe siècle, après la chute de Napoléon, l'Aigle (blanc comme la neige) sera souvent identifié au Tsar - les Russes feront partie des "Alliés" qui occuperont Paris jusqu'en 1818 - celui-ci se voit confié une mission protectrice pour la France. Ce sont d'ailleurs les Russes et non plus les Français qui ont vocation désormais à écraser les Turcs<sup>8</sup>. Le *Kaiser* est l'Aigle Noir. Trois empires à la veille de disparaître, en cette année 1914 : il y a un troisième empire, donc un troisième aigle, l'Autriche.

« L'aigle noir se jettera sur le coq qui perdra beaucoup de plumes mais frappera héroïquement de son ergot. Il serait bientôt épuisé sans l'aide du léopard et de ses griffes. L'aigle blanc qui viendra du septentrion surprendra l'aigle noir et l'autre aigle (l'Autriche) et envahira le pays de l'Antéchrist complètement d'un bout à l'autre. L'aigle noir se verra forcé de lâcher le coq pour combattre l'aigle blanc et le coq devra poursuivre l'aigle noir dans le pays de l'Antéchrist pour aider l'aigle blanc »<sup>9</sup>. Alliance donc de la France (coq) et de la Russie contre l'Allemagne, on ne fait là que décrire le jeu effectif des alliances. Le scénario prophétique est le suivant: la France qui semble, dans l'esprit du rédacteur, ne pas pouvoir compter sur l'Angleterre (léopard) - on retrouverait alors la situation de 1870 - est sauvée par l'intervention russe

1 Jules de Reil. *L'horoscope de Guillaume II, empereur d'Allemagne*. Paris, Librairie anglo-française, 1915, BNF 8° M pièce 4078.

2 Sur l'authenticité de Johannès. Cf. Terrin in *Grande Revue*, août 1915, "Les Prédications sur la Guerre jugées d'un point de vue critique".

3 Y a-t-il un lien avec le "docteur Johannès", personnage de Huygmans? Josephin Péladan fut un des protagonistes de la "puette des images" avec Boullan et Stanislas de Guata. Voir F. Ribadeau Dumay, *Les magiciens de Dieu*, Paris, R. Laffont, 1970, p. 228.

4 Cf. Beaufils. *Josephin Péladan (1855-1918). Un essai sur une maladie du lyrisme*, Grenoble, Jérôme Millou, 1993, pp. 416-417 et seq. Fonds Péladan Manuscrit de la Bibliothèque de l' Arsenal.

5 Evelyn Latour dans un texte resté inédit *Millénarismes en France XIXe-XXe siècles* fournit (sans localisation en bibliothèque) les titres suivants: *Pourquoi et comment l'Allemagne va disparaître en 1915? D'après la célèbre prophétie de l'Antéchrist du Moine Johannès*, Paris, Lacomme, 1914, et *La Grande Guerre de 1914. La Prophétie de l'Antéchrist du Frère Johannès (1609) remise en lumière, publiée et commentée*, Paris, Boulet-Piédeselet s.d., 8 p.

6 Voir manuscrits du Fonds Péladan, Bib. Arsenal, voir C. Beaufils, *Péladan*, 1993, p. 420.

7 Signalons que durant la seconde Guerre Mondiale, les services de propagande feront appel aux astrologues. Voir J. Halbronn 1995 2, Ellic Howe, *Le Monde étrange des astrologues* Trad. de l'anglais, Paris, R. Laffont, 1967.

8 Voir *La Prophétie de Mayence* n° 32.

9 Johannès renvoie peut être à Johannes de Vaguerio. Le fait que le texte soit prétendu avoir été écrit en latin, va dans le même sens. Rappelons qu'il figure dans le *Mirabilis Liber*, recueil prophétique paru partie en latin, partie en français.

contrainnant l'Allemagne à se concentrer sur le front de l'Est. Mais à son tour la France devra aider la Russie en portant la guerre en Allemagne, le pays de l'Antéchrist...

Le texte pseudo-johannique fut vraisemblablement aménagé, mais point rédigé, au moment de l'offensive allemande en Belgique et dans le Nord de la France en août 1914 et probablement avant l'issue heureuse de la Bataille de la Marne, dans le courant du mois de septembre. Le moral semble ne pas être très haut puisque l'on parle déjà des forces qui viendront au secours de la France. L'article de Péladan du 10 septembre dissimule mal ce nouveau traumatisme qui évoque 1870<sup>1</sup>.

Péladan veut faire de cette guerre, une guerre totale: les armées de l'Antéchrist devront être anéanties, insiste-t-il dans son commentaire. Le pape, Benoît XV, qui vient juste d'être élu, le 6 septembre - Pie X est mort le 20 août - doit incessamment excommunier l'Antéchrist allemand, on attend son encyclique: n'est-il pas ce pape *Benedictus*<sup>2</sup> signalé au verset 14? On doit se préparer à une sorte de "guerre sainte".

Dans le *Livre Merveilleux*, l'Empereur d'Allemagne est assimilé à l'Antéchrist du point de vue des rois de France, malheureux compétiteurs, tout comme les protestants ont vu dans le Pape une incarnation de l'Antéchrist. On retrouve toute une culture prophétique, chez le fils d'Adrien Péladan: l'Allemagne est bien l'Aigle Noir, la Russie, l'Aigle Blanc qui doit conquérir Constantinople. La paix séparée, conséquence de la Révolution d'Octobre, mettra fin à de telles espérances.

Mais alors pourquoi lit-on au verset 18: "Vers l'an deux mille, l'Antéchrist se manifestera" Pourquoi au verset 17 est il écrit "Car il a été dit que vingt siècles après l'incarnation du Verbe, la Bête s'incarnera à son tour...". En 1914, nous sommes encore loin du compte. Si la prophétie de Péladan avait été conçue pour la circonstance, y aurait-il un tel déphasage ou bien Péladan serait-il contenté de pratiquer quelques interpolations tel ce bras unique qu'il attribue à l'Antéchrist au verset 4: "Il n'aura qu'un *bras*" à l'instar de Guillaume II. Mais le verset 3 utilisait déjà une référence au bras: "Ce prince du mensonge jurera par la bible: il se présentera comme le *bras* du Très Haut, châtiant les peuples corrompus".

#### *Recueils prophétiques en temps de guerre*

En 1914, René d'Arman, in *Prédiction sur la fin de l'Allemagne* (BNF, 8° M 17347), interprète un quatrain (VI,74)<sup>3</sup> comportant le verset "Trois et Septante", soit 73 qu'il ajoute à 1848 pour obtenir 1921 et de commenter: "Notre régime actuel ne devrait donc changer que dans sept ans. Or ceci ne présagerait pas un triomphe de l'Allemagne et de l'Autriche contre nous dans la guerre actuelle. Ce compilateur renvoie par ailleurs à la Prophétie d'Orval: "Son auteur, l'abbé d'Orval (sic) en 1792, la lit devant de nombreux émigrés dans le salon du Maréchal de Bender".

Christophe Beauvils ne s'est pas assez préoccupé de la présence de la Prophétie du Frère Johannès au sein des recueils prophétiques de l'époque. Durant la guerre "européenne" - comme on disait à l'époque - se mit en place un ensemble de pièces organisé autour des prédictions de Mme de Thèbes et de Mlle Le Normand (morte depuis plus d'un demi siècle) ainsi que de la Prophétie de Mayence susmentionnée, d'autres pièces y figurent de façon plus ou moins épisodique telle la Prophétie du Frère Johannès.

Nous avons recensé quelques éditions du dit recueil:

- *Prédiction sur la Guerre Européenne*, Clermont Ferrand (BNF, 8° G pièce 1042)-1914

Ce recueil comporte des textes de Mme de Thèbes (extraits de ses almanachs), de Mme Lenormand, de R. Larmier, la Prophétie de Mayence (1854) et la Prophétie Latine du Frère Johannès de l'an 1600.

- *Les plus célèbres prédictions annonçant la chute des Empires d'Allemagne et d'Autriche Hongrie - Prédiction des chiffres et des dates, Prédiction dites de Mayence, Prédiction de Madame de Thèbes*, Angers (BNF, 8° M pièce 4077). Notons que Péladan demeure alors dans cette ville.

- *La guerre et les prédictions Vues Prophétiques de Mme de Thèbes sur les Etats Européens* (août 1913 - septembre 1914) s.l/.

<sup>1</sup> Voir Mozzani, *Le Livre des superstitions*, Paris, R. Laffont, 1995, pp. 90-91

<sup>2</sup> Précisons que ce pape s'appelait Giacomo della Chiesa et qu'il choisit donc seulement alors ce prénom qui n'avait pas été choisi par un pape depuis 1740, faut-il y voir quelque complaisance envers cette prophétie de la part du nouveau souverain pontife? On admirera le délai de quelques jours permis désormais par la technologie et le mode de support qu'est la presse

<sup>3</sup> La déchéance au règne tournera/ Ses ennemis trouvez des comuzes/ Plus que jamais son temps triomphera/ Trois et Septante à mort trop assézés/ Ce quatrain fut relié à Marie de Médicis, en 1620 (cf supra)

- *La Voix des Prophètes. Prédications, prophéties, malédictions célèbres peu connues ou inédites, anciennes ou récentes sur la Guerre Européenne*, commentées par Celtic El Nabi, Auch, 1914, BNF, 8° G Pièce 1083.

Ce recueil comporte les "Prédications de Madame de Thèbes" (1911, 1912, 1913), Prédiction d'un Marabout Algérien (inédit) et Prophétie du Frère Johannes, L'Antéchrist, et "troublante prédiction inédite"

1915 *Les Prédications sur la fin de l'Allemagne* par René d'Arman, BNF, 8° M 17347

On y trouve les Prédications d'Hermann de Lehnl, Nostradamus, de Noël Ollivarius, les Prédications du Frère Johannes ou de l'Antéchrist, du Père Marc, carme, de Rodolphe Gillhier, de l'Abbé Souffraud (sic); de J.B.M. Vianney, curé d'Arc, les Prédications d'Orval, solognote, de Prémol, les visions prophétiques du Père Kozniecki, l'Horoscope de la Comtesse de R...dite prédiction de Flensberg, les Prédications du Frère Antoine, Bretonne, du général X, de Martin Tourneau, Japonaise, l'Horoscope de Catherine II, les Prédications de Mme de Thèbes, de Mme Lenormand, une prophétie musulmane. Mais la première édition sans nom d'auteur ne comportait point le texte introduit par Péladan dans le *Figaro*<sup>1</sup>, journal qui s'était intéressé en 1877 à Torné Chavigny.

Nous comparerons la Prophétie du Frère Johannes telle qu'elle figure en quelque sorte officiellement dans les colonnes du journal *Le Figaro* des 10 et 17 septembre 1914 (cf aussi au 26 de ce mois) et telle qu'elle apparaît, sous diverses formes, dans ce type de recueil prophétique.

Il apparaît que la version de la prophétie de Johannes telle qu'on la découvre dans la Presse est reproduite fidèlement dans l'édition intitulée *Prédications sur la guerre européenne* parue à Clermont Ferrand<sup>2</sup> (pp 8-14). Les commentaires de Péladan, ayant figuré dans le *Figaro* auquel il est explicitement fait référence, sont reproduits à la suite des 34 "articles" de la dite prophétie.

En revanche, la lecture d'une autre édition, celle d'Auch (Arlège) comportant en gros les mêmes pièces pose quelques problèmes. Elle est nécessairement postérieure à la parution de la Prophétie dans le *Figaro* puisque dans une note (p.14), il est indiqué " P.S. D'une dépêche de Bâle (27 septembre). Guillaume II est récemment tombé dans une tranchée".

Le recueil se clôt sur la "Prophétie du Frère Johannes-L'Antéchrist" (pp 21 et seq). Celui qui écrit sous le nom de Celtic El Nabi (*Nabi* signifiant en hébreu prophète (cf le groupe de peintre, les Nabis, constitué en 1888 et dont J. Péladan fut proche) commence par fournir une brève introduction de son crû sur l'Antéchrist. Il est rappelé que l'"importante prédiction que voici s'adapte en les suivant pas à pas si exactement aux événements actuels qu'elle semble avoir été rédigée après coup pour les besoins de la cause. Elle remonterait toutefois à l'an 1600, il y a donc quatre siècles (sic) et serait due à un moine par ailleurs inconnu, le Frère Johannes. Une partie de cette prophétie écrite en vers latins est encore tournée vers l'avenir". Suivent deux versets ne figurant pas dans le *Figaro*.

1 Ce qui est annoncé arrivera car rien de ce qui est annoncé ne peut manquer d'arriver!

2 Et ainsi qu'il a été annoncé l'Antéchrist paraîtra!

Le verset 3 est intéressant car il ne correspond qu'en partie au début de la prophétie du *Figaro*. On a mis en italique les passages qui n'y figurent pas.

3 *A plusieurs reprises, déjà, on aura cru le reconnaître: car les égorgés de l'Agneau (l'Agneau = le Christ, Dieu, La Divinité, L'entité du Bien, de la Justice, de la Bonté, des Vertus) se ressemblent et les méchants sont tous les précurseurs du Méchant par excellence!*

Certes, pour la partie entre parenthèses, il peut s'agir d'un simple commentaire de Celtic El Nabi mais le début, lui, appartient bel et bien, au corps du texte. Pour le reste, il s'agit essentiellement d'une inversion remplaçant "On aura cru le reconnaître déjà plusieurs fois" En fait, on observe d'autres variantes apparemment insignifiantes:

"Car tous les égorgés de l'Agneau se ressemblent et tous les méchants se trouvent être les précurseurs du Grand méchant" (*Figaro*)

En fait, à peu près partout, les phrases sont tournées légèrement différemment. Il est à noter par ailleurs que ni le nom de Péladan, ni le *Figaro* ne sont cités: avons nous affaire à un imitateur de Joséphin Péladan? On saisit mal, au demeurant, la portée de changements qui restent largement d'ordre stylistique.

L'originalité d'un tel commentaire tient à la présence d'un certain nombre de termes arabes: on cite la "tradition islamique" (p. 28) et le texte s'achève par un *Mektoub*. Le nom même de Celtic El Nabi, mélange de celtisme et d'Islam, fait donc partie intégrante du corpus péladanien, d'autant précisément que le nom de Péladan n'y figure pas.

<sup>1</sup> Fin 1914. Bib. Saulchoir, BL. 72 C 102.

<sup>2</sup> On remarquera la provincialisation des éditions. Angers, Auch, Clermont Ferrand

Il n'en reste pas moins certaines questions concernant la version de Celtic El Nabi. D'abord, son début est mieux élaboré que celui de Péladan. Ce dernier commence abruptement "On aura cru le reconnaître". De qui s'agit-il de l'Antéchrist, qui figure seulement au titre. Est-ce que Celtic aurait simplement souhaité mettre en place une introduction plus heureuse?

Même dans le texte du recueil de Clermont-Ferrand, qui se réfère explicitement au *Figaro*, une petite introduction traitant de la symbolique animale précède la "prophétie latine du Frère Johannès de l'an 1600" (p. 8) et l'on y parle de traduction. On a quand même du mal à croire que cette prophétie est apparue pour la première fois sous la forme qui est la sienne dans le *Figaro*. Le texte prophétique apparaît d'abord sans aucun préambule et Péladan y ajoute les termes suivants: "Je n'ai pas la place d'une étude critique sur cette prophétie latine de l'an 1600 ni sur son auteur un moine inconnu Frère Johannès, encore moins d'un commentaire". En outre J. Péladan ne fournit que les 17 premiers versets de la prophétie. Or curieusement le verset 18 est quelque peu problématique puisqu'il renvoie nommément à l'An 2000 où "l'Antéchrist se manifesterait, son armée dépassera en nombre tout ce qu'on peut imaginer". Certes, la suite paraîtra dans un autre numéro mais déjà Péladan a posé son commentaire demandant au pape de "maudire Wilhelm (Guillaume) II l'Antéchrist authentique que l'imagination religieuse a toujours tellement redouté?" (Jeudi 10 septembre)

Un texte prophétique manipulé n'en a pas moins une histoire et le dernier ajout qu'il subit ne correspond pas pour autant à la date de son élaboration, l'auteur des retouches ne doit pas être confondu avec celui qui en fixa la première version<sup>1</sup>, tout se passe, avec l'article du *Figaro*, comme si le "Sar" Péladan s'efforçait de manipuler un document pour que la prophétie qu'il met en avant corresponde aux préoccupations de l'époque pour un public un peu naïf ou prêt à croire à tout ce qui pourrait nourrir l'espoir, sans être trop regardant quant à ce qui correspond moins bien.

Nous pensons que la version présentée par Celtic El Nabi pourrait être plus proche de l'original, quel qu'il soit, et que Péladan a pu élaborer son article à partir d'une telle version. Il est possible notamment qu'il l'ait réécrite. Le fait que le texte figurant dans le recueil de Celtic El Nabi soit postérieur à l'article du *Figaro* ne préjuge pas pour autant de son caractère plus tardif. On signalera ainsi la formule "monarque franc" dans le recueil d'Auch (verset 9) alors que dans le *Figaro*, l'on se contente de "monarque français" (verset 7). Même le commentaire en vrac de Péladan nous semble un résumé de celui, beaucoup plus étoffé, du recueil d'Auch, disposé verset par verset.

Prenons un exemple apparemment trivial: au verset 10, le recueil d'Auch donne une liste des nationalités engagées dans la guerre: "Des armées se lèveront aux quatre coins de l'Univers!"

*Commentaire:* Canadiens, Australiens, Tasmaniens, Boërs, Hindous, Cafres, Indo-Chinois, Japonais, Tunisiens, Algériens, Kabyles, Berbères, Touaregs, Marocains, Sénégalais, Peuhls, que sais-je?...). Or, dans le *Figaro*, le commentaire *in fine* se réduit à "l'envoi de troupes indiennes, canadiennes, à l'intervention japonaise".

Comparons encore le commentaire de Péladan qui, dans le second article sur l'Antéchrist, paru dans le *Figaro*, fournit cette fois le numéro des versets ainsi glossés:

*Commentaire:* "Le trentième: le suprême combat se livrera là où l'Antéchrist forge ses armes: or Essen et la métallurgie allemande sont en Westphalie, provinces que plusieurs autres prophéties désignent comme lieu de la dernière bataille)

*Commentaire du trente-deuxième verset du recueil pyrénéen:*

"En Westphalie où s'élèvent les usines de Krupp, à Essen et le plus grand nombre des usines métallurgiques allemandes. En Westphalie aussi le champ des Bouleaux de la prophétie de Mayence)<sup>2</sup>

Celtic El Nabi - qui n'utilise l'arabe que dans le commentaire de la Prophétie de Johannès<sup>3</sup> - fait référence à plusieurs leçons pour certains versets. Au verset 9 (p.23): " Une

<sup>1</sup> Beaufils, 1993, écrit (*op. cit.* p. 419) "L'analyse du chef d'oeuvre de Johannès révélait aussi que, de toute évidence, Joséphin ne pouvait l'avoir inventé". Nous ignorons le détail de son argumentation

<sup>2</sup> Le recueil pyrénéen fait dans ses commentaires référence à d'autres prophéties. Ainsi, au verset 4, à la prophétie de Lehman "édition complète" (p. 22)

<sup>3</sup> Mais dans la "Prédiction d'un Marabout Algérien", Celtic El Nabi note: "Il y a bien des années, dans le Sud algérien nous causions avec un Marabout très influent qui après s'être montré un ennemi acharné de la France, paraissait avoir désarmé" (p. 21) un séjour qui expliquerait son intérêt pour la tradition islamique. Voir de Lucien Bardes "Une défense de la Prophétie de Johannes" dans *Le Christ vainqueur de Guillaume II. prophéties du grand événement prochain suivies de la fin de la guerre*. Paris: Tequi, 1917, BNF. 5°R 28897. Bardes qui termine sa rédaction en Mai 1917 compare le

guerre lui fera lever le masque (...). Une autre leçon de ce verset dit: ce n'est pas la guerre qu'il fera à un monarque franc mais une autre guerre que l'on reconnaîtra bien à ce caractère qu'en deux fois sept jours elle sera devenue universelle!. Ces deux leçons sont également réalisées par les faits"

En ce qui concerne l'origine du texte, il semble qu'il faille chercher dans la littérature antéchristique et dans la Guerre qui opposera le Roi des Romains aux 22 royaumes<sup>1</sup>. A ce titre là, on aurait pu annoncer que la domination allemande ne durerait que 3 ans 1/2...

La description que Péladan donne de l'Antéchrist est l'antithèse de celle du grand roi français, selon Adson:

"Ce monarque sera de haute taille, d'imposant aspect, chacun de ses membres sera parfaitement proportionné" alors que Guillaume II lui a un seul bras. C'est peut être d'ailleurs, cette infirmité qui a pu inspirer à Péladan l'idée de le présenter comme l'Antéchrist.

La même semaine, dans la *Revue Contemporaine* du 12 septembre 1914, Péladan n'aura pas hésité à modifier une autre prophétie, celle de Mayence censée être parue dès 1864 avant la Guerre de 1870, si l'on considère la fin de la dite Prophétie<sup>2</sup> le verset 17". Enfin, la Prusse et l'Autriche seront anéanties. La Hongrie fuira vers l'Extrême Orient (de l'Europe)". Voilà ce que Péladan en fait en tête d'un article intitulé "La Guerre et les prophéties": "verset 17. Enfin le chef remportera la victoire; deux de ses ennemis seront anéantis, le reste du troisième fuira vers l'Extrême orient<sup>3</sup>.

La parution dans le *Figaro* présentait un avantage pour Péladan, à savoir la rapidité. Le nouveau Pape, Benoît XV est élu le 6 septembre et le 10 du même mois paraît une prophétie qui parle de lui, sous le nom que s'est choisi Francesco della Chiesa.

Verset 12: " Mais celui-là sera Chrétien et il mourra de la malédiction du pape Benedictus qui sera élu au début du règne de l'Antéchrist" De deux choses l'une: ou bien le texte a été modifié à la dernière minute ou bien il était ainsi rédigé et n'a été utilisé qu'en raison de cette coïncidence. En tout cas le commentaire de Péladan ne manque pas le rapprochement: "Quant au nouveau Pape, il s'appelle Benoît et il a été élu au plus fort de la guerre de l'Antéchrist".

Dans le recueil réalisé par R. d' Arman paru en 1915, le commentaire lié à la Prophétie du Frère Johannes, consacré au pape a été placé *in fine* probablement pour le mettre davantage en valeur.;

Dans son numéro en date du 12 avril 1915, le même *Figaro* publie un article signé Maurice Maeterlinck simplement intitulé "Prophéties" dans lequel il s'en prend ainsi à Péladan: " et enfin la Prophétie du Frère Johannes publiée par M. Joséphin Péladan, dans le *Figaro* du 10 septembre 1914 qui, n'apportant aucune preuve de son authenticité, ne peut passer, en attendant, que pour une prophétie ou fantaisie littéraire. Le problème s'est posé à propos des *Protocoles des Sages de Sion*: est-ce que la pertinence d'un texte prophétique par rapport aux événements ne suffit pas et que vaut celui-ci s'il n'a pas de prise sur les circonstances du moment?"

### Le revirement de Chacornac

Les attaques contre les prophéties font partie intégrante de l'histoire du prophétisme d'autant que parfois - on l'a vu pour les adversaires de Nostradamus ou de Morgard - ils nous apportent des éclairages essentiels. Il est néanmoins surprenant qu'un même libraire soit amené à publier simultanément des textes favorables et hostiles aux prophéties. C'est ainsi qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, Barbe Regnault de Paris qui publie le *Monstre d'Abus* de Jean de La Daguénière ou Pierre Roux d'Avignon qui publie la *Déclaration des Abus* de Laurent Videlaurent accueillent des adversaires avant de faire paraître des almanachs de Nostradamus.

En 1916, les éditions Chacornac vont curieusement publier d'une part *La Guerre et l'Occultisme, suivi des prédictions sensationnelles de Raphaël le célèbre astrologue anglais pour l'an 1916* (numéro spécial du *Voile d'Isis*) et *La Guerre et les Prophéties célèbres, étude historique et critique* par Joanny Bricaud

---

texte présenté par J. Péladan avec les Révélations à Ste Brigitte. Il fait allusion à des critiques selon lesquelles ce serait une "invention" de celui-ci

<sup>1</sup> Voir P. de Charliac, 1905, p. 48. Le texte de Charliac inspira *Le Tyran gigantesque. Poème interprétatif des Prophéties et Livres Sibyllins relativement à la fin des temps*, paru en 1916, chez Daragon du Marseillais Barlière du Lauzon BNF, 8° Ye 9374. On y trouve notamment un poème intitulé *L'Antéchrist*.

<sup>2</sup> Voir le recueil de Clermont Ferrand. Le *Matin* l'avait également signalée, indique Péladan

<sup>3</sup> J. Bricaud, 1916, a montré que J. Péladan avait sans vergogne modifié un texte qu'il signalait dans le recueil de Curicque, *Voix Prophétiques*, 1872.

Or, le ton du propos est bien différent. Il semble que le recueil de la *Guerre et l'Occultisme* soit paru dans les premiers jours de 1916, puisqu'il s'ouvre par une brève préface de Paul Chacornac du 1er décembre 1915.

Au cours de l'année 1916, y eut-il une tendance à se méfier de ces Prophéties<sup>1</sup>, toujours est-il que Joanny Bricaud présente un texte plus distant qui s'ouvre ainsi:

« Les périodes troublées par les guerres et les révolutions, les époques des grands événements et des angoisses patriotiques, excitent à un degré très remarquable la crédulité populaire. Alors les Prophéties abondent et chacun s'y complait dans la mesure où il y voit ses espérances réalisées. »

et la conclusion est la suivante:

« Le lecteur a pu voir combien peu de ces prédictions ont été sévèrement contrôlées; combien, en y regardant de près, ces documents qui au premier abord, semblent offrir, tels qu'ils nous sont présentés, des garanties d'authenticité sérieuses ne sont pour la plupart que des mystifications d'écrivains en quête d'une vente facile de leurs ouvrages, à l'aide de titres sensationnels »<sup>2</sup>.

Joanny Bricaud<sup>3</sup> ironisera sur de tels pronostics qui veulent faire de Guillaume II le dernier Empereur protestant: " Les onze règnes sont achevés depuis plus de soixante années et Guillaume II est le quinzième souverain de la dynastie des Hohenzollern".

Bricaud dénonce certaines manipulations, telles des permutations de versets: " C'est à l'aide de tels artifices que les de Novaye les Demar-Latour, les J.-H. Lavour sont arrivés à faire croire au public que Guillaume II était le dernier de la race des Hohenzollern. Il suffit d'attendre.

Avec le recul, force est de constater que la prophétie telle qu'elle fut interprétée à la veille de la Guerre fut confirmée et qu'aucun Hohenzollern protestant ne régnera plus après Guillaume II même si un nouveau *Reich* devait voir le jour<sup>4</sup>. A l'usure, la prophétie a bien fini par s'accomplir.

Joanny Bricaud avait rédigé le dernier article de *La Guerre et l'Occultisme* sur un ton bien différent: « Telles sont les visions prophétiques du savant occultiste russe (Czynsky Tcheslaw<sup>5</sup>). Elles sont nettes, claires et impressionnantes. » Mais l'année 1916 ne tint pas ses promesses prophétiques d'où le revirement tant chez l'auteur que chez l'éditeur....

Mais l'analyse la plus pénétrante paraîtra en 1918 sous la plume d'Albert Dauzat<sup>6</sup> sont les *Légendes, prophéties et superstitions de la Guerre*<sup>6</sup>. On y trouve l'exposé d'une approche critique du prophétisme qui rejoint nos vues.

En 1920, paraît à Liège un bilan prévisionnel: *Prophéties réalisées pendant la Guerre 1914-1918* par un certain Nolger<sup>7</sup> avec notamment une étude sur les ouvrages du Baron de Novaye. Si l'auteur prétend démontrer que la Guerre fut bel et bien annoncée par l'auteur de *Demain ?*, il n'est pas pour autant euphorique sur les lendemains: « Il y a lieu de conclure des prédictions qui viennent d'être examinées que la guerre de 1914-1918 n'est que la première phase des Heaux annoncés » (p.62)<sup>8</sup>.

Il n'empêche que dans les colonnes de l'*Action Franciscaine* (BNF, 8° G Pièce 1350, IC, 10653), les calculs prophétiques, sous la plume de son directeur, Hilaire de Barenton, ont droit de cité tout au long de la Grande Guerre. En 1914, celui-ci avait publié (p.331) un article, "Une prophétie qui se réalise" comportant une formule ajoutant 1278 jours/ans (3 ans et demi) à 637, l'on obtient 1915-1917. En 1916, le même auteur affirme préférer, tout compte fait, la date de 1908 (cf supra le serpent) correspondant à la révolution des *Jeunes Turcs* et au rejet de la loi coranique plutôt que de spéculer sur la date de l'écroulement de l'Empire Ottoman, à l'issue d'une Guerre qui semble s'éterniser. Récurrence des mêmes calculs et des mêmes enjeux.

<sup>1</sup> Voir l'*Excelsior* du 2 janvier 1916, qui "publie un panorama des "prophéties" proférées à des dates diverses. Toutes ont prévu la guerre actuelle et toutes présentent la victoire". A. Rossel, *Histoire de France à travers les journaux du temps passé, 14-18, anéantissement du monde contemporain*, Thonery (Dept 77) Enseigne de l'autre verdoyant, 1983, p. 120.  
<sup>2</sup> BNF, 8° G Pièce 1170.

<sup>3</sup> Bricaud, 1916, pp. 6-7, fournit par ailleurs une bibliographie pp VI-VII

<sup>4</sup> Des Hohenzollern catholiques régneront en Roumanie jusqu'en 1947.

<sup>5</sup> Voir *Gazette de la Bourse*, Lettre du 27 janvier 1915

<sup>6</sup> Paris, Renaissance du Livre, BNF, 8° G 10972

<sup>7</sup> Voir Bibliothèque Royale de Belgique.

<sup>8</sup> Voir A. Farges, *La Prophétie des Papes dite de St Malachie et la Grande guerre*, Paris, 1920, BNF.



En 1917, est imprimé à Gèrande (Loire Inférieure) une *fin prochaine de la guerre* (d'après des commentaires prophétiques inédits, concordance parfaite des dates et des textes prophétiques par un journaliste breton, BNF, 8° R 14416. On y cite le pseudo-saint-Malachie ainsi que la prophétie de Naples: "Anno 1888 surget vlr magnus id est Antechristus." en falsant remarquer que Guillaume II est monté sur le trône en cette année. L'auteur met en avant le nombre antéchristique de 42 pour affirmer que la guerre ne devrait pas durer plus de 42 mois, soit 3 ans et demi, ce qui conduit au terme de 1917.

Au lendemain de la Guerre, vont se diffuser les *Protocoles des Sages de Sion* qui connaîtront un accueil favorable (cf infra) notamment dans l'Allemagne vaincue, éprouvant un sentiment de trahison - le coup de poignard dans le dos.

#### *Les compte-rendus de Camille Pitollet*

La *Revue des Langues Romanes*, paraissant à Montpellier, à plusieurs reprises, publiera des études sur des ouvrages relatifs à Nostradamus, notamment ceux paraissant en allemand, dans ses livraisons de 1914, 1924 et 1926.

Camille Pitollet l'auteur de ces courts articles publiés dans la partie "Bibliographie" de la revue, apparaît comme un historien attentif du sujet:

"La question de l'ordre chronologique des anciennes éditions des Prophéties est loin d'être secondaire et combien en cette matière par ailleurs futile aujourd'hui et qui ne présente à un esprit moderne qu'un intérêt rétrospectif, il importe de procéder sur les bases d'une exacte bibliographie"<sup>1</sup>.

En 1924, Pitollet consacre son article consacré aux *Weisungen des Nostradamus* de C. Loog à de savantes considérations bibliographiques<sup>2</sup>

notamment quant à l'édition *princeps* des Prophéties, tout en se gaussant des spéculations d'un Piobb.

En 1926, Pitollet s'intéresse à un article "Rund um Nostradamus" de C. von Klinckowstroem<sup>3</sup>

paru dans le *Zeitschrift für okkultismus* de 1927 (pp 89-104). En réalité, il rappelle d'autres travaux de Nostradamistes allemands tels C. Loog-Albert Knieps qui valent bien un Demar-Latour français. On y traite notamment de l'utilisation des prophéties durant la Grande Guerre. C'est ainsi que Knieps aurait dans une première édition annoncé l'invasion de l'Angleterre à partir d'un certain quatrain pour corriger le tir après la défaite.

La République, la Troisième, a finalement triomphé, elle a cessé d'être un interrègne et même la Grande Guerre ne l'a point interrompue, peut être parce qu'elle s'est conclue, malgré tout, sur une victoire française. Dans les années Vingt, on n'attend plus guère le retour de la monarchie. Les Juifs, pour leur part, dans un monde qui se laïcise, ont accompli, de façon certes massive, leur retour en Palestine mais celle-ci, comme l'écrit Herzl, n'est qu'un refuge, une soupape de sécurité pour permettre aux diasporas restantes de se perpétuer, et si celles-ci se convertissent, c'est tout au plus à une certaine modernité et non au christianisme<sup>4</sup> et cela sans renoncer à leur identité spécifique<sup>5</sup>. Le XIXe siècle a vécu une sorte de syncrétisme entre le système républicain et les droits de la naissance. Le cas d'un Louis Napoléon est typique, passant par le suffrage universel pour retrouver l'Empire. Une sorte de formule à la polonaise que connut un Henri III, d'*oligarchie* regroupant les différentes familles régnantes. Il ne fait pas de doute, en effet, pour nous, qu'une certaine entente ait eu lieu entre monarchistes et bonapartistes. L'échec d'Henri V sonnera le glas d'une monarchie parlementaire à la française, fondée sur une alternance des différentes sensibilités, y compris d'ailleurs avec des parenthèses républicaines. C'est ainsi, en tout cas, que nous percevons le XIXe siècle français, non pas comme celui d'un chaos politique mais comme celui d'une recherche de compromis.

Il n'en reste pas moins que l'on pourrait parler tel d'un modèle français qui s'exporta. Face à un système à l'anglaise où le seul facteur de changement est lié à des élections ne remettant jamais en cause le régime, la voie parlementaire à la française peut, quant à elle, déboucher sur des perspectives difficiles à cerner; tout se passe comme si, selon le modèle

1R. Benazza, 1990, ne signale qu'un article de Pitollet *op. cit.* p.459.

2 Pitollet signale (*Revue des langues romanes*, 1924, p.371) notamment que le chanoine Jouin, fondateur de la RISS aurait eu en sa possession un ancien exemplaire des *Centuries*.

3 Benazza cite ce bibliographe à plusieurs reprises pour des textes en allemand mais ne signale pas ce compte rendu en français.

4 Il est d'ailleurs à noter que la notion de "juif laïc" est plus répandue que celle de "chrétien laïc".

5 La marranisme implique une certaine forme de laïcité.

français, du moins celui qui s'élabora au cours du XIXe siècle, le parlementarisme n'était pas une fin en soi mais un moyen privilégié d'accès au pouvoir. L'idée de régimes intermédiaires nous semble en effet avoir été fortement ancrée dans les mœurs politiques françaises du siècle dernier. Le recours aux élections serait comme un recommencement, une nouvelle donne dont devrait sortir un régime qui n'aura plus à se soumettre à l'élection. Le *prince* apparaît dès lors comme l'interface en ce qu'à l'instar d'un Louis Napoléon, il peut se présenter devant les électeurs tout en gardant la possibilité d'un *basculement* dynastique<sup>1</sup>.

Le XXe siècle se passera du Prince en faveur d'un *Führer*, il aura été en effet riche, pour sa part, en de telles mutations: combien d'hommes, élus plus ou moins démocratiquement - à l'instar d'un Adolf Hitler en 1933 - sont parvenus en effet à évoluer vers un système dictatorial!. En juin 1940, le parlement de la Troisième République allait voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, aboutissant ainsi à la création de ce qu'on a appelé l'"Etat Français". L'idée d'un *sabotage* du parlementarisme - ne conservant plus que des formes symboliques - comme étape vers un autre type de pouvoir trouvait ainsi une nouvelle expression.

---

<sup>1</sup> Rappelons certaines rumeurs quant à la volonté de Charles De Gaulle de restaurer la monarchie au profit du Comte de Paris

## II. La réception de l'adventisme en France

Si l'orthodoxe Serge Nilous était obnubilé par l'approche de l'Antéchrist, et si les *Protocoles*, du moins dans leurs annexes ou leurs commentaires (le parcours du serpent) sacrifient aux spéculations chronologiques l'on peut se demander si ce ne fut pas sous l'influence d'ouvrages tels ceux du protestant Charles Taze Russell<sup>1</sup>, qui circulèrent à partir des années 1880, à cette différence près que l'un était antisémite et l'autre plutôt favorable aux juifs mais l'on sait que de telles divergences n'empêchent pas qu'il y ait emprunt de texte, quitte à l'accommoder autrement (chorématique).

Si Russell fut le père fondateur d'un mouvement qui prendra en 1931 le nom de Témoins de Jéhovah<sup>2</sup>, il donna naissance, à sa mort en 1916, également à d'autres mouvements russellistes qui se revendiquent de lui<sup>3</sup> mais le russellisme n'est nullement le monopole<sup>4</sup> des *Witnesses*.

De nombreux travaux ont été consacrés au phénomène jéhoviste mais il ne semble pas<sup>5</sup> en effet que l'on ait abordé avec rigueur les premières manifestations en langue française<sup>6</sup>. Comme pour le *Protocoles*, c'est avant la Première Guerre Mondiale que les premières traductions françaises des ouvrages de Russell apparaissent alors que l'on laisse volontiers entendre qu'il fallut attendre le début des années Vingt. Une politique de traduction à l'échelle européenne était engagée<sup>7</sup> en Allemagne et dans les pays scandinaves, proches du protestantisme<sup>8</sup>.

En 1886, Russell publie en Pennsylvanie, dans sa ville natale d'Alleghany la première version de la *Millennial dawn*, qui finit par comprendre six voire sept volumes. Dans la réédition de 1916, l'année de sa mort, Russell signalera que le changement de titre de la série devenue entre temps *Studies in Scriptures* (dans les éditions françaises, assez maladroitement, *Etudes dans les Ecritures*) tenait au fait que le précédent titre faisait croire à certains qu'il s'agissait d'un roman.

Des éditions en langue française sous le titre de *L'Aurore du Millénaire*<sup>9</sup>, traduction littérale du titre anglais, paraîtront en fait dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour le premier volume, la traduction du deuxième volume sera publiée en 1903. Le premier ouvrage de la série - "le Plan des âges" (*The Divine plan of the ages*, 1886) fut diffusé par les éditions Delachaux et Niestlé, sises à Neuchâtel (dans le canton du même nom) et par la librairie Fischbacher, à Paris.(BNF D<sup>2</sup> 17522(1). Le deuxième volume - "Le temps est proche" (*The time is at hand*, 1889) - en date

1 Voir Delumeau, 1996, pp. 401-402.

2 On notera que *Jéhovah* vient de la transcription phonétique anglosaxonne qui s'est imposée même en France.

3 On peut penser que le choix de ce nom visait aussi, pour les rutherfordistes à se distinguer au sein des russellistes, tous se disant "étudiants" de la Bible et des Ecritures et usant d'une même terminologie. Voir L. Trégaro, "Panoramique sur le millénium", *Cahiers du cercle E. Renan*, 93, janv. 1976, p. 39: l'auteur de ce dossier rappelle que traditionnellement des réunions internationales des Témoins se tinrent à Colombes, dans la banlieue parisienne mais nous ne le suivons pas quand il date l'implantation en France du mouvement de 1930.

4 On notera un phénomène assez proche avec un Jaurès, assassiné en 1914, directeur du journal *L'Humanité*, fondé en 1904, qui est revendiqué tant par les socialistes que par les communistes (scission au congrès de Tours, 1920)

5 Voir notamment B. Blandre, *Les Témoins de Jéhovah*, Ed Brepols, 1991, Bibliographie p. 162.

6 Il conviendrait d'étudier l'expansion de ce mouvement nord américain au Québec.

7 Voir sur un autre plan l'activité d'un Alan Leo à la même époque, Halbronn 1992

8 Les Témoins de Jéhovah cherchèrent à toucher en priorité les milieux protestants, voir *Annuaire des Témoins de Jéhovah* 1980, p. 38

9 Le terme *Milleniam* n'est pas familier en français

de 1903, sorti en Suisse, à (La) Neuveville, chez Victor Beerstecher (BNF, D<sup>2</sup> 17522 (2))<sup>1</sup>. On ignore à quelle date le troisième volume Ton règne vienne (*Thy Kingdom come*, 1891) serait paru en traduction<sup>2</sup>. Il est annoncé comme disponible, broché, dans *La Tour de Garde* parue en Suisse<sup>3</sup> d'août 1917 mais à cette date les six volumes étaient parus<sup>4</sup>. Ainsi, jusqu'à la Première Guerre Mondiale, seuls deux volumes furent disponibles, en dehors de ce qui put figurer dans la revue *La Tour de Garde* ou ses suppléments.

#### L'échéance de 1914

L'ensemble des six volumes n'en fut pas moins annoncé à la fin du volume français de 1903 mais il ne s'est peut-être agi que d'un projet. Lorsque l'on sait que l'échéance de 1914 était au coeur du discours de Charles Russell, on ne s'étonnera pas que la Guerre ait conduit à la publication du reste de son oeuvre<sup>5</sup> à savoir, outre le volume III déjà mentionné; Que ton règne vienne fut annoncé dans la *Tour de Garde* en août 1916. Il s'agit là du troisième volet de ce que nous avons appelé une trilogie. On y trouve notamment des développements sur les mesures de "la" Pyramide d'Égypte<sup>6</sup>.

-IV. Le jour de la vengeance (*The Battle of Armageddon*) Les titres des éditions qui nous sont parvenues diffèrent quelque peu: Ton règne vienne devient *Que ton règne vienne*, le Jour de la vengeance... La Bataille d'Harmaguédon. Les titres les plus récents semblent plus proches des originaux. anglaise, 1897). Ce volume est annoncé dans la *Tour de Garde* d'août 1917 mais est-ce à dire que les volumes ne parurent pas en français dans l'ordre où ils sortirent en anglais?

-V. La réconciliation entre Dieu et l'homme. (*The Atonment between God and Man*, Ed. anglaise 1899). Il est annoncé dans la *Tour de Garde* en août 1916.

-VI *La Nouvelle Création*. (*The new Creation*, Ed. anglaise 1903) Parut de janvier 1913 à août 1914 comme supplément de la *Tour de Garde* puis fut annoncé en tant qu'ouvrage disponible à partir de janvier 1916, dans cette revue.

Dans le *Catalogue des ouvrages de langue française publiés en Suisse, 1910-1927*, paru en 1929, A. Julien fournit la liste suivante qui correspond à la situation au lendemain de la Guerre<sup>7</sup>: on observera que le centre des publications continue à se trouver en Suisse, d'où est publiée la *Tour de Garde*, ce qui explique que la collection de ce périodique ne se trouve pas au dépôt légal français.

La Société de Bibles et de Traités, La Tour de Garde, sise à Berne, avait dans son catalogue les ouvrages suivants:

1919 *Le divin plan des âges*

1925, *Le temps est proche*

1926 *Que ton règne vienne*, au lieu de *Ton règne vienne*, précédemment proposé

1926 *La bataille d'Harmaguédon*, au lieu du *Jour de la vengeance*, précédemment proposé.

1927, *La réconciliation entre Dieu et l'homme*, ibidem.

Le titre de l'ensemble a changé: il s'agit des *Études des Écritures* et non plus de *L'Aurore du Millénium*. Si nous comparons le texte de ces éditions successives, nous constatons que *grasso*

1 Ce deuxième volume ne figure pas au catalogue imprimé de la BNF, où il est indiqué par erreur, sur la base du copyright, que le premier volume français parut aux États-Unis.

2 Les titres des éditions qui nous sont parvenues diffèrent quelque peu de ceux annoncés comme devant paraître *Ton règne vienne* devient *Que ton règne vienne*, le *Jour de la vengeance*... *La Bataille d'Harmaguédon*. Les titres les plus récents semblent plus proches des originaux.

3 La revue aurait débuté dans son édition française en 1903, à Yverdon (Suisse) comme il est annoncé dans le Vol. II de *L'Aurore du Millénium* et serait parue depuis lors avec une interruption de quelques mois en 1914 (source Témoins de Jéhovah France) en abandonnant entre temps la référence à Sion en son titre.

4 Le NUC signale une édition à Lausanne de *L'Aurore du Millénium*, en 1904. Il s'agit apparemment d'une réédition reliée du deuxième volume. Le premier avait été réédité en 1904, Lausanne-Maupas, chez Fritz Ruedl. Notons que certains volumes parurent d'abord en feuilleton, en supplément de la revue *La Tour de Garde*. Ainsi, le vol. 6 fut présenté de janvier 1913 à août 1914 Renseignement service de presse Témoins de Jéhovah, France, Louviers.

5 La BNF (D<sup>2</sup> 17317) possède une édition anglaise du premier volume mais la date indiquée de 1886 est fautive car les volumes suivants sont déjà proposés qui ne paraissent que plus tard: 1889, 1891 etc

6 Sur les calculs consacrés à la Grande Pyramide, voir H. Kubnick: *La grande peur de l'an 2000*, Paris, A. Michel, 1974, p. 81, G. Barbarin, *Le Secret de la Grande Pyramide*, Paris, 1936.

7 Blandin, *Les Témoins de Jéhovah*, op. cit., ne donne que les titres français des éditions de l'Entre-Deux-Guerres

modo, il s'agit d'une seule et même traduction française, légèrement remaniée, à certains endroits. Il y a cependant un passage important qui a été transformé, il s'agit du début du chapitre I du volume I, Le Plan des Ages.

Première version (1897)

"Le titre *Aurore du Millénium* suggère la pensée d'une nuit obscure faisant place à un beau et glorieux jour. Et cela exprime fidèlement la pensée principale de cette oeuvre. Nous croyons que les enseignements de la révélation divine etc "

Seconde version (les éditions actuelles)

"Le titre du premier volume d'Études "Le divin Plan des Ages" suggère la pensée d'une progression dans l'arrangement divin, progression harmonieuse connue à l'avance de Dieu. Nous croyons que les enseignements de la révélation divine etc" La suite est identique.

Or, nous avons trouvé une formulation intermédiaire. Il s'agit d'une édition qui a renoncé au titre d'ensemble d'*Aurore du Millénium*, comme l'ont fait d'ailleurs les éditions anglaises mais qui a maintenu néanmoins le début du chapitre I du volume I en l'état, c'est à dire en se référant à la dite *Aurore*.

En réalité, il semble bien qu'autour de 1920 aient cohabité deux éditions françaises, l'une conservant les intitulés d'avant guerre et l'autre les modifiant. Et ces deux séries sont l'une et l'autre proposées au lecteur dans les annonces placées au sein d'un même ouvrage: l'une est régie par un "Office central de l'Oeuvre française. Société de Bibles et traités de la Tour de Garde", Berne, l'autre par la "Tour de Garde, Société de Bibles et traités", également sise à Berne, avec, dans ce second cas, un comptoir de vente à Paris, dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement<sup>1</sup>, chez un certain Henri Roussel. On nous objectera qu'il s'agit bien de la même société et que l'ordre des mots simplement diffère... Mais force est de constater que le produit également n'est pas tout à fait le même! Celui de l'Office central de l'Oeuvre Française a conservé les titres des volumes sous leur forme première: *Ton règne vienne* au lieu de *Que ton règne vienne*, par exemple, pour le volume II. Par ailleurs, l'autre série comporte sept volumes et non point six. On y trouve en effet un volume posthume paru en 1917 - et dont la paternité de Russell est contestée par certains dissidents, comme Paul S. L. Johnson<sup>2</sup>: "Le mystère de Dieu accompli" (*The finished Mystery*)<sup>3</sup>. Apparemment, situation boiteuse liée à quelque compromis éphémère entre différentes sensibilités. On pense à l'affaire Alexandre Freytag qui aboutit pour un temps à la publication de deux *Tours de garde*<sup>4</sup>; ce dissident finit par fonder son propre mouvement<sup>5</sup>. Mais comment se fait-il qu'à partir des années Trente, Johnson ait été en mesure de publier la série des *Études dans les Écritures*, en six volumes, est-ce que cela signifie que les Témoins de Jéhovah n'étaient pas propriétaires exclusifs des droits d'édition? Tentèrent-ils d'empêcher Johnson et son *Mouvement missionnaire intérieur laïc* d'exploiter commercialement ce filon?

Il semble en effet que dans le cours des années Vingt, des scissions se soient produites notamment du fait d'une prise de pouvoir en juillet 1917 par Joseph Rutherford expulsant des membres du Bureau de l'association américaine et que l'oeuvre de Russell n'ait plus été très en vogue, sous son successeur. Il sera question de dérussellisation.

C'est une branche dissidente qui semble avoir occupé en partie le terrain, en Europe<sup>6</sup>, celle animée par le juif polonais converti<sup>7</sup>, Paul Samuel Johnson; celui-ci<sup>8</sup> fonda au lendemain de la mort de Charles Russell une revue intitulée *the Present Truth* qui paraîtra en France à partir

<sup>1</sup> Chez un certain Henri Roussel, demeurant rue du Rhin et qui en 1926 saluera la naissance de la *Vérité Présente*.

<sup>2</sup> Johnson reproche notamment à ce volume VII de changer les dates en passant de 1874-1914 à 1878-1918, ce qui accordait ainsi un délai. Voir *Les Témoins de Jéhovah, prédicateurs du Royaume de Dieu*, Trad. de l'anglais, Brooklyn, 1993, pp. 627-628

<sup>3</sup> Ses auteurs en seraient Fisher et Woodsworth. Ce volume fit l'objet d'interdictions chez les Alliés.

<sup>4</sup> *Annuaire des Témoins de Jéhovah*, 1980, Wiesbaden, p.48 Exemplaire communiqué par le service de presse des Témoins de Jéhovah France. Voir *Les Témoins de Jéhovah, prédicateurs du Royaume de Dieu*, Brooklyn, 1993, p. 628

<sup>5</sup> Nous avons étudié ce type de crise associative, avec ses scissions, ses procès, J. Halbronn, *Guide de la vie astrologique*, Paris, La Grande Conjonction, 1984. Voir également Halbronn 1995.1., repris in J. Halbronn, *Guide astrologique*, Paris, Ed O. Laurens, 1997.

<sup>6</sup> De nos jours les Témoins de Jéhovah sont présents en France mais il conviendrait de vérifier comment s'est effectuée leur implantation, dans le contexte que nous décrivons

<sup>7</sup> Voir sa nécrologie, in *Vérité présente* de janvier 1951

<sup>8</sup> L'annuaire des Témoins mentionne (p. 56) l'activité de Johnson mais n. va pas jusqu'à citer sa revue.

de 1926 sous le titre de *Vérité présente et Héraut de l'Épiphanie de Christ* (BNF, Jo 68650)<sup>1</sup>. La seconde partie du titre est certainement inspirée par la formule anglaise *Herald of Christ's presence*, qui figurait à la suite du titre *Zion's Watch Tower*, le terme épiphanie signifiant en grec apparition. Mais le changement de terme n'est nullement innocent. Car il convient de distinguer le temps de la *présence* invisible (depuis 1874<sup>2</sup>) qui ouvre le millénium 3, et celui de l'épiphanie, de la manifestation, de la présentation, au monde, qui est à venir, dans le cadre du Second Avènement.

Les polémiques avec le Frère Rutherford y abondent, notamment au niveau des échéances fixées par les uns et par les autres. Johnson récupérera une partie de l'équipe française en place, à savoir Henri Roussel et Joseph Lefèvre qui rédigeront en 1922 un *Redressement nécessaire*, qui est une mise en cause de l'organisation officielle des Étudiants de la Bible<sup>4</sup>.

Avant la publication de l'édition française de *Present Truth*, un autre périodique avait préparé le terrain au Johnsonisme, la *Bonne Nouvelle du Royaume de Christ* (BNF, Jo 66893), fondée en 1922 et animée par Henri Roussel, secrétaire d'un Comité d'études bibliques. On y justifie la dissidence par le refus de l'échéance de 1925, chère au Frère Rutherford. Fin 1925, on y annonce que la *Vérité Présente*, édition française, prendra le relais.

On observe que c'est dans le Nord de la France (Béthune, Denain etc) que désormais les ouvrages de Russell paraîtront en français, reprenant bien entendu les traductions existantes. Or, cette région était déjà très marquante avant la Grande Guerre pour l'obédience russellienne puisque Denain accueillait des assemblées générales. Les tenants de Rutherford trouvèrent surtout, dans les années Vingt, des membres chez les Polonais<sup>5</sup> - également courtisés par Johnson - et en Alsace, chez des locuteurs allemands.

Les raisons de cette présence forte dans les départements du Nord et du Pas de Calais pourraient tenir en effet à l'existence d'une communauté polonaise importante, liée aux mines. A plusieurs reprises, il est question de conférences en polonais, notamment par Johnson lui-même, et certains prospectus de *Vérité Présente* sont en cette langue. Si la direction de la revue était française, il est probable qu'une partie des membres et du lectorat étaient de souche polonaise<sup>6</sup>. Dans les premières années, Paris apparut comme le centre mais à partir de 1936 les bureaux seront officiellement situés dans le Nord.

#### *La structure de l'œuvre du Pasteur Russell*

Dès 1897, le *Plan des Ages*, accessible dans une traduction (commencée à partir de 1891, selon le *Watchtower* américain de l'époque) d'Adolphe Weber, hûcheron suisse, devenu jardinier de Charles Russell, (auteur d'un avertissement en tête de la première édition de langue française) - (BNF, D<sup>2</sup> 17522 (1) figure un "frontispice" - la "carte des âges" (*chart of ages*). Ce document présente une succession d'âges, répartis en trois "dispensations", dont les trois derniers sont l'Age judaïque, l'Age de l'évangile, l'Age du Millénium (sic) - le *millennial age* - qui deviendra dans les éditions suivantes, d'ailleurs sur la base d'un changement de l'original anglais "The messianic age" dans l'Entre deux guerres, l'Age Messianique. Le principe est le suivant, l'Age judaïque a été "moissonné" en 40 ans par le temps qui fera suite à la mise à mort de Jésus (33-73) et l'Age évangélique, celui de l'Église, également durant 40 ans, le sera entre 1878 et 1918, par ceux qui annoncent l'Age messianique<sup>7</sup>. L'idée d'un millénium à venir tranche évidemment avec l'affirmation d'un Roquetaillade ou d'un Téléspore de Cosenze qui affirmaient que le millénium s'était achevé au XI<sup>e</sup> siècle (voir supra)... Avec l'aube du millénium, Satan - l'Église catholique romaine, la papauté -devra être enchaîné. Pour Russell, l'humanité parvenait à

1 Il avait été précédé (1923-1925) de *La Bonne Nouvelle du Royaume de Christ*, BNF, Jo 66893.

2 Les Second Adventistes, lit-on dans la *Bonne Nouvelle* de Janvier-avril 1925 (p. 14), avaient attendu 1874 et depuis, du fait de l'échec apparent, ils auraient renoncé à de tels calculs.

3 Mais selon un autre tableau, une autre "ligne de prophétie", le millénium ne débiterait qu'en 1914

4 A propos des conflits associatifs en milieu ésotérique, voir Halbronn, 1995.1.

5 *Annuaire des Témoins de Jéhovah* 1980, p. 62

6 Il faudrait essayer de comprendre pourquoi ces Polonais, marqués par la culture catholique romaine, étaient à l'écoute de propos hostiles à la Papauté.

7 Sur les tableaux récapitulatifs qui figurent dans *L'Aurore du Millénium*, on ne trouve en revanche aucune mention d'année mais une formule vague "L'achèvement de l'Église qui est son corps"

la fin de 6000 ans et allait aborder le septième millénaire, durant lequel Satan serait réduit à l'impuissance. On est donc ici dans une tradition eschatologique essentiellement protestante<sup>1</sup>.

Le "pasteur" Russell n'hésite pas à constituer un calendrier agrémenté d'une succession de dates passées et à venir mais à sa mort, en 1916, il a le sentiment que la prévision avancée dès 1886, concernant 1914, est en train de se réaliser<sup>2</sup>.

Russell n'hésite pas à s'appuyer sur les mesures de la Grande Pyramide<sup>3</sup>. Le volume 3 comporte un chapitre sur ce sujet, à partir des travaux de Piazzzi-Smyth, le grand spécialiste de la question qui sera accusé d'escroquerie. En fait, il nous semble qu'initialement, Russell avait publié un seul volume<sup>4</sup> intitulé *The divine plan of the ages and the corroborating testimony of the great pyramid of Egypt*, en tant que supplément du *Zion's watch tower* de 1886, et qu'ensuite, il le divisa en trois, gardant le titre d'origine pour le premier volume, et ce serait pour cette raison que l'étude sur la Pyramide<sup>4</sup> se trouverait à la fin de la trilogie, la *millennial dawn*. L'addition d'autres volumes (4 à 6 puis 7) s'effectua plus tard. La date de 1886 qui figure sur le volume I de la trilogie ne correspond pas à la réalité puisque dans ce volume on décrit les deux autres volumes dont on sait qu'ils parurent ultérieurement<sup>5</sup>.

Dans le volume 3, "Que ton règne arrive", Russell fait référence à l'échec d'un "second adventiste" du nom de William Miller qui se serait trompé de trente ans dans ses calculs et aurait annoncé 1844 au lieu de 1874<sup>6</sup>. En effet, Miller<sup>7</sup> aurait fait débuté la domination du pape de l'an 509 au lieu de 539. On connaît ce type de débat autour d'une date initiale modifiée. En effet, si l'on ajoute 1335 (1290+45), dans le Livre de Daniel, on obtient selon les cas 1844 et 1874. Pour Russell, le point de départ coïnciderait avec la reconnaissance par l'Empereur de Byzance de la prédominance du Pape à Rome.

Dans le deuxième volume, Russell introduit un autre mode de calcul: si l'on considère l'an 800, où Charlemagne fut sacré Empereur, l'empire aura eu une durée d'environ 1000 ans jusqu'à ce que Napoléon y mette fin, sous François II. C'est le millénum papal qui s'achevait. On voit donc que Russell n'hésite pas à mettre en œuvre des chronologies parallèles constituées à partir de différentes données puisées dans les Ecritures.

Russell, dans ce même troisième volume paru en anglais en 1889, consacre de nombreuses pages aux Juifs et à leur prochain retour en Palestine<sup>8</sup>. Il se réfère au congrès de Berlin de 1878, tenu peu après la date annoncée de 1874, qui aboutit à une sorte de protectorat anglais - c'est son expression - sur la région<sup>9</sup>, officiellement pour "protéger" le sultan contre les ambitions russes et ce trente ans avant la Déclaration Balfour de 1917. L'intérêt de Russell pour le thème juif se manifesta dès 1879 avec la création de la revue *Zion's Watch Tower*<sup>10</sup>, le *Phare de la Tour de Sion*, titre sous lequel la revue parut en français à partir de 1903 avant de devenir la *Tour de Garde*, en 1909<sup>11</sup>.

Il reste que 1874 et les années qui suivirent ne convenaient pas encore vraiment, même si en 1870, le Pape dut renoncer à l'essentiel de ses Etats; en revanche, la date suivante-quarante

1 Voir Halbronn 1998.4.

2 1914 serait notamment obtenu en comptant 2520 (soit 7 x 360) à partir de 606 av. J.C., renversement du royaume d'Israël (*Bonne Nouvelle*, avril 1925, p.10).

3 Cette référence sera par la suite abandonnée par les Témoins de Jéhovah.

4 La *Vérité Présente* accorde une place importante aux spéculations pyramidales.

5 Le catalogue de la BN date à tort de 1886 son exemplaire anglais confondant la date du copyright avec celle de la publication qui ne figure d'ailleurs pas.

6 Sur cette "Grande Déception". Voir R. Lehmann, *Les adventistes du septième jour*, Ed. Brepols, 1987, p. 11. Voir M. Introvigne, *Les témoins de Jéhovah*, Paris, Cerf, 1990, pp. 20 et seq.

7 Sur Miller, voir un article apologétique de la *Vérité Présente*, Mai 1962.

8 Voir B. Blandre, *Les Témoins de Jéhovah. Un siècle d'histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987.

9 L'Angleterre obtenait notamment l'île de Chypre.

10 Le titre devien dra par la suite simplement *Watchtower*, la Tour de Garde, dans la version française.

11 Voir aussi, chez les théosophes, Annie Besant, *La fin d'un cycle et l'avènement d'une nouvelle ère religieuse (.) sociale*, Paris, Public. théosophiques, 1910, BNF: 8° R pièce 1293. Extrait des Annales théosophiques, 4e trim. 1909. Ce sont des notes prises pendant une conférence que l'auteur donna en français.

ans plus tard, correspondant aux 40 passés par les Hébreux dans le désert-coïncida avec le début de la Grande Guerre: 1914<sup>1</sup>.

"L'exécution finale de cette hiérarchie contrefaite jusqu'à la fin du jour de la colère et du jugement qui est déjà commencé et qui se clôturera comme nous l'avons montré par les "temps des nations" vers l'année 1914" (Vol II, Le temps est proche, 1903, p. 371, BNF, D<sup>2</sup> 17522 (2)

"Nous vivons déjà dans le septième millénum depuis octobre 1872. Le terme du pouvoir des royaumes des nations doit se terminer avec l'année 1914" ( p. 378).

Mais 1914 et les années qui suivirent, en dépit de leur importance historique, n'ont pas non plus parfaitement marqué l'accomplissement des prophéties, notamment en ce qui concerne la fin de la papauté. C'est pourquoi l'année 1925 sera avancée dans un ouvrage intitulé *Millions now living will never die*<sup>2</sup> ( Brooklyn, 1920) par le successeur de Russell, Joseph Franklin Rutherford, à la tête du mouvement, qui s'en prend violemment à la Société des Nations (SDN) de Genève. Rutherford fera construire une "maison des princes"<sup>3</sup> pour accueillir les "Princes" Abraham, Joseph et David et se résoudra par la suite à y demeurer lui-même. Cinquante plus tard, avec toujours aussi peu de succès, ce sera le tour de l'an 1975.

La solution consistait chaque fois à soutenir que les changements s'étaient produits sur un autre plan: "la chose fausse à la date juste". En tout état de cause, pour les Témoins de Jéhovah, si l'on se fonde sur la prophétie de Rutherford de 1920 dont le titre est le suivant *Des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais*, ouvrage paru en français peu après, à Berne<sup>4</sup>, il importe, encore de nos jours, que l'échéance finale ait lieu avant que tous ceux qui vivaient en 1914 ne soient morts. Avec cette "secte", nous avons l'exemple d'un mouvement religieux apparemment organisé autour de la fixation d'échéances passés ou à venir à gérer.

C'est ainsi que chez les Adventistes<sup>5</sup> américains un processus de détermination de la date d'anéantissement de l'Antichrist/Pape se prolongea sur environ un siècle et demi, au sein d'un même mouvement sans que celui-ci ne vit son essor sérieusement compromis. En revanche, dans les études que nous avons consacrées au XIXe siècle, les différents calculs n'émanent pas nécessairement d'une même mouvance organisée. Démarche foncièrement antipapale que celle émanant d'Outre Atlantique et qui semble se situer dans la continuité des spéculations protestantes du XVIIe siècle français. Que la Suisse protestante<sup>6</sup> ait été plus accueillante que la France à un prophétisme axé de façon virulente sur la fin du catholicisme romain ne saurait surprendre<sup>7</sup>. Après la Seconde Guerre Mondiale, les Témoins de Jéhovah seront interdits en France pour de longues années.

### *La tapisserie de Pénélope*

L'interprétation du texte prophétique est un éternel recommencement, le travail qui a été fait par une génération doit être défait et refait pour la suivante. Mais en principe, une prophétie ne peut pas servir plusieurs fois: s'il y a échec, qu'à cela ne tienne, on repart (?) plus belle, s'il y a apparence de réussite, il n'en faut pas moins relativiser celle-ci, faute de quoi, le texte ne pourrait plus resservir. D'où une certaine tendance à évacuer les états antérieurs lorsque l'on a crié trop tôt victoire. C'est le cas lorsqu'une révolution succède à une autre, lorsqu'un événement annoncé a lieu sans s'accompagner pour autant des miracles attendus. D'où la nécessité, toujours renouvelée, de conférer au texte prophétique une nouvelle jeunesse, en le nettoyant de son ancien vernis exégétique, dans la mesure où la fin des temps n'est pas encore arrivée. Une exégèse chasse l'autre: quel malaise si l'on apprenait que tel texte que l'on applique

1 Voir *Prédictions des "Témoins de Jéhovah" pour 1874, 1914, 1925, 1975 et pour les années 80*, présentation P. Odden, Marseille, c 1983

2 Nous ignorons s'il y eut une traduction française de cet ouvrage

3 Voir *Les Témoins de Jéhovah, prédicateurs du Royaume de Dieu*, 1993, Watchtower, p. 76

4 Egalement sous le titre "La Harpe de Dieu, preuve concluante que des millions de personnes actuellement vivantes ne mourront jamais", Berne, 1923

5 Ceux qui attendent le second avènement (*advent*, en anglais) du Christ.

6 La Suisse rayonnait sur deux pays majoritairement catholiques, la France et l'Italie, à partir d'Yverdon (canton de Vaud).

7 Depuis les années cinquante, les ouvrages paraissent dans le Nord de la France.



à Louis XVII (voir Livre II) a déjà servi pour François Ier! Il semble en effet que la polysémie d'un texte ne fasse pas vraiment partie de l'image de marque du prophétisme. Il faut, d'une façon ou d'une autre, annuler - comme s'il s'agissait d'une nouvelle coupure mise en circulation, les interprétations précédentes, les qualifier d'erronées, ce qui n'est guère difficile si la prédiction s'était avérée fautive mais ce qui l'est davantage quand elle a été faite après coup, décrivant avec moult détails, une situation alors connue de tous.



## **CHAPITRE XII**



En 1758, le Suédois Emmanuel Swedenborg (1688-1772) annonçait dans un ouvrage publié à Londres que le Jugement dernier a eu lieu dans le monde spirituel l'an 1757 (...). Il a été formé un nouveau ciel composé de Chrétiens<sup>1</sup>

Swedenborg fonde ainsi une *Nouvelle Jérusalem* pour lutter contre la "Babylonie" des Pontifes romains. Celle-ci connaîtra au siècle suivant un certain essor<sup>2</sup>. Notons que le mystique scandinave réserve aux juifs, dans son eschatologie, un destin assez cruel, comparable dans le monde spirituel à ce qu'est leur mode de vie au sein du ghetto dans le monde matériel. Swedenborg est le "hérald de la nouvelle Ere" écrira C. Humann dans *La Nouvelle Jérusalem*<sup>3</sup>.

#### Objectif 2000

Le canon nostradamique comporte un quatrain relatif à l'an 1999, dans la centurie X, c'est le soixante-douzième : "L'an mil neuf cens nonante neuf sept mois etc". Nous avons soutenu la thèse d'une influence réformée sur une telle eschatologie axée sur l'An 2000. Or, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une clef astronomique est proposée pour rendre compte de l'Histoire des religions et, à la suite de divers avatars, il apparaît que l'An 2000 est en ligne de mire chez ceux qui acceptent de raisonner sur la base de la théorie des ères précessionnelles. Une fois de plus, nous croirons pouvoir affirmer que le protestantisme a récupéré dans un sens anticatholique, antipapiste, le modèle précessionnel élaboré en France sous la Révolution.

Le mariage entre astrologie et prophétisme a certes connu des hauts et des bas et l'astrologie a parfois été réduite à la portion congrue, offrant souvent une image fantomatique. Mais à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'astrologie connaît une certaine renaissance, notamment outre Manche, et renoue le dialogue avec une astronomie en pleine mutation dans sa description du système solaire.

Comme le remarque F. Guérin (1997), combien de textes prophétiques se référant aux planètes et aux signes du zodiaque, comportent-ils un véritable contenu astrologique, même chez Nostradamus? L'astrologie au début de notre période était en phase de dépossession, son empire s'étiolait et on ne lui rendait hommage qu'en lui empruntant les oripeaux d'une grandeur passée. Nous terminerons notre parcours par la mise en évidence d'un certain retour de flamme de la référence astronomique<sup>4</sup>.

Gudincélèbrera le nouveau-venu:

«Le Soleil disait-on est roi de six planètes  
De ces reines du ciel dix lunes sont sujettes

---  
L'amour propre si vif & si souvent déçu

<sup>1</sup> *Abrégé des ouvrages d'Em. Swedenborg. La doctrine de la nouvelle Jérusalem*, Stockholm, 1783, p. XXIII. BNF, R 52021. Un de ses traducteurs sera Dom Pernety pour *Ciel et Enfer*

<sup>2</sup> *L'Apocalypse révélée*, trad. du latin sur l'édition d'Amsterdam de 1766. Trad. J.P. Moët, Paris, Treuttel et Würtz, 1823, BNF, R 51990. *Da Jugement Dernier et de la Babylone détruite*, Trad. du latin par J.F.F. Le Boys des Guays, St Amand du Cher, 1861, BNF, D<sup>2</sup> 12780. *Continuation sur le jugement dernier et sur le monde spirituel*, St Amand du Cher, 1860, BNF, Rp 9735.

<sup>3</sup> Paris, 1889, p. 11, BNF.

<sup>4</sup> Voir Halbronn 1992.1. et 1993.6. Le graphisme allemand d'Uranus est d'ailleurs différent de celui d'Herschel, c'est une sorte de Mars avec un point au centre. En définitive, la planète va s'appeler Uranus mais conservera le graphisme du H en l'honneur d'Herschel

Prétendait dans les cieux avoir tout aperçu  
 Quand soudain on apprend du fond de l'Angleterre  
 Qu'il s'offre un nouvel astre aux regards de la terre  
 Que par delà Saturne il brille dans la nuit  
 Qu'Herschel l'a découvert, qu'il observe & le suit  
 On le cherche, on mesure, on calcule sa route  
 Mille voix s'élevant, nous assurent déjà  
 Qu'il n'est qu'une comète & qu'il disparaîtra  
 Mais Lalande, des cieux le plus sûr interprète  
 Leur dit: vous vous trompez, voyez le, il est planète.»

(*L'Astronomie An IX, Auxerre*).

Mais les astrologues français sont moins enthousiastes que les poètes et tiennent à préserver leur sacrosaint septénaire, engageant ainsi l'astrologie française pour un siècle dans une voie cabalistique et onomantique, coupée des données astronomiques. Si les publications astrologiques françaises, dans leur ensemble, ignorent délibérément la découverte de la première transsaturnienne, Uranus (1781), nous avons toutefois trouvé, vers 1800, une référence à un «talisman d'Herschel» - nom qui sera d'abord affecté à cet astre en l'honneur de son inventeur hanovrien émigré en Angleterre: William Herschel - dans un fascicule s'adressant aux joueurs de la Loterie Nationale. Il est à noter que le développement de cette institution, au XVIII<sup>e</sup> siècle, a favorisé la production de travaux numérogiques et alimenté une certaine superstition que l'on était censé évacuer: *Le Grand Talisman de l'Ange Raziel ou moyen assuré de gagner à la Loterie, suivi des Talismans de l'Ange Jophiel, dit mèr (?) Cœopâtre, des Planètes, des Satellites et des Signes du Zodiaque, avec l'extraction simple des 90 Numéros de la Loterie Nationale, attribués (...) aux songes de Nostradamus...* comporte donc le texte suivant «Le Talisman d'Herschel n'étant pas encore assez connu pour en démontrer les propriétés et les vertus, on s'est seulement contenté de rapporter ici les Numéros qui sont sous sa puissance.» Plus loin, nous trouvons un carré relatif aux «satellites d'Herschel».

En ces premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, l'astronomie fascine: en 1801, Piazzi découvre entre Mars et Jupiter une minuscule planète que l'on nommera *Cérès Ferdinandea* en l'honneur de la protectrice de la Sicile et du roi Ferdinand III, le grand-père d'Henri V. Suivent de près Pallas, Junon, Vesta. Les astronomes se plongent dans la mythologie pour baptiser les nouveaux astres et les poètes, à l'imitation de la Pléiade<sup>1</sup>, célèbrent les nouveaux conquérants du ciel dont les frontières sont reculées. Regain donc de la mythologie.

En 1807, Fontanes propose une nouvelle édition corrigée de son *Essai sur l'astronomie (Mercure de France, 21 mars)*. Il y tient notamment compte des astéroïdes inconnus en 1789:

«Et Cérès et Pallas qui, naguère à nos yeux  
 Ont, après Uranus, pris leur rang dans les cieux»

Le prophétisme et l'astrologie, à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, verront ainsi leur arsenal s'enrichir, grâce à des unités de mesure plus larges: d'une part, la théorie des Eres va fournir un cadre à l'échelle des millénaires, prenant le relais de la Grande Année platonicienne qui n'avait pas de statut dans ce cadre<sup>2</sup>, de l'autre, les nouvelles planètes, Herschel/Uranus et Neptune, avec respectivement 84 et 165 ans remplaceront le cycle saturnien de 30 ans, ce qui condamnera de fait le système des grandes conjonctions Jupiter-Saturne à ne plus jouir que d'une gloire passée. L'annonce de la découverte de nouvelles planètes n'est d'ailleurs pas sans s'apparenter avec un certain type de prophétisme, celles-ci pouvant être le présage de temps nouveaux.

#### *Astronomie et origine des cultes*

Au demeurant, on ne distingue plus si facilement le poète, l'astrologue, l'astronome et l'historien: c'est l'astronome qui mythologise le nouveau ciel et l'historien qui introduit une cyclicité stellaire rendant compte de la succession des religions. L'astrologie tirera son épingle du jeu, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, en récupérant les travaux des uns et des autres.

<sup>1</sup> Schmidl 1979.

<sup>2</sup> Voir toutefois l'usage que fait de la Grande année, dans une perspective antichristique, Girolamo Maggio, l'auteur de *l'Embrassement et la Fin du Monde*. Lyon, 1628, trad. J. de Serres, Livre III, Ch XVI BNF, D 42584 et 1631, BNF, D 42585. A partir du *De Mondi evastione et de judicu libri quinque*. Bâle, H. Peter, BNF, K 374.

En effet, quand à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, émerge un nouveau paradigme cosmique de l'Histoire des cultes, lié au passage du point vernal<sup>1</sup> à travers les constellations zodiacales, le projet ne vient pas des astrologues. Or, deux siècles plus tard, force est de constater que la notion d'ère précessionnelle fait partie intégrante du discours astrologique.

L'astrologie occidentale est, entre temps, parvenue à récupérer un domaine qu'elle avait depuis longtemps négligé, celui du *sidéral*, des étoiles<sup>2</sup> alors qu'elle avait opté pour la filière *tropicale*, planétaire. Ce qui relie ces deux plans, qui ne coïncident nullement au niveau spatial, ce sont les signifiants zodiacaux. Dans les deux cas, il est question du bélier ou du verseau même si les termes désignent des réalités différentes. Paradoxalement, le reproche formulé contre une astrologie tropicaliste qui ne tiendrait pas compte de la précession des équinoxes<sup>3</sup> est retourné en sa faveur, dès lors qu'elle annexe syncrétiquement la dimension sidérale.

Le symbolisme zodiacal qui n'avait plus guère de fonction que taxinomique va re(conquérir) au XIX<sup>e</sup> siècle une charge sémantique considérable, notamment au travers des horoscopes de la presse<sup>4</sup>. L'astrologie profane marquera dès lors l'astrologie savante.

La fin du XVII<sup>e</sup> siècle, sous Louis XIV, n'est pas indifférente aux comètes, celles de 1665 et de 1680<sup>5</sup>, et Pierre Bayle, dans ses *Pensées diverses écrites à un docteur de Sorbonne à l'occasion d'une Comète qui parut au mois de décembre 1680*, qui se présenteront, dans les éditions augmentées, comme des *Pensées diverses sur les comètes*, reconnaissait que l'astrologie avait encore ses chauds partisans. Il n'y eut pas d'édit de Colbert visant à interdire l'astrologie ni même à l'exclure de l'Université ou de la nouvelle Académie Royale des Sciences. Il n'en reste pas moins que l'astrologie est probablement moins présente au sein de la littérature prophétique du siècle suivant, tant elle est sujet de dérision et concurrencée par des pratiques divinatoires plus accessibles. Or, la coté de l'astrologie agit directement sur les emprunts qui lui sont faits, à telle ou telle époque. Le XVIII<sup>e</sup> siècle serait donc celui d'un certain éloignement de la part du prophétisme - qui n'est pas nécessairement réciproque - et le succès des prédictions alliaciennes sous la Révolution ne parviendra pas à renverser la tendance.

Le siècle des Lumières se passionne pour l'histoire du zodiaque et note l'importance accordée aux équinoxes et aux solstices qui marquent les principales fêtes religieuses (ex Pâque à l'équinoxe de Printemps, Noël et la Nativité au Solstice d'Hiver). Il essaie d'expliquer comment ce vénérable ensemble de «signes» s'est mis en place, les traités d'astronomie comportent souvent un chapitre consacré à l'origine des constellations et des «fables» (dans le sens de légendes) qui les accompagnent.

L'astrologie devient ainsi sujet privilégié de recherche pour un historien comme l'Abbé Pluche, suivi d'un Delambre, d'un Bailly<sup>6</sup>. On veut essayer de comprendre sa naissance et notamment celle du Zodiaque avec ses "fables", ce qui débouchera sur les travaux d'un Dupuis sur *l'Origine de tous les cultes*<sup>7</sup>. En 1749, l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres avait choisi l'histoire de l'astrologie pour sujet de son concours ( voir Archives de l'Académie, Paris).

En fait, le principal enjeu qui va se manifester à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle sera chronologique; c'est l'Ancien Testament qui se voit remettre en cause. Plusieurs auteurs s'efforcèrent, notamment sur la base de certains éléments archéologiques, de reculer les limites de l'Histoire scripturaire.

La théorie des ères précessionnelles<sup>8</sup> peut être en effet considérée comme le fruit, voire l'aboutissement, de ces réflexions sur l'origine des "fables" sauf qu'elle les inverse puisque c'est désormais le Zodiaque qui apparaît comme une clef de l'Histoire des civilisations alors que

1 Le point vernal se situe sur la ligne imaginaire prolongeant l'équateur terrestre franchie une fois par an par le Soleil au premier jour du Printemps, lors de son "ascension" dans l'hémisphère Nord. On pourrait comparer, analogiquement, en astrologie généthliacale, ce point à l'ascendant, placé sur la ligne de l'horizon.

2 Encore faut-il préciser que l'astrologie médiévale accorde de l'importance à ce qu'on nomme les étoiles fixes, par opposition aux planètes, et notamment aux "royales", telles Aldebaran (Taureau), Régulus (Lion) et Antares (Scorpion), combinant ainsi constellations et signes zodiacaux.

3 Sur la Grande Année, voir P. Duhem, *Le système du monde*, tome II, Paris, Hermann, 1955, pp. 214 et seq. et dans le contexte juif médiéval in tome V, pp. 133 et seq. et 223 et seq.

4 Voir Halbronn (1995 : 2)

5 Voir Halbronn 1991 : 2

6 Voir M. Destienne, *L'invention de la mythologie*, Paris, Gallimard, 1981.

7 Noël Le Mire; avait pris conscience, vers 1740, des difficultés d'ordre précessionnel.

8 Evelyne Lacom, *Le philosophe mystique Paul Le Cour (1871-1954) et l'Ère du Verseau*, Thèse en préparation avec J.P. Laurant, EFHE, Ve section.

jusque là il ne faisait que refléter les travaux et les jours<sup>1</sup>. Plus d'est besoin, au demeurant, des planètes, on ne s'occupe plus que des étoiles arrangées en *constellations*. La théorie des conjonctions Jupiter-Saturne n'y survivra pas, elle devra se renouveler, au XXe siècle, en se combinant avec les nouvelles planètes, dont le cycle est plus lent. C'est le soleil qui devient le vecteur principal (point vernal, marqueur zodiacal)

Au vrai, le principe de la précession des équinoxes fut d'abord un argument anti-astrologique<sup>2</sup>, dont Voltaire notamment se saisit. Puis, peu à peu, cette référence à un décalage progressif devint la base d'un nouveau modèle pour l'histoire des Religions. Rappelons cependant que la théorie des grandes conjonctions comme celle des dix révolutions de Saturne s'articulait déjà, chez Albumasar, sur l'évolution des "cultes".

Noë nous avons signalé les discours d'un Liberati d'un F. de Courcelles partisan d'inscrire l'histoire du Monde dans le Zodiaque, selon une progression beaucoup plus lente que ne l'impliquaient les partisans des chronologies bibliques et des Grandes Conjonctions. Il y a changement d'échelle<sup>3</sup>.

Mais cette théorie se veut simplement être en mesure d'expliquer le cours des cultes par un certain mouvement zodiacal. Elle ne prétend nullement que l'Homme fasse autre chose que de bâtir ses croyances à partir d'un certain nombre de critères. Mais cette approche va évoluer vers un mode de déterminisme échappant à la volonté humaine, la transcendant.

En un certain sens, un tel système est à rapprocher du joachimisme des trois âges tel qu'il se développa aux XIIe-XIIIe siècles. L'âge du bélier correspondrait à celui du Père, l'âge des poissons à celui du fils et l'âge du verseau à celui du Saint-Esprit, ce dernier se voulant post-chrétien et étant en quête d'une nouvelle alliance.

Mais ce qui nous semble avant tout devoir être souligné, c'est l'importance accordée à la Bible, du sacrifice du bélier à la symbolique des poissons. On fait ainsi la jonction avec le zodiaque. Qui a emprunté à qui? Est-ce la religion qui s'est située par rapport aux constellations ou l'astrologie qui a intégré les cultes? Une sorte d'astrologie scripturaire se serait ainsi mise en place.

---

<sup>1</sup> Voir Halbronn 1987. La théorie de la Précession des équinoxes, telle qu'elle fut formulée par un Dupuis, liée à une succession de cultes n'est pas sans évoquer une idée chère aux Stoïciens selon laquelle chaque changement de phase implique un renouvellement de la divinité dominante.

<sup>2</sup> En fait, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'argument de la précession fut exposé dans l'introduction de *l'Art de La Parole-La Logique de Port Royal*. On veut aussi déconsidérer l'astrologie qui ne se fonderait que sur des mots.

<sup>3</sup> Abraham Ibn Ezra, dans son *Liber Rationum* - si cet ouvrage est bien de lui (Voir Halbronn 1996 - 2) - propose 25 000 ans pour le cycle, soit un chiffre assez proche de celui généralement accepté.



## 1. L'École française précessionnelle

Les auteurs français semblent avoir joué un rôle de pionnier dans l'élaboration première de ces modèles. Il est généralement question de Charles François Dupuis (1742-1809) <sup>1</sup> l'auteur de *L'Origine de tous les Cultes* <sup>2</sup> mais un autre auteur, moins célèbre, paraît avoir joué un rôle déterminant: François Stanislas Delaulnay, mort sur l'échafaud en 1794 et laissant une oeuvre inachevée, laquelle annonçait notamment un *Traité d'Astrologie*. En 1805, Dulaure lui consacra des pages originales <sup>3</sup> et vers 1814 Alexandre Lenoir (c) infra) rappellera la dette à son égard <sup>4</sup>.

### *Dupuis avant l'Origine des Cultes*

Il n'en reste pas moins que *l'Origine des Cultes* est l'aboutissement de travaux antérieurs de Dupuis.

Il convient ainsi de signaler les trois *Lettres* parues dans le *Journal des Savants* (1779-1780) <sup>5</sup>, vite suivies du *Mémoire sur l'origine des constellations et sur l'explication de la fable par le moyen de l'astronomie*, paru d'abord au tome IV de *l'Astronomie du franc-maçon Jérôme de Lalande* (Paris, Vve Desaint, BNF, V 7774).

En fait, avait déjà circulé l'ébauche d'un ouvrage de Dupuis sur la mythologie auquel il est fait écho, au début de 1779 dans le *Journal des Savants: Lettres sur l'Atlantide de Platon et sur l'ancienne Histoire de l'Astronomie pour servir de suite aux Lettres sur l'origine des sciences adressées à M. de Voltaire par M. Bully*, 1779, Paris, Frères Debure (pp. 22-23).

De nombreuses études sont reprises d'un texte à l'autre <sup>6</sup>. Dupuis y reconnaît ce qu'il doit à Monfaucon de Villars.

En 1783, Dupuis adressait au *Mercur de France* un texte qui fut reproduit à la rubrique "Variétés" dans le numéro n°24 du 14 Juin, p. 85. (BNF, Rz 3540).

"Les mêmes idées subsistent encore chez les Indiens qui nous donnent là dessus des dates que nous ne trouvons ni chez les Grecs ni chez les Romains. Ils osent fixer les rapports de durée entre chacun de ces âges & en déterminent la somme totale ou la durée de cette immense période après laquelle tout finit pour (sic) recommencer encore dans le même ordre"

### *Les Philosophical Transactions de 1772*

La parution en 1772 d'un zodiaque indien semble avoir marqué les esprits et Delaulnay dans son tableau des Eres, paru en 1791 note, sur un tableau récapitulatif, que ce "monument est le plus ancien du genre qui soit parvenu jusqu'à nous" <sup>7</sup>.

Le dessin de ce plafond zodiacal qui précède de trente ans la copie du zodiaque de Dendérah, rapporté d'Egypte, était paru sous le titre de "Ceiling of a Choultry at Verdapettah in the Madura Country" (8 juillet 1764) <sup>8</sup>.

1 Voir la notice in *Di. biennale de la Franc-Maçonnerie*, Paris, PUF, 1987.

2 Cet ouvrage connut de nombreuses éditions au XIXe siècle et notamment un *Abbré*. Voir aussi Lemaitre de Sacy op. cit.

3 *Des Cultes qui ont précédé et avoué l'Édifice ou l'Élaboration des figures humaines*, Paris, 1805.

4 *La Franc-Maçonnerie*, op. cit.

5 Trois lettres sur l'origine astronomique de l'Édifice et de la Fable.

6 On pense notamment à son approche des Travaux d'Hercule.

7 voir Halbronn, 1992 I, p. 59.

8 A Letter from John Callet containing a sketch of the signs of the Zodiac found in Pagod near Cape Comorin, in India, in *Philosophical Transactions*, Vol LXII, p. 359, Londres, 1772. BNF, R 4739 (62). Communication faite le 14 mai 1772 devant la Royal Society.

Dupuis se réfère à ce texte, sans préciser qu'il n'existe qu'en anglais, dans son *Mémoire sur l'Origine des Constellations* de 1781 (p 15), (BNF, V 8188)<sup>1</sup>.

En 1785, Le Gentil fit une communication devant l'Académie Royale des Sciences, "Comparaison du Zodiaque Indien des *Transactions philosophiques*, année 1772, avec celui que l'on voit au bas d'une des tours de Notre Dame de Paris, avec des réflexions sur ces deux monuments" (pp 17 et seq)<sup>2</sup>. On y reproduit le zodiaque indien en question: "zodiaque tiré d'un temple indien".

Le Gentil y rejette les thèses de Dupuis, fondées sur cette pièce: "Le Zodiaque Indien que l'on trouve dans les *Transactions philosophiques* (année 1772) nous présente pour le capricorne une chèvre unie avec un poisson mais nous ne pensons pas que ce zodiaque soit des premiers temps ni même aussi ancien que le pense M. Dupuis: je ne peux être de son avis quand il prétend que ce monument représente l'état du ciel dans l'âge où la vierge occupoit le solstice (...). Il nous a paru naturel de conclure que ce monument représente, non l'état du ciel depuis l'état où la vierge occupoit le solstice comme le pense M. Dupuis mais au contraire celui où le lion occupoit ce solstice, ce seroit donc l'ordre des signes du zodiaque deux mille cinq cents ans environ avant Jésus Christ (...). Qui peut avoir dit à M. Dupuis qu'un zodiaque sculpté sur la voûte d'un temple & dont les figures vont dans un sens contraire à celui qu'elles doivent tenir (...) que ce zodiaque soit l'ouvrage d'un astronome?"

Ce débat de type chronologique annonce celui qui traversera le siècle suivant autour de l'âge du Zodiaque égyptien auquel Dupuis souhaite attribuer un âge fort éloigné. Le Zodiaque "anglais" des *Transactions* sera éclipsé par le zodiaque "français" de l'expédition d'Égypte. Il nous semble en tout cas que cet intérêt pour l'Inde aura popularisé en France les notions de cycle (*yuga*)<sup>3</sup> et celles de constellations, propres à l'astrologie hindoue, qui marquent la théorie des ères, l'astrologie du XVIIIe siècle fondant son zodiaque sur les axes équinoxiaux et tropicaux<sup>4</sup>.

En 1776, paraissait l'*Histoire véritable des temps fabuleux* de Pierre Guérin du Rocher (BNF, G 11508). Cet ensemble qui paraît avant l'*Origine des Cultes* de Dupuis soutient que l'histoire "sainte" est à l'origine des fables des diverses traditions. Dupuis semble avoir pris le contre-pied de cette thèse, lui qui veut réduire les personnages bibliques à des forces cosmiques. En 1824, les cinq tomes de Guérin paraîtront en trois volumes, à Besançon (BNF, G 4405 (1), donc en parallèle avec de nouvelles éditions de Dupuis. L'abbé Chapellet défendra l'oeuvre. *Histoire véritable des temps fabuleux confirmée par les critiques qu'on en a fait* (BNF, 8° G 4405 (4))

#### *Emergence de la théorie des ères*

En 1790 paraît *La Grande Période ou le retour de l'âge d'or* par M. D\*\*\* (Paris BNF, R 11877)5. Ce texte d'un certain Delormel traite dans son chapitre XI "De la religion des peuples dans les différentes époques de la nature" Il annonce les spéculations astronomiques liées aux religions qui marqueront les années quatre vingt dix. Une nouvelle édition sera donnée en 1797 avec pour sous titre "Les causes et les époques des révolutions du monde physique et moral ou la Grande Période, ouvrage où l'on démontre par une suite de preuves claires et faciles à saisir que le globe dégagé des eaux annonce le retour du Printemps etc"<sup>6</sup>.

Le problème de la «précession des équinoxes» fut, notamment au cours du XVIIIe siècle, considéré comme le talon d'Achille des astrologues. Ne mettait-on pas<sup>7</sup>, de cette façon,

<sup>1</sup> Voir également Jollois et Devillers. "Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Egyptiens". *Description de l'Égypte*, t. 8. 2e Ed. Fais. Panckoucke, 1822, p. 394 BNF, 8° G 15A (8)

<sup>2</sup> In *Mémoires de M. Le Gentil* (rapportés dans les volumes de l'Académie pour les ans 1781 et 1785. Paris, 1787. BNF, V 1077 et seq)

<sup>3</sup> Voir Vulliamy 1952 p. 16 qui décrit les travaux de Le Gentil de la Galassière (Voyage 1779) concernant les cycles de la tradition hindoue

<sup>4</sup> On appelle *ayanantia*, terme sanscrit, le décalage entre les deux zodiaques, d'une vingtaine de degrés

<sup>5</sup> Signalons en janvier 1787 une *Réponse de M. l'abbé Girenet* (professeur au collège de Luzeac) à M. (Edme) Mentelle qui l'attaque lui et ses sphères avec l'annoncé d'une sphère céleste (...) qui représente la Grande Année de 25000 ans et la précession des équinoxes qui en est la suite. BNF, Np 6950

<sup>6</sup> Delormel publiera divers ouvrages au début de l'Empire

<sup>7</sup> Voir l'introduction de la *Logique* de Font-Royal sur la question des constellations

en évidence le caractère factice de l'Astrologie qui se serait mise en place sur des sables mouvants?

Par quel moyen les astrologues parviendraient-ils à récupérer l'argument en leur faveur pour en faire un nouveau mythe, promis à une grande fortune au XXe siècle, l'Ère du Verseau? Les ères précessionnelles ont pu dans un premier temps s'inscrire dans le temps des 6000 ans et en constituer, en fait le terme, aux alentours de l'an 2000. L'ère du versseau ne serait alors significative que par ce recouplement. Puis, dans un deuxième temps, il apparaît que le système se soit émancipé par rapport à une telle eschatologie et qu'il amorçât un nouveau temps qui est celui du septième voire du huitième millénaire depuis la Création du Monde, puisque une ère dure un peu plus de vingt siècles. D'ores et déjà avant même que le sixième millénaire ne s'achève, le prophétisme a déjà pris une option sur le monde post-2000.

Au vrai, l'on trouve des considérations sur la précession dans le *Kalendrier et Compost des Bergiers*.

"Les Bergiers connaissent une variation subtile au Ciel, c'est que les étoiles fixes ne sont pas sous les mêmes degrés des signes du zodiaque où ils étaient quand ils furent créés à cause du mouvement du firmament où elles sautent contre le premier mobile en cent ans d'un degré parce que le Soleil peut avoir un autre regard à une autre étoile et autre signification qu'il n'avait dans le temps passé parce que l'étoile a changé le degré du signe sur qui elle était à ceel fait souvent faillir ceux qui pronostiquent & font jugemens futurs" (Éd. 1576, Paris, Nicolas Bontons, BNF Res)

Bernard Lambert dénoncera l'emprunt de Dupuis à Volney<sup>1</sup> à propos de ses rapprochements entre éléments cosmiques et religion chrétienne (constellation de la Vierge, Christ solaire, lié à Mithra) et à ses *Ruines* dès 1796 dans *La vérité et la sainteté du Christianisme vengées contre les blasphèmes et les folles erreurs d'un livre intitulé Origine de tous les cultes ou religion universelle par Dupuis*, Paris, Leclère, p. 510, BNF, D 40256. Mais Volney, député à l'Assemblée Nationale de 1789, reconnaît tout à fait sa dette, dans ses notes:

"L'orateur historien, écrit-il à propos de l'un des personnages de son livre romancé, suit ici l'opinion du savant Dupuis, qui d'abord en son mémoire sur l'Origine des Constellations puis dans un grand ouvrage sur l'Origine de tous les cultes, a rassemblée une foule de preuves que jadis la balance était placée à l'équinoxe du printemps et le bélier à l'équinoxe d'automne; c'est à dire que la précession des équinoxes a causé un déplacement de plus de sept signes (p. 369)"

"L'équinoxe de printemps coïncida avec le premier degré du bélier 2504 ans avant J.C. et avec le premier degré du taureau, 4619 ans avant J.C. Or, il est remarquable que le culte du taureau joue le rôle principal dans la théologie des Egyptiens, des Perses, des Japonais etc, ce qui indique à cette époque un mouvement commun chez ces divers peuples"

Dans l'édition de 1820, Volney poursuit ainsi (pp. 332-333): "Or, si comme il est de fait, le point équinoxial du printemps fut juste au 1er degré du bélier, l'an 388 avant J.C. c'est à dire si, à cette époque, le soleil avait parcouru et mis en arrière tout ce signe, pour entrer dans les poissons qu'il a quittés de nos jours, il s'ensuit qu'il avait quitté le taureau 2153 ans auparavant, c'est à dire vers l'an 2540 avant J.C. et qu'il y était entré vers l'an 4692 avant J.C.". Léger décalage donc avec la version de 1791. 2504 et 4619 pour le passage du point vernal respectivement dans les constellations du Taureau et du Bélier, ces premières données se retrouvant dans le tableau de Delaunay<sup>2</sup>. En 1822<sup>3</sup>, Volney est passé de 2115 ans pour faire franchir au soleil l'espace d'une constellation à 2153 ans.

Autrement dit, Volney juge que l'Humanité a quitté l'ère des Poissons pour celle du Verseau et ce, dans le cours du XVIIIe siècle. En effet, si l'on ajoute à -388, une période de 2115 ans, l'on parvient à 1726, chiffre qui figure dans le tableau de Delaunay. Mais Volney semble

<sup>1</sup> Les *Ruines* de Volney, seront largement rééditées tout au long du XIXe siècle et contribueront donc à perpétuer le discours français sur les ères. On en connaît notamment une traduction anglaise et espagnole voir catalogue des emprunts de la BNF.

<sup>2</sup> Paris même année voir F. Halbout 1921, p. 88

<sup>3</sup> On considère de nos jours qu'il faut près de 26000 ans pour que le point vernal revienne sur sa position stellaire, cela tient au très lent mouvement de l'axe de rotation terrestre. Cette durée peut être découpée en "ères" d'un peu plus de 2000 ans chacune. Toutefois, on ne saurait dire qu'il s'agit du temps mis par le point vernal pour parcourir une des constellations zodiacales, celles-ci étant d'inégale ampleur. En fait, chez un Dupuis, le découpage se fait en parts égales à partir d'un seul repère stellaire, le point transité par le soleil dans l'hémisphère nord, le jour de l'équinoxe de printemps. D'où le nom de précession des équinoxes, le terme précession indiquant que le point vernal évolue en sens inverse (taureau, bélier, poissons, versseau etc) de la progression annuelle du soleil dans les signes (poissons, bélier, taureau, etc.)

souhaiter garder -388 en y ajoutant un coefficient plus important, ce qui donne 1765, nombre qui se rapproche sensiblement de 1789<sup>1</sup>.

On ne peut s'empêcher de penser que la Révolution de 1789 n'a pu qu'être perçue par ces "équinoxistes" à travers une telle grille. Précisons que rien n'est plus flou, astronomiquement parlant, que ces changements de constellations, sans parler du fait que celles-ci sont inégales dans le ciel<sup>2</sup>. Par la suite, la tendance sera à faire coïncider le début de l'ère des Poissons avec la naissance du Christ, ce qui plaçait l'avènement d'*Aquarius* au delà de l'An 2000...<sup>3</sup>.

Ce passage du Chapitre XXII des *Ruines* sera d'ailleurs remanié dans l'édition de 1822. "Si l'on nous demande à quelle époque naquit ce système, nous répondrons sur l'autorité des monumens de l'astronomie elle-même, que ses principes paraissent remonter avec certitude (sic) au delà de quinze mille ans, et si l'on demande à quel peuple il doit être attribué, nous répondrons que ces mêmes monumens, appuyés de traditions unanimes, l'attribuent aux premières peuplades de l'Égypte." Dans l'édition de 1791, il s'agissait de 17000 ans (p. 569)

Le titre complet des *Ruines* n'est pas sans évoquer les ouvrages parus deux siècles plus tôt, de Bodin ou de Loys Leroy, lesquels disposaient d'un autre modèle astronomique, les grandes conjonctions<sup>4</sup>.

L'argument anti-astrologique de la précession deviendra un des fondements de l'Astrologie Moderne, dès lors que l'astrologie prétend se servir tant du zodiaque "tropical" (celui des signes) que du zodiaque "sidéral" (celui des constellations). Il n'est pas aisé de déterminer quel auteur français fut à l'initiative de cette théorie d'autant que l'Abbé Leblond collabora tant avec Dupuis qu'avec De l'Aulnaye et que Volney passa pour un élève de Dupuis<sup>5</sup>.

Destutt de Tracy résume ainsi la pensée de Dupuis<sup>6</sup>:

"Il a remarqué (...) que par l'effet de la précession des équinoxes, qui est environ 50" de degrés par an, chacune de ces constellations (zodiacales) dans l'espace de 25.773 ans occupé successivement tous les points de l'écliptique, en sorte que tel emblème qui n'a aucun sens dans une époque de cette période en a beaucoup dans celles qui lui conviennent." L'idée consiste donc à privilégier le Zodiaque et donc les étoiles dites fixes sur les planètes (errantes), introduisant ainsi une échelle de durée différente<sup>7</sup>.

Certains, par la suite, seront tentés de conclure que les religions auraient évolué en tenant compte du changement du point vernal, en réalité, il est plus probable qu'un consensus religieux a pu se mettre en place, à différentes époques sur la base de données célestes - notamment le point vernal - considérées comme des marqueurs du temps, ce qui implique que le zodiaque ait très tôt comporté les constellations du Taureau et du Bélier et que l'on ait relevé, deux mille ans avant notre ère, environ, une telle "précession". Rien n'est moins sûr: on peut envisager un processus inverse à savoir la projection sur la constellation vernale de l'animal totem en effet, ces deux animaux qui sont le bélier et le taureau ne sont pas interchangeable avec les autres signes du zodiaque: ils constituent la base du cheptel. Quelle coïncidence extraordinaire que les signes les comportant symboliquement aient justement été ceux correspondant successivement au point vernal!

Toujours est-il que selon les historiens français de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, au début, on pouvait remarquer que la constellation du Taureau occupait cet espace vernal, ce qui donna lieu à une religion marquée par ce symbole puis - on avance à l'envers du Zodiaque d'où le nom de

1 En fait, Volney conserve -388 qui figurait déjà sur le base de 2115 et ajoute cette fois un autre intervalle de 2153, ce qui lui permet de retarder la date de la sortie de la constellation des Poissons.

2 Cela indique que la prise en compte du Zodiaque est postérieur au balisage du ciel au moyen d'un découpage par constellation.

3 Voir le collectif que nous avons dirigé: *Aquarius ou la Nouvelle Ère du Verseau*, op. cit.

4 Voir l'Abbé F. Martin de Nourhem, *Réputation abrégée du livre de Volney intitulé 'Les Ruines, ou Méditation sur les révolutions et les remptes'*, extrait de la deuxième édition des *Etudes d'un jeune philosophe chrétien*, Paris, BNF E<sup>9</sup> 4819.

5 En tout état de cause, Dupuis avait commencé à publier sur la question du Zodiaque dès la fin des années Soixante-Dix. Voir "Notice sur la vie et les ouvrages de Dupuis" in *Abrégé de l'Origine de tous les cultes* Paris, Lebrun, 1836.

6 *Analyse de l'origine de tous les cultes par le citoyen Dupuis et de l'abrégé qu'il a donné de cet ouvrage*, An VII, Paris, BNF, G 32823, certains passages étant paru dans le *Mercur de France*. Notons que la réédition de *l'Origine* tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle contribuera à perpétuer les thèses précessionnelles, ce qui devrait éviter d'exagérer le rôle de traductions de l'allemand au milieu du siècle (Sepp, Strauss).

7 L'ouvrage de Dupuis s'accompagnait apparemment d'un "Globe destiné à faciliter l'intelligence de (...) l'ouvrage. Les pôles de ce Globe sont mobiles et s'adaptent à la précession des Équinoxes". Ce Globe est dû à l'ingénieur Loyer qui l'a construit selon les instructions de l'auteur.

précession par opposition à succession - l'on passe à la constellation du Bélier lequel va supplanter le Taureau. Chaque Ère couvre un peu plus de 2000 ans. L'Ère chrétienne coïncide, à son tour, avec la constellation des Poissons. Toute la question est de savoir s'il y a une influence du cosmos sur quelque inconscient collectif ou plus simplement si les hommes ont voulu que leur religion suive le cours des évolutions célestes. Bien que né en France, sous la Révolution, un tel système n'y prendra guère racine dans l'immédiat et il se développera, du moins jusqu'à la première guerre mondiale, essentiellement en Allemagne et dans les pays anglo-saxons et c'est par le biais des traductions qu'il finira par s'accclimater en France.

Parmi ceux qui diffusèrent les thèses de Dupuis sur la correspondance entre constellations "vernales" et religions, citons J. A. Dulauren 1805:

"Depuis plus de deux siècles, le Soleil arrive à l'équinoxe du printemps dans le signe des Poissons. Avant cette époque et pendant 2151 ans, cet équinoxe fut dans le signe du Bélier." Mais l'auteur remonte plus haut encore que l'ère du Taureau à laquelle il préfère, comme point de départ, celle des Gémeaux: "Avant d'entamer le signe du Taureau, l'équinoxe printanier arrivait dans le signe des Gémeaux. C'est lorsque cet équinoxe était sur ce dernier signe, c'est à dire plus de 6500 ans avant le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'il faut placer la première institution du Zodiaque, l'origine des almanachs et la religion du sabéisme (...). Ainsi, je pense que la division du zodiaque marquée par les Gémeaux doit être le point invariable d'où l'on doit partir pour expliquer tout le système zodiacal ainsi que les changements évidents qu'il a subis"<sup>78</sup>.

#### *Les dates des changements d'ères*

Le premier du groupe à avoir publié une chronologie précessionnelle fut Volney, qui, dans les *Notes des Ruines* (1791) considérait que «l'équinoxe du printemps coïncida avec le premier degré du bélier 2504 ans avant J.C. et avec le premier degré du taureau 4619 Ans av. J.C.».

A la différence de Volney, les influences de Dupuis sans parler de celle de Delaunay; furent relativement limitées à l'étranger si l'on se fonde sur l'absence de traductions globales de son oeuvre, encore qu'à cette époque la langue française était le propre d'une certaine élite européenne, comme en témoigne le *Discours* de Rivarol.

Les *Ruines* de Volney furent en tout cas traduites assez vite dans de nombreuses langues, notamment en anglais, en allemand et en espagnol (cf. Bl.) et contribuèrent à diffuser les thèses de l'École Française des années Quatre-Vingt-Dix du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que dès 1795 paraissent à Londres, sous la plume de Joseph Priestley *The Ruins or a survey of the Revolutions of Empires by M. Volney, one of the Deputies to the National Assembly of 1789*.

A la page 360 de ses *Ruines* (1<sup>ère</sup> Ed.), l'on pouvait lire un exposé, se référant à 1790, de la chronologie équinoxiale qui alimentera par la suite le débat sur l'âge du Zodiaque de Dendérah. "L'équinoxe coïncida", explique Volney dans une note, "avec le premier degré Bélier 2504 ans avant J.C. et avec le premier degré du Taureau 4619 ans avant J.C. Or, poursuit-il, le culte du Taureau est le principal facteur dans la croyance des Egyptiens, des Persans, des Japonais, etc." Volney n'hésitait pas à mettre en cause la chronologie biblique<sup>2</sup>.

Autour des traductions des *Ruines* se greffèrent d'autres travaux d'auteurs étrangers<sup>3</sup>. Or, ce sont exactement les mêmes données que l'on retrouve en 1794 chez Delaunay (p. 73), ce qui aboutissait à placer le début des Poissons à 389 avant J.C. et celui du Verseau en 1726, soit pour chaque ère une durée de 2115 ans.

Dupuissemble avoir publié avec quelque retard - puisque initialement il devait paraître en 1792 - son *Origine de tous les cultes* s'il faut en croire un prospectus de l'éditeur Panckoucke lequel initialement prévoyait d'intégrer l'*Origine* dans le cadre de son *Encyclopédie Méthodique* (Bl., FR 7 R 144 (13)). Mais ce retard lui aurait permis d'intégrer certains éléments

1 Priestley est également l'auteur de *A comparison of the institution of Moses ( ) with remarks on Mr Dupuis Origin of all religions*, Northumberland 1793. Bl., 4532 bb 27. Dans un appendice, il s'en prend à l'"allegorizing talent of Mr Boulenger. Selon ce chimiste anglais, Volney aurait emprunté à Dupuis l'essentiel de ses thèses. En 1797, J. P. Estlin est l'auteur de *The nature and character of atheism to which are added remarks on a work entitled: Origine de tous les cultes*. Bl. 701 h 35.

2 Dans un autre ouvrage, il accueillera une étude sur le Zodiaque de Dendérah.

3 En 1812, paraît à Pérouse une critique italienne des thèses de Dupuis: *La Filosofia degli Antichi Popoli ( ) un tipotta all'opera del signore Dupuis intitolata Origine di ogni culto o sia religione universale*, par Mgr Becchetti. BNF, G 32736. Signalons encore de Giuseppe Baraldi, en 1828 à Modène, "Sopra un saggio di confutazione del Dupuis dell'opera intitolata Origine di tutti i culti", Académie de Modène, Tome I (BNF, G 7948). Voir aussi en 1847, la "réfutation du livre de l'Origine des Cultes", Vol. I 3112 de Vial. BNF, R 45198.

et notamment le *Frontispice* publié en 1794 par Delaulnaye<sup>1</sup> dans une *Histoire des Religions* qui ne put être publiée intégralement. Selon la *Revue maçonnique de Lyon* (novembre, décembre 1845)<sup>2</sup>, il aurait «pris furtivement puisqu'il n'en dit mot le frontispice de l'*Histoire des Religions* de Delaulnaye et le reproduisit renversé à la tête de son premier volume de son *Origine des Cultes*». On verra que le frontispice publié par Dupuis ne fut pas simplement «renversé», mais redessiné<sup>3</sup>. L'abbé Gaspard Leblond<sup>4</sup> semble en effet avoir joué un rôle clef dans la diffusion du frontispice des religions. Outre qu'il collabora avec Delaulnaye, il surveilla l'impression de l'*Origine des Cultes*<sup>5</sup>.

### *L'affaire du frontispice*

Delaulnaye sera un des premiers à proposer un tableau chronologique et à fixer une date pour l'Ère du Verseau comme le signale Alexandre Lenoh (cf infra). Mais jusqu'ici, nous nous trouvons face à un simple découpage chronologique tout comme les constellations zodiacales ne sont qu'une subdivision arbitraire et d'ailleurs assez peu adéquate d'un espace cyclique.

Le frontispice représente cette succession des Âges. On en trouve deux versions fort semblables de facture, l'une chez Dupuis, l'autre chez Delaulnaye. Qui a copié sur qui ? En quoi les deux frontispices se distinguent-ils et que nous enseignent ces variantes ?

D'emblée, la parenté entre les deux compositions est frappante. On y retrouve un grand nombre de facteurs à peu près identiques mais disposés autrement.

On étudiera successivement les deux commentaires puis l'on essaiera de déterminer chronométriquement qui de Delaulnaye et de Dupuis a influencé l'autre en la matière.

Delaulnaye :

«Le Taureau sacré, connu sous le nom d'Apis; des Pyramides; la figure d'un Fleuve avec les attributs de l'Abondance, s'appuyant sur un Sphinx annoncent les Egyptiens et leur religion à l'époque la plus ancienne. (...) Le Sphinx lui-même n'est qu'un de ces emblèmes sacrés que les prêtres Egyptiens formèrent de l'assemblage de plusieurs constellations (...). Rien n'atteste plus évidemment le culte du Soleil que le monument de Mithras (...). Le Grand Prêtre, orné du rational, et portant la main au chandelier à sept branches, nous laisse apercevoir des traits de conformité entre la religion des Hébreux et celle des Mages (...). Le Boeuf ou Taureau qu'on voit près du chandelier rappelle l'idée du Veau d'Or, qui fut l'objet du culte des Hébreux. (...) Jupiter Ammon reconnaissable à ses cornes de bélier (...) nous offre une des formes sous lesquelles les Grecs (...) représentaient le Soleil à l'époque où la constellation du Bélier occupait le point équinoxial du printemps (...). L'agneau est immolé au milieu des quatre animaux, Lion, Boeuf, Homme et Aigle qui forment son cortège et sont placés aux quatre points cardinaux de la sphère (...). Quant à l'oeuf symbolique placé entre les cornes du Taureau, il est évident que c'est un emblème de l'univers (...). La religion de Mahomet (...) n'est fondée que sur la violence et l'imposture, elle n'a aucun rapport avec les religions anciennes, aucune liaison avec les siècles passés. On a donc isolé le prophète des Arabes. Il tient l'Alcoran comme s'il voulait faire croire qu'il l'a reçu du ciel.»

Dans le Commentaire de Dupuis (an III, soit 1794-95) - on note d'emblée qu'il est plus succinct comme s'il s'agissait d'un résumé - on y retrouve en gros les mêmes explications. On note que Mahomet ne figure pas dans la composition commentée par Dupuis. Par ailleurs, le Zodiaque comporte le bélier suivi du taureau tandis que chez Delaulnaye, l'on découvre de gauche à droite, taureau, bélier et poissons. On ne trouve pas en revanche chez Delaulnaye la statue de Sérapis.

Le commentaire du Sphinx est plus astrologique chez Dupuis :

«L'Agneau est accompagné des quatre animaux mystiques, ceux qui occupaient les centres du ciel (en termes d'astrologie) le Lion, le Boeuf ou Taureau, l'Ange ou l'Homme du Verseau et l'Aigle ou Vautour de la Lyre.»

On notera que chez Dupuis, l'on trouve une vierge à l'enfant tandis que chez Delaulnaye, Jésus est debout tenant la main de la vierge dans un geste de paix qui fait pendant

<sup>1</sup> Voir J. Halbronn, 1992 I, pp. 88-89

<sup>2</sup> Voir Paul Fesch, *Bibliographie de la Franc-Maçonnerie*, 1910, Ed. 1976, Article "Dupuis"

<sup>3</sup> Dupuis, 1978

<sup>4</sup> Voir *Notice sur la vie et les ouvrages de Dupuis*, p. 7, en introduction de *L'Abbrégé de l'origine de tous les cultes* (Paris, Lebeige, 1836) Reprint Rennes - AWac, 1978

<sup>5</sup> Voir Cat. BNF, Art "L'Aulnaye" - August, Art "Dupuis" in *Biographie Michaud*, voir aussi art "Leblond". Ibidem

au sabre de Mahomet. Le prêtre ne tient pas le chandelier. Le pectoral du prêtre y présente trois colonnes de quatre pierres au lieu, pour Delaulnaye, de quatre colonnes de trois pierres. Mahomet ne figure pas dans le frontispice de Dupuis. En outre, l'agneau y est fort mal dessiné.

Les pyramides montent aussi haut chez Dupuis que la Vierge. La composition de Dupuis comporte le Soleil et la Lune à la différence de celle de Delaulnaye. La frise qui entoure Mithra est beaucoup moins bien dessinée chez Dupuis que chez Delaulnaye, alors qu'elle est placée au premier plan. On trouve un bélier avec un disque, chez Dupuis contre un taureau Apis avec un disque, chez Delaulnaye.

Delaulnaye:

«Si nous voyons le Taureau et le Scorpion jouer un rôle dans les Fables anciennes, c'est que la constellation du Taureau et celle du Scorpion occupèrent les points équinoxiaux depuis l'an 4500 avant notre ère jusqu'à l'an 2500 avant cette même ère. C'est ainsi qu'à cette dernière époque et en vertu du mouvement de précession, la constellation du Bélier ou de l'Agneau et celle de la Balance ont remplacé le Taureau et le Scorpion pendant environ les 2500 qui ont précédé le règne d'Auguste. En fixant les mêmes points du temps, elles ont entré de la même manière dans les allégories et ont été substituées aux deux autres sur les monuments de la religion solaire: de sorte qu'il n'y a eu de changé que les forme (...) Les Chrétiens (...) ont multiplié les figures de l'Agneau: or l'Agneau selon les Perses, n'était autre chose que le Bélier des constellations, signe sous la forme duquel le Dieu-soleil triomphait des ténèbres à l'équinoxe de Printemps»

Dupuis ne se considère pas pour autant comme un astrologue. Il cherche simplement à montrer quel fut le poids d'un certain culte astral sur l'Histoire des mythes. Mais le discours de cette génération va prendre un nouveau sens en Allemagne, où, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Allemand Sepp n'hésitera pas à s'en servir comme d'une technique prédictive ouvrant ainsi la voie à des spéculations plus ou moins messianiques.

Notre conviction tendra à pencher plutôt en faveur de Delaulnaye qui reconnaît par ailleurs sa dette à l'égard de Dupuis, dont il cite la *Lettre sur l'origine astronomique de l'Idolâtrie et de la Fable* <sup>1</sup>.

#### *Les cours de Lenoir en 1811:*

Robert Amadou attire l'attention sur un frontispice paru dans l'*Origine de tous les cultes* <sup>2</sup> et restitue le commentaire de celui-ci. Il ne signale pas toutefois l'ouvrage d'Alexandre Lenoir (1769-1839 <sup>3</sup>) qui rend à Delaulnaye ce qui lui revient <sup>4</sup>.

En octobre 1814, donc après la première chute de Napoléon, le *Frontispice* (version Delaulnaye) reparait dans un ouvrage d'Alexandre Lenoir la *Franche Maçonnerie* qui y ajoute d'autres commentaires et ne se contente pas de reproduire ceux de ses prédécesseurs <sup>5</sup>.

Nous sommes donc en présence d'une troisième «explication» du frontispice de Dupuis-Delaulnaye. Lenoir note cependant: «Je considère ce monument que je pourrais décrire s'il ne l'avait été parfaitement par les savants qui l'ont publié avant moi». Lenoir reprend la division en VIII Tableaux qui n'existe pas explicitement chez Dupuis.

On trouve cependant chez Lenoir un apport notamment dans sa préoccupation de relier les symboles au cycle saisonnier.

«Le vieillard dans l'attitude du Verseau céleste <sup>6</sup> (...) s'appuie sur le célèbre sphinx de Thèbes, femme et lion à la fois; cet animal est l'expression énigmatique de la position que le

<sup>1</sup> En l'occurrence, la lecture de l'ouvrage d'Alexandre Lenoir éveilla notre intérêt pour Delaulnaye dans sa *Franche Maçonnerie* de 1810.

<sup>2</sup> *La Précession des équinoxes encore* in *L'Autre Monde*, janvier 1986, p. 23 et seq.

<sup>3</sup> Voir sa notice in *Dictionnaire de la Franche Maçonnerie* de D. Lipou, Paris, PUF, 1987.

<sup>4</sup> Ouvrage pourtant signalé par E. Gardner, *Catalogue raisonné*, et dont la Bibliothèque du Grand Orient, Paris, entre autres, possède un exemplaire, recensé correctement au fichier maître. Le frontispice de Delaulnaye est reproduit dans le *Traité Élémentaire d'Occultisme* de Papus, Reed Paris, La Diffusion Scientifique, 1954, p. 158.

<sup>5</sup> Contrairement à ce qui est indiqué par Quérard, le frontispice reproduit est celui de Delaulnaye; et non celui de Dupuis, voir Halbronn, 1992 I, pp. 84 et seq. Signalons aussi en 1812, de M. Waindelaincourt, la *Preuve de la durée du monde encore pendant 20000 ans, de l'immuabilité qu'aucun comète nous cause aucun mal et qu'elle se précipite sur la terre*, BNF, Np. 6501. L'auteur explique que le passé historique connu n'est que de 5900 ans et qu'étant donné le mouvement précessionnel compte 25920 ans, il reste à couvrir 20000 ans.

<sup>6</sup> Est-ce une référence à l'ère du Verseau?

soleil prend dans le zodiaque, immédiatement après le solstice d'été, précisément lorsque le Nil gonfle ses eaux et les verse sur les terres environnantes (...). Le dieu Mithra (...) comme on le voit sur la gravure, monte le taureau céleste détruit par le scorpion qui lui dévore les parties génitales. Ce tableau emblématique est l'image du soleil qui couvre le taureau de ses feux le premier jour du printemps et qui détruit ce même taureau lorsqu'à l'équinoxe d'automne il paraît dans le signe du scorpion, désigné par les anciens mythologues comme un symbole de mort et de destruction».

Lenoir présente ainsi le passage au christianisme dans le paragraphe V :

«La religion chrétienne est exprimée par l'apparition de la Sainte-Vierge et de l'Enfant Jésus que l'on voit sur des nuages lumineux. Ce jeune enfant paraît s'identifier avec le soleil et s'élançer dans les cieux pour régénérer la nature. Aux pieds du Sauveur du monde, on voit l'agneau réparateur (...) Il est immolé au milieu des quatre animaux symboliques (...) L'agneau des mystères, que l'on immolait en Judée tous les ans (...) était un symbole du bélier des constellations, dans lequel le soleil triomphait des ténèbres et fixait l'équinoxe de printemps».

En fait, c'est en 1811, donc sous l'Empire, que Lenoir donna son enseignement dans le cadre d'un convent - colloque - philosophique maçonnique<sup>1</sup>. En 1814, une opportunité de publication se présenta de la part de l'éditeur de François Stanislas Delaulnay qui demanda à ce que l'on réemployât les planches de *l'Histoire des Religions*. Et c'est ainsi que Lenoir rappela les mérites de cet auteur quelque peu éclipsé par Dupuis<sup>2</sup>. Les souscripteurs eurent droit un planisphère prévu pour l'édition interrompue de *l'Histoire* de Delaulnay.

L'ouvrage de Lenoir fut sévèrement attaqué par Hoffmann<sup>3</sup> dans le *Journal des Débats* (13, 15, 19 février 1815). A la suite de quoi<sup>4</sup>, Lenoir reçut un livre dont le nom de l'auteur avait été découpé accompagné d'un mot indiquant qu'en Angleterre la critique était également hostile à de telles spéculations. Il s'avéra qu'il s'agissait de l'auteur d'un *Oedipus Judaicus* (1811), le chevalier William Drummond<sup>5</sup>, qui est écrit pour faire pendant à l'*Oedipus Aegyptiacus* d'Athanas Kircher<sup>6</sup>. Ce volume comporte en particulier une *Short Dissertation concerning the paschal lamb*, fondée sur la précession des équinoxes<sup>7</sup>.

On notera cependant que la durée d'une Grande Année, dans ce système précessionnel, est de 25920 ans, pour faire un tour complet du zodiaque, ce qui divisé en 12, donne 2160 ans, soit 1260 (cf supra) dans un autre ordre. Mais un tel découpage en douze parties égales ne correspond nullement à la situation des constellations qui ne s'étendent pas également. Il ne s'agit donc pas d'une réalité stellaire mais d'un simple calcul à partir du point vernal, en tenant compte d'un mouvement précessionnel dont on connaît la progression annuelle.

### *Une parodie de l'Origine des Cultes*

C'est également à cette époque que l'Agénais Péréspublic son *Grand Erratum ou Le Nouveau Dupuis*, dans lequel il soutient que, si l'on utilisait les méthodes de Dupuis dans l'*Origine de tous les cultes* appliquées au Christ, l'on en arriverait à la conclusion que Napoléon lui aussi ne

<sup>1</sup> En 1806-1807 Delormel, l'auteur de *La Grande Période* de 1790 publie une Réfutation du système imaginé par les savans du dernier siècle contre la théorie de la "Grande Période" suivie d'une Explication des Prophéties de Daniel sous le rapport de la Grande Période et des Six Jours de la Création selon Moïse ou développement de cet article de la Grande Période (BNF, Rf 3800 (1-3). Delormel, réagit notamment à un article du *Journal des Débats* dans une "Réponse amicale au rédacteur du Journal des Débats suivie du Tableau Chronologique de la Grande Période".

<sup>2</sup> Voir *Revue maçonnique de Lyon* et Fesch, op. cit. *Almanach de la Franche Maçonnerie pour 1816*, p. 118.

<sup>3</sup> Ce même Hoffmann, dans le même journal s'attaquera toujours en 1815 à Mlle Le Normand (articles des 21, 31 août et 7 sept 1815) Dicta Dimitradis 1990, pp 186-187

<sup>4</sup> Voir Quézard, *France Littéraire*, Tome V, p 167

<sup>5</sup> Qui publiera, par la suite, comme Lenoir (voir Slosman, *Le Zodiaque de Dendérah*, op. cit., p. 137), en 1820 un travail traduit en français sous le titre de *Mémoire sur l'antiquité des zodiaques d'Éné et de Dendérah*. Paris, 1822, BNF, O<sup>3</sup> a 552

<sup>6</sup> On en trouve notamment un exemplaire à la *Bibliotheca Philologica Helvetica* d'Amsterdam

<sup>7</sup> Jean Richer note que Gérard de Nerval fut un lecteur de la *Franche Maçonnerie* de Lenoir dans son *Desdichado (brèves astrologiques des degrés du Zodiaque)*, Nice, 1986, p. 17



tut qu'un mythe solaire<sup>1</sup>. Ce texte sera publié avec *l'Histoire Drolatique de Napoléon* par Honoré de Balzac;<sup>2</sup>

Il n'empêche que cet Agenais est également l'auteur d'un *Extrait d'un parallèle historique*, dans lequel il souligne les points communs existants entre la chronologie de l'Histoire de France avec celle de la Syrie antique<sup>3</sup>.

---

1 Une des "réfutations" les plus développées des thèses de Dupuis sera le fait d'A. Vial dans un des volumes de *l'Accomplissement des Prophéties* (cf. infra)

2 La première édition anonyme de 1835 du *Grand Trucan* suivi du nombre infini d'errata à noter dans *l'Histoire du XIXe siècle* ne comporte pas dans son titre de référence à l'empereur. Ce n'est que plus tard que le nom de Napoléon va figurer, en premier avec le nom de l'auteur décédé.

3 Voir article de Magen, sur J. P. Pères dans la *Revue de l'Agenais*, 1876.

## II. Le Zodiaque de Dendérah

L'expédition scientifique de Bonaparte en Egypte allait aboutir notamment, sous la conduite du Général Desaix, à la découverte du "Zodiaque" du Temple de Dendérah qui, pendant toute une partie du XIX<sup>e</sup> siècle, alimentera le débat sur la durée du monde, de par le problème de la datation de ce monument<sup>1</sup>. Des communications, comme celle de Blot, en 1822, seront données devant l'Académie Royale des Sciences, revanche pour une astrologie qui depuis un siècle n'y avait plus guère droit au chapitre. Une monumentale *Description de l'Égypte*<sup>2</sup>, commencée à être publiée en 1809, sous l'Empire, reparaitra à partir de 1818, sous la direction d'E. Jomard, dédié cette fois au Roi, déclenchant, dans son sillage, une profusion de textes consacrés à Dendérah. Les volumes 8 et 9 de la seconde édition *in octavo*, parue chez Pancoucke, qui avait édité *l'Origine de tous les Cultes*, consacrent une part importante à l'astronomie égyptienne, mais on y lit une étude (Vol 8, pp 384 et seq) consacrée aux "divers monuments astronomiques que l'on peut mettre en parallèle", ce qui inclut les zodiaques de diverses cultures, y compris le Zodiaque dit gothique.

Un "Mémoire sur le Zodiaque nominal et primitif des anciens Egyptiens" de Rémi Raige, intégré, par la Commission des Arts de l'armée française, paru en 1809<sup>3</sup> provoquera quelque polémique, notamment de la part de V. de Dalmas, dans son *Mémoire sur le Zodiaque en faveur de la religion chrétienne* de V. de Dalmas, Paris, Adrien Leclère, 1823., BNF, V 35883 qui lui reproche de s'inspirer des thèses de Dupuis (p.9)<sup>4</sup>

Ce Mémoire - le nom de Raige ne figure pas au Catalogue de la BNF, du fait qu'il se place au sein d'un recueil - ne sera pas publié séparément; il pose clairement la problématique chronologique de Dupuis et fait contrepoin à nos développements autour du *Kalendrier des Bergers*.

Le plus frappant de l'analyse de Rémi Raige concerne le lien entre signes zodiacaux et saisons. Dans un "Tableau orthographique des douze noms de mois de l'ancien calendrier égyptien et du zodiaque primitif, en grec, en qobte (copte<sup>5</sup>) et en arabe". Résumons ce tableau:

### Été:

capricorne: "les plus longs jours, naissance de la crue du Nil, commencement de l'année".

verseau: "grande crue du Nil"

poissons: "inondation de l'Égypte, ouverture des digues"

### Automne

bélier: "les jours diminuent, les troupeaux retournent au pâturage"

taureau: "labourage"

géméaux ("les Amants<sup>6</sup>): "germination, époque de reproduction des plantes et des animaux"

1 Précisons que le site de Dendérah (tendu *Andra*) avait été décrit dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Paul Lucas, en 1719, fournit une planche dans son *Troisième Voyage fait en 1714 (...) dans la Turquie, l'Asie, la Sicile, la Palestine, la Haute et la Basse Égypte*, Rouen: R. Machuel le Jeune, pp 34 et seq (BNF, 8° O<sup>2</sup> 61 Tome 3) effectué à la demande de Louis XIV mais il ne signale pas spécifiquement la stèle zodiacale. Son étude est reprise dans *l'Antiquité Expliquée* de Montfaucon, ouvrage de référence pour Dupuis. Voir in *Description de l'Égypte, un résumé des connaissances que l'on avait sur les temples de Tentyris avant l'expédition française* (Vol. 3, in 8°, pp 389-393).

2 BNF, Gr. Fol. O<sup>3</sup> a 15 et deuxième édition, Rev. 8° O<sup>3</sup> a 15A

3 La cote BNF est assez complexe: O<sup>3</sup> a 15, Antiquités, Mémoires 1, texte \* de la *Description de l'Égypte*, Paris, Imprimerie Impériale, pp 169-180

4 Sur le système de Dupuis, voir Nodder 1829, ch. XLV

5 Copte dérive du mot grec pour Égypte

6 Les Géméaux se disent Les Amants. Sur cette connotation sexuelle du signe, voir notre article in revue *Ayananta*, Paris, 1992, et en espagnol, in *Mercurio*, Madrid, 1993

### Hiver

Cancer: "le soleil rétrograde, il est revenu sur ses pas."

Lion: "récoltes et fruits mûrissants"

Vierge: "la femme féconde 1"

### Printemps

Balance: "mesure parfaite du temps" (équinoxe)

Scorpion: "les maladies pestilentielles, les jours deviennent brûlants". Animaux venimeux.

Sagittaire: "fin de l'année, celui qui pousse en avant ou repousse en arrière les animaux célestes"

Selon cette thèse, l'on ne comprendrait la logique du zodiaque tel qu'on le connaît universellement qu'en se reportant à la situation égyptienne. Les signes comportant des valeurs aquatiques sans lien avec la répartition traditionnelle entre les quatre éléments correspondraient aux crues du Nil qui ont lieu en Été, d'où la nécessité de relier la série capricorne (chèvre-poisson, crocodile en Inde), verseau (verseur d'eau), poissons avec cette saison.

Mais, dans ce cas, pourquoi ces signes d'Été seraient par la suite devenus signes d'Hiver? Plutôt que d'y voir la volonté des astologues d'adapter le zodiaque à la situation dans un autre climat où la pluie est plus associée à l'Hiver, Rémi Raige, à la suite de Dupuis, soutient qu'il s'agit de documents très anciens datant d'il y a 15000 ans, soit en gros la moitié du cycle précessionnel de 26000 ans environ. Et c'est ainsi sur de telles considérations liées aux "travaux et aux jours" que le *Kalendrier des Bergers* plaçait sans difficulté au regard des signes zodiacaux, que le débat qui mettait en cause la chronologie scripturale allait alimenter une abondante littérature. L'analyse de Raige-Dupuis n'en reste pas moins tout à fait pertinente au niveau de l'histoire du zodiaque et le déphasage qui se produira au niveau symbolique, lorsque l'on invertira le rapport signes-saisons, aboutira à des commentaires assez peu probants<sup>2</sup>.

A. Slosman (1980), dans son ouvrage consacré au Zodiaque de Dendérah ne prend pas la mesure de l'impact de la parution des premiers volumes de la *Description de l'Égypte* pour la littérature dendérique ni d'ailleurs de l'intrication du débat avec l'affaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Champollion<sup>3</sup>. Certes, Slosman cite-t-il cette somme "pour toute vision complète de l'Égypte. C'est le grand livre qui fut ramené (sic) par les membres de la commission scientifique ayant accompagné le général Bonaparte durant sa campagne d'Égypte". Or, il convenait de signaler plusieurs mémoires au sein de cette Description, directement liés au Zodiaque de Dendérah.

Outre celui de Rémi Raige, on prendra, l'exemple de Jollois: en 1817, il publie avec Devillers des *Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens et parallèle de ces bas-reliefs avec les différents monuments astronomiques de l'Antiquité, d'où il résulte la connaissance de la majeure partie des constellations égyptiennes* (Paris, Imprimerie Royale, 1817, BNF, V 1692)

En réalité, le texte était paru dès 1809, à l'Imprimerie Impériale sous le titre de "Recherches sur les bas-reliefs astronomiques des Égyptiens" mais cette fois au sein de la *Description de l'Égypte*, dans le même tome qui accueille le *Mémoire* de Rémi Raige<sup>4</sup>. Il s'agit en fait d'un tiré-à part, avec la même mise en page, auquel on a accolé une nouvelle page de titre. Les deux éditions sont accompagnées de planches comparatives, réunissant autour des signes du zodiaque un grand nombre de civilisations, apportant chacune quelque variante, c'est le "Tableau synoptique des constellations semblables dans les différents planisphères" (pp. 492 et seq. de l'édition 1809)

---

1 Noter l'inversion de la virginité à l'enfance. Les gémeaux et la vierge, deux signes mercuriens dans la tradition astrologique, correspondaient probablement au départ à Vénus

2 Le travail de Dupuis se situe dans le prolongement d'une riche littérature consacrée à l'origine des fables zodiacales (Pluche, Bailly etc). Mais la découverte du Zodiaque de Dendérah et les premiers dessins qui circulèrent apporta à Dupuis, à la fin de sa vie, le facteur qui manquait. On peut observer une même inversion au niveau de la symbolique des maisons, voir J. Halbronn, 1997:2

3 Pourtant Slosman, dans d'autres ouvrages, s'est intéressé à la question des caractères égyptiens mais apparemment sans faire le lien.

4 BNF, Gr fol O3A 15, Texte-Antiquité-Mémoires, tome I.

Il convient également d'apprécier cette découverte à un autre niveau que celui d'une chronologie plus ou moins fantastique<sup>1</sup>. Il semble que ce zodiaque ait constitué une sorte de pierre de Rosette (découverte en 1799, à la même époque) dont l'intérêt résidait dans un mélange de connu et d'inconnu:

"Les bas-reliefs astronomiques d'Égypte ont été promptement reconnus aux signes du zodiaque qu'ils renferment et dont la ressemblance avec ceux de notre sphère est telle qu'il est impossible de se méprendre. Sans cette circonstance, ces monuments seraient peut-être restés dans la foule des antiquités muettes que les curieux ont vainement interrogées jusqu'à ce jour"

"Il était naturel en effet de penser que les figures que nous ne savons pas encore interpréter et celles que nous avons déjà reconnues avaient un sens analogue. (...) Ce parallèle de nos dessins avec la sphère et ses traditions anciennes nous a fait retrouver dans les bas-reliefs égyptiens la plus grande partie des constellations connues des Grecs" (*Description*, p. 427). Ainsi dès 1809, deux importantes études consacrées à Dendérah paraissent au sein d'un seul et même volume de la *Description de l'Égypte*; dans le volume 2 des "Mémoires-Antiquités" de la même *Description de l'Égypte* (p.71), parus en 1818, sous Louis XVIII, figurera un "premier mémoire sur les monuments astronomiques de l'Égypte" de Joseph Fourier<sup>2</sup> qui traite à nouveau du zodiaque du temple de la déesse Hathor, à Dendérah.

Ainsi la *Description d'Égypte* qui paraît partiellement en 1809, se poursuivant en 1818, rééditée en octavo, dans les années Vingt, constitue-t-elle un chaînon essentiel entre 1801 et 1822. Certes, l'installation en 1822 de la stèle du Zodiaque de Dendérah en France, à Paris, alors que la pierre de Rosette échoue à Londres, semble avoir provoqué nombre d'études mais il convient d'apprécier l'importance de l'édition, réalisée en plusieurs temps, de cet ensemble considérable dans une chronologie des textes dendériens.

Dans le cadre de notre travail sur le prophétisme, cette polémique sur la chronologie apparaît comme un contrepoint et nous rappelle qu'une partie des calculs prophétiques s'appuie sur un temps historique que l'on s'efforce de cerner et de structurer, temps en quelque sorte *clos*, et que les spéculations sur le futur consisteraient à baliser. L'homme se situerait ainsi au milieu d'une temporalité qu'il explorerait tant en amont qu'en aval, tout erreur en direction du passé générant une erreur quant à l'avenir. Le prophétisme serait ainsi tributaire tant des progrès de la chronologie et de la science historique que de l'astronomie et d'une forme d'écologie cosmique.

L'Affaire Dendérah a été considérée par certains adversaires de l'ancienneté du monument comme une imposture: Testa<sup>3</sup> se fait l'écho d'un tel soupçon:

"Ces Zodiaques (selon eux) ressemblent à celui qui fut envoyé d'Égypte au P.Kitcher Qui ne salt (continuent-ils) l'anecdote curieuse des lamines de plomb vendues à Rome à Montfauconet par lui publiées comme authentiques et sérieusement interprétées dans ses livres? Le nombre des impostures de cette sorte est infini et l'on n'est jamais assez fin pour les éviter (...). Mais comment oser penser rien de semblable des savants et astronomes auxquels est due la découverte des nouveaux zodiaques? De toutes façons, si l'on veut que ces monuments ne soient qu'une imposture (...) c'est véritablement celui qui les a faits et non celui qui les a trouvés qui est coupable de cette seule imposture." Dendérah pose donc un problème de faux mais n'est-ce pas au contraire l'interprète qui confère au monument un âge que ses bâtisseurs n'envisageaient pas, eux-mêmes, sérieusement.

Nous poursuivons le cours de ces réflexions car elles nous semblent éclairantes sur le plan d'une tentative d'analyse psychologique au début du XIX<sup>e</sup> siècle: " Les Égyptiens étaient très envieux de passer pour la première de toutes les nations. A cet effet, ils se vantaient d'une antiquité prodigieuse. Les Grecs et avec eux les Chaldéens se moquaient de cette prétention très vaine. Comment convaincre ces railleurs qui, ne payant point de paroles, demandaient des preuves? Il fallait que les Égyptiens supposassent des annales, inventassent des mémoires, imaginassent des monuments, pour pouvoir faire constater la réalité de leur délire. Ils suppléaient ainsi par l'imposture dans laquelle ils excellaient à la vérité qui leur manquait (...). Celui qui penserait que le zodiaque de Dendérah a été placé là exprès pour servir à démontrer l'origine très éloignée et l'antique science astronomique des Égyptiens, celui-là, dis-je, penserait une chose non seulement possible mais très fondée et probable vu le caractère vain et orgueilleux de cette

<sup>1</sup> L'ouvrage de Slosman porte comme sous titre "150 ans avant JC ou 12000 ans?"

<sup>2</sup> Il devait faire partie des *Recherches sur les sciences et le gouvernement de l'Égypte*, que nous n'avons pas retrouvée et dont nous ne savons pas si elles ont été publiées

<sup>3</sup> *Dissertation sur deux Zodiaques nouvellement découverts en Égypte*, Paris, 1807, cité par A. Slosman, 1980, pp. 83-84, trad. d'une édition italienne de 1802. En 1802 paraît à Amsterdam (BPR, Rev. 122 (7)), traduit du flamand, un *Examen du système de Dapuis et Velox sur l'origine de la religion monothéiste et chrétienne* par J-F. Van Beeck Calkoen

nation. Et cette conjecture probable et fondée devient certaine et sûre quand on fait la réflexion que l'invention du Zodiaque chez les Egyptiens n'a pas précédé le temps où l'équinoxe du printemps tombait sous le Bélier".

Testarejoint les thèses de Dupuis sur le lien entre zodiaque et équinoxe: "La plus grande et plus antique divinité des Egyptiens était Ammon. On le représentait sous la forme d'un bélier et l'on adorait dans ses temples un bélier vivant. Si le bélier était l'emblème de Jupiter Ammon, qui ne voit pas que ce bélier se rapporterait donc à cet équinoxe et en était le symbole?"

Mais si, comme le note Slosman<sup>1</sup>, Desaix, retour d'Egypte, conduisit cette recherche, cela ne put avoir lieu en 1801, étant donné que ce Général était mort en juin 1800, à la bataille de Marengo<sup>2</sup>! Il s'agit en fait de 1799<sup>3</sup>, puisque Vivant Denon revint à cette date en France en compagnie de Bonaparte<sup>4</sup> avec des dessins du Zodiaque de Dendérah, qu'il publiera<sup>5</sup> en 1802, dans son *Voyage dans la Basse et Haute Egypte*, planche 38, BNF, ouvrage qui sera traduit en anglais, en allemand, en flamand, à ne s'en tenir qu'au catalogue de la BNF. Bien plus, dans l'anthologie dendérienne de Slosman (p.90) il est mentionné et même traduit en partie une lettre de Burckardtparue dans le *Journal géographique et astronomique* de Zachen Novembre 1800". En réalité, il s'agit d'une publication allemande, la *Monatliche Correspondenz zur Beforderung der Erde und Himmelskunde*, BNF, V 21298, qui poursuivra par la suite sa carrière en français. Mais la citation<sup>6</sup> figure dans la *Dissertation* de Testareproduite par Slosman qui l'a reprise sans en tirer les informations qu'elle comportait.

Charles François Dupuis<sup>7</sup> sera un des premiers à spéculer sur l'âge de ce Zodiaque dont les dessins réalisés par Denon circulèrent très vite<sup>8</sup> et bien avant que le Zodiaque proprement dit soit ramené en France, en 1822<sup>9</sup>. En 1806, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes* publie dans la *Revue (et décade) philosophique, littéraire et politique* des 11 et 21 mai (n°14 et 15) des *Observations sur le Zodiaque de Dendera*, critiquant les conclusions de Visconti(1802)<sup>10</sup>. Ces

1 Slosman, 1980, p. 26

2 Voir G. Saint-Bris, *Desaix, le sultan de Bonaparte*, Paris, Perrin, pp 129 et suiv.

3 On lit sur la quatrième de couverture de son ouvrage paru en 1980 "Ce qui devait devenir "le Zodiaque de Dendérah" fut découvert fortuitement en 1801 (sic) par le Général Desaix commandant de l'armée du Sud de l'Egypte lors de la campagne menée par Bonaparte". A comparer avec ce qu'en écrit F. J. Lauth en 1865 (*Les Zodiaques de Dendérah mémoires ou l'en établit que ce sont des calendriers commémoratifs de l'époque gréco-romaine*, Munich, p. 3, BNF, V 15664): "C'est au général [Desaix] que revient cet honneur d'avoir découvert vers la fin du siècle dernier le zodiaque circulaire de Dendérah". Voir J. G. H. Greppo, *Essai sur le système hiéroglyphique de Champollion le jeune et sur les monuments qu'il offre à la critique scientifique*, Paris, 1829, Ch. X "des zodiaques égyptiens", pp 253 et seq. BNF, 8° O 1208

4 Voir J. Faconure, *Champollion une vie de lamères*, Paris, Grasset, 1988, pp 33 et 283

5 D'autres copies réalisées par Jollois, et Villiers du Terrage, paraîtront, sous la direction de Bonard., in *Description de l'Egypte-Antiquités-Descriptions*, Paris, 1809 et 1818. Voir *Description du Zodiaque de Dendera qui se trouve maintenant au Musée de Paris*.

6 *Vermischte geographische und astronomische Nachrichten aus Aegypten und Frankreich*, on trouve, p. 493, dans des extraits de lettres datées du 28 août et du 25 septembre 1800 une référence à "Dendara (sic) oder Timira". L'italien donnait "Vegase la sua lettera nel Giornale geografico astronomico del Zach il mese di novembre 1800" (p. 29 de l'édition italienne de 1802). Le traducteur français a rendu le titre de la revue à partir de l'italien sans se rendre compte qu'il s'agissait d'une publication en allemand.

7 voir B. de Saint-Marc "Notice avec l'Abbrégé", paru en 1805 chez Garnier Frères. On y apprend qu'il y a du y avoir une première édition à Berlin et que seule la femme de Dupuis aurait permis que le manuscrit paraisse, ce que celui-ci reconnaît dans l'Épître à sa femme en tête de la première édition de 1795. Un texte signé T. L. parut en 1836 en appendice d'une édition de l'Abbrégé de l'Origine de tous les cultes de Dupuis (1978).

8 L'intérêt pour les "tableaux astronomiques" avait notamment été éveillé par une lettre adressée à l'Institut d'Egypte par un certain Descotils, ce qui avait amené Joseph Fourier à visiter les lieux déjà représentés par V. Denon (Appendice II du Tome I de la *Description d'Egypte* (Antiquités, Descriptions-textes), Paris, 1809).

9 Hartleben note que le zodiaque fut détaché de son cadre, ce qui aurait probablement permis d'éviter des contre-sens. Sur certaines copies, Champollion, remarquera, lors de son voyage en Egypte, des éléments furent même ajoutés qui n'y figuraient pas. Des copies de la pierre de Rosette qui fut prise aux Français par les Anglais en 1801, lors de la reddition en Egypte, avaient également très vite circulé à Paris. La pierre elle-même était exposée au *British Museum* et semble avoir été accessible à tous les visiteurs.

10 *Notice sommaire sur les deux Zodiaques de Dendérah*, Paris. Quelques notes également, en cette année 1806, in *Mémoire Explicatif du Zodiaque Chronologique et Mythologique*, pp 43 et 112.

1807 J. F. Hewitt, *Primitive Traditional History Retrograde Circular Hathor Horus Zodiaque of Denderah*, photographed from the copy in the Bodleian Library at Oxford, Londres, 1806, Bl., 2346 g 3

Observations paraîtront en 1822 - alors que Dupuis est mort en 1809, année où commence à paraître la *Description* - au lendemain de l'arrivée du Zodiaque proprement dit à Paris<sup>1</sup>, sous le titre de *Dissertation sur le Zodiaque de Denderah* (Paris, Chasseriau, BNF). Dans l'Avertissement de cette réédition, quinze ans plus tard, il est affirmé: "Le mémoire (...) devendra le point de départ de toute discussion. On a donc cru, dans l'intérêt des sciences, devoir reproduire au moment où le Zodiaque de Dendra va être publiquement exposé à tous les regards" (p. IV)<sup>2</sup>.

Slosman<sup>3</sup>, n'a pas compris que cette *Dissertation* était une des premières parues en français, et que Dupuis ne s'était pas contenté - et pour cause, puisqu'il était décédé depuis une douzaine d'années (1812) - de participer à l'engouement relatif à l'arrivée à Paris, à la barbe des Anglais, du fameux Zodiaque, en 1821-22, mais qu'il appartenait à la première vague liée aux premières reproductions de 1801, au lendemain d'une Campagne d'Égypte qui nous fait penser à une nouvelle croisade.

L'enjeu est évidemment rétrospectif plutôt que prospectif, celui de l'âge du monde et de la véracité des Écritures d'où la présence dans le débat de l'Abbé Testa, dont la *Dissertazione sopra due Zodiaci novellamente scoperti nell'Egitto* fut lue à Rome lors d'une session extraordinaire de l'*Accademia di Religione Cattolica*, le 5 juillet 1802, donc bien avant le texte de Dupuis sur le sujet qui date de 1806 même si la traduction française du propos de Testa n'est que de 1807. Testa qui écrit dès 1802 semble au demeurant, dans le propos (cf supra) : sur Amon, qu'il développe contre l'antiquité du Zodiaque de Dendérah, connaître les travaux consacrés aux liens entre culte et cosmos, encore qu'il ne cite pas ses sources.

### 1822-Dendérah, le second souffle

En 1801 ce sont quelques dessins qui avaient suscité les controverses à propos des données traditionnelles de la chronologie. Un des derniers auteurs de cette période précédant l'arrivée du Zodiaque au Louvre est l'auteur de *Oedipus Judaicus*, évoqué par Lenoir (cf supra). Il écrit un texte en 1820, depuis Naples:

«J'ai longtemps souhaité examiner de mes yeux les monuments qui font le sujet de ce mémoire mais déjà avancé en âge, je suis forcé de m'en tenir aux relations de voyageurs plus jeunes et plus hardis que moi»<sup>4</sup>.

Drummond fait clairement usage des théories de Dupuis et de Delaulnaye<sup>5</sup> tout en introduisant quelques retouches:

«Comme le peuple aurait eu peine à comprendre pourquoi il devait renoncer au culte de l'antique symbole de son Dieu, les prêtres continuèrent de faire adorer Osiris sous la forme d'un Taureau bien des siècles après que le Soleil équinoxial avait passé dans le dodécatémérion du Bélier et quand Amon aurait dû devenir la principale divinité des adorateurs du Soleil en Égypte» (*Mémoire sur les zodiaques d'Esne et de Dendérah*<sup>6</sup> Paris, 1822, p. 80, BNF, 8° O3a 552)

---

1807 J. F. Hewitt, *Primitive Traditional History Retrograde Circular Hathor Horus Zodiac of Denderah* photographed from the copy in the Bodleian Library at Oxford. Londres. 1806. BL, 2316 p 3.

A cette occasion, en 1822, le libraire parisien Chasseriau (BNF, 16°R 5276 (1) remet sur le marché les exemplaires sants de la première édition de 1794 parus chez H. Agasse ainsi que l'Abbrégé qui n'avait pas été réédité depuis 1797. L'arrivée du Zodiaque en France, voir *Le zodiaque de Paris* à propos du zodiaque de Dendérah, vaudeville odique en un acte par MM Théolon, Ferdinand et Brisset. Paris, Duvernois, BNF, 8° Yth 19516.

2 Dans le tome VII de son *Origine* et à la fin de la troisième édition de l'*Abbrégé de l'Origine des cultes*.

3 Monaco, Le Rocher, 1980 p 75. On comprend mal cette erreur de perspective de Slosman(1980) - qui fait figurer le texte de Dupuis presque à la fin de sa liste chronologique - étant donné que la date de 1806 est rappelée dans la plupart des rééditions. Pourquoi d'ailleurs Slosman parle-t-il des *Observations* - titre de 1806 - pour désigner cette *Dissertation* (titre de 1822). Slosman écrit (p 49) ainsi que Dupuis, "auteur réputé autant qu'astronome compétent déclencha le premier cette bataille épistolaire en publiant dès 1814 (sic) un Mémoire". Des périls de s'essayer à la biographie à partir d'une bibliographie douteuse

4 Son texte paraît en français en 1822, mais il ne doit pas être associé aux productions de cette époque qui ne s'appuient plus sur des dessins plus ou moins fidèles

5 En 1822 une nouvelle édition de l'*Origine de tous les Cultes* de Dupuis (Paris, Emile Babeuf) comporte en son tome V un *Examen d'un ouvrage phrygien contenant la doctrine apocalyptique des initiés aux mystères de la lumière et du Soleil équinoxial de Printemps sous le symbole de l'agneau ou d'aries, premier des douze signes* et une *Dissertation sur les grands cycles et sur les catastrophes qui les terminent*

6 L'édition anglaise parut en 1821 (British Library)

En 1822, la stèle zodiacale, à l'initiative de Le Lorrain<sup>1</sup>, parvient donc à Paris, elle est achetée par Louis XVIII 150.000 francs, sur sa cassette personnelle, et installée un an durant au musée royal du Louvre, ce qui permet de corriger certaines erreurs de copie, alors que la pierre de Rosette trône à Londres encore que des reproductions circulent. Mais comme l'expliquera Champollion<sup>2</sup>, une "partie importante du monument n'est pas à Paris. La pierre a été scellée (...) parce qu'on n'a eu pour objet que d'enlever le zodiaque circulaire seul (...) isolé d'un bas-relief. (...) Le cartouche (...) établit d'une manière incontestable que le bas-relief et le zodiaque circulaire ont été sculptés par des mains égyptiennes sous la domination des Romains". Le déchiffreur de hiéroglyphes est particulièrement friand de noms propres et ceux qu'il découvre autour des zodiaques égyptiens d'Esné et de Dendérah sont ceux d'empereurs romains. Comme l'explique H. Hartleben<sup>3</sup>, le déchiffrement de l'écriture égyptienne par Champollion, en 1822, sonne le glas des spéculations d'un Dupuis quant à une antiquité prébiblique<sup>4</sup>.

Au début de son *Précis du système hiéroglyphique des Anciens Egyptiens*<sup>5</sup>, dédié au Roi, Champollion fait un bilan:

"Mon alphabet vint (...) nous faire lire sur le zodiaque circulaire de Dendérah un titre impérial romain, sur le grand édifice au dessous duquel il est placé, les titres, les noms et les surnoms des empereurs, Auguste, Tibère, Claude, Néron, Domitien. Sur le portique d'Esné où un autre zodiaque a été sculpté et qu'on a cru antérieur de plusieurs siècles à celui de Dendérah, des noms propres encore romains: ceux de Claude et d'Antonin le Pieux, d'où il est résulté avec une entière évidence que ces monuments plus astrologiques, à mon avis, qu'astronomiques appartiennent irrévocablement au temps de la domination romaine en Egypte"(p. 7)

Arrêtons-nous sur une autocritique de certains auteurs qui entre février et décembre 1822 ont adopté une date plus récente. Il s'agit d'un certain Saint-Martin - non pas Louis-Claude - et de Nicollet<sup>6</sup> co-auteurs d'une *Notice sur le Zodiaque de Denderah*, lue à l'Académie royale des Inscriptions et Belles Lettres, dans sa séance du 8 février 1822.

Si Saint-Martin est le seul signataire de la Notice, une correspondance montre qu'il faut en effet y associer J. N. Nicollet. Une lettre de ce dernier, en date du 15 décembre 1822, figure en effet (p.40) au sein d'un autre ouvrage sur le sujet paru en 1824<sup>7</sup>.

"La personne à laquelle je me suis particulièrement adressé est Monsieur Saint-Martin (...). Le Zodiaque de Dendérah est pour nous un de ces monuments qui se prêtent également bien à toutes les explications qu'on veut en donner. Il suffit pour s'en convaincre de lire la plupart des ouvrages dont il a été l'objet. Comme nous n'attachons pas beaucoup d'importance à nos conjectures, nous sommes d'autant plus libres de notre jugement. Encore n'avons-nous pu résister à la tentation de chercher à déterminer la date du monument & nous nous sommes trompés en disant qu'il remontait à une époque comprise entre six et neuf siècles avant J.C. tandis qu'il est maintenant prouvé pour nous que ce Zodiaque est du temps des premiers empereurs Romains "

Parmi les adversaires des dendéristes, c'est à dire de ceux qui voulaient dater le Zodiaque installé au Louvre de plusieurs millénaires avant l'ère chrétienne, il faut compter Georges Cuvier<sup>8</sup>. Ce paléontologiste, spécialiste de la reconstitution de squelettes, consacra de nombreuses pages à la précession des équinoxes et à son utilisation dans les mémoires consacrés au Zodiaque égyptien, dans l'édition de 1822 de ses *Révolutions du globe*, texte qui sera traduit en plusieurs langues, alors que la plupart des mémoires français sur le sujet ne le furent pas; Cuvier

1 L'épopée de l'appropriation du Zodiaque, au nez et à la barbe des Anglais, enthousiasmera les esprits. Le récit en sera d'ailleurs traduit en anglais

2 Lettre à M le Rédacteur de la Revue Encyclopédique, relative au Zodiaque de Dendérah (sic), 25.7. 1822, août 1822, BNF Z 58921. Le texte paraitra ensuite à part en Extrait de la Revue Encyclopédique, Août 1822, BNF, V 34360. Champollion avait déjà publié, sous l'anonymat, un texte dendériste en 1809, il avait alors 19 ans, voir H. Hartleben, *Champollion*, Paris, Pygmalion, 1985, p.96. Dans le numéro suivant de cette revue, Jomard se référera (septembre, pp 434-457) au texte de J. F. Champollion dans un article intitulé Examen d'une opinion nouvelle sur le zodiaque circulaire de Dendérah concernant une étude de Biot sur le sujet que Champollion avait critiquée. Voir O. Vallet, *Culture générale*, Paris, A. Colin, 1937, pp. 26 et seq

3 *Champollion*, trad. de l'allemand, Paris, Pygmalion, p. 228. Le texte allemand date de 1906.

4 Il sera d'ailleurs félicité à ce propos par le pape Léon XII, voir H. Hartleben, *Champollion, op. cit.* p. 309.

5 Paris, Imprimerie Royale, 1828, BNF, X 6532 Voir aussi, *Précis*, p. 226.

6 Voir Slozman, 1980, pp 157 et seq qui n'a pas eu connaissance du rôle de Nicollet

7 Charles de Hesse *La pierre zodiacale du temple de Dendérah*, Copenhague, 1824, BNF, O<sup>3</sup> a 413.

8 Dont A. Slozman, 1980, ne dit mot

se demande si le Zodiaque de Dendérah - et celui d'Ésné - ont un rapport avec la précession des équinoxes<sup>1</sup>. En fait, le Zodiaque de Dendérah pose les mêmes problèmes de datation que certaines éditions d'ouvrages. L'on peut trouver des textes anciens dans des publications tardives. L'on peut de même avoir des reproductions de ciels anciens sur des monuments modernes. L'on peut aussi envisager, suggère Cuvier que l'on ait calculé d'anciennes positions rétroactivement en accord avec des chronologies plus ou moins fictives. L'on sait que les dates sont éminemment manipulables. En outre, Cuvier se demande pourquoi l'on aurait conservé des représentations de ciels aussi anciens, alors que la théorie de la précession des équinoxes a montré que les religions s'efforçaient de tenir compte de sa progression<sup>2</sup>.

En définitive, ce Zodiaque pourrait être une sorte de synthèse des notions astrologiques comme le suggère Camille Duteil en 1838<sup>3</sup>: "Le Zodiaque de Dendérah est un planisphère horoscopique représentant l'état du ciel immédiatement après la création du monde. Il servait aux astrologues à déterminer l'heure natale du monde, à fixer son antiquité et à préciser l'époque future de sa destruction par le feu. C'est avec des sphères semblables au ces mêmes astrologues tiraient l'horoscope de ceux qui venaient les consulter." Un *thema mundi* d'un genre particulier.

---

1 J. P. Brach nous signale que lors d'un récent colloque sur Cuvier, il a été établi que sur ce sujet Cuvier s'appuya sur les travaux de Lefronne.

2 Signalons aussi les attaques contre Dupuis et Volney de Paravey: *Illustration de l'astronomie hiéroglyphique (...) ou réfutation des mémoires astronomiques de Dupuis, de Volney, de Fourier et de Biot*. Iere FJ, 1821, Rec J 1835, BNF, V 48826.

3 *Traduction du zodiaque de Dendérah et des planisphères horoscopiques de l'Inde, de la Perse et de l'Égypte expliqués par l'Astrologie et les hiéroglyphes idéographiques sans le secours de la langue sacrée*, Paris, Bordeaux, BNF, V 4744



### III Les ères: Le relais allemand

En 1840, paraît à Genève, ville de tradition protestante, un texte intitulé *Méditations sur l'origine de tous les cultes et sur la vie de Jésus* d'un certain Joseph Kastner (BNF, 8°H 1585). L'auteur y fait état d'une traduction allemande<sup>1</sup> des thèses de Dupuis dans un texte qu'il traduit en français ainsi: "Exposé et (sic) de développements historiques des préjugés religieux et de sacerdoce chez tous les peuples et dans tous les siècles" accompagnant *Das Leben Jesu* de David Strauss, la *Vie de Jésus*<sup>2</sup>.

Kastner a tendance à ironiser sur l'approche de ces deux auteurs qui veulent réduire la Bible à des mythes mais ce faisant, il trouve des formules assez inspirées:

"O admirable disposition des signes même matériels du firmament, le soleil se prépare à célébrer le nouveau printemps de l'univers en entrant dans le signe des poissons, à aux approches de la naissance du divin Pêcheur d'hommes (p.3) (...). Le Nouvel Adam incarné il y a 1839 ans dans le sein immaculé de l'Ère Nouvelle" (p.30). Pourquoi vers l'approche vernale de l'emblème sidéral dit le *Verseau*, il serait assez raisonnable de penser que le monde (...) sera très près de sa fin (notamment) parce qu'il est écrit que l'homme ne périra plus par les eaux" (p.34).

Kastner, par ailleurs nostradamiste<sup>3</sup>, publie un autre texte paru la même année, *1840! Essais de solution d'un problème transcendant de linguistique etc par un kabaliste orthodoxe né alsacien*, Strasbourg, 24 juin 1840, BNF, Z 52358. L'auteur y brosse un tableau synthétique de la "trilogie astrologique"<sup>4</sup>, accordant quelque importance aux recherches dendériennes (p.81):

"Or (Kastner, p. 83), puisque le soleil emploie 2145, 16 jours et quelques heures à dépasser chaque douzième de la dodécatométrie du zodiaque, par sa rentrée annuelle dans le même signe et qu'après avoir délaissé de la sorte, en mars, 1° le Taureau (emblème des travaux les plus essentiels de l'homme), 2° le Bélier (emblème de l'idolâtrie), 3° mais seulement de plus de moitié jusqu'à présent, le signe des Poissons (emblème du divin pêcheur d'hommes et des apôtres de cette pêche trois fois sainte), les travaux de l'astre des jours matériels se trouveraient avoir employé 6236 ans et 222 jours, plus quelques heures pour entrer en mars de l'année bissextile 1840, dans le signe (de la grande pêche), exactement correspondant à cette admirable trilogie<sup>5</sup>!

Kastner considère (p. 82) que l'ère des Gémeaux, qui précéda celle du Taureau - le zodiaque étant parcouru en sens inverse - ne couvrit que 5 jours (temps de la Création) suivis de 6000 ans - jusqu'en 1840 - pour les trois âges: "antédiluvien, mosaïque et chrétien".

L'Allemand Sepps interrogera sur la naissance de Jésus telle qu'elle peut être liée à des phénomènes célestes. En 1854 paraît un de ses ouvrages traduit de l'allemand, intitulé *Vie de Jésus*<sup>6</sup> dans lequel les analyses de Delaunay, Dupuis et Volney ce dernier largement traduit

---

1 *Ueber den Ursprung des Kultus geschichtlich erwiesener parallelismus zwischen der glaubenlehre und den religionsgebrauchen der Heiden und der Christen*, trad. C.G. Rhé, Stuttgart, 1830. Avec la *Leben Jesu* (Vie de Jésus) de David Strauss (Hebrew Union College, Cincinnati, selon NUC)

2 Voir P. Pierrard, *Histoire de l'Église Catholique*, op. cit., p. 256.

3 Kastner, annonce, en 1840, un texte qui ne semble pas être paru: "Méditation sur ce qui semble intelligible et sur ce qui paraît ne l'être pas dans les célèbres centurées, publiées pour la première fois par Nostradamus, à Lyon, chez le libraire Rigaut (sic), le 1er mars 1555" in 1840, *Essais de solutions*, op. cit., p. 156.

4 Il cite comme référence sur ce sujet le *Mémoire* de Dalmas de 1823, qui réagit aux idées de Dupuis et cite le *Mémoire* de Rémi Raige

5 Kastner précise qu'"Hipparque prédit à Nicée un siècle et demi environ avant l'an 1er de l'ère chrétienne, qu'aux équinoxes printaniers, le soleil allait bientôt entrer dans le signe des Poissons" (p. 84)

6 Voir Lacuria, Manuscrit, Bibl. Lyon (Inventaire Amadou) Voir *Nostradamus La France et la fin du monde*, Bériet, 1871, p. 37. BM, Nice

avec ses Ruines<sup>1</sup>, sont prolongées. L'auteur s'intéresse notamment au cas de Jésus, alors que les Français s'étaient surtout attardé sur des périodes plus anciennes, Taureau et Bélier<sup>2</sup>. En 1866, H. Wallon, dans *De la croyance due à l'Évangile*, Paris, BNF, D 56118, mentionne les travaux de Kepler à propos de l'Étoile des Mages et l'importance accordée dans l'Antiquité à la présence de la conjonction Jupiter-Saturne sur les "points équinoxiaux" que sont le bélier et la balance. Tholon en 1881 s'en fera l'écho dans *A la veille des événements, craintes et espérances d'après les prédictions les plus authentiques*, Paris, V. Palmé (BNF, Lb<sup>57</sup> 7768). Décidément, les grandes conjonctions sont à nouveau à l'honneur, après une éclipse d'un siècle.

### *L'Eau, des Musulmans aux Chrétiens*

Sepp fait un rapprochement assez frappant avec les travaux de Kepler qui soutient que Jésus est né à la suite d'une conjonction Jupiter-Saturne en Poissons associée à l'entrée du point vernal dans la constellation des Poissons<sup>3</sup>.

Or, il est à noter que Johann Kepler<sup>4</sup> est un iconoclaste qui rejette une grande partie du savoir astrologique. Que lui importe ainsi que durant tout le moyen Âge et les siècles qui suivirent, la Tripléité d'Eau (cancer, scorpion, poissons) est la marque des musulmans, mais aussi, avec le Scorpion, des Juifs. La vierge, signe de Terre, n'est-elle pas plutôt la marque du Christianisme? Toutefois, déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, le rapport entre la naissance de Jésus et la conjonction dans le signe des Poissons avait été soulignée par un Kepler (cf. supra).

La référence à la conjonction planétaire en Poissons se retrouve dans la compilation d'Estienne Tabourot (*Almanach et Pronostication des Laboureurs*, Paris, J. Richer, 1588, il s'agissait d'expliquer la naissance de Jésus par une « grande conjonction » de Jupiter et de Saturne dans le signe des Poissons<sup>5</sup>).

En effet, en 1584, une nouvelle conjonction en Poissons avait eu lieu, avec la même signification, celle-ci se produisant tous les 795 ans. Curieusement, l'étape intermédiaire avait été, sous Charlemagne, l'année 789. Il semble que personne n'ait épilogué en 1789 sur cette coïncidence alors que ce nombre figure dans divers recueils prophétiques.

Toutefois, il convient de préciser qu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la Tripléité aquatique, c'est à dire les signes d'eau étaient encore présentés comme hostiles au Christianisme.

Pierre Turrel (dans le *Période, c'est à dire la Fin du Monde*, 1531), repris par Roussaten 1550, écrit:

« Icele infortunée conjonction de Saturne & Jupiter faite dans le Scorpion signifie *proh dolor* d'une grande partie de la Chrétienté désolation si Dieu par sa miséricorde n'y contrevient. Car icelle tripléité aquatique est fort contraire à religion chrétienne qui est signifiée par la terrestre car Alcabice & tous astrologues m'ont dit que le signe de Pisces est contraire à Virgo, le Scorpion à Taureau & Cancer à Capricorne » (Fol XXIII recto)

L'on ne comprend pas vraiment l'importance de la conjonction Jupiter-Saturne en Scorpion en 1484 pour Jean de Listenberg (sic) - comme l'appelle Turrel - si l'on ignore que le Christianisme est incarné par la Terre et singulièrement par la Vierge<sup>6</sup>.

<sup>1</sup> Le titre pourrait faire allusion au chapitre II du Livre IV de la *République* de Bodin. S'il y a moyen de savoir les changements et ruines des républiques à l'avenir (Paris, 1576)

<sup>2</sup> sur les thèses de Sepp, voir A. Le Pelletier, *Le Dieu inconnu*, 1867, Paris, chez l'auteur, BNF, D 57369.

<sup>3</sup> Voir Jung, 1983, pp. 85 et seq. Rappelons que St Augustin, au Ve siècle, dans la *Cité de Dieu*, Livre VIII Chap 23, rapproche le Christ du mot grec pour Poisson. Hélène Blavatsky, dans la *Doctrine Secrète* (1888) proposera une lecture assez restrictive: Pourquoi voir dans les Poissons une allusion directe au Christ, qui est un Sauveur pour ses propres partisans? (...) Les compilateurs des épithètes mystiques ajoutés au nom du Sauveur Chrétien, étaient tous plus ou moins familiarisés avec la signification des signes du zodiaque et il est plus facile de supposer qu'ils aient arrangé leurs prétentions de façon à les faire cadrer avec les signes mystiques que d'admettre que ceux-ci nient brillé en guise de prophétie pour une portion de l'humanité durant des millions d'années...? (*Abriégé de la Doctrine Secrète* de H.P. Blavatsky, Paris, 1923, La Famille théosophique p. 279) Sur les ères zodiacales voir aussi St Yves d'Alveydre *Mission des Juifs*, Paris, Calmann Lévy, 1884, Reed., Paris, Ed Traditionnelles, 1981, Tome I, p. 192

<sup>4</sup> Voir Gérard Simon, 1979

<sup>5</sup> On peut y voir une allusion dans un quatrain ligueur - V. 87. L'an que Saturne hors de servage au franc terroir sera d'eau inondé.

<sup>6</sup> L'on est sorti de cette impasse dans les traités modernes en récupérant pour le Christianisme l'axe Vierge/Poissons, ce qui empêchait dès lors toute dialectique par rapport à une contre-force. Un des traits de la prophétie de la Renaissance est de mettre en scène son adversaire. Rapport non seulement dans le temps mais aussi dans l'espace.

En 1687, au lendemain de la défaite turque, un auteur resté anonyme considère encore comme acquis que l'Eau est favorable aux musulmans:

« La triplicité de l'Eau en laquelle la Secte Mahométane prit son commencement... La conjonction Jupiter-Saturne est favorable aux Mahométans en Eau » (*Prédictions de la Décadence de l'Empire Ottoman*, BNF, J 6527).

Pour cet auteur, dès lors que la Triplicité accueillant les grandes conjonctions serait du Feu, elle favoriserait les puissances Chrétiennes. On voit que s'est constitué une sorte de chorographie, attribuant à chaque Elément tel ou tel camp.

Il a donc fallu une véritable révolution symbolique pour que les Poissons soient quelques décennies plus tard, associés à la naissance de Jésus, puis, ultérieurement, avec l'ère correspondante, à la religion Chrétienne. Sans une telle évolution, la théorie des Eres n'aurait peut-être pas pris une telle extension. Car constater que certaines sociétés ont réagi fortement lors du passage du point vernal de la constellation du Taureau à celle du Bélier (d'où le passage du Soleil de l'exaltation en Taureau à l'exaltation en Bélier dans les textes) n'implique pas que deux mille ans plus tard, il en fut de même, les conditions culturelles ayant sensiblement évolué. Sauf à affirmer que ce ne sont pas les populations qui font évoluer leurs références - ce qui est l'occasion de briser un certain enracinement - mais que ce sont les étoiles qui influent sur l'Inconscient Collectif, et que les populations se plient, de gré ou de force, à ces mutations symboliques...

Il existe un lien entre Sepp et la période de la Révolution Française, c'est l'homme dont il écrit la biographie, son compatriote Von Görres qui fréquenta assidûment Paris à cette époque. Or celui-ci s'intéressait aux prophéties puisqu'il éditera celle de Holzhauser<sup>1</sup>.

L'apport de Sepp sera de montrer que la théorie des Grandes Conjonctions (voir supra) recoupe celle des Eres, autour du signe des Poissons, en notant que lors de la naissance de Jésus, une nouvelle constellation correspondait avec le point vernal: celle des Poissons précisément. Sepp, dont l'ouvrage sur Jésus connaîtra deux éditions françaises (1854 et 1861) conclut ainsi:

« 320 ans avant Jésus Christ, le point de l'équinoxe du printemps tombait entre le Bélier et les Poissons. Le 4e signe où le soleil est entré depuis la création est donc celui des Poissons. C'était le symbole du peuple de Dieu et c'est sous ce signe que l'antiquité toute entière attendait la venue du Sauveur du monde. Aussi Jésus Christ naquit sous la grande constellation de presque toutes les planètes dans le signe des Poissons. Or si nous comptons la précession des signes dans le cours de chaque douzième mois d'une grande année de 25920 ans, c'est précisément de nos jours, de 1830 à 1840, que l'équinoxe s'est trouvé entre les Poissons et le Verseau. Une nouvelle époque a donc commencé de nos jours pour le monde chrétien sous le signe céleste de son Rédempteur, et une nouvelle époque commencera avec un nouveau signe, l'an 4000 après Jésus Christ » (trad. Charles de Sainte-Foy)

L'importance de Sepp contrairement à ce que note R. Amadou<sup>2</sup>, n'est pas tant d'avoir introduit l'idée d'une Ere des Poissons, dans la lignée de ce qu'avaient réalisé Dupuis et Volney pour les périodes précédentes, mais d'avoir intégré cette réflexion dans un processus astrologique, caractère qu'elle n'avait nullement au départ, d'avoir fondu les recherches sur les astres ayant accompagné la naissance de Jésus avec la chronologie de la théorie des Eres.

Il convient de signaler un autre auteur, Thomas Brunton<sup>3</sup> propos de l'année 1868 et des Eres:

« Cette question de la précession des équinoxes est de la plus haute importance pour nous, parce que nous avons entrepris, dans le travail qui suit, de rattacher à des points astronomiques la partie de la chronologie de la Bible qui traite de la création de l'homme (...). L'ouvrage théologique d'Alstedius<sup>3</sup>, édition de 1637, porte que la création de l'homme eut lieu au point vernal, à l'équinoxe du printemps, comme le pensent également la plupart des Pères de l'Eglise, cités par Dom Calmet et ainsi qu'il est constaté par le concile de Palestine tenu par Théophile

<sup>1</sup> Voir en France, dans les années cinquante, les études de Wuilletet, Appendice in *Interprétation de l'Apocalypse* par Holzhauser, Paris, Vivés, 1856, et de J. P. Gaduel, *La perfection sacerdotale ou la vie (...) de B. Holzhauser (1613-1658)* en 1868, BNF, M 26461 ou encore, de l'Abbé Théard, le *Tableau des trois époques (...) avec une analyse de l'admirable commentaire d'Holzhauser sur l'Apocalypse de St Jean qui conduit jusqu'à la fin du monde*, Paris, BNF, R 52088.

<sup>2</sup> R. Amadou signale Sepp, à partir d'un manuscrit de Lacuria, "L'ère du Verseau au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle" in *Les Cahiers Astrologiques*, Paris, 1980-1981. En fait, l'ouvrage fut étudié dans la collection de l'*Almanach Prophétique* qui constitue une source précieuse d'information qu'il convient de dépouiller systématiquement, ce qui témoigne plus directement de son impact. Voir Amadou-Article in *L'Autre Monde*. Chabauty cite Sepp en 1871 dans ses *Lettres sur les prophéties Modernes* (Lecture VII)

<sup>3</sup> Nous n'avons pas identifié l'ouvrage en question au sein de la riche production de Johann Heinrich Alsted.

d'Alexandrie (...). De nos jours, l'observation constate que le point vernal se trouve sur la limite de deux constellations dont l'une se nomme les Poissons et l'autre le Verseau; il y a bien quelque indécision sur l'endroit où ces deux constellations se séparent mais cette hésitation porte sur une très petite étendue et, d'après les meilleures autorités, on doit admettre que, pour l'année 1868 de notre ère, le point vernal se trouve dans les Poissons et devra passer dans le Verseau dans quelques années (...). D'après sa position actuelle et en remontant de trois divisions, l'équinoxe de printemps se trouvait en l'année -4612 avant l'ère à l'entrée du signe du Taureau, animal qui chez tous les peuples anciens, a été pris pour le symbole de la fécondité et de la puissance créatrice. D'autre part, c'est à l'équinoxe du printemps qu'a eu lieu la création de l'homme d'après la Bible, nouvel accord entre la science et la religion (...). L'Apis des Egyptiens n'aurait donc été que le type du Taureau équinoxial dont on trouve aussi le culte jusqu'aux extrémités de l'Orient » (*Esquisses morales et littéraires*, Paris, 1874) <sup>1</sup>

Et Brunton d'accompagner son propos d'un tableau assez remarquable, qui semble être un des tout premiers du genre. Brunton annonce l'Ère du Verseau pour 1868 et non pas, comme Sepp pour 1830-1840.

Les thèses de Johann Nepomuk Sepp seront relayées, dans un style virgilien, par Adrien Péladan en 1865, dans son *Histoire de Jésus Christ d'après la science*, Paris, Bouchu, (Ed. 1866, BNF, 17185), ouvrage <sup>2</sup> qui reparaitra en 1878 sous le titre de *Preuves éclatantes de la Révélation par l'Histoire Universelle*, Paris, V. Palmé, BNF, D 64860:

"La grande année des siècles recommencera son cours; déjà la Vierge revient (*jam redit Virgo*), déjà reviennent les temps de Saturne, déjà une race nouvelle descend du haut des cieux". Retour de Saturne, donc, dieu ou astre (...) C'est ainsi que le Poisson devenait le symbole de ce soleil de Justice en qui toute l'Antiquité attendait le Sauveur sous cette image et sous ce nom: *Ichtos* (en caractères grecs dans le texte)" (p. 365)

Dans l'édition de 1878, Péladan s'intéresse à Trithème:

"Nous connaissons une prédiction identique pour un avenir prochain d'un religieux du XIIIe siècle. Il emprunte la base de sa prophétie à un exposé de la Cabale mais la date annoncée a le mouvement du monde sidéral pour explication. Nous n'indiquons ni cette date, ni l'événement prédit pour ne point paraître nous aventurer dans ce domaine des hypothèses mais nous savons que ce travail de Trithème nous a vivement impressionné. Nous avertissons le lecteur qu'il s'agit de la France. Si 1789 a pu être indiqué à l'avance, sans inspiration surnaturelle, pourquoi la même indication scientifique ne pourrait-elle pas déterminer la fin de cette ère de bouleversements?" Il s'agit de 1879<sup>3</sup>, fin du règne de la Lune (1525 + 354).

En 1870, un autre auteur, s'appuyant sur Dupuis, accorde une place significative à la précession des équinoxes et est un des premiers à annoncer explicitement l'avènement de l'ère du verseau, il s'agit d'Adolphe Bertet, auteur du *Papisme et la civilisation au tribunal de l'Evangile éternel*<sup>4</sup>: "Au printemps, au moment du fameux passage sur la ligne équinoxiale, où il vient régénérer toute la nature (...) le soleil nouveau vous apparaîtra sous le signe du verseau, de l'ange céleste ou de l'homme, dans l'élément air et sous le règne de Saturne, qui viendra rétablir cette fois l'âge d'or sur la terre." (p. 404)

### *Prophétisme et Franc Maçonnerie*

En 1863, Victor Dechamps, dans une étude consacrée à *la Franc Maçonnerie, son caractère, son organisation, son extension, ses sources (...), son but et ses secrets*, Paris, Casterman, BNF, H 13936, met en perspective les théories annonçant une nouvelle ère:

"Nous ne nions pas (...) que la Franc Maçonnerie comme la rationalité dont elle est l'un des bras, ne soit dans l'attente ou du moins n'ait quelque pressentiment d'une religion nouvelle, destinée à remplacer la religion de tous les temps et que cette attente de la religion de l'avenir ne soit chez elle comme en dedans d'elle, le grand espoir de bien des petits prophètes, de bien des petits précurseurs à leur insu du culte antichrétien, de l'antichristianisme positif, du nouveau paganisme surnaturel mais cette attente de l'avenir ne peut satisfaire sa haine du présent et voilà pourquoi le grand but secret de la Franc Maçonnerie est surtout négatif et se résume dans le combat soutenu contre l'Eglise." (pp 50- 51). N'est-ce pas en effet l'enjeu des travaux d'un

<sup>1</sup> Il semble que ce texte rédigé vers 1868 fut publié avec quelques années de retard

<sup>2</sup> Péladan reçut à cette occasion de la part du Pape Pie IX, le titre de chevalier

<sup>3</sup> Eliphas Lévi signalera également cette échéance

<sup>4</sup> Chambéry, BNF D <sup>2</sup> 13443(1)

Dupuis, d'un Delaulhaye, d'annoncer l'avènement d'une nouvelle religion, sur la base de la précession des équinoxes, ce qui autrement grave que les changements politiques annoncés par les grandes conjonctions, et qui est complété par des recherches sur l'ancienneté du monde, notamment par le biais de l'égyptologie?

#### D'Adrien Péladan à Paul Le Cour

Il est probable qu'A. Péladan ait sensibilisé - contaminé - certains milieux catholiques à la prophétie précessionnelle qu'il qualifie de scientifique<sup>1</sup>

. Un Paul Le Cour semble avoir été un lecteur des *Preuves éclatantes* de 1878, ce qui expliquerait l'attention qu'il consacrera dans la revue *Atlantis* (avril-mai 1930) à la quatrième églogue, à laquelle Péladan consacre un chapitre. Péladan était en contact avec les groupes liés au Sacré Coeur de Jésus et à Paray le Monial, auquel Le Cour se référera dans son *Avènement de Ganymède*<sup>2</sup>.

Nous avons retrouvé une telle référence dès 1934, chez un Paul Mailley moins connu des chercheurs<sup>3</sup>:

"Pourquoi ce titre *Association Universelle du Verseau*? Parce que cette assemblée est destinée à être la manifestation Universelle de l'Unique Eglise (...). Le Centre ésotérique de l'Eglise pour la période cyclique dans laquelle nous allons entrer et qui sera gouvernée par le signe du Verseau, auquel correspond le culte du *Sacré Coeur*, comme nous sommes actuellement régi par le signe des Poissons auquel se rapportent présentement les chiffres symboliques liturgiques. Cette question de période cyclique se réfère à la cosmobiologie et concerne la précession des équinoxes"

Mais comment Le Cour peut-il écrire en septembre 1933 (*Atlantis*, p. 53):

C'est en cette revue que fut signalée pour la première fois cette chose prodigieuse, inconcevable, et cependant d'une évidence absolue devant laquelle la science sera bien forcée de s'incliner un jour, que les signes du zodiaque (...) se trouvent en corrélation avec les transformations religieuses dans le monde (...). En l'an 1, (est venue) la religion du Christ-Poisson (l'*Ichthys* des premiers chrétiens) (...) Et voici que maintenant il n'est plus question du Christ-Poisson car nous approchons d'un autre signe, celui du Verseau, celui du Christ-Ganymède"

Paul Le Cour (alias Pelekus)<sup>4</sup>, dans le même article, aborde le rapport astrologie-prophétisme pour expliquer le processus précessionnel: il y aurait "deux solutions; la première que ceux qui l'ont crée possédaient une science astrologique prodigieuse capable de déceler plusieurs milliers d'années à l'avance les influences des astres sur l'évolution des idées religieuses; ou bien qu'il s'agit d'une divination, d'une révélation, d'une prophétie semblable à celles que l'on relève dans l'Ancien Testament au sujet de la vie future du Christ (...) Nous penchons, conclut-il, en faveur de la seconde car la première nous semble invraisemblable".

On notera la multiplicité des dates qui auront été avancées depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en ce qui concerne le début de l'ère du verseau. Le fait que le changement corresponde *a priori* à un phénomène astronomique ne doit pas faire illusion car en réalité, dans la pratique, la détermination du passage du point vernal dans le territoire d'une nouvelle constellation est rendue aléatoire par le caractère relativement fluctuant de frontières stellaires arbitraires.

Il semble que Lecour ait été influencé par la célébration, en 1929, du deux millième anniversaire de la naissance de Virgile, né en 70 avant l'ère chrétienne<sup>5</sup>, plusieurs travaux reprendront ce problème. Jérôme Carcopino (1930) publia, en effet, à cette occasion, son ouvrage

1 On parlera à la fin du siècle d'une astrologie scientifique, voir Halbronn, 1992.

2 Voir "Paray le Monial, haut lieu de tradition", in *Atlantis* n°248 et 252. Signalons qu'un des animateurs de ce mouvement, Cucherat, au lendemain de la défaite de 1870, mettra en avant la date de 1947, soit dix ans après la parution du livre de Le Cour, voir *La prophétie de la succession des papes*, Deuxième édition, Grenoble, 1873, p.226, BNF.8° H 602. On trouve les mentions: Paray le Monial 22 février 1871 et 2 janvier 1872.

3 Dès mars 1929, dans *Atlantis* (p.123). Le Cour annonce ce titre pour son ouvrage sur "l'entrée dans le signe du verseau". Ganymède est l'échanson des dieux de l'Olympe

4 *Ordre du Christ Roi. Communauté de la lumière. Association Universelle du Verseau*, Paris, Chez l'auteur, 1934, BNF, D<sup>2</sup> 40216. Voir aussi un autre texte de Mailley, le *Manifeste de l'Association Universelle du Verseau*, paru, dans les mêmes conditions, après la guerre, en 1948, BNF, 4°R Pièce 4372

5 Voir Delumeau 1996, p. 403, qui exagère son rôle de pionnier sur le sujet de l'ère du verseau.

6 70 av J. C. correspond, sous une autre forme, à l'an 30 du premier siècle avant notre ère et 1930 marque bien le deuxième millénaire de la naissance du poète

fondamental sur le *Mystère de la Quatrième Églogue*. Pour Carcopino, Virgile s'était intéressé à la constellation de la Vierge (*Virgo*) parce qu'elle réapparaît au moment de la Paix de Brindisi (Brindes) conclue entre Octave et Antoine en l'an 40 av. J.C. En effet, quand le soleil traverse cette constellation, arguente-t-il, en septembre, on la voit mal et quand il passe dans le signe suivant, en octobre, celle-ci n'est plus occultée par la présence solaire.

Mais cette explication nous semble un peu spéieuse, nous lui préférons celle que nous a présentée Evelyne Latour<sup>1</sup> qui fait remarquer que Rome fut fondée par Romulus et Rémus<sup>2</sup> environ six/ sept siècles avant la Paix de Brindes. Pour Virgile, le retour de la Vierge serait en quelque sorte la marque d'une nouvelle naissance pour Rome. Or, pensons-nous, la vierge étant le sixième signe du zodiaque, si l'on accorde 100 ans à chacun, elle pourrait revenir au bout de 600/700 ans, ce qui est le cas lors de la Paix de Brindes. Il ne s'agirait pas là d'une observation des astres mais d'une mise en relation d'un cycle de 1200 ans environ avec la terminologie zodiacale<sup>3</sup>.

Dans la foulée, Paul Le Cour, dans sa revue *Atlantis*, publia en avril 1930 un numéro spécial intitulé *Virgile et le Messianisme*<sup>4</sup>; par la suite, dans son ouvrage de 1937 sur *l'Ère du Verseau*, Le Cour reprendra la question de l'*Églogue* concernant la Vierge, sans se préoccuper de trop près des analyses d'un J. Carcopino ou d'un S. Reinach qu'il cite cependant au chapitre "La quatrième églogue de Virgile". La Vierge pour l'auteur de *Ganymède*, c'est la constellation qui fait face aux Poissons, dont l'ère s'achève: "La Vierge avec Saturne est déjà de retour".

### *Mythe du Verseau et An 2000.*

L'Entre-Deux Guerres verra se développer en France une attente<sup>5</sup>, fondée sur la précession des équinoxes: le passage dans la constellation du Verseau.

Nous avons signalé l'émergence d'une telle attente à la fin du XVIIIe, avec un Delaunaye et plus encore au milieu du XIXe siècle, avec un Joseph Kastner. Or, ces auteurs sont totalement absents des textes qui paraissent dans les *Années Trente*, un Maurice Privat ou un Paul Le Cour<sup>6</sup> n'ont pas un mot pour ces précurseurs français de l'ère du Verseau du moins au sens technique du terme sinon au niveau philosophique<sup>7</sup>.

Ces pionniers de la Révolution avaient-ils l'intention de jouer aux prophètes et d'annoncer l'avènement de temps nouveaux? On ne peut exclure qu'ils aient songé à faire de la Révolution Française la marque d'une nouvelle ère, ce qui expliquerait le choix, en 1792, d'un nouveau départ chronologique qui ne survécut guère au début du XIXe siècle. Il nous semble en tout cas assez flagrant que ce courant précessionnaliste, né durant la Révolution française, est à la base anticatholique, il sera largement repris, à la fin du siècle dernier, Outre Atlantique par le monde protestant et répandu à nouveau en France, au XXe siècle, par le biais d'astrologues anglo-saxons<sup>8</sup>. Et ce qui incarne plus que toute autre chose le catholicisme, c'est la papauté. L'Ère du Verseau ne serait autre chose qu'un argument prophétique de plus pour annoncer la fin de l'empire romain, sous sa forme religieuse<sup>9</sup>.

### *La Renaissance de l'astrologie*

Si le néo-prophétisme poursuivait des buts qui étaient les siens, il se servait également de moyens qui lui étaient propres. Quel sort réservait-il à l'astrologie?

1 Qui prépare une thèse à l'EPHE, Ve section, sur Paul Le Cour et l'ère du Verseau

2 Elle note qu'ils étaient les enfants d'une Vestale, c'est à dire d'une vierge, Rhea Silvia et que Saturne étant lépreux & la déesse Rhea

3 Voir R. Coleman, *Elogos*, Cambridge, 1977, p. 131

4 Halbronn 1995,2

5 Voir le collectif *Aquarius ou la Nouvelle Ère du Verseau*, dir. J. Halbronn, Paris, Albatros, 1979

6 *l'Ère du Verseau*, Vincennes, Ed. Revue Atlantis, 1937

7 Le titre de l'ouvrage de M.F. James prête à confusion

8 Précisons que dans les années 1930-1940, le mythe aquarien fut associé à l'ordre nouveau nazi. Voir Halbronn 1995.

9 Signalons la tentation de certains chercheurs qui prétendent explorer la période d'avant - 4000 grâce à la grille précessionnelle, sur la base de la symbolique zodiacale

A plus d'une occasion, il est apparu qu'un certain syncrétisme associait astrologie et prophétisme - notamment dans la *Pronosticatio* de Lichtenberger. En ce qui concerne le phénomène Nostradamus, la caution astrologique reste toujours peu ou prou à l'arrière-plan.

Visiblement, l'élaboration du canon nostradamique, autour d'un certain style d'écriture qui n'est plus calqué sur la Bible, dépassait sensiblement la question de l'astrologie. A preuve - ainsi pour le XIX<sup>e</sup> siècle - le fait que l'oeuvre nostradamique poursuivit sa carrière alors que l'astrologie avait perdu son charisme scientifique.

Mais à l'approche du XX<sup>e</sup> siècle - et ce notamment de par l'influence anglaise<sup>1</sup> - l'astrologie française allait tenter de reconquérir ses lettres de noblesse en rompant avec un certain occultisme auquel elle avait fini par être associée. Enrichie par la prise en compte des nouvelles planètes, Uranus, Neptune puis dans les années 1930 Pluton, sans parler du modèle des ères précessionnelles aboutissant à l'Ère du Verseau, l'astrologie moderne a pris ses distances par rapport à un Nostradamus qui longtemps incarna, pour le pire et le meilleur, l'astrologie française. Elle dispose à nouveau, *mutatis mutandis*, d'un corpus doctrinal qui renoue, à frais nouveaux, avec l'époque glorieuse des Grandes Conjonctions Jupiter-Saturne. Il apparaît enfin que la dimension astrologique de la production de Michel de Nostredame, notamment en ce qui concerne les échéances qu'il avance, est plus importante qu'on ne le pensait - c'est le cas de l'influence de Leovitius. Il en va de même d'un autre grand nom de l'astrologie française, le cardinal Pierre d'Ailly dont il convenait de rappeler, par delà ses emprunts, le mode de raisonnement, sans rapport direct avec le prophétisme scripturaire et bel et bien fondé sur un appareil astronomique. Certes, la chronologie des 6000 ans y joue-t-elle son rôle mais avec la théorie des Ères, l'on parvenait au lendemain de la Révolution, chez un Dupuis, dans son *Origine des Cultes* et chez d'autres historiens français de l'époque, à proposer une succession des religions pouvant s'inscrire, sans trop d'effort vu le caractère assez flou des références stellaires, dans des cycles de 2000 ans.

Il y eut certes des tentatives pour détrôner l'astrologie, on fixa ainsi des échéances qui n'avaient plus rien à voir avec les computations astrales - on pense notamment à la prophétie d'Orval. Mais n'était-ce point passer de Charybde en Scylla que d'extraire certaines dates du Livre de Daniel ou de l'Apocalypse? N'était-il pas sacrilège, voire hérétique, en fin de compte, de faire ainsi parler les Écritures? Ne valait-il pas mieux laisser à l'astrologie le privilège de structurer, plus ou moins arbitrairement, le temps, elle qui ne saurait se confondre avec une quelconque exégèse scripturaire? Bien plus, les échecs de l'astrologie ne rejalliraient point sur le champ du religieux comme cela pouvait être le cas pour les propos de ces abbés tentés par un prophétisme de mauvais aloi flirtant avec le calendrier.

Il n'en reste pas moins que la vogue de l'astrologie a permis de diffuser l'idée d'ère du Verseau, qui annonce la fin de l'ère chrétienne mais avant tout - recoupant ainsi la prophétie pseudo-malachienne - celle d'un christianisme institutionnalisé. Cette aptitude de la Réforme à détourner certains textes prophétiques, nous aurons l'occasion de la mettre en évidence pour des périodes antérieures et notamment pour le XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1</sup> Voir Halbronn 1992:1

